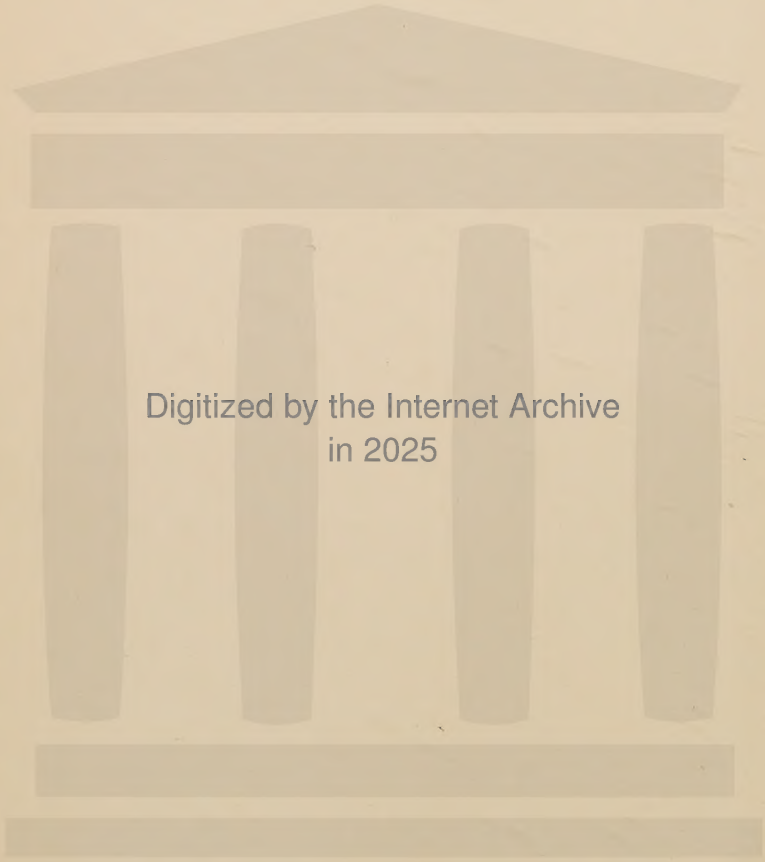
Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/anneedominicaine0000vari_c9k0

ANNÉE
DOMINICAINE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

30021

ANNÉE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre

OCTOBRE

LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-EDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

1902

AUG 2 X

AU RÉVÉRENDISSIME PÈRE

ANDRÉ FRÜHWIRTH

LXXV[e] MAITRE GÉNÉRAL

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

LES PÈRES DOMINICAINS DE LYON

RÉÉDITEURS DE L'"ANNÉE DOMINICAINE"

DÉDIENT RESPECTUEUSEMENT LE VOLUME D'OCTOBRE

Dixième et dernier de l'ancienne édition.

ILS REMERCIENT SA PATERNITÉ RÉVÉRENDISSIME

DES ENCOURAGEMENTS PRÉCIEUX

QU'ELLE A DAIGNÉ MAINTES FOIS DONNER A LEUR TRAVAIL

293

Au R. P. Fr. Charles-Anatole FOYAU, des Frères Prêcheurs, à Lyon.

Rome, 6 octobre 1901,
En la fête du Très Saint Rosaire.

Mon révérend et cher Père,

Je vous remercie d'avoir eu la pensée d'inscrire mon nom en tête du dixième volume de l'*Année Dominicaine*, que vous allez publier prochainement.

Mais je vous remercie bien davantage du grand service que vous rendez à vos Frères et à la sainte Eglise, en conservant et en vulgarisant cette collection admirable de *Vies de Saints* qui, sans votre infatigable persévérance, allait, avant longtemps, achever de disparaître pour toujours.

Déjà, à l'origine de l'Ordre, on se plaignait souvent du peu de soin que mettaient les premiers Frères à recueillir par écrit les exemples de vertu et les prodiges de sainteté si nombreux à cette époque. Dans la lettre qui sert de *Prologue* aux *Vitæ Fratrum*, le B. Humbert de Romans exprime le regret de cette négligence à conserver des souvenirs dont il dit : *Quæ si scripto commendatæ fuissent, multum valere possent in perpetuum ad Fratrum consolationem et spiritualem profectum.* Ces regrets de notre bienheureux prédécesseur, nous les éprouvons nous aussi : quoi que nous puissions faire désormais, il y aura toujours, dans le passé de notre Ordre, des trésors d'édification irrémédiablement perdus pour la terre ; il y aura toujours, dans l'histoire dominicaine, des pages écrites par les Anges, au cours des siècles, que nous pourrons lire seulement à la grande lumière des révélations de l'éternité, quand s'accomplira ce que dit saint Jean : *Et libri aperti sunt... et judicati sunt mortui ex his quæ scripta erant in libris, secundum opera ipsorum* (Apoc. xx, 12). Mais vous nous avez conservé ou rendu des exemples encore assez nombreux, pour que nous puissions, à notre tour, adresser aux lecteurs de ces volumes cette autre parole du B. Humbert : *Vos ergo, carissimi, prædicta legentes,*

advertite quanta cura fuerit Providentiæ supernæ de Ordine : et, hoc attendentes, confirmamini magis ac magis in ejus amore.

Le volume d'octobre est, si je ne me trompe, le dernier de ceux que les anciens auteurs de l'*Année Dominicaine* ont donnés entièrement au public : la *réédition* entreprise par le Couvent de Lyon touche donc à sa fin. Nous comptons sur vous, Révérend Père, pour compléter le travail demeuré inachevé au dix-huitième siècle, en ce qui concerne les mois de novembre et de décembre ; nous comptons sur vous pour le continuer depuis 1715 jusqu'à nos jours. Au cours de ces deux derniers siècles, Dieu a daigné se choisir encore dans nos rangs des martyrs héroïques et de saints Evêques : des hommes vraiment apostoliques, de vrais *Prêcheurs,* ont marché sur les traces des plus illustres de nos ancêtres ; les fleurs de la pénitence et de la virginité ont encore embaumé nos cloîtres ; enfin, le dix-neuvième siècle a vu se multiplier merveilleusement ces Congrégations régulières du Tiers-Ordre vouées à toutes sortes d'œuvres de zèle et de charité, dont les Annales fourniront à votre *Supplément* de nombreuses et édifiantes notices. Continuez donc courageusement, mon Révérend Père, et daigne le Seigneur, qui est admirable dans ses Saints, vous donner le temps et les forces nécessaires pour achever ce beau travail !

Je vous bénis affectueusement, mon cher Père, ainsi que le R. Père Marie-Raphaël Moriceau, votre modeste et fidèle collaborateur, et vous renouvelle à tous deux l'expression de la reconnaissance de l'Ordre et de son chef.

Fr. André Frühwirth,

Maître Général des Frères Prêcheurs.

APPROBATIONS

ORDRE DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL

POUR LA CONTINUATION DE L' « ANNÉE DOMINICAINE »

Nos, Fr. Antoninus Cloche, Sacræ Theologiæ Doctoræ, ac totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magister Generalis, et Servus, Salutem.

In votis nobis est Opus jam inceptum sub titulo *l'Année Dominicaine*, ut compleatur. Cum de tua sufficientia ac zelo plurimum confidamus, tenore Praesentium, et Officii nostri authoritate, te R. P. Fr. Jacobum Lafon deputamus et destinamus, ut illud opus omni possibili diligentia, sollicitudine, ac labore compleas, adhortantes te, ut exacte perquisitis Factis ac Actis, quæ ad veritatem, decorem et instructionem conducunt, illa sincere, et stylo, ut par est, exponas ac describas, uti te facturum speramus. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen. In quorum fidem His, Sigillo nostro munitis, manu propria subscripsimus.

Datum Romæ, die 12 maii 1708.

Fr. Antoninus CLOCHE,
Magister Ordinis,
Registre, fol. 258.

Fr. Carolus LASCARIS,
Magister et Pro-socius.

PERMISSION DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL

POUR L'IMPRESSION DE L' « ANNÉE DOMINICAINE »

Nos, Fr. Antonius Cloche, Sacræ Théologiæ Professor, ac totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magister Generalis, ac Servus, Salutem.

Harum serie, nostrique authoritate Officii, licentiam facimus R. P. Fr. Jacobo Lafon in lucem edendi Annum Dominicanum, seu cæteros

Tomos, tum mensis septembris, tum deinde alios, dummodo hoc Opus revisum et approbatum fuerit a duobus Sacræ Theologiæ Professoribus Ordinis nostri, servatisque aliis de jure servandis. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen. In quorum fidem His, Sigillo nostro munitis, propria manu subscripsimus.

Datum Romæ, die 29 martii 1710.

Fr. Antoninus CLOCHE,
Magister Ordinis.

Fr. Bernardus d'ARCET,
Magister et Socius.

APPROBATION DES THÉOLOGIENS DE L'ORDRE

Dans ce tome du mois d'octobre de l'*Année dominicaine*, que nous avons lu, nous n'avons rien trouvé qui blesse ou la foi ou les bonnes mœurs : au contraire, tout nous y a paru édifiant.

Les justes y trouveront des exemples propres à se souenir dans le chemin de la vertu ; les pécheurs, de puissants motifs pour rentrer dans les voies de la justice : les uns et les autres y verront des effets admirables de la bonté et de la miséricorde de Dieu, dont le bras n'est point raccourci dans ces temps malheureux. Nous y avons encore remarqué dans le choix des matières un juste discernement, et une sage distinction de ce qui est précieux d'avec ce qui est vil, pour parler du langage de l'Ecriture ; dans les faits douteux ou extraordinaires une critique exacte et non outrée ; dans tout le corps de l'ouvrage, une fidélité et une exactitude scrupuleuses. C'est notre sentiment,

Fait à Paris, le 10 octobre 1712, dans notre couvent du Noviciat Général du faubourg Saint-Germain.

Fr. JOSEPH BOISSIÈRES,
professeur en théologie,
et prieur du couvent des Fr. Prêcheurs de Bordeaux.

Fr. CHARLES RAYSSON,
professeur en théologie,
et sous-prieur dudit Noviciat général.

AUTRE APPROBATION

Les exemples des saints ont toujours été regardés dans l'Eglise comme un des moyens les plus propres pour entretenir la piété parmi les fidèles : c'est pour cela qu'elle a eu tant de soin dans tous les siècles de recueillir les actes des martyrs et les vies des chrétiens qui s'étaient les plus distingués par l'éclat de leurs vertus. Il est seulement à craindre que ceux qui ont soin de les colliger ne donnent ou dans une simplicité trop crédule qui, embrassant tout sans discernement, n'est pas assez exacte pour la vérité de l'histoire, ou dans une critique outrée qui pour vouloir trop examiner les moindres circonstances des faits, leur fait perdre toute l'onction. L'Auteur des Vies de ce mois d'octobre a également évité ces deux écueils. Il a suivi exactement les règles judicieuses qu'il s'était prescrites le mois précédent pour le choix des matières : les faits qu'il rapporte y sont solidement établis et capables de persuader les plus incrédules : l'onction s'y fait sentir partout pour l'édification des âmes pieuses : ainsi la lecture en sera utile pour toute sorte de personnes.

Fait à Paris, le 13 novembre 1712.

Fr. JEAN ROIGNAN,

professeur en théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Le V. P. JACQUES LAFON,
Troisième continuateur de l' « Année Dominicaine ».

Ainsi que nous l'avons dit au volume de septembre, le P. Charles de Saint-Vincent, chargé le premier de continuer l'œuvre du P. Souèges, était parti pour les missions lointaines, à la suite des hommes apostoliques dont il avait raconté les travaux. Il fallait lui chercher un successeur pour l'*Année Dominicaine*. Le R^me^ Père Antonin Cloche, Maître de l'Ordre, jeta les yeux sur le Père Jacques Lafon, profès du couvent de Toulouse, et lui intima sa volonté dans les termes suivants :

« Nous, frère Antonin Cloche, docteur en sacrée théologie, humble maître général de tout l'Ordre des Frères Prêcheurs et serviteur, salut.

« Notre vœu est que l'ouvrage commencé sous le titre de l'*Année Dominicaine* soit complété. Plein de confiancee en votre capacité et votre zèle, Nous vous députons et destinons, par la teneur des présentes et l'autorité de notre office, vous, Révérend Père, Fr. Jacques Lafon, pour achever cette œuvre avec toute la diligence, la sollicitude et l'application possibles ; vous exhortant à rechercher exactement les faits et actes capables de procurer la vérité, l'édification et l'instruction ; puis de les exposer et décrire avec sincérité, dans le style qui convient : ce que vous ferez, nous en avons l'espoir. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, ainsi soit-il.

« En foi de quoi, nous avons souscrit de notre main ces Lettres munies de notre sceau.

« Donné à Rome, le 12 mai 1708. »

Jacques Lafon était né à Toulouse en 1656, le 2 juin, et avait pris le saint habit dans le couvent de cette ville, premier couvent de l'Ordre par son origine. Il fit sa profession solennelle le 11 novembre 1678, sous les auspices de saint Martin, le grand thaumaturge des Gaules, et se montra aussitôt ce qu'il fut toute sa vie religieuse : un homme de science et de piété. Il possédait un zèle ardent pour la gloire de Dieu, un attachement inviolable à la discipline régulière, un vif amour de l'oraison et de la pénitence, un désir sincère de sa perfection, une profonde humilité, une soumission admirable aux volontés du Seigneur, une tendre dévotion pour la Très Sainte Vierge.

Non moins assidu pour l'étude, jouissant d'ailleurs d'une santé robuste, on

ne saurait croire ce qu'il consacra de veilles à lire et à écrire. Son attachement à la doctrine de saint Thomas était sans mesure : il consumait ses forces à la soutenir et à la défendre.

L'an 1708, il publia sous les initiales U. D. D. C. V. D. T. c'est-à-dire *un Dominicain du couvent de Toulouse*, un livre intitulé « Remarques sur la théologie morale de M. Bonal, servant d'additions et d'éclaircissements aux décisions qu'il a donnés dans son ouvrage pour l'instruction des ecclésiastiques. » Le V. Père reconnaît volontiers que l'auteur, docteur en théologie, a rendu un réel service en faisant imprimer son cours de morale qui facilite aux confesseurs la solution des cas de conscience ; mais il ne saurait s'empêcher d'avouer que le service eût été meilleur, si M. Bonal se fût inspiré de saint Thomas, de saint Raymond, de saint Antonin et autres auteurs jouissant dans l'Eglise de l'opinion de sainteté, au lieu d'adopter les sentiments de casuistes modernes et par suite d'enseigner des propositions relâchées. C'est pour y remédier et compléter l'œuvre que paraissent ses « Remarques ».

Quand l'obéissance donna mandat au Père Lafon de travailler à la publication de l'*Année Dominicaine,* il se transporta au Noviciat général du faubourg Saint-Germain, où se trouvaient réunis les matériaux nécessaires, et il se mit à l'œuvre avec ardeur. En 1710 parut la *Seconde Partie de Septembre ;* deux ans après, le tome premier d'*Octobre ;* le second tome, presque en entier de lui, ne fut imprimé qu'après sa mort, par les soins du Père Charles Raysson, sous-prieur du Noviciat général.

Au cours de l'année 1714, Jacques Lafon quitta Paris pour un voyage dans le Midi. Il s'arrêta quelques jours à Avignon, afin de s'entendre avec un libraire nommé Offray, pour l'impression de deux nouveaux ouvrages : un « Traité de morale d'après les vrais principes de saint Thomas », et des « Annotations sur la Somme de Cajetan touchant les péchés ».

D'Avignon, le V. Père continua sa route vers Toulouse, sa patrie. Là il tomba malade et fut enlevé par une mort prématurée, le 6 janvier 1715, dans la 59e année de son âge et la 37e de sa profession. (Echard, II, p. 790).

Sa mort fut un désastre pour l'*Année Dominicaine*. Le Père Raysson publia, il est vrai, un premier volume de novembre ; mais l'infériorité reconnue de ce travail décida les supérieurs de l'Ordre à en retirer les exemplaires. Un seul a échappé au naufrage et se trouve à la bibliothèque publique d'Albi. Dès lors, on ne parla plus de terminer l'ouvrage.

Les rééditeurs lyonnais de l'*Année Dominicaine* se proposent, avec l'aide de Dieu et la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, de poursuivre l'œuvre, suivant le programme indiqué en tête du volume de janvier. Daigne le Seigneur leur en faire la grâce !

ANNÉE DOMINICAINE

Premier Dimanche d'Octobre
SOLENNITÉ DU TRÈS SAINT ROSAIRE

La piété du Père Jacques Lafon, continuateur de l'*Année Dominicaine*, lui avait fait mettre en tête du volume d'octobre une « Préface apologétique du saint Rosaire ». Elle contient une centaine de pages : vrai traité, à la fois historique, doctrinal et mystique. La place nous manque pour reproduire intégralement cette Préface.

D'un autre côté, depuis qu'elle a été écrite, la dévotion du Rosaire a pris des accroissements que l'on ne saurait laisser dans l'ombre. Tout en conservant donc les pensées de notre auteur, il nous faut abandonner ses divisions. C'est pourquoi nous rangeons sous cinq chefs les développements qui vont être présentés au lecteur.

I Origines du Rosaire.
II Ses triomphes dans l'histoire de l'Eglise.
III Hommages rendus au Rosaire par les Saints.
IV Le Rosaire perpétuel, ou Garde d'honneur.
V L'association du Rosaire vivant.

I. — Les Origines du Rosaire

Si saint Dominique est l'instituteur du Rosaire, d'où vient que pas un de ses premiers historiens n'en fasse mention ?

Telle est l'objection soulevée, il y a plus d'un siècle, et parfois encore répétée de nos jours.

De savants auteurs y ont répondu : Malvenda, Mieckow, etc. En un rang distingué se place le docte Mamachi, Dominicain du dix-huitième siècle. Ses *Annales*, justement renommées, contiennent une dissertation magistrale qui venge le Patriarche des Frères Prêcheurs de l'attaque des adversaires, et lui restitue l'honneur d'être le vrai fondateur du Rosaire.

Au dix-neuvième siècle, nommons le P. Antonin Danzas, auteur des *Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique*. Le judicieux écrivain consacre deux longs chapitres à examiner en face « le Rosaire et la fausse critique ». Il apporte des autorités, discute les raisons, cite des faits, et permet au lecteur de prononcer un jugement parfaitement éclairé.

Nous empruntons à son travail divers témoignages sur les origines du Rosaire.

Les données de l'histoire obligent à placer la naissance de cette dévotion dans la première moitié du treizième siècle. C'est à cette époque, et à cette époque seulement, que l'*Ave Maria* se répand parmi les fidèles et entre définitivement dans le cycle des prières chrétiennes. Jusque-là on n'en cite que des cas isolés.

L'an 1196, Eudes, évêque de Paris, avait publié un décret pour exhorter les prêtres et les fidèles à unir, dans leurs pratiques journalières, la récitation de l'*Ave Maria* à celle du *Pater* et du *Credo*. En 1246, un concile tenu à Sens édictait une ordonnance semblable ou, pour mieux dire, consacrait l'usage déjà vulgarisé de la Salutation angélique.

A Gand, ville de Belgique, un Béguinage, placé dès le principe sous la direction des Frères Prêcheurs, montre des statuts datant de 1236, et portant que chaque Sœur tressera tous les jours « trois guirlandes ou couronnes des prières dites Psautier de la Bienheureuse Vierge Marie, et la Béguine qui préside la récitation commune devra, avant

chaque *Pater* et *Ave*, lire un mystère de la vie du Christ et de sa sainte Mère » (1). Ne voit-on pas ici le Rosaire clairement esquissé?

Dans un recueil de Vies des Saints, édité en 1243 par le Dominicain Jean de Mailly, on trouve qu'à cette époque nombre de pieuses personnes avaient coutume de réciter cent cinquante fois la Salutation angélique, ce qu'on appelait la « dévotion du Psautier de la Vierge »; et Barthélemy de Trente, contemporain du B. Jourdain de Saxe, raconte d'une Religieuse, nommée Eulalie, très assidue à cette pratique, que la Vierge Marie lui déclara prendre surtout plaisir à l'entendre prononcer lentement les mots *Dominus tecum*. Dès lors, Sœur Eulalie réduisit à cinquante ses *Ave Maria*, afin de s'appliquer à les mieux dire.

La dévotion à la Salutation angélique fait éclore tout naturellement de pieux ouvrages sous la plume des Saints. Vincent de Beauvais, saint Thomas d'Aquin écrivent ou prêchent sur l'*Ave Maria*. Le B. Albert le Grand dans son livre *De laudibus Beatæ Mariæ*, « Les Louanges de Marie », compare la Reine du ciel « à la rose de Jéricho épanouissant ses *cent cinquante* pétales », allusion transparente au Rosaire.

Quant aux noms *Rosaire, chapelet, couronne*, attachés presque dès l'origine à la pieuse dévotion, ce furent des assimilations gracieuses et symboliques à l'usage, pour ainsi dire universel au moyen âge, de porter au chapeau ou autour du front des couronnes de fleurs, principalement de roses.

De même, l'emploi de grains enfilés pour compter les *Ave Maria* était une application de la coutume, bien plus ancienne, de calculer, à l'aide de perles ou de petites pierres, des formules de prières répétées un certain nombre de fois. Longtemps on appela ces couronnes matérielles *patenôtres*, des deux mots latins *Pater noster*.

Nous le voulons bien, dans les traits cités plus haut on peut ne voir que des indices; ils prouvent du moins qu'au treizième siècle la pratique du Rosaire existait.

Viennent des jours néfastes dans lesquels la céleste dévotion subit une éclipse presque totale. Aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, un schisme lamentable, des guerres, une peste cruelle qui enlève le tiers du genre hu-

(1) Quælibet Beghina... debet quotidie tria serta orando persolvere, quæ Psalterium Beatæ Virginis appellantur... Beghina præses ad singula *Pater noster* et ad singula *Ave Maria* mysterium aliquod leget vitæ Christi aut Beatæ Virginis. (Ita Echard, *Script. Ord. Præd.* in Suppl.)

main, amènent le désarroi et la ruine parmi les œuvres chrétiennes. La dévotion du Rosaire eut le sort des autres Confréries de cette époque tourmentée : selon la parole du pape Léon X, elle fut presque entièrement négligée, sinon éteinte — *fere neglecta, quasi deleta.* — Qui s'en étonnerait? La Révolution française n'a-t-elle pas accumulé de semblables ruines? Que de temps n'a-t-il pas fallu, au XIX^e^ siècle, pour que le Rosaire reprît son essor? Ainsi en fut-il, il y a quatre siècles. Mais la Vierge Marie suscita, en la personne d'un Dominicain breton, un restaurateur de son Rosaire, restaurateur si puissant qu'une critique erronée, pour ne rien dire de plus, en a fait l'instituteur même du Rosaire, au préjudice de saint Dominique.

Mais non, le Bienheureux Alain de la Roche, mort en 1475, n'est pas le fondateur de la dévotion du Rosaire : des documents antérieurs à sa mission, ou tout au moins contemporains de ses prédications dans l'Eglise, établissent péremptoirement que le Rosaire, en sa forme actuelle, existait avant lui.

Un volume allemand de 1454, tiré de la bibliothèque de l'évêque de Saint-Gall, mentionne la pratique des Dominicaines de Toesz, en Suisse, de « réciter trois fois le jour, sous le titre de Psautier de Marie, 150 *Ave Maria*, en comptant ces prières sur les grains d'un chapelet, avec la méditation des Mystères du Sauveur ».

Une Vie de la B^se^ Claire Gambacurta, écrite par une Religieuse contemporaine, par conséquent dans la première moitié du XV^e^ siècle, rapporte, disent les Bollandistes (1), que, dès l'âge de 12 ans, la pieuse enfant avait coutume de réciter à genoux le saint Rosaire.

Le B. Alain lui-même, dans un ouvrage sur le Psautier de Marie, fait la déclaration suivante : « J'ai su que certains hommes, après avoir été apostats de leur Ordre religieux et de l'Eglise chrétienne, sont rentrés en grâce avec Dieu par le moyen du Rosaire, comme cela est arrivé de nos jours à Frère Antoine, de l'Ordre des Prêcheurs ». Or, le B. Antoine Neyrot, dont il est ici question, fut martyrisé à Tunis, l'an 1460, c'est-à-dire avant l'époque des prédications d'Alain de la Roche sur le Rosaire.

La sculpture ajoute son témoignage à celui de l'hagiographie.

Avant 1793, on voyait dans l'église du couvent de Saint-Jacques, à Paris, deux mausolées, chefs-d'œuvre de l'art. L'un en bronze, portant la date de 1355, était élevé à la mémoire de Humbert II, Dauphin

(1) *Acta Sanct.*, t. II Aprilis.

de Vienne, qui donna son duché à la France pour entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, et devint Patriarche d'Alexandrie. L'autre, en marbre, également du quatorzième siècle, recouvrait les restes d'un seigneur de Villepierre, avec son épouse et sa mère.

Humbert était représenté en habit religieux et revêtu du pallium. Autour de cette effigie se détachaient des figurines de Frères Prêcheurs, tenant en mains des rosaires de cinquante grains, sans compter les *Pater*.

Sur l'autre tombe étaient couchés trois personnages dont l'un, les mains jointes, avait un long rosaire de quinze dizaines, séparées chacune par un grain plus gros.

Le Rosaire, ou Psautier de Marie, est donc antérieur au Bienheureux Alain et contemporain de saint Dominique.

Mais est-ce là notre dernière conclusion ? Pouvons-nous aller plus loin ? Avons-nous une certitude morale que l'illustre fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs est aussi le fondateur de la dévotion du Rosaire ? Oui, très certainement, et notre preuve pour l'affirmer hardiment, c'est la tradition.

« La tradition dont nous voulons parler, dit le P. Danzas, n'est pas une tradition quelconque, mais celle de l'Eglise, de cette Eglise romaine, douée, même dans les choses secondaires, comme dans toutes celles auxquelles elle attache définitivement son nom, d'un tact et d'une sûreté de vues qui lui viennent d'en haut... Dans son ensemble, la collection, devenue quatre fois séculaire, des diplômes pontificaux atteste, sans jamais se démentir, l'antiquité du Rosaire et son institution par saint Dominique. »

Deux documents d'un intérêt spécial serviront de préambule aux principaux témoignages du Siège apostolique. Le 10 mars 1476, Alexandre, évêque de Forli et légat *a latere* de Sixte IV pour l'Allemagne, accorde des indulgences à la Confrérie du Rosaire, érigée l'année précédente à Cologne par le P. Sprenger, prieur du couvent. Il commence par louer la Confrérie du Rosaire « si heureusement instituée, ou plutôt rétablie, dit-il, par les Frères Prêcheurs de Cologne ; car on lit, ajoute-t-il, que le Bienheureux Dominique l'a prêchée, bien que depuis elle ait été négligée et mise en oubli. » *Per beatissimum Dominicum legitur prædicata.* — Qui ne voit l'importance de ce LEGITUR, *on lit ?* On lit, sans doute en divers écrits perdus pour la postérité, mais connus, l'an 1476, six mois après la mort d'Alain de la Roche, que S. Dominique prêcha jadis la Confrérie du Rosaire.

Le 30 novembre 1478, un autre Légat, Luc, évêque de Sebenico, enrichit d'indulgences la Confrérie du couvent de Lille. « Cette Confrérie du Rosaire, dit-il dans ses Lettres patentes, a été établie naguère, ou plutôt relevée par les Frères Prêcheurs de Lille, puisque, selon la tradition, leur Père Dominique l'a autrefois prêchée lui-même. — *Prior Fratresque conventus Insulensis statuerunt, vel potius a B. Dominico, eorum Patre, ut fertur, prædicatam innovaverunt.* »

Ecoutons maintenant les Pontifes romains. Et d'abord, comment ne pas mentionner Urbain IV et Jean XXII, qui régnaient, le premier, de 1261 à 1265, et le second soixante ans après? Il est vrai, nous n'avons plus aujourd'hui leurs diplômes en faveur du Rosaire; mais Sixte-Quint et Benoît XIII déclarent en propres termes les *confirmer* et *renouveler :* donc ils ont existé.

Sixte IV, en 1479, Innocent VIII, en 1491, présentent la dévotion et la Confrérie du Rosaire comme une restauration et non pas une invention moderne — INNOVATUS *est ritus orandi pius, qui etiam antiquis temporibus in diversis mundi partibus observabatur. — Confraternitatem de Rosario seu Capellelo nuncupatam, in inclyto Prædicatorum Ordine* INNOVATAM.

Alexandre VI est plus explicite encore. « Par les mérites de la Vierge Marie, dit-il, et ceux de saint Dominique, jadis *prédicateur insigne de la Confrérie du Rosaire,* le monde entier a été préservé de la ruine. »

Jules II, Léon X, Adrien VI, Clément VII, Paul III, Paul IV, Pie IV, parlent dans le même sens.

Saint Pie V élève la voix plus haut que tous ses prédécesseurs. Dans une Encyclique demeurée célèbre, le glorieux Pontife définit avec une précision classique la pieuse dévotion et donne sur ses origines des notions que le Bullaire pontifical ne cessera plus de reproduire.

« Le Rosaire ou Psautier de Marie, dit-il, mode de prière éminemment pieux, facile, à la portée de tous, consiste dans la Salutation angélique répétée cent cinquante fois, suivant le nombre des Psaumes de David, et dans l'addition, à chaque dizaine, de l'Oraison dominicale, avec des méditations déterminées embrassant la vie tout entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A l'époque où l'hérésie albigeoise aveuglait une foule de chrétiens et les armait contre l'Eglise, le B. Dominique, inspiré par l'Esprit saint, comme on le croit pieusement, imagina cette dévotion, et la propagea dans le monde entier,

soit par lui-même soit par ses fils. On vit alors les fidèles, enflammés par ces prières, éclairés par la méditation des mystères chrétiens, se transformer en des hommes nouveaux : les ténèbres de l'hérésie se dissipèrent, la foi catholique recommença à briller : de toutes parts s'établirent, par le ministère des Frères Prêcheurs, des Confréries ferventes. » (1).

Grégoire XIII, successeur immédiat de saint Pie V, fixant au premier dimanche d'octobre la solennité du saint Rosaire, en mémoire de la victoire de Lépante, écrivait à son tour : « Souvenons-nous qu'en ces temps difficiles où la France et l'Italie étaient en butte à de pernicieuses erreurs, saint Dominique institua cette pratique si pieuse, appelée le Rosaire, ou Psautier de Marie. »

Les Papes du XVII^e^ siècle ne s'expriment pas autrement.

Au XVIII^e^, Benoît XIII eut à s'expliquer d'une manière plus imposante encore.

Il s'agissait d'étendre à l'Eglise universelle l'office propre de la solennité du Rosaire, autorisé jusqu'alors seulement pour certains diocèses et pour l'Ordre des Frères Prêcheurs. Le Pape décida qu'avant d'être rendues obligatoires, les leçons de l'Office seraient discutées dans la Congrégation des rites, et un homme célèbre dans les fastes de la science ecclésiastique fut chargé de préparer les conclusions. Il s'appelait Prosper Lambertini, plus tard le grand Pape Benoît XIV. On a retrouvé, et publié il y a un demi-siècle environ (2), son *votum* ou mémoire, dans lequel, se posant sur le terrain solide de la tradition romaine, il réduisait à néant les objections contraires à l'institution du Rosaire par saint Dominique. Les conclusions du savant Promoteur de la foi furent adoptées, et, par décret du 27 septembre 1726, Benoît XIII imposa les leçons du second Nocturne portant ce qui suit :

« Tandis que l'hérésie des Albigeois sévissait dans les contrées toulousaines, saint Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, s'employa de toutes ses forces à combattre l'impiété. Il implora par de ferventes prières le secours de Celle à qui il a été donné d'exterminer toutes les hérésies, et reçut de cette Vierge bénie, ainsi que la mémoire s'en est transmise, l'ordre de prêcher le Rosaire, comme remède souverain aux erreurs et aux vices. Il obéit

(1) *Consueverunt.*

(2) *Analecta Juris pontificii*, 1860, 31^e^ livraison.

et remplit son mandat avec le plus heureux succès. Dès lors se répandit cette institution salutaire, promulguée par saint Dominique, en qui les Souverains Pontifes reconnaissent, en maints endroits de leurs Lettres apostoliques, l'instituteur et auteur du saint Rosaire. »

Devant certaines opinions contradictoires, formulées vers le même temps par des auteurs d'une science incontestée, Benoît XIV, dans ses deux traités de la *Canonisation des serviteurs de Dieu* et des *Fêtes de la Bienheureuse Vierge Marie*, revendique en faveur de saint Dominique une tradition appuyée, dit-il, sur les bases les plus solides — *validissimo fundamento* — et il conclut par cette apostrophe significative : « Vous nous demandez si réellement saint Dominique est l'instituteur du Rosaire. Mais que faites-vous donc de tant d'oracles des Souverains Pontifes, de Léon X, Pie V, Grégoire XIII, Innocent XI, Clément XI, Innocent XII, Benoît XIII, tous unanimes pour attribuer à saint Dominique l'institution du Rosaire? » (1)

Assurément il n'est pas possible d'être plus précis. Nous pourrions nous en tenir là, si nous n'avions à cœur de citer deux autres autorités particulièrement chères aux catholiques de notre époque : Pie IX et Léon XIII.

Dans un Bref en faveur du Rosaire perpétuel, Pie IX a dit, l'an 1867 : « Lorsque saint Dominique, agissant sous l'inspiration de Dieu, eut imploré, pour extirper l'hérésie des Albigeois, l'assistance de l'immaculée Vierge Marie, et *se fut mis à prêcher le Rosaire*, cette dévotion se répandit merveilleusement parmi les fidèles... »

Enfin Léon XIII, dans l'Encyclique *Supremi Apostolatus*, qui ouvre une longue série d'Actes pontificaux si glorieux pour le Rosaire, résume ainsi la tradition de l'Eglise catholique :

« Personne de vous n'ignore quels maux et quels deuils apportèrent à l'Eglise de Dieu, vers la fin du XII^e^ siècle, les hérétiques albigeois, nés de la secte des derniers Manichéens. Contre de si redoutables ennemis, Dieu, dans sa miséricorde, suscita, vous le savez, un homme d'une très haute sainteté, l'illustre Père et fondateur de l'Ordre dominicain. Cet homme, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, entreprit, dans une magnifique résolution, de défendre l'Eglise catholique, non par la force, non par les armes, mais en plaçant surtout sa confiance dans cette prière que, le premier, il institua sous le nom de saint

(1) *De servorum Dei beatificatione*, etc., lib. IV, p. II, c. X, n° 24.

Rosaire, et que, par lui et par ses disciples, il a propagée en tout lieu. Eclairé d'une intuition divine, il pressentait que cette prière, comme un puissant engin de guerre, terrasserait les ennemis de l'Eglise, confondrait leur audace et leur folle impiété. Grâce à cette nouvelle manière de prier, acceptée et pratiquée suivant l'institution de saint Dominique, la piété, la bonne foi, la concorde commencèrent à reprendre racine, et les entreprises des hérétiques, ainsi que leurs artifices, à tomber en poussière. Grâce à elle encore, beaucoup d'esprits égarés ont été ramenés aux idées saines, et la fureur des impies a été domptée par les armées catholiques, levées alors pour repousser la force par la force... »

Nous avons recueilli dans les paroles des Pontifes romains les échos de la tradition de l'Eglise sur les origines du Rosaire. Ce sont des témoignages autorisés entre tous, et il n'est permis à personne de les récuser. Les Papes affirment unanimement un fait qui leur paraît certain, et ils le font non pas à la légère et par simple crédulité, mais en parfaite connaissance de cause. En vain la critique prétendrait-elle qu'il faut s'en rapporter plutôt à des témoins obstinément muets. Le silence de ceux-ci ne saurait nuire à la valeur des affirmations de ceux-là. Après avoir entendu les suprêmes interprètes des croyances catholiques, on peut sans crainte s'en tenir à leur jugement.

II. — Les triomphes du Rosaire.

Non moins douce, non moins facile est notre tâche, quand il s'agit de célébrer les triomphes du très saint Rosaire à travers les âges chrétiens. Muret, Lépante, La Rochelle, Vienne : quatre noms qui, au-dessus de bien d'autres, éveillent le souvenir du Rosaire et lui font un trophée à jamais glorieux.

Muret, c'est l'écrasement de la puissance matérielle de l'hérésie albigeoise et le prélude de son entière destruction doctrinale et morale.

Dans la Vie de saint Dominique, au 4 août de l'*Année Dominicaine*, nous avons raconté avec détails cette bataille fameuse dans laquelle huit cents chevaliers, conduits par Simon de Montfort, taillaient en pièces quarante mille hommes, ennemis jurés de Dieu et de sa sainte Mère. Nous avons dit comment, pendant l'ardeur du combat, Dominique priait dans l'église avec sept évêques associés à l'armée croisée,

et une foule de fidèles, humbles et pieux. A vrai dire, l'histoire ne nous apprend pas péremptoirement si l'instituteur du saint Rosaire récitait, à cette heure solennelle, sa prière favorite en l'honneur de la destructrice de toutes les hérésies. Une tradition respectable, consignée dans les Annales de Fanjeaux, n'en fait aucun doute. Cette tradition elle-même se corrobore d'un trait significatif mentionné comme il suit par le P. Danzas (1) :

« Avant que le vandalisme révolutionnaire se fût acharné contre tant de monuments précieux pour la foi, pour l'art et pour la science, on voyait dans l'église de Muret une peinture qui, visitée par des experts, avait été reconnue, aux inscriptions non moins qu'à la touche de l'artiste, pour une œuvre du XIII^e^ siècle.

« Au centre du tableau était la Bienheureuse Vierge ; S. Dominique se voyait à sa droite, recevant d'une main le très saint Rosaire, tandis que de l'autre il portait, en mémoire du combat, un crucifix percé de trois traits. A gauche étaient figurés, à genoux, Simon de Montfort et l'évêque Foulques de Toulouse. Il n'est pas difficile, continue l'auteur que nous citons, de démêler le symbolisme de ce monument votif. Tous les éléments d'une victoire aussi éclatante qu'inespérée s'y trouvent réunis : l'épée vaillante de Simon de Montfort, la prière de saint Dominique, celle des évêques représentés par Foulques, et rassemblés, on le sait d'ailleurs, dans l'église de Muret au moment du combat. Enfin, l'instrument même du Rosaire, déposé par la Reine du ciel entre les mains de son serviteur Dominique, montre quelle était, d'après l'opinion commune, la part d'efficacité prêtée à cette dévotion, dans le triomphe de l'armée catholique, et la source de ce nouveau moyen d'intercession. Ajoutons à cet indice, c'est toujours le Père Danzas qui parle, une prose grossièrement rimée, associant au succès des Croisés les prières et les prédications de saint Dominique.

« Dominique a les mains pleines de roses : par sa prédication il émeut le ciel et la terre ; par sa prière il obtient la cessation des maux ; l'arme de sa parole apostolique décide le triomphe de la bonne cause. » (2)

(1) *Etudes*, etc., t. IV, ch. XXIII.

(2) Dominicus rosas afferre
Dum incipit .....
... Dominicus prædicans
Cœlum et terram commovet

Au XVI[e] siècle, un autre ennemi de la foi menaçait, non plus seulement un royaume catholique, mais l'Europe chrétienne tout entière. Sélim, sultan des Turcs, successeur de Soliman II, leva une armée formidable, s'empara de Chypre, des villes grecques de la Mer Ionienne et poussa ses vaisseaux à de nouvelles conquêtes.

Devant l'imminence du danger, le Pape saint Pie V s'efforça de réunir dans une vaste coalition toutes les puissances chrétiennes. Seules, l'Espagne et la République de Venise répondirent à son appel.

Tout étant disposé pour l'embarquement, le Pontife bénit l'étendard de la ligue, et fait distribuer aux officiers et aux soldats *Agnus Dei*, médailles et chapelets, en les exhortant tous à réciter chaque jour le saint Rosaire, pour le succès de l'entreprise. « Vous auriez vu alors, dit l'historien Gabuzzi, ces hommes d'armes rivaliser d'ardeur pour se conformer à l'invitation du Pape, confesser leurs péchés, recevoir l'Eucharistie, implorer la Reine du ciel, en comptant plus sur son secours que sur tous les engins de guerre. »

Cependant, le dimanche 7 octobre 1571, au matin, les chrétiens rencontrèrent, à l'entrée du golfe de Lépante, la flotte ottomane montée par plus de 100.000 hommes. Don Juan d'Autriche, généralissime des confédérés, fait arborer l'étendard à l'emblème de la Croix, et promulguer l'indulgence plénière accordée par Pie V à tous les combattants de son armée. En même temps, prêtres et religieux, parmi lesquels beaucoup des nôtres, circulent sur les vaisseaux, recevant les confessions, remettant des crucifix, exhortant chacun à faire vaillamment son devoir, sûr de la palme céleste, s'il vient à succomber.

Au milieu d'un silence solennel, les chefs adressent une prière suprême au Dieu des armées, et à sa divine Mère, Reine du saint Rosaire, suivant les prescriptions du Souverain Pontife.

A midi, l'action s'engage, et l'on ne tarde pas à constater une protection spéciale du Ciel. Le vent jusqu'alors contraire aux chré-

.....
Dominicus ab oratione
Finem malorum obtinet,
Et dum pugnat prædicatione,
Sortem justorum obtinet.

Dans une Vie de saint Dominique, publiée en 1693, le Père Jean de Saint-Benoît affirme avoir eu sous les yeux une relation du fait d'armes de Muret, rédigée par un notaire public, et accompagnée de la poésie dont on vient de lire un fragment.

tiens tombe tout à coup, puis, changeant de direction, renvoie la fumée de l'artillerie dans les yeux des infidèles; en outre, le soleil, en tournant, les éblouit. Les navires s'approchent, s'abordent, s'étreignent dans une inextricable mêlée. Désormais, c'est l'arme au poing, pied à pied sur le pont des galères, que l'on se combat, que l'on se porte des coups. La mer est empourprée de sang, on se poursuit jusque dans les flots. Enfin, l'amiral de la flotte turque, Ali-Muezzin est mortellement frappé, et l'on s'empresse de proclamer la victoire. En quatre heures d'une lutte opiniâtre, trente mille ennemis avaient péri, huit mille chrétiens à peine perdirent la vie.

Tandis que se livrait cette bataille mémorable, le peuple chrétien, à l'exemple et à l'instigation de son chef, le Vicaire de Jésus-Christ, ne cessait de supplier Dieu et la Vierge Marie.

Les prières du Rosaire montaient jour et nuit vers le Ciel, et, singulière coïncidence qui n'échappa ensuite à personne, à l'heure même où les deux armées étaient aux prises, les Confréries du Rosaire célébraient leurs processions du premier dimanche du mois. Saint Pie V fut miraculeusement averti de la victoire. Vers cinq heures du soir, occupé avec son trésorier Bussotti, il s'arrête tout à coup, ouvre une fenêtre, regarde vers l'Orient, et s'écrie, le visage illuminé par la joie : « Ne parlons plus d'affaires, notre armée vient de remporter un triomphe, allons remercier Dieu ! »

Le sentiment catholique fut unanime pour attribuer au Rosaire la victoire de Lépante. Afin d'en perpétuer le souvenir, Pie V fixa au 7 octobre une fête sous le vocable de Sainte-Marie de la Victoire. Grégoire XIII la reporta au 1er dimanche d'octobre, et l'appela *Solennité du saint Rosaire;* enfin, Clément VII, étendant cette fête à l'Eglise universelle, en marque le caractère précis, par l'insertion suivante au Martyrologe : « Commémoraison de la victoire navale remportée par les chrétiens sur les Turcs, avec le secours de la Mère de Dieu. »

Un demi-siècle après, nouveau triomphe éclatant du saint Rosaire.

Voici ce que le Père Mespolier, dominicain, écrit dans son ouvrage *Exercices spirituels*, imprimé à Paris, l'an 1703.

« Louis XIII, roi de France, surnommé le Juste, ayant mis le siège devant La Rochelle et voyant combien il était difficile de soumettre cette place importante, devenue l'asile et la plus forte retraite de l'hérésie, écrivit de son camp à la reine Marie de Médicis, sa mère, d'ordonner des prières en l'honneur de la Sainte Vierge, pour obtenir

l'heureux succès de ses armes. La reine, en recevant cette lettre, fit appeler le Père Carré, prieur des Dominicains de la rue Saint-Honoré, et lui dit qu'elle avait choisi son église pour y faire offrir les prières demandées par le roi son fils ; qu'elle voulait qu'on récitât le Rosaire comme elle l'avait vu réciter à Florence, à Pise et dans plusieurs autres villes d'Italie, espérant que par cette prière, si agréable à Jésus-Christ et à sa sainte Mère, Dieu ferait rentrer La Rochelle sous l'obéissance du roi. En même temps, sur l'invitation de la reine, l'archevêque de Paris ordonna aux curés de la ville d'avertir le peuple, à la messe solennelle, que, le 20 du mois de mai 1627, on commencerait à réciter à haute voix le saint Rosaire dans l'église des Frères Prêcheurs, pour la conservation du roi et la prospérité de ses armes. Ce qui eut lieu en effet tous les samedis avec grande dévotion, en présence de la reine-mère, de la reine-régente, du duc d'Orléans, des cardinaux de Bérulle et de la Rochefoucault, de l'archevêque de Paris, François-Jean de Gondy, qui annonçait lui-même les Mystères, de plusieurs autres prélats et d'une foule incroyable de peuple accourue de toute part. Louis XIII, ayant appris avec quelle ferveur on priait à Paris, voulut qu'on en fît autant à l'armée. Il chargea de ce soin le Père Louvet (1) et plusieurs autres Dominicains, qui l'avaient suivi à ce siège fameux pour assister les malades, administrer les sacrements et exhorter les soldats à combattre généreusement pour la défense de la religion. En cette occasion, les Pères distribuèrent aux soldats plus de quinze mille chapelets et prêchèrent la dévotion du Rosaire avec un si grand succès, qu'à certaines heures du jour et de la nuit, le camp tout entier retentissait des louanges de Marie et des prières du Rosaire ; ce qui fut continué jusqu'à la reddition de la place. Aussi, le roi, reconnaissant la protection de Notre-Dame du Rosaire, voulut-il que les Pères Dominicains entrassent les premiers dans la ville, en chantant les litanies de la Sainte Vierge. Ils portaient une bannière représentant d'un côté Jésus crucifié, de l'autre, sa divine Mère avec cette inscription : *Gaude Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo :* « Réjouissez-vous, Vierge Marie, vous « seule avez détruit toutes les hérésies dans le monde entier. » Toute l'armée témoigna par des acclamations solennelles que la dévotion du Rosaire avait largement contribué à l'acquisition de la victoire. »

A Paris, les Docteurs de Sorbonne n'hésitèrent pas à proclamer,

(1) Voir sa notice au 14 février, p. 480.

par un acte authentique, ce triomphe du Rosaire, et, afin d'en perpétuer la mémoire, Louis XIII plaça sous le titre de *Notre-Dame des Victoires* l'église devenue de nos jours le siège à jamais célèbre de l' « Archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs ».

La délivrance de Vienne, en Autriche, l'an 1683, ne peut pas moins être revendiquée comme un triomphe du Rosaire.

Les Turcs, irréconciliables ennemis du nom chrétien, tenaient assiégée cette capitale, dont la prise entraînerait, selon toute apparence, la ruine de l'Allemagne entière, et peut-être des divers royaumes de l'Occident. Une Religieuse du monastère de Saint-Sever, à Rome, se sentit pressée intérieurement d'écrire au Pape Innocent XI, que, pour triompher des Mahométans, il eût à faire réciter de nombreux rosaires dans l'église de Notre-Dame de la Victoire. Le grand Pontife, dont la dévotion pour le Rosaire était bien connue, et qui venait d'enrichir la Confrérie de plusieurs indulgences, goûta la proposition. Peu satisfait de restreindre à l'église de la Victoire la récitation des prières qu'on lui demandait, il prescrivit que dans tous les couvents, monastères et églises de Rome, on sollicitât l'intercession de la Sainte Vierge par le Rosaire.

En divers lieux de l'Europe catholique, on s'unit à ces supplications A Bruxelles notamment, nos Pères organisèrent des processions solennelles où, sous leur direction, des fidèles par milliers récitaient le Rosaire et chantaient les Litanies de la Sainte Vierge.

Cependant la ville impériale, bloquée depuis de longs mois, allait être contrainte de se rendre, quand, le dimanche dans l'Octave de la Nativité, 12 septembre, Jean Sobieski, roi de Pologne, soutenu du duc de Bavière, arriva en face de Vienne avec des forces puissantes, et obligea les Turcs à lever le siège. En mémoire de cette providentielle délivrance, Innocent XI instituait peu après la fête du Saint Nom de Marie.

A ces divers triomphes du Rosaire, choisis ici parmi beaucoup d'autres, à cause de leur plus grande célébrité, ajoutons avec Léon XIII, dans l'Encyclique mentionnée plus haut : « De même, au siècle dernier, d'importants succès furent remportés sur les forces turques, soit à Temeswar en Pannonie, soit à Corfou, et ils coïncidèrent avec des jours consacrés à la Sainte Vierge et avec la clôture des prières publiques du Rosaire de Marie. »

C'est à l'an 1716 que se rattachent ces « importants succès ». Le 5 août, Dédicace de Notre-Dame des Neiges, presque à l'heure même où dans la Ville éternelle les confrères du Rosaire faisaient une procession solennelle, avec grand concours de peuple, et s'acquittaient des prières ordonnées par le Saint-Père pour la répression des Turcs, l'armée de l'empereur Charles VI, commandée par le Prince Eugène, taillait en pièces à Peterwaradin une armée formidable d'infidèles ; et le 20 du même mois, pendant l'Octave de l'Assomption, trente-cinq mille disciples de Mahomet, débarqués à Corfou, pour s'emparer de la ville et de l'île, étaient repoussés avec pertes et bientôt contraints de s'enfuir sur leurs vaisseaux.

Cette double victoire, attribuée à l'intervention céleste, fut pour le Saint-Siège le motif déterminant pour étendre à l'Eglise universelle l'Office propre du Rosaire, et mention expresse en fut faite dans les leçons de Matines (1).

III. — Hommages rendus au Rosaire par les Saints.

Des éloges et hommages rendus au Rosaire par les écrivains illustres, les orateurs célèbres, les personnages distingués, et surtout par les Saints, on recueillerait non pas une gerbe, mais une très riche moisson. Et nous sommes réduits à glaner seulement quelques épis ! On en comprendra aisément la cause. Le cadre de notre ouvrage ne permet pas les développements étendus sur un sujet capable d'inspirer les plus volumineux ouvrages. Au reste, les âmes chrétiennes trouvent dans les traités sur le Rosaire de quoi alimenter leur piété. Bornons-nous à citer en quelques pages l'autorité et la pratique des Saints.

Le grand archevêque de Milan, saint Charles Borromée, a fait du Rosaire le plus bel éloge, en l'appelant une « dévotion divine, la plus divine après le saint sacrifice de la Messe ».

Il s'était trouvé à Rome quand y parvint la nouvelle de la victoire de Lépante, et fut témoin de l'allégresse des fidèles rapportant au Rosaire le succès de cette grande journée. Quelques années après, il publia, dans son diocèse, sur le Rosaire, une Lettre pastorale, que nous donnons à l'Appendice, parce que le P. Jacques Lafon l'avait insérée dans son Epitre apologétique. Le saint Cardinal y disait notamment à

(1) Cf. Décret de la S. Cong. des Rites, 3 octobre 1716.

ses diocésains : « Vous réciterez le Rosaire tous les jours, ou du moins le plus souvent que vous pourrez. » Lui-même le récitait chaque jour à genoux. Il exigeait de ses serviteurs que le premier dimanche du mois, ils fissent la sainte Communion et assistassent à la procession du Rosaire. Il exhorta ses prêtres à faire ériger la Confrérie dans toutes les églises paroissiales, et obtint du Souverain Pontife Grégoire XIII le privilège d'établir la Confrérie dans sa cathédrale de Milan, par dérogation à la loi qui interdisait l'érection d'une seconde Confrérie dans les villes où se trouvait un couvent de Frères Prêcheurs. Il écrivait à ce sujet : « L'église métropolitaine étant, pour un diocèse, comme l'Eglise mère et maîtresse, il convient que la pratique du Rosaire y soit instituée, en l'honneur de Marie, Mère de Dieu. »

Non moins explicite à l'égard du Rosaire est l'autorité de saint François de Sales, ce Docteur de l'Eglise, ce maître consommé dans la vraie dévotion. « Le chapelet est une très utile manière de prier, écrit-il dans son *Introduction à la vie dévote*, pourvu que vous le sachiez dire comme il convient, et pour ce faire, ayez quelqu'un des petits livres qui enseignent la façon de le réciter. » Lui-même, à la fin de son *Introduction*, indique une manière de le dire avec fruit.

« A la messe ou pendant la journée, écrivait-il à une personne séculière, je désire que vous récitiez chaque jour le Rosaire aussi dévotement que vous le pourrez. » Il écrivait encore : « Portez le chapelet à votre ceinture, ou en un autre endroit visible, comme une sainte protestation que vous désirez être serviteur de Dieu notre Sauveur et de sa très sainte Mère. »

« Dès ses premières années, écrit M. Hamon, son historien moderne, cette dévotion avait fait les délices de son cœur; il était entré dès lors dans les confréries ou congrégations érigées en l'honneur de la Sainte Vierge et avait fait vœu de réciter le chapelet tous les jours de sa vie : pratique qu'il observa avec tant de piété qu'il y employait une heure entière, accompagnant cette récitation de la méditation des Mystères du Rosaire, et avec tant d'exactitude que, lorsque ses affaires lui en ôtaient le loisir pendant le jour, il portait son chapelet au bras pour se souvenir de le réciter avant de se coucher : le soir, quelque avancée que fût la nuit, quelque fatigué qu'il fût lui-même, il ne retranchait rien de la prière vouée à Marie; et lorsqu'il était malade à ne pouvoir parler, il se la faisait réciter par un des siens et en suivait mentalement la récitation. Enfin, il portait toujours son chapelet suspendu à sa ceinture, pour ne jamais perdre de vue qu'il

était tout entier à Marie. Chaque mois, il assistait régulièrement à la procession de la Confrérie du Rosaire, dont il était membre, tenant le chapelet à la main, avec un extérieur profondément recueilli (1). »

Saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, avait une très grande dévotion pour le Rosaire ; il recommanda instamment cette pratique à ses fils, et voulut même l'insérer parmi les prescriptions de sa Règle. « Notre Père saint Ignace, lisons-nous au tome XXIV des Bollandistes, dans les débuts de sa fondation, laissa chacun libre d'employer l'heure d'oraison du matin à la méditation mentale ou à la prière vocale ; cependant il enjoignit à nos Scolastiques, et à nos Frères coadjuteurs qui ne savent pas lire, de consacrer cette heure à la récitation du Rosaire, et, afin qu'ils pussent accomplir cet exercice avec plus de dévotion et de fruit, il recommanda qu'on les instruisît avec soin de la manière de méditer les Mystères (2).

Lui aussi, lit-on dans sa Vie, récitait le Rosaire tous les jours ; en outre, il avait l'habitude de garder son chapelet dans son lit, afin de s'endormir en pensant à Marie et d'avoir son souvenir présent lorsqu'il se réveillerait.

Les plus illustres enfants de saint Ignace imitèrent la piété de leur Père pour le Rosaire.

Nommons en premier lieu saint François Xavier. « Rien au monde n'eût pu l'empêcher de payer à Marie ce tribut d'hommages, et quand les travaux de la journée y mettaient obstacle, il y suppléait la nuit. Désireux d'inspirer à tous cette dévotion, non seulement il la prêchait, mais il portait au cou ostensiblement le chapelet, et s'en servait pour opérer des miracles et même ressusciter des morts. Jamais les malades auxquels il avait envoyé le chapelet ne moururent sans sacrements. Un jour cependant ce malheur arriva, lorsque le messager était encore en route. Celui-ci, sans se déconcerter, mit au cou du défunt le rosaire que lui avait confié le Saint, et le mort revint à la vie pour attendre les derniers sacrements que l'apôtre des Indes venait lui conférer (3). »

Saint Louis de Gonzague disait assidûment le Rosaire, et ce fut à la suite d'une lecture dans un petit livre de méditations sur les Mystères qu'il se décida, jeune encore, à faire vœu de virginité perpétuelle.

(1) *Vie de saint François de Sales*, t. II, liv. VII.
(2) Constit. P. IV, C. IV, 3 et 4.
(3) P. Bronchain : *Merveilles du Très Saint Rosaire.*

Saint Stanislas Kostka mourut, le chapelet à la main, en déclarant qu'il y trouvait grande consolation.

Saint Jean Berchmans récitait chaque jour le Rosaire en entier, agenouillé ou marchant, parfois debout et immobile dans l'attitude de l'extase. La nuit, il portait son chapelet autour du cou, et le jour, enroulé autour de son bras. Il mourut ayant en mains le crucifix, le rosaire et le livre des Constitutions. « Voilà, dit-il, les trois choses qui me sont le plus chères; avec elles je meurs content. »

Le B. Pierre Canisius, de la Compagnie de Jésus, récitait tous les jours le Rosaire, et dans sa vieillesse l'avait presque toujours à la main. Souvent, quand il s'en allait, appuyé sur son bâton, par les rues de Fribourg, il était entouré des mères chrétiennes qui le priaient de bénir leurs enfants. Le saint vieillard le faisait volontiers, mais en recommandant à tous d'être dévots à la Sainte Vierge et de réciter chaque jour une partie du Rosaire.

Saint Pierre Claver, l'apôtre des Noirs, avait calculé qu'il distribuait par année de huit à neuf mille chapelets. Il en donnait journellement dans les hospices, les prisons, les ateliers et à tous ceux qui venaient à lui.

Saint Camille de Lellis, fondateur des Clercs réguliers, n'admettait pas qu'un prêtre manquât à la récitation journalière du chapelet. Un jour qu'il revenait de la sainte Maison de Lorette, il distribua autour de lui de nombreux chapelets. Un prêtre s'avança pour recevoir le sien. « Vous n'avez pas de chapelet? dit le Bienheureux. — Non, mon Père. — Comment? un prêtre sans chapelet! un prêtre sans chapelet!.. »

Saint Philippe de Néri, l'apôtre de Rome au XVI^e^ siècle, avait toujours à la main ou des livres de piété ou le rosaire. La nuit, il conservait dans son lit une petite croix et son chapelet, afin de prier dans les moments d'insomnie.

Saint Alphonse de Liguori, fondateur des Rédemptoristes et Docteur de l'Eglise, fut dès l'enfance fort adonné au Rosaire. Tout le cours de sa vie, outre un chapelet de bois suspendu à son cou, il portait le rosaire à la ceinture, ainsi qu'il le prescrivit aux membres de sa Congrégation : il continua cette pratique pendant son épiscopat. Il avait fait vœu de réciter chaque jour le chapelet et il n'y manqua jamais Etant évêque, il le disait avec ceux de sa maison, obligeant même ses hôtes à y prendre part, de quelque rang ou condition qu'ils fussent. Il établit que, dans les missions, l'on ferait toujours réciter

le Rosaire, et qu'on en expliquerait les Mystères au peuple. Lui-même, en divers endroits de ses ouvrages, a parlé admirablement du Rosaire et de l'*Ave Maria*. Lorsque, dans sa vieillesse, les infirmités l'eurent rendu incapable de célébrer la Messe et de réciter son bréviaire, on lui commua toutes ses obligations en celle du Rosaire, en sorte que, du matin au soir, il ne faisait plus que répéter avec ferveur l'Oraison dominicale et la Salutation angélique. Un jour il dit au Frère qui le servait et qui lui assurait qu'il avait rempli son obligation : « Laissez-moi réciter encore mon Rosaire, de cette pratique dépend mon salut. »

Le B. Clément-Marie Haufbauer, Rédemptoriste, se montra également très attaché à la dévotion du Rosaire. « Etant encore enfant, on le trouvait souvent dans les lieux écartés, roulant entre ses doigts les grains du chapelet et priant la Sainte Vierge, comme il voyait sa mère prier. Il engageait ses frères et ses sœurs à en faire autant. Il se plaisait à répéter que, par cette dévotion, il avait toujours obtenu de Dieu ce qu'il avait sollicité. « Ma bibliothèque, à moi, disait-il, c'est mon rosaire : Mon bréviaire et mon chapelet me tiennent lieu de tout. » Que d'âmes ne ramena-t-il pas à Dieu par ce moyen ! Apprenait-il qu'un malade refusait les Sacrements, il se rendait près de lui, armé de son chapelet. « Lorsqu'on m'appelle auprès d'un pécheur obstiné, disait-il, et que je puis réciter un chapelet en route, je suis rassuré d'avance sur l'issue de ma démarche. Je ne me rappelle pas qu'en pareil cas, un seul malade soit mort sans se convertir. Plus la distance est grande, plus je suis sûr de réussir, parce qu'alors j'ai plus de temps pour dire le Rosaire. » Quand le Bienheureux rentrait d'une course de ce genre, il disait : « Dieu m'a donné de nouveau une âme au prix d'un chapelet ! » Il ne cessait de recommander cette dévotion à ses disciples ; il aimait à leur procurer à chacun un chapelet de petite dimension, afin qu'ils pussent facilement prier en route et s'entretenir avec la divine Mère, sans être remarqués de personne (1). »

Que dire du pèlerin mendiant, saint Benoît-Joseph Labre ? « Pour s'annoncer ostensiblement à la face du monde comme serviteur de Marie, il adopta la coutume de porter le chapelet suspendu à son cou, et ne le quitta plus jusqu'à sa mort. Sur les routes, dans les rues, à l'église, en pèlerinage, de nuit comme de jour, on

(1) P. Bronchain : *Les Merveilles du Rosaire.*

pouvait le reconnaître à cet emblème ; c'était sa décoration de choix, celle dont il faisait montre avec plaisir et à laquelle il attachait plus de prix que jamais grand de la terre n'en attacha aux insignes de ses ordres. Il ne manquait pas un seul jour d'offrir à Marie la couronne de la Salutation angélique, et cette récitation, pour laquelle il avait un autre chapelet manuel, était accompagnée de la méditation profonde des Mystères qui se rattachent au Rosaire. Partout où l'occasion s'en présentait, et quotidiennement dans l'hospice, il prenait encore part à la récitation qui s'en faisait en commun, heureux d'unir ses hommages à ceux des autres enfants de Marie (1).

Le Bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel de la Société de Marie, premier martyr de l'Océanie, avait trop à cœur la dévotion du Rosaire pour la négliger dans sa nouvelle patrie. Il tenait presque constamment son chapelet à la main, lit-on dans sa Vie, et il s'en allait à travers les vallées et les collines de Futuna, récitant à chaque pas la Salutation angélique. « Les vieux Futuniens qui ont vu le P. Chanel, le représentent toujours le chapelet à la main, parcourant les villages, et semant, pour ainsi dire, le sol de ses *Ave Maria.* » (2)

Un autre Saint du XIX^e^ siècle, le V. Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, que l'Eglise placera un jour sur les autels, cultiva dès sa plus tendre enfance la dévotion au Rosaire, et, en certaines circonstances difficiles de sa vie, lui fut redevable d'un secours extraordinaire. Il y trouva notamment un moyen puissant de sanctification pour sa paroisse.

« Déjà nous l'avons vu, écrit l'abbé Monnin, son historiographe, au milieu de son troupeau d'élite, faire précéder la prière du soir de la récitation du chapelet ; mais il ne voyait pas jusque-là figurer à ses réunions beaucoup de jeunes personnes dont la légèreté l'avait souvent fait gémir : c'étaient elles surtout qu'il avait en vue de poursuivre et de vaincre avec l'arme de saint Dominique. Le Ciel lui fournit un jour l'occasion d'engager contre elles une action décisive. C'était un dimanche soir, à l'issue des Vêpres. Plusieurs, et non pas des plus ferventes, étaient restées à l'église pour se confesser. M. le Curé était au chœur comme à l'ordinaire, et, en les observant du coin de l'œil : « Cette fois, se disait-il, je les tiens ! voilà ma Confrérie du Rosaire

(1) Desnoyers, *Vie de saint Benoît-Joseph Labre.*

(2) Lettre de Mgr Lamaze, Vicaire apostolique de l'Océanie centrale, à la *Couronne de Marie.*

toute trouvée ! » Quand elles se furent rassemblées autour de son confessionnal, il s'approcha d'elles. « Mes enfants, leur dit-il, si vous voulez bien, nous réciterons ensemble le chapelet, pour demander à la Reine des vierges qu'elle vous obtienne la grâce de bien faire ce que vous allez faire. » Puis il commence les prières et la petite troupe de répondre. Il n'en fallut pas davantage. « C'est de ce jour-là, écrit dans ses notes Catherine Lassagne, paroissienne d'Ars, c'est de ce jour-là que date la conversion de plusieurs. L'une d'elles, et c'était la première aux plaisirs, m'a avoué souvent qu'elle fut si émue et si déconcertée, lorsque M. le Curé leur proposa de réciter le chapelet, qu'elle se trouva heureuse d'avoir su y répondre. Je crois bien, ajoutait Catherine, que ce fut alors qu'il obtint mon changement. » La vérité est que cette humble fille devint, par la suite, un modèle de régularité pour ses compagnes. Ce fut la première conquête du curé d'Ars. Bientôt la paroisse changea de face ; la vertu prit la place des vices, et la dévotion commença à s'établir. »

A la suite des grands serviteurs de Marie, nous aimerions à citer toutes les Saintes et Bienheureuses qui se sont spécialement distinguées par leur dévotion au Rosaire. C'est une sainte Colette, éprouvant un bonheur indicible à réciter jour et nuit cette prière, et déclarant ne pas trouver de meilleur remède à ses souffrances corporelles que dans le contact des grains sacrés de son chapelet (1).

C'est une sainte Catherine de Bologne, méritant, une nuit de Noël, grâce à la récitation du Rosaire, de recevoir des mains de la Sainte Vierge le divin Enfant Jésus.

C'est une sainte Thérèse, racontant elle-même que, dès son bas âge, s'étant affectionnée au Rosaire, elle le récitait dans son petit ermitage du jardin paternel, et qu'elle y trouva, le reste de sa vie, consolations et encouragements parmi les plus rudes épreuves.

C'est l'humble bergère de Pibrac, Germaine Cousin, qui n'eut jamais d'autre livre que le Rosaire, et apprit à y lire les plus hauts mystères de la foi.

C'est Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, s'astreignant par vœu, toute jeune encore, à réciter son chapelet chaque jour, et, plus tard, avec le concours du saint évêque de Genève, fondant un Ordre célèbre sous le vocable du second Mystère du Rosaire.

C'est la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, faisant une pros-

(1) Bollandistes, au 6 mars.

tration et baisant la terre chaque fois qu'en récitant le Rosaire elle rencontre le mot MARIE.

A cette liste déjà longue, et pourtant bien incomplète, que d'autres noms on pourrait ajouter ! Et encore n'avons-nous fait entrer dans cette énumération aucun de ceux pour qui la pratique, la propagation, l'enseignement du Rosaire, sont une dette héréditaire, un bien de famille. C'est par centaines que l'on compte les auteurs dominicains qui ont écrit sur le Rosaire et l'*Ave Maria*. Quant aux membres de l'Ordre qui se sont illustrés plus que les autres dans leur dévotion au Rosaire, nous sommes à même de remarquer leurs noms, à mesure que se déroulent les volumes de cette *Année Dominicaine*. Concluons par cette parole de Léon XIII, à laquelle l'autorité et la pratique des Saints donnent une solennelle confirmation : « Le Rosaire est la marque caractéristique de la piété chrétienne. »

IV. — LE ROSAIRE PERPÉTUEL OU L'HEURE DE GARDE.

Si l'amour de Marie inspira au fondateur des Frères Prêcheurs, saint Dominique, l'institution du Rosaire, et à l'un de ses fils, le B. Alain de la Roche, la restauration de cette dévotion, le même amour suggéra à un autre fils du saint Patriarche l'idée d'établir l'hommage continu, ininterrompu, de l'*Ave Maria* pour honorer la Reine des anges et des hommes : nous avons nommé le *Rosaire perpétuel.*

On lit, en effet, dans les Actes d'un Chapitre général tenu à Rome l'an 1650 : « Le V. P. Maître, Frère Timothée Ricci, très célèbre prédicateur, homme puissant en œuvres et en paroles, avait été destiné d'en haut pour restaurer en Italie et autres lieux la dévotion du Très Saint Rosaire. Il s'est montré parmi nous comme un nouvel Alain de la Roche. Le premier, il introduisit l'usage, aujourd'hui universellement adopté dans nos églises, de la récitation publique du Rosaire à deux chœurs par les fidèles des deux sexes. Le premier, il établit la dévotion du *Rosaire perpétuel.* »

Ce fut vers 1629, au moment où la peste sévissait violemment dans les villes d'Italie, que le P. Timothée Ricci, résidant alors à Bologne, établit la pieuse association du Rosaire perpétuel. D'une part, le nombre des morts allait croissant ; de l'autre, une foule de mondains cherchaient dans l'ivresse des sens un remède à l'excès des maux publics. Avec le concours des âmes restées fidèles, le P. Ricci

entreprit d'opposer à ce scandale le contrepoids de la prière du Rosaire, récitée d'une manière permanente au nom de toute la cité. Comme les réunions étaient alors défendues, pour ne pas multiplier les foyers de contagion, les serviteurs de Marie se partagèrent isolément toutes les heures du jour et de la nuit. Ils formèrent bientôt comme une immense armée où chaque soldat, sentinelle vigilante, combattait séparément contre les démons pour le salut de tous. L'heure de garde se divisait en trois parties : la première était consacrée à prier pour les agonisants, la seconde pour la conversion des pécheurs, la troisième pour les âmes du Purgatoire. Le mode de recrutement des associés était des plus simples. Dans chacun de nos couvents, le portier tenait à la disposition du public le *Bossolo dell' ora perpétua del Rosario*. Ce *Bossolo* ou coffret de buis renfermait 8.760 billets correspondant à toutes les heures de l'année. Quelqu'un se présentait-il pour faire partie de la sainte milice, il tirait au sort un des billets, et acceptait de la main de Dieu l'heure qui lui était échue. En peu de temps le *Bossolo* fut renouvelé seize fois à Bologne : ce qui portait à près de 140.000 les soldats de cette grande armée de la prière permanente.

Une dévotion si pieuse, empreinte de la plus excellente charité, eut, dès ses débuts, un merveilleux succès. Le Pape Urbain VIII voulut lui-même donner l'exemple. Il se fit apporter au Vatican le *Bossolo* que nos Pères de la Minerve avaient placé à la porte de leur couvent, à l'imitation des Religieux de Bologne. Le Pontife tira la vingt-troisième heure du 22 mai — de dix à onze heures du soir — et resta fidèle jusqu'à sa mort à remplir cette obligation volontaire. Et parce qu'à Rome, plus encore que partout ailleurs, ajoute l'historien qui nous fournit ces détails, on imite ce qu'on voit faire en haut lieu :

Regis ad exemplum totus componitur orbis,

on vit bientôt les cardinaux, les prélats de la cour pontificale et les principaux membres de la noblesse romaine, non moins que les gens du peuple, adhérer à la pieuse association. Pendant la première année qui suivit l'établissement du Rosaire perpétuel à Rome, on distribua dans cette ville 15.000 billets. En moins de deux ans, le Rosaire perpétuel fut fondé dans presque toutes les villes d'Italie. A Modène, l'on distribua 5.000 billets, à Reggio et à Plaisance 3.000, à Florence 30.000, à Gênes 40.000, à Naples 12.000, à Milan, où la peste sévissait avec plus de violence, on en distribua jusqu'à 96.000.

D'Italie le Rosaire perpétuel se répandit avec une prodigieuse rapidité en Autriche, en Suisse, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en France, en Espagne, on peut dire dans le monde entier, partout accueilli avec enthousiasme. Dans un livre imprimé à Louvain, l'an 1646, le Père Thomas Léonard, Dominicain, constatait l'empressement des fidèles à choisir même de préférence les heures les plus incommodes de la nuit. En un grand nombre de maisons, les membres de la famille se succédaient dans leurs pieuses veilles, et beaucoup, trouvant insuffisante pour leur dévotion une seule heure de garde par an, en adoptaient une par mois, et même par semaine. « On ne saurait dire, ajoute l'auteur, les fruits de salut que retirait de cette pratique le peuple même le moins policé. Çà et là sur les murailles des villes, les soldats passaient leurs heures de vigie à réciter le Rosaire ; les matelots sur les ponts des navires, au lieu de s'entretenir de sornettes, prenaient leurs chapelets au temps marqué. Les pauvres entremêlaient cette dévotion à leurs travaux. Le nombre des pénitents augmentait en proportion : ceux qui autrefois satisfaisaient à grand'peine au précepte ecclésiastique de la confession et de la communion annuelles, quand revenait leur heure de garde, s'approchaient du saint tribunal, même les jours de semaine, pour prendre place ensuite au divin banquet. »

Encouragée par les prescriptions des Chapitres généraux de l'Ordre de Saint Dominique, et par les faveurs spirituelles dont l'enrichirent les Souverains Pontifes, l'Association du Rosaire perpétuel resta florissante dans les pays chrétiens jusqu'à l'époque du cataclysme social qui bouleversa la vieille Europe. Il a été donné au XIX^e^ siècle, qu'on peut à divers titres appeler le siècle de Marie, de la voir reparaître rajeunie, posée sur de nouvelles bases, avec une organisation pratique inconnue autrefois.

Parmi les fondateurs du couvent de Lyon, aux Brotteaux, se trouvait un jeune Religieux qui arriva pour y chanter sa première messe, en la nuit de Noël 1856 : il s'appelait le Père Marie-Augustin Chardon. Animé d'une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge, et non content de voir son Rosaire récité en public régulièrement tous les jours dans l'humble chapelle du couvent, il eut la pensée de ressusciter l'ancienne pratique du Rosaire perpétuel. Cette pensée, longuement méditée dans le silence de la prière et sanctionnée par l'approbation des supérieurs, reçut son exécution dans le courant de 1858. En quelques semaines, toutes les heures du jour et de la nuit furent prises

pour le mois entier, et l'inauguration solennelle de l'*Heure de garde* de Marie, se fit le soir du dimanche 2 juillet, avec grande solennité, au milieu d'une assistance nombreuse et enthousiaste.

L'Association franchit bientôt les limites de la cité lyonnaise, et son accroissement fut prodigieux de rapidité et d'étendue. Elle n'avait pas encore deux ans d'existence qu'elle comptait déjà plus de quinze mille membres : en novembre 1861, le nombre des Chevaliers de la Garde d'honneur était de soixante mille.

Le Père Marie-Augustin Chardon, manifestement suscité d'en haut pour restaurer le Rosaire perpétuel, avait accompli sa tâche. La récompense était prête. Saisi d'une grave maladie, après plusieurs semaines de souffrances, le zélé serviteur de Marie expira saintement le dimanche 24 août 1862, étant âgé de 32 ans.

Le Rosaire perpétuel établi par le Père Chardon et les premiers Dominicains de Lyon exigeait l'heure de garde *mensuelle* et non pas simplement annuelle, conformément à l'institution primitive. Sans réprouver la forme antique, qui s'offre encore aux fidèles empêchés d'adopter le Rosaire perpétuel mensuel, Pie IX, dans un Bref du 12 avril 1867, a reconnu l'organisation moderne et l'a sanctionnée de son autorité suprême. Les termes dont se sert le Souverain Pontife la définissent de la manière la plus précise.

« Dans les lieux où elle est légitimement érigée, cette Association est soumise à un Directeur et à un Conseil pris dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, et reçoit dans son sein les fidèles des deux sexes. Ces Associés sont répartis en *sections* de jours et *divisions* de mois : à chacune de ces deux catégories correspond un chef qui lui emprunte son nom. Le *chef de division* choisit trente-et-un associés, en rapport avec les trente-et-un jours du mois, et assigne à chacun d'eux son jour. Chacun de ces trente-et-un membres s'appelle *chef de section*, et c'est à lui de trouver vingt-quatre autres associés et de donner à chacun d'eux une heure déterminée du jour ou de la nuit. Grâce à cette louable distribution des jours, des mois et des personnes, les fidèles des deux sexes inscrits dans cette Association récitent le Rosaire à toutes les heures du jour et de la nuit, et rendent ainsi à la divine Mère un culte non interrompu. Nous avons éprouvé une très grande consolation en apprenant que cette Association comptait déjà ses membres par centaines de mille. »

Le Vicaire de Jésus-Christ accorde ensuite de précieuses indulgences soit à chacun des associés du Rosaire perpétuel, soit spécialement aux Chefs de Division ou de Section pour l'exercice de leur emploi.

Presque en même temps que ressuscitait à Lyon le Rosaire perpétuel, on créait, sous le nom de *Couronne de Marie*, une revue mensuelle destinée à raviver l'ardeur des Chevaliers de la Sainte Vierge, et dont le Père Marie-Augustin fut le principal rédacteur jusqu'à sa mort. Honorée plus tard d'un Bref de S. S. Léon XIII et de l'approbation de nombreux évêques, cette publication périodique consacre ses pages à célébrer les gloires et les bienfaits de Notre-Dame du Saint Rosaire.

Une autre revue mensuelle, *Les Petites Fleurs du Rosaire*, fournit, avec un Bulletin édifiant et instructif en ce qui concerne les questions relatives au Rosaire, trente billets-images servant à faciliter aux membres de la Confrérie l'accomplissement de leur obligation.

Par le zèle et sous la direction des Religieux de toutes les Provinces dominicaines, le Rosaire perpétuel s'est répandu sur la surface du monde entier, et d'après de récentes statistiques, compte des adeptes dans les deux mondes, jusqu'aux empires reculés de la Chine et du Japon.

En terminant cet aperçu rapide sur le Rosaire perpétuel, disons quel est son plus illustre associé au moment où nous écrivons (1).

Il y a peu d'années, Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, très dévoué au Rosaire, eut l'ambition d'enrôler le Souverain Pontife dans les cadres du Rosaire perpétuel de son diocèse. La présidente du Rosaire de Montluçon s'étant rendue à Rome, pour assister à la clôture des fêtes du Jubilé sacerdotal de Léon XIII, le pieux évêque lui confia une lettre, qui contenait l'expression de son désir et qui devait être remise à Mgr Macchi, alors majordome, et depuis cardinal.

« Enrôler le Pape me paraît bien difficile », dit le prélat à la lecture de cette lettre ; néanmoins il promit d'en parler au Souverain Pontife, et deux jours après, non seulement il transmettait à la Présidente une réponse encourageante, mais il l'invitait, de la part du Saint-Père lui-même, à venir assister à la messe du Pape le lendemain, dimanche 13 janvier 1889. Après la sainte Messe, Léon XIII permit aux personnes présentes de s'approcher successivement. Quand le prélat, Maître de chambre, eut nommé la présidente du Rosaire de Montluçon, le Pape commença par faire l'éloge de l'évêque de Moulins. La présidente dit alors : « Sa Grandeur désire beaucoup que Votre Sainteté fasse partie du Rosaire perpétuel de son diocèse. » Léon XIII

(1) Avril 1901.

répondit : « Mais j'ai bien dit oui à Mgr Macchi. — Très Saint Père, je le sais, mais Votre Sainteté n'a pas choisi son heure de garde ! »

Le Souverain Pontife réfléchit un instant et ajouta : « Eh bien ! je choisis de dix à onze heures du soir, le premier de chaque mois ; c'est à ce moment que je dis chaque soir le Rosaire dans ma chapelle. »

L'heureuse suppliante exprima, comme elle put, sa reconnaissance au Vicaire de Jésus-Christ et se retira comblée de ses bénédictions.

Voici, du reste, la traduction d'une attestation dont l'original se conserve aux archives de l'évêché de Moulins.

« Rome, du Vatican, 13 janvier 1889.

« Sa Sainteté Léon XIII, accueillant avec une paternelle bonté le désir de Mgr l'Evêque de Moulins, a daigné consentir à ce que son nom fût inscrit parmi ceux des associés du Rosaire perpétuel, dans le diocèse de Moulins, et il a choisi pour son Heure de garde de dix à onze heures du soir, chaque premier jour du mois.

« Sa Sainteté accorde affectueusement dans le Seigneur au digne Evêque de Moulins et à tous les associés du Rosaire perpétuel la bénédiction apostolique. »

Signé : Louis Macchi, majordome de Sa Sainteté.

V. — Le Rosaire Vivant.

Tout le monde sait que le Rosaire institué par saint Dominique comprend essentiellement des prières vocales et la méditation des principaux mystères de Jésus et de Marie. Les deux choses vont ensemble. Sans la considération mentale des mystères, la récitation des prières vocales pourrait être excellente, mais elle ne serait pas le Rosaire.

Les prières vocales se composent de l'*Ave Maria* répété quinze dizaines de fois, et du *Pater Noster* récité avant chacune des dizaines. Le *Gloria Patri* qu'il est d'usage d'ajouter après dix *Ave Maria*, et la petite introduction commençant par le *Credo* sont, à vrai dire, en dehors du Rosaire.

Les quinze dizaines divisées par tiers forment trois sections, appelées vulgairement chapelets.

Le premier chapelet a pour but d'honorer les *Mystères joyeux*, savoir : l'Annonciation, la Visitation, la Nativité de Notre-Seigneur, sa Présentation au temple et son Recouvrement.

Au second chapelet correspondent les *Mystères douloureux* : Agonie, Flagellation, Couronnement d'épines, Portement de croix, Crucifiement.

Le troisième enfin est consacré aux *Mystères glorieux* : Résurrection, Ascension, Pentecôte, Assomption, Couronnement de la Sainte Vierge au ciel.

La Confrérie réunit les fidèles désireux de s'associer spirituellement pour honorer Marie par la récitation du Rosaire. Elle leur assure de précieux avantages, entre autres les indulgences considérables accordées par la libéralité des Pontifes romains.

Pour profiter de ces faveurs, les membres de la Confrérie n'ont d'autre obligation que de réciter un Rosaire entier dans le cours de la semaine.

Par décisions maintes fois réitérées du Saint-Siège, le Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs se trouve institué Modérateur suprême du Rosaire : toute Confrérie, pour être valide, doit être érigée en vertu d'une délégation spéciale venue de lui.

Telle est la prière du Rosaire ; telle la Confrérie reconnue par l'Eglise.

Quant au Rosaire-Vivant qui va nous occuper dans ce paragraphe, il ne se distingue point, au fond, du Rosaire de saint Dominique ; il en est seulement une forme particulière, un mode plus facile d'en procurer chaque jour la récitation intégrale.

La création du Rosaire-Vivant date de l'année 1826, et appartient à une pieuse Lyonnaise, non moins célèbre par l'institution de l'Œuvre éminemment catholique de la Propagation de la foi.

Née le 22 juillet 1799, d'une famille honorable et chrétienne, M^lle^ Pauline-Marie Jaricot était tourmentée des maux qui désolaient sa patrie et de l'outrage qui en revenait à Dieu. Non contente de s'offrir au Seigneur pour désarmer sa juste colère, elle désirait faire passer le même sentiment dans des âmes fidèles et généreuses. Ecoutons-la nous dire comment la Bonté divine lui procura le moyen de parvenir à son but.

« J'avais entendu parler des admirables effets du Saint Rosaire et j'espérais que, s'il m'était possible d'en raviver la dévotion, cette céleste prière calmerait le courroux divin et produirait dans les âmes des fruits de salut. Mais l'occasion me manquait. La Providence daigna me la fournir, en inspirant à l'un des plus fidèles serviteurs de Marie — l'abbé Wurtz, saint prêtre d'origine lorraine, venu à Lyon aux plus

mauvais jours de la Révolution et attaché ensuite au clergé de cette ville jusqu'à sa mort — en lui inspirant, dis-je, de former une petite société ayant pour but de répandre des objets de dévotion.

« Ce fut alors que Notre-Seigneur m'envoya l'idée de profiter de cette circonstance pour organiser le Rosaire-Vivant.

« Jusque-là je m'étais demandé comment il serait possible de présenter à la légèreté française, à son peu d'attrait pour la méditation et la prière, une pratique regardée depuis longtemps comme suranné et qu'on abandonnait aux ignorants, dont si peu de personnes prétendent faire partie...

« Tel était mon embarras quand j'envisageai le moyen à prendre pour rajeunir la dévotion du Rosaire, tel qu'il avait été enseigné à saint Dominique.

« La nécessité de diviser et de subdiviser le nombre des personnes réunies en association pour répandre les objets de piété me donna la pensée de faire proposer par elles la pratique journalière du Rosaire, lequel, réparti entre quinze associés, devait ne laisser à chacun qu'une seule dizaine à réciter par jour.

« Bientôt, sous la dénomination de Rosaire-Vivant, l'antique prière de S. Dominique parut une nouvelle et gracieuse dévotion, si bien que ce salutaire remède, ainsi présenté, fut reçu avec joie et empressement.

« Dès lors, commença pour la France et pour le monde entier une nouvelle série de grâces, malgré tous les efforts que fit le démon pour étouffer, dès le premier jour, le Rosaire-Vivant. Il se servit surtout de personnes estimables et mêmes pieuses, pour contrarier et paralyser mes faibles efforts.

« Mais votre miséricorde, ô mon Dieu, avait pourvu à ma misère en faisant tomber sur mon dessein le regard maternel et vivifiant de la sainte Eglise romaine...

« Il me paraît hors de propos d'entrer dans le détail des épreuves qu'il plut à Notre-Seigneur de permettre. Je dirai seulement que les choses en vinrent à tel point qu'il fallait que Dieu se déclarât ostensiblement en faveur de l'Œuvre de Marie, ou que je donnasse une preuve de soumission à la volonté divine, en abandonnant cette Œuvre dans laquelle je voyais un moyen de salut pour ma patrie et pour tous les fidèles du monde catholique.

« Alors, j'ai expérimenté de nouveau les douceurs de la céleste miséricorde! La supplication du faible, qui vous a dit dans son im-

puissance : « Vous êtes mon Dieu », a retenti jusqu'aux pieds du Pontife saint, par l'organe de celui que vous aviez choisi de toute éternité pour être le père et le protecteur de l'immense famille dont se composerait le Rosaire-Vivant (1).

« Dès lors, l'effusion des grâces divines s'est faite avec une admirable abondance sur l'œuvre de Marie, œuvre qui allait, comme celle de la Propagation de la foi, devenir « d'un grain de sénevé un grand « arbre! »

« Quant à moi, je peux dire de la dévotion du Rosaire ce que les Livres saints disent de la Sagesse : *Tous les biens me sont venus avec elle!* La méditation des Mystères du Saint Rosaire a dégoûté mon esprit de tous les vains raisonnements de la sagesse humaine; elle m'a convaincue de cette vérité que le salut de la France, comme celui de l'univers, est *uniquement* dans la connaissance, dans le souvenir des mystères de la vie et de la mort d'un Dieu fait homme, et victime par amour pour l'homme... (2) »

La fondatrice du Rosaire-Vivant, la sainte femme « dont la mémoire restera en bénédiction dans l'Eglise », a dit Léon XIII (3), termina par une mort très pieuse, le 9 janvier 1862, une vie pleine de bonnes œuvres et saturée d'épreuves. Une de ses dernières paroles fut un encouragement à ses compagnes, promotrices du Rosaire-Vivant : « Non, non, tout n'est pas perdu, puisque le Cœur de Jésus-Christ et celui de sa Mère immaculée vous restent. Vous retrouverez la force, si vous pénétrez dans les inépuisables trésors de leur miséricordieuse et toute-puissante bonté, par le souvenir habituel des mystères du Rosaire, où j'ai puisé toutes les grâces, toutes les lumières qui ont rendu ma vie féconde ».

Par ce qui précède, on peut juger des intentions qui motivèrent l'institution et l'organisation du Rosaire-Vivant. A une époque où régnait une profonde hostilité contre les pratiques pieuses, au sein d'une cité industrielle où toutes les heures du jour sont occupées par un labeur incessant, demander à toute personne de bonne volonté la récitation quotidienne d'une simple dizaine du chapelet, en l'honneur d'un même Mystère médité tout un mois, procurer, en outre, par voie d'association la récitation intégrale du Rosaire chaque jour, était un

(1) Le cardinal Aloys Lambruschini, alors Nonce apostolique en France.
(2) *Vie de Pauline-Marie Jaricot*, par Mlle Marie Maurin.
(3) *Libentissime excepimus*, Bref du 13 juin 1881.

moyen efficace de raviver la piété chrétienne et de préparer le retour aux pratiques complètes de la Confrérie elle-même. La fondatrice ne l'entendait pas autrement : ainsi qu'il résulte de documents authentiques conservés aux archives du couvent de Lyon, elle et ses premières compagnes considéraient le Rosaire-Vivant comme un acheminement au grand Rosaire, dans sa forme primitive, et demeurèrent fidèles jusqu'à la mort à le réciter en entier chaque jour.

Groupés par sections de quinze personnes, dont l'une, sous le nom de *zélateur* ou *zélatrice*, est chargée de pourvoir à la formation et au maintien des cadres, les associés du Rosaire-Vivant tirent au sort, chaque mois, le Mystère du Rosaire sur lequel chacun d'eux aura à méditer, et s'oblige à dire chaque jour un *Pater*, dix *Ave Maria* et un *Gloria Patri*, avec une courte prière pour le Souverain Pontife. Plus tard, au lieu du tirage au sort chaque mois, on fut autorisé à suivre la série naturelle des Mystères, afin d'honorer tour à tour l'Incarnation, la Passion et les triomphes de Notre-Seigneur sur la mort.

Afin de représenter plus au vif l'image du Rosaire aux cent cinquante *Ave Maria*, on établit pour cent cinquante associés un *Conseiller* ou une *Conseillère*, désignés par le *Directeur diocésain*, lequel recevait lui-même sa mission de l'un des *Directeurs généraux* nommés par le Saint-Siège.

En vertu de Lettres apostoliques du 27 janvier et du 2 février 1832, S. S. Grégoire XVI approuva la pieuse Association et lui octroya les indulgences de la sainte Eglise. En même temps, il lui assigna un Protecteur dans la personne du cardinal Lambruschini, et désigna deux prêtres d'une piété éminente, M. François Bétemps, chanoine de l'église primatiale de Lyon, et M. Benoît Marduel, vicaire de Saint-Roch à Paris, pour remplir les fonctions de Directeurs généraux.

La faveur de l'épiscopat, surtout en Italie, en France et en Allemagne, ne fut pas sans influence sur les progrès du Rosaire-Vivant; on vit même, par l'initiative de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, se former des quinzaines dites *épiscopales*, parce qu'elles se composaient exclusivement d'évêques.

Mais bientôt le Rosaire-Vivant courut un sérieux danger. Les Directeurs généraux nommés par le Saint-Siège vinrent à mourir et ne furent pas remplacés d'une façon canonique : par suite, les directeurs locaux eux-mêmes ne se trouvaient plus légitimement institués. L'Association, déviant de son organisation primitive, avait à redouter pour le moins la perte des indulgences. Sur les entrefaites, l'Ordre des

Frères Prêcheurs avait été rétabli en France, et y comprenait déjà trois Provinces distinctes. Les chefs de ces Provinces adressèrent au Souverain Pontife une demande commune qui fut accueillie favorablement, et, par un Bref du 17 août 1877, S. S. Pie IX confia la direction suprême du Rosaire-Vivant au Maître Général des Frères Prêcheurs, et sa direction locale aux Directeurs des Confréries du Saint Rosaire érigées déjà, ou à ériger dans la suite, en divers lieux, par délégation immédiate du Maître de l'Ordre, avec le consentement de l'Evêque diocésain.

Le 22 avril 1887, le R^me^ Père Larroca, Maître Général des Frères Prêcheurs, publia sous le titre de *Acta Sanctæ Sedis* etc., une instruction officielle résumant toutes les décisions qui fixent désormais la législation du Rosaire-Vivant.

De ces décisions, il résulte :

1° Que, sous la haute direction de l'Ordre de Saint-Dominique, l'Association du Rosaire-Vivant, dans chaque localité où elle est établie, a pour Directeur immédiat le Directeur même de la Confrérie du Rosaire, si cette Confrérie y est canoniquement érigée ; dans le cas contraire, un prêtre délégué par l'un des Provinciaux de l'Ordre, ou par le Maître Général.

2° Le Rosaire-Vivant n'étant pas Confrérie, mais simple *association*, n'est pas astreint aux lois qui régissent la Confrérie du grand Rosaire, et n'a pas besoin d'un registre matricule pour l'inscription générale des noms. Il suffit aux associés d'être enrôlés par quinzaines grâce à l'intervention des zélateurs.

3° Plusieurs associations de même nature peuvent subsister dans la même localité avec plusieurs Directeurs légitimes ; mais toutes et chacune d'elles doivent garder le même nom propre de Rosaire-Vivant, sans adjonction d'aucun autre titre, tel que celui de *Rosaire de l'Apostolat de la prière*, ou de *Rosaire du Sacré-Cœur de Jésus*, afin que l'on ne s'expose pas, par cette confusion, au danger de perdre les indulgences. De même, dans la méthode de réciter les mystères, il est interdit d'introduire aucune nouveauté de nature à « faire tomber en désuétude le Rosaire authentique consacré à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie. » (Décrets de l'Index, § IV^e^, 8.)

4° Enfin, il ne faut pas perdre de vue le but que se proposa saint Dominique en instituant la dévotion du Rosaire, et auquel il attachait tant d'importance pour remédier aux maux de son temps. Ce but, si efficace encore à l'heure présente, pour ranimer la foi et la pratique

chrétienne, était de nourrir l'esprit et le cœur de chaque fidèle de la méditation assidue de tous les mystères de Jésus et de Marie. Les Directeurs du Rosaire-Vivant, et généralement tous ceux qui travaillent à propager cette pieuse Association, doivent y tendre de toutes leurs forces, n'oubliant jamais que « la dévotion du Rosaire-Vivant n'est qu'un noviciat du Rosaire complet, tel que saint Dominique l'a primitivement créé, et que le groupement en quinze associés ne représente qu'un acheminement à la Confrérie du Très Saint Rosaire, dotée par les Souverains Pontifes d'un trésor beaucoup plus riche d'indulgences et de privilèges ». (1)

En résumé, le Rosaire-Vivant s'adresse spécialement aux fidèles qui se trouvent dans l'impuissance de réciter au cours de la semaine les quinze dizaines requises pour l'obligation de la Confrérie, comme sont les enfants, les malades et infirmes, les personnes d'une piété encore faible ou surchargées d'occupations. Ainsi pratiqué, il ne laisse pas de procurer à ses membres de précieux avantages et d'attirer sur l'Eglise et le monde les bénédictions de l'auguste Mère de Dieu.

Conclusion.

L'exposé sommaire qui précède touchant les origines, les gloires, les éloges du Rosaire et sa triple organisation, demande un couronnement : on le trouvera dans un tableau précis de l'œuvre *mariale* de Sa Sainteté Léon XIII.

Léon XIII, que l'admiration de ses contemporains a proclamé déjà le Pape de la restauration des études thomistes, le Pape de la question ouvrière et sociale, le Pape aux magistrales Encycliques, sera aussi pour la postérité chrétienne, principalement pour les dévots serviteurs de la Reine du ciel, le grand Pape du Rosaire au XIX^e^ siècle.

Quinze années consécutives, à l'approche du mois d'octobre, l'auguste Pontife a fait entendre sa voix pour recommander à tous les chrétiens la dévotion du Rosaire, et pour exhorter les Pasteurs des âmes à la promouvoir de plus en plus.

La pensée ne nous est pas venue de donner le texte, ni même l'analyse, des Encycliques, Brefs, Décrets, émanés du Vicaire de Jésus-Christ sur ce grave sujet. Il suffira de citer un extrait de la dernière Encyclique, en date du 5 septembre 1898, dans laquelle le Saint-Père

(1) Acta Sanctæ Sedis, etc., § 11, n° 21.

lui-même résume ses instructions antérieures et récapitule les divers actes dont il a pris l'initiative.

« Depuis longtemps, Nous voulons faire reposer le salut de la société humaine sur le développement du culte de Marie comme sur une force inébranlable. A cette fin, nous avons travaillé avec persévérance à répandre parmi les fidèles du Christ la pratique du Rosaire. Dès le 1er septembre de l'année 1883, Nous avons donné une Lettre Encyclique, et, dans la même pensée, publié, vous le savez, un certain nombre de décrets.

« Comme la volonté du Dieu de miséricorde Nous permet, cette année encore, de voir s'approcher le mois d'octobre, naguère consacré par Nous à la céleste Reine du Rosaire, Nous tenons à vous adresser la parole à cette occasion. Après avoir brièvement résumé ce que Nous avons fait jusqu'ici pour promouvoir ce mode de prière, afin de montrer mieux encore combien cette forme excellente du culte de Marie est chère à Notre cœur et digne de Notre zèle, afin d'exciter l'ardeur des fidèles à conserver pieusement et inviolablement cette sainte pratique, Nous couronnerons Notre œuvre par un nouveau document.

« Dans Notre constant désir de démontrer avec évidence au peuple chrétien l'efficacité et les mérites du Rosaire de Marie, Nous avons avant tout rappelé l'origine, plus céleste qu'humaine, de cette prière. Nous l'avons présentée comme une guirlande admirable, formée de la Salutation Angélique et de l'Oraison Dominicale, et enrichie de la méditation. Nous avons rappelé combien ce genre de supplication a de puissance, combien il est efficace pour nous acquérir la vie éternelle; car, outre l'excellence des prières elles-mêmes, grâce aux Mystères proposés à nos réflexions, notre foi s'y ranime et nos efforts pour la vertu y sont encouragés par d'admirables exemples.

« De plus, Nous avons fait remarquer que le Rosaire est d'une pratique facile, à la portée du peuple, lequel, dans la contemplation de la famille de Nazareth, trouve le plus parfait modèle de la vie domestique. Nous en avons conclu que les chrétiens n'ont jamais manqué d'éprouver les salutaires effets de cette prière.

« Surtout, après avoir, pour les mêmes motifs, étudié dans Nos exhortations réitérées la force même du Rosaire, Nous nous sommes appliqué à en exalter la grandeur et à en répandre la pratique, fidèle en cela à l'exemple de nos prédécesseurs.

« Sixte-Quint, d'heureuse mémoire, approuva l'usage déjà ancien

de réciter le Rosaire; Grégoire XIII institua une fête sous ce vocable; Clément VIII l'inscrivit au Martyrologe; Clément XI ordonna qu'elle fût observée par toute l'Eglise; Benoît XIII l'introduisit dans le Bréviaire romain. A leur imitation, et pour témoigner à jamais en quelle faveur Nous tenons cet exercice pieux, Nous avons décrété que la solennité du Rosaire, avec son office — office de la liturgie dominicaine imposé par Léon XIII à tout le clergé catholique — serait célébrée dans l'Eglise entière comme fête double de seconde classe.

« Nous avons voulu que le mois d'octobre tout entier fût consacré à cette dévotion. Enfin, Nous avons ordonné qu'on ajoutât aux Litanies de Lorette l'invocation *Reine du Très Saint Rosaire*, comme l'augure de la victoire qui doit couronner les luttes actuelles.

« Il Nous restait à montrer quel prix, quelle éminente utilité s'attachent au Rosaire de Marie en vertu des avantages et privilèges abondants accordés à cette dévotion, et surtout du trésor merveilleux d'indulgences dont elle est enrichie. Déjà les Pontifes romains, usant du suprême pouvoir dont les a investis la Vertu divine, ont abondamment ouvert les sources de ces grâces en faveur des Confréries de la Sainte Vierge vouées à la pratique du Rosaire, et le récitant avec dévotion.

« C'est pourquoi, persuadé que ces grâces et ces indulgences contribuent à rendre plus étincelante la couronne de Marie et à l'orner des joyaux les plus précieux, après y avoir longuement réfléchi, Nous avons résolu de publier une *Constitution* relative aux droits, privilèges, indulgences dont jouissent les associations du Très Saint Rosaire. Puisse cette Constitution être un témoignage de Notre amour pour la très auguste Mère de Dieu; puisse-t-elle être, pour tous les fidèles du Christ, un stimulant à leur zèle, une récompense de leur piété, afin que leur dernière heure soit adoucie par l'assistance de Marie elle-même, et qu'ils expirent doucement entre ses bras... »

Telle nous apparaît l'œuvre de Léon XIII en faveur du Rosaire. Honneur à l'immortel Pontife, dont le génie, éclairé d'en haut, a si bien compris et exprimé avec tant d'insistance et d'autorité l'efficacité merveilleuse que présente cette forme de supplication, en nos temps difficiles, contre les progrès immenses de l'erreur, le débordement des mauvaises mœurs et les puissants efforts de l'enfer.

Par les soins de Léon XIII, l'Eglise possède désormais un second *Mois de Marie*. En Mai, époque où le printemps étale dans nos prairies et nos jardins ses richesses multicolores aux senteurs embaumées,

nous offrons à notre divine Mère des fleurs bien fraîches, avec de pieux et joyeux cantiques. En Octobre, quand l'automne remplit les greniers des céréales de toute espèce, et les celliers du produit de la vigne, nous honorons Marie avec un redoublement de ferveur.

« Il convient, en effet, que ces deux saisons soient consacrées à Celle qui a dit d'elle-même : *Mes fleurs sont des fruits d'honneur et de vertu.* (Eccli., XXIV, 23) (1).

Par les soins de Léon XIII encore, au patronage de la Reine du ciel se joint celui de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, gardien du Fils de Dieu et gouverneur de la Sainte Famille. Une pieuse prière, sortie du cœur du vénéré Pontife et richement indulgenciée par lui, s'ajoute à la récitation publique faite, chaque jour du mois d'octobre, dans toutes les églises paroissiales, et les oratoires publics, devant le Saint-Sacrement exposé (2).

Par ses soins enfin, toutes les Confréries du Rosaire déjà existantes sont raffermies sur leurs bases, de nouvelles s'établissent de toutes parts, et de ces sources fécondes coulent sur le monde chrétien des flots de grâces et de bénédictions.

On nous saura gré de mettre ici pour conclusion une prière récente, enrichie par S. S. Léon XIII de cent jours d'indulgence.

« O Reine du Très Saint Rosaire, qui, en ces jours où l'impiété lève orgueilleusement la tête, nous apparaissez embellie des trophées de vos antiques victoires, daignez, du haut du ciel où vous trônez répandant le pardon et la grâce, daignez, dans les rudes épreuves du temps présent, abaisser un regard de bonté sur l'Eglise de votre divin Fils, sur son représentant ici-bas, sur tout le clergé et le peuple fidèle.

« Hâtez, ô puissante exterminatrice des hérésies, hâtez l'heure de la miséricorde, quoique nos innombrables fautes excitent Dieu chaque jour davantage à devancer l'heure de la justice.

« Pour moi, le plus misérable de tous les hommes, qui me prosterne à vos pieds, obtenez-moi, je vous en prie, les grâces dont j'ai le plus besoin pour vivre saintement sur la terre, et régner un jour avec les élus du Paradis. En attendant, je vous salue avec tous les fidèles du monde entier, en vous disant : O Reine du Très Saint Rosaire, priez pour nous. »

(1) Encyclique du 12 septembre 1897 sur le Rosaire.
(2) Encyclique du 15 août 1889.

1 OCTOBRE

Les Bienheureux GASPARD FICOYORO & ANDRÉ GIOSCINDA, martyrs japonais(*).

(1617)

Au nombre des 205 martyrs placés sur les autels par Pie IX, en 1867, se trouvent, au sixième et au septième rangs par ordre chronologique, deux confrères du Saint Rosaire, les bienheureux Gaspard Ficoyoro et André Gioscinda. Leur crime devant les tyrans était d'avoir donné l'hospitalité aux Pères Alphonse Navarrete et Ferdinand de Saint-Joseph, décapités pour la foi, le 1er juin 1617.

Gaspard Ficoyoro et André Gioscinda étaient des âmes fortement trempées, disposées à accepter joyeusement les plus grands sacrifices. Lorsqu'on arrêta les Religieux qu'ils avaient appris à vénérer comme des pères, ils voulurent les suivre au martyre. Mais les émissaires du gouverneur, trop occupés de l'importante capture qu'ils venaient de faire, résistèrent à leurs instances. « Soldats, écoutez-moi, criait le B. Gaspard, je suis de Nangasaki ; j'ai logé trois ans un Religieux proscrit ; j'ai désobéi à l'empereur et mérité la mort. Faites-moi prisonnier, je suis prêt à vous suivre. »

En vérité, les enfants du siècle n'ont pas de tels sentiments. Pour arriver à ce haut degré de générosité, à cette soif ardente du martyre, il faut avoir préparé son cœur dans la méditation des mystères de

(*) *Ex relat. authent. et Processu Beatific.*

notre sainte religion, il faut avoir nourri son âme dans une humble et persévérante prière. Cette flamme divine était chez les deux héroïques Japonais un des fruits du Saint Rosaire. L'un et l'autre appartenaient à la fervente Confrérie que les Frères Prêcheurs avaient fondée à Nangasaki, et ils avaient puisé dans les pieux exercices du Rosaire cette force invincible qui devait leur mériter la palme du martyre. En effet, cette faveur tant désirée ne tarda pas à devenir leur partage. Gonroco, gouverneur de Nangasaki, reçut les ordres les plus pressants de les mettre à mort. On s'empara de leurs personnes et on confisqua leurs biens. Gonroco voulait se défaire sans délai de ses captifs; mais il fut retenu par la crainte des chrétiens, lesquels, ayant su l'arrestation des deux hôtes de leurs missionnaires, s'étaient rassemblés autour de la prison au nombre d'environ six cents et s'offraient tous au martyre. Après avoir laissé s'écouler quelques jours, il se fit amener pendant la nuit les deux confesseurs de Jésus-Christ et les pressa, avec force promesses et menaces, d'abandonner la foi et de retourner au culte des idoles. Mais ces vrais chrétiens, désireux de mourir pour leur divin Maître, n'écoutèrent aucune de ses paroles. On les conduisit alors à huit milles de la ville, sur une plage déserte, et on leur trancha la tête. Leurs corps furent jetés ensuite à la mer. C'est le 1er octobre 1617 que ces vaillants athlètes du Christ rendirent à la cause de la vérité le témoignage du sang.

Le B. ALPHONSE DE ALMAZORA,
Profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque(*).

(1564)

Ce grand serviteur de Dieu naquit dans la ville d'Almazora, au royaume de Valence, en Espagne, d'une honnête et chrétienne famille. Après l'avoir fortement imbu des principes de la religion, ses parents, désireux de lui assurer le bienfait d'une éducation sérieuse, l'envoyèrent étudier à la célèbre Université de Salamanque. Alphonse,

(*) *Diario;* Diago.

qui se sentait autant d'inclination pour la vertu que d'horreur pour le vice, s'entoura de très grandes précautions pour éviter les pièges où la jeunesse s'engage trop souvent pendant le temps des études. Dans cette vue, attentif uniquement à suivre les maximes qu'on lui avait inculquées au foyer domestique, et à se rendre apte aux emplois qu'il plairait plus tard à la divine Providence de lui confier, le pieux adolescent fuyait comme une peste la compagnie des libertins, aimait le silence de la retraite et s'appliquait fidèlement à ses devoirs.

Une telle conduite lui attira du Ciel de précieuses grâces, entre autres, celle de la vocation au saint état religieux. La vie exemplaire de nos Pères du couvent de Salamanque, le grand nombre de Docteurs qui illustraient cette maison, l'animèrent à tout quitter, pour suivre, à leur exemple, Notre-Seigneur Jésus-Christ pauvre et obéissant. Le Prieur, auquel il vint se présenter, lui fit un paternel accueil, et, après mûr examen, n'hésita pas à le revêtir des blanches livrées dominicaines. L'année suivante, Fr. Alphonse était admis unanimement à la profession.

Les progrès du jeune homme en philosophie et en théologie ne cédèrent en rien à son avancement dans la vie intérieure. De quelque côté qu'on l'envisageât, on pouvait le citer comme un modèle parfait. S'il se rendait recommandable par l'acquisition de la science sacrée, il s'attirait également une réputation méritée par sa piété éminente et son zèle pour l'observance ; aussi fut-il élu successivement Prieur de plusieurs couvents. Le premier fut celui de Notre-Dame de Consolation de Gotor, où Alphonse de Almazora avait séjourné quelque temps. Elevé malgré lui à ce poste d'honneur, il prit la résolution de s'acquitter de ses fonctions d'une façon consciencieuse et tout à fait conforme à l'esprit de son Ordre. Il n'y eut aucun respect humain, aucune complaisance, capables de le faire fléchir, lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu ou des intérêts de la vie régulière. Toutefois cette fermeté, ce zèle inflexible étaient accompagnés d'une prudente sagesse, d'une charité empressée ; le vénérable Prieur s'attirait l'affection de ses fils par ses attentions à les consoler dans leurs maux et à prévenir leurs besoins.

Le Père Alphonse n'usait pas à son égard de tant de ménagements. Rien de si rigoureux que son genre de vie. Les austérités de toute sorte faisaient ses délices. Son exactitude à observer la Règle et les Constitutions était inviolable. Jamais il ne mangeait de viande, nonobstant les infirmités et la faiblesse, et gardait les jeûnes de l'Ordre avec

une sévérité extrême. Nuit et jour immanquablement, il assistait à tous les exercices de communauté, et, même en voyage ou en mission, conservait la pieuse coutume de se lever à minuit pour réciter son Office et vaquer ensuite à l'oraison.

Dieu seul connaît les grâces que lui valut cette fidélité à remplir dignement ses devoirs d'état. Quelque soin qu'il prît pour cacher sa vie aux yeux des hommes, Alphonse de Almazora ne put cependant empêcher les témoignages de leur vénération. Les Religieux, pleinement convaincus qu'il était enrichi de dons extraordinaires, cherchaient à l'envi à profiter de ses exemples et de ses leçons.

Les Pères du couvent d'Ayerba l'élurent deux fois Prieur et le gardèrent ensuite comme Maître des novices et Lecteur des cas de conscience. Sa réputation de piété et d'érudition s'étendant de plus en plus, l'Inquisiteur général d'Aragon se l'associa en qualité de Commissaire du Saint-Office.

II. — Le zèle du Père Alphonse à conserver la pureté de la foi, sa fermeté à soutenir la cause de l'Eglise, sa dextérité dans le maniement des affaires l'eurent vite distingué parmi les membres éminents de l'auguste tribunal. Durant plusieurs années, il exerça son mandat à l'unanime satisfaction des intéressés ; puis, au moment fixé par la Providence, il se démit de sa charge pour s'adonner exclusivement aux fonctions apostoliques.

Les chaires des principales villes du royaume ne furent point celles que brigua cet humble fils de saint Dominique.

Les louanges que l'on s'attire en des ministères de choix, la secrète complaisance qui se glisse souvent sous l'éclat des applaudissements, le remplissaient d'une crainte salutaire. De plus, il n'ignorait point que les prédicateurs de renom se trouvent encore exposés à s'accommoder outre mesure aux exigences qu'impose la culture intellectuelle de leurs auditeurs : de là, nouveau danger de se rechercher eux-mêmes, de sacrifier à des considérations purement humaines les intérêts sacrés de Jésus-Christ et des âmes. Voilà pourquoi il résolut de n'apporter la parole sainte qu'aux habitants des campagnes, et de marcher ainsi sur les traces du Sauveur du monde, envoyé par son Père, comme lui-même nous l'apprend dans l'Evangile, de préférence vers les humbles, les petits et les déshérités de ce monde.

La docilité, la bonne volonté que le Père Alphonse trouva dans son modeste auditoire le dédommagèrent de ses fatigues et lui valurent

des succès qu'il n'aurait pas osé rêver. Ces âmes simples, attentives à la parole d'un homme qui ne cherchait que leur bonheur éternel et s'étudiait à leur enseigner des vérités jusqu'alors ignorées d'eux, se rendirent aux appels de la grâce : on les vit rompre les liens qui les retenaient dans l'esclavage du péché, réparer leurs scandales, étouffer des haines invétérées et s'adonner à l'observance exacte des lois de l'Eglise. Il y eut surtout un point sur lequel le saint missionnaire appuya particulièrement : l'habitude de jurer fort répandue dans ces régions et devenue, on peut le dire, le péché du pays. A force de remontrances et d'exhortations, le vénérable Père eut la joie de l'extirper entièrement,

Un des moyens efficaces dont il se servit pour opérer d'aussi heureux changements fut la dévotion du Rosaire ; il s'en montra l'infatigable propagateur. Dans tous ses discours il revenait sur son thème favori, insistant sans cesse auprès des peuples pour leur faire embrasser cette salutaire pratique ; car il était pleinement convaincu que les fidèles, sérieusement appliqués à la considération des grands mystères du salut, tels que nous les offre le Rosaire, trouveraient là les forces nécessaires pour vaincre l'ennemi de leurs âmes et des secours très opportuns pour progresser dans la voie du christianisme. Il ne déploya pas moins de zèle à répandre l'usage de chanter la belle Antienne *Salve Regina*. Le soir venu, il réunissait le peuple à l'église afin de rendre cet hommage à la Reine des Anges : et quand il devait prêcher, il faisait encore chanter le *Salve* avant de commencer son sermon, pour attirer sur sa parole et sur ses auditeurs la protection de Marie.

III. — Témoins des fruits merveilleux que Dieu opérait par la parole de son serviteur, les Supérieurs, sachant aussi les désirs intimes du Père Alphonse d'être envoyé dans les endroits les plus obscurs et les plus pénibles, lui confièrent l'évangélisation des contrées montagneuses de Jaca. Le pays était d'un accès difficile et d'une extrême pauvreté. De là le déplorable abandon des habitants, et une ignorance à peu près complète des vérités de la religion.

Le V. Père accepta joyeusement cette obédience et se rendit promptement à son poste, où l'attendaient des travaux et des fatigues sans nom. Ces montagnards, en effet, étrangers à toute culture intellectuelle comme aux principes les plus élémentaires de la civilisation, eurent peine à comprendre la venue au milieu d'eux de ce Religieux inconnu ; et personne ne songea à lui offrir même un misérable abri.

Ainsi, dépourvu de toutes les choses indispensables à la vie, le pauvre missionnaire se voyait contraint d'aller mendier son pain de porte en porte et de réclamer comme une faveur le coin d'une étable pour y passer la nuit. Ce faible secours lui était souvent marchandé par ceux auxquels il communiquait avec tant d'effusion le pain de la parole divine, et alors, il ne lui restait d'autre ressource que le porche d'une église, sous lequel il s'étendait pour prendre un peu de sommeil.

Un jour qu'il était plus abattu qu'à l'ordinaire, il se jeta sur une botte de paille, mourant de faim et de fatigue, exposé à tous les tourments de l'insomnie et du froid. Le matin venu, il se tourne vers son compagnon, et, pour relever son courage, lui prêche la confiance en Celui qui n'oublie pas le fugitif passereau, et qui donne leur pâture aux petits des corbeaux. A peine achevait-il de parler, que le curé d'un village voisin, informé de sa détresse, se présente, l'emmène dans sa maison et lui prodigue des soins empressés.

Alphonse de Almazora demeura plusieurs années dans ces montagnes, tout entier aux labeurs de l'apostolat et aux pratiques d'une vie très pénitente. Le succès vint enfin couronner ses travaux. Bientôt, en effet, la condition de ces gens grossiers, plongés dans les ténèbres de l'ignorance et du vice, se trouva totalement transformée. La lumière de l'Evangile éclaira leurs esprits, la grâce toucha leurs cœurs. Grâce aux soins et aux peines inouïes du saint homme, tout le pays se convertit et forma dans la suite une chrétienté modèle. La Providence vint à son heure appuyer les efforts du vaillant missionnaire, par des faveurs de choix, qui donnèrent une merveilleuse puissance à sa parole. Le don des miracles et celui de prophétie ne lui firent point défaut. On cite à ce sujet une foule de traits remarquables. Un jour, une jeune personne, attachée à la maison des comtes de Morata, voulut s'excuser mal à propos de son indifférence pour les pratiques religieuses. Quand elle eut fini de parler, le V. Père lui déclara que les raisons qu'elle alléguait à sa décharge étaient fausses, que le vrai motif qui la tenait éloignée des sacrements était un péché dont elle ne lui parlait pas, et qu'il lui spécifia. Cette personne reconnut l'exactitude de son observation, et, s'étant humblement confessée de sa faute, mena dès lors une vie pure et édifiante.

Le Père Alphonse de Almazora continua ses missions avec un succès toujours croissant jusqu'à l'âge de 70 ans. Parvenu à cette limite, brisé encore plus d'austérités que de vieillesse, il fut atteint d'une

grave maladie, qui devait rapidement le conduire au tombeau. La comtesse de Morata, sa pénitente, voulut alors l'emmener chez elle, trop heureuse de l'entourer des soins que réclamait son état. Mais le vénérable malade, qui entendait finir ses jours dans une humble cabane, et non sous de somptueux lambris, refusa énergiquement. Il dut céder pourtant sur l'ordre de ses Supérieurs. Il était à peine installé dans cette confortable demeure qu'il se trouva réduit à l'extrémité. Ses souffrances ne ralentirent point son union à Dieu par la prière. La joie de se voir aux portes de la bienheureuse éternité rayonnait sur son visage : on eût dit qu'il goûtait déjà quelque chose de la béatitude ineffable qu'il allait bientôt savourer à longs traits et pour toujours. Il reçut les derniers sacrements de la main du curé de la paroisse ; puis, levant les yeux au ciel, il remit doucement son âme à son Créateur, le 1er octobre 1564.

La chambre, où il rendit le dernier soupir, s'emplit à l'instant même d'une lumière éclatante : ce qui confirma les assistants dans la haute opinion qu'ils avaient de sa sainteté. Le corps du serviteur de Dieu fut transporté à Calatayud et devint l'instrument de plusieurs miracles. Vingt-deux ans plus tard, on fit une nouvelle translation pour déposer ses restes dans un lieu plus honorable : le corps était encore entier et ne portait aucune trace de corruption. Des écrivains de l'Ordre donnent au P. Alphonse de Almazora le titre de Bienheureux.

Le Vénérable Père Missionnaire
TIMOTHEE BOTILLY DE SAINT-ANTONIN,
Profès du couvent de Saint-Marc, à Florence(*).

(1662)

Parmi les missionnaires que l'Ordre de Saint-Dominique envoya en Chine au XVIIe siècle, le Père Timothée Botilly, autrement dit de Saint-Antonin, fut assurément l'un des plus illustres. Par sa

(*) *Hist. Philip.* ; *Acta Cap. Gen.*, 1670.

naissance, il appartenait à la noblesse de Florence. Mais ni la grandeur du sang, ni l'appât des honneurs, ni l'éclat des richesses, n'eurent sur lui aucune prise. Prévenu au contraire par la grâce dans un âge encore tendre, il aima mieux, comme un autre Moïse, embrasser les humiliations d'une vie pauvre et laborieuse, que de jouir des nombreuses délices de l'Egypte.

Il reçut l'habit religieux avec un de ses frères, des mains du Père Timothée Ricci, Prieur de Saint-Marc, et après avoir passé son noviciat dans la pratique exacte de nos saintes règles, il couronna son sacrifice par les vœux solennels. Dès qu'il eut terminé le stage scolaire, on l'envoya au couvent de la Minerve à Rome, où l'on ne tarda pas à découvrir les éminentes qualités dont la nature et la grâce l'avaient si libéralement enrichi. La vivacité de son esprit, sa vaste érudition, son édifiante observance, ses manières empreintes de la plus exquise urbanité lui conquirent d'emblée tous les suffrages et le posèrent aux yeux de tous comme un grand serviteur de Dieu.

De cette première époque de sa vie date l'étroite amitié qu'il contracta avec le Père Victor Ricci, son collègue au collège de la Minerve. Animés l'un et l'autre de la sainte ambition de travailler de concert à la conversion des infidèles, ils obtinrent du R^me^ Père Thomas Turco une obédience pour passer en Espagne, et de là, aux Philippines et en Chine. La Providence, qui dispose toutes choses avec autant de force que de douceur pour l'exécution de ses desseins, fournit aux deux aspirants missionnaires l'occasion de réaliser leur projet.

Jean-Baptiste Moralès, après avoir obtenu du Saint-Siège le célèbre Décret d'Innocent X, qui condamnait les rites chinois, était encore à Rome pour les affaires de sa mission. Les Pères Timothée de Saint-Antonin et Victor Ricci se présentèrent à lui, et eurent la joie de l'accompagner en Espagne et de s'embarquer ensuite avec une trentaine de leurs confrères pour les Philippines, où ils arrivèrent l'an 1648.

Le Père Timothée envisagea le couvent de Manille comme une maison de noviciat, que Dieu lui offrait pour le façonner à sa future mission. Dans cette vue, il ne négligea aucun moyen propre à s'attirer les bénédictions célestes, indispensables au succès de l'emploi qu'il rêvait. Sans cesse appliqué à la mortification et à l'oraison, s'efforçant de mettre sa ferveur à l'unisson de celle qui régnait dans la communauté, il accusa un si grand zèle pour les âmes, que les Supérieurs, sans hésiter, le destinèrent à la Chine.

Bien des obstacles semblaient rendre impossible une nouvelle tentative d'évangélisation dans le royaume. Néanmoins, à l'annonce du martyre de François de Capillas, les Frères Prêcheurs des Philippines se présentèrent spontanément, brûlant du désir de partager son sort. On ne put faire droit à toutes les demandes, car la prudence commandait alors une extrême réserve. Jean-Baptiste Moralès, après seize ans d'absence, rentrait en Chine, emmenant avec lui les Pères Timothée de Saint-Antonin, Emmanuel Rodriguez et François Varo. Trois Religieux Franciscains s'étaient joints à eux : c'étaient les Pères Antoine de Sainte-Marie, Bonaventure Ybanès et Joseph de Caseneuve. Embarqués le 9 juillet 1649, ces missionnaires arrivèrent à Tan-Kéou le 20 août de la même année.

L'Ordre de Saint-Dominique, décimé par la persécution, ne comptait plus en Chine que le Père Jean Garcia, qui, dans l'abandon lamentable où il voyait réduit ce vaste empire, gémissait jour et nuit, en présence du Seigneur, pour qu'il daignât envoyer des ouvriers évangéliques. Sa joie fut donc très vive, quand le Père François Varo, suivi bientôt de ses deux confrères, se présenta à l'improviste dans sa retraite. A quelques jours de là, la petite colonie dominicaine reçut la visite du Père Pierre Canavari, jésuite. Ce Père, à la suite du pillage de son église, se trouvait dans un complet dénûment. Il fut accueilli comme un frère, et tous ensemble se partagèrent avec une touchante cordialité les aumônes dont ils pouvaient disposer. Le Père Moralès remit à son respectable visiteur une petite somme d'argent et du vin pour la célébration de la sainte Messe.

Le temps pressait et les besoins devenant de plus en plus urgents, on ne pouvait songer à prolonger la satisfaction de se trouver réunis. La dispersion fut donc décidée et réglée. Le Père Timothée de Saint-Antonin se retira du côté de Fo-gan et resta dans cette région jusqu'en 1657 : puis, sur l'ordre du Vicaire Provincial, il passa dans la province du Che-Kiang. Ses procédés doux et engageants lui concilièrent l'estime des Chinois : il parvint, non sans peine, il est vrai, à en désabuser un grand nombre de leurs superstitions et à leur faire concevoir une haute idée de la grandeur de nos mystères.

Tandis qu'il s'occupait à ses fonctions apostoliques avec un entrain digne de tout éloge, il reçut le mandat d'aller préparer aux fêtes pascales les chrétientés de Fo-ning. Cette contrée montagneuse était d'un accès très difficile, en cette froide saison surtout. Mais le zèle du salut des âmes qui dévorait l'ardent missionnaire, lui fit braver toutes les

difficultés. Malgré la délicatesse de sa santé, il partit avec une promptitude extraordinaire pour son poste, marchant pieds nus dans la boue, privé souvent de nourriture, et arrêté à chaque instant par les torrents dont les eaux gonflées lui barraient le passage et le contraignaient à des détours sans fin. Il courait risque de perdre complètement sa route ; n'importe, il marchait quand même, et, à l'imitation de saint Dominique, chantait des psaumes, des hymnes, des litanies, pour se consoler des fatigues et des lassitudes du chemin. Les flammes du divin amour brûlaient tellement son âme, et les consolations célestes l'enivraient à tel point qu'il lui fallait parfois faire halte, comme écrasé sous le poids de faveurs privilégiées que sa faiblesse ne lui permettait plus de porter.

Son arrivée à Fo-ning mit en joie toute la région. A l'œuvre aussitôt, le vénérable Père se consacra sans réserve à ces bonnes populations. Jour et nuit, on le trouvait soit au confessionnal, soit en chaire, ou occupé à la visite des malades ou à l'administration des Sacrements. Sa mission fut couronnée d'un succès inespéré; peu après, l'heureux missionnaire reprenait la route du Che-Kiang.

II. — La situation fâcheuse de l'Empire chinois à cette époque allait mettre un sérieux obstacle à la conversion des infidèles. Les troubles causés par les invasions des Tartares portaient d'un autre côté l'attention de ces peuples, plus occupés à pourvoir à leur propre sécurité qu'à se procurer le salut éternel. Tous les Religieux indistinctement se voyaient réduits à une complète impuissance, n'ayant d'autre consolation que celle de lever les mains vers le Ciel et d'attendre en patience des jours meilleurs. Cette épreuve fut particulièrement sensible au Père Timothée. Epuisé de chagrin et de fatigue, il finit par tomber malade et resta une année entière, miné par une fièvre, qui acheva de lui enlever ses forces.

Dès qu'il put se croire en convalescence, il reprit ses instructions, cherchant surtout à gagner le cœur de la population par les effusions d'une charité compatissante. On vint un jour l'avertir qu'une femme de son district, sur le point de devenir mère, redoutait de donner le jour à une fille, et que le cas échéant, elle et les siens avaient déjà voué à l'abandon ou à la mort le fruit de ses entrailles. Le Père Timothée se tint sur ses gardes, et dès qu'il put se présenter, demanda à se charger de la petite créature, qui, au lieu d'être réchauffée au moment de sa naissance, avait été rejetée dans un coin de la

maison. Le Père reprocha vivement à cette mère dénaturée sa coupable conduite : et, après avoir baptisé l'enfant, parla d'une nourrice qu'il entretiendrait à ses frais. La proposition fixa l'attention des parents : on consulta l'aïeul, vieillard cruel et avare, lequel conseilla de n'y consentir qu'à la condition que le missionnaire verserait à la famille une grosse somme d'argent. Le missionnaire, bien qu'indigné d'un marchandage si odieux, n'hésita pas : il prit la pauvre enfant et la fit élever par une brave chrétienne du pays.

La santé du Père Timothée, de plus en plus éprouvée par l'insalubrité du climat, nécessita son départ du Che-Kiang pour le district plus doux du Nan-King, qui relevait de la juridiction des Jésuites. Dès son arrivée, il contracta une étroite amitié avec le Père Brancati, Italien comme lui. Ce fut apparemment à cette circonstance qu'il dut l'avantage de pouvoir continuer ses fonctions apostoliques sur un territoire confié à des prêtres étrangers à son Ordre. Il y déploya toute son ardeur et un courage qui lui faisait braver la fatigue d'immenses distances à franchir, dès qu'il s'agissait d'une âme à sauver. C'est ainsi qu'il ne fit pas difficulté de se transporter sur les limites extrêmes de la Tartarie pour conférer le baptême à un ancien militaire, gravement malade, désireux d'embrasser la foi chrétienne.

L'intimité qui, à cette époque, régna entre le Père Timothée et le Père Brancati fut interprétée plus tard dans un sens très défavorable à la réputation de notre digne Religieux, et, pour cette raison, l'auteur que nous rééditons n'a pas cru devoir passer le fait sous silence.

La fameuse question des rites chinois préoccupait alors tous les esprits et jetait de grands démêlés parmi les missionnaires. Nous l'avons dit précédemment, nos Pères eurent à souffrir une véritable persécution à ce sujet. Mais fidèles à la ligne de conduite qu'ils avaient adoptée, ils ne voulurent jamais céder (1). Or, il arriva que l'on fit

(1) Rohrbacher, dans son *Histoire de l'Eglise* (t. XXVI, p. 633), dit que parmi les Jésuites, plusieurs des missionnaires avaient, touchant les rites de la Chine, des sentiments opposés à ceux de leurs confrères ; tels furent en particulier les Pères Nicolas Longobardi, Alexandre de Rhodes, Claude de Visdelou et plusieurs autres. Par contre, l'auteur cite, parmi ceux qui avaient embrassé, en totalité ou en partie, l'opinion de la majorité des Jésuites, des missionnaires d'autres Ordres, et notamment trois Dominicains : Pierre d'Alcala, Dominique Sarpetri et Timothée de Saint-Antonin. Le premier s'est inscrit en faux contre l'opinion qu'on lui a prêtée dans ce sens ; le second, au dire du Père Lafon, n'a jamais su à quoi s'en tenir ; quant au troisième, on jugera, par ce que nous allons rapporter, ce qu'il faut en penser.

circuler une prétendue lettre du Père Timothée au Père Brancati, datée de l'an 1660 ; en voici la teneur :

« Tous nos Pères conçoivent maintenant que la vraie manière de travailler à la conversion des Chinois est celle dont a usé votre Compagnie, et dont elle use encore à présent. Que si, dans les commencements, il y a eu diversité d'opinions sur ce sujet entre nos premiers missionnaires, cela ne venait d'aucune mauvaise intention de leur part, mais de ce qu'ils avaient été mal informés par certaines gens. Mais à l'heure qu'il est, nous reconnaissons par expérience et nous touchons, pour ainsi dire, du doigt la vérité de cette affaire. Ainsi nous sommes persuadés qu'il n'y a point d'autre voie à tenir, pour convertir ces peuples, que celle de vos Pères. Aussi, la raison demande que nous suivions les traces de ceux qui ont été nos guides. C'est pourquoi, encore qu'il y ait deux de nos anciens Pères qui hésitent là-dessus, non seulement je suis résolu, pour moi, de suivre désormais le sentiment et la pratique de votre Compagnie : mais je supplie très instamment votre Révérence de m'envoyer la méthode que vous gardez, tant pour conduire les néophytes que pour convertir les païens, et un calendrier, où les fêtes soient marquées, afin que je puisse me conformer en tout à vos manières de faire. »

Rien de plus clair, nous l'avouons, que le sens de cette lettre. Le Père Timothée de Saint-Antonin aurait embrassé le sentiment des Pères Jésuites sur la question pendante, c'est-à-dire sur des pratiques que tous les missionnaires de son Ordre ont rejetées et combattues comme superstitieuses et idolâtriques, l'espace de soixante-dix ans.

III. — Nous épargnerons à nos lecteurs une longue et fastidieuse discussion sur l'authenticité de cette pièce ; bornons-nous à quelques remarques.

Il faut de toute nécessité reconnaître que le Père Timothée aurait été fort peu de temps partisan du système qu'on lui attribue. Il est certain, en effet, que les Dominicains de la Chine ont réprouvé les rites chinois depuis l'année 1633, époque où éclata le différend, devant l'opposition du Père Jean-Baptiste Moralès, jusqu'en 1660, date de la prétendue lettre que nous venons de citer. Or, il constate que l'année suivante, 1661, le 20 du mois d'avril, les Pères de l'Ordre de Saint-Dominique, réunis à Lanki, donnèrent une décision motivée et signèrent, le 30 mai suivant, une déclaration publique pour être présentée à la Sacrée Congrégation, et dans laquelle ils affirmaient ne pas pou-

voir, en conscience, admettre au baptême les Chinois qui refuseraient de renoncer au culte des ancêtres et aux hommages rendus à Confucius. Cette déclaration fut souscrite par tous les Frères Prêcheurs, entre autres par le Père Timothée de Saint-Antonin, présent à la réunion. Dans l'hypothèse de l'authenticité de la lettre, il est donc bien évident que notre missionnaire ne partagea l'avis qu'on lui prête que pendant quelques mois, une année tout au plus.

Mais il s'en faut que l'on soit d'accord pour supposer chez le Père Timothée un esprit si changeant. Voilà pourquoi, écrit Jacques Lafon, je n'hésite pas à déclarer que la lettre susdite, publiée trop tard pour que l'on pût s'adresser à l'auteur lui-même, est une pièce fausse, inventée à plaisir.

Le Père Timothée était mort quand on fit circuler sa lettre : il ne pouvait donc s'inscrire en faux comme le fit Pierre d'Alcala, à qui on en attribuait une semblable. Mais à défaut d'une preuve positive de sa part, nous avons autre chose. Ce qui se passa le 16 décembre 1691 dans la ville de Fou-tchéou suffit pour venger sa mémoire et dévoiler l'artifice dont il fut victime. A l'apparition du livre intitulé : « La Défense des nouveaux chrétiens », où, entre autres faits risqués, on affirmait que plusieurs Dominicains avaient partagé le sentiment des Pères Jésuites au point de vue qui nous occupe, nos missionnaires, Emmanuel Trigueros et Mangin Ventallol, déclarèrent juridiquement à M. Charles Maigrot, Vicaire apostolique du Fo-Kien, depuis évêque de Conon, en présence de MM. de Lionne et Philibert le Blanc et d'un notaire, que jamais aucun Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, si l'on en excepte le Père Dominique Sarpetri, n'avait approuvé les cérémonies chinoises à l'égard de Confucius et des ancêtres, que tous les avaient toujours condamnées, comme ils les condamnaient encore.

Comment croire, en effet, qu'un homme savant et éclairé, qui se trouvait précisément à Rome à l'époque où la question fut déférée au Saint-Siège par le Père Jean-Baptiste Moralès et tranchée par Innocent X dans le sens de l'exposant, qu'un homme qui s'associa à cet éminent Religieux pour passer jusqu'en Chine ; lui encore, qui put se convaincre sur place que le décret d'Alexandre VII n'avait été rendu que d'après l'exposé peu fidèle du Père Martini ; lui enfin, qui signa à Lanki une requête qui devait être présentée à la Sacrée Congrégation, dans laquelle on stipulait en termes formels que toutes ces pratiques étaient illicites et qu'on ne pouvait en conscience ni les tolérer, ni admettre aux Sacrements quiconque n'y voudrait point renoncer, com-

ment croire, disons-nous, qu'un homme de ce caractère ait été du sentiment opposé en 1660, et assez mal avisé pour ajouter que tous les Religieux de son Ordre convenaient pour lors et touchaient du doigt que le véritable et unique moyen de convertir les Chinois était de suivre la ligne de conduite entièrement contraire?

Inutile d'insister davantage et d'exhumer une question enterrée depuis bientôt trois siècles.

Le Père Timothée, retiré au Che-Kiang, s'employa avec beaucoup de zèle et de succès à la conversion des Chinois. Les labeurs de son ministère eurent bientôt usé ses forces. Il lutta jusqu'au bout; puis, vaincu par la faiblesse et la maladie, s'alita à Lanki pour ne plus se relever. Sentant sa fin approcher, il se disposa à paraître devant Dieu par une confession générale et la réception des derniers Sacrements; il les reçut de la main du Père Dominique Coronado. De ce moment jusqu'à sa mort, le fervent Religieux se renferma dans la prière et le recueillement. Une patience invincible, une résignation parfaite à la volonté divine couronnèrent sa vie pure et innocente. Rempli d'une joie toute céleste, il leva les mains au ciel et mourut dans le baiser du Seigneur le 1er octobre 1662, après avoir travaillé près de quatorze ans dans les missions de la Chine.

LE MÊME JOUR

1230 — En Pannonie, la mort glorieuse du V. Père JEAN DE HONGRIE. Ce saint Religieux avait été envoyé, avec le titre d'évêque, par le pape Grégoire IX dans ces contrées sauvages, au milieu des hordes redoutables des Provinces du Nord.

Il endura d'immenses fatigues; mais, assisté par le secours d'en haut, il eut enfin la joie d'opérer de nombreuses conversions. Le démon ne put supporter les défaites que lui infligeait l'intrépide apôtre. A son instigation, quelques forcenés s'emparèrent de la personne du missionnaire, et, après lui avoir fait subir d'odieux traitements, le tuèrent à coups de pierres. Son bienheureux martyre arriva l'an 1230. — (*Leandre Albert.*)

1454 — A Usel, en Sardaigne, l'Illustrissime Père BERNARD DE MICHAELIS, évêque de cette ville.

Il était profès du couvent de Castellon de Ampurias, en Catalogne, où il se rendit recommandable par sa vertu et sa science. Il fut confesseur du duc de Calabre, don Ferdinand, puis nommé à l'évêché d'Usel en Sardaigne, l'an 1444, par le pape Eugène IV. Pendant dix ans, il administra son diocèse avec un zèle qui lui conquit l'affection de tout le peuple. Sa charité pour les pauvres, son attachement sincère à son Ordre ont illustré sa mémoire. Il décéda plein de mérites au couvent même de Castellon, où il avait reçu le saint habit, et fut inhumé dans notre église (1er oct. 1454). — (*Fontana.*)

1517 — A Pise, le V. Père SILVESTRE DE MARADDI. — Souvent Dieu se plaît à montrer que ce qui n'est rien devant les hommes a du prix à ses yeux, et qu'il sait opérer de grandes choses avec de faibles moyens. La vie du Père Silvestre de Maraddi en est une preuve frappante. Ce Religieux, né à une dizaine de lieues de Florence, appartenait à des parents si pauvres qu'ils ne purent lui procurer aucune instruction. Adolescent, tout en travaillant de son mieux pour soutenir, à la sueur de son front, ceux qui lui avaient donné le jour, il éprouvait pourtant une vraie peine de ne savoir ni lire ni écrire. Peu après, son père et sa mère étant venus à mourir, il commença quelques études, et y apporta une telle application qu'en peu de temps il possédait des connaissances peu communes pour les gens de sa condition. S'étant conservé dans une parfaite intégrité de mœurs et une grande fidélité aux pratiques chrétiennes, il sentit bientôt en lui le désir d'une vie plus sainte, et quitta son village pour se rendre à Florence, pensant y pouvoir servir Dieu avec plus de liberté.

Il cheminait en silence, quand soudain se joint à lui une Dame d'aspect vénérable. Elle lui parle de l'amour de Dieu, l'instruit des voies spirituelles, l'accompagne ainsi jusqu'à Florence, et, l'ayant amené à la porte du couvent de Saint-Marc, disparaît tout à coup.

Cette brusque séparation affligea notre jeune homme ; mais, venant à réfléchir sur l'entretien tout céleste qui avait charmé son âme, il ne put douter qu'il eût été favorisé d'une apparition de Celle qui s'est toujours montrée la mère de l'orphelin, l'éducatrice des vrais disciples de son Fils Jésus.

Il entre dans notre église, et y prolonge sa prière à tel point qu'il faut l'avertir de se retirer, au moment où l'on va fermer la porte. Toutefois, en le reconduisant, le frère sacristain lui pose quelques questions, Silvestre répond ingénument qu'il resterait bien volontiers au service des Religieux, si l'on daignait lui faire cette grâce.

La Providence permit que, séance tenante, cette proposition fût acceptée, et sans plus d'examen, on admit l'étranger dans le couvent, en qualité d'aide-jardinier.

La joie du postulant fut à son comble. Bientôt sa piété solide, sa conversation édifiante, son maintien modeste engagèrent la communauté à lui

donner l'habit de convers, et à l'envoyer à Luceto, où était un Vicariat dépendant du couvent de Saint-Dominique de Fiesole. Ce nouvel état mit en pleine lumière les heureuses qualités du bon Frère. On remarquait dans sa conduite une exacte observance des Constitutions, une humilité profonde, une grande assiduité au travail, et en même temps des manières distinguées. Le Supérieur, qui connaissait d'ailleurs son aptitude pour les lettres, proposa au Chapitre de lui donner rang parmi les Frères de chœur, et sur son rapport favorable, le Vicaire Provincial agréa la demande. Une fois revêtu de l'habit de clerc, notre novice fut envoyé à Florence, et, après sa profession, appliqué aux études. Dieu répandit sur son travail une telle abondance de bénédictions, que Silvestre de Maraddi devint un excellent théologien et l'un des prédicateurs les plus en renom dans la ville de Florence. La sainteté de sa vie lui donnait un rare ascendant sur son auditoire : son zèle pour le salut des âmes le faisait considérer comme un homme vraiment apostolique. Un jour qu'il prêchait dans l'église de Saint-Laurent, sur la gloire des Bienheureux, il parla avec tant de feu qu'on le vit s'élever de l'estrade de plusieurs coudées, tandis que son visage lançait des jets de lumière, à la vue des fidèles stupéfaits et émus.

Pendant sa vie, le vénérable Père opéra d'assez nombreux miracles. Il lui suffisait de réciter l'oraison de saint Vincent Ferrier sur les malades abandonnés des médecins pour les ramener à la santé. Au confessionnal, il avait un don particulier pour toucher les cœurs les plus endurcis. Une fois, il inspira à un jeune homme tant d'horreur de ses crimes, que celui-ci, épouvanté, tomba comme mort à ses pieds. Dans cette extrémité, le bon Père eut recours à Marie ; sa prière achevée, il commanda à son pénitent de reprendre ses sens et lui obtint la grâce de la persévérance dans la vertu. Le Ciel ne cessait de favoriser le Père Silvestre de dons et de privilèges, qui ne servaient, du reste, qu'à le rendre plus humble et plus fervent. Il lisait dans l'avenir et prédisait les événements longtemps avant leur réalisation.

Enfin, après avoir vécu en grande opinion de sainteté et gouverné plusieurs couvents avec autant de prudence que de sagesse, il mourut de la mort des justes à Pise, le 1er octobre 1517. — (*Diario ;* Razzi.)

1608 — A Valence, en Espagne, le V. Père MARTIN SUAREZ, originaire de Tolède et profès du couvent de Valence, où il reçut l'habit, à l'âge de 25 ans, des mains du B. Jean Micon, le 20 décembre 1551. On remarqua, dès son noviciat, une si grande pureté et une candeur si admirable dans toutes ses actions, que son Prieur aimait à dire à sa louange : « Voilà un vrai Israélite, incapable du moindre déguisement. » Son obéissance religieuse, son humilité sincère, son inviolable attachement aux Constitutions et aux cérémonies liturgiques le rendirent aimable à toute la communauté. Après l'année de probation, il fut admis à prononcer ses vœux, entre les mains du Père Pierre Salamanque, Religieux recommandable par sa piété et son érudition.

Il vécut cinquante-six ans dans le cloître, sans jamais se démentir de sa première ferveur. Ceux qui eurent l'avantage de le connaître dans l'intimité, ont affirmé qu'il emporta dans la tombe son innocence baptismale. Saint Louis Bertrand, qui l'eut sous sa conduite, lorsqu'il était supérieur du couvent de Sainte-Anne de Albayda, lui portait une grande vénération, et lui conserva toujours depuis sa sainte amitié.

Le Père Martin Suarez se sentit de bonne heure animé d'un grand zèle pour le salut des âmes. Il eut bientôt la permission de faire ses premiers essais apostoliques dans les environs de Valence, et s'y disposa par la pénitence et l'assiduité à l'oraison. Toujours humble et défiant de lui-même, il recherchait de préférence les villageois pauvres et peu instruits, au milieu desquels il séjournait plus volontiers pour leur enseigner le catéchisme et les mystères de la religion. Malgré l'hiver et les difficultés des chemins, il voyageait toujours à pied. Dimanches et fêtes, après les offices conventuels du matin, il se rendait dans la banlieue de la ville faire le catéchisme, puis revenait pour les Vêpres et donnait ensuite le sermon.

Une vie si bien réglée et si utilement employée lui attira du ciel d'étonnantes bénédictions et lui valut de conquérir bien des âmes rebelles. Ses entretiens familiers n'eurent pas un moindre succès. Tous ceux qui purent en jouir déposèrent, après sa mort, n'avoir jamais surpris sur ses lèvres une parole qui ne vînt de Dieu ou qui ne portât à Dieu. Comme il était tout rempli de l'esprit surnaturel, aimant sincèrement la croix, il demanda longtemps la grâce d'une longue maladie, qui pût le purifier entièrement et lui permettre de jouir au plus tôt après son trépas de la gloire céleste. Dieu exauça ses désirs et exerça sa patience par une infirmité qui, durant l'espace de cinq ans, lui devint une dure épreuve.

Dans cet état, le saint Religieux conserva une sérénité d'esprit parfaite et une assiduité à l'oraison dont rien ne pouvait le distraire. A mesure que son corps s'affaissait, son âme semblait reprendre une nouvelle vigueur : plus il s'isolait de la créature, plus le Ciel se rapprochait de lui, et lui donnait comme un avant-goût des joies de la Patrie. Le B. Dominique d'Anadon l'honora de sa visite, et S. Vincent Ferrier lui apparut à plusieurs reprises. Tous les dimanches, quelle que fût sa faiblesse, le vénérable malade se levait et se rendait au chœur pour communier. Cependant, ses forces déclinaient à vue d'œil, et le pieux moribond, qui sentait sa fin venir, demanda avec instance les Sacrements de l'Eglise. Ce jour-là, le divin Maître lui accorda une faveur inespérée, en lui rendant l'ouïe qu'il avait perdue depuis plusieurs années. Deux jours avant sa mort, il eut encore la consolation de réciter en entier son Office, et le 1er octobre 1608, il remettait doucement son âme entre les mains de Dieu.

A peine eut-il rendu le dernier soupir, que sa chair parut refleurir, ses membres restèrent souples et maniables. Ravis de la beauté qui éclatait sur son visage, les visiteurs déclaraient tous que l'on voyait déjà sur les traits

du défunt les marques de la gloire dont son âme était revêtue. La ville entière vint rendre hommage à sa dépouille mortelle, et se fit honneur d'assister aux funérailles, qui furent très solennelles. Le marquis de Carracena et don Louis Carillo de Tolède, vice-roi de Valence, y étaient présents.

La mémoire du vénérable Père est restée en bénédiction. Don Jean de Ribera, archevêque de Valence, chargé de prêcher aux fêtes de la Béatification de saint Louis Bertrand, n'oublia pas, dans cette circonstance solennelle, son digne et vénérable ami. Après avoir parlé comme il convenait du Saint que l'Eglise plaçait sur les autels, il prononça l'éloge du Père Martin Suarez en termes émus, qui firent sur son vaste auditoire une très vive impression. — (Lopez ; Pio ; *Acta Cap. Gen.* 1610.)

14.. — Au royal Monastère de Poissy, la V. Mère CATHERINE DE LA PLACE. Ayant pris le joug du Seigneur à l'âge de treize ans, elle le porta avec courage et persévérance jusqu'à sa soixante-quinzième année, qui fut celle où elle reçut la récompense de sa vie religieuse, vie toute d'obéissance, de pénitence et d'amour. — (*Mém. de Poissy.*)

11 OCTOBRE

Les quatre martyrs japonais LOUIS YAQUICHI, Tertiaire de Saint-Dominique, LUCIE, sa femme, et leurs deux enfants(*).

(1622)

Ce nouveau groupe de Bienheureux, compris dans les deux cent cinq martyrs béatifiés par Pie IX, mérite bien de fixer quelques instants notre attention.

Louis Yaquichi n'avait que trente-trois ans lorsqu'il fut appelé à sceller de son sang les vérités de la foi. Elevé, dès son bas âge, dans la crainte du Seigneur, il se signala par sa dévotion au Rosaire et sa fidélité constante aux exercices de la piété et de la pénitence. Il épousa une jeune fille de sa condition, nommée Lucie, bonne chrétienne comme lui, dont il eut deux enfants.

Louis et sa pieuse compagne, émus du triste sort des ministres de l'Évangile qu'une horrible persécution poursuivait sans relâche, résolurent, au péril de leurs jours, de mettre au service des missionnaires toute leur bonne volonté, afin de les soulager et de les protéger dans la mesure du possible. Ils s'engagèrent même par vœu à sacrifier leurs biens et leur vie plutôt que d'abandonner la religion ou de manquer à assister les Pères de l'Ordre de Saint-Dominique. Dans ce but, ils disposèrent en forme d'oratoire un endroit retiré de leur

(*) *Ex relat. authent. et processu Beatif.*

maison, afin de permettre aux Religieux abrités sous leur toit de célébrer les saints mystères.

Le vaillant Japonais rendit de la sorte de signalés services aux missionnaires, mais surtout aux membres de notre Ordre, assurés de trouver toujours dans sa demeure une petite chambre à leur disposition et de quoi se sustenter. C'était lui encore, qui se chargeait de prévenir les chrétiens des environs pour la réception des Sacrements, quand la Providence lui ménageait le bonheur de recevoir l'un des nôtres.

On se souvient de la détention à Firando du B. Louis Florès, et du hardi coup de main imaginé par le Père Diégo Collado pour l'arracher de sa prison (1). Louis Yaquichi, l'exécuteur du projet, avait équipé un léger esquif, était parvenu jusqu'auprès du prisonnier, avait réussi à le faire évader par une issue donnant sur le rivage de la mer, et recueillant le missionnaire sur sa barque, faisait force de rames vers Nangasaki. Malheureusement ils se virent donner la chasse par un navire envoyé à leur poursuite par le gouverneur de Firando, et dont la marche l'emportait de beaucoup sur la leur.

Le Père Florès fut ramené à sa prison, et ensuite brûlé vif : Louis Yaquichi, arrêté pareillement, était réservé au même sort. Mais, avant de le mettre à mort, il semble qu'on ait voulu épuiser sur lui toutes les inventions suggérées par l'enfer.

On fit passer l'héroïque patient par dix-sept martyres successifs : supplice de l'eau, que les Japonais savent administrer avec des raffinements inouïs ; supplice des tenailles, supplice du chevalet, des ongles de fer, etc. : tout fut employé avec une barbarie sans exemple. On lui pratiqua des incisions sur les épaules pour y verser du plomb fondu ; on entoura ses jambes de cordes de jonc, que deux bourreaux tiraient ensuite comme s'ils eussent voulu lui scier les jambes ; on lui enfonça aussi dans les chairs de petits bâtons épineux.

Tant d'horribles tortures ne purent avoir raison du généreux soldat de Jésus-Christ. Sa constance fut invincible. Jamais il ne voulut faire connaître le nom de ceux qui l'avaient accompagné à Firando, et il sauva par son silence la moitié des chrétiens de Nangasaki. Le gouverneur, n'espérant plus rien obtenir de Louis, fit comparaître sa femme Lucie, et ses deux fils, André et François, âgés le premier de huit ans, le second de quatre. On leur donna le choix de mourir ou de renier Jésus-

(1) Voir *Année Dominicaine* au 19 août.

Christ : tous sans hésiter préférèrent la mort. Louis fut condamné à périr par le feu, les autres par le glaive.

Le procès-verbal de Manille contient dans les termes suivants la déposition d'un témoin oculaire de leur martyre.

« Le témoin a remarqué, avec les autres assistants, la force et la constance que Dieu, notre Seigneur, a bien voulu donner à son serviteur Louis Yaquichi. Comme les persécuteurs le croyaient totalement épuisé de forces par la multitude des tourments qu'il venait de souffrir, ils avaient préparé une petite litière pour le porter au martyre. Mais il leur dit avec le courage d'un vrai chrétien que, comme il allait à la mort pour la cause de Jésus-Christ et de ses ministres, il espérait du même Seigneur la force de s'y rendre à pied, ce qu'il fit au grand étonnement des spectateurs. De plus, le témoin l'entendit pendant tout le chemin prêcher à la foule, dire de bonnes et saintes paroles, exhorter ses compagnons et confesser publiquement que la loi qui nous sauve est celle de l'Evangile, que toute autre mène à l'enfer. Il vit qu'arrivés au lieu du supplice, tous quatre se disposèrent avec une sainte intrépidité et une grande allégresse à recevoir la mort ; que lorsque le serviteur de Dieu, Louis, eut été attaché au poteau, on décapita sous ses yeux sa femme et ses deux enfants qui invoquaient les saints noms de Jésus et de Marie ; que tout de suite après on alluma le bûcher et qu'on brûla à petit feu le serviteur de Dieu, Louis Yaquichi, le 2 octobre 1622. Les chrétiens présents étaient grandement consolés, et louaient Dieu du courage dont il gratifie ses serviteurs en de telles circonstances. »

Le B. BERENGER DE PÉRALTA,
Evêque nommé de Lérida (*).

(1256)

Nous ne pouvons que regretter avec l'auteur de l'*Année dominicaine* le manque presque absolu de détails sur les actes de ce vénérable personnage, d'autant plus qu'à l'époque où écrivait le Père

(*) *Diario;* Diago; Fontana.

Lafon, il était toujours regardé comme un Saint à Lérida, et jouissait d'un culte public avec autel érigé sur son tombeau depuis plus de trois cents ans. La négligence de ses contemporains à nous transmettre des données complètes sur sa vie, nous réduit donc à glaner deux ou trois traits dans l'unique page que des historiens plus récents ont consacrée à sa mémoire.

Autant qu'il est possible de le conjecturer, le Père Bérenger était originaire de Lérida, en Espagne. Le nom de sa famille nous est inconnu. On sait seulement qu'à peine âgé de 15 ans, il occupait déjà une stalle de chanoine à la cathédrale de Lérida. Nous tirons ce détail d'un ancien acte, daté de 1249, et portant cette signature : *Ego Berengarius de Peralta Ilerdensis Canonicus subscribo.* Toutefois cet état, quoique très honorable, ne lui parut pas suffisant pour atteindre à la perfection que ses désirs ambitionnaient. Dans cette vue, il renonça à son canonicat, à ses revenus, et entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Une telle vocation, dans ces temps de foi et de religion, n'était point un fait isolé. Bon nombre de bénéficiers ecclésiastiques, attirés par le parfum de sainteté qui s'exhalait du cloître, échangeaient volontiers les insignes de leurs prébendes ou l'étole pastorale pour la bure monastique.

Une fois agrégé à la famille de Saint-Dominique, le pieux jeune homme embrassa avec ferveur les règles de la vraie sagesse, et s'appliqua à mener une vie sainte et selon le cœur de Dieu. En peu de temps, il parvint à un tel degré d'héroïsme dans la pratique des vertus de son état, que sa renommée, franchissant l'enceinte du monastère, jeta un vif éclat dans tout l'Aragon.

Il n'était que diacre quand l'Illustrissime Père Guillaume de Barberan, Religieux de l'Ordre, évêque de Lérida, vint à mourir. La nomination de son successeur, suivant l'usage de l'époque, revenait de droit au Chapitre, qui procédait alors par voie d'élection. Les chanoines se trouvèrent fort divisés, et il leur fut impossible de s'entendre dans les diverses réunions qui eurent lieu. Les choses allaient tourner au scandale, et menaçaient de s'éterniser, quand un Ange parut au milieu de l'assemblée, invitant les électeurs à donner leur vote au Frère Bérenger de Péralta.

Les vocaux, que le saint Religieux avait jadis édifiés dans sa première jeunesse, furent très sensibles à cet avis céleste, et d'un commun accord, ils décernèrent leurs suffrages à leur ancien collègue, qu'ils élurent à l'unanimité évêque de Lérida. C'est en mémoire

de ce fait que le Bienheureux est représenté sur son tombeau, recevant la mitre de la main d'un Ange.

Cet événement procura la paix au sein du Chapitre, combla d'allégresse tous les dignitaires de la cathédrale, et satisfit pleinement les vœux du peuple et des fidèles. Mais il en fut tout autrement pour le serviteur de Dieu. Ce coup inattendu le plongea dans une morne affliction et une profonde angoisse. Il eut alors recours au ciel et supplia avec larmes et gémissements le divin Maître de ne point l'arracher de son cloître béni, où il trouvait ses plus chères délices, mais de le retirer du monde, plutôt que de l'exposer, lui si jeune, aux dangers de l'épiscopat.

Cette humble prière fut exaucée. A peu de jours de là, le saint Religieux tomba gravement malade et mourut d'une mort précieuse, le 2 octobre 1256.

A dater de ce moment, la vénération du peuple s'attacha à la mémoire de Bérenger de Péralta avec une confiance que le miracle vint souvent récompenser. Les échevins de Lérida, désireux de répondre aux sentiments des fidèles, qu'ils partageaient eux-mêmes, donnèrent son nom à l'une des portes de la ville, comme il conste d'un acte dressé le 18 août 1373, l'année où eut lieu la translation de ses reliques dans un lieu plus honorable. Voici l'énoncé du texte : *In illo sarcofago sive monumento, quod erat extra sedem versus* Januam Sancti Berengarii.

Six ans après, c'est-à-dire l'an 1379, le 2 décembre, don Juan de Peralta, chanoine de la même église, obtint de don Romeo, Vicaire Général, la permission d'ériger une chapelle sur le tombeau de son vénérable parent, et de la doter suffisamment : *Instituere et dotare in dictâ Ecclesiâ quamdam Capellaniam in et super altari, seu sepulturâ S Berengarii, Sedis Ilerdensis electi, etc.*

Les écrivains autorisés assurent que Dieu a honoré son serviteur par de nombreux miracles. Pio rapporte qu'un évêque de Lérida, vivement désireux de contempler et de baiser les reliques du jeune Saint, fit ouvrir son tombeau. Or, au moment où on leva la pierre sépulcrale, des flots de sang jaillirent sur les mains, le visage et les habits du Prélat. Ce prodige accrut de beaucoup la vénération que l'on portait au Bienheureux et donna un nouvel élan au culte dont il était l'objet.

La Vénérable Mère
MARIE-DOMINIQUE DES CINQ-PLAIES,
Professe du Monastère de Chalon-sur-Saône, & l'une des Fondatrices de celui d'Autun (*).

(1661)

MARIE-DOMINIQUE Guichat appartenait à une famille honorable de la Bourgogne, originaire d'une petite localité, située à six lieues de Chalon-sur-Saône. Ses parents, favorisés des biens de la fortune, prirent un soin tout particulier de son éducation. L'enfant, douée d'un naturel docile et doux, montrait, dans un âge encore tendre, un jugement droit et des aptitudes peu communes.

De bonne heure elle perdit son père et sa mère. Cette épreuve faillit lui être fatale. Ne trouvant plus autour d'elle ni appui, ni direction, Marie, maîtresse de grands biens, glissa sur la pente des frivolités séculières. Elle tenait à briller, à soutenir son rang et ne cédait à aucune de ses compagnes, en fait de luxe et de parure. Cependant, tout en fréquentant les réunions mondaines, les fêtes et les divertissements, où tant de jeunes filles perdent le goût de la piété et la vertu, elle sut éviter ce qui aurait pu porter atteinte à l'honnêteté de ses mœurs. D'instinct elle fuyait les personnes de conduite suspecte, et même au milieu de sa dissipation extérieure, s'approchait assez régulièrement des sacrements.

Plusieurs années se passèrent de la sorte. Il plut enfin au Seigneur d'éclairer sur le dangereux état de son âme celle qu'il destinait à devenir un modèle de vertus au monastère de Chalon-sur-Saône. Sous l'action d'une grâce puissante, Marie sentit naître en elle un vif attrait pour la vie du cloître, et par le conseil d'une de ses meilleures amies, elle n'hésita pas à suivre l'appel divin. De là, diverses visites aux principales communautés de la ville, et enfin le choix du mo-

(*) *Mém. de Chalon et d'Autun.*

nastère de nos Sœurs de Chalon. Après plusieurs semaines de séjour dans cette maison, elle crut bon de revenir chez elle pour mettre ordre à ses affaires, avant de quitter définitivement le monde. Ce retour était un piège de Satan dirigé contre sa vocation. Mais la Providence intervint par un événement fortuit où se montra clairement le doigt de Dieu. Redoutant de nouvelles menées pour la retenir, la jeune fille partit brusquement, sans avertir aucun de ses proches, et, comme la colombe, rentra dans l'arche sainte où elle allait s'abriter pour toujours.

Elle reçut l'habit le 15 octobre, fête de sainte Thérèse, et prit le nom de Sœur Marie-Dominique des Cinq-Plaies.

En voyant à l'œuvre la jeune novice, on comprit bien vite que, si le céleste Jardinier versait des flots de grâces sur la terre de son âme, elle, de son côté, se montrait soigneuse de faire fructifier la divine semence. Sa modestie, son silence, son humilité, sa soumission, son respect pour les Supérieures la distinguaient entre toutes ses compagnes : il n'était aucune Religieuse qui ne ressentît la chaleur communicative de sa charité. Marie des Cinq-Plaies semblait surtout poussée à la pénitence et à l'immolation. « Ou souffrir ou mourir », disait-elle souvent après sainte Thérèse. Voilà pourquoi, non contente des austérités imposées par la règle, ou en usage dans la maison, elle s'étudiait à trouver chaque jour de nouvelles inventions pour se crucifier.

La communauté, profondément édifiée de sa conduite, l'admit d'emblée à la profession et en fixa la date au 19 octobre, jour alors consacré à la fête de saint Louis Bertrand. Cette circonstance ne fit qu'accroître son attrait pour la souffrance et grava à jamais dans la mémoire de son cœur la prière favorite de ce grand Saint : « Seigneur, coupez, brûlez, ne m'épargnez point en cette vie, pourvu que vous m'épargniez pour l'éternité : *Hic ure, hic seca, hic nunquam parcas, modo in æternum parcas.* »

II. — De telles dispositions, caractère ordinaire des âmes vraiment prédestinées, s'enracinant de plus en plus dans cette amante de la Croix, Dieu jugea bon de la prendre au mot et d'éprouver sa vaillance. Sœur Marie fut saisie d'une fièvre qui ne cessa de l'incommoder l'espace de dix-sept ans, accompagnée de syncopes qui lui enlevaient assez longtemps l'usage de ses sens. Cette infirmité ne l'empêchait point d'assister jour et nuit aux exercices réguliers : si parfois la

violence du mal ne lui permettait pas de s'y rendre, à peine ses crises avaient-elles disparu qu'elle reprenait avec empressement ses pratiques chéries, momentanément interrompues.

Les Supérieures du monastère n'omirent rien pour la guérir ou du moins la soulager ; mais, malgré son acquiescement simple et entier à leurs prescriptions et à leurs désirs, Marie des Cinq-Plaies, reconnaissant tous les soins inutiles, finit par y renoncer et obtint de vivre, comme ses Sœurs, sans aucune dispense.

Grande était son application aux choses de Dieu et son assiduité à l'oraison. Au milieu des plus vives douleurs, comme parmi les occupations les plus distrayantes, elle paraissait toujours absorbée dans la contemplation de la Majesté infinie. A cette source divine elle puisait les ardeurs d'un zèle dévorant, la tendresse d'une charité compatissante pour les âmes et un oubli d'elle-même qui ne lui permettait pas de rechercher ses satisfactions personnelles.

La V. Mère était, en outre, favorisée de grâces qui la couvraient de confusion. Sa dévotion au Très Saint Sacrement lui inspirait mille pieuses pratiques pour se disposer à la sainte Communion. C'étaient, entre autres, une vigilance continuelle sur tous les mouvements de son cœur, une application soutenue à se conserver dans la présence de Dieu, une modestie et une gravité toutes religieuses, une attention particulière à n'omettre aucun des points prescrits par la règle.

A l'égard de la Reine des Anges, la servante de Dieu montrait une piété toute filiale. Le Rosaire était sa dévotion favorite : elle le récitait en entier chaque jour, cherchant dans les Mystères de Jésus et de Marie un moyen de s'élever à une contemplation plus sublime et de progresser sans cesse dans la pratique des vertus.

La Mère Marie-Dominique ne fut pas seulement crucifiée dans sa chair par des souffrances physiques et des maladies qui ne finirent qu'avec sa vie ; elle eut encore à lutter contre des peines intérieures, des tentations violentes, des tristesses et des abandons qui semblaient sur le point de la précipiter dans un abîme sans fond. Le démon, voyant ses assauts repoussés, essaya de se ressaisir en se présentant devant elle sous des figures horribles. Cette vue n'eut d'autre résultat que de fortifier l'humble vierge dans ses pratiques d'oraison et de pénitence. Au sortir d'une épreuve si rude, elle pouvait enfin remercier le Ciel de lui avoir accordé un triomphe décisif sur son ennemi.

III. — Edifiée du parfait esprit d'observance que montrait Sœur Marie-Dominique des Cinq-Plaies, la communauté jeta les yeux sur elle pour la fondation d'un monastère dans la ville d'Autun. On la connaissait pour une Religieuse d'élite, très prudente et habile dans le maniement des affaires. Son humilité s'effraya d'une pareille mission et il ne fallut rien moins qu'un ordre formel des Supérieurs pour vaincre sa répugnance.

Cet événement qui, en modifiant les habitudes de sa vie humble et cachée, allait lui imposer un surcroît de fatigues et de responsabilités, n'altéra aucunement la tranquillité de son âme et la rectitude de sa conduite. Tout autre fut la disposition des Sœurs qu'elle devait avoir pour compagnes. Ces dernières, se rappelant le zèle constant de la Mère Marie-Dominique pour l'accomplissement des règles et se figurant que, dans la nouvelle maison, elle exercerait ce zèle avec une inflexible rigueur, en vinrent à regretter le choix fait de sa personne et mirent tout en œuvre pour la dissuader de les suivre. Elles lui représentèrent ses maladies, les privations inhérentes à toute fondation, l'extrême pauvreté qui ne permettrait pas les soins dont elle avait besoin. La servante de Dieu se contenta de répondre qu'elle ne s'appartenait pas, qu'elle vivait sous la dépendance absolue de l'obéissance, qu'elle irait partout où l'autorité des Supérieurs l'exigerait. Le Provincial des Frères Prêcheurs, informé de la contestation, crut devoir intervenir. Après avoir examiné les choses de près, il maintint l'exécution de ses ordres.

La gravité que Sœur Marie des Cinq-Plaies fit paraître pendant le voyage, sa modestie en recevant, à Autun, la visite des principaux ecclésiastiques, lui attirèrent l'estime et la vénération de tous ceux qui la virent. Les fondatrices, au nombre de quatre, savoir : les Mères Agathe Le Cointe, Prieure ; Brigitte Lardillon, Sous-Prieure ; Bénigne Durand et notre Sœur Marie-Dominique Gauchard, arrivèrent à Autun, le 26 janvier, fête de la Bienheureuse Marguerite de Hongrie, vierge dominicaine. Elles prirent possession du logement qui leur avait été préparé, et y établirent les observances claustrales. Leur pieuse vie attira peu à peu d'excellents sujets, dont la formation fut confiée à la Mère Dominique des Cinq-Plaies. Pendant sept ou huit ans, elle remplit cet office, malgré des souffrances et des infirmités nombreuses, auxquelles la pauvreté du monastère ne permettait pas d'apporter un remède efficace. Au bout de ce temps, elle se trouva rappelée à Chalon par une affaire importante, et y fut retenue pour

prendre en mains la direction du noviciat. Sa tendre affection pour les jeunes recrues de la vie religieuse la rendait très attentive à tous leurs besoins et non moins soucieuse de promouvoir leur avancement spirituel. Avec un art infini, elle savait encourager les timides, supporter les faibles, entraîner les ferventes à la poursuite de plus hautes vertus, consoler sans faiblesse, reprendre sans amertume, inspirer à toutes un désir ardent de la perfection de leur état. Aussi avait-elle conquis rapidement les cœurs de ses filles, lesquelles devinrent d'excellentes Religieuses, et tinrent constamment à honneur d'être fidèles aux leçons de leur Mère-Maîtresse, par le maintien des observances.

Ce labeur incessant auprès des âmes qui lui étaient confiées valut à Marie-Dominique des Cinq-Plaies la vénération et l'amour de toutes ses Sœurs ; il n'y eut qu'une voix pour la désigner au priorat, dès que cette charge se trouva vacante. Le Père Provincial accueillit la postulation avec faveur, et délivra sans retard la pagelle d'institution. Mais l'humble Mère fit tant d'instances, plaida si bien sa cause, pour écarter l'honneur de commander, qu'elle obtint pleine et entière satisfaction. Une autre Religieuse fut mise à la tête du monastère.

Cependant les Sœurs d'Autun, affligées de sa longue absence, la réclamèrent avec énergie, et, malgré tout ce qu'elle put alléguer à l'encontre, l'élurent Prieure de leur communauté. Cette fois, la Mère Dominique ne put parer le coup : elle dut s'incliner devant les ordres très précis du Père Charpignon, Supérieur de la Congrégation.

Pendant neuf ans, elle dirigea la maison d'Autun avec une fidélité et un courage dignes de tout éloge.

La dernière année de son priorat fut marquée pour elle par des épreuves et des souffrances inimaginables. Vaincue par le mal, dont les secousses violentes menaçaient de l'enlever de jour en jour, elle se vit contrainte de renoncer à l'assistance aux exercices communs et de s'aliter à l'infirmerie. Ses filles, témoins de son martyre, ne pouvaient retenir leurs larmes ni cacher leurs angoisses. La pieuse Mère, au contraire, calme et sereine, n'ouvrait la bouche que pour prier Dieu et consoler par de douces paroles ses Sœurs bien-aimées. Vers le milieu de septembre, se sentant plus mal, elle demanda les derniers Sacrements ; puis, s'adressant à sa chère communauté, elle se mit à dire : « Hélas ! qu'ai-je fait jusqu'ici et où sont mes œuvres ? Pensez-y, mes bonnes filles, on n'emporte à la mort que ce qu'on a fait pour Dieu. A cette heure suprême, on voit et on comprend combien une vie sainte est désirable et tout le reste digne de mépris. »

Elle se renferma ensuite dans un silence absolu, ne voulant plus s'entretenir qu'avec Dieu, la Vierge Marie et les saints Anges. Elle languit ainsi jusqu'à la fête du Rosaire. Le matin du jour qui fut pour elle le dernier, elle eut la grâce de recevoir encore la sainte Communion ; et peu après, sans sortir de son recueillement, elle s'éteignit doucement, sous les auspices de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, le 2 octobre 1661.

LE MÊME JOUR

1262 — En Hongrie, le martyre du B. BUZAD. Noble gentilhomme dans le siècle, il méprisa les vanités du monde et embrassa l'Ordre des Frères Prêcheurs avec beaucoup de ferveur. Il y vécut dans une haute opinion de sainteté, animant à la vertu par ses exemples et ses discours ceux qui conversaient avec lui. A cette époque, les invasions fréquentes des Tartares mettaient tout à feu et à sang dans ces pays. Notre grand Religieux ne voulut point chercher son salut dans la fuite : animé au contraire d'une charité sans mesure pour les âmes, il n'hésita pas à sacrifier sa vie afin de consoler les chrétiens au milieu de tant de maux, et de les encourager à soutenir la foi chrétienne au prix même de leur sang.

Ses pieux discours portèrent leur fruit, mais son exemple fut une prédication plus efficace encore. Les Tartares ayant fait irruption dans l'église, et s'étant saisis de sa personne, le massacrèrent cruellement l'an 1262, au moment où le Bienheureux implorait la miséricorde divine, les bras étendus en croix. — (Ferrari.)

1465 — A Coblentz, l'Illustrissime Père HENRI KALTEISEN, évêque de Trontheim, en Norwège.

Ce grand homme, que Dieu destinait à soutenir les intérêts et l'autorité du Saint-Siège, aussi bien qu'à défendre les dogmes de l'Eglise contre tant d'erreurs en cours à cette époque, naquit près de Coblentz et entra dans l'Ordre au couvent de cette ville. Il s'y fit bientôt remarquer par les qualités supérieures dont il était pourvu ; et, après de brillantes études à Vienne et à Cologne, il reçut le mandat d'enseigner les saintes Lettres à Cologne même, tout en s'adonnant au ministère apostolique. Dans sa double fonction de lecteur et de prédicateur, il s'acquit une haute réputation. Après l'obtention

de ses grades, il fut institué Inquisiteur général de la Germanie, et fixa sa résidence à Mayence.

Le Père Kalteisen remplit très dignement son emploi ; l'Allemagne sembla se renouveler à l'apparition de ce Religieux, zélateur intrépide de la foi et marteau des hérétiques. Le pape Eugène IV, ayant convoqué le Concile de Bâle en 1431, ordonna au vénérable Père de s'y rendre. Il devait en être l'une des plus brillantes lumières. En 1433, la secte des orphelins, fort répandue en Bohême, députa au Concile trois de ses principaux orateurs pour défendre les articles qu'elle prétendait très orthodoxes.

Le B. Jean Dominici de Raguse, alors Procureur Général de l'Ordre, fut chargé de répondre au premier, nommé Rokisana. La discussion dura huit jours. Le doyen de l'Eglise de Cambrai prit ensuite la parole pour relever les allégations erronées d'Ulda, second des délégués Bohêmes. Ulric, le troisième, eut pour adversaire le Père Henri Kalteisen, qui réfuta victorieusement la thèse de cet hérétique sur la libre prédication de la parole de Dieu, dans un discours qui dura trois jours, et où il montra péremptoirement que les simples prêtres ne doivent point prêcher sans mission. L'assemblée tout entière l'appuya de ses chaleureux applaudissements.

En 1437, il quitta Bâle à cause des dissensions survenues, et se rendit à Ferrare, puis à Florence. Eugène IV, qui l'estimait grandement, voulut alors reconnaître ses mérites en l'élevant à la dignité de Maître du Sacré-Palais (24 janvier 1440).

Le nouveau titulaire garda ce poste pendant treize ans, toujours honoré de la confiance de la cour romaine et de l'estime de son Ordre. Nicolas V le chargea en 1448 d'une mission spéciale auprès de l'Université de Louvain, laquelle se montra heureuse et fière de recevoir, comme délégué du Souverain Pontife, un Religieux si remarquable et si apprécié.

En 1452, le même Pape le nomma à l'archevêché de Nidrosi et de Césarée plus connu sous le nom de Trontheim, en Norwège. Le P. Henri occupa ce siège treize ans environ ; et après un laborieux et fécond épiscopat, il se démit de ses fonctions et se retira chez ses Frères, à Coblentz, au milieu desquels il s'endormit paisiblement du sommeil des justes, le 2 octobre 1465.

Les auteurs ecclésiastiques ont fait le plus bel éloge du savant Prélat. Trithème l'appelle *Virum disertissimum, non minus vita quam eloquentia spectatum theologorum suæ ætatis principem.*

Le vénéré défunt fut inhumé dans notre église conventuelle : sur sa tombe, on grava l'épitaphe suivante :

Anno MCCCCLXV, *secunda octobris die, reverendissimus in Christo obiit pater et dominus D. Henricus Kalteisen Ordinis Prædicatorum, sacræ theologiæ professor, egregius quondam lector sacri palatii, hæreticæ pravitatis inquisitor, et sanctæ Crucis prædicator, archiepiscopus Ecclesiarum Nydrosiensis et Cæsariensis, filius hujus conventus.*

« Le 2 octobre 1465, mourut le Révérendissime Père en Jésus-Christ, et Illustrissime seigneur, Henri Kalteisen, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Professeur en sacrée Théologie, ancien Maître du Sacré-Palais, Inquisiteur de l'hérésie et prédicateur de la sainte Croix, archevêque des Eglises de Nydrosie et Césarée, fils de ce couvent. »

Nous renvoyons à Echard pour la nomenclature des ouvrages composés par le savant prélat.

1511 — En Espagne, l'Illustrissime Père RÉGINALD DE MONTORO ET LANDOLINA, évêque de Céphalu. Ce savant et pieux personnage appartenait par sa naissance à une antique famille sicilienne. Il naquit à Noto, chef-lieu du val du même nom et fit profession dans l'Ordre de Saint-Dominique, où il devait briller par sa belle intelligence, par ses qualités morales et les charges honorables qu'il eut à remplir. Théologien de marque, il illustra l'académie de Salamanque à l'époque où il occupait le poste de Régent dans notre couvent de Saint-Etienne. Sa grande dextérité lui valut d'être placé deux fois à la tête de sa Province de Sicile et d'y exercer en même temps l'office d'Inquisiteur général. Par ses soins, et en vertu de pouvoirs spéciaux, le fonctionnement du tribunal fut remis sur des bases nouvelles. Tandis qu'il s'acquittait de ces emplois avec un zèle et une prudence admirables, le pape Alexandre VI, sur la proposition de Ferdinand II, le préposait au siège épiscopal de Céphalu, 12 octobre 1496.

Un peu plus tard, le vénérable Prélat recevait de Rome le titre de Commissaire de la Croisade que le roi d'Espagne organisait contre les Maures, avec charge de recueillir les collectes et décimes que le clergé sicilien devait fournir pour les frais de l'expédition. En 1499, il dut s'occuper de l'administration intérimaire du diocèse de Syracuse, à la suite de l'édit de bannissement porté contre l'évêque de cette ville.

En 1503, il recevait le titre d'abbé du monastère cistercien de Sainte-Marie de l'Arc dans le val de Noto. Enfin, après quinze ans de labeurs incessants, le saint Prélat mourut de la mort des justes, au moment où il arrivait à la cour d'Espagne, pour traiter auprès du souverain des intérêts de son peuple. Cette fin prématurée plongea dans le deuil toute la Sicile : d'après les données les plus certaines, elle eut lieu dans le courant d'octobre 1511.

Parmi les ouvrages laissés par le docte Religieux, nous citerons plusieurs traités sur les matières scolastiques ; des Commentaires sur les quatre livres des sentences, et l'oraison funèbre du prince Jean d'Aragon, fils du roi Ferdinand, qu'il prononça à Palerme, le 16 novembre 1497.

Les historiens siciliens ont loué à l'envi les grandes qualités de leur illustre compatriote. L'un d'eux, Vincent Litalli, lui a consacré dans son savant recueil *de Rebus Nettinis* les lignes suivantes qui sont son plus bel éloge :

Floruit Raynaldus sub Ferdinando Rege, in omni scientiarum genere admirabilis,

ingenii acumine præclarissimus, religione piissimus, philosophus et theologus professione disertissimus, in negotiis gravibus gerendis agilis et dexter : hinc sæpissime a Siculis misus est orator ad regem. — « Sous le roi Ferdinand, fleurit Réginald de Montoro, admirable en toute sorte de sciences, d'un esprit fort subtil, d'une éminente piété, philosophe et théologien éloquent, prompt et habile négociateur dans les affaires difficiles : aussi, les Siciliens l'envoyèrent-ils souvent en ambassade auprès du Roi. » — (Echard.)

1649 — A Alcobaça, en Estramadure, le V. Père FRANÇOIS D'OLMÉDO, natif de Chinchilla. Ses parents, médiocrement pourvus des biens de ce monde, eurent à cœur de lui assurer, autant qu'il dépendait d'eux, l'avantage d'une bonne éducation. L'enfant répondit à leurs soins, tellement qu'on admirait sa précoce piété et son angélique modestie. On rapporte qu'un jour, tandis qu'il récitait son Rosaire, humblement agenouillé devant un tableau de Notre-Dame, la sainte image s'anima, et dit : « Cet enfant est mon fils : je le réserve pour l'Ordre des Frères Prêcheurs. » La suite vérifia l'oracle. Entré dans la famille de Saint-Dominique, il s'y acquit un grand renom par son érudition et sa ferveur.

Longtemps il fut chargé des cours de théologie : mais ni l'application soutenue au travail, ni l'étude des questions métaphysiques qu'il avait à approfondir et à développer, n'altérèrent en rien son esprit de retraite et d'oraison. Les jeûnes, les veilles, les plus austères pratiques du cloître faisaient ses délices. Sincèrement humble, autant il estimait les autres, autant il se méprisait lui-même.

A la nouvelle que la peste ravageait la ville de Murcie, François d'Olmédo s'y rendit sans délai, emmenant avec lui deux Religieux de son couvent. Dieu voulut montrer par une grâce extraordinaire combien il agréait cet acte de charité.

Les trois Pères, qui voyageaient à pied, avaient coutume de célébrer la messe dans les endroits où ils passaient.

Un matin, ils arrivèrent à un village où on leur dit qu'il ne se trouvait plus ni cierges, ni hosties. Attristés de ce contretemps, ils prièrent du moins qu'on leur ouvrît la porte de l'humble chapelle. Quelle ne fut pas leur joie, et la surprise des bons villageois, d'apercevoir sur l'autel des cierges, et autant d'hosties qu'il en fallait pour satisfaire la dévotion de nos pieux Religieux !

Parvenu au terme de son voyage, le V. Père se livra tout entier au service des pestiférés et ne quitta la ville de Murcie, qu'après la cessation du fléau.

Il passa le reste de ses jours dans la pratique des vertus religieuses, se signalant surtout comme un zélé propagateur de la dévotion du Rosaire. La veille de la grande solennité, il se trouvait réduit à l'agonie. Ce fut pour lui

une inappréciable consolation de quitter cette vallée de larmes sous la protection de Celle qu'il avait tant honorée. Il mourut en odeur de sainteté, le 2 octobre 1649. Son visage garda le reflet de la gloire dont il jouissait sans doute en paradis, et ses membres demeurèrent flexibles comme s'il eût été vivant. — (*Cap. Gen. Rom.* 1650.)

L'Espagne a donné à l'Ordre un Religieux du même nom, mais antérieur à celui-ci et étranger à sa famille, SÉBASTIEN D'OLMEDO, ainsi nommé du lieu de sa naissance au diocèse d'Avila, en Vieille-Castille. Il mourut vers 1559. Ce Père a laissé une chronique des Maîtres généraux et des hommes illustres de l'Ordre. On la conserve manuscrite au couvent de la Minerve. D'après Fontana, qui put la compulser, elle s'arrête à l'an 1544, au quarante-quatrième Général. Echard juge l'auteur assez exact dans tout ce qu'il écrit de son siècle, mais bien moins sûr, généralement parlant, lorsqu'il parle du treizième et du quatorzième.

1590 — A Séville, au Monastère de Sainte-Marie des Grâces, la V. Mère MARIE DE SAINT-ILDEFONSE. Cette servante de Dieu descendait de la famille même de S. Dominique par son père, don Diégo de Guzman : mais elle retint dans le siècle le nom de sa mère, dame Elisabeth Galindo. Le père, après plusieurs années employées au service du roi d'Espagne, résolut de renoncer au monde afin de s'attacher à des biens plus solides. Il entra dans l'Ordre de Saint-François et y vécut en si grande sainteté qu'il fut honoré pendant sa vie du don des miracles.

Sa fille imita, dès l'enfance, les modèles de vertu qu'elle trouvait au foyer domestique. Elle croissait en sagesse et en piété sous les yeux ravis de ses parents, qui comprirent que cette enfant privilégiée était destinée à passer ses jours à l'ombre du cloître. De fait, elle refusa tous les partis qui se présentèrent, ne voulant d'autre époux que le Sauveur Jésus. Aussitôt que la chose fut possible, elle se retira au monastère de Séville, et en revêtant nos saintes livrées, elle dit un éternel adieu à toutes les pompes du siècle et à toutes les grandeurs de sa maison. La pauvreté et l'humilité l'ont rendue particulièrement recommandable : elle fut jusqu'à sa mort un modèle accompli de ces deux vertus. Elle ne se montra pas moins fidèle à l'observance régulière, gardant avec autant de ferveur que d'exactitude les Constitutions et les cérémonies de l'Ordre. Son application à l'oraison la tenait sans cesse au pied de l'autel, et lui valut, entre autres grâces de choix, le don des larmes.

Son zèle pour la perfection des Sœurs la rendait très habile à saisir les occasions de leur inculquer les maximes propres à les faire progresser. Elle insistait surtout sur la pratique du silence et de l'humilité, et veillait en même temps à ce qu'elles se préparassent avec grand soin à recevoir la sainte Eucharistie. La première à faire ce qu'elle conseillait aux autres, on ne

la surprit jamais en défaut sous ce rapport. Ses communions fréquentes produisaient en son âme des effets merveilleux. Elle se signala principalement par une extrême délicatesse vis-à-vis de ses compagnes. Son désir était que la paix régnât dans tous les cœurs : de là cet éloignement profond pour tout ce qui pouvait altérer tant soit peu l'union et la cordialité ; et son adresse à étouffer dans leurs germes ces petits mécontentements, qui peuvent dégénérer en murmures et porter préjudice au maintien paisible de la vie religieuse.

Après trente ans passés dans l'Ordre, la Mère Marie de Saint-Ildefonse couronna sa sainte vie par une mort précieuse aux yeux de Dieu et des hommes, la soixante-dixième année de son âge. — (Lopez.)

1605 — A Abbeville, la V. Mère MARGUERITE DE ROND. La bonne éducation qu'elle reçut de ses parents, qui possédaient en une rare mesure la crainte de Dieu, son inclination précoce pour la vertu, et la réputation des Religieuses d'Abbeville lui inspirèrent, avec un grand mépris des vanités du siècle, l'ardent désir d'embrasser l'état religieux. Elle demanda aux Sœurs l'habit de Saint-Dominique, et le reçut avec une joie très vive et une ferveur qu'elle sut conserver le reste de sa vie. Amie de la pénitence, elle évitait tout ce qui pouvait flatter la nature, et accusait beaucoup d'empressement à rechercher la souffrance sous toutes ses formes. De là des disciplines fréquentes, l'usage du cilice et des jeûnes nombreux au pain et à l'eau.

Le monastère d'Abbeville n'avait pas atteint à cette époque la perfection qui l'a distingué depuis. La Mère Marguerite avec la Mère de la Fosse s'ingénia à y établir de saintes pratiques, qu'elle soutenait par ses paroles, par ses exemples et sa profonde humilité. Dieu la favorisa du don d'oraison et lui fit retirer de cet exercice des grâces extraordinaires. Il y a même lieu de croire qu'elle fut honorée de l'esprit de prophétie, car elle prédit très clairement la réforme du monastère et l'établissement de la clôture, au moment où les plus grands obstacles se dressaient à l'encontre de ses affirmations. Elle eut aussi révélation de la mort qui mettrait le sceau à l'héroïsme de sa charité. La peste s'étant déclarée dans la ville, la Mère Marguerite n'hésita pas à s'offrir en victime pour le bien public. Elle se présenta devant Dieu, en le suppliant de décharger sur elle les coups de sa juste colère et d'épargner tant d'innocents, enlevés prématurément par le fléau. Sa prière fut entendue. Atteinte avec une violence extrême, la Mère comprit que sa fin était proche, et qu'après son sacrifice consommé, la peste cesserait. L'événement montra que cette connaissance venait de l'esprit de Dieu. Elle reçut très pieusement les Sacrements, et, toute remplie d'une joie céleste, s'en alla au-devant de l'Epoux le 2 octobre 1604.

A dater de ce jour, le mal contagieux disparut entièrement. — *(Mém d'Abbeville.)*

III OCTOBRE

Le Bienheureux JEAN MASSIAS, Profès du couvent de Sainte-Madeleine, à Lima (*).

(1585-1645)

PARMI les grands hommes qui ont illustré l'Ordre de Saint-Dominique au Nouveau-Monde, Jean Massias occupe un rang distingué. L'Eglise du Pérou le revendique à bon droit comme l'une de ses gloires : avec une noble fierté, elle l'associe dans son culte et ses hommages à Rose de Lima, sa Sainte préférée. Leurs autels se touchent, et leurs noms, confondus dans la vénération populaire, rappellent des vertus portées jusqu'à l'héroïsme, une éclatante sainteté, et des prodiges de bienfaits dont bénéficient de nos jours encore ceux qui les invoquent avec foi et amour.

Le B. Jean Massias naquit, l'an 1585, à Ribera, ville du diocèse de Palencia, en Espagne, de parents nobles, mais tombés, par suite de revers de fortune, dans un état voisin de l'indigence. Pierre d'Arcos, son père, et Agnès Sanchez, sa mère, vivaient du travail de leurs mains. Ils mirent tous leurs soins à élever saintement leurs enfants, en leur inspirant les sentiments de piété dont eux-mêmes étaient remplis. Jean profita si bien de cette grâce, qu'il faisait l'admiration de tout son entourage par sa modestie, sa douceur, son assiduité à visiter les églises pour y prier ou y entendre la parole de Dieu. Dès l'enfance, il donnait des marques de cette sainteté éminente où la main

(*) *Ex processu Beatific.*

du Seigneur allait l'élever : son attrait pour la solitude s'accentuait de jour en jour; rien n'égalait son entrain à réunir sous les cloîtres des églises ses compagnons d'âge pour vaquer ensemble à la prière, loin du bruit ou du regard des hommes.

Cet enfant de bénédiction, que le Ciel se plaisait à caresser de ses faveurs particulières, reçut, à l'âge de 4 ans, une grâce insigne. Son patron, saint Jean l'Evangéliste, lui apparut sous la forme d'un jeune homme d'une beauté ravissante, et lui promit d'être à l'avenir son avocat auprès de Dieu, son fidèle protecteur en toute rencontre. Puis, dévoilant à ses regards le cours de son existence, il lui prédit qu'il quitterait l'Espagne, se ferait Religieux, et qu'après sa mort, on bâtirait des églises en son honneur.

De très bonne heure, Jean avait pris la pieuse coutume, dont il ne devait plus se départir, de réciter chaque jour trois Rosaires, l'un pour lui, l'autre pour la conversion des pécheurs, le troisième pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

L'éducation chrétienne reçue au foyer domestique eût été pour notre Bienheureux et ses frères et sœurs, si pauvres en biens de la terre, un héritage de la plus haute valeur : malheureusement ils en furent trop tôt privés. Jean Massias n'avait pas encore atteint sa cinquième année, lorsque le Ciel, en lui enlevant son père et sa mère, le laissa orphelin, à la charge d'un oncle paternel. Celui-ci, ne pouvant pas le prendre dans sa maison, le plaça chez un villageois, lequel, pour lui faire gagner son pain, confia à l'enfant le soin d'un petit troupeau.

Dans cette vie champêtre et innocente, notre jeune berger ne fut pas moins attentif à la garde de son cœur qu'à celle de ses brebis.

Sur les coteaux, dans la plaine, sur la lisière des bois ou sur le bord des torrents, il égrenait sans cesse son Rosaire, demandant à Marie de lui faire connaître et accomplir la sainte volonté de Dieu. Par là, il obtint de recevoir ces lumières que ni la science des hommes, ni la chair, ni le sang ne peuvent donner.

Après avoir passé dans cet humble emploi une grande partie de sa jeunesse, Jean Massias se sentit intérieurement pressé de tout abandonner, pour s'attacher uniquement au service du divin Maître, loin des écueils et des scandales du siècle. Sans rien précipiter, il s'adonna à la prière et au jeûne avec une nouvelle ferveur; puis, ne doutant plus de sa vocation, se rendit à Séville. Il n'avait d'autre secours que sa foi en la Providence et la protection de son Patron céleste, lequel le favorisa souvent de sa présence, pendant la route, comme le

Bienheureux le déclara dans la suite au Père Gonzalez Garcia, son confesseur.

Le dessein du jeune homme était de s'embarquer pour l'Amérique, où l'esprit de Dieu semblait l'appeler. Mais, ne trouvant pas de navire pour cette destination, il s'empressa de sortir au plus vite de la capitale de l'Andalousie, par la crainte d'exposer son innocence au contact d'une grande cité. Il se retira à Xérès de la Frontera, petite localité située non loin de Séville. Cet endroit devint pour lui comme un paradis terrestre; il y trouva toutes les jouissances spirituelles qu'une âme affamée de solitude goûte dans l'oraison. L'église qu'il fréquentait de préférence était celle de notre couvent. Un jour, il y entendait la messe, quand soudain il fut ravi dans une haute contemplation. En scrutant les mystères divins, il découvrit tant de merveilles qu'il avoua, sur la fin de ses jours, n'avoir jamais reçu de grâces comparables à celles-là. A deux reprises, il fut honoré de la même faveur, sans qu'il lui fût possible de maîtriser ses transports.

II. — Quelque soin qu'il prît de vivre caché, Jean Massias ne resta point longtemps inconnu. Sa modestie, sa ferveur attirèrent les regards sur lui comme sur un ami de Dieu. Les Religieux dominicains, témoins de ses exercices de piété, édifiés de ses longues oraisons et de ses fréquentes extases, lui offrirent de recevoir le saint habit. Mais ce n'était point en Espagne qu'il devait en être revêtu.

Pendant son séjour à Xérès de la Frontera, le vertueux jeune homme mit à profit tous ses moments. Il parlait peu, priait beaucoup et ne se refusait à aucune bonne œuvre. Quand il n'était point à l'église, on était sûr de le trouver au chevet des malades.

Avec le peu qu'il gagnait du travail de ses mains, il parvint non seulement à suffire à ses propres besoins, mais encore à soulager de plus pauvres que lui.

Lorsqu'il plut au Seigneur de lui faire connaître le moment de se rendre en Amérique, Jean Massias s'embarqua à San-Lucar sur un navire en destination pour Carthagène, ville de la Nouvelle-Grenade; et après quarante jours de navigation, arriva sain et sauf dans cette ville. Sa manière de vivre, durant la traversée, avait profondément impressionné les passagers. Plusieurs même auraient voulu le retenir à leur service.

Mais l'homme de Dieu nourrissait d'autres desseins.

Son but était Lima, et il lui restait encore environ neuf cents lieues

pour s'y rendre. Pauvre comme il était, il résolut de faire à pied ce pénible trajet.

Ce n'était pas petite entreprise que de s'aventurer seul à travers un pays immense, sans routes tracées, où le voyageur risque à chaque pas d'être arrêté, sinon par les Indiens, du moins par des rivières, des torrents, des montagnes, des landes inondées ou des forêts infranchissables. Jean Massias avait confiance en la divine Providence, et sa confiance fut plus forte que les privations et les dangers.

Après un voyage de cinq ou six mois, il arriva enfin à la ville royale de Lima, où Dieu l'attendait pour en faire l'instrument de toutes sortes de bonnes œuvres.

Pendant deux ans environ, il resta en service, attendant l'heure fixée par le Ciel pour entrer dans l'Ordre religieux qui lui serait désigné.

Il se tenait, pour ainsi dire, aux écoutes de la grâce, et quand l'appel retentit à ses oreilles, il n'hésita pas à tout quitter pour venir demander l'habit de Frère Convers à nos Pères de la Madeleine. Il avait alors trente-sept ans. Son maître ne le vit partir qu'avec regret. Il lui solda le prix de ses bons offices et même, au moment des adieux, ajouta bien plus qu'il n'avait promis, vivement ému des sentiments de ce fidèle serviteur qui ne le quittait qu'afin de se donner à Dieu.

Une fois au couvent, la gravité et la modestie de Jean Massias, ainsi que la sagesse de ses paroles, captivèrent tous les cœurs. Le P. Salvador Ramirez, alors Prieur et depuis Provincial, découvrit bien vite que, sous des apparences très humbles, le postulant cachait une rare élévation de sentiments et une connaissance parfaite des vraies maximes de l'Evangile. Aussi l'accepta-t-il avec bonheur. Ce fut le 23 janvier 1622 qu'il le revêtit de nos saintes livrées. La nuit qui suivit ce beau jour, l'heureux Frère la passa en prières, tant pour rendre grâces du bienfait reçu que pour demander cet esprit intérieur qui seul fait le mérite des actes religieux. « Me voyant dans ce nouvel état, dit-il un jour, je conjurai le Seigneur de m'accorder les grâces et l'esprit de la Religion, afin de me mettre à son service avec courage et ferveur, et de lui être agréable ; en même temps je suppliai mon bien-aimé Protecteur, saint Jean, de ne pas m'abandonner ; ce qu'il me promit. »

En confiant le nouveau Religieux aux mains du Maître des Novices, le Prieur de la Madeleine ne le perdit point de vue. Il aimait,

au contraire, à converser avec lui, ou à l'entendre parler des choses de Dieu. Ces entretiens augmentaient son étonnement qu'un homme sans instruction fût déjà si avancé dans les voies intérieures. Il n'eut pas de peine à reconnaître une âme privilégiée, parée de tous les dons de l'Esprit saint et enrichie des plus belles vertus. De fait, notre Bienheureux s'avançait à pas de géant dans le chemin de la perfection.

Chaque jour marquait pour lui un nouveau progrès : aussi, tandis que lui-même se regardait comme le dernier dans la maison du Seigneur, le plus indigne dans la compagnie de ses Frères, les Supérieurs le proposaient à tous comme un modèle de vie religieuse. On ne saurait dire assez la joie avec laquelle il acceptait les offices les plus humbles, son empressement à les remplir et les vues surnaturelles qui les lui faisaient envisager. Il était convaincu, en effet, de cette vérité, trop ignorée pratiquement, que tout est noble en religion, et que les Frères affectionnés à leur état ne sauraient ambitionner plus grand honneur que celui de servir les prêtres, voués au ministère des autels et aux sublimes fonctions de l'apostolat. Il savait aussi que le bonheur de la vie religieuse consiste à obéir, tandis que d'ordinaire tout le sacrifice vient de l'obligation de commander : de là, cette déférence absolue au moindre signe du commandement ; de là ce respect, cette filiale confiance pour les dépositaires de l'autorité. Faut-il s'étonner qu'en le voyant porter si noblement l'étendard de la Religion, les puissances de l'enfer vinssent bientôt à s'armer contre lui?

Les combats que Satan commença dès lors à lui livrer furent rudes, variés, opiniâtres : mais rien ne fut capable d'ébranler le soldat du Christ. La vivacité de sa foi, la ferveur de ses prières, son recours constant à Notre-Dame du Rosaire et sa fidélité aux grâces qu'il recevait du Ciel le rendirent victorieux de l'antique serpent et de tous ses artifices.

Jean Massias passa de la sorte sa première année de noviciat. Les Pères du couvent, pleinement convaincus que ce Frère serait un jour un grand saint, tombèrent d'accord pour lui faire prendre ses engagements solennels un an seulement après sa vestition, le 25 janvier 1623. Cette décision était manifestement en opposition avec la teneur des Constitutions, qui exigent que les Frères convers prolongent leur noviciat de trois années avant la profession.

Cependant les Religieux n'eurent point égard aux motifs qui avaient dicté une règle si sage et passèrent outre.

Dès le lendemain, Jean Massias fut nommé aide-portier du couvent, et peu de temps après portier en titre, avec la commission de distribuer les aumônes. Cet emploi demandait de la prudence, de la patience et beaucoup de douceur. Le nouveau titulaire possédait si bien ces vertus, qu'on le maintint en charge le reste de sa vie; durant l'espace de vingt-quatre ans, il en remplit les devoirs avec la plus grande édification. Dans la déposition juridique, faite en vue de sa canonisation, ses frères furent unanimes à déclarer aux Commissaires de Sa Sainteté « qu'il était l'exemple de la communauté, un Religieux parfait de tous points, sans que personne ait jamais pu lui reprocher d'avoir fait ou dit, ne fût-ce que par un signe, la moindre chose contraire à la perfection de son état. »

Cette déposition solennelle, dans un acte de cette importance, est à elle seule la plus belle apologie du serviteur de Dieu. Mais afin de nous édifier davantage au contact de ses belles vertus, donnons-nous le plaisir de les examiner en détail, et de respirer le parfum qui s'en exhale.

III. — L'humilité étant le premier fondement de la perfection, notre Bienheureux, qui ne l'ignorait point, s'étudia constamment à l'acquisition de cette vertu. Abîmé dans son néant, il se regardait comme un homme couvert de péchés et de misères. Ses paroles, ses actions, ses habits, sa nourriture prêchaient publiquement les sentiments de son âme; et il était bien difficile de regarder sa manière de faire sans concevoir un désir sincère de l'imiter.

Ce mépris de soi-même, qui n'avait rien de superficiel ni de faux, lui inspirait en même temps une haute idée du prochain. A ses yeux, tous ses frères étaient des Anges descendus du ciel; de là, cette réserve qui étonnait dans ses rapports avec eux. Il eut pour tous et chacun un respect profond qui éclatait dans sa conduite non seulement à l'égard des prêtres et des novices clercs, mais encore vis-à-vis des Frères de son rang. Aussi, comme il était payé de retour! Aimable aux Religieux et aux personnes les plus qualifiées de la ville, plus il s'anéantissait devant tous, plus on relevait ses mérites par une vénération empressée et une sorte de culte, qui allait devenir pour cette âme, si foncièrement humble et craintive, l'unique supplice qu'elle eût à redouter. Maintes fois on le surprit caché dans quelque coin obscur, pour éviter la vue même de ceux qui recouraient à ses prières. Confus et mortifié au delà de toute expression, quand un

mot à sa louange frappait son oreille, il avait besoin de se faire une violence extrême pour ne pas couper la parole à son interlocuteur.

Le Seigneur, seul témoin des angoisses de son âme, lui épargna plus d'une fois ce qu'il regardait comme un tourment. En voici une preuve. Le marquis de Mantera, vice-roi du Pérou, tenait en haute estime le vénérable Frère, et ne lui cachait nullement ses sentiments à cet égard. Celui-ci, qui ne désirait que vivre et mourir inconnu « dans son petit nid », comme le patriarche de l'Idumée, souffrait horriblement des visites de l'illustre personnage, qu'il accueillait néanmoins avec sa bonne grâce accoutumée. Un jour que le marquis se présentait de nouveau pour demander son saint ami, Jean Massias, resté à la porte, le voit entrer, mais par un miracle providentiel, le noble visiteur, quoique en face de lui, ne l'aperçut point. On fait le tour du couvent, on appelle le Frère Jean, on le sonne ; peine inutile. Celui-ci, tranquille dans sa loge, n'était vu ni du vice-roi, ni des Frères empressés à sa recherche.

Le Prieur, contrarié du désappointement du marquis et pensant que le Frère s'était dérobé à dessein, fit à ce dernier une sévère réprimande et exigea qu'il se rendît en personne au palais du vice-roi pour présenter ses excuses.

Jean Massias répondit modestement, qu'étant toujours demeuré à son poste, il avait fort bien vu entrer et sortir le marquis de Mantera ; mais, celui-ci ne lui ayant point adressé la parole, lui-même avait gardé pareille réserve à son sujet.

Un fait semblable arriva aux Auditeurs de la Chambre royale, venus exprès au couvent de la Madeleine pour parler au saint Religieux. Malgré les plus actives recherches, on ne put le découvrir. Or, on constata après coup, qu'il n'avait point quitté, ni interrompu, son office de portier.

La patience de Jean Massias ne fut pas moins remarquable que son humilité. Dans les occasions les plus rudes, il paraissait comme insensible. Maladies, afflictions, mépris, injures ; tout lui semblait indifférent. On n'aurait saisi sur ses traits aucun signe capable de trahir la moindre émotion, ni sur ses lèvres un mot de plainte ou de ressentiment quelconque.

Un adolescent, chargé par occasion de faire la rasure aux Religieux, commença son office par le Frère Jean. C'était la première fois que le jeune apprenti maniait le rasoir ; aussi, tout en abattant les cheveux du pauvre Frère, lui fit-il à la tête force entailles. Le sang coulait en

maints endroits. Un Religieux survint et arrêta l'exécution barbare. Jean Massias n'avait pas proféré une plainte, ni poussé un soupir. Quand il se fut lavé à l'eau fraîche, les coupures disparurent par miracle, faisant place à une couronne de rayons qui encadraient d'une auréole lumineuse la tête du Bienheureux. Ainsi Dieu récompensait la patience de son serviteur.

IV. — Mais l'humilité ne se borne pas à inspirer aux âmes qu'elle enrichit un désir sincère de s'anéantir devant Dieu et devant les hommes, ou de porter avec un invincible courage les maux et les afflictions qui les éprouvent ; elle leur enseigne encore à se regarder comme des victimes, destinées à apaiser la colère divine, au prix des plus grands sacrifices.

Jean Massias a été, sous ce rapport, l'un des plus illustres pénitents que le Ciel ait donnés en spectacle au monde depuis des siècles. Il avait choisi le couvent de la Madeleine, de préférence à tout autre, précisément parce qu'il savait que les Religieux de cette communauté imitaient de très près par leurs pénitences la vie austère des anciens Pères du désert. Mais il ne se contenta pas de la pratique commune. Ingénieux à se tourmenter, *ingeniosus sui carnifex*, il joignit à l'usage du cilice et de la ceinture de fer la fréquence des sanglantes disciplines. Toujours prêt à s'immoler, ne fût-ce que pour le salut d'une seule âme, il passait les nuits en prières, répandait des larmes abondantes, jeûnait au pain et à l'eau et ne reculait devant aucun tourment pour obtenir la conversion des malheureux esclaves du péché.

A la suite des cruautés qu'il exerça contre son corps, une plaie lui survint au côté et nécessita une opération douloureuse.

Sorti de ce mauvais pas, le Bienheureux, loin de modérer son ardeur, s'arma d'un nouveau courage et reprit son train de vie habituel. Il avait trop présumé de ses forces. Affaibli par l'excès des pénitences, pouvant à peine se traîner, il tomba gravement malade, et, un moment, on le crut perdu. Le danger qu'il courait mit en émoi la ville entière. Un pieux négociant de ses amis, s'étant rendu auprès de lui, ne put retenir ses larmes en l'abordant. Le vénéré malade, plus touché de la peine de son charitable visiteur que de ses propres douleurs, lui prit affectueusement la main : « Consolez-vous, mon cher frère, lui dit-il doucement, ce vermisseau n'est point encore arrivé à maturité ! »

La vie de cet homme, qui s'intitulait un vermisseau, était néan-

moins précieuse à tout un peuple : il plut au Seigneur de la prolonger. Le Bienheureux se rétablit assez promptement et continua plusieurs années encore à rendre de signalés services aux pauvres, aux malades et aux pécheurs.

Rien d'aussi angélique que le maintien extérieur de ce digne enfant de saint Dominique. Ses yeux constamment baissés ne distinguaient jamais ses interlocuteurs. Cette réserve devenait plus marquée, lorsque l'obéissance l'obligeait à sortir du couvent ou à converser avec les personnes du sexe. Par cette salutaire précaution, le vertueux Frère, si soucieux de fermer l'entrée aux malignes suggestions de l'ennemi, conserva toute sa vie une pureté immaculée. Deux jours avant sa mort, il pouvait déclarer au Prieur du Couvent que, par une grâce insigne, il était pur et chaste comme un enfant ignorant du mal. On voyait du reste, de temps à autre, éclater sur son visage un reflet particulier de la candeur de son âme.

En butte aux attaques les plus violentes, poursuivi pendant près de quatorze ans par les démons, qui maintes fois lui apparaissaient visiblement, l'accablaient de coups, et le laissaient à demi mort, le saint Religieux persévéra quand même dans ses exercices, heureux de souffrir pour l'amour de Dieu, et non moins heureux de voir sa patience et ses luttes couronnées d'une insigne victoire. Lui-même l'avouait plus tard à son confesseur. « Souvent, disait-il, Satan m'apparaît sous des formes horribles, tandis que je fais oraison. Comme je demeure immobile et ferme dans la prière, mon mépris l'irrite davantage. Alors il me piétine ou menace de m'étrangler. Mais mon aimable Sauveur me délivre de sa rage. Il me suffit de dire : « Jésus, Marie, Joseph, venez à mon aide », pour donner la chasse à l'ennemi et le mettre en fuite. »

Cette persévérance dans la prière fut l'un des traits distinctifs de la vertu de notre Bienheureux. Avant son entrée en Religion, il consacrait quatre ou cinq heures de jour ou de nuit à l'exercice de l'oraison. Déjà même il ressentait des élans si forts, qu'à deux reprises, dans notre église de Xérès de la Frontera, son corps, emporté par l'impétuosité de l'esprit, s'éleva de terre, à la vue des assistants. Ces grâces furent plus fréquentes en Amérique. Il en était favorisé dans tous les lieux où il s'agenouillait. Le Père Gonzalez Garcia, le Père Louis de Espino furent très souvent témoins de ses ravissements. Ce dernier déclara qu'une fois, après Matines, il vit le Frère Jean s'élever dans la nef de l'église, à une telle hauteur qu'il passa sous lui et ne put l'atteindre de la main.

V. — Un don d'oraison si sublime enrichit l'âme de Jean Massias de grâces éminentes. Il possédait les vertus chrétiennes au plus haut degré. Son respect, son amour pour le Sacrement de l'autel occupaient uniquement son cœur. Il ne cessait d'approfondir les mystères d'amour de Jésus-Christ pour les hommes. La moindre irrévérence dans le lieu saint lui causait un réel tourment, tandis que son édifiante modestie imposait, sans qu'il s'en doutât, aux gens les plus indifférents. Il semble que ses dispositions hors ligne auraient bien pu lui assurer la faveur de la communion quotidienne. Cependant cette grâce ne lui fut point accordée : deux fois la semaine seulement il lui était donné de s'approcher de la sainte Table. On devine sans peine avec quelle ferveur il recevait le Pain des anges ! En toute chose, notre Bienheureux n'avait d'autre règle qu'une aveugle et parfaite soumission à la voix de l'obéissance. Il acceptait ce qu'on lui accordait, mais ne demandait jamais rien de plus.

Du Fils il allait à la Mère, et nous osons affirmer que jamais enfant de saint Dominique ne se montra plus parfait imitateur de l'amour du bienheureux Patriarche pour la très sainte Vierge Marie. « C'est une pieuse et antique coutume, lisons-nous dans la Bulle de béatification du serviteur de Dieu, c'est une pieuse coutume de la sainte Eglise de rappeler sans cesse au peuple chrétien le souvenir de l'immense bienfait de la Rédemption du monde, et de fournir un double aliment à la dévotion des fidèles dans ces deux sublimes objets : un Dieu-homme et une Mère de Dieu. C'est ainsi que toutes les langues ont publié de concert les louanges d'un tel Fils et d'une telle Mère, et que tous les temples de l'univers ont fait retentir avec allégresse les adorables Noms de Jésus et de Marie.

« C'est pourquoi le B. Jean Massias ne voulut jamais séparer le culte du Fils de celui de la Mère. Les sentiments de respectueuse affection qu'il témoignait à Notre-Seigneur dans son Sacrement, il les exprimait en même temps avec une filiale tendresse à la Reine du ciel, la B^se^ Vierge Marie. Ce qui arrivait chaque nuit, de onze heures du soir jusqu'à l'aurore, où il restait en contemplation devant une image de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, qu'on honorait au-dessus d'un autel où reposait le Saint-Sacrement. Il consacrait ainsi le même espace de temps à adorer le Fils et à vénérer la Mère. Mais jour et nuit il avait recours avec une humble soumission et une affection inexprimable à Celle qui lui inspirait la plus entière confiance en son bienveillant patronage. »

Observateur fidèle des traditions de son Ordre, il pratiqua avec un zèle toujours admirable la dévotion du Rosaire. Suivant l'usage de la communauté, il portait sans cesse un rosaire au cou sous son capuce, et en tenait un autre à la main pour le réciter en toute occasion : or, il ne lui arrivait presque jamais de l'interrompre, même lorsqu'il servait au réfectoire ou qu'il faisait la distribution des aumônes aux pauvres. Du reste, dans tous ses travaux manuels, il récitait incessamment la Salutation angélique, de telle sorte que, par cet exercice continuel, il avait fini par user tous les grains de son rosaire. Ce fut aussi l'arme à deux tranchants dont il fit constamment usage pour vaincre les attaques de ses ennemis visibles ou invisibles, le bouclier très puissant par lequel il sut défendre l'innocence de son âme, enfin la devise d'honneur qu'il porta jusqu'à la mort. A sa dernière heure, il recommanda au P. Gonzalez Garcia de remettre à don Juan, comte de Morroi, homme d'une piété solide, le rosaire qu'il portait à son cou; ce qui fut exécuté suivant son désir. Ce rosaire, devenu une relique précieuse pour avoir été longtemps en contact avec ce corps angélique, fut conservé religieusement dans la famille de Morroi, et y demeura comme une sorte de panacée universelle contre toute espèce de maladie.

Animé d'une ferveur extraordinaire dans sa piété envers la Très Sainte Vierge, et sa dévotion au Rosaire, notre Bienheureux usait de tous les moyens en son pouvoir afin d'en inspirer l'amour, comme l'avait pratiqué avant lui notre saint Patriarche; et il ne pouvait jamais prononcer le nom de Marie sans laisser paraître un mouvement d'indicible tendresse. Autant il mettait de soin à décorer l'église et le cloître pour les jours de fêtes et les processions du Saint-Sacrement, autant il s'appliquait à embellir l'autel, le temple et tous les oratoires du couvent, pour les solennités de la Sainte Vierge ou pour les processions du premier dimanche du mois. Il aimait aussi, le second dimanche, à manifester sa dévotion et son ardent amour pour le Très Saint Nom de Jésus, d'où il résulte clairement qu'il ne voulait point honorer le Nom du Fils sans honorer celui de la Mère.

Grâce à ses instances et à son zèle, la ville de Lima se décida à célébrer la fête du très doux Nom de Marie, et par ses ardentes supplications, il sut persuader à Son Excellence, don Pietro de Tolède, et au marquis de Manrèze, vice-roi du Pérou, de doter chaque année, ce jour-là, un certain nombre de jeunes filles pauvres, en donnant à chacune cent cinquante pièces de huit réaux.

Jean Massias professait hautement qu'il était le fils et le serviteur de la Reine du ciel : c'est à elle qu'il recourait dans tous ses besoins, à elle qu'il demandait conseil avec une souveraine confiance, avant de commencer une action. Aussi tout lui réussissait admirablement.

Parfois il se mettait en prostration dans l'intérieur de la chapelle du Rosaire. Un jour qu'il y priait à genoux, il fut subitement soulevé à plus de quatre coudées au-dessus du sol, et se sentit attiré par la pieuse image qui dominait l'autel. Ainsi suspendu en l'air, et pressant dans ses bras la statue bénie, il demeura longtemps abîmé dans un ravissement céleste.

Un novice, nommé Antoine de Spino, descendant du chœur dans cette chapelle pour y prendre de la lumière, vit de ses yeux le Bienheureux en extase; pris de saisissement, il courut aussitôt vers la porte de la sacristie. Le serviteur de Dieu l'y rejoignit et lui dit : « Rassure-toi, mon petit ange; ne pousse aucun cri, et fais-moi le plaisir de ne parler à personne avant ma mort de ce qui vient d'arriver. »

Jean Massias avait dans sa pauvre cellule un portrait sur toile, haut de trois palmes, représentant la Très Sainte Vierge à Bethléem. C'était surtout devant ce tableau qu'avec une simplicité naïve il épanchait son âme en des colloques pleins d'amour. — « Ma bonne Mère, vous le savez très bien, mes pauvres vont périr de faim, et je n'ai rien pour soulager leur misère : à qui recourir pour remédier à une si grande détresse? » Et la Reine du ciel lui répondait : — « Mon enfant, demande à tel et tel : il te donnera. » Aux personnes ainsi désignées, Frère Jean envoyait un simple billet ainsi conçu : « Veuillez donner un peu de pain pour les pauvres. Votre serviteur indigne, Frère Jean Massias. » Aussitôt on lui apportait des secours abondants. Ces colloques avec la Sainte Vierge se renouvelaient souvent, car chaque fois que le bon Frère se trouvait dans la détresse, il accourait à sa pieuse image et recommençait son refrain : « O ma tendre Mère, mes pauvres n'ont rien pour demain; j'enverrai mon billet à telle famille, n'est-ce pas? — Oui, fais-le en toute confiance, répondait Marie, je prierai mon Fils de disposer cette famille en ta faveur. » Tout arrivait exactement. Aussi l'avocat des indigents ne manquait-il de rien. Mais ce n'était pas seulement à l'occasion des malheureux que Jean Massias consultait ainsi Celle qui avait tout son cœur : il agissait de même en tout ce qui le concernait personnellement, et chaque fois il acquérait la certitude que Marie l'entourait d'une protection particulière.

En voici un exemple.

Devant le flot toujours montant des iniquités des hommes, Notre-Seigneur laissa appesantir son bras et voulut, par un terrible tremblement de terre, manifester son juste courroux. Le fléau plongea la ville de Lima dans une épouvante extraordinaire. C'était la nuit, au moment où la communauté se trouvait réunie au chœur pour le chant de l'office, tandis que notre Bienheureux se tenait, suivant sa coutume, agenouillé au pied de l'autel du Rosaire. A la première secousse, les Pères, saisis de frayeur, se précipitent dans le cloître. Jean Massias allait en faire autant, quand Notre-Dame l'arrêta. « Frère Jean, lui dit-elle, Frère Jean, où vas-tu? — Ma bonne Mère, je fuis avec les autres pour échapper à la rigueur de votre divin Fils. — Reviens à ta place, que crains-tu? ne suis-je pas là, près de toi! » Le Bienheureux obéit, reprit tranquillement son oraison et conjura l'auguste Reine des Anges de prendre en pitié le peuple chrétien. Le tremblement de terre cessa à l'instant même et le Frère, levant les yeux, aperçut l'image bénie s'illuminer de splendeurs célestes. La chapelle entière en était inondée. Après ce prodige, le serviteur de Dieu ressentit en son âme une impression de joie inénarrable et continua sa prière jusqu'au matin. Au lever du jour, il proclama ouvertement qu'il ne pouvait exister de refuge plus sûr contre les tremblements de terre que la chapelle du Rosaire. Les Religieux du couvent ne perdirent point le souvenir de cette parole; toutes les fois que menaçait le même danger, ils avaient soin de se retirer dans cette chapelle et d'y entraîner les fidèles, en leur disant de ne rien craindre, puisque le Frère Jean avait prédit qu'on y serait toujours en sûreté.

VI. — Le propre de l'amour de Dieu est de produire et de développer l'amour du prochain. Sous ce rapport, notre Bienheureux est un type que peu de Saints ont égalé et qu'aucun n'a vraisemblablement dépassé. Le Rosaire lui servit merveilleusement dans l'exercice de la miséricorde spirituelle à l'égard des pécheurs et des âmes du Purgatoire, tandis que son industrieuse charité lui suggérait mille moyens de parer aux besoins matériels du pauvre. Nous l'avons vu confier à sa douce Madone les intérêts de ses chers protégés. Le nombre des malheureux qu'il recevait était considérable : aucun ne se retirait sans emporter une aumône ou un secours particulièrement nécessaire. Maintes fois les vivres se multiplièrent entre ses mains.

Bien que le bon Frère ne refusât jamais la charité, à quelque heure

du jour qu'on se présentât, il avait cependant réglé sa distribution générale à une heure fixe de la matinée : c'était de dix heures à midi. Par cet arrangement il mettait plus d'ordre et de discernement dans ses aumônes et pouvait ajouter la nourriture de l'âme à celle du corps.

Deux cents pauvres environ se présentaient à la porte du couvent et prenaient leur rang en silence, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. Dès que le Bienheureux paraissait, tous se mettaient à genoux et faisaient avec lui une courte prière, après laquelle ils recevaient leur nourriture. Cette réfection était suivie de la prière d'action de grâces, d'un catéchisme et d'une instruction familière sur les devoirs du chrétien. Comme le cœur du serviteur de Jésus-Christ était embrasé du feu divin, son discours était des plus pathétiques. Il le finissait toujours en recommandant la fuite du péché, la crainte du Seigneur et son divin amour.

Pour donner une idée de cette œuvre de miséricorde que lui confia l'obéissance, et faire connaître en même temps les ressources dont la divine Providence se plut à aider sa charité, il suffit de dire que la réputation de Jean Massias, qu'on n'appelait plus que le « Père des pauvres », ne fut point renfermée dans la ville ni dans la province de Lima. Tout le pays en retentit au loin. Bien des personnes, qui n'avaient jamais vu ce Frère, lui envoyaient de Quito, de Potosi, de Cuzco et même de Mexico des sommes considérables, pour le mettre en état de continuer ses aumônes. Que de traits, où éclate le miracle, nous aurions à citer ! Une jeune fille vint un jour demander une robe, dont elle avait un extrême besoin. Le Frère Jean, pris au dépourvu, hésite un moment, ne sachant comment se tirer d'embarras, car il lui répugnait de renvoyer cette pauvresse les mains vides. « Attendez, lui dit-il, je vais monter dans ma cellule. » Tout en courant au dortoir, il adresse à Dieu une fervente prière. O bonté ineffable du Très Haut à l'égard de ceux qui jettent amoureusement leur confiance en Lui ! En entrant dans son pauvre réduit, Jean Massias aperçoit un paquet, déposé par une main invisible et contenant une robe neuve qu'il apporte tout joyeux à la mendiante.

Combien de pauvres reçurent la guérison de leurs maux en mangeant le pain que le saint Frère leur distribuait ! Mais, il y a plus : le Bienheureux connaissait par révélation la détresse de ceux qui n'osaient pas se mêler à la foule de ses clients : et c'était surtout à l'égard de ces pauvres honteux que sa charité brillait d'un plus vif éclat. La délicatesse de ses procédés rehaussait encore le prix de son

aumône. On ne pouvait même s'empêcher de voir une intervention angélique dans les secours empressés qui arrivaient toujours à point, là où tout manquait à l'encontre des apparences, et sans qu'un mot eût fait soupçonner une détresse profonde. Ces merveilles, qui se renouvelaient journellement, avaient donné au portier de la Madeleine un ascendant presque irrésistible sur tous les cœurs. Il y en eut toutefois qui se raidirent et n'opposèrent à ses humbles requêtes qu'un superbe dédain. Ceux-là n'eurent point lieu de s'en féliciter. Un riche marchand de Lima, auquel Jean Massias s'adressait un jour pour obtenir un peu de toile, ne voulut rien entendre et congédia même assez brusquement le Bienheureux. Cet homme était cité comme le premier commerçant de la ville : à dater de ce jour, son négoce cessa tout à coup. Surpris d'un changement qu'il ne s'expliquait pas, il vint confier sa peine à un ami, en lui avouant que ce revers inattendu datait pour ainsi dire de l'heure où il avait refusé l'aumône à un Frère de Saint-Dominique. — « Ah ! mon ami, repartit vivement son confident, ce Frère que vous ne connaissez pas, est un saint; envoyez vite ce qu'il vous a demandé, et vous verrez du changement dans vos affaires. » Effectivement, dès que l'aumône eut été portée, la maison recouvra son crédit et reprit en peu de temps son train ordinaire.

Un autre négociant fut puni plus sévèrement de sa dureté de cœur. Il faisait le commerce du fer; un jour, au moment où il s'embarquait pour conduire à Porto-Velo une énorme cargaison de sa marchandise, Jean Massias l'accoste et lui demande un modique secours. Malgré ses instances, il ne peut rien obtenir. Or il arriva que le chargement, saisi en mer par une violente tempête, sombra en vue des côtes de Panama. L'infortuné marchand eut cependant la vie sauve et rentra à Lima, accablé d'une morne tristesse. C'était quelques jours après la mort de notre Bienheureux. Toute la ville retentissait alors de son éloge et du bruit de ses miracles. Très ému de ces récits, le négociant se rappelle le refus injuste qu'il avait opposé, lors de son départ, à la discrète demande du bon Frère. Saisi de regret, et voulant au plus tôt réparer sa faute, il fait porter au couvent une somme bien supérieure à celle qu'on avait sollicitée de sa charité. Le jour même, il recevait avis qu'une partie de sa marchandise avait été retirée de la mer : ce qui diminuait sa perte de plus de moitié (1).

(1) Louis de Grenade a donc raison de dire que celui qui répand largement son

La charité sans borne, qui fut le caractère saillant de l'homme de Dieu, n'a point pris fin avec sa vie. Plusieurs l'ont invoqué après sa mort et ont ressenti sa protection dans leur détresse. Une veuve, Antoinette Valdès, réduite à une telle indigence qu'elle n'avait plus de pain pour nourrir ses filles, eut recours au Bienheureux. « Je sais, bon Frère Massias, lui dit-elle, que vous êtes maintenant dans le ciel, uni à cette charité ineffable après laquelle vous avez uniquement soupiré sur la terre. Je crois sans le moindre doute que le sort des pauvres vous tient toujours à cœur. Considérez donc, je vous prie, ma nécessité. Pour remédier à ma misère, il ne me reste qu'une poule à vendre. Secourez-moi, vous si prompt ici-bas à soulager ceux qui gémissaient dans la pauvreté. » Elle récita ensuite en son honneur un *Pater* et un *Ave Maria*. A peine avait-elle achevé, que deux personnes frappèrent à sa porte, l'une, pour lui remettre une forte aumône, l'autre, pour lui acheter sa poule, qu'elle voulut payer bon prix.

Les conversions, dues à l'intervention du Bienheureux, furent aussi fréquentes que remarquables. Il n'est pas possible de rapporter tous les faits enregistrés par ses contemporains. D'ailleurs on peut en trouver la relation exacte dans la Bulle de béatification. Souvent il lui suffisait d'un mot pour terrasser les cœurs les plus durs. L'exemple suivant en est la preuve. Un jour, l'humble Frère voit entrer au couvent un homme aux allures distinguées, qui accompagnait le Visiteur général de l'Audience royale de la Plata. Après les avoir salués poliment, Jean Massias fixe un instant le premier ; puis, le prenant par le bras, l'entraîne dans l'intérieur de sa loge et lui montrant le Crucifix : « Mon ami, dit-il, regardez bien votre Seigneur crucifié, et ayez au cœur la crainte de Dieu. »

Le Visiteur de la Plata fut étrangement surpris de cette scène, dont il ne s'expliquait pas la cause, sachant d'ailleurs que son compagnon était absolument inconnu au Frère portier. Il en conçut une impression fâcheuse, tandis que son ami se retira ému, bouleversé, et courut à la campagne pour donner libre cours à ses larmes. A quelques jours de là, il tomba gravement malade, se fit transporter en ville et déclara publiquement qu'il était un misérable apostat. Sorti d'un Ordre reli-

bien sur les pauvres, loin d'en éprouver une perte quelconque, augmente au contraire son avoir, dont il retire le centuple, et s'acquiert en outre un droit de plus à la vie éternelle.

gieux, après avoir fait profession et reçu le diaconat, il s'était enfui aux Indes où, devenu capitaine de vaisseau, il menait depuis longtemps une vie criminelle.

La parole du Bienheureux avait frappé juste. Loin de regimber contre l'aiguillon, le pécheur offrit un cœur docile à l'action de la grâce et mourut dans d'admirables sentiments de pénitence, en bénissant celui qui avait été l'instrument de son salut.

C'est à regret que nous omettons une foule de traits analogues non moins décisifs. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les prophéties attribuées à notre Bienheureux, ni sur ses apparitions soudaines, malgré des distances éloignées, au simple appel de personnes qui ne l'avaient jamais vu, mais qui, sur la foi de sa renommée, recouraient à son intercession avec respect et confiance. L'une d'elles, passant à Lima, trente ans après la mort de Jean Massias, alla visiter son tombeau. Aux traits du défunt, elle reconnut le Religieux qui lui était jadis apparu et fit une déposition très significative. A l'époque où il vivait encore, cette dame avait vu, un jour, entrer dans son appartement un Frère Prêcheur inconnu d'elle. Sans rien dire, il lui avait montré l'endroit où se trouvait un objet de prix que l'on cherchait depuis longtemps, et que l'on croyait avoir été dérobé par une fille de service.

VII. — Il serait trop long d'entreprendre le récit des miracles par lesquels il plut à Dieu de proclamer la sainteté de son serviteur : ils sont très nombreux. Cependant nous ne saurions passer sous silence un prodige dont le souvenir se perpétua de génération en génération dans le couvent de la Madeleine.

Pendant que l'on construisait une des ailes du couvent, un charpentier, se trompant de mesure, scia une poutre de telle manière qu'elle se trouvait trop courte d'un pied pour l'usage auquel elle était destinée. On devine le désespoir du pauvre homme : sa maladresse arrêtait les travaux, et, de plus, le bois lui manquait pour tailler une nouvelle poutre à la place de celle qui ne pouvait plus servir.

Notre Bienheureux vint à passer. A la vue d'un homme tout bouleversé, il s'approche et lui demande la cause de son chagrin.

— « Mon ami, ne vous troublez pas pour si peu, reprend-il après l'avoir écouté : Dieu est assez puissant pour arranger toutes choses ! »

Puis, s'agenouillant sur la poutre, il se mit à prier avec ferveur. Quand il se releva, le visage tout rayonnant, un grand miracle venait

de s'opérer : la poutre, s'allongeant insensiblement, avait fini par atteindre les dimensions voulues. Le fait avait eu pour témoins tous les ouvriers employés à la construction.

Les faveurs extraordinaires dont le Ciel enrichissait à plaisir l'humble Religieux attiraient au couvent des foules énormes de visiteurs. Le nom du Frère Jean était sur toutes les lèvres, et on peut le dire sans exagération, dans toute l'Amérique, il n'y avait pas de centre important où il ne fût salué et béni comme celui d'un saint. C'est pourquoi rien d'étonnant à ce que la consternation devînt générale lorsqu'on fut menacé de perdre celui qu'on se plaisait à appeler le le père des pauvres et des orphelins, le soutien des veuves, l'aide et consolateur des malades, le refuge de tous les indigents.

Il y avait vingt-quatre ans que Jean Massias s'épuisait dans les œuvres de charité et dans l'exercice continu de la prière et de la pénitence. Les forces l'abandonnaient ; mais lui, toujours généreux, cachait avec soin ses souffrances et ne s'épargnait en aucune sorte.

Sur la fin d'août 1645, il fut attaqué d'une forte dyssenterie dont il comprit aussitôt la gravité. On prescrivit des remèdes énergiques que le malade accepta avec docilité, tout en déclarant que c'était inutile, car il touchait au terme de sa vie.

Les Religieux de la communauté, justement alarmés, lui insinuèrent que par amour pour les pauvres, il devait demander à Dieu la prolongation de ses jours. Jean Massias répondit : « Qui suis-je donc pour que ma présence soit nécessaire dans l'intérêt du bien? Dieu n'a besoin de personne pour répandre ses bénédictions sur qui il lui plaît. Soyez persuadé, très révérend Père Prieur, que les pauvres, après mon trépas, continueront d'être soulagés. Frère Denis de Vilas est plein de charité pour les membres affligés de Jésus-Christ et les aumônes ne diminueront point. »

L'événement prouva que ces dernières paroles, dictées par l'humilité, étaient une prophétie. Le Frère Denis succéda au Frère Massias dans son office de portier et de distributeur des aumônes. Il remplit cet emploi avec un zèle admirable, et la Providence le mit à même de fournir abondamment aux besoins de ses nombreux clients.

Pendant les trois semaines qu'il resta malade, Jean Massias trouva sa force dans l'union à Dieu et dans la réception du pain eucharistique. Son recueillement était à peine interrompu par les visites qu'il lui fallut subir.

Le marquis de Moncera, vice-roi du Pérou, et son fils, don Antoine

de Tolède, depuis vice-roi du Mexique, voulurent converser quelques instants avec le grand serviteur de Dieu. Ils sortirent transformés, et résolus à s'occuper sérieusement de leur salut.

Le 16 septembre, le vénéré malade demanda à faire sa confession générale et à recevoir les derniers sacrements. Le soir même, il déclara au docteur Corrasco, son médecin, que le lendemain il entrerait dans le repos de l'éternité.

Durant la nuit, une foule énorme, anxieuse de nouvelles, stationna aux abords du couvent. Comme le Bienheureux s'affaissait visiblement, on commença les prières de la recommandation de l'âme. Tout à coup son visage s'illumina et parut brillant comme le soleil. C'était l'heure du départ. Alors, croisant pieusement ses mains sur la poitrine et fixant ses regards au ciel, Jean Massias rendit l'esprit en prononçant ces paroles : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* » Il était dans la soixantième année de son âge.

A peine les cloches eurent-elles annoncé son trépas, que le peuple envahit l'église conventuelle. De toutes parts, ce n'étaient que cris et gémissements. On se pressait autour du saint corps exposé en avant du sanctuaire. Chacun voulait faire toucher croix, médailles, chapelets, ou même couper par dévotion quelques lambeaux de vêtements. Les funérailles de l'humble Religieux furent des plus solennelles ; après quoi, les chanoines, les auditeurs royaux et le gouverneur transportèrent au Chapitre le corps du défunt renfermé dans un cercueil de cèdre, que l'on scella du sceau de la ville, en présence de l'Archevêque de Lima et de tous les représentants des corps constitués.

Un an plus tard, le corps du Bienheureux, que l'on trouva parfaitement conservé et toujours flexible, fut rapporté dans son ancienne cellule. Les Religieux avaient eu l'heureuse idée de transformer l'emplacement où Jean Massias exerçait jadis ses fonctions de portier en une petite église fort élégante, avec chœur, sacristie et trois autels magnifiquement décorés. Malgré les précautions des Pères de la Madeleine pour arrêter l'élan populaire et empêcher les témoignages du culte extérieur, devant les miracles toujours croissants qui s'opéraient sur cette tombe, devenue glorieuse, il fallut bien se rendre à l'évidence des faits et songer aux procédures canoniques. Dès l'an 1646, avant la translation dont nous avons parlé, l'Archevêque de Lima posait les préliminaires du procès sur la vie et les miracles du serviteur de Dieu.

En 1659, les dépositions furent closes ; plus de cent cinquante té-

moins avaient été entendus. Les pièces recueillies formaient vingt-trois volumes, qu'on adressa à la Sacrée Congrégation des Rites. La même année, le roi d'Espagne écrivait au Pape une lettre fort pressante pour solliciter la béatification de Jean Massias. Le 29 juillet 1660, il réitéra sa demande et députa, à cet effet, en cour de Rome un ambassadeur extraordinaire.

L'Archevêque de Lima, l'Université, le Chapitre de la cathédrale, les collégiales de la ville avaient fait les mêmes démarches les années précédentes et adressé leurs suppliques au Souverain Pontife. Le 15 octobre 1648, les Augustins, suivant l'exemple des Pères de Saint-François, écrivirent dans le même sens. Enfin le 18 septembre, les Religieux de la Merci et ceux de la Compagnie de Jésus joignirent leurs vœux et leurs instances pour obtenir au serviteur de Dieu les honneurs suprêmes de l'Eglise. Rome accueillit ces diverses requêtes avec une vive satisfaction. Le dossier fut alors examiné; et quand l'héroïcité des vertus eut été déclarée, on procéda à l'examen des miracles, pour lesquels on n'eut que l'embarras du choix. Le Pape Grégoire XVI scella la procédure en mettant solennellement au rang des Bienheureux l'humble Frère Convers Jean Massias.

Le serviteur de Dieu étant mort le jour consacré aux Stigmates de saint François d'Assise, la fête du Bienheureux Jean Massias a été fixée au 3 octobre. Son Office est concédé à l'Ordre entier des Frères Prêcheurs, et aux diocèses de Palencia en Espagne et de Lima, au Pérou, qui s'honorent, l'un de lui avoir donné naissance, l'autre de posséder ses restes précieux.

La V. Sœur MINCIE DE PEREYRA, Au Monastère d'Aveiro, en Portugal (*).

(1464)

L'EXPÉRIENCE apprend assez souvent avec combien de raison l'Apôtre saint Paul a pu écrire que tous les événements de cette vie coopèrent au salut de ceux que Dieu a prédestinés : *Omnia cooperantur*

(*) Sousa.

in bonum iis qui secundum propositum vocati sunt sancti. Il n'en est aucun, en effet, qui ne soit avantageux pour le salut de leurs âmes: on pourra s'en convaincre par la vie de la vertueuse Sœur Mincie de Pereyra.

Fille de Rodriguez de Pereyra, premier comte de Fereira, elle épousa, vers l'âge de 18 ans, un jeune seigneur de haut lignage, nommé Martin Mendez de Barrero, attaché à la cour d'Aragon. Le roi, qui affectionnait tout particulièrement ce gentilhomme, jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en France avec le titre d'ambassadeur. Un brillant avenir allait donc s'ouvrir devant Mendez de Barrero. Arrivé à son poste, il fut reçu avec le cérémonial d'usage comme le représentant d'une nation chevaleresque et amie. Hélas! ce beau jour fut sans lendemain, la fortune n'eut qu'un sourire pour le noble Espagnol : une mort soudaine l'enleva de ce monde au milieu des fêtes organisées en son honneur.

En présence d'un coup si foudroyant, Mincie de Pereyra ne put contenir sa douleur. Insensible à toute consolation du dehors, elle tomba dans une noire mélancolie, dont l'excès faisait craindre des suites fâcheuses. Prêtres et Religieux signalèrent leur charité dans une occasion si pressante : ni les uns ni les autres ne parvinrent à modérer sa tristesse. Uniquement absorbée par le souvenir de son époux, l'infortunée veuve était incapable de goûter les paroles dévouées et amies qu'on lui adressait.

Sur ces entrefaites, nos Pères d'Aveiro, vivement touchés de l'état de cette dame, s'adressèrent à la Mère Béatrix Leytoa, dont la situation n'était pas sans quelque analogie avec la sienne (1). Avant son entrée dans le cloître, Béatrix avait occupé l'un des premiers rangs dans la société. Très recherchée pour ses qualités hors ligne, elle avait uni sa vie à celle d'un gentilhomme en tous points digne d'elle. Mais Dieu, qui voulait la posséder sans partage, lui enleva son soutien ; dès lors Béatrix, résolue à quitter le monde, se consacra au service du Seigneur dans l'Ordre de Saint-Dominique. Mise au courant du malheur arrivé à Mincie de Pereyra, la sainte Religieuse se recommanda au ciel avec une foi vive, puis adressa à la jeune veuve une lettre remplie de l'onction de l'Esprit saint. Le succès dépassa l'attente. Mincie de Pereyra commença à ouvrir les yeux sur l'excès de sa douleur : chaque mot de la lettre, qu'elle relisait à tête reposée, lui de-

(1) Voir *Année Dominicaine* au 3 août.

venait un trait de lumière. Elle comprit la caducité des choses de ce monde, l'extrême brièveté du bonheur terrestre, pour mieux dire son manque absolu de réalité et de consistance. La grâce acheva l'œuvre commencée : car, dès ce moment, la jeune dame fit généreusement à Dieu son sacrifice, et se décida à renoncer pour toujours au monde et à ses vanités.

Sa famille, qui ne soupçonnait rien encore du changement opéré en elle, s'empressait déjà de lui parler de nouveaux partis. Mincie éluda la question et, afin de procéder avec plus de maturité dans l'exécution de son dessein, conjura le Prieur du couvent d'Aveiro de lui envoyer un Religieux grave, capable de l'éclairer.

Le Père Jean de Guimaraens, désigné pour cet office, examina avec beaucoup de soin les dispositions de son âme, et pleinement instruit sur la fermeté de sa résolution, il l'engagea à se mettre en rapport avec la Mère Béatrix. Mincie acquiesça de tout cœur à ce conseil : depuis qu'elle avait reçu la lettre de la digne Religieuse, elle n'avait eu, en effet, d'autre désir que de se placer sous sa conduite. Jean de Guimaraens se chargea de traiter l'affaire dès son retour à Aveiro. Cependant le démon, craignant de voir échapper à ses pièges une âme qu'il avait intérêt à maintenir dans le tourbillon du siècle, mit tout en œuvre pour faire avorter le projet. Le père de la jeune veuve, ses frères, ses parents, ses amis insistèrent à temps et à contretemps pour qu'elle s'engageât une seconde fois dans les liens du mariage. Mais leurs efforts à tous aboutirent à un échec : prières, larmes, remontrances, rien ne put ébranler la servante de Dieu.

II. — Un nouvel assaut, plus terrible que les précédents, allait lui être livré. Don Rodriguez de Pereyra se flatta de réussir en faisant intervenir le roi en personne. Le souverain, qui portait un vif intérêt à cette famille, n'eut pas de peine à entrer dans ses vues. Cédant volontiers au désir qui lui était exprimé, il écrivit de sa main à la veuve de son ancien favori, pour la presser de suivre le conseil de son père, d'autant plus que le parti en question paraissait fort avantageux à tous égards.

On devine si une invitation partie de si haut pouvait influencer une âme moins vigoureusement trempée que celle de la vertueuse Mincie. Il suffit, en effet, qu'un roi parle pour être obéi; son désir devient un ordre qui impose la nécessité de s'y soumettre.

La courageuse femme ne s'attendait pas à une lutte si délicate : toutefois elle garda son sang-froid et ne sut point fléchir. « J'entends me retirer chez les Sœurs d'Aveiro, dit-elle hardiment à sa famille ; mon parti est pris, et rien au monde ne me fera changer. » Et afin de couper court à toute insistance, elle fit, séance tenante, cession à ses parents de son immense fortune, ne se réservant que l'argent qu'elle avait en caisse et ses parures de prix. Cet acte magnanime opéra sur les siens un effet magique. Pas un mot ne tomba de leurs lèvres pour la retenir ; et quand tout fut réglé, Mincie de Pereyra prit le chemin d'Aveiro, sous la conduite de son père et de ses frères. Elle entra au monastère dans le mois de mai 1460, avec deux jeunes filles de service, qui devaient prendre l'habit de l'Ordre en même temps que leur maîtresse. Mincie remit ensuite à la Mère Béatrix son argent et les parures qu'elle s'était réservées, valeur d'un million, qui allait servir à la construction du monastère. Comme préparation à sa vêture, elle purifia son âme par une confession générale, se revêtit d'un cilice et s'adonna résolument aux observances régulières.

La grâce si vivement attendue lui fut accordée le jour de la Sainte Trinité de la même année ; et, dès ce moment, son désir de remplir avec perfection ses nouvelles obligations la rendait déjà un modèle de toutes les vertus religieuses. Les jeûnes de l'Ordre, tels qu'on les pratiquait, ne lui parurent pas assez rigoureux, tant elle était affamée d'immolation : chaque semaine, avec l'autorisation de la Mère Prieure, elle en faisait plusieurs au pain et à l'eau.

Après les Matines de la nuit, elle vaquait à l'oraison jusqu'à l'aube, et dans la journée, dès qu'elle en avait la liberté, elle reprenait son exercice favori, demeurant de longues heures abîmée dans la prière et comme perdue en Dieu.

Sa profonde humilité ravissait ceux qui connaissaient sa qualité et son mérite : revêtue d'un chétif habit et constamment occupée aux actions les plus communes, elle ne goûta jamais plus grande consolation qu'à se faire la servante de ses compagnes. Ingénieuse à se procurer les corvées pénibles, elle n'entendait pas qu'on essayât de la soulager. C'était un spectacle singulièrement édifiant de voir cette dame du grand monde balayer les chambres, laver la vaisselle, porter le bois, s'occuper du jardin et de la cuisine afin de se rendre utile à la communauté.

Quand on commença à construire l'aile principale de la maison,

Sœur Mincie voulut elle-même y mettre la main, en passant aux ouvriers les pierres, la chaux, le sable, et cela avec une simplicité naïve qui touchait jusqu'aux larmes les témoins du fait. Bon nombre d'habitants d'Aveiro, impressionnés par son exemple, vinrent spontanément offrir leurs services désintéressés. La sœur de notre Religieuse, jeune personne sur le point de se marier, s'étant présentée un jour au monastère pour voir Mincie, la trouva au milieu des ouvriers, occupée au transport des matériaux. Cette vue renversa totalement ses dispositions intérieures : remuée jusqu'au fond de l'âme, obéissant à l'appel de la grâce, elle abandonna son projet d'avenir, et revêtit, elle aussi, l'habit religieux dans le monastère d'Aveiro.

Cependant, Sœur Mincie avait trop compté sur ses forces. Les mortifications extrêmes, le travail assidu auquel elle se livrait eurent promptement raison de sa complexion délicate. Une maladie grave, dont elle tenait les germes depuis la mort de son mari, prit soudain un caractère alarmant. Sur sa demande, elle fit profession solennelle entre les mains du Père Antoine de Sainte-Marie, Vicaire général des couvents réformés, et, après avoir donné les marques d'une patience invincible et d'une joie toute céleste en face de la mort, elle s'endormit du sommeil des justes, le 3 octobre 1464.

La ville entière se fit un devoir d'assister à ses obsèques, et sa tombe devint comme un lieu de pèlerinage très fréquenté. Plus tard, après l'établissement de la clôture monastique, le corps de la V. Sœur fut transféré dans un endroit honorable, d'un accès facile aux séculiers. Cette circonstance donna un nouvel élan à la piété des fidèles. Des grâces de choix, de vrais miracles, vinrent souvent récompenser la confiance de ceux qui recouraient à l'intercession de la servante de Dieu ; un ancien manuscrit, conservé au monastère d'Aveiro et mentionné par Lopez, en fait foi.

La dévote Sœur JEANNE BERNARD, du Tiers-Ordre séculier(*).

(1681)

Cette vertueuse servante de Dieu n'appartenait point à ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde. Ses parents, de très humble condition, vivaient péniblement du travail de leurs mains, perdus au milieu de la population remuante de Marseille. Chrétiens fervents, ils eurent souci d'assurer à leurs enfants une éducation en rapport avec leurs convictions et leurs pratiques.

Jeanne Bernard donna, dès sa première enfance, des signes non équivoques d'une élection spéciale de Dieu ; déjà elle était marquée comme une âme privilégiée, sur laquelle le Seigneur répandrait l'abondance de ses miséricordes. A cinq ans, cette aimable petite fille accusait un vif attrait pour l'oraison et la retraite. On la trouvait souvent agenouillée devant quelque pieuse image. La nuit même, elle interrompait son sommeil pour vaquer à la prière, si bien que, âgée de douze ans, elle était élevée à un rare degré d'oraison. Sa tendre dévotion à la Reine du ciel ne la distinguait pas moins. Jeanne était heureuse de lui rendre chaque jour ses hommages, ainsi qu'à son Ange gardien, surtout depuis le jour où elle fut favorisée de la présence visible de son céleste guide. Ces débuts édifiants prirent plus de consistance avec l'âge, et quand sonna l'heure de l'épreuve, la pieuse jeune fille put affronter la lutte. Il lui en coûta néanmoins. Durant l'espace de plusieurs mois, la candide enfant se vit en butte aux attaques les plus noires de l'esprit infernal : apparitions horribles, traitements odieux, suggestions perverses, rien ne lui fut épargné. Courageuse jusqu'au bout, Jeanne Bernard ne céda à aucun conseil de son adversaire ; loin de quitter l'oraison, elle surajoutait à ses exercices et partait de là pour se retremper dans une nouvelle ferveur.

Cependant ses parents songeaient à lui trouver un parti dans le

(*) *Mém. de Cavaillon.*

monde. Par déférence pour leur volonté, mais nullement par goût, la docile enfant accepta les yeux fermés celui qu'ils lui proposèrent, encore qu'elle n'ignorât point le triste caractère du jeune homme de leur choix. Elle n'eut que trop tôt l'occasion d'en faire l'expérience. Les violences, les emportements de son époux devinrent pour elle un martyre qui s'aggravait de jour en jour. De là une position des plus critiques. Abandonnée de tout le monde, dépourvue du nécessaire à la vie, malgré son industrie et son labeur assidu, elle menait une existence misérable, et les larmes, on peut le dire, semblaient être devenues son unique partage.

Et pourtant, cette dure épreuve n'altéra jamais sa fermeté et sa constance. Les procédés inqualifiables dont elle était journellement l'objet, n'arrachèrent de ses lèvres aucune plainte. Fidèle à elle-même, elle se montrait en toute rencontre tendrement aimante, soumise et respectueuse.

II. — La charité de Jeanne à l'égard du prochain ne jeta pas moins d'éclat que sa patience. Malgré sa détresse, elle ne négligea aucun de ses devoirs vis-à-vis des déshérités de la fortune. Comme un illustre affligé, elle pouvait bien dire que la compassion avait grandi avec elle dès son enfance : toute petite, elle s'intéressait déjà au sort de l'orphelin, et employait au soulagement de sa misère le menu profit qu'elle retirait de ses travaux d'aiguille. Jamais depuis, elle ne demeura indifférente pour ceux qu'elle était à même de secourir. Cet esprit de compassion ne fit que se développer à mesure qu'elle avançait en âge. Les malades pauvres l'attiraient de préférence, et plus d'un bénéficia sous sa main d'une cure réputée merveilleuse, et attribuée par l'opinion publique à la sainteté de la servante de Dieu.

S'agissait-il des besoins spirituels, de la santé des âmes? Jeanne ne posait aucune borne à son dévouement. Supérieure à toute considération humaine, n'écoutant que sa foi, elle mettait alors tout en œuvre pour assurer la conversion et le salut du pécheur. Un jour, on lui apprend qu'un moribond refuse obstinément de recevoir les sacrements. Elle part incontinent, aborde cet homme, puis, en peu de mots, par la force et l'onction de ses remontrances, elle brise ce cœur endurci et le jette, contrit et humilié, entre les bras du prêtre.

Dans ces rencontres, toujours délicates, la sainte femme n'agissait que sur le conseil de son directeur, et avec une souveraine défiance d'elle-même. Cette disposition était un gage de succès, parce qu'elle

s'appuyait sur une invincible confiance en Dieu. De là, ces conversions prodigieuses qui étonnaient, quand de plus habiles avaient échoué; ces retours sincères d'âmes désespérées, paraissant vouées pour jamais à la perdition.

Cependant, si la grande majorité des pécheurs qu'elle abordait ainsi se rendait à ses avances, quelques-uns, en petit nombre, il est vrai, fermèrent l'oreille à sa parole et finirent dans l'impénitence.

Non loin de la demeure de Jeanne habitait un couple dont la conduite était un scandale public. La vertueuse femme avertit les coupables, les exhorta à faire pénitence et les menaça des jugements de Dieu. Bien que l'homme n'eût pas grand désir de se convertir, il se sentit pourtant touché. La femme, au contraire, obstinée dans le mal, ne voulut rien entendre. — « Vous mourrez subitement et sans confession, leur dit Jeanne, si vous ne faites aucun cas de mes remontrances : et cela, je vous le déclare, plus tôt que vous ne pensez. » — La menace parut effrayer le libertin, lequel, sans vouloir sérieusement se convertir, se crut en assurance contre le châtiment prédit, s'il récitait chaque jour tant bien que mal une prière qu'il savait par cœur. Vainement Jeanne lui représentait qu'il ne suffit pas de répéter une formule pieuse si le cœur refuse de se tourner vers Dieu. A ses observations il répondait : « Laissez-moi en paix, qu'ai-je à craindre? » Il apprit à ses dépens qu'on ne résiste pas impunément à la grâce. La mort le surprit dans ses désordres sans qu'il pût proférer une parole ni recevoir l'absolution.

III. — De tels cas, disons-le, ne se présentaient qu'à l'état d'exception : le plus souvent la servante de Dieu avait la consolation de voir le Seigneur opérer de grandes choses par son humble entremise. Ce zèle pour le salut des âmes, cette ardente charité pour autrui, Jeanne les exerçait tout d'abord à l'égard des siens. Elle s'étudia principalement à veiller sur ses enfants, à les élever dans la crainte de Dieu, à leur inspirer, dans la mesure compatible avec leur âge et leur condition, l'esprit de prière et de mortification. Ses occupations extérieures ne firent jamais obstacle à son oraison, à ses lectures spirituelles et à ses autres exercices de piété. Malgré les embarras du monde, Jeanne Bernard demeurait dans une union très intime avec Dieu et goûtait en retour ces consolations pures, ineffables, qui sont le bonheur et la force des âmes justes.

Des grâces signalées récompensèrent sa fidélité. Parfois elle con-

naissait les secrets des cœurs, lisait dans l'avenir et parlait des événements futurs avec la même assurance que si elle les eût vus se dérouler sous ses yeux. Enfin les guérisons merveilleuses qu'elle opéra la firent considérer dans toute la ville comme une âme d'éminente sainteté; et pour cette raison, on se disputait l'honneur de jouir de ses entretiens. Le P. Grégoire Picard de Cavaillon, grave Religieux de l'Ordre, la regardait comme une sainte et n'aurait jamais voulu rien entreprendre d'important sans la consulter.

L'estime universelle dont Jeanne se voyait entourée la couvrait de confusion. Elle eût souhaité s'enfuir dans un désert pour y vivre inconnue et dénuée de tout secours. Dieu en disposa autrement : les dons qu'elle recevait du Ciel, les prodiges qu'on lui voyait opérer, la réalisation des choses qu'elle avait prédites, augmentaient de jour en jour la vénération publique à son endroit.

Trois ans avant sa mort, elle se retira à Aix chez une de ses filles. Sa charité, son zèle n'y jetèrent pas moins d'éclat qu'à Marseille : mêmes pénitences, même esprit d'oraison, mêmes faveurs célestes. Enfin, après avoir embaumé ces deux villes du parfum de ses vertus, Jeanne Bernard mourut à Aix, le 3 octobre 1681, et fut inhumée dans la chapelle des Sœurs du Tiers-Ordre, dont elle avait porté l'habit.

LE MÊME JOUR

1240 — Au Couvent de Sainte-Croix de la ville de Trani, dans la province de Naples, mémoire d'un saint Religieux dont le nom et le pays nous sont inconnus. C'était un homme favorisé du don d'oraison et partant d'une éminente piété. La prière fut la principale occupation de toute sa vie. Il l'accompagna d'une rigoureuse pénitence, car il couchait sur la dure, ou, quand ses Supérieurs l'obligeaient à user de quelque soulagement dans ses infirmités, sur un peu de paille seulement. Son respect pour le Très Saint Sacrement l'a rendu recommandable, ainsi que sa filiale dévotion à Marie. On affirme que la Reine des Anges lui apparut à l'heure de la mort. Mais cette faveur jeta le serviteur de Dieu dans une grande crainte : toutefois, rassuré par cette vision même, qui excita dans son cœur de nouveaux sentiments d'amour, d'humilité et de reconnaissance, il s'endormit dans la paix du Seigneur, l'an 1240. — (Valle.)

1285 — A Condom mourut le V. Père GUILLAUME DU PUY, natif de Bordeaux.

Ce Religieux, d'un mérite distingué, remplit les principales charges de sa Province.

Successivement Prieur de Bordeaux, de Castres, de Narbonne, il montra partout un zèle infatigable pour le maintien de la régularité. En 1273, il fut appelé au Priorat de Toulouse et gouverna la communauté avec autant de douceur que de fermeté. Il assista aux Chapitres généraux de Milan en 1278 et de Vienne en 1282, en qualité de Définiteur. On le nomma également Visiteur des Couvents de Bayonne, de Condom, d'Orthez et d'Agen. Enfin après avoir donné pendant sa vie des exemples d'une grande piété, il mourut saintement à Condom, pendant la tenue du Chapitre Provincial en 1285. (B. Guidonis.)

1287 — A Messine, l'Illustrissime Père RÉGINALD DE LEONTINO, archevêque de cette ville.

Théodore Valle, dans son ouvrage sur les principaux personnages de la Province du royaume de Naples, le nomme René d'Aquin et prétend qu'il était le propre frère de saint Thomas. Mais il est le seul à tenir ce sentiment, et tout ce qu'il ajoute rend suspecte sa déclaration. Vraisemblalement il a pris Thomas Agni de Leontino pour Thomas d'Aquin. Le P. Reginald de Leontino était, en effet, le frère du premier qui occupa avant lui le siège de Messine, où il fut transféré de Cosenza ; mais il n'était nullement apparenté, que nous sachions, à saint Thomas d'Aquin. C'est du reste ce qui ressort d'une lettre du pape Clément IV à Rodolphe, évêque d'Albano et Légat du Saint-Siège en Sicile : « *Fr. Reginaldum Leontinum, ordinis Prædicatorum,* y est-il dit, *ven. fratris nostri archiepiscopi cusentini germanum, episcopali dignitate volentes*, etc... »

La piété et la science qui le distinguaient lui méritèrent l'honneur d'être nommé à l'archevêché de Messine, vers l'an 1268 ou 1273. Il gouverna son diocèse avec un grand zèle, réforma son clergé, et, par ses libéralités, mérita le titre glorieux de père des pauvres, d'avocat des orphelins et de protecteur des veuves. Il obtint de Charles, roi de Sicile, certaines dîmes pour l'entretien de ses chanoines et de ses curés. Sa mort arriva vers l'an 1287 (Fontana).

1410 — A Céphalu, l'Illustrissime Père JULIEN DE MILETO. Malgré son surnom calabrais, il semble avoir été originaire de Sicile, où sa famille jouissait d'une haute considération. Entré dans l'Ordre de Saint-Dominique, il se fit remarquer par son intelligence et son savoir, devint maître en théologie et fut nommé Inquisiteur général de la foi par le pape Boniface IX, l'an 1392. L'année suivante, quand, au milieu de l'agitation du grand schisme, la Province dominicaine de Sicile se détacha de celle du royaume de Naples, Julien

de Mileto en fut élu Provincial. Le roi de Sicile, aurait, paraît-il, confirmé lui-même l'élection, en vertu de pouvoirs spéciaux : lui-même encore institua plus tard le V. Père Prieur des Religieuses du monastère de Sainte-Catherine, vierge et martyre, à Palerme (8 décembre 1397).

A quelques mois de là, Guillaume de Salomone, évêque de Céphalu, ayant pris fait et cause pour le parti hostile au souverain légitime, et soulevé dans ce but, une partie de son clergé, se vit chassé de son siège. Julien de Mileto fut installé à sa place jusqu'à ce que le Saint-Siège eût pourvu à la situation. Or, il semble bien que Boniface IX ratifia le fait, car il est certain que le nouveau titulaire, après certaines oppositions dans son Chapitre, oppositions qu'il finit par calmer, occupa l'évêché de Céphalu et en garda l'administration jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1410. — (Echard.)

1663 — Au Couvent de Saint-Maximin, le V. Frère JEAN DE LAPA, convers, Ecossais de nation. Les erreurs de Luther s'étant répandues, au XVI^e^ siècle, en Ecosse comme en Angleterre, ce jeune homme eut le malheur d'être infecté de leur venin. Il naquit vers l'an 1580, sous le règne d'Elisabeth, et grandit dans les maximes antireligieuses alors en vogue. Mais, vers l'âge de trente-cinq ans, étant venu en France, il abjura l'hérésie dans la ville de Béziers.

A dater de ce jour, le pieux converti s'étudia à correspondre fidèlement à la grâce, ce qui lui valut de nouvelles bénédictions du Ciel. Bientôt, en effet, il résolut d'embrasser l'état religieux, en qualité de convers, au couvent de Saint-Maximin, où il entra l'an 1620, âgé de quarante ans. Sa ferveur fut telle que la Communauté l'admit l'année suivante à faire profession, par exception à la Règle, qui exige pour les Frères convers une plus longue probation. Dès que le vertueux Frère se fut consacré au Seigneur par les vœux solennels, il ne se relâcha jamais plus dans l'observance des Constitutions. Après son noviciat, on le chargea du soin de la sacristie. Pendant les deux années qu'il garda cet emploi, il se comporta avec une grande sagesse et une rare modestie. Son amour pour le silence, son application au travail, son zèle pour la vie régulière ne se ralentirent jamais. Il ne voulut point user de dispenses, quelque instance que l'on fît pour lui procurer du soulagement dans ses infirmités ; et si l'obéissance urgeait, c'était réellement pour le bon Frère un supplice de se rendre à l'infirmerie. Chargé du vestiaire, il signala sa charité par des prévenances délicates, dans le soin de satisfaire les Religieux selon l'esprit de leur vocation. Lui-même, tout le premier, se montra grand ami de la pauvreté ; pendant toute sa vie religieuse, on ne put l'obliger qu'une fois à prendre un capuce et un scapulaire neufs. Sa dévotion à la Vierge Marie le rendit vraiment recommandable : tous les samedis il jeûnait en son honneur. Très assidu à l'oraison, il y consacrait une partie de la nuit ; le matin venu, il se mettait au travail immédiatement après la sainte messe, et ne perdait aucun moment.

Jean de Lapa mena cette existence si pieuse et si conforme à son état jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, entouré de l'affection de ses frères et de la vénération des personnes de la ville. Le 23 septembre 1663, il dut gagner l'infirmerie et fut bientôt réduit à l'extrémité. Malgré ses souffrances on ne remarqua jamais en lui la moindre inquiétude, ni le moindre trouble. Tout occupé de Dieu, considérant la dernière heure de sa vie comme le commencement de son éternelle félicité, il se disposa à aller au devant de son Juge avec une sainte confiance et un joyeux abandon. Il mourut ainsi dans la paix du Seigneur le 3 octobre 1663, laissant après lui d'unanimes regrets. — *(Mém. de Saint-Maximin.)*

1545 — Au royal Monastère de Poissy, la V. Mère ODINE DE BOHANSI; très noble par sa naissance, plus illustre encore par l'éclat de ses vertus, Elle entra au monastère à la fleur de l'âge et pendant les quatre-vingt-quatre ans qu'elle y passa, son angélique modestie, sa douceur et ses procédés engageants, sa charité sans bornes et sa profonde humilité, la signalèrent à l'admiration de la Communauté tout entière.

Sa parfaite déférence lui rendit agréables les emplois de la religion, et elle les remplit avec un zèle et une vigilance remarquables. Après avoir été l'édification de toutes les Sœurs, elle couronna sa vie par une mort précieuse devant Dieu, l'an 1535, à l'âge de 92 ans. — (*Mém. de Poissy.*)

1540 — Au Monastère de la Visitation de Medina del Campo, la V. Mère FRANÇOISE MERCADO, recommandable par son humilité et sa pénitence. Elle ne prenait qu'un court sommeil sur le plancher de sa cellule, et passait une bonne partie de la nuit en oraison. La Passion de Notre-Seigneur était le sujet habituel de ses méditations, la source vive où son âme venait se retremper. Pendant la Semaine Sainte, elle redoublait de prières et de mortifications, et demeurait depuis le Jeudi Saint jusqu'au samedi sans prendre aucune nourriture, occupée uniquement à pleurer sur les souffrances du divin Sauveur. Par la pratique de toutes les vertus religieuses, la vénérable Mère atteignit un très haut degré de perfection. Sa mort arriva l'an 1540. — (Lopez.)

1616 — A Naples, au Monastère de Saint-Jean, la vertueuse Sœur JEANNE-ANGÈLE, qui par ses excellentes qualités, eut toute l'estime du B. Jean Léonard de Letteré, dont nous avous donné la biographie dans l'un des tomes précédents. Cette sainte fille porta peu de temps le joug du Seigneur, mais ce fut avec une si grande ferveur et une fidélité si parfaite aux mouvements de la grâce qu'elle parut dans ce monastère comme un modèle achevé de perfection religieuse. Dans sa dernière maladie, le B. Père Jean Léonard, vivement affecté de la perte qu'allait faire la Communauté, enjoignit à la Sœur Marie Villani de prier instamment pour la guérison de la malade. Cette Reli-

gieuse s'adressa aussitôt au Père Marc de Marcianisi, récemment décédé en odeur de sainteté. Le grand serviteur de Dieu lui apparut et lui déclara que Sœur Jeanne-Angèle ne se relèverait pas, car telle était la volonté du Seigneur. Ce qui arriva, en effet, peu de temps après, l'an 1616. — (*Ex vita Mariæ Villani.*)

1625 — A Séville, au Monastère des Rois, la V. Mère CATHERINE DU SAINT-ESPRIT, l'une des premières compagnes de la V. Mère Françoise Dorothée. La vie pénitente et tout angélique qu'elle mena dans cette sainte maison, lui attira du Ciel de nombreuses grâces et des faveurs exceptionnelles. Son zèle à soutenir l'esprit de mortification jeta tant d'éclat, qu'elle fut jugée digne de succéder à la pieuse fondatrice, en qualité de Prieure.

Elle remplit cette charge avec une charité et une prudence admirables, animant les Religieuses, par ses discours et ses exemples, à mourir à la chair et au sang. Mais, lorsqu'elle était ainsi occupée à se sanctifier dans la conduite des épouses de Jésus-Christ, le Seigneur la rappela à lui, sur la fin de son triennat, comme l'avait prédit la Mère Dorothée. Ce fut l'an 1625 qu'elle quitta la terre d'exil pour entrer dans la patrie bienheureuse, après avoir reçu les Sacrements avec une foi exemplaire. — (*Ex vita V. M. Franc. Doroth.*)

1640 — A Toul, en Lorraine, au monastère du Tiers-Ordre, la dévote Sœur converse AGNÈS DE SAINT-BERNARD. Après avoir vécu dans une admirable ferveur, pratiqué de rigoureuses pénitences, nonobstant la délicatesse de sa complexion, aimé le mépris et édifié la communauté par sa modestie, son obéissance et une héroïque patience dans sa dernière maladie, elle décéda saintement l'an 1640. — (*Mém. de Toul.*)

1660 — Au monastère de Saint-Jean, à Sétubal en Portugal, la V. Mère URSULE DES VIERGES. Par ses mortifications rigoureuses, par son obéissance aveugle aux ordres de ses Supérieures, par son exacte observance de la Règle, elle parut dans cette maison comme un miroir éclatant des vertus de son état. Elle se montra fort assidue à l'oraison qu'elle prolongeait durant de longues heures après l'Office de nuit. Une simple planche lui servait de couchette, et une pierre d'oreiller. Elle mourut dans le baiser du Seigneur vers l'an 1660. On lui trouva sur le corps une chaîne de fer, tellement enfoncée dans les chairs, qu'il fallut pratiquer des incisions pour la retirer. — (*Acta Cap. Gen.* 1670.)

IV OCTOBRE

Le V. P. GÉRARD DE FRACHET (*)

(1205-1271)

GÉRARD DE FRACHET naquit à Chalus, près de Limoges, dans la Haute-Vienne, l'an 1205. A vingt ans, il embrassa notre institut, au couvent de Saint-Jacques, à Paris, et reçut l'habit de l'Ordre à la Saint-Martin, 11 novembre 1225, des mains de Matthieu de France, qui, la même année, accorda semblable faveur à Etienne de Salagnac, futur Prieur de Limoges, comme Gérard de Frachet, et comme lui historien. Le 25 mars suivant, le B. Jourdain de Saxe recevait sa profession : à cette époque, une année exacte de probation n'était pas encore requise.

Sept ans plus tard, nous le trouvons installé Prieur de Limoges. Il n'avait que 27 ans, mais déjà il possédait tous les genres de distinction. Bernard Gui nous en a laissé le portrait. Il compare son âme à un jardin fleuri, ayant pour fond la bienveillance et la mansuétude, pour largeur la tranquillité d'un esprit paisible, et dont le produit était la suavité dans les rapports et la douceur dans les discours; puis il ajoute : « Prédicateur éloquent et fécond, il conquit l'affection du clergé et du peuple. Il était parfaitement instruit des choses de la religion, auxquelles il s'était appliqué dès l'âge le plus tendre. Par une grâce surnaturelle, autant que par son talent et la noblesse de sa naissance, il s'était acquis une considération singulière. Il avait toujours à la bouche de bonnes et édifiantes paroles, car il possédait

(*) Mss. (Guidon); *Vitæ Fratr.*; Echard, etc.

à fond les exemples des Saints et des hommes illustres, et les faits mémorables de l'histoire, qu'il savait citer à propos. »

Ce fut en 1233 que Gérard de Frachet remplaça Pierre Cellani, ou Seila, dans la direction du couvent de Limoges, direction qu'il devait garder pendant douze ans. Etabli en charge, il exerça une grande influence; grâce à son zèle, les femmes de Limoges renoncèrent à leur coiffure mondaine pour prendre celle que le roi recommandait aux consuls de faire adopter. Mais l'œuvre qui marqua son priorat fut la translation du couvent à l'intérieur de la ville.

Le couvent de Limoges avait pris naissance sous Pierre Cellani, arrivé dans cette ville, vers la fin du Carême, l'an 1219, avec deux autres Frères, dont un convers. Les anciennes chroniques appellent cette fondation la cinquième ou même la quatrième maison de l'Ordre, et la première fille de Saint-Jacques (1).

« Accueilli avec un joyeux empressement par l'évêque Bernard de Savène, Cellani trouva surtout faveur auprès d'un vieillard universellement vénéré, parvenu dès lors, si l'on en croit son propre témoignage, à sa 124e année, et qui, malgré son grand âge, devait occuper le siège épiscopal après Bernard de Savène et ne quitter cette vie qu'à l'âge invraisemblable de 140 ans. Ce vieillard s'appelait Gui du Closel. A l'arrivée des Frères, il possédait la double dignité d'archidiacre de Limoges et de doyen de Saint-Yrieix. Sa longévité prodigieuse avait consacré en quelque sorte l'autorité de son caractère et de son influence. Nul, d'ailleurs, dans le Chapitre et le clergé de Limoges ne l'égalait en généreuse charité. Il promit aux Frères de leur donner le toit qu'ils étaient venus demander à la capitale du Limousin; mais comme il fallait pour cela une occasion favorable, et qu'à ce moment-là, il ne s'en présentait aucune, il les engagea à regagner, en attendant, leur couvent de Paris. Vers Pâques de l'année suivante, il leur fit savoir que ses recherches avaient abouti. Pierre Cellani reprit donc avec ses compagnons la route du Limousin, et à Noël, le vénérable archidiacre les mit en possession d'une propriété qu'il avait achetée tout exprès de ses deniers, non loin de la Vienne, au delà du pont Saint-Martial.

« Tout y était à faire. Pendant qu'un bourgeois riche et sans enfants, Jean Botis, cédant au désir de ses concitoyens et au mouve-

(*) *Domus autem Lemovicensis quinta domus Ordinis fuit vel quarta ; prima filia domus Parisiensis ; secunda vero fuit Remensis.* (Douais : *Les Frères Prêcheurs de Limoges.*)

ment de son propre cœur, prend la direction des travaux, les pousse par ses largesses et amène à ses frais une source d'eau vive, qui va jaillir au milieu du cloître, les Frères trouvent un asile momentané dans la maison ouverte par les chanoines réguliers de Saint-Gérauld aux pauvres pèlerins. L'évêque voulut que, le jour de l'Annonciation, le clergé et le peuple fussent convoqués pour la pose de la première pierre de l'église, et l'archidiacre y procéda en grande solennité. » (1)

Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, couvent et église étaient à peu près en état de recevoir la petite colonie dominicaine. A la fête des Rois, Gui du Closel y célébrait la messe. Sa générosité était inépuisable : nous l'avons dit ailleurs, il édifia à ses frais une grande partie du dortoir, fit don aux Frères de plusieurs livres et de divers objets de sacristie. Devenu évêque, il consacra l'église, sitôt que l'intérieur en fut terminé, et la dédia à la très sainte Mère de Dieu.

II. — Qu'on nous pardonne ces détails. Ils ne sont pas étrangers à notre récit; car ils nous font admirer l'esprit de détachement qui portait nos Pères de l'âge primitif à quitter sans hésiter une installation acquise au prix de bien des peines, lorsqu'elle offrait des inconvénients graves, au point de vue soit du ministère, soit des observances religieuses. C'est ce qui allait arriver sous le priorat de Gérard de Frachet.

Les Frères jouissaient depuis deux ans de leur couvent tout neuf, quand ils furent contraints de reconnaître que l'emplacement ne leur convenait en aucune façon.

« Ils faisaient à peine entrer en ligne de compte la distance qui les séparait de la ville, la difficulté pour eux d'y aller remplir leur ministère et pour les fidèles de venir jusqu'à eux; des considérations d'une tout autre nature s'imposaient : Gérard de Frachet laisse à entendre que pour eux la vie de l'âme y était en péril en même temps que la vie du corps. Après avoir patienté trois nouvelles années, ils députèrent deux d'entre eux à l'évêque, pour lui expliquer quelles raisons supérieures allaient les obliger à chercher un autre asile. Mais le vieux prélat les reçut durement; il ne voulut pas les écouter, et la communauté dut se résigner à attendre des circonstances plus favorables. » (2)

Le successeur de Gui du Closel mourut avant d'être sacré. Pendant

(1) P. Chapotin : *Histoire des Dominicains de la Province de France*, ch. II.
(2) P. Chapotin, l. c.

les longues contestations que souleva l'élection d'un nouvel évêque, Gérard de Frachet se mit décidément à l'œuvre et déploya autant de prudence que de zèle. Avait-il donc connaissance des encouragements célestes qu'il rapporte en ces termes dans les *Vies des Frères!* « Un bourgeois de Limoges, homme très digne de foi, racontait qu'il avait vu en songe une brillante procession de Religieux s'arrêter à l'endroit où les Frères bâtirent dans la suite, et il en fit part, avant leur établissement, à un de ses amis, qui, devenu Religieux et prêtre dans l'Ordre, m'a appris ces mêmes choses. » Quoi qu'il en soit, il acheta d'Elie de Bausagiers et de ses neveux, sur la paroisse Saint-Michel de Pistorie, un terrain pour la somme de six mille sols, sans compter les prières imposées par les vendeurs. En cette circonstance, comme en tant d'autres, les Frères eurent à subir les conséquences de leur pauvreté, car le mérite ne s'acquiert pas sans qu'il en coûte. La foi dans la Providence est plus qu'un sentiment religieux : elle rencontre souvent son épreuve dans le sentiment opposé. Ecoutons Gérard de Frachet nous révéler avec son aimable candeur, précisément à l'occasion du fait qui nous occupe, un exemple de ces combats de la nature et de la grâce, dont les âmes les mieux affermies ne sont pas toujours exemptes.

« Les Frères de Limoges, raconte-t-il, considérant les inconvénients attachés à leur installation première, avaient résolu de changer de demeure. Mais, s'étant procuré un terrain, ils cherchaient vainement l'argent pour en solder le prix. La ressource des emprunts, comme celle des dons, leur était fermée. Un jour, le Prieur et le Procureur avaient, chacun de leur côté, parcouru inutilement la ville, afin d'intéresser à leur situation les personnes riches ou amies de l'Ordre. Le soir venu, le Prieur rentrait harassé et tout triste, et il se demandait ce qui lui restait à faire. Or, un Frère docte et pieux, voyant son affliction, voulut le consoler : « Très cher Prieur, lui dit-il, n'entendez-vous pas les Frères qui demandent à Notre-Dame de leur montrer le fruit béni de ses entrailles? » On chantait, en effet, le *Salve Regina*, qui, tous les soirs, suit Complies. Et le Prieur attendri répondit à ce Frère : « Et moi, je demande à Notre-Dame par Jésus-Christ, son Fils béni, qu'il nous envoie six mille livres tournois. »

« Le lendemain matin, qui était un samedi, les Frères chantaient solennellement la messe de la Bienheureuse Vierge, lorsqu'arriva un chanoine de la collégiale du Dorat, homme vertueux, noble et lettré. Inspiré sans doute par la Très Sainte Vierge, il avait quitté son église

après Matines, et il avait pu faire ainsi dix lieues au pas de son cheval. Ayant eu connaissance des inquiétudes du Prieur, il le pria de réunir les Frères au chapitre à l'issue de la messe; et quand tout le monde fut assis : « Mes très chers Frères, leur dit-il, vous avez acheté un nouvel emplacement, et vous ne trouvez ni patron, ni bienfaiteur qui vous assiste. Or, la Bienheureuse Vierge Marie, que vous priez nuit et jour, veut être votre bienfaitrice; et moi son serviteur, je paierai en son lieu et place. »

« Ayant pris quelque réfection, il s'en retourna le même jour. Le lendemain, il envoyait sur son propre cheval les six mille livres tournois. On imagine, conclut l'annaliste, on imagine plus facilement qu'on ne saurait le dépeindre, les actions de grâces à Dieu et à Notre-Dame, la joie, les larmes qui accueillirent les paroles du pieux chanoine, les remercîments que dut entendre un si généreux ami. Les vendeurs eux-mêmes subirent la contagion de l'exemple : sur les sommes qu'un pareil don permit aux Frères de leur compter, ils rendirent bientôt soixante livres à la communauté. »

Le nom de cet insigne associé des sollicitudes de Marie ne pouvait se perdre dans l'oubli. Il s'appelait Aimery de Palmutz. Etant tombé malade en 1241, et sentant sa fin prochaine, il voulut revêtir l'habit de l'Ordre, et mourut entre les bras des Dominicains, devenus ses frères. Son corps fut transporté à Limoges. La communauté tout entière et le personnel du Chapitre provincial, alors réuni, allèrent à sa rencontre. Les Frères Mineurs tinrent à s'associer à cette démonstration d'une religieuse gratitude. Inhumé provisoirement dans l'ancienne église, Aimery de Palmutz prit enfin place dans l'église définitive, mais non terminée. C'était en 1253. Les Frères consacrèrent sa mémoire par l'épitaphe suivante :

Nostri patroni sunt hic, quorum Deus ossa
Sic voluit poni sub eadem condita fossa;
Noster ab hoc emitur locus, alterius fabricatur
Nummis ecclesia : sibi reddat Virgo Maria!

« Ici reposent nos bienfaiteurs : Dieu a voulu que la même fosse renfermât leurs ossements.

« Par l'un fut acheté notre local, aux frais de l'autre est bâtie notre église : que la Vierge Marie le leur rende! »

Comme on le voit par le texte de cette inscription, le couvent de Limoges se compléta avec le secours de divers bienfaiteurs.

Gérard de Frachet présida à la nouvelle installation, mais ne vit point, comme Prieur, le couronnement de l'entreprise. Trente-sept années de persévérance de la part des Frères, et d'assistance continue du côté des bienfaiteurs furent nécessaires pour conduire à terme une œuvre dont l'exemple, choisi entre tant d'autres du même caractère, peut donner une idée exacte des efforts, de l'esprit de suite et du concours de volontés requis pour une fondation.

III. — Après douze années de priorat à Limoges, Gérard de Frachet, cédant aux vœux de ses frères de Marseille, s'était rendu dans cette ville pour prendre en mains la direction du couvent. Mais des dignités plus considérables étaient réservées à son mérite.

Il vaquait saintement à sa charge priorale de Marseille lorsque le Chapitre, réuni au Puy-en-Velay, l'élut, à la place de Fr. Etienne, huitième Provincial de l'une des Provinces les plus importantes de l'Ordre, celle de Provence (1251). Pendant huit ans, il apporta dans l'accomplissement des devoirs de son office autant de prudence que d'équité. « Dans ces temps primitifs, écrit le P. Danzas, les Chapitres provinciaux et généraux exerçaient non seulement en dehors d'eux-mêmes, mais sur leurs propres membres, leur pouvoir répressif et judiciaire. Les peines supportées en esprit d'obéissance et de mortification par les Religieux constitués en dignité étaient un moyen, plus puissant que tout autre, d'assurer le règne des institutions régulières. Les présidents des Chapitres, le Maître de l'Ordre et les Prieurs provinciaux offraient les premiers, à la loi commune, ce sacrifice d'édification. Nous pouvons facilement nous représenter le B. Jourdain de Saxe s'accusant, accusé et *corrigé*, comme on disait, par les Définiteurs. Nous savons qu'on lui fit un reproche de ce qu'il distribuait aux pauvres ses habits et, une autre fois, d'avoir admis dans l'Ordre des enfants illettrés. Par déférence, les Définiteurs lui donnaient la parole afin qu'il s'expliquât. Dans ces deux circonstances, les intérêts mis en jeu étaient trop chers à son cœur pour qu'il ne profitât pas d'une latitude inspirée par le respect de ses fils; mais, d'ordinaire, il se taisait ou, s'il parlait, c'était pour répondre avec une humble simplicité : « Faut-il croire au larron qui s'excuse? » Descendons d'un degré, et nous trouverons, parmi les Prieurs provinciaux, un des disciples les plus aimables du B. Jourdain et l'un des Religieux les

plus accomplis de son temps, accusé et corrigé par l'assemblée qu'il préside. Le Chapitre de la Province de Provence, célébré à Limoges en 1253, lui inflige treize jours de jeûne au pain et à l'eau, la récitation d'un Psautier et treize messes à célébrer. Il lui ordonne en même temps de montrer à l'avenir plus de déférence aux avis qui lui seraient donnés, au sujet de sa santé, par les Prieurs de sa juridiction. Nous ignorons quelle fut sa faute, mais son nom nous est bien connu : ce Provincial n'était autre que Gérard de Frachet (1).

A côté de ces coups de vigoureuse justice, qui frappaient d'abord des hommes si éminents en vertus et en dignités, pour atteindre avec plus de facilité et de fruits jusqu'aux derniers des Religieux, il nous est doux de placer un souvenir d'estime d'un tout autre ordre que le Chapitre de Cahors, réuni sous son même provincialat, décerna au vénérable Père.

Par clause spéciale, insérée dans les Actes, il est stipulé que tous les Religieux de la Province acquitteront à la mort de Frère Gérard de Frachet, pour le repos de son âme, les mêmes suffrages prescrits comme s'il était fils de chaque couvent respectif.

En 1259, le Chapitre général de Valenciennes le releva de ses fonctions de Provincial.

Au mois de juin de la même année, Gérard de Frachet fut élu Prieur de Montpellier. Pendant qu'il résidait dans cette ville (1263), il reçut une lettre de Benoît, évêque de Marseille, qui lui adressait son *Commentaire sur la Trinité et la foi catholique*, ouvrage qu'il espérait, disait-il, devoir être utile aux Religieux qui étudiaient dans son monastère. On trouve dans les *Miscellanea* de Baluze (T. IV, p. 352) la lettre que lui écrivit ce prélat et la réponse que lui fit le vénérable Père pour lui demander un autre exemplaire de son ouvrage afin de le répandre en Aquitaine. En cette même année 1263, Gérard de Frachet était relevé de sa charge par le Chapitre de Toulouse.

L'année suivante, il était désigné comme électeur du Maître Général. Enfin, en 1266, au Chapitre provincial de Limoges, on l'élisait de nouveau Définiteur. Précédemment, en 1254, le B. Humbert de Romans, se rendant à la cour du Pape à Naples pour défendre la cause des Religieux de son Ordre, alors en butte aux attaques les plus odieuses, l'avait choisi pour *Socius*.

Gérard de Frachet, après une vie saintement remplie, mourut dans

(1) *Etudes*, etc., ch. XVIII.

une heureuse vieillesse, plein de jours et de bonnes œuvres, au couvent de Limoges. C'était le 4 octobre 1271, la quarante-sixième année de son entrée dans l'Ordre. Il fut enseveli sous le cloître, près de la porte de l'église, et l'on grava sur sa tombe l'inscription suivante :

Frater Geralde de Fracheto, pie valde,
Tertius hic a te capitur locus immediate.
Ordo, genus, vita, discretio, lingua polita,
Fama, pudor, pietas laudant, pax, amor, ætas.
Te prece multiplici commendo Dei Genitrici.
Cives angelici socii tibi sint et amici.
Obiit IIII *non. octob. anno D^ni* M. CC. LXXI.

« Frère Gérard de Frachet, d'une éminente piété,
Tu es le troisième que ce lieu possède.
L'Ordre, la race, la vie, la discrétion, l'éloquence,
La renommée, la pudeur, la piété, la paix, l'amour, l'âge te louent à l'envi.
Par des prières multiples je te recommande à la Mère de Dieu.
Que les Anges te soient des compagnons et des amis.
Il trépassa le 4 des nones d'octobre, l'an du Seigneur 1271. »

IV. — Ce qui a immortalisé la mémoire de Gérard de Frachet, ce sont ses *Vies des Frères*.

En 1256, le Chapitre général des Frères Prêcheurs, assemblé à Paris, décida qu'on écrirait les faits relatifs aux premières années de la fondation de l'Ordre, et qui vivaient encore dans la mémoire des anciens. Or le B. Humbert, alors Maître Général, confia ce travail important à Gérard de Frachet. L'auteur s'en explique dans la Lettre, qui sert de préface à l'ouvrage.

En voici la teneur :

Lettre du V. Père Humbert, Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, sur le livre intitulé : *Vies des Frères*.

« A tous les Frères Prêcheurs chéris dans le Fils de Dieu, Frère Humbert, leur serviteur inutile, salut et assiduité aux saints exercices, partout et toujours.

« Le Sauveur du monde qui prend soin du salut de tous les siècles, a inspiré à plusieurs, en envoyant son Esprit saint dans leurs âmes,

de mettre par écrit les actions et les paroles de ses serviteurs dignes d'être admirées et capables d'édifier, afin qu'elles fussent d'autant plus salutaires pour les générations à venir, que l'écriture en conserverait mieux le souvenir dans la mémoire de la postérité. C'est ainsi qu'Eusèbe nous a laissé son Histoire ecclésiastique, Jean Damascène son livre sur Barlaam et Josaphat, Cassien ses Conférences des Pères, Grégoire ses Dialogues; Jérôme, Bède, Florus, Odon, Usuard, différents Martyrologes ; Grégoire de Tours, Pierre de Cluny, et un grand nombre d'autres, des ouvrages du même genre.

« Nous avions souvent reçu de divers pays les relations de bien des faits, accomplis dans l'Ordre ou par rapport à l'Ordre, lesquels, consignés par écrit, seraient d'une grande et éternelle utilité pour la consolation des Frères et leur avancement spirituel. D'autre part, plusieurs Religieux, remplis de piété envers Dieu, nous sollicitaient de vouloir bien en faire composer un livre, destiné à préserver de l'oubli tous ceux qui ne s'étaient pas encore effacés de la mémoire des Frères. Nous en conférâmes donc avec les Prieurs provinciaux, dans le Chapitre général, célébré à Paris, en 1256, et d'après leur avis, il fut ordonné à tous les Frères de nous faire connaître soigneusement ceux dont le souvenir mériterait d'être conservé (1). Plusieurs, il est vrai, n'ont pas pu s'excuser d'avoir été négligents, mais d'autres nous ont envoyé de nombreux documents. Nous les avons tous remis à notre bien-aimé Frère Gérard de Limoges, alors Prieur Provincial de Provence, qui nous inspirait une grande confiance, à cause de son aptitude bien connue pour ce genre de travail. Nous l'avons prié et nous lui avons imposé de les lire et de les examiner attentivement, et de choisir les plus édifiants pour en composer un petit livre : et c'est ce qu'il a fait, comme ce présent ouvrage en est la preuve. Sa lecture a beaucoup plu à un grand nombre de Religieux compétents, qui l'ont jugé digne d'éloges, et nous avons enfin résolu, avec l'approbation de plusieurs Frères doctes et pieux, de le publier dans l'Ordre. Nous défendons toutefois de le communiquer au dehors sans notre permission expresse.

« En lisant le récit de ces faits, Frères bien-aimés, remarquez

(1) Cette *ordination* est rapportée par Martène, *Thesaurus Novus Anecdot.* (t. IV, p. 1715, n° 25) : « Nous ordonnons également que tout Prieur qui connaîtra par lui-même ou par d'autres un miracle, ou un fait édifiant survenu dans l'Ordre ou par rapport à l'Ordre, ait soin de le communiquer au Maître Général, afin que le souvenir puisse en être conservé pour l'utilité de ceux qui viendront après nous. »

l'admirable sollicitude de la divine Providence à l'égard de notre Ordre, et que cette considération vous raffermisse dans son amour. Quant à ceux qui se sont rendus coupables de négligence, nous leur conseillons et nous les prions de réparer leur faute au plus tôt. Nous recommandons à tous les Frères, qui seront témoins de faits semblables, d'avoir soin à l'avenir de les transmettre, soit à nous, soit à nos successeurs, afin qu'ils soient insérés dans le cours de cet ouvrage ou consignés à sa suite, pour le bien commun de l'Ordre. »

« Gérard de Frachet sut répondre aux vœux de son Ordre, dit le Père Lacordaire, par un ouvrage d'une simplicité exquise, auquel il est impossible de toucher sans le gâter. »

« Contemporain et souvent témoin des faits qu'il raconte, écrit à son tour le Père Chapotin, il les a vus à travers sa belle âme, et il les a racontés avec la candeur d'un homme qui ne songe ni à forcer, ni à atténuer les nuances. Le critique moderne peut se donner le tort de dédaigner ses récits ; ceux qui l'ont connu et, parmi ceux-là, des hommes que nos exigences en histoire ne relèguent pas toujours au rang des purs légendaires, ne l'ont pas traité avec ce haut sans-gêne. Bernard Gui, par exemple, après une simple allusion à la noblesse de sa race, appuie sur ses vertus et sa piété, sur l'universelle considération dont il jouissait dans le clergé et dans le peuple, sur le caractère de sa parole, abondante et éloquente, et sur sa parfaite connaissance des choses qui concernaient son Ordre. Le souvenir des Saints, des hommes éminents et de leurs vertus, tout ce qui dans le passé méritait de ne point tomber dans l'oubli, remplissait le cœur de ce Religieux vénérable et, à l'occasion, en jaillissait spontanément. L'origine même de son livre des *Vies des Frères* ne permet pas de le traiter à la légère ou de le négliger comme une production sans valeur. »

Enfin l'autorité du B. Humbert de Romans, les motifs qu'il allègue dans sa lettre, les précautions dont il s'entoure sont plus que suffisants pour consacrer cet ouvrage et assurer à son auteur la reconnaissance de l'Ordre entier, dont il a tracé une si vivante image dans les mille souvenirs précieux, recueillis et consignés avec autant de conscience que d'amour.

Le livre se divise en cinq parties.

« La première traite de ce qui concerne le commencement de l'Ordre. »

« La deuxième, de plusieurs faits relatifs à saint Dominique, qu'on ne trouve pas dans sa Légende. »

« La troisième, de Maître Jourdain. »

« La quatrième, des progrès des Frères. »

« La cinquième, de leur sortie de ce monde. »

Dès que le livre eut été approuvé au Chapitre général de Strasbourg, en 1260, et notifié peu après à l'Ordre entier par le B. Humbert, les copies s'en multiplièrent dans les couvents avec des variantes nombreuses, et quelques additions. Il fut imprimé d'abord à Douai en 1619, et ensuite à Valence en 1657, par le Père Nicolas Figuères.

Une édition nouvelle, soigneusement revue et collationnée, a été publiée en 1896 par les soins du Père Reichert, avec préface du Père Berthier, l'un et l'autre Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

Gérard de Frachet a écrit encore sous ce titre : *Chronicon ab initio mundi ad sua usque tempora*, une Chronique universelle jusqu'à son temps, c'est-à-dire une compilation en forme d'histoire générale, qui n'a pas été imprimée, mais dont plusieurs exemplaires se trouvent à la Bibliothèque nationale.

Le Bienheureux Père BERNARD DE TOURNES, Profès du couvent de Milhau.

(1299)

La notice de Bernard de Tournes a été composée par Bernard Gui, son contemporain et son intime ami, qui lui administra les derniers sacrements et fut le témoin oculaire de ses vertus.

Le lieu de son origine nous est inconnu : nous savons seulement qu'ayant pris l'habit pour le couvent de Milhau, il parut dans la Province comme l'un des hommes les plus remarquables de l'Ordre dans ses temps primitifs. Au dire de notre auteur, « il fut Religieux de grande vertu, sainteté et dévotion, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il posséda à un rare degré le talent de

prédicateur. Apôtre infatigable, il fut puissant en œuvres et en paroles. »

L'odeur de sainteté que répandait sa vertu le posa toujours comme un modèle de régularité et un appui solide pour le bien. Sa profonde érudition le mit à même d'enseigner de bonne heure la philosophie et la théologie. Il remplit avec succès le même emploi dans plusieurs couvents, à Figeac notamment. Il fut même Prieur de cette maison, et il la gouverna avec tant de douceur et de prudence, que tous les Frères l'entouraient de leur respect et de leur filiale dilection. Bernard Gui marque que le Père Bernard, jeune Religieux, étudia sous lui les premiers éléments de la philosophie, et que déjà, à cette époque, on le regardait comme un véritable saint.

Le couvent de Montpellier eut la consolation de l'avoir pour Supérieur. Mais les continuelles infirmités du V. Père l'obligèrent à offrir sa démission. Le Provincial refusa d'abord de l'accepter, pleinement convaincu que sa réputation et son exemple pouvaient suppléer à ce que son manque de santé ne lui permettait pas d'accomplir. Toutefois vaincu par ses instances réitérées et par ses larmes, il finit par céder. Pour la même raison le bon Religieux refusa de prendre en mains la conduite de plusieurs autres couvents, qui désiraient le voir à leur tête.

II. — Dégagé des emplois que son humilité lui représentait comme un fardeau insupportable, Bernard de Tournes se livra tout entier aux labeurs de l'apostolat. Il n'est pas aisé de redire les incroyables bénédictions que le Ciel répandit sur son ministère. Les plus vastes églises ne parvenaient pas à contenir les foules qui se pressaient au pied de sa chaire. On abandonnait villes et villages pour le suivre sur les bords du Rhône, afin de recueillir sa parole. Installé dans une barque ou sur le rivage, il prêchait avec tant de force que les plus endurcis ne résistaient pas à l'esprit qui parlait par sa bouche. Aucune expression ne saurait rendre l'éloquence naturelle de ses discours, la hardiesse et l'à-propos des images qu'il employait, l'onction pénétrante qui les accompagnait et qui jamais ne manquait son effet.

Le changement des cœurs ne fut pas le seul prodige que le Seigneur opéra par les prédications du B. Bernard de Tournes ; il daigna l'honorer encore du don des miracles, et c'est en partie cette faveur insigne qui poussait les peuples à le suivre partout. Le simple attouchement de ses habits rendait la santé aux malades et la vue

aux aveugles. A son insu, on mettait en lambeaux ses pauvres habits, si bien qu'il fallait les lui renouveler fréquemment.

Non contentes de témoigner de la sorte au serviteur de Dieu leur profonde vénération, les populations tenaient à honneur d'aller au loin à sa rencontre. La foule était parfois si compacte que, par précaution, de peur qu'il ne fût étouffé, il fallait porter le saint homme sur les épaules ou sur un brancard. Des honneurs, si peu communs, rendus spontanément à sa haute vertu, n'élevèrent pourtant jamais son cœur. Confus et presque peiné des grandes choses que le Seigneur accomplissait par son intermédiaire, il attribuait toutes ces grâces à la foi et à la piété de ceux qui s'attachaient à ses pas avec tant d'empressement.

Cependant son mérite était si universellement connu, que l'on s'adressait à lui de tous côtés pour les affaires qui regardaient le salut des âmes et la conversion des pécheurs. Procès et différends étaient soumis à son arbitrage, et, quel que fût son verdict, on l'acceptait sans contestation. S'il s'agissait d'une entreprise intéressant particulièrement la gloire de Dieu, le Bienheureux en recevait encore le mandat et la charge.

Le nombre prodigieux des personnes qui assiégeaient son confessionnal était une preuve évidente de la force de ses prédications. Ce devoir de charité dévorait toute son existence. A peine avait-il pris un peu de repos et donné à ses exercices de piété le temps indispensable, qu'il se mettait à la disposition des pénitents. Ni les fatigues précédentes, ni la perspective de nouveaux labeurs, ni les peines de longues journées et de nuits presque entières passées au saint tribunal, ne portèrent la moindre atteinte à son absolu dévouement. A toute heure, il répondait joyeusement à l'appel des âmes, sachant très bien qu'un Religieux est sacrifié au salut du prochain et qu'il lui est interdit de rebuter, au confessionnal surtout, quiconque réclame son ministère.

III. — Bernard de Tournes continua ses fonctions apostoliques pendant de nombreuses années. Constamment sur la brèche, malgré les infirmités qui s'aggravaient avec l'âge, il semblait braver les accablements de la nature.

Le Provincial d'alors, le Père Raymond Hunaud, soit pour ménager ses forces qui déclinaient visiblement, soit pour utiliser pour le bien de l'Ordre des talents qu'il appréciait, le nomma Prieur du monastère

de Prouille. Le vénérable Père se soumit, malgré sa répugnance pour tout ce qui le faisait sortir du rang inférieur, et gouverna le monastère des Sœurs de 1296 à 1299. Arrivé au terme de son priorat, il tomba gravement malade et se disposa avec une nouvelle ferveur à paraître devant Dieu. Il consola ses frères, sensiblement affligés de la perte qui les menaçait, et leur donna la certaine assurance qu'il leur serait favorable auprès de Dieu. *Nec dubium vobis sit, quin apud Deum vobis teneam bonum locum.* Bernard Gui, alors Prieur de Carcassonne, l'assista dans ses derniers moments. Suivant l'usage, en présentant la sainte Eucharistie, il demanda au moribond s'il croyait fermement à la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son auguste Sacrement. « Rien de si certain, rien de si vrai, s'écria le vénérable Père : *Nihil verius, nihil certius.* » Il mourut saintement le 4 octobre 1299, emportant dans la tombe le lis d'une virginité sans tache.

Bernard Gui présida ses funérailles, « au milieu, dit-il, des gémissements des Frères et des Sœurs. » On ensevelit pieusement le corps du vénérable Prieur dans l'église de Notre-Dame, devant la grille du chœur des Religieuses, dans un tombeau spécial, proche de celui de ses prédécesseurs.

On voyait gravée sur la dalle l'épitaphe suivante :

Frater Bernardus de Turnis, mystica nardus,
Arsit amore Dei vivens, carnisque nitore
Canduit, et docuit sic vivere, sicque nitere.

« Frère Bernard de Tournes, nard mystique, brûla durant sa vie d'amour pour Dieu, brilla par la pureté de sa chair, et nous enseigna à vivre ainsi et à briller ainsi. »

LE MÊME JOUR

1285 — A Condom, le V. Père PIERRE LISTRAC, natif de Bordeaux et profès du couvent de cette ville. La réputation qu'il s'acquit par ses vertus, son érudition et sa régularité, le désigna pour le priorat, dans plusieurs couvents. Il remplit cette charge à Bayonne, Condom, Orthez, Cahors, Bordeaux, avec une sagesse, un zèle et une charité qui lui attirèrent l'amour et la vénération de tous les Religieux. L'an 1258, le Chapitre provincial de

Toulouse le nomma *Socius* de Gérard de Frachet pour le Chapitre général, qui devait s'assembler à Valenciennes, l'année suivante.

Au retour du Chapitre, le Père Listrac continua à servir très utilement la religion. C'est à cette époque qu'il fut élu Prieur de Bayonne; immédiatement avant, il exerçait cet emploi à Bordeaux.

Dans l'une et l'autre ville, sous son gouvernement, nos Pères quittèrent leur première installation pour une autre plus favorable qu'ils gardèrent depuis. La communauté de Bayonne, édifiée de la charité et du zèle du Père Listrac, l'élut une seconde fois en 1285. Tandis qu'il reprenait la direction du couvent, heureux de se dévouer au service de ses frères, la convocation du Chapitre provincial à Condom, l'obligea à se transporter dans cette localité. A peine y était-il arrivé, qu'un mal violent le saisit à l'improviste, et, en peu de jours, lui ouvrit les portes de la bienheureuse éternité, le 4 octobre 1285. — (*Mss. Guid.*)

1311 — A Toulouse, le V. Père ELIE TELFOND DE GORE. Associé aux VV. Pères Arnaud du Prat et Bernard Gui, lorsqu'ils exerçaient la charge d'Inquisiteurs à Toulouse, il remplit avec courage cet important emploi, et après avoir donné des preuves de fermeté et de prudence peu communes, il se reposa dans le Seigneur l'an 1311. — *(Mss. Guid.)*

1637 — A Fratta, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, l'Illustrissime Père CONSTANTIN TESTA, de Modène. Ses grandes aptitudes, son savoir et sa piété le firent choisir pour compagnon du Commissaire du Saint-Office à Rome. Le Pape Urbain VIII, satisfait de la manière dont il s'acquittait de ses fonctions, le nomma, le 24 janvier 1628, évêque des Eglises réunies de Campagna et de Satriano, sous la métropole de Conza. Son application à gouverner son diocèse selon l'esprit de Dieu lui conquit l'affection de son peuple. Après l'avoir édifié par sa vie exemplaire et ses salutaires instructions, le pieux prélat mourut dans le baiser du Seigneur, le 4 octobre 1637. — (Fontana; Ughelli.)

1640 — En Russie, au couvent de Smolensk, le Vénérable Père JEAN-DAMASCÈNE SOKOLOWSKI.

Entièrement détaché des choses de la terre et ne s'occupant qu'à celles du ciel, ce Religieux devint bientôt un modèle de perfection. Il travailla très utilement pour la foi et l'établissement de la religion en Russie. Les Pères Franciscains l'ayant prié de venir chanter la messe dans leur église, pour la fête de leur saint Fondateur, Jean-Damascène Sokolowski répondit à leur aimable invitation. On le retint suivant l'usage pour le repas de la communauté; et en attendant, le bon Père s'entretint avec les Religieux des choses de Dieu. Or, tandis qu'il prenait modestement sa réfection, on

l'entendit s'écrier tout à coup: « Je sortirai de ce monde aujourd'hui même. » — Le repas terminé, il regagna son couvent, et s'étant mis en oraison, mourut comme il l'avait prédit, en baisant son crucifix. On lui trouva sur les reins une chaîne de fer étroitement serrée. — *(Acta Cap. Gen. 1647.)*

1644 — Au royal monastère de Poissy, la vénérable Mère FRANÇOISE ODEAU.

Entrée toute jeune au monastère et très soigneuse de pratiquer les saintes instructions qu'on lui donnait, elle s'avança à grands pas dans les voies de la perfection. L'élévation de son esprit lui permit de s'adonner à l'étude, et comme elle comprenait à merveille la langue latine, elle se délectait dans la lecture des Pères de l'Eglise.

Les œuvres de saint Bernard l'occupaient de préférence; elle les relisait avec une dévotion et un intérêt qui réjouissaient son âme, et la remplissaient de cet esprit de piété et de componction qui caractérisent les écrits du saint Docteur. Elle parvint même à donner une excellente traduction de ses sermons. Bref, appliquée sans cesse à exprimer dans sa conduite ce qu'elle consignait sur ses cahiers, elle édifiait toute la maison par son humilité, sa douceur, sa modestie et sa simplicité religieuse. Grandement attachée à l'oraison, elle eut une grâce particulière pour parler des choses du ciel, animer le prochain à la pratique de la vertu, consoler les malades et les disposer à la mort. Elle-même s'y prépara une année durant, par une admirable patience au milieu de cruelles maladies; puis, munie des derniers sacrements, elle s'endormit dans le Seigneur, le 4 octobre 1644. — *(Mém. de Poissy.)*

1645 — A Rennes, la vénérable Mère FRANÇOISE DES SÉRAPHINS, professe du monastère de Dinan, en Bretagne.

Françoise des Séraphins naquit à Dinan, de parents fort riches, qui menaient un grand train de vie. Engagée de bonne heure dans toutes les frivolités du siècle, malgré un instinctif attrait pour les pratiques de la vertu, elle se prêta, plus par complaisance que par goût, aux exigences de sa famille.

Mondaine comme tous les siens, aimant les parures et les fêtes, elle cherchait à s'étourdir dans le tourbillon des plaisirs, quand un jour elle sentit une immense tristesse envahir son âme. Néanmoins elle ne put se résoudre à briser les liens qui l'enchaînaient au siècle. Elle vécut de la sorte quelques années encore. Mais la grâce allait finir par triompher. Voici à quelle occasion.

L'élégante jeune fille s'était laissé conduire par quelques-unes de ses compagnes au parloir des Dominicaines de Dinan, pour saluer la Mère Marguerite du Saint-Esprit

Il ne s'agissait que d'une visite de politesse. La conversation de la vénérable fondatrice, ce qu'elle raconta de la vie intime du cloître, charma la curiosité des jeunes demoiselles : quant à Françoise, elle en fut vivement saisie. Puis l'attrait divin devenant irrésistible, elle s'enhardit à prier la Mère Marguerite de l'introduire dans la clôture, décidée qu'elle était à ne plus retourner au logis paternel.

Un changement si subit ne pouvait venir que de cette grâce, qui par son efficacité, suivant saint Augustin, brise les cœurs les plus durs. La Prieure, fort étonnée, crut prudent de ne rien brusquer. Elle encouragea de son mieux sa visiteuse et l'exhorta à mûrir sa vocation avant de se présenter définitivement au monastère. Françoise n'accepta ce conseil qu'avec peine. Toutefois elle partit ; mais, le soir même, elle forçait la clôture, et bon gré mal gré, il fallut la recevoir.

On devine en quel émoi se trouva la famille. Les parents, furieux, déclarèrent qu'ils ne donneraient aucune dot ; puis, comme on devait s'y attendre, la ville entière, prenant fait et cause pour eux, cria tout haut à la captation et au scandale.

La courageuse enfant tint ferme et ne voulut plus rentrer chez les siens, Devant cette résolution énergique, on feignit de s'apaiser : son père la supplia de revenir momentanément, et, pour l'y déterminer, mit en avant les raisons les plus pressantes. Françoise céda ; mais ayant promptement découvert l'artifice, elle reprit sans différer le chemin du monastère.

Après un mois seulement de séjour dans le cloître, la pieuse postulante se trouvait élevée déjà à un rare degré d'oraison, ce qui acheva bien vite de la détacher des choses de la terre.

Elle sortait tout embrasée de son commerce avec Dieu, et sa conversation inspirait le désir de marcher plus résolument vers la perfection. Son année de probation fut si fervente que, malgré la pauvreté du monastère, on résolut d'admettre sans dot un sujet qui promettait d'en être l'édification et l'appui. Devant un tel désintéressement l'irritation de la famille tomba, et le père convaincu désormais qu'aucun motif humain n'inspirait la résolution de sa fille, ni l'empressement des Religieuses à la recevoir, envoya spontanément une forte somme à la communauté.

Toute la vie de Françoise répondit à ces heureux débuts. Dès qu'elle se fut attachée à la croix de Jésus-Christ par les trois vœux de pauvreté, chasteté, obéissance, ses progrès éclatèrent aux yeux de toutes ses compagnes. On la citait comme un modèle parfait de régularité, et l'on admirait à l'envi dans cette jeune professe l'ensemble des vertus qui rendaient respectables et vénérables les Mères les plus anciennes.

Françoise des Séraphins vécut plusieurs années dans cet esprit de ferveur, ingénieuse à se crucifier en toute chose et à soulager ses compagnes selon son pouvoir. Mais elle était minée par un mal secret qui devait l'emporter rapidement.

Toutefois son infirmité ne l'empêcha pas d'être choisie pour la fondation de Rennes en 1641. Elle y trouva ample matière à sacrifice. Après de nombreuses et pénibles démarches pour obtenir les autorisations nécessaires au futur établissement, la Mère Marguerite du Saint-Esprit et sa pieuse compagne s'installèrent provisoirement dans une maison étroite et incommode qu'il fallut organiser en monastère. Instituée Maîtresse des novices, Françoise des Séraphins usa le reste de ses forces au service des âmes que Dieu lui envoyait. Des peines intérieures, des scrupules, des craintes douloureuses achevèrent de la détacher d'elle-même et de purifier son âme. Aussi le céleste Epoux qu'elle s'était choisi voulut répandre sur son agonie tant de paix et de joie, que les Sœurs, longtemps témoins des souffrances physiques et morales de la vénérable Religieuse, virent dans cette transformation subite la récompense anticipée de sa patiente humilité et l'avant-goût des délices qui l'attendaient au ciel. Elle y fut accueillie comme prémices du monastère de Sainte-Catherine de Rennes, le 4 octobre 1645. — (*Mém. de Dinan.*)

1652 — A Toulouse, la V. Mère MARIE-MADELEINE, professe du monastère de Sainte-Catherine. Elle naquit l'an 1589, et montra dès son enfance une inclination signalée pour la vertu. On ne l'appelait dans sa famille que la petite *Religieuse*.

A 14 ans, fiancée sans le savoir à un jeune homme de condition, elle répondit par son silence et ses larmes quand on voulut obtenir son consentement. Le père s'en montra très irrité. Non content de la souffleter et de l'accabler d'injures, il lui interdit de paraître en sa présence.

Vers le même temps, la jeune fille se plaça sous la direction d'un de nos Pères de Toulouse, et comme elle nourrissait un grand attrait pour l'Ordre, on lui permit d'observer quelques-unes de nos règles, telles que le lever de nuit, les jeûnes et certaines macérations. Ainsi aguerrie, elle songea sérieusement à l'état religieux. Mais son père étant venu à mourir et sa mère ayant déjà atteint un grand âge, elle dut, par piété filiale, ajourner son projet, afin de prendre en mains les affaires de la famille. Elle s'acquitta de cette tâche avec autant de sagesse que de charité, disposant toutes choses de manière à préparer son entrée au cloître, quand le moment serait venu. Ce temps d'arrêt dans l'exécution de ses désirs ne fut point perdu.

Plusieurs personnes, témoins de sa piété, subirent l'ascendant de sa vertu, et embrassèrent plus tard la vie religieuse. En attendant mieux, notre jeune Marie fit partie de la Congrégation des dames du Tiers-Ordre, qui jetait dans la ville un vif éclat de sainteté par les œuvres de zèle et de charité auxquelles elle s'appliquait.

Le Pape Paul V ayant enfin expédié la Bulle solennelle qui approuvait la fondation du monastère de Sainte-Catherine, Marie accourut aussitôt se présenter à la Fondatrice, la V. Mère Marie de Jésus, qui consentit à la recevoir. Assurément, la séparation coûta beaucoup à sa mère, mais comme cette

dame était douée d'un grand sens chrétien, elle finit par donner son consentement.

La postulante prit l'habit le 21 novembre 1612 et fit profession l'année suivante, sous les auspices de Marie Immaculée. Dès ce jour, elle ne songea qu'à se rendre agréable à Celui qu'elle venait de choisir pour Epoux. La Maîtresse des novices, la Mère Agnès de la Paix, lui fut sous ce rapport d'un immense secours, en lui inspirant cet esprit de ferveur et d'oraison dont elle-même était toute remplie.

Sœur Marie mit son application à se pénétrer des paroles de saint Paul à Notre-Seigneur, au jour de sa conversion : *Domine, quid me vis facere :* « Seigneur que voulez-vous que je fasse ? » et dès le début de sa vie religieuse, elle les regarda comme sa règle de conduite. Aussi plus tard, disait-elle très judicieusement que pour accomplir en perfection la volonté de Dieu, il fallait s'accoutumer de bonne heure à faire celle des hommes.

Sa ferveur à l'oraison et pendant le chant de l'Office frappait vivement toutes ses compagnes. On lui laissa longtemps la direction du chœur, et elle s'en acquitta avec une dignité et une piété remarquables.

Entièrement dégagée des choses de la terre, l'humble Sœur choisissait de préférence pour elle-même ce qu'il y avait de plus vil, en fait de vêtement et de nourriture, et veillait avec grand soin sur le bien de la communauté. Non moins zélée dans la pratique de la pénitence, elle entourait le lis de sa virginité des épines de la mortification et du sacrifice.

La Bulle de Paul V dont nous avons parlé autorisait l'archevêque à modifier, comme il l'entendrait, le genre de vie déjà inauguré dans le monastère. Le prélat voulut user de son droit. Il n'avait certes pas le dessein de porter atteinte aux Constitutions, ni moins encore d'essayer à introduire de nouvelles coutumes. Tout se borna de sa part à mitiger un peu la collation des jours de jeûnes, en prescrivant aux Sœurs d'ajouter quelque chose à leur pain sec.

Leur complexion faible et délicate lui semblait réclamer ce léger adoucissement. Sa prescription fut acceptée. Mais les monastères qui sortirent de celui de Toulouse, notamment ceux de Bordeaux et de Paris, gardèrent l'antique rigueur. Quant aux pieuses filles de Sainte-Catherine, elles se soumirent par pure obéissance à une mitigation qu'elles n'eussent jamais sollicitée. Quelques-unes d'entre elles obtinrent par la suite de reprendre sur ce point l'observance primitive. Sœur Marie de Sainte-Madeleine fut du nombre et y demeura fidèle jusqu'à la mort.

D'une obéissance absolue, elle acceptait toute charge avec une égale indifférence, et trouvait l'adresse de savoir obéir, quand elle était en droit de commander. Humilier son esprit, anéantir sa volonté et châtier sévèrement son corps, c'est en quoi se résume toute sa vie religieuse.

L'an 1652, la ville de Toulouse fut de nouveau visitée par la peste, qui

menaçait d'y causer les mêmes ravages qu'en 1628. La V. Mère s'offrit aussitôt à Dieu comme une victime prête à être immolée pour apaiser sa justice. Elle eut la consolation de voir le monastère échapper aux atteintes du fléau ; et, en reconnaissance de cette faveur signalée la communauté, sous son inspiration, s'engagea à faire chaque année une procession solennelle en l'honneur de saint Roch, le jour même de sa fête.

Mais peu après, la mort enlevait à la tendre affection de ses Sœurs celle qui avait été pour toutes un exemple et un appui. La V. Mère avait eu le pressentiment de sa fin prochaine et l'avait annoncée à son frère, prébendier de l'insigne église de Saint-Etienne.

Elle reçut les derniers sacrements dans des dispositions admirables, et, le 4 octobre 1652, elle entrait dans les joies de l'éternité. — *(Mém. de Toulouse.)*

V OCTOBRE

Le B. RAYMOND DE CAPOUE,
XXIIIe Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs,
Confesseur et historien de Sainte Catherine de Sienne (*)

(1330-1399)

C'est dans la ville de Capoue que le B. Raymond prit naissance, vers l'année 1330, de l'illustre famille des Vignes. Ses ancêtres avaient acquis une haute réputation aussi bien dans le service des armes que dans le culte des belles-lettres. Le plus connu est Pierre des Vignes, protonotaire de l'Empire et vice-roi des royaumes de Naples et de Sicile pour l'empereur Frédéric II. Ce prince l'envoya aussi en qualité d'ambassadeur près du Pape Innocent IV, mais récompensa bien mal ses services, car, irrité d'avoir reçu de lui un conseil, pourtant très sage

* Cette biographie, de l'ancienne *Année Dominicaine,* a paru en 1895 dans un volume à part, avec des additions dues à un docte chanoine de Capoue, Mgr della Cioppa, depuis archevêque de Lanciano.

Nos Pères de la Province de Toulouse, auteurs de cette publication, nous ont très gracieusement autorisés à insérer leur travail dans notre tome d'octobre.

Autre ouvrage à consulter : *Le Bienheureux Raymond de Capoue, XXIIIe Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs; sa vie, ses vertus, son action dans l'Eglise et dans l'Ordre de Saint-Dominique,* par le Rme P. Hyacinthe-Marie Cormier, Procureur Général du même Ordre.

et digne d'un homme de longue expérience, il eut la barbarie de lui faire crever les yeux (1).

Les parents du jeune Raymond, voulant lui donner une éducation convenable à sa naissance, eurent grand soin de lui inspirer également le goût des sciences et l'amour de la vertu.

La vivacité de son esprit, son application à l'étude et sa fidélité constante aux exercices de piété, lui faisant connaître la vanité des choses du monde, il résolut de se retirer dans le cloître, afin de combattre généreusement sous l'étendard de Jésus crucifié. Nous ne savons point au juste la cause et les circonstances qui l'engagèrent à choisir l'Ordre des Frères Prêcheurs ; nous apprenons seulement de lui-même qu'il y fut miraculeusement appelé par saint Dominique en personne : « *Verùm quia B. Dominico, me ut veritatem fatear, miraculose vocante, suum Ordinem sum ingressus immeritus* », dit-il dans sa Vie de Catherine de Sienne.

L'application du Bienheureux à atténuer et voiler tout ce qui pouvait tourner à sa gloire fait supposer que ce fut un événement vraiment extraordinaire et miraculeux qui détermina sa vocation. Peut-être une guérison inespérée, ou une apparition céleste, ou le triomphe humainement impossible des résistances obstinées de ses parents, menacés de voir crouler à l'improviste les espérances humaines que leur donnaient ses rares qualités. En effet, Raymond avait reçu de sa mère, appelée Maria, cette douceur, cette miséricorde, cette modestie, cette dévotion envers la Reine des cieux qui caractérisèrent toute sa vie. A son père et aux traditions de la famille il dut cette rectitude

(1) Les archives de Capoue permettent de retrouver jusqu'en 1105 la trace des ancêtres de Raymond. La série des générations, depuis lors jusqu'à lui, est ainsi établie par le chanoine Gabriel Janelli, dans l'arbre généalogique de la famille des Vignes : Pagano de Bignia, 1105 ; — Giovanni de la Vinea, mort avant le premier mai 1207 ; — Angelo de Vinea, notaire en 1205-1207, père du célèbre Pierre des Vignes et de Constantino ; — Constantino, mort avant 1235 ; — Guglielmo, juge de la cour impériale, mort avant novembre 1252 ; — Pietro I, conseiller et familier de Charles d'Anjou, mort avant 1292 ; — Guglielmo II, mort après 1303 ; — Pietro III, jurisconsulte, conseiller et familier du roi Robert, juge de la cour de premier appel de Provence à Forcalquier et père du B. Raymond ; Pietro eut aussi une fille appelée Margherita, un autre fils appelé Nicolas et un troisième appelé Antonio ou Antonello, familier du roi Ladislas et légat d'Innocent VII en Toscane et en Lombardie.

Les armes de cette noble famille portaient une bande rouge descendant de gauche à droite et profilée d'or sur fond d'azur. Plus tard, on mit sur la bande une branche de vigne avec pampres et grappes.

d'esprit, ce culte de la justice, ce respect de la loi, cette énergie à défendre l'autorité, et en même temps cette modération dans les formes qui se révèlent partout dans ses écrits, inspirèrent toujours sa conduite et furent pour lui la source de tant de tribulations, mais aussi de tant d'héroïques vertus. Cet ensemble de qualités se retrouvait même dans son extérieur, comme l'a attesté le B. Etienne Maconi, général des Chartreux, dans le procès fait à Venise, sur les vertus, les miracles et les faveurs célestes de Catherine de Sienne. « C'est avec assurance, dit Maconi, que je rends ce témoignage à Raymond, car j'ai longtemps vécu avec lui, quoique ne le méritant pas, et je n'ignore pas sa vie recommandable, ses qualités odorantes, à savoir : de virginité, de noblesse même corporelle, de grande science et d'autres vertus par lesquelles Notre-Seigneur Dieu l'avait rendu insigne. »

Un manuscrit d'Orvieto, remontant au milieu du XIV^e^ siècle, dit : « Raymond, venant à Bologne comme étudiant en droit canon, entra dans l'Ordre par dévotion. » Cette hypothèse n'a rien d'improbable, les études de droit, particulièrement en honneur dans la famille des Vignes, étant renommées à Bologne. N'est-ce pas là aussi que se trouve le tombeau de saint Dominique, et est-il surprenant qu'une grâce en soit sortie pour attirer à l'Ordre des Frères Prêcheurs celui qui mérita plus tard d'être appelé *le deuxième père de l'Ordre après Dominique?*

Un fait analogue eut lieu, quelques années après, pour le B. Pierre Jérémie, dont il est dit, dans le cours de son Office : « Né à Palerme, il vint à Bologne encore adolescent, pour y étudier le droit. Là, au moment où il allait obtenir le grade de docteur, poussé par l'amour des biens célestes, méprisant toutes les choses de la terre, il entra, à Bologne même, dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. » Ce fut aussi un coup extraordinaire de la grâce qui changea son père, venu de la Sicile furieux et résolu à l'arracher du cloître par la force. De retour en Sicile, il y travailla heureusement, comme légat du Pape Eugène IV, à la réforme des maisons religieuses.

Michel Pio, Ferdinand Castillo, Fontana et quelques autres prétendent aussi que Raymond prit l'habit au couvent de Bologne ; néanmoins Marchese, l'auteur du *Diario Domenicano*, Théodore de la Vallée et plusieurs autres assurent que ce fut à Capoue même, lieu de sa naissance. Du reste, le couvent où a lieu la vestition n'est pas nécessairement celui de l'affiliation ; il peut donc se faire que Raymond, prenant l'habit à Bologne, ait demandé, pour donner à ses

parents une satisfaction, à être inscrit comme fils du couvent de Capoue. Quoi qu'il en soit, dès qu'il se fut consacré à Dieu dans l'état religieux, il se distingua par un grand amour pour la retraite et l'oraison et par une exacte observance des Constitutions, s'opposant ainsi de tout son pouvoir au grand relâchement malheureusement introduit dans l'Ordre à l'occasion de cette horrible peste qui avait enlevé plus d'un tiers de la population dans les années 1348-1349. Dieu répandit sur lui beaucoup de grâces et il eut dans la suite le bonheur d'être le premier à travailler à la réforme de l'Ordre.

II. — Lorsqu'il eut achevé ses études à Bologne, Raymond, animé du véritable esprit de notre saint Patriarche, s'occupa à se rendre digne des fonctions apostoliques et capable de travailler avec fruit au salut des âmes. L'assiduité à l'oraison, la lecture de l'Ecriture sainte (1) et des Pères de l'Eglise, la défiance de soi-même, la confiance en Dieu et une vigilance continuelle sur ses actions furent les moyens dont il se servit pour se disposer à un emploi si relevé. Il devint par là un habile théologien, un excellent prédicateur et un saint Religieux qui, toujours pénétré du sentiment de son néant, n'éleva jamais son cœur et n'eût jamais consenti à recevoir la qualité de maître et de docteur, quelques instances qu'on eût pu lui faire, si le Pape Urbain VI n'eût ordonné à l'évêque de Florence de lui imposer le bonnet de docteur.

Sa vie exemplaire et l'expérience qu'il avait dans les voies de Dieu portèrent ses supérieurs à lui donner la direction de plusieurs monastères de religieuses. On lui confia, entre autres, celui que sainte Agnès de Montepulciano avait fondé depuis peu et qui, conservant l'esprit de ferveur et de sainteté introduit par cette grande servante de Dieu, jetait alors beaucoup d'éclat en Italie. Son application et ses soins à entretenir et augmenter dans ces épouses de Jésus-Christ le feu sacré dont leur cœur était embrasé, sa vigilance et son aptitude à distinguer la touche de la grâce des plus subtiles et des plus secrètes recherches de l'amour-propre, le firent considérer comme un homme rempli de l'esprit de Dieu et très éclairé pour la conduite des âmes. Ce fut dans ce temps qu'il composa la Vie admi-

(1) On rapporte qu'il professa l'Ecriture sainte. La manière dont il en fait usage dans ses écrits montre que non seulement il en connaissait la lettre, mais qu'il en avait pénétré l'esprit et savait le faire goûter aux autres.

rable de sainte Agnès de Montepulciano, honorée de l'approbation de Clément VIII.

Ce grand Pape, en effet, dans le bref même où il approuve l'Office de la Sainte, dit expressément : « Les leçons sont tirées de la Vie d'Agnès qu'a fidèlement écrite le B. Raymond de Capoue. » Et tous les écrivains compétents ont, depuis, adhéré à cet éloge.

Sans doute, dans cette Vie (et dans celle de sainte Catherine de Sienne) le biographe n'offre ni ces charmes de la diction, ni cet art à donner du relief aux tableaux, ni ce talent à jeter çà et là le trait, la réflexion, l'anecdote pour soutenir l'intérêt, qui font le mérite de Vies plus récentes. Mais, en revanche, on y trouve un style facile, ordonné, harmonieux; les pensées y ont une limpidité et une transparence sans égales. Pendant que se déroulent ces idées toujours élevées, bien qu'exemptes de toute prétention dans la forme, on croirait voir se dresser devant soi l'auteur lui-même, scrupuleusement attentif à ne dire que la simple vérité, très instruit des mystèrss de la vie spirituelle, doucement ému de ce qu'ils ont d'attrayant et de divin, désireux de voir son récit faire du bien aux âmes et n'ayant pour lui qu'une préoccupation, qu'une habileté, celle de se tenir dans l'ombre. Mais en lui se réalise une fois de plus la maxime : *Qui s'humilie sera exalté ;* puisque le docte écrivain a vu se surajouter aux éloges mentionnés ci-dessus l'honneur d'être proclamé Bienheureux dans un des actes du Saint-Siège les plus graves et les plus solennels, la bulle de canonisation de sainte Agnès. C'est le Pape Benoît XIII qui dit dans cette bulle : « Agnès, illustre par la vénération et les louanges que lui donna Catherine de Sienne, obtint, pour écrivain de sa vie, le même auteur que la vierge siennoise, le Bienheureux Raymond de Capoue, plus tard Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs. » Et le Pape termine par ces mots : « Qu'aucun des hommes n'ose contredire témérairement cette page de notre définition, décret, relation, commandement; autrement, il encourrait, qu'il le sache bien, l'indignation du Dieu tout-puissant et celle des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul. »

III. — Le zèle du serviteur de Dieu pour la sanctification des âmes était accompagné de la plus tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge et il tâchait de l'inspirer à tous ceux qui étaient placés sous sa direction. C'était l'objet par excellence de sa piété et de son amour. Il avait à cœur de rendre chaque jour à Marie quelque hommage

particulier et de développer son culte. Malgré la faiblesse de sa santé, il ne manquait pas de jeûner la veille de toutes ses fêtes, et, s'il put s'en acquitter, ce ne fut assurément que par une grâce singulière que lui obtint cette Mère de miséricorde, afin de seconder les pieux désirs qu'il avait de l'honorer, car il eut toute sa vie de si grandes faiblesses d'estomac, qu'il lui fut impossible d'observer exactement les jeûnes prescrits par les Constitutions de l'Ordre. La douleur intérieure qu'il ressentait, de ne pouvoir sous ce rapport remplir ses obligations, ne saurait s'exprimer ; il était sans cesse préoccupé de lutter contre cette faiblesse ; il en pleurait et en gémissait nuit et jour, suppliant Dieu de lui donner les forces nécessaires ; et, comme ses instances demeuraient inutiles, il se faisait de telles violences, que les supérieurs et les médecins, aussi bien que plusieurs personnes pieuses qu'il consulta, furent obligés de calmer les scrupules de sa conscience et lui ordonnèrent de se modérer.

« J'avoue, a-t-il dit lui-même dans la lettre qu'il écrivit à Philippe d'Alençon, cardinal d'Ostie, pour le soutien de la vie régulière, qu'en punition de mes péchés, le Dieu tout-puissant m'afflige d'une faiblesse d'estomac et d'un mal de tête continuels. Je suis tombé plusieurs fois en syncope et défaillance pendant ma jeunesse ; j'ai même eu les fièvres lorsque je jeûnais ; pourtant, j'ai souvent essayé de le faire nonobstant ma grande faiblesse, et je ne me tromperais pas beaucoup en disant que je l'ai fait ainsi peut-être cinq cents fois. J'ai consulté à ce sujet tous ceux que je savais remplis de la crainte de Dieu, et tous m'ont répondu unanimement que je ne devais plus m'imposer de si grands efforts. Je puis en attester cette immuable Vérité que nul ne saurait tromper, j'en ressens au fond de mon cœur une douleur continuelle et ce n'est pas trois fois seulement, comme l'Apôtre, mais je ne sais combien de fois que, par moi-même et par d'autres, j'ai prié le Seigneur de mettre fin à cette épreuve sans jamais avoir été exaucé (1). »

(1) « Fateor quod peccatis meis exigentibus, Omnipotens Deus me flagellat : debilitate namque stomachi et capitis vexor continue et quandoque passus sum syncopen in juventute mea, et quandoque febres ex jejunio. Nec diffiteor quin probaverim multis vicibus, contra infirmitatem meam, jejunare, et si de quingentis vicibus, forsitan non de multo errarem ; nec unquam habui notitiam alicujus personæ timentis Deum, quam non consuluerim super hoc, omnes una voce dixerunt quod non debeam amplius conari. Novit enim illa Veritas quæ non fallitur, quod hic dolor inest quasi continue cordi meo, et quod non tantum ter, ut dicit Apostolus, sed innumeris vicibus, Deum rogavi, tam per me quam per alios, nec tamen merui exaudiri. »

Cette impuissance humiliante qu'éprouvait le B. Raymond de Capoue d'observer les jeûnes prescrits par nos saintes Constitutions prouve bien clairement, comme nous l'avons dit, que la facilité qu'il eut de pratiquer cette pénitence aux veilles des fêtes de la Bienheureuse Vierge Marie fut une grâce singulière obtenue de cette Consolatrice des affligés.

Grâce aux témoins du procès de Venise (1), disciples et intimes de Raymond, nous avons quelques détails édifiants sur sa dévotion à Marie. Le Père Thomas, évêque de Crémone, qui avait reçu l'habit des mains de Raymond, y dit : « Il fut très dévot à la vierge Marie; dans ses solennités, il chantait la messe, de temps en temps il y prêchait au peuple en langue vulgaire, et souvent, selon que je l'ai entendu, il mêlait à ses discours quelque chose de la vierge (2). Tous les jours, outre l'Office usuel de la Sainte Vierge, il insistait sur certaines louanges particulières. »

Le B. Etienne Maconi ajoute : « Il est une chose qu'à la fin je ne puis taire, c'est que comme je l'ai parfaitement constaté, il fut très dévot à la bienheureuse Vierge Marie, comme il apparaît aussi à tous ceux qui lisent attentivement ce pieux et très beau traité qu'il composa sur le *Magnificat.* » Malheureusement, cet ouvrage n'est pas arrivé jusqu'à nous (3).

Le chroniqueur Olmeda nous raconte, à son tour, que « sous

(1) Le procès de Venise, instruit en 1411 par François Bembo, évêque de Castellano, avait pour but d'examiner les accusations portées contre les admirateurs de Catherine qui, disait-on, lui rendaient, sans qu'elle fût canonisée, un culte abusif et exagéré. Mais, dans cette circonstance comme dans bien d'autres analogues, les passions humaines servirent aux desseins de Dieu. Les disciples de Catherine, encore presque tous vivants et hommes recommandables entre tous, furent amenés à faire les dépositions les plus détaillées, les plus sûres, les plus précieuses sur la vie, les vertus et les dons surnaturels de la Sainte. Ce qui, par concomitance, les amena à déclarer des choses très importantes sur le B. Raymond. Sans ces attaques et ce procès informatif, quand on traita, sous Pie II, la question de la canonisation de sainte Catherine retardée par les divisions de l'Eglise, des éléments juridiques péremptoires et de première main eussent fait défaut au procès, lacune qui eût été irréparable.

(2) Probablement de sainte Catherine que le témoin ne prend pas la peine de nommer, tout le procès roulant sur elle.

(3) Il y a, à la bibliothèque du Vatican, un traité sur le *Magnificat.* Chaque verset est l'argument de trois chapitres : 1° *Collatio ad litteram;* 2° *Meditatio de privilegiis Beatæ Mariæ Virginis* ; 3° *Oratio.* Le traité porte pour auteur : Bernardo de Vosergis. Serait-ce, avec une interprétation défectueuse des caractères et des abréviations du gothique, une corruption de Raimundus de Vineis?

Raymond, la fête de la Visitation de la Bienheureuse Vierge, quand elle salua Elisabeth et que l'enfant de celle-ci tressaillit dans son sein, fête instituée par Urbain à cause du schisme pestilentiel et confirmée par son successeur Boniface, fut reçue dévotement par l'Ordre. Et ce fut Raymond qui en dicta l'Office à l'instar de celui de saint Dominique, tel que pendant plus de cent ans on l'a chanté dans tout l'Ordre, selon son annotation (1). »

Lombardelli, dans sa discussion sur les stigmates de sainte Catherine, rapporte que pour cet Office et son commentaire sur le *Magnificat*, Raymond mérita de Marie certains dons insignes. C'est, sans doute, de l'un d'eux que parle un antique manuscrit qui dit : Il a composé l'histoire de la Visitation de la Mère de Dieu et la Légende de sainte Catherine de Sienne, dont il fut le confesseur. En retour de ce travail et pour récompenser ses mérites et ceux de Catherine, la Vierge Marie lui envoya par cette Sainte une étole (*stolam*), qu'après la mort du Bienheureux et par dévotion pour lui, le général des Chartreux (Maconi) alla chercher à Nuremberg, mais il ne l'y trouva plus (2).

IV. — Raymond reçut de Marie une faveur encore plus considérable que celles qui viennent d'être racontées, et qui lui causa une inexprimable joie : ce fut, ainsi que lui-même l'a déclaré, d'être choisi pour confesseur de sainte Catherine de Sienne.

Cette séraphique vierge, tout embrasée des chastes flammes qui consument les bienheureux et pleine d'une confusion extrême pour les grâces si singulières dont l'Epoux des vierges daignait la favoriser, éprouvait les plus vives appréhensions d'être le jouet de quelque illusion. L'éloignement qu'elle avait pour toutes ces faveurs extraordinaires, la docilité et l'obéissance aveugle à la volonté de ses supérieurs et les effets admirables que produisait en son âme cette effusion de grâces la rassuraient bien un peu sur son état, mais elle n'en était pas moins continuellement agitée par la crainte et pénétrée du sentiment de ses misères.

Or, un jour que, prosternée en prières, elle invoquait avec les plus

(1) Il se trouve dans le volume *Opera B. Raymundi*, publié récemment à Rome.

(2) Le *socius* de Raymond, Nicolas de Puglia, en revenant en Italie après la mort du Bienheureux, rapporta avec lui à Nocera le volume original de la Légende de sainte Catherine; il peut se faire qu'il ait pris aussi le don miraculeux de Marie, dont on ignore la nature, le mot générique de *stola* pouvant signifier : une étole d'église, ou quelque autre vêtement.

vives instances la Très Sainte Vierge Marie, qu'elle considérait comme sa mère et sa protectrice, lui demandant un confesseur aussi riche en sainteté qu'en lumières, capable de la préserver de tout égarement dans les voies extraordinaires qui lui causaient tant de troubles, cette Mère de miséricorde, touchée par les soupirs de sa servante, lui apparut d'une manière sensible, calma ses craintes et lui promit pour confesseur le B. Raymond, qu'elle lui fit voir, en lui disant : « Ne craignez plus rien, Catherine, car je vous donne un confesseur qui est selon mon cœur et dont vous recevrez beaucoup plus de consolations que de tous les autres : c'est un homme juste et craignant Dieu, plein de zèle et qui a pour moi le plus grand amour. »

Cette vision, on le comprend, rassura sainte Catherine et lui donna en même temps une haute idée de la sainteté du B. Raymond. Elle s'empressa donc d'aller le trouver au couvent de Sienne, où il était alors, et lui raconta avec une grande simplicité ce qui s'était passé en elle. L'humilité profonde et l'extrême confusion où elle paraissait être, en découvrant la grâce insigne dont elle avait été favorisée, édifièrent grandement le B. Raymond. Celui-ci, appréciant aussitôt l'esprit qui animait toutes les démarches de Catherine, jugea bien qu'elle était uniquement guidée par l'influence divine. Aussi, obéissant au zèle dont il était rempli pour la gloire de Dieu et craignant de résister à sa volonté, il n'hésita pas à se charger de la conduite de cette âme innocente et pure.

Ce n'est pas assurément un témoignage médiocre de la grande vertu de notre Bienheureux, que ce choix dont il fut l'objet ; car, selon les voies ordinaires de la Providence, Dieu ne confie les âmes éminentes en sainteté qu'à des directeurs déjà engagés eux-mêmes dans la voie de la perfection et prédestinés à de grandes choses. Est-ce qu'on n'a pas toujours regardé les confesseurs de sainte Thérèse comme des hommes du plus haut mérite, par cette seule raison qu'ils avaient été chargés de la conduite d'une si grande sainte? Quand l'Eglise n'en aurait pas mis déjà plusieurs au nombre des Saints et des Bienheureux, comme saint Pierre d'Alcantara, saint Louis-Bertrand, saint François de Borgia, saint Jean de la Croix et tant d'autres dont cette vierge séraphique fait l'éloge dans ses admirables écrits, on ne serait pas moins fondé à dire que Dieu ne réserve ordinairement la conduite des âmes qui lui sont si chères qu'à ses plus fidèles amis, à ceux qui, animés d'un véritable zèle pour sa gloire et pour le salut de leurs frères, s'appliquent, de toutes leurs forces, à la plus haute perfection.

Deux fois, dans ses lettres à Raymond, Catherine de Sienne fait allusion à cette grâce de Marie dont nous venons de parler, quand elle lui dit : « A vous, très cher Père, et Fils dans le Christ Jésus, donné par Marie, cette douce Mère, moi Catherine, servante et esclave des serviteurs de Jésus-Christ, je vous écris dans son précieux Sang... » (*Lettre LXXXIX.*) Et encore : « Hélas, mon Fils, donné par cette douce Mère Marie, je ne veux pas que vous tombiez dans l'ennui et la confusion pour aucune impression pénible que vous éprouviez dans votre cœur... » (*Lettre LXXXVIII.*)

On remarque qu'elle appelait Raymond tantôt son *Père*, quand elle considérait en lui le représentant de la divine autorité et le dispensateur des sacrements; tantôt son *Fils*, quand elle voyait avec joie grandir dans son cœur la vie de la grâce qu'elle y avait si bien cultivée, et le trouvait particulièrement intelligent et empressé pour seconder ses œuvres de zèle. De son côté, Raymond l'appelait souvent sa *Mère;* et tandis que Catherine, évoquant les souvenirs évangéliques, le regardait comme son saint Jean ; lui, révérait en Catherine les dons, les inclinations, les œuvres rédemptrices de Marie.

V. — Sous la conduite d'un directeur si sage et si vertueux, Catherine de Sienne marchait à pas de géant dans le chemin de la vertu; mais, pour Raymond, abîmé dans le sentiment de son néant et toujours petit à ses propres yeux, confus de se voir obligé de donner des instructions à une âme si parfaitement instruite par Dieu lui-même, il se trouvait plongé en d'étranges anxiétés et de continuelles agitations d'esprit. Les grâces singulières que le Ciel faisait à cette illustre pénitente et les innombrables faveurs dont elle était prévenue, étaient, humainement parlant, si peu en rapport avec la petitesse d'une créature, en comparaison de la grandeur de Dieu, qu'elles lui firent redouter pour sa fille spirituelle quelque secrète illusion. Cependant la sincérité et la candeur avec laquelle Catherine lui rapportait tout ce qui se passait en elle, son obéissance et sa docilité parfaite à ses instructions, l'humble sentiment de sa misère dont elle était pénétrée, son désir ardent de souffrir pour Jésus-Christ les événements les plus fâcheux (1), sa patience invincible au milieu des douleurs et des plus

(1) Des critiques bruyantes et inconsidérées furent formulées et allèrent jusqu'à la persécution violente. Elles regardaient en particulier ses fréquentes communions. Mais le Bienheureux, également éloigné d'une largeur indiscrète et d'une rigueur intempes-

noires calomnies, son zèle pour la gloire de Dieu et les intérêts de l'Eglise, sa charité sans bornes envers le prochain, enfin ses admirables progrès dans la perfection, le rassuraient en quelque manière et lui interdisaient le doute sur la vérité de ces extases et de ces révélations. Mais, comme il n'ignorait pas que souvent l'ange des ténèbres se transforme en ange de lumière, que l'amour-propre a des secrets impénétrables et que les personnes du sexe, avec leur esprit faible, peuvent, par la véhémence de leur imagination, se représenter comme réel ce qui n'est que chimère et se persuader même, par la lecture fréquente des livres spirituels, qu'elles sont élevées à la plus sublime contemplation, il n'y eut pas de précaution qu'il ne prît afin d'arriver à découvrir la vérité et à déjouer, s'il était besoin, toutes les ruses du démon.

Cette application et cette vigilance du B. Raymond de Capoue à examiner l'esprit de sa pénitente augmentaient à proportion que les dons et les grâces qu'elle recevait devenaient plus fréquents. Ainsi, la critique générale de toute sa vie, une censure rigoureuse de ses plus légères imperfections, un mépris habituel et affecté de ses visions et révélations et une attention continuelle à la mortifier et à l'humilier, furent longtemps l'exercice de ce directeur aussi éclairé que prudent; mais, constatant toujours dans cette servante de Dieu un esprit égal et tranquille, une obéissance aveugle et générale, une fidélité scrupuleuse aux moindres inspirations de la grâce, une vigilance extraordinaire sur tous les mouvements de son cœur, un amour extrême pour les souffrances, un saint empressement pour les mépris et un détachement parfait de toutes les faveurs célestes, il demeura convaincu que ni le démon, ni l'imagination n'étaient le principe de ces faveurs singulières et qu'elle n'était en réalité conduite que par l'esprit de Dieu. Cette tranquillité et cette assurance lui demeurèrent quelque temps, mais il retomba bientôt dans la même inquiétude et fut sur le point de rejeter enfin comme suspectes toutes ces grâces.

Dans ces perplexités, il eut recours à la prière et, comme il demandait à Dieu de le vouloir éclairer de ses lumières, il se sentit soudain inspiré de prescrire à Catherine de Sienne qu'elle lui obtînt une vive contrition de tous ses péchés : car, une grâce si précieuse ne pouvant venir que du Ciel qui ne consent jamais à autoriser par un miracle le

tive, l'encourageait dans cette habitude, discernant en elle dans un degré éminent les conditions requises et formulées plus tard par différents maîtres de la vie spirituelle.

mensonge et l'illusion, il trouverait, concluait-il, dans cette contrition un signe indubitable de l'esprit qui conduisait sa servante. La Sainte lui promit sur l'heure de lui obtenir cette grâce et s'engagea même à la lui faire ressentir. Il en vit bientôt l'heureux succès ; car, dès le lendemain, Catherine, étant venue lui rendre visite, lui parla avec tant de force et d'onction de la bonté de Dieu et de l'ingratitude des hommes, que frappé du souvenir de ses propres péchés, il fondit en larmes, au grand étonnement de tous les assistants ; aussi, à partir de ce moment, ne fut-il jamais plus tenté de révoquer en doute les voies extraordinaires de sa pénitente.

Après l'examen si prudent et si minutieux auquel le Bienheureux soumit, comme on le voit, l'esprit et les visions de cette vierge séraphique, après les précautions qu'il prit pour n'être point induit en erreur sur la réalité des opérations prodigieuses que la grâce faisait dans cette âme si pure, c'est donc bien mal à propos que certains critiques se sont permis d'émettre des doutes, comme si de telles faveurs étaient « peu proportionnées à l'idée que nous devons avoir de la conduite de Dieu envers les Saints qu'il donne à l'Eglise pour modèles. » Bien différent et bien plus juste est le raisonnement du pieux Louis de Grenade, dont tous les écrits sont si remplis de l'esprit de Dieu, lorsque, relevant les faveurs insignes accordées par le Ciel à sainte Catherine et attestées par le B. Raymond, il dit : « Il est un fait personnel que je puis affirmer. J'ai lu de tous les côtés beaucoup de choses sur l'ampleur de la divine bonté et charité. Cependant je n'ai rien lu (après ce qui concerne l'ineffable mystère de l'Incarnation du Seigneur) qui me révèle mieux la bonté et la charité de Dieu, que les actions de cette vierge et les privilèges singuliers que le Seigneur lui a accordés. » *(Introduction aux Sermons sur sainte Catherine de Sienne.)*

On reconnaît ici les sentiments des Saints qui se gardent de prétendre mesurer et limiter les divines miséricordes à nos faibles lumières, sont persuadés que le Dieu de bonté aime les hommes avec beaucoup plus de tendresse qu'une mère n'en eut jamais pour son enfant, et comprennent qu'après tout les grâces et les faveurs singulières consignées dans la vie des Saints ne sont rien en comparaison de ce qu'il a opéré pour le salut du genre humain tout entier. La fidélité et l'exactitude seules du B. Raymond à nous raconter ce qui s'est passé à l'égard de celle dont il était le confesseur sont assurément plus que suffisantes pour rassurer les esprits les plus exigeants. S'ils s'y refusaient, nous nous bornerions à répondre que le témoignage du servi-

teur de Dieu a été reçu de l'Eglise elle-même et que les grâces et faveurs dont il a dit que Catherine avait été favorisée sont solennellement insérées dans la bulle de canonisation.

Et combien d'hommes éminents en science et en expérience des choses de Dieu ont célébré, depuis, soit les prérogatives de Catherine de Sienne, soit les mérites de Raymond qui les a vues et racontées? Nous en citerons un seul : saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise. Dans une œuvre doctrinale, *Vérité de la Foi*, souvent rééditée et traduite dans un grand nombre de langues, parlant de différents dons qui distinguent la vraie Eglise de Dieu et, en particulier, du don de prophétie, il dit : « Cet esprit de prophétie s'est bien conservé parmi les enfants de l'Eglise de Jésus-Christ, comme l'avait prédit Joël : *Et erit in novissimis, dicit Dominus, effundam de Spiritu meo super omnem carnem et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ*. Et cela s'est bien vérifié, comme nous l'attestent des hommes prudents et pieux, et aussi des Saints canonisés par l'Eglise. Saint Athanase atteste les prédictions de saint Antoine abbé, saint Basile celles de saint Grégoire le thaumaturge, saint Grégoire le Grand, celles de saint Benoît, saint Bernard celles de saint Malachie, saint Bonaventure celles de saint François, *saint Raymond celles de sainte Catherine de Sienne* (1). »

VI. — Le soin que Raymond de Capoue mettait à conduire sainte Catherine selon les mouvements de la grâce, lui donna fréquemment l'occasion de se dépenser pour le salut des âmes. En effet, le Dieu de miséricorde, qui multiplie les miracles quand il lui plaît et les opère par les instruments qu'il juge à propos, répandait sur les paroles de sa servante de si abondantes bénédictions, que tous ceux qui conversaient avec elle en devenaient meilleurs : *Nemo ad eam accessit qui non melior abierit* (2), et que beaucoup, touchés de sentiments de pénitence, réclamaient de préférence, pour se réconcilier avec Dieu, le ministère du B. Raymond, confesseur de la Sainte. Le nombre en était si grand, raconte-t-il lui-même, qu'occupé du matin au soir avec

(1) Certaines traductions ont substitué, pour Raymond, le qualificatif de *Bienheureux* à celui de *Saint*, mais c'est bien ce dernier qui se trouve dans l'édition italienne de 1763, imprimée du vivant du saint docteur et soumise à la Sacrée Congrégation des Rites pour l'approbation de ses écrits. C'est, du reste, le même titre qui lui est donné dans divers auteurs flamands et hollandais : *heilige*. D'autres, écrivant en latin, emploient le mot de *divus*. Certains vieux auteurs français cumulent les expressions et disent : *le bienheureux sainct Raymond*.

(2) Pie II, *Bulle de la canonisation*.

deux de ses compagnons dans cet exercice de charité, ils avaient à peine le temps de prendre un peu de nourriture.

Grégoire XI eut beaucoup de joie d'apprendre que le Bienheureux s'adonnait avec tant de zèle à la conversion des pécheurs, et, pour lui faciliter les moyens de les ramener au bien, il lui accorda ainsi qu'à ses compagnons, le pouvoir d'absoudre de tous les cas réservés. Ce fut vers cette même époque, c'est-à-dire en l'année 1374, que le B. Raymond se trouva à Sienne pendant que la peste y faisait les plus grands ravages. Aussi la charité qui l'animait toujours ne lui permit pas de laisser les habitants sans le secours de son ministère. Il leur administra les sacrements, les visita nuit et jour pour les consoler, et fut si assidu à les servir, qu'à peine trouvait-il le temps de prendre un court repos dans l'hôpital même où il se tenait à la disposition des plus malheureux. Il se ménagea si peu, que lui-même fut atteint de la contagion et on l'eût bientôt vu enlevé de ce monde, si sainte Catherine, qui par révélation apprit sa maladie et les services importants qu'il devait rendre un jour à l'Eglise de Jésus-Christ, n'eût obtenu du Ciel sa guérison, pour lui permettre de servir encore les pestiférés.

Ces actes de charité furent comme les essais et les préludes des grands travaux que le B. Raymond devait accomplir dans la suite. La ville de Florence s'était révoltée en l'année 1375 contre le Pape, et ses habitants, égarés par quelques factieux, ne voulant ni reconnaître son autorité, ni écouter ses charitables remontrances, furent enfin frappés d'excommunication ; mais ils n'en tinrent nul compte pas plus que les Pérusiens, qui étaient entrés dans leur ligue. Cette conduite causa au Bienheureux la plus vive affliction et il la signala, en la déplorant, dans une de ses lettres à sainte Catherine de Sienne. La servante de Dieu, dans sa réponse, ne fit que l'encourager à la souffrance, en lui annonçant qu'il devait se préparer à des malheurs encore plus déplorables, prédiction qui ne tarda pas à se réaliser. La république de Florence, en effet, usurpant la juridiction de l'Eglise et foulant aux pieds ses immunités, emprisonna les ecclésiastiques et se révolta complètement contre le Saint-Siège. Les auteurs de tant de violences furent à leur tour excommuniés, et tout leur pays fut frappé d'interdit. Effrayés, les Florentins rentrèrent peu à peu en eux-mêmes et cherchèrent un médiateur pour se réconcilier avec l'Eglise. Ce fut sur le B. Raymond qu'on jeta les yeux, et les Florentins prièrent sainte Catherine de Sienne, dont la sainteté répandait déjà le plus vif

éclat dans toute l'Italie, de se joindre à son confesseur. Celui-ci se transporta tout d'abord à Avignon, où résidait alors le Pape, afin de disposer les esprits à la paix. Sainte Catherine y étant aussi arrivée, fut reçue avec beaucoup d'honneur par le Pape et les cardinaux, et obtint aisément du Souverain Pontife, toujours enclin à l'indulgence, une amnistie générale pour les Florentins. Il semblait déjà que la paix et la tranquillité étaient sur le point d'être rétablies en ce pays par la médiation et les soins du B. Raymond et de sainte Catherine de Sienne ; mais quelques esprits séditieux, poussés par des intérêts particuliers, excitèrent de nouveau le peuple de Florence, et toutes les négociations échouèrent. Dieu néanmoins tira de ce voyage et de ces conférences une véritable gloire ; car ce fut alors que le Pape Grégoire XI, encouragé par le B. Raymond à revenir à Rome, comme dans le lieu naturel du Saint-Siège, afin de procurer la paix à l'Italie qui se voyait, en son absence, exposée à la violence et à la fureur de plusieurs tyrans ; et sollicité dans ce même sens par sainte Catherine qui lui découvrit le dessein qu'il avait formé en secret de quitter Avignon, se résolut à rétablir en effet, à Rome, le siège de la papauté.

C'est en revenant de Provence en Italie, que le B. Raymond, avec Catherine, s'arrêta à Toulon. A peine cette nouvelle répandue dans la ville, une foule immense entoura l'hôtellerie où ils étaient descendus, demandant à voir la Sainte. Catherine était en oraison dans une chambre et Raymond d'abord ne voulut pas qu'on la troublât ; mais, vaincu par les instances, il permit aux femmes seules d'entrer. Parmi elles était la sœur du vicaire de l'évêque de Toulon, portant entre ses bras une créature qui ressemblait plus à un monstre qu'à un enfant. « Daignez seulement, Epouse de Jésus-Christ, s'écria-t-elle, tenir un instant mon fils dans vos mains, et il reprendra une figure d'homme. » Catherine hésita, non par horreur de la difformité de l'enfant, mais par crainte qu'un miracle ne lui attirât l'admiration. Enfin, la charité l'emporte, elle tend les bras, et à peine a-t-elle touché cet être informe, qu'il prend aussitôt une parfaite figure humaine.

Les voyageurs s'arrêtèrent ensuite à Varazze, par dévotion, disent certaines chroniques, pour le B. Jacques de Voragine, né dans ce pays et mort archevêque de Gênes. D'autres conjecturent que Varazze étant devenu la résidence des évêques de Bethléem chassés de leur siège par les Turcs, sainte Catherine voulait avoir des détails sur les Lieux saints, nourrissant toujours l'espérance qu'on pourrait organiser une croisade pour les délivrer du joug des Mahométans.

Les habitants, sur le conseil de sainte Catherine, firent vœu de bâtir un temple à la Très Sainte Trinité, pour être délivrés de la peste; le B. Raymond lut solennellement la formule du vœu, au nom de tous, devant l'évêque de Bethléem, et la grâce qu'ils désiraient leur fut accordée.

Ce fut à Varazze, le jour de la fête de saint François d'Assise (1376), que la Sainte eut, sur la valeur des indulgences, des communications célestes dont elle fit part au B. Raymond. Elle l'assura qu'en ce même jour il recevrait de grandes grâces du Ciel et lui prédit enfin que dans quelques années, à pareil jour, il transporterait son corps d'un tombeau à l'autre, ce qui, en 1385, s'effectua à la lettre, par la translation des reliques de Catherine dans l'église de la Minerve.

C'est encore dans cette ville, et en ce même jour, que Dieu fit connaître à Catherine que par un effet de sa bonté infinie, en considération des mérites de la Bienheureuse Vierge Marie et du Saint que l'on fêtait (1), et par égard pour les prières qu'elle lui avait adressées elle-même à ce sujet, il avait accordé à Raymond la rémission de tous ses péchés, et qu'elle devait lui recommander de célébrer toutes les années le souvenir de cette grâce insigne et de toutes celles qu'il avait reçues du Ciel.

VII. — L'application du grand serviteur de Dieu au service de l'Eglise, alors si affligée, ne l'empêchait pas de veiller aux nécessités de son Ordre. Son zèle pour l'observance régulière le distinguait en toute occasion et, ayant été élu à cette époque Prieur du couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve à Rome, il réforma cette maison en y ramenant l'esprit de notre Bienheureux Père saint Dominique, avec une prudence et une sagesse qui lui attirèrent l'estime et l'affection de tous les Religieux. Il eut alors la consolation de voir le retour à Rome du Pape Grégoire XI, qui, ravi d'avoir près de lui un Religieux si plein de l'esprit de Dieu et dont les exhortations avaient été si puissantes pour l'exécution du dessein qu'il venait de réaliser, lui témoigna toujours la plus profonde vénération.

Cependant, les Florentins persistant avec opiniâtreté dans leur sacrilège révolte, toute l'Italie gémissait des malheurs qui accompagnent la guerre, et quelques seigneurs de Florence, venus à Rome

(1) Ce fut dans l'octave de ce même saint François, le lendemain de sa fête, 5 octobre 1399, que Raymond passa à la gloire.

afin d'en délivrer le pays, découvrirent au B. Raymond de Capoue ce qui avait fait échouer ses premières négociations, lui demandant de les reprendre. Le Pape, informé et touché au vif des maux de l'Eglise, voulut, dans son amour pour les Florentins, que malgré leur révolte et leur contumace il chérissait toujours de la plus tendre affection, essayer du pouvoir de sainte Catherine de Sienne. Il la fit donc venir à Rome, d'où il l'envoya à Florence afin de traiter de la paix. La servante de Dieu entreprit ce nouveau voyage et ménagea si bien tous les esprits, qu'elle conclut enfin cette paix tant désirée.

L'Eglise, cependant, ne jouit pas longtemps de ce bienfait et se vit bientôt agitée par des divisions encore plus fâcheuses. Le Pape Grégoire XI étant mort à Rome en 1378, les cardinaux se réunirent, au nombre de seize, en conclave, pour lui donner un successeur; mais, comme chacun souhaitait un Pape de sa nation, ils se trouvèrent partagés en diverses factions. Les quatre Italiens réclamaient un Pape d'Italie, et les Romains entraient vivement dans ces sentiments et faisaient beaucoup de bruit pour les soutenir, craignant, si un Français était élu, qu'il ne transférât encore le Saint-Siège à Avignon où il avait été pendant soixante et dix ans, et qu'ainsi Rome et l'Italie ne fussent de nouveau exposées à tous les maux dont à peine on venait de voir la guérison.

Les autres cardinaux, tous Français, animés de dispositions opposées, prétendaient faire élire un Pape de leur nation, comme on l'avait eu pendant longtemps, et n'oubliaient rien pour y réussir.

Par suite de ces circonstances et de l'attachement opiniâtre de quelques-uns à leurs intérêts personnels, l'élection du Pape resta quelque temps en suspens. Les assemblées, pourtant, continuaient de se tenir, et enfin, le 8 avril 1378, on élut canoniquement un Napolitain, Barthélemy Batillo, qui se fit couronner sous le nom d'Urbain VI. Il fut tout d'abord reconnu comme Pape légitime et successeur de saint Pierre ; mais, comme, dès les premiers jours de son pontificat, il voulut rendre à l'Eglise romaine sa première beauté et réformer le collège des cardinaux chez qui l'ambition, le luxe et la simonie elle-même n'étaient que trop enracinés, ce zèle suscita contre lui bien des haines. Aussi, tout en rendant hommage à la pureté de ses intentions et à cet amour passionné de la gloire divine qui le portait à réprimer des désordres criants, les auteurs qui ont raconté ces événements lui reprochent d'avoir manqué de mesure et de

n'avoir pas apporté la modération nécessaire dans une entreprise aussi juste et aussi raisonnable (1).

Quoi qu'il en soit de ce reproche, il est certain que ce fut là le prétexte et l'occasion du schisme qui, pendant quarante ans environ, désola l'Eglise. En effet, la délicatesse des cardinaux ne pouvant s'accommoder de cette réforme, ils s'éloignèrent peu à peu du Pape, qui fut bientôt abandonné de tout le Sacré Collège, à l'exception du seul cardinal de Saint-Pierre, enlevé peu après par la mort. Dès qu'ils furent entrés dans cette voie, les cardinaux n'hésitèrent plus à poursuivre leur entreprise criminelle. Ils protestèrent tout d'abord que, le peuple romain les ayant forcés d'élire un Italien, l'élection d'Urbain VI était nulle par défaut de liberté, et sortirent de Rome après avoir déclaré le Saint-Siège vacant. Dès que cette déclaration fut connue dans l'Italie, le comte de Fondi, Honoré Gaétan, extrêmement irrité contre Urbain VI qui lui avait ôté le gouvernement de la campagne de Rome pour le donner à son ennemi déclaré, Thomas de Saint-Séverin, se hâta de mettre à profit une occasion si favorable de témoigner son ressentiment. Il entra donc dans les vues de tous ces cardinaux mécontents, leur procura l'appui de beaucoup de ses parents et amis et leur facilita les moyens de se rendre à Anagni. Arrivés dans cette ville avec une escorte de soldats bretons, gascons et navarrais, ils signifièrent au Pape Urbain VI que, son élection au pontificat ayant été forcée et par conséquent nulle, il eût à se démettre volontairement de cette dignité, afin que l'on pût procéder à une nouvelle élection ; que, si la crainte des censures ne le déterminait pas à la soumission, ils sauraient l'y contraindre par d'autres voies. Après cette protestation, ils se rendirent, avec le comte Honoré, à Fondi, où, favorisés encore par la reine Jeanne de Naples, ils déposèrent, autant qu'il était en eux, le Pape Urbain VI et ils élurent à sa place Robert de Genève, cardinal du titre des Douze Apôtres, qui prit le nom de Clément VII et se rendit à Avignon.

La conduite des cardinaux parut d'abord injuste, puisqu'ils ne voulaient point reconnaître celui qu'ils avaient élu et couronné comme chef de toute l'Eglise. Mais, dans la suite, les factions grandissant de part et d'autre, et chacun des deux Papes qui se prétendait légitime

(1) Sainte Catherine de Sienne elle-même lui adressa, dans ce but, les réflexions les plus sensées, les prières les plus humbles et les plus vives, prévoyant le mal que trop de raideur pourrait produire, surtout dans l'état actuel des choses.

successeur de saint Pierre ayant pour soutiens non pas seulement des princes puissants, mais encore des personnes recommandables par leur science et leur sainteté, on eut grand'peine à discerner lequel des deux était le véritable Pape. Il n'est pas moins hors de doute que le prétexte allégué par les cardinaux était faux, et qu'ils ne furent inspirés que par le désir de secouer le joug d'un homme devenu incommode, pour vouloir réprimer les désordres. Ce fait ressort clairement d'un écrit authentique du B. Raymond de Capoue, qui se trouvait encore à Rome comme Prieur du couvent de la Minerve, et qui proteste devant Dieu, avec serment, des faits dont il fut le témoin (1). De cette déclaration il résulte :

1° Que, trois jours avant d'entrer au conclave, les cardinaux étaient convenus d'élire l'archevêque de Bari, qui était préposé à la chancellerie. « Sur quoi, dit le Bienheureux, j'avais témoigné ma joie parce que c'était un homme de bien ; quoiqu'il me restât quelque crainte que, par rapport aux circonstances, il ne fût trop mou et trop complaisant, *nimis mollis et remissus.* »

2° Que le cardinal Pierre de Lune, avec lequel Raymond était lié fort étroitement, lui avait, avant le conclave, déclaré que jamais, quoi qu'il arrivât, il ne donnerait son suffrage qu'à celui qu'il jugerait en conscience être le plus digne, sans nul égard aux prières, ni aux menaces du peuple.

3° Que ce même cardinal étant sorti du conclave, et le Bienheureux lui ayant rendu visite afin de s'informer de ce qui s'y était passé, il lui demanda si rien de fâcheux n'était arrivé; sur quoi, le cardinal répondit qu'il y avait bien eu quelque différend entre les soldats gardiens du château Saint-Ange et les habitants de la ville, mais que le tumulte avait peu duré. Et, comme le B. Raymond demandait encore pourquoi on n'avait pas élu un Romain comme Pape (2) : « Nous nous sommes mis peu en peine des cris et du bruit, avait répliqué le cardinal Pierre de Lune, et nous avons choisi celui qui semblait le plus propre à cette haute dignité; j'ajouterai même qu'un autre cardinal et moi étions résolus de mourir plutôt que d'agir autrement. »

4° Le Bienheureux proteste que le cardinal lui avait aussi déclaré qu'Urbain VI avait été élu canoniquement, et qu'on avait jeté les

(1) Cette déposition latine se trouve *in extenso* dans l'ouvrage susdit : *Opera B. Raymundi Capuani.*

(2) L'archevêque de Bari étant Napolitain, sa candidature ne plaisait qu'à demi au peuple de Rome, qui aurait désiré pour élu un vrai Romain de naissance.

yeux sur lui parce qu'on le connaissait comme un homme de bien, savant et fort expert dans les affaires de la cour romaine. Il raconte à ce sujet que, se promenant un jour dans le jardin dudit cardinal, il l'entendit répondre à son compagnon, qui lui demandait si celui qui passait par là était le vrai Pape : « C'est lui, et sachez bien qu'il l'est aussi réellement que saint Pierre, et que je ne suis entré au conclave qu'avec la résolution de l'élire. »

5° Le Bienheureux rapporte encore une réponse significative reçue du cardinal quelque temps après. Les choses commençaient à changer de face, et le B. Raymond, ayant à traiter avec lui quelques affaires, se plaignit de la négligence qu'il paraissait mettre à le seconder : « D'où vient, lui dit-il, que, vous ayant prié si souvent de parler au Pape de cette affaire, vous ne l'ayez pas encore fait? Ce n'est pas ainsi qu'autrefois vous en agissiez avec moi. » — « Sur quoi, le cardinal, me prenant la main, me tira à part et me répondit : « Je vous le dirai comme à mon âme, mais je ne voudrais pas qu'on le sût : je suis si méprisé de notre Seigneur Pape, que je n'ai pu obtenir de lui qu'une toute petite grâce, à savoir qu'il m'a donné un massier (1), c'est pourquoi je n'entends plus parler ni de cela, ni d'autres choses. » — « Paroles, dit le Bienheureux, qui ne m'édifièrent pas, car je le croyais, auparavant, un homme spirituel cherchant, non ses intérêts, mais ceux de Jésus-Christ. » Aussi commença-t-il à s'en éloigner peu à peu.

6° Enfin, le serviteur de Dieu déclare que les Romains, l'ayant appelé au conseil public, lui dirent qu'à la vérité ils souhaitaient avoir pour Pape un Romain ou un Italien, non pas celui-ci ou celui-là, mais celui que la conscience des cardinaux leur suggérerait. Ce qui les poussait, disaient-ils, à faire de telles instances, c'est : premièrement, qu'ils avaient sujet de craindre qu'un Français appelé au pontificat ne se retirât encore à Avignon, ce qui causerait la ruine de Rome et de tout le pays ; en second lieu, c'est que, l'Italie étant presque entièrement soulevée contre l'Eglise, un Pape italien aurait plus de facilité, selon toute apparence, pour mettre fin à la révolte, recouvrer les terres de l'Eglise et garantir la ville de Rome des ravages des ennemis si nombreux qui l'investissaient.

Une seconde fois le Bienheureux fut appelé au Conseil des Romains,

(1) Officier de la cour pontificale qui, une masse à la main, précède le Pape dans certaines solennités.

où on lui demanda ce qu'on devrait faire dans des conditions si fâcheuses; il prit de là occasion de recommander avec soin d'éviter toute violence et d'amener les cardinaux italiens à se réunir autant que possible avec quelques autres, afin d'arriver à élire un Italien : ce qui eut, en effet, le succès désiré.

Mais, contre son conseil, les Romains décidèrent de faire beaucoup de bruit, tout en défendant d'user de violence; et le serviteur de Dieu, en étant instruit, informa de leurs dispositions le conclave pour le rassurer pleinement sur les suites de l'élection.

L'élection d'Urbain VI était donc valide et, par suite, Clément VII n'était qu'un antipape. L'Eglise, toutefois, se trouva divisée étrangement par les menées de ceux qui avaient fait son élection et l'autorité de ceux qui étaient irrités contre le Pape légitime. L'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre et la Pologne reconnurent Urbain VI; la France, l'Espagne, l'Ecosse et l'une et l'autre Sicile s'attachèrent à l'antipape Clément VII; et les deux chefs ne négligèrent rien pour se fortifier et pour affaiblir leur rival.

Dès qu'Urbain eut appris l'élection de Clément, il fulmina l'excommunication contre lui et les cardinaux qui l'avaient nommé; mais ils se moquèrent de ses censures et persévérèrent dans leur révolte. Urbain, abandonné de tous les cardinaux, résolut, à la sollicitation du B. Raymond de Capoue et de sainte Catherine de Sienne, d'en créer un bon nombre d'une piété et d'une érudition reconnues. Il les choisit avec beaucoup de soin dans toutes les nations et il en porta d'abord le nombre à vingt-neuf. On comptait parmi eux quatre évêques, dix-sept prêtres et huit diacres : deux appartenaient à l'Ordre de Saint-François et deux à l'Ordre de Saint-Dominique. Ces derniers furent les Pères Philippe Gezza Romain, et Nicolas Caraccioli; et à la sollicitation du roi d'Angleterre, Urbain y ajouta le Père Thomas, surnommé l'Anglais.

L'antipape, de son côté, prenait les mêmes précautions et, voulant aussi honorer les deux Ordres, il prit dans chacun d'eux deux membres du Sacré-Collège. Ceux de notre Ordre étaient les Pères Nicolas de Saint-Saturnin, natif de Clermont en Auvergne, et Jean de Chateauneuf, bourguignon.

Le Pape Urbain VI, témoin chaque jour des merveilleux effets du zèle, de la piété et du désintéressement de notre Bienheureux, le chargea de prêcher la croisade contre les schismatiques. Dans ce ministère nouveau, Raymond obtint, dès les premiers mois, d'assez

grands succès, dit Michel Pio. Mais Jeanne, reine de Naples, informée de la liberté avec laquelle le Bienheureux, qui était par naissance son sujet, traitait le Pape Clément VII dont elle avait pris le parti, chercha d'abord à le gagner par prières et par promesses, lui faisant même offrir une grosse somme d'argent. N'ayant rien pu obtenir de sa fidélité au vrai pontife Urbain VI, elle recourut aux menaces, afin de le faire fléchir, et alla jusqu'à lui dresser des embûches, jusqu'à attenter à sa vie : ce fut en vain, car Dieu veillait sur les jours de celui qui montrait un si grand courage dans la défense de l'Eglise et de son chef.

Ce fut surtout dans son ambassade près du roi de France comme légat pontifical, que Raymond courut de grands dangers.

Il s'embarqua pour cette mission à Ostie, où Catherine l'accompagna : « Mon fils, lui dit-elle, tout est fini, vous ne me verrez plus sur cette terre. » Et, à genoux, sur le rivage, elle fit sur le navire qui s'ébranlait pour le départ le signe de la croix (1). Les adversaires d'Urbain gardaient si bien les passages sur terre et sur mer, qu'arrivé à Vintimille Raymond ne put avancer plus loin. Catherine, dans son ardeur, lui reprochait trop de timidité, et, en lui parlant du grand danger qu'il avait couru de tomber entre les mains des ennemis, elle ajoutait : « Dieu a voulu vous faire connaître votre imperfection, vous montrant que vous êtes encore un enfant qui a besoin de lait, non un homme qui se nourrit de pain. Vous avez donc reculé volontairement et vous vous réjouissez de la grâce accordée à votre faiblesse. Méchant Père (2), combien eût été fortunée votre âme et la mienne, si vous aviez scellé avec votre sang une pierre de l'Eglise par amour pour le Sang de Jésus. » Mais, en agissant avec circonspection, le Bienheureux ne faisait que se conformer aux recommandations du Pape, qui le trouvait parfois téméraire et ne voulait pas qu'il s'exposât sans fruit à la mort ou à la prison, le sachant réservé encore à de grandes choses (3).

(1) Plusieurs fois déjà Catherine s'était privée pour un temps de l'assistance de Raymond, en vue des intérêts supérieurs de l'Ordre et de l'Eglise, comme lorsqu'il fut appelé à Rome en qualité de prieur de la Minerve, et lorsqu'elle l'envoya elle-même au *condottiere* anglais, Messire Jean Hawkwood, surnommé en Italie *Aguto*, pour l'exhorter à laisser là ses brigandages et à mettre ses armes au service de Dieu. Cette fois le départ allait être pour toujours. Sainte Catherine l'avait su par révélation.

(2) *Cattivello Padre*, c'est-à-dire : petit méchant Père. La confiance dont elle jouissait près du Bienheureux lui permettait ces expressions.

(3) Raymond dit lui-même, dans la Vie de sainte Catherine (III part., cap. ult.) que

VIII. — Les Ordres religieux ne purent échapper au malheur de la division de l'Eglise, déchirée par ses enfants sous l'obéissance des deux pontifes. Le Père Elie de Toulouse, profès du couvent de Bergerac, qui était Général lorsque le schisme commença, et qui avait, durant l'espace de douze ans, gouverné son Ordre avec autant de zèle que de prudence, prit, comme toute la France, le parti de Clément VII et se joignit à la faction des cardinaux limousins qui fomentaient la division. Abandonnant donc le vrai successeur de saint Pierre, il se retira à Avignon avec l'antipape. Il continua d'être reconnu comme Général par les Provinces d'Espagne, de France, d'Ecosse et des Deux-Siciles, et il y exerça encore sa charge pendant sept ans. On doit même le regarder comme Général de tout l'Ordre, puisqu'il avait été canoniquement élu et qu'il gouverna, du consentement de tous, jusqu'au schisme, tandis que les deux successeurs qui lui furent donnés, dans l'obédience de l'antipape, sont considérés comme schismatiques.

Cependant, le parti qui adhérait à Urbain VI, ne voulant plus reconnaître le Père Elie comme chef de l'Ordre, s'assembla à Bologne. Le B. Raymond de Capoue partit de Gênes pour se rendre au Chapitre, après avoir appris la mort de sainte Catherine de Sienne, qui lui apparut le 29 avril 1380, jour de son décès, tout éclatante de gloire, ainsi que nous l'apprend la bulle de sa canonisation, et lui assura sa protection. Les Religieux, assemblés en Chapitre, déposèrent unanimement le Père Elie de Toulouse, comme schismatique, et procédèrent sur-le-champ à une nouvelle élection.

La réputation du B. Raymond de Capoue était répandue dans toute l'Italie ; aussi les représentants de l'Ordre, convaincus que le Pape le considérait comme son appui, sa force et son bras droit (1), jetèrent les yeux sur lui et il fut élu unanimement Général, en

le Pape, l'ayant un jour invité à dîner, lui dit après le repas : *On m'a écrit que si Catherine de Sienne allait à Florence, j'obtiendrais la paix.* Alors je répondis : *Non pas seulement Catherine, mais tous, tant que nous sommes, nous sommes prêts, pour l'obéissance de Votre Sainteté, à marcher jusqu'au martyre.* Mais le pontife répliqua : « Je ne veux pas que vous y alliez, car ils vous maltraiteraient. Mais pour elle, soit parce que c'est une femme, soit aussi parce qu'ils ont à son égard du respect, je crois qu'ils ne lui feront rien de mal. Quant à vous, voyez les bulles qui sont nécessaires pour cette affaire et portez-moi tout demain matin. »

(1) Le Père Michel Pio et d'autres écrivains anciens rapportent que le Souverain Pontife appréciait tellement, dans l'abandon où il se trouvait, l'appui de Raymond, qu'il l'appelait : *son œil, sa bouche, ses mains et ses pieds.*

l'an 1380. Il était, à cette époque, Provincial. Son humilité lui inspira le dessein de refuser cette charge ; mais sainte Catherine, lui étant apparue encore une fois, le rassura et lui promit son secours. Le Vicaire de Jésus-Christ se montra très satisfait de cette élection, sachant déjà combien était grand le zèle de Raymond pour les intérêts de l'Eglise, car il l'avait vu à l'œuvre en qualité de nonce à Gênes, à Florence et auprès de plusieurs princes d'Italie ; aussi ne mit-il point en doute qu'étant Général il ne travaillât efficacement pour procurer la paix de l'Eglise.

Ce fut là, en effet, ce que se proposa Raymond dès qu'il se vit placé à la tête d'un Ordre que les Souverains Pontifes ont si souvent nommé le bras droit de la sainte Eglise. Il y déployait personnellement autant de zèle que de vigueur, et il exhortait sans cesse les Religieux à demander à Dieu par les plus ferventes prières la cessation de tant de maux.

L'Ordre des Frères Prêcheurs n'était pas alors dans un état moins déplorable que l'Eglise elle-même, tant à cause du schisme si regrettable qui séparait les enfants de leur père que du relâchement introduit en beaucoup de couvents à la suite de la grande peste qui avait enlevé tant de Religieux. Le nouveau Général, vivement touché de ces maux, travailla de tout son pouvoir à rendre autant que possible à l'Ordre son premier éclat. Les difficultés qu'il y rencontra étaient presque insurmontables, car la plupart des Religieux ayant été élevés dans une vie molle et directement opposée à la régularité, à l'abstinence, aux jeûnes, aux veilles, à l'usage des draps de laine et autres observances qui leur étaient entièrement inconnues, il n'était pas facile d'arriver à les leur faire pratiquer.

Le sage Général vit d'un coup d'œil tous les obstacles et, persuadé qu'il était très difficile, pour ne pas dire impossible, d'obliger des Religieux à vivre selon les obligations de leur état, si eux-mêmes ne s'y portaient volontairement, il se contenta de les exciter, tant par sa conduite que par ses discours et ses remontrances, à embrasser la vie régulière et à conformer leur conduite aux Constitutions. Tant de soins et d'applications obtinrent bien quelque succès ; mais, comme ils ne furent pas tels que le Général l'avait souhaité, il fit établir dans chaque Province des couvents de stricte observance où l'on devait garder inviolablement tout ce qui est prescrit par nos Constitutions et dans lesquels pourraient toujours se retirer les Religieux jaloux de vivre selon leur état. Cette mesure produisit les

résultats les plus heureux. Dieu s'était réservé au milieu du relâchement général quelques fidèles serviteurs toujours désireux de remplir les engagements de leur profession ; le nombre s'en augmenta peu à peu et l'on put les distribuer dans les autres Provinces et les autres couvents, si bien que l'on vit la régularité rétablie en beaucoup d'endroits.

Le zélé Général put dès lors constater avec consolation que les Religieux dévoués à l'observance remportaient des victoires signalées sur le démon et sur les vices par l'efficacité de leur prédication, tandis que les autres, ne vivant pas conformément à la sainteté de leur profession, travaillaient avec peu de fruit dans la vigne du Seigneur, et en eux se vérifiait une fois de plus la parole de saint Grégoire : *Cujus vita despicitur, hujus et prædicatio contemnitur.*

Tout le temps du généralat de Raymond, qui dura vingt ans environ, fut ainsi employé à réparer les ruines causées par le relâchement, tant il avait à cœur de rendre à son Ordre tout l'éclat de sa première ferveur. Il fit même diverses lettres à cette fin, cherchant de toutes manières, et par ses exemples et par ses discours, à animer tous les Religieux à l'observance exacte des Constitutions. Il entreprit aussi un voyage en Allemagne pour en visiter les couvents. La joie la plus vive l'y attendait ; il rencontra le B. Conrad de Prusse qui, plein d'un zèle ardent pour la réforme, avait assemblé trente Religieux animés de son esprit et vivant avec lui au couvent de Colmar dans la plus exacte observance. Il approuva leur généreux dessein, les bénit et, en vertu de l'autorité apostolique, leur donna pour Prieur ce saint et zélé Religieux. Il retourna ensuite à Rome, afin de faire consacrer par le Souverain Pontife la mesure qu'il avait prise pour la réforme et qui consistait, nous l'avons dit, à avoir dans chaque Province un couvent de stricte observance. Malgré toutes les intrigues et l'opposition soulevées contre lui par les Religieux malintentionnés, il obtint sans peine, le 1^er^ novembre 1390, un bref favorable du Pape Boniface IX. Rassuré de ce côté, il fit la visite de la Province de Lombardie et se transporta ensuite à Venise, où il travailla à établir la réforme dans les deux couvents de Saint-Dominique et des Saints-Jean-et-Paul que l'Ordre avait en cette ville. Il fut efficacement soutenu en cette sainte entreprise par le B. Jean Dominici, de Florence, qui fut depuis cardinal ; par le vénérable Père Thomas Ajutani et par le B. Robert, de Naples. Ces saints Religieux, tout remplis de l'esprit de notre saint Patriarche, souhaitaient avec

ardeur la réforme, et firent tout ce qu'ils purent pour l'introduire en ces deux couvents, les plus importants de la Province. Leurs efforts, malheureusement, furent traversés par les dispositions contraires de Religieux qui regardaient comme le plus dur esclavage les assujettissements de la règle et n'omirent rien pour faire tout échouer.

Non contents de méconnaître les engagements de leur profession et de s'opposer aux ordonnances et aux règlements du B. Raymond de Capoue, ils l'accusèrent auprès du légat du Saint-Siège, Philippe d'Alençon, cardinal d'Ostie, qui était à Venise, de vouloir diviser leur Ordre. La gravité exceptionnelle de ces plaintes alarma tout d'abord le ministre du Pape ; car, le relâchement étant général, la réforme entreprise pouvait paraître à bien des gens une sorte de nouveauté, et pour cette seule raison rendre suspecte la conduite du B. Raymond, qui eut lieu de craindre un instant le renversement de tous ses projets et la non-exécution du bref signé par le Pape. Le légat semblait ébranlé, mais le B. Raymond, dans une lettre ou requête, lui montra d'une manière si claire et si invincible qu'il n'entreprenait rien qui ne fût conforme aux Constitutions et de nature à rendre à l'Ordre son premier éclat, que le légat, éclairé, ordonna l'exécution du bref du Pape et son enregistrement dans les archives du couvent de Saint-Dominique ; la réforme y fut ainsi introduite en l'an 1391, et le pieux Général y établit comme prieur le V. Père Thomas Ajutani.

Après un si heureux succès, le B. Raymond de Capoue parcourut l'Italie pour continuer d'établir la vie régulière dans tous les couvents qui seraient disposés à y revenir. Deux ans après, il retourna à Venise, où il célébra le Chapitre général et, à la demande du sérénissime doge, Jean de Venise, il tira du couvent de Saint-Dominique le B. Père Jean Dominici, de Florence, avec douze autres Religieux, pour réformer celui des Saints-Jean-et-Paul. Puis il institua l'illustre Religieux Vicaire général de tous les couvents réformés, et il lui donna le pouvoir de bâtir pour les Religieuses de l'Ordre un nouveau monastère.

Une application si continuelle à faire revivre partout le véritable esprit de notre B. Père saint Dominique, une vie si exemplaire capable d'entraîner tous les Religieux à la pratique de la vertu, et la vigilance apportée par le B. Raymond à renverser les obstacles qui s'opposaient à l'établissement de la réforme de son Ordre, produisirent le plus grand bien : et l'on convient qu'il n'y eut, depuis notre saint

Patriarche et fondateur, aucun Général qui ait travaillé avec plus de zèle à y maintenir l'observance. On ne saurait dire combien lui coûta de peines et de fatigues une si louable entreprise. Il éprouva l'indignation et les hostilités des ennemis de la vie régulière et apprit, par une douloureuse expérience, de quoi sont capables des gens qui, oublieux de tous les devoirs de leur état, s'obstinent à mener sous un habit de pénitents une vie molle et relâchée. Mais sa fermeté et son courage invincible le mirent à même de supporter toutes les contradictions ; son assiduité à l'oraison, son détachement de toutes les créatures, lui faisant fouler aux pieds tout respect humain, le rendirent victorieux au milieu de tant de combats ; et l'on vit, grâce à ses soins et à son zèle, se former, en divers couvents, nombre de Religieux qui répandirent dans l'Eglise l'éclat de leurs vertus et de leur doctrine.

La confusion produite par le schisme n'a pas toujours permis aux historiens de bien distinguer entre les Chapitres généraux tenus par Raymond pour les progrès de la vie régulière et les assemblées convoquées par la fraction séparée. A notre Bienheureux sont dus six Chapitres généraux, outre celui de son élection : le Chapitre de Bude en 1382, de Ferrare en 1385, de Vienne en 1388, de Vérone en 1391, de Venise en 1393 ou 1394, de Francfort en 1397. Il eût même tenu plus fréquemment ces saintes et fécondes assises, si la difficulté des communications et les nombreuses légations dont les Papes le chargèrent ne l'en eussent empêché. Ce fut dans son dernier Chapitre général de Francfort, qu'il rendit d'un usage plus commun, dans l'office canonial, la strophe *Maria Mater gratiæ,* attendu que les Frères Prêcheurs, comme Fils privilégiés de Marie, devaient plus que les autres Ordres s'appliquer à l'honorer.

Sachant combien les lettres des supérieurs adressées aux particuliers ou aux Provinces servent à développer le bienfait des Chapitres généraux, à réveiller l'esprit d'observance, à entretenir l'esprit de famille et à ranimer l'ardeur du zèle, il se servait aussi de ce moyen, le registre de son administration conservé par la pieuse sollicitude du R^me^ Père Brémond, Maître général de l'Ordre, en fait foi (1). Il adressa en particulier une très belle circulaire aux Religieux de la Province d'Angleterre à l'occasion des erreurs de Wiclef, où il leur

(1) Celle de ces lettres dont le texte a été conservé se trouve dans le livre *Opera B. Raymundi.*

recommande que, comme des chiens fidèles du troupeau du Seigneur, ils s'élèvent contre les hérétiques, dans les sermons publics, dans les réunions, dans les discussions, par la voix, la plume et les écrits, choisissant à cette fin des Pères instruits, des hommes de cœur, exemplaires et fervents pour le maintien de la discipline de l'Eglise. Ses exhortations furent entendues et le Père Rupert Humbleton, docteur de l'Université d'Oxford, ayant publié un livre contre les Wicléfistes, excita tellement leur haine, qu'ils lui administrèrent du poison ; ce ne fut que par la grâce de Dieu qu'il échappa à la mort.

IX. — Le zèle, l'assiduité à l'oraison, la charité pour le prochain, l'esprit de pénitence que Raymond conserva nonobstant ses continuelles infirmités et qui ont toujours fait l'admiration de ses intimes, étaient en grande partie le fruit de ses communications spirituelles avec sainte Catherine de Sienne ; et la vénération qu'elle n'avait cessé de lui témoigner suffirait seule à son éloge. Cette séraphique vierge, en effet, l'avait considéré toujours comme un grand serviteur de Dieu, remerciant sans cesse la Très Sainte Vierge Marie de le lui avoir donné comme directeur par une faveur singulière. Elle lui avait découvert avec simplicité les grâces extraordinaires dont elle était comblée et l'en avait même rendu témoin oculaire en bien des cas. C'est ainsi qu'il l'avait vue dans cette extase admirable où elle reçut les stigmates et qu'il a pris soin de relater dans sa Vie (1).

De son côté, Raymond n'omit rien, après la mort de Catherine, pour procurer sa gloire et pour exécuter fidèlement tout ce qu'elle lui avait recommandé. Elle lui avait dit de se dévouer sans mesure aux intérêts du Saint-Siège et de l'Eglise, lui écrivant : « Confortez-vous, très cher Père, dans la douce Epouse de Jésus-Christ ; car, plus y abondent les tribulations et l'amertume, plus la divine Vérité promet d'y faire abonder la douceur et les consolations. Et voilà ce qui sera sa consolation, la réforme des saints et bons pasteurs qui sont fleurs de gloire et rendent à Dieu odeur de vertu. Donc, réjouissez-vous dans l'amertume. » Et dans une autre lettre : « Jetez-vous dans la nacelle de l'Eglise et mûrissez le cœur avec une sainte et vraie prudence, en sorte que votre vie soit un exemple aux yeux des séculiers

(1) Pendant quelque temps, la réalité des stigmates de sainte Catherine de Sienne fut contestée et les images ou prières qui en consacraient le souvenir furent interdites. Mais, plus tard, après diverses discussions où l'autorité de Raymond eut un rôle décisif, le Saint-Siège permit d'en célébrer la fête.

et que vous ne vous conformiez pas à ce siècle. » Tout ce que nous avons vu montre jusqu'à quel point le serviteur de Dieu fut fidèle à ce mandat, par lequel il continuait la mission de Catherine, surmontant sa timidité naturelle et sacrifiant à la cause de Dieu ses goûts innés pour une vie de cellule, d'étude et d'assiduité aux offices divins.

Catherine, comprenant l'influence que pouvaient avoir pour la réforme de l'Eglise la ferveur et la régularité des instituts religieux, avait tout fait auprès de Dieu et des hommes pour amener Raymond au gouvernement de l'Ordre de Saint-Dominique. Sûre d'être exaucée, elle écrivait au Bienheureux, avant de mourir : « Quelque état ou exaltation que Dieu vous donne, enfoncez-vous d'autant plus dans la vallée de l'humilité en vous délectant sur la table de la croix. » Et elle avait dit d'une manière plus précise à Barthélemy de Sienne, en lui imposant de quitter Rome, malgré toute la consolation qu'en l'absence de Raymond elle aurait eue à être assistée de lui : « Comme bientôt, vous le savez, le Chapitre de l'Ordre doit se célébrer à Bologne pour l'élection du Maître de l'Ordre, je veux que vous y alliez ; et là sera élu pour ledit office mon Père Frère Raymond, avec lequel je veux que vous soyez, et que vous ne vous sépariez jamais de sa volonté. Et cela, autant que je le puis, je vous le mande. »

Inutile de revenir sur l'accomplissement de la prédiction et sur les œuvres de Raymond comme restaurateur de la discipline régulière, sur ses voyages, ses lettres, sa prudence, sa fermeté, sa constance et les amertumes qu'il eut à dévorer, avec son esprit juste et consciencieux, son cœur sensible et bon. Catherine lui avait dit : « Ne craignez pas, je suis avec vous. » Elle tint parole jusqu'à la fin.

Catherine avait aussi confié à Raymond ses disciples, lui écrivant : « Je vous en prie, soyez pour cette famille, autant que vous pourrez, comme pasteur, gouverneur et père, afin de la conserver dans la dilection de charité, en parfaite union, de sorte qu'ils ne soient pas comme des brebis dispersées, sans pasteur ; et pour moi je crois faire plus pour eux et pour vous après ma mort, que pendant ma vie. » Près d'expirer, elle avait, d'autre part, fait à ses disciples cette recommandation : « Mes enfants, afin qu'après ma mort vous ne restiez pas sans guide, je vous laisse pour chef le Frère Raymond de Capoue. Je vous impose à tous qu'en toutes choses vous recouriez à lui, que vous lui obéissiez, que vous le respectiez comme supérieur, de même que vous l'auriez fait pour moi. » Raymond fut fidèle, il prit un soin affectueux de ce troupeau de disciples volontaires, qui du

reste ne lui donnait guère que des consolations et qui compte dans ses rangs plusieurs Bienheureux. Il les rencontrait aussi souvent qu'il le pouvait, il leur écrivait de loin, on parlait de la Sainte, on s'excitait à promouvoir son culte et, dans ces communs efforts, la direction appartenait à Raymond, que les autres appelaient simplement : *le Maître*.

Catherine avait chargé Raymond de ses écrits par ces mots de l'une de ses lettres : « Je vous prie que le livre (1) et toute écriture de moi que vous trouverez, vous les recueilliez entre vos mains, et faites-en ce que vous croirez plus à l'honneur de Dieu. » Il mit, en effet, tous ses soins, en même temps qu'il écrivait la Vie de la Sainte et y retraçait ses maximes, pour que le *Dialogue* fût conservé, traduit même en latin à l'usage des peuples étrangers ; et, si absorbé qu'il fût par ailleurs, il fit lui-même une bonne partie de cette traduction : c'était pour lui une récréation, une oraison. C'est lui qui, parlant de Catherine, n'a pas hésité à dire : « *Sa doctrine est ce qu'il y a de plus admirable dans sa vie.* » Il fit encore, peu après la mort de la Sainte, un recueil de 185 lettres qui se conservent en deux volumes dans la sacristie de Saint-Dominique, à Sienne.

On se rappelle la prédiction faite par Catherine, à Varazze, sur la translation de son corps d'un tombeau à l'autre. En effet, en 1385, le Bienheureux, sachant que Sienne désirait une relique insigne de son illustre compatriote, ouvrit le premier tombeau, où il eut la consolation de revoir encore une fois les traits de celle près de laquelle il avait vécu si longtemps, et les saintes reliques furent mises par lui dans l'église de la Minerve, en un sépulcre plus convenable. Témoin de la vénération qu'avait pour Catherine le B. Etienne Maconi, gentilhomme siennois converti par elle et devenu Général des Chartreux, il lui donna alors un doigt de la Sainte, celui, dit-on, qui avait reçu l'anneau mystérieux des fiançailles avec le Sauveur, et qui devint le trésor de la Chartreuse de Pontignano. Plus tard, le B. Thomas Caffarini chercha bien à avoir la précieuse relique pour la ville de Venise, où le culte de Catherine prenait des développements admirables. « Sur ce saint doigt, écrivait-il à Maconi, il y a longtemps que je vous ai écrit. Et plus j'y pense, plus il me semble, sauf jugement meilleur, que ce serait à la plus grande gloire de la Sainte que nous l'eussions ici, si nous voulons mettre la question de propriété après

(1) Le *Dialogue*.

celle d'utilité. » Mais Maconi tenait au souvenir de Catherine et au don de Raymond, il ne se rendit pas ; et les Chartreux, en quittant Pontignano, ont transféré la relique à la Chartreuse de Calci, près de Pise, où elle se trouve encore.

Quant à la tête de sainte Catherine, muni de la permission d'Urbain VI, Raymond la renferma dans une urne de cuivre doré et la fit transporter secrètement à Sienne par le Père Ambroise Sansedoni et le Père Thomas della Fonte, premier confesseur de Catherine. Venu à Sienne à son tour, il ménagea si bien les choses auprès de l'évêque et des magistrats, que, sans enfreindre les règles de l'Eglise, la Sainte n'étant pas encore canonisée, il lui procura le plus magnifique des triomphes. Partie de l'hôpital de Saint-Lazare, la procession traversa les principales rues ornées de tentures et le sol tapissé de fleurs, avec des arcs de triomphe d'espace en espace. Les confréries d'artisans ouvraient la marche avec leurs gonfalons flottants ; venaient ensuite deux cents petits garçons et autant de petites filles en blanc, puis les nombreuses corporations religieuses ; à leur suite, le clergé, les évêques, les nobles, les prélats de toute la contrée. Enfin, sous un riche dais de brocard de soie, apparaissait la relique, la *sacra testa*, portée par quatre Dominicains, et le B. Raymond clôturait le cortège. Quant à la foule des Tertiaires et du peuple, elle était immense, mais on y remarquait surtout, appuyée sur sa fille Alessia, la vieille mère de Catherine, Lapa, dont la vue arrachait aux spectateurs des larmes, avec ce cri d'admiration : « O bienheureuse, vous qui avez vu le si beau triomphe décerné à votre enfant ! » Pour conclure la cérémonie, à l'arrivée dans l'église de Saint-Dominique, il fallait une allocution ; on comprend que ce fut Raymond qui prit la parole.

Un détail intime rehaussa la splendeur des fêtes. Tant de Dominicains avaient afflué de toutes parts pour y assister, qu'au couvent le pain manqua. Il fallut aller en demander aux amis ; mais, comme les envoyés, vu l'immense concours, avaient peine à en trouver, le B. Raymond, sans attendre leur retour, fit mettre tout le monde à table, et quelques morceaux de pain qui restaient, distribués par ses mains, se multiplièrent tellement qu'il y en eut, après, pour les pauvres. Lui-même a consigné, dans sa Légende, ce récit, tout en ayant soin de dissimuler sa part dans le miracle, pour en laisser à Catherine toute la gloire.

X. — Le zèle et la vigilance que le B. Raymond de Capoue met-

tait à défendre les intérêts de l'Eglise et de son Ordre, tant avant son généralat qu'après sa promotion à cette dignité, ne diminuaient rien de son application à sa perfection personnelle. Il conserva toujours, au milieu des honneurs, l'humilité la plus profonde, et, quoique honoré de la bienveillance des Papes et de plusieurs princes de l'Europe, il n'eut jamais rien plus à cœur que la poursuite des mépris et des humiliations. Traversant un jour un couvent dont le supérieur était attaché au parti de l'antipape, il se vit traité d'une manière odieuse par ce révolté, qui alla jusqu'à le jeter en prison. Non seulement il s'abstint, plus tard, de lui infliger le châtiment qu'un pareil excès méritait, mais il n'en fit pas même, sur l'heure, une plainte ; aussi arriva-t-il qu'une patience si admirable, touchant profondément celui qui l'avait offensé d'une façon si outrageante, le fit rentrer en lui-même et qu'il remit aussitôt en liberté son débonnaire Général. Raymond refusa les honneurs et l'épiscopat qui lui avaient été plus d'une fois offerts et déclina également la dignité de cardinal dont le Pape aurait voulu l'honorer. Ce ne fut que par soumission aux définiteurs du Chapitre qui l'avaient élu au généralat qu'il en accepta le fardeau ; mais, comme saint Raymond de Pennafort, il fit ensuite tout ce qui lui fut possible pour obtenir d'en être relevé.

On a vu déjà que les rares qualités qui distinguaient le B. Raymond de Capoue l'avaient fait souvent choisir par les Souverains Pontifes pour pacifier les troubles de l'Italie et pour procurer la paix à l'Eglise. Urbain VI, qui avait eu l'occasion de l'apprécier, même avant son élection au généralat, l'avait choisi pour nonce auprès de Charles, fils de Jean, roi de Bohême. Il avait reçu la même mission auprès de Charles V, roi de France, du duc d'Anjou et de plusieurs autres princes. Boniface IX, qui succéda à Urbain VI, l'envoya aussi auprès de plusieurs princes d'Italie, afin de pacifier les esprits ; et il s'était acquitté de tous ces emplois honorables avec tant de prudence que ceux-là même qui ne lui étaient pas favorables ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à sa conduite. Une lettre du B. Raymond de Capoue, adressée au vénérable Père Barthélemy de Saint-Dominique, nous apprend encore que le Pape Boniface IX le choisit pour aller en Sicile négocier d'importantes affaires qu'il termina à l'avantage de l'Eglise.

Enfin, ce grand homme, après avoir travaillé plus de vingt-cinq ans, tant pour le bien de l'Eglise que pour la réforme de son Ordre, et enduré de grandes fatigues que la délicatesse de sa complexion

rendait et plus douloureuses et plus fréquentes, tomba gravement malade dans le couvent de Nuremberg en Allemagne. Devenu paralytique par la violence de son mal, et invincible au milieu de ses douleurs, il ne cessa de bénir Dieu de ce qu'il daignait ainsi le purifier (1). L'heure de la mort lui paraissant proche, il demanda les sacrements et, après les avoir reçus avec une piété très édifiante, il s'endormit en Notre-Seigneur, le 5 octobre 1399.

Les Religieux gardèrent trois jours le corps exposé dans leur église, ne cessant de pleurer le défunt comme un père. Le 8 octobre, eut lieu la cérémonie des funérailles, rendue plus imposante par la présence d'un grand nombre d'évêques et de barons rassemblés pour l'élection d'un nouvel empereur (2).

Raymond fut enterré dans l'église conventuelle, près de l'autel de la Très Sainte Vierge. Sur le tombeau fut mise une pierre, où il était représenté avec le bonnet de docteur sur la tête, une crosse à la main droite, et, dans la main gauche, un livre fermé, avec cette inscription :

ANNO DOMINI MCCCXCIX
QUINTA DIE MENSIS OCTOBRIS
OBIIT VENERABILIS P. F. RAYMUNDUS DE CAPUA
SACRÆ THEOLOGIÆ PROFESSOR
GENERALIS MAGISTER ORDINIS PRÆDICATORUM
HIC SEPULTUS

L'an du Seigneur 1399,
Le cinquième d'octobre,
Mourut le Vénérable Père Fr. Raymond de Capoue
Professeur en sacrée Théologie
Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs.
Il repose ici.

Vers 1525, le corps du Bienheureux fut transporté à Naples, et déposé dans l'église de Saint-Dominique-le-Majeur, non loin du maître

(1) *Totus contractus*, disent certains auteurs. Cet état d'impuissance lui permit d'entrer dans un recueillement profond où il pouvait savourer plus à loisir les amertumes de son cœur à cause du schisme persistant, et soupirer plus constamment vers les biens éternels.

(2) L'empereur Wenceslas IV, depuis longtemps menacé de déposition pour cause d'impéritie, avait désigné Nuremberg comme lieu de la diète où il espérait se justifier. Mais la partie prépondérante des électeurs préféra Francfort, et Wenceslas y fut déposé seulement le 26 mai 1400.

autel, du côté de l'épître. Des événements fâcheux survenus peu après firent complètement perdre la trace de ce précieux trésor.

Mais ce qu'aucune guerre, aucune révolution ne put faire disparaître, c'est l'admiration de la postérité pour la belle physionomie de Raymond, pour son noble caractère, pour la grandeur de sa mission providentielle, pour la fidélité scrupuleuse, la prudence consommée, la constance invincible qu'il mit à y correspondre. L'estime est allée jusqu'à la vénération et, peu de temps après sa mort, il commençait d'être l'objet d'un culte que les miracles survenus à son tombeau servirent à augmenter, et qui se développa surtout après la canonisation de sainte Catherine de Sienne, son illustre pénitente. Un des caractères les plus remarquables de ce culte est l'*appellation de Bienheureux* qui arrive pour lui à une sorte d'universalité et de catholicité, tous les siècles, tous les pays, toutes les générations, tous les rangs s'y rencontrant pour former un concert, dans lequel domine la voix des princes de l'Eglise, des évêques, des cardinaux, des Papes.

XI. — « Fallait-il se contenter de cette possession de fait dont, en nos jours de révolution, les monuments antiques peuvent disparaître à chaque heure, et d'une manière irréparable? Les Frères Prêcheurs ne le pensèrent pas ; ils estimèrent qu'au contraire l'heure providentielle était venue, non seulement pour faire reconnaître d'une manière formelle par l'autorité ecclésiastique le culte public rendu à Raymond de Capoue, mais pour en solliciter l'accroissement par la concession du genre d'honneurs qui dépasse tous les autres, celui de la Messe et de l'Office divin.

« Afin d'obtenir cette grâce, on eût peut-être pu, selon certains jurisconsultes, invoquer le premier cas excepté par Urbain VIII, qui consiste dans le *consentement de l'Eglise universelle*. Mais on préféra procéder sur la base du *culte immémorial*, autre cas excepté où, du reste, peuvent trouver place les matériaux du premier (1).

« Le procès fut donc entamé à Rome en mai 1894, la Ville éternelle ayant été la demeure officielle de Raymond en tant que Maître Général, et ayant servi par ailleurs de théâtre principal à son action pour le bien de la Papauté. L'audition des témoins et l'examen des documents durèrent jusqu'au mois de février 1896, et le 22 juillet de la

(1) Benoît XIV remarque que le premier cas excepté n'a jamais été invoqué ni appliqué dans aucune cause.

même année, Son Eminence le Cardinal Lucidus-Maria Parocchi, Vicaire de S. S. Léon XIII, jugeant en tribunal ordinaire, prononça et définit : qu'en vérité le culte ecclésiastique immémorial était dûment prouvé, CONSTAT, et que le Serviteur de Dieu, Raymond de Capoue, vingt-troisième Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, était vraiment, canoniquement et légitimement, au nombre des Bienheureux estimés comme tels dans l'Eglise.

« Mais cette sentence, pour être définitive et obtenir la plénitude de ses effets, avait besoin de la ratification du Siège Apostolique. Dans le but de l'obtenir, un second procès fut instruit devant la Sacrée Congrégation des Rites. L'Avocat de la cause choisissant donc, dans le procès antérieur, les témoignages et les documents les plus probants, en composa un *Sommaire* dont il fit ressortir la valeur dans une plaidoirie appelée *Information*. Le Promoteur de la foi présenta à son tour ses critiques ou *Animadversions*, auxquelles l'avocat donna les réponses qui lui semblèrent les plus concluantes, et le tout imprimé forma la *Position* du procès, qui fut distribuée aux cardinaux membres de la Congrégation des Rites, pour être étudiée par eux, un mois avant la session. Celle-ci fut fixée au 9 mai 1899. Pendant ce temps on adressa à Dieu dans tout l'Ordre de ferventes prières, en implorant aussi l'assistance des Saints, surtout de sainte Catherine de Sienne, dont précisément la fête et l'octave précédaient de peu de jours le solennel examen de la cause.

« A la session du 9 mai assistèrent le cardinal Camille Mazzella, Préfet de la Congrégation des Rites, le cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté Léon XIII et secrétaire de la Congrégation du Saint-Office (1), neuf autres cardinaux et divers prélats de la cour romaine.

La question à juger était celle-ci :

« Faut-il confirmer la sentence portée par l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal Vicaire de Rome, sur le culte immémorial rendu au Serviteur de Dieu Raymond de Capoue? »

Le cardinal Aloisi Masella, pro-dataire apostolique, qui avait accepté d'être le *Ponent* ou défenseur, après avoir esquissé à grands traits la physionomie, les vertus, les œuvres de Raymond, abordant le côté juridique de la question, montra que la cause, au lieu d'avoir en sa faveur l'un ou l'autre des quatre titres spécifiés par Urbain VIII sous

(1) Cette Congrégation, étant sous la direction immédiate du Pape, n'a pas de Préfet. Le cardinal qui préside est appelé secrétaire.

le nom de *Cas exceptés*, comme constituant chacun l'*équivalent* de la béatification solennelle, — d'où le nom de *Béatification équipollente* — les possédait, d'une certaine manière, tous les quatre à la fois. En effet, pour revendiquer, en faveur de Raymond, la qualité de Bienheureux, nous avons : 1° *le consentement universel de l'Eglise*, toutes les pages de l'histoire en font foi; 2° *le témoignage des Papes*, en particulier de Clément VIII, de Benoît XIII et de Benoît XIV; 3° *l'autorité des Pères et des Saints*, depuis sainte Catherine de Sienne jusqu'à saint Alphonse de Liguori, qui met Raymond sur le même pied que les illustres docteurs de l'Eglise, Athanase, Basile, Grégoire le Grand, Bernard, Bonaventure; 4° enfin et surtout *la possession d'un culte ecclésiastique immémorial* et non interrompu, point qui faisait l'objet formel du procès pendant. Toutes choses ayant été mûrement examinées et pesées, la réponse des Eminentissimes au doute posé fut affirmative : « Il convient de confirmer la sentence favorable rendue dans le premier procès. »

« Léon XIII recevant le Cardinal Préfet des Rites en audience, le 15 mai 1899, non seulement ratifia la décision de la Sacrée Congrégation, mais montra toute la satisfaction qu'il éprouvait de rendre ainsi plus authentique, et capable par conséquent de faire plus de bien dans l'Eglise, le culte d'un si grand promoteur de la vie religieuse, d'un si courageux défenseur du Siège apostolique. » (1)

L'approbation du Souverain Pontife fut consignée dans un Décret dont on trouvera le texte à l'Appendice.

Enfin, le 11 juillet 1899, à la requête du R^me^ P. André Frühwirth, Maître Général des Frères Prêcheurs, et sur le rapport du cardinal Aloisi Masella, la Sacrée Congrégation des Rites approuva l'Office propre et la Messe en l'honneur du B. Raymond de Capoue.

Nous avons dit que le corps du B. Raymond avait été transféré de Nuremberg à Naples, et déposé dans un endroit honorable de l'église Saint-Dominique-le-Majeur. Mais on en avait perdu la trace, probablement parce qu'en l'année 1528, la ville étant assiégée et menacée d'être saccagée, les Religieux mirent en lieu sûr les précieux ossements avec leurs autres trésors. Peu après survint une peste terrible, et l'on peut croire qu'elle enleva les auteurs et les confidents de la translation des reliques. En outre, au XVII^e^ ou au XVIII^e^ siècle, le sanc-

(1) R^me^ P. Hyacinthe Cormier.

tuaire et le chœur de l'église subirent de notables transformations: le sol fut exhaussé, le maître-autel changé de place, on appliqua aux murailles des boiseries nouvelles... Où trouver, où chercher même, après cela, le corps du Bienheureux ?

Désireux cependant de donner à la sentence d'approbation du culte son couronnement légitime, l'Ordre de Saint-Dominique sollicita et obtint de la S. Congrégation des Rites l'autorisation de pratiquer des fouilles : un mandat officiel déléguait S. E. le Cardinal-Archevêque de Naples pour surveiller les recherches et en faire connaître authentiquement le résultat à la même Congrégation. Les juges ecclésiastiques désignés par Son Eminence, les médecins choisis par eux, un architecte et des ouvriers prêtèrent serment de donner les soins les plus consciencieux à cette entreprise, dont les études et les travaux durèrent plus de huit mois.

Enfin, dans le mur d'une belle piscine de style ogival, située à droite de l'ancien emplacement du maître-autel. derrière des boiseries on découvrit la châsse du B. Raymond, et les attestations motivées des deux savants médecins officiellement chargés d'examiner les ossements, concordèrent pleinement avec les témoignages de l'histoire. L'étoffe même qui enveloppait ces restes vénérables, bien qu'ayant subi l'action du temps, présentait tous les caractères des velours du XVI^e^ siècle.

A la suite de ces diverses enquêtes, un procès-verbal, minutieusement dressé sous la haute autorité de l'Archevêque de Naples, fut envoyé à la S. Congrégation des Rites. Après mûr examen, les Eminentissimes Cardinaux déclaraient, le 13 novembre 1900, « qu'il conste suffisamment de l'identité des Reliques du B. Raymond de Capoue » ; et dans une audience du 24 du même mois, Sa Sainteté Léon XIII ratifiait ce jugement.

La V. Mère MADELEINE DE SAINT-PIERRE, Professe du Monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse(*).

(1592-1638)

TOULOUSE fut la ville natale de cette servante de Dieu. Ses parents, Pierre de Catel, président aux requêtes du Palais, et Mme de Sol, eurent trois filles de leur mariage : la seconde, la V. Mère Madeleine de Saint-Pierre, montra, dès sa jeunesse, une grande inclination pour la piété et un profond éloignement pour les jeux et les divertissements de son âge. Ces belles dispositions faisaient la joie de sa famille, qui ne se lassait pas d'admirer la modestie, la retenue, l'esprit d'obéissance de la jeune enfant. Toute compagnie lui était à charge : sérieusement appliquée à plaire à Celui qui répandait à profusion ses premières grâces dans son âme, Madeleine ne sortait pour faire des visites que lorsque son confesseur le jugeait utile, ou quand les règles d'une sage bienséance l'exigeaient. A cette époque, elle vaquait à l'oraison l'espace d'une heure chaque jour.

Cette pratique lui fut d'un immense secours ; à la faveur des lumières que Dieu lui communiquait, comprenant la vanité du monde et les pièges dont le démon se sert pour jeter dans ses filets les âmes imprudentes, elle eut de plus en plus à dégoût tout ce que recherchent les enfants du siècle.

Bien loin de cacher ses sentiments intimes et ses vues surnaturelles, la pieuse jeune fille cherchait au contraire à les inspirer adroitement autour d'elle : mais elle ne ressentait pas encore le désir de se consacrer à Dieu dans le cloître.

Cette pensée lui vint au sortir d'une prédication du Père Suffren, Jésuite, homme vraiment apostolique et l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Vivement pénétrée des paroles de feu, qui tombaient des lèvres du grand serviteur de Dieu, elle résolut dès

(*) *Mém. de Toulouse.*

lors d'embrasser l'état religieux. Un tel dessein, qui était de Dieu, ne pouvait être goûté du monde. Les parents de Madeleine, quoique vertueux, nourrissaient d'autres projets, et peu soucieux de se séparer d'une enfant tendrement aimée, ne voulurent ni écouter sa proposition, ni consentir à sa retraite. Le combat fut rude : la grâce triompha toutefois ; Madeleine sut même attirer à son parti une de ses sœurs.

Ni l'une ni l'autre cependant ne devaient voir leurs désirs se réaliser aussi promptement qu'elles l'eussent souhaité. Les obstacles qui les retenaient dans le siècle eurent pour effet de les unir davantage au Cœur du divin Maître. Leur genre de vie se rapprochait le plus possible de celui des monastères. Adonnées à la prière, à la lecture spirituelle, à la fréquentation des sacrements, elles trouvaient encore du temps pour la visite des hôpitaux et des prisons. Par tout cet ensemble d'œuvres saintes, les pieuses jeunes filles s'attiraient du côté du ciel la vertu de force, qui les rendait insensibles aux sollicitations de la chair et du sang. Une conduite si édifiante ne leur épargna point les railleries des personnes mondaines, et peu s'en fallut qu'on ne se mît à l'unisson jusque dans leur entourage intime. Néanmoins ces attaques et ces blâmes ne firent aucune impression sur leur esprit : elles persévérèrent vaillamment dans leurs exercices de dévotion et de pénitence, dans le but d'obtenir de Dieu la grâce d'entrer promptement en religion.

Madeleine attendait chaque jour cet heureux moment, lorsqu'un accident fâcheux, survenu à M^me^ de Sol, retarda encore l'exécution de son dessein. Cette dame fut affligée d'un mal interne qui nécessita les soins les plus dévoués. Trop heureuse de pouvoir rendre à sa mère tout ce qu'elle en avait reçu, la vertueuse Madeleine s'installa à son chevet comme son ange consolateur. Elle seule, pendant trois ans, pansa avec un courage surhumain la plaie horrible et infecte qui rongeait la poitrine de la malade. Et quand elle lui eut fermé les yeux, elle songea efficacement à suivre l'appel divin. La maison de Sainte-Catherine de Toulouse fixa son choix. Elle s'y présenta, emmenant avec elle sa sœur Constance.

La Mère Marie de Jésus, fondatrice du monastère, encouragea les deux postulantes et promit de les recevoir. Madeleine espérait jouir bientôt de ce bonheur : mais la sage Supérieure, qui avait pour principe de n'admettre dans sa maison que les filles dont elle avait éprouvé longtemps la persévérance, ne jugea pas à propos de déroger

à sa règle de conduite. Trois ans se passèrent pour les pieuses demoiselles, dans l'attente d'une faveur qu'elles ne cessaient de solliciter par leurs prières et leurs larmes. Tout ce qu'on accorda à notre postulante fut de l'agréger au Tiers-Ordre séculier, où elle fit une sorte de petit noviciat préparatoire à l'entrée définitive au monastère.

Les deux sœurs eurent enfin ce bonheur le jour de la Présentation de la Sainte Vierge de l'année 1613, et le 8 décembre suivant reçurent l'habit dominicain.

La ferveur de la vertueuse Madeleine, qui ajouta à son nom celui de Saint-Pierre, parut davantage sitôt qu'elle fut revêtue des livrées de la religion. On vit briller dans toute sa conduite une foi vive, une ardente charité et une rigoureuse pénitence. Sa fidélité à l'observance régulière ne se démentit jamais : bien que d'une complexion délicate, elle n'usa d'aucune dispense ni pour les jeûnes, ni pour les veilles.

Douée d'un jugement solide, d'une adresse remarquable, d'une rare prudence, elle ne tarda pas à être appliquée aux divers emplois de la communauté. Toutes les charges lui furent successivement confiées. Elle s'en acquitta avec autant de charité et de douceur que d'humilité et d'obéissance, n'épargnant point sa peine, et sachant, avec un art merveilleux, prévenir tous les besoins de ses compagnes. Dieu lui fournit plusieurs occasions de pratiquer la patience d'une manière héroïque : loin de se plaindre de la fatigue, la vertueuse Sœur témoignait au contraire une joie excessive d'avoir quelque chose à souffrir, et aimait à dire que le grand secret de la vie spirituelle consiste à se soumettre aveuglément aux ordres de la divine Providence.

II. — Tandis que Madeleine de Saint-Pierre édifiait par son exacte observance la communauté de Sainte-Catherine de Toulouse, on écrivait de Paris pour obtenir quelques Religieuses en vue d'une fondation vivement désirée. La Mère Marguerite de Jésus, chargée de réaliser l'entreprise, quitta Toulouse le 22 octobre 1626, emmenant avec elle cinq Religieuses de chœur et une Sœur converse. Madeleine de Saint-Pierre fut choisie pour faire partie de la petite colonie, et, avec ses compagnes, elle prit possession du nouveau monastère, l'année suivante, la veille de saint Thomas.

Sa ferveur, son exactitude à suivre les mouvements de la grâce l'avaient fait regarder comme une de ces pierres mystiques propres à servir de fondement à un édifice spirituel. Elle demeura quelque temps à Paris ; puis, la fondation une fois assise, elle revint à Tou-

louse avec la M. Marie de Saint-Alexis et la Sœur Jeanne de Sainte-Marthe. A peine de retour, elle commença de nouveau à se rendre un modèle parfait de toutes les vertus religieuses. Son esprit d'observance, la sage conduite qu'elle avait montrée dans l'établissement du monastère de la capitale la désignèrent au choix des Supérieures pour la réforme de celui de Castelsarrasin ; les Religieuses de cette maison furent les premières à la demander, dans le désir de voir réparer les ruines amoncelées par les guerres et le malheur des temps.

La V. Mère accepta humblement l'obédience, malgré les peines et les contradictions qu'elle avait lieu d'attendre. Elle allait donc partir, quand l'autorité, jugeant sa présence trop précieuse à Toulouse, la releva de son mandat et envoya à sa place la M. Catherine de l'Enfant-Jésus.

Une fois dégagée d'une mission que rien ne lui avait fait envier, Madeleine de Saint-Pierre mit toute son application à s'avancer à grands pas dans les voies de la perfection. Sa charité donna un nouvel éclat à ses éminentes vertus ; sans y viser, elle avait depuis longtemps conquis l'amour et la vénération de la Communauté entière. Sur ces entrefaites, Dieu lui ménagea une occasion inattendue de progrès spirituel. Une Religieuse fut atteinte d'un mal dangereux et même contagieux, réclamant des soins et un dévouement peu ordinaires. Tout d'abord on ne trouva personne qui eût assez de courage pour affronter le péril. Quand la M. Madeleine apprit ce dont il s'agissait, elle acccourut se jeter aux pieds de la Supérieure, demandant en grâce de se charger de la malade. La Prieure fit quelque difficulté ; puis, vaincue par les instances de la Sœur, finit par donner son consentement. La sainte infirmière se mit aussitôt à son office, et pendant longtemps, avec une tendresse et une affection admirables servit la pauvre malade, jusqu'au jour de son complet rétablissement.

L'an 1628, la peste qui désola Toulouse mit Sœur Madeleine plus à même encore de signaler son héroïsme. Ce fléau causa tant de perturbation dans les maisons religieuses, que bon nombre de monastères furent abandonnés. Les Sœurs prenaient la fuite, cédant à l'épouvante générale et profitant d'une autorisation concédée en pareille occurrence. Le monastère de Sainte-Catherine tint ferme : les saintes filles qui l'habitaient, regardant comme un mal ce parti extrême, ne purent se résoudre à se retirer à la campagne, sous prétexte de respirer un air plus pur. Ainsi, d'un commun accord, elles s'offrirent à

Dieu comme victimes en gardant leur chère clôture, et en maintenant intactes leurs Règles et Constitutions, sans user de dispenses, ni pour le jeûne ni pour l'abstinence.

Cependant la contagion devait les frapper à leur tour. Plusieurs Sœurs furent emportées par le fléau : la Mère Madeleine de Saint-Pierre se réserva le soin de soigner ses compagnes et de leur fermer les yeux; par une protection tenant du miracle, elle échappa aux atteintes du terrible mal.

Le reste de sa vie ne fut qu'un combat contre les attaques du démon et le dégoût causé par des peines intérieures. De longue date déjà, la sainte Religieuse vivait au milieu des sécheresses et des aridités : on peut même dire que tout le temps qu'elle vécut en religion, la servante de Dieu, à l'exemple des forts d'Israël, eut nuit et jour les armes en main, afin de ne pas se laisser surprendre. Si accablantes que fussent ces peines, jamais elle n'omit ses exercices spirituels, ni ses pratiques de mortification. Parfois la crainte dominait et l'éloignait de la sainte Table : mais, rassurée par l'obéissance, elle suivait en toute simplicité les conseils de son directeur.

Vers la fin de son existence, on lui confia l'instruction des novices. Cet emploi, qu'elle regarda comme un moyen efficace de se renouveler elle-même, fit briller d'un incomparable éclat ses précieuses qualités. Attentive à inspirer par ses exemples et ses exhortations l'esprit d'oraison, de régularité et de pénitence, elle eut la joie de former des sujets d'élite qui furent l'honneur et la bénédiction du monastère. On espérait qu'elle remplirait longtemps cet office pour le plus grand bien de la religion ; mais Dieu en avait décidé autrement. Une grave maladie, qui la cloua sur son lit sans mouvement, acheva de purifier cette âme privilégiée. La V. Mère Madeleine de Saint-Pierre acheva sa course en ce monde, le 5 octobre 1638.

LE MÊME JOUR

1509 — A Salerne, le V. Père BARNABÉ CAPOGRASSO, profès du couvent de Sainte-Marie de la Porte.

Sa science et son zèle pour l'honneur de Dieu, les intérêts de l'Eglise et pour la vie régulière l'ont rendu extrêmement recommandable. Il pratiqua l'obéissance et la pauvreté dans la perfection, aima l'oraison et se montra toujours retenu dans ses paroles, à tel point, qu'il ne lui en échappait jamais aucune qui ne répondît à la sainteté de son état. Nommé Inquisiteur général au royaume de Naples, il remplit dignement cet office pendant les années 1507 et 1508, et mourut en odeur de sainteté l'année suivante. — (Echard.)

1638 — Au Noviciat général de Paris, le V. Frère JEAN DE SAINT-THOMAS, allemand de nation.

Le Père Jean-Baptiste Carré, qui avait toute sa confiance, n'eut qu'à s'applaudir de son esprit de ferveur, de son humilité, de sa douceur et de sa modestie. Sa vie si édifiante ne fut point exempte de tentations et d'épreuves. Les assauts du démon devinrent même plus violents dans les derniers mois qu'il vécut. Mais animé d'une sainte confiance et fortifié par les exhortations de son père spirituel, notre angélique Frère remporta sur l'enfer une éclatante victoire et rendit doucement son âme à Dieu, l'an 1638. — (*Mém. de Paris.*)

1642 — Au couvent de Saint-Paul de Séville, le V. Père ILDEFONSE TAMARIZ, savant canoniste. On note à sa louange l'admirable candeur de ses mœurs. Sa haute érudition lui valut l'honneur d'être admis dans les conseils des archevêques de Séville, qui lui remettaient la décision des affaires les plus importantes. Cette confiance et la réputation dont il jouissait dans tout l'archidiocèse ne l'empêchèrent point de rester toujours petit à ses yeux. La pensée de la mort lui fut présente toute sa vie : chaque confession qu'il faisait était dans sa pensée comme la dernière. Enfin, après avoir répandu dans Séville l'agréable odeur de ses vertus, il mourut le jour du Rosaire, auquel il était très affectionné, le 5 octobre 1642. — (*Acta Cap. Gen.* 1647.)

1655 — Dans la Nouvelle-Ségovie, le V. Père MATHIAS DES ARMES, natif de Laguna, petite ville de l'île de Ténériffe, aux Canaries. La grâce secondant la bonne éducation reçue au foyer domestique, on put concevoir de ce jeune homme les plus heureuses espérances. Entièrement

dégagé de la dissipation ordinaire à ses compagnons d'âge, soigneux de garder la solitude et de s'initier aux lettres, sitôt qu'il fut capable de prendre un état, il demanda et reçut l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Dominique de Laguna.

L'année de son noviciat se passa dans une grande ferveur : pendant ce temps si favorable pour s'enrichir des biens de la grâce, il fit ample provision de vertus. Dès lors, il se signala par une tendre dévotion à la Vierge Marie, dévotion qu'il cultiva toute sa vie, à ce point qu'il ne refusa jamais rien de ce qu'on lui demandait au nom de la Reine du ciel. On l'envoya au couvent de Xerez de la Frontera. Là, joignant à l'étude des saintes Lettres l'esprit d'oraison et de pénitence, une profonde humilité et une obéissance aveugle, il devint le modèle de toute la communauté. Si grand était son attrait pour l'oraison, qu'il vaquait à ce saint exercice depuis la fin des Matines jusqu'à l'Office de Prime.

Il avait 32 ans, lorsqu'il sollicita la faveur de passer aux Philippines pour s'employer à la conversion des infidèles. Des Philippines il s'embarqua pour Formose, l'an 1638, avec intention d'entrer en Chine. Il s'arrêta quelque temps dans l'île de Formose pour s'initier à la langue chinoise et aux coutumes du pays qu'il rêvait d'évangéliser. Son but était de profiter du prochain départ de plusieurs de ses Frères, depuis longtemps missionnaires dans ces parages : mais un fâcheux contretemps l'empêcha de mettre son projet à exécution.

Arrêté dans son élan, le Père Mathias se rabattit sur le pays d'Abucay et, de là, se retira à Cagayan, où il travailla avec un grand succès à la conversion des indigènes. La mort le surprit au milieu de ses fonctions apostoliques, l'an 1655. — *(Hist. Philip.)*

1530 — A Poissy, la V. Mère ELISABETH DE GANCOURT. Entrée dans l'Ordre à l'âge de 22 ans, elle y brilla par son humilité et son obéissance. Son cœur, tout épris de l'unique amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, était entièrement dégagé des choses de ce monde. On la chargeait de tout ce que les autres refusaient, et elle s'acquittait de ses emplois avec autant de joie que de fidélité et de promptitude.

Enfin, après avoir édifié la communauté par la sainteté de ses œuvres, après avoir inspiré aux jeunes filles dont on lui avait confié l'éducation, l'amour de Dieu et le mépris du monde, elle mourut dans le baiser du Seigneur, le 5 octobre 1530, à l'âge de 61 ans. — *(Mém. de Poissy.)*

1566 — Au monastère de la Mère de Dieu à Tolède, la V. Mère ANNE DU CHRIST, fille du marquis de Villena. L'éclat de sa famille, l'affluence des richesses ne firent sur son âme aucune impression. Elle renonça à tout et entra au monastère de la Mère de Dieu. Elle y vécut d'une manière si édifiante qu'on la considérait comme un modèle de toutes les vertus religieuses.

Son humilité vraie, sa charité ardente pour le prochain la distinguèrent particulièrement.

Les malades ressentaient d'une manière spéciale les effets de son esprit compatissant : nulle parmi ses Sœurs ne l'égalait dans l'empressement et la délicatesse à les servir. Elle fut très dévote à la Passion du Sauveur, sérieusement attentive à en considérer les mystères. Sa mort, arrivée le 5 octobre 1566, plongea dans le deuil tout le monastère : mais on fut bien consolé quelques années plus tard, quand, le 9 décembre, jour consacré à la fête de sainte Léocadie, patronne de Tolède, on ouvrit le tombeau de la vénérable Mère, et l'on trouva son corps parfaitement conservé, exhalant une odeur délicieuse. La communauté entière et douze Religieux du couvent de Saint-Pierre-Martyr, témoins de la merveille, firent monter vers le Ciel de ferventes actions de grâces, et conservèrent la mémoire du fait dans une relation authentique. — (Lopez.)

1575 — A Poissy, la V. Mère MARIE DE CHABANES, qui porta le joug du Seigneur dès son enfance. La délicatesse de sa complexion ne l'empêcha jamais de remplir avec perfection les obligations de l'état religieux. Elle se signala surtout par son ardente charité, son esprit de foi et d'oraison. Une mort précieuse l'enleva de ce monde, le 5 octobre 1575. — (*Mémoire de Poissy.*)

1681 — A Toul, en Lorraine, au monastère des Dominicaines du Tiers-Ordre, la vertueuse Sœur ELISABETH DES ANGES. Son père, bailli de la ville de Toul, se nommait Daussy, et sa mère Bonne de Serocourt. L'un et l'autre prirent grand soin de son éducation, qu'acheva de perfectionner la marquise de Serocourt, sa tante. Elisabeth entra comme pensionnaire au monastère de nos Sœurs. Edifiée de leur piété et désireuse de se consacrer à Dieu, elle demanda d'être reçue dans leur compagnie. Elle n'avait pas 15 ans quand elle fut revêtue des livrées de l'Ordre : ce qui l'obligea d'attendre près de deux années la grâce de la profession. Ce délai ne fit que mieux disposer la fervente novice à son sacrifice. En effet, dès qu'elle se fut engagée par les vœux de religion, elle se signala comme un modèle de régularité, d'obéissance, de douceur et d'humilité. Appliquée jour et nuit à tous les exercices de communauté, elle y arrivait l'une des premières. Elle aima le silence et la retraite, afin de s'occuper de Dieu seul. Elle faisait paraître tant de recueillement, au milieu des emplois extérieurs, qu'on ne voyait rien dans sa conduite qui pût altérer tant soit peu la douce tranquillité de son âme. Elle fut éprouvée pendant plusieurs années par des sécheresses, aridités et peines intérieures : mais constamment fidèle à Celui qu'elle avait choisi pour époux, elle n'omit aucun de ses exercices spirituels. Elle soupirait après la croix, et on l'entendait souvent répéter, dans les transports de l'amour divin, qu'elle souhaitait être mise en pièces, afin de souffrir pour Dieu. La maladie

violente dont elle fut atteinte satisfit en quelque sorte son attrait : les douleurs les plus aiguës furent incapables de lui arracher une parole de plainte ou d'inquiétude. On lui administra les derniers sacrements ; après quoi, elle s'éteignit doucement, en prononçant ces mots : « *Jesu, amor noster !* Jésus notre amour ! — *(Mémoires de Toul.)*

1688 — Au monastère de Sainte-Praxède, à Avignon, la V. Mère AGATHE DE BEAUCHAMPS, née dans la même ville le 8 juillet 1625. Elle eut pour père François de Merles, seigneur de Beauchamps, et pour mère M^me^ de Quiqueran de Ventabren, l'un et l'autre non moins distingués par leur piété que par leur noblesse. Ils ne se contentèrent pas de veiller par eux-mêmes à l'éducation de leur fille ; ils la placèrent, dès l'âge de cinq ans, chez les Bernardines de Carpentras, puis chez les Ursulines d'Avignon, sous la conduite de la V. Mère de Rampalle, dont la vertu jetait beaucoup d'éclat.

La petite Marguerite — c'était le nom qu'elle avait reçu au baptême — retira un grand profit des instructions de cette sainte maîtresse. Elle conçut dès lors autant d'éloignement et de mépris de la vanité du siècle, que d'amour pour l'état religieux. Elle demanda même l'habit à ces dames ; mais ses parents s'y opposèrent. Ils la retirèrent de ce monastère, à cause de sa santé chancelante, et la confièrent, peu après, à une de ses tantes, Religieuse au monastère de Sainte-Praxède.

Devenue pensionnaire chez nos Sœurs, Marguerite persévéra dans les sentiments de piété qu'elle avait puisés au monastère des Ursulines, et apparut comme un modèle de modestie, d'humilité et d'obéissance. Dieu, qui la destinait à l'Ordre de Saint-Dominique, permit qu'elle fût vivement touchée par la lecture des vies des Saints de l'Ordre, que le Père Jean de Réchac venait de donner au public. Les exhortations de la Mère Julienne Morell, et les soins particuliers qu'elle eut de lui conserver ces pieux sentiments, contribuèrent beaucoup à sa vocation. La jeune fille sollicita l'habit dominicain. Mais ses parents avaient des vues bien différentes. Sous le prétexte de ses infirmités, ils la firent sortir du monastère et n'épargnèrent rien pour lui inspirer d'autres pensées. Tout fut inutile : malgré son peu de santé, malgré toutes les caresses et les remontrances de sa famille, Marguerite retourna au cloître et y reçut le saint habit, le jour du Rosaire de l'année 1641, à l'âge de seize ans.

Son exactitude et sa ferveur à observer les prescriptions de la Règle, sa continuelle application à vaincre un caractère assez difficile, enfin sa générosité à se surmonter elle-même en toutes choses, firent concevoir à la communauté de grandes espérances pour l'avenir de cette jeune novice. On ne remarqua jamais rien dans sa conduite qui pût contrister ses Sœurs ; au contraire, ingénieuse et vigilante à les prévenir, elle devint aimable à toutes. Elle eut, dès son noviciat, un grand attrait pour la solitude et le silence, et lorsqu'elle devait prendre la parole, elle se réglait sur ce principe :

« Parlez bas, quand vous parlez, et comme avec crainte : croyez que vous n'êtes pas digne d'ouvrir la bouche, et que vous ne pouvez rien dire qui vaille. »

Elle fit profession entre les mains de la V. Mère Julienne Morell, et reçut le nom d'Agathe, parce que plusieurs Religieuses avaient déjà celui de Marguerite. On la vit alors s'avancer à grands pas dans la voie de la perfection. L'idée qu'elle s'était faite de la grandeur de Dieu fut toujours comme le premier mobile de sa conduite. Considérant que tous les moments de sa vie étaient destinés à servir cette Majesté infinie, elle faisait dans cette pensée toutes ses actions avec une admirable ferveur. Pendant le temps qu'elle fut chantre, elle montra le plus grand zèle pour que l'Office fut célébré avec la décence et la gravité convenables. Elle était heureuse de consacrer sa voix à chanter les louanges de Dieu ; et elle ne laissait passer aucune faute dans la psalmodie chorale sans avertir avec douceur et charité celles qui s'en rendaient coupables.

Son entrain pour l'observance régulière ne se fit pas moins remarquer. Malgré ses fréquentes infirmités, Sœur Agathe ne voulut jamais user de dispense; non plus qu'à cause des occupations extérieures où elle pouvait être engagée. Saintement attentive à se conduire toujours selon l'esprit de Dieu, elle regardait les actes de communauté comme autant de perles précieuses, destinées à former sa couronne céleste. C'est pourquoi ni les offices dont elle était chargée, ni le dégoût que peut engendrer la répétition des mêmes exercices, ne purent jamais diminuer l'application qu'elle apportait à s'en acquitter avec toute la perfection désirable.

Son respect pour tout ce qui regardait le service de Dieu lui inspirait une vénération profonde pour les cérémonies de l'Eglise. Elle s'appliquait à les observer toutes exactement, jusqu'aux plus petites, et n'en parlait jamais qu'avec beaucoup de piété. Elle éprouvait les mêmes sentiments à l'égard des confréries. Celle du Rosaire, en particulier, faisait ses délices. C'était par ce moyen qu'elle aimait principalement à honorer la « Mère de la belle Dilection ». Elle ne manquait pas de réciter chaque jour trois fois son Rosaire, et elle y ajoutait encore le petit Office de la Sainte Vierge et un nombre considérable d'*Ave Maria*. Notre Sœur eut aussi une très grande dévotion pour la divine Eucharistie. « Elle était, comme dit son obituaire, une amante passionnée du Saint Sacrement. » C'était en présence de ce Soleil de justice qu'elle faisait ses oraisons. C'était là aussi qu'elle venait puiser de nouvelles forces, pour résister victorieusement aux attaques du démon. La pureté de sa vie et sa fidélité à la grâce avaient tout d'abord engagé ses confesseurs à lui permettre la communion fréquente : lorsqu'ils virent les effets que l'usage de cette divine nourriture produisait dans son âme, ils crurent devoir lui accorder la communion quotidienne.

Le parfum de sainteté que répandait dans le monastère cette servante de Dieu lui attira successivement presque tous les emplois de la communauté.

Elle les accepta avec soumission et humilité. Les plus pénibles furent pourtant toujours ceux qui lui agréèrent davantage. Elle était, au contraire, couverte de confusion quand on lui en donnait de plus honorables. C'est ainsi qu'ayant été nommée maîtresse des novices, elle répandit une grande abondance de larmes. Et lorsqu'on l'eut élue Prieure, il ne fallut rien moins que l'autorité de l'archevêque d'Avignon, l'Illustrissime Père Dominique de Marinis, pour l'obliger à accepter cette charge.

Cette élévation au-dessus de ses Sœurs n'enfla point son cœur. Se regardant devant Dieu et devant les hommes comme une personne destinée à servir et non pas à commander, Sœur Agathe continua les pratiques chères à son humilité, telles que de balayer le couvent, laver la vaisselle et autres choses semblables qui sont l'occupation ordinaire des Sœurs converses.

La peine qu'elle ressentit de se voir Prieure, jointe à son peu de santé et à ses rigoureuses pénitences, lui attira une maladie grave qui l'arrêta la veille de la fête de saint Dominique. Il y avait déjà quelque temps qu'elle avait eu connaissance de sa mort prochaine; elle crut pour lors que le moment n'était pas éloigné. Bientôt elle fut saisie d'une paralysie. Ne pouvant presque plus parler, elle prononçait seulement de temps en temps ces paroles : *Fiat voluntas tua... Gloria Patri... Maria, Mater gratiæ...* Enfin, après avoir constamment édifié la communauté par sa patience héroïque, au milieu de cruelles souffrances, elle mourut saintement le 5 octobre 1688, à l'âge de soixante-trois ans ; elle en avait passé quarante-huit dans l'état religieux. Son visage conserva, après sa mort, une beauté qui semblait comme un reflet de la gloire dont elle jouissait dans le ciel. — (*Mém. d'Avignon.*)

VI OCTOBRE

L'Illustrissime Père ANGE ACCIAJOLI, Evêque d'Aquila, de Florence et du Mont-Cassin(*).

(1297-1357)

ANGE ACCIAJOLI justifia pleinement le nom qui lui avait été imposé au baptême. Par la pureté de ses mœurs, la vivacité de son esprit, les fonctions pacifiques dont il s'acquitta, le vénérable Religieux fut vraiment un Ange au milieu des peuples qu'il eut à évangéliser et à gouverner.

Il naquit à Florence, l'an 1297, d'une ancienne et illustre famille. Ses parents, non moins distingués par la piété que par la noblesse, se montrèrent soigneux de lui donner une éducation conforme à leur rang et de le disposer aux emplois honorables qu'ils rêvaient pour son avenir. Mais cet enfant de bénédiction jeta les yeux sur des biens plus solides. Son obéissance, son angélique modestie, ses soins empressés à éviter tout ce qui aurait pu contrarier les touches de la grâce, le rendaient chaque jour plus aimable à tout le monde. Aussi s'avisa-t-on bientôt de lui faire entendre qu'il était destiné aux charges publiques, où ses talents ne manqueraient pas d'occasions de s'employer utilement au service du prochain.

Cette tentation subtile le précautionna davantage contre les pièges du démon, et hâta l'heure d'exécuter le dessein formé par lui de fouler aux pieds le monde avec ses vanités, en embrassant l'état religieux. Profondément édifié de la vie exemplaire que menaient les

(*) Léandre Albert; S. Antonin.

Pères du couvent de Santa-Maria-Novella, il y demanda le saint habit avec beaucoup de ferveur et d'humilité. La communauté, informée des qualités du postulant, lui accorda cette grâce l'an 1314. Dès ce moment, le novice oublia la noblesse de sa famille et la délicatesse de sa complexion, conçut une très haute idée de sa vocation et s'étudia uniquement à se rendre agréable à Celui qui l'avait retiré du siècle pour le placer dans l'oasis de la religion.

L'exactitude qu'il fit paraître pour l'observance régulière le plaça en singulière estime aux yeux de tous les Religieux. On ne pouvait assez admirer ce jeune homme délicat, sorti d'une illustre maison, toujours au premier rang dans la pratique de ce qu'il y avait de plus rigoureux et sans cesse à la recherche des emplois les plus humbles.

Après sa profession solennelle, Ange Acciajoli se livra à l'étude avec une sainte ardeur. La perspicacité de son esprit, sa prodigieuse mémoire, son application à approfondir la science théologique, l'Ecriture sainte et les Pères, le mirent bientôt à même de traiter les matières les plus difficiles avec autant de solidité que de clarté.

II. — La réputation du V. Père se répandit dans toute l'Italie, et à peine fut-il élevé au sacerdoce que le pape Jean XXII le nomma, l'an 1328, à l'évêché d'Aquila, dans le royaume de Naples. L'amour que ce vrai Religieux avait pour la retraite, où il vaquait librement à l'oraison et à l'étude, son éloignement pour tout ce qui pouvait lui être honorable, sa résolution constante de vivre dans le cloître, fidèle à l'observance de ses Constitutions, lui rendirent cette nomination fort sensible. Dans cette vue, il représenta au Pape avec beaucoup d'humilité et de respect sa jeunesse, sa complète inexpérience des affaires et son unique ambition de couler ses jours dans l'état religieux. Jean XXII fut très édifié de pareilles dispositions, mais ne se laissa point fléchir. Il enjoignit au P. Ange de se rendre au plus tôt à Aquila, soutenu par cette confiance que si Dieu rejette de sa face ceux qui recherchent les dignités ecclésiastiques, il remplit de ses bénédictions quiconque ne se charge du fardeau de l'épiscopat que sur l'ordre du Ciel.

Cependant les lettres, les remontrances du Souverain Pontife ne parvenaient pas à vaincre les appréhensions et les répugnances du serviteur de Dieu. Alors s'ouvrit une lutte pour ainsi dire opiniâtre de part et d'autre. Le Vicaire de Jésus-Christ, concevant une plus haute idée encore de l'homme de son choix, pensa qu'il ne lui était pas permis de

cacher sous le boisseau une lumière qui méritait d'être mise sur le chandelier de la sainte Eglise ; le saint Religieux, au contraire, plus effrayé que jamais des responsabilités de l'épiscopat, et ne pouvant désobéir au Pape, regardait la mort comme son unique délivrance, et l'appelait de tous ses vœux. Les pieuses contestations durèrent plusieurs mois. Jean XXII y mit fin par la menace des censures ecclésiastiques. Le 8 juin 1328, Ange Acciajoli prit possession de son siège.

Une entrée dans l'épiscopat si pure et si sainte fit concevoir les plus grandes espérances. Elles se réalisèrent pleinement. Le nouveau prélat, n'ayant alors guère que trente ans, montra dès le début une rare sagesse et une prudence consommée dans le gouvernement de son diocèse. La dignité épiscopale ne changea ni son observance des principales Constitutions dominicaines, ni ses exercices ordinaires d'oraison et de pénitence. Sa modestie, son affabilité, son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, lui attirèrent l'admiration universelle. Tous ses revenus passaient aux mains des indigents : Acciajoli donnait avec tant de libéralité, qu'il mérita le titre glorieux de Père des pauvres, protecteur des veuves et des orphelins. Sa table fut toujours extrêmement frugale, le personnel de sa famille épiscopale fort restreint, sa vigilance sur le troupeau confié à ses soins fut de tous les instants. Pour lui, craignant qu'en se dévouant à la sanctification des autres il ne reçût en son âme quelque dommage, il avait coutume de se retremper fréquemment dans les exercices de la retraite.

Une conduite si digne, si religieuse, si désintéressée, ne valut pas seulement au saint prélat le respect et l'affection du petit peuple, elle lui attira l'estime et la sympathie des grands eux-mêmes. Robert, roi de Sicile et de Naples, l'honorait d'une bienveillance particulière et déférait volontiers à ses conseils. L'autorité que s'acquit de la sorte le Père Ange tourna au plus grand avantage de tous. Le roi, engagé alors dans la guerre, s'était vu contraint de lever des impôts très onéreux pour ses sujets. Cet acte fut le point de départ d'une révolte qui faillit coûter la vie au souverain. La ville d'Aquila ne se tint point en dehors du mouvement séditieux. Les habitants se soulevèrent en masse, résolus de détrôner le roi et de se donner un autre chef. Sensiblement affligé de l'état des esprits, l'évêque fut dans d'étranges alarmes. Toutefois il ne désespéra pas d'apaiser par ses soins et ses remontrances un orage dont les suites ne pouvaient manquer d'être funestes. En cette occasion. faisant l'office d'un Ange de paix, il

n'épargna ni pénitences, ni prières devant Dieu, ni fatigues, ni démarches auprès de ses diocésains, afin de ramener au devoir les plus exaltés. La force de sa parole à représenter l'obligation indispensable d'obéir au prince légitime, et les maux incalculables qui résulteraient de la rébellion, eut tout le succès que le charitable pasteur pouvait envier.

Le peuple mit bas les armes et se soumit à la volonté du roi. Le Prélat ne cacha pas davantage ses sentiments au souverain. Il l'exhorta à s'attirer l'affection de ses sujets par des actes de douceur et de justice, en ne permettant point que le vice et le mensonge prévalussent dans son royaume, ou que les gens de bien fussent opprimés.

La tranquillité une fois rétablie, Ange Acciajoli reprit ses fonctions épiscopales avec beaucoup de zèle et d'assiduité. La réforme des mœurs, tant du clergé que du peuple, attira particulièrement son attention. Il y travailla avec tout le soin et la vigilance dont un Saint est capable. De ce côté encore, le Père Ange eut la joie de voir ses efforts couronnés de succès. Sa droiture, son esprit d'équité et de justice lui donnèrent un réel ascendant sur les prêtres et les fidèles. Les affaires les plus embrouillées, les contestations et les procès se jugeaient à son tribunal, et toujours à la satisfaction des intéressés.

III. — Il y avait quatorze ans que le vénéré Prélat gouvernait le troupeau confié à sa sollicitude, quand un ordre du Vicaire de Jésus-Christ le transféra sur le siège de Florence. Le clergé et le peuple de cette ville s'étaient réunis pour demander leur compatriote. Clément VI accueillit d'autant plus favorablement leur requête que les circonstances étaient particulièrement difficiles. Il fallait un homme rempli de l'esprit de Dieu, doux, prudent, pacifique, mais d'une fermeté égale à sa douceur, capable ou de rapprocher par les charmes de son éloquence les esprits les plus divisés, ou de renverser par la sagesse de ses conseils les desseins des ennemis de la paix.

Les acclamations enthousiastes qui marquèrent l'arrivée d'Acciajoli à Florence, égalèrent les démonstrations de regret soulevées par son départ d'Aquila. Mais la splendeur de cette entrée triomphale ne l'empêcha nullement de discerner l'état de sa nouvelle Eglise. Du premier coup d'œil, il mesura la grandeur de la tâche et sut démêler, sous des haines invétérées, l'indocilité d'un peuple qui, depuis près d'un siècle, rendait inutiles les avances des Papes et les essais

de pacification des Légats apostoliques. Le mal était considérable. La foi, la religion n'existaient plus pour ainsi dire : le service divin était abandonné, et comme conséquence inévitable, le plus grand relâchement dans les mœurs s'affichait ouvertement.

Au milieu de ces ténèbres et de ce désordre, la piété du nouveau Prélat, sa profonde érudition, son admirable sagesse jetèrent un vif éclat : comme il était Florentin, sorti d'une des plus illustres familles de la République, il trouva auprès de l'aristocratie appui et soutien dans ses entreprises. Cette heureuse circonstance lui donna bon espoir de procurer à la cité la tranquillité qu'on attendait depuis longtemps, et de rendre à son Eglise son antique beauté. Résolu de ne rien épargner pour une œuvre si sainte, il se mit à appliquer les remèdes qui lui parurent les plus propres : l'exemple et l'instruction. Sa présence au chœur obligeait le clergé à s'y trouver lui-même plus assidûment : son recueillement, sa modestie pleine de gravité invitaient ceux qui étaient autour de lui à chanter l'Office avec une piété capable d'édifier les fidèles. Sa prédication, toujours très digne, lui attirait un auditoire sympathique; et si la prudence réclamée par les circonstances ne lui permit pas d'attaquer d'abord tous les abus, il mit du moins à profit les occasions favorables pour le rétablissement du bon ordre.

Hélas ! ces premiers avantages ne devaient durer qu'un temps.

La justice divine venait de livrer le peuple de Florence à la domination d'un tyran ambitieux et cruel. Gauthier, surnommé le duc d'Athènes, bien qu'il ne fût qu'un simple particulier, avait obtenu le commandement des troupes. Bientôt, il se fit donner une partie du gouvernement politique : il gagna même si bien l'affection de la populace, qu'il finit par se rendre seul maître des affaires et des forces de la République. Pour affermir son pouvoir, il ne recula devant aucun obstacle, mit dans les fers ou fit exécuter les citoyens illustres dont la présence le gênait, et parvint à faire impunément tout le mal qu'il voulut. Le désordre régnait partout. Jamais les meurtres, les vols, les brigandages n'avaient été plus communs à Florence. Si le tyran ne les avait pas expressément ordonnés, il les approuvait du moins dès qu'il pouvait lui en revenir quelque avantage.

On se lassa enfin de tant de vexations et de cruautés : le peuple se souleva et vint assiéger Gauthier dans la forteresse où il s'était réfugié. Entouré de soldats et de satellites nombreux, cet homme pouvait vendre chèrement sa vie et faire couler bien du sang avant de lâcher prise.

Les choses en étaient là, quand les treize sénateurs, à qui, selon les anciens règlements, appartenait la direction des affaires publiques, vinrent prier leur évêque de vouloir prendre place parmi eux, et de les aider par ses conseils autant que par son autorité, dans la passe difficile où ils se voyaient engagés. Il s'agissait de secouer le joug de la tyrannie et de sauver le peuple, exposé à se trouver bientôt entre deux feux, par les sorties que pouvait faire le duc d'Athènes avec ses troupes, et par les secours qu'il attendait du dehors. Le bon Pasteur, après avoir hésité, finit par se rendre aux instances réitérées des magistrats. Ce que tant de conspirations privées et la violence de tout un peuple en armes n'avaient encore pu exécuter, la prudence d'un seul homme en vint heureusement à bout. Ange Acciajoli se présenta devant le duc d'Athènes et le décida à quitter secrètement Florence.

Les Florentins se virent ainsi délivrés pour jamais de l'esclavage du tyran, qui lui-même eut la vie sauve et ne reparut plus sur le territoire de la République.

L'évêque profita du calme rendu à la cité pour faire la visite de son diocèse. Au retour, il convoqua un synode, où il publia de sages statuts que saint Antonin appelait depuis les Constitutions de l'Eglise de Florence, et qui faisaient encore loi de son temps, c'est-à-dire un siècle après la mort d'Acciajoli.

IV. — Cependant les anciennes factions ne tardèrent pas à se réveiller. Délivrés d'un tyran cruel, les Florentins, par une étrange aberration, en vinrent à tourner leurs armes les uns contre les autres. Cette calamité, tant de fois renouvelée, fut suivie, coup sur coup, de plusieurs autres. Au rapport de saint Antonin, les pluies abondantes et continuelles qui tombèrent vers la fin de l'année 1345, étouffèrent les semences confiées à la terre. Une terrible famine semblait inévitable pour l'année suivante. La France, l'Italie, la République de Florence en particulier, se virent exposées à une affreuse disette. On put alors admirer le zèle et la générosité de notre saint évêque. Non content d'ouvrir ses greniers et d'étendre des mains secourables à une multitude de pauvres, il se fit leur avocat auprès des riches et engagea la République à faire des actes dignes de la plus héroïque charité. Sur ses conseils, on fit venir de Sicile, de Sardaigne et d'Afrique une quantité considérable de blé, que l'on distribua gratuitement avec une libéralité toute chrétienne. C'était pour le pieux Prélat une jouis-

sance extrême de voir le louable empressement des magistrats à seconder ses intentions ou à prévenir ses désirs ; de même, pour son peuple affligé, un grand sujet de consolation de ressentir si à propos les charitables soins d'un père tout dévoué à ses intérêts.

Un événement fâcheux, qu'on était loin de prévoir, vint troubler la paix dont on commençait à goûter les fruits, au milieu de calamités si pressantes. Le Franciscain Pierre d'Aquila, inquisiteur à Florence, avait reçu procuration du cardinal espagnol Pierre Gomès de Barroso, pour le recouvrement de douze mille florins d'or, dus à ce cardinal. Refus de solder cette somme lui ayant été opposé, l'Inquisiteur fit arrêter par trois archers l'un des débiteurs, nommé Silvestre Baroncelli, qui s'était mis sous la protection de la République. Les magistrats, irrités de voir qu'au mépris de leur autorité, on avait mis aux fers un homme couvert de leur protection, s'emparèrent des archers leur firent couper les mains et les bannirent pour dix ans. Le peuple prit le parti de ses chefs. L'Inquisiteur craignant pour sa vie, se retira à Sienne, d'où il excommunia les magistrats et lança l'interdit sur la ville. On avait agi de part et d'autre avec tant de précipitation, qu'on ne laissa point au saint évêque le loisir de prendre connaissance de cette affaire ni de ménager un accommodement. En vain essaya-t-il une médiation pacifique ; le peuple surexcité ne voulut rien entendre et, se persuadant que Pierre d'Aquila avait outrepassé son pouvoir, contraignit Acciajoli, ainsi que son collègue de Fiesole, à maintenir, malgré l'interdit, la célébration publique des Offices. Peu après, les Florentins en appelèrent au Pape des procédés de l'Inquisiteur à leur égard. Les négociations furent assez longues et aboutirent à une suspension temporaire des censures. Toutefois, après le départ des envoyés, le cardinal Gomès, à l'instigation de l'Inquisiteur, réfugié alors à Avignon, fit citer en cour pontificale les prélats qui n'avaient point observé l'interdit. Il fallut, de ce chef, adresser une nouvelle ambassade au Saint-Siège.

Rien ne prouve que Ange Acciajoli se soit éloigné de son diocèse à cette occasion ; bien des motifs rendaient alors sa présence absolument nécessaire à Florence. Mais une affaire beaucoup plus importante l'obligea à se rendre en France pour traiter avec le Saint-Père les intérêts gravement compromis de la maison royale de Sicile.

V. — Jeanne de Naples, comtesse de Provence, petite-fille du roi Robert, avait épousé André de Hongrie. Ce prince, âgé seulement de

dix-neuf ans, fut assassiné dans son palais d'Aversa, peu de jours après les solennités de son mariage. Quelques mois plus tard, la reine épousa, avec dispense du Pape, le prince Louis, son cousin, fils de Philippe de Tarente. Les deux époux furent accusés, sur de légers soupçons, du meurtre du roi André, dont l'exécution fut attribuée au duc de Durazzo. Le roi de Hongrie, frère et successeur d'André, résolut de venger la mort de l'infortuné prince. Sans plus mûr examen, il leva une puissante armée et envahit le royaume de Naples. La plupart des villes lui ouvrirent leurs portes. L'un de ses premiers soins fut de saisir le duc de Durazzo et de le faire mourir, sur de vagues rumeurs lancées dans le peuple par quelques Hongrois.

Après cet exploit, il poursuivit sa marche triomphale ; puis, sans perdre un instant, députa ses ambassadeurs vers le Souverain Pontife, en vue d'obtenir au cardinal Bertrand, Légat dans ces contrées, plein pouvoir de le couronner roi de Sicile.

Mais la charité de l'évêque de Florence sut déjouer ces projets ambitieux. Le saint Prélat, vivement ému des malheurs de la reine de Naples, qui, abandonnée de tous ses sujets, se voyait contrainte de chercher un refuge dans ses états de Provence, consentit à servir d'intermédiaire auprès du Vicaire de Jésus-Christ. Sur les instances de Jeanne et de son nouveau mari, Louis de Tarente, dont les troupes étaient commandées par Nicolas Acciajoli, frère de l'évêque, celuici quitta Florence et se rendit à Avignon, où il plaida leur cause avec un plein succès. Le Pape écrivit à Louis de Hongrie, le 7 mai 1348 : « Nous ne pouvons en conscience vous accorder les honneurs et les avantages du couronnement, au préjudice de la reine Jeanne, dont nous avons reçu l'hommage pour le royaume de Sicile, et qui se plaint d'en avoir été spoliée par vous. Elle n'est ni condamnée, ni convaincue de la mort du roi André ; et nous avions donné commission de vous en informer vous-même, lorsqu'elle était encore à Naples. La punition du meurtre et le jugement des droits sur le royaume de Sicile n'appartiennent qu'au Saint-Siège : si vous croyiez vos intérêts engagés, au lieu de vous mettre en guerre pour les soutenir, votre devoir était de nous demander justice au préalable ; Nous Nous serions empressé de vous donner satisfaction, en examinant vos droits... »

Ce revirement inattendu, avec les dispositions du Saint-Père, rassura les amis de la reine et diminua le nombre de ses adversaires. Jeanne put rentrer paisiblement dans ses états, tandis que le roi de Hongrie quittait brusquement l'Italie pour regagner son royaume.

A la suite d'un changement si heureux, le roi de Naples ne pouvait manquer de récompenser les éminents services du Père Acciajoli. Aussitôt il le créa grand chancelier, l'honora de toute sa confiance, à tel point qu'il ne croyait pas qu'une affaire fût jamais bien conduite, si l'évêque de Florence n'y mettait la main. Puis, désireux de l'attacher entièrement à sa personne, il le demanda au Souverain Pontife. Ange Acciajoli voyait avec peine les divisions renaître à Florence, malgré ses efforts pour y assurer la tranquillité et la paix. En de pareilles conjonctures, sa retraite lui devenait moins pénible. Il quitta donc son diocèse l'an 1355 et se rendit à Naples auprès du roi. Les nouvelles fonctions imposées au Père Acciajoli ne firent que mettre en lumière son intégrité, sa capacité pour les affaires, son amour de la justice et son absolu dévouement aux intérêts publics. Entre temps, tout en conservant sa charge de chancelier, il dut prendre la direction de l'Eglise du Mont-Cassin, dont il eut l'administration pendant deux ans. De retour à Naples, il sentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Il mourut dans cette ville, le 6 octobre 1357, à l'âge de soixante ans. Son corps fut inhumé dans le couvent royal de Saint-Dominique, en présence du roi de Sicile, qui assista avec toute sa cour aux obsèques de l'homme de Dieu et voulut qu'elles fussent célébrées d'une manière digne de son mérite.

L'Illustrissime P. JEAN D'ARGUINAO, Archevêque de Santa-Fé, dans la Nouvelle-Grenade (*).

(1588-1679)

JEAN D'ARGUINAO naquit à Lima, en 1588, et prit l'habit de l'Ordre dans cette ville au couvent du Rosaire, à peine âgé de quinze ans. Après son année de probation, il fut appliqué à l'étude des sciences sacrées, et, devenu maître à son tour, il prit la direction des cours l'an 1635.

(*) Melendez.

Cet emploi n'apporta aucune entrave à ses exercices de dévotion. Tel il avait été durant son noviciat, tel il se maintint dans sa nouvelle charge, fervent, exact, ami de la retraite et de l'oraison. Quelques années plus tard, on l'élut Prieur du couvent de Truxillo et Vicaire provincial des maisons établies dans ce district. Il s'y conquit de profondes sympathies, et, de retour à Lima, fut agrégé au rang des Docteurs de l'Université de cette ville. Par sa piété et son érudition le V. Père était déjà cité dans la capitale du royaume comme l'un des hommes les plus méritants que l'Amérique eût produits. Le tribunal de l'Inquisition, qui savait que l'on pouvait se régler en sûreté sur ses décisions, fit appel à ses lumières en le nommant *Qualificateur* du Saint-Office.

Les louanges que l'on décernait à l'envi au serviteur de Dieu eussent été pour lui un piège très dangereux, sans la sage précaution qu'il sut prendre de s'établir comme jamais dans la connaissance de son néant et la pratique soutenue d'une sincère humilité. Le combat fut rude et opiniâtre, tant du côté des créatures que du côté du démon : mais semblable à ces forts d'Israël, qui environnaient le lit de Salomon, le saint Religieux tint en main les armes pendant longtemps pour déjouer les ruses et les attaques de son adversaire. Grâce à sa fidélité et à sa vigilance, il évita les coups d'un ennemi redoutable, et au milieu des acclamations publiques son humilité demeura si constante, qu'elle mettait en admiration le Bienheureux Martin de Porrès, son collègue d'alors au couvent de Lima.

Les services qu'il rendit comme Qualificateur du Saint-Office furent considérables ; mais la Province dominicaine du Pérou, frappée des éclatants témoignages d'estime que le V. Religieux recevait de toutes parts, l'élut Provincial pour profiter de ses instructions et de sa conduite (24 juillet 1641).

Jean d'Arguinao se montra à la hauteur du nouveau poste que la Providence lui confiait. Son zèle à conserver l'exacte observance établie dans la Province, son application à travailler au salut des âmes et à l'évangélisation des Indiens, signalèrent les débuts de son administration. On remarquait en outre dans sa manière d'agir comme dans ses paroles une fermeté et un invincible courage à promouvoir et à soutenir le bien : supérieur aux mesquines considérations humaines, il n'omit rien pour sauvegarder les intérêts de Jésus-Christ.

II. — Le V. Père gouverna la Province l'espace de quatre ans, au

grand avantage des Religieux ; il était résolu, dès qu'il serait sorti de charge, à s'appliquer plus que jamais à l'étude, à l'oraison et à la pénitence. Il n'eut pas la consolation dont il se flattait ; car à peine eut-il terminé son provincialat, que le Roi catholique le proposa pour le siège de Sainte-Croix de la Sierra. Ce choix fut aussitôt agréé par Innocent X, qui lui envoya, le 10 septembre 1646, ses Bulles d'intronisation.

Obligé de se soumettre aux ordres du Souverain Pontife, le serviteur de Dieu prit aussitôt possession de son diocèse. Ce fut là comme un nouveau théâtre où sa charité brilla d'un vif éclat. Un esprit de grande commisération lui avait été donné du Ciel dès son enfance, et s'était toujours développé à mesure qu'il avançait en âge. Simple Religieux, il se dépouillait, avec l'agrément de ses Supérieurs, de tout ce qui était à son usage pour soulager les pauvres. Il en usait ainsi et plus largement encore pendant son provincialat : mais à peine se vit-il honoré du titre d'évêque qu'il regarda l'aumône comme un devoir essentiel à sa dignité et n'observa plus de mesure. Les revenus de Sainte-Croix n'étaient pas considérables ; cependant, si abondantes furent les aumônes de ce charitable Pasteur, qu'on l'eût cru possesseur des rentes attribuées à l'archevêché de Lima ou de Tolède. Tout ce qu'on lui apportait lui semblait être un lourd fardeau, dont il voulait promptement se décharger ; et sans se mettre en peine du lendemain, suivant le conseil évangélique, il ne souffrait pas que son économe conservât des sommes importantes, sous prétexte de prévoyance. Un Frère convers, attaché à son service, avait gardé quatre écus pour les distribuer le lendemain. « Frère, s'écria le Prélat, comment pouvez-vous dormir en assurance en détenant cet argent ? Avec quelle conscience osez-vous réserver cette somme au lendemain, quand tant de pauvres n'ont pas de quoi souper ? » Et prenant l'argent, il le passa au premier indigent qui se présenta à sa porte.

Cet amour tendre et dévoué pour les pauvres, ce détachement extraordinaire des choses du monde ne permirent jamais à Jean d'Arguinao d'avoir ni chevaux, ni ameublements de luxe : tout ce qui était de nature à diminuer ses largesses lui semblait criminel. De là cette attention scrupuleuse à ne faire aucune dépense superflue. Un jour, on lui fit présent d'un très beau paon. Par déférence pour la personne qui lui avait envoyé ce cadeau, il dut l'accepter et le garder quelque temps. Mais, faisant ensuite réflexion que la dépense nécessitée par l'entretien de l'oiseau pourrait être beaucoup mieux employée, il s'en

dessaisit aussitôt, en disant qu'il ne convenait pas à un évêque de nourrir dans sa maison une bête qui ne lui était d'aucune utilité, et ne pouvait procurer qu'une vaine satisfaction aux yeux.

III. — La ville de Sainte-Croix s'estimait très heureuse de posséder un Pasteur de ce caractère, uniquement attentif à rechercher la gloire de Dieu et la sanctification de son troupeau, quand elle se vit tout à coup privée de celui qui était son honneur et sa consolation. L'an 1660, en effet, à la prière du Roi catholique, Alexandre VII transférait à l'archevêché de Santa-Fé l'évêque de Sainte-Croix. La distance qui sépare les deux villes est de plusieurs centaines de lieues. Jean d'Arguinao la franchit à pied, bravant toutes les fatigues de ce long voyage. A peine installé, il se mit à l'œuvre et commença à veiller au soulagement des malheureux, dont il se fit aimer aussitôt comme un père et un protecteur. Les revenus de l'église archiépiscopale, plus considérables que ceux de son premier siège, lui permirent de répandre dans le sein des pauvres d'abondantes aumônes. Les Religieuses de notre Ordre, au monastère de Sainte-Agnès, furent les premières à ressentir les bienfaits de sa délicate charité. Le généreux Prélat bâtit leur église, acheva en partie les constructions conventuelles et assigna aux Sœurs des rentes suffisantes pour les sortir de l'extrême pénurie où elles se voyaient réduites depuis quelque temps. Il fit parvenir de même un secours de cinq cents écus au couvent de Lima, alors grevé de lourdes dettes, et tout autant à celui de Truxillo, dont il avait été jadis Prieur.

Tandis que le saint archevêque s'acquittait avec autant de succès que de zèle des obligations de sa charge pastorale, on négociait à la cour d'Espagne sa nouvelle translation sur le siège de La Plata. Mais sa carrière touchait à son terme. Se sentant défaillir, l'auguste vieillard demanda les derniers sacrements qu'il reçut avec piété, et mourut en odeur de sainteté, pleuré de tous ceux qui l'avaient connu, le 6 octobre 1679, dans la quatre-vingt dixième année de son âge.

Don Luc de Piedrahita, son Vicaire général, déclara publiquement quelque temps après, que ce grand Religieux lui avait prédit qu'à son tour il deviendrait évêque et se servirait à son sacre d'une croix lui ayant appartenue. La prophétie se vérifia à la lettre. Ce dignitaire ecclésiastique fut nommé au siège de Sainte-Marthe, et la croix que l'archevêque de Santa-Fé lui avait donnée et qu'il n'avait conservée que par une sorte de miracle, fut précisément celle qui lui servit, le jonr où il recut la consécration épiscopale.

LE MÊME JOUR

1285 — A Condom, le V. Père GUILLAUME D'AUVILAT, premier Prieur de cette ville.

Sa piété, sa sagesse, son exacte observance engagèrent les Supérieurs à lui confier la fondation projetée d'un couvent de l'Ordre à Condom. Le V. Père se rendit à son poste l'an 1259, où il séjourna un an et demi en qualité de Vicaire. Une pieuse dame de l'endroit, nommée Vianna, édifiée de sa ferveur et de son zèle, résolut d'employer une grande partie de sa fortune à la construction du couvent. Elle acheta un vaste terrain sur lequel s'éleva, à ses frais, une magnifique église et, tout près, le cloître et les autres lieux réguliers. Guillaume, évêque d'Agen, devenu plus tard Patriarche de Jérusalem, bénit, l'an 1261, les nouveaux bâtiments et célébra la première messe dans l'église conventuelle. Après avoir gouverné la communauté pendant six ans, Guillaume d'Auvilat fut nommé Visiteur au Chapitre provincial, réuni à Béziers en 1269. Puis, élu une seconde fois Prieur de Condom, il mourut la quatrième année de ce priorat, l'an 1285. — (*Mss. Bern. Guid.*)

1420 — A Viterbe, le V. P. MICHEL-PAUL DE PELAGALLO. — Par sa piété et son érudition il s'attira l'estime de sainte Catherine de Sienne, son illustre compatriote, et mérita l'honneur de compter parmi ses disciples de prédilection. Ce ne fut pas seulement à l'intérieur de l'Ordre que brillèrent ses belles qualités : les charges importantes qu'il y remplit, soit comme Provincial de la Province romaine, soit comme Définiteur au Chapitre général, portèrent au loin sa réputation. Il fut envoyé comme ambassadeur de la République de Sienne auprès de Jean Galéas, duc de Milan. Le Pape Grégoire XII, désireux de réformer une célèbre abbaye cistercienne, située sur le territoire de Sienne, désigna pour cette œuvre le V. Père, en lui conférant le titre d'Abbé. Mais la crainte de se voir obligé de quitter l'habit et les pratiques de son Ordre, fut aux yeux du bon Religieux un motif pour décliner l'honneur et le bénéfice. Sur ces entrefaites, le siège épiscopal de Sienne étant venu à vaquer, il n'y eut qu'une voix dans le Chapitre pour élire le P. Michel-Paul, lequel enseignait alors la théologie au couvent de Santa-Maria-Novella, à Florence. Tout en reconnaissant la haute valeur de l'élu, Urbain VI, persuadé que le Chapitre n'avait pas droit d'élection, refusa pour ce motif de sanctionner son vote. Le P. de Pelagallo s'adonna de tout cœur aux fonctions apostoliques, et, après une vie des plus méritantes, mourut en grand renom de sainteté, le 6 octobre 1420. — (Pio.)

1575 — A Reggio, l'Illustrissime Père EUSTACHE LOCATELLI, évêque de cette ville et profès du couvent de Bologne. Ce fut l'un des hommes les plus distingués de son temps pour le savoir et des plus remarquables pour l'éminente piété. Il fut Régent des études à Bologne, puis Inquisiteur de la foi. Le R^me^ Père Vincent Justiniani l'institua Procureur général en cour de Rome.

Saint Pie V le tenait en si haute opinion de science et de vertu, qu'il le choisit pendant quelque temps pour confesseur et remit en même temps à sa sage direction, pour se former dans le maniement des affaires, le Cardinal alexandrin, Michel Bonelli, son propre neveu. Enfin, mettant le comble à son estime personnelle pour un si grand homme, le même Pontife l'éleva sur le siège de Reggio, le 20 avril 1569. Eustache Locatelli administra cet évêché pendant six ans. Sa vie exemplaire le rendit aimable et respectable à tout son peuple.

Il mourut dans le baiser du Seigneur le 6 octobre 1575, et fut inhumé dans notre église de Saint-Dominique, au pied du maître-autel. Sur la pierre qui recouvre ses cendres, on lit cette épitaphe :

Fr. Eustachio Locatello civi Bononiensi,
Viro integerrimo,
Atque omnium scientiarum genere cumulatissimo.
Deinde Pio V piæ memoriæ Pontifice Max.
A sacris confessionibus,
Ac postremo Episcopo et Principi Regiensi
Vincentius Referendar. Apost.
Joan-Bapt. et August. ejus fratres mœstiss. pos.
Vixit annos LVII, Mens. VII Dies III.
Obiit ann. M. D. LXXV, prid. non. octob.

A Frère Eustache Locatelli, citoyen de Bologne,
Homme de parfaite vie,
Distingué en toute sorte de sciences,
Confesseur de S. S. Pie V, de pieuse mémoire.
Enfin, évêque et prince de Reggio,
Vincent, référendaire de la Chambre apostolique,
Jean-Baptiste et Augustin, ses frères désolés,
Ont élevé ce monument.
Il mourut l'an 1575, la veille des Nones d'octobre.

Outre ses Lettres circulaires et ses Statuts diocésains, le savant Religieux a laissé les discours qu'il prononça devant les Souverains Pontifes Paul IV, Pie IV et Pie V. — (Ughelli ; Leandre Albert.)

1598 — Au royal monastère de Poissy, la V. Mère MARIE SANGUIN. Entièrement détachée des choses de la terre, uniquement occupée de celles du ciel, elle ne pouvait assez déplorer la longueur de son pèlerinage et soupirait sans cesse vers la patrie. Sa ferveur à chanter les louanges divines, son assiduité à l'oraison, son profond recueillement l'ont toujours distinguée dans le monastère. Elle ne se rendit pas moins recommandable par sa charité pour les pauvres : du consentement de sa Supérieure, elle se dépouillait, en leur faveur, de presque tout ce qui était laissé à son usage. Sa mort, quoique soudaine, ne fut pas imprévue. Peu de jours avant, à la suite d'une communion fervente, la V. Mère eut comme le pressentiment de sa fin très prochaine. Elle mourut au chœur, l'an 1598, pendant l'Office de Matines, après avoir chanté le Répons *In conspectu Angelorum* de la fête de saint Michel, dont on célébrait l'octave. — (*Mém. de Poissy.*)

1632 — Au même monastère, la V. Mère ÉLÉONORE BOUÉE, fille du baron de Cotenan. La noblesse de sa maison la mettait à même de paraître avec éclat dans le monde : mais la considération de la vanité des choses créées et un événement imprévu, arrivé à sa sœur, la convainquirent comme jamais, qu'en recherchant les consolations de la terre, on n'y trouve le plus souvent que troubles et chagrins. Voilà pourquoi, malgré de vives oppositions de la part du monde, elle n'hésita pas à se retirer au monastère de Poissy. Cette maison, en voie de décadence, n'observait plus la clôture, ni cette parfaite régularité qu'on eût souhaitée. La vertueuse Sœur Eléonore sut toutefois compenser par sa ferveur les lacunes qu'elle était la première à regretter, si bien qu'elle y trouva les mêmes avantages qu'on rencontre dans les monastères les mieux réglés.

Elle aima la retraite et le silence, s'adonna à l'oraison, et, pour se rendre constamment présente la pensée des fins dernières, garda dans sa chambre une tête de mort avec cette inscription : « Tu pleurerais, si tu savais que tu n'as plus qu'un instant à vivre, et tu ris, quand peut-être il ne te reste pas un jour entier ! » Elle trouva dans cette grave méditation une pureté de cœur admirable, un détachement universel, un encouragement très pressant à embellir son âme des vertus religieuses, afin d'être en état à tout moment de répondre à l'appel de l'Epoux.

Son exactitude aux exercices de communauté fut inviolable. La nécessité où elle se trouva, à l'occasion des guerres dont la région fut le théâtre, de se retirer auprès de sa mère, ne changea rien à ses habitudes claustrales. Elle gardait la solitude et le silence comme si elle eût été dans son monastère.

Sa vie pénitente, jointe à la délicatesse de sa complexion, la rendit sujette à des vomissements de sang, qu'elle endura l'espace de quarante ans avec une invincible patience, se refusant même les soulagements qu'on lui offrait, pour ne pas quitter le monastère. Cette vertu ne jeta pas moins d'éclat dans une autre occasion. Poursuivie d'invectives indignes et sans nulle raison, la

V. Mère garda un silence admirable et ne se plaignit jamais de l'odieuse conduite tenue à son égard. On lui confia l'éducation des jeunes demoiselles de la ville, qui venaient s'instruire auprès des Sœurs : elle s'acquitta de cet emploi avec autant de charité que de prudence.

La Mère Eléonore avait eu plusieurs fois la consolation de conférer avec le R^me^ Père Nicolas Ridolfi, Général de l'Ordre. Le sachant à Paris, et pressentant elle-même sa fin prochaine, elle pria le vénéré Supérieur de vouloir bien l'honorer de sa visite. Le R^me^ Père accéda aussitôt à ses désirs. Il se rendit à Poissy, la prépara à la mort et lui administra les sacrements de l'Eglise. La sainte Religieuse se reposa en Notre-Seigneur le 6 octobre 1631 ou 1632. Le Maître général présida ses obsèques et se félicitait de l'avoir assistée à ses derniers moments, convaincu que c'était une âme prédestinée. — (*Mém. de Poissy.*)

1664 — A Dinan, la douce mémoire de Sœur RENÉE DE LOHÉAC DE LA SAINTE-TRINITÉ, première professe du monastère de Sainte-Catherine.

Nous avons dit précédemment, en parlant de la fondation de Dinan, ce que lui devait cette œuvre, si laborieusement commencée en 1614. Mais nous n'avons pas raconté combien elle était restée persuadée que la dernière place seule lui convenait, ni comment, élue deux fois Prieure, elle avait absolument décliné un choix qui effrayait son humilité. Mère des pauvres, comme on l'appelait autour du monastère, dévouée à ses Sœurs, au point qu'elle avait voulu, dans une invasion de la peste, être leur unique infirmière ; Religieuse parfaite, aimant la retraite et le silence ; animée d'une telle ferveur que son visage en était transfiguré ; sévère pour elle-même, et quand elle ne pouvait plus affliger son corps par les travaux et les privations des premiers jours, mortifiant sans pitié sa vivacité naturelle et sa susceptibilité, qui étaient extrêmes, mais qu'une douceur inaltérable laissait à peine soupçonner ; gardienne non moins sévère des règles, et notamment de la clôture, si bien qu'il fallut lui montrer une autorisation formelle de l'évêque de Saint-Malo, pour qu'elle consentît à ouvrir la porte du monastère à la marquise d'Acigné : tels étaient les souvenirs que les Sœurs éplorées rappelaient autour de la couche, où expirait la V. Mère Renée, le 6 octobre 1664, à l'âge de soixante-trois ans. — (*Mém. de Dinan.*)

1669 — A Prouille, la vertueuse Sœur ELISABETH DE SALINIER. Après avoir vécu dans la pratique d'une profonde humilité, d'une grande ferveur d'esprit, du mépris de soi-même et de l'exercice de l'oraison, elle mérita de mourir comme une véritable fille de Saint-Dominique, l'an 1669. — (*Mém. de Prouille.*)

VII OCTOBRE

Le Bienheureux
MATTHIEU CARRERI DE MANTOUE (*).

(1470)

La ville de Mantoue fut la patrie de ce grand serviteur de Dieu, et l'illustre famille de Carreri lui donna naissance. L'enfant reçut au baptême le nom de Jean-François. Ses parents, qui remarquèrent en lui un naturel doux et aimable, joint à beaucoup de vivacité d'esprit, l'entourèrent d'une très grande tendresse et mirent leurs soins à le former aux belles-lettres et à la vertu. L'adolescent répondit à leur attente : rien de plus édifiant que sa vie dès cette époque. A l'exercice de l'oraison, aux pratiques de la piété, à la lecture des bons livres, il unissait une application soutenue à l'étude.

Son amour pour la retraite et le silence s'accentuait à mesure qu'il avançait en âge; et bientôt il se sentit poussé intérieurement vers l'état religieux. Toutefois, ne voulant rien précipiter, il se renferma dans la prière et l'étude, s'adonna aux pratiques de pénitence et d'humilité, évita soigneusement les compagnies dangereuses, et devint ainsi pour tous un modèle parfait de modestie et de piété.

Le démon, qui redoutait déjà ce jeune soldat de Jésus-Christ, ne manqua point de l'attaquer violemment. Le monde, dont il foulait aux pieds les maximes, ne l'épargna pas davantage : tout fut mis en œuvre pour le faire succomber. Peine inutile! Soutenu par la grâce, di-

(*) Diario; Léandre Albert.

vine, Jean-François triompha de ses ennemis : mais, plus pénétré que jamais de sa faiblesse et redoutant le succès même de sa victoire, il résolut de s'éloigner au plus vite de la mer orageuse du monde et d'aller s'abriter pour toujours dans le port mille fois béni de la vie religieuse. Incertain de l'Ordre qui fixerait son choix, il redoubla de prières et de pénitences et s'appliqua avec un rare dévouement aux œuvres de miséricorde à l'égard du prochain. Il persévéra dans ces pieux exercices jusqu'au jour où la Providence le conduisit fortuitement dans notre église conventuelle de Mantoue. Là, il fut si frappé de la gravité avec laquelle nos Pères chantaient l'Office que, séance tenante, il se décida à rester parmi eux. Le Prieur, informé de la valeur d'une telle recrue, s'empressa d'accueillir l'excellent jeune homme et lui donna le saint habit, en lui imposant le nom de Matthieu.

On peut concevoir la ferveur du nouveau Frère, pendant son année de probation, d'après ce que nous avons dit des vertus de Jean-François dans le siècle. En effet, le désir de se consacrer uniquement au service du divin Maître se renouvela dans son âme sitôt qu'il eut revêtu nos blanches livrées. Aguerri dans la lutte, il travailla à terrasser l'ennemi de sa perfection avec un courage qui ne se démentit plus. Déjà mort aux inclinations de la chair et du sang, constamment occupé de la présence de Dieu, il livra à son corps une guerre implacable. Son ardeur lui fit même dépasser la mesure, et par suite des privations et des rigueurs il tomba dans un état de faiblesse qui mit ses jours en danger.

Il se releva néanmoins : mais à dater de ce moment l'obéissance devint la règle absolue de ses austérités. Appliqué plus que jamais à la mortification intérieure, à la pratique de l'humilité, à l'exercice de l'oraison, Frère Matthieu fit de merveilleux progrès dans les voies de la perfection, et, une fois profès, n'eut rien tant à cœur que d'observer avec une scrupuleuse exactitude ce à quoi il venait de s'engager. On remarquait en lui une vive horreur pour la vaine gloire, qu'il définissait très justement « le vice subtil ». Au chœur, il paraissait comme ravi en extase, et quand il eut été honoré du sacerdoce, il ne pouvait habituellement célébrer les saints mystères sans verser d'abondantes larmes. Les fonctions apostoliques devraient être l'œuvre principale de sa vie entière. Des conversions prodigieuses, des miracles dans l'ordre de la grâce et de la nature donnaient à sa parole une autorité et un ascendant irrésistibles. Sa douceur à accueillir les plus grands pécheurs, ses soins à leur procurer le moyen de secouer le joug du dé-

mon, sa fermeté à réprimer l'audace et l'entêtement des plus obstinés, l'énergie de son langage pour inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu, furent les armes dont il se servit victorieusement pour porter la confusion dans le camp de l'iniquité et faire triompher Jésus-Christ des cœurs les plus endurcis.

La réputation de Matthieu Carreri s'étendit bientôt de tous côtés : loin de borner ses prédications au duché de Mantoue, il fut obligé de parcourir successivement toute l'Italie pour obéir aux ordres du Saint-Siège, répondre aux invitations des évêques et satisfaire à l'empressement que les peuples témoignaient d'entendre sa parole.

II. — Notre Bienheureux commença ses pérégrinations évangéliques par la Lombardie. Il exerçait son ministère à Soncino, quand, un jour de fête, il s'aperçoit que le peuple, occupé à chanter, à danser, au son du tambour et de la flûte, oubliait totalement de sanctifier la solennité. Le zélé missionnaire fait immédiatement sonner le sermon, et parle avec tant de feu contre les abus dont il vient d'être témoin, que l'auditoire, fondant en larmes, prend la résolution d'y renoncer désormais.

A Vigevano, Matthieu Carreri sut montrer qu'il ne redoutait personne, dès que les intérêts de Dieu étaient en jeu. Le jour de la Saint Marc, une troupe de jongleurs et de baladins, réunis sur la place du Château, se livraient à toutes les folies de leur métier, aux applaudissements d'une foule que mettaient en liesse leurs exhibitions scandaleuses et leurs propos lascifs. Informé de ce qui se passe, notre Bienheureux arrive à l'improviste et cherche par sa parole à arrêter les bouffonneries. N'obtenant rien par la voie de la persuasion, il s'arme d'un bâton et frappe sans merci la bande entière qu'il pourchasse devant lui.

A la suite de ce coup de vigueur, les mécréants s'alarmèrent et portèrent plainte à l'autorité, en représentant le P. Matthieu comme un homme violent qu'un zèle outré emportait hors des bornes de la modération. Le duc de Milan voulut juger par lui-même du poids de l'accusation et fit venir en sa présence le serviteur de Dieu, afin de l'inviter à être plus circonspect dans ses manières d'agir. Mais le saint Religieux lui parla avec tant de force et défendit si bien sa cause, que le duc l'engagea, sans hésiter, à continuer l'exercice de son ministère avec la même liberté, et ne le congédia qu'après s'être recommandé à ses prières. Les conversions que le Seigneur opérait par l'intermé-

diaire du Bienheureux tenaient du prodige. La parole de ce digne enfant de saint Dominique remuait profondément les villes et les provinces. Des foules, qu'il serait impossible d'évaluer, se pressaient à l'envi au pied de sa chaire.

« Nul n'est prophète dans sa patrie », est-il dit dans l'Evangile ; toutefois, la ville de Mantoue accueillit avec faveur les discours de celui dont elle avait admiré les vertus, enfant et jeune homme. Elle fut des premières à profiter de ses instructions, et les autres peuples d'Italie montrèrent des dispositions semblables. Dans la petite localité de Soncino particulièrement, on constata un revirement peut-être plus complet que partout ailleurs. Comme une autre Ninive, elle fut transformée par la parole énergique du nouveau Jonas : la vanité, le luxe, l'impudicité y disparurent comme par enchantement. Bon nombre de jeunes gens et de jeunes personnes embrassèrent une vie pénitente, dans quelque couvent ou monastère ; le reste de la population accusa dans sa conduite une honnêteté de mœurs comparable à l'innocence et à la sainteté des fidèles de l'Eglise primitive.

La conversion de la Bienheureuse Lucine de Soncino fut un véritable triomphe de la grâce. Cette dame, aussi distinguée par l'éclat de sa naissance que par l'ensemble des qualités dont la nature l'avait favorisée, abusait de ces avantages au grand détriment des âmes. Le luxe, les plaisirs, la volupté étaient autant d'appas qu'elle étalait à loisir pour attirer et séduire l'élite de la société.

Une seule prédication de l'homme apostolique suffit à briser ce cœur plus dur que le marbre. Lucine sortit du sermon toute transformée. Elle répandit un torrent de larmes, reconnut ses fautes et foula aux pieds tout ce qu'elle avait le plus aimé. Elle revêtit ostensiblement l'habit du Tiers-Ordre, sous lequel elle finit ses jours dans une pratique héroïque de toutes les bonnes œuvres.

Le Bienheureux, qui montrait tant de zèle pour la conversion des pécheurs, n'en avait pas moins pour conduire dans les voies de la perfection les âmes privilégiées que le Ciel lui adressait. Ce fut lui qui jeta dans le cœur de la Bienheureuse Stéphanie Quinzani, alors jeune enfant, ces semences de vertu qui plus tard se développèrent et produisirent des fruits si abondants de sainteté.

III.— Vers cette même époque, Matthieu Carreri reçut commission du R^me^ Père Martial Auribelli de réformer les couvents des Frères Prêcheurs de Soncino et de Vigevano. Il s'employa avec beaucoup de

cœur à cette œuvre, et après avoir fait refleurir dans ces maisons le véritable esprit du saint Patriarche, il reprit le cours de ses prédications. Il n'y avait, pour ainsi dire, aucune province de la Péninsule, qui ne le réclamât avec instance, car on savait que le Seigneur répandait les plus grandes bénédictions sur ses travaux apostoliques. Dans le Milanais, les conversions, semble-t-il, furent plus fréquentes et plus soutenues. Deux choses pouvaient y contribuer : un plus long séjour du missionnaire dans la région, et la coopération de ceux qu'il associait à son apostolat. Le zèle qui le faisait courir partout où son ministère paraissait nécessaire ne lui permettait pas ordinairement de voir tout le fruit de la divine semence qu'il venait de répandre : mais il s'arrêtait plus longtemps dans les lieux, où, pour obéir à ses supérieurs, il devait travailler à former de dignes ministres de la parole sainte. Une telle entreprise ne pouvait être l'ouvrage d'un petit nombre de jours : tous ses moments cependant étaient mis à profit. Dans l'intérieur du cloître, il rappelait à ses Frères les règles, les engagements et tous les devoirs de leur état ; et du haut de la chaire, il montrait aux fidèles le droit sentier qui conduit à Dieu.

Après avoir parcouru une grande partie de la Toscane et les Etats de Venise, le Bienheureux, pour répondre à l'appel des Génois, s'embarqua sur une galère allant dans la direction de Savone. Rien ne troubla les premières heures de la traversée et tout annonçait un heureux voyage, quand un corsaire, puissamment armé, attaqua la galère, qui fut prise sans opposer de résistance. Matthieu Carreri, ses deux compagnons et les autres passagers devenaient par le fait les esclaves des pirates : toutefois l'événement montra que le Ciel n'avait ménagé ce fâcheux incident que pour le faire tourner à l'honneur de notre Bienheureux. Conduit devant le capitaine avec les deux Religieux qui l'accompagnaient, l'homme de Dieu parla avec autant de force que de dignité, sans craindre celui qui allait décider de son sort. Le capitaine, frappé de l'air majestueux du saint prêtre, lui accorda immédiatement, ainsi qu'à ses deux compagnons, une liberté que celui-ci ne lui avait même pas demandée. Matthieu Carreri allait se retirer, lorsqu'une dame et sa fille se jettent à ses pieds, et le conjurent de les prendre en pitié, car l'objet de leur extrême affliction était moins encore l'esclavage que la perspective d'être livrées sans défense à la brutalité du vainqueur.

Emu de compassion, le V. Père revient sur ses pas, et s'adressant au redoutable chef, sollicite la mise en liberté de cette mère désolée

et de sa fille unique. On lui répond de se contenter de ce qu'il a obtenu, sans se mettre en peine des autres passagers. Mais le charitable Religieux avait le cœur trop haut placé pour ne songer qu'à son intérêt personnel. Il insiste et s'offre même à rester en esclavage à la place des deux pauvres femmes. Devant cet acte d'héroïsme, le corsaire se sentit désarmé; renonçant à sa capture, il rendit à l'équipage génois la galère, avec les passagers et le butin. On ne saurait exprimer les témoignages de reconnaissance que tous ces infortunés adressèrent à notre Bienheureux. Le bruit de cet événement se répandit au loin et lui attira une vénération extraordinaire.

IV. — C'est principalement ici que nous devons le plus regretter le silence gardé par les historiens; car il n'est pas douteux qu'à partir de cette époque, la parole et la vie du Bienheureux Matthieu Carreri n'aient jeté un éclat incomparable. Contentons-nous de rapporter quelques prodiges échappés à l'oubli, et dont Dieu se servit pour autoriser le ministère de son serviteur.

Un jour qu'il prêchait à Vigevano, un gentilhomme, des plus riches de la ville, Ambroise Gravelona, se rendit au sermon avec sa famille, laissant seulement chez lui un jeune enfant à la garde de sa nourrice. Or, tandis que cette femme s'occupait aux soins du ménage, l'enfant tomba dans le feu. Aux cris poussés par l'innocente créature, la nourrice se précipita : il était trop tard ; le visage de l'enfant portait de si profondes brûlures, qu'il n'avait même plus forme humaine. On devine le désespoir de la famille. Le père, fou de douleur, accourt au couvent de Saint-Pierre-Martyr, et demande au Bienheureux la guérison de son fils. Matthieu Carreri, surpris et confus tout à la fois, s'excuse modestement et engage le gentilhomme à se recommander aux suffrages de saint Vincent Ferrier, mort depuis peu. Ambroise Gravelona ne voulut rien entendre et fit de telles instances qu'il obtint enfin cette réponse : « Consolez-vous, mon ami ; retournez vite chez vous ; j'ai la confiance, qu'en récompense de votre foi, vous trouverez votre enfant en meilleur état, et qu'avant trois jours, il sera parfaitement guéri. » Ce qui arriva, en effet. L'enfant, devenu jeune homme, entra dans l'Ordre de Saint-François et y vécut en parfait Religieux.

Un autre habitant de la même ville, Antoine Ferrari, ressentit à son tour l'effet salutaire des prières du Bienheureux. Travaillé depuis six ans de pertes de sang qui résistaient à tous les remèdes et finalement l'avaient réduit à l'extrémité, il sollicita la bénédiction de l'homme de

Dieu. A peine l'eut-il reçue, qu'il se trouva instantanément délivré de son mal.

L'esprit prophétique ne manqua point au grand Religieux. On rapporte que, dans un sermon, il annonça à son auditoire qu'un roi étranger viendrait bientôt en Italie, et qu'après s'être emparé du duché de Milan, il renverserait cet Etat de fond en comble et s'attaquerait ensuite aux familles princières et nobles.

Or, trente ans après la mort du Bienheureux, Louis XII, roi de France, envahissait le Milanais, à la tête d'une puissante armée, emprisonnait le duc Ludovic Sforza, dit le More, et ruinait les maisons les plus opulentes de toute la région.

Mais, à mesure que le Ciel se plaisait à couronner le saint homme de dons magnifiques, l'enfer, d'autre part, s'acharnait contre lui avec une rage sans égale. Le nombre de conversions qu'opéraient ses prédications était par trop considérable pour ne pas exciter la fureur de Satan. Maintes fois le prince des ténèbres lui apparut sous des formes horribles, le chargea d'injures, vomit contre lui des blasphèmes sans nom et déchargea sur son corps une grêle de coups. La violence, pas plus que la ruse, n'eut raison de notre Bienheureux, lequel triompha de l'ennemi du salut et le mit en fuite par la seule vertu de son commandement.

V. — Il y avait longtemps que l'homme de Dieu soupirait après les joies de l'éternité, tout en souhaitant aussi de participer ici-bas aux peines et aux souffrances du Sauveur Jésus. Un jour donc qu'il méditait sur la Passion, il réitéra sa demande avec une ferveur extraordinaire, aux pieds d'un crucifix que l'on vénère encore à Vigevano. A ce moment, il se sentit le cœur comme transpercé d'une flèche aiguë. La douleur fut si vive, qu'il serait mort sur le coup, si l'auteur de cette heureuse blessure ne l'eût miraculeusement soutenu.

La douleur physique se calma peu à peu, mais les scrupules et les peines intérieures qui suivirent, achevèrent de briser les forces du Bienheureux. Comprenant que sa fin était proche, lui-même demanda les derniers sacrements. Quand on lui apporta le saint Viatique, le B. Matthieu, malgré son épuisement, voulut se lever et se mettre à genoux pour adorer Celui qui daignait le visiter. Dans cette humble posture, il adressa à ses Frères quelques bonnes paroles, les exhortant à l'exacte observance de leurs règles et au zèle du salut des âmes.

Les Religieux qui composaient la communauté de Vigevano,

presque tous retirés par ses instructions du péril d'une vie relâchée, ou formés par ses soins à la plus haute piété, le regardaient à bon droit comme leur père. C'est dire avec quelle piété filiale ils accueillirent ses suprêmes recommandations. Le pieux moribond les consola dans leur peine et promit de leur être plus utile, après sa mort, que pendant sa vie. Il assura même qu'à l'avenir, il se constituerait le protecteur spécial de la ville de Vigevano et du couvent des Frères. Il tint parole : l'expérience le prouva. La maison conventuelle s'est toujours maintenue depuis dans une parfaite régularité et a donné à l'Ordre des hommes remarquables, saint Pie V en tête. La cité également a ressenti maintes fois la protection du Bienheureux ; environnée d'ennemis, elle échappa, comme par miracle et sans encourir le moindre dommage, au triste sort qui la menaçait.

Matthieu Carreri touchait à ses derniers moments. Absorbé en Dieu, il attendait dans la prière l'appel de son Créateur. Enfin, sous le mérite de l'obéissance et la bénédiction de son Supérieur, il s'endormit dans la paix du Seigneur, le 5 octobre 1470.

A peine eut-il expiré, que le couvent fut envahi par une foule immense. Des miracles de premier ordre, et dûment constatés, révélèrent aussitôt la sainteté du Bienheureux. Son corps exhalait un parfum tout céleste, et des personnes dignes de foi déposèrent juridiquement l'avoir vu apparaître au-dessus de son tombeau, revêtu des habits de son Ordre et environné d'une gloire éclatante.

Ces faits et beaucoup d'autres ne firent qu'accroître la dévotion populaire envers le serviteur de Dieu.

On rapporte que le comte de Plaisance, accusé d'un crime capital devant le duc de Milan, dont il relevait alors, fut disgracié et dépouillé d'une partie de ses biens. Sa vie même était menacée.

Dans l'abandon général où il se trouvait réduit, le malheureux comte eut recours à l'intercession du Bienheureux Matthieu, ne doutant pas qu'elle ne fût d'autant plus puissante que sa charité était consommée dans le Ciel. Il visita son tombeau et y fit une longue prière, après laquelle, plein de confiance, il alla se présenter au duc de Milan et attendit à genoux la sentence que celui-ci jugerait à propos de porter.

Le souverain avait résolu de faire mourir le comte : il se sentit tout à coup changé intérieurement à son égard. Il lui tendit la main comme à un ami, le releva et lui rendit avec ses bonnes grâces les trois places fortes dont il l'avait dépouillé.

Un acte juridique, daté du 24 avril 1471, mentionne qu'une pieuse femme, nommée Antoinette, épouse de Bertrand Valli, au territoire de Besate, dans le Milanais, fort affligée de la mort d'un fils, qui venait de succomber à une fièvre maligne, s'adressa avec une foi vive à notre Bienheureux. Elle fit vœu d'amener à son tombeau, en action de grâces, l'enfant qu'elle venait de perdre, si le serviteur de Dieu daignait le rappeler à la vie. A peine sa prière était-elle achevée, que le petit défunt se redressait sur sa couche; il était ressuscité, sans garder aucune trace de maladie.

Une jeune femme de Mantoue, réduite à l'extrémité, invoqua, sur le conseil d'un ami, le B. Matthieu. Soudain elle se sentit réconfortée par le contact d'une main invisible; elle quitte son lit, et se trouve en état de manger et d'agir, comme si elle n'eût jamais été malade.

Sur cette tombe, récemment ouverte mais déjà si glorieuse, les miracles devinrent si fréquents, tant d'aveugles recouvrèrent la vue, de sourds et de muets l'ouïe et la parole, que, pour donner satisfaction à la piété populaire, on construisit une chapelle où fut déposé le saint corps, renfermé dans une châsse de marbre.

La ville de Vigevano obtint de Sixte IV l'autorisation de célébrer, chaque année, à la date du 5 octobre, l'Office et la Messe en l'honneur du Bienheureux. Plus tard, Benoît XIV étendit ce privilège à tout le clergé du diocèse de Mantoue et à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Actuellement, la fête du B. Matthieu Carreri se célèbre, sous le rite double, le 7 du mois d'octobre.

Le V. P. DOMINIQUE DE SAINTE-MARIE,

Profès du Couvent de Salamanque(*).

(1558-1598)

DOMINIQUE de Sainte-Marie appartenait par le sang à une noble famille de la petite ville d'Astudiglio, au diocèse de Palencia. Il reçut la vie, après Dieu, de Pierre Gonzalès Cevaglios et de Marie de Mugnos, qui eurent grand soin, l'un et l'autre, d'inspirer leurs

(1) Diario; Lopez; *Process. jurid.*

sentiments profondément chrétiens aux cinq enfants que le Ciel leur donna. S'ils eurent pour tous un amour sincère, il semble cependant que celui dont nous écrivons la vie attirait plus agréablement leur cœur et leur affection, par la vivacité de son esprit, la douceur de son naturel et son inclination précoce pour la vertu.

Diégo, — c'était le nom qu'il avait reçu au baptême, — accusa de très bonne heure un vif attrait pour le culte de la Sainte Vierge. La dévotion du Rosaire tenait la première place dans ses pratiques : chaque soir il le récitait en famille avec une modestie et un recueillement qui furent vite remarqués. L'oraison, la visite des églises, l'assistance à la messe et aux prédications le signalaient encore à l'admiration de tous.

Devenu jeune homme, il fut envoyé à l'Université de Palencia. Dans un milieu si nouveau, loin de se laisser entraîner au courant d'une vie facile ou de céder aux séductions qui s'étalaient sous ses yeux, Diégo évita les dangers d'une situation délicate et fut bientôt cité comme un étudiant aussi studieux que vertueux. Son séjour à Palencia ne se prolongea pas extrêmement. L'un de ses oncles, bénéficier à la Collégiale de Saint-Julien de Salamanque, l'appela auprès de lui afin de surveiller ses progrès et de le rendre apte à recueillir plus tard sa succession.

Tandis que le vertueux écolier poursuivait ses études, la grâce opérait fortement dans son cœur. Bientôt, dégoûté des charmes du monde, il songea à embrasser l'état religieux. Parmi les Ordres qui se présentaient à son choix, il donna la préférence aux plus austères comme aux plus réguliers. Celui de Saint-François l'attira le premier. L'accueil fut favorable, son admission définitive était déjà votée et l'on avait pris jour pour revêtir le postulant des livrées du saint Patriarche d'Assise, quand l'oncle, averti du fait, se présenta au couvent, et à force d'adresse et de remontrances, fit avorter le projet.

Ce coup imprévu affecta le jeune homme, sans toutefois refroidir son ardeur pour le cloître. Après l'échec éprouvé du côté des Pères de Saint-François, il se tourna vers les Frères Prêcheurs, et, sa résolution arrêtée, réussit à se faire agréer, à l'insu de son oncle.

La cérémonie de vêture eut lieu sans bruit au commencement de juin 1577. Diégo avait alors dix-neuf ans : on lui imposa le nom de Dominique de Sainte-Marie. Assurément, il en coûta grandement au vénérable bénéficier de voir toutes ses vues d'avenir échouer devant la détermination de son neveu. Mais cette fois il se heurta à un fait

accompli. Malgré sa peine et ses rancunes, il renonça à la lutte, finit même par approuver la décision du jeune homme, sans plus songer désormais à l'inquiéter.

11. — Délivré des orages du siècle, Dominique de Sainte-Marie s'adonna sans réserve au service de Dieu. Une obéissance filiale et respectueuse, une observance exacte des moindres prescriptions de la Règle, un attrait prononcé pour la pénitence marquèrent ses débuts. Jeunes et vieux l'admiraient à l'envi. Le Père Maître entre autres, très expérimenté dans les voies intérieures et connaissant la fidélité du jeune novice à correspondre aux mouvements de la grâce, l'entourait d'une affection spéciale. Contrairement aux usages reçus, il le chargea avant sa profession des conférences du noviciat : ce dont le vertueux jeune homme s'acquitta avec autant de sagesse que d'élévation.

Alarmé des progrès du Frère Dominique, le démon essaya d'entraver sa vocation. Un jour donc, le novice, jusqu'alors bien portant, se vit tout à coup frappé d'une espèce de lèpre, qui envahit successivement chacun de ses membres. Le Conseil conventuel songea aussitôt à le renvoyer : la prudence semblait exiger ce sacrifice. Ce fut pour notre jeune Religieux une rude épreuve ; mais il sut dominer son trouble, et remettant ses intérêts aux mains de Celui qui l'avait appelé à l'état de perfection, il se renferma dans la prière et attendit en paix la décision des supérieurs. Un acte de si parfait abandon eut le succès désiré. Le mal s'en alla comme il était venu, et l'année de probation écoulée, Frère Dominique faisait profession, sous le priorat du P. Jean de Cueva, plus tard évêque d'Avila.

Cet engagement solennel donna un nouvel élan à la ferveur de notre novice. Plus que jamais soucieux d'acquérir la science indispensable à un Religieux voué au salut des âmes, et de remplir dignement les devoirs d'un véritable enfant de saint Dominique, il menait de front avec un admirable entrain ses obligations d'étudiant et de Frère Prêcheur. Au milieu des exercices scolastiques et dans le feu des discussions savantes, il conservait sa paix intérieure et ne perdait point la douce présence de Dieu.

Ordonné prêtre, Dominique de Sainte-Marie célébra sa première messe avec une dévotion tout angélique ; volontiers il eût souhaité prolonger son séjour au noviciat, afin de vaquer avec plus de tranquillité à l'oraison, loin du tracas inévitable que causent le ministère et

les sorties dans le monde. On exigea cependant qu'il prît rang parmi les Pères. Ce changement n'affecta point les dispositions de son cœur ni ses désirs de perfection : chaque jour, au contraire, il accusait des progrès plus visibles dans l'amour de Dieu et dans l'observance régulière. Pour cette raison, on le chargea de la surveillance des étudiants, et du soin de maintenir parmi eux la garde du silence et la fidélité aux devoirs du travail et de la prière.

Dominique de Sainte-Marie remplit cette charge l'espace de deux ans avec une sagesse et une charité qui lui concilièrent l'estime générale. On eût souhaité le consacrer à l'enseignement : mais le V. Père, qui se sentait appelé aux fonctions de l'apostolat, déclina les avances qui lui furent faites et demanda à se retirer dans un autre couvent pour se préparer au ministère des âmes. On s'opposa à son départ et on le réintégra au noviciat en qualité de Sous-Maître.

C'était, à vrai dire, une lourde charge. Le couvent de Salamanque comptait régulièrement plus de cent novices profès, dont la direction dépendait uniquement du Père-Maître et du Père Sous-Maître. On ne saurait imaginer le bien que le Père Dominique de Sainte-Marie opéra au milieu des jeunes Religieux par ses exemples et ses discours. Il mit surtout un soin particulier à s'occuper des novices appelés aux ordres sacrés.

La haute idée qu'il avait du sacerdoce amenait sur ses lèvres des paroles de feu qu'on n'oubliait plus. Son maintien à l'autel était, du reste, une leçon des plus efficaces. On eût dit un Ange du ciel, tant il paraissait pénétré de la grandeur de Celui qui s'immolait entre ses mains. Dieu le favorisait de beaucoup de grâces. L'enquête ordonnée par le Saint-Siège sur sa sainteté et ses miracles fait foi qu'un jour, tandis qu'il célébrait dans la chapelle de Sainte-Eugénie d'Astudiglio, une lumière éblouissante l'enveloppa pendant une grande partie de la messe. Les fidèles émerveillés voyaient sa tête nimbée d'une auréole éclatante et ne pouvaient le fixer, à cause de la splendeur des rayons qui s'en échappaient.

III. —Après son stage comme Sous-Maître, Dominique de Sainte-Marie fut placé à la tête du noviciat. Il n'y eut rien qu'il n'entreprît pour former à la piété et à l'observance les jeunes recrues de la vie dominicaine. Lui-même se considérait comme le dernier de sa nombreuse famille, et par ses exemples et ses pénitences tâchait d'inculquer à tous et à chacun le véritable esprit de leur glorieux Patriarche.

Constamment appliqué à les instruire sur la manière de faire oraison, de pratiquer la pénitence, d'observer les Constitutions, très soigneux en même temps de promouvoir leurs succès dans l'étude, comme aussi parfois de modérer leurs veilles, il forma d'excellents sujets, qui, dans la suite, servirent très utilement la religion.

Ses prières furent pour beaucoup dans cet heureux résultat : souvent il passait en oraison des nuits entières, et si parfois le sommeil devenait par trop impérieux, il consentait à se reposer l'espace d'une heure sur une chaise ou sur une planche. Le V. Père se montrait sévère à corriger les pertes de temps, les entretiens inutiles, les infractions au silence et autres transgressions de même genre que, suivant lui, aucune raison ne justifiait.

Cette sainte rigueur, tempérée toutefois par l'onction d'une grande charité, servit merveilleusement à maintenir la régularité dans la communauté. On aurait dû, ce semble, en savoir gré à celui qui en était l'auteur : mais la conduite des Saints n'échappe pas toujours aux morsures de la critique, parce qu'il est rare qu'elle n'aille pas à l'opposé de certains préjugés, ou qu'elle n'attaque de front des maximes et des pratiques dont s'inspire la prudence de la chair. C'est ce qui arriva au Père Dominique de Sainte-Marie. Quelques Religieux blâmèrent ses procédés, éclatèrent en plaintes et en murmures et avisèrent enfin les supérieurs pour qu'ils portassent remède à une situation jugée par eux intolérable.

Le Prieur connaissait trop bien la vertu de l'homme de Dieu pour se laisser influencer par des dires aussi malveillants. Usant de son autorité, il adressa à ces Frères une forte réprimande et leur prouva qu'ils n'agissaient de la sorte qu'en ennemis de la régularité, pour soutenir les mécontents et nullement pour le bien de la religion.

Les choses en restèrent là, tant que le zélé Prieur fut en charge. Son successeur, malheureusement, n'était point doué du même esprit surnaturel, et se laissa facilement circonvenir. Sans plus mûr examen, il enleva au Père Dominique sa fonction de Maître des novices et consentit simplement à ce qu'il reprît son ancien emploi de Sous-Maître. Si grande que fût l'humiliation, le saint homme n'en fit jamais la moindre plainte. Il se soumit absolument, reconnut avec joie l'autorité du nouveau Père-Maître et accepta à l'aveugle les mesures qu'il prit à son égard, et qui allaient jusqu'à le priver des privilèges dont les Sous-Maîtres avaient toujours joui jusqu'alors.

Le serviteur de Dieu demeura quelque temps au noviciat, où il

n'avait plus qu'un rôle très effacé. On l'en fit bientôt sortir pour lui confier le soin de la sacristie. C'était un moyen honnête de se débarrasser de sa personne et d'évincer son autorité. Le saint Religieux planait trop au-dessus des intrigues humaines pour s'émouvoir de ces coups successifs. N'envisageant que la gloire de Dieu et n'ayant d'autre mobile que l'obéissance, il reçut humblement la charge de sacristain, et prit à tâche d'en remplir les obligations d'autant plus pieusement qu'elles regardaient de plus près le culte de l'autel.

IV. — La charité ardente et éclairée du Père Dominique saisissait toutes les occasions de s'intéresser au prochain. Rendre service à ses Frères, les consoler, se charger des étrangers de passage, se faire tout à tous, c'était là sa vie et la joie de son cœur. Rien ne lui coûtait, dès que l'avantage d'autrui était en jeu. Toutefois son esprit de commisération s'exerçait de préférence sur les malades. Il passait à l'infirmerie une partie notable de la journée, et y revenait la nuit encore, toujours attentif à se réserver les corvées les plus pénibles.

Plein d'effusions pour les autres, dur pour lui-même, il faisait de la pénitence son élément et ses délices. Outre les pratiques en usage dans l'Ordre et dont jamais il ne se départit, il était industrieux à rechercher les moyens propres à affliger sa chair. Au cilice et aux disciplines il ajouta dans la suite une sorte d'armure hérissée de pointes, en forme de râpe.

Par cette vie de mortification, énergiquement soutenue, le Père Dominique de Sainte-Marie obtint une pureté de cœur et un don de chasteté merveilleux. Chez lui, la chair était entièrement soumise à l'esprit ; son cœur était fixé en Dieu, et sa conversation dans les cieux. Les préoccupations, les embarras, de quelque côté qu'ils vinssent, n'effleuraient pas la surface de son âme : les bruits du dehors, les nouvelles du monde tombaient à ses pieds sans l'émouvoir. Souvent hors de lui-même, ravi en extase, il semblait avoir concentré toutes ses énergies en Dieu. Le trait suivant prouve l'efficacité de sa prière. Alphonse de Mena, l'un de nos glorieux martyrs du Japon, avait eu l'avantage d'entrer au noviciat à l'époque où le Père Dominique de Sainte-Marie en était Père-Maître. Le vénérable Religieux devina bien vite ce que ce Frère deviendrait plus tard, et, pour cette raison, l'affectionnait particulièrement.

La persévérance du novice fut mise un jour à une rude épreuve. Le démon, sans cesse aux aguets pour surprendre les âmes de bonne

volonté, attaqua avec une rare astuce Alphonse de Mena. A un dégoût presque insurmontable des exercices conventuels, vint s'ajouter l'idée fixe de quitter la maison et de rentrer dans le siècle. Terrassé sous les premiers coups, le novice succomba à la tentation de l'ennemi, et comme il arrive souvent en pareil cas, au lieu de s'ouvrir à son Supérieur, il renferma sa peine en lui-même, reprit secrètement ses habits séculiers et s'esquiva sans mot dire.

Ce départ insolite surprit la communauté : nul n'en fut plus affecté que le Père-Maître. Dans sa douleur, il eut recours à l'oraison, célébra la messe sans pouvoir retenir ses larmes et pria avec tant de ferveur et de confiance, qu'au moment même le fugitif, arrêté dans sa course par une force invisible, retourna tout contrit au couvent. On fit d'abord quelque difficulté pour le recevoir ; puis sur la foi et l'autorité du Père-Maître, qui affirmait que ce jeune homme glorifierait grandement Dieu et son Eglise et serait l'honneur de son Ordre, en donna une seconde fois l'habit à celui qui était destiné à l'empourprer un jour de son sang.

Ce ne fut pas la seule occasion où le pronostic du saint Religieux se vérifia d'une façon si heureuse. Un Frère tertiaire ou oblat, fortement pressé par sa famille de renoncer à la vie du cloître, allait finalement céder. Mais avant de prendre son parti définitif, il vint confier sa peine au Père Dominique de Sainte-Marie. En deux mots, le V. Père raffermit cette vocation chancelante et prédit à ce Frère qu'il ne quitterait l'habit de tertiaire que pour recevoir celui de convers.

Tenir ce langage et avancer un paradoxe, c'était une seule et même chose, car on avait pour règle au couvent de Salamanque de ne jamais faire passer les oblats au rang des convers. On vit cependant la prédiction se réaliser cinq ans après la mort du serviteur de Dieu.

Le don des miracles était pour ainsi dire familier à Dominique de Sainte-Marie. Il lui suffisait de toucher de la main des malades désespérés pour les ramener en parfaite santé. Un novice, Frère Augustin, abandonné des médecins et comprenant lui-même la gravité de son état, fit appeler le Père-Maître pour se confesser. « Je m'en vais, lui dit-il, je m'en vais, mon Père, veuillez m'aider dans ces derniers moments. » — « Mourir aussi bien disposé serait pour vous, cher fils, une grâce incomparable, répliqua le saint homme. Mais, je le sais, votre heure n'est pas encore venue. » Et ce disant, il lui posa sa main sur la tête et le guérit à l'instant même.

V. — Le V. Père demeura quelque temps encore à Salamanque, embaumant la communauté et la ville du parfum de ses vertus. Se sentant à la longue extrêmement affaibli et incapable de faire tout ce que sa ferveur lui inspirait, il demanda aux supérieurs l'autorisation de se retirer au couvent de Sainte-Catherine. C'était un lieu de retraite, où, jour et nuit, le Saint-Sacrement demeurait exposé. Le P. Dominique de Sainte-Marie s'y sentait depuis longtemps attiré afin de vaquer plus librement à l'oraison. On fit droit à sa requête, et le fervent Religieux passa dans cette solitude une année entière. La rigueur de ses pénitences et son application soutenue à la prière usèrent le peu de forces qui lui restait. On dut alors, sur le conseil des médecins, l'envoyer respirer l'air natal.

Dès son arrivée à Astudiglio, il se mit à prêcher, à confesser, à visiter les malades et à pratiquer toutes les œuvres de charité. En dehors de ces occupations saintes, il se renfermait dans le recueillement et l'oraison, et pour le faire plus à l'aise, il se retirait dans une caverne, peu distante de la maison où il était reçu.

Dieu qui se plaît à faire connaître la vertu de ses serviteurs, releva celle du V. Père d'une manière assez singulière.

Une toute jeune fille, en passant devant la grotte, y aperçut une forme humaine, et s'écria, avec effroi, qu'un voleur vêtu de blanc était caché en ce lieu. Son dire paraissait d'autant moins suspect qu'on était à la recherche d'un brigand qui, les nuits précédentes, avait pillé plusieurs maisons.

Les habitants, croyant du coup tenir le coupable, accoururent en armes, et le sommèrent de sortir au plus vite, s'il ne voulait s'attirer un mauvais parti. Absorbé par sa prière, l'homme de Dieu n'entendit point. Les objurgations devenant plus bruyantes, il apparut enfin, le front rayonnant de calme et de sérénité. Grande fut la confusion des pauvres gens, en reconnaissant le vénérable Religieux. Ils lui adressèrent de profondes excuses, et, à partir de ce jour, conçurent une estime plus haute encore de sa vertu. Depuis quelques années, des orages et des grêles endommageaient les moissons au moment où l'on s'apprêtait à les cueillir. La misère était à toutes les portes et la désolation extrême. Le bon Père, vivement touché de la peine de ses compatriotes, leur suggéra l'idée de faire bénir des rameaux en l'honneur de saint Pierre martyr, et de les planter dans leurs champs. Le succès de cette pieuse pratique dépassa toutes les espérances, et les pertes passées furent vite compensées par la richesse des récoltes nouvelles.

Tandis que le P. Dominique de Sainte-Marie s'exerçait ainsi aux bonnes œuvres et était pour tout le pays un grand sujet d'édification, sa santé, de plus en plus délicate, s'altéra à l'époque des fortes chaleurs. Par esprit de pauvreté, il refusa les remèdes qui lui semblaient incompatibles avec son état de Religieux; de même, nonobstant le désir du médecin, il ne voulut point quitter sa lourde tunique de laine. Cette rigueur aggrava son mal. Les Pères de Saint-François mirent tout leur dévouement à l'assister dans son agonie et reçurent son dernier soupir.

A peine eut-il expiré, que sa chambre se remplit d'un parfum très suave. On accourut en foule pour honorer le défunt et l'invoquer comme un Saint du Paradis. Cependant sa famille refusa de lui donner une tombe spéciale et le fit déposer dans le caveau de ses ancêtres, creusé sous la nef de l'église paroissiale. Le Père qui lui avait administré les derniers sacrements prononça son éloge funèbre, et déclara que le saint Religieux emportait dans le tombeau son innocence baptismale. De nombreux miracles s'opérèrent au sépulcre du P. Domique de Sainte-Marie : des aveugles y recouvrèrent la vue, des malades désespérés une santé parfaite ; les femmes en danger attribuaient aux mérites du serviteur de Dieu leur heureuse délivrance.

Dix ans plus tard, sur l'ordre de l'archevêque de Grenade, le tombeau fut ouvert. Le corps se trouvait admirablement conservé, bien que le cercueil eût été entouré de chaux, à cause de l'humidité du lieu. On le plaça dans un endroit plus honorable ; et peu après, le Saint-Siège enjoignait au nonce apostolique d'Espagne d'ouvrir les premières procédures sur les vertus et les miracles du serviteur de Dieu. Ce qui fut exécuté avec la prudence requise en pareille matière : mais jusqu'ici la cause n'a pas été introduite officiellement en Cour de Rome.

LE MÊME JOUR

1509 — A Malines, en Belgique, l'illustrissime Père JEAN LAMPIER, justement recommandable pour sa science et sa piété. Après avoir été Prieur du couvent de Bruxelles, dont il était fils, il devint confesseur et conseiller de Philippe I^er^, roi de Castille et des Pays-Bas, et l'accompagna deux fois

en Espagne. Il assista ce monarque dans sa dernière maladie à Burgos, fut son exécuteur testamentaire, en 1506, et l'année suivante prononça son oraison funèbre dans une cérémonie des plus solennelles. L'archiduc Charles, fils et héritier de Philippe, plus tard empereur sous le nom de Charles-Quint, prit aussi le Père Lampier pour arbitre de sa conscience et conseiller d'Etat.

Le vénérable Religieux reçut la mitre avec le titre d'évêque de Silivri, et mourut à Malines, en octobre 1509. Son corps, ramené à Bruxelles, fut inhumé dans notre église conventuelle, à gauche de l'autel majeur, près de l'illustre docteur de Louvain, Frère Brixius de Florence, comme lui-même l'avait réglé, par attachement pour son ancien maître. Le vénérable Religieux légua à son couvent de Bruxelles tous les biens provenant de ses hautes fonctions, et de plus, une statue d'argent ciselée de notre B. Père saint Dominique, pesant huit marcs, d'après un vœu qu'il avait fait au fort d'une tempête, la seconde fois qu'il se rendait en Espagne avec le roi Philippe le Beau. — (*Belgium Dominicanum.*)

1555 — A Lisbonne, le V. Père FERNANDO DE CADAVAL, profès du couvent de la même ville. — Dès le jour de son entrée en religion, il se fit remarquer par une merveilleuse simplicité, toujours accompagnée d'une exacte observance et d'un grand don d'oraison. Les lumières qu'il trouvait dans son commerce avec Dieu l'ayant rendu fort expérimenté dans les voies spirituelles, on lui confia l'instruction des novices. Le saint homme exerça cet emploi pendant plusieurs années avec une application soutenue, veillant à inspirer à ses jeunes gens, autant par ses exemples que par ses discours, un attachement profond à leur vocation.

Sur la fin de sa vie, les supérieurs le chargèrent de desservir la chapelle de la Purification de Notre-Dame, connue sous le nom d'Escada, et devenue le centre d'un pèlerinage fréquenté.

On ne saurait dire la joie que lui causa cette nomination. Pouvait-il, en effet, rencontrer meilleure occasion pour témoigner à loisir l'amour et les transports dont débordait son cœur envers Jésus et Marie?

La simplicité touchante dont jamais il ne se départit lui attira des grâces particulières en ce lieu béni.

Le matin, en arrivant, il venait se prosterner devant la dévote image, et remettait tout ce qui le concernait aux soins de cette Mère de la « belle dilection ». Il s'adressait à l'Enfant Jésus, et l'invitait naïvement avec une confiance respectueuse à venir se reposer entre ses bras.

Le soir venu, il observait la même conduite. « Sainte Vierge, disait-il, le jour est à son déclin. Comme je suis fort avancé en âge, je ne puis me flatter de vivre longtemps. Vous savez combien j'ai besoin de votre assistance à mes derniers moments. Souvenez-vous donc, illustre Princesse, de

votre pauvre serviteur et indigne chapelain. » Puis, muni de sa bénédiction, il se retirait pour prendre un peu de repos.

Dieu, qui se plaît à faire la volonté de ceux qui le craignent, voulut satisfaire enfin l'amour si tendre dont ce saint homme était animé. Maintes fois, on aperçut l'Enfant Jésus quitter les bras de sa Mère et venir se placer sur l'autel, vis-à-vis du bon Religieux, pour recevoir ses caresses et le combler en retour de bénédictions. Des Pères graves affirmèrent avoir été souvent témoins de cette merveille. C'était la récompense d'une fidélité à toute épreuve, au milieu des attaques les plus rudes de l'enfer.

Le P. Fernando persévéra jusqu'à sa mort dans la pratique des vertus de son état; et, après avoir consumé toute sa vie au service de Jésus et de Marie, il s'endormit, sous leurs regards, du doux sommeil des Justes, le 7 octobre 1555. — (Diario).

1662 — Au couvent de Cadenet décéda pieusement le V. Père JEAN DE DALMASSY, l'un des premiers compagnons du P. Antoine du Saint-Sacrement (1). Il était originaire du comté de Nice et natif de l'Escros, petite localité du diocèse de Glandèves. A peine sorti de l'enfance, il se rendit à Aix pour se façonner à l'étude des belles-lettres. Dans ce nouveau milieu, sa rare modestie fut vite remarquée.

Le pieux jeune homme aimait la retraite, fréquentait les sacrements et s'adonnait avec grand soin à l'oraison. C'est dans ces exercices que s'écoula sa première jeunesse. Ayant achevé ses humanités, Jean de Dalmassy, pressé d'embrasser l'état religieux, se présenta au couvent d'Avignon qui relevait alors de la Congrégation de Saint-Louis. Il y reçut l'habit en 1628, à l'âge de 19 ans, des mains du R. Père Carquet, et fit profession l'année suivante.

Ce lui fut une grâce insigne de trouver là pour Maître des novices le V. Père Antoine du Saint-Sacrement. Ce grand Religieux comprit sans peine la valeur du sujet que le Ciel confiait à ses mains, et pressentant que ce jeune homme pourrait lui être d'un immense secours dans l'établissement de la Congrégation projetée par lui, il ne cessa plus de le demander à Dieu comme futur compagnon de ses travaux.

Ses vœux allaient être exaucés. En effet, à peine le V. Père avait-il pris possession du couvent du Thor, qu'il vit venir à lui son jeune novice, lequel, muni de l'autorisation du Général, se donnait à l'œuvre naissante avec une générosité qui jamais ne devait se démentir. De fait, au milieu des plus dures privations, comme sous les coups de la critique la plus amère, on les vit toujours l'un et l'autre marcher d'un pas égal, la main dans la main, vers le but que la divine Providence leur montrait.

(1) Nous l'appelons, de son vrai nom, Jean de Dalmassy, et non pas Jean Dalmas, comme il est désigné dans plusieurs anciennes Vies. Des rejetons de sa famille se trouvent encore en Provence et sont connus sous le nom de Dalmassy.

Jean de Dalmassy se distinguait par une rare humilité. Non content de fuir les louanges ou l'estime des hommes, il recherchait encore ce qui était capable de le couvrir de confusion : souffrant avec joie les reproches, il ne se plaignait jamais de ce qu'il avait à endurer. On rapporte que l'évêque de Glandèves, très prévenu contre lui sur de faux rapports, le manda en sa présence et lui infligea un blâme énergique. Le bon Religieux ne souffla mot et prit congé du prélat d'une façon si humble, que ce dernier, vivement impressionné, s'enquit aussitôt plus exactement de la vérité. Il n'eut pas de peine à reconnaître l'innocence du serviteur de Dieu, et lui voua, dès ce moment, autant d'estime que d'affection.

Le V. Père ne se rendit pas moins recommandable par son application à se crucifier en tout. Soigneux de mourir chaque jour à lui-même, comme un autre saint Paul, il macérait son corps, réservait aux pauvres la meilleure part de sa nourriture, faisait à pied tous ses voyages et couchait sur la dure. Doué d'un grand attrait pour l'oraison, toujours occupé de Dieu, il n'entendait se laisser distraire ni par les créatures, ni par les occupations multiples de ses laborieux ministères. De là cette fidélité si tenace à assurer avant tout le saint exercice de la prière. Et cependant, il n'y trouvait qu'aridités et sécheresses.

Toute sa vie, à peu d'exceptions près, il se vit sevré des goûts sensibles qui soutiennent et encouragent les plus parfaits. Mais sa constance à persévérer quand même dans l'oraison fut par ailleurs largement récompensée. Dieu lui communiqua un zèle de feu pour le salut des âmes, à ce point qu'il aurait voulu parcourir la France entière pour annoncer les vérités de l'Evangile et sauver les âmes. Les affaires de la réforme le retinrent malgré lui ; il ne put déployer ses ailes pour les fonctions apostoliques que vers l'an 1652.

Mais avec quel cœur et quel entrain il s'y livra !

L'évêque de Glandèves, en le voyant à l'œuvre, disait que les Apôtres n'avaient pas dû se donner plus de mal pour la conversion du monde entier, que le Père de Dalmassy pour le bien de son diocèse.

Sa manière de prêcher s'inspirait d'une touchante simplicité. Tout entier aux pauvres des campagnes et des montagnes, il se mettait à leur portée pour leur parler des fins dernières, de l'horreur du péché, des mystères de la Rédemption. Par ce moyen, il se rendit si bien maître de ses auditoires, que rien ne lui résista. Ses avis les plus ordinaires étaient reçus comme des oracles. Et si par hasard quelques villageois, cédant à l'entraînement du mal, passaient outre, on ne se faisait pas faute dans leur entourage de les rappeler à l'ordre. « Est-ce ainsi, disait-on, que le Père de Dalmassy nous instruit? Est-ce là le profit que nous devons retirer de ses prédications ? »

Souvent la masse compacte qui se pressait au pied de sa chaire éclatait en sanglots. Les hérétiques eux-mêmes s'avouaient vaincus par la force de ses raisonnements et abjuraient leurs erreurs entre ses mains. Ni les occupations journalières, ni les intempéries des saisons, ni les travaux champêtres au

cours de l'été n'arrêtaient l'ardeur des populations à venir entendre le prédicateur de la bonne nouvelle. Son arrivée dans un pays devenait un événement : les hommes lui faisaient escorte et le gardaient à vue dans la crainte qu'il ne les quittât trop tôt.

Après ses fructueuses missions, Jean de Dalmassy revint prendre haleine au couvent du Thor. Ce ne devait être pour lui qu'une halte, car il lui tardait de reprendre au plus tôt son ministère. La divine Providence en disposa autrement. Le R^me^ P. Jean-Baptiste de Marinis, à la sollicitation du P. Antoine, l'institua, dès son retour, Vicaire général de la nouvelle Congrégation. L'humble Religieux, malgré toutes ses répugnances, dut se soumettre. Il porta vaillamment le fardeau, conformément aux espérances que tous fondaient sur sa prudence et son zèle ; mais ce ne fut pas pour longtemps : sa mesure était remplie ; Jean de Dalmassy était mûr pour la récompense.

Après dix-huit mois de gouvernement, le V. Père tomba gravement malade, tandis qu'il surveillait la construction du couvent de Cadenet. Le 6 octobre 1662, le mal empirant, il réunit auprès de sa couche les Religieux présents et les exhorta avec une tendresse paternelle à l'exacte pratique des Constitutions et des règlements en usage dans la Congrégation. Le lendemain, on lui apporta le saint Viatique et l'Extrême-Onction ; il les reçut à genoux, revêtu de tous les habits de l'Ordre, qu'il n'avait point déposés au cours de sa maladie. Il mourut saintement le même jour, dans la cinquante-troisième année de son âge.

Dès qu'il eut expiré, un enfant au berceau, nommé Joseph de la Forest, s'écria tout à coup : « Le Père est mort ! Le Père est mort ! » Son corps, demeuré flexible, fut retrouvé, à dix-huit mois de là, sans aucune trace de corruption. On rapporte que le P. Antoine du Saint-Sacrement eut la consolation de le voir lui apparaître tout glorieux. — (P. Bruno Faraudy : *Vita V. P. Anton. à SS. Sacr.*)

1559 — A Poissy, la V. Mère JEANNE NEVEU. Elle prit le saint habit dans un âge fort tendre et vécut l'espace de soixante-sept ans, uniquement occupée aux exercices de l'amour de Dieu et du prochain. Son esprit d'obéissance lui fit sans peine surmonter les difficultés et les réclamations de la nature. Sa promptitude à se soumettre la signalaient en toutes rencontres. Très dévouée au service du divin Maître, elle mettait une attention scrupuleuse à ne négliger absolument rien dans tout ce qui le concernait directement. Chargée pendant longtemps de la direction du chœur, elle entendait que l'Office fût récité toujours avec la plus grande dignité. La V. Mère se reposa dans le Seigneur le 7 octobre 1559, après avoir embaumé le monastère du suave parfum de ses vertus. — *(Mém. de Poissy.)*

1610 — Au monastère de Jésus à Aveiro, la pieuse Sœur GUIOMAR FERREYRA, laquelle foulant aux pieds la vanité et le luxe du siècle, re-

nonça généreusement aux avantages que lui assurait sa haute naissance et embrassa l'état religieux dans son pays natal. Le peu de temps qu'elle vécut ne fit qu'augmenter son ardent désir de se dévouer à Dieu sans réserve. Elle avait, en effet, le pressentiment que son pèlerinage ici-bas serait de courte durée ; de là un détachement universel, une observance exacte, un attrait des plus forts pour la pénitence. Uniquement attentive à s'unir à Dieu par la pratique d'une oraison continuelle, elle ne put jamais se décider à se rendre au parloir pour entretenir les créatures. Cette vie extraordinairement retirée aggrava peut-être sa prédisposition à une maladie de langueur, qui allait prématurément l'emporter. Toute souffrante qu'elle était, Sœur Guiomar suivait encore la Règle et ne se dispensait de l'assistance aux Matines que quand l'obéissance lui imposait cette privation. Elle salua la mort comme une amie chargée de l'introduire aux chastes embrassements du céleste Epoux, et, munie de tous les secours de la religion, rendit doucement le dernier soupir, le 7 octobre 1610. Son visage prit aussitôt une beauté extraordinaire; d'où les Sœurs conjecturèrent qu'elle jouissait déjà de la vision de Dieu. — (Sousa ; Lopez.)

1674 — A Rennes, en Bretagne, la V. Sœur RENÉE DE L'ANNONCIATION. — Elle appartenait à une famille très honorable de la ville de Moncontour, au diocèse de Saint-Brieuc, et elle aurait pu s'y établir dans des conditions fort avantageuses ; mais la grâce lui fit préférer un parti mille fois meilleur. Victorieuse des vanités du siècle, qui l'avaient un instant séduite, elle renonça à un avenir brillant pour se consacrer à Dieu dans la religion. Ni son âge, — elle avait alors trente ans, — ni la qualité de sa maison, ni sa complexion délicate ne purent l'empêcher de choisir le rang de simple Converse. A la vérité, les fatigues, les labeurs inhérents à cette condition, ne laissèrent pas d'abord de soulever les révoltes de la nature ; mais, en considérant que Notre-Seigneur n'avait pris aucune complaisance ici-bas, et qu'il était descendu du ciel en terre pour se faire le serviteur de tous, Renée s'engagea par vœu à ne jamais sortir du monastère, quelque forte tentation qu'elle éprouvât. Son courage, sa vigilance à se vaincre et sa fidèle correspondance à la grâce lui méritèrent sans cesse des faveurs des plus abondantes. Elle observa avec la dernière rigueur les austérité de l'Ordre, nonobstant sa faiblesse naturelle et son rude travail, et pratiqua constamment une très profonde humilité. A l'égard de ses supérieures, elle conserva un respect et une confiance qui ne se démentirent jamais, de telle sorte qu'ensevelissant sa propre volonté dans la leur, elle passa une vie entière de soumission et dépendance. Le mépris, l'humiliation faisaient ses délices. Assidue à l'oraison, et comme anéantie devant Dieu, elle se tenait en la posture d'une criminelle, souvent pieds nus, et tenant en main une discipline pour s'en frapper rudement.

La V. Sœur eut toujours une tendre dévotion pour la Bienheureuse Vierge

Marie, et reçut de cette Mère de miséricorde de très grandes faveurs. Elle répétait fréquemment qu'elle mourrait un jour consacré en son honneur : ce qui arriva, en effet, car elle mourut le 7 octobre 1674, jour où l'on célébrait la fête du Rosaire. Sa dernière prière fut la strophe : *Maria, Mater gratiæ, Mater misercordiæ*, etc. Elle était âgée de soixante-trois ans. — (*Mém. de Rennes.*)

1681 — Au monastère de Toul en Lorraine, décéda en odeur de sainteté, la V. Mère AGNÈS DE LA PRÉSENTATION, native de Verdun. Ses parents, plus recommandables par leur piété que par leur fortune, eurent à cœur d'élever cette enfant dans la crainte du Seigneur. Marguerite, c'était le nom qu'elle reçut au baptême, répondit à leurs avances et fit paraître, dès sa plus tendre jeunesse, des dispositions peu communes pour la vertu. Ce fut l'une des raisons pour lesquelles on la plaça chez nos Sœurs de Rozoy-en-Brie comme pensionnaire. Elle y resta deux ans, édifiant toute la maison par la sagesse et la maturité de sa conduite. Mais, comme elle parlait déjà de prendre l'habit, ses parents, qui la jugeaient trop jeune pour une décision de cette nature, la rappelèrent auprès d'eux.

Cette mesure faillit devenir fatale à la jeune fille. En effet, peu à peu elle se refroidit dans son dessein, ne parla plus du cloître et fléchit du côté de la vanité. Sa mère remarqua bien vite ce changement, et comme elle était douée d'un grand sens religieux, elle s'en montra très affectée. De douze enfants qu'elle avait eus, Marguerite seule lui restait, et, chose rare, mais tout à sa louange, son unique désir, et le but constant de ses prières, était de la voir se consacrer au service de Dieu dans l'état religieux. Le Ciel exauça les vœux d'une mère si chrétienne : elle eut la joie de voir Marguerite revenir d'elle-même à ses premières pratiques, et demander avec instance à retourner au milieu de ses pieuses maîtresses. Le 21 novembre 1635, elle revêtit les livrées de l'Ordre, et, tout aussitôt, fit briller dans sa conduite une si grande exactitude, une humilité si sincère, que la V. Mère Marguerite de la Trinité, alors préposée à la direction du noviciat, crut devoir en prendre un soin particulier. Pendant plusieurs mois, on n'eut qu'à s'applaudir de sa conduite, et l'on fondait déjà sur cette jeune Sœur des espérances sérieuses, quand survint un revirement inattendu qui, sans une grâce pour ainsi dire miraculeuse, eût à jamais anéanti cette vocation d'élite. Sous le coup d'une attaque perfide du démon, la pauvre novice se sentit ébranlée, au point de réclamer ses habits séculiers. Bon gré mal gré, il fallut céder à ses instances. Mais à peine Marguerite eut-elle repris les livrées du monde, qu'une lumière subite lui dévoila l'énormité de sa faute. Alors n'y tenant plus, elle éclate en sanglots, et déplore amèrement sa lâcheté et son ingratitude. La Maîtresse des novices, qui n'avait cessé de prier pour la brebis fugitive, la trouva prosternée en terre et baignée de larmes. Elle la releva avec bonté, la réconforta de son mieux et lui rendit le saint habit.

Après dix-huit mois de noviciat, Marguerite fit profession sous le nom d'Agnès de la Présentation. Son zèle ardent pour se perfectionner, son amour de la retraite, son obéissance et sa candeur jetèrent un nouvel éclat dès qu'elle eut consommé son sacrifice. La V. Mère Jeanne de la Croix remarqua dans sa conduite tant de prudence, qu'elle se l'associa, en qualité de Sous-Maîtresse du noviciat, quoiqu'elle fût inférieure à plusieurs autres en âge et en profession.

Plus tard, on lui confia divers offices non moins importants : la V. Sœur sut les remplir avec perfection, sans qu'ils lui fissent jamais perdre la douce présence de Dieu.

Elle ressentait un très vif attrait pour la vie cachée, et la sainte liaison qu'elle contracta avec une Religieuse de grand mérite, dans le même monastère, ne contribua pas peu à développer en elle cette disposition intérieure. On les voyait se prévenir mutuellement pour retrancher sans pitié ce qui pouvait déplaire aux regards du divin Maître. Cette générosité trouva sa récompense.

Agnès de la Présentation, retirée dans le secret de la Face du Seigneur, veillait à ne rien faire au dehors qui pût tant soit peu inspirer une idée avantageuse à son endroit. Elle eut beau s'ingénier, ses admirables exemples la trahissaient, malgré son adresse à voiler les dons de nature et de grâce dont elle était enrichie. Elle réussit du moins à conserver une paix inaltérable au milieu des peines intérieures les plus cuisantes. Plongée dans les sécheresses et les abandons, rien ne révélait sur ses traits les peines intimes qui la consumaient; si bien que la conviction s'accrédita dans le monastère que cette âme privilégiée restait étrangère aux épreuves, parfois si douloureuses, de la vie spirituelle.

Il n'en était rien. Ses maximes sur cette matière nous le prouvent jusqu'à l'évidence et nous montrent en même temps avec quelle générosité elle savait supporter cette croix.

Nous en rapporterons quelques-unes, écrites de sa main, pendant la retraite qui suivit son élection au priorat.

I. — J'ai pris résolution, dit-elle, de porter la croix que Dieu m'a donnée, avec soumission à ses ordres, et de conserver la patience dans tous les événements et contrariétés qui l'accompagneront, sans me plaindre à qui que ce soit, me glorifiant de souffrir sans consolation aucune auprès de mon bon Maître crucifié.

II. — Je ne m'excuserai jamais auprès de mes confesseurs ou supérieurs, quelque plainte qu'on leur fasse de ma conduite, me souvenant avec le cardinal de Bérulle de ces belles paroles : *Jesus autem tacebat* « Jésus se taisait », et si je suis obligée de parler, je jetterai toute la faute sur moi.

III. — Quand on se plaindra de mes procédés vis-à-vis de quelque Sœur, je dirai simplement ce qui en est, sans ajouter rien qui puisse faire connaître les imperfections du sujet, ou me trop justifier, ou soulager mon amour-

propre ; et après cela, j'irai me prosterner aux pieds du crucifix, lui décharger mon cœur et me plaindre amoureusement à lui que j'ai peu de conformité à sa sainte humilité.

IV. — Je croirai que mes péchés sont la cause des défauts que commettent mes Sœurs, qu'elles font peu de progrès dans la perfection, et que les affaires temporelles n'ont pas un succès heureux.

V. — J'aimerai et j'agréerai en silence les peines et les humiliations qui m'arriveront, soit du côté des séculiers, soit de la part de mes Sœurs, sans m'excuser ou conserver quelque froideur.

VI. — J'aurai recours à Dieu dans tous mes besoins, sans chercher aucune consolation du côté des créatures, ni me plaindre si une affaire n'a pas réussi comme je l'eusse souhaité ; et si la faute vient de quelque personne qui m'entoure, je ne le ferai point connaître, mais j'adoucirai le tout aux pieds du crucifix.

VII. — Je n'accepterai jamais ni pour le vivre, ni pour les habits, ni pour toute autre chose, rien au delà de ce qu'a la Communauté, sans une nécessité pressante.

VIII. — Je ne me procurerai point de connaissances, sous prétexte de spiritualité, ni par des visites, ni par des lettres, contente d'être connue de Dieu seul.

IX. — Où il s'agira de la gloire de Dieu et de l'observance, je romprai plutôt avec les créatures, que de violer tant soit peu la fidélité que je lui dois.

X. — Faire mon petit devoir purement pour Dieu, sans chercher l'estime ou l'affection des créatures.

XI. — Tâcher d'imiter le Père de Condren, qui s'étudiait à faire régner Dieu dans les cœurs et à s'anéantir soi-même.

XII. — Ne vouloir pour récompense de mes peines et de mes soins, que le mépris, les souffrances et l'oubli des créatures.

XIII. — Lorsque je ferai quelque correction fraternelle — ce que je tâcherai d'accomplir toujours avec douceur et humilité — et qu'elle n'aura pas le succès que j'espérais, j'en attribuerai la cause à mes fautes et j'aurai toujours une bonne estime de la personne, quelque imparfaite qu'elle paraisse.

XIV. — Dans toutes ces occasions, je tâcherai de pratiquer l'humilité, l'anéantissement de moi-même, la mortification et la pénitence.

XV. — Je me suis donnée au Fils de Dieu anéanti et humilié aux pieds de Judas, pour entrer en sa grâce et en ses dispositions d'anéantissement, d'abjection et d'humiliation. Je l'ai prié, comme roi des humbles, de me donner la vraie humilité et, pour l'obtenir plus parfaitement, j'ai interposé le crédit de la Sainte Vierge, de saint Joseph, de mon B. Père saint Dominique, de ma séraphique Mère sainte Catherine, de la B. Agnès de Jésus et de mes autres protecteurs qui ont excellé en la vertu d'humilité.

La fidélité de la V. Mère Agnès de la Présentation à observer ces maximes la rendit fort recommandable dans le monastère.

Rien de plus humble que cette servante de Dieu dans toute sa conduite : bien loin de dire un seul mot à son avantage ou de faire paraître les belles qualités dont elle était douée, elle affectait, au contraire, de se rendre méprisable afin de se faire considérer comme un vase inutile dans le temple du Seigneur. Ces tours ingénieux que lui inspirait son humilité la conservèrent quelque temps dans la situation heureuse qu'elle souhaitait. Mais ce bonheur finit par cesser, car on la nomma bientôt Maîtresse des novices, puis Supérieure, nonobstant son opposition et ses répugnances.

Contrainte de commander à celles qu'elle jugeait bien au-dessus d'elle, le soin principal de Sœur Agnès fut de remplir ses obligations sans avoir égard à la chair et au sang. Son autorité ne se faisait sentir, à proprement parler, que lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu, des intérêts de la religion et de la perfection de ses filles, ou de se crucifier elle-même. En cela, elle ne se laissa jamais aveugler par le respect humain ou par une lâche complaisance. Quelques nobles dames de la ville de Toul avaient obtenu de l'évêque l'autorisation d'entrer dans le monastère. La Mère Agnès les pria de renoncer à cette satisfaction pour ne point troubler le repos et la tranquillité des Sœurs. Son observation polie et délicate n'ayant eu aucun effet, la V. Mère, animée de ce même esprit qui faisait dire à saint Paul que s'il cherchait à plaire aux hommes, il ne serait point serviteur de Jésus-Christ, refusa net d'introduire ces personnes dans l'intérieur de la maison. Par ses exhortations et ses exemples, elle contribua grandement à maintenir ses compagnes joyeuses et ferventes dans l'étroit sentier des conseils évangéliques. Tant qu'elle était restée simple Religieuse, l'obéissance avait mis des bornes à ses ardents désirs d'immolation. Prieure, elle crut pouvoir, sous ce rapport, se donner plus de liberté : elle en usa sans reculer devant aucun essai de mortification. Disons-le cependant; ce fut moins de ce côté que par la pratique soutenue de la mort à soi-même, qu'elle se rendit principalement agréable aux regards de Dieu. Sa constance à refuser à la nature jusqu'aux moindres satisfactions légitimes, son industrie à éluder les soulagements exigés par ses infirmités, sa fidélité à appliquer toutes les ressources de son esprit à la recherche de nouveaux moyens pour vivre dans un parfait dénûment de toutes choses, formèrent cette belle couronne que son invincible courage lui a méritée.

Le Prieur du couvent de Toul sut la conduire en maître habile dans cette voie parfaite. Lui-même avouait n'avoir point rencontré d'âme plus pure, plus obéissante, plus dégagée des sens. On admirait dans toute sa manière d'agir une patience invincible au milieu des plus cruelles épreuves. Son pauvre corps eut longtemps à gémir sous les coups redoublés de la maladie et de l'infirmité ; mais son esprit demeurait tranquille et reposé comme celui d'une personne en parfaite santé. Le lit sur lequel elle gisait devenait pour cette fidèle amante de la Croix un oratoire et un autel. Occupée de Dieu seul et de ses perfections, elle semblait heureuse de souffrir et d'avoir ainsi

quelque chose à offrir à Notre-Seigneur. « Pourquoi pleurer? disait-elle un jour à une de ses compagnes à qui la vue de ses maux arrachait des larmes, m'aimez-vous donc si peu pour vous affliger de l'honneur que me fait le divin Maître, en me laissant boire quelques petites gouttes à son calice? »

Celle qui parlait de la sorte eut pour lui succéder en charge une Prieure de beaucoup trop zélée à lui présenter le pain de la mortification et de l'humiliation. Cette conduite, assez maladroite, finit par exaspérer certaines Religieuses, et l'une d'elles vint en témoigner sa surprise à la Mère Agnès. « Il est vrai, répondit la sainte femme, que dans ces rencontres ma nature est aux abois : je ressens vivement le coup et j'ai bien peine à retenir mes larmes ; mais quand je considère Jésus humilié et anéanti aux pieds de Judas, puis-je moins faire que de souhaiter que toute la terre conspire contre moi pour m'humilier et m'anéantir à mon tour? Si donc vous comprenez mes intérêts, félicitez-moi au lieu de me plaindre? » C'était, du reste, sa maxime invariable d'entourer d'égards celles des Sœurs qui lui montraient moins de sympathie ou ne se gênaient pas pour la critiquer avec amertume. Nous ignorons la plupart des faveurs que l'esprit de Dieu daigna communiquer à la V. Mère Agnès de la Présentation; mais il est avéré qu'elle était douée d'un discernement extraordinaire et que maintes fois elle annonça des choses humainement impossibles à connaître. L'amour de la vie cachée et la pratique d'une humilité héroïque résument les trente et un ans de sa vie religieuse. Elle mourut saintement, le 7 octobre 1681, dans la cinquante-deuxième année de son âge. — *(Mém. de Toul.)*

1681 — A Aumale, la V. Mère QUINTINE DE TOUS LES SAINTS. Elle reçut l'habit à l'âge de vingt-deux ans et commença dès lors à tendre à la perfection avec beaucoup d'ardeur. Chargée de plusieurs offices de communauté, la V. Mère s'en acquitta avec tant d'exactitude, qu'on n'hésita pas à lui remettre en main la direction du noviciat. Son attention à former les jeunes âmes qui lui furent confiées aux vertus propres à notre Ordre et à développer l'esprit de saint Dominique, suivant l'idéal le plus élevé, fut couronnée d'un plein succès, et eut, pour le monastère, les suites les plus heureuses. Sa vigilance empressée à secourir les malades la rendit extrêmement recommandable pendant les quatorze années de son emploi d'infirmière.

Son amour de la pénitence ne contribua pas moins à accroître ses mérites. Une nourriture très frugale, des jeûnes rigoureux, l'usage de la discipline et des chaînes de fer faisaient ses délices. Enfin, après avoir édifié la communauté par une vie vraiement digne de sa vocation, la V. Mère mourut de la mort des justes, le 15 octobre 1681. — *(Mém. d'Aumale.)*

1686 — A Thor, dans le Comtat Venaissin, la vertueuse Sœur GASPARDE-MARIE DE SAINT-DOMINIQUE.

Dès sa plus tendre jeunesse, cette servante de Dieu fit paraître une grande inclination pour la vertu et se rendit aimable à quiconque l'approchait. Elle conserva toujours un vif attrait pour la retraite ; malgré les multiples embarras qu'elle trouvait au foyer domestique, elle y vivait comme si elle eût été renfermée dans un cloître. Son amour respectueux pour ses parents, sa déférence à leurs désirs, la guidèrent dans toutes ses voies. Ce fut plus par soumission à leur volonté que par goût qu'elle s'engagea dans le mariage. Elle se comporta dans ce nouvel état avec la sagesse qu'on pouvait attendre d'une âme foncièrement chrétienne. Attentive à plaire à son mari, à élever ses enfants dans la crainte de Dieu, à veiller soigneusement sur ses domestiques, elle était considérée dans la ville de Thor comme un modèle de piété. Très délicate sous le rapport de la pureté et de la charité, elle avait une sainte horreur de tout ce qui pouvait blesser la pudeur ou la charité. Les médisants, les personnes peu réservées dans leur mise n'eurent jamais part à ses entretiens, sans recevoir une juste réprimande de la liberté qu'ils se donnaient. Sa dévotion à Marie, dont elle avait reçu des grâces signalées, lui inspira la pensée d'entrer dans le Tiers-Ordre. Les Religieux dominicains établis à Thor lui accordèrent cette faveur ; et dès lors, la vertueuse femme s'étudia à se rendre de plus en plus agréable à Dieu.

Sa santé, fort chancelante, ne lui permit pas de pratiquer de grandes mortifications. Mais elle s'appliqua à immoler son esprit et sa volonté : et telle était sa vigilance sur ce point, qu'elle ne laissait passer aucune occasion de se crucifier. Elle se montra fort soumise à son mari et à son confesseur, de sorte que sa vie fut un exercice continuel de la vertu d'obéissance. Enfin, après avoir fait paraître une patience héroïque au milieu des peines intérieures dont Dieu l'affligea, et donné des marques illustres d'une piété solide pendant sa vie et dans le temps de sa dernière maladie, Sœur Gasparde Marie se reposa en Notre-Seigneur, munie de tous les Sacrements, dans le courant d'octobre 1686. — (*Ex. Relat. fidel. Confess.*)

169. — Au monastère de Poissy, la V. Mère ANNE DE MARQUEZ, qui joignit à un zèle ardent pour la gloire de Dieu, et à une charité sans borne pour les pauvres, une humilité profonde et une très grande douceur. L'élévation de son esprit rehaussait encore ses qualités. Très versée dans la Sainte-Ecriture, elle se servait de ses connaissances pour détacher son cœur des créatures et le fixer en Dieu. Poète à ses heures, elle savait faire passer dans ses compositions sa rare piété et son éloquence. Les louanges, qu'on ne lui ménageait point n'eurent jamais sur elle aucune prise : on la trouvait toujours humble et soigneuse de vivre dans la modestie et la simplicité religieuses. Enfin, après avoir noblement rempli ses jours et embaumé le monastère du parfum de ses vertus, la vénérable Mère Anne de Marquez fut conviée aux joies de la véritable Patrie. — (*Mém. de Poissy.*) .

VIII OCTOBRE

Le Vénérable Père

ANTOINE DU SAINT-SACREMENT,

Profès du couvent de l'Annonciation de Paris,

Fondateur de la Congrégation dominicaine du St-Sacrement,

et de

l'Institut des Sœurs de l'Adoration perpétuelle,

appelées communément Sacramentines.

(1601-1676)

Antoine Le Quieu, plus connu sous le nom de Père Antoine du Saint-Sacrement, est un des plus grands Religieux dominicains du XVII[e] siècle.

Trois vertus principales forment son caractère distinctif : l'amour de la pauvreté primitive de l'Ordre et de la plus stricte observance, le zèle pour l'évangélisation des classes pauvres et laborieuses, la dévotion pour le Très Saint Sacrement, dévotion qui lui inspira la fondation d'un institut de Religieuses spécialement consacrées à l'adoration perpétuelle de la divine Eucharistie.

La Vie du Père Antoine a été écrite par plusieurs auteurs, ses contemporains. Celle que nous donnons ici fut composée par le Père Souèges, d'après le travail du Père Archange Gabriel de l'Incarnation, compagnon du serviteur de Dieu. Elle se trouve insérée dans l'an-

cienne *Année Dominicaine* à la date du 15 septembre, bien que régulièrement elle eût dû trouver place au premier tome d'octobre. Mais le Père Charles de Saint-Vincent, auteur du volume de septembre, nous apprend qu'ayant trouvé cette biographie du Père Antoine du Saint-Sacrement dans les manuscrits du P. Souèges, il jugea bon de la publier tout de suite, afin de répondre à la légitime impatience des nombreuses personnes qui la réclamaient, et aussi, ajoute t-il, à cause de sa particulière vénération pour le P. Souèges, dont il continuait l'œuvre.

I. — Antoine du Saint-Sacrement naquit à Paris, le vendredi 23 février 1601, jour où était béatifiée à Rome la vierge dominicaine Agnès de Montepulciano. Son père, Antoine Le Quieu, avocat au Parlement, jouissait d'une haute renommée pour son éloquence et sa probité. Telle était sa délicatesse de conscience que jamais il n'aurait pris la défense d'une cause qui lui paraissait offrir quelque apparence d'injustice. Il mourut âgé seulement de vingt-six ans. M. du Harlay, premier président, faisant son éloge, ne craignit pas de dire que depuis cent ans il n'y avait pas eu dans le Parlement un avocat si distingué, et que de cent ans, pensait-il, l'on n'y trouverait son pareil.

Marguerite Le Caron, épouse de M. Antoine Le Quieu, était une femme de grand sens et de solide vertu. Souvent elle demandait à Dieu la grâce de donner le jour à un Saint.

Avant la naissance de celui qui devait réaliser cette espérance, la pieuse mère prit soin de le vouer à Notre-Dame de Liesse, de peur qu'il ne vînt à mourir sans baptême, comme ce malheur était arrivé à un premier enfant.

Dès son plus bas âge, Antoine laissa percer des dispositions qui semblaient devancer chez lui les lumières de la raison. Il n'avait que vingt-cinq mois quand il perdit son père. Cette fin prématurée assombrit la joie du foyer. L'enfant passa ses premières années dans la tristesse, comme si Dieu eût voulu le préparer de loin à cet esprit de componction et à cette austérité de vie qui le signaleraient dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Agé de cinq ans, il quittait furtivement son lit pour s'étendre à terre, et y passait ainsi le reste de la nuit. A dix ans, il se frottait tout le corps avec des orties, jeûnait plusieurs fois la semaine sans rien prendre avant six heures du soir, et se contentant de quelques morceaux de pain bouillis dans l'eau avec un peu de sel.

Alarmée de tant de rigueur, la mère essaya d'interposer son autorité. « Laissez-moi continuer, je vous prie, répondit l'enfant, ne faut-il pas que je fasse pénitence de mes péchés ! »

Ces admirables dispositions, qui le faisaient regarder comme un modèle accompli de piété chrétienne, Antoine sut les conserver durant ses études à l'Université de Paris. Son application, soutenue par une facilité peu commune et couronnée par de brillants succès, ne lui fit jamais négliger aucun de ses exercices de dévotion. Il fréquentait l'église des Carmes et s'était mis sous la direction de l'un des Pères. De cette époque datent ses premiers attraits pour la vie religieuse. « J'eus alors, écrit-il dans ses mémoires, quelque léger désir d'être Chartreux ; mais j'en conçus un plus grand encore d'entrer chez les Carmes déchaussés, me confessant dans leur monastère, lorsque j'étudiais à l'Université. »

Toutefois il balançait encore entre le cloître et le monde, lorsqu'un jour il entendit raconter, dans l'église Saint-Eustache, la fin tragique d'un mauvais prêtre, mise en parallèle avec la mort angélique d'un jeune Profès de notre Ordre, Frère Simon Balièvre, décédé plein de vertus au couvent de la rue Saint-Honoré ; ce récit fixa Antoine pour jamais dans sa vocation. Il vint se présenter au P. Jean-Baptiste Carré, Religieux du couvent, et lui fit une confession générale. Le V. Père, frappé d'admiration pour l'innocence de son pénitent, essaya discrètement de l'attirer dans sa famille religieuse. « Vous n'êtes pas assez austères pour moi », répondit le jeune homme. — « Nous le sommes beaucoup plus que vous ne pensez », repartit le Père, qui mit alors sous ses yeux les rigueurs du régime dominicain. C'en fut assez : Antoine, en se retirant, déclara que, s'il persévérait dans son dessein de quitter le monde, il ne choisirait point d'autre institut que celui de Saint-Dominique. Après une année d'austérités plus rudes que les précédentes et destinées, disait-il, à s'éprouver, il vint se présenter au Père Carré, demeuré son directeur, lequel exerçait la charge de Maître des novices. Un mois après, le 16 août, fête de saint Roch, Antoine recevait l'habit dominicain dans toute l'ivresse de son âme. Quand, à la fin de l'exhortation d'usage, on lui demanda s'il était bien résolu à garder toutes les pratiques de la Règle qui venaient de lui être exposées, il ne se contenta pas de répondre un « oui » plein d'assurance ; mais, détachant l'élégante fraise qu'il portait autour du cou, selon la mode du temps, il la jeta à terre ainsi que son manteau, et se mit à les piétiner, au grand étonnement des assistants, non

moins édifiés d'un tel mépris des vanités séculières chez un jeune homme de vingt et un ans.

Nous dirons peu de chose de sa ferveur pendant l'année de probation jusqu'à sa profession, qui eut lieu le 24 août 1623, et pendant son noviciat profès qui le conduisit au sacerdoce. Une seule page, écrite par lui à cette époque, suffira pour marquer ce que nous ne pouvons raconter en détail. C'est un engagement solennel conçu dans les termes suivants : « Moi soussigné, constitué en la présence de Dieu, de sa sainte Mère et de toute la cour céleste, je prends une résolution irrévocable de mourir à ma vie passée; et pour cela je renonce à toutes les créatures, particulièrement à moi-même. Je proteste que je ne veux plus vivre que pour aimer et servir mon Dieu, hors duquel, assisté de sa sainte grâce, je ne veux rien chercher. C'est pourquoi de tout mon cœur je me donne à lui, corps et âme : j'abhorre tous les plaisirs sensuels, toutes les paroles vaines, les vues inutiles et toutes les délectations du manger, du boire et du dormir. Je renonce à toutes les consolations ou satisfactions intérieures, en tant qu'elles ont quelque chose qui contente mon amour-propre; et je ne les accepte qu'autant qu'elles conduisent à Dieu, auquel je promets tout ce que j'ai marqué ci-dessus, avec volonté déterminée de le pratiquer toute ma vie, sans en démordre en un seul point, fallût-il pour cela endurer toutes sortes de douleurs et de mépris, auxquels je me livre en proie, tout heureux de me perdre dans moi-même pour me trouver dans mon Sauveur Jésus-Christ. Et sentant mon insuffisance et mon incapacité pour payer et rendre à mon Dieu toutes les choses que je viens de lui promettre, je prends Notre-Dame, ma bonne Mère et mon unique espérance, pour ma caution.

« Fr. Antoine Le Quieu. »

Ce qu'il avait promis, Antoine l'exécuta à la lettre jusqu'à son dernier soupir. Voyons-le à l'œuvre.

II. — Bien qu'il eût étudié la philosophie dans le monde, on la lui fit revoir, pour le mieux former dans la doctrine de saint Thomas et le rendre plus capable d'approfondir la théologie. Antoine s'appliqua aux sciences sacrées à la façon des Saints, profitant des lumières qu'il y puisait pour pénétrer plus avant les secrets de l'oraison. Quand il proposait des arguments, c'était avec beaucoup de subtilité et de

force, toujours néanmoins avec humilité, modestie, sans emportement ni aigreur. A chaque page de ses cahiers il mettait en tête une pensée pieuse : *Pour Jésus,... Pour vous, mon Sauveur...* ou encore : *Pour l'amour de Jésus-Christ et de sa sainte Mère.*

D'une mémoire prodigieuse, il lui suffisait de lire un livre pour le retenir en entier. En classe, rien de plus posé que son maintien. Tout le temps de ses études, on remarqua qu'il ne s'appuya jamais sur le dossier de son banc. On aimait surtout à l'entendre parler histoire, branche dans laquelle il était particulièrement versé.

Ses succès furent si grands et si durables, qu'à l'âge de plus de soixante-dix ans, il pouvait argumenter sans préparation sur les questions les plus complexes de la scolastique. Un savant personnage, qui composait un traité de philosophie, disait, après avoir entendu le Père Antoine, que bien rarement il lui avait été donné de rencontrer sur les lèvres d'un argumentateur tant de solidité et de profondeur d'exposition.

A l'époque où il était encore étudiant, Antoine se sentait parfois rempli de l'esprit de Dieu, au point de ne pouvoir penser qu'à Lui. L'impétuosité de l'amour divin le transportait si vivement qu'il se trouvait comme plongé dans un océan de délices, vivant plus en Dieu qu'en soi-même. On voyait souvent ses yeux se fermer sous la douceur des dons célestes, et quoique extrêmement exact à tous les exercices de communauté, il dut plusieurs fois s'en absenter pour s'abandonner au souffle de la grâce.

Ordonné prêtre le samedi avant Noël, Frère Antoine voulut attendre au dimanche dans l'octave de l'Epiphanie pour célébrer sa première messe. En cette solennelle circonstance, il demanda auparavant la bénédiction de la glorieuse Vierge et s'offrit à Elle pour être *son chapelain*. Marie l'en récompensa par des faveurs exceptionnelles dont il a soigneusement consigné le souvenir dans ses écrits.

Peu de temps après son ordination, le Père Antoine, en qui l'on voyait briller la gravité, la maturité, la modestie, le zèle de la règle, l'amour de Dieu et du prochain, fut chargé de la direction du noviciat. Malgré les frayeurs conçues par son humilité, il dut accepter cette charge, d'abord à titre provisoire, et bientôt d'une manière définitive, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge exigé par les décrets du Saint-Siège. C'était le cas, ou jamais, d'obtenir une dispense, afin de ne pas priver le couvent et l'Ordre entier des fruits de grâce que promettait sa sainteté.

Sitôt qu'il eut en mains la conduite des novices, on vit les jeunes Religieux s'élancer à pas de géant dans la voie des observances régulières. En pouvait-il être autrement? Sans cesse, ils avaient sous les yeux un homme qui marchait à leur tête, qui les enflammait par ses paroles brûlantes, les éclairait par ses conseils et fécondait par ses prières et ses pénitences le bon grain qu'il avait semé dans leurs âmes. Toutefois le Père Antoine ne resta pas longtemps au milieu des novices de Saint-Honoré. En 1631, l'obéissance l'assigna au couvent d'Avignon pour y remplir le même emploi.

Sa renommée l'y avait précédé. On raconte que la V. Sœur Marie de Blondeau, Tertiaire dominicaine, aperçut en vision un Religieux de l'Ordre, dont le front était entouré d'un cercle de lumière, semblable au nimbe dont les peintres encadrent la tête des Bienheureux. Quatre Saints dominicains l'accompagnaient, et autant d'Anges, portant un flambeau en main. « Dans quelques jours, nous aurons ici un grand serviteur de Dieu », dit la pieuse femme. Et quand le Père Antoine fut arrivé, elle reconnut en lui le saint personnage de sa vision et le prit depuis pour son confesseur.

Le V. Père entra immédiatement en fonctions. Ses succès dans la direction des âmes égalèrent ceux qui avaient couronné ses travaux et sa sollicitude au couvent de la rue Saint-Honoré. Chaque jour, sa vertu paraissait prendre plus d'éclat : le Ciel lui-même semblait vouloir témoigner de son mérite ; plusieurs fois, en effet, les novices virent leur Père-Maître sortir de sa cellule le visage éclatant de lumière, comme l'Ecriture le rapporte de Moïse, après ses communications avec Dieu.

C'est vers ce temps que le R^me^ Père Ridolfi, Maître Général, adressa au Père Antoine deux excellents sujets pour être formés par ses soins. Le premier, Henri Salierski, jeune Polonais, était allé à Rome en pèlerinage au tombeau des Apôtres. Entré dans l'Ordre et destiné à évangéliser sa patrie avec grand fruit pour les âmes, ce fut près de notre vénérable Religieux qu'il posa en son âme les principes de sa sanctification et de son zèle apostollque.

L'autre, Georges Ebernstein, allemand de naissance, venait d'abjurer le luthéranisme. Sa conversion fut parfaite. Il abandonna la cour de Ferdinand II, renonça à un brillant avenir et revêtit notre habit. Entendant parler à Rome de la Congrégation de Saint-Louis, il obtint du Général de l'Ordre d'être placé, pendant son noviciat, sous la conduite du Père Antoine. De retour en Allemagne, où il se fit beaucoup

plus admirer par son esprit religieux et son mépris des honneurs, que par les brillantes qualités dont il était doué, il se vit chargé d'une importante mission, dans le but de négocier les intérêts de la paix entre les princes chrétiens. Ce message, tout à son honneur, obtint un succès inespéré ; et l'empereur Ferdinand III, fils et successeur de Ferdinand II, s'empressa de reconnaître les services de son ambassadeur en lui offrant un archevêché considérable. Mais l'humble Père refusa, et mourut plus tard en odeur de sainteté, laissant derrière lui une nombreuse lignée de Religieux, héritiers de l'esprit qu'il avait su leur inculquer, et que lui-même avait puisé sous la forte direction d'Antoine Le Quieu.

A ces deux hommes de mérite, parmi les novices du Père Antoine, nous pouvons joindre le Père Jacques Lepul, devenu Provincial, Commissaire apostolique pour la réforme de l'Ordre en France, Supérieur de presque tous les couvents de la Province de Toulouse et Inquisiteur de cette ville ; le Père Jean-Baptiste Gonet, dont le nom est si célèbre dans l'école ; et enfin le Père André Castillon, non moins recommandable par son savoir. Ce dernier, sur la fin de son noviciat, avait été pris de fièvres qui pouvaient compromettre sa vocation. Le Père Antoine, qui le chérissait tendrement, appela un jour le Fr. Lepul et lui commanda d'aller dire de sa part au Frère André de congédier ses fièvres au plus tôt. « A l'heure même, dit le Père Souèges, ces cruelles ennemies du corps humain, qui traitaient avec beaucoup de rigueur ce bon novice, obéirent au commandement du saint Père-Maître. Elles le quittèrent soudain, et ne revinrent plus l'attaquer. Le fait était notoire au couvent d'Avignon, continue le Père Souèges ; je l'ai ouï raconter plusieurs fois au Père Lepul, qui me l'a certifié comme je viens de le rapporter. »

Ce ne fut pas le seul miracle dont le Ciel se servit pour autoriser la parole et rendre plus efficace l'action du Père Antoine. Un jour qu'il prêchait sur l'enfer, il se tourna, en terminant, vers la statue de la sainte Vierge, la priant très instamment de donner elle-même la bénédiction à ses auditeurs, pour qu'il n'y en eût aucun de damné. Aussitôt il descendit de chaire, sans bénir le peuple, contrairement à l'usage reçu. En cet instant, on vit l'image de la Vierge lever le bras et bénir les fidèles.

Le Père Antoine avait en grande estime les fonctions de Maître des novices, et les regardait comme très désirables, parce que celui qui les remplit est sans cesse occupé à la pratique des vertus religieuses,

enseignant aux autres et en même temps à lui-même ce qui est le plus capable d'assurer d'éminents progrès dans les voies intérieures : toutefois, le zèle ardent qui le dévorait lui faisait désirer un champ plus vaste pour semer la parole évangélique. Avec l'autorisation des supérieurs, il se mit à prêcher, à confesser, à s'employer au service du prochain, suivant les impulsions douces et fortes du Saint-Esprit, qui le conduisait en toutes choses. On le vit dès lors visiter les prisons et les hôpitaux, attirer un très grand nombre d'âmes à la dévotion du Rosaire, convertir une foule de pécheurs, et servir de guide assuré dans le chemin de la perfection à des personnes d'élite.

Au milieu de ces multiples occupations, bien loin de laisser perdre, par le contact avec le monde, la vigueur de sa vertu, il suivait les exemples difficiles que nous a laissés saint Dominique : après avoir travaillé pendant le jour, il passait la nuit en prières, s'entretenant doucement avec Jésus et Marie.

III. — La Province de Toulouse, à laquelle appartenait la maison d'Avignon, suivait la réforme du Père Sébastien Michaëlis. Notre fervent Religieux, qui voulait porter jusqu'à sa dernière limite la pratique des Constitutions de son Ordre, trouvait dans l'observance de Toulouse une lacune, dont nul avant lui ne paraissait avoir souffert.

Le couvent d'Avignon, comme tous les autres, possédait des rentes ou des fonds de terre, dont le revenu, mis en commun, servait à l'entretien des Frères. Or, saint Dominique, en Chapitre général, avait entièrement renoncé, pour le présent et l'avenir, à de semblables possessions. Le Père Antoine cherchait donc s'il ne pourrait pas établir une observance plus austère, où refleurirait totalement la parfaite pauvreté. Le Concile de Trente, il est vrai, avait solennellement déclaré que tous les Ordres religieux, à deux exceptions près, même ceux auxquels cela aurait été interdit antérieurement par leurs règles, pourraient posséder en commun. Le Père Antoine ne l'ignorait point. « Mais, disait-il plus tard à ce propos, je jugeais que ce n'était qu'une dispense ; or, je désirais garder la Constitution à la lettre, le plus exactement possible et sans aucune brèche. Voilà le motif qui m'a fait entreprendre une observance plus sévère. N'ayant pas le bonheur à Toulouse d'observer les Constitutions sans aucune dispense, je n'étais pas content de cette vie, et mon esprit ne se lassait pas d'envier la Règle parfaite, telle que l'avait établie notre glorieux Patriarche saint Dominique. »

Une autre considération pesait encore dans les réflexions du Père Antoine. Voyant les peuples des campagnes vivre et mourir dans l'ignorance et le vice, faute d'ouvriers évangéliques pour les instruire, il brûlait du désir d'instituer une Congrégation nouvelle, dont l'office spécial fût de prêcher au simple peuple, en abandonnant à d'autres le théâtre plus brillant et plus recherché des grandes villes. Or, pour parler aux pauvres gens, pour ne point les dédaigner, pour savoir se contenter de ressources très incomplètes, d'une nourriture chétive et misérable, ne fallait-il pas des Religieux que l'absence des revenus et des rentes eût forcément habitués à des privations extrêmes ?

Enfin, ce n'étaient point seulement les gens ignorants des campagnes dont le triste abandon faisait gémir le Père Antoine. Ses vues allaient bien au delà ; il rêvait de porter l'Evangile chez les nations infidèles, notamment chez les Turcs, dont le nom revient si souvent dans ses lettres. Mais que de fatigues et de peines, que de périls et de privations dans ces lointaines missions ! Pour former des hommes capables de prendre sur eux, sans faiblir, un apostolat si difficile, n'était-il point urgent d'avoir des Religieux, qui dans leurs couvents non rentés auraient appris à tout souffrir avec grande joie, et à se confier pour toutes choses à la divine Providence ? C'était la conviction du serviteur de Dieu.

Il se disposa à ce grand dessein par des austérités extraordinaires. Ses nuits presque entières se passaient en adoration devant le Saint-Sacrement ; et telle était sa dévotion pour le Rosaire, qu'il lui arriva plusieurs fois d'en réciter jusqu'à quatre-vingts par jour. « Si l'on me demande, dit-il lui-même dans un de ses traités, comment cela se pouvait faire, je ne saurais le dire ; mais je sais bien que cela est arrivé. » — « Quoique je n'en sache rien non plus moi, poursuit le Père Souèges, je ne laisserai pas de dire que, comme Dieu transporte quand il lui plaît ses serviteurs, presque en un moment, d'un lieu à l'autre pour quelque œuvre de charité, de même, pour favoriser son serviteur tout occupé à le louer et à le bénir, il donnait à sa langue une merveilleuse agilité. »

Le Père Antoine intéressait à son projet tout ce qu'il connaissait de saintes âmes ; et bien qu'à certains signes qui lui semblaient venir du ciel, il ne doutât, pour ainsi dire plus, du succès définitif, néanmoins il ne savait au juste comment s'y prendre. Il crut le moment venu de s'ouvrir de ses desseins au Maître Général. Après deux lettres échangées, le R^me^ Père Ridolfi lui envoya une obédience, pour venir à Rome conférer avec lui.

La nouvelle du prochain départ du saint Religieux causa dans Avignon une consternation générale. Pendant plusieurs jours, le couvent fut littéralement envahi ; pour mettre un terme à tout ce bruit, les Frères eux-mêmes durent prier le Père Antoine de ne pas attendre davantage. Au jour convenu, 26 avril 1635, il y eut tant de communions dans notre église, que l'on se serait cru à la solennité d'une grande fête.

Après sa messe, le Père Antoine demanda la bénédiction des *itinérants*, et quand il se releva, il emportait dans son cœur l'intime assurance que Dieu approuvait son voyage et ne l'abandonnerait point. Dans cette vue, il rendit spontanément à son Supérieur le viatique que la charité de ce dernier lui avait mis en main, trop heureux de s'initier aussitôt à la pratique de la pauvreté qu'il rêvait. Pour cette raison, pas un des Religieux désignés pour l'accompagner n'eut le courage de le suivre, par crainte de trop souffrir durant un si long trajet. Le V. Père partit donc seul, en compagnie de son bon Ange et sous la conduite particulière de Notre-Seigneur.

Nous ne raconterons pas en détail les péripéties de son voyage. Assurément le saint homme y trouva ample matière à souffrances et à humiliations : mais les miracles qu'il semait sur sa route le mirent tout de suite en si haut crédit, que son arrivée dans les bourgades et les villes était saluée comme un événement. Les gens de travail quittaient la bèche et le hoyau pour se joindre à la foule, tandis que d'autres sonnaient les cloches pour inviter les habitants des localités voisines à venir à sa rencontre et à le recevoir avec solennité. On lui apportait les malades, ou lui-même se rendait auprès d'eux : beaucoup recouvraient la santé en recevant sa bénédiction, ou en baisant son scapulaire.

Les foules, avides d'entendre la prédication de l'homme de Dieu, étaient si compactes, qu'il eût fallu remonter jusqu'à saint Vincent Ferrier pour retrouver dans le midi de la France des scènes pareilles. L'empressement avec lequel on s'attachait à ses pas lui enlevait le moyen de s'opposer à la dévotion indiscrète des fidèles, qui, pour avoir des reliques de lui, coupaient ses habits. Sa pauvre chape y passa presque entièrement ; il n'en resta que des lambeaux insuffisants pour couvrir ses épaules, et qu'il dut cacher sous son bras.

De Marseille, le Père Antoine partit pour Rome en prenant la route de terre. Chaque jour, il célébrait la sainte messe et visitait les lieux de pèlerinage situés sur son chemin. Il demandait son logement

avec tant d'humilité, que personne n'avait le courage de le repousser : loin de là, chacun recevait cet étranger comme un Ange du ciel; et vraiment il portait dans son maintien et dans ses paroles le caractère d'une sainteté extraordinaire. Enfin, le dimanche 17 juin 1635, il entrait dans la Ville éternelle. Avant de se présenter au Maître Général, le V. Père s'arrêta dans notre église de Sainte-Marie-sur-Minerve, dédiée à la Sainte Vierge, comme son nom l'indique. Au moment même où il en franchissait le seuil, on y faisait la procession du Très Saint Sacrement. Joyeux de se voir ainsi, dès son arrivée, sous les auspices de Marie et de Jésus, le Père Antoine en conçut un heureux augure que ne démentit point l'événement.

IV. — Le Maître de l'Ordre accueillit l'homme de Dieu avec une extrême faveur, et le fit loger au Noviciat, afin que les jeunes recrues de la vie dominicaine profitassent plus efficacement de sa présence. Il l'entendit ensuite exposer son plan, qui consistait à mettre la stricte pauvreté, tant commune que privée, à la base de l'édifice en projet. Le vénéré Supérieur approuva ce dessein et pressa même le fondateur d'en hâter l'exécution. Puis, comme s'il eût craint que ses yeux n'eussent point le bonheur de contempler cette réforme, plus austère que tout ce qui avait été tenté jusqu'alors, il offrit au Père Antoine le choix entre deux églises de Rome pour commencer.

Antoine s'excusa, jugeant plus aisé d'établir sa réforme en France. Sans insister davantage, le Maître Général lui délivra des Lettres patentes, en date du premier dimanche d'octobre, fête du saint Rosaire, conférant au nouveau fondateur d'amples pouvoirs pour inaugurer son observance dans tous les lieux qu'il choisirait.

Au comble de ses vœux, le P. Antoine quitta Rome, après avoir reçu toutefois la bénédiction et les encouragements d'Urbain VIII, le Pape régnant. Enflammés par ses discours, tous les novices de la Minerve auraient voulu le suivre, pour embrasser sous sa direction la parfaite et difficile observance. Un seul, nommé Dominique Palavicini, obtint la faveur si vivement sollicitée, et servit de compagnon au vénérable Père. Tous deux visitèrent Lorette et Assise, recueillant les plus douces émotions à la *Santa Casa*, demeure autrefois de la Sainte Famille, et au sanctuaire vénéré du Patriarche Séraphique. Après quoi ils arrivèrent à Bologne et s'y arrêtèrent une douzaine de jours, le Père Antoine ayant été pris d'une forte fièvre, causée par les fatigues de la route. Du moins il profita de cette halte forcée, pour satisfaire

plus à loisir sa dévotion près du tombeau de saint Dominique, et lui recommander une œuvre que cet ami passionné de la pauvreté ne pouvait manquer de bénir.

Sans attendre d'être complètement rétabli, le serviteur de Dieu se remit en chemin. Il avait fait à peine quatre ou cinq milles que la fièvre le contraignit de s'arrêter. Il ne trouva d'autre logement qu'une étable où, à l'imitation de Notre-Seigneur, une crêche lui servit de couchette. Jamais, disait-il en racontant cette aventure, jamais il n'avait passé plus douce nuit, la pensée de se voir semblable au Sauveur le remplissant de consolation et tempérant les ardeurs de sa fièvre.

Le lendemain, il continua sa route. Un roulier, qui conduisait un tombereau chargé de pierres, le voyant si abattu qu'à peine pouvait-il se traîner, le fit monter sur sa charrette et le transporta ainsi jusqu'à Modène. Le vénérable Père n'avait l'intention que de traverser cette ville, il lui fallut y séjourner depuis la mi-novembre jusqu'à Pâques. Ce contretemps servit à montrer la vive affection du Maître Général, lequel fit parvenir au malade les témoignages de sa paternelle tendresse, et écrivit en même temps aux Prieurs des couvents de la Haute-Italie d'accueillir le Père Antoine avec autant d'égards que si c'était sa propre personne.

Le Carême arriva: tout faible qu'il était, l'austère Religieux voulut suivre entièrement le régime commun. Le Prieur de Modène, qui entourait son hôte de soins délicats, modéra sa ferveur, l'obligeant du moins à manger des œufs et du laitage. Ce ne fut que pour deux jours seulement. « Il ne convient pas, disait le Père Antoine, que les Religieux se montrent lâches et si soigneux de leur santé. Le grand remède aux petites incommodités c'est de les mépriser, et de se contenter des mets grossiers servis au réfectoire. » On finit par céder à ses instances: deux jours après, il était sur pied. Ce qui lui faisait dire plus tard : « J'ai expérimenté, le croira qui voudra, que le moyen de guérir promptement, c'est de ne pas se flatter dans la maladie, et de se remettre à la vie commune le plus tôt possible. Dieu guérit les Religieux autrement que les personnes du monde. » Puis, il ajoutait : « Il y a beaucoup de Religieux malades, mais bien peu de malades religieux. »

Le vénérable Père utilisa son inaction apparente, en composant les sermons qui devaient plus tard produire tant de fruit dans les âmes.

Il était de retour à Avignon, au mois de juin 1636, plus d'un an après son départ de cette ville. Des circonstances favorables lui per-

mirent de commencer aussitôt la nouvelle observance. Il établit son premier couvent à Lagnes, petit bourg de l'ancien diocèse de Cavaillon.

Ce couvent, de chétive apparence, pauvre surtout, rappelait l'humble grotte de Bethléem, où le Verbe de Dieu naquit dans une extrême indigence. Veut-on savoir le genre de vie qu'on y menait? Voici ce que pratiquait le Père Antoine, dès qu'il s'y fut fixé avec le seul compagnon qu'il avait amené de Rome, mais que vinrent bientôt rejoindre, sur la recommandation du Maître Général, sept ou huit autres Religieux de bonne volonté.

Le silence était perpétuel et la récollection continuelle ; pour faciliter l'exercice de la présence de Dieu, même au réfectoire, on tenait sur la table une clochette, que chacun était libre de toucher, pour inviter les Frères à élever leur esprit vers Dieu. Tous les jours, on voyait quelques-uns des Pères se prosterner en *venia,* c'est-à-dire de tout le corps, à l'entrée du chœur, pendant le passage de leurs frères. Chacun demandait avec empressement la grâce de manger à terre, de laver la vaisselle, de n'accepter aucun aliment cuit, de ne point se recoucher après Matines. On ne parlait que de cilices, jeûnes, veilles, chaînes de fer, disciplines.

On couchait sur la paille, bien souvent sur le plancher de la cellule ou sur le marchepied des autels. L'Office avec la méditation durait chaque nuit plus de trois heures; et, sans parler des jeûnes au pain et à l'eau que plusieurs s'imposaient trois fois la semaine, la nourriture ordinaire était elle-même une rude pénitence. Quelques herbes ou racines, mal cuites et mal assaisonnées, en faisaient habituellement les frais.

Aux exercices monastiques se joignait le zèle de l'apostolat. Le P. Antoine, accompagné de ceux de ses Frères qui étaient capables de prêcher, sortait le dimanche et les jours de fêtes et même assez souvent en semaine, pour aller dans les campagnes voisines annoncer la parole du salut. Ni les froids de l'hiver, ni les ardeurs de l'été, ni les pluies, ni les glaces ne pouvaient les retenir : les fidèles, édifiés par tant de courage et de zèle, accouraient en foule auprès de celui qu'ils nommaient le *Saint de Lagnes,* afin d'entendre son sermon et de suivre ses avis.

Irrité du bien qui résultait des prédications, le démon persécutait ouvertement le P. Antoine, et un jour que le saint homme priait dans la chapelle de son couvent, cet ennemi du genre humain poussa avec

tant de violence la lampe du sanctuaire, qu'elle alla heurter bruyamment contre les murailles. Le V. Père ne s'en émut aucunement, mais quelques personnes présentes témoignèrent tout haut leur frayeur. « Ne craignez rien, leur dit le Père, c'est le diable qui cherche à causer du trouble ». Et il leur donna cet avis : « Quand on est en prières, il ne faut jamais se détourner, quelque bruit que l'on entende ou quelque accident qui survienne. »

En 1637, un second établissement, destiné à devenir le siège principal de la nouvelle observance, fut fondé à Thor, non loin de Lagnes. Le P. Antoine en prit possession le 7 juin, jour de la Sainte-Trinité. Un fait bien remarquable avait préludé à cet événement, longtemps avant qu'il s'accomplît. Dans le pays vivait un fervent chrétien, connu sous le nom d'Esprit Mercier. Etant âgé de six à sept ans, il avait eu une vision extraordinaire. La Très Sainte Vierge lui était apparue, le montrant du doigt à saint Dominique, qui se tenait près d'elle, comme pour attirer l'attention du bienheureux Patriarche sur cet enfant, le futur ami et bienfaiteur insigne de ses fils. Plus tard, parvenu à l'âge d'homme, Esprit vivait encore de ce souvenir, quand un jour, il lui arriva de s'étendre au pied d'un arbre, planté sur le lieu où fut bâti depuis le couvent du P. Antoine. Il s'assoupit quelques instants et eut un songe. Sur ce sol alors désert s'élevait un couvent, de modeste apparence, il est vrai, mais exactement tel que celui qu'il devait, à quinze ans de là, contempler de ses yeux. Ce couvent était desservi par des Frères Prêcheurs, distincts toutefois des autres par la coupe de leur vêtement. — Le P. Antoine jugea bon, en effet, de reprendre pour sa Congrégation l'ancienne forme de l'habit dominicain, notamment le capuce étroit et en pointe. — Tous ces détails se gravèrent profondément dans la mémoire d'Esprit Mercier et ne lui échappèrent plus. Il avait la profonde conviction que ce songe et la vision de sa première enfance étaient une annonce prophétique ; et jamais il ne varia dans son sentiment ni dans ses déclarations. Apprenait-il que des Religieux d'Ordres différents du nôtre cherchaient à s'installer à Thor : « Non, non, disait-il avec assurance, pas ceux-là ; ils ne resteront pas. » Mais dès la première fois qu'il aperçut le P. Antoine et ses compagnons : « Ah ! pour ceux-ci, c'est autre chose, s'écria-t-il : voilà les hommes que j'ai vus, je puis certifier qu'ils s'établiront chez nous, quoi que l'on fasse à l'encontre! »

Dès lors, il voua au vénéré Père une affection à toute épreuve et lui rendit des services considérables, en payant tant de sa personne que

de ses biens. Lui-même se fit le gardien du couvent, tout le temps que la maison resta abandonnée, pour le motif que nous dirons plus loin.

L'œuvre, si bien commencée, se développait sans bruit, selon les désirs du fondateur. Deux ans plus tard, le 2 juin 1639, malgré les plus vives oppositions, un troisième établissement était créé dans la banlieue de Marseille, près de l'église de Notre-Dame-du-Rouet. Dans ces œuvres de fondation, toujours délicates, le P. Antoine reçut du Ciel une assistance vraiment providentielle.

L'éclat de sa sainteté imposait à ses contradicteurs et les confondait, tandis que des merveilles opérées par ses mains montraient aux moins clairvoyants que ce grand Religieux possédait en plénitude l'esprit de son B. Père Dominique. Cet esprit, n'était-il pas allé le puiser à sa source, au tombeau même du fondateur des Frères Prêcheurs? Un auteur ancien, parlant des longues stations du Père Antoine dans notre église de Bologne, écrivait : « On eût dit que l'esprit du grand Patriarche, à la manière d'un phénix mystique, était comme sorti de ses cendres, pour venir animer ce nouveau zélateur de la pauvreté, lui communiquer ses ardeurs et lui inspirer son courage. »

Nous tenions à placer ici ce témoignage autorisé, avant de raconter l'épreuve qui vint fondre sur l'œuvre naissante et faillit la renverser. Si saint qu'il soit, un homme n'échappe pas toujours, même dans la poursuite du bien, à l'illusion et à l'erreur. Le Père Antoine allait en faire une cruelle expérience. Mais combien il eut ensuite à remercier le Seigneur d'avoir arraché à la ruine une fondation qui lui était plus chère que la vie, et qu'il avait compromise par un excès de zèle tenant de l'aveuglement!

V.— Les trois établissements de Lagnes, Thor, Marseille, ne laissaient rien à désirer pour les dispositions qui animaient les Religieux et l'on pouvait envisager l'avenir avec confiance. On avançait, lentement il est vrai, mais on avançait. Songeant aux moyens de maintenir dans sa pureté première son austère observance, et considérant qu'une communication trop large avec d'autres observances plus mitigées fut souvent une pierre d'achoppement pour de très sages réformes, l'homme de Dieu imagina d'introduire parmi les siens une pratique extérieure, visible, qui fût comme un mur de séparation avec le reste de l'Ordre. Rien ne lui parut plus propre à obtenir ce but que l'usage des sandales, sans bas, ou la *nudité des pieds;* saint Dominique avait

souvent pratiqué cette pénitence, sans toutefois l'imposer jamais à ses enfants. Bien loin de croire qu'il allait en cela contre les intentions du saint Fondateur, Antoine Le Quieu était, au contraire, intimement convaincu qu'il suivait plus parfaitement l'esprit de ses règles.

Hélas! l'exécution de cette mesure allait tout compromettre. Les Religieux des couvents voisins, ou plutôt de l'Ordre entier, se soulevèrent contre le novateur, l'accusant de vouloir diviser la famille dominicaine, à l'exemple de plusieurs autres instituts, et de détruire par là une de ses gloires et l'un de ses principaux moyens d'action.

Le Maître Général, si bienveillant jusqu'à cette heure pour le Père Antoine, le condamna cette fois sans hésiter. Sur-le-champ il lui enjoignit d'abandonner une pratique grosse de périls pour l'Ordre tout entier, et, comme le Père résistait, alléguant une bulle que le vice-légat d'Avignon lui avait accordée par autorité apostolique, le Général obtint, à Rome, que cette bulle fût retirée.

Privé d'appui du côté de ses supérieurs, chassé successivement des trois maisons qu'il venait d'inaugurer, abandonné de la plupart des compagnons de sa réforme, devenu en quelque sorte le jouet et le rebut de son Ordre, Antoine Le Quieu ne perdit pourtant point confiance. Une planche de salut lui restait : se rendre à Rome, pour plaider sa cause auprès du Père Général et du Souverain Pontife lui-même. Le 31 mars 1642, escorté de quelques Frères, fidèles à son parti, il s'achemina vers la Ville éternelle.

Débarqué à Civita-Vecchia, il se vit, par ordre du Général, détenu huit jours dans une cellule du couvent. On lui permit ensuite de continuer son voyage. Le R^me^ Père Général l'accueillit avec bonté, et le plaça sous la conduite d'un Religieux de très grande vertu, lequel, loin de désapprouver son projet, l'engagea à y donner suite.

Du côté du Pape, Antoine fut moins heureux. « Au lieu de créer un Ordre, lui dit froidement le Saint-Père, mieux vaudrait retrancher l'un ou l'autre des anciens. » Et sur cette parole il le congédia, sans lui permettre de s'expliquer davantage.

L'an 1644, le Chapitre général se réunit à Rome, par ordre du Pape Urbain VIII, et donna pour successeur au Père Ridolfi le R^me^ Père Thomas Turco. On fit comparaître le Père Antoine, qui répondit à toutes les demandes avec une modestie dont ses juges furent édifiés; mais comme il persistait dans son dessein, on ne laissa pas de le condamner et de le séquestrer dans le couvent de Saint-Sixte, de crainte qu'il ne divisât les esprits en communiquant avec les autres Religieux.

Le V. Père entra dans sa prison avec grande quiétude, louant et bénissant Dieu de lui fournir l'occasion de souffrir pour son amour, et, bien qu'il endurât en son âme des peines inexprimables, il sut augmenter ses mérites par les actes d'une héroïque résignation.

Six jours après, les Prieurs de l'Annonciation de Paris et de Saint-Maximin, amis intimes du Père Antoine, vinrent le visiter. Ils lui remontrèrent qu'après la sentence du Chapitre général, prononçant en dernier ressort, il ne devait plus songer à y revenir, ni se bercer de l'illusion d'obtenir jamais gain de cause en cour de Rome. L'humble Religieux obtempéra à leur avis et confessa franchement qu'il s'était trompé. Le nouveau Général, qui n'attendait qu'un acte de soumission de la part du Père Antoine pour lui rendre ses bonnes grâces, le remit en liberté, voulut même le retenir à Rome pour former aux vertus religieuses des Frères de Bohême. Sur le refus modeste du V. Père, Thomas Turco n'insista pas; il l'autorisa même, non pourtant sans quelque réserve, à reprendre ses essais de stricte pauvreté. Plusieurs, en effet, prétendaient qu'une fois rentré en France, Antoine Le Quieu, fort de la protection du Roi très chrétien, reviendrait à son idée première, se soustrairait au pouvoir du Général et ferait schisme dans l'Ordre. Toutes ces préventions tombèrent en présence des vertus du V. Religieux. Sa soumission avait été complète et sans la moindre velléité de retour; lui-même déclarait un jour que dût le Vicaire de Jésus-Christ l'autoriser à prendre la nudité des pieds, il y aurait renoncé spontanément, plutôt que de causer de la division dans l'Ordre, en allant contre le gré du Maître Général. Il put donc partir, muni des Lettres patentes qui lui donnaient le pouvoir de relever ses couvents et d'en fonder de nouveaux. Toutefois, le Père Turco, par une certaine déférence pour ceux qui le sollicitaient en sens contraire, lui commanda de se rendre à Paris, où lui-même se proposait de le rejoindre à bref délai.

Quelques réflexions s'imposent ici sur l'incident qu'on vient de lire et qui marque un point considérable dans la vie du Père Antoine Le Quieu.

A la distance de trois siècles, il est assez difficile de porter un jugement raisonné sur des actes dont plus d'un détail nous échappe. L'attitude prise par le V. Père peut s'expliquer en une certaine mesure, et de fait, Souèges, à la suite du Père Archange de l'Incarnation, n'hésite pas à la justifier. Voici textuellement son témoignage :

« Quelqu'un voudra peut-être objecter, contre l'obéissance de cet homme de Dieu, la résistance qu'il semble avoir faite plusieurs fois à ses supérieurs, en ne se soumettant pas assez aveuglément à leurs ordres. Mais je réponds que ces résistances n'ont jamais été formelles et que, puisqu'il est permis aux inférieurs de représenter avec respect et humilité les raisons qu'ils croient avoir pour se faire dispenser des ordres qu'ils reçoivent, il n'y a en cela rien contre l'obéissance : car les supérieurs approuvent eux-mêmes ce que leurs inférieurs leur ont représenté... »

Oui, nous l'accordons volontiers, dans cette opposition passive à ses légitimes supérieurs, le Père Antoine croyait avec une entière bonne foi user du droit d'appel, et n'être point tenu en conscience d'obéir, avant d'avoir, dans une affaire si grave, exposé ses raisons au Souverain Pontife, qui jamais ne consentit pleinement à l'écouter. Il espérait et attendait patiemment une audience, réfléchissant que dans les œuvres de Dieu, le succès est difficile et exige souvent une persévérance invincible. Mais sans suspecter le moins du monde l'absolue sincérité du vénérable Religieux, n'y eut-il pas dans sa conduite une illusion fâcheuse; une de ces faiblesses humaines auxquelles n'échappent pas toujours les âmes les mieux trempées, une sorte d'aveuglement inconscient, qui le fit dévier du droit sentier et faillit le jeter dans des difficultés inextricables?

« Est-il donc nécessaire, dit à ce propos un auteur très judicieux, est-il donc nécessaire, pour être grand Saint et grand Religieux, de n'avoir jamais commis une faute, de ne s'être jamais laissé tromper par aucune de ces tentations plus subtiles qui nous poussent à côté du bien, que très certainement nous recherchons avec grand amour du fond du cœur? Nous ne le pensons pas.... »

Du reste, la divine Providence allait faire servir à l'affermissement de l'œuvre le moyen même qui paraissait devoir l'anéantir. L'Ordre de Saint-Dominique, en effet, après avoir combattu le Père Antoine pour le point principal, la nudité des pieds, laissa passer sans objection le reste de son observance, notamment l'entière pauvreté. Le V. Père s'en explique ainsi lui-même, dans une lettre à l'un de ses amis : « Que vous dirai-je de plus? Nos lumières sont courtes, bien souvent; mais Dieu, qui est plus clairvoyant et meilleur maître que nous, a bien des fois sur nos entreprises d'autres desseins auxquels nous ne songeons point, et dont nous n'avons pas connaissance. Il sait faire de nos fautes les plus ridicules et les plus extravagantes des

chefs-d'œuvre achevés, et tirer de nos plus grandes imprudences les plus beaux effets de sa Providence. En prenant la nudité des pieds, j'avais dessein d'affermir l'étroite pauvreté que j'avais embrassée. Dieu permit que, pour y réussir, je prisse un moyen qui, selon les apparences humaines, sans que j'y fisse la réflexion nécessaire, était plutôt capable de la détruire que de l'affermir. Il en tira toutefois ce que je prétendais, mais d'une autre manière que je ne l'avais pensé. Car, lorsque je fus à Rome et que l'on me vit déchaussé, l'on ne me dit plus rien de la pauvreté, contre laquelle plusieurs avaient déjà crié, la trouvant trop singulière en ce temps, et capable de faire une division dans l'Ordre : ce que l'on avait même tâché de faire appréhender au Maître Général. Mais l'on ne s'attacha plus qu'à la nudité des pieds ; et l'on me dit de me contenter de ce qui était dans nos Constitutions, sans introduire dans l'Ordre une nouveauté de cette nature. Ainsi notre pauvreté, par un trait admirable de la Providence, fut confirmée dans la condamnation de la nudité des pieds ; et Dieu, dont la sagesse est infinie, me fit faire, sans que je le connusse, ce que font ceux qui tirent au blanc, lesquels visent toujours plus haut pour donner juste dans le milieu. De même, il voulut que je prisse la nudité des pieds, qui était par-dessus les Constitutions, afin que l'on me laissât la pauvreté, qui est des Constitutions. »

Ailleurs, le Père Antoine fait ressortir deux autres biens résultant du projet qui lui avait attiré tant de blâme. « Dieu très miséricordieux, dit-il, voulant punir mes péchés et mes ingratitudes, permit une tempête qui nous abîma, pour ainsi dire, jusqu'au fond de la mer : mais le Seigneur nous en retira comme Jonas du ventre de la baleine. Ce fut le dessein de la nudité des pieds que nous prîmes pour nous affermir, et qui faillit nous détruire irréparablement ; si la divine Justice m'eût traité comme je le méritais, et n'eût regardé les douceurs ineffables de sa miséricorde, pour ne pas me punir, notre observance recevait le coup de mort, et était perdue sans ressource.

« Mais ç'a toujours été mon opinion, que la sagesse infinie de Dieu avait permis cette entreprise comme un sage architecte qui, voyant un bâtiment élevé, mais autrement qu'il ne faut, par la main de quelque apprenti ignorant, le met par terre pour le redresser et en faire un bel édifice. Il est vrai, j'avais mal pris mes mesures pour élever le grand édifice de notre pauvreté. Je croyais que les grandes villes serviraient pour nous établir, et nous permettraient de travailler

pour l'intérêt des âmes : je ne considérais pas que les villes sont remplies d'ouvriers, qui demeurent presque inutiles, et que les villages sont quasi délaissés, presque personne ne voulant se charger du soin de tant de pauvres ignorants. D'ailleurs, j'avais pris des auxiliaires qui, loin d'aider à ce commencement, ne pouvaient que lui nuire. Dieu, voyant cette erreur, y remédia, en renversant le projet d'habiter les villes et en écartant les ouvriers qui ne pouvaient travailler selon ses intentions. Ainsi il permit cette nudité des pieds qui jeta par terre ce que nous avions déjà élevé. Les jeunes gens et quelques autres que nous avions déjà reçus, lesquels n'avaient pas les dispositions nécessaires pour cette œuvre, s'éloignèrent par suite de la tourmente, et il ne resta qu'un petit nombre, à qui la divine bonté donna des talents suffisants pour s'en servir selon ses vues.

« Enfin, continue-t-il, le samedi, veille de la Pentecôte, j'eus une lumière que je crois venir de Dieu, touchant les desseins de la Providence au sujet de la nudité des pieds, et qui me causa une consolation assez grande. Je connus que le divin Maître voulait opérer de grandes choses au moyen de notre observance, et voyant que dans la voie où nous étions entrés, il n'y avait pas à souffrir assez pour ce qu'il nous fallait faire, il permit que nous choisissions la nudité des pieds, afin de nous montrer combien les souffrances que nous aurions à endurer pour sa gloire serviraient, dans les desseins de sa Providence, à étendre par tout le monde notre observance de l'étroite pauvreté. »

VI. — Telles étaient les saintes pensées du Père Antoine, au lendemain de l'orage qui était venu fondre sur lui et sur son œuvre.

Il quitta Rome le 8 novembre 1644, accompagné de son plus cher compagnon, le P. Jean de Dalmassy, et, passant par Lorette, s'arrêta à la *Santa Casa*. Or, après une longue station dans ce saint lieu, en se relevant il trouva à ses pieds un chapelet que la Très Sainte Vierge semblait lui destiner. La chose lui parut d'autant plus singulière qu'à l'époque de son premier pèlerinage il en avait trouvé un autre au même endroit. Il ramassa donc pieusement ce second chapelet que Marie lui offrait dans sa maison bénie pour l'encourager à propager partout la dévotion du Rosaire.

A peine arrivé au couvent de la rue Saint-Honoré, on le pria instamment de se remettre à la tête du noviciat. Le P. Antoine s'excusa, mais consentit à prêcher le Carême dans l'église de Saint-Thomas du

Louvre, et les trois dimanches après Pâques, dans celle de Saint-Sulpice. Comme le Maître Général annonçait sa prochaine arrivée en Provence, le serviteur de Dieu partit aussitôt pour aller au-devant de lui, et sans s'arrêter à Avignon, il gagna en toute hâte son couvent de Thor, où se trouvaient deux de ses Religieux. La nuit précédente, l'un d'eux l'avait vu en songe entrer à l'improviste avec le P. Jean de Dalmassy. Il racontait son rêve et montrait à son compagnon le coin du jardin par où les deux voyageurs avaient pénétré dans la clôture, quand il vit apparaître le Père Antoine.

Grande fut la joie de ses fils; la population entière s'y associa et accourut au couvent : chacun se félicitait de son retour et tous à l'envi bénissaient le Ciel de leur avoir enfin rendu ce Père bien-aimé.

Dès que le Général fut arrivé à Avignon, Antoine Le Quieu vint lui rendre ses devoirs et obtint sans peine ample permission de poursuivre l'œuvre de sa réforme. Peu de temps après, le R^me^ Père alla visiter lui-même le vénérable Religieux dont il se plaisait à dire : « En vérité, c'est un homme d'une haute sainteté. » Il arriva à Thor pour le Vendredi-Saint 1648 et jeûna ce jour-là au pain et à l'eau, selon la prescription de la Règle. Profondément édifié de la manière de vivre qu'on observait dans ce petit monastère, il ne cacha pas sa pleine satisfaction : « Combien je voudrais, disait-il ensuite, que tous les couvents de l'Ordre fussent semblables à celui-là! »

La Congrégation naissante était donc bien affermie du côté du Maître Général, et cette reconnaissance officielle allait lui assurer une stabilité qui se maintint jusqu'à l'époque de la grande révolution. Il s'agissait présentement de l'étendre. Mais Dieu, qui se plaît à exercer la patience de ses élus pour leur sanctification et l'accroissement de leurs mérites, ne voulut pas laisser le P. Antoine en repos. Son œuvre reprenait, mais avec peine. Durant la tempête qu'il venait d'essuyer, le vénérable Religieux avait perdu son établissement de Lagnes et celui de Marseille. Il ne lui restait que la maison de Thor et il comptait s'y dévouer entièrement, quand une lettre du P. Thomas Turco lui ordonna de se rendre à Paris pour prendre en mains la direction du couvent de l'Annonciation, dont il avait été élu Prieur. Ce fut pour le saint homme un coup de foudre; il eut beau protester de son insuffisance, alléguer le besoin extrême que ses enfants avaient de lui : rien n'y fit. Le R^me^ Père répondit par la lettre suivante :

« Très cher Père Prieur, j'ai reçu aujourd'hui votre lettre en date du 26 novembre et j'ai considéré avec beaucoup d'application les raisons qui

vous ont obligé de refuser la charge de Prieur du couvent de Saint-Honoré; mais je ne vois pas que vous ayez un juste sujet de craindre autant que vous le faites les Religieux de cette maison, ni de croire que plusieurs d'entre eux appréhendent votre venue.

« Vous dites que vous vous trouvez fort bien dans la vie pauvre que vous avez embrassée, que vous y jouissez d'une profonde paix et que vous espérez encore de plus grandes choses dans cet état d'abaissement; mais est-ce pour vous ou pour la religion que vous vivez? Jusqu'à quand suivrez-vous vos lumières particulières, et ferez-vous plus d'état de la pauvreté matérielle que de la pauvreté d'esprit? Dépouillez-vous de vous-même, de votre propre jugement, de votre propre volonté; voilà la plus haute pauvreté, celle qui plaît le plus à Dieu et à laquelle il a promis le royaume des cieux. Vous demandez que je vous console comme votre père; soumettez-vous auparavant à mes ordres comme mon fils, et, lorsqu'il en sera temps, je vous montrerai par les effets avec quelle affection je vous protège et je désire vous consoler.

« Vous chérissez la pauvreté, parce que vous y trouvez l'accomplissement de vos désirs; et moi je désire rétablir l'observance régulière dans l'Ordre, et c'est ce qui me tient dans de fâcheuses sollicitudes, parce que je trouve fort peu de personnes qui secondent mes desseins, et beaucoup plus qui ne regardent que leur intérêt particulier au lieu de celui de toute la Religion.

« Renoncez à vous-même, mon fils, portez votre croix et suivez Jésus-Christ, à Paris, où il vous appelle, en passant le premier, pour le secours et la consolation de vos frères, qui n'ont nul autre qui puisse comme vous soutenir la vie régulière dans leur couvent. Que désirez-vous, sinon de servir Dieu et lui plaire? Vous lui plairez sans doute si vous obéissez, et si vous le servez de la manière qu'il veut, et non pas de celle que vous avez choisie selon votre goût. Si vous êtes enfant de l'Ordre, comme je n'en doute point, vous devez me regarder comme celui qui tient à votre égard la place de Dieu et de notre Père saint Dominique. Vous avez déjà assez fait paraître le zèle qui vous anime pour l'observance régulière; montrez en cette rencontre celui que vous devez avoir pour l'obéissance. Nul ne doute que vous ne soyez un Religieux d'une grande observance, mais plusieurs appréhendent que vous n'ayez pas toute la soumission qu'un Religieux doit avoir aux ordres de ses supérieurs. Le Seigneur a besoin de vous, offrez-vous donc à lui, et comme un autre Joseph, courez promptement où il vous mande pour le salut de ses enfants et de vos frères; ils vous aiment, ils vous honorent, ils vous désirent, que pouvez-vous souhaiter davantage? Si vous devez souffrir quelque chose parmi eux, vous en devez être bien aise, puisque vous en retirerez pour fruit et pour récompense le soutien de la vie régulière dans cette maison, dont vous êtes enfant, laquelle est en un très grand danger, si vous n'y allez pas.

« Je sais pourquoi je vous parle de la sorte, et plût à Dieu que vous eussiez

la connaissance de ce que je vois. Le Seigneur vous fera rendre compte du soin de vos frères, et ils se lèveront contre vous au jugement, ils vous accuseront de ne leur avoir pas voulu rompre et distribuer le pain qu'ils vous demandent dans leur extrême nécessité.

« Si vous avez de l'amour pour Jésus-Christ et du zèle pour le salut de vos frères et pour l'observance régulière, s'il vous reste encore quelque piété envers votre Père saint Dominique et quelque affection pour l'obéissance, levez-vous promptement, mon fils, courez, sur l'ordre de votre père, au secours de vos frères et à l'affermissement de l'observance régulière.

« Ce que vous faites est bon, mais ce que je vous commande est meilleur. Vous devez donc préférer celui-ci à celui-là. Maintenant il est temps d'exposer toutes choses et soi-même pour le salut de ses frères. Il est temps de livrer son âme pour ses ouailles et de voler, pour ainsi dire, aux premières charges comme sur un bûcher, afin d'y être consumé, après avoir renoncé à ses commodités particulières, abandonné sa maison, quitté ses amis, et renoncé à ses propres lumières, après avoir surmonté les répugnances de la nature et de son propre jugement et en avoir fait un sacrifice de bonne odeur à Dieu, pour aider vos frères qui sont dans le danger et qui implorent votre secours dans leurs peines, ne trouvant nul autre qui les puisse préserver comme vous à cette heure des maux qui les menacent.

« Obéissez-donc, mon fils; encore une fois, je sais pourquoi je vous parle de la sorte et vous presse si fort. Ayez compassion de l'affliction de vos frères et de la sollicitude où la crainte de la ruine de l'observance a jeté votre père. Allez-donc, si vous m'aimez, paissez mes brebis, non pas celles que vous avez choisies, mais celles que je vous confie et que notre Dieu et notre Père saint Dominique commettent à vos soins.

« Je ferai en mon particulier tout ce que je pourrai pour votre soulagement et votre consolation. Le Seigneur sera avec vous, et votre Père Dominique aussi. Pensez à moi et je penserai à vous; faites ce que je vous recommande en cette rencontre, et je vous promets que je correspondrai ensuite à toutes vos demandes et à tout ce que vous désirerez de moi.

« Adieu, priez le Seigneur pour moi.

« Je me souviendrai du petit troupeau que vous laissez pour l'amour de moi, ou plutôt pour l'amour de Dieu, dans le désert de votre maison de Thor, pour aller chercher les brebis égarées.

« Révérend Père Prieur,

« De votre Révérence, le conservateur en Jésus-Christ,

« Fr. Thomas Turco, *Général de l'Ordre.* »

« Donné à Saragosse, le 19 février 1648.

Il ne restait plus qu'à obéir : le Père Antoine s'y disposa sur-le-champ. Mais, comme il avait fait vœu, peu auparavant, d'aller en

pèlerinage à la Sainte-Baume, il se hâta d'accomplir sa promesse. Puis, ayant institué le Père Dalmassy vicaire de son couvent de Thor, il embrassa ses fils bien-aimés, et se mit en route pour Paris, à pied, sans viatique, suivant sa coutume.

Les troupes espagnoles qui se trouvaient en ce moment en Picardie, où elles avaient commis de nombreux excès, n'empêchèrent point le pieux voyageur d'aller visiter l'église de Notre-Dame de Liesse à qui ses parents l'avaient voué avant sa naissance, ainsi que nous l'avons rapporté. Tandis qu'il priait dans ce vénéré sanctuaire, un fait extraordinaire se produisit : le bois de la statue de la Vierge qui était noirci par le temps, devint tout à coup d'un blanc éclatant, et demeura ainsi près d'une heure. Le Seigneur fit comprendre au saint homme que ce prodige signifiait l'éloignement prochain des ennemis, qui avaient été jusqu'alors la terreur de la contrée. Le Père Antoine l'annonça à quelques personnes pour relever leur courage, et sa prophétie ne tarda pas à se vérifier.

Il se dirigea ensuite vers la capitale, se rendit d'abord à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, pour implorer les secours dont il avait besoin et prit enfin possession de sa charge.

Les Religieux du couvent de Saint-Honoré, qui étaient privés de Prieur depuis dix mois, l'accueillirent avec les sentiments les plus sincères d'estime et d'affection, et lui-même leur témoigna les marques de la bienveillance la plus paternelle. Dès le début, il se montra de beaucoup supérieur aux espérances qu'avaient fait concevoir son mérite et sa vertu. Doux sans faiblesse, sévère sans rudesse, inflexible à retrancher toute dispense que la nécessité n'exigeait pas, toujours le premier aux exercices, fuyant le monde et en éloignant ses Religieux autant qu'il le pouvait, dégagé de tout intérêt personnel, il opéra dans son couvent, et au dehors, les plus heureux fruits. Il pouvait beaucoup sur les âmes, par la raison qu'il ne demandait rien aux autres qu'il ne pratiquât d'avance avec perfection.

L'austérité de sa vie était pour tous un sujet inépuisable d'édification. A l'exception des dimanches et jours de fêtes, où il prenait un potage, le P. Antoine ne se nourrissait que de pain et d'eau. Il se contentait du pain bis des pauvres. Il songea même à manger un pain formé exclusivement de son; mais le boulanger lui déclara que ce n'était pas possible. Il passait quelquefois deux ou trois jours sans rien prendre, ne dormait presque point, et pour ce court sommeil s'appuyait d'ordinaire sur une chaise renversée. Nonobstant ce régime

austère, l'homme de Dieu se trouvait toujours frais et dispos, et lorsqu'il paraissait en chaire, sa voix claire et puissante n'accusait aucune fatigue. A moins de nécessité, il ne faisait point de visite ; sa mère, qui habitait dans le voisinage du couvent, obtint une seule fois qu'il vînt la voir, au moment où il allait quitter Paris. Il refusa la direction de plusieurs dames de haut rang, par esprit d'humilité, et si parfois on le vit à la cour, près de la reine Anne d'Autriche, qui témoignait pour sa personne une estime particulière, ce fut seulement lorsque les calamités publiques l'obligèrent à s'interposer en médiateur de paix, entre la royauté et le peuple.

Pendant l'une de ces visites, on observa que le jeune roi Louis XIV, âgé de dix à onze ans, vint se placer en face du P. Antoine, et les bras croisés sur la poitrine, le regarda fixement, comme s'il admirait quelque chose d'extraordinaire dans ce Religieux.

Toutefois, une vie si bien remplie, au sein de la capitale, n'empêchait pas le P. Antoine de penser à son petit couvent de Thor, où l'attiraient la pauvreté, l'humilité, la pénitence, et le désir d'augmenter une œuvre si chère à son cœur.

En vain postulait-il sa démission auprès du Maître Général. Celui-ci répondait « que les Religieux de la rue Saint-Honoré se louaient beaucoup de leur Prieur et qu'il eût à tenir bon. » Puis, au lieu de le décharger, il l'instituait Vicaire sur toute la Congrégation de Saint-Louis, à la place du P. Guillerme qui venait de décéder. C'était imposer au P. Antoine un surcroît de labeurs, mais lui offrir aussi divers sujets de consolation. En qualité de Vicaire général, l'homme de Dieu fit la visite canonique de nos Religieuses de Metz, qu'il édifia grandement par sa vertu, et dont lui-même rapporta un excellent souvenir. En rentrant à Paris, il apprend qu'un pauvre Frère atteint subitement d'un accès de folie, et tombé dangereusement malade, allait mourir sans se confesser. Il accourt au chevet de l'infortuné, et, de sa plus douce voix, lui murmure à l'oreille : « Frère, dites-moi, ne voudriez-vous pas vous confesser? Au nom de la sainte obéissance, répondez-moi. » Aussitôt le malade déclara d'un sens rassis qu'il le voulait bien. Il se confessa, en effet, reçut pieusement l'Eucharitie, retomba ensuite dans son premier état, et mourut peu après, laissant toute la communauté consolée de la grâce, vraiment miraculeuse, que lui avait value l'intervention du saint Prieur.

Il y avait vingt-deux mois que le V. Religieux gouvernait le cou-

vent de Saint-Honoré, lorsqu'on apprit la mort du Général des Dominicains. La nuit précédente, le P. Antoine en avait eu comme un pressentiment par un songe dans lequel il lui semblait voir porter le saint Viatique à un Religieux de marque. La nouvelle connue, il se crut obligé à des prières particulières pour le défunt, et se confirma dans la pensée qu'il pourrait obtenir d'un nouveau Général d'être délivré de sa charge et de regagner le couvent de Thor. Sur l'avis de quelques Pères graves, qui s'intéressaient à sa nouvelle observance, il résolut de se rendre à Rome, pour l'époque du Chapitre général où l'on devait élire le successeur de Thomas Turco.

Avant de partir, il renouvela à ses Religieux les recommandations les plus pressantes pour le maintien de leurs saintes règles, et alla prendre congé de sa mère, qu'il n'avait point visitée, comme nous l'avons dit. Dans le pressentiment qu'il ne la reverrait plus, il se mit à genoux devant elle, lui demandant sa bénédiction avec la plus touchante expression de respect et d'affection. La pauvre dame, âgée et aveugle, répandit en ce moment d'abondantes larmes, et après l'avoir béni, suivant ses désirs, en qualité de mère, se prosterna à son tour, afin qu'il la bénît comme ministre de Dieu : scène touchante, en parfaite harmonie avec les délicatesses surnaturelles de la sainteté !

Durant son voyage, le P. Antoine eut à endurer de très grandes privations, notamment en Suisse, où les hérétiques se faisaient un jeu de l'insulter et lui refusaient jusqu'à un verre d'eau pour étancher sa soif. Le passage du Saint-Gothard était encombré de neiges, bien qu'on fût au mois de mai : Dieu vint au secours de son serviteur, en lui envoyant un Ange, sous la figure d'un adolescent, pour lui indiquer le sentier. Par humilité, Antoine avait formellement défendu à son compagnon de dire qui il était. On le reconnut cependant à Faënza, où un incendie se déclara dans une dépendance du couvent, la nuit même qui suivit son arrivée.

Le serviteur de Dieu, voyant l'inutilité des efforts pour éteindre le feu, proposa de célébrer le saint Sacrifice afin d'obtenir la cessation du désastre. On ne fit pas grand cas d'abord de sa proposition ; mais, comme il insista, le Prieur lui dit un peu brusquement : « Eh bien ! allez dire vous-même cette messe. » Il le fit, et au moment où il achevait la consécration, les flammes s'abaissèrent soudain et s'éteignirent tout à fait, à l'admiration des témoins, qui ne purent s'empêcher de remarquer la coïncidence. Le P. Antoine fut découvert également à Rimini, ville qui avait pour évêque le cardinal Sforza,

ancien vice-légat d'Avignon. Ce prince de l'Eglise, auquel le P. Antoine alla présenter ses hommages, le combla de prévenances, et le soir du même jour, fit porter au couvent quelques mets délicats, en l'honneur du nouvel arrivé. Comme personne n'avait pour ainsi dire remarqué cet étranger de passage, aux vêtements rapiécés, il y eut un moment de surprise, dont le P. Antoine voulut tirer parti en disant que Son Eminence se méprenait assurément.

Mais on sut bientôt à qui on avait affaire, et la Communauté, heureuse de posséder le Prieur de l'un des premiers couvents de l'Ordre, s'empressa de le fêter.

Le P. Antoine poursuivit sa route, passa par Lorette, et là encore, trouva un petit rosaire sur le marchepied de l'autel, ce qui affermit de plus en plus sa dévotion au grand mystère de l'Incarnation.

Enfin, le 5 juin 1650, il entrait à Rome, où on l'accueillit avec de très grands égards. On le fit loger à la Minerve dans la chambre qui avait été préparée pour le Provincial d'Espagne, Dieu le permettant ainsi, comme une sorte de réparation des humiliations subies à son précédent séjour. Le nouveau Général, Jean-Baptiste de Marinis, pour témoigner au V. Père sa profonde estime, lui offrit le priorat du Noviciat général, au faubourg Saint-Germain, à Paris. Ce n'était point là précisément ce que désirait le P. Antoine; aussi s'excusa-t-il le plus qu'il put, et le P. Marinis, sans rien conclure, lui permit de retourner, provisoirement au moins, dans son couvent de Thor. La joie qu'en ressentit le bon Religieux lui rendit supportables les fatigues extrêmes qu'il dut affronter à son retour. Tout alla bien jusqu'à Lorette, qu'il revoyait pour la quatrième fois. Tandis qu'il prolongeait sa prière dans la petite chambre de la Mère de Dieu, on vint pour la balayer. Le saint homme sollicita aussitôt comme une faveur la permission de remplir cet office, et s'en acquitta avec grand respect. Cependant ayant par mégarde heurté une des lampes, l'huile se répandit sur sa tête : il l'essuya promptement avec un mouchoir qu'il conserva depuis comme une sorte de relique, que sa piété envers Marie lui faisait vivement apprécier.

Pendant le reste du voyage il eut beaucoup à souffrir.

La peste, qui venait d'éclater en plusieurs endroits de la péninsule, avait justement alarmé les populations. Dans les plus petits bourgs comme dans les villes, on redoublait de précautions. Le P. Antoine se vit pour ce motif repoussé de presque partout, et obligé de passer les nuits en pleine campagne, étendu sur la terre nue ou appuyé contre un arbre.

Enfin, il arriva à Thor, où ses Religieux l'accueillirent avec les démonstrations les plus vives.

Cependant, le Maître Général lui écrivait d'aller achever le temps de sa charge de Prieur au couvent de Saint-Honoré. Par une permission de la Providence, la lettre fut longtemps arrêtée en route, et, dans l'intervalle, les Religieux de Paris, peinés de ne point voir revenir leur Prieur, en portèrent plainte au P. Général. Celui-ci, fort mécontent de n'avoir pas été obéi, adressa au P. Antoine une lettre sévère, lui enjoignant de se rendre au plus tôt à son poste ou de donner sa démission. Ainsi placé entre cette alternative, le V. Père n'hésita pas, et envoya aux Religieux de Paris sa renonciation. Bientôt après, lui arriva la lettre du P. Général, retenue en route; mais déjà tout était arrangé. Antoine remercia la Providence de lui avoir fait recouvrer sa liberté, et songea aussitôt à l'établissement d'une œuvre, la plus éminente peut-être, et à coup sûr la plus durable de celles auxquelles se rattache le nom du saint Religieux.

VII. — A cette époque, la France était envahie par l'hérésie protestante et un déchaînement de passions rebelles qui, méprisant toute loi divine et humaine, devaient un jour déborder en flots d'impiété et d'immoralité, pour aboutir finalement à la sanglante Révolution. Afin de protester contre les négations de plus en plus impudentes de l'erreur, le V. Antoine Le Quieu conçut le projet de fonder l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Voici comment s'opéra la réalisation de cette œuvre, fruit de longues méditations, de très ferventes prières et d'un amour embrasé pour la sainte Eucharistie. Laissons ici la parole au P. Archange :

« Encore novice à Paris, écrit ce biographe, le P. Antoine brûlait d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et roulait mille grandes choses dans son esprit pour avancer l'un et l'autre. Dès cette époque, il pensait à trouver des personnes de bonne volonté, espérant les engager à l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement.

« Ce grand dessein demeura d'abord dans le cœur du jeune Religieux fort confusément. Comme un petit embryon, il était dans son âme sans forme ni figure, si l'on peut parler de la sorte. Il grossissait toutefois et devenait plus distinct, à mesure que le P. Antoine avançait en âge et faisait de nouveaux progrès dans la vertu. Enfin, lorsqu'il était maître des novices au couvent d'Avignon, le jour de l'Exaltation

de la Sainte-Croix de l'année 1634, le fervent Religieux donna une espèce de naissance à son projet.

« S'étant prosterné au pied du maître-autel, et là, épanchant son cœur en présence du Seigneur, il s'offrit à ce Dieu d'amour, priant Jésus-Christ avec l'humilité la plus profonde de le prendre sous sa protection, de lui donner des ouvertures nécessaires pour commencer ce grand ouvrage de la manière la plus parfaite et de lui fournir les moyens de le conduire à sa dernière perfection. Il protesta vivement qu'en tout cela il voulait n'avoir en vue que la gloire de Dieu et le salut d'une infinité d'âmes, qui embrasseraient ce saint institut, ou qui sortiraient du péché et de l'erreur, grâce aux prières et aux pénitences des Sœurs qui le composeraient. Le jour de Saint-Matthieu, il renouvela cette offrande par un mouvement particulier du Saint-Esprit. Mais l'œuvre demeura dans le même état jusqu'à l'année 1639, soit que le P. Antoine ne trouvât personne pour la commencer, soit qu'il en fût empêché par les affaires plus pressantes de sa réforme, à laquelle il se devait en premier lieu. Cependant il s'en occupa plus activement, dès qu'il eut établi un couvent de son observance à Marseille, en faisant pratiquer à quelques bonnes âmes des exercices spirituels en commun. Il prédit alors à trois femmes mariées, qui s'étaient mises sous sa direction, qu'elles seraient Religieuses de l'institut qu'il méditait, que leurs époux mourraient bientôt et leur laisseraient la liberté d'exécuter les volontés du Seigneur ; bref, qu'elles deviendraient les pierres fondamentales du nouvel Ordre. L'événement montra qu'il avait parlé comme un prophète.

« Pendant les premières années, l'entreprise ne put faire aucun progrès. L'orage furieux déchaîné contre l'auteur de la réforme faillit renverser en même temps l'établissement nouveau.

« Après le départ de leur directeur pour Rome, les pieuses filles rencontrèrent des difficultés presque insurmontables. Contradictions, oppositions, persécutions, rien ne leur fut épargné. Et afin qu'il y eût quelque ressemblance entre les deux œuvres du V. Père, il ne lui resta que deux ou trois personnes, héritières de la force, du courage, de la constance et de l'humilité de leur saint fondateur. Rien ne fut capable de les décourager. Elles embrassèrent généreusement les croix qui se dressaient devant elles ; et encore que, selon les apparences humaines, leur dessein dût finir par être renversé, elles persévérèrent quand même dans la confiance que Dieu ne leur manquerait jamais, tant qu'elles lui seraient fidèles.

« De son côté, le P. Antoine encourageait de son mieux ses filles spirituelles qu'il avait laissées au milieu de tant d'embarras. Sans cesse il priait pour elles et leur écrivait pour soutenir leur courage. Il leur adressa de Rome une longue lettre contenant le projet des Constitutions et débutant ainsi :

« Mes chère filles, le Saint-Sacrement vous bénisse ! — Toutes vous voyez les merveilles de la divine Providence : ne vous étonnez de rien. On nous a ôté le P. Jean de Dalmassy, et l'on m'envoie hors de Rome, comme je le crois. Nous n'avons pas du bon ici selon les apparences humaines ; mais selon Dieu, notre affaire va le mieux du monde. Elle est conclue dans le ciel en notre faveur et en la vôtre. Elle se fera et la vôtre aussi. C'est dans nos peines et dans nos travaux que Dieu veut nous voir enfanter l'œuvre tout aimable des Filles du Saint-Sacrement. L'Institut commencera donc le jour de cette grande fête... » Suit une règle abrégée, conforme à celle qui fut gardée depuis et s'observe encore dans les monastères du Saint-Sacrement. Puis il leur enjoint de se procurer une modeste maison, où elles puissent habiter ensemble, avec l'agrément de l'évèque diocésain. « Voici, dit-il, celles qui pourront se renfermer, madame de Liberta, sœur Catherine Touloudet, sœur Madeleine Seguier, et sœur Anne Negrel. »

Dès que le V. Père à son retour de Rome et de Paris, se fut retiré dans son couvent de Thor, il songea plus soigneusement encore à faire avancer la Congrégation des Sœurs du Saint-Sacrement.

Ne pouvant se rendre lui-même à Marseille, il manda auprès de lui deux des Sœurs pour conférer avec elles de l'entreprise encore à ses débuts. Avant leur arrivée, une vision mystérieuse lui dévoila l'avenir du nouvel Ordre. Tandis qu'il poursuivait son oraison après Matines, Dieu lui montra une magnifique corbeille, remplie d'œillets d'une beauté ravissante et d'un parfum tout céleste. « Vois ces fleurs, lui dit le divin Maître, ce sont les filles du Saint-Sacrement, dont la vertu sera d'une grande édification, si bien qu'elles pourront dire avec l'apôtre saint Paul : *Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ.* »

Cette vision combla le serviteur de Dieu d'une joie incroyable, et lui fit concevoir de nouveaux désirs, encore plus ardents que les premiers, de ne rien épargner pour la réalisation du projet.

Les deux Sœurs arrivèrent le lendemain matin. Mais les mesures qu'ils prirent ensemble ne purent être si efficaces qu'il ne restât

beaucoup de difficultés à surmonter. Ces dfficultés furent même si grandes, que l'institut des Filles du Saint-Sacrement ne coûta pas moins de peines et de travaux au Père Antoine que son observance elle-même. Néanmoins, il en vint à bout d'une manière très glorieuse, et ceux qui lui avaient été le plus opposés devinrent plus tard ses sincères protecteurs, comme le fondateur l'avait souvent prédit.

L'établissement définitif se fit au mois de mars de l'année 1659. Les Sœurs ayant pu acquérir une maison, l'acte d'achat fut passé en présence de l'évêque de Marseille, Mgr du Puget, qui leur donna dans cette pièce authentique le nom illustre de *Sœurs du Saint-Sacrement*. Elles s'enfermèrent aussitôt que possible, et le jour de la Pentecôte, la réserve de la sainte Eucharistie leur ayant été concédée, elles commencèrent à *faire la cour* à Jésus-Hostie, fin principale de leur institution.

Le 20 mars 1660, le même prélat revêtit du saint habit les trois Religieuses qui formaient le noyau de la Congrégation, et approuva leurs statuts, en attendant une approbation définitive du Saint-Siège.

Le Père Antoine avait placé ses filles sous la Règle de saint Augustin, en y ajoutant des Constitutions particulières d'une profonde sagesse. Il ne leur imposa pas de grandes austérités corporelles. « Mais, dit l'auteur de sa vie, il les a soumises à l'austérité de l'âme, qui est la plus solide et la plus parfaite, à l'amour de Dieu et du prochain, à l'unité des cœurs, à la conversation édifiante, au respect mutuel, à une rigoureuse pauvreté d'esprit, à une pureté angélique, à une simplicité de colombe, à un soin perpétuel de déraciner les défauts, à une humilité profonde, à une obéissance aveugle, à une mort totale au monde, à leurs parents, à leurs amis... »

L'œuvre une fois assise, Dieu fit connaître à son serviteur que ce nouvel institut lui était très cher, et que lui-même en était l'auteur. Lorsque le V. Père dut quitter Marseille pour aller se jeter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, une sainte âme, favorisée de grâces extraordinaires, vit, au temps de l'oraison, un vaste champ couvert de fleurs blanches, qui en rendaient l'aspect très agréable. Il lui fut dit que ces belles fleurs signifiaient les Religieux et les Religieuses que Dieu donnerait au Père Antoine pour enfants spirituels, que lui-même reviendrait dans quelque temps, qu'il avancerait alors les maisons de son observance et fonderait l'Ordre nouveau du Saint-Sacrement.

Quand on bâtissait la chapelle de la maison où les Sœurs s'étaient

logées, il semblait à l'une d'elles que les Anges aidaient à sa construction. Une parole intérieure lui fit comprendre que ces Esprits bienheureux les défendraient constamment et empêcheraient qu'on pût leur nuire. Le glorieux saint Joseph, en qui elles avaient une très grande confiance, leur avait déjà fait une promesse semblable. Pendant la consécration de la même chapelle, une personne d'une vertu peu commune vit en esprit Jésus-Christ, le Pontife éternel, qui bénissait du haut du ciel, et répandait des grâces extraordinaires sur cette sainte maison, et sur les Filles de l'Ordre institué pour l'adorer sans interruption dans son tabernacle. Une autre personne vit aussi la Sainte Vierge étendre son manteau sur un certain nombre de Religieuses appartenant au saint institut, Que d'autres faits de cette nature on pourrait rapporter!

Des esprits malveillants avaient prédit que l'œuvre ne survivrait pas à son fondateur. Le contraire arriva. Par un effet providentiel, que l'on attribua justement aux prières du V. Père Antoine dans le ciel, selon la promesse qu'il en avait faite en mourant, les Religieuses du Saint-Sacrement se développèrent presque aussitôt après son trépas. Le Saint-Siège reconnut leur existence, un Rescrit d'Innocent XI les érigea en Congrégation à vœux solennels. Plusieurs maisons s'établirent et demeurèrent prospères jusqu'à la grande Révolution, qui dispersa Religieux et Religieuses de tous Ordres. Le monastère de Bollène, au Comtat Venaissin, eut la gloire de voir treize de ses membres monter héroïquement sur l'échafaud, pour rester fidèles à Jésus-Christ (1).

(1) Voici leurs noms et les jours de leur martyre :

1° Le 5 juillet 1794 : Sœur saint Mathieu — Suzanne de Gaillard Lavaldène — native de Bollène, âgée de 32 ans, dont 14 de Religion.

2° Le 8 juillet : Sœur Théotiste — Elisabeth Pélissier — native de Bollène, âgée de 54 ans, dont environ 36 de Religion.

3° Le même jour : Sœur Sainte-Pélagie — Rosalie Bès — native de Bollène, âgée de 42 ans, dont 22 de Religion.

4° Le même jour : Sœur Saint-Martin — Marie-Claire Blanc — âgée de 54 ans, dont 33 de Religion.

5° Le 9 juillet : Sœur Saint-Xavier — Madeleine Tailleu — native de Bollène, âgée de 49 ans, dont 27 de Religion.

6° Le même jour : Sœur Marie de Jésus — Marie-Thérèse Charansot — native de Richerenche, âgée de 37 ans, dont 14 de Religion.

7° Le même jour : Sœur Marthe du Bon-Ange — Marie Cluse — native de Bouvante (Drôme), converse, âgée de 32 ans, dont 12 de Religion.

Aprés le Concordat, l'ancienne supérieure de Bollène, la Mère de la Fare, en Religion Sœur du Saint Cœur de Marie, qui elle-même avait éte emprisonnée au Pont-Saint-Esprit, et n'avait dû sa conservation qu'à la chute de Robespierre, restaura son cher monastère, et en fonda deux autres sucessivement à Avignon et à Carpentras. Aujourd'hui les Sœurs du Saint-Sacrement possèdent les maisons de Marseille, Bollène, Avignon, Carpentras, Aix, Saint-Remy, en Provence, Bernay en Normandie, et une maison à Taunton, au diocèse de Clifton, en Angleterre.

Leur habit est aux couleurs dominicaines, mais en sens inverse : robe noire, scapulaire, manteau et voile blancs. Les Religieuses portent en outre à l'endroit du cœur et au bras droit, un écusson à fond d'argent avec un ostensoir, pour leur rappeler qu'elles sont spécialement consacrées au culte du Saint-Sacrement et doivent réaliser la demande de l'Epoux divin : « Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras ; *Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum* (Cant. VIII, 6).

Ce fut la gloire du Père Antoine Le Quieu de fonder, avant que nul n'y songeât, un Ordre spécialement dévoué à l'adoration *perpétuelle* de la sainte Eucharistie. Par cette institution, il couronnait dignement ce que sa famille religieuse avait fait déjà pour promou-

8° Le 13 juillet : Sœur Madeleine de la Mère de Dieu — Elisabeth Verchière — âgée de 25 ans, dont 5 de Religion.

9° Le même jour : Sœur Saint-Alexis — Andrière Minuty — native de Sérignan (Vaucluse), âgée de 53 ans, dont environ 34 de Religion.

10° Le même jour : Sœur de l'Annonciation — Thérèse-Henriette Lafaurie — native de Sérignan, âgée de 25 ans, dont 6 de Religion.

11° Le 16 juillet : Sœur Aimée de Jésus — Marguerite de Gordon — native de Mondragon (Vaucluse), assistante du monastère, âgée de 60 ans, dont 43 de Religion.

12° Le même jour : Sœur Marie de Saint-Joachim — Marie-Anne Béguin-Royal — native de Vals-Sainte-Marie (Dauphiné), converse, âgée de 58 ans, dont 34 de Religion.

13° Enfin, le 26 juillet : Sœur Saint-Augustin — Marguerite Bouet — âgée de 74 ans, dont 43 de Religion.

Toutes ces Sœurs furent guillotinées à Orange. Pendant les deux ou trois mois de leur captivité, elle menèrent dans leur prison la vie la plus édifiante, pratiquant tous leurs exercices avec autant d'assiduité que jadis dans leur monastère et encourageant par leur joie toute surnaturelle les autres prisonniers à mourir avec constance. Dieu recompensa la ferveur de ces saintes filles par de grandes consolations spirituelles. Quelques-unes, il est vrai, ressentirent d'avance la crainte de la mort ; mais à mesure que le moment approchait, dit une relation, elles jouissaient du plus grand calme et de la joie la plus profonde, à tel point que des gendarmes, témoins de leur contentement, s'écrièrent avec surprise : *Ces coquines-là meurent toutes en riant.*

voir le culte du Dieu caché dans l'Hostie. Hugues de Saint-Cher, le premier cardinal dominicain, avait, comme légat en Allemagne, fait célébrer la fête du Très Saint Sacrement, avant même que le Pape Urbain IV en eût imposé la solennité à l'Eglise universelle. Saint Thomas, notre grand docteur, avait composé l'Office propre de la fête, ces magnifiques hymnes qui retentissent dans tous les temples catholiques en l'honneur de la divine Eucharistie. Enfin, dans notre église de Sainte-Marie-sur-Minerve, à Rome, fut instituée, l'an 1539, la première Confrérie du Saint-Sacrement, devenue, sous le titre d'Archiconfrérie, le centre d'une foule d'associations semblables répandues dans l'univers entier. Il ne restait donc qu'à fonder l'adoration perpétuelle : à un Frère Prêcheur encore appartient cet honneur.

VIII. — Après son retour de Rome, le Père Antoine resta environ dix ans renfermé dans sa pauvre maison de Thor, avec cinq ou six Religieux seulement. Cet état stationnaire lui était d'autant plus pénible qu'il donnait lieu au blâme de ses adversaires. Une nuit que l'homme de Dieu était resté au chœur après Matines, la tristesse le pressa si fort qu'il vint se prosterner devant le maître-autel pour décharger son âme en plaintes amoureuses. Tout à coup une voix sortit du tabernacle et lui dit : « Ne suis-je pas plus pour toi que cents couvents! » Le V. Père ne se croyait pas si particulièrement dans les grâces de son divin Maître. Surpris et confus, il répondit aussitôt : « Oui, mon Dieu, vous m'êtes bien plus que cent couvents. Je ne veux que vous! »

A cette époque, l'évêque de Cavaillon, s'étant rendu à Rome, fit au Pape le plus bel éloge du Père Antoine. Alexandre VII le chargea de porter au V. Religieux et à ses compagnons ses meilleurs encouragements et sa bénédiction apostolique. Ce fut pour la petite colonie de Thor comme une Bulle d'approbation verbale — *vivæ vocis oraculo* — qui autorisait leur observance, et comme le présage de jours plus heureux. En effet, le 8 septembre 1658, le Père Antoine prenait possession de Sault, sur les flancs du Mont Ventoux.

En 1660, le 27 février, il s'établissait à Cadenet, gros bourg du diocèse d'Aix. En 1664, le 23 avril, il fondait une autre maison à Saint-Paul-Trois-Châteaux, en Dauphiné. Au mois de mai 1672, Louis de Suarez, évêque de Vaison, l'appelait dans sa ville épiscopale. Enfin, l'année même de sa mort, il préparait la fondation de Bedouin, en Vaucluse, mais il n'eut pas le temps de l'achever et il laissa ce soin au Père qui devait lui succéder dans la charge de Vicaire général,

Tous ces soucis n'empêchaient nullement le serviteur de Dieu de travailler à la formation spirituelle des Religieux et des Religieuses qu'il avait à gouverner. Il se dévouait à cette œuvre avec d'autant plus de zèle, qu'il la jugeait principale entre toutes. A cette fin il employait toutes les industries possibles : écrits, exemples, conseils, préceptes, encouragements, réprimandes, conférences publiques, entretiens particuliers. Tous les jours il tenait le chapitre des coulpes et donnait ses avis. L'observance la plus exacte des règles et des constitutions était le sujet qu'il traitait de préférence.

« Le Religieux, disait-il, qui ne garde point sa règle et n'obéit pas exactement, porte en vain le saint habit, et mange inutilement le pain de la religion. Mes Frères, nous ne devons rien tant désirer en cette vie que de nous perfectionner toujours, mais dans l'esprit de notre Ordre, en fuyant comme la peste tout ce qui lui est contraire. Ce n'est pas assez d'avoir été fervent et ponctuel durant le noviciat, ou quelques années ensuite ; il faut l'être toujours, et faire de nouveaux progrès à mesure que l'on croît en âge et que l'on s'approche de la mort. O mes Frères ! ajoutait-il, quel grand bien d'être Religieux, lorsque l'on vit dans l'observance régulière, dans l'exactitude en toutes choses ! En vivant de la sorte, on a déjà, pour ainsi dire, un pied dans le Paradis, et l'on goûte par avance les douceurs de la félicité bienheureuse, que Dieu donnera dans le ciel à tous les bons Religieux. Mais aussi, le grand mal d'être Religieux, lorsqu'on reste dissipé, causeur, désobéissant, curieux, sans estime pour ses constitutions ! En se conduisant d'une manière si peu régulière, l'on s'éloigne de Dieu, et l'on commence ici-bas, sinon son enfer, du moins son purgatoire... »

Ainsi parlait le saint homme, et pour que toutes ses maisons, et même ses chères filles de Marseille, eussent part à ses exhortations pieuses, il faisait souvent des voyages d'un couvent à l'autre, toujours à pied et sans viatique.

Encore qu'il eût eu toujours un très grand zèle pour le salut des âmes, il semblait pourtant être tombé dans le défaut qu'il reprochait parfois à ceux qui, dans l'Ordre de Saint-Dominique, ne songeaient qu'à être bons pour eux-mêmes. Les épreuves et les angoisses des longues luttes dont nous avons parlé avaient forcément interrompu ses labeurs apostoliques, et jeté le V. Père dans les pratiques presque exclusives de la vie contemplative. Or, le jour de la fête de saint Norbert, le grand Archevêque lui apparut et lui dit : « Que faites-vous ici ! Sortez et allez travailler au salut des âmes ! » Cet ordre, venu de

si haut, allait relancer le Père Antoine dans la vie active et donner une nouvelle orientation à ses travaux. Nous allons le voir à l'œuvre dans l'exercice des missions auxquelles il consacra sans relâche les vingt-cinq dernières années de son existence.

IX. — Désormais Frère Prêcheur dans toute l'acception du mot, le Père Antoine n'a d'autre passion que celle du salut des âmes. Sans cesse sur la brêche, il stationne de préférence dans les hameaux, dans les villages, dans les lieux les plus abandonnés, fuyant à dessein les grands centres et les cathédrales. On ne saurait décrire tout ce qu'il eut à souffrir dans ses voyages, quand il lui fallait passer par des chemins impraticables, coucher en plein air, et franchir les précipices si fréquents dans les montagnes qui forment la racine des Alpes. Dès quatre heures du matin, il était dans l'église où se donnait la mission. Il en sortait à midi pour prendre quelque réfection ; mais ordinairement, avant qu'il eût achevé son frugal repas, on venait le chercher et le ramener à l'église, où il restait jusqu'à huit ou neuf heures du soir.

Des foules immenses remplissaient le saint lieu. Les artisans, les laboureurs abandonnaient leur travail ; les bergers quittaient leurs troupeaux ; les gens d'affaires leur négoce, passant volontiers des jours et des nuits dans l'église pour avoir le bonheur d'entendre le saint missionnaire, lequel ne descendait de chaire que pour se rendre au confessionnal. On ne comprenait pas comment l'homme de Dieu pouvait résister à tant de fatigues. La prédication toute seule eût suffi à l'épuiser, car il parlait avec véhémence, souvent pendant une heure et demie, rarement moins de cinq quarts d'heure. Cependant on le voyait toujours alerte et robuste. Lui-même expliquait dans une confidence intime le secret de cette force merveilleuse et vraiment surnaturelle. « C'est la conduite de Dieu sur moi, disait-il, que, quand il me faut faire pour sa gloire une chose ordinaire et commune, j'en ressens toute la peine qu'un homme doit éprouver dans ces sortes de travaux : mais si l'œuvre à entreprendre exige des efforts extraordinaires, alors j'en ressens aussi peu de peine que si je n'agissais point.»

Les pays catholiques ne devaient pas être seuls à absorber l'ardeur de l'infatigable missionnaire. Il se jeta tête baissée au milieu des contrées hérétiques, dans le temps même que les novateurs ne reculaient devant aucun forfait pour imposer leur abominable doctrine. Deux régions l'attirèrent de préférence : les environs de Genève et la

petite ville de Mérindol, située sur les bords de la Durance. Cette localité, ancienne retraite des Vaudois, avait adopté au XVI^e^ siécle l'hérésie de Calvin, sans abandonner ses premières erreurs. Ni le zèle de François I^er^, ni le Parlement d'Aix avec ses rigueurs ne purent abattre l'inflexible opiniâtreté de ces fanatiques, qui préférèrent périr plutôt que d'ouvrir les yeux à la vraie lumière. Depuis 1545, le pays s'était repeuplé, mais les enfants n'étaient pas meilleurs que leurs pères, et l'on n'aurait pas cité le nom d'un seul prédicateur, assez osé pour se présenter dans ce village, très fier de porter haut l'étendard de la réforme et de s'entendre appeler la Genève de la France. Or, ce fut précisément dans le cœur de cette place, réputée imprenable, que le Père Antoine vint s'établir, sans se laisser émouvoir par tout ce qu'on put lui dire à l'encontre de son dessein. La mission, inaugurée en plein hiver, lui coûta d'énormes sacrifices. On refusa de le loger, et on ne lui permit pas même de passer la nuit dans le bourg. Retiré dans un village voisin, le vénérable Père, suivi de trois de ses Religieux, et d'un certain nombre de bons catholiques, se rendait tous les matins à Mérindol pour les exercices spirituels. Pendant neuf ou dix jours, il célébra la messe et prêcha suivant son habitude, avec autant d'aisance que partout ailleurs. Puis ayant organisé une procession, il porta lui-même le Saint-Sacrement, en faisant le tour du temple des Calvinistes, comme autrefois Josué avait fait porter l'arche du Seigneur sous les murs de Jéricho. Il termina la cérémonie par une forte harangue en plein air et une solennelle plantation de croix. Il est vrai qu'après son départ, cette croix fut renversée par la populace. Mais un arrêt du Parlement d'Aix la fit relever immédiatement, avec menaces de graves réprésailles, si les sectaires s'avisaient de profaner de nouveau le signe du salut.

Grâce à cet appui, le Père Antoine reprit ses prédications et ses exercices, surtout les prières des Quarante-Heures, pour lesquelles il avait la plus grande dévotion. Ses efforts eurent tant d'éclat que le Pape Alexandre VII, pour reconnaître les mérites de cet ouvrier infatigable, l'institua Missionnaire apostolique et le combla de privilèges, lui et les Frères associés à ses travaux.

L'an 1662, nous trouvons le Père Antoine dans le Vivarais, le Velay, le Gévaudan et dans tout le pays des Cévennes, poursuivant jusque dans leurs derniers retranchements des adversaires intraitables. Il fut plus heureux en Provence, où la sainteté de sa vie, relevée par d'éclatants miracles, donnait une force irrésistible à sa parole.

En 1667, le Père Antoine était de retour à Mérindol : chaque année, du reste, il y revenait, à l'époque du synode qui réunissait dans cette localité les ministres calvinistes. La veille de son départ, tandis qu'il prolongeait son action de grâces après la sainte messe, Dieu lui dit par deux fois : « Attaque Genève ».

L'ordre était intimé, Antoine l'accepta de bon cœur. Nous ne dirons point les dangers, les persécutions, les souffrances que ce vrai fils de saint Dominique rencontra dans l'exécution de ce mandat, sans pouvoir y trouver la couronne du martyre, objet de ses plus chers désirs. Malgré l'élan et la ferveur de son zèle, il lui fut impossible de pénétrer dans Genève. Il dut donc se borner à tourner la ville en s'installant dans les villages qui l'enserrent de toutes parts. Pour avoir une idée de cette mission, à laquelle pendant dix ans il consacra les mois d'été, tandis qu'il réservait l'hiver pour ses prédications en Provence, nous entendrons un témoin oculaire, le pieux évêque de Genève, Mgr d'Aranthon. Voici l'attestation de ce prélat.

« Le V. Père Antoine Le Quieu a travaillé dans toutes les cures qui sont à trois lieues de Genève, l'espace de dix ans, en y donnant régulièrement deux mois de chaque année. Pour attirer le peuple, il prêchait partout les Quarante-Heures et tenait le Très Saint Sacrement exposé. Il prêchait deux fois et même trois fois le jour. Il demeurait dix et douze heures au confessionnal, et passait les nuits entières sur le marchepied de l'autel où reposait le Saint-Sacrement. Sa nourriture consistait en quelques racines et légumes ; et si ses grandes fatigues l'obligeaient à prendre un peu de repos, il s'étendait alors sur de la paille. Pour n'être point à charge à messieurs les curés, il procurait lui-même le luminaire des Quarante-Heures, à l'aide des aumônes que lui faisaient quelques riches personnes de Grenoble, ainsi que les tertiaires de cette ville. Jamais il n'a voulu m'incommoder en rien, se contentant seulement de me faire l'honneur de manger quelquefois à ma table. Quant à ses pouvoirs, il me les demandait toujours à genoux, en me disant humblement : « Monseigneur, veuillez prier Dieu de bénir nos petits travaux, et de nous maintenir par sa grâce dans nos saintes observances. » Si parfois je le pressais d'accepter une chaussure neuve, il me répondait agréablement qu'il marchait bien mieux avec des souliers usés, et me priait de ne pas insister. Pour réparer ses forces, il prenait simplement un morceau de pain et buvait un demi-setier de vin : très souvent on le trouvait sur la route faisant son repas au bord d'un ruisseau, avec un morceau de pain bis et une

écuelle de terre dont il se servait pour puiser de l'eau, sans que son âge de soixante quatorze ou quinze ans lui fît accepter quelque adoucissement à ses grandes austérités. »

Cette manière de vivre, au milieu de labeurs écrasants, paraîtra d'autant plus merveilleuse que le V. Père avait une complexion délicate, et par là même plus sensible. Cependant il ne consentit jamais à user d'aucun ménagement, ne fût-ce que pour se garantir du froid très vif de la montagne.

En hiver, il ne se servait point de la couverture de lit laissée à son usage, ne s'approchait jamais du feu, portait les mêmes vêtements qu'en été, et pour sentir davantage la rigueur de la saison, restait parfois nu-pieds durant plusieurs heures. Par contre, pendant l'été, sous le ciel brûlant de la Provence, il tenait sa tête enfoncée sous le double capuchon du scapulaire et de la chape, et s'il voyageait, mettait encore son chapeau par-dessus, afin d'avoir plus à souffrir.

Il jeûnait au pain et à l'eau les samedis, et les veilles des fêtes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Apôtres et de quelques Saints de dévotion, même au plus fort de ses fatigues de missions. On le vit suivre ce même régime quand il prêchait le Carême dans la petite ville de l'Isle, située à une lieue de Thor.

Chaque jour il revenait faire sa classe aux novices et remplir toutes les fonctions de supérieur, assistant ensuite immanquablement aux Matines avec la communauté. Et comme si ce voyage quotidien de l'Isle à Thor et de Thor à l'Isle, le travail de la prédication et de l'enseignement, et ses jeûnes austères, eussent été peu de chose, il se rendait tous les vendredis au sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort, distant de cinq lieues. Partout, il est vrai, on s'empressait autour de lui pour soulager ses fatigues, mais il ne voulait rien accepter. On l'a vu plus d'une fois arriver tout épuisé par la violence du vent, ou trempé de pluie et de neige, prendre à la hâte un morceau de pain et un verre d'eau, puis monter en chaire et prêcher avec le zèle et la force d'un homme tout apostolique.

Il ne se mettait jamais en route sans sa besace, qu'il tenait comme une croix sur ses épaules, sans permettre à personne de la porter. Quelquefois il l'emplissait de pierres ; et quand on lui représentait que sa pénitence était par trop rude, qu'il devait ménager ses forces, si utiles à grand nombre d'âmes, il répondait en riant : « Il faut bien que mon pauvre âne aille avec moi en Paradis ! », voulant parler de son corps qu'il traitait en vérité plus mal qu'une bête de somme.

D'autres fois, prenant un ton plus sérieux : « Il importe, disait-il, que les missionnaires apprennent à se vaincre eux-mêmes, avant de vouloir vaincre le diable et le péché. A l'exemple des soldats de Gédéon, ils doivent rompre les vases de terre de leurs corps, afin de rendre plus éclatante la lumière de leur doctrine. Ils sont encore des étoiles ardentes qui paraissent, par les ordres de la Providence, pour allumer le feu de l'amour divin à travers le monde ; mais ils doivent ressembler à cette étoile que l'Apocalypse désigne sous le nom « d'Absinthe », parce que, pour l'exécution d'un si glorieux dessein, vivre dans les amertumes de la pénitence devient pour eux chose indispensable. Et s'ils sont obligés d'apprendre aux hommes à satisfaire à la justice divine par des peines proportionnées à leurs péchés, ils ne sont pas moins tenus à leur montrer dans l'austérité de leur vie la vivante image des vérités qu'ils prêchent. »

Avec de tels principes, comment s'étonner des fruits merveilleux que produisait partout la parole du Père Antoine? Dans le pays de Genève il opéra des conversions en masse ; et dans la ville elle-même où il parvint à faire une ou deux apparitions, son rapide séjour ne demeura pas sans résultat. On cite, en effet, plusieurs apostats de marque qu'il ramena à la foi, et certains personnages influents, dont il dissipa les préjugés. En Provence, ses succès furent plus prodigieux encore. « On est vraiment stupéfait, écrit l'un de ses historiens, du nombre des croix qu'il a élevées, des confréries qu'il a établies, des personnes qu'il a portées à la piété. des impies qu'il a retirés de l'endurcissement et du vice. De gros volumes ne suffiraient pas à contenir tout ce qu'il y aurait à dire à cet égard. »

La façon de prêcher du Père Antoine était simple, mais pleine d'onction et d'une force divine qui pénétrait les cœurs et les attirait de toutes parts. Il prêchait toujours une morale pratique, pressante, et fondée sur le sens littéral de l'Ecriture. Souvent il rappelait les fins dernières de l'homme, l'horreur du péché, et finissait toujours ses sermons par ces mots : « Souvenez-vous, chères âmes, qu'il suffit d'un péché mortel pour être damné ! » Il tenait d'une main son crucifix, ou l'image de la sainte Vierge attachée à son rosaire, et ne donnait point de sermon où n'entrât le souvenir de la Mère de miséricorde, avec une exhortation à la servir. Au saint tribunal, il imposait des pénitences convenables et salutaires, souvent bien longues, et fréquemment le Rosaire de la bienheureuse Vierge. Mais entrons dans le détail de ses principales vertus.

X. — Le Père Antoine avait une compassion si tendre et si affective qu'on le voyait, comme le grand Apôtre, pleurer avec ceux qui pleuraient, et même en chaire, quand le sujet le comportait, mêler ses larmes à celles de ses auditeurs. Ce qu'on lui remettait pour son entretien personnel passait très souvent aux mains des pauvres. Un jour, le portier d'un de ses couvents lui demanda la permission de donner de vieux souliers à un mendiant qui était pieds nus pendant un hiver rigoureux : le charitable Père prit les vieux souliers pour lui et fit donner les siens, alors presque neufs. Une autre fois, que la neige couvrait la terre, on ne trouva rien dans le couvent pour préparer la soupe des indigents : on ne put leur faire l'aumône que de quelques morceaux d'un pain assez dur. Le Père Antoine s'attribua la cause de cet accident fortuit, et pendant dix ans se condamna à ne pas manger de potage, abandonnant aux pauvres sa propre portion. Il aimait à faire du bien à tout le monde et à n'incommoder personne. S'il rentrait tard au couvent, il restait à la porte, attendant, pour sonner, le lever des Matines, afin de ne pas interrompre le sommeil des Religieux. Lui-même rapporte que, l'an 1670, tandis qu'il prêchait dans les Cévennes, Dieu lui mit au cœur une affection plus tendre pour ses fils en Religion qu'il n'avait eu jusqu'alors. A partir de ce jour il leur accorda certains soulagements auxquels jadis il ne voulait pas même qu'ils songeassent ; et avant de mourir, il recommanda à son successeur d'introduire d'autres adoucissements au régime en vigueur dans ses maisons, alors qu'autrefois, il n'aurait pas souffert qu'on lui fît une simple ouverture à ce sujet.

Sa charité envers Jésus crucifié était vraiment celle d'une âme séraphique. Parfois, dans ses transports, il se tournait de côté et d'autre, comme pour jeter à tous les vents du ciel ce mot qui revenait sans cesse sur ses lèvres : Amour ! Amour ! Et c'est ce qu'on retrouve encore dans ses lettres et ses écrits : « Aimons, aimons Dieu, disait-il, aimons-le pour tous ceux qui ne l'aiment pas. »

Il cherchait tous les moyens de communiquer à ses enfants l'esprit de ferveur, leur rappelant à temps et à contretemps ces belles sentences de l'*Imitation* : « Souvenez-vous que votre fin approche et que le temps perdu ne revient plus. Vous n'acquerrez jamais les vertus, si vous ne vous y appliquez avec grand soin. Dès lors que vous commencerez à vous relâcher, vous tomberez dans le trouble et l'inquiétude : mais si vous vous entretenez dans la ferveur, vous trouverez une grande paix, et vos travaux seront adoucis par la grâce

de Dieu et par l'amour qu'il vous donnera pour la vertu. L'âme soigneuse et fervente est prête à tout. Il y a plus de peine à résister aux passions et aux vices qu'à verser ses sueurs dans les travaux du corps. Celui qui n'évite pas les petits défauts, tombera peu à peu dans de plus grands. Si vous passez utilement la journée, vous serez toujours joyeux au soir. Veillez sur vous-même, excitez-vous, avertissez-vous de votre devoir, et quoi que vous fassiez pour les autres, ne vous négligez jamais. Plus vous vous imposerez de violence, plus vous avancerez dans la vertu (1). »

Pénétré de ces vérités, l'homme de Dieu se trouvait toujours le premier aux exercices réguliers. Eût-il été avec un prince, il n'aurait pas hésité à prendre congé de l'illustre personnage pour courir, au coup de cloche, là où l'appelait le devoir. C'est encore sur cette maxime évangélique : « Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait », qu'il réglait l'ensemble et le détail de sa conduite. On ne pouvait sans émotion l'entendre réciter ses prières vocales, en prononcer chaque parole d'une manière si distincte et si posée. Jamais non plus il n'interrompait son Office, pour aucun motif. En mission, comme en voyage, lorsqu'à peine ses compagnons trouvaient le temps de satisfaire à l'obligation du Bréviaire, lui, qui avait travaillé plus qu'eux tous, pouvait encore ajouter à la prière liturgique plusieurs rosaires et vaquer à l'oraison.

Sa ferveur éclatait singulièrement dans les élans de son zèle. Le grand cœur du Père Antoine aspirait à convertir l'univers entier ; il y animait ses Religieux par ces paroles : « Souvenez-vous que Dieu vous destine à purger le monde de toutes les erreurs. Après avoir arraché les ronces et les épines des hérésies qui pullulent en ce royaume, nous irons dans d'autres régions, puis en pays infidèles. Notre observance a été établie pour cela ; faute de quoi, elle perdrait sa raison d'être et cesserait de vivre. »

Il disait que volontiers il irait jusqu'aux extrémités de la terre pour le salut d'une seule âme, et s'estimerait trop heureux, si, au prix de toutes sortes de peines, il en pouvait gagner une à Dieu. Il vit un jour en quelque sorte l'accomplissement de son désir. Il s'était imposé la plus rude tâche dans une localité des Cévennes pour ramener les hérétiques, sans qu'un seul se laissât gagner à sa parole et à ses prières. Comme il se plaignait à Notre-Seigneur de cet insuccès, une

(1) *Imitation* : liv. I, ch. xxv.

vieille femme, qui avait déjà un pied dans la tombe, se présenta en le priant de vouloir bien la réconcilier avec l'Eglise. Il le fit après l'avoir bien instruite, et cette unique conversion dédommagea le saint missionnaire des fatigues inouïes qu'il avait essuyées en prêchant à ce peuple endurci. « Tant qu'il me restera un souffle, je prêcherai, disait-il quelquefois ; et si mes jambes se refusent à me porter, j'achèterai un petit âne, et j'irai encore annoncer la parole de Dieu, jusqu'à ce que je ne puisse plus parler. »

Rien ne saurait donner l'idée de sa soif du martyre. Un Religieux dit un jour devant lui, en songeant aux violentes persécutions des hérétiques, qu'il craignait fort de ne point mourir dans son lit : « Et moi, repartit vivement le saint homme, je crains beaucoup de mourir dans le mien. » Le désir du martyre datait de son noviciat. Il avait lu dans les Annales ecclésiastiques que sainte Anastasie, conduite au supplice, avait demandé à un soldat nommé Cyrille un verre d'eau pour étancher sa soif et qu'en retour de ce bienfait, elle lui obtint la palme du martyre. Pendant plus de trente ans, le P. Antoine, au commencement de chaque repas, ne manqua jamais d'adresser une prière à cette sainte et au soldat martyr afin de recevoir la même faveur. Parmi ses rosaires, qu'il multipliait à l'infini, beaucoup étaient récités à la même intention. Il appliquait également à cette intention presque toutes ses messes, et les divisait par quinzaines en l'honneur des Mystères du Rosaire. Dans le même but, lorsqu'il était au couvent, il tressait chaque jour deux couronnes de branches d'olivier, et s'agenouillant devant un autel, les offrait à Dieu avec ferveur. Un de ses Religieux lui souhaita un jour la grâce du martyre, sachant bien qu'il ne pouvait lui faire un plus grand plaisir. Le P. Antoine en fut ravi. A l'instant il se prosterna aux pieds du Frère et les lui baisa ; puis, le serrant lui-même sur son cœur, il l'embrassa affectueusement.

Voici une lettre qu'il écrivit de Rome à des Religieux de l'Ordre pris par les Turcs, tandis qu'ils allaient évangéliser la Tartarie, et conduits à Constantinople où ils eurent beaucoup à souffrir. Le V. Père laisse parler toute son âme, et sous chacune de ses expressions l'on sent les désirs de feu qui le pressaient de verser son sang pour Jésus-Christ. La lettre est écrite en latin, à l'adresse d'un Père Raymond. Nous en donnons la traduction, d'après l'ancienne *Année Dominicaine*.

C'est pour vous, mon Jésus, mon Sauveur, mort en croix pour nous.

Loué soit le Très Saint Sacrement.

Mon Père, très heureux dans votre infortune. J'appelle infortune l'affliction où vous êtes, non qu'elle soit telle, en effet, mais parce qu'elle n'a pas été consommée par la mort. Toutefois, j'espère que le Seigneur, qui, en cette rencontre, a préservé votre Paternité de la mort, vous honorera d'une fin plus heureuse et plus glorieuse par le martyre que vous souffrirez en Tartarie, ou en quelque autre endroit, parmi les infidèles, après que vous leur aurez prêché l'Evangile. C'est pour cette raison que je vous appelle heureux dans votre infortune, parce que vous avez perdu une heureuse mort, pour en trouver ailleurs une plus heureuse. Je ne m'emploie pas, mon très aimé Père, pour obtenir votre délivrance et celle de vos chers compagnons, afin que vous retourniez à votre pays : mais afin que vous alliez avec plus de joie et de ferveur à cette autre patrie, qui a été commise à vos soins ; que vous alliez en diligence parmi les Tartares, que vous leur prêchiez l'Evangile, qu'enfin vous exposiez votre vie pour le salut de ce pauvre peuple, enseveli dans les ténèbres et l'ombre de la mort. Oh ! plût à Dieu que je fusse en état de mourir avec vous pour le salut de nos frères, pour les infidèles, afin qu'ils pussent, de même que nous, avoir part aux mérites de Jésus-Christ ! Courage donc, mon bon Père, poursuivez cette glorieuse expédition pour laquelle vous avez été envoyé, avec un grand cœur et une ferveur très ardente. Lorsque vous serez délivré des chaînes des Turcs, courez à celles des Tartares, à la mort, à la couronne et enfin à Dieu. Il ne suffit pas à celui qui aime d'avoir voulu, il faut qu'il fasse tous ses efforts pour achever ce qu'il avait commencé. Courez, mes Pères enchaînés et libres en Jésus-Christ ; courez maintenant avec plus de joie que vous ne faisiez auparavant, puisque vous avez déjà expérimenté la rigueur des chaînes, des prisons, de la faim et de la soif, du froid, de la chaleur et des périls de la mort. Courez aux douleurs, aux afflictions, aux nécessités et à la croix. Nul n'est digne du royaume des cieux qui, après avoir mis la main à la charrue, regarde en arrière. Que ne peut le serviteur de Jésus-Christ, qui a déjà été son confesseur ? Il peut être martyr, et, par son sang et ses souffrances, beaucoup mieux que par sa langue, annoncer Jésus-Christ crucifié, ramener les brebis errantes à leur bon Pasteur, et même changer les loups en agneaux. Oh ! que le sang qui a été versé pour la confession du nom de Jésus-Christ, est une puissante voix !

« Mes très aimés Pères, offrez votre sang, donnez votre sang, versez votre sang pour Dieu. Allez promptement aux Tartares, afin que ces pauvres gens puissent au plus tôt parvenir à Jésus-Christ. Que faisons-nous en ce monde, si nous ne perdons pas notre vie pour le Seigneur, afin d'en trouver une meilleure en Lui ! Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, plus heureux ceux qui meurent pour Jésus-Christ ; mais très heureux ceux qui, en mourant

pour Jésus-Christ, rappellent les morts à Jésus-Christ. Je ne sais plus que vous dire sur ce chapitre. J'ajouterai toutefois ce que je ne puis passer sous silence. Prenez garde, mes Pères, qu'à l'heure de la mort Jésus-Chrlst ne vous reproche qu'après avoir expérimenté la rigueur des tourments, vous n'ayez plus voulu souffrir pour lui. Vous n'avez pas souffert ces peines pour revenir ensuite à votre pays : mais vous en avez enduré de légères, afin que vous en puissiez supporter de plus rudes.

« Je n'approuve nullement votre retour à la chrétienté, puisque vous êtes appelés et envoyés vers les Barbares. La mort nous attend partout ; il faudra bien mourir un jour. Il ne serait point convenable de vous voir mourir dans un lit, puisque pour la confession de Jésus-Christ vous avez vécu sous les chaînes. Celui-là ne peut pas bien vivre parmi ses frères, qui doit être anathème pour eux. Souvenez-vous que la mort vous attend en Tartarie, la mort de Jésus-Christ, la mort des Saints, la mort qui est une vie, qui donne la vie aux morts et qui conduit à une vie parfaite et consommée. Allez et préparez-nous une place, afin que nous vous y allions joindre, quand Dieu le voudra et sa divine Mère aussi. Allez donc sous la conduite de Marie, notre Mère, poursuivez votre voyage, diligentez-vous, courez et volez, et par son moyen, vous arriverez heureusement aux Tartares, aux Bienheureux, enfin au ciel. Mon très aimé Père, je supplie votre Révérence d'aller avec confiance en Tartarie : mais prenez une autre route. Je crois que le R. P. Henri de Saint-Barthélemy et tous les autres, que je salue, vous y suivront. Je vous supplie tous, quand vous y serez arrivés, et que vous souffrirez pour Jésus-Christ les peines et les tourments, de le prier de me faire participant de vos couronnes et de vos souffrances, afin que par là j'arrive à la voie, à la vérité et à la vie, qui est Lui-même.

« M. de Laé, ambassadeur du Roi très chrétien, procurera votre liberté par le commandement de son maître, et vous secourra de ses aumônes. Le R. P. Prieur de notre couvent de Cavaillon me donna votre lettre, qu'il avait reçue d'un R. P. Capucin, le samedi avant le dimanche de la Passion. J'employai d'abord tous mes soins pour avoir la lettre du Roi à son ambassadeur. Je désire que vous vous serviez de la liberté qu'il vous procurera, pour aller délivrer les âmes des Tartares du pèché et de l'enfer. Je ne demande et ne désire autre chose, sinon que le Seigneur, qui a commencé en vous, achève par vous cet ouvrage excellent, que la Congrégation de la Propagande vous a commis. Priez Dieu pour moi. Je le prie, et la Bienheureuse Vierge, sa Mère et la nôtre, qu'il vous donne la grâce de bien combattre pour Jésus-Christ, de vaincre et d'être couronnés.

« Fr. Antoine du Saint-Sacrement, »

Ce grand ouvrier apostolique aurait voulu suivre ces bons Religieux et partager leur sort : mais Dieu le destinait à d'autres sacrifices non moins méritoires.

D'après saint Bernard, les observances monastiques deviennent à la longue un vrai martyre pour quiconque les garde exactement. A ce titre, le Père Antoine occupe un rang distingué parmi les plus illustres héros de l'Eglise catholique. On ne trouvera pas, en effet, un seul Religieux qui ait été plus fidèle à ses vœux et aux règles de son institut, et très peu qui aient persévéré dans une pratique aussi fervente de leurs engagements avec Dieu. Le Père Antoine était regardé à bon droit comme la lettre vivante des Constitutions. Jamais il n'eut à se reprocher aucune infraction à la loi du silence. Tant qu'il vécut dans l'Ordre, il ne parlait qu'aux heures de récréation commune; encore se privait-il souvent de cette satisfaction. Qu'un personnage de marque, conseiller, président, l'abordât sous le cloître, Antoine le prenait par la main et le conduisait à l'écart pour ne point manquer à la règle qui impose un silence absolu en cet endroit. Même exactitude en voyage ; il ne consentait à s'entretenir avec ses compagnons qu'aux heures règlementaires du couvent.

Il gardait les jeûnes de l'Ordre, même en maladie, à l'imitation de saint Dominique ; et malgré la grande fatigue des marches, il se levait toutes les nuits, sans y manquer, pour réeiter ses Matines, l'Office de la sainte Vierge et son Rosaire.

Le Père Antoine, il est vrai, s'imposait bien des pratiques de surérogation dont il s'acquittait avec autant de ferveur que de diligence; mais, en premier lieu il assurait celles qui étaient précisément de devoir, et entendait que ses fils n'y dérogeassent jamais. Aussi aimait-il à répéter cette parole du Sage, insérée dans le Prologue de nos Constitutions : « Celui qui néglige les moindres choses tombera insensiblement dans des fautes considérables »; et cette autre sentence de saint Augustin : « Ce qui est petit, est petit, en effet ; mais c'est une grande chose que d'être fidèle dans les plus petites choses. » — « Un Religieux, ajoutait encore le Père Antoine, doit régler sa vie non pas sur ce qu'il voit, mais sur ce qu'il doit faire. Comme rien ne contribue à son avancement autant que l'observance exacte de la règle, rien non plus ne le dissipe et ne le porte à se démentir de la sainteté de son état, comme les dispenses mal fondées. »

L'application du vénérable Père à rechercher sa perfection personnelle ne diminuait en rien celle qu'il mettait à la conduite de sa communauté. Les Religieux ne pouvaient admirer assez qu'un homme d'un si profond recueillement, paraissant n'avoir de pensée que pour Dieu, de regards que pour le ciel, donnât ordre aux choses les moins importantes et relevât les manquements les plus imperceptibles.

XI. — Le Père Antoine s'était rendu l'obéissance comme naturelle et jusqu'en sa vieillesse il y montrait la même disposition qu'au noviciat. Quelques exemples marquent avec quelle perfection il pratiquait cette vertu.

C'est une louable coutume, établie dans l'Ordre, que les novices ne doivent jamais circuler seuls dans l'intérieur du couvent. Un jour, le compagnon du Frère Antoine le laissa par oubli dans un endroit écarté de la maison. Le ponctuel Religieux aima mieux rester là une partie de la nuit, que de retourner seul au dortoir des novices.

En une circonstance, on l'avait chargé d'accompagner un Père étranger qui se rendait de Paris dans un autre couvent. Mais ce Père, changeant brusquement de dessein, abandonna en route son compagnon et prit une direction différente. Craignant de manquer à l'obéissance en revenant seul à son couvent, Frère Antoine attendit dans une maison hospitalière que le Prieur de Paris lui eût envoyé quelqu'un pour le chercher. De même, pour obéir à ce point de la règle qui défend de boire entre les repas sans nécessité ni permission, maintes fois l'homme de Dieu, se trouvant dans l'impossibilité de se munir de l'autorisation expresse des supérieurs, préféra souffrir cruellement de la soif.

Nous connaissons déjà son grand amour de la pauvreté. Vivant sans revenu, non pas dans les grandes villes, où l'on peut aisément trouver des ressources, mais dans de modestes bourgades, parmi les villageois habitués à se procurer par un rude travail le pain de chaque jour, c'est dire assez les privations auxquelles il se vit exposé. Jamais cependant on ne l'entendit se plaindre. En voyage, si on ne lui offrait pour la nuit qu'une grange ou une étable, il l'acceptait avec reconnaissance. Il évitait soigneusement de recevoir l'hospitalité chez les évêques : il dut pourtant s'y soumettre plusieurs fois. Sur la fin de sa vie, il ne souffrait pas que, par égard pour son grand âge, on lui servît un pain moins dur que celui qui paraissait sur la table commune. Au cours de sa dernière maladie, un notable du pays lui fit parvenir une perdrix à la chair très tendre. Le V. Père fit remercier le donateur, mais n'y toucha pas : la pièce de gibier fut envoyée aux pauvres de l'hôpital. Dans le même esprit de pauvreté, il refusa divers remèdes qui lui semblaient peu en rapport avec la condition d'un Religieux mendiant.

En quittant le monde pour se donner à Dieu, Antoine Le Quieu

avait apporté l'innocence de son baptême. Il la conserva intacte, au prix d'effrayantes austérités, et aussi de luttes opiniâtres qui durèrent trente-deux années. Le démon le pressa de tentations violentes. Vainement, comme le grand Apôtre, Antoine demandait-il à Dieu de le délivrer de Satan. Comme l'Apôtre également, il sortit de l'épreuve et plus fort et plus humble.

Humble, il l'était en effet, au delà de ce qu'on peut dire. Chaque semaine, il mangeait à terre au milieu du réfectoire : fréquemment il baisait les pieds de ses frères, ou s'étendait de tout son long à l'entrée du chœur, afin qu'ils passassent sur lui, en se rendant pour l'Office. Ordinairement c'était lui qui versait l'eau sur leurs mains avant le repas. Le Jeudi saint, en quelque endroit qu'il se trouvât, il lavait les pieds à son compagnon. Dans ses mémoires, écrits en vertu de l'obéissance, il avoue n'avoir jamais éprouvé un mouvement volontaire d'orgueil : eût-il ressuscité un mort, il en aurait ressenti aussi peu de vanité que s'il n'avait rien fait ; les applaudissements des hommes lui avaient toujours causé une confusion étrange, plus insupportable en toute vérité que le mépris lui-même.

L'amour de la sainte Eucharistie est un des traits les plus saillants de sa piété. Le Père Antoine fût resté volontiers dans le lieu saint des journées et des nuits entières. N'étant encore que novice, lorsqu'il passait devant le tabernacle, il faisait des inclinations et des génuflexions si profondes que ses confrères l'accusèrent de singularité. Mais, loin de l'en blâmer, les supérieurs témoignèrent être bien aises que tout le monde fût touché du même respect pour le Saint-Sacrement. Ses actions de grâces après la sainte communion étaient accompagnées de larmes abondantes. Quand il allait en ville, il s'arrêtait dans toutes les églises situées sur son passage. Voyageant dans la campagne, apercevait-il un clocher, aussitôt il tombait à genoux pour faire une adoration.

En fondant sa Congrégation de stricte observance, il avait essayé d'introduire dans ses couvents l'adoration perpétuelle ; mais les nécessités du ministère apostolique et le petit nombre des Frères ne lui permirent pas de garder cette pratique. Du moins ses filles devaient y suppléer, ainsi que nous l'avons dit. Chaque jour, il montait au saint autel, et, même plus que septuagénaire, il ne reculait pas devant trois ou quatre lieues de marche pour atteindre une église et avoir la consolation d'offrir les saints Mystères. Il célébrait avec tant de recueillement et de piété que sa dévotion en donnait aux autres, et bien qu'il fût gé-

néralement long dans l'accomplissement de cette action auguste, il se trouvait toujours grand nombre de personnes qui s'estimaient heureuses d'entendre la messe d'un si saint prêtre et de recevoir sa bénédiction.

L'an 1668, à la messe de minuit, célébrée dans la chapelle de ses Religieuses, il eut le bonheur de tenir sous une forme sensible l'Enfant Jésus entre ses bras. Un autre jour qu'il offrait le saint sacrifice à Mondragon, ville du Comtat-Venaissin, il apparut, au moment de la Consécration, élevé d'une coudée au-dessus du marchepied. Le même fait se reproduisit à Marseille, dans une circonstance différente, il est vrai. Le V. Père prêchait sur la sainte Vierge. Tout à coup on le vit soulevé de la chaire et poursuivre longtemps son discours, soutenu en l'air par la seule ferveur de l'esprit.

Ardent propagateur de la piété envers Marie, le Père Antoine fut l'un des plus illustres chevaliers du Rosaire. A part saint Dominique et le B. Alain de la Roche, nous ne connaissons aucun homme apostolique qui ait porté plus noblement l'étendard de cette dévotion. On pouvait suivre ses traces aux nombreuses confréries établies par lui.

En mission, son premier soin était d'organiser la récitation du Rosaire à deux chœurs. Mais ce qu'on ne saurait trop admirer, c'est la quantité prodigieuse de rosaires que lui-même récitait. Humainement parlant, le fait demeure inexplicable. Avant et après chacune de ses prédications, il disait à genoux, dans un coin de l'église, son rosaire entier; jamais il ne dérogea à cette pratique. Le jour, la nuit, dans la cellule, en voyage, le chapelet ne quittait pas sa main. Il en réitérait les quinzaines en l'honneur des quinze mystères, et par ce moyen obtenait tout ce qu'il voulait.

Cependant, ni son éclatante sainteté, ni sa confiance admirable en la bonté divine ne parvinrent à calmer complètement l'effroi que lui causait la pensée des jugements de Dieu. A certaines heures, il en était atterré. Toutefois dans ses dernières années, le vénérable Religieux reçut du ciel des assurances très grandes qu'il était inscrit au livre de vie.

Un jour, pendant son action de grâces, tandis qu'il conjurait Notre-Seigneur de lui faire miséricorde, il entendit au fond de son cœur ces douces paroles : « Je me suis incarné pour ton salut; je suis mort pour te sauver et je reste dans le Sacrement de l'autel pour te donner la vie éternelle. » Au temps pascal, la même voix se fit entendre : « Je suis ressuscité pour toi, ne crains rien; je t'aime. Oui, je t'aime,

comme mon Père m'aime moi-même. Mon Père prend en moi ses complaisances ; je prends aussi mes complaisances en toi et dans tous tes enfants. »

Du reste, telle était l'intimité des rapports du Père Antoine avec le divin Maître, qu'il n'entreprenait ou ne commandait jamais rien, sans y être en quelque sorte poussé par des paroles mystérieuses ou des ordres très précis qu'il recevait dans l'oraison. Cela explique avec quelle sûreté de vue il se décidait à marcher de l'avant malgré tous les obstacles, et aussi l'acquiescement empressé de ses fils à ses moindres désirs. On n'ignorait point autour de lui les faveurs dont il était gratifié, et l'on aurait craint, en regimbant tant soit peu, d'aller à l'encontre des volontés divines.

XII. — Le Père Archange de l'Annonciation, biographe du Père Antoine, rapporte dans la seconde partie de son ouvrage vingt à vingt-cinq prophéties et une soixantaine de miracles attribués à l'homme de Dieu, et pour lesquels il marque ordinairement les noms des lieux et des personnes, avec les dates et autres circonstances propres à garantir l'authenticité des faits.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans le détail de ces faveurs par lesquelles Dieu accréditait, devant les peuples, la mission et la sainteté de son serviteur. Disons quelque chose cependant des prédictions et des miracles du vénérable Père Antoine du Saint-Sacrement.

Il eut révélation du salut éternel des Religieux décédés dans son observance. Les trois qui moururent les premiers lui apparurent ensemble, en un lieu du diocèse d'Aix où il donnait une mission. Le P. Dalmassy, l'un d'entre eux, lui dit: « Père, nous sommes trois Religieux de votre observance : le Pape vous donnera sa croix. »

A l'instant, le saint homme se vit transporté au chœur avec tous les Pères et Frères de sa Congrégation, et le Vicaire général, qui était le Père Hyacinthe Faumont, profès du couvent de Toulouse, entonna le *Te Deum*. Mais il ne put achever le premier verset et se retira. Le Père Antoine prit sa place, et entonna de nouveau le *Te Deum* qui fut chanté intégralement. La mort du Père Faumont survenue peu après, et auquel le Père Antoine succéda comme Vicaire général, parut l'explication d'une partie de la vision. Quant à la parole du Père Dalmassy : « Le Pape vous donnera sa croix! » on n'en put jamais pénétrer le mystère. Le Père Antoine, pressé sur ce point,

se contenta de répondre : « Un Religieux de notre Observance sera un jour élevé dans l'Eglise, le Père Dalmassy me l'a dit avec tant de douceur que je ne puis y penser sans pleurer de joie. Plusieurs prirent de là occasion de dire que Antoine du Saint-Sacrement serait un jour placé sur les autels, et qu'alors le Pape lui donnerait la croix des patriarches, parce qu'il n'était pas seulement réformateur dans son Ordre, mais fondateur d'un institut voué à l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

L'Official de l'évêque de Carpentras, ayant une nièce réduite à l'agonie, vint trouver le Père Antoine pour lui demander ses consolations. L'homme de Dieu répondit que la mourante reviendrait à la santé, et qu'une fois guérie, elle devrait faire une neuvaine de communions. Le médecin, apprenant cette prédiction, haussa les épaules, assurant que la malade serait morte dans deux heures. Le contraire arriva : en peu de jours, la nièce du chanoine-official se trouvait mise en demeure d'accomplir ses communions d'actions de grâces.

Trois novices de la Congrégation du Saint-Sacrement ressentirent l'efficacité des prières du Père Antoine et la vérité de ses prophéties. Le premier, cédant à la tentation, voulait retourner au siècle. Vainement le serviteur de Dieu lui promit l'assistance de ses prières, et l'assura qu'il ne quitterait pas l'habit. Le pauvre jeune homme était en route pour Thor, où il pensait reprendre ses vêtements séculiers, quand une grâce victorieuse le ramena au Père Antoine, qui le consola, l'exhortant de nouveau à persévérer jusqu'à la mort.

Le second novice était inconsolable de la résolution prise par la majorité du conseil de le renvoyer, à cause d'une infirmité que l'on jugeait incurable. Le vénéré Supérieur lui assura qu'il ferait profession, mais qu'il aurait beaucoup à souffrir toute sa vie. Ce qui arriva effectivement.

Le troisième, nommé Humbert de la Présentation, était gravement malade. Le Père Antoine, alors en voyage, en eut révélation et dit à son compagnon : « Le bon Frère Humbert va mourir, recommandons-le à saint Joseph et à saint Hyacinthe : dites une dizaine du Rosaire, je vais aussi prier pour lui. » Et quelques instants après, avec un ton assuré : « Le Frère ne mourra pas de cette maladie. » On remarqua l'heure à laquelle l'homme de Dieu parlait ainsi : ce fut exactement celle où le novice, à toute extrémité, commença à s'acheminer vers la guérison.

Le Père Antoine connaissait le secret des cœurs, et découvrit

maintes fois les pensées et les tentations de ses interlocuteurs, avant que ceux-ci eussent ouvert la bouche. Le peuple lui-même était intimement persuadé de cet esprit de prophétie dans le serviteur de Dieu. En l'année 1665, Marseille fut menacée de la peste. Les habitants dans l'épouvante songeaient en grand nombre à prendre la fuite. Notre V. Religieux écrivit à ses filles du Saint-Sacrement de ne point se troubler, qu'il n'y avait rien à craindre. Le bruit de cette nouvelle s'étant répandu dans la ville, tout le monde se rassura : on ne songea plus à partir.

Les miracles opérés par l'homme de Dieu ne sont pas moins remarquables : en voici quelques-uns.

Lorsqu'on bâtissait le couvent de Thor, un des manœuvres, nommé Esprit Auffant, fut trouvé comme entièrement gelé, au matin d'un hiver très rude. Le Père Antoine le fit porter à l'oratoire du presbytère, et célébra la messe en sa présence. A l'Elévation, le malade sentit une chaleur salutaire se répandre par tous ses membres: il se leva sans l'appui de personne, et se trouva en état de faire sa journée.

Zacharie Artaud, marchand à Marseille, était près de mourir, quand on lui appliqua une serviette ayant servi jadis à essuyer les sueurs du saint missionnaire, après ses prédications. Aussitôt il recouvra ses sens, et demanda : « Quel objet saint avez-vous mis sur moi? Quand vous me l'avez appliqué, une voix intérieure m'a dit : « Dites : Loué « soit le Très Saint Sacrement de l'autel et vous ne mourrez pas. » Ce que j'ai fait. » Le marchand ne tarda pas à reprendre sa première vigueur.

Sœur Dorothée Vanel, Ursuline du Pont-Saint-Esprit, avait sur les yeux une taie menaçant de dégénérer en plaie cancéreuse. Le Père Antoine s'étant présenté au monastère par une providence particulière de Dieu, la bonne Religieuse confiante en ses mérites le pria de lui toucher les yeux. — « Dieu les touchera, ma fille, répondit le saint homme, faites quinze communions en l'honneur des Mystères du Rosaire, et ayez confiance. » La Sœur suivit fidèlement ce pieux conseil, et à la quinzième communion elle recouvra une vue parfaitement claire et distincte.

Innombrables, on peut le dire, sont les guérisons qu'opéra le serviteur de Dieu en bénissant les malades, en leur imposant les mains, en leur faisant baiser son scapulaire, en récitant sur eux des prières ou des évangiles, en leur remettant des fleurs qui avaient touché au pied

de l'ostensoir, pendant les solennités des Quarante-Heures. Un président au Parlement d'Aix s'était proposé de donner au public un recueil étendu de ces faveurs miraculeuses. La mort l'empêcha de réaliser son dessein.

XIII. — La dernière année de sa vie, Antoine Le Quieu reçut de l'archevêque d'Avignon, Mgr Libelli, de notre Ordre, l'invitation à prêcher dans sa cathédrale. L'humble Religieux s'y refusa d'abord, alléguant qu'il était missionnaire des campagnes et nullement prédicateur de grandes cités. Mais le prélat insista et fit intervenir l'autorité du Maître Général qui enjoignit au V. Père de se soumettre, en vertu de la sainte obéissance. L'homme de Dieu parut donc dans la chaire de Saint-Agricol pour la station d'Avent. Comme il n'avait à prêcher que les dimanches, il se retirait auprès de plusieurs de ses confrères, occupés à donner une mission dans un village voisin, et revenait à pied, chaque semedi, au couvent d'Avignon où il logeait. Chaque fois qu'il lui fallait sortir en ville, il demandait la bénédiction et la recevait encore au retour, comme un simple Religieux. Le Prieur, qui l'honorait d'une grande estime, voulut le dispenser de ce point de la Règle; mais lui, s'y opposa, disant avec la meilleure grâce du monde : « Qu'ai-je donc fait pour être privé de la bénédiction? »

Pendant le Carême, prêchant tous les jours, il fit, selon sa coutume, une espèce de mission. Le matin, son compagnon donnait une instruction au menu peuple, et lui-même prêchait vers les dix heures. Dans la soirée, il faisait la méditation à haute voix devant le Saint-Sacrement exposé. Le succès dépassa l'attente universelle. Tout le monde accourait. Le vice-légat et l'archevêque donnaient l'exemple; les corps constitués et une foule immense de tout âge et de toute condition composaient l'un des plus beaux auditoires qu'on eût jamais rencontrés. Dès quatre heures du matin, le confessionnal du saint missionnaire était littéralement assiégé : la salle même laissée à sa disposition, sous les cloîtres de l'église paroissiale, ne désemplissait pas. On dérobait au saint homme tous ses instants, de telle sorte qu'il était obligé de veiller presque toute la nuit pour vaquer à ses prières habituelles. A la fin de la station quadragésimale, l'enthousiasme populaire ne connut plus de bornes. Quand il traversait les rues, tout le monde s'approchait pour recevoir sa bénédiction : les uns déchiraient ses habits pour en faire des reliques, les autres lui

amenaient des malades de tous côtés. Une jeune fille estropiée ayant été guérie instantanément au contact de son habit, la foule se précipita vers le thaumaturge, stationna devant sa demeure jusqu'à dix heures du soir, et ne se dispersa qu'après avoir vu le Père Antoine qui parut à une fenêtre pour bénir le peuple.

Cependant excédé de tant d'honneurs, il dit à son compagnon de se tenir prêt pour partir le mercredi de Pâques, à trois heures du matin. On eut l'éveil de ses intentions et son calcul fut déjoué. Avant qu'il sortit, le cloître de Saint-Agricol se trouva encombré de malades, et les rues adjacentes regorgeaient d'une foule compacte, réclamant la bénédiction du saint missionnaire. On eut bien de la peine à le conduire au carrosse que le vice-légat avait envoyé pour l'emmener à sa maison de Thor. On s'arrêta d'abord à notre couvent d'Avignon, où le Père Antoine célébra la messe, donna ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement et bénit les rosaires qu'on lui présenta. Le carrosse du vice-légat l'emporta enfin loin de la ville d'Avignon qu'il ne devait plus revoir : « O bon Saint, ô grand Saint, criait la foule, priez pour nous ! » On l'accompagna ainsi à plus d'une lieue.

La lettre d'un Religieux d'Avignon au Provincial de Toulouse nous fait assister à l'ovation reçue par le Père Antoine à son départ : elle intéressera le lecteur.

« Mon Révérend Père Provincial, très humble salut en Notre-Seigneur.

« Je crois que votre Révérence sera bien aise de savoir que le R. Père Antoine, ayant prêché les Dimanches et Fêtes de l'Avent et tout le Carême à Saint-Agricol, a été suivi en ses prédications plus que je n'ai vu jamais dans Avignon, et non seulement du peuple, mais encore des personnes de la plus haute qualité, quoique j'aie entendu plusieurs Prédicateurs en la même chaire qui prêchaient beaucoup mieux que lui selon la rhétorique humaine. L'opinion que l'on a de sa sainteté a été la cause principale de ce concours. Cette opinion s'est augmentée par le bruit de quelques miracles qu'on disait qu'il avait faits en cette ville même. Le dernier jour de son Carême, il en fit un sur la place, qu'on appelle la place Pie. Une fille de douze ans, qui ne pouvait marcher qu'avec des béquilles, l'ayant touché, fut guérie ; en sorte qu'elle marcha dès lors sans béquilles. Le peuple, qui fut témoin de ce miracle, s'assembla incontinent : et pour tirer le Père de la foule, on fut obligé de le mettre dans un carrosse et de le ramener à sa chambre, située au cloître de Saint-Agricol, où il séjourna pendant le Carême ; car, pendant l'Avent, il était resté au couvent. Dès minuit, on vint assiéger sa demeure : il y eut une si grande multitude qu'on appréhenda que si le Père sortait, il ne fût

étouffé sous la presse de ceux qui se jetteraient sur lui pour toucher ses vêtements. On eut alors recours à Monseigneur le Vice-Légat, pour le prier de prêter son carrosse, avec des Suisses, afin de pouvoir conduire le Père à notre couvent. Monseigneur ordonna à son premier aumônier de prendre les Suisses et son carrosse, et de commander de sa part au R. Père Antoine de faire par obéissance tout ce qu'il lui ordonnerait. Les Suisses eurent beaucoup de peine à empêcher la foule de se jeter sur lui.

« Il fut conduit ainsi à notre couvent, où pour la consolation des fidèles, on lui fit dire la messe au grand-autel, et donner ensuite la bénédiction du Saint Sacrement. Il y avait tant de monde dans l'église, qu'on fut contraint de le faire passer par le chœur, pour aller à l'autel. Les Suisses ne parvinrent qu'à grand'peine à maintenir l'ordre, et à empêcher la confusion.

« Après le dîner, l'Aumônier, le R. P. Antoine et son compagnon, notre R. P. Prieur et moi, nous nous mîmes dans le carrosse du vice-légat, et conduisîmes le V. Père jusqu'à une lieue et demie de la ville. Tout était rempli de monde à la sortie du couvent ; et parce qu'on fit courir le bruit qu'il irait à l'hôpital, il y avait plus de quatre mille personnes qui l'attendaient là. Pour éviter le désordre, on ne l'y conduisit pas. Six carrosses, remplis de seigneurs et de dames, suivaient celui du vice-légat, et quantité de peuple, jusqu'aux enfants, tant qu'ils purent marcher. Une douzaine de messieurs l'accompagnèrent jusqu'à Thor, et je crois que plus de cent personnes iront aujourd'hui pour le voir. Je n'ai jamais mieux conçu ce qu'on écrit de l'honneur que le monde a rendu aux Saints, que dans cette rencontre.

« Monseigneur notre Archevêque est dans le dessein de faire vérifier juridiquement ces miracles. Outre cette fille dont j'ai parlé, il y a un monsieur, qui était paralytique, et ne pouvait se lever du lit depuis longtemps, et qui maintenant vient à notre église faire une neuvaine à saint Hyacinthe et à sainte Rose, comme le R. P. Antoine le lui a recommandé. Une Religieuse de saint Bernard, qui était muette depuis plusieurs années, a recouvré la parole ; une demoiselle, sujette au mal caduc a été guérie, et une aussi, qui était folle et enfermée. Mais j'en écrirai plus amplement à votre Révérence, lorsqu'on aura tout vérifié.

« D'Avignon, ce 12 avril 1676. »

XIV. — Cet éclat extraordinaire fit conjecturer à diverses personnes fort sages que l'homme de Dieu achèverait bientôt sa course ; elles ne se trompaient pas. Mêmes honneurs, sinon de plus grands encore, lui furent décernés dans tous les lieux où il parut depuis, notamment à Marseille, à Aix, à Valence, à Grenoble. On le suivait dans les campagnes comme un autre Vincent Ferrier, et afin qu'il ne manquât rien à sa gloire, les petits enfants allaient au-devant de lui

avec une modestie et une retenue supérieures à leur âge, tandis que d'autres criaient par les rues de se mettre à genoux devant le Saint.

Cette même année 1676, le P. Antoine vint, suivant son habitude, prêcher les Quarante-Heures à Mérindol. Il visita ensuite, toujours à pied, ses divers couvents et ses filles de Marseille. A une fatigue extraordinaire qu'il éprouva en regagnant le couvent de Thor, il comprit que sa fin était proche. La pluie le surprit en chemin et lui causa un violent accès de fièvre. Il arriva le 2 août dans ce monastère bien-aimé. Incapable de souper, à cause de la violence du mal, il se leva pourtant à minuit pour les Matines, après deux heures seulement de repos. Il imitait en cela saint Dominique dans sa dernière maladie. Le lendemain, veille de la fête du B. Patriarche, il jeûna au pain et à l'eau sans qu'on pût l'en empêcher. Consumé par les ardeurs d'une fièvre quarte, il n'en laissa rien paraître, mais ses forces trahirent son courage : le mal faisait de rapides progrès. Trouvant que les Religieux de Thor insistaient trop pour lui faire modérer sa pénitence, il partit pour un autre couvent, celui de Sault, espérant qu'on n'y prendrait pas autant de soin de sa personne, et que l'air plus vif de ce pays suffirait à le rétablir. La pluie, accompagnée d'un vent terrible, l'arrêta sur le Mont Ventoux ; un accès de fièvre se déclarant en même temps, il fallut le transporter à dos de mulet jusqu'au monastère. Il voulut encore jeûner au pain et à l'eau la veille de l'Assomption. La semaine qui suivit amena de gravés complications dans son état.

La nouvelle de sa maladie s'étant répandue dans le pays, le peuple accourut en foule au couvent de Sault pour témoigner à l'auguste vieillard sa pieuse sympathie. Le V. Père parut alarmé de ce concours et craignant peut-être qu'on ne lui préparât de brillantes funérailles, il fit secrètement demander au marquis Doraison une litière afin d'aller terminer sa vie au couvent de Cadenet. Mais le bruit de son départ avait été divulgué. Les habitants se soulevèrent, prêts à défendre à main armée, contre les gens du marquis, le trésor qu'on avait dessein de leur ravir. Au son du tocsin, hommes, femmes, enfants, se rassemblèrent, comme s'il se fût agi de repousser une invasion. Puis, la nuit venue, on fit bonne garde autour du monastère. Tandis que tout était en mouvement pour le retenir, le Père Antoine insistait de plus en plus pour se rendre à Cadenet. Ces démonstrations populaires ne justifiaient que trop ses appréhensions. Ne pouvant rien obtenir à force de prières, il se leva de son lit, se traîna

jusqu'à la porte du couvent; et là, appuyé sur son bâton, protesta résolument qu'il voulait s'en aller, et qu'il ne rentrerait pas dans la maison d'où il venait de sortir. A cette vue, nul n'osa résister : chacun se mit à pleurer et consentit au départ du saint Religieux.

Après trois jours de voyage, le malade arriva à Cadenet et s'alita pour ne plus se relever. Il reçut l'Extrême-Onction dans les plus grands sentiments de piété, demanda pardon à Dieu et à ses frères, et conjura son bien-aimé Sauveur, de ne point lui compter à préjudice les honneurs qu'il avait reçus à Avignon et ailleurs, bien malgré lui. Il tenait entre ses mains un crucifix et une image de Marie, baisant l'un et l'autre tour à tour, et répandant son âme en des paroles pleines d'amour : « Seigneur, j'ai espéré en vous, je ne serai pas confondu. — Marie, Mère de grâce et de miséricorde, défendez-moi de l'ennemi, et recevez-moi à l'heure de la mort. » On l'entendit recommander son agonie à ses Saints de prédilection, et prier à diverses intentions qu'il énumérait en détail, en commençant par l'Eglise et le Saint-Père. Il se fit lire ensuite la Passion de Notre-Seigneur et continua à s'entretenir pieusement avec ceux qui l'entouraient.

Les dispositions de son âme révélaient un mélange surprenant de confiance et de crainte. D'un côté, divinement assuré de son bonheur éternel, le vénérable malade disait à son confesseur : « O mon Père, qu'il fait bon servir Dieu ! Qu'il fait bon être tout à Dieu ! le reste n'est rien ! » D'autre part, tremblant à la pensée des jugements de Dieu, il prenait la main de son directeur, renouvelait sa confession, sollicitait de nouveau l'absolution de ses fautes.

Il recommanda vivement à ses Religieux la dévotion au Très Saint Sacrement et à la Très Sainte Vierge, la pratique fidèle du Rosaire, la stricte pauvreté, l'obéissance aux Supérieurs, principalement au Maître Général, l'observance exacte des Constitutions de l'Ordre et des règles spéciales de perfection introduites dans sa Congrégation. Il n'oublia pas le zèle pour le salut des âmes, et alla jusqu'à marquer les endroits où l'on devrait donner la mission l'hiver suivant. Il chargea son confesseur d'aller, après sa mort, visiter ses filles, les Religieuses du Saint-Sacrement, pour les consoler, les exhorter à la persévérance, leur assurer qu'il leur serait plus utile au ciel qu'il ne l'avait été sur la terre. Il promit la même assistance à ses Religieux. Ensuite il entra dans un profond silence, interrompu seulement par des oraisons jaculatoires fort édifiantes. Un peu avant minuit, il témoigna le désir

de communier. On s'empressa de le satisfaire. Lui-même récita le *Confiteor* à haute voix, et, après avoir reçu son Dieu, se renferma dans un saint recueillement, n'ouvrant plus la bouche que pour dire à diverses reprises : « Miséricorde, mon Dieu ! mon Dieu, miséricorde ! » Il expira doucement, le 7 octobre 1676, entre une heure et deux heures après minuit. Il était dans la soixante-quinzième année de son âge, la cinquante-quatrième de son entrée en religion, et la quarante et unième depuis la fondation de son austère observance.

Le visage du Père Antoine prit après sa mort une expression de beauté céleste qui semblait un reflet de la gloire dont jouissait son âme. Le peuple accourut en foule pour lui baiser les pieds et les mains, implorer son intercession, faire toucher des chapelets à sa dépouille vénérée. Il fut inhumé sans solennité spéciale, dans la sépulture commune des Frères, ainsi qu'il l'avait recommandé. Là reposait déjà le Père Jean de Dalmassy, l'un des principaux compagons de ses voyages.

Dieu glorifia la mémoire de son serviteur par des miracles, comme il avait glorifié déjà son ministère apostolique.

Le jour même que le vénérable défunt était exposé dans l'église, un enfant de trois ans, infirme depuis sa naissance, fut amené par sa mère et guéri instantanément au contact du saint corps.

Un bourgeois de Sault, nommé Louis Courtois, fut délivré également d'une longue et opiniâtre infirmité.

Une serviette dont le Père Antoine s'était servi, appliquée sur divers malades leur procura la guérison.

En 1678, Dom Trouillas, Prieur de la Chartreuse de Bon-Pas, fut atteint d'un mal qui le réduisit bientôt à l'extrémité. Paralysé de la moitié du corps et privé de sentiment, il demeura environ trente heures dans une léthargie voisine du trépas. Les Religieux qui le veillaient eurent l'idée de faire un vœu au Père Antoine du Saint-Sacrement, pour lequel le malade avait toujours eu beaucoup d'estime. Ils se mirent à genoux, s'engageant à réciter pendant neuf jours trois *Pater* et *Ave*, pour remercier la Très Sainte Trinité des grâces qu'elle avait faites à son serviteur, et la prier par les mérites de ce saint homme de rendre à leur Prieur une parfaite santé. Puis il donnèrent au malade trois cuillerées d'eau dans laquelle ils avaient trempé un objet ayant appartenu au Père Antoine. Aussitôt l'agonisant s'endormit d'un paisible sommeil qui dura deux heures et demie ; après quoi, il

se réveilla ayant recouvré l'usage de ses sens, et délivré de tous les autres accidents fâcheux.

Quelque temps après sa mort, le Père Antoine apparut à un jeune ecclésiastique, qui l'avait beaucoup affectionné et qui récitait chaque jour le Rosaire pour le succès de sa réforme. Le vénérable Père était escorté de neuf ou dix jeunes Religieux de sa Congrégation, tous, comme lui, rayonnants de bonheur. Tandis que le jeune ecclésiastique prenait plaisir à les considérer, le Père Antoine lui dit : « Mon fils, nous pouvons bien dire maintenant : *Ici, plus de deuil, plus de plainte, plus de douleur, car le temps d'autrefois est passé.* Quant à vous, il n'en est pas de même ». Et lui présentant un papier : « Prenez et lisez, c'est là votre état pour toute votre vie. » Le prêtre prit le papier et lut : *Dans mes tribulations, j'ai crié vers le Seigneur, et il m'a exaucé. Seigneur, délivrez mon âme des lèvres malignes et de toute langue astucieuse.* — Hé! mon Père, interrompit le jeune homme, il n'est question que de peines, d'affronts, de calomnies. — C'est là votre état, reprit le personnage céleste, mais nous vous assisterons ». Et il disparut. L'ecclésiastique ne tarda pas à éprouver la réalité de ces prédictions. Une autre fois encore, il vit le Père Antoine, tout revêtu de gloire, avec douze ou quatorze de ses Religieux.

Plusieurs autres personnes de grande vertu furent favorisées de son apparition, et l'entendirent ou les assurer de son état glorieux, ou les consoler dans leurs peines et dissiper leurs doutes.

XV.— De nos jours, nous en convenons, le Père Antoine du Saint-Sacrement est peu connu, en dehors de sa famille religieuse et de l'institut de l'Adoration perpétuelle fondé par lui.

La Révolution française, qui a entassé tant de ruines, a détruit une partie des œuvres du V. Religieux : sa Congrégation n'existe plus. Mais au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, la renommée du P. Antoine jetait un tout autre éclat.

Nous avons constaté la vénération prodigieuse dont les populations des campagnes entouraient leur zélé missionnaire. Les gens du grand monde ne se dérobaient point non plus à l'influence de sa remarquable sainteté. « On voit, dit le P. Archange, que tout ce qu'il y a de noble, de sage, de judicieux, de savant et de pieux dans l'état séculier, a eu pour la vertu du P. Antoine une estime et une vénération particulières. La France, après avoir également admiré son humilité et son zèle, l'a canonisé de son vivant pour ses vertus extraordinaires.

Toutes les personnes de qualité, dans les provinces et les villes où il a paru, ont couru au P. Antoine comme au Saint de ce siècle, et lui ont décerné les honneurs et les respects que l'on ne rend qu'aux personnes d'une sainteté reconnue. On a vu à ses pieds les gentilshommes, les seigneurs, les conseillers, les présidents, les intendants et les gouverneurs de provinces, qui se recommandaient avec une profonde humilité à ses prières. »

Notre grand Bossuet, écrivant à M^me^ Albert de Luynes, religieuse à l'abbaye de Jouarre, s'exprimait ainsi : « Je vous dirai une parole qu'un Religieux très saint, très humble et très pénitent, de l'Ordre de Saint-Dominique, me dit une fois avant que je fusse évêque : « Que Dieu m'avait destiné à avoir part à beaucoup de bien, sans que je le susse. » (Lettre CXIII).

Ce Religieux, si noblement qualifié, n'est autre que le P. Antoine du Saint-Sacrement, comme l'indique une note.

Mgr de Marinis, archevêque d'Avignon, déclarait qu'il connaissait dans l'Ordre des Frères Prêcheurs trois saints vivants et que le plus grand des trois était le P. Antoine. Nous avons cité plus haut le témoignage de l'évêque de Genève, lequel n'hésitait pas à dire « que si l'on pouvait canoniser les saints qui vivent encore, le P. Antoine mériterait de l'être. »

Le même concert de louanges s'élevait du sein de son Ordre. Simples religieux, supérieurs, historiens, tous à l'envi se plaisaient à relever les vertus du V. Père. Ecoutons encore l'auteur que nous avons tant de fois cité. « Dès son entrée au noviciat, le Père Antoine a toujours été regardé dans l'Ordre comme un homme tout à fait extraordinaire. De là vient que les plus graves Pères de notre illustre religion n'ont pas craint de dire, les uns, qu'il était un Ange ; les autres, un Saint ; d'autres enfin, qu'il était l'*incomparable;* ceux-ci ont avancé que c'était le plus grand amateur de la pauvreté qui eût paru dans la famille dominicaine depuis plus de quatre cents ans ; ceux-là, qu'il avait un désir du martyre aussi ardent que celui de saint Ignace, évêque d'Antioche, et qu'il en parlait comme lui. Enfin, il s'en est trouvé qui n'ont pas fait difficulté de le nommer *très saint*, et de dire que, sans vouloir faire de comparaison avec les plus grands Saints de l'Ordre, ils étaient fortement convaincus qu'il a été un des plus parfaits imitateurs de notre Père saint Dominique.

« Cette haute estime de la sainteté du P. Antoine était si bien établie dans l'esprit des hommes les plus vertueux et les plus savants, que

plusieurs d'entre eux le consultaient dans leurs doutes, lui découvraient leur intérieur, faisaient de longs vogages pour venir le trouver et recevoir ses avis, regardant tous ses sentiments comme des solutions dictées par l'esprit de Dieu.

« Plusieurs coupaient des morceaux de ses habits pour les conserver comme des reliques, et tâchaient, à l'envi, d'avoir quelque chose qui eût été à l'usage de ce saint Religieux. Il existe des communautés tout entières qui se glorifient les unes d'avoir des linges ayant touché ce grand homme; les autres de posséder des morceaux de ses tuniques, ou quelques-uns de ses instruments de pénitence.

« Enfin, tous, d'un consentement unanime, ont toujours regardé le P. Antoine et le regardent encore aujourd'hui comme une des merveilles de notre siècle et comme un des plus beaux ornements de son Ordre, pensant qu'il a fait revivre en sa personne la ferveur de nos premiers Pères, qui tous étaient des Saints. Et ce qui forme une preuve encore plus convaincante de la perfection de ses vertus, c'est que son entreprise de la nudité des pieds, qui poussa tout l'Ordre à se soulever contre lui, n'a jamais ni fait disparaître, ni même affaibli l'estime que tous ses Frères avaient de sa sainteté. »

Ainsi s'exprime le Père Archange.

De fait, la sainteté du serviteur de Dieu était si éclatante, que les hérétiques, malgré la guerre implacable qu'il leur livrait, n'ont pu s'empêcher d'admirer, de louer et d'honorer ce grand Religieux. Le démon lui-même contraint de publier son mérite, déclara par la bouche d'un possédé, « que le Père Antoine lui faisait plus de mal que ne lui en avait fait saint Antoine d'Egypte. » Il voulait dire sans doute que la vie apostolique, professée par notre V. Religieux, est plus funeste à la puissance de Satan que l'état érémitique tout seul.

Citons encore le témoignage d'un contemporain, auteur d'un livre contre les réguliers, mais qu'il rétracta dans la suite.

« Y a-t-il dans le temps où nous sommes, dit cet écrivain, quelque chose de plus admirable que la conduite de ce grand Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, que sa modestie m'empêche de nommer et que le Dauphiné et la Provence regardent comme un ange incarné et un homme descendu du ciel? En vérité, je crois qu'après les apôtres, le monde n'a pas vu un prédicateur de l'Evangile plus fervent et moins intéressé. N'a-t-on pas reconnu dans ces deux provinces, par une infinité d'expériences que ce Régulier est infatigable dans les affaires de Dieu, et que sa conversation instruit plus en un jour qu'une

année d'études régulières? Cet homme a je ne sais quoi de dévot qui vous imprime du respect pour toutes les choses qui regardent la religion; je ne sais quoi de doux et d'honnête qui gagne les inclinations, pour les porter à la piété. Il vous attire et il vous retient; et bien qu'il en use sans façon et sans artifice, il y a je ne sais quoi dans sa personne qui vous enlève. Aussi cette sainteté n'est pas seulement sur les lèvres, elle passe jusque dans ses actions. Quelles austérités ne pratique-t-il pas et n'inspire-t-il point aux personnes qu'il a formées, et qui se sont jointes à lui en sa manière de vie?

« A considérer ce fervent Religieux, occupé continuellement et presque sans relâche aux exercices soit de piété, soit de charité, soit d'oraison, il faut conclure qu'il vit plus en ange qu'en homme. Aussi les choses surprenantes et extraordinaires, pour ne pas dire les miracles, qu'il a faites, — afin de n'entreprendre pas l'apothéose d'un homme qui vit encore, — nous font espérer qu'il augmentera le grand nombre des saints Réguliers, qui ont été canonisés dans ce siècle par le Saint-Siège. »

Quant aux Maîtres Généraux sous lesquels vécut le Père Antoine, ils le tinrent tous en très haute estime. Le R^me^ P. Ridolfi l'appelait « son bien-aimé : *Tu es dilectus meus.* » Le Père Turco : « un homme d'une éminente sainteté. » Jean-Baptiste de Marinis, d'abord un peu prévenu contre lui, ne craignit pas dans la suite de lui écrire avec une bienveilllance marquée et de louer sans réserve l'observance établie dans ses couvents. Le Père de Rocaberti s'adressait au vénérable Religieux, après la mort de Clément X, comme il aurait pu le faire, s'il eût consulté quelque Prophète. « Demandez instamment à Jésus-Christ, lui disait-il, qu'il ait soin de son Epouse et qu'il donne au plus tôt à son Eglise un digne chef. Que si Dieu vous faisait connaître et vous révélait quelque chose pour le bien de l'Eglise, vous me le manderez de suite... Il n'est pas à propos que sur ce point vous cachiez à votre Père et au Général de tout l'Ordre le secret du grand Roi. Je vous fais volontiers confidence de ceci, et je me réjouis d'avoir cette occasion de vous témoigner l'estime que j'ai de votre vertu... Adieu, priez pour moi. »

Quelques jours après, mourait le P. Antoine. Le Général se montra très vivement affecté de cette mort, et écrivit au P. Archange : « Très Révérend Père Vicaire, nous avons reçu avec la plus grande affliction la triste nouvelle de la mort du V. Père Antoine Le Quieu, que Dieu a transféré dans le ciel, plus chargé de mérites encore que

d'années, pour lui donner la couronne préparée à son observance très étroite et à son zèle pour le salut des âmes... Nous désirons souverainement que vous fassiez recueillir avec soin et avec exactitude les actions de ce Père de très suave mémoire ; car il ne convient pas de laisser dans un silence éternel tant de grâces que Dieu lui a données, comme nous l'avons appris avec joie. Vous avez vu de vos yeux et touché de vos mains beaucoup de choses ; vous aurez donc, suivant l'affection que vous inspire un Religieux si plein de vertus, à faire en sorte que tout soit recueilli entièrement et avec sincérité. »

D'autre part, dans la préface du tome d'Août, le Père Souèges, après avoir relevé en détail l'observance du Père Antoine, conclut par ces paroles : « Faut-il s'étonner qu'un si bon arbre ait produit de si bons fruits, et que celui qui l'a planté, illustre par ses miracles autant que par ses vertus, ait mérité d'être appelé l'ornement des Frères Prêcheurs, la gloire de la France, le saint Dominique de son temps, et un vrai modèle de la perfection religieuse ! Il ne faut que lire sa vie pour être bien convaincu qu'il mérite ces beaux titres ; et nous voyons aujourd'hui avec un singulier plaisir l'ardeur avec laquelle on travaille à lui donner place parmi les Saints de l'Eglise. »

Cette dernière assertion paraît fondée. Echard déclare positivement que le Pape Innocent XII, l'an 1693, institua un Inquisiteur et un Commissaire apostolique, pour procéder aux travaux préparatoires à la béatification du serviteur de Dieu.

Le Père Charles de Saint-Vincent donne, au premier volume de septembre de l'*Année Dominicaine*, le formulaire très étendu des pièces à fournir pour un procès de béatification, et cela, en prévision que ces pièces pourront servir à la béatification de quelque Saint français, et notamment, dit-il, à celle du Père Antoine. — Le Père Touron parle comme les trois auteurs que nous venons de citer.

On s'est donc occupé de cette cause. Mais jusqu'à quel point d'avancement les procédures ont-elles été conduites ? Quels obstacles ont arrêté la marche de cette affaire ? Que sont devenues les pièces de l'enquête ? Autant de questions impossibles à résoudre.

XVI. — Entretenue par ces éloges, qui se suivent et se répètent, mais beaucoup plus encore par le souvenir de ses vertus et de ses prédications, la mémoire du Père Antoine dut se conserver toujours pleine de gloire et de grandeur dans la France entière, particulièrement dans les pays témoins de ses miracles et remplis de ses

bienfaits. L'absence de documents ne nous permet pas d'en suivre la trace à travers les événements de l'avant-dernier siècle. Il nous reste cependant un souvenir, qui se rattache aux mauvais jours, et prouve l'estime et le respect dont la tombe du serviteur de Dieu était encore environnée, même en 1791.

Cette année-là, l'Assemblée nationale supprima tous les couvents. En conséquence, le clergé et le peuple de Cadenet se rendirent en procession à l'église des Religieux, où se trouvait le corps du Père Antoine, renfermé dans un cercueil de plomb, gardé à la sacristie. Le précieux dépôt fut porté dans l'église paroissiale, au chant du *Miserere*, puis déposé dans le sanctuaire sur une table bien ornée. On célébra une grand'messe de *Requiem ;* et le cercueil fut ensuite descendu respectueusement dans le caveau réservé à la sépulture des prêtres, dans le sanctuaire. Une foule considérable assistait à la cérémonie, et fut témoin d'un miracle. La demoiselle Roland, tertiaire de Saint-Dominique, venait d'avoir le bras cassé par un accident. Elle obtint la permission d'appuyer son bras sur le cercueil pendant la célébration de la grand'messe. Après le saint Sacrifice, elle était guérie. Un chirurgien, appelé d'office, constata la guérison, et la déclara humainement inexplicable.

Ainsi Dieu glorifiait son serviteur au milieu des persécutions que son tombeau subissait. De nos jours, la mémoire du Père Antoine est encore très vivante dans la petite ville de Cadenet. Les fidèles continuent à venir prier sur sa tombe, et font des neuvaines en son honneur. Ses filles, les Religieuses du Saint-Sacrement, conservent avec piété quelques lettres autographes et autres reliques échappées à la persécution. Cinq dizaines du rosaire du Père Antoine servent de chapelet à la Supérieure du monastère de Marseille et cinq autres dizaines sont entre les mains de la Supérieure d'Avignon. Le couvent des Dominicains de Carpentras garde avec un grand respect, dans un reliquaire donné par les Sacramentines de la même ville, deux fragments des os du Père Antoine et une de ses dents.

Le Père Antoine du Saint-Sacrement a composé un grand nombre d'ouvrages de piété, remplis de l'amour divin qui embrasait son cœur. Voici les principaux :

1° Traité de la *Vie cachée de Jésus-Christ ;*
2° *La véritable voie pour arriver bientôt à la perfection chrétienne et religieuse ;*
3° *Le Directeur de l'âme chrétienne ;*

4° *L'Amour de Jésus envers l'âme;*

5° *Les transports de l'âme bienheureuse dans le Paradis;*

6° *La Préparation à la mort et au Paradis;*

7° *Traité de l'amour de la Mère de Dieu;*

8° *Abrégé de l'amour de Dieu;*

9° *Vie de la Sœur Olive Doux*, tertiaire dominicaine d'Avignon.

10° *Vie de la Sœur Marie de Blondeau*, également du Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

11° Traité de la *Providence de Dieu en l'établissement des Sœurs du Saint-Sacrement;*

12° *Constitutions, Directoire spirituel, Vie intérieure des Sœurs du Saint-Sacrement.*

Plusieurs de ces ouvrages n'ont pas été imprimés et se trouvent perdus. Une édition récente, préparée par les soins du Père Marie-Ambroise Potton, des Frères Prêcheurs, a paru sous le titre d'*Œuvres choisies du V. Père Antoine du Saint-Sacrement.*

En dehors de ses ouvrages spirituels, bon nombre de sentences pieuses que le saint Religieux avait souvent à la bouche, et qui résumaient les principes de ses actes, ont trouvé place dans la Vie en deux volumes, publiée par son disciple, le P. Archange Gabriel de l'Incarnation. Nous les groupons dans l'ordre laissé par l'ancienne *Année Dominicaine* : elles serviront de conclusion à cette biographie.

MAXIMES SPIRITUELLLES DU V. PÈRE ANTOINE DU SAINT SACREMENT

1. Qui veut être toujours content, ne doit vouloir que Dieu, et se réjouir quand tout lui manque.

2. Le chemin abrégé de la perfection est de dire peu et de faire beaucoup.

3. Celui qui, étant repris et méprisé, s'en réjouira et en remerciera Dieu de bon cœur, fera bientôt les délices de Jésus-Christ.

4. L'exercice le plus agréable à Dieu et le plus utile à notre salut, c'est que nous plaisions à Dieu et que Dieu nous plaise.

5. Le moyen de réussir en tout est de prier beaucoup.

6. Il faut être tels que Dieu nous veut, avant de pouvoir être les instruments de sa gloire. Nous nous trompons, si nous croyons que Dieu veuille employer aux affaires de son honneur nos tiédeurs et nos défauts.

7. Ce ne sont pas les richesses ni les affaires qui nous empêchent d'être parfaits; mais l'attachement à ces choses.

8. La confiance ravit des mains de Dieu ce qu'il ne voudrait pas donner.

9. En vérité, c'est bien peu de chose que toutes les créatures : je m'étonne comment une âme peut les aimer.

10. Celui qui s'arrête aux consolations et aux douceurs sensibles, sera trompé par le démon qui se moquera de lui.

11. Celui qui n'a pas soin de cacher les dons de Dieu en sera privé : on les donnera à un autre.

12. L'abandon est une vertu du Paradis, qui nous fait trouver le Paradis partout.

13. Il ne faut jamais se décourager pour beaucoup que l'on tombe ; car en se décourageant, on commet plus de fautes, et l'on fait tout de travers.

14. En se mortifiant peu, on avance peu : en se mortifiant beaucoup, on avance beaucoup.

15. Le chemin où Dieu nous met est toujours le meilleur pour notre perfection.

16. Celui qui continue un exercice de piété, pour petit qu'il soit, progresse en la vertu ; au lieu que celui qui en commence plusieurs excellents, sans en continuer aucun, ne fait rien qui vaille.

17. Contentez-vous de Dieu, et Dieu se contentera de vous.

18. Celui qui a Dieu ne sera jamais pauvre ; et celui à qui Dieu suffit ne souffre jamais.

19. Oh ! que les âmes sont belles, lorsqu'on les regarde empourprées du sang de Jésus-Christ !

20. L'échelle pour monter à Dieu, à la perfection, au Paradis, c'est la Croix.

21. C'est une grande richesse de n'être attaché à aucune richesse : c'est une grande possession que d'être détaché de toutes choses.

22. Pour obtenir de grandes grâces de Dieu, il faut être dévot à la Vierge Marie, surtout par la pratique du Rosaire.

23. Le premier dans une communauté religieuse est celui qui est le plus exact à observer ses règles.

24. Gardez le silence, et le silence vous gardera.

25. Avec les séculiers on devient séculier.

26. Jamais la pauveté n'a ruiné un monastère ; mais ce qui le ruine, c'est le défaut de vertu, d'intérieur, de pauvreté et de prudence.

27. Dieu guérit autrement les Religieux que les séculiers : la ferveur de l'esprit les soulage mieux que les remèdes ; et ceux qui ont trop de soin de leur santé, vivront dix ans de moins.

28. Le Religieux doit parler peu aux créatures, et beaucoup à Dieu.

29. Le Religieux ne doit point trop penser à ses parents, il doit être comme Melchisédech, sans père, sans mère. Autrement, il ferme la porte à la grâce et le diable se moquera de lui.

30. Gardez vos règles et vos règles vous garderont.

31. L'âme de la la vie religieuse et dévote, c'est la vie intérieure.

32. Ce qui fait fleurir les Religions, c'est l'obéissance du côté des inférieurs, et le zèle à reprendre les défauts du côté des supérieurs.

33. Celui qui obéit à son Supérieur parce qu'il est doux ou qu'il revient à son humeur, obéit à la douceur et non à Dieu qui lui commande.

34. Les Religieux doivent emporter leur couvent avec eux dans leurs sorties et dans tous leurs emplois extérieurs.

35. Dieu donne des grâces en abondance à ceux qui suivent la communauté, et il les refuse à ceux qui usent de dispense et vivent à part.

36. Toutes les révélations ne servent de rien sans le détachement de soi-même et des créatures.

37. Une âme abandonnée à la Providence, et résolue à tout souffrir, la mort même pour le salut des âmes, peut plus que mille autres qui s'emploieraient à cette fonction avec des vues humaines.

38. Le moyen de rentrer chez soi sans avoir rien perdu, c'est de parler peu et de marcher les yeux baissés.

39. Un jour de pratique vaut mieux que dix ans de désirs.

40. Pour bien dire son Office, il faut le dire dans l'esprit de Jésus et de Marie, lorsqu'ils étaient sur la terre.

41. L'étude est maudite, quand pour elle l'Office est mal récité.

42. Le plus sûr moyen de se sauver est de travailler à sauver les autres.

43. Celui qui n'est bon que pour soi-même ne vaut rien pour lui-même.

44. Le profit que l'on fait dans l'oraison se connaît par la mortification, l'humilité, l'obéissance et l'exactitude à s'acquitter de ses obligations. Autrement l'oraison est dangereuse ou inutile, quelque sublime et élevée qu'elle paraisse.

45. L'esprit intérieur, c'est de chercher Dieu seul en toutes choses ; l'esprit extérieur, de prouver au dehors tout ce qui est pour la plus grande gloire de Dieu.

46. La pauvreté ne rend pas les Religieux méprisables, mais bien le défaut de vertu dans les Religieux pauvres.

47. Les Religieux qui se bâtissent de toutes petites maisons en ce monde, se préparent de riches demeures dans le ciel : ce qu'ils retranchent ici-bas, ils le placent là-haut.

48. Dieu n'a que faire de l'honneur que les Religieux pauvres prétendent lui rendre par la construction de superbes églises et l'emploi de riches ornements : ce qu'il demande d'eux, avant tout, c'est que les temples vivants soient vides de tout le créé et remplis de son amour.

49. Un véritable chrétien, et un véritable Religieux, doit connaître, aimer et agir : connaître Dieu, aimer Dieu, agir pour Dieu.

50. Le véritable amour de Dieu réside en la pensée, la volonté, l'action et la souffrance : il pense toujours à Dieu, il agit toujours pour Dieu, et il souffre tout pour Dieu.

51. Efforcez-vous, mes bien-aimés, de vous rendre parfaits par la perfec-

tion de chaque action : ayez un dessein actuel, un effort, une occupation. Ayez un dessein de plaire à Dieu, un effort pour surmonter vos répugnances, et une occupation ou application de votre esprit à Dieu, pour qui vous agissez.

52. L'âme doit demander continuellement à Dieu trois choses : La première, qu'il la préserve du péché mortel; la seconde, du péché véniel; la troisième, de l'imperfection volontaire.

53. Tous les hommes doivent craindre deux choses : la première, le péché; la seconde, l'oubli de Dieu.

54. Les Religieux en doivent craindre deux autres : l'imperfection volontaire et la tiédeur.

55. Toutes les âmes parfaites ont sujet de prendre garde à deux vices : l'orgueil et l'ingratitude.

La V. Mère LOUISE BOURGEAT,
Professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, dans la ville du Puy (*).

(1631)

Louise Bourgeat naquit à Saint-Etienne en Forez, de Roland Bourgeat et d'Antoinette Basoulin, l'un et l'autre employés dans le commerce. Restée fort jeune orpheline de père et de mère, elle fut placée sous la tutelle d'un de ses oncles, appelé Firmin Bourgeat, très honnête homme, qui veilla avec le plus grand soin sur l'éducation de sa pupille. Sa bonne volonté fut couronnée de succès, malgré les saillies d'un naturel revêche et colère que Dieu laissa à l'enfant pour rendre plus méritoires ses efforts en vue de se corriger. Louise y réussit parfaitement et acquit bientôt une grande réputation de vertu.

La Providence avait sur cette âme des vues plus hautes, et l'appela à embrasser, dans notre Ordre, l'état de perfection. Son oncle, dévoué à la famille dominicaine, en ressentit beaucoup de joie. La jeune fille se rendit dans la ville du Puy et vint se présenter aux Sœurs de

(*) *Mém. du Puy.*

Sainte-Catherine, qui la reçurent à l'unanimité. Sa vêture eut lieu le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, en l'année 1612. Elle avait alors 18 ans.

Sœur Louise commença son noviciat avec une grande ferveur. Elle se montra très exacte dans l'observance des règles, des constitutions et des moindres cérémonies. Attachée particulièrement au silence, elle ne pouvait le voir rompre sans en éprouver un réel chagrin. Son caractère était prompt et bouillant, mais elle le dominait si bien qu'à la longue, ainsi qu'elle-même en fit l'aveu, elle ne sentit plus de ce côté aucune rébellion.

Elle paraissait insatiable de mortifications et de pénitences ; et, si l'obéissance n'eût modéré son zèle, elle se serait mise en pièces pour châtier sa chair. Elle prenait la discipline avec une chaîne de fer garnie de rosettes, et se frappait si rudement qu'on ne pouvait l'entendre sans frémir.

Non contente de s'infliger elle-même cette pénitence, elle priait encore ses Sœurs de lui prêter leurs services, afin qu'elle souffrît davantage. Haires et cilices lui étaient chose commune, et par surcroît, elle se pinçait jusqu'au sang. Souvent aussi, pendant l'hiver, elle prenait plaisir à se promener pieds nus dans la neige. L'obéissance lui ayant enjoint, un jour, de prendre un peu de bouillon, pour cause de faiblesse, la novice se soumit, mais elle l'avala si chaud que sa langue en fut horriblement brûlée.

En un mot, l'esprit de Louise Bourgeat n'était occupé qu'à inventer de nouveaux moyens de se vaincre et de se mortifier. Elle recevait les pénitences qu'on lui imposait avec plus d'avidité que les enfants ne reçoivent les douceurs de leurs mères. Elle dormait très peu, jeûnait au pain et à l'eau la veille des fêtes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints de l'Ordre, endurait patiemment les maladies, et mérita que Dieu la guérît plus d'une fois miraculeusement, en récompense de son énergique vertu.

II. — Sœur Louise possédait l'humilité à un haut degré et se croyait réellement la plus misérable créature qu'il y eût au monde ; mais en même temps elle avait le prochain en très grande estime, et l'honorait par tous les moyens en son pouvoir. L'amour qu'elle portait à la vertu d'humilité se traduisait par une application joyeuse à remplir les emplois les plus bas du monastère. Jamais un mot d'excuse n'effleura ses lèvres : les légères imperfections de son naturel ardent la maintenaient dans ces admirables dispositions.

Une preuve du bon esprit qui la guidait, c'est que les persécutions de Satan, d'une part, et de l'autre les fréquentes extases qu'elle ne pouvait cacher, la portèrent, comme sainte Thérèse, à demander d'être exorcisée. Dans sa coulpe, au Chapitre, elle cherchait avec une merveilleuse industrie à relever ses torts en alléguant tout ce qui pouvait la confondre.

Cette vertueuse Sœur entourait ses directeurs et ses supérieurs d'un respect sans bornes, considérant toujours dans leurs personnes Dieu qu'ils représentaient à ses yeux. Son obéissance était simple, naïve, aisée, prompte, entière, universelle. Lui arrivait-il, à rares intervalles, d'avoir une pensée tant soit peu contraire aux désirs de sa Prieure, elle accourait aussitôt la lui manifester avec la candeur d'un enfant. Et pour rendre son obéissance plus parfaite et arracher l'amour-propre jusque dans sa racine, elle déférait à la volonté de ses inférieures avec une égale ponctualité. On a remarqué que cette vertu lui donna dans ses maladies des forces surprenantes et même quelquefois lui rendit la santé. Elle se distingua toujours par une fidélité inviolable à la pratique des saintes coutumes en vigueur dans la maison. Pour ce qui regarde la loi du silence, parfois si dure aux personnes religieuses, on peut affirmer qu'elle l'a gardée d'une façon héroïque; car loin de la trangresser jamais, elle s'enlevait le pouvoir de le faire en tenant presque constamment dans sa bouche une assez grosse pierre. A l'infirmerie, où souvent on se relâche sur ce point, elle y était exacte jusqu'au scrupule. Bref, au lieu de regarder en arrière, pour se contenter des vertus que la grâce du Seigneur lui avait fait pratiquer, elle s'avançait chaque jour dans les voies de la perfection, persuadée que Dieu rejette les lâches et ne couronne que les fervents.

III. — L'âme de cette épouse de Jésus-Chrit se fondait comme la cire devant le feu, en présence du Très Saint Sacrement. Le chœur était devenu sa plus délicieuse demeure; parfois même l'abondance des consolations qu'elle recevait en ce lieu lui enlevait le sommeil durant plusieurs jours. Elle passait la veille de ses communions dans les larmes et de fervents désirs; elle y ajoutait une discipline sanglante pour expier ses fautes et ses imperfections. Son action de grâces se prolongeait l'espace de deux ou trois heures. Sacristine, c'était son bonheur de laver les linges de l'autel; elle se considérait alors comme remplissant les fonctions de la Sainte Vierge à l'égard de l'Enfant Jésus.

La dévotion de Sœur Louise envers cette Reine du ciel n'était pas moins remarquable. Les vigiles de ses fêtes, elle récitait trois rosaires en son honneur : elle inventait mille petites pratiques pour lui témoigner son amour, et jamais on ne la trouvait plus éloquente dans ses entretiens que lorsqu'ils roulaient sur les excellences et les perfections de la tout aimable Mère de Dieu. On était stupéfait de l'angélique piété avec laquelle elle récitait le Petit Office et le Rosaire.

Son glorieux Père saint Dominique tenait, lui aussi, bonne place dans le cœur de cette parfaite Religieuse. Il était l'objet de ses affections, aussi bien que le modèle de sa vie. Jamais elle ne demandait rien à Notre-Seigneur sans s'appuyer sur la douce médiation du bienheureux Patriarche, toujours si plein de tendresse pour ses enfants et leur puissant intercesseur auprès de la divine Majesté. Elle passait une partie de la nuit en prières, et jeûnait rigoureusement le jour qui précédait celui de quelque fête de l'Ordre. Mais elle redoublait surtout ses exercices aux fêtes de sainte Catherine de Sienne et de saint Louis Bertrand, deux Saints de sa prédilection.

Que n'avons-nous l'amour de Dieu au même degré que cette digne Epouse du Roi du ciel, pour pouvoir exprimer les prodigieux effets que cette divine flamme a opérés en elle ?

Sa vie ne fut qu'un transport continuel vers ce Bien-Aimé. Elle était sourde, si on ne parlait pas de son amour. Ce qu'elle voyait, ce qu'elle entendait, ce qu'elle souffrait, devenait tout autant de charbons ardents qui alimentaient en son âme l'incendie de la charité. « Aimons, mes chères sœurs, aimons ce grand Dieu, disait-elle. Et pourquoi ne pas aimer ce tout aimable Maître ? » Ses paroles portaient toujours juste, et venaient à point consoler les affligés, soutenir les faibles et ranimer les tièdes. Comme elle avait montré dans sa jeunesse religieuse un zèle trop ardent pour donner des avertissements ou pratiquer la correction fraternelle, elle en eut dans la suite beaucoup de regrets, et versait des larmes abondantes, chaque fois qu'elle y pensait, tant elle avait présente à l'esprit la recommandation de la douceur chrétienne. De cette source d'amour provenait la ferveur de dévouement qu'elle montra en temps de peste auprès de ses compagnes malades, et la grande dévotion qu'elle porta toujours au soulagement des âmes du Purgatoire.

On n'aurait pas trouvé de Religieuse plus détachée ni plus dépouillée de tout retour sur elle-même. Un jour, on vint l'avertir qu'une de ses sœurs selon la nature, qu'elle n'avait pas revue depuis quatre

ans, était venue lui faire visite. Louise ne témoigna aucun empressement à se rendre auprès d'elle : il fallut même le pouvoir de l'obéissance pour l'obliger à descendre au parloir. Deux images très ordinaires faisaient tout l'ornement de sa pauvre cellule : en vain y aurait-on cherché un siège : meuble inutile, du reste, pour la servante de Dieu, car elle avait pris l'habitude de faire à genoux ses lectures et son travail. Quitter tout pour posséder tout, tel était son principe ; quitter les créatures pour posséder Dieu, en qui toutes choses sont éminemment renfermées.

IV. — On peut dire que cette vierge fidèle était une vraie fille d'oraison. Introduite dès son bas âge dans les celliers mystiques, elle goûtait les pures délices des âmes saintes, en méditant sans cesse les mystères du Rédempteur, principalement ceux de son Enfance et de sa Passion, pour lesquels elle ressentait un très vif attrait. Elle se tenait humblement au pied de la croix bénie du Sauveur, sans chercher à monter plus haut par une vaine présomption, c'est-à-dire sans vouloir par elle-même acquérir ces dons d'oraison extraordinaire, grâces purement gratuites, accordées à peu de personnes, et qui sont plutôt la récompense que l'exercice de la vertu. Elle mérita néanmoins, par cela même qu'elle s'en jugeait indigne, d'être honorée de cette faveur, et cela dans une mesure étonnante ; car durant les quatre ou cinq dernières années de sa vie, les ravissements, les extases lui étaient devenus extrêment fréquents : à table, au jardin, au chœur, en communauté, à la cellule, le jour et la nuit, bon gré mal gré, il lui fallait les subir. Elle tombait à l'improviste dans ces délicieux transports, et les phénomènes qui, sous la grâce de cette union intime avec Dieu, se passaient dans son âme avaient au dehors une merveilleuse correspondance : tantôt elle restait immobile, comme privée de tout sentiment ; tantôt son visage s'enflammait et devenait tout rayonnant ; souvent aussi ses lèvres s'entr'ouvraient et laissaient tomber des paroles ardentes qui embrasaient de ferveur ses compagnes, avides de les recueillir.

Un jour, en s'entretenant avec une Religieuse qui lui rendait quelques services, la V. Mère perdit tout à coup connaissance et resta longtemps sans aucun mouvement, les bras étendus en forme de croix et les pieds collés l'un sur l'autre. En vain essaya-t-on de rendre à ses membres leur position naturelle, il fallut attendre que le Tout-Puissant eût achevé son opération mystérieuse. Revenue à

elle-même, la nouvelle crucifiée se plaignit de douleurs extrêmes au côté, aux pieds et aux mains ; ce qui fit juger qu'elle avait été clouée à la croix par l'impression des sacrés stigmates. On en eut plus tard la certitude d'après l'aveu qu'elle-même en fit à son directeur, le Provincial de Provence, qui le déclara ensuite à plusieurs personnes. Aussi les Religieuses avaient-elles remarqué quelquefois dans ses maladies qu'elle tenait ses pieds placés l'un sur l'autre d'une façon tout extraordinaire, et fixés violemment comme si on les eût percés de part en part avec de gros clous. On savait également qu'elle endurait d'incroyables tortures à la tête, car il lui semblait par moments qu'on l'enserrât dans un cercle de fer.

Mais ce que l'on doit juger plus admirable, c'est cette promptitude de soumission qui cédait tout de suite, au moindre signal de communauté, comme à la volonté des Supérieures, lors même que Sœur Louise paraissait complètement absorbée dans ses ravissements. On pouvait alors lui appliquer cette parole de l'Ecriture, à l'occasion de l'obéissance que le soleil rendit à Josué, en s'arrêtant dans sa course : *Obediente Deo voci hominis :* « Dieu s'était rendu obéissant à la voix de l'homme ». Ainsi l'opération divine qui tenait la vénérable Mère élevée au-dessus des sens, cessait dès que sa Supérieure ou le devoir l'appelait ailleurs. On a de même constaté, quand le ravissement la saisissait au chœur, par exemple, qu'elle conservait néanmoins assez de liberté pour venir, sans qu'on l'avertît, réciter la Leçon ou chanter le Répons à son tour. Après quoi, elle retombait dans son extase. En cet état, elle eut révélation de bien des choses qui ne pouvaient ressortir que du don de prophétie. Passons sous silence ces grâces extraordinaires que nous ne devons ni rechercher, ni souhaiter, parce qu'elles ne sont point nécessaires à notre avancement dans la sainteté. Arrêtons-nous de préférence sur la patience héroïque que la Mère Louise Bourgeat a exercée dans les diverses épreuves où il plut à Dieu de la placer. On trouvera là ample matière à imitation.

Nous avons vu avec quelle force la servante de Dieu rechercha les mortifications de l'esprit et les macérations de la chair, preuve évidente du désir insatiable qui la tourmentait pour la souffrance. Voici d'autres traits non moins convaincants. Sous l'inspiration d'en haut, elle demanda à Notre-Seigneur de permettre au démon de tourner sur elle les cruelles persécutions et les mauvais traitements qu'il infligeait à la V. Mère Agnès de Jésus, dont elle était alors la Supérieure au monastère de Langeac, où l'obéissance l'avait envoyée en

qualité de fondatrice. On ignore si la Mère Agnès fut délivrée, mais il est certain qu'à son retour au Puy, Louise Bourgeat fut soumise à de terribles épreuves. Non seulement l'esprit de malice cherchait à la détourner de l'oraison en prenant, pour l'épouvanter, les formes les plus hideuses, mais aux menaces il joignait les coups. Maintes fois les Sœurs, étourdies par le bruit qu'elles entendaient dans la cellule de la V. Mère, accoururent à son secours : elles la trouvaient étendue à terre, haletante, demi-morte, le corps meurtri, couvert de plaies. Plusieurs d'entre elles, témoins des apparitions du démon, s'enfuyaient en poussant de grands cris : la servante de Dieu, au contraire, calme et joyeuse, se moquait de la faiblesse de son ennemi et le chassait loin d'elle par le mépris qu'elle en faisait.

V. — De douloureuses maladies allaient mettre le dernier lustre à la patience de l'héroïque Sœur. Deux ans avant sa mort, elle se vit en proie à d'intolérables souffrances. Sa résignation fut à la hauteur de l'épreuve. Jamais on ne surprit sur ses lèvres une seule plainte : contente de tout, elle ne demandait rien aux infirmières, sinon qu'elles demeurassent recueillies en Dieu et fussent bien fidèles à leurs heures de méditation. Elle-même leur en mesurait le temps avec son sablier. Son amour pour la régularité était arrivé à ce point, qu'on fut obligé, dans l'intérêt même de son état, de la laisser garder l'abstinence et les jeûnes, comme si elle eût joui d'une santé parfaite.

A mesure que le corps fléchissait sous le poids de l'infirmité, l'esprit se fortifiait davantage : plus Louise Bourgeat approchait du terme, plus elle croissait en ferveur. Tant qu'elle eut un souffle, elle se fit porter à la chapelle pour entendre la Messe : et quand il fallut y renoncer, Notre-Seigneur, pour satisfaire sa piété et récompenser sa dévotion, lui découvrait à distance ce qui se passait à l'autel. Elle pouvait ainsi suivre l'auguste sacrifice avec autant de discernement que si elle eût été présente au chœur.

La dernière année de sa vie, son pauvre corps n'offrait plus qu'une plaie : les os perçaient la peau ; les mains étaient devenues transparentes. Dans ce lamentable état, Sœur Louise ne laissa échapper aucune parole d'impatience. Elle se présentait perpétuellement en sacrifice de bonne odeur devant la divine majesté, qui la soutenait par miracle, tant cet holocauste lui était agréable. Au milieu de tous ses maux, nonobstant ses langueurs et sa faiblesse, la pieuse malade récitait toujours son Office et pratiquait ses exercices avec une rare

ferveur. Elle reçut pour la dernière fois la sainte communion le 6 octobre, puis l'Extrême-Onction, et vécut encore deux jours dans une union intime avec Dieu et dans les actes de l'humilité la plus profonde. Le 8, elle appela auprès d'elle la communauté : le confesseur, après lui avoir donné l'absolution de l'Ordre, lui présenta le crucifix, que la moribonde reçut entre ses bras et auquel elle adressa de suprêmes recommandations ; puis, se tournant vers le prêtre, elle lui demanda si elle avait reçu tout ce qu'elle était en droit d'attendre de son ministère : « Oui, ma fille, lui répond-il. — Eh bien ! permettez-moi de m'en aller. — Je vous le permets. — Allons, allons à Dieu, » reprit-elle. Ce fut sa dernière parole. Elle entra immédiatement en agonie ; une heure après, Louise Bourgeat remettait son âme virginale aux mains de son Créateur, l'an 1631. La V. Agnès de Jésus de Langeac avait en vénération singulière la vertu de son ancienne supérieure. Dieu même avait daigné lui révéler le grand mérite de la V. Mère ; car un jour qu'on tenait pour morte la sainte Religieuse, la Mère Agnès, retirée dans sa cellule, allait s'infliger une discipline pour le soulagement de l'âme de celle qu'elle croyait défunte, quand son Ange gardien lui arrêta le bras en disant : « La Mère Louise n'est pas morte et quand bien même elle le serait, elle n'aurait pas besoin du secours de tes bonnes œuvres, car les flammes du Purgatoire ne trouveraient rien à purifier dans son âme. »

Une autre fois, la Mère Agnès vit en esprit Notre-Seigneur offrant à Sœur Louise Bourgeat un calice plein de fiel. C'était l'annonce prophétique de la part que cette grande Religieuse prendrait aux amertumes de sa Passion.

La Mère Bourgeat reçut une sépulture honorable et sa mémoire demeura en bénédiction dans le monastère du Puy.

LE MÊME JOUR

1630 — Au Puy-en-Velay, le V. Père MARGUILLANS, confesseur et vicaire du Monastère de Sainte-Catherine de la même ville.

C'était un homme d'oraison et de retraite : sous un tel guide la V. Mère Louise Bourgeat, dont nous venons de lire la vie, ne fit pas de médiocres progrès dans les voies de la perfection.

Le V. Père avait composé un traité d'oraison et un volumineux manuscrit sur les grâces extraordinaires qu'avait reçues de Dieu la sainte Religieuse, sa fille spirituelle : mais se sentant mourir avant elle dans un temps de peste, il fit brûler ces deux ouvrages par humilité autant que par discrète précaution.

Sa mort fut le digne couronnement de sa sainte vie. Une personne de très haute vertu vit l'âme du P. Marguillans monter au ciel au moment où il expirait, et avertit aussitôt son entourage de la grande perte que faisait la ville du Puy par la mort du vénéré Religieux. Sur sa parole, on accourut au monastère et l'on put constater la vérité des paroles de la servante de Dieu. (*Ex ms. Vitæ Ludov. Bourgeat.*)

1645 — Au couvent de Thor, près Avignon, le V. Père ANDRÉ BLACHÈRE DE JÉSUS, l'un des premiers Religieux qui prirent l'habit de la Congrégation du Saint-Sacrement, dans la maison de Thor.

Originaire de Burzet en Vivarais, il avait été attiré du côté d'Avignon par le souvenir de son compatriote, saint Bénézet, fondateur du fameux pont d'Avignon, au douzième siècle.

André était encore adolescent, quand il se présenta pour embrasser la vie religieuse. Le V. Père Antoine Le Quieu, pressentant sa future vertu, le reçut avec joie et eut toujours pour lui une très vive affection, à cause de sa rare candeur et de sa grande innocence de mœurs.

Après avoir terminé ses études théologiques sous la direction du Père Hyacinthe Faumont, Fr. André fut chargé du ministère de la prédication. En remplissant cette fonction, il annonçait au peuple l'Evangile de Jésus-Christ non avec les discours élevés d'une éloquence humaine, mais dans l'esprit et la vertu de Dieu. Les services qu'il rendit à la Congrégation naissante furent très grands et il ne cessa de travailler à sa consolidation et à son accroissement, tout en conservant une simplicité admirable. Cette simplicité même dans sa personne l'emportait sur la prudence des sages. Au témoignage du Père Antoine, en lui s'accomplirent les paroles de l'Apôtre : « Dieu a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages ; il a choisi les faibles selon le monde pour confondre les puissants (I, Cor. 1, 27). »

De l'oraison et de la sainte Messe André Blachère sortait tellement vigoureux d'esprit et de corps, que très souvent deux jours de suite il ne prenait aucune autre nourriture, uniquement soutenu par le pain des forts. Au premier rang de ses dévotions il faut placer un ardent amour pour la Passion du Sauveur. C'est pourquoi à force d'instances, il obtint la permission de visiter les Saints-Lieux de Palestine, qui en furent les témoins. Quand il arriva à la montagne du Calvaire, célèbre à jamais par la mort de l'Homme-Dieu, il versa un torrent de larmes et baisa pieusement la terre. En ce moment la douleur qu'il ressentit dans son âme fut si profonde qu'il faillit en mourir.

De retour de son pèlerinage, quelle ne fut pas son affliction en apprenant

que la maison de Thor était entièrement déserte. Que devenir? Quel parti prendre? Le Père Antoine était encore à Rome, le Père Dalmassy à Anagni, les autres Religieux s'étaient réunis à Castellane, dans les montagnes de Provence, où, avec l'autorisation de l'évêque de Sénez, ils prêchaient et confessaient avec grands fruits pour les âmes. André partit aussitôt pour cette résidence, sans rien perdre de sa ferveur, malgré la longueur du voyage; par la rigueur de sa pénitence non moins que par son esprit de recueillement, il se montra pour tous un modèle accompli. Sur ces entrefaites, il connut par révélation tout ce qui se faisait à Rome pour l'affermissement de la Congrégation, soit auprès du Souverain Pontife, soit auprès du Général de l'Ordre.

De Castellane, le Père André revint à Thor le 3 août, sur le soir, croyant que son supérieur l'y aurait devancé, en revenant d'Italie. Quand il vit le couvent vide de ses habitants et les portes closes, il s'arrêta stupéfait et fut sur le point de défaillir. Cependant il reprend courage, entre par une fenêtre à l'aide d'une échelle, sonne la cloche au milieu de la nuit, et seul, se met à réciter Matines dans le chœur avec une joie intérieure inexprimable. Le lendemain, fête de saint Dominique, il ouvrit les portes du saint lieu, y célébra la messe avec grand concours de peuple, entendit les confessions et prononça le panégyrique du saint Patriarche.

Animé d'une ardeur peu commune, André Blachère se levait à minuit pour réciter Matines, disait l'Office à heures fixes, observait l'abstinence et les jeûnes prescrits par les saintes Constitutions. Les dimanches et jours de fêtes, il adressait au peuple, vers le soir, une instruction sur le Rosaire, vaquait trois fois le jour à l'oraison mentale, pendant une demi-heure, visitait et consolait les malades. Bref, on eût dit qu'il y avait au couvent de Thor non un seul Religieux, mais une communauté entière. L'éloge d'une vertu si éclatante était sur toutes les lèvres. Les habitants du pays admiraient l'humilité, la modestie, l'austérité de l'homme de Dieu, non moins que sa charité envers le prochain. Du reste, quel grand mérite, et quel sujet de louanges pour ce Religieux, isolé dans ce monastère, d'y servir volontairement Jésus-Christ, uniquement pour faire la volonté de Dieu et non pour être vu des hommes et pour leur plaire!

Cependant les démons, voulant détourner le serviteur de Dieu de ses pieux exercices, et le forcer à se retirer, l'attaquèrent de diverses manières. Secouer la maison, produire des bruits tumultueux, pousser des hurlements, apparaître sous forme de spectres et de fantômes, surtout vers minuit, lorsqu'il sortait de sa cellule pour se rendre au chœur : tels sont les principaux moyens auxquels ils eurent recours. Le P. André éprouva d'abord un grand effroi; puis se rassurant et s'appuyant sur Dieu, il continua ses pratiques de prière et de pénitence. Son courage ne resta pas sans récompense. Le Seigneur lui fit oublier les terreurs causées par la malice de l'enfer, en inondant son âme de consolations. Il accrut encore l'énergie spirituelle de son serviteur et le gratifia de nouvelles faveurs. Voici la plus remarquable. Un jour qu'il réci-

tait le saint Rosaire, dans sa cellule, avec un redoublement de dévotion, la B. Vierge Marie, accompagnée de saint Hyacinthe, lui apparut visiblement, et l'assura que la Congrégation du Saint-Sacrement s'affermirait et deviendrait prospère.

Cependant un autre saint Religieux de la Congrégation, le P. Thomas de la Tour, ayant appris que le P. André de Jésus était rentré au couvent de Thor, vint l'y rejoindre, et tous deux, ayant obtenu de l'évêque de Cavaillon la permission de prêcher et de confesser, reprirent tous leurs exercices intérieurs et extérieurs jusqu'au retour du Père Antoine, lequel revint environ six mois après, la veille de la Pentecôte 1645. Le vénérable fondateur raconta à ce bon Religieux comment la tranquillité leur avait été rendue. Tous ensemble bénirent Dieu, comme il convient à des saints. Peu de temps après, le Père André de Jésus, illustre par ses pénitences, aimable par sa simplicité évangélique, inébranlable dans sa persévérance, fit une mort précieuse devant le Seigneur. Tous ses frères demeurèrent convaincus qu'il s'était envolé vers le séjour de l'éternelle gloire. — (*Ex vita V. P. Antoni. a SS. Sacramento* a P. Brunone Faraudy. — Abbé Mollier : *Saints et pieux personnages du Vivarais.*)

1670 — A Lima, le vénérable Père IGNACE DE PRADO, natif de Panama. Bien qu'il n'ait vécu qu'un petit nombres d'années, son passage au couvent de Lima fut pour tous une bénédiction. Son assiduité à la prière, sa modestie angélique, son attrait pour les observances religieuses le firent considérer comme un jeune homme d'avenir et de grande espérance. Il ne brilla pas moins par ses aptitudes pour les sciences. On ne laissait pas de l'entendre discourir sur les matières théologiques.

Il fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-quatre ans ; mais étant tombé gravement malade, après l'ordination, il mourut avant d'avoir pu célébrer sa première messe, en 1670. — (Melendez.)

1550 — A Sétubal, en Portugal, au monastère de Saint-Jean-Baptiste, la vénérable Mère JEANNE DE LA CROIX, recommandable par sa profonde humilité et par son amour de la pauvreté. Elle gouverna, l'espace de douze ans, ce monastère, fondé l'an 1520, et montra autant de zèle pour la régularité que de douceur et de charité à l'égard des Religieuses. Chaque nuit, elle employait plusieurs heures à l'oraison mentale, qu'elle terminait toujours par une sanglante discipline. Sa vie exemplaire et sa vigilance à maintenir l'exacte observance des constitutions développèrent l'esprit de saint Dominique dans cette maison. Sur la fin de sa vie, la vénérable Mère fut attaquée d'une douloureuse maladie, qui mit en relief sa rare patience. Elle mourut saintement vers l'an 1550. — (Lopez.)

IX OCTOBRE

Le B. P. ALEXANDRE CAPOCCHI,
Profès du couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence(*).

(1515-1581)

Ce grand serviteur de Dieu, l'un des plus saints personnages qu'ait possédés l'Italie au XVI^e^ siècle, naquit à Florence, le 14 octobre 1515, de parents aussi dépourvus des biens de la fortune qu'enrichis de ceux de la grâce. Son père se nommait Pierre Capocchi, et sa mère Marguerite de Falgano. A plusieurs signes non équivoques, l'un et l'autre purent reconnaître que l'enfant que le Ciel leur accordait était marqué du sceau d'une prédilection particulière. Ils lui donnèrent sur les fonts sacrés le nom de Jean.

Prévenu de l'abondance des miséricordes divines, et instruit par le Saint-Esprit des règles de la pénitence, comme un autre saint Nicolas, le nouveau-né ne prenait le sein maternel qu'une fois le jour, et jamais on ne put l'amener à faire davantage. Sa mère, craignant de ne pouvoir l'élever, en était réellement désolée; mais elle fut bientôt rassurée par un avertissement secret qu'elle reçut d'en haut: « Laissez cet enfant souffrir dès un âge si tendre, lui murmurait une voix céleste, afin qu'il s'accoutume de bonne heure à la pénitence. » — Ce qui suit n'est pas moins merveilleux. Le Pape Léon X ayant fait son entrée solennelle à Florence et porté en procession le Très Saint

(*) Marchese : *Diario.*

Sacrement. la ville entière fut sur pied pour assister à cette fête. La mère du petit Jean voulut aussi y participer. Se mettant donc à la fenêtre avec son enfant sur les bras, elle lui expliqua naïvement, comme s'il eût été en état de comprendre, ce que tout le monde admirait : que le Pape passait et portait le Saint-Sacrement. Chose admirable ! à peine achevait-elle de parler, que l'enfant, âgé d'un mois seulement, dégagea ses petites mains enserrées dans ses langes, les joignit tout seul, prononça le nom de Jésus et fit une inclination de tête.

A mesure qu'il avançait en âge, les bénédictions célestes le favorisaient visiblement. A sept ans, vu l'extrême indigence de ses parents, il fallut songer à le placer quelque part. Un marchand du voisinage l'accepta en qualité de commissionnaire, et n'eut qu'à se louer de ses services, les années qu'il le garda sous son toit. Le temps laissé libre par ses occupations, Jean l'employait à la prière, à la méditation et surtout à la récitation du Rosaire. Cette précoce piété faisait sans doute l'admiration des Anges. L'enfant n'avait guère que huit ans, quand Dieu l'éleva à une sublime contemplation. Le jour de l'Ascension, en effet, le petit Jean vit, dans une sorte d'extase, se dérouler sous ses yeux toutes les phases de cette grande solennité. Il voyait Notre-Seigneur s'élevant majestueusement et faisant son entrée triomphale dans les cieux. Ravi hors de lui-même, on ne put qu'à grand'peine l'arracher à ce spectacle. « Ah ! Dieu vous le pardonne, s'écria-t-il en se tournant vers sa mère, vous venez de me priver de l'une des plus grandes joies qui se puissent concevoir en ce monde ! »

A la mort de son père, Jean fréquenta les écoles, avec l'unique désir de s'instruire pour se préparer à embrasser l'état religieux. Dieu, qui le destinait à devenir un flambeau éclatant dans l'Ordre de Saint-Dominique, se plut à lui communiquer une telle aptitude pour les sciences, qu'à douze ans révolus, on le jugea suffisamment avancé dans les lettres pour le recevoir à l'habit, au couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, où l'avait précédé l'un de ses frères. Ce fut le P. Archange, alors Prieur de cette maison, qui le revêtit de nos blanches livrées, et lui imposa le nom de Frère Alexandre (29 avril 1527).

La ferveur avec laquelle le jeune adolescent se consacra au Seigneur frappa d'admiration tous les Religieux. Pendant quatre années de noviciat, il accusa des progrès constants dans la vertu, et parvenu à l'âge de seize ans, fit enfin sa profession solennelle. Comme on fondait les plus belles espérances sur sa piété profonde, et sa rare capacité, on l'assigna à l'Etude de Bologne.

Là, pendant un stage de neuf ans, Alexandre Capocchi sut mener de front une application soutenue aux sciences sacrées, et une observance très exacte des règles dominicaines. Quand il revint de Florence, on pouvait le citer comme le meilleur Religieux du couvent et l'un des plus habiles théologiens. Par déférence pour les décisions du Chapitre général de Rome de 1542, il se mit à l'étude des langues orientales, hébraïque, chaldéenne, syriaque et arabique. Il les posséda, on peut le dire, dans toute leur perfection, à ce point que les Juifs et les Rabbins, fort nombreux à Florence, le vénéraient tous comme leur maître et avouaient que le *Frate* parlait leur langue avec autant de distinction et d'aisance que les plus fameux d'entre eux.

Mais tandis qu'autour de lui, on s'estimait très fier de posséder un sujet si remarquable, si noblement posé dans la ville, l'humble serviteur de Dieu, loin de s'appuyer sur ces applaudissements, ressentait, au contraire, dans le même temps, une peine intérieure fort sensible. Le couvent de Sainte-Marie-Nouvelle gémissait sous le malheur que tant d'autres maisons de l'Ordre éprouvèrent si longtemps, par suite des pestes et autres fléaux qui avaient ravagé jadis presque tout l'univers. Nous voulons dire que ce couvent était resté dans le relâchement et l'inobservance des Constitutions, bien que le couvent de Saint-Marc de la même ville eût embrassé la réforme.

Cette fâcheuse situation, et l'état plein de périls où se trouvaient les membres d'une communauté qui, après avoir pris l'engagement solennel de vivre selon la Règle, se montraient fort peu soucieux de l'observer, fournirent au Père Capocchi une occasion fréquente de répandre beaucoup de larmes et de prières, afin d'obtenir un remède efficace à ces maux. Il s'adressa de préférence à saint Dominique: ses soupirs furent si réitérés, ses pénitences si courageuses, ses demandes si instantes, qu'il eut la très douce consolation de jouir de l'apparition du saint Patriarche, et de recevoir de ses lèvres la promesse qu'avant peu tous ses vœux seraient exaucés. En effet, la réforme s'implanta promptement dans la maison, grâce à l'intervention et à l'appui des Dominicains de Saint-Marc.

Le Père Alexandre, est-il besoin de le dire, se distinguait entre tous par sa ferveur. Flambeau luisant et ardent, il faisait rayonner autour de lui l'éclat de ses incomparables vertus; chacune de ses actions était comme une étincelle d'un feu sacré, qui éclairait les Frères et leur communiquait en même temps une énergie puissante pour se porter à la perfection de leur état.

Son esprit d'absolue dépendance se montra toujours ennemi des réflexions et des répliques. On pouvait compter sur son exactitude à exécuter ponctuellement les ordres des supérieurs. On le vit bien, quand peu après il lui fut enjoint de quitter Florence, où il s'était conquis l'estime générale, et de se rendre dans les Abruzzes.

Il partit aussitôt, sans dire adieu ni à sa mère, ni aux personnes placées sous sa direction. Plus tard, le Maitre Général l'ayant mandé à Rome pour une affaire importante, qu'il ne précisait pas, le V. Père se mit de même immédiatement en route, n'emportant pour tout bagage que son bréviaire.

Non moins remarqué pour son amour de la pauvreté, le bon Religieux n'avait à son usage qu'une tunique toute rapiécée. Sa chambrette, située sous un escalier, ressemblait plus à un tombeau qu'à une cellule de moine. On n'aurait rien trouvé de plus misérable ni de plus incommode. Le mobilier correspondait à l'aspect de ce triste réduit. Le pieux cardinal Gaddi, qui aimait à visiter le serviteur de Dieu, s'avisa un jour de lui faire porter un lit bien garni. Confus de cette avance, le V. Père s'excusa modestement auprès de Son Eminence et refusa le cadeau. D'autres fois c'était de l'argent ou des étoffes qu'on lui envoyait. Le Père Alexandre acceptait par politesse, s'il ne pouvait faire autrement; puis, le jour même, avec l'agrément de son supérieur, il chargeait le Frère portier de distribuer le tout aux premiers pauvres qui se présenteraient. Mais si l'aumône qu'on lui offrait lui paraissait trop forte, il priait les bienfaiteurs de la faire passer eux-mêmes aux familles indigentes qu'il leur indiquait.

Son désir de pratiquer la vie pauvre de Jésus-Christ allait beaucoup plus loin encore. Le saint homme tâchait de l'inspirer à sa mère, laquelle d'ailleurs, nous l'avons dit, était grandement dépourvue des biens de la fortune, « Oh ! que je ressentirais de consolation, disait-il, si ma mère était réduite à mendier son pain, qu'on pût dire dans le monde que cette mendiante est la mère du Père Alexandre Capocchi ! »

Ce mépris pour les commodités de la vie, ce détachement universel furent toujours accompagnés, chez le vénérable Religieux, d'une sainte avidité pour les plus rigoureuses pénitences.

Les austérités de l'Ordre ne lui suffisaient pas : aussi peut-on dire que son abstinence dépassait de beaucoup celle que prescrivent nos Constitutions. Afin de donner plus de temps à l'étude et aux exercices de dévotion, le Père Capocchi prit l'habitude de ne plus se

recoucher après Matines. Et même avant, combien de fois son repos n'était-il pas interrompu par les élans spontanés de sa prière !

Les épines volontaires de la mortification lui procurèrent une pureté angélique : le vénérable Père emporta dans la tombe le lis d'une blancheur immaculée. Cependant Dieu, qui éprouve et humilie les siens comme il le juge à propos, permit que son serviteur fût accusé sur l'aimable vertu. Ce coup à la vérité fut très sensible au Père Capocchi, mais incapable de le troubler ni de l'abattre. Ainsi soutenu par la grâce, il souffrit la calomnie avec une soumission admirable, et ne cessa de bénir la divine bonté de ce qu'après lui avoir fait boire l'amertume du calice, elle daigna découvrir son innocence et la malice de ses calomniateurs.

II. — Une âme si dégagée des entraves du siècle, si généreuse dans la poursuite du bien, était avant tout une âme d'oraison. Jamais, en effet, le vénérable Père ne se dispensa de ce saint exercice. Malgré ses multiples occupations de devoir et de charité, il savait dérober de bons moments dans la journée pour venir répandre son cœur au pied du tabernacle. On l'a vu maintes fois comme hors de lui-même, ravi en extase, étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

Plusieurs l'ont aperçu soulevé de terre, environné d'une auréole lumineuse. Mais de toutes ses prières, celle qu'il ne se lassait jamais de redire avec un respect profond et une dévotion touchante, c'était le Psautier de David. Chaque jour immanquablement il le récitait, et souvent dans ses voyages aimait à le chanter en cheminant.

Ami passionné du silence et de la solitude, le serviteur de Dieu fuyait la conversation des créatures et ne quittait guère sa cellule qu'au son de la cloche, ou pour vaquer aux œuvres de charité et d'obéissance.

Assurément, l'obligation d'état imposé au Frère Prêcheur de s'employer au salut des âmes, ne pouvait laisser le P. Cappocchi jouir, à son gré, des douceurs de la contemplation. De là pour lui d'étranges soucis et une sorte de malaise indéfinissable dont il avait peine à triompher. Convaincu dans l'intime de son âme, qu'il était appelé à donner la préférence à l'office de Marie sur celui de Marthe, et se voyant obligé fréquemment de faire tout le contraire, il jugea qu'il n'était point dans sa voie. Il résolut donc d'abandonner sa première vocation, pour embrasser un Ordre plus éloigné par état du commerce des hommes.

Il jeta les yeux sur les Ermites Camaldules, et se présenta pour être reçu parmi eux, persuadé qu'il y servirait Dieu avec plus de détachement et de perfection. Mais sans se douter de son erreur, le P. Alexandre tombait dans le piège que lui tendait l'enfer. Satan était trop rusé pour ne pas comprendre tout le mal que lui causerait un ouvrier de cette trempe dans son apostolat auprès des âmes. Dieu retira du péril son fidèle serviteur en le frappant d'une maladie violente, qui, le mettant dans l'impossibilité de vivre parmi ces pieux solitaires, l'obligea à reprendre le chemin de son couvent. Le V. Père reconnut pour lors sa faute : mais la pensée de ne point suivre l'attrait divin le jetant de nouveau dans les mêmes perplexités, il revint à son projet précédent. Uue seconde maladie, toute semblable à la première, l'arrêta encore. Après ce double échec, le P. Alexandre Capocchi vit bien que Dieu le voulait dans sa première vocation. Il rentra à Florence et reprit les fonctions apostoliques. Son retour combla de joie non seulement ses frères, mais de plus tout ce que la ville comptait d'honnêtes citoyens. Lui seul, au contraire, restait plongé dans l'affliction et déplorait la triste situation où le mettaient le concours toujours croissant des fidèles, avides de sa direction, et l'attention flatteuse du public à son endroit. Un événement extraordinaire lui fit reprendre quelque temps après le dessein de se retirer chez les Camaldules, et il ne put se calmer que par une grâce extraordinaire qu'il est bon de rapporter.

Un gentilhomme de haut lignage, nommé Michel Modeste, plus connu par les scandales de sa vie déréglée que par l'éclat de sa naissance et de sa fortune, contracta une maladie honteuse, fruit de ses désordres. Son corps était rongé par d'affreux ulcères qui lui causaient d'indicibles souffrances. Dans cette extrémité, le malade s'imagina que la présence d'un Saint serait capable de le soulager et peut-être de le guérir ; et comme il n'ignorait point la réputation que s'était acquise le P. Capocchi, il le manda auprès de lui. Le V. Religieux se rendit à son appel, l'exhorta à la patience, au regret de ses fautes, puis, prenant congé de lui, le laissa sur ces paroles : « Je crois, mon ami, que si vous vous repentiez sincèrement de votre vie passée, et si vous étiez solidement résolu à vous convertir, Dieu, dans sa miséricorde vous prendrait en pitié et vous guérirait. » — « Telle est bien mon intention, répliqua le malade en répandant beaucoup de larmes : oui, je suis réellement dans cette ferme volonté. » Le P. Alexandre lui posant la main sur le front, le bénit et se retira.

On vit aussitôt les suites heureuses de cette bénédiction. A peine en effet le serviteur de Dieu était-il sorti, que le jeune homme se sent parfaitement guéri. Toute trace du terrible mal avait subitement disparu. Ne se contenant plus de joie, il se lève et s'en va partout publier le miracle. Les louanges, les acclamations à l'adresse de son bienfaiteur retentirent dans toute la ville. Le P. Alexandre, couvert de confusion au milieu de ces transports, et ne pouvant plus supporter l'estime qu'on avait pour sa vertu, résolut une troisième fois de se cacher aux yeux des hommes et de s'enfermer au couvent des Camaldules.

La crainte de céder à la vanité, la difficulté qu'il ressentait toujours, malgré son courage et son esprit d'obéissance, à se plier aux œuvres extérieures, lui firent tout braver, et oubliant les insuccès de ses précédentes démarches, il conjura avec larmes ces pieux ermites de lui ouvrir leurs rangs. Son postulat toutefois fut de courte durée.

Le surlendemain de son arrivée, tandis qu'il faisait oraison après Matines, une voix lui répéta, à trois reprises différentes, cette parole des Psaumes : *J'enseignerai aux méchants vos voies, et les impies se convertiront à vous*. Surpris de ce fait, le Père Capocchi s'adressa au Supérieur de la communauté, en lui demandant humblement le secours de ses lumières. « Ce n'est point ici le lieu où Dieu vous appelle, Père Alexandre, lui répondit cet homme éclairé : retournez vite dans votre Ordre. C'est la volonté de Dieu, qui vous destine à travailler efficacement à la conversion des pécheurs et à montrer aux fidèles les voies du salut. »

En effet, à peine eut-il reparu dans la chaire de vérité, que des foules immenses se pressaient à ses pieds, pour recueillir ses instructions. Des conversions prodigieuses furent les fruits de cette parole, vide de toute recherche personnelle, ne visant qu'à la plus grande gloire de Dieu et au bien des âmes. Par ce moyen, écrit le P. Séraphin Razzi, témoin oculaire, le serviteur de Dieu arrivait sans peine à briser les cœurs les plus durs et à renverser par la force de ses discours les murailles de l'iniquité. Il prêcha de la sorte l'espace de quarante années consécutives, souvent même trois fois par jour, avec un zèle de feu, qui jamais ne se ralentit.

III. — Mais ce qui autorisait surtout la parole du Père Capocchi, c'était l'exemple de sa vie sainte et ses miracles. Un jeune homme de Pise, nommé Pierre de Saint-Prosper, avait été condamné à mort

pour ses crimes. Dès que la sentence fut prononcée, on conduisit ce malheureux dans une chapelle afin de le disposer à se réconcilier avec Dieu. Mais le scélérat se trouva dans des dispositions tout opposées ; au lieu d'accepter son châtiment en satisfaction de ses péchés, il se mit à proférer des blasphèmes et des exécrations horribles. Les assistants épouvantés essayèrent de le calmer et de le faire rentrer en lui-même. La Confrérie des Consolateurs de saint Philippe de Néri employa tous les moyens imaginables pour lui inspirer des sentiments chrétiens. Cet endurci se montra obstinément rebelle à leurs charitables remontrances. Un prêtre qui se présenta fut indignement repoussé. L'impiété et la fureur du malheureux jeune homme en arrivèrent à cet excès qu'il appelait le démon à son secours.

Cependant la miséricorde divine veillait sur cette âme, qui se précipitait d'elle-même avec tant d'aveuglement dans l'abîme : pour l'arracher à la damnation, elle le frappa au milieu de ses emportements et de ses blasphèmes. Privé tout à coup de l'usage de ses sens, l'infortuné tomba à la renverse comme foudroyé. La charité des personnes présentes mit tout en œuvre pour le ranimer et l'exhorter à la pénitence. Ce fut sans succès : le malheureux ne donnait aucun signe de sentiment ; on n'attendait plus que son dernier soupir.

Un état si déplorable donna lieu à quelques personnes pieuses de faire appeler le Père Alexandre Capocchi. Arrivé en toute hâte, le vénérable Religieux s'efforça d'inspirer au moribond des sentiments de contrition, lui appliqua une relique de saint Vincent et lut sur lui quelques Evangiles : puis s'agenouillant, il invita les assistants à prier. En ce moment Dieu se laissa fléchir, et découvrit à son serviteur que le démon, si souvent invoqué par cet impie, l'avait rendu sourd et muet. Le Père Alexandre, se levant alors, ouvrit de force la bouche du malade et lui fit un signe de croix sur la langue. On vit aussitôt la vertu de ce signe sacré. Le jeune homme, revenu à lui-même, invoqua la miséricorde du ciel, répandit des larmes en abondance, accepta le châtiment dû à ses crimes, et après une bonne confession, mourut en chrétien parfaitement résigné.

Ce ne fut point la seule occasion où Dieu se plut à faire briller la sainteté du Père Capocchi.

Le grand-duc de Toscane, menacé de perdre son fils aîné, dont l'état semblait désespéré, manda dans son palais le vénérable Religieux. Or, à peine eut-il fait une prière et appliqué sur le malade la relique de saint Vincent dont il ne se dessaisissait jamais, que tout danger avait disparu.

Sa mère à lui-même, atteinte d'une enflure très grave au genou, en fut miraculeusement délivrée, dès qu'il lui eut fait à l'endroit du mal un signe de croix. Une autre personne, affligée de surdité et de paralysie locale, recouvra l'ouïe et le mouvement du membre malade par le même moyen.

Comme notre saint Religieux avait eu la grâce de savoir se plier en toutes choses à la voix de l'obéissance, il eut en retour celle de savoir parfaitement commander, soit comme directeur de plusieurs communautés de femmes, soit comme Prieur du couvent de Sainte-Marie-Nouvelle (1). En prenant possession du priorat, il résolut de régler sa conduite sur cette maxime de saint Grégoire : « Ce que les supérieurs ne peuvent obtenir par la persuasion ou la force de leurs discours, ils doivent se donner la tâche de l'emporter par l'entraînement de leurs exemples : *Quod non potest obtineri verbis, obtineatur exemplis*. »

S'étant aperçu qu'un de ses Religieux éprouvait une extrême répugnance à manger à terre, quand cette pénitence lui était imposée, le saint Prieur se leva un jour de table, vint prendre sa place, et l'amena par cet acte d'humilité à une soumission plus généreuse. Il parlait avec tant d'onction des actes des Saints, qu'il semblait en avoir la peinture sous les yeux. C'était d'ailleurs le thème ordinaire de ses méditations.

Sa prudence, sa douceur et son zèle le signalèrent dès qu'il eut pris en main le gouvernement de sa communauté. Non content de s'attacher à tout ce qui pouvait contribuer au maintien de la réforme, il eut aussi à cœur de promouvoir le culte divin. Il embellit l'église, dota la sacristie de riches ornements et la bibliothèque d'excellents ouvrages.

Entre temps, il s'occupait activement d'œuvres pies, en fondant des Congrégations dont il se réserva la direction principale. Celle de Saint-Benoît, ayant pour but d'accueillir les nombreux pèlerins qui se rendaient à Rome en l'Année sainte, fut l'un des plus beaux fruits de sa charité. Elle fut en même temps l'école où il enseigna à bien remplir les devoirs de l'hospitalité chrétienne. On estime qu'à lui seul, il lava les pieds à plus de soixante dix mille pèlerins. Son exemple entraîna les familles nobles à l'imiter.

Cependant le V. Prieur ne devait point arriver au terme de sa charge.

(1) Le V. Père fut longtemps l'appui et le conseiller par excellence de la bienheureuse Marie-Barthélemie Bagnésie. Il l'assista à ses derniers moments et composa sa Vie. C'est ce travail qui a été publié par les Bollandistes.

Il l'avait du reste prédit. Usé par la pénitence, la prédication, l'assiduité au confessionnal, il tomba sans connaissance à la porte du chœur, au sortir de l'oraison après Matines. Contraint d'accepter le soulagement que réclamait son état, il s'y soumit avec simplicité, mais comprit que sa fin était proche. Le pensée de la mort, loin de l'effrayer, lui apportait un sentiment de joie surnaturelle qu'il ne cachait point. Comme le Prophète, il trouvait son exil bien long et répétait souvent : « Seigneur, retirez mon âme de la prison de ce corps : hâtez-vous de me délivrer : *Educ, Domine, educ de carcere animam meam; accelera ut eruas me.* »

Il reçut à genoux le saint Viatique ; après quoi, il adressa quelques paroles à la communauté, pour l'exhorter à la pratique soutenue des observances régulières.

Durant le peu de temps qu'il eut encore à vivre, Alexandre Capocchi ne fit que soupirer vers le ciel.

Le Père Vincent Castrucci, Régent des études, étant venu le visiter, lui demanda quand se lèverait pour lui le jour du Seigneur : « Demain, répondit le pieux moribond : *Crastina die erit salus.* » En effet, le lendemain, muni de nouveau du Sacrement des forts et s'étant fait lire quelques passages de l'Evangile, il leva les yeux au ciel, étendit les bras en croix et rendit doucement son âme, le 8 octobre 1581, dans la soixante-septième année de son âge. Pendant les quarante-quatre ans de son sacerdoce, il n'avait pas manqué un seul jour de monter à l'autel, et toujours il s'y préparait par la confession.

Dieu ne tarda pas à révéler la gloire de son serviteur à plusieurs personnes vertueuses de Florence. Dès que le bruit de sa mort se répandit dans la ville, on vit en un moment notre église de Sainte-Marie-Nouvelle se remplir d'un concours immense de peuple. La Confrérie de Saint-Benoît y vint en procession et se chargea du service d'ordre. Grâce aux précautions prises, les fidèles purent, sans trop d'embarras, approcher du défunt, lui baiser la main et lui faire toucher chapelets et médailles. Après la cérémonie des obsèques, le corps, renfermé dans un double cercueil, fut placé dans une excavation, pratiquée dans le mur de la chapelle du cimetière.

La vertueuse Sœur FRANÇOISE DE VITERBE, Tertiaire de Saint-Dominique (*).

(1589-1609)

Voici un prodige de sainteté présenté à l'édification des âmes pieuses, dans la personne d'une jeune fille de vingt ans, prévenue dès son enfance de faveurs extraordinaires, et parvenue très rapidement au sommet de la perfection. On y voit une patience et un courage invincibles au milieu des plus violentes attaques ; une humilité profonde et un anéantissement consommé parmi les effusions de la grâce divine. Contre cette chrétienne d'élite, la chair et le sang, le monde et l'enfer se sont soulevés avec la dernière fureur : et s'il est vrai de dire que le Ciel l'a consolée dans un combat si opiniâtre, il faut avouer aussi que bien peu d'âmes ont passé par autant d'épreuves et de persécutions.

Françoise naquit à Viterbe, le 26 octobre 1589. Son père, qui était orfèvre et natif d'Ascona, dans le Milanais, se nommait Christophe Vacchini, et sa mère, issue d'une famille considérable de Viterbe, Justinienne Carcere. Les deux époux demeurèrent longtemps sans enfants. Christophe surtout en était fort affligé. Un jour, un vertueux serviteur, François Masa, entré depuis au couvent de Saint-François, à Rieti et décédé en odeur de sainteté, le consola grandement en lui prédisant, à quelques années de là, la naissance d'une fille, qui serait d'abord en butte aux mépris et aux calomnies, mais qui deviendrait enfin le sujet de leur joie par son éminente sainteté et les services qu'elle rendrait à l'Eglise et aux âmes.

Quand parut à la lumière cette fille de bénédiction, les parents, ne doutant point de l'accomplissement des autres circonstances, ne cessaient de chanter les miséricordes du Seigneur.

Toutefois leur allégresse faillit être de courte durée. L'enfant tomba si gravement malade peu après sa naissance, que les médecins

(*) *Ex vita ipsius impressa.* — Marchese : *Diario Domenicano.*

désespérèrent de la sauver. La mère la voua aussitôt à saint François avec promesse de lui donner son nom. Le père fit un vœu semblable à sainte Catherine de Sienne, et l'un et l'autre, sitôt que le danger eut disparu, s'empressèrent d'acquitter leur engagement, et la petite fille fut appelée Françoise-Catherine.

On vit poindre de bonne heure en Françoise-Catherine les semences de la sainteté où la grâce devait l'élever un jour. A quatre ans, elle songeait à la conversion des pécheurs et récitait pour eux l'Oraison dominicale et la Salutation angélique : elle commençait à visiter les malades et compatissait à leurs maux comme si elle les eût ressentis elle-même. Son désir de communier s'accusa dès le bas âge : la longueur des années qu'il lui faudrait attendre devenait pour elle un cruel supplice. On remarqua également dans cette jeune enfant une dévotion précoce pour la sainte Vierge ; bien souvent elle demandait à être conduite au sanctuaire de Notre-Dame-du-Lierre, en grande vénération à Viterbe, et si cette grâce ne pouvait lui être accordée, ses larmes coulaient en abondance. Elle n'était pas moins empressée à soulager les serviteurs de la maison. Un jour, elle sollicita la permission de porter un grand vase plein d'eau. On la lui refusa. Elle insista et reçut pour réponse un soufflet. La pieuse enfant se mit à genoux devant son père, lui demanda pardon de sa désobéissance et ne répliqua jamais plus aux ordres de ses parents.

Le Ciel, qui l'avait dotée de si saintes inclinations, combla la mesure par des faveurs plus grandes encore. A cinq ans environ, Françoise-Catherine avait le bonheur de voir son Ange gardien. A l'école de ce guide céleste, elle apprit à lire et à écrire, à se détacher entièrement des créatures, à se rendre de plus en plus docile aux inspirations d'en haut. Dieu la récompensa en la faisant jouir habituellement d'une si douce familiarité avec son bon Ange, que, sous ce rapport, elle était l'émule de sainte Françoise Romaine.

Son application à la prière, sa modestie, sa gravité, son tendre amour pour le prochain, sa vigilance à dégager son cœur de toute affection terrestre afin de plaire uniquement à Dieu, faisaient assurément les délices du Paradis, mais nullement le compte des puissances des ténèbres. Satan, prévoyant les défaites que lui infligerait plus tard la servante de Dieu, voulut y mettre obstacle dès le principe. Il chercha d'abord à l'épouvanter par des apparitions horribles, puis la battit cruellement et alla jusqu'à menacer sa vie. Surtout il s'étudia à l'empêcher de vaquer à l'oraison.

La fermeté et le courage de Françoise, qui n'avait alors que six ans, sa fidélité à persévérer dans ses exercices de piété avec une égale tranquillité d'esprit, sous la protection de son Ange gardien, la rendirent victorieuse. Voyant que ni ses tentations, ni ses suggestions malignes, ni même ses violences ne pouvaient la faire succomber, le démon, toujours fidèle à sa tactique, parvint à armer contre la jeune fille ses propres parents.

Il n'est pas aisé de dire les excès auxquels ils se laissèrent aller, moins encore la fureur aveugle de la mère à l'endroit de la tout aimable enfant. Jusque-là cette dame, il est vrai, avait eu pour elle une particulière tendresse. Tout à coup, cédant à des sentiments contraires, son amour se changea en passion furieuse, au point que ni la piété charmante, ni la sainteté de sa fille, ni les faveurs célestes dont elle était l'objet, ne purent calmer son animosité, ni réprimer ses emportements.

Terrible jugement de Dieu sur les pères et mères qui, n'ayant en vue que leurs intérêts privés, violent ce qu'il y a de plus sacré dans la loi naturelle et divine, pour satisfaire leur égoïsme ou leur ambition!

II. — Cependant Françoise, toujours occupée de plaire à Celui qu'elle avait choisi pour époux et auquel, à l'âge de sept ans, elle avait consacré sa virginité, embellissait son âme des plus excellentes vertus. Sa piété filiale, sa modestie angélique, son assiduité au travail, son ardeur à soulager les nécessités du prochain, son amour de la retraite et du silence lui attiraient l'admiration universelle; et comme elle était née dans une très large aisance, elle fut bientôt recherchée en mariage. Sa mère goûta fort la proposition et n'eut garde de laisser échapper un parti qui lui semblait très avantageux pour les intérêts de la famille. Bien différents étaient les sentiments de la jeune fille. Le seul nom de mariage lui causait de l'aversion. Dès qu'on entamait ce sujet, elle se sentait saisie d'une sorte de frayeur irrésistible. En vain représentait-elle son manque absolu d'attrait pour cet état : sans cesse on revenait à la charge. Et quand ses larmes plus encore que ses paroles demandaient grâce, les mauvais traitements reprenaient à leur tour. Un confesseur peu instruit crut bien faire d'engager Françoise à suivre l'avis de ses parents. La jeune fille en fut indignée et répondit avec une fermeté qui couvrit de confusion ce directeur malavisé.

Son refus respectueux mais énergique ne fit qu'envenimer les dispositions hostiles qu'elle subissait au foyer domestique. Chose inouïe, la malice qui la poursuivait sans trêve depuis son enfance ne désarma pas même après sa mort, et l'on eut plus tard ce spectacle étrange d'une mère dénaturée attaquant sa propre fille jusque dans la tombe, alors que la ville de Viterbe retentissait de ses louanges et l'honorait comme une grande servante de Dieu.

Lorsque Françoise fut en âge de fréquenter les sacrements, on lui défendit de s'adresser à aucun Religieux, de peur qu'elle ne s'affermît davantage dans ses pratiques de dévotion. Il ne lui était permis de se rendre à l'église que les dimanches et les jours de fêtes d'obligation. S'agissait-il au contraire de l'engager dans les fêtes mondaines, tout autre était la manière d'agir. Il n'y avait ni réunions, ni divertissements auxquels elle ne dût se prêter. Quand, vaincue par le dégoût, elle sollicitait la grâce d'en être exemptée, aux injures s'ajoutaient les coups pour lui imposer silence.

Une pareille conduite ne pouvait manquer d'être désapprouvée par les personnes raisonnables. La mère le soupçonnait ; aussi jugea-t-elle opportun de se justifier. Le moyen qu'elle prit ne fut pas moins odieux. Non contente de représenter sa fille comme une hypocrite et une hallucinée, elle osa attaquer publiquement son honneur. La pieuse enfant supporta cette épreuve avec résignation, conservant en son cœur pour celle qui lui avait donné le jour l'amour respectueux et filial qu'elle lui devait. Jamais un mot de plainte ou de critique ne tomba de ses lèvres.

Cette réserve lui attira de nouvelles avanies. Dans un accès de rage vraiment diabolique, sa mère essaya de l'étrangler. — « Faites de moi ce que vous voudrez, ma mère, dit avec douceur l'innocente victime, ce sera toujours bien au-dessous de ce que je mérite. » Il fallut l'arracher de force aux mains de cette énergumène.

On aura peine à se persuader qu'une mère fût capable de pareils procédés : nous-mêmes n'aurions pas osé soulever ce voile, si des historiens consciencieux ne l'eussent fait avant nous.

Comme le but avoué n'était autre que de forcer Françoise à s'engager dans les liens du mariage, et que la mère n'ignorait point que son confesseur la soutenait contre elle dans sa résistance, cette femme méchante résolut de les perdre l'un et l'autre. Elle se présenta en effet au Vicaire général, et porta sur leur compte des accusations odieuses.

Le dignitaire ecclésiastique la laissa parler. Puis la malheureuse se troubla dans ses déclarations et finalement dut se retirer couverte de confusion.

La calomnie, adroitement répandue, faisait son chemin, et malgré la haute idée qu'on avait conçue à Viterbe de la vertu de Françoise, plusieurs commencèrent à croire qu'il y avait peut-être un fondement dans tous ces bruits. La sainte jeune fille, moins sensible à sa propre réputation qu'au triste état de sa mère, dont la perte semblait presque inévitable, se contentait de gémir et de prier pour la conversion d'une âme qui lui était si chère. Dieu la consola en lui donnant l'assurance que finalement les choses tourneraient à bien.

Le démon, premier instigateur de cette lâche persécution, essaya d'inspirer au père les sentiments de haine qui remplissaient l'infortunée mère. Il n'obtint pas tout le succès dont il se flattait. Christophe Vacchini était un homme prudent, dont la conduite différait entièrement de celle de sa compagne. Toutefois, il fut un jour sur le point de céder et de prendre un parti extrême. Mais ayant eu le loisir d'examiner les choses, il reconnut et publia l'innocence de sa fille. Pourquoi faut-il ajouter qu'il fut le seul de la famille à témoigner à cette enfant des sentiments plus équitables?

Nous n'en finirions pas s'il nous fallait raconter les scènes odieuses qui se passaient dans cette maison : rien, non plus, ne saurait nous donner une idée de tout ce qu'endurait Françoise, à la vue de tant de péchés commis sous ses yeux. Elle s'en plaignit amoureusement au divin Maître, qui lui fit connaître qu'ayant souvent désiré souffrir en cette vie une partie des peines des réprouvés, sans toutefois offenser Dieu, elle en expérimentait présentement quelque chose par les violences, les colères, les imprécations dont elle était journellement le témoin attristé.

Cependant le démon irrité de se voir vaincu par une jeune fille, s'arma contre elle de tout ce qui pouvait la faire succomber. Comme c'était dans l'oraison que la servante de Dieu trouvait sa force et sa consolation, les esprits malins mirent tout en œuvre pour l'empêcher de vaquer à cet exercice. A peine son esprit s'appliquait-il à la prière qu'ils lui apparaissaient sous des formes horribles afin de l'obliger à se retirer : ce qui n'ayant aucun effet, ils se jetaient sur elle avec fureur, la traînaient par terre et l'accablaient de coups.

Françoise sortait de là le corps brisé : mais sa fidélité à l'oraison ne se démentit jamais. Favorisée, d'ailleurs, quelquefois de la pré-

sence sensible de la Vierge Marie ou d'un Ange d'une hiérarchie supérieure, que cette Mère de pureté lui avait obtenu pour la diriger, elle déjoua toutes les ruses du prince des ténèbres. Dans les moments les plus critiques, elle s'abîmait devant Dieu, prononçait le nom de Jésus, et se sentait réconfortée.

En même temps, l'humilité la rendait vaillante pour soutenir l'épreuve. Pleinement convaincue que les calomnies inventées pour la perdre restaient bien au-dessous de ce qu'elle méritait, elle disait à son confesseur : « Le Seigneur a environné mon cœur comme d'une forte muraille; de là vient que ni les tristesses, ni les dégoûts ne peuvent y porter la moindre atteinte. A la vérité, je ressens la rigueur des coups qui m'accablent; parfois même, ils me semblent extraordinaires, mais je n'en suis nullement troublée. »

De cette humilité si vraie naissait un désir insatiable de souffrir des mépris et des opprobres plus grands encore. Saintement affamée de se voir crucifiée avec son Sauveur, elle l'importunait nuit et jour par ses soupirs et ses gémissements. Le Seigneur, touché de sa prière, lui présenta, un jour, pendant l'oraison, deux croix qu'elle reçut avec une joie excessive et le désir d'en ressentir au plus tôt la rigueur.

III. — La résolution que prit Françoise de porter ostensiblement les livrées du Tiers-Ordre fut comme un nouveau signal du combat qu'elle devait livrer au monde et aux démons. Les injures et les traitements odieux que ne lui ménagèrent à ce sujet ni sa mère, ni l'un de ses oncles, ne sauraient s'exprimer.

Contre cette âme angélique, toutes les puissances infernales semblaient être conjurées. Sa fidélité à la grâce la soutint dans une lutte aussi délicate que dangereuse. Trois ans avant sa mort, à la suite d'un assaut plus terrible, elle remporta un éclatant triomphe et, à partir de ce moment, elle resta pour toujours à l'abri des traits envenimés de Satan.

Ces victoires ne rassurèrent jamais complètement la pieuse vierge. Vivant, au contraire, dans une crainte continuelle de son salut, elle s'ingéniait à pratiquer la pénitence sous toutes ses formes. Elle se condamna à ne jamais manger de viande, sauf le dimanche, par pure condescendance aux ordres de sa mère. Quatre fois la semaine, elle jeûnait au pain et à l'eau. Son sommeil était à l'avenant de sa nourriture. Elle reposait deux heures tout au plus, étendue sur un coffre; et si parfois, elle usait de son lit, ce n'était qu'après l'avoir garni de

tuiles cassées et aiguës. Sa mère s'étant aperçue de cette pénitence laissa pourtant sa fille agir à sa guise sans la molester davantage.

La joie que ressentit Françoise de ce changement passager, ne fit qu'enflammer son ardeur à se châtier sans merci. La vue de Notre-Seigneur couronné d'épines lui avait toujours fait beaucoup d'impression. La pensée lui vint donc de se tresser à elle-même une couronne toute semblable, qu'elle s'enfonça dans la tête. A sa mort, cette couronne passa aux mains du Père Petronius, plus tard Maître du Sacré Palais, lequel la conserva pieusement comme un illustre monument de l'esprit de pénitence qui animait la servante de Dieu.

Elle entoura ses bras et ses reins de chaînes de fer, et revêtit un cilice armé de pointes aiguës. Ses disciplines furent aussi rigoureuses que fréquentes, et jamais les démons ne réussirent, soit par leurs cris, soit par leurs violences, à lui faire abandonner cette pratique. En outre, ingénieuse à inventer de nouvelles mortifications, elle se servait, pour se déchirer la chair, d'écales de châtaignes, en guise de râpe, et parfois se roulait dans les épines et les orties.

La vénérable Sœur accompagnait cette vie pénitente d'une oraison continuelle. Deux motifs l'y engageaient : le commandement du divin Maître et le besoin de se sentir soutenue au milieu des attaques diaboliques. Sans un tel secours, elle eût succombé dans la lutte : elle-même en fit l'aveu ingénument à ses compagnes du Tiers-Ordre, et en profita pour leur inspirer un plus grand amour de l'oraison.

Mais ce ne fut pas le seul avantage qu'elle retira. Son oraison devint pour elle et pour le prochain une source de faveurs sans nombre. On eût dit que la sainte jeune fille tenait en mains les clefs du ciel, tant elle avait de pouvoir sur le cœur de Dieu ! Sa mère lui refusait souvent avec dureté les choses les plus raisonnables. Mais à peine Françoise se mettait-elle en prières, que cette femme brutale, entièrement changée, revenait d'elle-même sur son refus et accordait à sa fille tout ce que celle-ci désirait. Françoise obtint par le même moyen que son père, réduit à l'agonie, s'expliquât clairement sur une affaire épineuse, qui, sans cela, aurait eu des suites très fâcheuses.

Un jeune libertin, entré dans sa chambre, avec des intentions coupables, tandis que Sœur Françoise était en oraison, tomba comme frappé de mort subite. La servante de Dieu, touchée de son état, fit violence au ciel, et le jeune homme, tiré du danger, rentrant en lui-même, n'eut désormais que du respect et de la vénération pour sa libératrice. Quelques personnes qui n'avaient pu retenir un jeune

homme sur la pente du vice, eurent la consolation de le voir se convertir sincèrement, dès que la pieuse tertiaire l'eût recommandé à Dieu. Il en fut de même d'une pauvre fille qui couvrait sous des dehors honnêtes une vie criminelle. Françoise, ayant connu par révélation son triste état, pria beaucoup ; puis elle la vit se présenter spontanément devant elle et lui déclarer sa ferme résolution de changer de vie. Trois malheureux condamnés à mort ressentirent également la force victorieuse de ses suffrages, et reconnurent que le châtiment qu'ils avaient encouru n'était que la juste punition de leurs crimes.

Ces faveurs, et tant d'autres que nous passons sous silence, n'enflèrent jamais le cœur de Françoise-Catherine : elle n'en devint que plus humble, plus mortifiée, plus charitable. Ces dispositions lui attirèrent du Ciel de nouvelles grâces. Elle eut le don de prophétie, avec des connaissances humainement parlant inexplicables. Elle prédit à la duchesse de Sforza qu'elle ferait un jour partie de sa petite communauté, ce qui arriva en 1609. Elle assura que la guerre sur le point d'éclater entre le Pape et la République de Venise n'aurait point de suite : l'événement vint justifier ses affirmations ; qu'une jeune fille amenée contre son gré à contracter mariage ne perdrait point la virginité qu'elle avait vouée au Seigneur. En effet, le jour même où le mariage était conclu, la mort l'enlevait brusquement de ce monde. Elle prédit encore au P. de Robertis, son confesseur, qu'il serait élevé à une haute dignité. Or, en 1611, deux ans après la mort de la servante de Dieu, le pape Paul V le plaçait sur le siège de Tricario.

La connaissance qu'elle eut de l'intérieur des consciences ne la recommandait pas moins. Elle avertissait ses Sœurs du Tiers-Ordre, les Religieux eux-mêmes et les prêtres séculiers de leurs négligences à l'oraison ou de certains actes répréhensibles qu'eux seuls pouvaient s'avouer. Elle eut en outre révélation de l'état de plusieurs âmes du Purgatoire, pour le soulagement desquelles elle s'imposa de rigoureuses pénitences. Elle eut enfin la consolation de voir son père monter au ciel, après qu'elle eut beaucoup prié pour lui.

Plus sensible aux nécessités spirituelles du prochain qu'à celles de l'ordre temporel, qu'elle s'efforçait néanmoins de soulager dans la mesure de ses forces, cette véritable enfant de saint Dominique offrait ses prières et ses larmes pour la conversion des âmes et aux intentions de l'Eglise catholique. Ce zèle lui donnait un courage invincible, sitôt que des intérêts supérieurs étaient en jeu. Alors elle bravait

toute considération humaine et élevait la voix avec une sainte hardiesse. Que de conversions elle obtint de la sorte! Il était reconnu à Viterbe que cette jeune fille opérait des changements inexplicables sur les cœurs les plus endurcis, là où l'éloquence et le génie des plus habiles prédicateurs avaient misérablement échoué.

Dieu l'instruisait souvent par l'intermédiaire de son bon Ange : mais quelque pures et saintes que fussent ces instructions, Françoise ne les mettait en pratique qu'avec l'assentiment de son directeur ; et si l'avis de son père spirituel allait à l'encontre, elle l'adoptait de préférence, bien persuadée que, selon l'ordre établi par Jésus-Christ dans son Eglise, les hommes doivent se conduire par l'autorité des hommes et non par le ministère des Anges.

Notre vertueuse Sœur s'était ainsi amassé de vrais trésors de mérites, et l'heure approchait où elle allait en recueillir la récompense.

Elle tomba malade au mois de septembre de l'année 1609. Le mal, qu'elle avait longtemps dissimulé, prit aussitôt un caractère alarmant, et les médecins désespérèrent de la sauver.

Ce fut le 9 octobre qu'elle quitta cette vallée de larmes pour entrer dans la joie de son Seigneur.

Dieu révéla sa gloire à plusieurs personnes, notamment au P. Ambroise d'Ortonovo, du couvent de la Minerve. L'inhumation eut lieu avec grande solennité dans notre église de Viterbe, près de l'autel dédié à sainte Catherine de Sienne. Les historiens ont mentionné plusieurs miracles obtenus sur la tombe de l'humble vierge. Deux ans plus tard, ses restes mortels furent retrouvés dans un parfait état de conservation. Ils portaient encore, très visible, la marque des instruments de pénitence, dont elle avait fait un si fréquent usage.

LE MÊME JOUR

1250 — A Limoges, le V. Père PIERRE BERQUET. Dévoré du zèle des âmes, ce digne enfant de saint Dominique parcourut la Province à laquelle il appartenait, semant partout la divine parole et édifiant les peuples par son esprit de pénitence. Aussi son ministère obtint-il des succès vraiment extraordinaires.

Après avoir employé les plus belles années de sa vie à la plus grande gloire de Dieu et au bien de la religion, Pierre Berquet mourut à Limoges, l'an 1250. — (Et. de Salagnac.)

1320 — En Angleterre, le V. Père THOMAS DE SUTTON. Il était originaire de la localité de ce nom dans le comté de Lincoln, et descendait probablement de l'illustre famille qui dota le siècle et l'Eglise de plusieurs personnages fameux, parmi lesquels nous remarquons Ollivier de Sutton, évêque de Lincoln.

Ce fut un Religieux de haute valeur, très habile dans la dialectique, doué d'un esprit solide et judicieux. Il fit ses études classiques et théologiques à l'Université d'Oxford, où il prit ensuite tous ses grades. Sa mort arriva vers l'an 1320. — A signaler, parmi ses principaux ouvrages, des Commentaires sur les Psaumes ; un abrégé et une Somme de théologie, et quelques autres traités dont font mention Antoine de Sienne, Pio, Altamura. — (Echard.)

1383 — A Florence, l'illustrissime Père JEAN D'ALDOBRANDINI. Issu de la noble famille de ce nom, il fit profession au couvent de Sainte-Marie-Nouvelle. Sa piété et son érudition portèrent jusqu'à Rome sa renommée. Urbain V le nomma à l'évêché de Gubbio, immédiatement soumis au Saint-Siège. Dès que le nouveau titulaire en eut pris possession, il s'appliqua à remplir consciencieusement les devoirs de la charge pastorale. Sa charité pour les pauvres et son complet désintéressement lui eurent vite conquis le respect et l'attachement de tout son troupeau. En peu de temps il réforma les mœurs et régla son clergé selon les canons de l'Eglise. Mais après huit ans d'épiscopat, il abdiqua entre les mains d'Urbain VI (1378).

Retiré au couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, il y passa les dernières années de sa vie dans la pratique de l'oraison et de la pénitence. Sa bienheureuse mort arriva, l'an 1383. — (*Italia Sacra.*)

1490 — Le V. Père JACQUES STUBACH, profès du couvent de Vienne en Autriche. Il se rendit terrible aux hérétiques par sa profonde érudition, et ne se signala pas moins par son zèle pour l'observance régulière et la sagesse de sa conduite, lorsqu'il fut Provincial. C'est pour cette raison que le Pape l'institua Vicaire général de l'Ordre, à la mort du R^me^ Père Barthélemy de Comace.

La dignité où il se vit élevé ne lui sembla point un motif de dispense par rapport aux pratiques de l'Ordre. Il portait une tunique grossière, se levait à minuit pour les Matines, assistait à tous les exercices de communauté et se montrait si exact à observer le silence, qu'on ne lui entendit jamais dire une parole inutile. Son humilité, son mépris de tout ce que le monde ambitionne et recherche, l'ont particulièrement distingué. Obligé de se rendre à Venise l'an 1486, où le Chapitre était convoqué pour l'élection du

Général, il fut reçu par les Religieux du couvent de Saint-Dominique avec une pompe et une magnificence qui lui causèrent une impression pénible.

L'ameublement ds sa chambre et de celles des autres Pères semblait convenir à un intendant général ou à un gouverneur de province plutôt qu'à des personnes religieuses. Jacques Stubach ne put cacher son mécontentement. « Sont-ce là, dit-il, les humbles cellules et les dures couches destinées à des pauvres de Jésus-Christ? » Il fit aussitôt tout enlever et ne voulut garder que ce qui ressentait la simplicité de l'état religieux. Sa mort arriva vers l'an 1490. — (Pio.)

1498 — A Gand, le V. Père JACQUES WEITZ, Religieux recommandable par sa piété, sa science et son zèle. Il enseigna la théologie pendant plusieurs années et reçut le bonnet de Docteur à l'Université de Louvain, le 18 août 1454. Son amour pour la régularité le plaça au premier rang dans la Congrégation de Hollande, dont l'esprit d'observance jetait alors un vif éclat. Il fut Prieur des couvents de Louvain, de Harlem et de plusieurs autres. Ardent propagateur de la dévotion du Rosaire, il s'attira par son zèle une persécution fâcheuse du côté de certains prêtres qui regardaient cette sainte pratique comme peu favorable à leurs intérêts. Mais l'attaque ne diminua ni la ferveur du prédicateur, ni la dévotion des fidèles. Ceux-ci, en effet, convaincus de plus en plus que le Rosaire était pour eux une source de grâces et de bénédictions, s'y affectionnèrent davantage. Cet élan valut à nos Pères beaucoup de désagréments, en aigrissant l'esprit de leurs contradicteurs, qui ne reculèrent pas devant des actes de violence. Les Religieux supportèrent tout avec joie. Dieu même leur fournit par miracle le nécessaire qu'on leur refusait en ville, et châtia sévèrement les principaux auteurs de cette odieuse persécution. Bientôt prêtres et fidèles qui s'étaient laissé égarer revinrent à de meilleurs sentiments. Le Père Jacques Weitz poursuivit ses fonctions apostoliques avec un succès très consolant, et après avoir consommé sa vie pour le bien de l'Eglise et les intérêts de la religion, mourut de la mort des justes, l'an 1498. — *(Laurea Belg.)*

1531 — A Naples, le R^mo^ Père PAUL BUTIGELLA, XLI^e^ Maître Général de l'Ordre. Il naquit à Pavie d'une famille considérable, l'an 1474. Après ses humanités, qu'il fit à Ferrare, il prit notre habit au couvent de la même ville, dans la vingtième année de son âge. La subtilité de son esprit, son application à l'étude, soutenue de la pratique des vertus religieuses, engagèrent les Supérieurs à lui confier l'enseignement de la philosophie et de la théologie dans plusieurs couvents de la Congrégation de Lombardie. Il en fut même deux fois Vicaire général, après avoir exercé la charge de Prieur dans les maisons de Mantoue, de Forli et de Bologne. Enfin en 1522, il en reprit encore l'administration générale.

La sagesse et le zèle qu'il fit paraître lui attirèrent l'estime du Pape Clément VII qui le nomma Inquisiteur à Ferrare. On possède encore plusieurs lettres que le Souverain Pontife daigna lui adresser sur les affaires qui relevaient de ce tribunal.

A la mort de Vincent de San-Geminiano, Procureur de l'Ordre, François de Ferrare appela le Père Butigella à remplir le poste vacant, et en fit son Vicaire à Rome, lorsqu'il se rendit en France. Le 19 septembre de la même année 1528, le Révérendissime Père mourait à son tour. Le Souverain Pontife chargea aussitôt le Père Paul Butigella du gouvernement intérimaire de l'Ordre, sous le titre de Vicaire général, jusqu'à la future élection, qui devait avoir lieu, d'après nos lois, l'année suivante. Mais par l'autorité du Pape elle fut renvoyée à l'autre année.

Quand le Chapitre se fut réuni à Rome au mois de juin 1530, plusieurs Religieux, très capables de remplir cette charge importante, furent proposés au choix des électeurs. Le Pape souhaitait vivement qu'on élût le Père Thomas Badia, depuis cardinal. Deux cardinaux de l'Ordre, les Eminentissimes Cajétan et Loaysa, qui se trouvèrent au Chapitre, parlèrent dans ce sens aux Vocaux. Cependant les Religieux, sans avoir égard ni aux désirs du Saint-Père, ni aux sollicitations discrètes de ces deux princes de l'Eglise, quoique très affectionnés à l'Ordre, dont ils portaient l'habit, élurent le P. Paul Butigella, qui était alors Vicaire général. Sur les trente-huit suffrages exprimés, il en recueillit vingt-cinq au premier tour de scrutin : huit passèrent à Jean de Fenario, et cinq seulement à Thomas Badia.

Hâtons-nous de dire que le Pape Clément VII accepta très volontiers ce résultat.

A peine le Révérendissime Père eut-il pris en mains les rênes du gouvernement, qu'il adressa à tout l'Ordre une lettre circulaire pour exhorter les Religieux à combattre par leurs écrits et leurs paroles l'hérésie luthérienne, et à soutenir les intérêts de l'Eglise et du Saint-Siège. Il ne tint qu'un seul Chapitre où il porta plusieurs ordonnances, dont voici les principales. 1° Les Prieurs des couvents qui ne comptent pas douze Religieux n'auront point voix pour élire le Provincial. 2° Les Pères que le Pape nommera de sa propre autorité maîtres en sacrée théologie, n'auront rang que du jour où ils seront agréés par l'Ordre. 3° Personne ne pourra demander la déposition du Provincial, si la plus grande partie des couvents de la Province n'y consent. 4° Il ne sera point permis d'imprimer aucun ouvrage sans l'autorisation préalable du Général et l'approbation des Docteurs de l'Ordre après mûr examen.

Le Père Butigella eut la consolation d'envoyer un grand nombre de missionnaires au Nouveau-Monde et d'y ériger la Province de Sainte-Croix.

Il y avait un an et quelques mois qu'il était placé à la tête de l'Ordre, quand il commença ses visites. Sa première fut pour la Province de Naples.

Mais à peine arrivé, il tomba gravement malade et mourut peu après, le 9 octobre 1531.

Il a laissé des Commentaires sur la seconde et la troisième parties de la Somme de saint Thomas. — (Pio; Lopez.)

1540 — En Portugal, le vénérable Père GEORGES VOLGADO. Il revêtit l'habit de l'Ordre au couvent d'Azeitao, en compagnie de deux seigneurs de la cour, très estimés du roi Don Jean II. Ce fut un Religieux enrichi de rares talents, considéré comme un profond théologien et un excellent prédicateur. Non moins zélé pour l'observance régulière, il sut la faire fleurir dans les couvents qu'il eut à gouverner.

Nommé Vicaire des maisons réformées, il s'efforça de rendre à l'Ordre l'éclat de sa première beauté. Il eut à cette époque l'honneur d'assister, au lit de la mort, le roi Don Michel, qui l'avait choisi pour confesseur. A peine eut-il rempli sa charge de Vicaire général qu'il fut élu Provincial.

Le couvent de Lisbonne le mit ensuite à sa tête, et n'eut qu'à se flatter d'un choix si heureux. Ce fut pendant son triennat dans cette ville qu'il reçut à l'habit le Vénérable Barthélemy des Martyrs et le Père Grégoire de Lemos, devenu depuis évêque de Funchal dans l'île de Madère.

La réputation du P. Georges Volgado grandissant de jour en jour, Don Jean III, roi de Portugal, édifié de sa piété, de sa prudence et de sa sagesse, l'envoya auprès de la duchesse de Savoie, sa sœur, pour lui offrir des condoléances au sujet de la mort de son fils. Le vénérable Religieux partit sur la fin de 1536 avec le P. Pierre Lobat, Sous-Prieur du couvent de Lisbonne, et s'acquitta très honorablement de sa mission. Enfin, chargé d'années et de mérites, il se reposa dans le Seigneur l'an 1540. — (Sousa.)

1502 — Au monastère de Sainte-Marie-des-Anges, à Jaën, la V. Mère MARIE DE VERGARA. l'une des premières Religieuses entrées dans cette maison après sa fondation en 1475.

C'était une dame très distinguée, recommandable surtout par ses grandes aumônes. Dégagée de tout ce qui pouvait l'arrêter dans le siècle, elle se retira avec bonheur auprès de nos Sœurs de Jaën, dont le parfum de vertu embaumait toute la contrée. Elle vécut au milieu d'elles avec une ferveur et une régularité admirables jusqu'à l'âge de cent neuf ans : et, quoiqu'elle en eût soixante-seize lors de son entrée au cloître, elle égalait, surpassait même les plus jeunes Novices en exactitude et en obéissance. Elle embrassait vaillamment toutes les privations et s'imposait très souvent des jeûnes au pain et à l'eau. Son assiduité aux exercices communs, le jour et la nuit, ne se démentit en aucune façon. Elle prenait de fréquentes disciplines et s'étudiait à ne jamais se satisfaire. Sa dévotion à la sainte Passion du Sauveur lui valut des grâces singulières d'humilité et d'ardeur pour la souffrance. Elle eut le bonheur de voir quelquefois son Ange gardien. Son visage apparaissait tout

lumineux à l'oraison. Enfin, après avoir triomphé des tentations suscitées par le prince des ténèbres et donné des marques d'une éminente sainteté pendant les trente-trois années de sa vie religieuse, la Mère Marie de Vergara mourut, âgée de cent neuf ans, au commencement du XVI[e] siècle. — (Lopez.)

1584 — A Poissy, la V. Mère MARIE DE PONS. Elle reçut les livrées dominicaines dans un âge fort tendre et les honora toujours par une vie exemplaire. Les excellentes qualités que le Ciel lui avait départies dans une rare mesure ne servirent qu'à la rendre plus humble devant Dieu et devant les hommes. Sa douceur, sa candeur, ses procédés exquis la firent particulièrement estimer de la communauté. Son amour pour les pauvres, sa pieuse sollicitude à l'égard des Sœurs malades la distinguèrent également.

La vénérable Mère était chargée de la direction du noviciat quand la mort l'enleva de ce monde, dans la soixante-dixième année de son âge (1584). — (*Mém. de Poissy.*)

1610 — A Onteniente, au royaume de Valence, en Espagne, la V. Sœur JÉROME MIRA, du Tiers-Ordre. Ses parents, dépourvus des biens de la fortune, prirent un soin particulier de son éducation.

La pieuse enfant correspondit parfaitement à cette grâce, vécut depuis dans un parfait éloignement des maximes du siècle et demanda plus tard l'habit des Sœurs du Tiers-Ordre. Dès qu'elle en fut revêtue, elle donna des marques non équivoques de ferveur dans la pratique de la vertu et de la mortification. Elle se chargea de chaînes de fer et de tuniques tissues de crin ou de jonc d'Espagne. Sœur Jérôme Mira n'était pas moins mortifiée dans son sommeil, qu'elle prenait très court sur la dure ou sur des morceaux de bois garnis de tuiles cassées. Elle passait une bonne partie des nuits en oraison.

Comme sa vertu et sa prudence étaient universellement reconnues, elle fut élue Prieure des Sœurs de la Congrégation. Dans cet emploi, elle fit paraître une charité et un zèle admirables pour l'honneur de Dieu et s'attira la vénération de tout le pays. Enfin, après avoir répandu autour d'elle le parfum de sa sainteté, versé sur les membres souffrants du Christ les trésors d'un dévouement qui se prodiguait en toutes rencontres, et rempli dignement les obligations d'une véritable fille de saint Dominique, Sœur Jérôme décéda dans la paix du Seigneur vers l'an 1610, comme nous le conjecturons de sa Vie, composée par le P. Michel Ferrier et rapportée par le P. Gavaston.

X OCTOBRE

SAINT LOUIS BERTRAND,
Profès du couvent de Valence en Espagne,
& Missionnaire apostolique aux Indes Occidentales (*).

(1526-1581).

SAINT Vincent Ferrier avait prédit que du couvent de Valence sortiraient toujours des Religieux d'une éminente sainteté. Maintes fois, depuis sa mort, la prédiction s'était réalisée. Mais deux cents ans plus tard, elle recevait son plein épanouissement et comme son couronnement dans la personne du Saint dont nous retraçons la vie.

I. — Louis Bertrand naquit à Valence, capitale du royaume de ce nom en Espagne, le 1^er^ janvier 1526, sous le pontificat de Clément VII et le règne de Charles-Quint. Son père, Jean-Louis Bertrand, notaire royal, avait été favorisé de grâces singulières, sans aucun doute en prévision de celui auquel il aurait l'insigne honneur de donner la vie. Tout jeune enfant, il faillit être victime d'un accident terrible. Une cartouche ayant éclaté dans sa chambre lui brûla tout le visage et mit ses jours en danger. Mais à peine une tante nommée Ursule Ferrier eut-elle invoqué saint Vincent Ferrier, son arrière grand-oncle, que toute douleur et toute trace de brûlure disparurent par enchantement. Engagé dans le mariage, le pieux

(*) *Ex Proces. canonisationis.*

gentilhomme garda fidèlement les saintes pratiques qui avaient protégé et embaumé sa première jeunesse ; son attachement aux intérêts de la religion lui valut même plusieurs emplois honorables auprès du tribunal de l'inquisition. Tandis qu'il s'acquittait de ses devoirs d'état en homme consciencieux et profondément chrétien, il tomba gravement malade. On lui donna les derniers sacrements, et comme le mal empirait on disposa tout pour la sépulture. Cela se passait un Lundi saint. Tout à coup le moribond ouvre les yeux et d'un ton ferme réclame ses habits. « Saint Bruno et saint Vincent Ferrier, dit-il, viennent de m'apparaître et m'ordonnent d'assister mercredi soir à l'Office des Ténèbres. » Il fallut se rendre à l'évidence. Le surlendemain, en effet, Jean-Louis Bertrand était debout et suivait pieusement les cérémonies de l'Eglise.

Cette guérison miraculeuse ne fit qu'enflammer sa dévotion. A la mort de sa femme, il résolut de quitter le monde, et après avoir réglé toutes ses affaires temporelles, prit le chemin de la Chartreuse appelée *Porta-cœli*. Mais Dieu avait sur lui d'autres desseins. Saint Bruno et saint Vincent Ferrier l'arrêtèrent en route et lui enjoignirent de retourner à Valence et de s'y créer un nouvel intérieur. Jean-Louis obéit et prit en secondes noces Jeanne-Angélique Exarch, jeune personne très vertueuse, qui fut l'heureuse mère de notre Saint.

Louis Bertrand vit le jour, comme nous l'avons dit, le 1^er^ janvier 1526 et fut baptisé dans l'église paroissiale de Saint-Etienne, sur les mêmes fonts que saint Vincent Ferrier. On lui imposa les deux noms de son père, mais il ne retint que celui de Louis.

Les Fonts baptismaux sur lesquels il fut régénéré par l'eau sainte existent encore. C'est une cuve en marbre noir d'une seule pièce en forme de coupe. Aux deux côtés de l'autel de cette chapelle s'élèvent deux statues : l'une de saint Vincent Ferrier, l'autre de saint Louis-Bertrand. Un indult spécial permet d'y faire baptiser les enfants de toutes les paroisses.

Louis Bertrand était l'aîné de quatre garçons et de quatre filles.

Le premier de ses frères, nommé Jérôme, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'une dignité dans l'Eglise de Valence, où il vécut saintement et mourut en grande réputation de vertu, à l'âge de 62 ans. Il fut inhumé dans notre église conventuelle, proche de saint Louis Bertrand, son frère, comme il l'avait souhaité. Le second, Michel, entra dans l'Ordre et reçut l'habit des mains du B. Jean Micon, qui l'avait donné aussi à notre Saint. On l'envoya à Bologne,

pour y faire ses études. Après les avoir heureusement terminées, il reprit le chemin d'Espagne ; mais une violente tempête ayant jeté son vaisseau dans l'île de Sardaigne, il mourut de la mort des justes dans notre couvent de Caler, ou Calaris, capitale de l'Ile. Enfin le dernier, nommé Jacques Bertrand, demeura dans le siècle, où il exerça avec honneur plusieurs emplois importants et mourut en excellent chrétien, laissant après lui une heureuse postérité.

Saint Louis Bertrand apporta en naissant un naturel enclin à la tristesse. La profonde misère de ce monde sembla le préoccuper dès le berceau : il pleurait fréquemment et l'on ne pouvait apaiser ses cris qu'en le conduisant à l'église ou en lui présentant quelque image de saints. Cette précoce mélancolie ne le quitta jamais complètement, mais plus tard il la modéra si bien, qu'il s'attachait par la douceur de sa conversation tous ceux qui l'approchaient, et l'on vit des peuples entiers se jeter à ses genoux pour le retenir au milieu d'eux.

De bonne heure se révélèrent les indices de sa future sainteté. A huit ans, il récitait l'Office de la sainte Vierge et s'initiait déjà à l'oraison et aux pratiques de la pénitence. Il dormait sur un coffre de bois ou sur le plancher et passait en prières une bonne partie des nuits. Mais sa joie paraissait surtout dans ses visites aux hôpitaux. Il s'y rendait fréquemment et se dévouait avec entrain au service des malades. On remarquait en lui un don merveilleux pour entretenir la paix et l'union dans la famille. Si sa mère s'emportait parfois contre les domestiques, il prenait aussitôt un livre, faisait une lecture pieuse et l'apaisait par ce moyen.

L'amour divin qui embrasait son cœur prit de nouveaux accroissesements à l'époque de sa première communion. A quinze ans, le pieux jeune homme s'approchait fréquemment de la sainte table, contrairement aux usages généralement répandus dans ce temps-là, et se sentait de plus en plus attiré à mener la vie solitaire et cachée. L'exemple de saint Alexis et de saint Roch, quittant parents, foyer et amis pour s'en aller en pays inconnus et y vivre comme de pauvres mendiants, l'avait tellement frappé, qu'il résolut de suivre leurs traces. Il emprunta un peu d'argent et partit en laissant une lettre pour avertir ses parents de sa décision. On possède encore cette pièce. En voici la teneur :

« Monsieur et mon très honoré Père,

« Je ne doute point que la résolution que j'ai prise de vivre en pèlerin ne vous cause de la tristesse, ainsi qu'à ma bonne mère :

mais il me semble que vous devez la bannir de votre cœur, considérant que c'est la volonté de Dieu qui dispose de votre fils selon son bon plaisir. Si vous me demandez comment c'est la volonté de Dieu? Je vous répondrai que vous devez assez connaître que Lui-même me pousse à cette action, puisqu'il me donne le courage de l'entreprendre et la force de l'exécuter; car comment pourrais-je, sans un secours extraordinaire de sa grâce, me résoudre à vous abandonner, mon très cher père, à quitter mes études et à m'exposer aux fatigues des voyages dans la rude saison de l'hiver, pour suivre une vocation qui ne m'appelle qu'à la Croix?

« Ne vous effrayez pas de ma forte résolution. Souvenez-vous que notre bon Maître m'a donné l'exemple de ce que je fais, quittant pour agir ainsi le palais de son Père céleste, et venant en notre exil dans la saison la plus rigoureuse de l'année, pour vivre pauvre parmi les hommes ingrats et pour mourir afin de leur donner la vie. Hélas! mon bon père, n'ai-je pas une pressante obligation, pécheur abominable que je suis, de quitter le monde pour aller faire pénitence, là où l'esprit du Seigneur me conduira.

« Sans doute, vous trouverez mauvais que j'aie laissé ma mère malade : mais représentez-lui, s'il vous plaît, que Dieu seul est le véritable consolateur des affligés, qui demeure continuellement avec eux; que ce n'est pas de ma présence, ni de mes services qu'elle doit attendre de solides consolations; qu'enfin le Seigneur essuiera ses larmes et la couronnera dans le ciel, puisqu'elle n'est pas du nombre de ceux dont il récompense les bonnes œuvres dans ce siècle et punit les mauvaises en l'autre; qu'elle se réjouisse en celui-ci de se voir affligée pour un temps, et qu'elle le prie de me délivrer des embûches de mes ennemis, et de me conduire comme sainte Madeleine, là où il voudra.

« J'ai emprunté à N. et N. un peu d'argent, non pour le consumer en folles dépenses, mais pour m'en servir dans les maladies, si Dieu m'en envoie pour le châtiment de mes péchés. Je mets toute ma confiance en sa miséricorde, et j'espère qu'il sera mon médecin et mon remède dans tous mes maux. Je vous prie de satisfaire à ces personnes, afin que je puisse continuer mes pèlerinages sans remords de conscience.

« Je vous conjure, encore une fois, de consoler ma mère : faites-lui comprendre que Dieu lui ayant donné tant d'enfants, il est bien juste qu'elle lui en cède un qu'il demande, et qu'elle consente à ma retraite.

« Le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et la sainte Mère de Jésus et la nôtre, demeurent avec nous ! Ainsi soit-il. Je les prie de nous accorder la grâce de les servir si bien en ce monde, que nous méritions de chanter leurs louanges dans la bienheureuse éternité ! »

Quand cette lettre tomba sous les yeux de ses parents, Louis avait déjà quitté Valence, errant dans la campagne par des chemins détournés. Il fut reconnu par un de ses amis qui se hâta d'avertir sa famille. On put le rejoindre à sept lieues de là et le ramener au milieu des siens : car sa mère, déjà souffrante, avait été tellement affectée de son départ, qu'elle en était réduite à l'extrémité. Son retour lui rendit la santé et fut salué par tous comme une bénédiction. Le père, ayant perdu tout espoir de l'engager dans le mariage, lui permit de prendre l'habit ecclésiastique et de suivre, comme il l'entendrait, les inspirations de la grâce. Le saint jeune homme reprit alors avec une ferveur admirable ses pratiques de piété et la visite journalière des hôpitaux. Afin d'accomplir d'une manière plus efficace cet exercice de charité, il s'adjoignit quinze jeunes gens de son âge, tous fort vertueux.

Son premier directeur, le Père Ambroise de Jésus, Minime, étant venu à mourir, Louis Bertrand s'adressa au Père Laurent Lopez, de notre couvent de Valence. Sa dévotion à saint Vincent Ferrier, qu'il invoquait comme le plus aimé de ses protecteurs, la vie pénitente des Religieux, qui formaient alors une fervente et nombreuse communauté, lui firent concevoir le désir d'embrasser leur saint Ordre.

Après avoir consulté le guide de sa conscience et prié beaucoup, il se présenta pour être reçu au noviciat. Le Père Jacques Ferran, alors Prieur, accueillit volontiers sa demande. Tout était décidé, quand le père du postulant intervint, faisant valoir la faible complexion de son fils et tant d'excellentes raisons, qu'il fallut ajourner la prise d'habit.

Ce fut pour Louis un coup fort sensible. Pour adoucir sa peine, il ne voulut plus quitter le couvent. Le soir venu, il trompait la vigilance du portier, se laissait enfermer dans l'église et y passait toute la nuit en prières. Le matin, il s'occupait du service de l'autel, puis accompagnait les Pères dans leurs sorties. Entre temps, il arrosait les orangers du jardin. « Petits arbres, disait-il naïvement, que vous êtes heureux d'être plantés dans cet enclos et dans une terre si sainte? Ah ! que je vous porte envie ! » Tous les vendredis, on lui permettait d'assister aux exhortations du Chapitre et aux prières communes. Enfin le moment arriva, où ses vœux allaient être comblés ! Le

B. Jean Micon, successeur immédiat du Père Jacques Ferran dans la charge priorale, édifié de la constance du jeune homme, lui donna l'habit le 26 août 1544. Louis Bertrand avait alors dix-huit ans et quelques mois.

II. — Dès que les parents de Louis eurent la nouvelle de son entrée en religion, ils en furent profondément affligés, et se plaignirent hautement de la violence qu'ils prétendaient faite à leur fils pour l'attirer dans un Ordre auquel il ne leur paraissait point destiné. Ils en donnaient pour raisons sa santé délicate et le manque des talents nécessaires pour exercer avec honneur le ministère apostolique. Ils s'adressèrent directement à leur fils et lui proposèrent, pour ces motifs, de choisir un autre Ordre, celui des Pères Hiéronymites, par exemple, qui a moins d'austérités, ou celui des Chartreux, qui n'exige pas tant de doctrine. En réalité, ils cherchaient uniquement le moyen de lui faire abandonner le dessein de demeurer dans l'état religieux.

Le jeune novice tint ferme. Son père prit alors la plume, et dans une lettre étudiée rassembla tout ce que la prudence humaine peut suggérer de plus touchant. Voici la réponse qu'il reçut. L'original est conservé ; nous en donnons une traduction fidèle.

« Monsieur mon Père,

« J'ai lu attentivement votre lettre, et j'ai remarqué qu'elle se réduit à deux raisons principales, par lesquelles vous voulez me persuader de quitter la vie que j'ai embrassée. Vous dites que si j'ai pris la résolution d'être Religieux, vous désirez que j'entre dans l'Ordre de Saint-Jérôme ou dans celui des Chartreux, et que votre intention étant raisonnable et pieuse, je suis obligé de m'y soumettre. Vous ajoutez qu'il n'est pas certain que ma vocation soit de Dieu, attendu que les Religieux de Saint-Dominique m'ont attiré chez eux par leurs sollicitations. Pour le premier point, je vous conjure, mon cher Père, de ne point me presser de m'engager dans un Ordre pour lequel je n'ai nulle inclination ; je n'y pourrais trouver que du dégoût et un vrai supplice. Vous alléguez que ma complexion faible ne pourra pas supporter les jeûnes, les abstinences et les travaux de l'Ordre de Saint-Dominique, et que mon esprit ayant peu de disposition pour les sciences, et mon naturel triste étant enclin à la solitude, je réussirai mieux là où l'on s'applique à la contemplation et non pas à l'étude. Je vous répondrai que les jeûnes et les abstinences de

l'Ordre que je choisis ne m'effraient nullement; car le royaume de Dieu que je cherche ne consiste pas dans le boire et le manger, au dire de l'Apôtre. Ne croyez pas que la religion dominicaine ne fasse état que de la doctrine, pour avoir des hommes qui paraissent savants aux yeux du monde : elle joint à l'étude des sciences l'exercice continuel de la contemplation et de la prière, afin que ses enfants puissent s'acquitter dignement des fonctions qu'ils remplissent pour le salut des âmes : c'est une vérité connue de tous. Croyez, s'il vous plaît, mon très honoré Père, que la prévision d'être le rebut parmi les doctes, vu mes très petits moyens, ne me trouble pas, car je cherche l'humiliation de Jésus-Christ, et je ne veux pas être mieux traité que mon divin Maître.

« Je prends la devise de l'Apôtre : *Il m'importe peu d'être estimé des hommes, pourvu que je contente mon Dieu, c'est lui qui me jugera.* Cela m'oblige à vous prier d'agréer ma résolution ; car assurément, elle vient du Saint-Esprit, et je lui résisterais, si je faisais autrement. Permettez-moi de suivre ses inspirations : un jour, vous et ma mère serez consolés de me voir content en la voie de mon salut. Laissez-moi donc dire ce verset du Psalmiste : *Voici le lieu de mon repos jusqu'aux siècles des siècles.*

« Quant au second point que les Pères m'ont attiré à leur couvent, je prends le ciel à témoin que c'est tout le contraire ; car la plupart ont fait ce qu'ils ont pu pour me dissuader d'y entrer, et le maître des novices m'a toujours rejeté, croyant que mes forces — comme vous le dites — ne seraient pas suffisantes pour garder la Règle. Mais enfin, ayant vu ma longue persévérance, ils ont cédé à mes importunités, et ont cru que me refuser, ce serait s'opposer au Saint-Esprit. Et pour vous faire voir combien les Religieux de cette maison sont désintéressés dans ma vocation, ils m'ont permis, contre la coutume, de vous écrire et de recevoir vos lettres, quoiqu'ils sachent bien que vous n'épargnerez rien pour m'enlever d'ici. Mais je ne veux plus accepter de ces sortes de permissions. Néanmoins, je vous parlerai encore une fois seul à seul, puisque mon Père-Maître me l'ordonne. Au reste, je veux vous dire la cruauté qu'il exerce à mon endroit. Il m'a mis dans la meilleure chambre du noviciat : il me fait donner quelque chose d'extraordinaire, le soir, trois fois la semaine. Ces jours passés, quand il faisait un froid si âpre, il tira la couverture de son lit pour m'en accommoder, tant il prend soin de ma santé : c'est un homme qui se réserve les rigueurs et procure les

soulagements aux autres. Consolez-vous donc, si vous m'aimez, car j'ai, grâces à Dieu, l'esprit très satisfait, et je n'ai jamais senti mon corps moins infirme que maintenant. Prenez garde qu'on ne dise un jour contre vous cette parole du prophète : *Ils ont tremblé de frayeur, là où il n'y avait aucun sujet de crainte.* Je prie Dieu, jour et nuit, qu'il vous conserve, avec ma mère et toute la famille, dans sa sainte grâce. *Amen !* »

« Ce 6 octobre 1544, au couvent des Frères Prêcheurs. »

De son côté, le Prieur alla voir les parents de Louis et fit si bien par ses pieuses exhortations, qu'ils acquiescèrent volontiers l'un et l'autre à la sainte volonté de Dieu sur leur fils, le bénissant même de la fermeté et du courage que sa grâce daignait lui donner.

Après cet heureux triomphe, Frère Louis s'étudia à remplir les devoirs de sa vocation. La haute idée qu'il conçut de la sainteté et de la perfection de l'état religieux fut dès lors la règle de toute sa vie. Il n'y eut rien qu'il n'entreprît afin d'y arriver au plus tôt. Sa fidélité à garder l'observance la plus rigoureuse, son assiduité à l'oraison, son application à se mortifier, furent comme les ailes qui l'emportèrent sur les plus hauts sommets. Le Traité de *la Vie spirituelle* de saint Vincent Ferrier faisait ses délices : il l'avait constamment sous la main et le relisait toujours avec un nouveau profit. Le grand Saint, du reste, auquel les liens du sang unissaient sa famille, resta le sublime modèle qu'il chercha à imiter. Après ses douze mois de probation, Louis prononça ses vœux solennels le 27 août 1545. Dès lors sa ferveur sembla se dilater davantage. N'ayant plus d'appréhension d'être renvoyé au siècle pour cause d'infirmités, il s'étudia à mourir à lui-même et à tout ce qui pouvait favoriser la chair et le sang. Il se revêtit d'un cilice, se chargea de chaînes, déchira son corps par de sanglantes disciplines et se priva de la plus grande partie de sa pitance pour la laisser aux pauvres.

La crainte des jugements de Dieu, qui lui inspirait cet esprit de rigueur, le jetait dans des frayeurs continuelles pour son salut. Comme Job, il en était pénétré jusqu'aux os, et ne trouvait repos ni jour, ni nuit. De là cette réserve inouïe dans ses paroles et ses actions, ce détachement général de tout ce qui n'était pas Dieu, cette componction qui lui tirait sans cesse les larmes des yeux. Ce qui était aux autres sujet de joie et de consolation devenait facilement pour lui matière à soupirs et à gémissements. « Ne voulez-vous pas que je

pleure dans l'amertume de mon âme, dit-il un jour aux Religieux, très étonnés de le voir répandre des larmes au temps d'une récréation ; pouvez-vous exiger d'un misérable pécheur, qu'il se divertisse tranquillement, quand il ignore si Dieu n'a point prononcé contre lui une sentence de mort éternelle, en punition de ses péchés ? »

III. — Ordonné prêtre le 25 octobre 1547, à l'âge de 22 ans, Louis Bertrand eut à cœur d'entourer d'un souverain respect son élévation au sacerdoce. Il se disposait à la célébration de la Messe par une oraison de plusieurs heures et se confessait régulièrement avant de monter à l'autel. Plus tard, en Amérique, il n'hésitait pas à faire le trajet de quinze ou vingt lieues pour accuser quelques fautes légères dont sa pureté délicate ne pouvait supporter le poids. Souvent, tandis qu'il offrait le saint sacrifice, on vit sa face briller d'une éclatante lumière, et la vivacité de sa foi, ses saints désirs, les flammes de l'amour qui le dévorait intérieurement se trahissaient par l'abondance de ses larmes et par ses brûlants soupirs.

La fête de Noël était pour lui un jour tout particulier de consolation, parce qu'il avait le bonheur de célébrer trois fois. Pour un motif semblable, la commémoraison des fidèles trépassés lui était spécialement chère, les Religieux d'Espagne pouvant dire trois messes, en vertu d'un privilège octroyé par le Pape Jules III.

L'an 1548, le B. Jean Micon, qui avait donné l'habit à notre Saint, l'emmena avec lui au couvent de Lombay, fondé par saint François de Borgia, avant son entrée dans la Compagnie de Jésus. Il ne jouit pas longtemps cependant de la douce société de cet ami de Dieu. Louis dut revenir à Valence pour assister son père au lit de la mort et protéger son âme par la ferveur de ses prières.

Dieu daigna faire connaître en cette circonstance combien furent nécessaires les suffrages du saint Religieux. Jean-Louis Bertrand était un homme très vertueux, digne du fils qu'il avait donné à l'Eglise. Celui-ci pouvait donc espérer promptement pour lui les joies suprêmes du ciel. Cependant, pendant huit années entières, il fut le témoin attristé des douleurs indicibles endurées au Purgatoire par cette âme chérie. « Mon fils Louis, lui disait l'infortuné père, ayez pitié de moi : apaisez mon Juge ; priez-le pour moi ! » Les prières de Louis et ses rigoureuses pénitences obtinrent enfin la délivrance de son père.

Sa sainteté précoce et ses lumières inspirèrent tant de confiance aux

supérieurs que dès l'an 1551, ils l'instituèrent Maître des novices, préférablement à beaucoup d'autres Religieux, mûrs et consommés dans l'exercice des vertus monastiques. Louis avait alors 25 ans.

Comme il n'ignorait point que la communauté jette les yeux sur un Père-Maître, destiné à servir de modèle et de règle dans la pratique de la vertu, il commença à exprimer par ses actions ce qu'il entendait exiger des autres. Ses mortifications redoublèrent, ses veilles furent plus longues, son oraison plus assidue.

N'ayant en vue que la perfection de ses novices, il parut bien décidé à ne laisser impunie aucune transgression de la Règle. Son exactitude et sa sévérité sur ce point devinrent proverbiales. L'appréhension de voir ses enfants spirituels expier longtemps dans le Purgatoire des manquements même légers, lui ferma les yeux à tout respect humain.

Cette rigueur apparente ne diminua en rien l'amour qu'il leur portait. Il se montra toujours vigilant sur leurs besoins, spirituels et corporels, attentif à leur procurer les soulagements convenables, à veiller sur leur santé et même à les récréer. Il compatissait à leur faiblesse, modérait leur ardeur pour la pénitence, dissipait leurs inquiétudes et leurs scrupules. Dans le châtiment, il avait pour maxime de diminuer autant que la prudence le réclamait; mais alors il se chargeait de suppléer lui-même à ce que méritait la transgression.

Un jour qu'il venait d'infliger à un novice une forte discipline, il s'aperçut que la faute n'exigeait pas cette pénitence. Pour se punir, il se flagella jusqu'au sang. Une autre fois, il se disposait à donner la même correction à un jeune Frère, quand celui-ci tout tremblant lui dit d'une voix suppliante : « Vraiment, mon Père, vous êtes bien sévère. » Louis fut si touché de l'apostrophe, qu'il fit grâce au novice.

Sévère, il l'était. Les négligents, les tièdes devaient s'amender ou partir. Sur des signes douteux, il se montrait inflexible, persuadé qu'un Ordre religieux prospère toujours avec des sujets peu nombreux, mais exacts et fidèles à l'esprit de leur vocation, beaucoup mieux qu'avec un grand nombre, qui se contentent de porter un habit saint, sans prendre souci de leur sanctification. Quand un novice quittait l'habit, il adressait invariablement à ceux qui restaient la parole de Notre-Seigneur aux Apôtres, « *Numquid et vos vultis abire?* — Voulez-vous partir vous aussi? » Il entendait d'ailleurs être écouté et obéi. Rigoureux sur l'article du silence, du recueillement et de la modestie, il épiait la démarche des Frères et observait

très minutieusement leur conduite. L'un de ses novices, devenu depuis son biographe, rapportait longtemps plus tard que le Chapitre des coulpes, présidé par le Saint, semblait une anticipation au Jugement dernier.

Rien n'échappait à l'inexorable Père-Maître : les moindres fautes étaient relevées, et rigoureusement châtiées.

En revanche, son âme débordait de délicate affection. Ces jeunes gens, qu'il conduisait d'une main si virile, le savaient profondément dévoué à leurs interêts : dans leurs épreuves, ils pouvaient compter entièrement sur lui. L'empire de sa sainteté s'imposait. On connaissait sa pénitence héroïque et l'on trouvait doux et facile à supporter de sa part ce qu'on eût peine à accepter d'un autre.

Les lumières qu'il recevait d'en haut lui rendaient d'ailleurs la tâche facile. Un jour, un novice vint lui rapporter une révélation dont il se croyait favorisé. Louis le laissa parler, puis se contenta d'ajouter : « Mon ami, avant peu vous retournerez au siècle, à cause de la légèreté de votre esprit. » C'est ce qui arriva. Deux autres, très scrupuleux, après avoir longtemps exercé sa patience sans vouloir céder à ses avis, quittèrent également les livrées de l'Ordre, comme il l'avait prédit.

A une vraie tendresse maternelle pour ses subordonnés, le Saint joignait donc une vive sollicitude pour leur formation spirituelle. Il s'attachait à leur inspirer un grand éloignement du monde et un profond détachement d'eux-mêmes et des créatures. Afin d'entretenir en eux une grande pureté de cœur, il leur recommandait le recours très fréquent au sacrement de Pénitence.

Parmi les vertus, il s'efforçait surtout de leur inculquer l'obéissance et la pauvreté, la simplicité et l'humilité. « Il nous faut, disait-il, rester de cœur et d'esprit prosternés dans la poussière ; nous regarder comme des êtres très misérables, bons aujourd'hui, demain mauvais peut-être. Voyez saint Pierre. Il jure hardiment de suivre son Maître jusqu'à la mort ; et peu après il le renie par trois fois. » Le Saint concluait par une maxime d'un sens bien profond : « Se mépriser soi-même, ne mépriser personne, mépriser le monde et le mépris lui-même. » — « Un Religieux, ajoutait-il, doit être si détaché que s'il prenait plaisir à son supérieur de lui enlever ses livres, de le chasser de sa cellule, il devrait être prêt à tout abandonner, pour l amour de Dieu. » Un de ses soins les plus constants était d'habituer ses novices, dès leurs premiers pas dans la vie religieuse, à un géné-

reux esprit d'immolation. « La vie de l'esprit, disait-il, marche toujours en rapport avec la mortification des sens. »

Par cette direction ferme et sagement austère, Louis Bertrand forma durant les six périodes successives où il eut à remplir les mêmes fonctions, des Religieux doctes et zélés, qui répandirent au loin l'éclat de leurs lumières et la bonne odeur de leurs vertus. Le nombre de vocations qu'il attira au cloître l'a fait comparer par le B. Nicolas Factor, de l'Ordre de Saint-François, au B. Jourdain de Saxe, lequel donna l'habit à plus de mille novices.

IV. — D'après certains historiens, Louis Bertrand aurait failli succomber, pendant son novicat, à une illusion dangereuse. L'étude lui paraissait incompatible avec l'exercice de l'oraison, et livré à lui-même, il l'eût peut-être sacrifiée. Mais il revint promptement de son erreur, à ce point qu'on pouvait le citer comme l'un des novices les plus studieux. Une intelligence assez ordinaire, une mémoire peu tenace secondaient mal ses efforts. Cependant grâce à son énergie, il surmonta ces difficultés et eut toujours pour l'étude une estime particulière, si bien qu'à l'époque qui nous occupe, la pensée lui vint de refaire ses cours de théologie à l'Université de Salamanque. Dévoré de la soif des âmes, il cherchait sans cesse les moyens de se préparer à les sauver, et sachant que l'Apôtre recommande aux pasteurs des fidèles l'étude des saintes Lettres, il voulait redevenir écolier et parcourir de nouveau la série des exercices scolastiques.

Peut-être subit-il en cela l'influence de son époque, car nul autre siècle ne vit briller à la fois dans l'Eglise un plus grand nombre d'illustres théologiens. C'était le temps du Concile de Trente, dont le nom en dit assez. Le cardinal Vio Cajetan venait de laisser tomber de ses mains mourantes le flambeau de la science sacrée, et avant qu'il fût à terre, des milliers de mains se le disputaient. Dominique et Pierre Soto, Barthélemy de Carranza, Melchior Cano, Barthélemy des Martyrs, Las-Casas, remplissaient l'Eglise de leurs noms. La sainteté ne perdait rien au culte de la science : Pie V, Catherine de Ricci, Jean de Cologne maintenaient par leurs exemples la sève de la vie religieuse, tandis que Louis de Grenade écrivait ses fameux ouvrages ascétiques, auxquels quatre siècles n'ont rien fait perdre de leur célébrité. Il semblait que Dieu voulût alors consoler son Eglise de la défection de l'Angleterre et de l'Allemagne ; nul siècle, en effet, ne fut plus fécond en saintes pensées et en résultats puissants. Louis

Bertrand, cédant au courant, se crut appelé à une étude plus approfondie et obtint la permission d'aller s'instruire à Salamanque. Il fallut qu'en chemin Dieu lui-même, par la bouche d'un de ses serviteurs, lui défendît de poursuivre son projet. Le Saint revint humblement reprendre sa charge à Valence, jusqu'à ce que le Ciel ouvrît à son zèle les plages lointaines de l'Amérique.

Tout en gardant la direction du noviciat, saint Louis Bertrand vaquait aux fonctions du ministère apostolique. Quand il sollicita ce nouveau labeur, les supérieurs hésitèrent à se rendre à ses désirs. Sa mémoire, en effet, était assez ingrate, sa voix très peu harmonieuse. Chacun était persuadé de son incapacité pour la prédication et on mit tout en œuvre pour l'engager à s'en abstenir. Le zèle parla plus haut que toutes les objections et bientôt on reconnut l'apôtre aux fruits de sa parole. L'inspiration d'en haut et la vigueur de la foi suppléèrent à ce qui lui manquait du côté des formes extérieures, de la force physique et des talents oratoires. De fait, malgré l'absence de tout art humain, aucun prédicateur en son temps ne fut plus goûté.

Vers l'an 1557, la peste ravageant le royaume de Valence et plus particulièrement la capitale, on dispersa les Religieux en divers couvents, où l'air n'était pas infecté par le fléau. Le Père Louis Bertrand fut envoyé à la maison de Sainte-Anne d'Albayda, en qualité de Vicaire. Ce lieu retiré, très propice aux exercices de l'oraison et de la pénitence, offrait en outre la tranquillité indispensable à une préparation sérieuse de l'apostolat. Notre Saint sut profiter de ces avantages. Après une solide étude de l'Ecriture sainte et des Pères, il passait de longues heures en adoration, afin de se pénétrer des vérités qu'il devait prêcher. Jusqu'au dernier moment il poursuivait sa prière, et dès qu'il paraissait en chaire, sa vue seule saisissait son auditoire. L'effet de son premier sermon à Palomar fut tel, que les fidèles dépecèrent sa chape, et en gardèrent les morceaux comme des reliques. Les plus grandes églises devenant trop étroites pour contenir les foules avides de l'entendre, il dut se résigner à prêcher en plein air. Les fatigues inhérentes à ce genre d'apostolat ne l'engageaient nullement à se ménager. Il parcourait villes et villages toujours à pied, bien que la marche lui fût fort pénible. Parfois même il allait pieds nus dans la campagne, à l'imitation de notre glorieux Patriarche, saint Dominique. En même temps ses jeûnes devenaient plus rigoureux, son sommeil plus court, sa pénitence plus austère.

Il cherchait tous les moyens d'attirer sur son ministère les bénédictions d'en haut, et le Seigneur, secondant ses efforts, donnait à sa parole un ascendant surnaturel auquel bien peu savaient résister. Les cris du saint missionnaire transperçaient les âmes comme des flèches brûlantes, et chaque fois qu'il s'étendait sur les douleurs de l'Homme-Dieu, des larmes et des sanglots lui répondaient dans l'auditoire.

Faut-il s'étonner de sa rare intrépidité à poursuivre le vice? Il était implacable contre les scandales publics et les déréglements des mœurs. Les péchés des grands enflammaient surtout son courroux, à cause de la funeste influence qui en résulte. Dominé par ce sentiment, il entrait dans une sainte fureur contre de pareils désordres et laissait échapper de ses lèvres des paroles vibrantes d'indignation. Insensible aux menaces de ceux qu'il flagellait ainsi, il bravait leurs colères et s'exposait avec joie aux derniers outrages pour venger à ce prix l'honneur de Dieu.

Un gentilhomme à la vie licencieuse se crut un jour visé par la parole de l'homme apostolique. Furieux, il s'arme d'une arquebuse et rejoint le missionnaire au moment où celui-ci regagnait son couvent d'Albayda. « Méchant moine, s'écrie-t-il, c'est donc toi qui te permets de me décrier ainsi ! » Et ce disant, il met en joue le serviteur de Dieu. Louis, très calme, fait le signe de la croix. A l'instant même, l'arquebuse est changée en crucifix. Le coupable, stupéfait, se jette aux pieds du Religieux, implore son pardon et se convertit.

Ce miracle, devenu légendaire, se trouve représenté dans la plupart des images du Saint, qui tient à la main un crucifix dont le pied se termine en crosse d'arme à feu.

Une autre fois, saint Louis Bertrand devait prêcher dans un village. Un noble des environs craignant, sur la réputation bien connue du prédicateur, de voir stigmatiser ses vices, soudoya trois espions. Louis monte en chaire et débute ainsi : « Les Juifs n'ont payé qu'un Judas pour trahir le Christ : celui qui est mon ennemi en a envoyé trois pour me surprendre. » Ces paroles suffirent pour dérouter les assassins.

Un libertin, non content de résister aux charitables avis de l'homme de Dieu, l'attendit à la porte de l'église pour le frapper. Mais il s'arrêta épouvanté, en le voyant environné de flammes. Lui-même raconta le fait et n'hésita pas à changer de vie. Un autre était bien décidé à jeter le missionnaire en bas de la chaire, s'il s'avisait de

faire entendre des remontrances à son adresse. Cela ne pouvait manquer, à cause du scandale donné par sa conduite.

A la première parole de reproche, cet homme s'avance. Louis s'interrompt, le regarde en face et lui demande poliment ce qu'il veut. Il n'en fallut pas davantage pour adoucir ce forcené et l'amener au repentir de ses fautes.

Les conversions en masse opérées par saint Louis Bertrand rappelaient, quoique en une mesure plus restreinte, les prodiges de saint Vincent Ferrier ou de saint Dominique. Son passage laissait des traces que le temps n'effaçait plus. L'année qui précéda sa mort, les habitants de Xativa l'invitèrent à venir leur donner une mission. Ils avaient prévu le refus que le Saint, alors très faible, allait leur opposer. Mais ils insistèrent et le conjurèrent de venir quand même, *ne dût-il paraître qu'une seule fois en chaire*. Ce seul trait en dit plus que tous les discours.

V. — Le temps de son vicariat à Albayda étant achevé, le serviteur de Dieu revint à Valence et reprit sa charge de Maître des novices, sans toutefois renoncer complètement au ministère apostolique. Mais son zèle se sentait à l'étroit. Depuis longtemps déjà il songeait aux missions lointaines. La pensée de tant d'âmes qui se perdaient, faute de prêtres pour les instruire et les baptiser, le poursuivait sans cesse, l'impressionnant jusqu'aux larmes. Telles étaient ses dispositions intimes, quand arriva à Valence une lettre du Maître Général. Le R^me^ Père y traitait de la grave question de l'apostolat chez les infidèles et faisait un pressant appel à la bonne volonté des Religieux. Le Saint vit dans cette coïncidence un ordre du Ciel, et après mûre réflexion, il résolut de quitter sa patrie, ses amis, ses chers novices, pour se rendre au Nouveau-Monde, dans cette partie Nord-Ouest de l'Amérique du Sud, qui formait alors le royaume de Nouvelle-Grenade, englobée aujourd'hui dans l'Etat de Colombie.

Dès que le dessein du serviteur de Dieu fut découvert, la communauté de Valence en fut alarmée, par la crainte de perdre pour toujours un Religieux d'une sainteté si éminente. Il n'y eut rien qu'on n'employât pour le retenir. Novices, Pères, Prieur lui-même, joignirent leurs supplications et leurs larmes aux sollicitations des proches parents et des amis de notre Saint. Mais, celui-ci, persuadé qu'il répondait à l'appel de Dieu, demeura inflexible. Muni enfin de la bénédiction de ses supérieurs, il quitta le couvent de Valence, le

premier vendredi de carême 1562, et partit seul à jeun et à pied, une besace sur l'épaule. Il commença par aller célébrer la messe à l'église de Notre-Dame de Jésus, lieu de pèlerinage desservi par les Pères Franciscains ; puis avant de reprendre sa route, il renvoya à son Prieur les quelques effets qu'on lui avait donnés, laissa sa besace et se dirigea sur Séville, n'ayant pour tout bagage que son bréviaire et son bâton. Deux ou trois Frères s'embarquèrent avec lui. Durant la traversée, sa sainteté se manifesta par un miracle. L'un de ses compagnons, atteint à la tête par une énorme pièce de bois qui s'était détachée de la hune, tomba comme mort et noyé dans son sang. Vainement le chirurgien s'empressait auprès du blessé et cherchait à le ranimer par tous les soins imaginables. Notre Saint s'approche, lave doucement la plaie et y colle ses lèvres en faisant une prière. Aussitôt le moribond reprend connaissance, et sa blessure se ferme, laissant à peine de cicatrice.

Poussé par un vent favorable, le navire arriva promptement à Carthagène-la-Neuve, où nous avions un couvent. Louis Bertrand y séjourna quelque temps, moins pour se délasser des fatigues du voyage que pour se disposer, par la prière et la pénitence, à son nouveau genre de vie.

Bientôt les supérieurs lui confièrent l'évangélisation des vastes contrées baignées par la mer des Antilles et qui forment actuellement les Etats de la Nouvelle-Grenade et du Vénézuela. Sur cet immense territoire étaient disséminées de nombreuses peuplades à peine connues, livrées aux aberrations du fétichisme et au culte des démons. Louis ignorait absolument leur langage. Mais cet obstacle, insurmontable pour un autre, ne le fut pas pour lui. Il demanda hardiment au divin Maître la grâce d'être entendu de ces Indiens, bien qu'il n'eût à sa dispositon d'autre idiome que sa langue maternelle, c'est-à-dire l'espagnol. Sa prière fut exaucée. Non seulement le Seigneur lui accorda la grâce sollicitée, mais il y joignit encore le don de prophétie et celui des miracles. Ce fut sous de tels auspices que saint Louis Bertrand inaugura son ministère dans l'Amérique du Sud. Il avait trente-six ans lorsqu'il mit le pied dans le district de Tubara.

Un événement miraculeux marqua le début de sa carrière apostolique. Un Indien idolâtre était accouru vers lui, tenant dans ses bras un enfant mourant. « Là-haut sur la montagne, dit-il au Saint, un esprit m'est apparu : il m'a appris que tu étais ici, et que si tu versais de l'eau sur la tête de mon fils, il irait au ciel. » Louis baptisa l'enfant

qui expira peu aprés. Encouragé par ces prémices de la grâce sur son apostolat, le zélé missionnaire n'aspira qu'à se dévouer au salut de ces peuples qui semblaient lui tendre les bras. En moins de trois ans, dix mille Indiens renonçaient à leurs superstitions pour embrasser le christianisme. La sainteté de sa vie et les miracles que Dieu opéra par ses mérites ne contribuèrent pas peu à une moisson si abondante. Pour atteindre les divers groupes d'Indiens disséminés çà et là, Louis Bertrand n'hésitait pas à entreprendre de longs et périlleux voyages. Il escaladait de hautes montagnes, s'engageait dans des gorges profondes, au travers des forêts ou dans des solitudes affreuses. Souvent il y rencontrait des serpents énormes, des ours, des tigres et autres bêtes sauvages. Jérôme Fernandez, son compagnon de pérégrinations, tremblait de frayeur et lui disait . « Hélas ! mon Père, où allez-vous? Où me conduisez-vous pour être la proie de quelque fauve? » — « Ne craignez rien, mon fils, répliquait le Saint, Dieu est partout avec nous: les bêtes les plus furieuses le révèrent et lui obéissent. Qu'est-ce qui pourra nous nuire s'il daigne nous garder? » Et de fait Louis et les siens furent à l'abri de tout mal dans ces régions où les indigènes eux-mêmes osaient à peine s'aventurer. Par la vertu du signe de la croix, il adoucissait les bêtes féroces, rendait la santé aux malades, préservait ses compagnons de la pluie et des orages, apaisait les tempêtes, éteignait les flammes, remplissait d'eau les fontaines desséchées et semblait avoir un pouvoir absolu sur la nature entière. A son approche le démon prenait la fuite, laissant en paix les malheureuses créatures qu'il maltraitait par vengeance. Un cacique, ou chef de tribu, n'osait plus venir entendre le missionnaire, à cause des menaces que lui faisait le prince des ténèbres; mais bientôt il se rassura en voyant le prêtre du vrai Dieu renverser impunément les idoles auxquelles le peuple avait sacrifié.

Louis Bertrand guérit une Indienne idolâtre atteinte de scrofules, par l'application d'un linge et le signe de la croix. La dame Agnès de Mendoza déclara publiquement avoir été délivrée d'une fièvre qui la tourmentait depuis huit ans, sitôt que l'homme de Dieu lui eut présenté de l'eau bénite et eut récité sur elle un Evangile. Chose peut-être plus admirable ! même après le départ du Saint, sa vertu miraculeuse opérait encore. Le prêtre qu'il avait établi à Tubara, voyant un Indien chrétien sur le point d'expirer sans confession, eut l'idée de lui appliquer une feuille du registre sur lequel Louis Bertrand, alors rentré en Espagne, avait consigné ses baptêmes. Il n'en fallut

pas davantage pour que le moribond reprît ses sens, revînt même des portes du tombeau à une parfaite santé.

VI. — L'évangélisation de cette contrée fut donc couronnée d'un succès inespéré ; et quand le zélé missionnaire quitta Tubara pour diriger ses pas vers la province voisine, il laissait à quelques Pères la tâche facile d'entretenir les bonnes dispositions d'un peuple conquis tout entier à Jésus-Christ et solidement affermi dans les maximes de la religion chrétienne. En arrivant à Cipacoa, le Saint trouva tous les indigènes plongés dans la consternation. Une sécheresse extraordinaire désolait la région ; les récoltes paraissaient gravement compromises, et si le fléau ne s'arrêtait pas, c'était à brève échéance la famine avec ses suites. A l'apparition de l'homme de Dieu, qu'ils connaissaient déjà de réputation, les Indiens accoururent en foule et le conjurèrent d'intercéder pour eux. Louis leur donna rendez-vous le lendemain sur une colline voisine, y fit dresser un autel, célébra le Saint Sacrifice et leur raconta le martyre de sainte Catherine dont ce jour là on célébrait la fête ; puis il leur promit, au nom du vrai Dieu et par l'intercession de la sainte martyre, la pluie tant souhaitée. Il parlait encore, qu'une nuée épaisse couvre le ciel, se fond en eau et abreuve pendant trois jours le sol desséché. Ce prodige lui ouvrit les cœurs et fut le point de départ d'un très grand nombre de conversions. L'héroïsme de sa vertu frappait d'admiration ces infidèles, plongés dans les superstitions et les vices les plus grossiers. Jamais peut-être le serviteur de Dieu ne s'adonna avec plus d'entrain à la prière et au jeûne. Il se rappelait que, suivant la parole du divin Maître, ce sont là les deux armes qui triomphent par dessus tout du démon. Jérôme Fernandez, compagnon du Saint, avait remarqué souvent, plus spécialement le vendredi, qu'il le quittait pour s'enfoncer seul dans les bois et les fourrés. Une fois, la curiosité l'emporta et il le suivit en cachette. Bientôt il l'aperçut se meurtrissant la chair à coups de discipline, tandis que ses soupirs et ses larmes brûlantes demandaient à Dieu la conversion de ces païens. Tout entier à leurs intérêts spirituels, Louis Bertrand ne reculait devant aucune fatigue pour faire pénétrer dans ces intelligences incultes le rayon de la vérité. Ici encore le succès fut complet ; les nouveaux convertis reçurent une instruction solide, et dans leur reconnaissance pour l'auteur de ce bienfait, ils se plaisaient à le nommer : « le Religieux du Bon Dieu. » Le pays fut bien vite conquis à la foi. Le missionnaire, toujours en quête

d'âmes à sauver, se fit ensuite transporter dans une île où vivaient des cannibales, connus sous le nom générique de Caraïbes, et qu'aucun apôtre n'avait encore abordés.

Ces peuplades cruelles et superstitieuses gisaient donc dans un lamentable abandon, plongées dans les ténèbres de la mort. Louis n'hésita pas à se faire jeter sur le rivage et à s'avancer seul dans l'intérieur de l'île. Quel fut le fruit de son héroïque tentative? Dieu le sait. Toutefois le succès ne répondit pas d'abord au zèle du missionnaire. L'intrépide prêcheur ne se découragea point. Il savait que tout est possible à Dieu et il attendit en patience l'heure de la miséricorde. Un jour il apprend que ces Caraïbes offraient des sacrifices particuliers à un de leurs anciens prêtres, dont ils conservaient les ossements avec le plus grand respect, persuadés que s'ils venaient à les perdre, la voûte du ciel tomberait sur eux pour les écraser.

Après s'être efforcé, mais en vain, de les guérir de cette folie, Louis résolut de leur enlever secrètement l'objet de leur idolâtrie, dans l'espérance que les Caraïbes, en voyant qu'il ne leur arrivait rien de fâcheux, reconnaîtraient facilement leur aveuglement, et par suite se convertiraient sans obstacle à la vraie foi. Malheureusement il n'en fut point ainsi. Ces païens furent sans doute étonnés de ne point être écrasés par la chute du ciel, mais loin de se corriger et de se rendre, ils résolurent de se défaire de l'étranger qui anéantissait leurs pratiques. A cet effet, ils mélangèrent à sa nourriture l'un de leurs plus violents poisons. Bientôt le pauvre missionnaire fut saisi d'une fièvre violente et réduit à la dernière extrémité. Il fit alors le sacrifice de sa vie : mais Dieu, content de sa disposition, le rappela des portes de la mort. Après cinq jours d'agonie et d'indicibles tortures, Louis Bertrand rejeta tout à coup par la bouche une sorte de serpent, et aussitôt recouvra la santé au grand étonnement des Indiens, parfaitement instruits de la vertu infaillible du poison qu'ils lui avaient administré (1).

C'est encore à ce fait que les artistes font allusion, quand ils représentent le Saint ayant à la main une coupe d'où s'échappe un serpent.

A peine rétabli, Louis recommença à tonner contre la vanité des idoles et insista avec plus de force que jamais sur la nécessité de

(1) Post quinque dies lethale virus cum aliquot vermibus, seu parvis serpentibus stomacho ejecit, ac incolumis magno præsentium stupore perduravit. — *(Bulle de la Canonisation)*.

croire en Jésus-Christ. Cette fois les Caraïbes, convaincus par le prodige dont ils avaient été témoins, s'empressèrent de faire donner le baptême à leurs enfants, et beaucoup d'entre eux se préparèrent aussi à le recevoir.

Avec la lumière de la foi, le Saint répandait les bienfaits de son pouvoir surnaturel, guérissant les corps en même temps qu'il éclairait les âmes. Attirées par sa renommée, des troupes nombreuses accouraient à ses instructions : des peuplades entières se convertissaient et lui demandaient le sacrement de la régénération.

L'homme de Dieu avait longtemps évangélisé une tribu d'Indiens près de Paluato, et n'avait réussi à en convertir que deux. Il allait abandonner ce sol stérile, quand il voit les infidèles venir à lui, au nombre de près de deux mille, implorant la grâce du baptême. L'esprit de mensonge leur était apparu au milieu de leurs fêtes, leur reprochant la présence parmi eux des deux Indiens convertis. Mais à l'instant même, ils avaient vu près de lui un personnage extraordinaire, qui avait confondu le démon et les avait exhortés à venir trouver le prêtre du vrai Dieu.

VII. — En quittant ces régions, Louis Bertrand tourna ses pas du côté des montagnes de Sainte-Marthe, où, d'après la Bulle de sa canonisation, il convertit et baptisa quinze mille Indiens. Il se rendit ensuite dans le district de Monpoix, éclairant par sa prédication ces peuplades féroces et faisant entrer dans le sein de l'Eglise une multitude d'Indiens qui reçurent le baptême de sa main, après avoir abjuré leurs vieilles superstitions et quitté leurs criminelles pratiques. Enfin il passa à l'île de Saint-Thomas, où il conquit un nouveau peuple à Jésus-Christ. Là, Dieu donna une preuve de la protection spéciale dont il honorait son grand serviteur. Louis prêchait un jour en pleine campagne devant un grand nombre d'indigènes, lorsqu'on aperçut une troupe d'infidèles, armés de flèches et de pierres, qui accouraient à toute vitesse dans l'espoir de venger leurs dieux par la mort du missionnaire espagnol. Quelques-uns des auditeurs, voyant le danger, prièrent le Saint de se retirer promptement pour éviter la colère des barbares. — « Ne craignez rien, leur dit-il, ils n'auront pas le courage d'exécuter ce qu'ils ont médité. » Et il continua de prêcher avec une tranquillité parfaite.

Les agresseurs, arrivés à portée de la voix de l'orateur, s'arrêtent soudain, puis l'écoutent avec silence et respect. A peine a-t-il fini de parler que deux cents d'entre eux demandent le baptême.

Un autre jour, comme il prêchait devant une foule considérable, ayant à expliquer le mystère de la Rédemption, il s'adosse à un de ces arbres géants, si communs dans le pays, et étend les bras pour figurer le Sauveur crucifié. Dès qu'il s'est retiré, l'image de la Croix paraît visiblement, empreinte sur le tronc de l'arbre comme sur une cire molle. Tous les assistants poussèrent des cris d'admiration et sollicitèrent la grâce du baptême.

Secondé par ces merveilleux effets de la toute-puissance divine et soutenu par la pratique de vertus héroïques, le zèle de Louis gagna à Jésus-Christ des multitudes d'infidèles. On évalue à des centaines de mille les âmes qu'il eut le bonheur de régénérer pendant le cours des sept années qu'il passa au Nouveau-Monde.

Cependant de si grands succès ne pouvaient moins faire que de soulever la rage de l'enfer et de ses suppôts, dont l'ardent missionnaire avait si bien démasqué la fourberie et détruit le prestige. Quelques prêtres des idoles ne craignirent pas d'avoir recours au crime et employèrent le poison pour se défaire de celui qui renversait leur puissance. Mais ce fut toujours en vain. On rapporte que le Saint lui-même, pour prouver à ces cœurs endurcis la vérité des mystères qu'il leur enseignait, s'offrit plusieurs fois à avaler un breuvage empoisonné : ce qu'il fit réellement sans en ressentir aucun dommage (1). Mais il n'avait recours à ce moyen que dans les circonstances extrêmes, et n'agissait que sous une inspiration d'en haut absolument certaine.

Réduits à l'impuissance de ce côté, ses ennemis poussèrent leurs efforts contre son honneur et inventèrent à plaisir d'odieuses calomnies. Certains Espagnols, auxquels l'homme de Dieu avait vivement reproché leurs vices, leurs cruautés et leurs injustices, accueillirent par esprit de vengeance ces infâmes inventions, pensant par là discréditer la parole du prédicateur et le réduire au silence. Mais ces intrigues se brisèrent contre l'héroïque vertu du grand thaumaturge. Un Espagnol avait gravement forfait à l'honneur : pour voiler son crime, il le rejeta sur le Saint. Le vrai coupable fut bientôt découvert ; et personne ne se montra plus zélé à implorer sa grâce que celui qui avait été si grossièrement injurié. Un religieux étonné de ce procédé, bien conforme cependant à l'esprit de l'Evangile, s'avisa de faire observer qu'il serait plus sage de laisser la justice suivre son cours. « Non, mon enfant,

(1) Verum etiam pluries in testimonium fidei mortiferum quid bibens innoxie discrimen superavit. *(Bulle de Canonis.)*

répondit le doux et miséricordieux missionnaire. Si toutes les injures dont nous pouvons être l'objet recevaient leur châtiment, comment pratiquerions-nous le pardon ? Comment mériterions-nous la couronne de la patience ? Il est plus juste de souffrir quelque chose pour Dieu. » De tels procédés, sans cesse renouvelés, désarmaient facilement ses adversaires. Toutefois le Saint eut à résister quelquefois à des attaques plus directes.

Un homme notoirement scandaleux opposait à toutes les adjurations de l'apôtre le parti bien pris de vivre comme bon lui semblait, sans s'inquiéter de ses avis. Menacé d'une dénonciation publique, il résolut de faire tomber le vénérable Religieux lui-même et par là de lui fermer la bouche. Une femme de mauvaise vie vint un soir frapper à la petite cabane qu'habitait Louis Bertrand.

Le serviteur de Dieu se présente. Mais à la vue de la visiteuse, de son air arrogant, de sa mise licencieuse, il comprend son dessein, ferme la porte et se met en prières en face du Crucifix ; puis, découvrant ses épaules il se flagelle jusqu'au sang. Pendant trois heures les coups retentirent, entremêlés d'ardentes supplications. La pécheresse restée dehors entend tout. La contrition lui brise le cœur ; elle mêle ses larmes à celles du missionnaire et implore son pardon. La conversion fut sincère ainsi que celle de son complice. De telles victoires, il est vrai, coûtaient cher à notre Saint : car les démons intervenaient alors, l'insultant et même le frappant sans merci. Parfois on entendait l'homme de Dieu crier sur un ton qui n'admettait pas de réplique : « Dehors, traîtres ; loin de moi ! » Une personne de son entourage, surprise de cette lutte d'un nouveau genre, s'en ouvrit au saint prêtre. « Pourquoi vous étonner ? lui répondit-il. Ne savez-vous pas ce que dit saint Paul : *Nous ne combattons pas contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les chefs de ce monde ténébreux, contre les esprits mauvais, répandus dans l'air.* » (Ephes. VI, 12).

Telle fut la vie de saint Louis Bertrand à Carthagène, à Tubara, à Cipacoa, à Sainte-Marthe, dans l'île Saint-Thomas et autres îles voisines. Le Seigneur, lui accordant le don des langues, faisait que, tout en parlant l'espagnol, il fût entendu de tous les Indiens. Pour lui, nous l'avons déjà dit, sans cesse à la recherche des âmes sur cette partie du continent américain, il s'enfonçait dans des lieux en quelque sorte impénétrables, peuplés d'animaux féroces, pour atteindre quelques huttes de sauvages, marchant sans crainte et comptant sur l'assis-

tance de Dieu. Dans un voyage avec Jérôme Fernandez, un énorme jaguar leur barra le chemin à l'entrée d'une forêt. Son compagnon poussa un cri d'effroi. Mais le Saint répondit avec calme : « Ne crains rien, mon fils, Dieu est avec nous. » Ce disant, il fait le signe de la croix et avance. Le fauve avait déjà disparu. A chaque pas, pour ainsi dire, l'intervention du Ciel venait soutenir et confirmer son apostolat. Les dispositions juridiques, rapportées aux procès de canonisation, reconnaissent qu'aucun missionnaire n'a baptisé autant d'idolâtres. Thomas Bozzius, de l'Oratoire, n'hésite pas à déclarer que si saint François Xavier a mérité par ses prédications et ses miracles le glorieux titre d'Apôtre des Indes orientales, saint Louis Bertrand s'est acquis le même honneur dans les Indes occidentales (1).

VIII. — Il y avait sept ans que le serviteur de Dieu évangélisait la Nouvelle-Grenade, lorsqu'il manifesta son intention de retourner en Espagne. Quels motifs l'amenèrent à prendre cette décision ? Nous pouvons aisément les conjecturer ; car ce furent les mêmes qui firent gémir tant de zélés missionnaires du Nouveau-Monde.

Les abus de la domination espagnole, les excès auxquels se livraient envers de malheureux Indiens des gouverneurs et des colons aveuglés par la cupidité, portèrent la désolation dans son âme. Ne pouvant s'opposer à ces odieuses iniquités, qui compromettaient son ministère apostolique auprès des nouveaux chrétiens, et redoutant de paraître s'y associer par ses relations continuelles avec ses compatriotes, il crut devoir abandonner le champ qu'il avait fécondé par tant de sueurs. A la nouvelle de son prochain départ, la consternation devint générale. Les Indiens cachèrent toutes les montures, sachant qu'il lui était impossible d'aller à pied. Mais quand ils le virent résolu à s'éloigner, ils accoururent se jeter à ses genoux et le couvrirent de leurs baisers. Les Religieux de la Province de Saint-Antonin usèrent d'un autre stratagème pour le retenir : ils l'élurent Prieur du couvent de Santa-Fé de Bogota. Le Provincial confirma l'élection et imposa à l'élu l'obligation formelle d'accepter. Louis se soumit et s'embarqua sur le Rio de la Magdalena pour se rendre à son poste. Mais un ouragan terrible submergea son esquif. Il ne dut son salut qu'à une protection miraculeuse, attribuée à la ferveur de ses prières. Cet accident le força de revenir à Carthagène, où l'attendait une lettre du

(1) Duo ex illis cultum Christi disseminarunt inter barbaras gentes : Franciscus Xaverius in Indiis Orientalibus, Ludovicus Bertrandus in Occidentalibus.

Révérendissime Père Vincent Justiniani, qui lui enjoignait de rentrer en Espagne. Il s'embarqua sans retard.

Une nouvelle tempête le surprit non loin des côtes, brisant l'antenne et le gouvernail du navire. Voyant le vaisseau qu'il montait en danger de périr, Louis se plaça à la proue, et chaque fois qu'une vague trop forte menaçait de l'engloutir, il la repoussait par la vertu du signe de la croix.

Il arriva sain et sauf à Séville, le 20 octobre 1569, et peu de jours après à Valence, où il reprit la direction du noviciat. Ce ne devait pas être pour longtemps. Elevé au-dessus de ses frères par la supériorité, il dut se consacrer à de nouveaux devoirs, sans pourtant cesser de se dévouer aux fonctions ordinaires de l'apostolat. Nous allons le suivre Prieur de Saint-Onuphre (1570-1573), et ensuite de Valence (1575-1578).

Malgré sa vive répugnance pour le commandement, Louis Bertrand prit possession du priorat de Saint-Onuphre. Les soucis du gouvernement de la maison n'interrompirent jamais ni son oraison ni son austérité. Le premier aux exercices, il se montrait attentif à entretenir la vie régulière. Sa charité envers les Religieux, sa prudence dans le maniement des affaires parurent avec éclat. Sa foi inébranlable dans le secours de Dieu attira des bénédictions merveilleuses sur le couvent. En arrivant à Saint-Onuphre, Louis trouva la communauté dans une situation très précaire. Une sécheresse dévastait la contrée; et comme les Pères n'avaient d'autres ressources que celles de la charité, on comprend à quelles privations ils se voyaient réduits. Le nouveau Prieur n'était pas homme à se laisser démonter. Il savait que le couvent est la maison des pauvres, et le Supérieur un dispensateur choisi par la Providence. En conséquence, la distribution des aumônes à la porte fut maintenue. Les pieuses prodigalités dont on usait effrayèrent quelquefois ses fils, qui n'avaient pas son absolue confiance; mais il passait outre. On aime à citer la réponse qu'il fit un jour au Père Jean Pérez, l'un des siens. « Soyez tranquille, mon ami; craignez-vous que Dieu nous abandonne? Donnez en vraie charité aux membres souffrants de Jésus-Christ tout ce que nous avons, le dernier morceau de pain, s'il le faut, et Dieu aura soin de nous! » De fait, les provisions se multipliaient, l'argent arrivait en proportion des nécessités; et le couvent de Saint-Onuphre, qui jusqu'alors ne pouvait qu'à grand'peine trouver le nécessaire, eut, sous la bénédiction de son Prieur, de quoi faire d'abondantes aumônes et des embel-

lissements à l'église. Louis ne reculait même pas devant certaines dépenses que plusieurs jugeaient superflues. Il avait fait ériger une grande croix, couverte d'un espèce de dôme. Des réclamations s'élevèrent aussitôt : « A quoi bon ces frais ? » — « Hélas ! mes Frères, répondit tranquillement l'homme de Dieu, les hérétiques, luthériens et calvinistes, ne regardent pas à des dépenses bien autrement considérables pour abattre les croix en Allemagne et en France ! »

IX. — Pendant son priorat, saint Louis Bertrand reprit les labeurs du ministère apostolique. A Saint-Onuphre, comme plus tard à Valence, on reconnut jusqu'à quel point il possédait l'esprit de discernement. Il tenait du Ciel une sûreté de coup d'œil étonnante pour juger l'état des âmes, démêler les illusions et les prestiges diaboliques. Une de ses pénitentes se croyait favorisée de visions célestes. Un jeune homme à l'aspect majestueux, aux paroles merveilleuses, lui apparaissait. — « C'est le démon », lui déclara le Saint. La visionnaire fut incrédule. L'apparition se renouvela. « Sachez, dit le personnage mystérieux, que le Père Louis Bertrand est votre ennemi. Voulez-vous une preuve de mes paroles ? Voyez cet adolescent plein de vie : dans un instant la mort va le saisir. » Effectivement, le jeune homme indiqué mourut subitement. La pénitente retourna triomphante vers son confesseur. — « C'est le démon », lui répéta-t-il avec fermeté. Rien n'y fit, la visionnaire persévéra dans son incrédulité : mais dans la suite, elle ne put que reconnaître et déplorer son obstination.

Louis avait l'intuition miraculeuse des consciences. A Saint-Onuphre un novice profès lui fit une confession générale. Arrivé à une certaine faute, la honte le retint et il hésita. Le bon Père lui dit aussitôt : « Voudriez-vous donc jouer le rôle de Judas, en taisant ce péché ? » Et il le lui spécifia exactement.

Une personne revint un jour au confessionnal : — « Mon Père, j'ai oublié quelque chose. » — « Oui, répliqua le Saint, c'est tel péché ! » — Une autre lui dit encore : « J'éprouve quelque peine à me confesser à votre Révérence, car avant que j'aie ouvert la bouche, vous connaissez toutes mes fautes et mes imperfections. » — « Taisez-vous, répondit le vénérable Père. Qui a pu vous mettre en tête ces imaginations-là ? »

Autre fait non moins surprenant. Deux convers sortis pour la quête étaient rentrés après bonne besogne. L'idée leur vint de réser-

ver en cachette pour le lendemain une partie des aumônes reçues, en prévision du cas où ils seraient moins favorisés. Ce petit tour ne put échapper au Prieur, lequel réclama immédiatement les provisions mises en réserve et châtia rigoureusement les Frères de leur manque de sincérité.

Au sortir de charge, Louis Bertrand reprit à Valence pour la sixième fois la direction du noviciat. Cela ne dura pas longtemps. Les Religieux du couvent, la plupart ses anciens novices, désirant vivre plus spécialement sous sa conduite, l'élurent Prieur, le 15 mai 1575. Quelque confusion qu'il eût de se voir le chef d'une maison composée d'hommes éminents en vertus, il fut obligé d'obéir au Provincial qui lui enjoignit d'accepter la charge.

X. — A peine installé, l'homme de Dieu eut par trois fois la vision de la sainte Face représentée sur le voile de la Véronique. — « Il me demanda, écrit le Père Antist, ce que cela signifiait. Puis, sans attendre ma réponse, il ajouta : « Ce sont les épreuves et les souf-« frances qui m'attendent, durant mon priorat. » Il se rendait donc parfaitement compte des responsabilités de son emploi. Sincèrement humble, il se jugeait incapable de s'en acquitter convenablement, et sa conscience délicate craignait fort de faillir à son devoir. Dès le lendemain de sa prise de possession, il vint dans la cellule de saint Vincent Ferrier, se prosterner devant la statue du Saint. « Bienheureux Père Vincent, mon patron et mon avocat, lui dit-il, vous savez mon impuissance, étant perclus de divers organes, mal en point de toute manière : ils m'ont élu Prieur, acceptez la charge à ma place, je serai votre Sous-Prieur et ferai tout ce que vous m'ordonnerez pour le bon gouvernement de la maison. » A ce moment, l'image du Saint s'anima : elle s'abaissa vers Louis, le bénit, l'embrassa et lui promit de le guider en toutes choses.

En souvenir de ce miracle, on plaça plus tard dans cette même cellule une autre statue de saint Vincent, de grandeur naturelle; et à ses pieds, en posture de suppliant, celle de saint Louis Bertrand.

Sûr de la grâce qu'il venait de recevoir et sachant qu'il y pouvait compter, Louis se mit vaillamment à l'œuvre. Il inaugura son priorat, en faisant graver sur la porte de sa chambre ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais point le serviteur de Jésus-Christ.* On allait se convaincre que pareille devise ne serait point lettres mortes. Tel il avait été, Père-Maître, vis-à-vis

de ses novices; tel il entendait se montrer, Prieur, vis-à-vis de ses Religieux. Homme d'exemple avant tout, il savait que les Religieux sans Supérieur sont comme des soldats sans chef. Aussi voulait-il être toujours à la tête des siens. Quand il prêchait au dehors, il faisait son possible pour rentrer le soir, dût-il à cette fin se payer le luxe d'une monture. Malade, il se raidissait contre la faiblesse et la souffrance, et s'il devait dîner à l'infirmerie, il ne venait pas moins occuper sa place au réfectoire, tant pour entendre la lecture que pour exercer une sainte surveillance. Lorsqu'enfin, vaincu par le mal, il ne pouvait se tenir debout, il se rendait encore au chœur en s'appuyant aux murs, et présidait l'Office assis dans sa stalle. Dans ses instructions, qu'il faisait fréquentes, il insistait sur les pratiques monastiques, recommandant à temps et à contretemps la pauvreté, le détachement, l'obéissance. « La pauvreté la plus appréciée de Dieu, disait-il, est celle par où les hommes abandonnent leur volonté propre. » Ses corrections étaient sévères, nous l'avons dit, mais toujours tempérées par cette vraie délicatesse du cœur dont les Saints ont le secret.

Attentif aux besoins de ses sujets, il savait les prévenir en tout. A une certaine époque, vu la grande cherté des vivres, le procureur fut tenté de réduire l'ordinaire des Frères et de supprimer la distribution des aumônes. Louis Bertrand n'y consentit jamais. Il avait pour principe que les Religieux ayant droit par leurs travaux apostoliques aux libéralités des fidèles, il était plus que juste d'employer ces libéralités à leurs besoins. Il enjoignit en outre de donner le plus possible aux pauvres, en s'autorisant de cette parole prononcée par le Père Michel de Saint-Dominique, Prieur de Valence pendant la famine de 1556 : « Si beaucoup sort par ici, — il montrait la porte du couvent, — beaucoup reviendra par là, » — il désignait l'église. C'est ce dont lui-même et ses fils furent les heureux témoins. Les communautés qu'il dirigea atteignirent, au spirituel comme au temporel, un degré de prospérité qu'elles n'avaient jamais connu. Les prisonniers pour dettes ou pour crimes n'échappaient point aux douces influences de sa charité. Il quêtait pour les uns, sollicitait pour les autres, et prodiguait à tous son assistance avec un dévouement que rien ne rebutait.

XI. — Pour ne point dépasser les proportions de notre cadre, nous abrégeons nécessairement. Mais avant de clore le récit, jetons un coup d'œil d'ensemble sur les principales vertus de notre héros.

L'oraison, chacun le sait, est la source d'où découle tout ce qui rend une âme agréable au Seigneur : là où l'oraison fait défaut, on ne peut sans miracle vivre conformément aux maximes de l'Evangile (1). Louis Bertrand, qui d'instinct soupçonnait ces vérités, se livra à ce saint exercice dès son enfance. Ce fut même pour y vaquer avec plus de tranquillité, que, tout jeune homme, il tenta de s'enfuir dans les solitudes et de se retirer de l'embarras du siècle.

Au couvent, il y employait le jour et la nuit, et même dans ses laborieuses missions, l'oraison primait tous ses exercices. Nous savons ce qu'une telle constance dans la prière lui valut de grâces et de lumières. Aux preuves et aux exemples cités déjà ajoutons encore quelques traits.

Une de ses pénitentes se laissa un jour circonvenir par une dangereuse tentation. Louis en eut révélation et passa la nuit en prières. Le matin venu, il va trouver sa fille spirituelle, lui montre le danger auquel elle s'est exposée et s'écrie : « O enfant indocile ! quelle peine j'ai eue à vous empêcher de tomber dans le précipice sur le bord duquel vous osiez jouer ! » — Une autre jouissait dans le public d'une grande considération de piété. Le Saint connut dans l'oraison qu'elle entretenait une liaison coupable. Il en fut très affecté, pria et se mortifia beaucoup. Puis il se rendit chez cette dame. Ses larmes l'empêchèrent d'abord de parler. Enfin, d'une voix entrecoupée de sanglots, il put s'expliquer. « C'est vous, ce sont vos péchés qui causent mon affliction. Vous vivez dans le crime avec tel gentilhomme. Apaisez au plus tôt la colère de Dieu, et faites dire quinze messes en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. » C'en fut assez pour ramener dans la bonne voie cette âme égarée.

Dans un entretien avec un conseiller du roi, Louis s'interrompant brusquement, dit à son interlocuteur de rester ferme et inébranlable dans son sentiment. — « Lequel ? » demanda le gentilhomme très étonné de l'apostrophe. — « Celui qui concerne l'affaire que vous avez traitée ce matin. » — « Mais, mon Père, où donc avez-vous appris cela? » — « Dans ce grand livre », répondit-il en montrant le crucifix.

Qui ne connaît les lumières qu'il reçut par le même moyen pour l'établissement de la réforme que projetait sainte Thérèse? Voici la réponse qu'il adressa à la Sainte, qui lui avait demandé son avis.

(1) Absque meditationis exercitio, nullus, secluso miraculo Dei speciali, ad rectissimam christianæ religionis normam attingit. (Gerson.)

« Révérende Mère Thérèse, j'ai reçu votre lettre, et parce que l'affaire sur laquelle vous me consultez est de si haute importance pour la gloire de Notre-Seigneur, j'ai voulu la lui recommander dans mes pauvres prières : c'est pour cette raison que j'ai tardé à vous répondre. Maintenant, je vous dis, au nom du même Seigneur, de vous armer de courage, afin d'exécuter votre grande entreprise avec l'aide de Dieu : et je vous assure de sa part, qu'avant cinquante ans votre Ordre sera l'un des plus illustres de la sainte Eglise. » De fait, durant l'espace indiqué, l'Ordre du Carmel n'acquit pas moins de quatorze Provinces, comprenant cent cinquante-quatre couvents et quarante-huit monastères.

A la même lumière de l'oraison, saint Louis Bertrand prophétisa l'établissement prochain de l'Ordre des Clers Réguliers, si répandu depuis en Espagne et en Italie. Un gentilhomme génois, du nom de Jean-Augustin Adorno, de passage à Valence, était entré dans notre église. Louis, apercevant cet étranger, sortit de son confessionnal et vint se mettre à genoux devant lui en lui parlant avec un profond respect. Les personnes présentes parurent très étonnées de cette conduite. « Vous voyez ce jeune homme, leur dit le Saint : je vous prédis qu'avant peu, il sera le fondateur d'une nouvelle Religion, appelée à rendre d'éminents services à l'Eglise et qui deviendra très florissante en Italie et en Espagne. » Le plus surpris de ce langage fut le gentilhomme génois, fort éloigné en ce moment d'un dessein pareil, car adonné à toutes les frivolités mondaines, il ne rêvait alors que fêtes et plaisirs. Bientôt après cependant, il s'unissait aux PP. François et Augustin Caraccioli, Napolitains, pour fonder l'institut auquel le Pape Sixte-Quint imposa le nom de Clercs Réguliers Mineurs.

Les prophéties de Louis Bertrand égalent le nombre de ses miracles. On ne saurait les compter. Tantôt il s'adressait à des personnes en parfaite santé et les avertissait de leur fin prochaine ; tantôt il annonçait à des moribonds désespérés leur prompte guérison, et jamais ses déclarations ne se trouvèrent en défaut.

Le 4 août 1578, fête de saint Dominique, étant au réfectoire et l'âme absorbée en Dieu, il entendit une voix intérieure lui dire que le roi de Portugal Sébastien venait de périr en Afrique avec toute son armée, sous les coups des Maures. Il en fit part après le repas à l'un des Religieux : au bout de quelques jours la nouvelle du désastre arrivait en Espagne. La dame Dorothée Garcia, attristée de ne rien savoir de son mari, don Christoval Perez de Almaçan, vint trouver

saint Louis Bertrand pour le recommander à ses prières. Avant qu'elle eut ouvert la bouche, le serviteur de Dieu lui dit de bien prier pour son mari. Ces paroles lui firent croire qu'il était mort et l'affligèrent beaucoup. « Non, non, il n'est pas mort, reprit le Saint, vous le reverrez dans quelque temps à Valence, mais priez pour lui, car il en a un extrême besoin. » Don Christoval revint, en effet, peu après, et annonça qu'il avait été poursuivi par des pirates algériens et qu'à peine échappé à ce danger, il s'était vu mis à deux doigts de la mort par une furieuse tempête.

Le signe de la croix était l'instrument de salut dont l'homme de Dieu usait de préférence auprès des malades, et toujours avec grand succès. La formule de prière qu'il employait en même temps, celle-là même dont se servait en pareil cas saint Vincent Ferrier, a été insérée depuis dans le Bréviaire dominicain, afin de permettre aux Religieux de l'Ordre de la lire à leur tour sur les personnes en danger.

De son vivant, notre Saint ressuscita plusieurs morts. L'aveu lui en échappa un jour. Il était dans les Indes, quand une pauvre femme lui apporta son enfant sans vie, en le priant avec larmes de le ressusciter. Son humilité s'effraya : mais vaincu par les instances de la mère, il fit toucher son rosaire au cadavre de l'enfant, lequel revint à la vie à l'instant même.

Plus tard, en remettant ce rosaire à l'un de ses amis de Valence, Louis se mit à dire en souriant : « Gardez-le bien : ce rosaire a fait des miracles, opéré des prodiges de conversion et *ressuscité des morts*. »

XII. — La prière, source de toutes les faveurs qu'il recevait du Ciel, était vraiment sa vie. Près du couvent de Sainte-Anne d'Albayda s'élevait une colline escarpée. Presque tous les jours il la gravissait nu-pieds et allait vaquer à la contemplation. Un soir, en descendant, il rencontre un prêtre qui s'approche de lui pour le saluer. Louis, encore tout ravi, ne put que lui répondre : « Oh ! nous pouvons être les enfants de Dieu ! Nous pouvons être les enfants du bon Dieu ! »

Un Père se plaignait du froid pendant un hiver rigoureux. Le Saint lui conseilla l'oraison. « Mon ami, ajouta-t-il, ne vous est-il jamais arrivé de commencer votre prière dans l'engourdissement du froid et de sentir bientôt une chaleur brûlante ? » N'était-ce pas se trahir soi-même ? On accourait à lui de toutes les Provinces d'Aragon et même de bien au delà, tant sa réputation était établie ! On réclamait le

secours de ses prières, on voulait des miracles de sa part. Louis Bertrand avait un mot piquant pour faire allusion à la foule des pieux solliciteurs. « Ils me regardent, disait-il, comme une espèce de Bohémien : ils me posent des questions pour m'embarrasser ; mais quelquefois mes paroles se rencontrent avec la vérité. »

Si grande que fût l'estime inspirée par sa vertu, jamais cependant son cœur ne s'enfla. Louis posséda toujours une inconcevable humilité. Un jour, on s'avisa de le questionner d'une manière catégorique au sujet de ses nombreux miracles. — « Pourquoi cette interrogation ? répondit-il. En cet ordre de choses, Dieu agit comme un ouvrier qui veut fabriquer un outil. Il a sous la main divers métaux, tous également convenables ; il choisit celui qui lui plaît. »

C'était fort sincèrement qu'il se croyait un pécheur et un misérable, le perturbateur de la paix d'autrui, la cause de tous les malheurs publics ou privés. Un jour, un Père lui demande, pour l'éprouver : « Dites-moi, franchement, quel est le plus grand pécheur de nous deux ? » — « Mon ami, c'est moi, soyez-en bien convaincu. Oui, soyez assuré que je suis le plus grand pécheur de la terre ! » Et l'on sentait dans chacune de ses paroles la sincérité profonde qui les dictait. Il accueillait avec une joie visible l'humiliation. Un de ses Religieux, d'humeur assez vive, piqué par une de ses remontrances, lui répondit qu'il semblait n'être occupé qu'à regarder les défauts d'autrui sans se soucier des siens, et que ses bonnes intentions ne l'empêchaient pas d'être un ignorant. Louis, alors Prieur, avoua en toute humilité qu'il disait vrai, puis il ajouta : « La science, mon cher ami, n'est pas indispensable pour arriver au ciel, où elle n'est même pas assurée d'aller, puisque Lucifer, la plus haute intelligence créée, est misérablement tombé en enfer. » La leçon fut-elle comprise ? Nous ne savons. Mais il arriva que ce Père mourut avant notre Saint, auquel il apparut en disant : « Mon Père, je vous demande pardon de ma vivacité. Dieu me refuse l'entrée au Paradis jusqu'à ce que vous ayez célébré une messe à mon intention. »

Un de ses pénitents s'accusa de sentiments d'irritation à l'égard d'un Religieux, sentiments provoqués, ajouta-t-il, par certaines paroles de ce Père. Louis, qui recevait l'aveu, répliqua : « Allez-y franchement : n'est-ce pas moi qui vous ai scandalisé ? Je sens que je deviens vieux et sourd ; je ne prête pas toujours attention à ce que je fais ; j'entends mal, j'ai donc bien pu vous causer de la peine. Puis étant terriblement orgueilleux, rien d'étonnant à ce que j'aie prononcé les paroles qui vous ont blessé. »

Sur la fin de sa vie, ses infirmités lui devenaient une source permanente d'humilité. Louis s'appelait volontiers « le boiteux inutile, le pauvre sourd ». Un jour qu'il allait prêcher, il dit à son compagnon : « Ecoutez, mon frère, si l'on vous parle du prédicateur, vous répondrez que ce n'est qu'un malheureux, sourd, aveugle, et pardessus tout un grand pécheur. »

Un Religieux si humble ne pouvait que gémir dans les charges du priorat. Maintes fois il offrit sa démission et l'adressa même au Maître Général. Cette démarche lui valut une extension de pouvoirs et le souhait émis par le R^me^ Père que l'Ordre comptât beaucoup de Prieurs comme celui de Valence. Vaincu de ce côté, Louis conjura ses fils de lui obtenir la grâce de finir sa vie hors d'un tel office, afin de pouvoir se préparer sans distraction extérieure à paraître devant Dieu. Son vœu fut exaucé. Il déposa le priorat de Valence l'an 1578, et trois ans plus tard, il sentait les premières atteintes du mal qui devait rapidement l'emporter.

XIII. — La constitution de saint Louis Bertrand était des plus délicates. Son père, on s'en souvient, avait jadis signalé ce fait à l'attention des supérieurs et s'en était prévalu pour faire ajourner sa prise d'habit. La vie religieuse, pratiquée à la lettre, aggravée par les mortifications que l'on sait, avait achevé d'user des forces si débiles. Jeune novice, Louis Bertrand avait dû interrompre ses études et aller se rétablir dans un couvent voisin. Les fatigues des missions, l'empoisonnement dont il avait failli être victime, finirent par délabrer complètement sa santé. Il souffrait en outre d'une faiblesse de vue qui s'accentua avec l'âge ; de douloureux maux d'oreilles lui occasionnèrent une demi-surdité : enfin un ulcère à la jambe gauche le tourmenta pendant tout son séjour en Amérique et ne guérit jamais totalement. Cependant ces nombreuses misères n'altérèrent jamais l'héroïque patience du serviteur de Dieu ; sous cet ensemble de maux son âme demeura forte et vaillante. Il allait tant qu'il pouvait aller. Après quelques soulagements qu'on lui imposait, après quelque répit, au premier regain de vigueur, il reprenait le joug des austérités.

Le jour des Rois, l'an 1581, il eut une attaque, et pendant le Carême suivant, les crises furent si violentes qu'on lui administra les derniers Sacrements. Les forces revenant un peu, le saint malade put remonter à l'autel. Mais il ne se fit aucune illusion sur son état. Du

reste, il avait prédit bien à l'avance la date exacte de sa mort. Le Père Laurent Camora, Prieur de la Chartreuse de *Porta-Cœli*, près Valence, connaissait la prophétie. Pour la vérifier, il écrivit sur une feuille de papier les lignes suivantes :

RÉVÉLATION

« En l'an 1581, le jour de saint Denis, meurt Frère Louis Bertrand. »

Il plia la feuille, la scella et écrivit à l'extérieur : « Document secret à ouvrir le jour de la Toussaint 1581. » — Sans en dévoiler à personne le contenu, il déposa le billet à la salle commune avec défense d'y toucher sans permission. On n'attendit pas néanmoins le temps indiqué, car quelques jours après le trépas du serviteur de Dieu, le Prieur réunit ses Religieux, rompit le cachet et leur lut la prophétie, dont ils purent constater l'accomplissement.

L'archevêque de Valence, intime ami de notre Saint, l'avait emmené à sa campagne pour le faire changer d'air, et lui-même le soignait comme eût fait une mère. Bertrand, confus de telles prévenances, lui disait : » Je le vois bien, Dieu a inspiré à Votre Grâce de s'abaisser jusqu'à un misérable pécheur que je suis, pour m'exciter sur la fin de mes jours à commencer d'aimer et de servir sa divine Majesté. » L'archevêque répondit : « Je tente l'impossible pour vous rendre mauvais prophète. » — « J'ai la certitude, Monseigneur, que vous n'y réussirez pas, répliquait sur un ton enjoué l'auguste malade. Souvenez-vous du jour de ma mort que je vous ai marqué. J'en rends grâces à mon Dieu et ne souhaite que l'accomplissement de sa sainte volonté. »

Ce ne fut que trop vrai : tous les soins empressés du prélat demeurèrent inutiles. Le Saint s'en allait rapidement. On le ramena à Valence. Le couvent se vit alors assiégé par une foule de visiteurs demandant à recevoir la bénédiction du mourant. Ceux qui ne pouvaient l'approcher envoyaient leurs chapelets pour les lui faire toucher. Il est juridiquement prouvé qu'une Sœur du Tiers-Ordre de Saint-François, très désireuse de le voir, fut miraculeusement transportée dans sa chambre. Louis rapporta lui-même le fait à l'archevêque de Valence. Don Pierre-Louis de Borgia, fils de saint François de Borgia, vint plusieurs fois lui rendre visite et lui baisa les pieds.

Au milieu de cette affluence énorme, le Saint ne perdait ni sa

patience, ni son union à Dieu, ni son attachement aux Constitutions de l'Ordre. Le Père Jean Lescano, étant venu le voir sur son lit de douleur, voulut lui baiser la main. Louis la retira vivement. Le Père insista, et, en cherchant sa main, se heurta à une planche que le malade avait trouvé moyen de glisser sous ses épaules. « Oh ! cher Père, s'écria le visiteur, en cet état de souffrance, ajouter pareille mortification ! » — « Ne dois-je pas mourir sur la croix? répliqua l'homme de Dieu ; si la croix du martyre m'est refusée, ne faut-il pas m'assurer ce que je puis ! »

A l'archevêque il disait encore : « Non, je n'échangerais pas mes souffrances contre tous les biens du monde. Je rougis en pensant que, sans aucun mérite de ma part, Dieu daigne accorder de telles faveurs à un pécheur comme moi. » Et quand son corps tremblait sous la violence du mal, il répétait l'exclamation de saint Augustin, exclamation qui lui était chère : « Seigneur, ici-bas brûlez, coupez, n'épargnez pas ; mais épargnez dans l'éternité ! » *Domine, hic ure, hic seca, hic nunquam parcas, modo in æternum parcas.* Il obéissait aux médecins comme à ses supérieurs eux-mêmes. On essaya pourtant des remèdes tellement extraordinaires, que le pauvre patient en était parfois réduit à s'écrier : « De grâce, laissez-moi, laissez-moi souffrir ce qu'il plaît à Dieu ! »

Au début de la maladie, les médecins, pensant arriver à un heureux résultat, avaient interdit toute nourriture. Louis supporta quelque temps ce régime : se sentant périr d'inanition, il dut prier le Père Antist de lui donner quelques tranches de pain. Mais si ce qu'on exigeait pour son soulagement corporel lui paraissait nuire au bien de son âme, il s'y refusait obstinément. C'est ainsi que, pour guérir sa surdité, les médecins avaient prescrit un remède à prendre de très grand matin. Le Saint n'en célébra pas moins la messe auparavant. Les hommes de l'art attribuèrent aussitôt l'insuccès du traitement à la fatigue que s'imposait le malade. Celui-ci répondit qu'il préférait rester sourd et ne pas se priver de la consolation d'offrir chaque jour le saint sacrifice.

Même, pendant sa dernière maladie, Louis Bertrand, par un prodige de volonté, quittait sa couche pour monter à l'autel. Aux observations qui lui étaient faites à ce sujet, il répondait : « Les sacrements de l'Eglise n'ont jamais tué personne. Au contraire, ils influent heureusement sur la santé du corps, aussi bien que sur celle de l'âme, selon le bon plaisir de Dieu. »

XIV. — Cependant le serviteur de Dieu s'affaiblissait de plus en plus. Le 6 octobre 1581, après sa confession, il demanda à quel jour de la semaine on en était. — « Au vendredi », répondit-on. Il ajouta : « Quel jour tombe la fête de saint Denis ? » — « Lundi ». Comptant alors sur ses doigts : « Quatre jours ! s'écria-t-il avec un soupir ; ô mon Dieu, encore quatre jours à vivre ! Que votre volonté soit faite ! »

Il passa ce temps dans une tranquillité admirable.

Saint Vincent Ferrier l'honora de sa visite, comme Louis le déclara à l'archevêque de Valence qui le veillait toutes les nuits avec l'évêque de Majorque. Le 9 octobre, à 10 heures du matin, le malade se tourna vers l'archevêque et murmura ces mots : « Aidez-moi, je vous prie, car je meurs ; lisez un Evangile et bénissez-moi. » On fit aussitôt la recommandation de l'âme et lorsque le prélat arriva à ces paroles : *Ut vinculis carnis exutus pervenire mereatur ad gloriam regni cœlestis*, « Que dégagé des liens charnels il mérite de parvenir à la gloire céleste », Louis Bertrand rendit sa sainte âme pour entrer dans la joie de son Maître. Il était âgé de cinquante-cinq ans et en avait passé trente-sept en Religion.

XV. — On ne saurait décrire l'affliction profonde que causa dans la ville de Valence et dans toute la province d'Aragon la mort du grand serviteur de Dieu. Le clergé, la magistrature, la bourgeoisie, le peuple, tous sans aucune exception, s'associèrent à ce deuil public. Toutefois les regrets universels que laissait l'illustre défunt furent tempérés par la ferme confiance que Valence comptait au ciel un protecteur de plus. On en eut bientôt des preuves convaincantes.

Quatre principaux faits miraculeux accompagnèrent le dernier soupir de notre Saint. On vit s'exhaler de sa bouche une lumière brillante. Son corps entier resplendit comme un cristal très pur, dans lequel chacun pouvait se contempler comme en un miroir transparent (1). Une odeur délicieuse, que l'on ne saurait comparer à aucun parfum terrestre, remplit la chambre et embauma tous ceux qui entouraient la couche funèbre. Enfin une céleste musique fut entendue d'un très grand nombre de personnes. Tous ces faits sont

(1) Tanto insuper tanquam mirando splendore beati viri cadaver coruscavit, ut circumstantes non secus ac limpidissimo speculo proprias effigies in lucentibus ejusdem carnibus intuerentur. — *(Procès de Canonisation.)*

appuyés sur les dépositions juridiques de témoins irrécusables et insérés dans la Bulle de canonisation.

La gloire de saint Louis Bertrand, aussitôt après sa mort, fut révélée à plusieurs personnes de haute vertu, notamment au B. Nicolas Factor, Religieux Franciscain et son ami intime. Ce grand serviteur de Dieu étant entré en extase, dans une chambre de notre couvent, en présence du Père Général de la Merci, du commandeur de Valence et de plusieurs Religieux, s'écria : « Saint Louis Bertrand, chéri de Dieu et des hommes, vous êtes maintenant dans le ciel, voyant Dieu face à face. Vous voilà heureusement affranchi pour jamais de toute sorte d'afflictions et de tristesses. Les Anges, les Archanges, les Principautés, les Vertus, les Trônes, les Chérubins vous ont accueilli avec allégresse, vous invitant à monter plus haut. Les Séraphins vous ont admis dans leur chœur, en compagnie de saint Dominique, de saint François et de saint Vincent Ferrier. Vous êtes semblable à Jourdain de Saxe dans la récompense de vos travaux. S'il a reçu un millier de novices au saint habit, pendant son généralat, vous, dans les fonctions de Père-Maître, avez formé de nombreux Religieux, qui feront grand honneur à l'Eglise et à leur Ordre. Je ne vous appellerai plus Frère Louis, mais saint Louis, puisque vous régnez éternellement avec Dieu. »

La dépouille mortelle du serviteur de Dieu resta exposée trois jours dans notre église, et si grand fut le concours du peuple que le vice-roi dut prêter ses gardes pour maintenir l'ordre et empêcher de pieux larcins. Le Chapitre de la cathédrale, le clergé des douze paroisses, tous les Ordres religieux de la ville vinrent tour à tour chanter un Nocturne de l'Office des morts. Les funérailles furent célébrées avec une pompe extraordinaire, en présence du vice-roi, de l'amiral, des représentants de tous les Corps constitués et du clergé tant séculier que régulier. L'évêque de Majorque célébra la messe et l'archevêque voulut prononcer l'oraison funèbre ; mais les cris de la foule ne lui permirent pas d'achever.

Le saint corps, renfermé dans un cercueil de bois, fut déposé dans un caveau contenant les restes d'un certain nombre de Religieux, décédés à Valence en odeur de sainteté. Six mois après, on le transféra dans une chapelle que don Jacques Bertrand, frère du Saint, avait fait construire. Le corps, qui exhala une odeur très suave, fut trouvé aussi beau et entier que le jour du décès ; une assistance nombreuse et recueillie témoigna son admiration par divers actes

religieux. Des miracles de toute sorte, opérés, soit pendant les trois jours qui précédèrent les funérailles, soit les années suivantes, manifestèrent aux yeux des fidèles la sainteté du défunt. On cite jusqu'à treize résurrections de morts. Tous ces prodiges obligèrent l'autorité ecclésiastique à instruire le procès de béatification du serviteur de Dieu. Moins d'un siècle après son heureux trépas, Louis Bertrand était placé sur les autels. Il fut béatifié par Paul V en 1608 et canonisé par Clément X, l'an 1671.

Une seconde translation de ses restes se fit au mois de juin 1647, à l'occasion du Chapitre général de l'Ordre, tenu à Valence par le R^me^ Père Thomas Turco.

Le sépulcre fut ouvert en présence de l'archevêque de Valence, Isidore Aliaga, Religieux de l'Ordre, de plusieurs autres prélats, du vice-roi, d'un grand nombre de seigneurs et de magistrats, du Général des Dominicains et des membres du Chapitre. On trouva le corps du Saint tout entier, avec les habits de satin noir et blanc qu'on lui avait mis en 1585. Il fut revêtu de nouveaux habits très précieux, porté solennellement à travers les rues, et déposé dans une magnifique chapelle que la ville de Valence avait édifiée dans notre église, en l'honneur de son illustre compatriote.

Au reste, la cité ne tarda pas à ressentir les effets de sa protection. Le Chapitre général venait à peine de finir que la peste se déclara dans Valence et y exerça des ravages terribles. Au milieu de la calamité publique, l'archevêque ordonna une procession d'expiation, que lui-même suivit pieds nus et à laquelle assistèrent le vice-roi, les échevins, les magistrats, la noblesse, le clergé séculier et régulier. La châsse de saint Louis Bertrand était portée par six chanoines, et l'invocation de son nom retentissait parmi les chants liturgiques. Dieu écouta les supplications du peuple, et en peu de jours le fléau cessa complètement.

Les chrétiens d'Espagne ne furent pas seuls à signaler leur dévotion envers saint Louis Bertrand. Après sa canonisation, les habitants de la Nouvelle-Grenade, terre que l'homme de Dieu avait évangélisée avec tant de zèle et de succès, voulurent le choisir pour protecteur spécial auprès de Dieu. C'est pourquoi, à la demande du roi d'Espagne, Charles II, le Pape Alexandre VIII rendit un décret, le 3 septembre 1690, par lequel il établit que saint Louis Bertrand serait le patron principal de la Nouvelle-Grenade, et que sa fête serait de précepte et célébrée sous le rite double de première classe.

XV. — « O grand Saint, dirons-nous en terminant, avec l'ancien biographe, ô grand Saint, ne bornez pas votre protection et vos bontés à ces peuples si éloignés de nous. Ce sont eux à la vérité que vous avez engendrés à Jésus-Christ par vos travaux immenses, que vous avez instruits des mystères de la religion, que vous avez aimés et chéris pendant votre vie et à qui vous obtenez après votre mort des grâces et des bénédictions sans nombre. Les vœux et les soupirs de ces Indiens sont justes, puisqu'ils honorent en votre personne leur père et leur maître, et reconnaissent que si vous ne vous déclarez leur protecteur et leur patron, et ne jetez sur eux ces yeux de compassion qui vous ont fait autrefois répandre tant de larmes pour leur conversion, ils sont dans un danger évident de se perdre. Mais, illustre Saint, de grâce, ne limitez pas votre charité aux habitants de la Nouvelle-Grenade; regardez ceux qui vivent en Europe, et qui connaissant de plus près la puissance de votre intercession, se flattent d'en ressentir les effets. Du moins, grand favori du Seigneur, souvenez-vous de ceux qui comme vous ont l'honneur et l'avantage de porter l'habit de saint Dominique. Ils ne trouvent rien en eux, ils l'avouent, qui mérite une telle grâce, mais cette indigence même les oblige à s'adresser à vous. Leurs engagements, leurs devoirs sont identiques aux vôtres, puisqu'ils ont contracté les liens de la même profession : qu'ils se trouvent loin pourtant de posséder le trésor de votre humilité !

« Ils n'ont ni cet amour ardent pour Dieu qui vous consumait, ni ce zèle dévorant pour le salut des âmes qui vous a fait traverser les mers pour courir à la recherche des brebis égarées, ni ce saint empressement à procurer les intérêts de l'Eglise qui vous a rendu inflexible en tant d'occasions, ni cet esprit de crainte qui vous remplissait, ni cet attrait pour la vie pénitente qui vous a valu une si grande gloire, ni enfin ce généreux mépris de tout ce qui favorisait la chair et le sang, qui vous a entièrement crucifié au monde. Voilà bien la situation de ceux qui sont vos frères et qui se disent, comme vous, enfants de saint Dominique. Jetez donc sur eux un regard favorable. Soutenez-les dans le rude combat de la vie. Vous avez été un grand serviteur de Dieu, tandis que vous étiez sujet aux misères d'ici-bas, et un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. A combien de titres ne peut-on pas vous considérer justement dans l'Ordre comme la règle de tous ceux qui le composent ? Vous avez été élu Supérieur pour instruire ceux qui sont en charge : on vous a

confié le soin de l'éducation des novices afin d'apprendre à vos successeurs dans le même office avec quel zèle et quel soin ils doivent veiller sur les jeunes Religieux : déchargé de tous ces emplois où l'obéissance seule vous avait engagé, vous êtes resté un parfait exemplaire de régularité, en qualité de simple Religieux.

« Regardez donc les uns et les autres d'un œil favorable ; soyez leur protecteur et leur avocat, afin qu'ils remplissent comme vous, selon l'esprit du Seigneur, les obligations de leur état. Obtenez, illustre Apôtre, obtenez de ce Père de miséricorde aux supérieurs une prudente et charitable sévérité, un zèle intrépide à procurer la gloire de Dieu et les intérêts de la religion. Qu'ils soient remplis de cette crainte salutaire qui vous faisait frémir nuit et jour du danger où ils sont de se perdre, si par une lâche complaisance ils soutiennent les moins réguliers et ne répriment les maux infinis que causent dans le cloître la dissipation, la transgression des Constitutions et le trop grand commerce avec les enfants du siècle. Protégez, grand ami de Dieu, toutes les maisons destinées à l'instruction des novices : veillez, mais d'une vigilance toute paternelle, sur ces jeunes Religieux d'où dépendent toute la beauté, tout l'éclat, tout le bonheur et toute la sainteté du corps entier. Faites, par le pouvoir que vous avez auprès du Père de famille, que ces nouvelles plantes, mises le long du courant des eaux de la grâce, donnent en leur temps le fruit qu'on espère, afin que l'Eglise en soit glorifiée, les fidèles édifiés et l'Ordre affermi de plus en plus. Envoyez-leur des Pères-Maîtres saints et savants, prudents et sages, éclairés et surnaturels, charitables et inflexibles, compatissants et sévères. Enfin, fidèle Protecteur de ceux qui recourent à vous, demandez pour tous vos frères le désir ardent de se sanctifier, l'amour de la pénitence, l'assiduité à l'oraison, une soumission aveugle, un parfait détachement de tout ce qui n'est pas Dieu, une fidélité inviolable à leurs engagements, un zèle éclairé pour le salut des âmes, un dévouement sans bornes aux intérêts de l'Eglise. Marchant ainsi sur vos traces, nous pourrons jouir du même bonheur que vous. »

La vertueuse Sœur ANGÈLE DANIS,
Religieuse converse du monastère de St-Lazare, à Milan (*).

(1673)

Sœur Angèle Danis naquit à Milan. Ses parents, de condition honorable, la confièrent de bonne heure à deux tantes, directrices d'un établissement de charité, placé sous le vocable de saint Fidèle. Un Père de la Compagnie de Jésus, chargé du spirituel de la maison, remarqua la nouvelle arrivée et lui prodigua volontiers ses soins. La candeur, la simplicité de cette enfant lui firent concevoir l'espérance de l'amener à une haute perfection. Dans ce but, il s'étudia à l'humilier et à la mortifier en toutes choses.

La grâce seconda les desseins de cet homme éclairé. De son côté, Justine — c'était le nom de la jeune fille — animée d'un ardent désir de combattre sans trêve ni merci sa volonté propre, crut bon de s'imposer comme règle de conduite de ne jamais entreprendre aucun exercice de piété sans l'aveu de son directeur. Ce fut pour elle la source des plus sensibles mortifications. Rigueurs, mépris, rebuts, rien ne lui fut épargné.

Néanmoins, cette âme vaillante resta docile, malléable sous la main ferme de son rude directeur, et par là, elle se rendit très apte à seconder les vues de la Providence. Elle eut de très bonne heure un vif attrait pour la communion fréquente. Sa vie innocente, son angélique modestie, cette vigilance soutenue qu'elle mettait à régler tous les mouvements de son cœur selon l'ordre de la grâce, semblaient lui donner quelque droit d'approcher de la sainte Table. Mais l'application de son confesseur à l'humilier fit assez connaître de quel zèle le V. Religieux était animé pour la faire mourir à elle-même. Non content de la rebuter sur ce sujet comme sur les autres, ou de la priver des Sacrements à l'époque des plus grandes solennités, il ne se gênait nullement pour la chasser publiquement de l'église. Cette

(*) *Diario.*

conduite qui, à coup sûr, serait fort peu goûtée de nombreuses personnes dévotes, ne diminua ni la confiance filiale, ni l'obéissance, ni la vénération que Justine rendait à son confesseur. Ravie, au contraire, d'être sous la main d'un homme de Dieu, qui ne favorisait ni la chair, ni le sang, elle s'efforçait de correspondre de son mieux à ses vues. Un jour qu'elle s'était avisée de lui demander l'autorisation de porter le cilice, elle reçut cette fois une réponse affirmative, mais à la condition expresse qu'elle le porterait ostensiblement sur ses habits. Ainsi fut fait. Sous les railleries que lui valut cet acte héroïque de soumission, l'humble fille sut garder la paix de son âme, et ce qui n'est pas moins admirable, un silence, à coup sûr bien méritoire, qu'elle ne rompit jamais pour justifier sa conduite.

Ce fut de la sorte que s'écoula sa première jeunesse. En avançant en âge, Justine se sentait invinciblement attirée vers l'état religieux, sans connaître au juste quel genre de vie monastique répondrait le mieux à ses goûts. Elle inclinait vers la communauté des Franciscaines d'Albiagnasco, où la communion fréquente était en honneur; à la réflexion, l'humble condition de Sœur converse dans l'Ordre de Saint-Dominique lui semblait préférable. Quel parti prendre? Elle l'ignorait encore. Son directeur, fidèle à sa tactique, ne lui répondait absolument rien, semblait même affecter de la contredire.

Ces rebuts apparents n'abattirent point la pieuse jeune fille. Elle revint à la charge avec une égale confiance, et reçut cette fois pour réponse d'aller consulter l'un des piliers de l'église. Attentive à exécuter cet ordre, qu'elle considérait comme lui venant du Ciel, Justine se rendit à l'endroit indiqué, et, se prosternant devant Dieu, au pied de la colonne, demanda la lumière dont elle avait besoin. Or, à trois reprises, une voix se fit entendre pour lui dire d'entrer comme converse chez les Dominicaines de Saint-Lazare. Telle était bien, en effet, la volonté du Seigneur. Le premier à le reconnaître, son confesseur prépara lui-même et facilita son admission. Peu après, Justine recevait le saint habit, sous le nom d'Angèle, et, l'année suivante, faisait profession. Cette grâce mit ses vertus en un nouveau relief.

II. — Profondément humble, ne perdant jamais de vue ses imperfections et son néant, Sœur Angèle acceptait comme chose qui lui était due, les mortifications de tout genre qu'on ne se faisait point faute de lui infliger. Son silence était alors son unique ressource. Et comme un jour, on s'en étonnait, en alléguant devant elle qu'il

était bien permis, dans certaines rencontres, de dire un mot de justification. « Mais pourquoi excuserais-je mes fautes? répondit-elle. Si ma conscience ne me reproche rien de ce côté, n'ai-je pas d'autres défauts qui certes méritent le blâme ! Et puis, est-il séant, devant Notre-Seigneur qui ne voulut jamais ouvrir la bouche pour relever les lâches accusations de ses ennemis, de voir une Religieuse, sujette à bien des torts, prendre une tout autre conduite ! »

Solidement fondée sur ce principe, elle parvint sans peine à dominer les événements les plus imprévus et les plus fâcheux. Rien ne troublait la tranquillité de son âme. Morte à tout ce qui passe, et aimant chaque jour à se considérer comme une personne couchée dans la tombe, elle ne tendait qu'à Dieu et méprisait tout le reste. En revanche, possédant à un très haut point l'esprit du Calvaire, elle mettait son bonheur à rendre en souffrances volontaires une partie des douleurs que l'Epoux divin avait endurées le premier pour son salut. Longtemps elle s'infligea chaque jour des disciplines sanglantes: plus tard elle dut y renoncer, sur l'ordre de son confesseur ; mais ce ne fut que pour recourir à d'autres pratiques non moins crucifiantes.

Fidèle surtout à combattre sans relâche sa volonté propre, elle tint ferme de ce côté jusqu'à sa mort. Cette fidélité à offrir à Dieu un sacrifice de tous les instants lui valut le bien inestimable d'un grand don d'oraison. Le jour, elle consacrait à cet exercice quatre ou cinq heures pour le moins, et la nuit tout autant, en plus des prières de règle. Son admirable pureté de cœur, son détachement absolu, son ardente charité, son empressement à rendre service la posaient, dans le monastère, comme un modèle achevé.

Sœur Angèle s'approchait fréquemment du saint tribunal; et comme elle y apportait des dispositions d'humilité et de piété parfaites, elle en retirait, sous l'application du Sang de Jésus-Christ, un accroissement sensible de grâces célestes.

Sa dévotion envers l'auguste Sacrement de l'autel n'avait fait que grandir du jour où elle s'était sentie attirée vers les Franciscaines d'Albiagnasco. Aussi aspirait-elle avec un incroyable empressement au bonheur de la table eucharistique, dont elle jouissait régulièrement trois fois par semaine. On remarqua souvent, pendant son action de grâces, que son visage devenait tout radieux.

Les dépositions juridiques rendues sur sa vie font foi qu'à deux reprises différentes, elle reçut la communion d'une manière miraculeuse. Il est également prouvé, que, malgré la cécité dont elle fut

affligée sur la fin de sa vie, la sainte Religieuse eut le bonheur de voir, sous les voiles de l'Hostie, l'Enfant Jésus environné de lumière.

Elle avait appris dans le secret de l'oraison que la croix serait ici-bas son partage. De fait, aucun genre de souffrances ne lui fut épargné. Outre des maladies presque continuelles et les mauvais traitements qu'elle reçut des démons, Sœur Angèle perdit la vue et passa les dernières années de sa vie éloignée de tout commerce avec les créatures. Dieu l'éclaira tellement des lumières de sa sagesse, qu'elle pouvait traiter les questions les plus relevées de la théologie mystique avec une exactitude et une clarté qui confondaient. Les supérieures n'entreprenaient rien de considérable sans avoir consulté la vertueuse Sœur, et ses pieuses compagnes se disputaient l'avantage de jouir de sa conversation.

Les personnes du dehors admises à cette faveur, s'en retournaient édifiées et meilleures. Par ses prières, non seulement elle convertissait les pécheurs, mais elle obtenait des guérisons surprenantes, et des grâces réputées miraculeuses. On lui amena un jour le fils d'un personnage distingué, que le démon agitait d'une terrible façon. Sur un simple mot, elle délivra cet infortuné et le rendit à sa famille sain d'esprit et de corps.

On comprend la haute vénération dont jouissait l'humble Sœur dans toute la ville. Ce fut pour elle une terrible épreuve, et, justement alarmée du bruit qui se faisait sur son nom, elle refusa de paraître désormais au parloir. Chargée du soin de deux Religieuses, aveugles comme elle, — les deux filles de la comtesse Spinola de Visconti, — elle eut à cœur de les entourer d'une tendresse toute maternelle, de les servir, de les consoler et de les amener à un joyeux acquiescement à la volonté de Dieu.

Il importe aussi de signaler la filiale piété de Sœur Angèle envers la Reine du ciel. Elle ne laissait échapper aucune occasion de témoigner son amour à Celle qui était son refuge, sa consolation, son appui. Avec quelle attention, quel religieux respect elle récitait chaque jour le saint Rosaire!

Enfin, après s'être distinguée par une parfaite régularité dans les moindres détails, et avoir embaumé le monastère et la ville de Milan du suave parfum de ses vertus, la vénérable Converse s'en alla recevoir la couronne de l'immortalité, en octobre 1673.

Elle donna après sa mort plusieurs signes de l'admirable pouvoir dont elle jouissait auprès de Dieu.

LE MÊME JOUR

1408 — A Vannes, l'Illustrissime Père HUGUES STOQUET, profès du couvent de Morlaix et docteur de Paris. Il naquit dans les environs de Tréguier et se distingua de bonne heure par sa piété et son érudition. Il fut confesseur de Léon IV, duc de Bretagne, puis nommé à l'évêché de Tréguier, l'an 1403, par le pape Boniface IX. Au bout de deux ans, on le transféra sur le siège de Vannes, à la prière de Jean V, duc de Bretagne. Il y mourut le 10 octobre 1408, laissant la réputation d'un charitable et vigilant Pasteur. — (Fontana.)

1516 — A Castellon, en Catalogne, le martyre du B. JACQUES SAMPER, profès du couvent de Saragosse. Il fut rencontré par les Maures qui opéraient une descente sur les côtes, non loin de Girone. Ce n'était point la coutume de ces infidèles de massacrer les chrétiens dans leurs incursions sur le littoral espagnol. Cependant à la vue de ce Religieux qui cheminait en récitant son bréviaire, saisis d'une rage satanique, ils se jetèrent sur lui et l'assommèrent avec deux autres Pères de Saint-François (10 octobre 1516).

Le corps du B. Jacques fut rapporté au couvent de Castellon, où depuis il n'a cessé d'y être honoré comme un martyr. Voici ce qu'on lit dans le martyrologe du couvent : *Martyrisatus fuit ab Agarenis Fr. Jacobus Samper (a santo Pedro), simul cum duobus Patribus Minoribus, et erat filius conventus Cæsaraugustæ*, 1516. — (Lopez.)

1583 — A Paris, au couvent de Saint-Jacques, le V. Père JEAN DE MONCHARTRES, profès du couvent du Mans, célèbre prédicateur et profond théologien. Son admirable talent pour la parole le signala à l'attention des principales villes du royaume où il parut avec un grand éclat. Après dix ans de ministère apostolique, il se vit chargé d'une chaire de théologie au couvent de Saint-Jacques. Il consacra à ce nouvel emploi dix-huit années consécutives, après quoi il fut élu Prieur de la même maison. Son affection pour les étudiants, son zèle à les former le rendaient ingénieux à promouvoir leurs progrès. La joie qu'il ressentait en voyant leur nombre s'accroître tous les jours ne saurait s'exprimer.

En 1583, la peste s'abattit sur la capitale. Beaucoup de jeunes étudiants durent, pour ce motif, quitter Paris.

Le Père Jean de Monchartres, alors Prieur, ne s'opposa pas à leur départ, mais en leur donnant sa bénédiction, il leur déclara qu'il se sacrifierait avec plaisir pour eux : *Vos fugam capietis, et ego vadam immolari pro vobis.* Cela arriva, en effet. Le saint Religieux mourut victime de son dévouement, le 10 octobre 1583. — *(Hist. du Couv. de S. Jacques.)*

1636 — A Toul, le V. Frère CHARLES RÉGINALD DE MAULÉON DE LA BASTIDE, du Tiers-Ordre. Ce grand serviteur de Dieu, issu d'une illustre famille de Lorraine, s'adonna dès sa jeunesse à la pratique de la vertu. Pourvu d'un canonicat dans l'église cathédrale, il s'étudia à remplir saintement tous les devoirs de sa charge. Assidu au chœur pour chanter les louanges de Dieu avec autant de ferveur que de respect, ennemi de l'oisiveté, il parut dans le Chapitre comme un modèle accompli. Bientôt l'évêque de Toul le choisit pour Official et Vicaire général. Dans cette double fonction, le digne prêtre sut se concilier l'amour et l'estime du clergé. Attentif à déraciner les abus, il se rendit redoutable à ceux dont la vie n'était pas assez régulière. Grand ami des pauvres, il consacrait à leur soulagement la principale part de ses revenus et la leur faisait passer par l'entremise de personnes sûres et dévouées. A cette époque, il songea à réaliser un projet qu'il caressait depuis longtemps, en sollicitant l'habit dominicain, au couvent de nos Pères de Toul.

Mais les services qu'il rendait dans le diocèse étaient trop considérables pour que l'évêque consentît à son départ. Il lui proposa comme dédommagement de s'affilier au Tiers-Ordre séculier : ce qui eut lieu en effet. M. de Mauléon de la Bastide conserva toujours un attachement très vif pour l'Ordre de Saint-Dominique : par son crédit et ses libéralités il contribua grandement à l'établissement du monastère de nos Sœurs. En même temps, il fit ériger à ses frais l'autel principal de notre église conventuelle, qu'il se proposait de remplacer plus tard par un autre en marbre. La mort l'empêcha de donner suite à son dessein.

Il s'endormit dans le Seigneur le 10 octobre 1636, et fut inhumé dans notre église à l'entrée du chœur, dans le passage qui conduit à la sacristie. On grava sur sa tombe ces simples mots : « *Sacerdotes Dei sacrificaturi, mementote mei :* Prêtres de Dieu qui allez monter à l'autel, souvenez-vous de moi ! » — *(Mém. de Toul.)*

1645 — A Morlaix, le V. Père JEAN DE SAINT-THOMAS, nommé Le Roi dans le siècle, profès du couvent de Morlaix, Religieux recommandable par une grande piété et une profonde érudition. Son zèle pour l'observance, son humilité, sa candeur lui ont acquis la réputation d'un grand serviteur de Dieu, aussi bien que sa patience. On peut même dire que cette vertu a formé et perfectionné sa couronne, car ayant été fort maltraité par une personne

dont il n'avait certes pas lieu d'attendre de pareils procédés, il ne se plaignit jamais de sa conduite et rendit au contraire le bien pour le mal par des services empressés et signalés. Dans ces sortes de rencontres, même les plus imprévues, il gardait une paix imperturbable. Après avoir enseigné les sciences sacrées dans la Congrégation de Bretagne et exercé la charge priorale à Morlaix, le V. Père tomba malade dans sa famille et mourut de la mort des justes le 10 octobre 1645. — (*Mém. de Bretagne.*)

1618 — Au couvent de Saint-Dominique-le-Royal, à Naples, le V. Père ALPHONSE MADALONI, religieux d'une grande régularité, d'une rigoureuse pénitence et d'un amour peu ordinaire pour la retraite et le silence. Dieu, qui purifie les siens, afin de les rendre dignes de lui, l'éprouva par de longues maladies, que ce bon Père endura avec une patience invincible, en vue de ce poids immense de gloire que le Seigneur a promis à ceux qui le servent avec fidélité. Les crises les plus aiguës n'altéraient point la tranquillité de son âme, et n'amenaient sur ses lèvres que des paroles de soumission ou d'ardents soupirs vers la patrie céleste.

Sa grande dévotion envers Marie lui inspira d'établir la neuvaine, si connue depuis, en l'honneur de Notre-Dame de Pureté. On la célèbre en Italie comme préparation à la fête de Noël.

Le Père Alphonse Madaloni est en outre le fondateur d'une Confrérie exclusivement réservée aux membres de la haute noblesse. Elle tenait ses réunions dans une chapelle privée du couvent, d'où elle rayonna plus tard dans toute la péninsule.

Le serviteur de Dieu mourut à Naples de la mort des justes, le 10 octobre 1618. Sa tombe a été honorée comme celle d'un Saint. — (*Theod. Valle.*)

1664. — A Venise, au couvent de Saint-Second, le V. Père BASILE PICA, profès du couvent de Saint-Sever, de la ville de Naples, sa patrie. Sa piété, son érudition, son zèle pour l'observance régulière ont mis sa mémoire en bénédiction dans la Province de Sainte-Catherine de Sienne et dans celle de Saint-Dominique de Venise. Il avait enseigné la théologie à Prague et rempli dignement la charge de Prieur en plusieurs couvents, quand l'obéissance lui imposa le mandat d'introduire la réforme dans les couvents de Forli et de Gravisca. Cela fait, il se livra tout entier au ministère apostolique et opéra des conversions merveilleuses surtout auprès des femmes de mauvaise vie. Elu Provincial, il déploya dans cette charge une prudence consommée avec une fermeté tempérée d'une grande douceur.

Le Révérendissime Père Jean-Baptiste de Marinis le nomma visiteur du couvent de Bologne. Il fallait un homme de ce caractère pour implanter dans cette célèbre maison une régularité plus stable. Peu après, le vénérable Père se retirait à Venise. La République, heureuse de reconnaître ses mérites, lui

fit l'insigne honneur de l'agréger au nombre de ses citoyens d'élite. Entre temps, le Père donnait ses soins au couvent de Saint-Second, situé dans une des petites îles de l'Adriatique. Mais ce fut principalement pendant son Priorat de Venise que sa vertu brilla d'un plus vif éclat. Après avoir donné toute sa vie des exemples d'une humilité profonde, d'une prompte obéissance, d'une grande pauvreté, notre digne Religieux mourut de la mort des justes, à l'âge de cinquante-trois ans, le 10 octobre 1664. — (*Acta Cap. Gen. 1670.*)

1390 — Au monastère du Saint-Esprit, à Benavente, au royaume de Léon en Espagne, la V. Mère ÉLÉONORE CISNEROS, l'une des premières professes de cette maison, fondée en 1348. Elle se distingua par son exacte observance et son application à mourir à elle-même. Non contente des austérités de l'Ordre, elle se revêtit d'un rude cilice et prenait chaque jour trois sanglantes disciplines, à l'imitation de saint Dominique. Elle accordait très peu de nourriture à son corps, et se contentait de pain et d'eau. D'une inviolable fidélité à garder le silence, elle regardait cette sainte loi comme l'un des moyens les plus sûrs pour les Religieux d'arriver à la perfection. Après avoir gouverné le monastère, qu'elle embauma du parfum de ses vertus, la Mère Eléonore rendit son âme à Dieu vers l'an 1390. — (Lopez.)

1585 — Au monastère du Tiers-Ordre de Sainte-Catherine, à Cordoue, la V. Sœur ÉLÉONORE GODOY, issue d'une illustre famille de cette ville. Elle vécut au siècle dans une merveilleuse innocence; et devenue Religieuse, pratiqua tous les exercices de piété et de pénitence avec un entrain qui ne se ralentit jamais. Son esprit d'humilité, sa patience invincible à souffrir les événements les plus fâcheux jetèrent un grand éclat dans ce monastère de récente fondation, où s'étaient donné rendez-vous des âmes d'élite. Son amour pour la Très Sainte Vierge et sa dévotion au Rosaire la distinguèrent à l'égal de sa compatissante charité pour le prochain. La V. Sœur s'endormit dans le Seigneur vers l'an 1585. — (Lopez.)

1640 — A Abbeville, la V. Mère JEANNE DE SAINT-OUEN. Elle reçut une très chrétienne éducation d'un noble gentilhomme de Picardie, dont les exemples et les conseils devinrent pour elle une sauvegarde et un encouragement dans toutes les pratiques de la religion. Elle se retira de bonne heure au monastère d'Abbeville; là, dégagée des créatures et des dangers du monde elle s'étudia uniquement à plaire à Dieu. Toute sa vie, elle conserva une grande fidélité aux Constitutions de l'Ordre, aima les humiliations, pratiqua la pénitence, veilla beaucoup pour prier et garda si parfaitement le silence, qu'elle ne proféra jamais une parole sans la permission de sa Supérieure. On la trouvait toujours occupée : sa conduite animait ses compagnes à se venir

en aide les unes aux autres. Sa mort arriva, comme elle l'avait prédit, le 10 octobre 1640.

Elle était dans la quarante-huitième année de son âge. — *(Mém. d'Abbeville.)*

1671 — Au monastère de Sainte-Catherine à Toulouse, la V. Sœur MARIE DE JÉSUS, d'une dévotion et piété extraordinaires. Les lumières qu'elle puisait dans l'exercice de l'oraison la portèrent à s'attacher soigneusement à Celui qu'elle avait choisi pour époux. Nommée Sacristine, elle ne se lassait pas d'épancher son cœur au pied du tabernacle. Mais les consolations qu'elle goûtait dans ses prières prolongées la disposèrent à accepter joyeusement les nombreuses infirmités dont Dieu l'affligea. Elles les reçut en effet avec une soumission parfaite et les souffrit avec une patience non moins admirable. La nécessité où elle se voyait réduite de ne pouvoir plus suivre la communauté, lui était très sensible : à peine ses maux lui laissaient-ils un peu de répit, qu'elle accourait au chœur pour y chanter les louanges divines avec autant de ferveur que de modestie et de gravité. Elle décéda, pleine de mérites, le 10 octobre 1671. —*(Mém. de Toulouse.)*

XI OCTOBRE

Le dévot Frère LOUIS-JACQUES OLIVIER, du Tiers-Ordre séculier(*).

(1686)

LOUIS-JACQUES OLIVIER naquit, l'an 1614, à Lambesc, bourgade de Provence, et eut pour père Claude Olivier, et pour mère Esprite Daniele. L'un et l'autre, d'une condition très humble, gagnaient péniblement leur pain à la sueur de leur front. Louis-Jacques vécut de la même manière, cultivant les vignes et labourant la terre. Elevé en dehors de toute pratique religieuse, ce jeune paysan, n'ayant ni piété, ni instruction, suivit tous les penchants de la nature corrompue, et, une fois engagé dans la voie du désordre, causa beaucoup de scandales.

Marié à une fille de la campagne, loin de faire son bonheur, il devint pour elle un véritable tyran. Il n'est pas possible de rapporter en détail les mauvais traitements qu'il lui infligeait sous les plus futiles prétextes. Disons seulement qu'un jour, dans un accès de rage, il prit cette malheureuse par les cheveux et essaya de la pendre. Aux cris de la pauvre victime, on arriva à temps pour la dégager des mains de ce forcené. Telle fut la vie que continua de mener encore pendant plusieurs années celui que Dieu voulait retirer du bourbier des vices et élever à une haute sainteté. L'occasion de son retour à de meilleurs sentiments fut la prédication d'un Religieux dominicain,

(*) *Ex Relat. fidel. confess.*

de passage à Lambesc. Ce devait être, autant que nous pouvons le conjecturer, le V. Père Antoine du Saint-Sacrement, ou le P. Jean de Dalmassy, l'un de ses premiers disciples. Olivier, entendant parler de l'importance du salut, se sentit profondément remué et prit aussitôt la résolution de se convertir. A dater de ce jour, ses dispositions intimes s'améliorèrent ; il ne tomba plus dans ses anciens désordres : toutefois son naturel, fortifié par l'habitude mauvaise, reprenait souvent le dessus et le laissait chancelant et irrésolu. Cette alternative de chutes et d'actes vertueux se prolongea quelque temps encore, jusqu'à l'heure où la grâce allait achever victorieusement ce qu'elle avait déjà heureusement commencé.

Un dimanche que Jacques Olivier était occupé à ramasser du foin pour son bétail, un coup de foudre subit lui enleva des mains la ration qu'il venait de faucher, laissant intact tout ce qu'il avait recueilli et fait sécher pendant la semaine. Cet événement inattendu le frappa de stupeur : il y vit un avertissement du ciel, qui condamnait son travail du dimanche. Dès lors il forma la résolution de revenir à Dieu tout de bon et de réparer ses scandales par la pénitence et par la régularité de sa conduite.

Chaque matin il se rendait sur la place publique, pour être à la disposition de qui voudrait le gager. Son but, en agissant ainsi, était de racheter tout le long du jour, par des paroles édifiantes, les mauvais propos qu'il avait tenus autrefois. Et, en effet, tout en fournissant sa tâche, il parlait de ses fautes avec tant de componction, faisait un récit si touchant des miséricordes de Dieu à son égard, qu'il inspirait aux autres autant d'amour pour la vertu que d'horreur pour le vice.

Jacques Olivier garda cette manière de vivre pendant quelque temps, afin de faire une sorte d'amende honorable publique pour sa vie scandaleuse, et il parvint bientôt à persuader tout le monde de la sincérité de sa conversion. Le bon paysan cessa dès lors, afin de s'adonner, dans son humble logis, aux rigueurs de la pénitence. Assurément, il n'avait pas à en chercher bien loin la pratique. Sa condition laborieuse, son extrême pauvreté lui fournissaient abondamment de quoi satisfaire à son désir de sacrifice et d'immolation. Et toutefois il ne laissa pas de déclarer à son corps une guerre sans merci. Durant quarante années, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa vie, il l'accabla de jeûnes, veilles, disciplines.

Un tel régime l'affaiblit sans doute extrêmement, et ses concitoyens, tout en admirant sa constance, ne pouvaient comprendre

qu'un homme exténué par les privations et les austérités volontaires, fût encore capable des rudes travaux des champs. Pour lui, ni les froids de l'hiver, ni les chaleurs de l'été, ni les atteintes de la maladie ne le décidèrent à laisser fléchir sa rigueur.

II. — En s'appliquant ainsi, jour et nuit, à expier ses fautes passées et à vaincre à son tour celui qui l'avait si longtemps retenu dans l'esclavage, notre grand pénitent ne pouvait manquer d'essuyer les assauts du prince des ténèbres et les censures des contradicteurs. Sa résolution de rester habituellement à la maison et de ne travailler que par esprit de pénitence, son parti arrêté de ne s'engager, quand la charité le demanderait, qu'au service des maisons religieuses ou de quelques familles foncièrement chrétiennes, l'exposèrent aux insultes et aux railleries du monde.

Dans le voisinage de sa demeure, habitaient plusieurs personnes d'une conduite plus que suspecte. La vie du nouveau converti était la condamnation de leurs désordres : de là contre Jacques Olivier des affronts sans nom, des imprécations révoltantes et même des traitements odieux. La patience du saint homme domina l'orage, et l'on tient pour certain que cette tranquille possession de lui-même jointe à ses prières obtint, à peu de temps de là, la conversion de l'une de ces malheureuses.

Vaincu de ce côté, le démon attaqua le serviteur de Dieu contre la vertu angélique. Au dire de son confesseur, rarement un homme a été poursuivi avec une violence si opiniâtre en une matière aussi délicate. Louis-Jacques Olivier ne faiblit point dans le combat : soutenu par l'esprit de force qui vient d'en haut, il retira un très grand avantage des artifices de son adversaire.

Les doutes sur les vérités et les mystères de la foi furent pour lui un autre genre d'épreuves. Durant toute une nuit, il fut en proie à une tentation si violente que, par suite de ses efforts pour maintenir son intelligence et sa volonté sous le joug de la foi, ses cheveux blanchirent en entier. Du moins il sortit victorieux de la lutte, et le démon confus cessa de le molester, se bornant dès lors à quelques apparitions, en vue de l'effrayer.

Ce fut à cette époque que l'homme de Dieu songea à s'agréger au Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Les Frères Prêcheurs, il est vrai, n'ont jamais eu de résidence à Lambesc; mais les Pères Antoine du Saint-Sacrement, Jean de Dalmassy et Bernard du Rosaire se ren-

daient souvent dans cette localité. Leurs entretiens ne servaient qu'à enflammer les désirs d'Olivier, lequel, très dévot à la divine Mère de Jésus-Christ, portait aux Religieux de Saint-Dominique une vénération singulière, en raison de leur zèle à propager partout la Confrérie du Rosaire. Il s'adressa donc au Père Bernard, et fut reçu tertiaire, vers l'an 1669.

Au comble de ses vœux, le bon Frère n'omit rien pour se mettre en état de remplir dignement ses nouvelles obligations. Il consacrait à l'oraison jusqu'à trois heures de suite avant de vaquer à son travail : il choisissait, en outre, les champs éloignés des grandes routes afin de prier avec plus de tranquillité, tout en remuant la terre. Il entendait toutes les messes qui se disaient à la paroisse, et son maintien recueilli montrait assez combien il était absorbé par le sentiment de la présence de Dieu.

III. — Bien que dépourvu de culture intellectuelle, le pieux paysan était fort éclairé sur les questions de la vie intérieure, et parlait en termes relevés et profonds de l'oraison et de l'union divine. A la vérité, toujours humble et réservé, il s'étudiait à garder le silence sur ces matières ; mais, entraîné, comme malgré lui, par l'esprit de Dieu, il ne pouvait réprimer les saintes saillies de l'amour qui embrasait son cœur.

Le don de pénétrer les consciences ne contribua pas peu à la sanctification de ceux qui le fréquentaient. Le Père Antoine du Saint-Sacrement était tellement convaincu de la sûreté de ses lumières, qu'il avouait ne l'aborder jamais qu'avec une secrète frayeur. On savait, en effet, par expérience que le serviteur de Dieu mettait le doigt sur la plaie sans respect humain, et censurait, si besoin était, avec une rare indépendance. Un missionnaire des Antilles, de passage en Provence, voulut se procurer la satisfaction de converser avec le vertueux tertiaire. On l'avertit de sa connaissance surnaturelle des consciences. Cela ne rebuta pas le visiteur, lequel, au cours de l'entretien, apprit par expérience qu'on l'avait bien renseigné : l'homme de Dieu lui désigna, en effet, un défaut saillant et l'invita vivement à y concentrer ses efforts.

Jacques Olivier annonça au Père Bernard du Rosaire les principales circonstances qui devaient marquer le reste de sa vie, et lui prédit le genre de maladie qui l'enlèverait de ce monde. Rien de touchant et de respectueux comme les rapports du pieux tertiaire avec celui qui

l'avait admis dans la famille dominicaine. Il l'entourait d'une affection toute filiale, tant à cause de son zèle pour la conversion des pécheurs, que pour sa dévotion à la Vierge Marie, laquelle, disait-il, le tenait sous sa protection spéciale et ne l'abandonnerait jamais.

Des dons si nombreux et si extraordinaires, loin d'enfler l'âme privilégiée qui en était l'objet, ne servaient qu'à la maintenir dans l'anéantissement d'elle-même. C'était la coutume d'Olivier de passer de longues heures en présence du Saint-Sacrement. Mais sa crainte et son respect étaient tels qu'il se tenait toujours au bas de l'église. Il communiait les dimanches et les jours de fêtes, et restait comme hors de lui-même, dès qu'il possédait la sainte Hostie. Les consolations qui l'inondaient alors étaient si grands que, ne pouvant en porter l'excès : « Seigneur, disait-il comme saint Pierre, éloignez-vous de moi, qui suis un misérable pécheur. Gardez ces jouissances pour l'éternité, si vous daignez m'introduire dans la patrie céleste ; présentement, c'est le lieu de l'exil, la vallée des larmes, le temps de l'épreuve. »

Jacques Olivier retirait de chacune de ses communions des grâces prodigieuses. Une fois entre autres, il y trouva la santé corporelle, et en une fête de la Pentecôte, il eut le bonheur de voir Notre-Seigneur sous la figure d'un brillant soleil, versant ses rayons sur les âmes et éclairant toute l'église. Souvent encore il voyait clairement les dispositions des fidèles qui s'approchaient de la sainte Table : combien il souffrait en découvrant parfois des consciences coupables que n'effrayait pas le sacrilège ! Cette vue le fit, un jour, tomber sans connaissance, à l'époque des pâques; mais sa douleur se modéra un peu, quand il sut que bientôt bon nombre de ces pécheurs se convertiraient, à l'occasion d'une mission que devaient prêcher, à Lambesc, les trois Pères nommés plus haut.

Un dimanche que le serviteur de Dieu priait dévotement dans l'église de la paroisse, il se sentit pressé intérieurement de gagner sa maison au plus vite. Vainement essaya-t-il de repousser ce qu'il croyait une distraction. L'inspiration devenant de plus en plus forte, il céda. En arrivant chez lui, il surprit un voisin occupé à dévaliser ses petites ressources et à emporter ses provisions. Moins touché de la perte de son bien que de la profanation, par un larcin, du jour du Seigneur, il fit au voleur une admonestation sévère et le conjura de mener dorénavant meilleure conduite.

Dieu lui fit comprendre par une vision intellectuelle la possibilité du mystère insondable de la Très Sainte Trinité. Jacques vit, un jour,

trois brillants flambeaux dont le second empruntait son éclat du premier, et le troisième de l'un et de l'autre, pour s'unir ensuite et ne faire qu'un seul et même faisceau de lumière.

IV. — Cependant la réputation du saint homme rayonnait dans toute la Provence, et les personnes de pieuse vie s'estimaient heureuses de converser avec lui. Le Père Antonin Massoulié, si éclairé lui-même dans les voies divines, voulut l'entretenir. A l'époque où il était Provincial, il le visita deux fois. Après un examen attentif de ses dispositions intimes et de l'esprit qui le dirigeait, le Père Massoulié demeura fort édifié et déclara volontiers n'avoir jamais rencontré une âme plus surnaturelle.

Trois novices dominicains, se rendant à Toulouse, s'arrêtèrent à Lambesc et vinrent saluer Louis-Jacques Olivier. Celui-ci, fort confus, se mit à genoux devant eux, cherchant à leur donner une idée bien différente de celle qu'ils avaient conçue. Son dessein ne réussit pas : les novices, en lui parlant, le mirent sur le sujet de l'amour de Dieu et s'animèrent par ses instructions à une pratique plus sérieuse de la charité. Afin de jouir plus longtemps de ses entretiens, ils prièrent le saint homme de les accompagner jusqu'à un village voisin. Ce fut leur salut. Tandis que le Frère Olivier les conduisait par un chemin de traverse, des gens armés attendaient sur la grande route nos voyageurs, qu'ils croyaient porteurs de fortes sommes, et s'apprêtaient à les détrousser sans merci.

On ne connut le fait qu'ensuite, par l'aveu d'un des complices qui sollicita son pardon. Le serviteur de Dieu ignorait l'embuscade et n'avait obéi qu'à une inspiration intérieure, en faisant prendre aux jeunes Religieux un sentier détourné.

Des personnages de distinction dans le siècle, venaient souvent aussi trouver notre tertiaire ou le mandaient auprès d'eux. A la mort de son épouse, ce fut à qui l'attirerait chez soi. Olivier refusa constamment, déclarant que tant qu'il vivrait, il resterait soumis à la loi divine qui condamne l'homme à la pénitence du travail. Les présidents et les conseillers du Parlement d'Aix ne furent pas les moins empressés à recourir à ses prières, et même à solliciter ses avis dans les affaires épineuses qu'ils pouvaient avoir à traiter.

L'embarras où l'engageaient ces offices de charité lui était fort sensible, et il ne fallait rien moins que l'obéissance à son confesseur pour vaincre ses répugnances. Néanmoins, il prit la résolution de ne plus

fréquenter les maisons des riches, où, disait-il, il ne trouvait pas Dieu aisément. Au contraire, son humble toit lui devenait un paradis. Le soulagement toutefois ne fut pas tel qu'il l'avait désiré. S'il ne sortait plus de sa retraite, on affluait d'Aix et de la Provence à Lambesc, et il est surprenant que tant de prêtres, de Religieux, de Prélats même et de hauts personnages, aient voulu absolument s'éclairer des lumières de ce paysan illettré.

Tous recueillaient sur ses lèvres des leçons salutaires et des exhortations pressantes. Car, chose remarquable, ni le caractère, ni la haute position de ses visiteurs ne lui firent jamais perdre cette sainte liberté qui est le propre des enfants de Dieu. A un évêque, dit-on, il rappela, avec modestie mais fermeté, ses obligations essentielles.

Aux membres de l'aristocratie d'Aix il dit, un jour : « Les pauvres demeurent presque nus pendant l'hiver, tandis que les murailles de vos salons sont surchargées de draperies et de dorures. » Aux mêmes il reprochait, une autre fois, de ne donner aux membres souffrants du Christ qu'une nourriture chétive, de qualité beaucoup inférieure à celle des mets qui paraissaient sur leurs tables, et il leur rappelait la parole de Notre-Seigneur, regardant comme fait à lui-même ce qui est fait au dernier de ses frères.

Louis-Jacques Olivier passa de la sorte les quarante années qui s'écoulèrent depuis le jour de sa conversion jusqu'à celui de sa mort. Au commencement d'août 1686, il tomba gravement malade. Une attaque d'apoplexie qui survint en la fête de l'Assomption lui enleva la parole et l'usage de ses membres. Pendant un mois et demi, il resta en proie à des douleurs inconcevables. Sa patience parut alors avec plus d'éclat que jamais. Indifférent aux choses passagères de ce monde, il semblait reprendre vie, dès qu'on lui parlait du ciel et de Dieu. Il reçut les derniers Sacrements avec grande pitié et mourut peu après dans la soixante-treizième année de son âge. On le déposa dans un tombeau placé à l'écart, par respect pour sa vertu, et en prévision des grâces que ses prières obtiendraient à ses compatriotes.

La V. M. JEANNE DE L'ANNONCIATION,
l'une des premières Religieuses du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Dinan (*).

(1667)

Ce ne fut pas seulement dans les couvents des Frères Prêcheurs que la réforme provoquée par Sébastien Michaëlis fit sentir son action régénératrice : plusieurs monastères du second Ordre reprirent sous son influence les traditions, quelque peu altérées, qui avaient fait au moyen âge la gloire de Prouille, de Montargis, de Rouen, de Poissy, de Lille, etc., et devinrent bientôt des pépinières, dont les rejetons couvrirent le sol français. De Sainte-Praxède d'Avignon, relevée de ses ruines, et de Sainte-Catherine de Sienne de Toulouse, s'élancèrent, sous l'inspiration directe de l'énergique réformateur, de nombreux et fervents essaims. Le monastère de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, sorti de Sainte-Catherine de Sienne de Toulouse, ne tarda pas à envoyer lui-même une colonie en Bretagne. C'est Dinan qui la reçut.

La fondation du monastère de Dinan fut laborieuse. Un groupe de ferventes tertiaires la prépara lentement et au milieu de difficultés énormes. L'histoire a conservé les noms de quelques-unes de ces saintes femmes. C'étaient M^me^ d'Aivignac ou de Vignac, appelée plus habituellement M^me^ de Mettrie ; ses nièces Perronnelle et Jacqueline d'Aivignac ; Françoise Pan, plus tard Françoise de la Mère de Dieu, et Jeanne de l'Annonciation, dont le nom de religion nous est seul parvenu. La Providence les avait réunies dans une pensée commune. M^me^ de Mettrie, qui depuis quelque temps projetait la fondation de Dinan, avait demandé en 1614 l'habit du Tiers-Ordre au Père Adrien Béchu, et s'était adjoint ses deux nièces ; elle comptait bien plus pour le succès de l'entreprise sur le secours d'en haut que sur sa petite fortune, qui consistait en soixante livres de rente. Jeanne de l'Annon-

(*) *Mém. de Dinan.*

ciation ignorait leur projet. Prévenue de la grâce divine et liée depuis l'âge de dix ans par le vœu de virginité, mais bientôt orpheline, sans guide, vivement attirée par le monde, elle consulta son directeur, Religieux Bénédictin, qui lui conseilla de se retirer chez les Dames du Calvaire. La proposition ne fit sur la jeune fille aucune impression, et n'eut pas de suite. Dieu, la destinant à servir de pierre fondamentale au monastère que l'Ordre allait fonder dans sa ville natale, lui inspira d'autres vues.

Dans un entretien intime qu'elle eut avec le Père Béchu, l'un des membres les plus méritants de la famille dominicaine à cette époque, Jeanne fit connaître au docte Religieux les difficultés de sa position, et lui demanda comment elle pourrait, au milieu de tant d'entraînements, rester fidèle à ses engagements sacrés. Le vénérable Père lui apprit que quelques Sœurs du Tiers-Ordre préparaient la fondation d'un monastère dominicain. Jeanne résolut aussitôt de donner à cette entreprise le concours de sa famille, qui jouissait d'un grand crédit, et sa propre personne. Sur l'avis du Père Béchu, elle vint, en effet, se présenter à M^me^ de Mettrie.

La fondatrice et ses nièces vivaient dans une extrême pauvreté sous le toit d'une humble masure, et n'attendaient guère leur pain de chaque jour que de la bonté de Dieu et de la charité de quelques âmes pieuses. Elles essayaient cependant de se créer de modestes ressources par leur travail et les soins donnés à plusieurs pensionnaires. L'arrivée de Jeanne, suivie de celle de Renée de Lohéac, qui s'appela bientôt Renée de la Sainte-Trinité, mit en joie la petite colonie et donna bon espoir de succès. Enfin, la maison put être aménagée à peu près convenablement. Le dénuement des Sœurs avait jusque-là servi de prétexte à l'autorité diocésaine pour refuser au nouveau monastère l'approbation canonique : vainement Jeanne de l'Annonciation avait employé l'influence de ses parents et de ses amis; vainement elle était allée se jeter aux pieds des juges et des magistrats : leur refus était persistant. Les efforts de sa compagne, Renée de Lohéac, furent plus éloquents, ou plutôt ils achevèrent ce que les démarches et les prières de Jeanne avaient commencé : la raison du refus disparaissant, au moins en partie, la résistance tomba du même coup. L'évêque de Saint-Malo permit la clôture et l'on donna aux Sœurs l'habit du Tiers-Ordre.

Elles n'était pas toutefois au bout des épreuves. Madame de Mettrie n'avait pas eu la joie de voir son œuvre terminée; elle était morte

saintement en 1627, sans avoir pu payer la petite maison qu'elle avait achetée de l'un de ses parents. Le vendeur ne voulut point tenir compte des réparations qu'on y avait faites : il rentra aussitôt en possession de son immeuble et, à grand'peine, les pauvres filles de saint Dominique obtinrent d'y rester à loyer. Pendant les deux années que se prolongea cette pénible situation, on essaya par tous les moyens de les décourager : les sages condamnaient tout haut comme téméraire et irréalisable un projet qui tentait la Providence : plusieurs communautés, touchées de la piété et de la constance des fondatrices, leur firent proposer secrètement de les accueillir, si elles voulaient renoncer à un dessein désapprouvé par la plus vulgaire prudence : leur refus, bientôt connu du public, ne fit qu'accentuer l'opposition soulevée dès l'origine contre la fondation dominicaine.

II. — Mais l'heure approchait où Dieu allait assurer l'existence et la prospérité d'une œuvre suscitée par son esprit. En 1629, le Père Béchu dut se rendre à Paris pour le Chapitre de la Congrégation gallicane. Il y avait deux ans et quelques mois que la comtesse de Saint-Pol, accompagnée de la duchesse de Longueville et de quelques dames du plus haut rang, avait introduit dans le monastère de Saint-Thomas, bâti par elle, une colonie venue de Sainte-Catherine de Toulouse. La Mère Marguerite de Jésus, chef de cette petite colonie, s'était fait, dès son arrivée à Paris, un nom dans la capitale entière. Une multitude de personnes assiégeaient la grille du monastère, avides de recevoir ses conseils et ses consolations. Quelques-unes, retenues dans le monde par les liens du mariage, se dédommageaient de ne pouvoir se mettre complètement sous sa conduite, en obtenant de pénétrer dans la clôture et de suivre pendant quelque temps la règle de la maison. De ce nombre était une riche et noble Bretonne, Hélène de Beaumanoir, marquise d'Acigné, vicomtesse du Besso et dame de Limoëlon, qui avait espéré devenir libre, comme l'était devenue la sainte Prieure, mais dont l'espoir avait été finalement déçu. Le Père Béchu la vit : il l'entretint longuement de ce qui se passait à Dinan, de l'héroïsme des Sœurs, de leur pauvreté et des difficultés insurmontables qui venaient les unes après les autres traverser l'œuvre si vaillamment commencée. La marquise en fut touchée. Heureuse, puisqu'elle ne pouvait pas être elle-même Dominicaine, de doter son pays de Bretagne d'un monastère de l'Ordre, elle demanda à la Mère Marguerite trois Religieuses de Saint-Thomas et se mit en devoir

d'obtenir du roi, du nouvel évêque de Saint-Malo, Achille de Harlay, et de la ville de Dinan, les autorisations nécessaires pour la fondation. Après deux ans tout était réglé. Une maison meublée, une chapelle fournie de ses ornements et une rente de mille livres à perpétuité étaient assurées par la généreuse marquise aux Dominicaines de Dinan.

Les choses étant ainsi disposées, au mois d'octobre 1631, la Mère Marguerite du Saint-Esprit partit de Paris avec les deux autres Religieuses que le monastère de Saint-Thomas avait promises à Madame d'Acigné. Elles étaient accompagnées de deux gentilshommes, d'un Père de la Doctrine Chrétienne, de deux demoiselles et d'une postulante.

Dès qu'on sut à Dinan que la pieuse caravane approchait, le gouverneur, la noblesse ayant à sa tête le baron de la Hunaudaye, neveu d'Hélène de Beaumanoir, la plupart des notables de la bourgeoisie, se portèrent au-devant d'elle à une lieue de la ville. Après avoir reçu pendant les premiers jours une hospitalité empressée et respectueuse dans quelques maisons particulières, les Sœurs furent solennellement introduites dans leur monastère, le 4 novembre, et le 11, en la fête de saint Martin, la clôture était définitivement établie. Jeanne de l'Annonciation, qui jusqu'alors avait eu la direction de la communauté, remit le soin de la maison entre les mains de la Mère Marguerite du Saint-Esprit, Supérieure, et ne songea plus qu'à se disposer à la réception de l'habit du grand Ordre, grâce qui lui fut accordée ainsi qu'à ses compagnes le 8 décembre de la même année. Malgré leur petit nombre, les Sœurs commencèrent la célébration de l'Office divin, les Matines au milieu de la nuit, le grand jeûne et l'abstinence perpétuelle. La rude existence dans laquelle se jetaient ainsi des femmes délicates s'ajoutant au scandale qu'avaient déjà causé dans les âmes faibles la pauvreté et les épreuves des débuts, provoqua dans la ville une sorte d'émoi et d'épouvante. Mais, loin d'écarter les cœurs vaillants du groupe héroïque qui venait de fermer sur lui les barrières du cloître, cette vie austère devint l'appât victorieux qui de toutes parts les attira.

Jeanne de l'Annonciation inaugura et poursuivit son noviciat avec une ferveur toute nouvelle. Son exactitude aux moindres observances, sa modestie angélique, son humilité profonde, sa soumission aveugle la distinguaient entre toutes. Ces admirables dispositions ne firent que se consolider sous la ferme direction de la Maîtresse des

novices, qui savait profiter des moindres circonstances pour humilier et mortifier cette âme généreuse. Cette conduite bien comprise par la vénérable Sœur lui valut de progresser d'un pas rapide dans la voie tout intérieure des vertus religieuses.

Son amour pour la croix lui fit surajouter beaucoup aux austères pratiques de l'Ordre. En cela, elle se montra plus ingénieuse à se crucifier, que ne le sont les plus délicats du siècle à satisfaire leur sensualité. Elle prenait si peu de nourriture que l'on se demandait comment elle pouvait se soutenir. Mais en agissant ainsi, elle conservait son esprit dans une parfaite liberté, et toujours à même de s'appliquer à l'oraison.

Par son assiduité à cet exercice, elle acquit promptement une extrême délicatesse de conscience et une force d'âme peu commune pour dominer les attaques les plus violentes, si bien que ni les maladies, ni les infirmités, ni les mépris, ni les pénitences n'altérèrent jamais sa patience et la calme tranquillité de son cœur.

La sainte Humanité de Notre-Seigneur, cette voie sûre et infaillible de la perfection, fut l'objet principal de son oraison. Toute sa vie, la Mère Jeanne de l'Annonciation resta profondément pénétrée du mystère d'un Dieu crucifié et mourant. De là pour elle une sorte de nécessité de prier dans des postures gênantes, à l'imitation de son glorieux Père saint Dominique. On la voyait souvent comme hors d'elle-même aux heures de l'Office divin, et également soigneuse de se conserver le reste du jour dans la présence de son Bien-Aimé, en dépit des embarras extérieurs et des charges qu'elle avait à remplir. Nous n'insisterons pas sur sa dévotion au Sacrement de l'autel, sur sa piété filiale vis-à-vis de la Très Sainte Vierge, aux pieds de laquelle elle mettait toute sa joie à égrener son rosaire. Cette vie cachée, mais si édifiante, appelait comme digne couronnement une mort bénie et précieuse aux yeux du Seigneur.

Sous l'atteinte d'une fièvre qui tout d'abord parut bénigne, les forces de la vénérable Mère déclinèrent peu à peu, sans que l'on se mît en peine, dans son entourage, d'un état qui n'offrait rien d'alarmant. Le mal cependant était grave. Dieu, qui veille sans cesse sur les âmes fidèles, ne voulut point priver des secours immenses de ses sacrements celle qui lui avait donné tant de preuves d'amour. Il arriva que le confesseur du monastère, réveillé en sursaut au milieu de la nuit, entendit comme une voix très distincte qui l'appelait auprès de la malade. Bien que personne ne l'eût mandé, il se rendit en toute hâte

auprès de la Mère Jeanne de l'Annonciation, qu'il trouva à l'extrémité. Il eut le temps de l'administrer et de recevoir la rénovation de ses vœux. Après quoi, la vénérable Mère s'endormit dans le baiser du Seigneur, à l'âge de soixante ans : elle en avait passé trente-cinq en Religion.

LE MÊME JOUR

1258 — A Naples mourut l'Illustrissime Père HENRI FILANGERIO, de haut lignage, proche parent de ce fameux Ricard Filangerio, qui fut exilé avec sa famille, par l'empereur Frédéric II, pour avoir pris en main la défense de l'Eglise et de sa patrie. Adonné dès sa jeunesse à la piété et à l'étude, Henri fut considéré comme un gentilhomme également recommandable par sa vertu et la beauté de son esprit. Néanmoins la crainte de faire naufrage au milieu des tempêtes du siècle le porta à demander l'habit de l'Ordre ; il le reçut au couvent de Saint-Ange de Molfisia, des mains du Père Thomas Agni de Lentini. L'année de son noviciat se passa dans une pratique fervente des vertus religieuses. Appliqué ensuite aux études, il s'acquit promptement un renom de grand savoir et eut bientôt à exercer la charge d'Inquisiteur. Innocent IV, bien informé de son mérite, le nomma en 1552 archevêque de Bari, à la mort de Marin Filangerio, son oncle, qui avait occupé ce siège l'espace de trente-trois ans. Le nouvel élu se trouva tout de suite aux prises avec d'énormes difficultés. Le Chapitre de Bari, soutenu par les ennemis de l'Eglise, croyant avoir droit d'élire l'archevêque, se réunit et porta ses suffrages sur Conrad l'Allemand. Cet acte parut illégitime au Saint-Père, qui pour ce motif enjoignit à l'évêque d'Albano d'introniser le Père Henri Filangerio. Ce dernier put gouverner son diocèse avec une rare fermeté et sut maintenir intacts les droits et les intérêts du Saint-Siège. Mais ce ne fut que pour un temps relativement très court. Conrad, se sentant appuyé par l'empereur, revint à la charge, et usant de violence, chassa le pieux archevêque pour se mettre à sa place. Le Pape confia à l'illustre exilé l'administration du siège d'Albano, devenu vacant par la mort du cardinal de Collemedio, qui s'était employé avec un rare dévouement à le soutenir contre ses adversaires de Bari. Notre Prélat s'acquitta de sa nouvelle charge avec beaucoup de sagesse l'espace de cinq ans : et, après avoir grandement souffert pour défendre les libertés de l'Eglise, il décéda saintement à Naples en 1258. — (Ughelli.)

1660 — Aux Philippines, le V. Père FRANÇOIS-MARTYR BALLASTEROS, profès du couvent de Saint-Dominique de Murcie. Il fut toujours considéré dans la Province des Philippines comme un modèle de la plus exacte observance. Excellent prédicateur et zélé missionnaire, il parcourut toutes ces îles en véritable apôtre, puis édita de son vivant un certain nombre de sermons très pratiques pour l'utilité des jeunes Religieux envoyés dans ces terres lointaines. L'humilité fut sa vertu favorite. Renfermé dans la considération de son néant et fermant les yeux sur les bénédictions que le Ciel répandait à profusion sur ses labeurs évangéliques, il se considérait comme un serviteur inutile et se mettait sous les pieds de tous ses frères. La mort le surprit dans l'office de Vicaire Provincial au Pangasinan. Il était âgé de 70 ans. — (*Hist. Philipp.*)

1530 — Au monastère de Saint-Vincent de la ville de Sarno, la V. Mère LUCRÈCE SARROCA. La sainteté de sa vie, son profond attachement à la Règle lui valurent l'honneur d'être désignée avec la Mère Vigilance Curiale pour aller réformer le monastère de Sarno. Elle quitta donc, sur la voix de l'obéissance, sa pieuse retraite de Saint-Sébastien, à Naples, et se rendit à son nouveau poste. L'humilité de Sœur Lucrèce, son ardente charité, son angélique modestie attirèrent dans cette maison plusieurs jeunes filles de qualité. Adonnée à l'oraison, la première à tous les exercices, ingénieuse à se crucifier, sage et prudente dans le gouvernement, elle eut vite acquis l'estime et l'affection de ses nouvelles compagnes. Sa mort arriva vers l'an 1534. On l'avait inhumée dans le caveau commun quand, à plusieurs années de là, on retrouva son corps parfaitement conservé. On jugea alors à propos de transférer ses restes près de l'autel majeur de l'église du monastère. — (Valle.)

1588 — Au monastère royal de Poissy, la V. Mère JEANNE D'ORVAL d'une vertu distinguée. Elle entra dans cette maison dès sa plus tendre jeunesse, et, s'étudiant à plaire uniquement à son Sauveur, embellit son âme de toutes les vertus religieuses. On admirait son amour de Dieu, son zèle pour sa gloire, sa charité à l'égard de ses Sœurs et sa commisération pour les pauvres. Elle était douée d'un talent merveilleux qu'elle sut utiliser à la formation des jeunes pensionnaires. On lui confia également la direction du chœur, car elle était très entendue dans tout ce qui se rapportait au culte divin. Enfin, après avoir souffert avec une héroïque patience les incommodités d'une longue et douloureuse maladie, la V. Mère s'endormit dans la paix le 11 octobre 1588. — *(Mém. de Poissy.)*

XII OCTOBRE

Le Bienheureux JACQUES D'ULM, Convers du Couvent de Bologne(*).

(1407-1491)

JACQUES, surnommé l'Allemand, naquit à Ulm, ville de Souabe, le 11 octobre 1407, de parents honnêtes et craignant Dieu. Son père s'appelait Théodoric. Chrétien parfait, très soucieux d'inspirer à ses enfants les sentiments qui l'animaient lui-même, il vécut jusqu'à l'âge de cent trois ans, dans une grande pureté de conscience. Jacques profita des instructions et des exemples qu'il trouvait au foyer domestique. A mesure qu'il avançait en âge, il s'appliquait plus sérieusement à la recherche des moyens d'assurer son salut : la lecture spirituelle, la fréquentation des sacrements, l'exercice des œuvres de charité gardèrent sa première jeunesse, et lui valurent l'inappréciable faveur de se conserver dans l'innocence au milieu des séductions du monde.

A l'âge de vingt-cinq ans, pris du saint désir de visiter les tombeaux des Apôtres, il sollicita de ses parents la permission de partir pour Rome. Tout d'abord son père, effrayé des dangers que pouvait courir un jeune homme dans un voyage de cette nature, n'y voulut point consentir : toutefois à la réflexion, connaissant les intentions très droites de son fils, il finit par céder. Jacques se prosterna à ses pieds, reçut sa bénédiction et se mit aussitôt en route. Il arriva dans

(*) Lopez; Surius; *Diario*.

la Ville éternelle à l'entrée du Carême. Là, sur cette terre baignée par le sang de tant de martyrs, il éprouva de si douces consolations, qu'il résolut de s'y fixer pour sa vie entière. Le manque de ressources pécuniaires arrêta son projet. Il quitta Rome et se dirigea sur Naples. Par une conduite particulière de Dieu, qui souvent se sert pour l'exécution de ses desseins de ce qui paraît le plus opposé à leur réalisation, notre Bienheureux, gagné par des jeunes gens honnêtes, s'enrôla dans les armées d'Alphonse, roi de Sicile, et quelques mois plus tard, combattit vaillamment à la bataille où ce malheureux prince perdit la couronne et la liberté. Tout en s'appliquant à gagner la confiance de ses chefs par son courage et sa bonne conduite, Jacques d'Ulm connut bientôt des difficultés qu'il n'avait pas prévues et apprit combien il est malaisé de rester pur au milieu des désordres des camps.

Exposé aux occasions les plus dangereuses et sans cesse renouvelées, il ressentit les peines et les alarmes qu'une conscience délicate éprouve en semblable occurrence. Mais Dieu, qui avait conservé Daniel dans la fosse aux lions et les trois enfants dans la fournaise, protégea d'une manière spéciale cette âme de bonne volonté. Non seulement le vertueux jeune homme se refusa aux entraînements coupables, mais il savait encore arrêter les écarts de langage qu'il lui fallait subir.

Cependant la Providence allait lui ménager l'occasion de quitter ce milieu tourmenté et le conduire, à son insu, au port assuré de la Religion. Le trait que nous allons rapporter nous donnera une idée de la pureté de conscience de Jacques d'Ulm, durant les années de son enrôlement.

Dans leurs incursions, ses compagnons d'armes ne se gênaient nullement de faire main basse sur tout ce qu'ils rencontraient. Le pillage n'était-il pas à l'ordre du jour, en territoire ami aussi bien qu'en pays de conquête ? Maintes fois même ils avaient voulu faire entrer leur vertueux camarade en partage du butin ; mais tous leurs efforts s'étaient heurtés à un refus catégorique. L'idée leur vint alors de l'y amener par surprise. Sa compagnie s'était arrêtée dans un village où les juifs possédaient une synagogue. Quelques soldats pénétrèrent dans le temple et prirent de l'huile de la lampe qui brûlait devant les Livres de Moïse. Ce larcin servit à assaisonner quelques salades dérobées dans le voisinage. Ignorant ce qui s'était passé et ne se doutant de rien, Jacques accepta avec une entière bonne foi sa

place au festin. Le repas terminé, il fut surpris des éclats de rires de ses camarades; et mis au courant de l'affaire, il en éprouva un très vif chagrin. Cette aventure acheva de le dégoûter de la vie licencieuse des camps et le détermina à solliciter son congé. Il quitta l'armée, après quatre ans de service militaire, et, pour gagner honorablement sa vie, mit son intelligence et sa probité à la disposition d'un jurisconsulte de Capoue. Jacques fit paraître tant de piété et de fidélité pendant les cinq années qu'il passa chez son maître que celui-ci le regardait comme un enfant de la maison et lui confiait tout ce qui le regardait. En 1440, se sentant violemment tourmenté du désir si légitime d'embrasser son vieux père et de revoir sa patrie, dont il était absent depuis près de dix ans, Jacques reprit la route de l'Allemagne. Arrivé à Bologne, et cédant une seconde fois à la sollicitation d'anciens compagnons d'armes, il s'engagea sous les ordres d'un certain Thomas Tartari, qui levait des troupes en Lombardie. Mais un jour qu'il priait dévotement devant le tombeau de saint Dominique, il entendit au fond du cœur une voix mystérieuse l'invitant à quitter la milice du siècle pour se consacrer au service de Jésus-Christ, et d'oublier parents et patrie, afin de n'aspirer qu'à la conquête du royaume céleste. Comprenant la grâce qui lui était offerte, il quitta la chapelle de Saint-Dominique et apercevant dans l'église un Religieux, il courut se jeter à ses pieds, et le supplia de lui indiquer les moyens de servir Dieu avec perfection. Ce Religieux n'était autre que le Père Nicolas Carbonnel, Prieur du couvent de Bologne. Il engagea son interlocuteur à suivre l'inspiration d'en haut et même se déclara tout prêt à lui donner, s'il le désirait, les livrées de son Ordre. Jacques accueillit la proposition avec empressement, mais demanda à revêtir l'habit des Frères convers : ce qu'il obtint. Il avait alors trente-quatre ans.

II. — Assurément le serviteur de Dieu aurait pu viser plus haut : il possédait la science suffisante et d'autres qualités pouvant lui assurer une place parmi les Frères de chœur. Il préféra par humilité choisir le dernier rang dans la maison du Seigneur. Il n'est pas aisé d'exprimer la joie du nouveau Religieux. Le jour même de sa vestition, il vint se prosterner devant son Père-Maître et le conjura de l'instruire sur tout ce qui pouvait contribuer à son avancement dans les voies de la sainteté.

L'homme de Dieu lui prescrivit une seule règle : la pratique de l'hu-

milité. « Mon fils, lui dit-il, il existe deux villes dont les noms reviennent souvent dans l'Ecriture. L'une s'appelle Babylone : c'est le lieu de la confusion. Là règne en maître le prince de l'orgueil, Satan. On ne sort de cette ville que pour être précipité dans le séjour des ténèbres, des pleurs et des grincements de dents, où sont ensevelis à jamais les orgueilleux. L'autre est la sainte cité de Jérusalem, c'est-à-dire de la vision de paix. Notre-Seigneur y a établi son empire. Mais on ne peut y arriver que par le chemin de l'humilité. »

La leçon fut comprise du docile novice. Après son année de probation, notre Bienheureux, qui avait fait l'admiration de la communauté entière, supplia à genoux tous les Pères de ne pas le chasser à cause de ses fautes, mais de daigner le recevoir au milieu d'eux, par l'acte de la profession solennelle, bien qu'il se sentît indigne d'une telle grâce. L'engagement qu'il prit alors de tendre à la perfection et de ne vivre que pour Jésus-Christ s'imprima fortement dans son cœur et pour toujours.

Il s'étudia à observer dans toute la rigueur ce qu'il avait promis, et son inviolable fidélité lui attira l'estime et la vénération de ses Supérieurs.

Le désir de protéger de plus en plus le trésor de son innocence, qu'il avait conservée intacte au milieu de la licence des camps, inspira au Bienheureux un très grand esprit de pénitence. Attentif à crucifier sa chair et ses passions, il faisait ses délices des veilles, des jeûnes et des autres austérités.

Les précautions qu'il prit pour éviter ce qui pouvait blesser l'aimable vertu ne furent pas moins admirables. Non content de fuir la conversation et la vue des personnes du sexe, il ne sortait jamais du couvent pour aller en ville, si l'obéissance ou la charité ne l'y obligeait, et lorsqu'il quittait sa cellule, il demandait à Dieu avec autant de ferveur que d'humilité la grâce de ne pas se laisser séduire par les vanités du monde.

Cependant, malgré cette vie plus angélique qu'humaine, Jacques d'Ulm éprouva combien il est difficile d'échapper aux pièges du démon. Il eut à porter la croix de tentations violentes. Sa dévotion au crucifix, son assiduité à l'oraison, à laquelle il consacrait une bonne partie de ses nuits, car après Matines il prolongeait ses prières jusqu'à l'aube, lui assurèrent un plein triomphe sur l'ennemi de son salut. Dans le saint exercice de l'oraison, Jacques s'attacha surtout à méditer la Passion du Sauveur : et c'est dans ce trésor infini qu'il puisa cet

amour qui l'embrasait d'ardeurs séraphiques; cette vraie charité qui le rendait compatissant à toutes les nécessités spirituelles et corporelles du prochain; ce parfait recueillement qui l'enveloppait comme d'une atmosphère céleste.

Dans ses sublimes contemplations on l'a vu souvent hors de lui-même, immobile, ravi en extase, la face toute rayonnante. L'éclat qui en rejaillissait était si extraordinaire, qu'au milieu de la nuit, on pouvait distinguer les moindres atomes à la faveur de la clarté qui l'environnait.

Son Ange gardien le favorisa de sa présence visible, et Dieu lui accorda le don des miracles. Une personne de Bologne, abandonnée des médecins, fut instantanément guérie dès que le bon Frère eut fait sur elle le signe de la Croix. Un prêtre de la même ville, réduit à l'extrémité et sur le point d'expirer, reçut la même grâce; car ayant prié le Bienheureux de lui rendre visite et de demander au Ciel sa guérison, à peine le saint homme eut-il achevé sa prière, que le moribond se trouva délivré de toute trace de maladie.

Les honneurs qu'on lui rendait et la vénération que sa vertu lui attirait, étaient pour le saint homme un sujet continuel de gémissements. De là cet amour extraordinaire pour la retraite et la solitude, qu'il savait sanctifier par ses prières aussi bien que par son travail.

III. — Au dire de Fra Ambrogino, son élève et son premier historien, Jacques d'Ulm s'adonna aux arts mécaniques pour lesquels il avait une très rare aptitude, et aussi à la peinture sur verre dans laquelle ses compatriotes avaient acquis une grande réputation. En revêtant l'habit de Saint-Dominique il dut se remettre à cette branche de l'art, qu'il n'avait pas cultivée depuis une dizaine d'années. Il fut chargé par ses Supérieurs d'orner de vitraux l'église et le couvent.

En cette circonstance, il s'acquit un vrai renom. Malheureusement presque tous ses travaux, tant loués par les contemporains, ont disparu, et il ne reste plus qu'un petit médaillon à l'entrée de l'un des dortoirs du couvent. Il représente Jésus sur la croix entre Marie, sa mère, et Jean, son disciple bien-aimé. Toutefois, les beaux vitraux qu'il exécuta pour la grande Basilique de Saint-Pétrone et pour l'oratoire de la B^se^ Hélène, dans le palais Bentivoglio, à Bologne, subsistent encore. Il suffit de les examiner pour juger du talent de leur auteur, et comprendre la place honorable à laquelle il a droit, à côté des plus grands maîtres en cet art. Le B. Jacques trouva en outre le

moyen de donner au verre une *teinte jaune diaphane* en employant l'oxyde d'argent. Si donc aujourd'hui les peintres sur verre connaissent ce procédé, si longtemps cherché, et l'ont adopté, c'est à notre Bienheureux qu'ils en sont redevables.

En mourant, Jacques d'Ulm laissa dans le cloître deux élèves : Fra Ambrogino, l'historien de sa vie, et Fra Anastasio, lesquels héritèrent non seulement de ses talents et de ses procédés, mais encore de ses vertus et jetèrent un nouvel éclat sur le couvent de Saint-Dominique de Bologne.

Jamais on ne remarqua que son travail absorbant et délicat ait diminué en rien ou sa ferveur ou son exactitude à garder les Constitutions. Le bon Frère se montrait silencieux et recueilli dans son ouvrage comme il l'était à l'oraison. Il ne témoignait même ni empressement, ni attachement à sa peinture, étant toujours disposé à la quitter au premier signe de l'obéissance. En effet, le Bienheureux n'ignorait point que les exercices et les emplois en religion, si utiles et si honorables fussent-ils, n'ont de mérite devant Dieu qu'autant qu'ils sont conformes à la volonté des Supérieurs. Voilà pourquoi s'il excellait dans l'amour du travail, il savait placer l'obéissance bien au-dessus. Un jour qu'étant à une peinture sur verre, il venait de la soumettre à l'action du feu, le Prieur lui enjoignit d'aller faire la quête en ville. La qualité de l'ouvrage exigeait absolument la présence de l'artiste et il était hors de doute que son absence allait anéantir en un moment une œuvre qui avait coûté de grands labeurs. Le Bienheureux ne se permit aucune observation. Accueillant la parole de son Supérieur comme celle de Dieu même, il se mit en devoir d'exécuter ponctuellement l'ordre qu'on lui intimait. Cette obéissance aveugle fut dignement récompensée. A son retour, Jacques trouva les vitraux non seulement intacts, mais encore enrichis d'un coloris que, de son propre aveu, ni sa présence, ni ses soins n'auraient pu leur donner. Une autre fois, le Prieur de Bologne, voulaint l'éprouver en présence d'un évêque, déjà informé de sa haute vertu, pénétra dans son atelier et lui dit de partir immédiatement pour Paris, afin d'y porter un message. Cet ordre fut reçu comme venant du ciel. Le B. Jacques ne demanda d'autre délai que le temps de courir à sa cellule pour y prendre les objets nécessaires au voyage.

IV. — Telle fut la vie du serviteur de Dieu, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans : vie toute sainte dans la pratique héroïque de l'hu-

milité, de l'obéissance, du travail et de l'oraison, vertus essentielles à un Frère convers. Sentant ses derniers jours venus, il fit une confession générale au Père Vincent de Chateauneuf, Prieur de Bologne, et reçut les Sacrements de l'Eglise avec une ferveur qui édifia grandement toute la communauté. Puis, disposant lui-même ses pieds et ses mains dans l'attitude humble et pieuse qu'il voulait garder après sa mort, il expira dans la paix, le 11 octobre 1491.

Dès qu'il eut rendu le dernier soupir, son visage parut tout lumineux. Un Frère nommé Denis, qui avait prié le serviteur de Dieu, lorsqu'il était à l'agonie, de se souvenir de lui au ciel et de lui obtenir la guérison d'un mal considérable qui l'empêchait d'exercer les fonctions de l'Ordre, se sentit instantanément délivré, sitôt qu'il eut embrassé le corps du défunt, en le conjurant de remplir sa promesse.

La mort du saint Religieux ayant été connue dans Bologne, on vint en foule de la ville entière pour vénérer sa dépouille, et on lui fit des obsèques solennelles.

Inhumé d'abord dans la salle du Chapitre, le corps du Bienheureux fut transféré plus tard, avec la permission de l'archevêque, dans l'intérieur de l'église, près de l'autel de la chapelle où se garde le chef de saint Dominique.

Un grand nombre de miracles s'opérèrent à l'invocation de son nom. Les malades guérirent ; les aveugles, les hydropiques éprouvèrent plus spécialement les effets de son crédit auprès de Dieu. On assure même qu'un mort fut ressuscité par ses mérites.

Tous ces faits, ainsi que le culte immémorial rendu au serviteur de Dieu, ayant été officiellement reconnus par la Sacrée Congrégation des Rites, le Pape Léon XII inscrivit Jacques d'Ulm au catalogue des Bienheureux, l'an 1825,et permit à l'Ordre entier des Frères Prêcheurs et au clergé du diocèse de Bologne de célébrer l'Office et la Messe en son honneur.

L'Illustrissime Père DIEGO ADVARTE, Evêque de la Nouvelle-Ségovie(*).

(1566-1637)

Diégo Advarte naquit à Saragosse vers l'an 1566, et fit ses études à l'Université d'Alcala, où il montra une rare aptitude pour l'étude des sciences et une prudence peu commune dans le choix de ses amis. Il aimait surtout à converser avec un saint Religieux de notre Ordre, qui rêvait de s'en aller aux Philippines pour travailler à la conversion des Chinois et des autres infidèles de ces contrées.

Ces pieux entretiens firent sur lui une salutaire impression ; et bientôt le noble jeune homme se sentit un ardent désir d'imiter son ami et d'embrasser le même état de vie. Cette grâce lui fut accordée au couvent de Saint-Dominique d'Alcala, le 29 avril 1586. Il passa le noviciat dans une fervente pratique des vertus religieuses et une exacte observance des prescriptions de la Règle. Son obéissance et son respect pour les supérieurs, son amour pour la retraite et le silence, son zèle pour les moindres cérémonies, firent espérer qu'il serait un jour un grand Religieux, capable de soutenir les intérêts de Dieu et de son Eglise. La communauté, satisfaite de la conduite du jeune novice et édifiée de sa fidélité à vaincre un naturel un peu difficile, le reçut avec empressement à la profession.

L'esprit de religion et de ferveur qui animait Frère Diégo se développait visiblement. Dès qu'il eut achevé ses études, il s'employa avec succès au ministère de la parole. Mais le désir d'étendre le royaume de Jésus-Christ et d'annoncer son saint Nom à des peuplades encore plongées dans l'idolâtrie, le porta à passer les mers pour aller continuer son apostolat au milieu des insulaires de l'Orient.

Alphonse Delgado, l'un des premiers fondateurs de la Province du Rosaire aux Philippines, était revenu en Espagne pour assembler de nouveaux ouvriers évangéliques. Arrivé à Alcala, il fit lire les Lettres

(*) *Hist. Philip.*; *Acta Cap. Gen. Rom. 1644*; Echard.

Patentes du Général qui exhortait les Religieux de bonne volonté à entreprendre ce voyage. Le premier qui se présenta pour répondre à l'appel fut le Père François Blancas.

Le Prieur d'Alcala ne pouvait se résoudre à perdre un homme de ce mérite ; pour ne pas froisser le P. Delgado, qui l'avait accepté avec une joie bien légitime, il agit en secret afin de détourner le V. Père de son dessein. Diégo Advarte, chargé de la négociation, fit tout son possible pour retenir le bon Religieux. Non seulement il échoua dans sa tentative, mais lui-même fut pris sans s'y attendre. Aux réponses du P. Blancas, il se sentit tout embrasé du désir d'exposer sa vie pour contribuer à la conversion des infidèles. Pleurant de joie et embrassant tendrement son ami : « Allons, dit-il, allons où la voix de Dieu nous appelle. En m'opposant à votre résolution, j'allais sans réflexion à l'encontre des desseins de la Providence : et si j'avais eu le malheur de réussir, je me serais rendu coupable de la perte des âmes que Dieu veut sauver par votre ministère. Je m'offre à présent pour être le compagnon de vos travaux ; et par cette démarche, je ne fais que renouveler la volonté où le Seigneur m'avait déjà mis, lorsque je demandai l'habit de Saint-Dominique. »

L'un et l'autre se rendirent à Tolède et de là à Séville, où ils s'embarquèrent le 1er juillet 1594, sous la conduite du P. Alphonse Delgado qui emmenait avec lui une quinzaine de missionnaires. La traversée fut pénible. Le P. Diégo dut s'arrêter aux Canaries pour prendre soin de trois de ses frères, tombés gravement malades. Dès qu'ils se sentirent assez de forces, ils se remirent en mer ; mais à peine arrivés à la Puebla de los Angelos, au Mexique, les trois Religieux, saisis de nouveau par la maladie, moururent fort saintement.

Diégo Advarte les assista jusqu'au dernier soupir avec un dévouement à toute épreuve, et se rendit ensuite à Mexico, où son affection fut encore éprouvée par une perte fort sensible. Le P. Alphonse Delgado y termina sa glorieuse carrière, le 25 décembre 1594. Michel de Saint-Hyacinthe, désigné pour le remplacer, s'embarqua au port d'Acapulco, le 23 mars 1595, et arriva à Manille le 12 juin de la même année, avec ses compagnons.

Le P. Diégo fut aussitôt chargé de l'instruction des Chinois placés sous la conduite de nos Pères : bientôt, il était à même de les catéchiser, d'entendre leurs confessions et même de leur prêcher les vérités du salut.

II. — Tandis qu'il vaquait à ces occupations, la Providence lui fournit une nouvelle occasion d'exercer son zèle et de porter plus loin les lumières de la foi. Le roi du Camboge avait envoyé des ambassadeurs au gouverneur de Manille pour demander des secours contre le roi de Siam, et réclamait en même temps des missionnaires. Le gouverneur n'avait que très peu de troupes à sa disposition, et le Provincial des Philippines, Alphonse Ximenez, se trouvait également dans l'embarras pour envoyer des Religieux. Cependant comme cette mission était très importante, on résolut de faire droit à la demande du roi. Alphonse Ximenez, qui finissait son provincialat, et Diégo Advarte furent désignés pour ce poste. Ils partirent de Manille, le 18 janvier 1596, et s'embarquèrent avec quelques officiers et soldats que le gouverneur envoyait au souverain du Camboge, sous la conduite de Jean Suarez Gallinato.

On ne saurait décrire les dangers que les passagers eurent à affronter au cours de cette navigation, qui dura plus d'une année. Ils étaient en vue du port, après avoir essuyé plusieurs rudes tempêtes, quand un nouvel ouragan les rejeta bien loin des côtes. Le vaisseau perdit ses mâts, ses voiles, ses cordages, et se remplit tellement d'eau que tous se crurent irrémédiablement perdus.

Nos deux missionnaires étaient l'unique consolation qui restait dans ces circonstances critiques ; et eux-mêmes n'attendaient leur salut que de la miséricorde divine. La vivacité de leur foi les soutenait ; ils redoublaient de prières, espérant fermement que Celui pour l'amour duquel ils s'exposaient à tant de périls daignerait enfin les arracher à la mort. Dans cette extrémité, ils engagèrent matelots et passagers à se mettre en règle avec leur conscience. Tous les Espagnols se confessèrent, et vingt-deux Indiens, qui se trouvaient avec eux, instruits sommairement des mystères de la religion, reçurent le baptême des mains du Père Advarte.

La tempête dura dix jours ; les provisions étaient épuisées, et il ne restait qu'un peu d'eau douce, qu'on mesurait goutte à goutte. Brûlés par les ardeurs du soleil, mourant de faim et de soif, à tout moment les infortunés s'attendaient à périr. Jetés enfin sur un rivage désert, ils purent se ravitailler tant bien que mal, et, reprenant leur route, arrivèrent au Camboge.

De nouvelles épreuves leur étaient réservées. Le prince qui les avait demandés ayant été détrôné par le roi de Siam, son successeur eut pour suspecte l'arrivée des Espagnols. Toutefois, comme ces

derniers se présentaient en qualité d'ambassadeurs du gouverneur de Manille, il consentit à recevoir l'un d'eux. Mais dès qu'il sut que ces étrangers étaient venus pour secourir le roi, son ennemi, il s'efforça de les attirer à la cour afin de les faire mourir avec les missionnaires.

Dieu, qui veille sur ses fidèles serviteurs, permit que le dessein du souverain fût découvert.

Missionnaires et soldats se rembarquèrent promptement, afin d'éviter le danger dont ils étaient menacés. Ils avaient eu le temps de gagner la haute mer, quand soudain ils se virent cernés par une multitude de barbares, lancés à leur poursuite. Les Espagnols étaient bien inférieurs en nombre; mais, beaucoup plus adroits et plus aguerris que les Indiens, ils en tuèrent plusieurs et continuèrent leur route.

Ces circonstances fâcheuses ayant privé le Père Advarte de la consolation de prêcher l'Evangile dans le royaume du Camboge, il fit voile vers Chiampa et passa de là en Cochinchine. La vue d'une croix plantée sur la côte et l'accueil favorable du vice-roi le remplirent d'espérance. Il se disposait à inaugurer son ministère dans ces régions, quand l'arrivée des officiers et des soldats espagnols, qui le suivaient, renversa tous ses projets. Le vice-roi, apprenant que des troupes étrangères étaient descendues sur ses plages, ne voulut plus entendre parler d'évangélisation. Pas un des nouveaux venus n'aurait échappé au massacre, s'ils ne se fussent retirés en toute hâte. Attaqués dans leur fuite, par quatre corsaires du pays, les Espagnols se défendirent avec un rare courage. Quelques-uns d'entre eux cependant perdirent la vie. Advarte lui-même, occupé à confesser les blessés, reçut deux coups de flèches, l'un au visage, l'autre à la poitrine, et trouva dans cette épreuve un grand sujet de mérites par la pratique de la patience et d'une entière soumission aux ordres du Ciel.

Arrivés à Malacca, après avoir franchi, non sans danger, le détroit de Singapour, les deux missionnaires furent accueillis avec une bienveillance toute fraternelle par nos Religieux portugais. Pendant deux mois de séjour au milieu d'eux, Diégo Advarte les édifia par sa modestie, sa régularité, son esprit de pénitence; et, une fois remis de ses blessures, il fit voile vers Manille qu'il atteignit sur la fin de juin 1597.

Le V. Père ne devait pas s'y fixer. Le gouverneur, don Louis Perez de Marinas, tombé aux mains des Portugais, avait été emmené à

Macao et retenu prisonnier. Diégo Advarte fut chargé par le conseil de Manille et par ses supérieurs d'aller travailler à sa délivrance. C'était une mission fort délicate. Par sa patience, son adresse et son courage, il parvint à surmonter bien des obstacles. Tout ce qu'il endura l'affecta bien moins que la mort du Père Alphonse Ximenez, son fidèle compagnon, lequel finit ses jours à Macao, le 25 décembre 1597.

Dans l'impossibilité de satisfaire la cupidité des mandarins, qui exigeaient des sommes fabuleuses pour le rachat du prisonnier, Diégo Advarte, déjà traité comme un espion et soumis à plusieurs tourments, comprit qu'il ferait mieux de s'éloigner et de reprendre la route de Malacca. De Goa, qu'il ne fit que traverser, il se rendit à Ceylan avec trois Religieux portugais qui s'étaient joints à lui.

Malgré son épuisement, il travailla avec fruit à la conversion des insulaires. La charité du Christ lui rendait supportables les plus rudes travaux. Depuis le jour où il avait inauguré son ministère apostolique, il ne s'était pas accordé un instant de repos. Sur terre, sur mer, il avait souffert la faim, la soif, la lassitude, exposé fort souvent à un danger prochain de mort. Mais le zèle qui le dévorait, le soutenait assez pour lui faire braver les plus grands périls et embrasser toutes les occasions d'annoncer l'Evangile, sans jamais considérer ce qu'il devait lui en coûter pour cela.

Nous savons quelle sainte amitié l'unissait au P. Blancas, son compatriote : cependant il consentit sans se plaindre à être privé de sa présence, dès que l'obéissance lui eut assigné diverses contrées à évangéliser. Il montra le même détachement, lorsque les intérêts de la mission demandèrent qu'il retournât en Espagne. Après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance et essuyé une furieuse tempête non loin des côtes du Portugal, le V. Père arriva à Vigo le 16 septembre 1603 ; il s'était écoulé huit mois depuis son départ de l'île de Ceylan.

Notre saint Religieux commença par un pèlerinage au tombeau de saint Jacques à Compostelle ; puis il se présenta à la Cour et eut plusieurs entretiens avec le roi Philippe III. Ce fut même sur l'ordre du prince qu'il parcourut la Castille, l'Aragon, l'Andalousie, pour réunir un bon nombre d'ouvriers évangéliques, qu'il ramena avec lui aux Philippines l'an 1605, au prix de fatigues extrêmes durant la traversée. Six de ses compagnons succombèrent avant d'atteindre le port de Manille.

III. — L'arrivée des missionnaires causa grande joie à la Province du Saint-Rosaire. On les distribua dans les différents postes de la ville. L'un d'eux, le Père Mathieu, après six mois seulement de séjour, avait la consolation de conférer le baptême à plus de six cent Indiens. Diégo Advarte n'attendait qu'un ordre pour reprendre son ministère, quand le suffrage des Pères du couvent l'appela au priorat.

Le serviteur de Dieu répondit aux espérances que l'on fondait sur sa prudence et ses lumières. Il maintint l'esprit de régularité et de ferveur dans la maison, fit fleurir les études et s'adonna de grand cœur aux labeurs de la prédication. La communauté jouit peu de temps des instructions et des exemples de son Prieur. La mort du Père Dominique de Nieva laissant vacante la charge de Procureur de la province en Cour d'Espagne, Diégo dut accepter cet emploi important et s'exposer de nouveau à tous les risques d'une longue traversée. Une affreuse tempête, qui dura vingt jours, lui fit courir les plus grands dangers. Dans cette position critique, il sut soutenir le courage des passagers. Grâce à son énergique intervention, on parvint à remettre en meilleur état le navire et à continuer le voyage. Mais on eut à déplorer la mort du capitaine, du maître du vaisseau et d'un riche marchand, tous assistés et bénis par le saint Religieux. Le marchand voulut, par reconnaissance, laisser au vénérable prêtre sa fortune qui s'élevait à la somme de soixante mille écus, en le priant seulement d'en donner une part à certains parents éloignés qui lui restaient en Portugal. Diégo Advarte n'accepta l'argent qu'en présence de témoins et en fit plus tard la distribution sous leurs yeux. Dès son arrivée en Portugal, il réunit les membres de la famille du défunt et leur remit la somme entière, sans se réserver, ni pour lui, ni pour sa communauté, une seule obole.

Après s'être acquitté de différents mandats à la Cour de Castille et s'être entendu avec le Provincial d'Espagne pour un départ de missionnaires, Diégo Advarte se rendit à Paris, où le R^me^ Père Galamini avait convoqué le Chapitre pour le mois de mai 1611. Il y prit place en qualité de Définiteur des Philippines et fit une relation détaillée de l'état de la mission, relation qui réjouit grandement tous les Pères, non moins que la lecture d'une lettre sur le même sujet, écrite par les PP. Alphonse de Mena et Thomas du Saint-Esprit. De retour en Espagne, il organisa une nouvelle expédition d'hommes apostoliques pour les Indes. De ce nombre était le Bienheureux Alphonse Navarrete dont il raconta plus tard la vie et le martyre.

Durant l'espace de dix années, le vénérable Père exerça sa charge de Procureur avec un zèle et un dévouement sans bornes. Sa profonde humilité, son ardente charité, son désintéressement lui attirèrent l'amour et la vénération de quiconque l'approchait. Son entrain à soutenir les intérêts de la religion dans les îles lointaines éclatait en toutes rencontres. Planant bien au-dessus de toutes les mesquines considérations de l'amour-propre, il donnait hardiment son sentiment à la Cour lorsque la justice et la vérité se trouvaient engagées. Les embarras de ses occupations toujours chargées ne l'empêchaient pas de consacrer de longues heures à la prière : et son assiduité aux exercices réguliers ne le détournait jamais des soucis de sa chère mission. La Province des Philippines ne fut pas la seule à bénéficier de son zèle : celle du Mexique s'adressa à lui en toute confiance et le pria de négocier également auprès du Conseil toutes ses affaires.

A cette époque, Diégo Advarte utilisa ses rares loisirs en composant une Histoire de la Province du Saint-Rosaire. La première partie parut à Rome en 1632 ; la seconde, à Manille, l'année suivante. L'ouvrage fut ensuite complété à sa mort par le Père Dominique Gonzalès.

IV. — Cependant le vénérable Père n'attendait qu'une occasion pour reprendre la route des Philippines.

Après un stage de dix ans en Espagne, il crut le moment venu de déposer sa charge et de s'embarquer comme simple missionnaire. La Providence bénit son projet. Le Père Mathieu de la Ville lui fut donné pour successeur, et aussitôt le serviteur de Dieu fit ses préparatifs de départ.

Son arrivée à Manille combla de joie les Religieux du couvent, qui s'empressèrent de le remettre à leur tête, dès que le priorat fut vacant. Tandis qu'il remplissait ses fonctions consciencieusement et saintement, il reçut sa nomination à l'évêché de la Nouvelle-Ségovie. En vain essaya-t-il de faire retomber sur un autre le fardeau qu'on lui imposait : la Cour de Castille ne voulut écouter ni ses raisons, ni ses prières. De son côté le Pape Urbain VIII fit expédier les bulles, l'an 1632 ; mais elles n'arrivèrent aux Philippines que trois ans plus tard. Le Père Advarte utilisa ce délai en continuant ses services à l'hôpital des Chinois, dont il avait la direction, vivant comme un Religieux ordinaire sans aucune distinction, inviolablement attaché à

l'assistance du chœur, jour et nuit, et à une observance exacte des moindres points de nos Constitutions. Une personne de sa connaissance lui envoya pour son sacre une croix pectorale, enrichie de diamants. L'homme de Dieu la refusa, disant qu'un évêque pauvre comme lui ne devait pas porter une croix si précieuse. Aussi n'eut-il jamais qu'une croix de bois.

Une fois sacré, Diégo Advarte prit possession de son siège et visita le diocèse entier, laissant partout des marques illustres de sa piété, de son zèle et de sa charité. Bien que ses revenus fussent très modiques, il se montra si libéral à l'égard des pauvres, qu'on ne pouvait assez admirer avec quelle profusion il les soulageait dans leurs misères.

Très frugal pour sa nourriture, le vénérable Prélat gardait scrupuleusement l'abstinence et les jeûnes de l'Ordre. Ses vêtements et son mobilier étaient des plus modestes. Il couchait sur la dure et quand il tomba gravement malade, on dut emprunter au couvent une paillasse et un oreiller.

Le saint évêque ne se rendit pas moins recommandable par son humilité. Il se considérait toujours comme un simple Religieux dans les couvents où il passait. Après avoir pris la bénédiction du Prieur, il assistait au réfectoire et au chœur et conversait ensuite familièrement avec les Frères. Par déférence pour son confesseur, lui-même allait le trouver, ne voulant pas qu'il se dérangeât pour venir le confesser dans sa résidence épiscopale.

Il entourait d'une sincère affection toutes les familles religieuses indistinctement, et comme on lui conseillait de soumettre à la visite canonique les Réguliers chargés de quelques chrétientés, il s'y refusa toujours, tenant à montrer qu'il avait à cœur de respecter les droits de chacun. Aussi indulgent pour les autres que sévère à lui-même, il se fit tout à tous, et eut la joie d'opérer un très grand nombre de conversions. Sa dernière maladie fut courte. La mort l'enleva de ce monde le 12 octobre 1637. Il n'avait gouverné l'Eglise de Ségovie que l'espace de deux ans.

Diégo Advarte laissa d'unanimes et sincères regrets, non seulement dans son diocèse, mais dans toutes les Philippines et plus spécialement à Manille. Chinois et Japonais s'associèrent à ce deuil et mêlèrent leurs larmes à celles des chrétiens.

Le corps du Prélat, inhumé d'abord dans sa cathédrale, fut transféré un an plus tard dans l'église de son Ordre.

Le Chapitre de Rome de 1644 fait du pieux évêque une mention très honorable et le cite comme l'un des plus saints et des plus méritants Religieux de la Province du Saint-Rosaire des Philippines.

LE MÊME JOUR

1303 — A Paris, au couvent de Saint-Jacques, le V. Père JEAN DES ALLEUX, natif d'Orléans.

Sa vocation peut être regardée comme héroïque. Chanoine de Notre-Dame de Paris, maître en théologie, il était devenu, en 1271, chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris. Huit ans plus tard, le 3 septembre 1279, le siège épiscopal étant devenu vacant par la mort d'Etienne Tempier, le Chapitre réunit ses suffrages sur un savant docteur nommé Eudes de Saint-Denys ; mais le Pape fit aisément comprendre à l'élu que son grand âge et ses trop évidentes infirmités ne lui permettaient point d'accepter le fardeau de l'épiscopat. Son élection fut cassée, et le pontife, sans attendre que le Chapitre en fît une nouvelle, arrêta son choix sur un autre docteur, dont le nom et les mérites exceptionnels avaient un moment balancé dans l'esprit du Chapitre le nom d'Eudes de Saint-Denys ; c'était Jean des Alleux. Le pieux chancelier n'avait pu se faire d'illusion sur la direction que prenait la pensée de ses collègues, d'accord avec celle du chef suprême de l'Eglise. Epouvanté à la pensée des responsabilités qui allaient s'imposer à lui, et ne consultant que son humilité, il n'attendit point que l'ordre lui fût donné de les accepter. Dans le plus grand secret, à l'insu même de ses plus intimes amis et de ses domestiques, il courut frapper à la porte de Saint-Jacques, sollicitant avec instance le privilège de vivre et de mourir loin des honneurs, dans la pauvreté volontaire. Le Pape allait notifier à l'Eglise de Paris le nom du Pasteur qu'il lui donnait, quand se présenta devant son trône le Procureur Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, porteur d'une lettre scellée du sceau du Prieur de Saint-Jacques, où Jean des Alleux suppliait le Vicaire de Jésus-Christ de ne point s'opposer à sa résolution. Nicolas III, comme il le dit lui-même, ne pouvait que favoriser un aussi pieux dessein, un sacrifice si peu commun et si héroïque. Il laissa Jean des Alleux aller à son cloître, et donna l'évêché de Paris à Renould de Homblonnières, qui avait signalé sa piété et sa sagesse comme curé de Saint-Gervais et chanoine de Notre-Dame; Jean des Alleux appartint dès lors au ministère de la parole évangélique. Les succès qu'il avait obtenus sous l'habit de chanoine furent

infiniment dépassés par ceux du Frère Prêcheur ; la province put l'entendre comme Paris, bien que cette ville, qui ne se lassait pas d'une parole appuyée par l'exemple d'une telle vie, ait eu plus que toutes les autres le privilège de vibrer aux accents de l'homme apostolique. L'âge ne put ralentir son ardeur. Il mourut plein de jours et de mérites, le 12 octobre, d'après l'ancienne *Année Dominicaine*, ou en la fête de saint Remi, d'après Bernard Gui, l'année 1303, et fut enseveli dans le chœur de l'église, près de Mathieu de France. — (P. Chapotin : *Histoire des Dominicains de la Province de France.*)

1370 — A Puycerda, en Catalogne, le B. Père ARNAUD VELERX, de l'illustre famille des Pins, lequel renonça aux richessess et à la grandeur de sa maison pour revêtir notre habit au couvent de Puycerda. Il passa son noviciat dans une ferveur extraordinaire et vécut le reste de ses jours avec une si grande innocence, qu'on le regardait comme un ange du ciel. Ce fut un religieux fort adonné à l'oraison, que Dieu honora même de plusieurs miracles, selon le témoignage du Père Balthazar Sorio, dans l'ouvrage qu'il a composé sur les hommes illustres de la Province d'Aragon. Le Père Arnaud décéda saintement l'an 1370 à l'âge de soixante-dix ans. Inhumé d'abord dans le caveau commun, on l'en retira plus tard pour déposer ses restes dans un sépulcre de marbre.— (Diago.)

1566 — A Louvain, le V. Père JEAN HENTEN, natif de Nalina, petite bourgade, près de Thuin, au diocèse de Liège. Il embrassa d'abord l'Ordre des Hiéronymites, en Portugal, et le quitta pour celui de Saint-Dominique,dont il prit l'habit à Louvain vers l'an 1548. Il fut docteur et régent des Etudes dans cette Université, puis Inquisiteur général de la foi à Bois-le-Duc, et enfin Prieur de Louvain, où il mourut le 12 octobre 1566, âgé de 67 ans.

Le Père Jean Henten savait les langues grecque et hébraïque, était excellent critique et très versé dans la théologie. On a de lui divers commentaires sur l'Ecriture sainte, particulièrement sur le Nouveau Testament. Il a collaboré à la version française de la Bible, faite par les docteurs de Louvain en 1550, et a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits. — (Echard.)

1567 — A Bourges, le glorieux martyre du V. P. JACQUES LE MAITRE. Au milieu des fureurs et des dévastations du protestantisme, nos Religieux furent dispersés, et bon nombre d'entre eux saisis et cruellement égorgés. L'un de ces généreux martyrs de la foi, le P. Jacques le Maître, périt sous la main des Huguenots, dans d'horribles supplices, l'an 1567. — (*Concert. Prœdic.*).

1596 — Au couvent de Saint-Paul de Valladolid, le V. Père ALPHONSE D'AVENDAN, profès de celui de Benavente, zélé prédicateur et célèbre théologien. Sa parole enflammée et éloquente ramena un grand nombre de

pécheurs dans les voies du salut. Le docte Religieux a composé des Commentaires sur l'Evangile de saint Matthieu et une paraphrase du Psaume 118. Il mourut de la mort des justes en octobre 1596. — (Lopez.)

1675 — A Cadenet, le V. Père CHRYSOSTOME DE SAINT THOMAS. On peut dire de ce jeune Religieux qu'il a rempli en peu de temps la carrière des plus parfaits. Sa douceur, sa simplicité, son exactitude à observer les Constitutions et les coutumes de la Congrégation du Saint-Sacrement, le rendirent aimable à tous ses frères.

Cet ensemble de qualités précieuses prit de nouveaux accroissements, dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, tant il redoubla de ferveur et de courage pour avancer dans la perfection.

Il tomba malade le jour même où il célébra sa première messe, et après avoir fait paraître une patience admirable dans sa maladie, il se reposa en Notre-Seigneur, le 11 octobre 1675. Le V. Père Antoine du Saint-Sacrement avait une si haute estime pour ce Religieux, qu'il voulut être enterré à ses pieds. — *(Ex Relat. fideli.)*

13. — A Colmar, la V. Mère GERTRUDE DE REINFELDEN, admise au couvent des Unterlinden à huit ans. Elle avait donné dès le berceau, pour ainsi dire, des preuves de piété et d'un très grand amour pour Dieu. Ces dispositions prirent un nouvel essor quand Gertrude se trouva au milieu des filles spirituelles de saint Dominique.

« Elle vécut parmi nous innocente et pure, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, dit Catherine Gebwiller, et elle se dévoua sans réserve au service du Seigneur. » Dieu lui avait donné une haute intelligence ; elle l'employa à s'instruire dans les lettres sacrées, et bientôt elle fut capable de donner des leçons aux jeunes novices. Possédant, en outre, un remarquable talent pour l'écriture, elle passa plusieurs années à transcrire avec beaucoup d'élégance les livres nécessaires à la célébration des Offices et divers autres ouvrages de prix. Elle consacrait ainsi à l'avantage de la Congrégation toutes les heures destinées au travail.

Le Seigneur voulut prouver que cette assiduité lui était fort agréable, car plusieurs des Sœurs virent en différentes occasions, tandis que Gertrude écrivait, sa main droite lancer des rayons et paraître aussi transparente que le plus pur cristal.

A l'amour du travail la servante de Dieu unissait toutes les autres vertus de son état. Pleine de charité, elle prodiguait les soins les plus affectueux à celles d'entre ses compagnes qui tombaient malades, et toujours elle savait les consoler et les encourager.

Semblable à l'apôtre saint Paul, elle aspirait sans cesse à compléter en elle ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ. Elle se livrait avec ardeur à la mortification. L'amour lui faisait trouver sa joie dans les jeûnes, les veilles,

dans tout ce qui inspire de l'horreur à la nature : l'amour également l'arma de rudes instruments de pénitence. Les sévérités de la règle lui paraissaient insuffisantes. Un bloc de bois et un sac rempli de cailloux lui servaient de couche. Elle portait sur la chair un cilice en crin et une chaîne de fer. Fort souvent, elle passait des nuits entières en prières ; chaque jour deux ou trois fois elle se disciplinait jusqu'au sang.

La vénérable Mère avait fait un pacte avec ses yeux, pour ne les lever jamais ; jamais on ne put la surprendre en flagrant délit de curiosité. Parfois quelques unes des plus jeunes Sœurs essayaient avec une innocente malice de la mettre en défaut par surprise, en feignant de voir quelque chose d'intéressant, du côté de la fenêtre. Mais toutes leurs tentatives échouaient ; les paupières de la sainte Religieuse restaient invariablement baissées.

La fidélité de Sœur Gertrude fut souvent récompensée par des grâces extraordinaires. Une nuit de Noël, après être restée plusieurs heures en prières, elle chanta joyeusement les Matines avec ses compagnes, puis la Messe commença. En cet instant, un monde merveilleux se dévoila aux regards de Gertrude. Elle continua à s'unir au Saint-Sacrifice et aux chants, mais en même temps il lui sembla que la chapelle prenait de très vastes proportions. Une vive lumière l'éclairait ; une foule d'esprits bienheureux y arrivaient et des chœurs célestes mêlaient leurs harmonies aux voix des Religieuses.

En avant de l'autel se trouvait un trône, orné de toutes les magnificences que l'apôtre saint Jean a vues dans la Jérusalem céleste ; et sur ce trône était assise, dans l'éclat de sa très pure et radieuse beauté, Marie, la Vierge-Mère. D'elle paraissait sortir la lumière incomparable dont les yeux éblouis de notre Sœur ne pouvaient supporter les splendeurs. Sur ses bras reposait le fruit de ses chastes entrailles, enveloppé de langes. L'aspect du Sauveur Jésus était celui d'un enfant qui vient de naître, mais quelque chose de divin s'unissait en lui à la faiblesse du premier âge.

Gertrude, hors d'elle-même, ne savait plus, dans la plénitude de sa joie, si elle appartenait encore à la terre. La vision dura jusqu'à la fin de l'Office. Plus tard la vertueuse Sœur eut une autre vision, également remarquable.

Elle avait lu, dans les commentaires de S. Augustin sur l'Ecriture, qu'après la résurrection des corps, les membres des justes brilleraient comme le soleil dans le royaume de Dieu. Ce passage l'avait vivement frappée : souvent elle le repassait dans sa mémoire, et elle désirait savoir comment cela se ferait. Or, au jour de la fête du grand Docteur, au moment où l'on entonnait solennellement au chœur l'antiennne : *Adest dies celebris*, Gertrude eut une extase. La justesse des interprétations de saint Augustin lui fut démontrée, et elle comprit de quelle manière cette merveille de la toute-puissance divine devait s'opérer. Revenue à son état ordinaire, elle conserva le souvenir de ce qui lui avait été révélé, mais elle chercha en vain à l'exprimer par des paroles.

Pendant fort longtemps la vénérable Mère pria avec beaucoup de ferveur

pour un Religieux qui lui inspirait une profonde compassion. Un jour, au temps de Pâques, tandis qu'elle renouvelait ses sollicitations empressées, tout à coup elle entendit une voix formidable lui crier : « Tu veux donc absolument être exaucée ! » Gertrude, épouvantée, s'empressa de répondre : « Seigneur, je remets humblement et entièrement cette affaire à votre adorable volonté ! » Puis, sur un ton, tout à fait radouci, la même voix repartit : « Sois assurée, ma fille, que j'écoute tes prières et que tes larmes me sont précieuses. Celui pour lequel tu m'as adressé de si ardentes supplications sera sauvé ! »

La sainte Religieuse vécut bien des années encore après le fait que nous venons de rapporter, et persévéra avec une énergie qui jamais ne se démentit dans les exercices de l'observance et de la mortification. Elle annonça, quinze ans à l'avance, le jour précis de sa mort, lequel arriva au moment où mûrissaient les fruits des fertiles vignobles de Colmar. — (Catherine de Gebwiller.)

XIII OCTOBRE

Le Bienheureux RODOLPHE DE FAENZA, Profès du Couvent de Bologne, compagnon de Saint Dominique (*).

(1259)

RODOLPHE, natif de Faenza, avait embrassé l'état ecclésiastique. Son désir de servir plus utilement la sainte Eglise l'engagea à suivre les cours de la célèbre Université de Bologne. Il y prit, en effet, ses grades de Docteur en l'un et l'autre droit, obtint ensuite un canonicat et finalement fut chargé de la cure de Saint-Nicolas-des-Vignes.

Les Frères, établis depuis peu à Bologne, résidaient encore dans l'humble couvent de Santa-Maria della Mascarella, en proie à toutes les angoisses d'une grande pauvreté. Mais leur situation allait promptement changer de face, à l'arrivée du Bienheureux Réginald, chargé par saint Dominique de prendre en mains la direction de la maison.

De fait, grâce aux prédications du Bienheureux, le nombre des Frères, jusqu'alors très restreint, avait si vite augmenté, que l'hospice attaché à la Mascarella était devenu tout à fait insuffisant.

Mais comment l'agrandir ? car il se trouvait enclavé de tous côtés dans des constructions séculières.

Le cardinal Ugolin venait d'être nommé Légat à Bologne, et mû par le grand attachement qu'il portait à saint Dominique, il voulut

(*) *Vitæ Fratrum;* Thierry d'Apolda.

à tout prix procurer aux disciples du bienheureux fondateur une résidence plus convenable que les étroits et incommodes bâtiments qu'ils occupaient. Il se décida donc à les transporter dans un autre quartier de la ville et fit choix d'une église, située alors en dehors des murs, dans un endroit découvert, au milieu des vignobles, d'où elle prit le nom de Saint-Nicolas-des-Vignes. Ugolin proposa à Rodolphe de Faenza, qui en était le recteur, de la céder avec la pièce de terrain attenante. Le bon recteur accepta généreusement et tout de suite la proposition. Restait à obtenir le consentement du seigneur d'Andalo, qui avait sur l'église droit de patronage. Sa fille, la Bienheureuse Diane, y réussit et le noble Bolonais, non content de céder son droit, fit don en outre d'une petite maison, près de l'église, et du terrain situé à l'entour.

Rodolphe, qui depuis quelque temps caressait le projet de renoncer au monde pour embrasser l'état religieux, saisit au vol l'occasion qui se présentait et se donna à l'Ordre naissant. Le B. Réginald le revêtit lui-même de notre saint habit. L'ardeur et la dévotion avec lesquelles le prêtre, devenu novice, s'engagea dans sa nouvelle vie furent les heureux présages de l'innocence qu'il devait conserver le reste de ses jours.

II. — Tandis que sous la parole de feu du Bienheureux Réginald, un élan de religieux enthousiasme transportait la ville entière de Bologne, les Frères passaient par une de ces crises que Dieu permet dans la vie des communautés comme dans celle des individus.

« La principale tentation des œuvres naissantes, écrit le P. Lacordaire, est dans leur nouveauté même, dans cet obscur horizon où flottent les choses qui n'ont point encore de passé. Quand un établissement a les siècles pour soi, il sort de ses pierres un parfum de stabilité, qui rassure l'homme contre les doutes de son cœur. Il y dort comme l'enfant sur les vieux genoux de son aïeul ; il y est bercé comme le mousse sur un vaisseau qui a cent fois traversé l'océan. Mais les œuvres nouvelles ont une triste harmonie avec les endroits faibles du cœur humain : ils se troublent réciproquement. Saint-Nicolas de Bologne ne fut pas à l'abri de ces sourdes tempêtes qui, selon une loi de la Providence, doivent éprouver et purifier tous les ouvrages divins dont l'homme est le coopérateur. » (1).

(1) Vie de saint Dominique, ch. XIII.

Gérard de Frachet dit de son côté : « Dans le temps que l'Ordre des Prêcheurs était comme un petit troupeau et une plantation nouvelle, il s'éleva parmi les Frères, au couvent de Bologne, une telle tentation d'abattement que beaucoup d'entre eux conféraient ensemble sur l'Ordre auquel ils devaient passer. Deux des Frères les plus considérables avaient déjà même obtenu d'un légat apostolique la permission d'entrer dans l'Ordre de Citeaux, et ils en avaient présenté les lettres à Frère Réginald, autrefois doyen de Saint-Aignan d'Orléans, alors vicaire du B. Dominique. Frère Réginald ayant assemblé le Chapitre et exposé l'affaire avec une grande douleur, les Frères éclatèrent en sanglots, et un trouble incroyable s'empara des esprits. Frère Réginald, muet et les yeux au ciel, ne parlait qu'à Dieu, en qui était toute sa confiance. Frère Clair, le Toscan, se leva pour exhorter les Frères ; c'était un homme bon et de grande autorité, qui avait autrefois enseigné les arts et le droit canonique, et qui fut depuis Prieur de la Province Romaine, pénitencier et chapelain du Pape. A peine achevait-il son discours qu'on voit entrer maître Roland de Crémone, docteur excellent et renommé qui enseignait la philosophie à Bologne, et le premier des Frères qui ait ensuite professé la théologie à Paris. Il était seul, plutôt ivre que transporté de l'esprit de Dieu, et, sans dire une autre parole, il demande à prendre l'habit. Frère Réginald, hors de lui-même, ôte son propre scapulaire et le lui met au cou. Le sacristain sonne la cloche ; les Frères entonnent le *Veni, Creator Spiritus*, et pendant qu'ils le chantent avec des voix étouffées par l'abondance de leurs larmes et de leur joie, le peuple accourt ; une multitude d'hommes, de femmes et d'étudiants inonde l'église ; la ville entière s'émeut au bruit de ce qui arrive ; la dévotion envers les Frères se renouvelle ; toute tentation s'évanouit, et les deux Frères qui avaient résolu de quitter l'Ordre, se précipitant au milieu du chapitre, renoncent à la licence apostolique qu'ils avaient obtenue, et promettent de persévérer jusqu'à la mort. »

La nuit suivante, Jésus-Christ apparut à Frère Rodolphe. A sa droite était sa Mère et à sa gauche saint Nicolas. « Frère, lui dit ce dernier en plaçant la main sous sa tête, ne crains rien. Tout ira bien pour toi et ton Ordre, car Notre-Dame a soin de vous. » Au même moment, il aperçut sur le fleuve qui arrose la ville un vaisseau rempli d'une multitude de Frères. — « Vois-tu ces Religieux, lui dit le B. Nicolas ? Ne crains donc pas, car il y en a tant qu'ils rempliront le monde entier. » — Cette vision le remit du trouble que lui avaient causé les émotions de la veille.

Au milieu de ses Frères, Rodolphe de Faenza brilla comme un modèle des plus belles vertus religieuses ; aussi, dès son arrivée à Bologne, saint Dominique eut-il en lui une confiance extraordinaire. Rodolphe l'accompagnait habituellement lorsqu'il se retirait la nuit à l'église pour y faire oraison ; et il eut toujours avec le bienheureux Patriarche une très grande intimité, *Sæpe cum eo pernoctabam*, dit-il dans sa déposition juridique, *et illi simul orans, quod eram admodum familiaris.* — Ce fut entre ses mains que saint Dominique remit comme à un homme sage et prudent le soin des affaires temporelles du couvent, et l'on sait avec quelle fidélité il s'en acquitta. A lui encore il ordonnait de prier lorsque le nécessaire venait à manquer : et tous deux dans ces rencontres eurent la consolation d'apprendre par expérience que la Providence ne manque jamais à ceux qui se reposent sur elle avec amour et confiance.

L'esprit compatissant de Frère Rodolphe lui fit-il excéder la mesure dans ce qu'on serait tenté d'appeler le bien-être ? Le fait est qu'il s'attira un jour une forte réprimande du saint Fondateur. Ici encore, écoutons Thierry d'Apolda.

Frère Rodolphe, Procureur de Bologne, avait, pendant l'absence du Saint, fait élever de la hauteur d'un bras les petites et misérables cellules des Religieux. Lorsqu'à son retour le bienheureux Père vit cela, il se mit à gémir, et s'adressant avec tristesse au Procureur et aux Frères, il dit sur un ton de reproche : « Eh ! quoi, vous voulez si tôt abandonner la pauvreté et construire de grands palais ? » Et par ses ordres, le travail resta inachevé aussi longtemps qu'il vécut.

Ce ne fut pas du reste la seule occasion où les idées de Frère Rodolphe sur la pauvreté ne s'accordèrent point avec celles du saint Patriarche. En bon Procureur, il savait unir la libéralité à la frugalité et, de temps à autre, il aimait à augmenter la modique ration des Frères en y ajoutant quelques suppléments extraordinaires. Alors, raconte-t-il, Frère Dominique me murmurait : « Voulez-vous donc tuer les Frères avec ces pitances ? » On ne voit pas cependant, comme le remarque un auteur, qu'il se soit corrigé. Il comprenait très bien que l'intention du Saint n'était pas d'exiger de ses Religieux au delà de leurs forces, et quelles que fussent ses idées sur la pauvreté et la pénitence, Dominique ne se refusait pas à quelque indulgence pour ses enfants : car pour ce qui est de ces pitances, Jean de Navarre constate que, s'il ne s'en accordait jamais la douceur, il l'octroyait volontiers aux autres.

III. — Rodolphe de Faenza sut rendre à saint Dominique la tendre affection que ce bienheureux Père lui avait vouée. Il eut la suprême consolation de l'assister à l'heure de la mort, soutenant sa tête et essuyant la sueur de l'agonie qui mouillait son front.

Quand Dominique eut expiré, ses enfants en pleurs demeurèrent quelque temps auprès de son corps, sans oser toucher à ses restes sacrés. « Ils n'avaient que trop de raisons, dit Castillo, de pleurer sur la perte de celui que Dieu leur avait donné pour père, pour pasteur et pour meilleur ami. Il avait été leur refuge dans l'épreuve, leur ressource dans le besoin, toujours prêt à consoler par des paroles de bon conseil et de compassion ceux qui avaient tout quitté pour l'amour de Dieu. Quel plus grand malheur pouvait tomber sur eux que d'être ainsi privés d'un tel Saint, d'un tel père! Ah! ils avaient bien raison de verser sur cette perte les larmes les plus amères! » Quand enfin il fallut faire les préparatifs de l'ensevelissement, ils commencèrent par retirer au Saint la tunique dans laquelle il était mort : puis leurs larmes coulèrent de nouveau à la vue d'une chaîne de fer étroitement serrée sur ses reins. Aux cicatrices qu'elle y avait laissées, il était aisé de voir qu'il la portait depuis longtemps. Rodolphe la retira avec le plus grand respect, et plus tard la remit au Bienheureux Jourdain, qui la garda comme une précieuse relique.

Ce fut encore au Bienheureux Rodolphe qu'incomba le soin de tout disposer pour la triste cérémonie. Il commanda un cercueil de bois dans lequel le corps fut enfermé. Lui-même voulut fermer et clouer le cercueil, et veilla attentivement sur les précieux restes de son Père jusqu'à l'heure des funérailles.

Il fit creuser une tombe aux parois revêtues de pierres solidement cimentées, de peur que des mains impies ne violassent cette sépulture vénérée. La tombe fut ensuite recouverte d'une large dalle, soigneusement scellée. « Et c'est là, dit Thierry d'Apolda, que fut déposé pour le repos ce trésor plus précieux que l'or, plus pur que l'argent, plus noble que tous les joyaux du monde. »

Treize ans plus tard, Rodolphe de Faenza assista à l'ouverture du tombeau; et ce ne fut pas sans peine qu'on brisa avec des marteaux de fer le mur qu'il avait fait très fort, et qu'au moyen de barres de fer, on leva la pierre placée au-dessus du monument. Enfin il eut la joie d'être cité comme témoin, lorsqu'on instruisit le procès de canonisation. Voici en quels termes il fit sa déposition :

« Notre Père priait fréquemment dans l'église avec beaucoup de

gémissements et de larmes. Il portait sur les reins une ceinture de fer; il dormait sur le sol, tout habillé, comme il marchait pendant le jour. Jamais il ne dit une seule parole oiseuse, ou mauvaise, ou nuisible. Souvent en prêchant il versait des larmes. Il était religieux et dévot plus que tous, joyeux, aimable, patient, miséricordieux, bienveillant, consolateur de ses frères, désireux du salut de tous les hommes. De son tombeau est sortie une odeur qui surpassait tous les parfums. »

Rodolphe de Faenza, après avoir grandement édifié l'Ordre pendant l'espace de quarante ans, mourut saintement à Bologne, l'an 1259. Plusieurs Frères eurent révélation de sa gloire ; et depuis, il fut toujours honoré dans la famille dominicaine du titre de Bienheureux.

La V. Mère CATHERINE DE SAINTE-MARIE, Professe du Monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse (*).

(1652)

Cette sainte Religieuse naquit au diocèse de Montauban et fut l'aînée d'une nombreuse famille. La pieuse éducation qu'elle reçut porta bientôt ses fruits. A 7 ans, elle se levait la nuit et vaquait à l'oraison pendant deux ou trois heures consécutives. Dans le même temps, elle fit vœu de virginité et se plaça sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge. Elle honora toujours cette divine Mère d'un culte filial et plein d'amour; notamment par la récitation quotidienne de nombreux *Ave Maria* et par de pieux pèlerinages dans les sanctuaires de la contrée qui lui étaient dédiés.

Ces heureuses dispositions, se perfectionnant de plus en plus, méritèrent à notre Catherine la grâce de la vocation au saint état religieux. Elle se sentit, en effet, attirée d'une façon inexplicable vers

(*) *Ex vitâ ipsius mss.*

nos Sœurs de Toulouse. Il y avait cependant peu d'apparence à la possibilité de son admission dans cette maison La jeune fille n'avait point de dot, et le monastère, très pauvre, mais suffisamment pourvu de bons sujets, ne consentirait probablement jamais à lui ouvrir ses portes. Sans s'arrêter à ces considérations, Catherine se retira à Toulouse chez une parente, où elle trouva une occasion favorable d'exercer la patience, ce qui lui fut une préparation toute providentielle au sacrifice entier de soi-même.

Elle se présenta ensuite aux Religieuses de Sainte-Catherine ; mais celles-ci, malgré la bonne impression qu'elle leur donna, lui déclarèrent qu'il n'y avait rien à espérer. Ce refus n'abattit point le courage de la postulante. Elle eut recours à la prière. Or, tandis qu'elle épanchait son cœur devant une image de Marie, elle reçut l'avertissement de retourner au monastère, où elle serait certainement admise. Elle obéit sur-le-champ, et Dieu imprima sur son visage un tel caractère de grandeur et de majesté, que la Mère Marie de Saint-Alexis et toutes les Religieuses, revenant d'un commun accord sur leur précédente décision, résolurent de lui donner l'habit, comme à une personne qui honorerait un jour le monastère.

Catherine le reçut, en effet, le 2 juillet, en la fête de la Visitation de la Sainte Vierge, à qui elle était redevable de sa vocation. Sa reconnaissance pour ce bienfait signalé accrut sa ferveur et son respect. Le Rosaire fut le moyen principal dont elle se servit pour s'acquitter de sa dette envers sa céleste Mère. Elle le récitait habituellement après Matines : et quelles que fussent ses occupations, jamais elle ne manqua, après l'Office de nuit, de tresser au pied d'une dévote image, la mystique couronne de son cher Rosaire. Elle eut, en outre, une touchante dévotion pour le glorieux époux de Marie, saint Joseph, pour les parents de la divine Vierge, saint Joachim et sainte Anne, pour sainte Elisabeth et saint Jean-Baptiste. Parfaitement convaincue que c'est vainement honorer les Saints, si on néglige de les imiter, Catherine mit un soin spécial à cultiver l'humilité, vertu propre et comme caractéristique de tous les membres de la famille du Sauveur. Adroite à cacher les talents dont elle était enrichie et les grâces qu'elle recevait d'en haut, elle se plaisait dans les emplois les plus obscurs, dans le mépris et la confusion, et disait à ce propos que plus une âme se fait petite devant Dieu, plus elle trouve de liberté pour s'abîmer et se perdre dans l'océan de ses infinies perfections. La pureté de conscience qu'elle acquit par ce moyen lui

fit toute sa vie regretter quatre choses. La première, d'avoir trop cherché de satisfaction personnelle à parler de Dieu, dans ce même esprit qui animait saint Augustin, s'accusant d'avoir écouté avec trop de plaisir les mélodies de l'Eglise. La seconde, d'avoir eu des entretiens de piété trop longs avec des personnes vertueuses, persuadée qu'elle devait imiter le Psalmiste, lequel, par esprit d'humilité, gardait le silence, même dans les choses bonnes : *obmutui et humiliatus sum et silui a bonis*. La troisième, d'avoir agi avec trop d'empressement dans l'office de l'économat; et enfin d'avoir trop employé de temps à confectionner de petites croix.

La vue de telles imperfections remplissait son cœur d'amertume. Mais Dieu, qui essuie les larmes de ceux qui pleurent, la comblait, au milieu de sa douleur, de consolations ineffables, surtout lorsqu'elle approchait du tribunal de la Pénitence. Il lui semblait alors sentir le sang de Jésus se répandre à flots pressés sur son âme pour la laver et la purifier de ses fautes. Dans cette vue, elle se présentait souvent devant le Saint-Sacrement pour représenter au médecin des âmes ses misères et ses imperfections. Cette pratique soutenue lui attira l'estime de ses compagnes : Catherine n'en resta que plus humble, « comme les pauvres malades, disait-elle, qui ne peuvent avoir de vanité, quand, pour être guéris, ils découvrent leur mal au médecin. » C'est encore sous l'impression d'une humilité vraie et profonde, qu'elle n'acceptait à son usage que les vêtements les plus pauvres.

Perdue au milieu des Sœurs, si l'obéissance ou la charité n'en disposaient autrement, elle évitait les moindres satisfactions, quelque innocentes fussent-elles, parlait peu, toujours sur un ton bas et retenu, et renonçait à sa manière de voir, pour embrasser de bon cœur celle des autres.

II. — Soupirant sans cesse après la vie crucifiée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la vertueuse Sœur était si remplie de l'esprit de pénitence, qu'elle avoua avec candeur n'avoir jamais donné aucune satisfaction à son corps, ni laissé échapper une seule occasion de se mortifier. Ainsi, qu'elle fût au réfectoire ou à la récréation, aux exercices de communauté ou partout ailleurs, le jour ou la nuit, elle se tenait toujours attachée à la croix et soucieuse de mourir à elle-même. Ses repas étaient d'une frugalité exceptionnelle. Jamais elle ne touchait à un mets qui lui parût tant soit peu délicat. Habituellement, elle ne mangeait à son dîner que trois figues sèches avec du pain,

et, à l'exemple du B. Henri Suso, tout en prenant sa nourriture corporelle, elle tenait son esprit fermement fixé en Dieu.

Malade, elle supportait ses infirmités avec une patience admirable. Durant longtemps, elle fut terriblement éprouvée par de violents maux de dents et une fièvre tenace, qu'elle endura pendant plus d'une année sans s'excuser du travail où ses emplois l'engageaient. La Supérieure, informée de son état, la blâma d'avoir caché un malaise, qui à la longue pouvait s'aggraver. Catherine lui fit cette belle réponse : « Si l'on ne garde la vie commune qu'en bonne santé, ce n'est pas beaucoup faire : mais il faut savoir servir Dieu un peu à ses dépens. »

Outre les pénitences extérieures et le poids de l'observance que la V. Mère porta si vaillamment, d'autres peines non moins sensibles lui arrivèrent du côté des créatures, sans toutefois altérer la tranquillité de son esprit. Sa parfaite soumission aux ordres de la Providence la mit à couvert de tous ces coups fâcheux. Dieu lui-même lui faisait souvent connaître d'avance la croix qu'il lui réservait. Alors, comme l'apôtre saint André, elle la saluait en ces termes :

« O bonne Croix, Croix longtemps désirée, ardemment aimée, cherchée sans relâche et préparée enfin à mes ardents désirs, je viens à toi avec assurance et pleine satisfaction ! » Ces épreuves la rendirent tres éclairée dans les voies des souffrances. Sollicitée un jour par un pieux ecclésiastique de lui écrire quelques pensées sur les afflictions et les peines intérieures, elle y mit tant d'onction et de science, que ce prêtre, très instruit dans la théologie mystique, en fut merveilleusement surpris.

L'oraison était la source féconde, où la Mère Catherine de Sainte-Marie puisait ces connaissances supérieures et ces pures maximes qu'elle communiquait à ceux qui la consultaient.

Cet exercice fut la principale occupation de sa vie : Catherine fut même élevée à une oraison sublime dès sa jeunesse, et elle paraissait toujours si recueillie parmi les emplois les plus distrayants, qu'on eût cru la voir appliquée alors à prier avec la communauté. Cependant, son attention aux choses célestes ne l'empêcha jamais de remplir avec exactitude les charges qu'on lui confia. Elle s'y appliquait de toute l'étendue de son cœur, afin de s'acquitter avec perfection de l'obéissance ; mais, au premier moment de liberté, elle rentrait dans son repos intérieur pour converser avec Dieu, comme si elle eût toujours été en oraison. Elle était semblable, disait-elle un jour, à une

personne accablée de sommeil, qui ne se tient éveillée que pendant le temps qu'on lui fait violence, et qui s'endort dès qu'on la laisse en liberté.

La V. Sœur n'arriva à ce grand recueillement qu'après beaucoup de vigilance et une mortification générale. Ce furent là ses dispositions afin de pouvoir dignement converser avec Dieu; car à ses yeux, la communion et l'oraison demandaient un cœur également pur, et elle ne désirait pas moins d'application et d'innocence pour s'unir spirituellement à Jésus que pour le recevoir sacramentalement.

III. — Cette vie d'union à Dieu et d'immolation fut récompensée par des faveurs très précieuses, et valut à Catherine une renommée de sainteté qui rayonna bientôt dans toute la ville. On venait la consulter sur les matières de l'oraison, et ses réponses étaient si lumineuses, si précises, qu'on ne se lassait pas de les admirer. Elle inspirait à tous indistinctement un ardent amour de la prière, et quand elle constatait qu'une âme n'avait ni penchant, ni inclination pour cet exercice, elle la jugeait gravement malade, au point de vue spirituel.

L'archevêque de Toulouse, grand admirateur de sa vertu, l'avait en très haute vénération et se plaisait à l'entretenir aussi souvent que ses fonctions le lui permettaient.

Les grâces dont Dieu favorisa sa servante dans l'oraison, étaient tout à la fois lumière pour son esprit et chaleur pour son cœur.

L'amour fut réellement le mobile de tous ses actes. Pensées, paroles, mouvements, opérations extérieures, convergeaient vers ce but unique : aimer Dieu et le faire aimer. Les Religieuses du monastère de Sainte-Catherine recueillaient comme une manne précieuse ses entretiens, et s'excitaient mutuellement, après l'avoir entendue, à mettre en pratique ses maximes et à multiplier leurs actes d'amour. Plus d'une eût été parfois tentée de souhaiter que la conversation se prolongeât après le signal du silence; mais la Mère Catherine, si exacte en tout, se fût bien gardée de céder, sachant combien il était plus avantageux à une âme de parler à Dieu que de converser saintement avec les créatures.

Cet amour ardent pour Notre-Seigneur, ce désir si vif de s'unir à Lui et de propager dans les cœurs l'avènement de son règne, étaient accompagnés d'une charité toute de dévouement à l'endroit du prochain. La V. Mère en donna une belle preuve l'an 1628, à l'époque de la terrible peste qui s'abattit sur la ville de Toulouse.

Quand éclata le fléau, parents et amis des Sœurs s'employèrent à les attirer à la campagne, où l'air semblait plus salubre. L'amour de la clôture et le zèle de l'observance régulière l'emportèrent sur la crainte de la mort Non seulement les Religieuses se refusèrent à sortir du cloître pour éviter le danger, mais même elles gardèrent avec une rigueur inflexible les abstinences, les jeûnes et les veilles.

Trois d'entre elles furent atteintes de la contagion et deux en moururent. Catherine de Sainte-Marie avait été la première à solliciter la faveur de les soigner. La Supérieure n'ayant pas jugé à propos de la charger de ce soin, ce fut pour son cœur compatissant une mortification bien sensible. Dieu lui réservait, à son insu, une occasion non moins méritoire d'exercer son zèle et sa charité empressée.

L'an 1652, la peste revint de nouveau exercer ses ravages, et le monastère de Sainte-Catherine reçut ses premières atteintes. On sait que les fièvres chaudes sont les avant-coureurs du terrible fléau. Bon nombre de Religieuses n'y échappèrent pas, et chez l'une d'elles les symptômes de la peste s'accusèrent très visiblement. La Mère Catherine sollicita à tout prix le soin de la malade, qu'on avait transportée dans un lieu retiré pour ne pas exposer ses compagnes au danger. La demande ayant été refusée, elle s'adressa au Supérieur de la maison, se mit à genoux devant lui afin de le fléchir, alléguant surtout qu'elle avait peu de temps à vivre. Le vertueux ecclésiastique, profondément édifié, ne put résister à de telles instances et lui permit de servir la Sœur.

Elle le fit avec beaucoup de charité, et contracta elle-même une fièvre lente, qui tout d'abord ne parut pas dangereuse aux médecins. La V. Mère, loin de partager ce sentiment, fit aussitôt sa confession générale et ne voulut s'entretenir que des choses du ciel. Elle reçut à genoux le saint Viatique et mourut dans le baiser du Seigneur vers le milieu d'octobre 1652. Elle apparut toute glorieuse à une Religieuse du monastère et lui donna quelques avis sur son intérieur. Plusieurs personnes ont reconnu avoir ressenti le pouvoir de son intercession auprès de Dieu.

L'an 1666, le tombeau qui gardait les restes de la V. Mère ayant été ouvert, une odeur exquise s'en exhala. Une Religieuse réduite à l'extrémité fut instantanément guérie, dès qu'on lui eut appliqué une parcelle des ossements de la Mère Catherine de Sainte-Marie.

LE MÊME JOUR

1323 — A Sagone, ancienne ville épiscopale dans l'île de Corse, sous la métropole de Pise, et aujourd'hui ruinée, l'illustrissime Père GUÉRIN, natif du Mans. Clément V le nomma vers l'an 1306 à l'évêché de Sagone, précédemment occupé par le Père Fatius des Comtes, du même Ordre. Le V. Père gouverna cette Eglise l'espace de dix-sept ans, et, après avoir instruit et édifié son peuple, mourut saintement l'an 1323. — (Fontana.)

1585 — Au couvent de Sainte-Croix, à Lombay, au royaume de Valence, le Fr. GABRIEL ROCA, diacre, profès du couvent de Valence. Ce fut un Religieux de grande oraison et si appliqué aux choses de Dieu qu'il était toujours en sa divine présence. Sa charité pour les pauvres l'a rendu très recommandable. Il ne pouvait en rencontrer un seul sans être vivement touché de sa misère. Dans ce but, il leur abandonnait une grande partie de ce qu'on lui servait au réfectoire et s'étudiait à leur rendre service de toute manière. Ces mêmes dispositions de bienveillance et de dévouement s'étendaient aux malades. Il les prévenait en tout, les visitait, les consolait. Il contracta même à leur chevet la maladie qui lui ouvrit les portes du ciel, l'an 1585, et lui valut la récompense promise à ceux qui vaquent aux œuvres de miséricorde. — (Diago.)

1608 — A Camerino décéda l'Illustrissime Père GRÉGOIRE SERVANTI DE SAN-SEVERINO, profès du couvent de la Minerve, d'après Fontana, C'était un Religieux recommandable par sa piété et sa science. Clément VIII le plaça sur le siège de Trevico à la prière de son neveu, le cardinal Aldobrandini, dont il était le théologien (1601). Son zèle pour la gloire de Dieu, sa vigilance, sa charité donnèrent un nouvel éclat à la haute réputation que ses vertus lui avaient acquise. Il défendit avec une rare intrépidité les intérêts du Saint-Siège contre ceux qui en attaquaient les immunités : il composa même un ouvrage sur cette matière contre un auteur anonyme, qui s'était permis d'attaquer l'autorité apostolique, à l'occasion de l'interdit fulminé par Paul V contre la République de Venise. Clément VIII se servit de notre vaillant Prélat dans une circonstance importante. Le duché de Ferrare ayant été dévolu au Saint-Siège, à la mort d'Alphonse II d'Este, le Pape ne put en prendre possession, malgré ses efforts, devant l'opposition de César d'Este, qui s'en était emparé et se souciait fort peu des censures de l'Eglise. Clément VIII jeta l'interdit sur Ferrare et chargea le Père Grégoire Servanti de

porter la sentence. Le Prélat s'acquitta de son message et vint lui-même, non sans péril, afficher la bulle aux portes de la cathédrale. Cet acte courageux ne fit qu'accroître à son égard la confiance et l'estime du Souverain Pontife. Toutefois le V. Père qui préférait la solitude et la retraite à la dignité épiscopale abdiqua son évêché à la mort de Clément VIII, après l'avoir occupé trois ans. Retiré à Camerino, il y passa le reste de ses jours dans l'exercice de l'oraison et de l'étude. Après avoir donné des exemples de grande piété, il termina saintement sa carrière le 13 octobre 1608, à l'âge de quarante-cinq ans, et fut inhumé dans notre église conventuelle.

Le R^me^ Père Nicolas Ridolfi, qui avait été son disciple, attribua au couvent de Camerino une rente annuelle pour la célébration de messes à l'intention du vénérable défunt, et fit graver, en 1630, l'éloge suivant sur son tombeau :

D. O. M.

Fr. Gregorio Servantio Sancto Severinati
Ord. Prædic. Episc. Trivicano,
Cui, quod natura in suo opere fuerat demirata,
Suprema virtus auxit, æmula fortuna intercepit,
Sempiterni nominis gloria venerabunda restituet.
Obiit die XIII Octob. an MDCVIII.

Au Dieu très bon et très grand !
Fr. Grégoire Servanti de San-Severino,
de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Trevico.
Ce que la nature avait admiré en son œuvre,
Que la vertu d'en haut accrut et la fortune jalouse arrêta,
La gloire d'un nom immortel le lui rendra avec vénération.
Il mourut le 13 octobre 1608. — (Ughelli ; Fontana).

1635 — Au couvent du Rosaire à Lima, le V. Père PIERRE GIRON. Ecclésiastique séculier, il vécut d'une manière si pure et si innocente, que tout le clergé de Lima le considérait comme un modèle accompli de vertu. Sa dévotion pour le Rosaire le distingua particulièrement. Non content de célébrer chaque jour la messe dans la chapelle qui en porte le nom, et d'avoir demandé avec beaucoup d'instances au Père Provincial d'être chargé, en qualité de chapelain, du service de la dite chapelle, il y passait encore de longues heures en oraison. Un peu plus tard, il prit une chambre dans le couvent du Rosaire et obtint d'être admis dans la société des Religieux. Là, pendant vingt ans, le vertueux Prêtre vécut avec la même soumission, la même exactitude et obéissance que s'il eût été profès, toujours occupé à l'oraison et à la mortification, édifiant la communauté par les marques d'une haute

sainteté. Parvenu à un grand âge, il sollicita la faveur d'entrer dans l'Ordre. On lui donna l'habit et, dans sa dernière maladie, il fut admis à la profession. Sa bienheureuse mort arriva l'an 1635. Le Chapitre provincial de la Province de Saint-Jean-Baptiste, tenu à Lima deux ans plus tard, le proposa à tous les Religieux comme un miroir d'une sainteté éminente, d'une abstinence qui rappelait celle des Pères du désert, et comme un homme de grande oraison. — *(Ex relat. fideli)*.

1682 — A Morlaix, en Bretagne, le V. Père MICHEL DE SAINT-NICOLAS, Lorrain de nation. Tandis qu'il poursuivait ses études à Rennes, il conçut le dessein d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominiqne et d'embrasser la réforme introduite au couvent de Morlaix sur la fin de l'année 1621. Il mit à exécution son projet en 1624, et échangea le nom de Breton, qu'il portait dans le siècle, contre celui de Michel de Saint-Nicolas. Sa fidélité à garder les Constitutions, sa vigilance sur le bien commun, son humilité, sa modestie, son zèle pour la gloire de Dieu et les intérêts de la religion le firent considérer comme une ferme colonne de la réforme de la Congrégation de Bretagne. Il remplit avec honneur la charge de Maître des novices, de Sous-Prieur, de Vicaire, de Procureur et de chantre. Homme d'oraison, dégagé de toutes les créatures, pénétré de la grandeur de Dieu et de ses perfections, il gardait, partout où il portait ses pas, en récréation comme à la cellule, un profond recueillement, et se montrait aussi prudent et discret avec les séculiers qu'avec ses frères. Il inspira avec beaucoup de soin cet esprit d'oraison et de récollection aux novices, les anima par ses discours et ses exemples et, tout en se montrant sévère, les entoura d'une sincère et paternelle affection.

Après avoir vécu dans cette pureté et cette innocence jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, le V. Père fut attaqué d'une cruelle maladie, qui mit à l'épreuve son héroïque patience et lui ouvrit les portes du ciel, le 13 octobre 1682. — *(Mém. de Morlaix.)*

1500 — Au monastère de Sainte-Marie des Anges, à Jaën, la V. Mère MARIE XIMENEZ. Cette Religieuse se distingua toujours par une très profonde humilité. Son assiduité à l'oraison lui attira des grâces singulières. On rapporte qu'un jour de la Pentecôte, on vit briller sur sa tête une étoile étincelante. Sa dévotion à la Mère de Dieu était empreinte d'une filiale confiance. La pieuse Sœur recourait à Elle dans toutes ses nécessités. Par ses prières, elle obtint de cette Mère de miséricorde un héritier à l'un de ses frères,et préserva, par le même moyen, les habitants de Jaën des suites d'une sécheresse pernicieuse dont ils étaient menacés.

La V. Mère Marie Ximenez vécut dans une pratique exacte des vertus religieuses jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et se reposa en Notre-Seigneur au commencement du XVI^e^ siècle. — (Lopez.)

XIV OCTOBRE

La Bienheureuse MADELEINE DE PANATIERI, Vierge du Tiers-Ordre (*).

(1503)

Cette servante de Dieu naquit à Trino, petite localité du Montferrat, située entre Casale et Verceil. La grâce et la nature rivalisèrent pour faire de l'enfant privilégiée un petit chef-d'œuvre. Elle était douée d'une rare beauté, d'un esprit très vif et d'une aptitude peu commune pour les lettres.

Ces heureuses qualités furent encore ennoblies par une inclination marquée pour la piété : toute petite, elle parut un miroir de dévotion. Toutefois, sous cet ensemble de charmes et d'agréments extérieurs, n'avait-elle pas tout à craindre de la séduction et des appas du monde? Sa docilité aux inspirations de l'Esprit saint la préserva de cet écueil. Dès l'enfance, Madeleine pratiqua une grande modestie dans les vêtements, les conversations et les regards ; puis, bientôt elle songea à s'attacher pour jamais au Seigneur par le vœu de virginité : ce qu'elle fit dans un âge encore tendre.

Une action si généreuse lui attira du ciel des grâces abondantes. Désireuse enfin de s'unir à Dieu d'une manière plus parfaite, elle sollicita la faveur d'être admise dans le Tiers-Ordre de la Pénitence. Dès qu'elle y fut agrégée, elle se proposa pour modèle et patronne la séraphique Vierge de Sienne, dont elle devint la fidèle

(*) Razzi ; Marchese.

imitatrice. A l'exemple de Catherine, elle se livra aux jeûnes, aux macérations corporelles, aux veilles prolongées et à la prière. Son sommeil était fort court et pris sur la dure ; chaque nuit elle s'infligeait une sanglante discipline, et le jour, elle chargeait son corps d'un rude cilice et enserrait ses reins d'une chaîne de fer. Bref, sa vie n'était qu'un tissu de privations et de pénitences.

Ainsi dégagée des attaches terrestres, l'âme de Madeleine s'élevait facilement dans les régions sereines de l'oraison : souvent elle consumait les nuits entières dans ce saint exercice. Sa face éclatante et lumineuse trahissait ses divines ardeurs. Maintes fois on la surprit ravie en extase, étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle. Dans ces sublimes contemplations, elle puisait à flots des lumières qui lui rendaient accessibles et comme palpables les vérités les plus hautes. De là une facilité surprenante à traiter des plus profonds mystères, et une justesse d'expression qui étonnait les théologiens les plus habiles.

II. — Ces dons gratuits, ces grâces infuses, du reste, n'étaient point sans fruits. Plus la vertueuse vierge avançait dans la pénétration des grandeurs divines, plus cette connaissance lui apportait de mépris de soi-même, d'éloignement du monde et d'ardente charité pour autrui. Ce fut surtout par ce dernier trait qu'elle s'attira la vénération et l'estime de ses concitoyens. La vue des pauvres l'impressionnait au vif : elle les invitait à sa table, leur servait ce qu'on lui avait préparé et se contentait de leurs restes. Sa compassion pour les malades égalait son amour pour les pauvres. Sa charité les embrassait tous indistinctement, encore que ses préférences allassent toujours aux plus délaissés. Animés et consolés par ses pieux discours, ses protégés finissaient par entrer dans des sentiments de soumission absolue aux ordres de la Providence et d'obéissance aveugle à la volonté de Dieu, toujours aimable lors même qu'elle demande les plus douloureux sacrifices.

Mais les besoins spirituels lui importaient avant tout. Dès qu'elle apprenait que la haine divisait les membres d'une famille, que d'autres croupissaient dans des dérèglements notoires, elle accourait. Sa présence en imposait, on l'écoutait volontiers, et toujours elle arrivait à ses fins. Vaincus par ses pressantes exhortations, les impies et les libertins renonçaient à leurs désordres et inauguraient une vie vraiment chrétienne.

On cite un grand seigneur de Trino, qui fut tellement frappé par une visite de ce genre, qu'il chassa sous les yeux de la Bienheureuse la complice de son inconduite. Un autre, subitement transformé, vit aussitôt la paix rentrer à son foyer, dès que la pieuse vierge, à qui il avait été recommandé, eut adressé pour lui une prière au Seigneur. Combien de conversions merveilleuses elle opéra de la sorte!

III. — Toute sa vie, notre Bienheureuse se signala par une tendre dévotion au Très Saint Nom de Jésus et au Sacrement de l'autel. Autant que possible, elle faisait ses oraisons à l'église, agenouillée dans un coin obscur pour éviter d'attirer l'attention, s'entretenant surtout sur les mystères de la Passion de Jésus-Christ. Par une faveur insigne, elle fut transportée par la main des Anges à Jérusalem pour y vénérer tous les lieux sanctifiés par les souffrances du Sauveur. Elle obtint mieux encore, en participant dans une large mesure aux douleurs de son céleste Epoux.

Un gentilhomme de Trino avait usurpé quelques immeubles appartenant à nos Religieux et refusait obstinément de restituer. On porta l'affaire en Cour de Rome, et le Pape, devant l'opiniâtreté du coupable, fulmina les censures qu'encourent les violateurs des biens ecclésiastiques. La sentence fut affichée à la porte de notre couvent. En apprenant ce fait, l'excommunié chargea un de ses amis, nommé Barthélemy Perduto, d'aller arracher l'affiche, ce qu'il exécuta avec un empressement digne d'une meilleure cause, en vomissant, lui et ses séides, mille blasphèmes contre Dieu et l'Eglise. La Bienheureuse ne put entendre ce forcené sans frémir. Elle représenta à ce malheureux, avec autant de douceur que d'humilité, l'indignité de sa conduite. Mal lui en prit; pour toute réponse, elle reçut un violent soufflet en pleine figure. Le coup n'altéra ni sa paix, ni sa tranquillité. Trop heureuse de souffrir, Madeleine se mit à genoux devant cet opiniâtre et lui présenta l'autre joue, selon la maxime de l'Evangile. Elle reçut un second soufflet, plus violent que le premier. Ce double outrage fut promptement châtié. A quelques jours de là, l'insolent personnage, attaqué d'une maladie honteuse, mourut misérablement, ainsi que ses compagnons. Frappé à son tour par la justice divine, l'usurpateur perdit l'usage de ses sens et expira dans un accès de rage et de désespoir.

Plus rudes furent les attaques de l'enfer. Il fallut à notre Bienheureuse un courage surhumain pour triompher de l'astuce des démons,

supporter leurs coups et tous leurs assauts. Patiente et sereine, elle laissa passer l'orage, pleine d'abandon à la volonté de Celui pour l'amour duquel elle endurait tant de maux.

Entre les diverses faveurs dont elle fut gratifiée, on marque les lumières surnaturelles qui lui découvraient l'état dangereux où se trouvaient certaines âmes. L'un de ses frères, sur le point de se noyer, la vit tout à coup apparaître et lui tendre la main. Plus tard, oubliant cette assistance miraculeuse, ce jeune homme s'attira par ses excès une triste maladie. La charitable sœur lui rendit visite, lui reprocha ses désordres, l'exhorta à la contrition et le guérit d'âme et de corps.

A cette époque tourmentée, notre Bienheureuse, honorée du don de prophétie, gémissait jour et nuit sur les crimes qui se commettaien eu Italie. Elle pressentait que la mesure était comble et que la justice réclamait son cours. Elle annonça toutes les calamités qui affligèrent l'Italie à la fin du xv^{e} siècle, pria beaucoup pour sa malheureuse patrie, accablée de tant de malheurs, et voyant Dieu prêt à la foudroyer, elle obtint du moins qu'il préservât Trino, sa ville natale.

IV. — Après avoir embaumé toute la cité et les pays environnants du suave parfum de ses vertus et s'être rendue recommandable par une foule de prodiges, Madeleine de Panatieri, parvenue à l'âge de soixante ans, fut attaquée de sa dernière maladie. Trois ans plus tôt, elle avait eu connaissance du jour de sa mort: elle s'y prépara par un redoublement de ferveur. Aux premières atteintes du mal, elle réunit près de sa couche les Sœurs du Tiers-Ordre, leur demanda humblement pardon de ses fautes et les exhorta à conserver la paix et l'union entre elles, à rester bien fidèles à leurs règles, promettant en retour de ne point les oublier devant Dieu.

Cependant, le bruit de sa maladie s'étant répandu, plusieurs personnes de qualité lui rendirent visite. En vraie fille de saint Dominique, Madeleine voulut user ses dernières forces au service de Dieu et n'eut de paroles que pour inspirer à ses visiteurs des sentiments de piété et de dévotion. On sortait de là tout transformé. Un parfum céleste semblait répandu dans cette humble cellule : la vue de la mourante, que la joie transfigurait, était à elle seule une prédication éloquente, irrésistible. Après la réception des sacrements, notre Bienheureuse entra dans un doux ravissement et demanda qu'on lui chantât l'hymne du temps pascal : *Jesu, nostra Redemptio.* Jusqu'à la fin, elle ne cessa de prier pour son Ordre et sa chère patrie. Elle expira en

disant ces mots : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* ». C'était le 13 octobre 1503. Son corps resta trois jours exposé et lorsqu'on le porta dans notre église de Sainte-Catherine, il parut environné d'une lumière éclatante. De signalés miracles attestèrent promptement la gloire de cette élue de Dieu et son crédit dans le ciel. Dès lors, son tombeau devint l'objet de la vénération populaire. On y affluait de toutes parts, et des grâces prodigieuses venaient souvent récompenser la foi des fidèles.

Par ordre de l'évêque de Casale, l'an 1610, dom Laurent Cortino, Vicaire général, ouvrit les premières informations juridiques.

Léon XII approuva le culte de la Bienheureurse Madeleine de Panatieri, et permit à l'Ordre entier des Frères Prêcheurs ainsi qu'au diocèse de Verceil de célébrer, le 14 octobre de chaque année, la Messe et l'Office en son honneur.

Le V. Père CLAUDE ROUX, surnommé de Sainte-Catherine, profès du couvent de Saint-Honoré, à Paris(*).

(1639)

Parmi les éminents Religieux qui illustrèrent par leurs vertus et leurs mérites le couvent de Saint-Honoré, Claude Roux occupe un rang distingué.

Issu d'une famille considérable de Paris, il vécut dans le siècle avec beaucoup de piété et d'édification. Son amour du prochain et sa charité à l'égard des pauvres le signalèrent de bonne heure. Toujours occupé à visiter les hôpitaux et les prisons, il consolait malades et détenus, auxquels il distribua même la somme de deux mille livres, que sa mère lui avait remise pour ses plaisirs.

Très simplement vêtu, il prélevait encore sur l'entretien de sa

(*) *Mém. de Saint-Honoré.*

garde-robe de quoi faire de nouvelles aumônes. Son zèle pour le salut des âmes ne jeta pas moins d'éclat. Il s'appliqua surtout à retirer des voies de la perdition les femmes de mauvaise vie, bravant les insultes et les dangers. Il leur fournissait des subsides et un honnête travail, et, par ce moyen, il en retint un certain nombre dans les bornes de la modestie chrétienne. Malgré ses soins à cacher aux yeux du public des actions si dignes d'un éminent chrétien, notre pieux jeune homme ne put pourtant pas se soustraire à l'estime et à la vénération des gens de bien. Les pauvres et les malades avaient recours à lui comme à leur père et à leur protecteur : il n'y avait guère d'affligés qui ne ressentissent les bienfaits de sa charité.

Les parents ne s'opposèrent jamais ouvertement aux actes de miséricordieuse piété de leur fils; mais craignant, à cause de sa complexion délicate, qu'il ne finît par contracter quelque maladie dans ses visites journalières aux hôpitaux, ils cherchèrent adroitement à l'éloigner des malades. Leurs efforts demeurèrent infructueux.

Sa conversation édifiante ne lui acquit pas moins de réputation. Claude était d'un caractère doux et affable, de manières engageantes, sage et prudent dans ses paroles et réglé dans ses actions : aussi recherchait-on avec empressement sa compagnie et ses entretiens. Pour lui, il savait profiter de la bonne disposition de ses visiteurs pour les exhorter à la piété, aux œuvres de miséricorde, au mépris des choses périssables et à l'horreur du péché. Il eut ainsi la consolation d'attirer bon nombre de jeunes gens à la pratique de la vertu.

Cependant, si parfaite que fût sa vie, Claude aspirait à un plus sublime état. Il résolut de se consacrer à Dieu. L'Ordre des Frères-Prêcheurs ayant fixé son choix, il demanda et reçut l'habit au couvent de la rue Saint-Honoré à Paris. Ses pieuses dispositions lui attirèrent l'abondance des grâces célestes. Son année de probation s'étant passée dans la ferveur et l'exactitude, on l'admit à la profession, malgré les inquiétudes fondées que faisait concevoir son état de santé. Lui-même partagea pendant quelque temps cette appréhension, mais avec une si parfaite résignation à la volonté de Dieu, qu'il ne se troubla jamais. Cette soumission aux ordres de la Providence, à laquelle il s'était habitué dès son enfance, calma son esprit.

Quelque ardeur qu'il eût d'embrasser l'état religieux, il avouait que si Dieu en disposait autrement, il retournerait avec la même tranquillité au siècle, n'ayant d'autre règle que l'obéissance et se souciant fort peu des railleries que lui vaudrait l'insuccès de sa démarche.

II. — Cependant le divin Maître, qui voulait le sanctifier par les maladies et les infirmités, permit, comme nous l'avons dit, qu'il fût reçu à la profession. De ce jour, son parfait abandon prit de nouveaux accroissements. Arrêté au seuil de la vie religieuse par une impuissance radicale à vaquer aux fonctions de l'Ordre, Claude de Sainte-Catherine accepta sa croix. Jamais on ne l'entendit se plaindre, ni désirer la santé. Aimant tout ce que Dieu voulait, il s'appliqua à observer exactement les moindres points des Constitutions, autant qu'il était en lui.

Les peines intérieures, qui s'ajoutèrent à ses infirmités corporelles, lui furent beaucoup plus sensibles. La crainte par rapport à son salut l'accablait nuit et jour d'un poids si lourd, que l'on voyait bien que c'était là sa plus grande croix. Mais sa confiance inébranlable en Celui qui ne frappe qu'amoureusement les âmes humbles et dociles, le soutint au milieu de ces peines crucifiantes. Parfois les sombres nuages se dissipaient, et le bon Religieux savourait des consolations telles qu'il lui semblait déjà goûter les joies anticipées du Paradis. Il se sentait porté à une très tendre dévotion envers l'Enfant Jésus, et ses colloques prolongés se terminaient toujours par une généreuse résolution de tout souffrir et de tout entreprendre pour lui plaire,

Le V. Père n'entendait point séparer sa déférence absolue aux ordres de la Providence de l'obéissance aveugle qu'il devait à ses supérieurs. Dès sa jeunesse, il s'était prescrit comme règle inviolable de ne rien entreprendre sans la permission expresse de son directeur. Devenu Religieux, il eut à cœur de perfectionner cette sainte disposition. Il proposait simplement ses pensées, puis s'en remettait entièrement au jugemeut et à la discrétion de ceux qui avaient la charge de le conduire. C'était dans cette dépendance totale qu'il faisait consister toute la sagesse et la prudence d'un Religieux. On ne saurait dire les immenses avantages qu'il trouva dans cette conduite. L'obéissance était pour lui le flambeau divin, projetant sur les sentiers de sa vie une céleste et parfaite lumière. Par elle, tous ses embarras étaient enlevés, toutes ses hésitations tranchées. Ses alarmes les plus cuisantes se dissipaient comme un nuage emporté par le vent, dès que l'autorité l'avait rassuré.

Le Père Claude de Sainte-Catherine ne donna pas des marques moins illustres d'humilité. Menant une vie très retirée, profondément pénétré de son néant, il faisait ses délices des emplois les plus vulgaires et les moins apparents. Il avait sollicité la faveur d'aider

le Frère cuisinier. Pendant plusieurs années, il ne fit pas autre chose, et chaque soir avant de se retirer, il demandait pardon au Frère du peu de service qu'il lui avait rendu. Non content d'éviter la compagnie de ceux qui cherchaient à le consulter, il acceptait encore avec empressement les humiliations qui pouvaient se présenter. Les accidents les plus imprévus ne le troublaient jamais, et quand il y trouvait matière à confusion, il s'y soumettait joyeusement, adorant les jugements de Dieu qui le traitait selon ses démérites : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.*

Après avoir donné de la sorte de magnifiques exemples d'humilité, de charité et de régularité, le V. Religieux sentit ses infirmités augmenter.

Durant l'espace de quatorze ans, sa patience devint invincible, sans qu'une plainte n'effleurât ses lèvres. Il resta deux ans cloué sur son lit, n'élevant la voix que pour bénir le Ciel et baiser la main qui le broyait sous l'épreuve. Il mourut saintement le 14 octobre 1639, dans la quarantième année de son âge.

LE MÊME JOUR

1269. — A Périgueux, le V. Père BERNARD FABRI. Il était natif et curé d'Exideuil, quand, édifié de la sainteté de nos Pères, il demanda et reçut l'habit de l'Ordre. Il vécut en Religion avec une ferveur et une piété exemplaires, qui lui attirèrent l'amour et la vénération de tout le monde. Il fut deux fois Prieur de Périgueux et s'acquitta de sa charge avec la prudence et la sagesse d'un Saint; encore qu'il se montrât inflexible à punir les transgressions, on le regardait cependant comme un homme rempli d'une admirable douceur. L'an 1261 il assista au Chapitre Provincial de Béziers, où se trouva le B. Humbert, général de l'Ordre. De là, il se transporta à Limoges, avec la mission de faire disparaître certains embellissements de cette maison conventuelle, jugés peu conformes au véritable esprit de pauvreté.

Le serviteur de Dieu vécut dans une haute opinion de sainteté jusqu'en l'an 1269, qui fut celui de sa bienheureuse mort. — (*Mss. B. Guid.*)

1561. — A Pamiers, le glorieux martyre du Père GUILLAUME GALIN. Les Calvinistes, maîtres du Languedoc et de tout le Midi, ne se montrèrent pas moins hostiles à la religion dans la ville de Pamiers que dans les autres

centres gagnés à l'hérésie. Notre couvent, fondé en 1270, excita particulièrement leur convoitise. C'était, en effet, l'un des plus beaux qui existât : l'église, splendide monument, n'avait pas sa rivale dans toute la contrée. S'en emparer, la faire servir à leur prêche, c'est à quoi songèrent les partisans de la Réforme. D'autre part, nos Pères se montraient alors les intrépides champions de la religion catholique ; ils soutenaient ouvertement la sainteté de l'Eglise romaine, raffermissaient les âmes chancelantes et ramenaient au bercail du Christ un grand nombre de ceux qui avaient eu la faiblesse d'abjurer la foi.

Certes, il n'en fallait pas tant pour pousser les forcenés sectaires aux derniers excès.

Un procès injuste qu'intenta aux Dominicains un négociant de la ville, du nom de Pierre Daurie, donna occasion aux hérétiques de satisfaire leur rancune. Cet homme les accusa devant les consuls d'avoir voulu attenter à sa vie, en tirant sur lui une flèche au moment où il passait devant le couvent. On rendit un verdict en faveur du plaignant contre les accusés. Partant de là, Daurie et sa suite cherchèrent à prendre leurs victimes par la famine, en leur enlevant le pain qu'ils cuisaient eux-mêmes. Soit maladresse, soit toute autre cause, ils en furent pour leurs frais et échouèrent piteusement dans leur tentative. Honteux de cet insuccès, les Calvinistes se réunirent en plus grand nombre et assiégèrent à main armée le couvent. Ils mirent le feu à la porte d'entrée ; puis, poussant le cri de guerre, se saisirent du V. Père Pierre Galin et le massacrèrent cruellement. Le Prieur fut flagellé sans pitié, un novice eut la main coupée et neuf autres Religieux, chargés de chaînes, furent renfermés dans la citadelle. Une fois maîtres de la maison, les Huguenots se firent un jeu de briser les statues, de profaner la sainte Eucharistie, de renverser les autels, de piller la sacristie et de brûler les ornements du culte. Ces hauts faits accomplis, ils fermèrent le couvent et se servirent de l'église pour leur prêche. Nos Pères en appelèrent aussitôt au Parlement de Toulouse qui les réintégra dans leurs droits. Hélas ! ce ne fut que pour un jour. Les Calvinistes, cédant à la force, s'étaient retirés, tout en surveillant les entrées du couvent, de façon à intercepter toute communication avec le dehors.

Les Religieux seraient littéralement morts de faim, sans l'énergique intervention d'un généreux citoyen, nommé Antoine Guérin, et de quelques personnes influentes du voisinage. Messieurs du Chapitre, apprenant leur détresse, leur envoyèrent trois livres tournois et quelques vivres. Finalement les hérétiques, ne pouvant plus souffrir les serviteurs de Dieu, les chassèrent derechef et démolirent le couvent.

L'église n'échappa point à leur vandalisme et fut détruite de fond en comble.

Après la tourmente, nos Pères, qui avaient embrassé, par les soins de Messire Henri Sponde, évêque de Pamiers et continuateur des Annales de Baronius, la réforme de la Province de Toulouse, rétablirent peu à peu leur ancienne

résidence. Appuyés et soutenus par l'évêque d'alors, Etienne-François de Coulet, natif de Toulouse, ils relevèrent les murs de l'église sous le priorat du V. Père Charles Ducas. Thomas Souèges, qui lui succéda dans cette charge, poursuivit ce grand œuvre, et ses successeurs s'y employèrent à leur tour avec tant d'activité et de savoir-faire que l'église reconstruite devint sans conteste l'une des plus belles de la ville. —(*Process. Mss. apud FF. Min. Apam.*)

1649 — Au couvent royal de Saint-Dominique de Malaga, la douce mémoire du V. Père AUGUSTIN. Il était originaire de l'Angleterre. Sa vie fut tout angélique. Après avoir édifié la communauté par son humilité, sa douceur et son exacte observance, il mérita d'entrer dans la gloire le 14 octobre 1649. (*Act. Cap. Gen.* 1650.)

1500 — Au monastère de Saint-Pierre-Martyr à Majorque, la V. Mère BERNARDINE DE GUZMAN, recommandable par son assiduité à l'oraison et la rigueur de ses pénitences. Cette disposition intérieure la faisait soupirer après les souffrances et les humiliations, et lui inspirait en même temps une ferveur extraordinaire à importuner amoureusement le divin Maître de la rendre digne de participer aux douloureux mystères de sa Passion. Un désir si pieux fut exaucé. La V. Mère, affligée d'une cruelle maladie, se vit clouée sur le lit pendant plusieurs années. Non seulement on ne remarqua dans sa conduite aucune plainte ni inquiétude, mais on la trouva toujours recueillie et occupée de Dieu, comme si de fait elle eût joui d'une parfaite santé, ou eût vaqué tranquillement à l'oraison avec ses Sœurs. Cette bonne Religieuse passa par une épreuve bien autrement dure. Accusée faussement d'un grand crime, elle fut citée en justice et condamnée à la réclusion. Elle porta cette lourde croix avec un courage invincible et ne dit jamais une parole pour se justifier. Mais Dieu prit en main la cause de sa servante. L'innocence de la Mère Bernardine fut reconnue et la malice de ses accusateurs confondue. Dans cette immense affliction, son unique refuge fut en Marie qu'elle ne cessa d'invoquer. Enfin, après avoir grandement édifié le monastère par son admirable soumission et son ardente charité à l'endroit de ceux qui l'avaient si injustement persécutée, la Mère Bernardine de Guzman expira saintement vers l'an 1500. — (Lopez.)

XV OCTOBRE

Le R^me^ Père BARTHÉLEMY TEXIER, XXVI^e^ Maître Général (*).

(1379-1449)

BARTHÉLEMY TEXIER, que plusieurs auteurs décorent du titre de Bienheureux, naquit à Draguignan, ou à Trans, village voisin, l'an 1379, à l'époque où le grand Schisme battait son plein. Sa première enfance se passa sous le regard vigilant de ses parents ; mais, dès qu'il fut en âge d'orienter sa vie, il porta ses vues vers le cloître, où il se retira comme la colombe dans l'arche. Ses progrès dans les sciences engagèrent les supérieurs du couvent de Saint-Dominique de Draguignan, à l'envoyer aux écoles de Paris. Son stage terminé, Barthélemy prit les grades théologiques et revint dans sa Province, où l'obéissance l'appliqua au ministère et à l'enseignement. Malgré la confusion qui régnait dans l'Eglise, malgré le relâchement à peu près général et des obstacles sans nombre, le jeune Religieux régla sa vie non sur les maximes des esprits volages, peu soucieux de leurs devoirs, mais sur les engagements de sa profession. Il s'étudia à se conformer au pas de ceux qu'il voyait marcher ferme dans les sentiers de la justice. Sa droiture, sa rectitude de jugement lui donnèrent un réel ascendant, et son humeur pacifique, jointe à ses manières affables, le fit aimer même de ceux qui ne se sentaient pas le courage de l'imiter. Dans les différents emplois qu'il eut à remplir, il accusa des talents remarquables, par la rare sûreté de

(*) L. Albert ; Echard ; Touron.

son coup d'œil et par sa dextérité dans le choix des mesures à prendre.

Après quelques années consacrées aux études et à la prédication, Barthélemy Texier fut élu Provincial de la Province de Provence.

Les circonstances de temps et de lieu étaient fort critiques. La discipline régulière, entrée dans une période de décadence, s'éclipsait de plus en plus. Deux causes avaient surtout contribué à ce grand mal. La peste de 1348, qui arrêta pour de longues années le recrutement des Ordres religieux, et le grand Schisme d'Occident, qui sema partout la division, enlevant ainsi à l'autorité sa force et son influence. Au commencement du xv^{e} siècle, une nouvelle mortalité vint encore aggraver la situation. Au rapport d'un écrivain de cette époque, le fléau fut si terrible que, dans la seule obédience de Benoit XIII, les Dominicains perdirent onze cents des leurs en moins de deux années. On n'aura pas de peine à comprendre quel désarroi résulta de ces calamités. Pour reprendre le développement normal de leurs œuvres, les survivants se crurent obligés à beaucoup d'indulgence dans la réception des sujets, et trop souvent, il fallait s'y attendre, la science, la piété, l'esprit de sacrifice, firent totalement défaut parmi ces dernières recrues.

Barthélemy Texier, en prenant le pouvoir à une époque si critique, comprit que le premier bienfait à assurer à son Ordre devait être celui de l'unité, comme venait de le faire pour l'Eglise universelle le Concile de Constance, en la réunissant sous un seul chef. Agissant en qualité de Provincial, il ménagea si bien les esprits que tous ses Religieux se rangèrent spontanément sous le gouvernement de Léonard Dati, Maître général, résidant à Rome. Cette adhésion fut imitée par les autres Provinces, jusque-là séparées, et fut le digne couronnement des labeurs du zélé Supérieur, qui touchait alors à la septième année de sa fructueuse administration. Sa charge lui avait valu l'honneur d'assister aux Chapitres généraux de Metz, de Florence et de Pavie. Sa présence, vite remarquée, laissa une impression des plus favorables. La Providence l'accréditait ainsi, à son insu, auprès des sommités de l'Ordre, et l'heure était proche, où la famille dominicaine saluerait en sa personne l'un de ses Maîtres généraux les plus distingués et les plus méritants.

Léonard Dati mourut en avril 1426. Retenu par la maladie, le Père Texier ne put assister au Chapitre réuni à Bologne la même année. Le collège électoral se trouva partagé entre deux candidats de grand mérite, Louis de Valladolid et Thomas de Naples. Contrairement aux

usages reçus, comme on ne pouvait s'entendre, on en vint à un compromis. Les vocaux donnèrent pleins pouvoirs aux deux candidats de choisir d'un commun accord le futur Maître général de l'Ordre. Leur regard se fixa sur Barthélemy Texier ; le Chapitre ayant ratifié immédiatement ce choix, Louis de Valladolid et Thomas de Naples furent chargés d'aller notifier à l'élu la nouvelle de son élévation. Ils le rejoignirent à Avignon, et, à force d'instances, réussirent à lui persuader d'accepter. Ce ne fut pas sans peine, car il ne se soumit qu'en répandant beaucoup de larmes.

Le V. Religieux était digne à tous égards de porter l'honneur et le fardeau du généralat. A un grand tact dans la direction des affaires, il unissait une rare affabilité de manières et un dévouement sans bornes à procurer le bien de sa famille religieuse. Saint Antonin, qui l'avait vu de près, a fait son éloge en trois mots dans sa *Somme Historique,* quand il l'appelle « un homme de bien, très lettré, craignant Dieu. » Plus tard, Léandre Albert, renchérissant encore sur ce témoignage, ne craignait pas d'avancer que « même de son vivant, le saint Général s'illustra par des miracles : *claruit miraculis, adhuc vivens.* »

II. — Une fois investi de l'autorité, Barthélemy Texier songea efficacement à rendre à son Ordre son premier lustre. Mais que la tâche était ardue! Il se mit donc à l'œuvre, bien décidé à la poursuivre jusqu'au bout, dût-il y sacrifier sa santé et sa vie (1).

Remarquant que la charité des fidèles à venir en aide aux Religieux se refroidissait de plus en plus, et que ceux-ci, pour s'assurer le pain de chaque jour, se voyaient souvent exposés dans leurs quêtes à des reproches amers et, chose plus triste, à accepter l'aumône au détriment de la sainteté de leur état, le V. Supérieur jugea qu'il était opportun de couper court à ces inconvénients. A cette fin, il sollicita du Pape Eugène IV une Bulle autorisant à l'avenir les possessions et les revenus en commun. On fit droit à sa demande, et c'est depuis cette époque qu'une innovation fut apportée dans le régime de pauvreté très stricte qui avait jusqu'alors prévalu. Des circonstances impérieuses l'exigeaient ainsi pour le bien même de la Religion.

Ce point acquis arrêtait net le trouble inquiet et toute compromis-

(*) *Disciplinæ regulari sarciendæ, studioque promovendo verbo et exemplo impigre ac strenue desudavit* (Echard).

sion avec les séculiers. Le Général s'appliqua ensuite à régler l'intérieur des couvents. Déjà dans son office de Provincial, il avait déployé un zèle tout spécial à promouvoir l'observance régulière. Son élévation ne fit qu'accentuer sa noble aspiration à voir fleurir partout l'esprit de saint Dominique. A la lumière sûre, vaste et pénétrante accordée par Dieu et par le B. Patriarche au magistère suprême de l'Ordre, il comprit vite que la complète unité et la vitalité d'un institut religieux ne résident pas seulement dans l'unité de gouvernement, mais dans l'unité de marche vers la perfection, par la conformité des pratiques et l'émulation dans le véritable esprit d'observance. Or, une longue expérience lui avait démontré que cet esprit, avec les bienfaits multiples qui en découlent, s'obtient, non en abaissant la vie régulière au niveau des tièdes, mais en fortifiant et en élevant les volontés et les cœurs, par l'esprit de sacrifice, à la hauteur des plus sublimes devoirs. Il poursuivit donc le même idéal qu'autrefois, sur un champ plus vaste, avec une grâce plus puissante, et s'y dévoua avec une ardeur et une persévérance inouïes.

Ce fut par Bologne qu'il commença. Un événement surprenant, et qui fit alors grand bruit, vint à point servir ses vues. Un jour que les Religieux chantaient le neuvième répons de l'Office de saint Dominique, arrivés à ces mots : *Imple, Pater, quod dixisti,* « Père, accomplissez votre promesse », une voix formidable, éclatant comme un coup de tonnerre, répondit : *Nec ego Pater, nec vos filii* : « Je ne suis point votre Père et je ne vous reconnais point pour mes fils. »

Il n'en fallut pas davantage pour préparer les voies à une restauration morale complète. Ce qui se fit d'une manière très sérieuse, avec le concours du Bienheureux Conrad de Brescia, auquel le pieux Général avait confié cette délicate mission.

Barthélemy Texier s'appliqua aussi à propager la dévotion envers saint Dominique, dont le corps repose dans notre église de Bologne. Une de ses ordonnances fut d'admettre à la participation des biens spirituels de l'Ordre tous les fidèles qui contribueraient par des aumônes à la splendeur du tombeau du saint Patriarche. Une autre, toute de charité, prescrivait de tenir en réserve dans chaque couvent le sixième des revenus, afin de pourvoir largement, dans l'occasion, au soin des Frères malades ou infirmes.

La Province d'Aragon eut son tour dans les œuvres de zèle de notre Général. Le couvent de Cervera embrassa le premier la réforme que proposa Barthélemy Texier, sous la forte impulsion du Père

Jacques Gilles, profès de Xativa, établi d'office Vicaire des autres couvents, appelés à former une Congrégation florissante.

De Gênes, où il se trouvait alors, Barthélemy Texier adressa à son représentant, le 25 février 1440, des Lettres Patentes motivées, qui accusent le grand intérêt qu'il portait au développement d'une œuvre, jugée par lui capitale, et qui se maintint, sous son souffle, à la hauteur de l'idéal où il l'avait élevée.

L'Allemagne le vit également appliqué à promouvoir dans les couvents dominicains la vie de silence, de pénitence et de prière. Les obstacles sans cesse renaissants ne purent lasser sa constance. Tout en poursuivant son but, le V. Père n'avait garde de négliger la cause des peuples allemands que le schisme ou l'hérésie tenaient séparés de l'Eglise. Il envoya en Bohême, en Moravie, en Pologne de nombreux apôtres pour soutenir l'orthodoxie et combattre à outrance les pernicieuses doctrines des Hussites. Plusieurs de nos Pères scellèrent de leur sang la foi qu'ils avaient vaillament défendue. Martin V leur rendit cet éclatant témoignage « que la sainteté de leurs exemples était une prédication continuelle, qui rappelait les pécheurs de leurs égarements et attirait les peuples à la pratique des devoirs religieux. »

Les Sœurs du second Ordre ressentirent, elles aussi, les salutaires influences de la ferme direction du Père Général. Malgré bien des obstacles et des oppositions très fortes, le monastère de Nuremberg reprit l'observance primitive. Avec l'aide du Provincial d'Allemagne, qui travaillait sous ses ordres, le R^me Père triompha du mauvais vouloir de quelques personnes étrangères, très influentes, coupa court à leurs rapports avec le monastère, et remit en vigueur une sévère et exacte clôture.

Ce grand zélateur de la régularité ne pouvait oublier sa bien-aimée patrie. Si lointaines que fussent les contrées où il devait se rendre, il avait toujours pour la France, pour sa chère Provence, en particulier, un regard du cœur. Le couvent de Draguignan garda longtemps divers ornements sacrés dus à sa munificence. Mais quelle décoration précieuse pouvait égaler l'observance rendue à sa première beauté, et ornant la maison du Seigneur comme d'un vêtement nuptial? Pour travailler graduellement à ce but, selon la sage méthode du Bienheureux Raymond de Capoue, Barthélemy Texier adopta d'abord comme terrain le couvent d'Arles et choisit sans balancer, comme l'homme de sa droite, pour cette œuvre aussi épineuse que

sainte, le Bienheureux André Abellon, dont il avait pu apprécier si longtemps et de si près les qualités éminentes.

Le Bienheureux Abellon fut à la hauteur de sa tâche ; et quand il se retira au couvent de Saint-Maximin, il pouvait se rendre le témoignage d'avoir jeté en terre une semence qu'un autre, à l'heure propice, ferait germer.

En 1435, Barthélemy Texier vint lui-même faire la visite du couvent d'Arles et donner à la réforme son impulsion souveraine. Son séjour paraît y avoir été de courte durée ; mais les registres nous montrent les abstinences de Constitutions rétablies au réfectoire pour tous : les œufs, le poisson, les légumes figurent seuls pour la nourriture des Frères.

Un fait remarquable et significatif de cette visite du couvent d'Arles, c'est que le R^me^ Père s'y rencontra avec deux Religieux insignes : Pierre Rochin, Provincial de Provence et Gui Flammocheti, profès de la Province de France, récemment pris par lui comme *Socius* ou assistant. Ils étaient destinés par la Providence à lui succéder l'un après l'autre dans la direction suprême de l'Ordre, mais pour très peu de temps seulement. Ainsi le couvent d'Arles vit à la fois dans ses murs trois Religieux hors ligne, qui furent à tour de rôle Maîtres généraux, heureux, dans cette réunion fraternelle, sous le regard de saint Dominique, de s'encourager, de s'éclairer, de se consoler réciproquement, par l'échange des sentiments de foi religieuse et de convictions dominicaines qui leur étaient communs à tous les trois.

En s'éloignant d'Arles, Barthélemy Texier, parcourut les Provinces qu'il n'avait pas encore visitées, corrigeant partout les abus et rappelant ses fils à l'esprit de leur vocation. Sa présence était une sévère censure du mal et un puissant attrait pour la vertu (1).

III. — A l'époque où nous conduit notre récit, le R^me^ Père avait convoqué trois Chapitres généraux, à Cologne en 1428, à Lyon en 1431 et à Colmar en 1434. Nous le trouvons ensuite au Concile de Bâle, et nous savons qu'il assista à toutes les sessions qui s'occupèrent de la propagation de la foi, de la conversion des Juifs et de certains points importants de liturgie et de discipline. Les privilèges dont

(1) Ipso præsente, vita regularis maximum incrementum accepit. Quippe quoad vixit, infracto animo Provincias circuivit, pro viribus laborans ad ea quæ erant conducibilia pro Ordinis instauratione collapsi. Fuerat vitiorum severa lima, virtutumque maximus assertor... (L. Alberti.)

jouissaient les Ordres mendiants ayant été attaqués, notre Général composa pour leur défense et leur maintien un substantiel traité que signèrent les Supérieurs généraux des Franciscains, des Augustins et des Carmes, mis en cause avec lui. Ce travail, publié le 2 avril 1435, fut imprimé plus tard à Paris. Le Père Texier dut certainement quitter Bâle avant le décret rendu contre le Pape Eugène IV. Touron pense qu'il se rendit à Ferrare en 1438 pour l'ouverture du Concile, et qu'il assista aux premières sessions qui se tinrent l'année suivante à Florence, à l'encontre d'Echard qui le nie formellement. Quoi qu'il en soit, une chose demeure, c'est le ferme attachement qui l'unit toujours à la personne d'Eugène IV et aux intérêts de sa cause.

En 1437, le Père Général convoqua un nouveau Chapitre à Venise, et un autre deux ans plus tard, aux fêtes de la Pentecôte, à Savigliano en Piémont. Les mesures prises alors pour l'extension de la réforme eurent un très heureux succès. Les Pères délégués dans ce but à Gênes firent si bonne impression, qu'on leur offrit spontanément une nouvelle résidence dans cette ville. Les notables, en effet, s'adressèrent au Pape Eugène IV pour obtenir l'autorisation de passer définitivement à l'Ordre de Saint-Dominique l'antique collégiale de Santa-Maria del Castello, abandonnée de fait par la non-résidence des titulaires, qui se contentaient de percevoir les revenus et se souciaient très peu de s'astreindre aux charges du culte. Cette demande eut un plein succès : les Frères Prêcheurs prirent possession de ladite collégiale et la desservirent avec zèle.

L'entrain le plus consolant à revenir aux traditions primitives s'accentuait visiblement dans les principales Provinces dominicaines. Ce succès fut dû en grande partie à la sage circonspection du Maître général, très attentif à ne surcharger d'aucune pratique nouvelle ses Religieux, pour ne point fatiguer les bonnes volontés, ni entraver l'étude ou le ministère.

Sa fermeté, tempérée par une douceur de bon aloi, et surtout la force de ses exemples entraînèrent jusqu'aux plus récalcitrants. Il est bon d'ajouter que sa connaissance des hommes le servit à point; nul peut-être ne fut mieux secondé dans l'heureux choix de ses coopérateurs.

Tandis que l'observance jetait en tous lieux de fortes et puissantes racines, l'apostolat, en veru d'une loi qui chez nous ne souffre pas d'exception, portait une abondance de fruits qui fut rarement sur-

passée. En Orient notamment, des conversions en masse, dues à l'influence de nos missionnaires, étaient signalées chez les Arméniens et les Nestoriens. Et comme si Dieu eût voulu récompenser en proportion tant de zèle, qui ne visait qu'à sa gloire, jamais à aucune époque de notre histoire, on n'avait vu autant de Frères Prêcheurs promus aux premières dignités ecclésiastiques.

Durant les dernières années de son Généralat, Barthélemy Texier convoqua trois autres Chapitres, à Avignon (1442), à Dijon (1444) et au Puy (1447). La France absorbait ses suprêmes efforts. Il avait puisé sur son sol le germe des éminentes vertus qui pendant les vingt-quatre années de sa charge projetèrent sur l'Ordre un incomparable éclat. Initié dans les études de Paris aux sciences sacrées, il avait consacré à sa bien-aimée patrie les prémices d'un apostolat qui n'avait pas été sans fruit. En retour, Dieu le disposant ainsi, la France allait lui offrir le repos d'un tombeau qu'illustra plus d'une fois le miracle. Ce fut en effet au couvent de Lyon que Barthélemy Texier termina sa laborieuse et sainte carrière, le 15 octobre 1449, d'après le nouveau Martyrologe. Une plaque de cuivre, ornée d'une épitaphe, marqua dans notre église le lieu qui renfermait ses restes. A l'époque des guerres de religion, vers la fin du XVI^e^ siècle, le couvent ayant été saccagé, toutes les tombes qu'on y vénérait depuis sa fondation furent indignement profanées. Les ossements du V. Barthélemy Texier disparurent dans la tourmente.

La chronique des Maîtres généraux, insérée dans l'ancien texte des Constitutions, s'exprime ainsi sur le R^me^ Père Barthélemy Texier :

« *Anno Domini 1426, in Capitulo Generali Bononiensi, absens, per compromissum assumptus fuit in magistrum Ordinis XXVI Frater Bartholomœus Texerius, natione Gallus, Provincialis Provinciæ, Parisinæ Universitatis doctor, et egregius concionator. Hic gubernavit Ordinem annis 24 cum fama sanctitatis, Conventum Bononiensem aliosque multos in Italia reformavit, obtentis multis pro Ordine privilegiis ; præsertim impetravit dispensationem a Martino Papa V quod Fratres habere possent possessiones. Octo Capitula generalia celebravit, ac demum in senectute bona migravit ad Domiuum in conventu Lugdunensi, anno Domini 1449.*

« L'an du Seigneur 1426, au Chapitre général de Bologne, fut élu par compromis pour 26^e^ Maître de l'Ordre, Fr. Barthélemy Texier,

absent, Français de nation, Provincial de Provence, Docteur de l'Université de Paris et éminent prédicateur.

« Il gouverna l'Ordre 24 ans, en opinion de sainteté. Il réforma le couvent de Bologne et beaucoup d'autres en Italie, obtint pour l'Ordre de nombreux privilèges, et notamment de Martin V une dispense autorisant les Frères à avoir des possessions. Il célébra huit Chapitres généraux, et enfin parvenu à une heureuse vieillesse, émigra vers le Seigneur au couvent de Lyon, l'an du Seigneur 1449. »

La vertueuse Sœur MADELEINE DE BOSCO, du Tiers-Ordre, à Palerme(*).

(1634)

Dieu qui s'est choisi dans tous les temps et dans toutes les conditions des âmes privilégiées, pour faire éclater la grandeur de ses miséricordes, n'a pas été moins libéral dans ces derniers siècles, où l'iniquité semble avoir inondé toute la terre.

La vie de la vertueuse Sœur Madeleine de Bosco en est une preuve frappante. On y verra que le Seigneur est toujours disposé à répandre l'abondance de ses grâces sur les hommes, si, détachés des créatures et d'eux-mêmes, ils veulent lui être fidèles.

Madeleine naquit à Palerme de parents de condition médiocre, qui l'engagèrent dans les liens du mariage quoiqu'elle fût d'un âge encore tendre. Elle vécut dans cet état d'une manière fort chrétienne, très attentive à respecter son mari et à lui obéir, et non moins soigneuse de remplir toutes ses autres obligations. Elle eut de ce mariage plusieurs enfants, qu'elle éleva dans la crainte de Dieu ; puis, appelée à une vie plus parfaite, elle obtint de son mari la permission d'embrasser le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, de quitter sa maison et de se retirer dans une petite cabane près de l'hôpital, pour vaquer plus librement à la méditation des choses célestes.

(1) *Diario*.

Dieu, l'ayant prédestinée à donner l'exemple d'une patience héroïque au milieu des plus grandes afflictions, la prévint dès lors de grâces très précieuses, afin que solidement établie dans son amour et dans la pratique de l'humilité, rien ne pût ébranler son courage. Son assiduité à l'oraison et les faveurs dont elle y était journellement gratifiée, l'élevèrent à une sublime contemplation. Les heureux effets s'en firent bientôt sentir. Embrasée des feux de l'amour divin, Madeleine ne soupirait qu'après les joies célestes et les souffrances d'ici-bas. Attirée en même temps vers le prochain, elle se dévoua au service des pauvres de l'hôpital, surtout pour les soins les plus pénibles. C'est ainsi qu'on la vit déposer ses habits ordinaires, se revêtir de misérables haillons et s'en aller pieds nus laver le linge des malades.

Il y avait dix à douze ans que la sainte femme s'exerçait de la sorte aux œuvres de miséricorde, quand Jésus-Christ, touché de ses ardentes supplications, jugea le moment venu de se décharger sur elle d'une partie de sa croix. Un mal d'yeux qui lui survint s'aggrava sensiblement sous l'influence des remèdes qui furent prescrits, et finalement elle perdit la vue. Sa soumission aux ordres de Dieu dans cette épreuve l'inclina doucement à accepter avec joie cette grande affliction. Toutefois le désir de se consacrer, le reste de ses jours, aux soins des malades, ce que, devenue aveugle, elle ne pouvait plus faire, la porta à demander au Seigneur de la délivrer de cette infirmité. Sa prière fut entendue: elle recouvra la vue. Instruit du fait, son directeur n'approuva nullement la conduite de Madeleine, et il lui enjoignit d'aller se prosterner devant le Saint-Sacrement, afin de demander à Dieu qu'il lui enlevât de nouveau la vue, si telle était sa volonté. Elle obéit exactement à cet ordre; et à peine eut-elle achevé son oraison qu'elle devint aveugle une seconde fois. Dans l'excès de sa foi, elle se mit à chanter un cantique d'action de grâces.

II. — Ainsi fixée dans l'ordre où Dieu la voulait, Madeleine de Bosco s'étudia à s'y perfectionner. Pour se rendre plus agréable cette fidèle servante, le divin Maître lui fit part de ses souffrances avec plus d'abondance encore. Cinq ans durant, elle dut garder le lit, percluse de tous ses membres. Remise de ce triste état, elle tomba dans un autre plus douloureux peut-être. Une lèpre horrible se répandit sur tout son corps; en même temps une fièvre aiguë consumait ses forces. Ce martyre dura cinq nouvelles années; pendant ce laps de temps, elle ne perdit jamais la paix et la tranquillité de son âme; loin

de témoigner quelque plainte ou inquiétude, elle ne cessait de bénir et de louer Celui qui l'associait aux douleurs du Calvaire.

Des dispositions si saintes attirèrent à la servante de Dieu une recrudescence de maux plus sensibles que tous ceux qu'elle avait endurés jusqu'alors. Madeleine, ayant quitté sa maison, renonça à tous ses biens afin de vivre dans une rigoureuse pauvreté et un entier dénûment de toutes choses, se contentant pour sa nourriture de ce que la divine Providence lui envoyait. Ce Père des pauvres, qui souvent commanda aux corbeaux de porter à manger à ses serviteurs, n'abandonna pas la vertueuse Sœur. Pendant plusieurs années, elle trouva toujours très largement le nécessaire et put même se donner la joie de faire des aumônes. Elle devait pourtant ressentir tout ce que la pauvreté a de plus rude. Tombée dans l'indigence, elle se vit abandonnée de ses parents et de ses amis, qui tous conçurent contre elle une étrange aversion. Non contents de lui refuser ce qu'ils eussent accordé volontiers à des étrangers, ils la traitèrent d'hypocrite, de magicienne, et attribuèrent tout ce qu'ils ne pouvaient comprendre aux opérations du démon. Cet état de délaissement dura longtemps. Etendue sur son lit comme paralytique, accablée de douleurs, dépourvue de tout secours humain, la sainte tertiaire se soumit à tout ce que voulait d'elle la Providence. L'épreuve l'affermit dans le bien; son cœur demeura inaltérable et son esprit paisible. Si violents que fussent ses maux, ils ne purent cependant satisfaire son amour pour la Croix.

Dieu, qui afflige les siens comme il le juge à propos, donna un peu de soulagement à la vertueuse Sœur. Elle demeura pourtant toujours aveugle, et cette infirmité ne lui permettant pas de vaquer aux actions de charité pour soulager le prochain dans ses nécessités corporelles, elle s'occupa avec beaucoup de ferveur à procurer le salut des âmes par le moyen de ses prières. Son zèle eut un succès merveilleux en plusieurs occasions.

L'Esprit saint, qui parlait par sa bouche, mettait tant de force et d'onction sur les lèvres de cette femme ignorante, qu'on ne lui résistait pas. Elle retira du bourbier du vice une foule de pécheurs, et ramena dans le sentier de la perfection nombre d'ecclésiastiques et de religieux, qui ne vivaient pas d'une manière pleinement conforme à la sainteté de leur état. Ses avis tombaient si juste, qu'il semblait à tous qu'elle lisait à découvert dans le secret des consciences.

Une personne allait céder à un entraînement coupable et scanda-

leux. Madeleine de Bosco, en ayant eu connaissance, tâcha de retenir cette âme sur la pente du crime. Dans ce but, elle s'adressa à Celui qui change les cœurs comme il lui plaît. Tout ce qu'elle tenta n'eut d'abord aucun succès. Elle, qui avait l'avantage d'obtenir à son gré ce qu'elle souhaitait, se sentit rebutée en cette occasion. Son zèle ardent pour le salut d'une âme, qui courait à sa perte, ne se ralentit pourtant pas de cet échec apparent. Elle redoubla ses pleurs et ses pénitences et s'offrit à Dieu en victime. Une charité si pure pénétra le Ciel. La personne en question, sur le point de succomber, rentra en elle-même, détesta son pernicieux dessein et commença une vie toute nouvelle.

Mais en même temps le bras de Dieu s'appesantit sur la vénérable tertiaire ; ell fut atteinte d'une plaie terrible et réduite pendant dix-huit ans à l'état le plus triste et le plus douloureux qui se puisse imaginer. De temps en temps ses maux se calmaient pour laisser place à ces consolations ineffables dont Dieu est prodigue envers ceux qui s'étudient à lui plaire.

On la voyait souvent ravie en extase : c'était dans ces heureux moments qu'elle trouvait ces lumières extraordinaires, qu'elle savait faire tourner à l'avantage des personnes qui conversaient avec elle.

III.— Cependant si le Ciel favorisait ainsi Sœur Madeleine de Bosco, au milieu de ses infimités, Satan, irrité des défaites qu'il essuyait de sa part, se déclara un adversaire redoutable. Mais toutes les ruses des puissances ténébreuses vinrent échouer devant la constance et la fidélité de cette femme vraiment forte. Ni leurs suggestions malignes, ni leurs horribles apparitions, ni la violence de leurs coups n'eurent aucune prise sur son cœur et son esprit. Madeleine, appuyée sur la pierre angulaire qui a brisé la tête du serpent, dissipa toutes les menées de ses terribles ennemis et remporta sur eux un éclatant triomphe.

Elle puisa cette force surhumaine dans la pratique de l'oraison et de la pénitence. Son amour respectueux pour l'adorable Eucharistie ne contribua pas peu à tant de victoires. Bien que son état maladif et ses souffrances continuelles fussent un obstacle sérieux à la communion fréquente, néanmoins elle goûtait encore assez souvent le bonheur de la recevoir. Le curé de sa paroisse avouait que maintes fois, en portant le saint viatique aux malades, il se sentait poussé par un mouvement particulier vers la demeure de la servante de Dieu,

pour lui procurer le même bienfait, alors qu'au sortir de l'église, l'idée ne lui était pas même venue de passer de ce côté.

L'éclat de ses vertus ayant mis Madeleine en très haute considération dans la ville de Palerme, c'était à qui lui rendrait visite pour profiter de ses conversations. Ce grand concours ne nuisait ni à son esprit d'oraison, ni à son recueillement, tant elle restait unie à Dieu au milieu de ses entretiens. Toutefois sa profonde humilité s'effraya des marques d'estime qu'on lui prodiguait ; afin d'y couper court, elle quittait sa maison et se retirait dans des lieux écartés, loin des regards et du commerce des créatures.

Dieu, qui se plaît à découvrir ceux qui aiment à s'ensevelir dans l'oubli, relevait souvent la sainteté de sa servante. Il l'honora de la grâce des miracles : son seul attouchement rendit la santé à des personnes atteintes de maux incurables. Elle redressa les boiteux et délivra des douleurs de la pierre nombre de gens attaqués de ce mal.

Un jour qu'elle était de passage dans une hôtellerie, un jeune enfant de la maison tomba dans un puits. On s'empressa pour le retirer, et, comme les efforts devenaient inutiles, on avertit la V. Sœur de l'accident. Madeleine de Bosco se mit aussitôt en prières. Or, sous les yeux de toutes les personnes présentes, voici qu'un jeune homme, d'une beauté toute céleste, se présente, descend dans le puits, retire l'enfant et disparaît aussitôt. On devine si le prodige eut du retentissement dans le pays. Interrogé s'il connaissait le jeune homme qui l'avait sauvé, l'enfant répondit : « Je ne sais qui il est, mais, chose certaine, c'est qu'une Sœur du Tiers-Ordre de Saint-Dominique m'a retiré du puits par le moyen d'une chaîne qu'elle m'a passée sous les bras et dont vous pouvez constater les marques. »

Enfin la servante de Dieu, après avoir opéré plusieurs prodiges, et grandement édifié la ville de Palerme par sa charité et sa patience, chargée d'années et de mérites, mourut en odeur de sainteté, le 15 octobre 1634. Son corps fut porté solennellement dans notre église de Sainte-Zitte et déposé dans un sépulcre particulier, près du caveau des Sœurs du Tiers-Ordre.

SAINTE THÉRÈSE ET L'ORDRE DE S. DOMINIQUE(*).

En ce jour, qui ramène dans le cycle liturgique la fête de l'illustre Réformatrice du Carmel, il nous plaît de consacrer quelques pages de notre *Année Dominicaine* à la mémoire de celle qui, toute sa vie, se montra si dévouée à saint Dominique et à sa famille religieuse. En réalité, Sœur Thérèse de Jésus mit toujours notre Bienheureux Père au nombre de ses principaux protecteurs. Elle aimait si tendrement l'Ordre des Frères Prêcheurs qu'elle se disait, avec sa grâce habituelle, « passionnément Dominicaine », *in passione*, voulant marquer ainsi sa gratitude pour les nombreux services que lui rendirent les fils de saint Dominique, lesquels, dès l'origine, eurent une vénération particulière pour cette Religieuse incomparable et se montrèrent toujours prêts à l'aider dans ses entreprises.

Aux heures les plus difficiles de sa mission, comme aux plus douloureux moments de ses combats intérieurs, on voit paraître auprès d'elle un de nos Pères lui apportant de la part de Dieu l'appui de ses lumières, de son dévouement et de ses vertus. Aussi l'expression de sa reconnaissance envers eux se trouve-t-elle souvent répétée dans ses écrits ; et, comme la Sainte ne pouvait souffrir qu'on oubliât les bienfaits, sinon les siens, elle recommanda souvent à ses filles un attachement profond pour l'Ordre auquel elle se reconnaissait si redevable.

I. — Dès les premiers jours de sa vocation, lorsqu'à peine âgée de dix-huit ans, Thérèse fuit la maison paternelle, nous la trouvons déjà accompagnée par un futur Dominicain : c'est son frère Antoine, lequel, entraîné par l'ardeur et la générosité de sa sœur, marche avec elle au sacrifice. C'est elle qui a dirigé son choix, enflammé son zèle; le même jour voit Thérèse revêtir, chez les Carmélites, le sombre

(*) D'après la Revue *Année Dominicaine*, 1866, et la *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*.

scapulaire de bure, et Antoine, chez les Frères Prêcheurs, le scapulaire de laine blanche, saintes livrées de la Reine des cieux, privilège spécial des deux familles qui portent dans l'Eglise le nom d'Ordres de Marie.

Neuf ans après, Sœur Thérèse était appelée au lit de mort de son père, Alphonse de Cépéda. La clôture n'existait proprement pas dans le monastère où elle avait pris le voile, et où la règle du Carmel, singulièrement mitigée, se prêtait aux mille exigences des familles et des amis. La ferveur de la jeune Religieuse n'avait pu se soutenir dans un milieu dissipant : cette ferveur avait fait place à l'ennui, au dégoût de l'oraison, au désir du bien-être, à la recherche des distractions et conversations, en un mot à cet ensemble de faiblesses que sainte Thérèse appellera bientôt le temps de ses erreurs, de ses grandes infidélités, et qu'elle pleurera jusqu'à la mort. Mais la grâce de Dieu est proche. Don Alphonse expire saintement entre les bras de sa fille la plus aimée; il avoue ne regretter qu'une chose, c'est de n'avoir pas fini ses jours, Religieux, dans un Ordre des plus austères. Le prêtre qui l'assista jusqu'au dernier instant déclare qu'il le croit sûrement auprès de Dieu : ce prêtre est un Dominicain, le Père Vincent Baron.

Thérèse, profondément impressionnée par cette mort et troublée par la pensée de ses fautes, ouvre son cœur au Religieux qui a gagné sa confiance et lui fait une confession générale. Le Père, digne de comprendre cette grande âme et devinant peut-être les desseins de Dieu sur elle, voit qu'il ne faut point la contraindre, mais tout attendre de l'amour divin et de la générosité de sa pénitente. Il ne lui demande donc aucun des sacrifices qu'elle redoutait, il lui ordonne seulement de reprendre l'oraison et de ne plus la quitter jamais. C'était la ramener aux pieds de Notre-Seigneur et sous la puissance victorieuse de sa grâce. Le Père Baron ne dirigea pas longtemps sa fille spirituelle; mais en la remettant dans la voie de l'oraison, il fit pour elle tout ce qu'il y avait à faire; et on peut dire qu'après Dieu, c'est à lui, à son conseil inspiré, que l'Eglise doit d'avoir sainte Thérèse.

La servante de Dieu ne perdit jamais le souvenir de ce bienfait signalé; et plus tard, elle eut le bonheur de rendre au V. Père le service qu'elle en avait reçu. C'était en 1562; la Sainte fondait à Tolède un nouveau couvent réformé, et son âme atteignait déjà les plus hauts sommets de la perfection, les plus profonds mystères de l'union divine, lorsqu'un jour, entendant la messe chez les Domini-

cains, elle aperçut le Père Baron. Obéissant au sentiment de son cœur et sans doute aussi à une inspiration de son bon Ange, elle fit appeler le vénérable Religieux et l'entretint longtemps, à leur consolation réciproque.

Cependant le Seigneur lui ayant fait connaître quelques imperfections de ce Père, grandement vénéré pourtant parmi les siens, elle pria avec une telle ferveur, qu'elle obtint pour lui un redoublement de zèle, de piété et de science qui ravit tous ceux qui l'approchaient. Dieu la rendit également confidente des progrès incessants de son serviteur dans la voie de la sainteté, et elle le vit une fois tout éclatant de gloire et élevé de terre par les Anges.

Ainsi les Saints peuvent remercier, en rendant ce qu'ils ont reçu avec ce que Dieu leur accorde.

II. — Lorsqu'en 1560 Thérèse commença à exposer son plan de réforme du Carmel par le retour aux observances primitives, elle obéissait à l'ordre même de Notre-Seigneur ; non seulement elle sacrifiait son bonheur, sa tranquillité, pour faire goûter à d'autres les vraies joies de l'âme, mais elle se livrait à la calomnie, à l'injustice, aux persécutions et à des souffrances et des fatigues désormais sans fin.

Il s'agissait, en effet, du rétablissement des Constitutions anciennes du Carmel, au sujet desquelles la Sainte devait écrire plus tard : « Nous observons la Règle de Notre-Dame du Mont-Carmel, sans aucune mitigation, telle que le Dominicain Hugues de Saint-Cher, cardinal de Sainte-Sabine, l'a ordonnée, et qu'elle a été confirmée en 1248 par le Pape Innocent IV. »

Il importait donc que Thérèse n'entrât pas dans sa voie douloureuse sans être bien assurée de la volonté divine, et comme son esprit de prudence et de foi préférait toujours les lumières de l'obéissance aux plus éclatantes révélations, elle consulta avant d'agir. L'un des principaux personnages auxquels elle s'adressa fut saint Louis Bertrand. Thérèse connaissait les grâces admirables et extraordinaires que recevait ce grand serviteur de Dieu, révéré alors par toute l'Espagne comme un prophète et un Saint. Elle le consulta donc sur l'exécution de ses desseins, qui paraissaient au-dessus de la portée de son sexe, et le pria de les recommander à Notre-Seigneur. Saint Louis Bertrand — nous l'avons vu dans sa vie — différa de quatre mois sa réponse, priant Dieu sans cesse qu'il lui plût de couronner de succès les

intentions de sa fidèle servante, de la soutenir et de lui déclarer sa volonté. Enfin Dieu la lui révéla dans l'oraison. Alors le Bienheureux répondit à la Sainte par la lettre que nous avons rapportée et qui se termine par ces mots significatifs : « Je vous assure de la part de Dieu, qu'avant cinquante ans, votre Ordre sera l'un des plus illustres de l'Eglise. »

Un historien des Carmes Déchaussés remarque que dans cette lettre, saint Louis Bertrand parle en prophète, donnant des assurances de la part de Dieu, comme s'il en avait reçu l'ordre exprès. On vit, en effet, bien clairement la vérité de cette prédiction ; car en l'année 1612, qui fut la cinquantième après la réforme établie par sainte Thérèse, presque tous les Etats chrétiens en avaient reçu avec joie les Religieux et les Religieuses.

III. — En attendant que la prédiction fût réalisée, il fallait commencer l'œuvre, et les premiers débuts, si modestes qu'ils fussent, déchaînèrent sur sainte Thérèse une tempête de persécutions. Ne trouvant plus d'appui autour d'elle, la fondatrice, toujours poussée par les ordres divins, se rendit chez les Frères Prêcheurs d'Avila, dont le couvent n'était pas éloigné du sien, pour demander encore une fois des conseils qui pussent la soutenir au milieu du blâme général. Le couvent possédait alors le Père Pierre Ybañez, maître renommé de l'Université de Salamanque, regardé universellement comme un grand serviteur de Dieu et une lumière de l'Eglise. Thérèse lui exposa humblement son projet et les motifs qui la pressaient d'agir. Le Père, qui ne la connaissait que pour l'avoir entendu traiter de visionnaire ou de rebelle, admirait au contraire tout ce qu'il découvrait en son âme si humble et si pure. Il lui dit enfin : « Suivrez-vous l'avis que je vous donnerai, quels que soient les ordres que vous ayez reçus du Ciel ? — Oui, répondit-elle sans hésiter. — Eh bien, revenez dans huit jours. »

La semaine se passa en ferventes prières de part et d'autre, et Thérèse se présente de nouveau. Le Père Ybanez la console : il lui affirme que sa mission vient de Dieu, que son œuvre réussira, que lui-même s'y dévouera de tout son pouvoir.

« En cette circonstance, écrit un biographe du Carmel, si le Père Ybañez parlait en son nom, Dieu parlait par lui au nom de l'Ordre de Saint-Dominique, et assurait dès ce jour à l'œuvre de la Sainte le puissant et tutélaire appui qui devait désormais la soutenir sans jamais lui manquer. »

L'approbation du vénéré Religieux donnait au projet de Thérèse le crédit nécessaire pour commencer à le réaliser. Ybañez devait faire plus encore, il devait forcer la servante de Dieu à écrire, sans s'en douter, en toute humilité et obéissance, le plus magnifique éloge qui ait jamais été fait de ses travaux et de ses vertus. Il lui imposa d'écrire sa propre vie, sans en rien omettre, afin de glorifier les miséricordes de Dieu à son égard. Ainsi nous lui sommes redevables de cette vraie vie de sainte Thérèse, qui est un des trésors de l'Eglise et qui, depuis trois siècles, fait les délices des âmes les plus savantes et les plus aimantes, aussi bien que des pécheurs convertis.

Lorsque ce Père mourut, Dieu le fit voir à la Sainte entrant immédiatement dans la gloire, et particulièrement récompensé de ce qu'il avait fait pour elle. Déjà précédemment elle avait vu la Très Sainte Vierge mettant sur les épaules de ce Religieux un manteau d'une éblouissante blancheur, comme prix de son concours à l'établissement du monastère d'Avila.

Une fois cependant à Salamanque, Thérèse rencontra un Religieux dominicain, le Père Barthélemi de Medina, qui se montra fort opposé à sa personne et à ses projets. Loin d'en exprimer du mécontentement, elle fit tout son possible pour lui témoigner son respect et sa soumission, et, en quittant la ville, ayant reçu un beau poisson comme provision de voyage, elle se hâta de l'envoyer au Père Barthélemi.

« Cette truite me paraît si bonne, écrivit-elle à une personne, que je l'adresse à mon cher Père ; puisse-t-elle arriver pour l'heure de son dîner ! Faites-la porter au plus tôt avec ce billet. » On ne sait si cette attention désarma le Religieux : mais il devint plus tard un panégyriste enthousiaste de la servante de Dieu, et un dévoué collaborateur de son œuvre.

IV. — Tandis que Thérèse de Jésus, après avoir surmonté les premières difficultés, commençait enfin, avec quatre Religieuses, l'œuvre grandiose de la réforme, dans une misérable maison d'Avila, toute la ville se soulevait contre une pareille entreprise. On voulait à tout prix empêcher ces cinq personnes de vivre pauvres et cachées derrière leur grille. On ne voulait pas de cet établissement religieux, et l'agitation était telle qu'Avila paraissait en proie à une émeute ou près de voir l'ennemi à ses portes. On convoqua une assemblée d'intérêt public, et les pauvres Sœurs allaient être chassées sans

pitié, si un Dominicain ne se fût encore trouvé là, pour défendre et sauver l'œuvre de Thérèse. Ce Père ne connaissait ni la fondatrice, ni la maison ; pourtant il résista intrépidement à l'opposition générale, parce que sa conscience seule lui imposait l'obligation de prendre en main cette cause abandonnée.

« Vous dites, s'écria-t-il, que cet établissement est nouveau, mais cela suffit-il pour qu'il soit répréhensible ? Est-ce que tous les Ordres religieux n'ont pas été nouveaux à l'heure de leur naissance dans l'Eglise ? Si vous n'appelez pas les arbres *nouveaux* quand ils se couvrent de verdure au printemps, ni le soleil *nouveau* quand il reparaît au matin, pourquoi condamner comme une nouveauté coupable la ferveur d'une âme qui veut rendre à un Ordre antique sa splendeur passée, ou du moins faire sortir de son tronc vieilli un ferme et vigoureux rameau ? »

Nous ne pouvons citer tout ce discours plein d'autorité et d'énergie, qui eut bien vite convaincu l'assemblée. Celui qui le prononçait était le Père Dominique Bañez, arrivé récemment à Avila, mais déjà renommé pour son savoir et son éloquence. Plus tard, vers 1563, il devint le directeur de sainte Thérèse, et comprit si bien les desseins de Dieu sur son âme, qu'elle-même appelait la direction du P. Bañez un *enchantement*. Admirant, d'ailleurs, les dons extraordinaires de sa docile pénitente, le sage Religieux lui ordonna d'écrire ce qu'elle savait et conseillait au sujet de l'oraison, puis ses instructions à ses filles. Il en résulta toute la suite des écrits de sainte Thérèse ; car on ne la laissa point se reposer dans le chemin de l'obéissance. Ainsi les Frères Prêcheurs eurent la gloire de mettre dans les mains d'une Sainte cette plume inspirée, qui lui a fait prendre un rang à part parmi les auteurs spirituels. Le Père Ybañez avait commencé, le Père Bañez acheva. Quelques années après, lorsque ces livres commençaient à circuler en dehors du Carmel, l'Inquisition s'en occupa et les fit examiner. Un savant Dominicain, Didace Yangas, fut chargé de ce soin. Il eut l'avantage d'entretenir longuement, à ce sujet, la servante de Dieu, et admira comme tant d'autres les lumières que le Seigneur avait répandues dans un esprit d'ailleurs si richement doué. Il reçut d'elle aussi la confidence de ses voies intérieures et la laissa fort consolée de l'approbation complète qu'il lui donna. Après la mort de Thérèse et lors de sa première translation, le Père Yangas, heureux de l'honorer encore une fois, composa son épitaphe en vers.

V. — Quant à saint Dominique, Thérèse fut favorisée plusieurs fois de ses apparitions et de ses encouragements. Un jour entre autres qu'elle priait, à Ségovie, dans la grotte célèbre par les pénitences et les oraisons du saint Patriarche, Dominique daigna s'entretenir avec elle durant une heure entière, et lui apprendre des choses admirables.

Mais écoutons-la elle-même nous dire dans sa Vie : « Un jour, pendant que j'étais en prière devant le Très Saint Sacrement, un Saint dont l'Ordre était un peu déchu, m'apparut tenant en main un grand livre; l'ayant ouvert, il me dit d'y lire certaines paroles écrites en caractères grands et très distincts, et j'y lus ces mots : *Dans les temps à venir, cet Ordre sera florissant, et il aura beaucoup de martyrs.*

« Une autre fois, étant au chœur à Matines, éclairée d'une semblable lumière, je vis devant moi six ou sept Religieux de ce même Ordre tenant des épées en mains : ce qui veut dire, à mon avis, qu'ils sont appelés à défendre la foi. Car, dans un autre ravissement, transportée en esprit dans une vaste plaine où se livrait un grand combat, je vis les Religieux de cet Ordre, avec un visage admirablement beau et tout en feu, combattre si vaillamment qu'ils renversaient à terre plusieurs de leurs ennemis, et en tuaient un grand nombre. Je connus que cette bataille était livrée contre des hérétiques. Ce glorieux Saint m'est apparu un certain nombre de fois et m'a dit plusieurs choses remarquables. Il m'a témoigné me savoir gré des prières que je fais pour son Ordre, et m'a promis de me recommander à Notre-Seigneur. » (1)

Bien que la Sainte ajoute : « Je ne désigne point les Ordres dont je parle, de peur que d'autres ne s'en offensent », on s'accorde universellement à reconnaître dans les passages précédents saint Dominique et ses fils. Sainte Thérèse, dans son ouvrage, mentionne à peine les autres anciens Ordres, et la Compagnie de Jésus, dont elle parle avec éloge à diverses reprises, était de fondation récente : saint Ignace venait de mourir et ne fut canonisé qu'en 1622, avec sainte Thérèse elle-même et trois autres serviteurs de Dieu.

En fait, l'assistance que sainte Thérèse reçut de saint Dominique et des Frères Prêcheurs pour ses fondations et sa réforme fut si visible, que l'Eglise en a consacré la mémoire dans la liturgie sacrée : elle rappelle que les choses les plus importantes dans l'œuvre de la Sainte s'étaient effectuées par le moyen des Religieux de Saint-Dominique

(1) *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, ch. XL.

et par leur aide. *Tantum opus perfecit subsidio Prædicatorum adjuta, quibus plurimis doctrina et sanctitate præclaris usa est à confessionibus, consiliis spiritualique regimine. Cœlesti visione sancti Patris Dominici recreata in ecclesia Prædicatorum Segobiensi, dein litteris sancti Ludovici Bertrandi de sancti laboris successu prænonita, demum a Sancto Pio Quinto singulariter protecta est.* (1)

Bienheureuse Thérèse, sainte amante de Jésus, du ciel où vous régnez avec Lui, vous aimez sans doute plus encore que sur la terre l'Ordre de Saint-Dominique *in passione ;* montrez-lui donc cet amour en lui obtenant quelques-unes de vos vertus ! Faites passer dans chacun de ses membres vos regards, pour qu'au milieu des séductions du monde, ils ne considèrent que Jésus ; votre cœur, pour qu'ils l'aiment uniquement ; vos lèvres brûlantes d'amour, pour le prier ; votre plume, pour célébrer ses miséricordes sur les âmes. Obtenez-nous encore, sainte amie de notre B. Père Dominique, votre énergie indomptable pour surmonter les traverses et les difficultés de la vie ; votre patience inébranlable dans les souffrances ; votre détachement de la terre et vos ardents désirs du ciel. Que notre âme, à votre exemple, n'aspire qu'aux joies célestes ; que l'amour divin soit notre vie et le seul mobile de nos affections, jusqu'au jour désiré où nous irons vous rejoindre dans le sein de l'éternel Amour.

LE MÊME JOUR

1385 — A Victoria, en Espagne, le V. Père FERNAND PIREZ DE AYALA.

Seigneur de haute naissance, il occupa dans le siècle un rang très illustre. Sa nombreuse descendance contracta les alliances les plus flatteuses avec tout ce que la péninsule comptait de noble et de grand.

Pirez d'Ayala vivait d'une manière très chrétienne avec son épouse, dame Elvire de Zavalos, et comme l'un et l'autre avaient voué une sincère affection à l'Ordre de Saint-Dominique, ils résolurent de construire un monastère de Religieuses dominicaines sur leur propriété de Quixanna, dans la vallée d'Ayala. La dame Elvire n'eut pas la consolation de conduire l'œuvre jusqu'à

(1) Second Nocturne, leçon v.

terme : la mort l'enleva de ce monde avant le couronnement de l'édifice, l'an 1372. Plus heureux, don Fernand Pirez acheva ce qu'il avait commencé et pourvut d'un honnête entretien les pieuses filles qui prirent possession du monastère. Sa piété ne s'arrêta pas là. Non content d'avoir procuré un asile assuré aux âmes de bonne volonté, appelées à suivre Jésus-Christ dans le désert de la Religion, lui-même voulut faire un sacrifice complet en prenant l'habit de l'Ordre. Il le reçut à l'âge de soixante-treize ans, au couvent de Victoria, car rien ne fut capable de le détourner de son dessein. A peine le vénérable vieillard eut-il fait profession qu'on admira dans sa conduite une humilité, une soumission, une exactitude extraordinaires. Il étudia avec grand soin tout ce qui concernait son nouvel état, et durant l'espace de sept ans qu'il passa au couvent, sa vigilance sur les moindres observances fut telle qu'on le regardait comme un modèle achevé de régularité. Sa mort, précieuse devant Dieu, correspondit à la sainteté de sa vie. Elle arriva le 15 octobre 1385. Le vénérable Père était alors âgé de quatre-vingts ans. Son corps fut porté au monastère de Quixanna, fondé et doté par ses libéralités. — (Ferdin. Castillo.)

1570 — A Evora, la V. Mère CATHERINE DE JÉSUS-CHRIST. Quelques pieuses filles, désireuses de fonder une nouvelle maison à Evora, sur le pied d'une parfaite observance, demandèrent pour cette œuvre la Mère Catherine de Jésus-Christ, professe du monastère du Paradis, dans la même ville. On fit droit à cette requête. La V. Religieuse prit à cœur l'entreprise dont elle fut l'âme pendant vingt-trois ans en qualité de Supérieure. Elle y déploya tant de vigilance et de dévouement que cette maison était considérée comme l'une des plus régulières du Portugal. Son attention à inspirer aux Sœurs l'esprit d'oraison et de mortification, par ses discours et par ses exemples, eut un succès merveilleux. Chaque Religieuse s'étudiait à prévenir les autres dans tous les exercices spirituels ; la ferveur qui régnait dans cette communauté rappelait les plus beaux jours des temps primitifs.

La Mère Catherine était toujours la première aux pratiques de l'observance : uniquement occupée à se rendre agréable à Celui qu'elle avait choisi pour Epoux, elle devint un parfait modèle de sainteté. Son humilité la fit souvent agir pour être déchargée du gouvernement de la maison ; mais le bien que produisait sa sage conduite rendit inutiles tous ses efforts. Longtemps elle s'adressa à Celui pour l'amour duquel elle se soumettait, sans parvenir à la réalisation de ses vœux les plus chers.

La V. Mère s'endormit dans le baiser du Seigneur vers l'an 1570, en disant ces paroles du Prophète : *Me suscepit dextera tua, Domine.* — (Lopez.)

XVI OCTOBRE

Le V. Père JEAN D'ALTAMURA,

Profès du couvent royal de Saint-Dominique de Naples(*).

(1599-1675)

Au milieu de la corruption du siècle, et si grande que soit l'iniquité, Dieu sait toujours se conserver dans le monde des serviteurs fidèles, uniquement occupés à lui plaire par une vie sainte et pénitente, et paraissant dans l'Eglise comme des modèles accomplis des plus solides vertus.

La vie admirable du V. Père Jean d'Altamura, décédé à Naples en odeur de sainteté, en est une preuve convaincante.

Ce grand personnage naquit le 14 mars 1599, d'une famille considérable, originaire de Bologne, mais établie à Altamura, au royaume de Naples, dans la principauté de Bari. Son père se nommait Jean-Baptiste Riccardi, et sa mère Diapea Benzi, femme d'une piété exemplaire, qui mérita d'être visitée à l'heure de sa mort par saint Joseph et saint Augustin.

Sitôt que fut né l'enfant de bénédiction, une brillante étoile vint se placer sur son berceau, comme l'heureux présage de la sainteté qui devait l'illustrer un jour. On lui donna au baptême les noms de Joseph-Antoine, et bientôt on remarqua dans sa conduite une modestie, une gravité et un penchant pour le bien qui déjà faisaient concevoir de grandes espérances. Etranger pour ainsi dire à tous les amu-

(*) *Diario.*

sements de l'enfance, il mettait son unique plaisir à réunir ses compagnons d'âge pour leur adresser de petits sermons, réciter avec eux le Rosaire, orner ensemble de pieux autels.

Ces heureux débuts causèrent une douce consolation à ses parents, remplis l'un et l'autre de la crainte du Seigneur. La réponse qu'ils reçurent un jour de leur fils les surprit étrangement. Par suite des bouleversements politiques, leur famille avait perdu tout son éclat : d'autre part, chargés de nombreux enfants, ils pouvaient craindre de ne pouvoir les établir au gré de leurs désirs. Un soir qu'ils s'entretenaient de leurs préoccupations et de leurs embarras devant tout leur petit monde réuni, Joseph-Antoine se lève et s'adressant à son père : « Ne vous mettez point en peine de moi, dit-il ; Celui qui m'a créé se charge de ce soin. J'irai à Naples trouver un Père théatin, lequel me fera goûter combien il est doux de servir le Seigneur et ce qu'il faut faire pour bien l'aimer. »

A mesure qu'il avançait en âge, sa vertu s'accusait davantage. Son application à l'étude des lettres lui valut de très grands succès ; mais sa piété le rendit infiniment plus recommandable. Antoine fréquentait les sacrements, pratiquait la pénitence, jeûnait souvent au pain et à l'eau, et était assidu à l'oraison. Un jour, son précepteur crut le prendre en défaut et lui reprocha de n'avoir pas allumé le feu par un froid très rude. « C'est vrai, répondit l'adolescent, j'ai manqué à mon devoir : mais je vous donnerai un remède efficace pour nous échauffer : allons faire un peu d'oraison et nous en aurons l'expérience. »

L'amour divin embrasait donc déjà le cœur du jeune homme. On en constatait de plus en plus les heureux effets. Continuellement occupé aux œuvres de charité, il visitait les malades et les prisonniers, consolait les affligés, soulageait les pauvres, et n'avait rien tant à cœur que de rendre aux uns et aux autres tous les services dont il était capable. Son esprit de commisération jeta surtout un vif éciat. Qu'on en juge au trait suivant. Un pauvre malade à demi nu se présente à sa rencontre. Joseph-Antoine, ému de pitié, et n'ayant sur lui aucune pièce de monnaie, n'hésita pas à se dépouiller de ses habits pour l'en revêtir. Le mendiant ne le permit pas et se contenta d'accepter ses souliers. En le voyant rentrer nu-pieds, son père, qui n'approuvait pas toujours sa conduite, lui fit à ce sujet une observation sévère. « Eh ! quoi, mon Père, répondit le vertueux enfant, vous trouvez mauvais que je sois sans souliers quand, moi, je me trouve fort affligé de n'avoir pas eu la charité de donner au nom de Jésus-Christ jusqu'à ma chemise à un pauvre demi-nu. »

Une action si méritoire et une réponse si chrétienne lui attirèrent du côté du Ciel une grande abondance de grâces. Il eût souhaité dès ce moment répandre avec profusion dans le sein des pauvres tout ce qu'on lui accordait pour son entretien ; de fait, il ne laissait échapper aucune occasion de les soulager. Ses parents se crurent alors obligés de prier son confesseur de lui défendre de disposer de quoi que ce fût sans une permission expresse.

Joseph-Antoine obéit avec exactitude ; mais il lui en coûta plus d'une fois de ne pouvoir sacrifier l'obéissance à sa pieuse inclination. Toute sa vie, il conserva cet esprit de charité. Religieux, il abandonnait aux pauvres les petits présents qu'on lui faisait, et se privait d'une partie de sa nourriture pour les soulager : il obtint même du Prieur de vendre plusieurs de ses livres pour subvenir à leurs nécessités.

II. — La réputation du saint gentilhomme l'avait admirablement posé à Altamura, et déjà plusieurs communautés de la ville souhaitaient ardemment de lui ouvrir leurs rangs. On tenta même quelques avances à ce sujet. Joseph-Antoine, doué d'une grande prudence, se contenta de répondre, que, s'étant remis entièrement à la disposition de la divine Providence, il attendrait ses ordres. Cependant il vaquait à l'oraison et pratiquait de rudes pénitences, afin d'obtenir du Ciel les lumières nécessaires pour connaître la voie qu'il devait suivre.

L'état ecclésiastique sembla d'abord attirer ses préférences. Le démon mit tout en œuvre pour faire avorter ce dessein. Le pieux jeune homme s'était rendu en pèlerinage dans un sanctuaire dédié à Notre-Dame de la Croix, quand un vieillard, à l'aspect vénérable, se présenta sur son chemin et lia conversation avec lui. L'entretien roula sur la vie spirituelle et sur l'état qu'on devait embrasser pour servir Dieu avec pureté. Joseph-Antoine, ignorant à qui il avait affaire, avoua ingénument qu'il songeait à l'état ecclésiastique. « Mais, repartit vivement son interlocutenr, si vous donnez suite à votre projet, que deviendront vos frères et vos sœurs ? Ils n'ont plus ni père, ni mère ; la dureté des tuteurs n'est que trop commune à l'égard des pupilles ; vous les verrez réduits à une extrême misère, si vous embrassez le sacerdoce, puisque la sainteté et la perfection de cet état ne vous permettront pas à l'avenir de vous engager dans les affaires temporelles. »

L'attaque était d'autant plus dangereuse, qu'elle se couvrait d'un prétexte de charité. Joseph-Antoine en parut ébranlé ; mais se repre-

nant : « Et après tout, dit-il, si je ne puis embrasser l'état ecclésiastique, je me rejetterai sur le cloître. » Cette réponse lui en valut une autre. L'esprit de mensonge qui, à tout prix, voulait encore plus l'en détourner, s'ingénia adroitement à grossir de telle sorte les dispositions requises pour la vie parfaite, qu'il semblait impossible à une créature humaine d'y aspirer même de loin. L'entretien se poursuivit sur ce ton jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au pied d'une statue de saint Michel. Là, le faux vieillard disparut subitement, et notre jeune homme, comprenant qu'il avait été le jouet du démon, se mit aussitôt en prières pour remercier le Seigneur de l'avoir délivré des artifices de Satan. Sur le conseil de son directeur, il se rendit un peu plus tard à l'église des Augustins, afin de confier son avenir à la Madone vénérée en ce lieu sous le titre de *Santa Maria del Popolo*. La ferveur de sa prière lui attira une grâce insigne. Tandis qu'il répandait ses larmes et ses gémissements afin de connaître les desseins de Dieu sur lui, la Reine des Anges lui fit entendre d'une manière sensible qu'il devait entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et prendre le nom de Jean, le fils adoptif par excellence de la Vierge-Mère. Dans sa joie, Antoine accourut au couvent de l'Ordre, à Altamura, et demanda le saint habit. Sans nul doute, la communauté, qui connaissait sa réputation de vertu, n'eût pas demandé mieux que de condescendre immédiatement à ses désirs : mais la situation de ses affaires domestiques exigeait qu'avant d'entrer dans le cloître, il mît à couvert les biens de ses frères orphelins. Le Prieur jugea donc prudent d'ajourner sa vêture religieuse. Ce délai ne diminua ni la ferveur ni la résolution du postulant. Pendant cet intervalle, Dieu se plut à montrer combien ce jeune homme lui était cher.

Une de ses sœurs, attaquée d'un mal violent, se vit en peu de temps réduite à l'extrémité. Le médecin, mandé en toute hâte, déclara qu'il était urgent de procéder à une opération. Joseph-Antoine, absent du logis, connut l'accident, tandis qu'il priait devant une image de la sainte Mère de Dieu.

Il accourut aussitôt auprès de sa sœur et, lui appliquant son Rosaire, s'écria : « Que Jésus-Christ qui est né, mort et ressuscité pour nous, vous guérisse, ma sœur, et que la sainte Vierge Marie intercède pour vous ! »

A ces mots la moribonde ouvre les yeux, regarde son frère en souriant et proclame que la Sainte Vierge vient de la guérir.

Le bruit de ce miracle se répandit à Naples, et afin d'éviter l'atten-

tion publique, notre gentilhomme fit une nouvelle instance pour son admission au couvent. Il dut patientier de nouveau, et Dieu manifesta encore sa sainteté par un autre prodige.

Un pauvre que Joseph-Antoine rencontra sur une place d'Altatura, lui montra sa jambe atteinte d'un ulcère. « Mon mal n'est pas incurable, dit-il ; si quelqu'un voulait sucer ma plaie, elle disparaîtrait, j'en suis convaincu. »

Le serviteur de Dieu se mit en devoir de rendre ce service : le public attiré par cet acte étrange put constater de ses yeux la guéririson totale du malade, qui s'empressa de remercier son bienfaiteur et disparut soudain sans qu'on sût ce qu'il était devenu. N'était-ce pas un Ange envoyé du ciel pour honorer la charité compatissante de l'héroïque jeune homme? Personne ne s'y trompa.

Ce miracle accrut de beaucoup la vénération dont il était l'objet. Nouvelle raison pour lui de réclamer avec plus d'empressement l'habit dominicain. Cette fois sa démarche fut couronnée de succès. Le 21 juin 1615, il recevait nos saintes livrées, avec le nom de Jean, et partait peu après pour le noviciat de Monopoli.

III. — Dès son arrivée dans cette maison, Frère Jean quitta, avec la permission de son supérieur, la tunique neuve dont on l'avait revêtu pour en porter une toute rapiécée. Dans sa cellule, il ne voulut d'autre ornement qu'un crucifix et une image de papier représentant Notre-Dame du Rosaire, bien résolu, comme saint Bernard, de servir et d'aimer tendrement cette Mère de la belle dilection, et de la considérer comme la règle de tous ses actes : ce en quoi il excella, ainsi que nous le verrons. L'une des premières paroles à son Père Maître, qui l'interrogeait sur sa manière de vivre dans le monde, fut celle-ci : « Comme je suis un grand pécheur, je devais pratiquer de rudes pénitences ; mais m'étant laissé aller à la tiédeur et à la lâcheté, je ne prenais la discipline que trois fois la semaine ; je portais le cilice quelques autres jours et jeûnais deux fois seulement au pain et à l'eau. Maintenant, mon Père, je me remets à votre conduite, ne voulant rien faire que d'après vos ordres. »

Le Père Maître admirant la candeur du vertueux novice, dissimula son impression. Il lui permit de jeûner une fois le mois seulement au pain et à l'eau, et de prendre discipline et cilice une seule fois par semaine. Plus tard, devant la docilité du jeune Frère, il consentit à ce qu'il fît davantage.

Sa ferveur était telle qu'à l'époque même de son noviciat, on le surprit, au milieu du chœur et en présence de la communauté, ravi en extase et élevé du sol à la hauteur de plusieurs coudées. Une nuit de Noël, il reçut entre ses bras l'Enfant-Jésus, et Marie, qui l'avait pris sous sa protection, lui enjoignit de prêcher plus tard avec zèle son Rosaire, dès qu'il serait employé au ministère des âmes.

Après sa profession, Jean d'Altamura fut envoyé à l'Etude de Naples, établie dans le couvent de Saint-Dominique-le-Royal, alors peuplé de très saints Religieux. Son exactitude à observer nos Constitutions le signala promptement à l'admiration de la communauté, et l'on put constater bientôt que la vertu du novice était de beaucoup supérieure à sa haute réputation. Son Père-Maître, l'ayant pris un jour pour l'accompagner en ville, s'arrêta près de l'église des Théatins pour converser avec le Père François Olympius, religieux éminent, qui mourut quelques années après en odeur de sainteté, et dont la cause fut introduite en cour de Rome. Le Père Olympius, ayant jeté les yeux sur le novice, lui demanda s'il voulait expérimenter ce qu'est l'amour de Dieu. — « Je le souhaite de tout mon cœur », répondit le vertueux Frère. — « Bien, mon fils », repartit le Père, et approchant ses lèvres de son visage, il lui insuffla une chaleur tellement extraordinaire que Jean s'écria . « En vérité, je brûle d'amour, j'expire, je ne puis supporter ce divin feu. » Il rentra au couvent tout anéanti, et durant quatre ans, demeura sous l'impression de cette flamme sacrée, que le contact d'un Saint avait allumée en lui. N'était-ce pas aussi la réalisation de la parole que, tout jeune enfant, il avait dite un jour à son père : « J'irai à Naples, et là un Père Théatin m'apprendra à aimer Dieu ! »

Cependant son assiduité à l'oraison et à la pénitence n'altérait en rien son application aux études. Frère Jean était très persuadé que ces deux obligations n'en font qu'une et qu'on ne peut se glorifier d'être un véritable enfant de saint Dominique, si on ne joint l'étude à l'oraison. Sa méthode de travail fut celle que saint Thomas observa lui-même si exactement. Il ne se mettait jamais à l'ouvrage qu'après avoir prié : « Sans cela, avouait-il avec candeur, il m'est impossible de pénétrer aucune difficulté » ; si même, après cette sage précaution, il se trouvait encore embarrassé, il ajoutait à la prière des jeûnes au pain et à l'eau. Par ce moyen, il remporta d'éclatants succès, malgré une grave maladie, dont le releva miraculeusement saint Nicolas de Myre, auquel il avait eu recours. Une fois honoré du sacerdoce, Jean

d'Altamura fut institué lecteur de philosophie au couvent de Saint-Dominique de Naples ; mais, comme il manifestait le désir de se rapprocher de sa Province, on l'assigna au couvent de *Torre del Greco*, petite ville située dans le voisinage de Naples, où les Pères de la Congrégation de Saint-Marc de Gavoti avaient introduit l'étroite observance. Il vécut là comme dans une sainte solitude, vaquant à l'oraison et à la pratique des plus rigoureuses mortifications, et se disposant de la sorte au ministère apostolique. Puis, rappelé à Naples, il se mit à prêcher tant dans la ville que dans les environs avec un succès merveilleux. Le Rosaire fut l'arme principale dont il se servit pour la conquête des âmes. Rien ne résistait à ses discours, tant ils étaient remplis d'onction et de force, et ses auditeurs se faisaient gloire de mettre en pratique jusqu'à ses plus simples conseils.

Il établit dans notre église de Saint-Dominique les deux Confréries du Saint-Sacrement et du cordon de saint Thomas d'Aquin. Le nombre de ceux qui s'y enrôlèrent devint si grand, que la vaste église ne pouvait les contenir : on fut alors obligé de les diviser en différentes catégories, dont chacune avait son jour de réunion, afin de permettre à tous de suivre les pieux exercices. Le bien que fit à Naples le serviteur de Dieu est incalculable. Les grâces dont le Ciel le favorisait ne contribuèrent pas peu aux nombreuses conversions. Lui-même paraissait tout embrasé d'amour, souvent ravi en extase et élevé de terre sous les yeux des fidèles.

A chaque réunion, le Père d'Altamura exposait le Très Saint Sacrement et après avoir récité le Rosaire, faisait une prédication. Parmi les saints règlements rédigés par lui pour entretenir la piété des associés, il établit certains officiers, qu'on nomma « zélateurs de la gloire de Dieu », ayant pour fonction de chercher par la ville et d'amener de nouveaux membres aux pieuses assemblées.

Un de ces zélateurs rencontra un jour un jeune homme aux manières distinguées, et apprit, au cours de la conversation, qu'il était compatriote du Père Jean d'Altamura. Ce motif lui parut suffisant pour l'engager à suivre les réunions. Mais plus le zélateur insistait, plus le jeune homme alléguait d'excuses. Toutefois la curiosité l'emporta, et il finit par céder. Au moment où il franchissait le seuil de l'église, le V. Père était en chaire, subjuguant par sa parole son vaste auditoire. Tout à coup l'étranger, pressé par la grâce, s'écrie : « Miséricorde, mon Père, miséricorde ; il y a plusieurs années que je ne me suis confessé. » Le changement fut sérieux ; car une fois réconcilié avec

Dieu, le jeune Italien devint dans la suite un modèle de piété et de vertu. Pendant les quarante années que le P. Jean présida ces réunions, il s'opéra pesque journellement des conversions de même genre : l'on ne s'explique pas qu'un homme seul, pris par ailleurs par l'enseignement de la théologie à l'Université de Naples, par l'examen des livres dont l'avait chargé l'archevêque, et la composition de plusieurs ouvrages, ait pu suffire si longtemps avec tant d'exactitude et de zèle à un labeur si écrasant.

Jean d'Altamura prêchait le Carême à Bovino, quand au milieu d'un sermon il s'arrêta et se couvrit la face. « Mes frères, dit-il, ne soyez pas étonnés de mon interruption, mais je me sens suffoqué par une odeur fétide, qui me fait croire qu'il se trouve ici quelque grand pécheur. » Ces paroles effrayèrent tous les assistants, et l'un d'eux, fort surpris que Dieu eût révélé au prédicateur l'état de sa conscience, eut le courage de se lever. « C'est moi, s'écria-t-il à haute voix, c'est moi qui suis le coupable ; il y a vingt ans que je ne me suis confessé et je veux le faire aujourd'hui même. » Ce qu'il exécuta en effet, avec de grands sentiments de repentir. Plus tard il se retira auprès des Ermites du Mont-Gargan, et les édifia jusqu'à sa mort par une vie exemplaire.

Les villes de Bari, Salerne, Castello accueillirent avec allégresse la parole de l'ardent prédicateur. Des foules innombrables accoururent, et des conversions en masse s'y opérèrent, car le changement qui se produisit alors dans les mœurs frappa les esprits même les plus prévenus. Dieu autorisait les prédications de son serviteur par le don des miracles.

Un habitant de Castello était si contrefait de visage qu'on l'eût pris pour un monstre plutôt que pour un être humain. Jean d'Altamura connut par révélation que cette difformité était le châtiment de l'esprit de vengeance que cet homme gardait au fond de l'âme. Il fit venir le malheureux, lui représenta avec énergie l'énormité de sa faute, finalement le réconcilia avec son ennemi, et aussitôt la difformité du visage commença de se dissiper.

IV. — Malgré les embarras de ses missions au peuple, le V. Père trouvait encore moyen d'exercer son zèle sur les âmes vouées à la vie religieuse. Rien ne lui coûtait pour faire régner la ferveur dans les monastères. Le considérant comme un homme rempli de l'esprit du Seigneur, les communautés faisaient appel à ses lumières de

toutes parts et s'empressaient de déférer à ses conseils. Non moindre était la confiance des séculiers. Plusieurs n'hésitèrent pas à lui remettre la disposition de leurs biens à l'heure de la mort : et dans ces occasions on eut lieu d'admirer le détachement du serviteur de Dieu. Un de ses pénitents lui déclara qu'en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus, il laisserait à sa mort la somme de douze mille ducats en faveur du couvent. Jean d'Altamura s'informa si le donateur avait des parents pauvres. Celui-ci reconnut qu'il en avait quelques-uns. Sur cette affirmation le V. Père força le moribond à changer la teneur de son testament, afin de passer la susdite somme à trois nièces, qui réellement se trouvaient dans le besoin.

Le même fait se reproduisit dans une autre circonstance. Un de ses amis lui avait légué par testament une somme de quatre-vingt-dix mille écus. Jamais on ne put obliger l'homme de Dieu à toucher cette somme : il la fit parvenir intacte aux enfants d'un frère du donateur, que ce dernier n'avait jamais vus, et dont il n'avait même pas entendu parler depuis trente ans.

Ces traits et bien d'autres que nous pourrions rapporter disent assez l'esprit de pauvreté dont le vénérable Religieux s'inspira toute sa vie.

Très estimé dans la ville de Naples, le P. d'Altamura ne jouit pas d'une moindre vénération dans l'Ordre. On lui confia l'instruction des novices, et, au dire de son historien, il s'en acquitta si heureusement que la Religion en retira de très grands avantages. Il fut ensuite Vicaire provincial de la Province napolitaine, et enfin Provincial. Son zèle, sa droiture et sa fermeté lui attirèrent quelques ennuis de la part de certains, peu affectionnés à la vie régulière ; mais il gagna aisément le cœur de tous les bons Religieux.

Le comte de Monroi, vice-roi de Naples, frappé des éminentes qualités de ce grand homme, le fit désigner pour le siège de Reggio. Prières, remontrances, tout fut employé de la façon la plus pressante pour l'amener à accepter le gouvernement de cette Eglise : mais rien ne fut capable de le fléchir. Le duc de Medina de las Torres espéra être plus heureux en lui offrant le diocèse d'Ariano, et Philippe IV, quelque temps après, une autre Eglise. Ces différentes tentatives demeurèrent infructueuses, aussi bien que celles du comte de Castiglio, qui le nomma à l'abbaye royale de *Santa Maria del Popolo*. Le vénérable Père entendait vivre et mourir à l'ombre de son cloître.

Par le même principe d'humilité, il refusa le titre de docteur dont

voulut l'honorer le R^me^ P. Turco : la seule crainte de désobéir l'amena enfin à accepter cette distinction. Toute sa vie fut un exemple soutenu de détachement, de modestie, de douceur, d'éloignement des honneurs, d'amour du mépris. Un prédicateur se permit un jour de l'attaquer en face, du haut de la chaire. Jean d'Altamura, présent au sermon, ne donna aucun signe d'impatience. Durant toute la diatribe du rigide censeur, il garda le silence et une tranquillité d'esprit admirable, et, le discours fini, s'empressa d'adresser à son antagoniste un présent qu'on venait de lui faire au sortir de l'église. Ce procédé délicat fit rentrer en lui-même le téméraire contradicteur, lequel vint offrir des excuses et demander pardon. Tandis que le vénérable Religieux se croyait à l'abri des charges dont il s'était vu menacé, et pensait jouir de la paix de sa douce solitude, il se trouva exposé à un combat bien plus rude, où tant d'autres, à sa place, se fussent peu souciés d'être vaincus. Clément XI, d'heureuse mémoire, le nomma à l'évêché de Bovino, bien qu'il n'ignorât aucun des refus précédemment opposés par lui. Il pensait l'amener cette fois sans trop de difficultés à ses désirs. Le cardinal Rispigliosi, chargé de notifier à l'élu sa promotion, essaya de lui persuader que la volonté de Dieu se montrait ici par trop évidente, et qu'en conscience, il devait répondre à l'appel du Vicaire de Jésus-Christ. Tout autre fut la pensée du V. Père. Dès son arrivée à Rome, il vint se jeter aux pieds du Souverain Pontife et le supplia avec tant d'humilité de le laisser à son cloître, que le Pape, désarmé par tant de vertu, ne voulut pas user à son égard de son autorité.

Rentré à Naples, Jean d'Altamura se promit d'exprimer par une ferveur nouvelle sa reconnaissance à Dieu pour la grâce signalée qu'il venait de recevoir. On put remarquer alors l'accroissement de son zèle pour le culte de l'adorable Sacrement. La piété, la dévotion avec laquelle il célébrait, ses fréquentes extases à l'autel en sont des preuves convaincantes. Ce fut lui qui institua dans notre église de Saint-Dominique de Naples la procession du Saint-Sacrement, le troisième dimanche du mois. Il y déployait tant de pompe et de magnificence, qu'il dépensait bien chaque année près de mille écus. Il obtint même de Sa Majesté catholique une rente annuelle de cinq cents écus, destinée à couvrir une partie des frais du luminaire et de la décoration.

L'amour d'Altamura pour le Très Saint Sacrement eut des effets surprenants. Le V. Religieux entrait parfois dans des excès d'enivre-

ment spirituel, qui amenaient de sa poitrine à ses lèvres des soupirs des gémissements, et donnaient issue aux transports de son cœur, embrasé des divines flammes de l'amour divin. Un soir qu'il était en adoration devant le Saint-Sacrement exposé, il fut saisi d'un attrait si violent, qu'on le vit s'élever jusqu'à l'endroit où était l'ostensoir, et rester ainsi suspendu, sans appui, pendant un temps fort long. Au cœur de l'hiver, il était obligé de se rafraîchir la poitrine avec de l'eau glacée, pour tempérer les brûlantes ardeurs qui le dévoraient.

Cependant cet amour était très pur et dégagé de tout intérêt personnel. En lisant le chapitre de l'*Imitation* intitulé : « Du petit nombre de ceux qui aiment la Croix de Jésus-Christ », il arriva un jour à ces mots : « Où trouvera-t-on quelqu'un qui veuille servir Jésus sans intérêt ? » Aussitôt il s'écria, le visage en feu : « Moi, mon Dieu, c'est moi qui entends vous servir de la sorte. Si, avant d'entrer en Religion, j'ai abandonné toute créature pour m'attacher à vous uniquement, je renonce présentement à toutes les douceurs et consolations spirituelles, pour me laisser guider uniquement par la foi, sans égard ni à la récompense, ni à la peine. » A dater de ce moment, Jean d'Altamura conjura le divin Maître de ne plus le favoriser de ces grâces éclatantes qui lui attiraient l'estime et la vénération des peuples, et il semble que sa prière fut exaucée. Sa vie, en effet, ne devint plus qu'un long et rude combat. Cet homme, enrichi de tant de dons célestes, passa par des épreuves inouïes qui ne lui laissèrent aucun répit, même sous les glaces de l'âge. Elevé en un moment jusqu'au troisième ciel, il se trouvait, au sortir de son extase, comme plongé, sans transition, dans toutes les horreurs de l'enfer. Sa foi fut troublée par des doutes et des pensées de désespoir, qui lui ôtaient jusqu'au sommeil. « O éternité ! s'écriait-il parfois, une éternité sans aimer Dieu ! » Seule, la main de Celui qui le faisait passer par ce creuset put le rendre victorieux de l'épreuve et l'asseoir finalement dans la paix.

V. — Les tentations contre l'aimable vertu tourmentèrent longtemps le saint homme d'une manière étrange. Ni les précautions inouïes dont il s'entourait, ni les pénitences qu'il s'infligeait ne purent le délivrer de cette lourde croix. Le démon le poursuivait jour et nuit avec un acharnement sans exemple et en vint jusqu'à suggérer à quelques malheureuses le prétexte d'une maladie pour l'attirer dans leurs filets. Dans une de ces surprises, le serviteur de Dieu n'hésita

pas à se jeter dans un brasier, en s'écriant : « Seigneur, plutôt brûler vif que de vous offenser ! » Cet héroïsme frappa d'épouvante la femme sans pudeur et la convertit sincèrement. Jean d'Altamura sortit sain et sauf du brasier et regagna promptement son couvent.

Ce ne furent pas néanmoins ni ses seules peines intérieures, ni le seul combat où il se trouva engagé. La crainte de son salut contribua peut-être encore davantage à former sa couronne. Cet état de souffrances l'occupa toute sa vie, mais plus spécialement pendant les trois dernières années. A la mort du Père André de San-Severino, son ami intime, il fut tellement obsédé par la pensée de la damnation éternelle, qu'il se vit sur le point de succomber. « Ton ami est monté au ciel, lui disait le démon, mais toi, tu dois t'attendre à venir bientôt avec nous dans les enfers, pour vérifier cette parole de l'Ecriture : « J'ai aimé Jacob, et j'ai eu en aversion Esaü : *Jacob dilexi, Esau autem odio habui.* »

A ces secousses intimes succèdèrent les douleurs du corps dont Dieu affligea son serviteur. — « C'est peu de chose, ce que je souffre, disait-il quelquefois — et cependant il souffrait terriblement, on le savait — c'est peu de chose ce que je souffre, il est juste que j'expie mes péchés. Brûlez, Seigneur, dans ce monde ; coupez, tranchez, pourvu que vous me pardonniez dans l'autre ! »

Cette patience invincible, cette soumission amoureuse valurent au saint homme une surabondance de grâces et de bénédictions. Ses ravissements devinrent plus fréquents et plus extraordinaires. Un jour qu'il commençait sa première messe de Noël, il ne put aller plus loin que ces paroles de l'Introït : *Puer natus est nobis.* Emporté par l'impétuosité de l'Esprit divin qui embrasait son cœur, il s'éleva de terre et demeura suspendu l'espace de deux heures. La même chose lui arriva au chœur, en présence de la Communauté, le jour de la Pentecôte, pendant le chant du *Veni Creator.*

Une faveur analogue marqua son passage à Lorette. Tandis qu'il célébrait dans la *Santa Casa*, au moment de la Communion, il pria Notre-Seigneur, qui avait daigné s'unir à notre nature dans un lieu si saint, de l'unir à lui de la manière la plus intime. Sa demande était à peine achevée, qu'il ressentit comme un feu excessif par sa violence et inexplicable par sa douceur. Il tomba à terre en prononçant ces mots : *Et Verbum caro factum est,* et demeura sans mouvement et comme mort. Son extase dura quatre heures.

La Vierge Marie ne fut pas moins libérale à son égard, au milieu

des attaques qu'il eut à essuyer. A la suite d'un rude combat, le démon essaya d'étrangler le serviteur de Dieu. Il usa envers lui d'une telle violence que les médecins, ignorant la source du mal, le jugèrent incurable. Jean d'Altamura appela à son secours Celle qu'il avait choisie, dès sa jeunesse, pour sa Mère et sa Protectrice. Marie l'honora de sa visite et le guérit de sa plaie. L'amour qu'il professait pour cette divine Mère ne fit que s'accroître avec les années, et il n'eut d'autre aspiration que de travailler à propager son culte, surtout par la prédication du Rosaire.

Il y employa les cinquante années de sa vie sacerdotale, et avec un incroyable succès. On convient que les conversions prodigieuses dont cet homme apostolique fut l'instrument, étaient les fruits heureux de sa dévotion au Rosaire, qu'il faisait rayonner partout, dans l'intime conviction que la puissance du Rosaire s'étendait à toutes nos nécessités et savait nous rendre possibles les choses les plus ardues.

Jean d'Altamura opéra par ce moyen de nombreux prodiges. L'auteur de sa vie déclare avoir eu entre les mains les preuves les plus authentiques de vingt-cinq miracles canoniquement constatés. Le récit d'un seul, plus considérable que les autres, nous suffira.

Un personnage de la haute noblesse de Naples s'était fait la plus triste réputation par le dérèglement de ses mœurs. Tombé gravement malade, il refusa la visite du prêtre. En vain essaya-t-on de le ramener à de meilleures dispositions. Tout fut inutile. A l'entendre, il n'y avait plus de miséricorde pour lui; il était perdu et damné à jamais.

Le Père Jean d'Altamura, averti de son état lamentable, se présenta et réussit à être introduit. Il parla au gentilhomme comme un Saint sait le faire, sur la miséricorde infinie de Dieu. — « Non, dit le malade, mes crimes sont trop grands; je suis déjà dans l'enfer. » Le V. Religieux se sentit remué jusqu'au fond de l'âme devant ce désespoir. Prenant un nouveau courage, il reprit : « Vous êtes dans l'erreur, mon bon ami, réveillez donc votre confiance en Jésus et Marie. Promettez simplement d'habiller quinze pauvres en l'honneur des quinze mystères du Rosaire. Celui qui a montré le ciel comme récompense à quiconque s'intéresse aux indigents vous fera certainement miséricorde. »

La proposition agréa au malade, et à peine l'eut-il mise à exécution, qu'il rentra en lui-même, pleura ses égarements et se confessa

dans les meilleures dispositions. Dieu voulut conserver cet homme quelques années encore. La ville de Naples put admirer la sincérité de sa conversion et s'édifier de ses grands exemples de vertu, non moins que de son zèle à attirer les fidèles à la dévotion du Rosaire.

L'amour et la confiance qu'eut le Père Jean d'Altamura pour la Sainte Vierge furent accompagnés d'une tendre dévotion à plusieurs autres Saints, notamment à saint Dominique et à saint Thomas d'Aquin, qui, l'un et l'autre, l'honorèrent de leurs visites. Saint François Xavier partagea avec les Saints de l'Ordre le culte respectueux du serviteur de Dieu et le favorisa d'une protection particulière. Quatre ans avant sa mort, Jean d'Altamura tomba si gravement malade qu'on désespéra de le sauver. L'un de ses neveux, Religieux de l'Ordre, lui témoigna une profonde douleur de le voir quitter ses Frères, car on n'attendait plus que son dernier soupir.

Le V. Père le consola et l'assura qu'il ne mourrait point de cette maladie. Sa parole se vérifia en effet. Comme on célébrait le lendemain la fête de saint François-Xavier, le moribond pria le Saint de lui obtenir la santé et la joie de célébrer la messe en son honneur. Sa prière fut exaucée. La fièvre l'ayant quitté, il se leva le lendemain et monta à l'autel. Le médecin, venu ce jour-là, croyant lui rendre les derniers devoirs, apprit de lui-même sa guérison miraculeuse.

Le V. Père fut également favorisé des grâces que nous appelons gratuites. Il reçut le don de prophétie et pénétra l'intérieur des consciences. Le Frère convers Thomas Scala, qui l'avait accompagné l'espace de dix-huit ans dans tous ses exercices de charité, tomba malade ; mais les médecins ne jugèrent rien d'inquiétant dans son état. Le serviteur de Dieu fut d'un sentiment contraire. Il avertit le malade de se disposer à la mort, reçut sa confession générale et lui fit administrer les derniers sacrements. Une heure après, le bon Frère paraissait devant Dieu. Altamura prédit également la mort du comte du Mont et de la sœur du cardinal Caraccioli, archevêque de Naples. Une religieuse du monastère d'Aversa, gravement incommodée, écrivit au serviteur de Dieu pour se recommander à ses prières. Il répondit que si elle souhaitait guérir, elle s'engageât à vivre plus parfaitement qu'elle ne l'avait fait. La Sœur écouta cet avis salutaire, et obtint aussitôt la santé.

Nous n'avons pas de preuve positive que le Père Jean d'Altamura connût d'avance le jour de sa mort. Depuis le trépas du Père André de San-Severino, arrivé l'an 1672, le saint Religieux soupirait vers le

ciel, pour rejoindre celui avec lequel il était uni par les liens de la plus étroite charité. Trois ans se passèrent dans l'attente de cet heureux moment, trois ans de lutte et d'épreuves, qui mirent le comble à ses mérites. Son corps s'affaiblissant de jour en jour, il en vint à ne pouvoir plus monter à l'autel ; du moins avait-il la consolation de communier chaque matin. Enfin, le 15 octobre 1675, dans la fête de sainte Thérèse, pour laquelle il avait eu constamment une particulière dévotion il s'éteignit doucement, en présence de ses frères, à l'âge de 76 ans.

La nouvelle de sa mort s'étant répandue dans la ville, on vit grand nombre de personnes de la noblesse, ainsi que du peuple, se rendre à notre église pour vénérer le corps du défunt. Ses obsèques se firent avec solennité, au milieu d'un concours immense. Par la permission de l'archevêque de Naples, les restes mortels du serviteur de Dieu furent déposés dans un caveau particulier.

Jean d'Altamura a composé divers ouvrages de piété, se rapportant pour la plupart à la dévotion envers le Très Saint Sacrement et le saint Rosaire.

Sœur MADELEINE DE NANGASAKI, Tertiaire, Martyre au Japon (*).

(1634)

Cette vertueuse Sœur naquit dans les environs de Nangasaki et eut le bonheur d'avoir pour père et mère deux illustres chrétiens, qui moururent glorieusement pour la foi.

Madeleine comptait 22 ans d'âge, lorsqu'elle se vit privée de ses parents. Dénuée de tout secours humain, car tous les biens de sa famille avaient été confisqués, elle s'abandonna à la Providence et s'adressa à la Sainte Vierge comme un enfant à sa bonne mère. Prosternée devant une image du Rosaire, elle renouvela son dessein de vivre dans la religion chrétienne, de marcher sur les traces de ses parents, et fit vœu de chas-

(*) *Hist. Philip.; Diario.*

teté perpétuelle. Cependant à cette époque de grande persécution, une jeune fille douée d'une rare beauté, et n'ayant aucun appui, se trouvait exposée au danger de perdre facilement la foi et la vertu. Ce fut pour ce motif que la pieuse enfant crut prudent d'abandonner son pays et d'aller chercher une retraite dans la solitude des montagnes.

Là, elle se disposa aux combats que Dieu lui préparait. Nuit et jour, elle vaquait à l'oraison et aux pratiques de la pénitence ; elle s'occupait en outre à la lecture des livres spirituels qu'on lui avait donnés. Son confesseur, le Père Jourdain de Saint-Etienne, un futur martyr, comprenant que le Ciel destinait cette âme d'élite à une haute perfection, mit un soin particulier à l'instruire et à l'encourager. Il venait la visiter dans sa retraite et lui administrait les sacrements. Toutefois cette consolation si précieuse lui fut bien rarement accordée, tant on s'acharnait à la poursuite des missionnaires, traqués comme des bêtes fauves, et dans l'impossibilité de prolonger leur séjour dans le même endroit.

La fidélité de Madeleine à correspondre à la grâce, son assiduité à l'oraison, son attachement à la religion chrétienne lui valurent la faveur de recevoir l'habit des Sœurs du Tiers-Ordre. Elle désirait depuis longtemps cette grâce : le Père Jourdain, édifié de sa piété et de son innocence, la revêtit lui-même avec bonheur de nos saintes livrées.

Quelques semaines après, le V. Religieux tombait aux mains des satellites, ainsi que le Père Thomas de Saint-Hyacinthe, son compagnon. En apprenant cette fatale nouvelle, le cœur de Madeleine fut péniblement troublé. L'affection et l'estime qu'elle portait aux deux vaillants fils de saint Dominique la jetèrent dans un profond abattement. Elle pensait à la grande perte qu'allait faire l'Eglise du Japon; mais la vue de la couronne du martyre, qu'ils étaient sur le point de recevoir la remplit d'une très grande consolation. Ces pieux sentiments ne s'arrêtèrent pas là : elle crut le moment venu pour elle d'afficher sans crainte et publiquement la foi qu'elle professait. Sous l'inspiration de l'esprit de Dieu, forte de l'appui d'en haut, encouragée par le sacrifice qu'elle avait fait de sa virginité, elle résolut de se présenter aux tyrans.

Dans ce but, elle se rendit à la prison, où se trouvaient détenus les Pères Jourdain et Thomas de Saint-Hyacinthe, et fit entre leurs mains sa profession du Tiers-Ordre, sous les yeux mêmes des ministres de la justice. Ceux-ci, surpris d'une si grande générosité et touchés peut-

être de la jeunesse de Madeleine, la renvoyèrent, comme incapable de supporter les tourments réservés aux confesseurs de Jésus-Christ. Ce fut pour elle un coup bien sensible; mais son courage n'en fut point abattu. « Je suis chrétienne, religieuse par ma profession dans le Tiers-Ordre et fille spirituelle du Père Jourdain de Saint-Etienne, répliqua-t-elle; pour ces motifs, vous devez me garder en prison aussi bien que mes frères, puisque, selon les lois de l'empereur, je dois perdre la vie. »

Malgré cette ferme protestation, on ne voulut rien entendre et on la fit sortir du corps de garde. La généreuse enfant, comprenant, qu'insister davantage serait peine perdue, prit un autre moyen. De la prison d'où l'on venait de l'éconduire, elle courut à l'audience publique, et en présence du mandarin, déclara qu'elle était chrétienne et professe du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. « A ces deux titres, ajouta-t-elle, je dois être incarcérée comme tous les Religieux. » Dieu, cette fois, lui accorda ce qu'elle recherchait avec tant d'empressement. On la ramena à la prison, où elle eut la consolation de retrouver son père spirituel avec l'autre Religieux.

II. — Quoique la généreuse Sœur fût extrêmement exténuée par la rigoureuse pénitence qu'elle avait pratiquée au désert, ses traits conservaient encore l'empreinte de la rare beauté dont la nature l'avait gratifiée; c'est pourquoi les juges, émus d'admiration et de compassion pour cette jeune fille, firent tous leurs efforts, afin de l'amener à renoncer à la foi, lui promettant de grandes richesses, un mariage avantageux et les bonnes grâces de l'empereur. La proposition fut repoussée, comme on le pense bien. Sœur Madeleine se plaignit même hautement de l'idée désavantageuse qu'on avait conçue d'elle, en la supposant capable d'abandonner sa religion pour des biens périssables, et de manquer de fidélité à Jésus de Nazareth, son époux.

La fermeté de ses réponses fit comprendre aux mandarins que prières ou menaces ne pourraient la fléchir : c'est pourquoi ils résolurent de l'y forcer par la violence des tourments. On l'attacha par les bras à une poutre et on la tint ainsi longtemps suspendue; puis, quand ses os se disloquèrent, on la laissa tomber à terre avec force. Ce premier supplice remplit de consolation la sainte fille; la joie de son cœur éclatait sur son visage, et quand on lui demanda si elle ne voulait pas renoncer à Jésus-Christ. « Ah! pour cela, répondit-elle, vous m'humiliez profondément de me croire si faible et si lâche que

d'abandonner ma religion pour de légères souffrances. Appuyée comme je le sens sur la grâce de mon Sauveur, j'espère que les plus horribles tourments ne pourront jamais l'arracher de mon cœur. »

Cette riposte mit en fureur le tyran, lequel, ne gardant plus de mesure, ordonna qu'on lui enfonçât entre les ongles et la chair des lames de roseaux durcies au feu. Ce supplice, regardé comme l'un des plus cruels, causa une allégresse inexplicable à l'héroïque tertiaire. Les yeux levés au ciel, uniquement absorbée en Dieu, elle paraissait insensible à la douleur.

Confus à la vue de cette jeune fille, qui semblait se rire de la souffrance, le juge inhumain inventa un nouveau tourment. On suspendit la martyre par les pieds, et tout le haut du corps fut enfoncé dans une cuve remplie d'eau, d'où on la retira lorsqu'elle était sur le point d'étouffer. Le président du tribunal, étonné de voir une pauvre femme plus vaillante à souffrir tous les maux imaginables, que n'étaient empressés à augmenter ses tortures des hommes dans la force de l'âge, résolut d'en finir par l'horrible tourment de l'eau.

Nous avons rapporté dans la vie du Vénérable Guillaume Courtet en quoi il consiste. Sœur Madeleine l'affronta avec une constance héroïque. Comme elle respirait encore, on prononça contre elle la sentence capitale.

Les bourreaux la conduisirent par les rues de la ville, pieds et mains liés, la corde au cou. Avec une gravité et une modestie peu communes, la noble chrétienne ne cessa, chemin faisant, d'exhorter les chrétiens à demeurer fidèles dans la foi, et même d'animer les païens à se soumettre aux lois de l'Evangile.

Arrivée au lieu du supplice, elle fut de nouveau suspendue dans une fosse, la tête en bas, tandis que son corps virginal, serré violemment par deux énormes poutres, perdait son sang par la bouche et les yeux. Elle resta quatorze jours dans cet état. Pas une plainte ne lui échappa. La prière, l'action de grâces, le chant des hymnes, montaient seuls de ses lèvres jusqu'au ciel. « Jésus-Christ, disait-elle aux bourreaux, Jésus-Christ, mon époux, m'a soutenue par sa grâce et m'a nourrie d'une manne invisible qui m'a fortifiée jusqu'à présent. Il m'a même assurée que je ne mourrais point de ce tourment. »

En effet, on coupa la corde qui la tenait suspendue, et une pluie torrentielle ayant rempli la fosse jusqu'aux bords, la sainte martyre rendit alors son âme à Dieu, le 16 octobre 1634.

LE MÊME JOUR

1327 — A Comacchio, l'Illustrissime Père FRANÇOIS MONTICELLI, natif de Ferrare, profès du couvent de cette ville. Son mérite le distingua dans sa Province, et le saint Pape Benoît XI, qui en était informé, le nomma à l'évêché de Comacchio, l'an 1304. Il gouverna cette Eglise avec une rare prudence, uniquement attaché à instruire son peuple, à soulager les pauvres, à protéger la veuve et l'orphelin. Fontana et André de Brescia prétendent qu'il assista aux Conciles de Pise et de Constance. Erreur manifeste. Le Prélat mourut, de l'aveu même de Fontana, l'an 1327, quatre-vingt-deux ans avant le Concile de Pise et quatre-ving-sept avant celui de Constance. Néanmoins il siégea au Concile de Ravenne,en 1317, et continuant ses fonctions épiscopales avec un grand zèle, il mourut de la mort des justes, l'an 1327. — (Ughelli.)

1365 — A Crotone, en Grèce, sur la côte de la mer Ionienne, l'Illustrissime Père BERNARD D'AGREVOLO, Religieux d'une haute piété et d'une profonde érudition. Nommé par Innocent VI, l'an 1358, à l'évêché de Crotone, il mourut en 1365, laissant d'unanimes et sincères regrets. *Laudatissimus Præsul, omnibusque carus*, a dit de lui Ughelli. — (Fontana, Ughelli.)

1604 — A Chiapa, le V. Père BARTHÉLEMY DE VALENCE, profès du couvent de Salamanque. Son zèle pour le salut des âmes l'ayant fait passer dans la Province de Guatémala, les Supérieurs l'engagèrent aux fonctions apostoliques. Les Espagnols furent les premiers à ressentir les effets salutaires de ses prédications, et répondirent par une sincère conversion aux avances du V. Religieux. Il s'occupa ensuite des Indiens et se fixa au couvent de Tecapatlan, où il travailla l'espace de trente ans avec une charité inépuisable. Possédant parfaitement la langue du pays, il n'y avait pas dans la Province de missionnaire qu'on écoutât plus volontiers. Aussi vit-on un grand changement dans les mœurs des Espagnols et des Indiens, la foi solidement établie et l'idolâtrie confondue. Après avoir consumé ses forces et sa vie à cultiver ces nouvelles plantes, après s'être acquis une haute réputation, et avoir triomphé du démon, qui l'attaqua visiblement à l'heure de la mort, le Père Barthélemy décéda dans la paix, en prononçant le nom sacré de Jésus, l'an 1604. — (Remesal.)

1589 — Au monastère de la Mère de Dieu, à Valladolid, la V. Mère MADELEINE DE L'ASCENSION, Religieuse d'une humilité profonde,

zélée pour l'observance et si assidue aux exercices de communauté, qu'elle y assistait jour et nuit, nonobstant les occupations extérieures où l'engageait son office de tourière. Elle employait chaque jour plusieurs heures à l'oraison : et, non contente du temps fixé par la règle pour cet exercice, elle y vaquait encore la nuit, depuis la fin des Matines jusqu'au second lever. Elle puisa dans cette pratique soutenue un grand attrait pour la retraite et la solitude. On aimait à la comparer sous ce rapport aux Pères du désert, et toutes ses compagnes la regardaient comme une sainte.

La V. Mère, entièrement dégagée des créatures et remplie de l'esprit de Dieu, mourut l'an 1539. Dès qu'elle eut expiré, son visage revêtit un éclat extraordinaire, signe manifeste de la gloire dont elle jouissait déjà dans la patrie. — (Lopez.)

1686 — A Thor, dans le Comtat-Venaissin, la vertueuse Sœur GASPARDE-MARIE DE SAINT-DOMINIQUE. Dès sa jeunesse, elle fit paraître une grande disposition pour la vertu et se rendit aimable à ses parents, excellents chrétiens, et à tous ceux qui la fréquentaient. Elle conserva toujours un vif attrait pour la retraite, d'où vient que, nonobstant les embarras d'une famille, elle vécut comme si elle eût été renfermée dans un cloître. Son amour respectueux pour son père et sa mère, et son obéissance à leurs ordres donnèrent un nouveau lustre à sa vertu : ce fut cette soumission filiale qui l'engagea dans le mariage, contrairement à ses inclinations. Gasparde se comporta dans cet état avec toute la sagesse qu'on pouvait attendre : constamment appliquée à plaire à son mari, à élever ses enfants dans la crainte de Dieu et à veiller soigneusement sur ses domestiques, elle fut considérée dans la ville de Thor comme un modèle de piété. Son amour de la pureté et sa tendresse pour le prochain lui inspirèrent une sainte horreur de tout ce qui pouvait blesser la pudeur ou la charité ; de sorte que ni les médisants, ni les personnes peu modestes n'eurent jamais part à ses entretiens, sans recevoir une sévère réprimande de la licence qu'ils se donnaient. La tendre dévotion de la sainte femme pour la Bienheureuse Vierge Marie la décida à demander aux Religieux du couvent de Thor l'habit des Sœurs du Tiers-Ordre. Elle le reçut avec beaucoup de ferveur et s'étudia, dès lors, à se rendre de plus en plus agréable à Dieu. Sa santé fort chancelante ne lui permit pas de pratiquer de grandes pénitences : c'est pourquoi elle mit son application à mortifier son esprit et sa volonté, ne laissant passer aucune occasion de se crucifier. Elle se montra fort soumise à son mari et à son confesseur, en sorte que toute sa vie fut un exercice continuel de la vertu d'obéissance. Enfin, après avoir fait paraître une patience héroïque au milieu des peines intérieures dont Dieu l'affligea, et avoir donné les marques d'une piété solide durant sa vie et dans le temps de sa dernière maladie, elle se reposa dans le Seigneur, munie de tous les Sacrements, le 16 octobre 1686. — (*Ex relat. Confes.*)

ANNÉE
DOMINICAINE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

ANNÉE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre

OCTOBRE

LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-EDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

1902

XVII OCTOBRE

Le V. P. GRÉGOIRE PICARD,
Profès du couvent de Cavaillon, et premier Vicaire général de la Congrégation des Anges (*).

(1617-1693)

En attendant que des recherches historiques permettent de donner une vie plus complète du Père Grégoire Picard, considéré comme l'un des plus saints personnages de son temps, nous utiliserons, écrit Jacques Lafon, les mémoires que nous avons sous les yeux, ainsi que la relation qui nous a été faite à Toulouse, il y a trente ans, par un Père grave, témoin oculaire et intime ami de ce vénérable Religieux.

Le Père Grégoire Picard naquit à Marseille, l'an 1617, et passa sa jeunesse d'une manière très chrétienne, appliqué aux exercices de piété et soucieux d'édifier le prochain par ses discours et ses exemples. Il vécut de la sorte jusqu'à l'âge de 20 ans. A cette époque, la Providence l'ayant conduit à Cavaillon, dans le Comtat-Venaissin, où habitait une de ses sœurs, il demanda et reçut l'habit de l'Ordre dans le couvent de cette ville, qu'il devait édifier, l'espace de quarante-six ans, par son esprit de retraite et son application aux choses célestes.

Dès qu'il fut revêtu de nos saintes livrées, on l'envoya à Avignon. Sa ferveur et sa modestie, sa fidélité à la grâce de sa vocation le signalèrent pendant son année de noviciat et le disposèrent saintement à la

(*) *Mém. de Cavaillon ; Relatio confess.*

profession. Le couvent de Saint-Maximin le reçut ensuite pour ses études. On ne put qu'admirer son assiduité constante au travail, à la prière et à la pratique de la pénitence : bientôt il parut aux yeux de ses confrères comme un modèle de régularité et de ferveur.

Pendant son stage scolaire, Frère Grégoire reçut une grâce insigne, dont il devait ressentir les heureux effets le reste de sa vie. Un jour de Pentecôte, tandis qu'il s'occupait dans l'oraison du mystère du jour, il se vit tout à coup environné de flammes, que soutenait un vent extrêmement violent. Il ne put qu'à grand'peine supporter les ardeurs de ce feu. C'était le vivant symbole des bénédictions que lui apportait la venue de l'Esprit saint. Depuis cette date, le vénérable Père se trouva fréquemment saisi de transports d'amour inexplicables, soit dans les lieux écartés, qu'il choisissait de préférence, soit au parloir, dans ses entretiens spirituels avec les personnes qu'il dirigeait. Malgré tous ses efforts pour se retenir, il lui fallait céder aux élans qui le soulevaient, et, comme s'il se fût senti incapable de porter le poids des consolations dont son âme débordait, on l'entendait s'écrier : « O amour! amour! assez, Seigneur, assez! » Son application à l'oraison était continuelle. L'Humanité sacrée du Sauveur, l'unique et vraie voie qui doit nous conduire parmi les obscurités et les écueils de cette vie, fut son attrait principal. Il ne pouvait considérer cet Homme-Dieu sans ressentir des ardeurs excessives qui, par leur violence, semblaient faire sortir son cœur de sa situation naturelle. Aux fêtes de l'Annonciation et de Noël, Dieu répandait avec plus de profusion encore sur son serviteur l'abondance des grâces célestes. On assure que ce divin Sauveur lui apparut plusieurs fois, tantôt chargé de sa croix, tantôt couronné d'épines, afin de l'encourager à supporter les épreuves qui lui étaient préparées.

Cet heureux état conservait le Père Grégoire dans une présence habituelle de Dieu : aucun objet ne parvenait à l'en distraire. Les créatures qui sont souvent, même pour les personnes de piété, occasion de trouble et de dissipation, ranimaient au contraire la ferveur du saint Religieux : toutefois rien ne lui agréait mieux que les lieux solitaires. Dès qu'il approchait d'une montagne, il laissait là sa compagnie pour s'enfoncer dans les anfractuosités des rochers, afin de répandre son cœur devant le Seigneur et donner libre cours à ses gémissements vers le ciel.

Malgré un attrait si prononcé pour la retraite, le vénérable Père savait s'acquitter consciencieusement des œuvres extérieures où

l'obéissance et la charité l'engageaient. Habile théologien, casuiste distingué, on le consultait de toutes parts.

Les évêques successifs de Cavaillon lui remettaient volontiers la décision des affaires les plus délicates. Ils le chargèrent de l'examen canonique des curés, vicaires et autres ecclésiastiques employés dans le saint ministère. C'était vraiment pour eux un plaisir de traiter avec lui des intérêts de l'administration diocésaine.

Un Religieux si docte, tout rempli de l'esprit de Dieu, ne pouvait qu'avoir des sentiments nobles et relevés sur la sainteté de nos mystères. Celui de l'Eucharistie faisait l'objet principal de son culte. Le vénérable Religieux paraissait anéanti en présence de cet adorable Sacrement et couvert de confusion d'offrir la victime sans tache avec un cœur si impur. Sa modestie, sa ferveur angélique inspiraient aux assistants respect et dévotion ; l'abondance des larmes qu'il répandait en célébrant était le langage muet de son cœur blessé d'amour. Chaque jour, si les infirmités n'y mettaient obstacle, il disait la sainte messe : ses voyages qu'il faisait toujours à pied ne le privèrent point de cette consolation, car il prenait si bien ses précautions qu'il eut toujours la facilité de monter à l'autel.

Un amour si respectueux pour Jésus était inséparable de celui qu'il portait à Marie. Son zèle à procurer l'honneur de la Reine des Anges et à étendre son culte ne connut point de borne. Il inspirait surtout la dévotion du Rosaire, et lui-même, quoique toujours élevé à la contemplation des choses célestes, et par suite incapable, en quelque sorte, de prier vocalement, n'omit aucun jour d'acquitter le tribut du « Psautier de la Vierge. » De son côté, la Mère de miséricorde ne manqua point de reconnaître le saint empressement du Père Grégoire à l'honorer. Elle le soutint et le consola dans ses travaux ; le traita en un mot comme un fils qui lui appartenait d'une manière particulière. Un jour que l'homme de Dieu, presque réduit à l'extrémité par la violence de la fièvre, priait au pied d'une madone, il eut la consolation d'entendre une voix lui dire distinctement qu'il ne mourrait pas de cette maladie.

Le Père Grégoire Picard ne fut pas moins favorisé de la part de saint Michel, auquel il portait une grande dévotion, parce que le glorieux archange avait défendu l'honneur de Dieu contre les anges rebelles. Ce prince de la milice céleste le prit sous sa protection, alors qu'il n'avait que cinq ou six ans ; ce fut une bénédiction bien opportune pour le serviteur de Dieu, de se sentir ainsi appuyé et

défendu contre les ennemis de son salut. La fureur avec laquelle les démons le persécutèrent en est une preuve convaincante. Il fut contraint de tenir les armes en mains l'espace de quarante-deux années contre les puissances des ténèbres : et ce combat opiniâtre et terrible ne prit fin que deux ans avant sa mort. Des tentations violentes au temps de l'oraison, des pensées de désespoir, la crainte de la damnation éternelle l'agitaient sans cesse. Sa fidélité, il est vrai, le faisait sortir victorieux de ces assauts ; mais les démons rendus plus furieux par la fermeté et le courage du saint homme qui les traitait avec le plus profond mépris, déchargeaient sur lui une grêle de coups, afin de se venger de celui contre lequel ni les ruses, ni la violence ne pouvaient rien.

Ces peines intérieures et extérieures ne contribuèrent pas peu à embellir sa couronne. Entre temps, Dieu le comblait de consolations ineffables. Il lui parlait comme un ami s'entretient avec son ami : et ranimé par ces témoignages de tendresse, il n'y avait rien que le vénérable Religieux n'entreprît hardiment, lorsqu'il s'agissait de procurer la gloire du Seigneur ou de souffrir quelque chose pour son nom. « J'ai gravé ton nom dans mon cœur, avec mon propre sang, lui dit un jour le Sauveur, et si je pouvais mourir une fois encore, je mourrais volontiers pour toi. » Un autre jour, en la solennité de Noël, le Père Picard entendit ces douces paroles : « Aujourd'hui, c'est pour moi un jour de délices, parce que je puis me donner trois fois à toi, lorsque tu monteras à l'autel. »

Ces faveurs admirables ravivaient dans le V. Père les flammes dévorantes dont il était embrasé. Il ne pouvait assez reconnaître ces bienfaits, ni louer le Père des miséricordes qui le traitait si tendrement ; dans cette vue, constamment occupé à rendre pour ainsi dire la réciproque, il n'omettait rien pour donner à Jésus-Christ des marques de sa filiale reconnaissance.

Sa charité pour le prochain et son amour pour les pauvres rendirent recommandable ce saint Religieux toute sa vie. Le souci de les soulager l'absorbait jour et nuit, et il répandait ses aumônes avec tant de profusion que rien ne pouvait borner ses libéralités. Pendant trois priorats successifs à Cavaillon, ses charités dépassèrent tout ce qu'on saurait dire. Les jeunes filles exposées par leur pauvreté même aux dangers de la séduction furent principalement l'objet de sa compassion et de son zèle. Il leur fournissait le nécessaire, et si le couvent n'était pas en état de subvenir à de si grandes dépenses, il arrivait néanmoins à ses fins par d'autres voies.

II. — Le P. Grégoire se distingua par un grand zèle pour le progrès spirituel du prochain comme pour son soulagement corporel. Les évêques de Cavaillon, convaincus de sa sainteté et de sa prudence lui confièrent la conduite de plusieurs monastères. Les Religieuses de Saint-Bernard, en particulier, éprouvèrent les effets de son dévouement, « parce que, disait-il lui-même, ces Sœurs vont bien à Dieu et ne s'appliquent qu'à Lui seul ». La joie qu'il ressentait à rendre service à ces épouses de Jésus-Christ, était vraiment extraordinaire. Les transports d'amour dont nous avons parlé le saisissaient chaque fois qu'il franchissait le seuil de leur maison ; souvent, pour ce motif, il dut s'abstenir de s'y rendre dans la crainte de donner prise à ces mouvements, devenus par trop visibles.

La confiance des pieuses filles pour leur vénéré directeur leur fut très avantageuse ; Dieu eut pour agréable le zèle et la charité de son serviteur à perfectionner ces âmes soucieuses avant tout de lui plaire, et leur accorda des grâces précieuses en vue de ses mérites et de ses prières. Les peines intérieures et l'état de conscience de plusieurs d'entre elles lui étaient connus ; il les expliquait si clairement qu'on ne pouvait douter de ses lumières infuses à ce sujet. Au reste, sa seule présence dissipait jusqu'à l'ombre de leurs troubles et procurait à toutes paix et tranquillité.

Une religieuse Carmélite, accablée de grandes inquiétudes d'esprit et ne sachant que devenir, crut convenable, dans cet état d'angoisses et d'alarmes, de s'éloigner de la table sainte. Le jour même, le Père Grégoire Picard se présenta au parloir et la fit demander. Chose étrange, dès que la Sœur se présenta, il lui sembla que la grille s'ouvrait d'elle-même et que le rideau se levait sous une main invisible. Le V. Religieux lui déclara qu'il venait de la part de Dieu la consoler et lui donner l'assurance que, bien loin de pécher dans les occasions où elle se trouvait, elle y acquérait de nombreux mérites en combattant avec fidélité, qu'elle ne devait pas laisser la sainte communion, mais rester attachée sur la croix avec Jésus-Christ. Il n'en fallut pas davantage pour l'asseoir dans la paix et la confirmer dans la bonne voie.

Une autre Religieuse du même monastère, pleine d'une sainte estime pour le vénéré Père, qui lui avait obtenu du Ciel plusieurs grâces importantes, se sentit intérieurement pressée de le faire venir pendant sa retraite, afin de conférer avec lui. Cependant, rien ne se présentait à son esprit pour l'engager à cette démarche. Mais, sous une nouvelle

et plus forte inspiration, elle le manda. « Mon Père, lui dit-elle, dès qu'elle se trouva en sa présence, je dois vous avouer que je n'ai rien à vous dire de bien spécial : en vous priant de venir, je n'ai agi que pour l'acquit de ma conscience, me sentant très formellement sollicitée par la grâce à vous appeler. »

— « Si vous n'avez rien à me dire, répondit le P. Picard après quelques instants de silence, j'ai à vous déclarer de la part de Dieu qu'il veut être à l'avenir la lumière de votre âme, afin qu'elle ne connaisse que lui ; son aliment, afin qu'elle ne vive que de lui ; son atmosphère, afin qu'elle ne respire que pour lui, et son élément, afin qu'elle ne vive qu'en lui. »

Ces paroles produisirent un effet merveilleux sur la Religieuse qui se crut un instant transportée au ciel.

Une autre Sœur reconnut le pouvoir et le mérite du serviteur de Dieu, quand après vingt-cinq ans de terribles souffrances spirituelles, qui semblaient compromettre son salut, elle se trouva subitement délivrée, en s'appliquant une ceinture qui avait appartenu au vénérable Religieux.

On ne saurait rapporter toutes les grâces que le saint homme obtenait du Ciel à quiconque se recommandait à ses prières. Une Sœur du monastère de Saint-Benoît, à Cavaillon, atteinte d'une très grave infirmité, en fut instantanément délivrée, dès qu'il l'eut recommandée au Seigneur. A une autre, il prédit les peines qu'elle endurerait le reste de sa vie. Cette Religieuse désirait très vivement voir entrer sa nièce au monastère. « Soit, lui répondit le P. Grégoire, vous aurez ce que vous souhaitez ; mais soyez persuadée que vous serez bien trompée, car du jour où votre nièce sera Religieuse, elle deviendra pour vous une croix très rude. » C'est ce qui arriva. Le lendemain de sa profession, la jeune fille, atteinte du mal caduc, devint pour la communauté et notamment pour sa tante une épreuve terrible, à laquelle celle-ci eut beaucoup de peine à se soumettre.

Dans une foule d'occasions, le P. Grégoire Picard prophétisa des choses surprenantes, que les événements confirmèrent à point.

Etant venues s'établir à Cavaillon, les Carmélites se virent bientôt réduites à une telle pauvreté que le pain même leur manquait. Le saint Religieux connut par révélation leur détresse ; bon et charitable toujours, il rendit visite à la Supérieure et lui demanda ce dont elle avait besoin. La Mère dissimula un peu son indigence ; mais l'homme de Dieu lui prouva qu'il savait à quoi s'en tenir, et, immédiatement, il

lui fit porter de l'argent, du pain, de la farine et autres provisions indispensables.

III. — Le zèle du salut des âmes engagea pendant quelque temps le saint Religieux aux fonctions apostoliques : la force de ses discours eut tout le succès que l'on pouvait attendre d'un homme rempli de l'esprit de Dieu. Bon nombre de pécheurs se convertirent et l'on constatait avec joie un grand changement de mœurs dans les localités qu'il évangélisait. Mais malgré ces consolants résultats et les merveilles que le Ciel opérait pour autoriser la parole de l'homme de Dieu, la divine Providence semblait l'avoir destiné à conduire les âmes par le moyen de la confession. C'était là son ministère préféré et il s'en acquitta avec la prudence, le zèle et la fermeté convenables, évitant soigneusement tout ce qui pouvait donner de l'éclat, aimant la retraite et la solitude, et s'appliquant à cette fonction sainte, mais délicate, uniquement par devoir d'obéissance, de conscience et de charité.

Le soin qu'il prenait ainsi des âmes qui recherchaient sa direction, ne l'empêchait pas de travailler en secret à réparer les injures faites à Dieu. Dans ce but, il se présentait souvent devant sa Majesté en posture de criminel, pieds nus, la corde au cou, afin de fléchir sa juste colère pour tant de crimes et d'impiétés, dont il recevait l'aveu au saint tribunal. Ses pratiques de piété et de pénitence sont demeurées pour la plupart voilées aux regards des hommes, tant il affectionnait la vie humble et cachée : nous savons toutefois qu'elles lui attirèrent de grandes mortifications, et que sa faim des humiliations eut tout lieu d'être rassasiée. Son attention à garder inviolablement les Constitutions en fut la première ou du moins la principale cause. Il avait puisé cet amour de la régularité dans les couvents d'Avignon et de Saint-Maximin. Les premières impressions lui restèrent profondément gravées dans le cœur et le disposèrent à remplir tous les devoirs d'un saint et parfait Religieux. Son silence, sa retraite, son assiduité à l'oraison, sa fidélité à pratiquer les jeûnes et abstinences, même dans les endroits où l'on n'approuvait pas sa manière de faire, ne se démentirent jamais. Ami sincère de la pauvreté, il n'avait à son usage qu'une tunique, d'étoffe très grossière, car il se montra toujours ennemi déclaré de tout ce qui ressentait tant soit peu la recherche dans le vêtement.

Cette application à garder les moindres points de la plus étroite observance, ne se borna pas à sa propre personne.

Il travailla efficacement à rétablir dans plusieurs couvents la vie régulière, qui y était fort déchue. Celui de Cavaillon fut le premier où le Père Grégoire l'introduisit pendant son priorat. Mais comme ces sortes d'entreprises ne manquent pour ainsi dire jamais de susciter de fortes oppositions, le zélé Religieux eut à essuyer bien des fatigues et des contradictions. Son pieux dessein fut soutenu et appuyé par le R^me^ Père Jean-Baptiste de Marinis, qui l'institua Commissaire de la nouvelle réforme.

Quelques Religieux, qui avaient une juste idée de la sainteté de leur état et de leurs obligations, se joignirent à lui. Les couvents de Toulon et de Carpentras embrassèrent l'observance, et l'on vit bientôt celui de Tarascon suivre les mêmes traces.

Tels furent les commencements de la Congrégation des Anges, dont le P. Grégoire Picard fut le premier Vicaire général. Dieu répandit d'abondantes bénédictions sur les travaux de son serviteur, lequel ne recevait du côté des hommes que des persécutions et humiliations. On constatait le grand bien que produisait la vie exemplaire de ces Religieux réformés. Les habitants en étaient édifiés; les vocations se présentaient en grand nombre, et toute la Province voyait se lever sur elle des jours de prospérité qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps.

Le démon, ennemi de tout bien, redoutant surtout l'introduction de la vie réguliére dans les couvents, opposa à cette œuvre de terribles obstacles. Il n'eut pas de peine à trouver des sujets capables de renverser la réforme, que plusieurs regardaient déjà comme un fardeau insupportable. Tout sembla de mise pour contrecarrer le Père Grégoire. On lui causa de grands chagrins : il fut méprisé et bafoué; on porta même des plaintes si fortes contre lui, que le Maître de l'Ordre crut devoir, pour le bien de la paix, le déposer de sa charge de Vicaire général.

Un succès si misérable enhardit ses détracteurs. Ils crurent dès lors avoir tout droit d'insulter et d'humilier celui qui par ses soins et ses exemples leur fournissait les moyens de vivre conformément aux obligations de leur profession. Les choses en vinrent à un tel excès, que le V. Père, dont la fermeté et la patience restaient invincibles, accablé néanmoins par tant d'assauts, songea à quitter sa Province et à passer dans celle de Toulouse, qui lui assurait l'avantage d'observer ses régles en toute liberté.

Déjà il avait obtenu de Rome les autorisations nécessaires, et s'ap-

prêtait à exécuter son dessein, lorsqu'un matin, priant devant un crucifix, il entendit ces paroles : « Veux-tu, mon cher fils, me laisser seul sur la croix? » — « Non, non, » répliqua le bon Religieux, et il resta dans son couvent de Cavaillon, où il eut l'occasion de tenir compagnie à son Sauveur crucifié.

Peu de temps après, il sentit ses forces décliner, et pendant les quelques années qu'il vécut encore, il n'eut pour ainsi dire plus de santé. Sa patience et son courage donnèrent un nouvel éclat à cette vertu éminente qu'il avait fait paraître pendant sa vie. Jamais on ne le surprit s'inquiéter ni se plaindre, soit que la violence de ses maux augmentât, soit que le soulagement nécessaire lui fît défaut : sans cesse uni à Dieu, on ne pouvait assez admirer la paix et la tranquillité de son âme. Pendant quatre ans, Grégoire Picard fut en proie aux douleurs d'une hydropisie, compliquée d'une décomposition du sang. Le V. Père reçut les derniers sacrements dans des sentiments de piété et de dévotion extraordinaires. Le temps de son agonie fut une oraison ininterrompue. Il invoqua en particulier saint Pierre d'Alcantara, auquel il portait une dévotion singulière à cause de son grand détachement des choses du monde et de son ardent amour pour Dieu : et, après s'être entretenu affectueusement avec son crucifix, il mourut dans le baiser du Seigneur, le 17 octobre 1693, à l'âge de 76 ans, dont il en avait employé cinquante-six à la gloire de Dieu et au bien de l'Ordre.

A peine cette mort fut-elle connue dans Cavaillon que les personnes les plus considérables, tant par leur piété que par leur naissance, se rendirent au couvent pour honorer le Religieux défunt. La ville entière, et spécialement les quatre monastères de Religieuses qui avaient été sous sa conduite, l'espace de quarante ans, témoignèrent la plus vive douleur. On couvrit de fleurs la dépouille mortelle de l'homme de Dieu et on y fit toucher des chapelets. Parfois des sanglots retentissaient dans l'église, et l'on dut faire sortir une partie de la foule afin de procéder avec plus de gravité à la cérémonie des obsèques. Mais quand arriva le moment de fermer le cercueil pour le descendre dans le caveau préparé en vue de la sépulture, les fidèles se précipitèrent et mirent en pièces les vêtements du défunt pour les conserver comme des reliques.

Durant plusieurs années, il y eut un grand concours auprès du tombeau : la dévotion du peuple inspira la pensée d'y faire brûler des cierges, et d'y placer des *ex-voto*. Diverses personnes assurèrent

avoir obtenu du Ciel, par les mérites du Père Grégoire Picard, des faveurs signalées et même l'entière guérison de leurs maux. De ce nombre furent deux Bénédictines de Cavaillon, qui l'avaient eu pour confesseur. La première affligée d'un cancer, s'en vit totalement délivrée, après avoir invoqué le serviteur de Dieu. La seconde, tombée dangereusement malade, et en proie à un délire complet, revint à elle sitôt qu'on lui eut appliqué un linge qui avait servi au saint Religieux.

On a regardé aussi comme un événement extraordinaire, du vivant du Père Grégoire, qu'ayant été appelé auprès d'un agonisant tombé subitement en léthargie sans avoir pu demander un prêtre, il lui eût donné l'absolution sous condition : cet homme étant mort lui apparut peu de temps après, le remerciant de lui avoir ouvert le Paradis, par la vertu de la grâce sacramentelle, que personne n'avait osé lui conférer.

La Vertueuse Sœur
LAURENCE DE SAINTE-MARIE,
du Tiers-Ordre séculier, à Lima (*).

(1618)

Sainte Rose, l'honneur du Tiers-Ordre de Saint-Dominique au Pérou, avait attiré, par sa vie et par sa mort, des bénédictions sans nombre sur les vastes régions de l'Amérique méridionale. En peu de temps, on vit les personnes les plus recommandables par leur piété et leur innocence rechercher avec empressement l'habit des Sœurs du Tiers-Ordre. L'une de celles qui le portèrent le plus saintement fut assurément la vertueuse Sœur Laurence de Sainte-Marie, laquelle âgée seulement de dix-huit ans, était jugée digne de la gloire immortelle.

Elle naquit à Lima, de Pierre Ylumbi et de Bernardine d'Otazu, l'un

(*) Melendez.

et l'autre aussi distingués par la noblesse de leur rang que par l'éclat de leur vertu. Laurence correspondit fidèlement aux desseins de Dieu sur elle, ainsi qu'aux instructions salutaires qu'elle reçut de sa famille.

Son désir d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique s'accentuant de jour en jour, elle crut ne pouvoir s'en cacher plus longtemps. Mais, dans son entourage, on caressait d'autres projets d'avenir, et pour ce motif, on ne prêta point l'oreille à ses ouvertures. Cependant la constance de la pieuse enfant à écouter la voix de Dieu ne fit qu'affermir sa résolution, et l'Esprit saint, qui lui inspirait cette fidélité, disposait providentiellement toutes choses pour son admission dans le Tiers-Ordre. La mort de sainte Rose fut cette occasion décisive. Comme on félicitait de toutes parts l'Ordre des Frères Prêcheurs d'avoir donné à l'Eglise cette première fleur de sainteté du Nouveau-Monde, et que chacun à l'envi s'associait à ce concert d'éloges, Laurence en profita pour déclarer franchement ses dispositions intimes. On essaya encore de soulever une opposition timide; mais le souvenir de la Sainte dont le nom glorieux volait de bouche en bouche l'emporta sur les considérations humaines, et l'on finit, au foyer domestique, par acquiescer à la volonté bien connue de la jeune fille. Laurence s'empressa de demander l'habit du Tiers-Ordre, et reçut cette faveur le jour de Saint-Michel, l'an 1617, des mains du Père Salvator Ramirez. Elle entrait alors dans sa dix-septième année : il y avait juste un an qu'elle avait fait vœu de chasteté.

II. — La vie, les miracles de sainte Rose, décédée depuis un mois seulement, étaient trop présents à l'esprit de Laurence pour qu'elle négligeât de se mettre sous son puissant patronage et de modeler sa conduite sur la sienne. Elle inaugura donc une vie très pénitente, On ne s'explique vraiment pas comment une jeune personne de complexion délicate ait pu pratiquer des mortifications qui semblaient dépasser de beaucoup les forces et le courage ordinaires. Elle jeûnait rigoureusement quatre fois par semaine, se contentant les autres jours d'un peu de pain avec quelques légumes sans assaisonnement, et dans les derniers mois de son pèlerinage en ce monde, elle ne prit pour tout aliment que du pain et de l'eau. Le marchepied de son oratoire lui servait de lit : plus tard elle s'étendait sur une planche garnie d'aspérités, qu'on ne découvrit qu'après sa mort. Les disciplines sanglantes et les chaînes de fer lui étaient familières. Elle se composa

même un cercle d'argent, large de deux doigts, hérissé de pointes, qu'elle s'enfonçait dans la tête en guise de couronne d'épines, et s'appliqua entre les épaules une croix armée de piquants. Par cette vie pénitente, Laurence acquit un don merveilleux de chasteté qui rayonnait dans tout son maintien. Non moins adonnée à l'oraison qu'aux pratiques de mortification, elle vaquait sans relâche à ce saint exercice. On la trouvait toujours en prière, tantôt à genoux, tantôt prosternée à terre, tantôt les bras en croix. Mais, de quelque manière que ce fût, c'était toujours avec une ferveur très édifiante et très communicative. Souvent son visage était baigné de larmes ; insensible à tout ce qui l'entourait, on la voyait hors d'elle-même et ravie en extase.

Le divin Maître prenait ses complaisances dans cette âme d'élite, et pour la purifier davantatage, lui-même l'éprouva d'une manière plus extraordinaire. En effet, la vertueuse Sœur se sentit consumée par un feu mystérieux, dont l'effet était par trop visible pour être mis en doute, alors qu'à l'extérieur elle éprouvait toute la rigueur d'un froid intense. Ces deux sortes de souffrances, si opposées et si sensibles, mirent le comble à ses mérites et l'innocente victime conserva, au milieu de tourments inouïs, une patience plus qu'humaine.

La violence du mal acheva d'user ses faibles forces, et on dut lui administrer les derniers sacrements.

Ce fut ce moment même que choisit le démon pour essayer d'avoir raison de cette mâle vertu. Non content de suggérer à notre tertiaire des pensées impures et des imaginations déshonnêtes, il osa se montrer devant elle sous une forme des plus hideuses. Le combat fut rude et périlleux ; mais la pieuse mourante triompha de l'esprit immonde, et après avoir prononcé trois fois le nom sacré de Jésus, s'endormit dans le Seigneur à l'âge de dix-huit ans. Dès qu'elle eut expiré, Dieu révéla sa gloire à plusieurs personnes. On vit même une colombe d'une merveilleuse blancheur venir se reposer sur sa tête. Le visage de la défunte, naguère flétri par la souffrance, prit soudain une admirable beauté et de ses membres demeurés souples s'exhalait une odeur des plus exquises. Les funérailles de Laurence de Sainte-Marie furent célébrées au milieu d'un concours prodigieux.

On inhuma la vertueuse Sœur dans la chapelle des Reliques de notre église conventuelle, et sa tombe demeura entourée d'une touchante vénération.

LE MÊME JOUR

1528 — A Metz, le V. Père CLAUDE DIDIER. Animé d'une tendre dévotion pour la Sainte Vierge, tout jeune encore il résolut d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, dont Marie est la Mère et la protectrice spéciale. Il commença son noviciat avec beaucoup de ferveur ; mais le démon, constamment appliqué à tendre des pièges à ceux qui veulent se consacrer à Dieu, lui inspira une violente tentation de sortir du cloître. Le pauvre Frère y succomba. A peine était-il à la porte de la ville qu'une dame inconnue, à l'aspect vénérable, l'arrêta, lui enjoignant de retourner au couvent et de reprendre l'habit qu'il venait de déposer. Il obéit docilement et s'appliqua, dès ce jour, à réparer sa faute en aspirant de toutes ses forces à la perfection. Son exacte observance le distingua toute sa vie. A cette époque, le monastère de nos Religieuses de Metz avait besoin d'être réformé. Claude Didier se dévoua à cette œuvre. Il parla même de son projet au Père Général pour seconder le pieux dessein de quelques Sœurs, très désireuses de voir cette maison établie sur un meilleur pied. L'affaire, fort bien conduite, eut un plein succès. Le V. Religieux fit venir du monastère de Westroyen cinq Dominicaines, capables d'introduire et de soutenir la réforme ; et pour assurer une heureuse stabilité à ce qui avait été si bien commencé, il prit la direction spirituelle du monastère. Il vécut dans une grande ferveur et, après avoir édifié les Religieuses par la sainteté de sa vie, il mourut le 17 octobre 1528, et fut inhumé au milieu du chœur. — (*Mém. de Metz.*)

1587 — A Plaisance, le V. Père HUMBERT LOCATI, issu d'une famille très modeste, à Castro-San-Giovanni, entre Tortone et Plaisance. Il prit le saint habit le 15 juillet 1520, et après de sérieuses études s'acquit la réputation d'un docte et pieux Religieux. On ne tarda pas à utiliser les talents qui le distinguaient et qu'il sut faire valoir dès qu'il fut nommé Inquisiteur de Plaisance et de Pavie. En effet, il s'acquitta de cet emploi avec autant de zèle que de prudence ; et, comme il était également versé dans le droit canon et dans tout ce qui regarde le tribunal de l'Inquisition, il composa un ouvrage sur ces matières, intitulé : *Opus Judiciale Inquisitorum*. L'an 1566, nous le trouvons à Rome Commissaire du Saint-Office ; ce fut à cette époque que le Pape saint Pie V le choisit pour confesseur. Son mérite s'accusant de plus en plus, le même Pape l'éleva à l'évêché de Bagnorea, ville natale de saint Bonaventure. On s'attendait à sa promotion au cardinalat : une circonstance inattendue y mit obstacle. Retenu à Rome par une grave maladie et persuadé

qu'il n'aurait pas la force de revenir dans son diocèse, il choisit sa sépulture à Sainte-Sabine et fit construire un caveau destiné à recevoir ses restes et ceux des Religieux de l'Ordre, constitués en dignité, que la mort surprendrait dans la Ville éternelle. Ce caveau existe encore ; il est surmonté d'une plaque qui porte ces mots : « *V. L. E. B.* (Umbertus Locatus Episcopus Balneoregiensis) *et sibi et cœteris ejusdem Ordinis ex Dominicana familia assumptis. Anno Domini MDLXX.*

Cependant Dieu le rappela des portes de la mort et lui rendit la santé pour le bien de son troupeau. Après quelques années d'épiscopat, le V. Père se démit de sa charge et se retira à Plaisance afin de vaquer avec plus de tranquillité à l'oraison et à l'étude. Le Pape voulut qu'il prélevât une pension sur son évêché et de la sorte ne fût pas à charge à son couvent. Le P. Locati ne s'en servit que pour les réparations de l'église conventuelle et le soulagement des pauvres. Il passa ses dernières années dans la pratique de toutes les vertus religieuses qui lui procurèrent le bonheur éternel, le 17 octobre 1587. Outre le travail sur l'Inquisition dont nous avons parlé, Humbert Locati a publié un certain nombre d'ouvrages dont on peut voir la nomenclature dans Echard. — (Pio ; Fontana ; Ughelli.)

1611 — A Puycerda, le V. Père JEAN AMBRONI, issu d'une famille considérable et profès du couvent de la même ville. On l'envoya au collège d'Orihuela pour ses études théologiques ; puis, de retour dans son pays, on le laissa se préparer au ministère apostolique par la lecture approfondie de l'Ecriture et des Pères. De la sorte, il se rendit habile théologien et excellent prédicateur. Les grandes conversions qu'il opéra à Puycerda le firent surnommer l'Apôtre de la région. Les travaux du zélé Religieux furent toujours soutenus et accompagnés d'une inviolable fidélité aux Constitutions dominicaines. Ennemi de ce qui pouvait flatter la chair et le sang, il suivait avec entrain tous les exercices réguliers, accueillait à son confessionnal avec grande bienveillance et se montrait infatigable dans ses fonctions. D'une humilité admirable, ami de la solitude et du silence, il fuyait les louanges des hommes et se complaisait dans le mépris. On l'institua Maître des novices, et, grâce à ses soins, la Province d'Aragon posséda plusieurs Religieux qui l'illustrèrent par leur sainteté et leur science.

Jean Ambroni mourut le 16 octobre 1611, à l'âge de soixante-trois ans, après en avoir passé près de cinquante en religion.

Un concours immense de fidèles honora les funérailles de ce vénérable Père dont l'éloge était sur toutes les lèvres. Son corps fut déposé dans un caveau particulier et orné d'une épitaphe qui rappelle ses vertus. — (Lopez.)

1643 — A Séville, au collège de Saint-Thomas, le V. Père FRANÇOIS VALERA, âme candide, remplie de l'esprit de Dieu. Sa modestie, sa douceur, ses manières engageantes lui concilièrent l'estime et l'affection de tous : mais

il ne se distingua pas moins par son obéissance, son amour de la pauvreté et son zèle pour l'observance régulière. C'était une colonne inébranlable, dès qu'il s'agissait de soutenir la sainteté de la religion et les louables coutumes en vigueur au collège de Saint-Thomas : de telle sorte que malgré sa mansuétude, on ne remarqua jamais en lui aucune lâche complaisance. Il fut appliqué pendant trente ans à l'enseignement, joignant à cet exercice l'oraison, la pratique de la pénitence et les labeurs obscurs de la confession. Son humilité lui faisait cacher les talents dont la nature et la grâce l'avaient enrichi : mais Dieu, qui se plaît à élever ceux qui s'abaissent, lui fournit l'occasion de les produire au grand jour. Le duc d'Alcala, vice-roi de Naples, le choisit pour son théologien, et l'idée qu'on avait conçue de son mérite lui attira une plus grande vénération. Tandis qu'on le regardait comme un Saint, lui, pénétré de son néant, ressentait un véritable tourment des louanges qu'on ne lui ménageait pas. Ses jeûnes, son abstinence, ses veilles augmentèrent : renfermé dans la solitude intérieure, qui le tenait uni à Dieu, il parlait si peu qu'il ne donnait d'autre réponse que *oui* ou *non*, lorsqu'on l'interrogeait. Par cette vie sainte et retirée, il conserva l'innocence de son baptême et une pureté angélique qui lui attirait les complaisances de toute la cour céleste.

Il regarda sa dernière maladie comme le prélude de l'éternel bonheur. Il fit sa confession générale, réitéra ses actes d'abandon et d'amour et, malgré sa faiblesse, voulut recevoir à genoux le saint Viatique.

Après les prières de la recommandation de l'âme, il demanda qu'on lui lût la Passion du Sauveur. Ce fut pendant cette lecture qu'il expira, le 17 octobre 1643, âgé de soixante ans. Ses membres restèrent souples et flexibles : ses traits reflétaient l'expression d'une beauté céleste qu'on ne se lassait pas d'admirer. — (*Acta Cap. Gen. 1647.*)

1710 — A Toulouse, le V. Père JEAN-VINCENT CARRIÈRE, profès du couvent de cette ville. Il naquit le 3 mai 1642, de Jean Carrière-Double et de Cécile Foucaut, dont les ancêtres occupaient la charge très honorable de Capitouls dès l'an 1369, Ses pieux parents lui assurèrent le bienfait d'une éducation conforme aux maximes du christianisme ; et le jeune homme profita si bien de leurs instructions, qu'à l'âge de dix-neuf ans, il sacrifiait un brillant avenir et venait frapper à la porte du couvent de Toulouse, où l'un de ses frères, le Père Jacques Carrière, l'avait précédé.Croyant mieux réussir, Jean s'était adressé à son frère, comptant sur son appui ; mais ce Religieux, également recommandable par sa vertu et son érudition, craignit de donner quelque chose à la chair et au sang, et ne voulut point agir en faveur de Jean. Le postulant s'adressa au Prieur, le Père André Faure, qui le revêtit du saint habit le 5 avril 1661, jour de Saint-Vincent-Ferrier, dont il lui imposa le nom.

L'assiduité du jeune Frère à l'oraison, son amour de la pénitence, sa fidé-

lité inviolable aux moindres observances, ses manières polies et aimables en firent un très digne disciple du Père Raymond Mailhat, son Père-Maître, l'un des plus saints Religieux de la réforme du Père Michaëlis, à Toulouse.

Ses études terminées, Jean-Vincent occupa la chaire de philosophie et de théologie avec un grand succès, à Bordeaux, puis à Toulouse.

Les fonctions de l'enseignement, qu'il exerça plusieurs années avec autant de piété que d'érudition, ne nuisirent jamais à l'esprit d'oraison et de mortification qu'il avait puisé au noviciat.

Dès qu'il eut achevé le cours de théologie dont on l'avait chargé, il ne songea qu'à se renfermer dans la retraite et la solitude. Son désir de vaquer à la perfection, son éloignement instinctif des emplois et de tout ce qui paraît honorable, lui rendirent très agréable la condition de simple Religieux. Sa ferveur, sa régularité, sa modestie furent toujours égales : uniquement attentif à remplir les devoirs de sa vocation, il n'usait jamais de dispenses, malgré des infirmités qui ne le quittèrent qu'à la mort. Au témoignage de ceux qui l'ont connu, les Supérieurs avaient peine par leurs prières et leurs remontrances à l'obliger de prendre quelque soulagement.

Les précieuses qualités du Père Vincent Carrière lui valurent l'honneur d'être appelé à la direction du noviciat. Cette nomination lui causa une peine étrange, persuadé que cet emploi était au-dessus de ses forces. La mort lui eût été préférable dans cette occurrence, et je lui ai ouï dire assez souvent, écrit le Père Lafon, qu'il ne pourrait recevoir de plus grande consolation que de se voir déchargé de ce fardeau, quand même ce dût être avec ignominie et confusion. Il s'attacha à former les novices sur les maximes qu'il avait lui-même reçues à l'époque de sa formation religieuse, et à leur inculquer l'esprit d'oraison, de pénitence et de régularité. Ce furent là ses principes : ceux qui ont eu sa confiance savent que c'était un Religieux entièrement éloigné de toute ambition, détaché de la chair et du sang, ennemi de toute lâcheté et complaisance coupable, inflexible lorsqu'il s'agissait de soutenir la gloire de Dieu et les intérêts de la Religion.

Jean-Vincent resta peu de temps à la tête du noviciat et en sortit comme il le souhaitait. Ses exercices furent les mêmes qu'auparavant, à savoir : l'oraison, les veilles et les actions de charité. Il s'adonna plus qu'à l'ordinaire à l'audition des confessions; dans cet emploi, sa piété et sa science brillèrent du plus vif éclat. La charité, le zèle, l'onction, la prudence et le désintéressement dont il fit preuve, lui acquirent la réputation d'un directeur très savant et très judicieux ; pénétrant, pour découvrir les illusions et les égarements de l'esprit humain, solide dans ses décisions, sage dans ses conseils, modéré dans les entreprises, retenu et discret dans ses discours, ferme à réprimer les rebelles, et en même temps si doux et compatissant à l'égard des affligés et des pécheurs, qu'on résistait difficilement à ses remontrances.

Une conduite si pure et si sainte lui attira la confiance de beaucoup de

personnes. Les plus distinguées par leur rang et leur piété s'estimaient heureuses d'être sous la direction d'un homme si éclairé. Maintes fois, par reconnaissance, elles lui offrirent des aumônes plus ou moins considérables ; mais le vénérable Père parut toujours si détaché de ses intérêts qu'on ne put jamais l'obliger à accepter la moindre chose. Regardé, non seulement à Toulouse mais dans toute la Province, comme un habile théologien et un prudent casuiste, on venait le consulter de toutes parts. Ecclésiastiques, Religieux, Vicaires Généraux s'adressaient à lui dans leurs plus grandes difficultés et lui remettaient bon nombre d'affaires importantes. Des gens à la conscience timorée ne pouvaient guère calmer leurs esprits sur les doutes qui les agitaient qu'en prenant la décision du serviteur de Dieu. Si son humilité ou sa santé lui eussent permis de recueillir la solution de tous les cas de conscience qu'il avait à donner, conjointement avec trois autres théologiens du couvent de Toulouse, pour répondre à l'Officialité et aux prêtres du diocèse et d'au-delà, la théologie morale se serait enrichie d'un ouvrage aussi savant et solide que tout ce qu'on a publié depuis sur cette matière.

L'an 1695, Jean Vincent Carrière fut élu Prieur de Toulouse. La crainte de s'opposer à la volonté de Dieu fut l'unique raison qui l'obligea à se soumettre. On eut alors la consolation de voir de nouvelles marques de cette ferveur, de ce zèle pour la religion, de cette prudence consommée qui l'avaient toujours distingué. Très soigneux de se rendre un parfait modèle de vertu à une communauté si vénérable, il était toujours le premier, tant aux Offices du chœur qu'aux autres exercices communs ; assidu auprès des malades, afin de les consoler et de veiller à leurs besoins ; vigilant et ferme sur les transgressions ; doux et charitable à l'égard de ceux qui paraissaient troublés ou affligés ; montrant enfin, dans la correction et la sévérité, des sentiments si généreux, qu'on recevait avec humilité et soumission ses blâmes et ses conseils : tel parut le P. Vincent Carrière dans la charge de Prieur. Loin d'user pour lui-même d'aucun ménagement, il semblait n'avoir d'autorité que pour se mortifier et se dépenser totalement dans l'intérêt des autres.

Sa sagesse à assoupir tout ce qui pouvait troubler la paix ou causer quelque division dans le monastère, ne le fit ni moins aimer, ni moins estimer. On ne vit rien pendant son priorat qui altérât cette tranquillité si nécessaire au bon ordre d'une communauté : dès que paraissait un germe de discorde, tout de suite il l'étouffait dans son principe. Les occupations extérieures, les confessions, la visite des malades, le parloir, où sa charge l'obligeait de paraître, n'empêchaient ni son recueillement ni son assiduité à tout ce que demandait la Religion. On le trouvait toujours uni à Dieu, et sitôt que la charité à servir le prochain lui donnait quelque relâche, il se retirait dans un endroit écarté, pour réciter son Rosaire ou d'autres prières. Sa tenue à l'autel et au chœur impressionnait vivement : on ne pouvait le considérer sans en être profondément édifié,

L'an 1706, une grave maladie faillit l'emporter et priver la maison de

Toulouse du Religieux qui faisait son principal ornement. Dieu daigna le conserver quelques années encore : mais depuis cette époque, la santé du vénérable Père ne fit que s'affaiblir. Lui-même se regardait comme un homme appelé à chaque instant à paraître devant le souverain juge. Dans cette pensée, il se renouvelait sans cesse en ferveur et en exactitude, et se perfectionnait ainsi de plus en plus. Son amoureuse soumission et sa grande patience lui conservèrent l'esprit tranquille au milieu des plus vives douleurs. Il reçut les derniers sacrements avec la piété d'un homme dégagé des choses de ce monde et sur le point de jouir de Dieu. Un Père lui ayant dit que l'heure suprême approchait, le moribond répondit par un sourire céleste qui marquait bien toute sa joie, et comme on lui demandait s'il n'avait point sur la conscience quelque chose qui lui causât de l'inquiétude : « Non, répondit-il, par la grâce de Dieu, je jouis d'une paix profonde et d'une tranquillité parfaite. » Fait d'autant plus remarquable, qu'il avait toujours été d'une conscience très timorée. Le vénérable Père s'éteignit doucement, sans agonie, le 17 octobre 1710. — *(Ex ejus Epist. Encycl. et ex visu.)*

1637 — A Toulouse, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, la V. Mère MARGUERITE DE SAINT-DOMINIQUE, qui fut prévenue de la grâce dès son enfance et préservée de plusieurs dangers par une protection particulière du Ciel. Son père, Monsieur de Costa, conseiller au Parlement, et sa mère, dame Louise de Royers, lui firent donner une éducation sérieuse et chrétienne. La fidélité de la pieuse enfant à correspondre à leurs soins lui attira de très grandes bénédictions. Appelée à l'état religieux, elle suivit la Mère Marie de Jésus, sa sœur, fondatrice du monastère de Toulouse. Dès qu'elle eut prononcé ses vœux, on vit paraître dans sa conduite une ferveur qui entraînait les autres. Nommée Maîtresse des novices, la Mère Marguerite de Saint-Dominique s'acquitta de cet emploi avec une charité et un zèle que soutenaient ses discours et ses exemples. Elle passa de là au priorat : ses vertus donnèrent un nouvel éclat à son office. On admirait son amour et sa tendresse pour toutes les Religieuses, son empressement auprès des malades, et tout un ensemble de qualités qui la faisaient apprécier non seulement de ses filles mais encore des personnes du dehors. A peine avait-elle déposé sa charge, qu'elle eut comme le pressentiment de sa fin prochaine. Elle demanda à sa supérieure d'entrer en retraite, et au bout de ses dix jours de solitude, elle se reposa en Notre-Seigneur, munie des sacrements, l'an 1637. — *(Mém. de Toulouse.)*

XVIII OCTOBRE

Le V. P. BARTHÉLEMY MARTINEZ, Profès du Couvent du Rosaire, à Lima(*).

(1622)

BARTHÉLEMY MARTINEZ, issu d'une famille considérable de Séville, eut pour père Alphonse Martinez et pour mère Melchiore Melgarejo, qui passèrent d'Espagne au Pérou, peu après la naissance de leur fils.

Durant cette longue et périlleuse traversée, l'enfant n'eut aucun accident fâcheux. On reconnut même à certains signes comme le pronostic de ce qu'il serait un jour. Sur le vaisseau se trouvaient plusieurs Religieux Dominicains, se rendant au Nouveau-Monde pour y prêcher l'Evangile : le petit enfant était toujours attentif à les considérer avec une joie extraordinaire, quittant même avec plaisir le sein maternel, afin de pouvoir les regarder tout à l'aise : et, quand il lui arrivait de pleurer et de jeter des cris, à peine apercevait-il un Religieux de l'Ordre, qu'il devenait tranquille et reprenait une sérénité de visage qui surprenait les assistants.

Arrivés à Lima, ses pieux parents prirent grand soin de l'élever dans la crainte de Dieu. Barthélemy profita très heureusement de leurs instructions. Il fuyait les mauvaises compagnies, renonçait aux vains amusements du siècle et se montrait un modèle de retenue dans tout l'ensemble de sa conduite. L'église de notre couvent du Rosaire était celle qu'il fréquentait le plus habituellement. Il y enten-

(1) Melendez.

dait la Messe, y suivait les Offices, et si sa mère le conduisait quelquefois dans d'autres églises, il avait toujours soin de retourner le soir dans la nôtre, afin de visiter les autels et de vaquer à la prière.

C'est ainsi que se passa sa première jeunesse. Au sortir de ses humanités, poussé intérieurement par la grâce, il demanda d'être admis parmi ceux pour lesquels il avait déjà conçu autant d'amour que de vénération : et comme ses qualités étaient connues des Religieux, on lui accorda au couvent du Rosaire ce qu'il souhaitait. L'année de sa probation écoulée, il fit profession, le 26 mars 1581, à l'âge de vingt ans.

Ce nouvel engagement fut pour le vertueux Frère un motif puissant de s'avancer dans la voie de la perfection. Il déclara dès lors une guerre implacable tant à son corps qu'à son esprit, affligeant le premier par de rigoureuses pénitences et de longues veilles, humiliant le second par une parfaite soumission de la volonté, par l'assiduité à l'oraison et une application continuelle à se combattre en toutes choses. Ce saint empressement d'acquérir la perfection, pour porter dignement l'habit de saint Dominique, ne mit jamais obstacle à son application aux sciences. Persuadé que ces deux occupations devaient marcher de pair, il vaquait avec autant d'exactitude à l'étude que s'il n'eût eu que cet emploi, et priait avec autant de ferveur que si l'oraison eût été son unique partage.

II. — Dès que notre Religieux eut achevé ses cours et reçu la prêtrise, l'obéissance le destina aux fonctions apostoliques. Dieu répandit sur son ministère des bénédictions surprenantes. Rarement prédicateur remporta, semble-t-il, des succès plus marqués. Les conversions qu'il opérait tenaient du prodige. Les Supérieurs néanmoins jugèrent mieux d'interrompre, pour un temps, ce ministère auprès des âmes, et de lui confier la charge du noviciat. Barthélemy Martinez, malgré sa grande jeunesse, se montra à la hauteur d'un emploi qui réclame autant d'expérience que de sagesse et de discrétion ; et l'on vit bientôt que ce choix était inspiré de Dieu. Son zèle pour l'observance régulière, sa vigilance sur les jeunes âmes qu'il était appelé à former, sa douceur, sa patience à les supporter, son courage et sa fermeté à punir les transgressions, le firent admirer des plus vénérables. Il eut un soin particulier d'inspirer à ses novices une soumission et dépendance entière vis-à-vis des Supérieurs, l'assiduité à l'oraison, l'application à l'étude. Avec une diligence extrême, il leur expliquait les

Constitutions et tous les devoirs de leur état, et cela, il le leur disait franchement, afin qu'ils n'eussent aucune excuse devant Dieu, s'ils venaient à manquer aux obligations de leur profession.

On ne saurait dire le nombre de Religieux éminents qu'il forma de la sorte, et qui, tous remplis du véritable esprit de saint Dominique, honorèrent dans la suite, par leur piété et leur savoir, la Province de Saint-Jean-Baptiste du Pérou. Mais, comme ses succès dans la prédication avaient manifestement prouvé que Barthélemy Martinez était doué d'une grande onction, on crut de la gloire de Dieu et de l'intérêt des âmes de l'engager de nouveau dans ce saint ministère.

Le vénérable Père, qui n'agissait que conformément à la volonté de ses Supérieurs, accepta cet emploi avec humilité et crainte. Dans cette vue il s'appliqua solidement à l'étude de l'Ecriture sainte et des Pères ; et il eut un soin singulier de n'avancer aucune proposition personnelle, à moins qu'elle ne fût conforme à l'enseignement des Livres saints : bien éloigné en cela, selon la remarque de Melendez, de ces prédicateurs orgueilleux qui ne consultent jamais les Pères de l'Eglise pour appuyer leur doctrine, et s'épuisent de corps et d'esprit pour faire valoir le produit de leur imagination et s'attirer par ce moyen quelques louanges passagères. Barthélemy Martinez employa près de quarante ans à annoncer les vérités de l'Evangile dans les villes du Pérou, joignant à ses travaux apostoliques une exacte observance de ses Règles. Cette vie exemplaire, si conforme aux maximes qu'il prêchait, produisait des fruits admirables dans le cœur de ses auditeurs.

Ce zèle pour le salut des âmes, son éminente piété le firent aimer de tous les Religieux de la Province. On l'élut Prieur de plusieurs couvents considérables, à Callao, à Huanuco, à la Plata, à Huamanga et à la Madeleine de Lima. Le vénérable Père eut un gouvernement doux et affable. Il aimait à prévenir les besoins de ses Religieux, se montrait charitable et compatissant vis-à-vis de ceux qui accueillaient ses remontrances pour rentrer dans le devoir, mais en même temps inflexible et intrépide contre les rebelles et les contumaces. Sa prudence à faire des règlements dans les maisons qu'il gouverna, et celles qu'il visita en qualité de Vicaire provincial, parut en diverses occasions ; car il n'ordonna jamais rien qu'on ne pût observer pour toujours, de peur, disait-il, que les Religieux ne fussent moins attentifs à exécuter ce qui aurait été prescrit, si on espérait en voir un jour la révocation.

III. — Son application à soutenir la vie régulière ne se relâcha jamais ; afin de l'affermir plus solidement dans la Province, il établit un noviciat au couvent de la Plata, où il était Prieur et d'où sortirent plusieurs grands Religieux fort zélés pour l'observance. La crainte de voir s'affaiblir peu à peu le maintien de ce qui se pratiquait dans sa Province, lui inspira une juste sévérité à punir les moindres transgressions et en même temps un tel éloignement de tout respect humain, que rien ne fut capable de le faire chanceler. Il s'opposait même avec courage, bien qu'avec beaucoup de respect, à certains Supérieurs manquant de fermeté ou trop complaisants : nous ne saurions omettre ce qui se passa un jour à ce propos dans une occasion importante.

Philippe III, roi d'Espagne, d'accord avec la Cour de Rome, ayant nommé à l'archevêché de la Plata le P. Jérôme Mendez de Tiédra, religieux de l'Ordre, ce pieux Prélat voulut, avant de se rendre à son poste, visiter le couvent de la Madeleine et donner une journée entière à ses Frères en Religion. Le Provincial, qui se trouvait dans la maison, crut de son devoir et de la bienséance de servir de la viande à l'illustre visiteur. Il donna ordre de faire préparer un dîner gras en ville et de l'apporter à l'heure convenable. Le Père Barthélemy Martinez, Prieur, fit cuire poissons et légumes, entendant bien, dans cette rencontre comme en toutes les autres, faire observer les Constitutions à la lettre. Ni l'un ni l'autre ne s'étaient communiqué leur dessein.

Lorsqu'on apporta de la viande à l'Archevêque, en présence du Provincial et du Prieur, ce dernier, surpris du fait, en témoigna sa peine.

Le Provincial lui dit alors doucement : « Père Prieur, j'ai pensé que la civilité exigeait qu'il en fût ainsi. » Mais cette excuse n'eut pas l'effet qu'il attendait. « Je ne doute pas que vous n'ayez eu très bonne intention, répondit Martinez au Provincial devant l'Archevêque ; mais, permettez-moi de vous le dire, vous semblez douter de l'esprit de régularité qui anime Monseigneur, puisque vous le faites servir en gras, au grand réfectoire de la Communauté, à l'encontre des prescriptions de nos Constitutions : cela ne peut qu'ouvrir la porte, dans l'avenir, à de semblables transgressions. J'ai donné ordre de préparer le repas en maigre, et je me flatte que son Illustrissime Seigneurie l'agréera volontiers. Que si, Révérend Père Provincial, vous êtes résolu à passer outre, je vous demande à l'instant même la résí-

gnation de mon Priorat ; parce que, malgré tout le respect et toute la déférence que j'ai pour votre autorité, je ne consentirai jamais à une pareille infraction. » Le Provincial allait répondre, quand l'Archevêque prenant lui-même la parole : « Le Prieur a raison, dit-il, il n'est pas convenable qu'à mon occasion, on viole dans cette maison un point de Constitution si considérable, faites porter ces viandes à l'infirmerie du couvent, et nous ici, nous mangerons des légumes. »

On voit par ce trait, quel était l'attachement du P. Barthélemy Martinez à sa règle. Son assiduité au chœur, jour et nuit, en dépit de ses graves occupations, le rendit très recommandable. Il se trouvait invariablement le premier aux exercices ; un coup de cloche l'obligeait de quitter tout pour se rendre là où l'obéissance appelait.

Il donnait largement aux pauvres, et savait toujours trouver le moyen de faire de discrètes aumônes. Les filles pauvres, exposées à toutes les séductions, par suite de leur misère, trouvaient en lui un appui, il les recommandait puissamment à la charité des personnes aisées de la ville. Il soulageait abondamment tout venant, et l'on s'explique à peine comment ce Religieux, dépourvu de ressources personnelles, ait pu distribuer tant d'aumônes; car il est constant que, dans tous les couvents où il a exercé le Priorat, il parvint à bâtir des cloîtres, des réfectoires et même des églises entières.

Les fatigues qu'essuya l'homme de Dieu dans ses courses apostoliques, lui occasionnèrent à la longue des infirmités qu'il dissimula plusieurs années, pour ne pas suspendre ses pratiques habituelles de pénitence. Des plaies se formèrent aux jambes, et le remède qu'il employa, de beaucoup trop violent, aggrava le mal. Se sentant en danger de mort, il demanda les derniers Sacrements et les reçut après avoir fait une confession générale. Aux novices, venus près de lui sur son désir, il adressa des paroles de feu pour les engager à garder exactement leurs Constitutions, de peur qu'à l'heure de la mort ils n'eussent lieu de s'en repentir. Après quoi il rendit son âme à Dieu, en octobre 1622, à l'âge de 68 ans.

Dès que le bruit de sa mort se fut répandu à Lima, on accourut en foule pour honorer la dépouille du saint Religieux. On lui baisait les mains et les pieds, on lui coupait ses habits afin d'en conserver les morceaux comme des reliques.

Le V. Père fut inhumé dans la salle capitulaire du couvent du Rosaire, où sa mémoire demeura toujours en grande vénération. Le Chapitre général de 1619 fait une mention très honorable et très élogieuse du P. Barthélemy Martinez.

Le V. Frère BALTHAZAR CARAYOL, Convers, du Couvent de Gap (*).

(1664)

DIEU est admirable dans ses Saints, dit le Prophète, et il n'est pas possible de considérer un peu attentivement sa conduite aimable, afin de les attirer à Lui, sans entrer dans des sentiments d'amour et de reconnaissance pour les grâces dont il les comble. La vie du Frère Balthazar Carayol nous en fournit un exemple remarquable.

Ce saint homme naquit dans le Quercy, d'une famille très chrétienne mais de fortune médiocre. Ses parents, remplis de la crainte de Dieu, prirent soin de le faire étudier. Ses succès en humanités et en philosophie furent assez heureux; mais inconstant comme on l'est souvent à cet âge, le jeune homme abandonna ses études, à vingt ans, pour s'enrôler dans la milice.

Le régiment auquel il appartenait, ayant reçu l'ordre de se mettre en marche, traversa une partie de la Provence et s'arrêta à Gap. Dès son arrivée dans cette ville, le nouvel engagé reconnut la faute qu'il avait faite en quittant ses livres pour le métier de soldat, et commença à s'en repentir. Une maladie survint et acheva de le désabuser. Il demanda et obtint son congé; mais, dépourvu de ressources, ne pouvant subvenir aux dépenses de sa maladie ni se remettre en parfaite santé, il se trouva bientôt réduit à la misère.

Cependant le séjour des camps n'avait point entamé ses sentiments religieux : Carayol continuait ses exercices ordinaires de piété, priait avec un recueillement édifiant et fréquentait souvent notre église de Gap. La nécessité de sa position l'obligea de chercher un moyen quelconque pour gagner sa vie : dans ce but, il se présenta au couvent de nos Pères, comme domestique. Le Prieur, qui avait sans doute remarqué les fréquentes visites de cet inconnu à notre église, inspiré également du Saint-Esprit, accepta sur l'heure sa proposition.

(*) *Mémoires du Couvent de Gap.*

Balthazar Carayol passa quelques mois en qualité de serviteur : mais on ne tarda pas à s'apercevoir des trésors de grâces que Dieu avait déposés dans le cœur de ce jeune homme. On découvrait en lui tant de sérieux et de modestie, tant de ferveur et d'obéissance, tant de respect pour les Religieux et un si grand mépris de lui-même, que le Prieur lui demanda s'il n'aurait point le désir d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique. — « Je suis indigne de cette grâce, répondit-il ; je me contente de servir les messes et de m'occuper à tout ce que peut faire un domestique. »

Le Prieur, convaincu que le Ciel faisait un insigne présent à son couvent dans la personne de Balthazar Carayol, demanda au Provincial la permission de le recevoir : ce qui lui ayant été accordé, lui-même le revêtit des livrées de l'Ordre, le fit passer au noviciat et l'admit ensuite à la profession.

II. — Ce nouvel état démontra la vertu solide du novice, lequel s'appliqua à éviter avec le plus grand soin tout ce qui pouvait mettre un obstacle à sa perfection. Sa ferveur et sa fidélité à observer les Constitutions, son obéissance et son respect pour les Supérieurs, sa charité à l'égard de ses frères et sa promptitude à remplir ses devoirs d'humble Convers, le rendirent aimable à toute la communauté.

On commençait alors à rétablir le couvent de Gap, détruit de fond en comble par les hérétiques.

Cette maison ne subsistait que grâce aux aumônes des fidèles et à une allocation faite par la ville aux Religieux, qui avaient soin du collège. On crut le frère Balthazar capable de rendre service à cet établissement, en apprenant à lire et à écrire aux petits enfants. Le bon Frère se chargea avec beaucoup d'humilité de cet emploi et s'en acquitta avec autant de zèle que d'édification. Or, il arriva qu'un écolier des hautes classes, très embarrassé pour composer un thème, se mit à pleurer à chaudes larmes. Balthazar, occupé alors au jardin, s'aperçut du chagrin de l'enfant. Il l'appela, et, pour le consoler, lui dicta tout son thème avec une facilité extraordinaire ; puis il continua son travail.

Le Prieur, informé du fait, en parut surpris et demanda au Frère si autrefois il avait étudié. La question couvrit de confusion l'humble Religieux ; il se jeta aux pieds de son Supérieur et avoua qu'après avoir achevé ses études de latin et de philosophie, il avait tout abandonné pour se laisser entraîner à la dissipation et prendre le parti des armes.

Cette déclaration fit concevoir au Prieur une plus haute idée du mérite de cet homme de Dieu, et le voyant se perfectionner de jour en jour, offrit de solliciter pour lui du Maître Général la permission de passer parmi les Religieux de chœur. Balthazar Carayol répondit que l'état de Frère convers était lui-même très relevé et très honorable, puisqu'il mettait ceux qui le professaient dans l'occasion de rendre service aux ministres du Seigneur, et leur procurait en même temps le moyen de pratiquer l'humilité et les autres vertus religieuses. Pour ces motifs, il ne voulait point le quitter, trop heureux d'occuper le dernier rang dans l'Ordre de Saint-Dominique.

Une telle réponse avait pour principe un fonds d'humilité qui faisait le caractère du serviteur de Dieu. Il n'eut jamais que de très bas sentiments de lui-même, étant toujours porté à s'accuser et à reconnaître ses défauts, très sévère à les punir, mais plein de charité pour excuser ceux d'autrui. Instruit dans les belles-lettres et la philosophie, doué d'une grande facilité de composition, Balthazar Carayol possédait tout un ensemble de qualités bien rares chez des Frères convers. Néanmoins, ces avantages n'enflèrent jamais son cœur : il ne parlait à personne de cette supériorité que lui assurait son instruction et, quoiqu'il fût chargé d'enseigner les jeunes élèves, il se considérait toujours comme le dernier de la maison.

A Gap, ses manières polies et distinguées lui attiraient l'estime et la vénération des habitants. L'évêque l'avait en singulière affection et, quand le R^me^ Père Général manifesta le désir de le faire venir à Rome, afin de l'attacher au service de sa maison, le Prélat insista pour qu'on laissât le vertueux Religieux à Gap, qu'il édifiait depuis plus de trente ans par la sainteté de sa vie.

III. — On donna au Fr. Balthazar le soin de la sacristie, de la procure, de la boulangerie et du jardin, et il s'acquitta de ces emplois avec tant de modestie, de vigilance et d'exactitude, qu'on ne remarqua jamais en lui rien de contraire au recueillement ni au respect dû à ses interlocuteurs. Il exerça ces offices l'espace de trente-trois ans avec une ferveur toujours nouvelle, n'usant jamais de dispenses pour l'abstinence ou les jeûnes. Souvent même, malgré ses labeurs, il s'imposait des jeûnes au pain et à l'eau et le Prieur était obligé d'user de son autorité pour modérer ses pénitences.

Le jour de sa prise d'habit, Balthazar Carayol revêtit en même temps un rude cilice et le porta le reste de sa vie. Il ne fut pas moins assidu

à l'oraison : ses occupations ne lui permettant pas d'y vaquer autant qu'il l'eût souhaité, quoiqu'il assistât exactement au chœur, il consumait une partie des nuits dans ce saint exercice et prenait ensuite son repos sur le marchepied de l'autel.

Enfin, après avoir donné des exemples d'une haute sainteté aux Religieux du couvent comme aux habitants de la ville de Gap, Fr. Balthazar Carayol fut attaqué d'un mal dont on ne comprit pas tout d'abord le caractère. Une plaie maligne, qui s'était formée au bras, prit tout à coup tant de gravité qu'on dut déclarer au bon Frère qu'il n'irait pas plus loin que le jour suivant. « Si je dois mourir demain, répliqua-t-il avec saint Augustin, pourquoi pas aujourd'hui? *Si cras, quare non modo?* » Il se confessa avec une vive componction et reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction dans de grands sentiments de piété. Puis, il adressa de ferventes oraisons jaculatoires à Notre-Seigneur, à la Sainte Vierge et à son Ange gardien, et mourut saintement le 18 octobre 1664, à l'âge de 54 ans.

Dès que la nouvelle de son trépas fut divulguée, on vint en foule au couvent pour honorer la dépouille de ce grand serviteur de Dieu. On fit toucher à son corps chapelets et médailles, et ses habits furent coupés avec empressement. Le Chapitre de la cathédrale de Gap et les Religieux de Saint-François assistèrent à ses obsèques, et le public réclama avec insistance quelques-uns des objets qui avaient été à son usage, tant il est vrai que Dieu exalte les humbles!

Voici l'éloge inséré dans les Annales de l'Ordre, à la mémoire de ce vertueux Frère convers :

In conventu Vapincensi Fr. Balthazar Carayol Conversus obiit, in quo per triginta trium annorum spatium pauperrimus, castissimus et obsequentissimus, hortulanus, quotidiani victus administer, œconomus, ædituus, classis grammatices præceptor, chori perpetuus assecla, et impiger in omnibus quibus adhibebatur, vixit. Spiritum strictioris observantiæ, cilicio, silentio, vigiliis, flagris, abstinentia jugi a carnibus, jejuniis crebris, et sæpenumero in pane et aqua frigida, necnon variis sui corporis cohibitionibus, fovens, fulcivit. Omnibus Ecclesiæ sacramentis prœmunitus, felicem ad Deum animum emisit quinquagenarius, 15 kal. nov. an. 1664. Ad ejus, in quo jacebat, feretrum accurrit populus ubertim lacrymans, et vestium ejus subcissis particulis osculum manibus ac pedibus defuncti posuit, quem virtutibus insignitum viventem probe noverat.

« Au couvent de Gap, mourut le Fr. Balthazar Carayol, Convers.

Il y vécut l'espace de trente-trois ans dans une très grande pauvreté, chasteté et obéissance : jardinier, boulanger, procureur, sacristain, professeur de grammaire, perpétuellement assidu au chœur et d'une exactitude parfaite à tous ses emplois. Il entretint et développa son esprit de stricte observance par l'usage du cilice, le silence, les veilles, les disciplines, l'abstinence continuelle, les jeûnes fréquents, très souvent au pain et à l'eau, et autres macérations corporelles.Muni de tous les sacrements de l'Eglise, il rendit à Dieu son âme bienheureuse, étant quinquagénaire, le 15 des calendes de novembre 1664. A son cercueil accourut un peuple nombreux versant des larmes abondantes, coupant des parcelles de ses vêtements, couvrant de baisers les pieds et les mains du défunt, qu'il savait orné de tant de vertus de son vivant. »

LE MÊME JOUR

13.. — A Louvain mourut le B. HENRI DE CALSTRES, de l'illustre famille de ce nom, lequel, méprisant les grandeurs du siècle, reçut l'habit de l'Ordre au couvent de Louvain. Il y vécut dans une grande innocence et travailla utilement au salut des âmes. Il enseigna la théologie à Wimpsen, en Souabe. Sa dévotion filiale à Marie lui attira de très précieuses faveurs. Cette Mère de miséricorde l'honora souvent de ses visites et l'aida puissamment dans les labeurs de son ministère. Elle lui découvrait l'intérieur de plusieurs personnes, afin de le mettre à même de s'employer à leur conversion. C'est ainsi qu'il se sentit un jour pressé d'aller rendre visite à un soldat malade dans les environs de Mayence. Le vénérable Père comprit en arrivant que la mort était proche, et engagea de son mieux l'infortuné à se confesser. Le soldat, encore plein de jeunesse, ne voulut point s'y résoudre, et pris soudain d'un accès de frénésie, répondit, qu'il était inutile d'insister, attendu qu'il s'était donné, corps et âme, au démon. Notre Bienheureux ne perdit point courage : il consola au contraire ce grand pécheur, le rassura beaucoup et lui parla avec tant d'onction des miséricordes divines, que le malade touché de la grâce, rentra en lui-même, fit une bonne confession et mourut très pieusement.

Toute sa vie, le saint Religieux conserva un amour respectueux pour le mystère auguste de nos autels. Il célébrait avec une dévotion angélique. Plusieurs fois on l'aperçut à l'autel environné d'une lumière éclatante. Sa

charité pour les âmes du Purgatoire n'avait point de bornes : il gémissait souvent devant Dieu en leur faveur, et pratiquait de rigoureuses pénitences. Par ce moyen, il délivra un jour un Religieux de Saint-François avec vingt-quatre personnes, pour lesquelles il avait prié. Le démon, confus de la sainteté du B. Henri, n'oubliait rien pour le faire succomber, par ses malignes suggestions ou la violence de ses coups. Mais le serviteur de Dieu, fortifié par la grâce et secouru de la protection de la Mère de pureté, triompha du prince des ténèbres. Enfin ce saint homme, après avoir édifié le prochain par les exemples d'une vie sans tache, après avoir converti beaucoup de pécheurs et prédit plusieurs événements, s'endormit dans le Seigneur le 18 octobre, selon les auteurs de sa vie, qui n'ont point marqué l'année de sa mort. Dieu honora sa tombe de quelques miracles. Une femme aveugle depuis quinze ans recouvra la vue sur son tombeau, et une frénétique, qui y fut conduite, en revint saine de corps et d'esprit. Telles sont les particularités de la vie du saint Religieux, mentionnées dans un ancien manuscrit, conservé à l'Abbaye de Rubea-Vallis, près de Bruxelles, et dû à la plume du P. Jean Gilemans, moine de l'abbaye. Le P. Choquet les rapporte dans son ouvrage des Saints Flamands de l'Ordre de Saint-Dominique : Molanus en fait également mention.

1636 — A Lima, au couvent du Rosaire, le V. Père ANTOINE DE PENARANDA, natif de Loban, en Estramadure, et profès du couvent de Lima, où il prononça ses vœux le 2 décembre 1605. Sa profonde érudition le distingua dans sa Province. Il enseigna la philosophie et la théologie avec un grand succès. Il en fut de même de sa savante explication de l'Ecriture sainte d'après la doctrine des Saints Pères. Enfin il exerça d'une manière très fructueuse les fonctions apostoliques. Sa fidélité à observer les Constitutions et les louables coutumes de la Province de Saint-Jean-Baptiste ne se démentit jamais : c'est ce qui le fit élire Prieur des deux couvents du Rosaire et de la Madeleine à Lima, et de celui de Panama. On l'institua encore Vicaire des couvents du diocèse de Panama, puis qualificateur du Saint-Office. Enfin, après avoir rempli dignement ces emplois et donné partout des marques d'une piété solide, le Père Antoine de Penaranda mourut de la mort des justes, l'an 1636. — (Melendez.)

1653 — A Roscommon, dans la Province de Connaught, en Irlande, le martyre du V. Père Raymond Keogha. Tandis que le digne Religieux travaillait saintement au salut des âmes et s'occupait nuit et jour à fortifier les catholiques, au temps de la persécution, les hérétiques parvinrent à s'emparer de sa personne, et après l'avoir tourmenté de diverses manières, le firent pendre, en haine de la foi, l'an 1653. — (*Acta Cap. Gen.* 1656; Fontana)

1656 — A Rome l'Illustrissime Père HYACINTHE SUBIENI, archevêque d'Edesse. Il était natif d'Arezzo en Toscane et profès du couvent de la

même ville, où il vécut avec beaucoup d'édification et vaqua avec un grand zèle aux fonctions apostoliques. L'an 1640, la Congrégation de la Propagande l'envoya dans le Levant pour y consoler et fortifier les chrétiens. Urbain VIII le nomma archevêque d'Edesse, puis lui confia en outre l'administration de l'Eglise d'Ephèse et de plusieurs autres chrétientés d'Orient non moins importantes. Sur ces entrefaites, la mort du Pape étant survenue, le Père Subieni ne put être sacré que sous son successeur Innocent X, non à Rome, mais à Chio, le 29 septembre 1640. L'archevêque de Smyrne, assisté des évêques de Chio et d'Andros, présida la cérémonie, que releva par sa présence le Bey, suivi d'une multitude de chrétiens et de Turcs. Dans la pensée du Saint-Père, le P. Hyacinthe Subieni devait être considéré comme coadjuteur de Smyrne.

A peine eut-il reçu l'imposition des mains, qu'il se mit à exercer les fonctions épiscopales. Il prêcha le Carême à Chio. Là, il fut heureux d'associer à ses travaux le V. Père Alexandre Baldrati de Lugo et devint le témoin des conversions que le Seigneur opérait par son ministère.

Nous avons raconté au 10 février le martyre de ce grand Religieux. Il s'en fallut de fort peu que le Père Subieni ne partageât son sort. Les Turcs, qui l'avaient arrêté, consentirent enfin, mais non sans peine, à lui rendre la liberté. Le Prélat partit aussitôt pour Smyrne et gagna ensuite Constantinople, où il prétendait se fixer comme patriarche du rit latin, selon le désir de la Cour romaine. Il fit dans ce but bien des démarches auprès des autorités compétentes, mais sans pouvoir arriver à une solution définitive. Entre temps, malgré les oppositions du Patriarche schismatique, il exerçait au grand jour ses importantes fonctions, et, après dix ans de séjour et de rudes travaux à Constantinople, il dut revenir à Rome, où il mourut le 15 octobre 1656, âgé de soixante-trois ans. Son corps fut inhumé à Saint-Paul hors les murs, sur la voie d'Ostie.

Fontana, dans son *Theatrum*, a imprimé la relation du Père Hyacinthe Subieni, sur tous les faits dont il fut le témoin et l'acteur dans le Levant. De plus on a publié en italien et en français la relation exacte du martyre du Père Alexandre de Lugo, que le pieux archevêque d'Edesse écrivit de sa main et envoya à Rome. — (Ughelli; Fontana.)

1435 — A Medina del Campo, au monastère royal de Sainte-Marie, la Sérénissime Princesse ÉLEONORE, épouse de don Ferdinand, roi d'Aragon, fille de don Sanchez, roi de Portugal. Sa vie pure et innocente, au milieu des dangers de la cour, la signala au respect de tout son entourage et la fit considérer comme un modèle de vertu, de la part des personnes engagées dans le faste et les grandeurs du siècle. Pendant que le monarque guerroyait contre les Maures de Grenade, sa sainte compagne résidait ordinairement à Medina del Campo, Profondément dévouée à l'Ordre de Saint-Dominique, elle songea à construire dans cette même ville un monastère destiné aux pieuses

filles qui désireraient embrasser la règle du Bienheureux Patriarche. Elle obtint du Pape les Bulles nécessaires (3 février 1402) : toutefois son dessein ne put s'exécuter à cause des guerres qui désolaient l'Espagne et des troubles occasionnés par le grand Schisme. Cependant la divine Providence allait fournir à la vertueuse reine le moyen de reprendre son projet. Les Religieuses d'un monastère de Prémontré, établi à Medina del Campo, souhaitaient vivement passer à l'Ordre de Saint-Dominique pour mener une vie plus austère. Eléonore appuya leurs démarches, obtint du Pape et de l'évêque de Salamanque les autorisations voulues, et recueillit les pieuses filles dans son propre palais, en attendant la construction d'un monastère régulier, dont elle entendit se charger et qu'elle dota de revenus largement suffisants. Peut-être même eût-elle outrepassé les bornes par ses grandes libéralités, si son confesseur, Religieux de l'Ordre, n'eût arrêté sa main toujours ouverte, afin de sauvegarder l'esprit de pauvreté.

Le monastère achevé, les Religieuses de Prémontré, depuis quelque temps déjà revêtues de notre habit, s'y transportèrent, l'an 1418. Elles amenaient avec elles une image vénérable de la Sainte Vierge, illustre en miracles, que l'on décora dans la suite du titre de Notre-Dame du Rosaire.

La reine Eléonore se retirait souvent dans ce monastère qu'elle embaumait du parfum de ses vertus. Cinq ans se passèrent de la sorte, après quoi, elle demanda le saint habit. Elle le reçut dans de grands sentiments de ferveur avec quatre demoiselles de la Cour, qui n'avaient pas voulu se séparer de celle qu'elles vénéraient comme une Sainte. Son exactitude à observer nos Constitutions, son attrait pour le silence, la vie humble et cachée, lui assurèrent des grâces singulières et l'abondance des bénédictions célestes. Elle passa les quatorze dernières années de sa vie dans ce monastère, où elle décéda en odeur de sainteté, l'an du Seigneur 1435. — (Lopez.)

1633 — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse, la vertueuse Sœur MARIE DE SAINT-JOSEPH. Elle eut pour père et mère d'honnêtes artisans de Béziers, qui eurent soin de l'élever dans la crainte de Dieu. La grâce perfectionna heureusement ce qu'ils avaient commencé. On remarqua dès sa jeunesse en sa conduite une grande modestie, une prompte obéissance et beaucoup de patience. Elle se plaisait même dès lors à l'exercice de l'oraison, et on admirait son adresse à s'éloigner de la compagnie des personnes qui pouvaient la détourner de ce saint exercice. Son amour pour le prochain ne la rendit pas moins chère à quiconque l'approchait. Elle visitait les malades, allait dans les prisons, consolait les affligés, et portait aux uns et aux autres tous les secours dont elle était capable. Cette charité lui rendait fort sensible la perte de tant d'âmes qu'elle voyait s'éloigner de Dieu. L'apostasie de son frère, qui renonça à la religion de son baptême pour s'enrôler sous l'étendard de Calvin, lui causa une douleur qui ne finit qu'avec sa vie. On assure qu'après sa mort, elle apparut à cet infortuné

pour l'avertir de rentrer en lui-même : mais ce fut en vain. Le malheureux persévéra dans son iniquité : tant il est vrai que les plus grands miracles ne sont point capables de convertir un pécheur, s'il résiste à la grâce ! Cette vertueuse fille réussit mieux auprès de plusieurs autres personnes, qu'elle animait à la pratique du bien par ses exemples et ses discours. On ne doute pas qu'elle ait beaucoup contribué à la vocation des Frères Claude Borrey et Jean Raymond, les deux habiles sculpteurs auxquels on fut redevable du magnifique mausolée de saint Thomas d'Aquin, à Toulouse. Le désir qui la pressait elle-même de se consacrer entièrement à Dieu augmentait en même temps qu'elle avançait en vertu. Elle quitta le toit paternel et vint se présenter au monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse. On la refusa d'abord dans la crainte que sa santé ne fût pas assez robuste pour remplir les devoirs de Sœur converse. Cette grâce néanmoins lui fut accordée quelque temps après : elle reçut l'habit dominicain, le 7 février 1620.

La vie sainte qu'elle mena dès lors fit assez connaître que Dieu l'appelait à cet état. On vit briller dans sa conduite une obéissance à toute épreuve, une profonde humilité, une fidélité inviolable à observer les Constitutions et à vaquer au travail. Elle donnait plusieurs heures de nuit à l'exercice de l'oraison, et paraissait le reste du jour si recueillie qu'elle vivait constamment unie à Dieu. Elle eut également une grande charité pour ses Sœurs : ce qui décida les supérieures à lui confier le soin des malades. Elle remplit dignement cet emploi, attentive à prévenir les désirs, honnête à servir, patiente à supporter, ingénieuse à soulager ou à consoler. La peste qui ravagea la ville de Toulouse, en 1628 et 1629, n'épargna pas le monastère. Quelques Religieuses furent atteintes du fléau. Sœur Marie de Saint-Joseph s'offrit à les soigner : ce qu'elle fit pendant cinq mois avec toute la charité et la tendresse possibles. Elle contracta dans cet acte d'héroïsme une maladie de langueur, qui n'altéra jamais sa patience, sa soumission aux ordres de Dieu et son application aux choses célestes. La violence du mal augmentant, elle demanda et reçut les sacrements avec grande humilité et dévotion. Elle mourut dans la paix du Seigneur, le 18 octobre de l'année 1633. — *(Mém. de Toulouse.)*

XIX OCTOBRE

La Vénérable AGNÈS DE JÉSUS, Religieuse du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Langeac.

(1602-1634)

Le Prophète-Roi ne cessait, écrit le P. Lafon, d'exhorter les fidèles à considérer attentivement les grâces dont le Seigneur l'avait favorisé, afin de faire admirer les miséricordes et l'amour de Dieu pour les hommes : *Venite, audite et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ.* (Ps. LXV, 16.) Quelque désir que l'on ait d'entrer dans ses sentiments, on ne peut pourtant guère aujourd'hui exposer les grâces et les faveurs dont ce Dieu de bonté honore ses serviteurs, sans encourir la censure et la critique de bien des gens. L'incrédulité effroyable qui règne dans l'esprit de nombreux chrétiens, le mépris pour ce qui est rapporté d'extraordinaire dans la vie des Saints, l'opiniâtreté à ne rien croire de ce que nous ne pouvons ou ne voulons pas comprendre, et les préjugés étranges qui font rejeter ces histoires comme des produits de l'imagination, ne prouvent que trop ce que j'avance. A dire vrai, toutes ces difficultés m'ont inspiré quelque crainte et une certaine timidité à écrire la vie admirable de la V. Mère Agnès de Jésus, prodige de sainteté qui a honoré l'Ordre de Saint-Dominique vers la première moitié du XVII^e^ siècle, et qui est regardée aujourd'hui dans l'Auvergne et plusieurs autres provinces de France comme une avocate puissante auprès de Dieu, à cause de bienfaits signalés obtenus

par son assistance. Après tout, ces considérations humaines m'ont paru trop frivoles pour faire quelque impression sur moi, et je me reconnaîtrais criminel devant Dieu si, pour m'accommoder au caractère de certains esprits, disposés à ne regarder les prodiges de la grâce que par les yeux charnels, j'ensevelissais dans l'oubli les faveurs et les bénédictions qui font éclater si hautement les miséricordes du Seigneur sur les âmes fidèles.

C'est pourquoi, me mettant fort peu en peine de la critique des mécréants, je rapporterai, pour la gloire de Jésus-Christ, et pour l'honneur de sa servante, la V. Mère Agnès de Jésus, les choses admirables qu'on trouve dans sa vie. Je dirai avec candeur et simplicité, conformément aux Mémoires laissés par ses confesseurs, et aux dépositions juridiques contenues dans les procès-verbaux de sa cause de béatification, tout ce qui peut faire éclater l'abondance des miséricordes de Dieu sur une âme qu'il chérit, tout ce qui est capable d'inspirer de l'amour et de la confiance pour cette grande servante de Dieu, enfin ce qui peut exciter les chrétiens à servir fidèlement le Seigneur et à imiter tant d'exemples de vertu.

I. — Agnès de Jésus naquit le 18 novembre 1602, dans la ville du Puy-en-Velay. Son père, coutelier de profession, se nommait Pierre Galand, et sa mère Guillemette Massiote. L'un et l'autre, peu avantagés des biens de la fortune, vivaient en bons chrétiens, dans la crainte de Dieu et la dévotion à la Sainte Vierge. Ils eurent sept enfants de leur mariage : la Mère Agnès fut la troisième. Elle reçut l'eau du Baptême le lendemain de sa naissance, 19 novembre, en la fête de sainte Elisabeth de Hongrie.

Dieu fit bientôt connaître ses desseins sur cette enfant. On ne tarda pas à remarquer en ses actes quelque chose de grand, prélude de la sainteté éminente à laquelle la grâce devait la conduire. Elle était d'un naturel doux et agréable, d'un esprit excellent et d'un jugement solide : ce qui la rendait aimable à tout le monde et chacun voulait l'avoir dans sa maison. Les parents d'Agnès prirent grand soin de lui inspirer la piété, et, pour y mieux réussir, la mirent entre les mains d'un homme très vertueux, qui avait une dévotion peu commune pour le Sacrement de l'autel et la Très Sainte Vierge.

Ce vrai chrétien s'occupa de cette fille de bénédiction durant quatre ans, et n'oublia rien pour cultiver une terre si bien préparée à recevoir les impressions du Saint-Esprit. Il lui apprit de bonne heure à se

confesser, lui expliqua les maximes de l'Evangile, lui représenta avec onction les récompenses que Dieu réserve aux bons et les châtiments dont il punit les méchants, et lui suggéra un tel amour pour la pureté que cette admirable enfant n'avait rien tant à cœur que de conserver cette vertu.

Dieu, qui s'était choisi de toute éternité la petite Agnès pour être son épouse, la disposait à devenir un jour le chef-d'œuvre de sa grâce. Elle eut dès son enfance un éloignement extrême pour la conversation des créatures. Celle des hommes lui fut toujours insupportable; elle n'évitait pas moins la rencontre des personnes de son sexe, si leur modestie et leur retenue n'étaient pas irréprochables. Ainsi occupée uniquement de plaire à Jésus-Christ, elle fréquentait les églises, aimait la solitude, et conçut dès lors un si grand mépris pour la vanité du monde, que rien ne fut capable de flétrir la pureté de son cœur. Elle eut même le zèle de réunir un groupe de jeunes filles de son âge, qu'elle conduisit, toutes vêtues de blanc, en procession à l'église de Notre-Dame du Puy, pour y faire leurs dévotions. La modestie de ces innocentes créatures et la ferveur qu'elles faisaient paraître dans leurs pieuses pratiques, attirèrent l'attention des habitants, qui ne pouvaient assez admirer une piété si ingénieuse. Quelques-uns néanmoins s'en offensèrent, et poussés par un esprit de malice, ne rougirent point de dissiper la petite troupe et de frapper la douce Agnès qui en était le chef. Cette indigne conduite n'abattit point le courage d'Agnès. Elle rassembla soigneusement son troupeau, que la crainte du loup avait dispersé, et, devenant plus ferme par cette contradiction même, continua d'un pas résolu sa procession.

Agnès ne se rendit pas moins recommandable, dès l'âge de cinq ans, par sa patience que par sa piété. Elle n'eut pas besoin de chercher au dehors le sujet de l'exercer. Un petit frère fut l'instrument dont le démon se servit pour inquiéter et persécuter celle dont la vertu lui était déjà redoutable. La jalousie de cet enfant fut la cause des mauvais traitements qu'il infligea à sa sœur. Il ne pouvait souffrir qu'elle fût caressée et tendrement aimée de ses parents. L'empressement des voisins à se procurer la compagnie de l'aimable petite fille lui devint intolérable : ne pouvant dissimuler sa colère et son indignation, il l'insultait à tout propos et l'accablait de coups. La pauvre enfant n'en perdit ni sa douceur ni sa tranquillité d'âme : déjà aussi généreuse que la femme forte de l'Ecriture, elle conserva pour son frère la même affection et ne porta jamais plainte devant ses parents.

La fidélité d'Agnès aux mouvements de la grâce et sa docilité aux leçons de l'Esprit saint lui furent très avantageuses. A quatre ans, elle était si bien instruite du catéchisme et des vérités de la foi que ses réponses jetaient dans l'admiration ceux qui les entendaient. L'usage du sacrement de Pénitence, qu'elle fréquenta dès l'âge de cinq ans dans l'église des Pères Jésuites, lui devint une source abondante de faveurs célestes. Ses dispositions étaient toutes divines et ses sentiments de contrition vraiment extraordinaires. Elle répandait tant de larmes et poussait de si profonds soupirs pour les moindres imperfections, qu'on l'eût prise pour une grande pécheresse. Une des plus graves fautes dont elle se reconnut coupable, et qui la fit gémir amèrement toute sa vie, est d'avoir pris quatre ou cinq épingles à une femme qui lui en avait confié une certaine provision.

Le profit qu'elle retira de ses confessions fréquentes obligea son confesseur à lui permettre la sainte Communion à l'âge de huit ans. Agnès recevait de quinze en quinze jours cette divine nourriture et toujours avec un amour si ardent pour Notre-Seigneur et une si angélique modestie qu'on ne pouvait assez admirer la puissance de la grâce dans une enfant si jeune. Les consolations ineffables qu'elle retirait du Sacrement d'amour embrasant de plus en plus son cœur des flammes de la charité, elle demanda la faveur de communier chaque jour. Si solide que fût déjà sa piété et si rapide son progrès dans les voies de la perfection, le confesseur n'y voulut point consentir : il lui permit seulement une communion par semaine. Cette communion la fit avancer à grands pas dans la vertu ; car, soigneusement attentive à se rendre agréable à Dieu par une mortification universelle de ses sens, une modestie édifiante dans tous ses actes, une vigilance soutenue à remporter, après chaque communion, une nouvelle victoire sur elle-même, Agnès ne respirait que pour le ciel et les biens éternels.

L'occasion que Dieu lui fournit de se consacrer entièrement à lui dès sa jeunesse mérite d'être signalée.

Agnès aperçut, un jour, une foule extraordinaire réunie sur une place pour l'exécution d'un criminel. Surprise de voir un homme torturé cruellement, elle en demanda la cause. « C'est ainsi, lui répondit-on, qu'agit le monde pour ceux qui le servent mal. — Voilà, répliqua-t-elle, un maître bien dur; je ne veux pas servir ce monde, mais m'attacher uniquement à Dieu en suivant ses maximes. » Et, se retirant à l'écart avec une compagne, elle se préparait à prendre la

discipline pour les péchés du monde, quand l'arrivée de quelques personnes l'en détourna.

Agnès, vivement touchée du sort du malheureux qu'elle avait vu exécuter et saintement indignée contre le monde, se rendit le lendemain à Notre-Dame du Puy pour implorer le secours du Ciel contre un si dangereux ennemi et se mettre sous la protection de la Sainte Vierge. Elle entendit la messe avec une ferveur extraordinaire et se sentit intérieurement excitée à se rendre l'esclave de la Reine du ciel. Obéissant à cette inspiration, elle se remit entre les mains de cette Mère de pureté pour devenir son esclave et, rentrée chez elle, s'entoura les reins d'une chaîne de fer qu'elle porta huit ans, en signe de servitude, et qu'elle ne quitta que par ordre du directeur de son âme.

La célèbre église du Puy, surnommée la Basilique angélique, parce que, d'après la tradition, elle fut consacrée par les Anges, était celle qu'Agnès, encore enfant, visitait de préférence. Sa dévotion, néanmoins, la conduisait aussi dans les autres églises, où l'on n'admirait pas moins sa modestie et son recueillement. Elle se rendait assez souvent à celle des Frères Mineurs, bien qu'éloignée de sa maison, et elle y fut favorisée un jour d'une grâce merveilleuse. Tandis qu'elle priait dans la chapelle de saint François, ce Père séraphique lui apparut et communiqua à son cœur quelque chose du feu sacré dont lui-même était embrasé durant sa vie. Agnès, entrant dans un ardent désir d'appartenir toute à Dieu, résolut de faire à l'instant le vœu de virginité. Elle était sur le point d'en prononcer la formule quand une meute de chiens affreusement noirs parut dans la chapelle. Ils se ruèrent sur l'enfant et la jetèrent par terre comme pour la dévorer : mais Agnès, reconnaissant, à la lumière d'en haut, la présence des mauvais esprits, se releva avec courage, et, d'une voix ferme, prit son engagement, à la confusion de la troupe infernale, qui disparut à ses regards. Elle avait alors sept ou huit ans.

Le désir de servir Celui qu'elle avait choisi pour époux ne s'arrêta pas à l'hommage de sa propre personne; Agnès tâcha de lui attirer autant de créatures qu'il était en son pouvoir. Dans cette vue, elle assembla un certain nombre de petites filles de son âge pour vaquer ensemble aux choses de piété. Chacune prenait un Saint pour patron du mois et une vertu à pratiquer. Agnès reçut un jour cette sentence: *Oubliez votre peuple et la maison de votre père.* (Ps. XLIV, 12.) Ces paroles firent une vive impression sur son cœur; elle crut qu'il lui fallait les exécuter à la lettre. En conséquence, et sans autre examen,

elle résolut de quitter la maison paternelle pour se retirer dans une solitude. Sortant, un matin, de la ville, avec un paquet de vêtements sous le bras, elle se dirigea vers le village de Vals, non éloigné du Puy. Arrivée devant une Croix, elle se sentit repoussée par une main invisible et contrainte de s'arrêter. Cet obstacle ne la déconcerta pas : elle reprit sa marche avec un nouvel élan jusqu'à ce que, renversée à terre plusieurs fois, et avertie intérieurement que le Seigneur l'appelait à une autre solitude, elle regagna le toit paternel.

On vit dès lors la petite Agnès marcher à pas de géant dans le sentier de la perfection. Son désir de s'unir à Jésus-Christ par la Communion devint plus ardent, et ce lui fut un supplice de ne pouvoir communier, l'espace de sept ans encore, qu'une ou deux fois dans la quinzaine. Son angélique modestie inspirait l'amour de la vertu. Les dames de qualité recherchaient sa conversation pour se porter à Dieu, et les libertins se retenaient en sa présence. Plus d'une fois, il suffit d'envoyer Agnès dans une maison voisine de la sienne pour arrêter les violences qu'un homme intraitable exerçait contre sa femme et ses enfants.

Mais, pénétrons plus avant dans les pratiques pieuses de cette enfant bénie.

II. — Et d'abord, l'oraison lui sembla l'exercice le plus essentiel à une âme qui veut être toute à Dieu. Elle y employait chaque jour cinq heures, à genoux, les mains jointes, sans que rien ne fût capable de la faire changer de posture. Méditant sur le mystère de Jésus chargé de sa croix, elle se dit, un jour, qu'elle priait avec trop de délicatesse, en n'imitant pas de quelque manière l'Homme des douleurs. C'est pourquoi, l'espace de quelques mois, elle prit l'habitude de se charger l'épaule d'une lourde pièce de bois, tout le temps qu'elle priait.

Les longues oraisons d'Agnès étant devenues l'occasion de mécontentement et de trouble dans la maison, son confesseur lui conseilla d'y employer de préférence les heures de la nuit. Docile à cet avis, Agnès se levait doucement, quand elle jugeait tout le monde endormi, ou quand elle entendait la cloche de notre couvent de Saint-Laurent sonner les Matines. Elle revêtait une robe légère et, pieds nus, une chaîne au cou, priait trois ou quatre heures consécutives, quelquefois toute la nuit, hiver comme été. Si parfois elle oubliait l'heure de sa sainte veille, son Ange gardien la lui rappelait et l'excitait à secouer son sommeil.

Les occupations dont ses parents la chargeaient pendant le jour n'arrêtaient point l'application de son esprit aux choses d'en haut. Toutefois, ce ne fut pas sans quelque peine qu'Agnès parvint à jouir parfaitement de la présence de Dieu. Elle y travailla l'espace de deux ans avec beaucoup de vigilance et d'assiduité. « Ah! ça, mon âme, disait-elle, il faut rester un peu de temps auprès de ton divin Epoux. » Et s'appliquant à demeurer absorbée en Dieu un quart d'heure, puis une demi-heure, elle en arriva à une union pour ainsi dire continue avec le Bien-aimé de son cœur.

Si grandes cependant que fussent ses inclinations pour l'oraison et si abondantes les consolations qu'elle y goûtait, elle se laissait guider toujours par l'obéissance. Son confesseur, surpris des merveilleuses opérations de la grâce dans une si jeune adolescente, et redoutant quelque illusion, éprouvait Agnès avec la dernière sévérité. Il en vint même à lui défendre l'oraison pendant trois semaines. Elle se soumit à un ordre qui lui était si sensible. Mais un jour qu'elle en témoignait sa peine à son céleste Epoux, elle entendit une voix intérieure, disant : « Aime et tu seras aimée. » Ces paroles la consolèrent et allumèrent en elle des flammes d'amour.

Non contente de s'adonner à l'oraison mentale et à la contemplation, la servante de Dieu avait adopté déjà l'usage de prières vocales d'une certaine étendue. C'est ainsi que sa dévotion envers Marie lui inspira de bonne heure la récitation du Petit Office de la Vierge et du très saint Rosaire.

L'intimite d'Agnès avec Dieu et les Saints ne l'empêchait pas de s'apitoyer sur les misères de ses semblables, et l'on peut dire que l'esprit de compassion pour les nécessiteux était né et avait grandi avec elle. Ce qu'on lui donnait pour sa nourriture devenait le partage des pauvres, et le soin de distribuer les aumônes de la famille lui ayant été confié, outre l'argent destiné à cet effet, elle versait dans le sein des indigents tout ce qu'elle pouvait trouver. Il en résultait parfois pour elle des réprimandes et des châtiments ; mais la douceur de ses excuses finissait par lui donner gain de cause, et ses parents se sentaient désarmés.

Sitôt qu'elle fut en état de gagner quelque chose par son travail, elle en donna le profit aux pauvres ; cela ne suffisant pas aux aspirations de sa charité, elle ne rougissait pas de quêter auprès des personnes pieuses en faveur de ses protégés. Durant quatre mois, elle fournit de ses chemises et de ses robes quelques pauvres jeunes

filles qui n'osaient aller à la messe le dimanche, faute de vêtements convenables, et, par un hiver rigoureux, elle obligea une de ses sœurs à un acte de charité semblable. « Agnès, dit celle-ci dans un mémoire, Agnès me pressa si vivement de lui prêter deux écus, m'assurant qu'elle me les rendrait et que, pour cet effet, elle ne s'épargnerait point au travail, qu'il me fut impossible de les lui refuser ; si elle ne m'a pas rendu cet argent, comme je l'espérais, elle m'a payée en une monnaie infiniment plus précieuse, par les grandes grâces qu'elle m'a obtenues de Dieu. »

Cette amie des malheureux en vint même à se tenir des journées entières aux portes des églises, afin de ramasser des aumônes pour les pauvres, ce qui lui causa beaucoup d'humiliations, et lui valut un jour, de la part de son père, des reproches sanglants et de rudes soufflets.

Une pauvre fille était rongée d'un cancer. Agnès l'apprit, et, pendant de longs mois, se constitua son infirmière. Sentant, un jour, son cœur bondir, à cause de l'odeur infecte qui s'exhalait de la plaie, elle eut le courage d'imiter sainte Catherine de Sienne et sainte Elisabeth de Hongrie en des circonstances semblables, et Dieu fit, pour elle aussi, le miracle de lui faire ressentir une douceur à nulle autre pareille.

Agnès prenait soin encore de rechercher dans la ville les malades pauvres et de les conduire chez les Sœurs hospitalières pour y être soignés. Ces bonnes Religieuses acceptèrent avec empressement les premiers qu'elle leur présenta ; mais le nombre croissant chaque jour, elles finirent par témoigner avec vivacité leur mécontentement. Agnès n'en parut point émue et continua ses offices charitables.

Un jour, elle rencontra, gisant dans la rue, un soldat débile au point de ne pouvoir à peine parler. Elle s'approche, l'interroge, et propose de le conduire à l'hôpital où il ne manquera de rien. Le malade accepte avec joie ; mais sa faiblesse ne lui permettait pas de marcher sans appui. Agnès et une compagne prennent cet homme chacune par le bras, et nonobstant les railleries du peuple, traversent ainsi une partie de la ville pour arriver à l'hôpital. Ce nouvel hôte n'y reçut pas d'abord très bon accueil : on objecta qu'Agnès amenait plus de malades que la maison n'en pouvait abriter. Son éloquence persuasive finit par triompher : le malade fut admis. Agnès prépara son lit, lui fit administrer les Sacrements, et apprit le lendemain qu'il avait expiré en excellent chrétien.

Une autre fois, elle trouva encore sur son chemin un soldat exténué, paraissant sur le point de rendre l'âme. Agnès, n'apercevant personne en état de la seconder, prit elle-même sur ses épaules le moribond, et avec une force surhumaine le transporta jusqu'à l'hôpital, à la vue des habitants stupéfaits d'admiration.

Une charité si compatissante et si universelle ne pouvait qu'être souverainement agréable à Celui qui a promis de récompenser les actes de miséricorde envers le prochain comme s'ils lui étaient rendus à lui-même. Plusieurs fois, le Seigneur Jésus daigna autoriser par des prodiges la conduite de l'admirable jeune fille.

Un jour qu'elle priait dans notre église, devant l'autel de saint Dominique, un petit enfant d'une grâce charmante s'approcha, demandant une aumône. Agnès répondit avec douceur qu'elle n'avait rien. L'enfant insista. La servante de Dieu se disposait à retirer de son doigt un anneau pour le lui donner, quand elle aperçut à terre une pièce d'argent. Agnès la ramasse ; mais, avant de la remettre à l'enfant, elle lui demande s'il sait faire le signe de la croix. « Oh ! oui, très bien », répond celui-ci avec un sourire, et il disparaît soudain, laissant Agnès inondée de consolation.

Un autre jour, comme elle allait entendre la messe à Notre-Dame, un pauvre vient à elle, et demande quelque soulagement. Agnès, hors d'état de le satisfaire, le lui dit, non sans tristesse. « Cherchez dans votre poche, reprit le pauvre, vous trouverez bien quelque chose à me donner. » Elle obéit, et rencontrant une pièce de monnaie, la tendit au pauvre ; mais il avait disparu.

Une troisième fois, Jésus-Christ s'offrit à elle sous des habits de pèlerin, et la pria de réciter à haute voix un *Ave Maria*, puisqu'elle ne pouvait lui faire d'aumône matérielle. A peine eut-elle prononcé le nom de Jésus, que le divin Pèlerin s'évanouit à ses regards.

Souvent aussi, les nécessités corporelles de diverses personnes lui étaient découvertes surnaturellement, afin qu'elle pût les secourir.

Notre jeune Agnès n'était pas moins ardente à instruire le prochain des vérités de la foi, à recommander les pratiques chrétiennes, à suggérer à ses compagnes d'âge le mépris des vanités du siècle. Son père et sa mère, ses frères et sœurs ressentirent les premiers l'efficacité de son zèle. A tous elle inspira un grand amour de Dieu, une dévotion spéciale pour la Sainte Vierge, et leur persuada d'entrer dans la Confrérie du Rosaire, comme moyen infaillible de sanctification et de salut. Elle se prodigua particulièrement à l'égard d'une

sœur plus jeune qu'elle, la disposa à recevoir dignement les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, lui apprit à faire oraison, et la mit si bien dans le chemin de la perfection que celle-ci, bénie de Dieu, embrassa plus tard la vie religieuse et se distingua par ses vertus.

Nous ne saurions omettre la conversion d'un hérétique, procurée par les soins de la servante de Dieu. Agnès avait alors quinze ou seize ans. Les médecins avaient ordonné qu'elle allât prendre les eaux des Salles, dans les Cévennes, et sa mère l'accompagna. A peine étaient-elles arrivées, qu'on leur apprit la présence d'un étranger opiniâtre dans l'hérésie. Agnès fut vivement touchée de son aveuglement, et, concevant un grand désir de le gagner à Jésus-Christ, commença par le recommander beaucoup à la bienheureuse Vierge Marie. Elle va ensuite le trouver, et sans entamer de discussion sur le dogme catholique, se contente de lui parler avec toute l'onction dont elle est capable, de l'amour de Dieu et du bonheur de le servir. Peu à peu, l'hérétique se laissa subjuguer par les entretiens de la sainte jeune fille, et promit d'abjurer, sitôt qu'il serait rentré dans son pays. Il fut fidèle à sa parole, et il ne cessait de déclarer ensuite que la pieuse conversation d'Agnès avait eu plus d'effet sur son esprit et sur son cœur, que tous les raisonnements des théologiens avec lesquels il avait discuté autrefois.

III. — Les faits que nous venons de rapporter s'accomplirent avant que la vertueuse Agnès eût atteint sa dix-septième année : elle était sous la conduite des Révérends Pères Jésuites, particulièrement sous celle du Père Boyre, recteur du collège du Puy. Comme leur résidence se trouvait assez éloignée de la maison de Pierre Galand, celui-ci défendit à sa fille de continuer à s'y rendre, et voulut qu'elle adoptât l'église de nos Pères, dédiée à saint Laurent, pour se confesser et faire ses dévotions. La Providence, qui destinait cette sainte fille à devenir un des plus beaux ornements de l'Ordre de Saint-Dominique, permit ce changement dans sa direction spirituelle. Agnès choisit pour guide de son âme le Père Etienne Gérard, docteur en théologie, Religieux de grande piété et de grand savoir, venu cette année-là même au Puy, en qualité de Prieur du couvent. Le regardant comme l'envoyé de Dieu pour la conduire vers la perfection, elle lui communiqua sans tarder ses pratiques d'oraison et les grâces dont le Ciel la favorisait. Sa manière d'agir fut approuvée de cet homme éclairé : il

l'exhorta à être fidèle à son divin Epoux et à considérer soigneusement la sainte humanité et la Passion du Sauveur Jésus, qui est la voie sûre pour arriver à la plus haute sainteté. Il lui permit la communion plus fréquente, à raison des dispositions qu'elle y apportait. Les jours que la pieuse jeune fille recevait cette divine nourriture, elle ne mangeait, sur le soir, qu'un peu de pain et d'herbes cuites : encore n'était-ce que par obéissance. Tout le temps compris entre deux communions, elle le partageait entre l'action de grâces et la préparation, et communiait alors spirituellement avec une ferveur qui lui valait des grâces considérables. Le divin Maître répondait aux saintes affections de sa servante par des consolations sans nombre, et entre autres faveurs lui accorda le don des larmes. Elle avait eu cette grâce dès sa tendre jeunesse, et son premier confesseur, qui trouvait à peine dans ses aveux matière à absolution, admirait comment une enfant si innocente pleurait avec tant d'amertume des imperfections qui, dans le cours ordinaire des choses, eussent passé peut-être pour des actes de vertu. Un jour qu'il s'efforçait de la consoler, en lui représentant que ses péchés n'avaient pas la gravité qu'elle supposait et que d'ailleurs la divine Miséricorde les lui avait pardonnés. « Hélas ! mon Père, répondit Agnès, ne me flattez pas. Je ne sais pas expliquer l'énormité de mes fautes : si vous me connaissiez bien, vous me chasseriez de votre présence et même de cette église. »

Sa pureté extérieure allait de pair avec l'innocence de son âme. La retenue régnait dans ses paroles et la modestie dans ses actions. Jamais on ne remarqua rien en sa conduite qui pût blesser tant soit peu les règles de l'honnêteté. Bien que d'ordinaire elle inspirât le respect pour sa vertu, elle ne fut pas à couvert des attaques de quelques libertins assez osés pour lui adresser des propos malséants. Les sages réponses d'Agnès couvrirent de confusion ces insolents, et l'un d'eux irrité lui déchargea sur le visage un violent soufflet. La chaste vierge reçut cet affront avec joie, pour l'amour de Celui auquel elle avait consacré sans retour et son corps et son âme.

Dans une circonstance analogue, le Seigneur fit pour elle un miracle, que le procès de béatification, fait par ordre de l'évêque diocésain, a pris soin de relever.

C'était à l'époque où Agnès prenait les eaux minérales des Salles. Elle se trouvait sur les bords de la Loire, en compagnie de plusieurs jeunes filles, quand des campagnards se joignirent à elles. La conver-

sation de ces gens grossiers ne tarda pas à prendre un tour fort peu honnête. Agnès en frémit, et sensiblement affligée de ne pouvoir passer sur la rive opposée, parce que l'endroit n'était pas guéable, elle leva les yeux au ciel pour demander secours. A l'instant parut un Ange, sous forme d'un jeune homme, lequel la conduisit à travers le fleuve, au grand étonnement de ses compagnes et des paysans eux-mêmes, qui s'écrièrent, comme le porte un manuscrit : « Voyez, voyez cette fille, elle marche sur les eaux. »

Depuis le jour où, âgée de huit ans, Agnès avait consacré à Jésus-Christ sa virginité, cette vertu jetait en elle de jour en jour un plus vif éclat : les moindres taches, les plus légères immodesties lui paraissaient monstrueuses : elle ignorait tout ce qui pouvait en obscurcir la beauté.

Cependant Pierre Galand, qui ignorait le vœu de virginité fait par sa fille, songea pour elle à un établissement convenable dans le monde. Agnès le pria humblement de ne point songer à l'engager dans le mariage, parce qu'elle avait déjà choisi Jésus-Christ pour époux. Cette déclaration causa quelque chagrin au père, incapable d'ailleurs de lui fournir une dot pour entrer en Religion. Mais, comme il était chrétien, et que sa fille eut des raisons plausibles à lui présenter, il ne l'inquiéta pas.

Rassurée de ce côté, mais sachant que nous portons dans un vase fragile le trésor de la pureté, elle redoutait sa faiblesse et les dangers du monde extérieur. Un des moyens qu'elle prit pour s'assurer la victoire fut une vie plus austère et plus pénitente.

Elle demanda l'autorisation de prendre un breuvage formé de vinaigre et de suie. Le confesseur, croyant qu'il ne s'agissait que d'une fois, le lui permit. Mais Agnès continua cette mortification tous les vendredis, pendant trois ans, jusqu'à ce que son estomac en fût altéré : plus tard, entrée en Religion, elle remplaça ce breuvage par un mélange de fiel et de vinaigre.

L'espace de neuf ans, elle n'eut pour lit que des ais, avec une pièce de bois pour oreiller. Elle cacha cette pénitence avec tant d'adresse que sa sœur fut seule à s'en apercevoir, et en garda le secret. Outre la chaîne de saint esclavage dont nous avons parlé, elle s'entoura d'une ceinture armée de pointes aiguës, qui pénétrèrent dans la chair, et ne put être enlevée, après huit ans, qu'à l'aide d'incisions. Elle portait, en outre, un cilice et quatre ou cinq fois la semaine se flagellait jusqu'au sang.

Tant de vertu faisait d'Agnès l'objet des complaisances du Ciel, mais excitait aussi la rage de l'enfer. Il semble que les démons eurent sur cette innocente victime le pouvoir que Dieu leur accorda autrefois sur le saint homme Job, et pendant six ans ils exercèrent contre elle tout ce que la fureur et la malice sont capables d'inventer.

Leurs ruses et leurs suggestions ne parvenant pas à l'empêcher de vaquer à l'oraison, ils lui apparurent sous la figure de personnages horribles afin de l'effrayer. Tantôt ils secouaient la maison avec une telle violence qu'elle semblait près de s'écrouler ; tantôt ils tiraient Agnès par la robe ou par les cheveux, et la frappaient si rudement qu'elle restait à terre meurtrie, à demi morte. « Je l'ai vue plusieurs fois en cet état, lorsqu'elle était encore dans la maison de son père, dit la relation de la M. Gabrielle Jacques, alors sa compagne et sa confidente ; au commencement, n'en sachant pas la cause, je voulais qu'elle se couchât. Elle me dit que ce n'était pas nécessaire, et que pour lors ses parents la feraient traiter comme malade. »

Une nuit d'hiver qu'elle faisait oraison, Satan se présenta devant elle et lui dit avec colère : « Que fais-tu ici, pauvre insensée, tu serais bien mieux dans ton lit. » La vue d'un être si horrible la glaça d'effroi ; mais se reprenant, et assistée d'en haut, elle protesta qu'elle ne quitterait pas son oraison. Une grêle de coups fut la riposte du cruel bourreau : Agnès en fut presque réduite à l'agonie. Son directeur, informé de cet événement, dit à Agnès : « Si le démon revient, crachez-lui au visage. » La chaste vierge obéit, mais Satan se vengea en l'accablant de coups. Malgré tout, la sainte jeune fille restait victorieuse de son ennemi et parfois lui parlait avec une autorité souveraine. Le prince des ténèbres s'avisa alors de se transformer en Ange de lumière, et apparut même un jour sous l'aspect de Jésus crucifié.

Agnès, éprouvant en son cœur une joie toute naturelle, au lieu du sentiment de compassion qui lui était ordinaire en pareil cas, reconnut l'artifice, et se jetant contre terre, s'humilia profondément. Il n'en fallut pas davantage pour mettre en fuite l'esprit d'orgueil. A cette occasion, son directeur lui demanda si elle discernait bien les visions célestes des apparitions diaboliques. « Mon Père, répondit-elle, je ne suis que péché ; mais j'ai confiance en mon divin Epoux, il ne permettra pas qu'une pauvre fille, uniquement désireuse de l'aimer et de le servir, puisse être trompée. »

Le démon, ne réussissant pas à entamer par la violence et la ruse

la patience de cette âme généreuse, eut recours aux propos malveillants. Il suscita, dans la ville du Puy, de méchantes langues pour la diffamer, traiter sa piété d'hypocrisie, et toute sa conduite de dissimulation.

Les parents d'Agnès furent extrêmement peinés de ces rumeurs fâcheuses ; mais, ayant une haute idée de la vertu de leur fille, ils se contentèrent d'ordonner à la sœur d'Agnès de l'informer de ce qui se passait et de l'avertir du déshonneur qui tombait sur la famille.

Cette sœur, témoin oculaire de l'innocence d'Agnès et par ailleurs pleine de respect pour ses parents, transmit, non sans répugnance, la communication. Agnès lui répondit avec douceur : « Je n'ignore pas, ma sœur, les accusations portées contre moi ; dites à mon père qu'il ne s'afflige point de ces faux bruits, et assurez-le que je tromperai bien le monde qui me verra toute autre qu'il ne me croit. » Elle ne perdit rien de son calme, continua ses pratiques de dévotion et de charité, et finalement désarma la calomnie. Les auteurs des infâmes procédés ne tardèrent pas à en concevoir du regret, et plus tard, quand Agnès fut sur le point de quitter Le Puy, pour entrer en Religion, ils vinrent en foule, devant l'église du couvent, pour lui demander pardon. « De quelle faute me demandez-vous pardon, leur répondit l'humble fille : je n'ai jamais cru que vous m'ayez offensée. »

IV. — Une vie si pure ne pouvait s'arranger des embarras du siècle : le monde ne méritait pas de posséder plus longtemps un tel trésor. Jésus-Christ, qui de toute éternité avait prédestiné Agnès à être son épouse, se devait, en quelque sorte, de la retirer dans la solitude du cloître, afin de lui parler cœur à cœur et de se communiquer à elle avec plus d'abondance.

Déjà, en l'année 1621, Agnès avait reçu l'habit du Tiers-Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique ; mais cet état ne rassasiait pas ses désirs : elle voulait plus. D'autre part, la situation financière de la famille ne lui donnait pas l'espoir de fournir une dot pour entrer au monastère de Sainte-Catherine, fondé au Puy, environ vingt ans auparavant. Le Seigneur allait faire naître une occasion favorable.

On songeait à établir à Langeac une maison de Sœurs Dominicaines, et l'on avait résolu de faire venir du Puy quatre Religieuses pour présider à la fondation. La joie que ressentit Agnès de cette nouvelle ne peut s'exprimer. Elle crut saluer l'aurore de sa délivrance, et fit de grandes instances auprès du Père Panassière, sous-prieur du couvent

de Saint-Laurent, et son confesseur en l'absence du Père Gérard, afin qu'il lui obtînt d'être reçue comme sœur converse dans le monastère de Langeac. Le Père Panassière agit fortement auprès du Père Raboly, autre Dominicain, confesseur ordinaire de nos Religieuses du Puy, et obtint enfin ce qu'il souhaitait.

Agnès s'appliqua, l'espace de six mois, à se rendre capable des emplois propres aux Sœurs converses ; elle se fit même enlever avec le fer rouge une excroissance de chair formant un sixième doigt, et pouvant être un obstacle pour bien pétrir le pain. Les six mois étaient à peine écoulés qu'on vit se produire un changement de fortune inattendu pour la servante de Dieu. Une dame veuve du Vivarais étant venue s'établir au Puy eut connaissance d'Agnès. Sa conversation toute sainte et sa vie exemplaire la touchèrent à tel point qu'elle-même résolut de revêtir l'habit religieux au monastère de Langeac et de constituer deux dots, une pour elle, l'autre pour Agnès, afin qu'elle fût reçue comme Sœur de chœur. La proposition fut accueillie du Père Raboly, et sanctionnée par l'évêque de Saint-Flour, dont Langeac dépendait alors.

Les choses en restèrent là, trois mois environ, et l'on n'attendait plus que l'époque fixée pour le départ. Mais Dieu, qui préparait des humiliations à celle qu'il voulait élever à une si éminente sainteté, permit que tous ces projets fussent renversés en un moment. La dame, revenue de sa ferveur passagère, abandonna la résolution de prendre le voile, et craignant l'éclat occasionné par sa retraite, quitta Le Puy sans bruit pour regagner son pays. Un événement si peu attendu causa grande surprise dans la ville, et on en rejeta le poids sur Agnès, qualifiée d'ambitieuse et orgueilleuse, pour ne s'être pas contentée de sa condition première de Converse, qui lui avait été accordée par faveur. « La voyez-vous, disait-on par raillerie, la voyez-vous, cette fille de service, qui a voulu devenir Sœur de chœur, et qui maintenant n'est plus rien ! » Sans s'émouvoir de ces propos désobligeants Agnès ne laissait pas d'être profondément affligée ; car son espoir d'être Religieuse paraissait s'en aller en fumée. Le Père Raboly, qui avait déjà donné à l'évêque de Saint-Flour le nom d'Agnès Galand pour entrer dans le monastère comme Religieuse de chœur, refusait maintenant de la présenter comme simple Converse, et les instances du Père Panassière ne parvenaient pas à le fléchir.

Un gentilhomme de Riom, qui s'occupait de la fondation d'un monastère de Carmélites dans cette ville, ayant appris la déconvenue

de la pauvre Agnès, s'offrit de la faire recevoir dans le nouveau monastère ; mais celle-ci, se sentant pressée par Dieu de persévérer dans sa vocation dominicaine, se contenta de remercier.

Cependant les demoiselles fondatrices du monastère de Langeac, après être venues passer quelque temps à Sainte-Catherine du Puy, pour s'initier à la vie religieuse, se disposaient à partir avec les quatre Sœurs chargées de les aider dans la fondation. Agnès était accablée de tristesse de ne pouvoir les suivre. Ses larmes, sa désolation, l'altération de ses traits émurent profondément le Père Panassière; il fit une suprême instance auprès du Père Raboly. Dieu bénit sa tentative, et le Religieux consentit à recevoir Agnès à titre de Converse.

Impossible d'exprimer avec quelle joie et quelle reconnaissance notre postulante accueillit cette heureuse nouvelle. Son visage reprit un air de santé, et les forces revinrent à ses membres. En même temps s'opéra un revirement complet dans les esprits; ceux qui avaient le plus insulté aux épreuves de l'humble fille applaudirent à son bonheur, et quand, pour obéir à ses directeurs, elle entreprit de faire une petite quête par la ville, afin d'aider aux frais de son voyage et de sa vêture, elle recueillit en deux jours plus de deux cents livres.

La veille du départ, Agnès alla prendre congé de sa chère Madone de Notre-Dame du Puy. Elle passa la plus grande partie de cette journée dans la basilique angélique, et reçut de grandes faveurs de la Vierge Marie et de son divin Fils. Agnès consola ensuite ses bons parents et dit adieu à ses frères et à ses sœurs; s'adressant spécialement à sa sœur Marie, fidèle dépositaire de ses secrets, elle lui dit avec tendresse : « Quittez le monde, ma chère sœur, je vous en conjure, c'est un trompeur : après avoir abusé ceux qui suivent ses maximes, il les plonge dans un malheur éternel. Mettez-vous à couvert dans un cloître bien réformé. »

Marie fut vivement touchée de tels conseils et les mit si bien en pratique qu'elle entra plus tard comme Sœur converse au monastère de Viviers et y mourut en réputation de très haute vertu.

Agnès, dégagée de tout ce qui pouvait l'arrêter, se disposa à partir pour Langeac avec les fondatrices et les quatre Religieuses du Puy. Le voyage devait se faire à cheval. Une personne de condition avait mis à la disposition de la jeune postulante une monture vigoureuse. Mais, à l'heure de se mettre en marche, l'animal, par un incident que tout le monde attribua à un artifice du démon, sentit un poids si lourd qu'il se couvrit de sueur et ne put faire un pas. On amena un

autre cheval qui demeura pareillement immobile. Agnès se vit contrainte de descendre et d'aller à pied jusqu'à Langeac. Quand on arriva en vue de la ville, son Ange gardien lui montra les bâtiments du monastère et lui dit : « Voilà ta maison ! » Le démon, à son tour, lui apparut sous une forme monstrueuse, et au moment où elle traversait le pont jeté sur l'Allier lui suggéra la pensée de se précipiter dans la rivière, plutôt que d'aller s'emprisonner dans un cloître, pour le reste de ses jours. Le bon Ange vint au secours d'Agnès et dissipa la malice de Satan.

Avant d'entrer dans leur habitation, nos voyageuses se rendirent à l'église pour adorer et remercier Notre-Seigneur. Agnès ressentit alors de tels transports d'amour qu'elle tomba dans un ravissement qui dura trois heures. Ses compagnes, remarquant son absence prolongée, l'envoyèrent chercher, et la sortirent ainsi de son extase.

V. — Le 26 septembre 1623, le Père Guidy, Provincial des Frères Prêcheurs de Provence, prit au nom de l'Ordre la direction du monastère, placé sous le vocable de Sainte-Catherine de Sienne, et y établit la clôture. Il institua le Père Raboly confesseur de la Communauté, et mit à la tête du monastère deux des Religieuses venues du Puy : la Mère Marie Pascal, à titre de Prieure, et la Mère Louise Bouriat en qualité de Maîtresse des novices. Puis il célébra le Saint-Sacrifice, et adressa une pieuse allocution à la petite communauté.

Le même jour, les quatre demoiselles fondatrices reçurent l'habit de novices. Pour Agnès, la cérémonie de sa vêture fut renvoyée au 4 octobre, fête du séraphique François d'Assise, un de ses Saints préférés. En cette circonstance on lui imposa le nom d'Agnès de Jésus.

Dire la joie de la servante de Dieu, serait chose impossible. Elle voyait se réaliser les vœux de sa vie entière. Hors d'elle-même, absorbée dans la plus haute contemplation, elle parut aux yeux de ses Sœurs rayonnante d'une beauté angélique.

Pour comble de bonheur, le saint Patriarche Dominique, se montrant à elle, lui dit avec bonté : « Eh bien ! ma fille, après avoir beaucoup pleuré et désiré mon habit, vous l'avez obtenu et vous êtes consolée. Aimez votre Epoux Jésus et rendez-lui grâces ; gardez fidèlement vos règles ; soyez humble, obéissante, et vous verrez que jamais je ne vous délaisserai. »

Mais si le Ciel lui était si favorable, l'enfer ne pouvait la laisser en repos. Le soir même du beau jour, Satan se présenta et dit à la nou-

velle Sœur : « Allons, te voilà contente; sache-le bien, je ferai tout mon possible pour te perdre. » Là-dessus, il se mit à la battre avec tant de fureur que la pauvre Agnès se trouva le lendemain presque dans l'impossibilité de remplir son office.

On lui avait assigné le soin de la cuisine. Elle regarda cet emploi non avec mépris ou dédain, mais comme un moyen efficace de pratiquer la charité et la patience. Fort peu préparée dans la maison de son père à de telles fonctions, elle y apporta du moins tant de bon vouloir que les Religieuses trouvaient bien apprêtés tous les mets qu'elle leur servait. Du reste son bon Ange l'assistait visiblement, dit un contemporain, et il suppléait à diverses choses que la faiblesse de sa santé l'empêchait de faire. Pour avoir l'eau, Agnès était contrainte d'aller très loin, et le voyage lui était d'une fatigue extrême. Elle s'en plaignit amoureusement à Notre-Seigneur, qui fit jaillir, dans la cuisine même, une source d'eau limpide et abondante. On construisit un puits, appelé plus tard « le puits de la Mère Agnès »; il subsiste toujours, pour l'avantage des malades qui boivent avec confiance de son eau.

Agnès avait d'autant plus besoin de l'assistance céleste, que le démon, fidèle à ses menaces, s'efforçait par mille vexations de la dégoûter de son emploi. Il se montrait quelquefois à elle sous la forme d'un dragon, jetant des flammes par la gueule et par les narines. L'humble novice s'agenouillait aussitôt devant le petit oratoire qu'elle avait dressé dans sa cuisine, et s'abandonnait entre les mains de Dieu. Le monstre alors redoublait de fureur. Tantôt il cachait les ustensiles les plus nécessaires, tantôt il transportait les aliments en un lieu secret et les couvrait de sable; parfois il jetait de grosses bûches sur les pieds d'Agnès pour les écraser, ou bien il la poussait rudement contre le fourneau ou la muraille. En toutes ces rencontres, le bon Ange intervenait assez à temps pour empêcher Agnès d'être blessée ou brûlée. Aussi, à raison de ce mélange d'épreuves et de consolations, l'épouse du Christ appelait-elle plaisamment sa cuisine « un enfer et un paradis ».

Toute l'année de son noviciat, Agnès de Jésus s'appliqua vigoureusement à garder les prescriptions de la règle et à pratiquer en perfection les vertus chrétiennes et religieuses.

Et d'abord l'humilité, qui est le fondement de toute sainteté, remplissait son âme et la pénétrait tellement que la servante de Dieu ignorait ce qu'est suffisance et orgueil. Son confesseur lui ayant

demandé un jour si elle ne ressentait pas quelque vanité ou complaisance pour les faveurs peu communes dont Dieu l'honorait, elle demanda avec candeur, avant de répondre, ce qu'il entendait par vanité et complaisance. Ravie de ce que la qualité de Sœur converse l'engageait à servir les autres, elle s'affligeait de recevoir à son tour quelque service, et se plaignait au Seigneur de l'empressement des Religieuses à soulager une si vile créature dans ses maladies : « Ne t'afflige pas, ma chère fille, répondit le divin Maître, je saurai récompenser celles qui te servent, et leurs peines ne seront pas perdues. »

Cette humilité lui faisait trouver des consolations extraordinaires dans les réprimandes et les corrections. Son confesseur, voulant l'humilier, la traita un jour d'hallucinée, prenant pour des visions célestes les artifices du démon : l'humble Sœur reçut cet avis avec joie, pleura amèrement de s'être laissé tromper, et résolut d'en faire pénitence.

Par le même principe d'humilité, elle se considérait comme coupable des événements fâcheux qui survenaient à la communauté. La rivière, dont les eaux baignaient les murailles du monastère, renversa, par suite d'une forte crue, un pan de mur du jardin. Agnès en fut vivement peinée, persuadée que ses péchés avaient attiré cette perte à la communauté.

L'humilité était accompagnée chez elle d'une candeur et d'une simplicité merveilleuses, ce qui contribua grandement à la faire aimer. Cette candeur apparaissait dans ses paroles et ses actes, et jusque dans ses rapports avec Dieu. Le Père confesseur, en proie à une douleur aiguë, ordonna à la vertueuse Sœur de demander au Seigneur sa guérison. Agnès pria son céleste Epoux avec ferveur et même importunité, mais sans succès. Jésus-Christ lui apparut : « Agnès, ma fille, tu es bien simple de m'adresser avec tant d'instances une telle demande. — Hélas ! Seigneur, répondit-elle, vous êtes bien plus simple encore d'être mort pour une ingrate créature comme moi, si peu fidèle à vos grâces ! » Admirable colloque que l'amour seul peut comprendre, et dont l'Ecriture nous donne le secret en disant que le Dieu de majesté se plaît à converser avec les âmes pures et simples : *cum simplicibus sermocinatio ejus.* (Prov. III, 31.)

La vertu d'obéissance n'éclatait pas moins dans l'humble Sœur ; on peut même dire qu'il n'y eut guère d'occasions où Agnès ne l'ait pratiquée à un degré sublime. Soigneusement attentive à observer les moindres points de la règle et des constitutions, vigilante à exécuter

tout ce qu'on exigeait d'elle, on remarqua que la voix de sa Supérieure, les ordres de ses confesseurs, le seul son de la cloche eurent toujours plus de pouvoir sur son esprit que les révélations dont elle était favorisée et les recommandations qui lui venaient du Ciel. Ni les visites du Sauveur, ni les apparitions de la Sainte Vierge ou des Saints, ni la présence habituelle de son Ange gardien, ne lui firent jamais différer d'un instant le plus léger acte d'obéissance.

Cette soumission et dépendance, pierre de touche de la vraie sainteté, fut pour ses directeurs spirituels la preuve convaincante de la réalité divine de ses visions et révélations ; elle fut en même temps pour elle le principe constant d'une disposition à ne se distinguer en rien du reste de la communauté. Austérités, prières, communions, elle subordonnait tout à l'obéissance, et même au plus fort de la maladie, brûlée de fièvre, elle se refusait le moindre soulagement, si l'obéissance n'y avait donné sa sanction.

La Mère Prieure, qui s'appliquait beaucoup à examiner l'esprit d'Agnès, lui commanda un jour de prêcher au réfectoire devant les Religieuses, et voulut même, une autre fois, que ce fût au chœur, en présence de plusieurs ecclésiastiques. Agnès ne chercha ni raison, nt prétexte pour décliner une fonction si peu en harmonie avec sa condition. Mais grande fut la surprice de l'auditoire de l'entendre parler de l'excellence et de la sainteté de l'état religieux avec une onction si communicative que tout le monde se sentit embrasé des flammes sacrées qui la consumaient elle-même.

VI. — Cependant l'année de probation était près d'expirer, et régulièrement Sœur Agnès devait être appelée à faire sa profession solennelle. Mais voici que l'hésitation se mit à son sujet parmi les Religieuses. Les pénitences de toute sa jeunesse, le peu de nourriture qu'elle prenait et les mauvais traitements qu'elle essuyait de la part du démon avaient réduit son pauvre corps à une telle faiblesse que l'emploi de la cuisine finit par lui devenir impossible. « On l'a prise pour servir la maison, se disaient les Sœurs, et il faudra que la maison la serve. » Elles n'eussent pas été fort éloignées de lui signifier son congé. Mais la Mère Prieure, plus calme et mieux éclairée, jugea qu'il pouvait y avoir là un indice qu'Agnès de Jésus était destinée dans les plans de la Providence à s'élever de la condition de Sœur converse à l'état de Religieuse de chœur. Elle parla dans ce sens au Père Panassière, lequel venait d'être assigné comme confesseur du monastère de

Langeac. Ce Religieux, qui avait dirigé Agnès plus d'une année, quand elle était au Puy, pensa comme la Mère Prieure. Il alla même jusqu'à ordonner à sa pénitente de prier Dieu de faire connaître sa volonté à cet égard.

L'humble Agnès s'excusa tant qu'elle put de faire une telle prière : elle dut obéir. Satan en conçut un extrême dépit. La première fois qu'elle pria à cette intention, il lui apparut furieux et lui dit : « Si tu ne cesses de prier pour cette affaire, je te ferai perdre la vie : il ne tient qu'à toi de rester en repos. » Et voyant que la sainte fille persévérait dans sa prière, il passa des menaces aux coups et la frappa si violemment qu'elle en demeura comme anéantie. Pareilles scènes se renouvelèrent de temps en temps, mais Dieu la fortifiait par sa grâce et ses consolations.

Les obstacles à la réception d'Agnès comme Sœur de chœur se multipliaient de toute part. Les adversaires du projet mettaient en avant la pauvreté de sa condition, les dispositions de la Règle et une convention faite avec l'évêque de Saint-Flour, d'où résultait, disait-on, un empêchement tout à fait insurmontable. Pour surcroît de difficultés, la Prieure, Sœur Marie Pascal, entièrement dévouée aux intérêts d'Agnès, fut rappelée au monastère du Puy et une Converse venue la chercher apporta une lettre peu favorable à notre novice.

Tout paraissait désespéré quand Dieu intervint, en envoyant à sa servante une maladie mystérieuse, accompagnée de ravissements dont toute la communauté fut témoin. Dans l'une de ces extases, qui dura dix heures, Agnès fut transportée en esprit au ciel, et vit la Très Sainte Vierge lui présenter une rose d'une merveilleuse beauté. Revenue à elle-même, elle demanda aux assistants sa rose, ce qui donna lieu ensuite au Père Panassière de connaître toute la vérité de ce ravissement. Agnès se sentit aussi élever au Calvaire, où, son Ange lui ayant percé le cœur d'un dard, les personnes qui entouraient sa couche la virent en des transports d'amour ineffables : on dut rafraîchir avec des linges trempés dans l'eau sa poitrine brûlante. Elle parut même réduite à une si grande faiblesse que le confesseur, craignant qu'elle ne mourût, se mit en devoir de lui administrer les Sacrements. Agnès reprit assez de force pour s'écrier : « Venez, mon Epoux, venez au plus tôt, mon bien-aimé, mon tout! »

Ce fut au cours de cette maladie que la servante de Dieu se mit un jour à la suite de la Bienheureuse Vierge Marie, qu'entouraient un nombre considérable de vierges, pour assister au trépas d'une fille

d'éminente vertu, nommée Marie de Geyce. Elle la vit remettre son âme entre les mains de la Mère de miséricorde, qui la conduisit au ciel. La douleur que ressentit Agnès de quitter cette sainte compagnie pour revenir sur terre s'exprima par des larmes abondantes, pendant trois jours : souvent elle s'adressait à la sainte âme qu'elle savait depuis peu en Paradis, et lui demandait son assistance auprès du Seigneur.

Tant de faits merveilleux, joints aux admirables vertus d'humilité, de charité, d'héroïque patience pratiquées par Agnès depuis près d'un an, firent une impression profonde sur les Religieuses, et les disposèrent insensiblement à entrer dans les vues de Dieu. Sur ces entrefaites, les Dominicaines du Puy, qui établissaient une maison à Viviers, écrivirent à celles de Langeac que, si elles ne voulaient pas recevoir Sœur Agnès pour Religieuse de chœur, elles lui accorderaient volontiers cette grâce dans leur nouveau monastère, où sa sœur Marie venait d'entrer par les soins du Père Gérard. Cette nouvelle réjouit beaucoup le Père Panassière; profitant d'une conjoncture si favorable, il s'adressa à M. Martinon, archiprêtre de Langeac, et lui représenta que le peu de santé d'Agnès ne permettait pas qu'elle demeurât Sœur converse, et que, si l'on refusait à Langeac de la faire passer au rang des Sœurs de chœur, il l'enverrait à Viviers, où les Religieuses la souhaitaient très vivement.

M. Martinon, qui n'avait pas peu contribué à la fondation de Langeac, et y comptait parmi les Religieuses sa sœur et ses deux nièces, entra dans le sentiment du Père Panassière. Il parla en faveur d'Agnès avec tant d'éloquence que la communauté fut unanime pour l'agréer comme Religieuse de chœur, et sollicita, sans tarder, l'approbation de l'évêque de Saint-Flour.

A raison des rares qualités d'Agnès, dont on lui avait parlé, le Prélat accueillit la requête avec bienveillance, tout en stipulant que cette concession exceptionnelle ne tirerait pas à conséquence.

Notre Sœur fut informée par son bon Ange de cet heureux événement. « Chère épouse de Jésus, lui dit-il, votre affaire a réussi en dépit de l'enfer : bénissez le Seigneur, dont la volonté va s'accomplir en vous. »

De son côté, le démon parut le soir même, et prenant un ton railleur : « Eh bien! Madame, vous voilà donc Sœur de chœur! Sachez bien que vous n'êtes pas où vous devez être; je ferai tout mon possible pour vous perdre. » Puis il la chargea de coups et la laissa

comme morte sur la place. Le lendemain, jour où fut enregistrée l'autorisation épiscopale, Satan revint avec plus de fureur et précipita Agnès du haut de l'escalier jusqu'en bas. Deux Religieuses, qui la virent tomber, furent très étonnées qu'elle ne se fît pas de mal et conclurent à la protection d'une main invisible.

Le 28 septembre 1624, Sœur Agnès de Jésus échangea le scapulaire noir pour le blanc scapulaire de novice de chœur, et pendant quatre mois dut se soumettre à un supplément de probation.

La Prieure, Sœur Louise Bouriat, lui désigna une maîtresse fort expérimentée en la vie spirituelle et chargea une autre Sœur de la former à la lecture et au chant. Non contente de lui apprendre la prononciation du latin, cette Religieuse sembla prendre à tâche d'exercer sa patience. A la moindre faute, elle retirait le livre des mains d'Agnès, lui en frappait sur les doigts ou le jetait à terre bien loin. La pauvre novice allait ramasser le livre tranquillement et revenait près de sa maîtresse, attribuant cette manière d'agir à un grand zèle pour son instruction. Les autres Religieuses l'éprouvaient, elles aussi, de diverses manières, et son confesseur, qui ne lui avait jamais épargné les affronts dans le monde, en devint plus libéral que jamais.

En revanche, quelques douceurs célestes venaient tempérer l'amertume de ces humiliations. Chaque matin, à son lever, Agnès avait coutume de se tourner dans la direction de N.-D. du Puy, et demandait la bénédiction de la Sainte Vierge par ces paroles : « *Nos cum Prole pia benedicat Virgo Maria :* que la Vierge Marie nous bénisse avec son divin Enfant. »

Souvent la Reine du ciel répondait à cette prière en se présentant elle-même et en la bénissant. Parfois elle lui disait : « Que mon divin Fils te bénisse ! » ou encore : « Que la Très Sainte Trinité te bénisse, ma fille bien-aimée ! »

Son Ange gardien lui accordait une pareille faveur. En outre, il l'instruisait de ce qu'elle avait à chanter, et l'on s'étonnait que Sœur Agnès, d'ailleurs douée d'une fort belle voix, chantât l'Office avec une grande sûreté, bien qu'elle ne sût pas encore le plain-chant.

Le Roi des Anges lui-même procura diverses faveurs à son épouse chérie. Peu de jours après qu'elle eut été reçue Sœur de chœur, il fit paraître devant elle un petit agneau d'une extrême douceur et d'une beauté ravissante. Agnès craignit d'abord une illusion, mais Notre-Seigneur la rassura et l'agneau lui apparut depuis assez souvent, surtout lorsqu'elle se trouvait en proie à quelque grande affliction.

Cependant les Religieuses, suffisamment édifiées sur les dispositions de leur novice, l'admirent unanimement à faire profession. La Mère Prieure le lui signifia en présence de toute la communauté.

Chose étrange! Une si bonne nouvelle jeta Agnès dans la plus grande peine d'esprit qu'elle eût jamais éprouvée. Satan lui représenta que c'était folie de sa part de faire profession, surtout dans un Ordre aussi austère, où jamais l'état de sa santé ne lui permettrait d'observer les règles, ce qui la placerait perpétuellement en état d'offenser Dieu et de se perdre. Ces fausses insinuations pénétrèrent si profondément l'âme de la pauvre Agnès que ni ses supérieures, ni le Père Panassière, ni d'autres éminents Religieux ne parvenaient à la détromper. Aux tortures morales s'ajoutèrent d'affreux tourments extérieurs. Les démons, sachant qu'il ne leur serait plus permis de la persécuter, après qu'elle serait devenue professe, redoublèrent contre elle de rage et de violence. Les uns, sous la forme de serpents, s'entortillaient autour de ses membres; les autres, sous la figure de loups affamés, se jetaient sur elle gueule béante ; d'autres encore, semblables à des lions, poussaient à ses oreilles d'épouvantables rugissements. Ces visions infernales étaient continuelles, il n'était aucun lieu dans le monastère où elle en fût exempte. La Mère Prieure espéra la mettre à l'abri de cette persécution en la faisant coucher dans sa chambre. Soin inutile. Elle-même, entendant le bruit des coups et les gémissements d'Agnès, en tomba malade et faillit mourir.

Encore si le Seigneur avait consolé sa servante par les caresses spirituelles dont il l'avait si souvent gratifiée ! Mais non. C'était vraiment pour elle l'heure des ténèbres et de l'abandon. Agnès, craignant d'avoir offensé Dieu, et de continuer à lui déplaire en demeurant au couvent, souffrait des maux inexplicables et ne faisait que pleurer jour et nuit.

Impuissant à la consoler, le Père Panassière se rendit au Puy pour consulter le P. Boyre. Après l'avoir entendu, le savant Jésuite jugea qu'une âme à qui Dieu laissait soutenir de tels combats, était une âme hors ligne, ne craignant qu'une chose, le péché, favorisée d'apparitions célestes véritables, ce que justifiaient même les apparitions du démon. Il concluait qu'elle était vraiment appelée d'en haut à la vie religieuse. Fort de ce témoignage, en tout conforme à ses convictions intimes, le Père Panassière enjoignit à sa pénitente de se disposer à faire profession, le 2 février, fête de la Purification.

La veille de ce jour, Agnès fit une confession générale, avec une

douleur si vive que son confesseur craignit qu'elle n'expirât au saint tribunal. Elle demeura ensuite prosternée à terre, l'espace de trois heures, pleurant ses péchés. Le lendemain, deux Religieuses la conduisirent au chœur, en la soutenant à cause de sa grande faiblesse. Aussitôt qu'elle eut communié, la paix rentra dans son cœur, et Jésus-Christ lui donna l'assurance qu'à l'avenir le démon n'aurait plus sur elle aucun pouvoir. Agnès eut alors un long ravissement, durant lequel le divin Maître lui apparut ayant à ses côtés saint Paul, saint Augustin, saint Dominique, saint François, saint Bernard, et une multitude d'Anges qui chantaient fort mélodieusement.,

Revenue de son extase, on la conduisit à la cellule de la Mère Prieure, malade encore ; Agnès prononça entre ses mains les vœux de Religion et reçut le voile noir des professes de chœur. En même temps Notre-Seigneur lui passa au doigt, comme à son épouse, un anneau d'un grand prix, invisible à tout autre qu'à elle. Son visage prit une expression de beauté indéfinissable, les larmes coulaient le long de ses joues, il n'était douteux pour personne qu'elle recevait à ce moment des grâces extraordinaires.

Tandis qu'elle revenait au chœur, elle se vit entourée de la Très Sainte Vierge et de saint Dominique, l'assurant l'un et l'autre qu'ils l'acceptaient pour leur fille et, à ce titre, la protègeraient toujours. Le bienheureux fondateur lui recommanda de nouveau de bien garder ses vœux, ses règles et les constitutions de l'Ordre. Tout le jour fut rempli pour Agnès d'une très grande allégresse, et à maintes reprises elle entendit les Anges chanter au chœur le *Te Deum* de son engagement irrévocable.

C'est ainsi que, malgré le monde et l'enfer, Sœur Agnès de Jésus fit profession, en qualité de Religieuse de chœur, le 2 février 1625, à l'âge de 22 ans et quelques mois.

VII. — La grâce que reçut la V. Mère Agnès au jour de sa consécration à Dieu la remplit de reconnaissance pour ce bienfait signalé, et la sollicita de se rendre de plus en plus agréable à son divin Epoux. Dans cette vue, considérant sa vie passée comme un amas de défauts et d'imperfections, elle redoubla de soin à pratiquer toutes les vertus de son état, et ne tarda pas à projeter autour d'elle les rayons de la plus éminente sainteté. Les supérieures la nommèrent maîtresse des Sœurs converses et portière du couvent. Agnès s'acquitta de ces deux charges avec un grand zèle et trouva principalement dans le second

office, l'occasion d'exercer tout à son aise la charité qui la pressait pour les pauvres. Elle plaidait si bien leurs intérêts auprès de la Mère Prieure qu'elle obtenait souvent de surajouter à la distribution des aumônes régulières, et maintes fois Notre-Seigneur ou ses Anges se présentèrent, cachés sous des habits de mendiants, pour lui tendre la main. Ils ne se manifestaient qu'après avoir reçu son aumône.

La constante préoccupation d'Agnès, dans la charge de portière, était d'associer à une grande charité une parfaite obéissance. Le Ciel l'en récompensa par diverses faveurs. Une fois entre autres, la Très Sainte Vierge lui déclara que son obéissance était très agréable à elle-même et à son Fils.

Un jour que Sœur Agnès priait, devant le Très Saint Sacrement, à une intention que la Supérieure lui avait recommandée, un pauvre vint à sonner. Agnès, remarquant la pâleur de son visage, courut demander la permission de l'assister. « Donnez-lui ce que vous voudrez », répondit la Mère Bouriat. Heureuse d'une permission si large, l'amie des indigents prit tout ce qu'elle put trouver à la cuisine et le remit au pauvre. A l'instant même apparaît Notre-Seigneur sous la forme d'un petit enfant. Agnès se prosterne pour l'adorer, et se met en devoir de retourner au chœur. « Demeure avec moi, dit le petit Jésus. — Je n'ai pas la permission, répond Agnès. — Où peux-tu être mieux qu'avec ton Epoux, reprit le saint Enfant. — Nulle part, mais l'obéissance m'appelle au chœur. » L'Enfant Jésus sourit et disparut, laissant Agnès comblée d'une joie toute céleste.

Cependant l'épreuve attendait la servante de Dieu dans son humble fonction. Un ecclésiastique de marque vint, un jour, trouver la Mère Prieure et porter diverses plaintes contre la Sœur Agnès, alléguant, entre autres choses, qu'elle faisait beaucoup trop d'aumônes. Sans prendre la peine de vérifier ces reproches, la Prieure fit appeler Sœur Agnès, lui adressa, devant toute la communauté, une verte réprimande, et lui enleva la charge de portière. Agnès se prosterna contre terre, suivant l'usage, et accepta l'humiliation avec une sérénité de visage qui marquait parfaitement le calme de son âme. Mais elle se trouvait désormais privée du bonheur de secourir les pauvres : elle ne put se défendre de s'en plaindre amoureusement à son Epoux. Jésus lui répondit : « Ma fille, s'il ne t'est pas possible d'exercer la charité corporellement, fais-la spirituellement en priant pour les pauvres, surtout pour les pécheurs, si nombreux sur la terre. Au jour du jugement, je manifesterai en public ce que tu auras fait et tu seras exaltée. »

Toutefois le divin Maître ne tarda pas à lui faire rendre son office de portière, et Agnès, en subvenant aux besoins temporels des indigents, oublia moins que jamais le grand devoir de l'aumône morale. Elle faisait à ses chers pauvres de si belles instructions et leur donnait les conseils les plus pratiques avec tant de suavité, que plusieurs vertueuses personnes se mêlaient parmi les mendiants pour rassasier leur faim spirituelle. La porte du monastère était comme une école de vertus. Les uns venaient demander quelques remèdes aux maux de leurs âmes; les autres sollicitaient des sujets d'oraison. Tous se retiraient plus animés que jamais à l'accomplissement du bien.

Vers le milieu du Carême de 1626, la Prieure dit à Sœur Agnès : « Ma fille, je veux que vous soyez Maîtresse des novices. » Cette déclaration fut pour notre Religieuse un coup de foudre, et elle fit valoir toutes les raisons que son humilité put suggérer. Il lui fallut se soumettre à l'obéissance, et dès lors elle s'efforça de remplir son emploi avec tout le zèle possible. Elle donnait toujours à ses novices le sujet d'oraison, et leur communiquait des pensées propres à les pénétrer de la plus solide dévotion : oubli complet du monde et de leurs intérêts personnels, application habituelle de l'esprit aux choses de la foi, surtout attention aussi continuelle que possible à la douce présence de Dieu. Chaque jour, elle leur faisait rendre compte du nombre de fois qu'elles avaient quitté la « clôture de leur cœur », c'est-à-dire la vigilance à s'unir à Dieu, et elle exigeait qu'elles s'imposassent une pénitence proportionnée à leur négligence. Sa grande bonté ouvrait les cœurs les moins portés à l'épanchement. Souvent Dieu lui révélait les pensées secrètes des jeunes Sœurs, et l'expérience que celles-ci en avaient achevait de leur inspirer la plus entière confiance.

Désireuse de voir ses chères filles bien affermies dans l'humilité, elle voulait que toutes s'accoutumassent à recevoir sans s'excuser les observations ou réprimandes. Dans les commencements, l'ardeur de son zèle lui faisait faire parfois certaines corrections avec trop de promptitude. Son Ange gardien l'avertit de ne jamais aborder avec vivacité les personnes en faute, mais de leur parler d'abord de Dieu et d'arriver peu à peu à ce qu'il y avait de répréhensible. Elle profita si bien de la leçon que, tout en conservant l'autorité et la fermeté nécessaires, cette sage maîtresse conduisit toujours ses novices avec la douceur et la tendresse de la meilleure des mères.

De toutes elle exigeait une parfaite obéissance. Une Sœur converse,

au caractère revêche, s'étant une fois laissé emporter à une saillie de sa mauvaise humeur, Mère Agnès lui ôta le voile et la fit entrer, tête nue et la corde au cou, au réfectoire pendant que la communauté s'y trouvait réunie. « J'estime infiniment plus, disait-elle, un acte d'obéissance et de soumission que toutes les choses extraordinaires qui peuvent se passer dans une âme. Ces sortes de grâces doivent être tenues pour illusoires, si elles ne sont accompagnées d'une vraie et sincère humilité. » Elle disait aussi qu'une bonne Religieuse doit toujours être bien unie à sa supérieure et voir en elle Jésus-Christ uniquement.

Dieu bénissait d'autant plus les fonctions de sa charge qu'elle-même s'en croyait plus indigne. Parfois elle n'osait regarder ses novices en face, tant elle se sentait confuse d'avoir à enseigner des âmes qu'elle estimait lui être supérieures devant Dieu. Aussi suppliait-elle fréquemment le divin Maître de lui enlever un poids trop lourd pour ses épaules. Notre-Seigneur lui répondit un jour : « Pourquoi ne veux-tu pas élever mes épouses et les perfectionner dans mon amour? travaille, travaille : je suppléerai à ton insuffisance. »

VIII. — Les qualités éminentes et les solides vertus de la Mère Agnès jetaient un vif éclat non seulement dans le monastère, mais encore dans toute la ville de Langeac. Dieu avait tout disposé pour placer sur le chandelier cette lampe ardente et luisante, en la faisant briller à la tête de la communauté.

Vers la fin de 1626, il fut décidé que les deux dernières Sœurs venues du Puy, pour fonder la maison de Langeac, regagneraient leur monastère. L'une d'elles était la Mère Louise Bouriat. Son départ laissait le priorat vacant. Dans sa sincère affection pour la jeune fondation, elle ne crut mieux faire que d'engager les Sœurs à prendre pour Prieure la Mère Agnès, bien qu'âgée seulement de 25 ans. Toutes acquiescèrent volontiers à ce choix. Seule l'élue se montra inconsolable, regardant cette élection comme une juste punition de ses fautes. Vainement elle opposa les représentations, les supplications et les larmes : les supérieurs furent inflexibles. Agnès dut courber la tête, et s'appliquer à remplir selon l'esprit de Dieu les obligations de sa charge. Le Seigneur l'assista visiblement, en lui conférant à un très haut degré la sainteté, la prudence et tous les dons que requiert le bon gouvernement d'une communauté religieuse. Le P. Boyre, son ancien confesseur, fort expérimenté dans le maniement des âmes pour avoir exercé les principales charges de sa Com-

pagnie, résolut, ainsi qu'il l'avoua lui-même, de donner à la Mère Agnès plusieurs avis importants, de peur qu'elle ne commît, au début, des fautes considérables. Mais, dès qu'il l'eut entretenue quelques instants sur cet objet, il remarqua en elle une sagesse et une discrétion si consommées qu'il n'alla pas plus loin, et déclara franchement qu'un ministre d'état ne gouvernerait pas mieux un empire.

La jeune Prieure ne montra jamais ni un air d'affectation dans sa conduite, ni le désir de se prévaloir de sa supériorité ; au contraire, toujours humble et repliée sur elle-même, c'est à peine si elle osait lever les yeux sur ses inférieures. Cette sainte humilité ne fut point un obstacle à l'accomplissement de ses devoirs. Prévenante pour tous les besoins des Religieuses, elle consolait celles qui étaient affligées, encourageait les timides, et réservait pour elle-même les fonctions les plus pénibles, se considérant comme la dernière de toutes. Empressée auprès des Sœurs malades, elle veillait à ce que les infirmières remplissent bien leur office : elle les prévenait même souvent dans les soins à donner. Les infirmières, il faut le dire, ne virent point d'un bon œil ce soi-disant empiètement sur leurs droits ; elles se plaignirent au confesseur du monastère que la Mère Prieure voulait tout faire, même ce qu'il y avait de plus commun. Celui-ci, désirant ménager tout le monde, pria la Mère Agnès de se borner à présenter aux malades les potions et les aliments. Il en reçut cette réponse : « Une grande dame en ferait bien autant, mon Père ; vraiment ce sera un bon moyen pour que j'agisse en souveraine dans la maison ! » Edifié de tels sentiments, il lui laissa toute liberté d'agir. La charité de la vénérable supérieure s'étendait au dehors de son monastère. Un pauvre garçon dont les jambes étaient atteintes d'ulcères se présenta pour être soigné. La Mère Agnès se chargea de lui avec grande joie ; un jour, ressentant quelque répugnance à la vue des plaies infectes de ce malheureux, elle les essuya de ses mains, et porta ensuite ses doigts à sa bouche, afin de châtier la nature en révolte.

L'ardeur de la servante de Dieu pour les progrès spirituels de ses filles n'était pas inférieure à ses efforts pour procurer leurs avantages temporels. A la vérité, on la trouvait inflexible pour tout ce qui concernait le parfait épanouissement de la vie régulière ; mais son zèle était mêlé de tant de douceur et de charité qu'elle se rendit aimable à tout le monde. Ses allocutions en Chapitre étaient toutes de feu et embrasaient le cœur des Religieuses. En récréation, son humeur enjouée semblait s'appliquer à rendre ce temps véritablement agréable

à ses compagnes, et elle ne souffrait pas qu'aucune fût absente sans motif légitime.

Souvent elle faisait tomber la conversation sur les choses de Dieu, et laissait volontiers chacune des Sœurs exprimer les sentiments de son âme. Elle écartait avec soin tout manquement à la charité ; elle voulait que les Religieuses eussent un grand respect les unes pour les autres, mais leur interdisait toute parole louangeuse, ou capable de flatter l'orgueil. On remarqua de sa part une tendresse particulière pour les Religieuses ferventes, comme aussi une attention spéciale à mortifier les moins régulières ; mais ses corrections, proportionnées aux caractères et aux circonstances, étaient empreintes d'une merveilleuse discrétion.

Une manière de faire si prudente et si ferme mit la Mère Agnès de Jésus en vénération, non seulement parmi ses filles et les habitants de Langeac, mais encore dans les pays circonvoisins. L'évêque de Mende, informé de l'éminente vertu de cette Religieuse, et désireux d'établir les Dominicaines dans sa ville épiscopale, la demanda avec instance pour jeter les fondements du monastère. Le P. Boyre approuva ce dessein, persuadé que le Seigneur en retirerait sa gloire, et agit auprès des Sœurs de Langeac afin de les amener à laisser partir la Mère Agnès pour un petit nombre d'années. Mais ces pieuses filles ne voulurent jamais se séparer de leur Mère et se dépouiller d'un trésor si précieux. De leur côté, le marquis et la marquise de Langeac, qui exerçaient, paraît-il, quelque protection sur le monastère, déclarèrent hautement que, malgré les sollicitations de l'évêque de Mende, ils ne permettraient point le départ de Sœur Agnès de Jésus.

Le mérite de cette grande servante de Dieu était donc universellement reconnu, et l'on eût pensé qu'elle dût jouir toujours de l'estime acquise par ses vertus. Mais, ô jugement impénétrable du Ciel! il en advint tout autrement, et ce fut de sa propre maison que sortit la source des humiliations dont la vénérable Mère allait être abreuvée.

Quelques Sœurs du Puy, mues par des considérations humaines ou une secrète jalousie, apprenant qu'après le retour de la Mère Bouriat, on avait élu Prieure de Langeac, Sœur Agnès de Jésus, s'en montrèrent inquiètes et chagrines. « Voilà, dirent-elles, une élection fort malencontreuse. Cette fille de coutelier, admise comme simple Converse, a trouvé moyen de passer Sœur de chœur, et peut-être, pour contenter sa vanité, de se faire nommer Prieure. On a eu bien tort de se prêter à ses fantaisies et d'entretenir ainsi son orgueil. »

Ces plaintes, ces murmures, concentrés d'abord dans l'enceinte du monastère, franchirent bientôt la clôture, se répandirent dans la ville du Puy, et parvinrent à Langeac, qui n'en est éloigné que de quelques lieues. Le démon aidant, la calomnie fit son chemin et pénétra jusque dans le monastère de la Mère Agnès. Certaines Religieuses, moins ferventes, honteuses peut-être de voir le mérite de leur supérieure faire ressortir leurs défauts, se soulevèrent contre elle, témoignant du regret de l'avoir mise à leur tête. L'une d'elles, poussée plus vivement par l'esprit de malice, en vint à ourdir les plus noires accusations. A l'en croire, la Prieure, qui ne vivait, disait-on, que du pain eucharistique, mangeait en secret dans sa chambre des mets succulents. Des imputations si peu plausibles finirent par être écoutées. Tout respect s'en allant, on censura la conduite de la supérieure, on dénatura ses intentions, on la jugea victime de l'illusion, on taxa tous ses actes d'hypocrisie. Bref, il se produisit contre la vénérable Prieure un tel revirement d'opinion que les Sœurs écrivirent à l'évêque de Saint-Flour pour solliciter la déposition de la Mère Agnès. Le prélat, étrangement surpris d'une telle demande, répondit par un blâme sévère, et un refus catégorique. Mais, devant les instances réitérées et les importunités des Religieuses, il comprit que, dans l'état actuel des choses, c'en était fait de la paix du monastère, et il chargea son grand vicaire de déclarer le priorat vacant et de procéder à une élection nouvelle. Sœur Anne-Marie Martinon fut élue.

Durant toute la tempête dirigée contre elle, la vénérable Agnès n'avait jamais perdu le calme et la tranquillité de son âme. Unie à Dieu, appliquée sans cesse à considérer la profondeur de ses jugements, elle ne se plaignit en aucune manière des injustes procédés de ses filles, se bornant à dire, pour toute justification, que leurs accusations n'étaient point conformes à la vérité. Quand elle se vit dépossédée de son emploi, elle se répandit en actions de grâces devant le Seigneur, le bénissant d'avoir déchargé ses épaules d'un lourd fardeau, et priant de tout son cœur pour celles qui la traitaient si durement. Heureuse d'être revenue à la condition de simple Religieuse, elle mit tous ses soins à vivre en parfaite épouse de Jésus-Christ.

A l'exemple des historiens de sa vie, réunissons ici, en un tableau d'ensemble, les principales de ses vertus, et les faveurs les plus extraordinaires qu'elle reçut du Ciel.

IX. — La révélation intérieure que Dieu lui donna de son néant et de sa misère, un jour qu'elle était tout occupée de ses péchés, fut l'heureux fondement de la haute perfection où la grâce l'éleva en si peu de temps. Dès ce moment, elle fut toujours si vivement pénétrée de douleur à la vue de ses faiblesses qu'on l'eût prise pour une grande criminelle. Ce fut la pensée d'un de ses confesseurs, lequel, s'apercevant qu'en la fête de sainte Marie-Madeleine elle répandait des larmes en abondance, crut que Sœur Agnès pleurait peut-être sur des écarts semblables à ceux de l'illustre pénitente de la Sainte-Baume. C'est pourquoi il l'examina soigneusement, lui fit faire une confession générale, s'informa de la conduite qu'elle avait menée au Puy, par crainte qu'elle n'eût trompé le public sous des apparences de dévotion. Ce prêtre revint promptement de son erreur. L'innocente Agnès eut connaissance de sa pensée, mais n'en parla qu'à une confidente et ne diminua rien de sa confiance en lui.

Ce sentiment d'humilité ne parut pas moins en diverses autres occasions. On remarqua partout que cette admirable servante de Dieu, continuellement plongée dans la connaissance de ses défauts, n'avait pour elle-même que haine et aversion. Ainsi les mépris et les insultes, les médisances et les calomnies, les humiliations et les reproches, les croix et les afflictions firent, toute sa vie, ses plus chères délices. C'est d'après le même principe qu'elle ne ressentit jamais de plus grand tourment que de se voir l'objet du respect et de la vénération. Une personne l'ayant imprudemment qualifiée de sainte, lorsqu'elle était encore dans le siècle, Agnès en fut vivement attristée, et avoua les larmes aux yeux à sa compagne, que, si elle n'eût craint d'affliger ses parents, elle se serait enfuie en un pays inconnu. Chose semblable lui arriva étant Religieuse. Quelques personnes de qualité, lui ayant rendu visite, vantèrent beaucoup sa piété. Agnès fut très choquée de ces discours, et, se levant brusquement, alla se prosterner devant l'autel, en confessant sa bassesse.

A d'autres dames, qui la louaient sans réserve, elle adressa une réponse qui n'admettait pas de réplique. Se persuadant qu'au regard des gens du monde, la vertu a besoin d'être rehaussée par l'éclat de la naissance, la servante de Dieu pensa effacer la bonne opinion que l'on avait de son mérite, en disant : « Mesdames, je suis la fille d'un fabricant de couteaux, et l'on m'a reçue ici par pure charité. »

Nous avons déjà dit que, sous l'impression d'une parfaite humilité, elle s'attacha inviolablement à suivre la voie commune dans le mo-

nastère, et ne s'en écartait qu'autant que l'obéissance lui imposait le contraire. Le Père Panassière lui ayant demandé, quelques jours après sa profession, si elle ne serait pas heureuse de communier plus souvent que les autres Sœurs : « Hélas ! répondit-elle en pleurant, qui suis-je pour obtenir un privilège ? Non, je n'en veux pas. La règle commune pour la sainte Communion, c'est encore trop pour moi, qui suis la plus indigne du monastère. »

L'humilité d'Agnès de Jésus ne s'arrêta pas là. Dans le siècle, elle avait absolument défendu à sa sœur de publier ce qu'elle lui avait vu pratiquer, à moins d'y être contrainte en vertu de l'obéissance, quand elle serait morte ; dans le cloître, elle s'étudia même à cacher ses vertus sous des défauts affectés. Cette application à obscurcir ce qui la faisait estimer lui inspira un moyen surprenant d'arrêter toute parole d'éloge à son sujet. Comme son bon Ange la visitait souvent et lui rendait des services extraordinaires, elle le pria instamment de l'avertir lorsqu'on parlerait avantageusement d'elle. Ce fidèle gardien se prêta à son désir. Agnès s'en servait si opportunément, surtout quand elle fut Supérieure, que les Religieuses n'osaient dire un mot à sa louange par la crainte d'être surprises.

Un ecclésiastique s'entretenait un jour au parloir avec une Sœur des vertus éminentes de la servante de Dieu. La Religieuse s'arrêta court, en disant avec candeur que, s'ils continuaient la conversation sur ce sujet, ils verraient arriver la Mère Agnès, qui leur adresserait des réprimandes. L'ecclésiastique accueillit cette parole par un sourire d'incrédulité. A l'instant même apparaît la Prieure qui, montrant à la Religieuse un air sévère, la reprend vivement de tenir de tels discours. Agnès apprit aussi par son Ange gardien qu'une Religieuse du monastère avait eu ordre du Père Panassière d'écrire en détail les actes de vertu de sa Prieure et qu'elle y travaillait dans le moment. Sans délai elle se transporte à la cellule de la Sœur, laquelle fort troublée balbutie qu'elle écrit une confession. « Ce n'est pas, » dit avec assurance l'humble Supérieure, et lui arrachant le papier des mains, elle le déchire sous ses yeux.

Le Père Boyre lui avait enjoint, à une époque, de mettre par écrit toutes les grâces dont Dieu la favorisait. Cet ordre parut à notre Agnès vraiment trop dur, et, malgré sa soumission pour ceux qui la dirigeaient, elle ne pouvait se résoudre à l'exécuter. Le confesseur, ayant renouvelé son commandement d'une façon expresse, elle lui présenta trois pages écrites en entier. Après les avoir lues, le Père Boyre les

lui rendit, en disant pour l'humilier : « Voilà des choses ridicules. » Agnès, sans mot dire, reçut les feuilles et les brûla sur-le-champ.

Ses lettres débordaient des mêmes sentiments d'humilité. A son confesseur elle écrivait, un jour : « Certaines louanges m'affligent beaucoup : il n'en peut être autrement, car je trompe tout le monde. je suis couverte d'une confusion telle, que je ne sais où j'en suis, et je crains que le chagrin ne me force à m'aliter. A peine puis-je marcher, tant ces accidents affaiblissent le peu de forces que je possède. J'ai la volonté de demander à Monseigneur l'Evêque, notre Supérieur, quelque petit coin en un monastère de son diocèse, afin de pleurer mes péchés, et que personne au monde ne sache où je suis... » Dans une autre lettre : « Si vous saviez comment se comporte la pauvre abominable ! elle ne fait que se rouler dans l'abîme de ses fautes. Vous vous trompez à mon égard; je vous le dis en vérité, je suis une misérable hypocrite : toutes les furies de l'enfer n'ont pas tant de malice que moi... »

Et à M. Olier, dont nous parlerons plus longuement dans la suite : « J'ai reçu avec beaucoup de consolation la lettre qu'il a plu à votre charité de m'envoyer : je ne méritais pas l'avantage de recevoir de vos écrits ; mais j'attribue cette faveur à un bon naturel qui, par l'excès de son humilité, me rend toute confuse et m'oblige d'y répondre par un profond silence ; car, s'il faut parler de misères, hélas ! qui en a plus que moi, abominable, obstinée dans l'abîme de mes péchés, lesquels sont si grands, si énormes, que les furies infernales ne sont pas suffisantes pour les punir !... »

Ainsi pensait d'elle-même la servante de Dieu.

Il est temps maintenant de jeter les yeux sur sa vie austère et pénitente, vie comme inséparable de la véritable humilité.

X.—Dès son enfance, on l'a vu plus haut, alors qu'elle vivait parmi les habitants du siècle, Agnès pratiquait ce qu'il y a de plus dur et de plus pénible à la nature. L'état religieux, qu'elle embrassa avec joie, acheva de réaliser son désir de se crucifier et de mourir entièrement à toute chose. Et il faut le reconnaître, si la vie de la servante de Dieu est un miracle continu par rapport aux faveurs célestes dont la vénérable Mère fut honorée, elle n'est pas moins un vrai prodige à raison des souffrances, volontaires ou non, qui la remplissent.

La soif des souffrances parut en cette âme d'élite avec l'usage de la raison. Nous en avons pour preuve son ardeur, dès l'âge de sept

ans, à se donner la discipline plusieurs fois la semaine, à coucher sur la dure, à prendre le vendredi un breuvage formé de vinaigre et de suie, à se laisser tomber sur les bras de la cire brûlante, à inventer, en un mot, chaque jour, quelque nouveau genre de mortification.

Sitôt qu'elle eut revêtu l'habit de Saint-Dominique, son amour pour la croix s'augmenta. Souvent prosternée en présence de son céleste Epoux, elle lui demandait des afflictions et des croix. Elle fut exaucée au delà de ses prévisions. Maladies corporelles, douleurs morales, humiliations, confusions, reproches, devinrent son partage. Je passe sous silence les maux de tête continuels qu'elle ressentit avec la dernière violence, l'espace de six mois, sans proférer aucune plainte, et une douleur aux genoux, qu'elle subit sans modifier nullement sa manière de se tenir à l'oraison. J'omets également la fatigue d'estomac qui, pendant douze ans, ne lui permit pour ainsi dire pas de garder la moindre nourriture, et les diverses maladies aiguës qui déconcertèrent la science des médecins en résistant à leurs remèdes. Au milieu de ces maux, Agnès de Jésus ne parut jamais ni troublée, ni inquiète. Unie à Celui qui la frappait dans des vues de miséricorde, elle soupirait sans cesse après de nouvelles croix et se regardait comme abandonnée de Dieu dès que la souffrance lui faisait défaut. Sainte Catherine de Sienne lui apparut un jour et lui présenta deux couronnes, l'une enrichie de diamants, l'autre tressée d'épines. Agnès ne manqua pas d'imiter cette Vierge séraphique, en choisissant, elle aussi, la couronne d'épines, et se la mit sur la tête, non sans éprouver de très vives douleurs.

Tout cela n'était, en quelque sorte, que le prélude de ce que la servante de Dieu aurait à endurer.

Le premier jour de l'année 1626 fut pour elle le commencement de maux extraordinaires. Elle sentit ses mains comme percées avec des aiguilles. Comprenant à ce signe que l'heure de l'épreuve était proche, Agnès s'y fortifia par l'oraison. Son Ange gardien l'honora de sa présence et l'anima de nouveau à suivre Jésus crucifié. Quelques instants après, elle fut attaquée de douleurs si violentes qu'on la crut morte durant plusieurs heures. Ayant repris ses sens et s'appliquant à l'oraison dans sa cellule, elle eut un ravissement, où, se promenant à travers un beau jardin, elle reçut de son guide céleste l'invitation à cueillir de belles fleurs. « Non, pas des fleurs, répondit Agnès, je veux des croix, des afflictions. » Et Jésus, paraissant à son tour, promit de la satisfaire avec abondance.

Elle ne tarda pas à voir l'effet de cette promesse. A peine en possession d'elle-même, elle éprouva dans les mains et les pieds des souffrances si vives, qu'elle ne pouvait ni marcher, ni porter à la bouche aucun aliment. Ces maux augmentèrent le vendredi suivant, et l'on crut voir sur ses mains certaines croix rouges portant aux extrémités des fleurs de lis. Cette nouveauté remplit de joie la compagne d'Agnès ; mais celle-ci, confuse de cette grâce extérieure, s'abîma au plus profond de son néant, et se retira dans une toute petite chambre située au bout du jardin, pour y vaquer à l'oraison.

C'est alors que le Ciel fut témoin d'un combat tout divin entre l'Epoux et l'épouse. Agnès, prosternée en terre et baignée de larmes s'écria avec autant de douleur que de confiance et d'amour : « Mon Epoux, je ne veux point ces marques extérieures ; ôtez-les moi, s'il vous plaît : point de croix visibles. »

L'Ange gardien apparut, exhortant Agnès à se soumettre au bon plaisir du divin Sauveur. « Non, non, reprit la servante de Dieu avec une sainte indignation, non, je ne veux point de ces choses-là, je n'en veux point ; puisque vous venez, dites-vous, de la part de mon Epoux, je vous assure que ni vous, ni moi ne sortirons d'ici que vous ne me les ayez enlevées, autrement, je ferai faux bond à mon Epoux en m'enfuyant dans une caverne. »

Ainsi parle l'amour, sans avoir trop conscience de ce qu'il dit. Les larmes d'Agnès furent exaucées. Son bon Ange l'ayant quittée, elle constata que les croix extérieures avaient disparu, bien que la douleur fût toujours la même.

Sa joie de n'avoir pour partage que la souffrance toute pure accrut son courage pour embrasser de nouvelles épreuves. Son bon Ange vint l'avertir de s'y préparer. Le jour même, elle aperçut dans sa chambre une lumière éclatante, au milieu de laquelle paraissait Jésus crucifié. Agnès se sentit, à ce moment, clouée sur une grande croix, endurant des douleurs si intenses, qu'elle poussa de hauts cris. Les Religieuses accoururent et la trouvèrent couchée sur son lit, les bras en croix, demandant d'une voix entrecoupée l'assistance de leurs prières. Paraissant réduite à l'extrémité, elle reçut le saint Viatique. Cet aliment divin suspendit pour un temps la violence des douleurs. Elle eut même une extase dans laquelle il lui semblait voir la Sainte Vierge prêter l'oreille à ses filiales supplications. Puis son bon Ange l'avertit d'offrir à Dieu ses souffrances pour les âmes du Purgatoire, particulièrement pour celles des Religieux et des Religieuses de son Ordre.

Les douleurs inouïes recommencèrent dès qu'Agnès fut revenue de son ravissement, et durèrent trois jours.

Le 6 février, reparurent les mêmes accidents, mais avec des circonstances plus merveilleuses. Le P. Panassière et M. Martinon, archiprêtre de Langeac, virent la Mère Agnès dans le jardin, tomber tout à coup, les bras étendus en croix. Elle demeura comme morte l'espace de trois ou quatre heures. Ses douleurs ayant un peu diminué, on la transporta dans la chambre de la Supérieure, où, prosternée à terre, elle disait sans cesse : « O amour, que tu es violent ! Que ta puissance est grande !... Ah ! pécheur, ne veux-tu donc point te convertir ? C'est pour toi que je souffre, ne méprise pas le sang versé pour ton salut !... »

Elle se confessa ensuite, avec des soupirs et des sanglots extraordinaires, reçut la sainte Communion, et étant sortie d'une extase où les excellences du Calvaire lui furent montrées, on la vit, de même que la fois précédente, étendue sur sa couche comme sur une croix, les bras allongés et les pieds posés l'un sur l'autre. Ses mains étaient repliées à demi et enfoncées en dedans. On entendait par moments craquer ses os, comme s'ils eussent été disloqués, et son cœur battait si fort que la poitrine semblait prête à se rompre. Son visage paraissait cependant tout enflammé, et les paroles que l'on pouvait saisir étaient des élans d'amour propres à causer la plus vive impression sur les assistants.

A la suite de son extase, le confesseur, qui ne la quittait pas, lui demanda d'où elle venait. « D'une grande salle parsemée de croix, répondit-elle. — Y en a-t-il pour moi ? continua le confesseur. — Il y en a pour vous et pour mes Sœurs. Oui, ajouta-t-elle en s'adressant à la Prieure, il y en a pour vous, ma Mère, et pour mes Sœurs ; cette maison n'aura que des croix, des croix toutes nues : il faudra de l'amour, beaucoup d'amour pour les porter. »

La suite de cette maladie ne fut qu'une série de merveilles. Agnès reçut la visite de la Très Sainte Vierge, accompagnée de sainte Cécile et de plusieurs autres Saintes. On connut à son visage ce qui se passait d'extraordinaire, et la malade le déclara ensuite par obéissance. A la prière de la servante de Dieu, la communauté entière eut la consolation d'être bénie par la Mère du pur amour. Les Sœurs retenues ailleurs accoururent toutes par un mouvement inconscient, une seule exceptée, que de vains scrupules avaient conduite au chœur pour y recommencer son rosaire.

Agnès de Jésus éprouva les mêmes souffrances, le quatrième jour de sa maladie, qui était le jeudi avant la Quinquagésime; son crucifiement fut encore plus complet. Fortifiée par son Ange gardien, qui la prévint de ce qui devait lui arriver, et résolue d'endurer pour son Epoux les plus grands tourments jusqu'au jour du jugement, elle fut accablée en peu de temps de douleurs telles qu'on se demandait comment un corps si faible y résistait. L'innocente victime était disposée, à son ordinaire, comme une personne crucifiée, les lèvres livides, la gorge noire et tuméfiée : elle prononça ces seules paroles : « Mon ami, assistez-moi, mon Jésus, ne m'abandonnez pas. » Elle eût voulu tenir le crucifix entre ses mains, mais ses mains étaient comme clouées. Dieu suppléa au désir de sa servante.

On vit le crucifix se lever et se soutenir suspendu devant elle, sans appui apparent. Ce fut alors que Dieu lui fit connaître les péchés que commettaient tant de chrétiens, dans ces jours de carnaval, et les douleurs de l'épouse du Christ augmentèrent à proportion. Elle avoua au P. Panassière qu'elle était vraiment clouée par les pieds et les mains.

Cependant les symptômes d'une mort prochaine paraissaient visiblement sur le visage de la malade, et le confesseur, n'en doutant plus, lui dit : « Sœur Agnès, il faut mourir. — Agréable nouvelle, répondit la servante de Dieu, si c'était la volonté de mon Epoux ! Mais j'appréhende qu'il ne m'arrive encore comme l'autre fois, et qu'il ne me faille retourner à la vie. » On fit la recommandation de l'âme vers onze heures et demie. Le confesseur voulut assembler la communauté, qui était alors au réfectoire; mais Agnès ayant représenté que le moment n'était pas encore venu, les Sœurs achevèrent leur réfection. Aussitôt après, elles vinrent en toute hâte auprès de leur chère malade, et quand on eut récité les Litanies de la Sainte Vierge, Agnès parut avoir expiré. « Elle est morte ! » s'écria le P. Panassière. A ces mots, les Religieuses éclatèrent en cris déchirants et versèrent d'abondantes larmes. La Mère Prieure, particulièrement affectée d'une si grande perte, conduisit ses filles devant le Très Saint Sacrement. Elles y étaient depuis un quart d'heure, quand la morte ouvrit les yeux, poussa un soupir et dit : « Je suis retournée. » Le confesseur, ne revenant pas de surprise, obligea sa pénitente, au nom de l'obéissance, à dire fidèlement tout ce qui s'était passé. La vénérable Mère déclara qu'elle était vraiment morte, et que, se trouvant en présence de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, entourés d'une

foule immense de Bienheureux, on lui avait dit que les souffrances qui devaient composer les fleurons de sa couronne n'étant point encore complètes, il lui fallait retourner au monde, afin d'apaiser la colère de Dieu irrité contre les hommes, et de travailler au salut du prochain.

Le soir du même jour, son bon Ange vint la consoler de la prolongation de son exil ; et comme la Vénérable s'écriait en pleurant : « Eh ! quand donc jouirai-je de Jésus, mon Epoux, mon Tout ? » elle entendit cette réponse : « Chère épouse, on m'a importuné de tant de prières que j'ai dû te faire retourner sur terre. Et puis, je veux me servir de toi pour la sanctification de plusieurs âmes qui doivent me glorifier grandement. Aie seulement bon courage et travaille de ton mieux. »

Dans le fait extraordinaire qui vient d'être rapporté, toutes les circonstances concourent à prouver qu'il s'agit d'une mort véritable et non pas d'une simple léthargie. On vit Agnès s'affaiblissant peu à peu, réduite à l'agonie, privée totalement de respiration, incapable de donner aucune marque de vie. Les Religieuses assemblées la pleurèrent comme morte, et plus tard, le P. Bo yre, homme très savant et très éclairé, examinant toute chose avec soin, n'hésita nullement à reconnaître la réalité de cette mort et de cette résurrection. A quoi on peut ajouter les suites immédiates de ce retour à la vie. La vénérable Mère, qu'on avait vue dans ses maladies précédentes perdre ses forces, et sur le point d'expirer, revint cette fois en un moment à une parfaite santé, demanda à manger, et prit de la nourriture sans fatigue d'estomac, ce qui ne lui était pas arrivé depuis l'Avent ; elle sortit de son lit sans le secours de personne, prit congé de son confesseur, et, le soir, chanta Complies avec la communauté.

Cette santé toutefois fut de peu de durée. Comme Agnès de Jésus n'avait repris la vie du corps que pour obtenir celle de l'âme à plusieurs personnes plongées dans l'iniquité, elle reparut bientôt réduite à son premier état. Ce fut un dimanche, vers le milieu du Carême de cette même année 1626, que recommença le cours de ces maux mystérieux. Tout son corps en fut accablé ; mais les douleurs à la tête prirent un caractère des plus surprenants. Il lui sembla qu'on la lui perçait avec des épines très aiguës l'espace de vingt-quatre heures. Son courage et sa patience furent invincibles au milieu de douleurs qu'elle déclara être les plus sensibles qu'elle eût jamais souffertes. On aperçut même quelques gouttes de sang sur son bandeau. Con-

fuse d'une pareille grâce, la servante de Dieu se mit en oraison et pria avec tant d'instances qu'il ne lui resta désormais que la douleur.

La Mère Agnès de Jésus éprouva plusieurs fois, cette année-là, les mêmes souffrances mystérieuses, surtout le Vendredi saint et le jour de l'Invention de la Sainte-Croix. L'année suivante amena également pour cette amante de la Croix une recrudescence de souffrances. On remarqua particulièrement que presque chaque vendredi, après avoir prié pour la conversion des pécheurs, elle vomissait un sang pur et vermeil. Frappées d'un fait si extraordinaire, les Religieuses eurent l'adresse d'enlever un de ses mouchoirs qui en était teint et qu'elle avait soigneusement caché.

On ne finirait pas si l'on voulait rapporter en détail tout ce que cette grande Sainte a souffert sous la main puissante de Celui qu'elle servait avec une si constante fidélité. A diverses reprises, elle ressentit, durant plusieurs heures, les peines du Purgatoire pour des âmes qui lui avaient été recommandées.

Aux fêtes des plus célèbres martyrs, elle expérimentait ce que ces témoins de Jésus-Christ avaient enduré pour son nom. Ainsi, le jour de Saint-Laurent, elle éprouva la violence du feu qui avait consumé l'illustre diacre; au jour de Saint-Etienne, les coups de pierres dont fut accablé le premier martyr; en la fête de saint Pierre, les tourments ressentis par le Prince des Apôtres pour glorifier son Maître.

C'était là le caractère particulier de cette illustre servante de Dieu : toute sa générosité consistait à souffrir et à se crucifier. L'année de sa mort, elle écrivait à M. Olier : « Vous savez combien je chéris votre âme, dont j'ai autant souci que de la mienne propre; mais je vois bien que cela ne peut guère vous servir, étant une misérable abîmée dans le péché. A votre départ, je vous dis que j'avais demandé à notre grand Dieu la croix toute nue, la croix sans consolation. Comme il est très bon et libéral, il me semble qu'il m'en a donné un échantillon, quoique fort léger, eu égard à mon peu d'amour et de constance. »

C'est aussi dans le même esprit qu'elle s'étudia toujours à inspirer à ce vertueux ecclésiastique le désir de souffrir; et une autre fois, lui écrivant sous l'impression de ses transports d'amour pour la croix, elle donnait à sa lettre cette étrange conclusion : « Je prie mon fidèle Epoux de vous donner une milliasse de grandes croix, lesquelles je vous souhaite pour très humble salut. »

XI. — Après avoir rapporté, sur la foi des confesseurs de la Mère Agnès, les prodigieuses souffrances, croix, maladies de la servante de Dieu, l'on a sans doute quelque droit de parler des grâces et des faveurs merveilleuses qu'elle reçut du Ciel. L'humilité profonde de l'épouse du Christ, son éloignement à convoiter de tels dons, sa constance à vouloir suivre les voies communes, une sorte d'opiniâtreté à refuser les grâces extraordinaires ou à ne les accepter qu'avec beaucoup de résistance : toutes ces circonstances, disons-nous, sont de sérieuses garanties contre toute crainte d'erreur.

Parmi les grâces admirables dont Dieu favorisa la V. Agnès, on peut dire que la présence visible, et même la familiarité de son bon Ange, n'a pas été la moindre. Cette âme, vraiment angélique, jouit d'un tel avantage dès sa première jeunesse. Son père se trouvait à la campagne, dans un grave danger pour sa vie. Le Gardien céleste apparut à notre Agnès, lui recommandant de prier son Epoux qu'il inspirât à son père de rentrer au plus tôt. Agnès obéit, et le père apprit le lendemain que des assassins devaient lui tendre une embuscade à l'heure présumée de son retour.

L'Ange gardien la transporta souvent dans sa chambre, quand, s'étant attardée à quelque visite aux malheureux, Agnès, en revenant au logis, trouvait la porte close.

Lui-même encore, nous l'avons dit, lui fit traverser miraculeusement la Loire pour la soustraire à des discours déshonnêtes.

La protection qu'elle reçut de ce céleste esprit, au milieu de ses luttes avec les démons, n'est pas moins remarquable. Il se faisait son défenseur et son consolateur, la rassurait par sa présence, neutralisait les violences exercées sur son corps par le prince des ténèbres. Ce gardien charitable l'avertissait de ses moindres défauts, l'éveillait la nuit afin de vaquer à l'oraison, la disposait aux croix qui lui étaient préparées, l'aidait à supporter les ardeurs de l'amour divin, et dans une circonstance importante, lui perça le cœur d'une flèche embrasée.

L'Ange gardien d'Agnès ne se bornait pas à rendre service à sa personne, il daignait s'intéresser encore à tous ceux qu'elle lui recommandait. Au temps où M. Olier, abbé de Pébrac, prêchait une mission en Auvergne, il lui arriva, un soir, de quitter Langeac, par un temps affreux, avec un péril évident pour ses jours, à cause des routes bordées de précipices où il lui fallait passer. La servante de Dieu chargea son bon Ange de lui servir de guide. Il en fut ainsi, et M. Olier déclara juridiquement qu'il vit un Ange, grand et majes-

tueux, marcher devant lui et le conduire en sécurité au terme de son voyage.

Une autre fois que le monastère était en peine de faire parvenir un paquet important à ce même prêtre, alors éloigné de dix à vingt lieues, Agnès de Jésus recommanda vivement à son Ange gardien le jeune homme chargé de la commission, et celui-ci arriva heureusement au but proposé, malgré les difficultés d'un chemin de montagnes inconnu de lui.

En maintes circonstances également, l'épouse du Christ reçut la sainte Communion d'une manière miraculeuse, par la main de son bon Ange ou d'un autre habitant des cieux. Cette faveur si rare, accordée pourtant à divers saints et saintes, fut pour elle chose assez fréquente et l'on peut la regarder comme une récompense de sa soumission parfaite à ses directeurs.

Dès avant qu'elle fût Religieuse, à l'âge de 18 ans, Dieu permit qu'elle communiât par une intervention extraordinaire. Une nuit qu'elle était en oraison, un prêtre vénérable lui apparut et prenant une hostie sur un autel dressé dans l'appartement, la lui présenta. Aussi humble que pure, la pieuse vierge s'anéantit à la vue d'un tel prodige, mais hésita quelques instants à recevoir l'hostie. Contrainte de se soumettre à ce qu'on exigeait, elle sentit son cœur embrasé des flammes sacrées de l'amour. Cette grâce lui ayant été renouvelée chaque jour pendant trois semaines, sauf les dimanches et jours de fêtes, destinés à ses communions régulières, elle conçut une vive crainte d'être le jouet du démon, et en parla au Père Panassière, qui la dirigeait alors. Ce Religieux, après un sérieux examen, conclut que cette faveur venait du ciel. Toutefois, ne voulant pas se fier uniquement à ses lumières, il consulta plusieurs Religieux d'une science et d'une sainteté reconnues. Tous furent convaincus qu'il n'y avait là aucune illusion ; ils crurent néanmoins qu'il était à propos de défendre à Agnès de recevoir la sainte Communion de cette manière, et de lui dire de se contenter du ministère du prêtre.

Cette décision tranquillisa la servante de Dieu, qui eut bientôt occasion de manifester son obéissance. Le prêtre mystérieux se présenta de nouveau, avec la sainte hostie. « Je ne veux point ces sortes de grâces, s'écria résolument Agnès, je m'attache à la voie ordinaire de communier, je veux recevoir comme tout le monde la Communion de la main des hommes. » Le prêtre et l'autel disparurent en même temps, et Agnès fut remplie d'une odeur si agréable et si

douce qu'elle avoua n'avoir jamais rien ressenti de pareil. Cependant, comme ses confesseurs ne lui en firent pas toujours des défenses expresses, elle fut favorisée plusieurs autres fois de ces grâces extraordinaires. Un jour de la fête de saint Louis Bertrand, son confesseur, pour la mortifier, lui avait interdit de communier; retirée dans un coin de l'église, elle se disposait à faire avec fruit la communion spirituelle quand, au moment de la Communion du prêtre, une hostie se transporta miraculeusement sur ses lèvres et inonda son âme de consolation.

Deux fois, pendant une grave maladie, elle reçut cette faveur par le moyen de son bon Ange, et dans un pèlerinage à Notre-Dame de Valfleury, près de Saint-Etienne en Forez, aucun prêtre ne se trouvant présent, elle communia encore par le ministère de son Ange gardien.

La Très Sainte Vierge, pour laquelle Agnès avait un culte si pieux et si filial, le lui rendait en bénédictions de toute sorte.

Le jour de sa profession religieuse, elle lui apparut, nous le savons, l'encouragea dans la donation parfaite d'elle-même, la prit tout spécialement sous son patronage. Au milieu des peines intérieures et des luttes contre l'enfer qu'Agnès eut à subir, la présence de cette puissante Souveraine la soutenait énergiquement. Un jour que la servante de Dieu se trouvait accablée de désolation et comme plongée dans un abîme d'amertume, elle se prosterna contre terre aux pieds de sa divine consolatrice, et entendit ces douces paroles : « Ne t'afflige pas, ma fille, je t'enverrai un de mes serviteurs, qui t'aidera et te fortifiera : parle-lui sans crainte. » Le lendemain, en effet, se présenta le V. Père Théodose de Bergame, Capucin d'une grande sainteté ; après avoir examiné la violence de ses peines, il lui parla avec tant d'onction que la servante de Dieu recouvra une admirable tranquillité.

Parmi les Saints qui l'honoraient de leur présence, mentionnons surtout saint Dominique, saint François, sainte Cécile, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse. Ces habitants de la Jérusalem céleste conversaient si souvent avec elle qu'ils semblaient la regarder déjà comme leur sœur dans la possession de l'éternelle béatitude.

Mais, par dessus tout, le Saint des saints se montra prodigue de libéralités et de prévenances à l'égard de sa fidèle épouse, comme on l'a vu à maintes reprises.

Une année, en la fête de la Sainte-Trinité, Agnès, dans un ravisse-

ment, contempla Notre-Seigneur qui tenait à la main une rose merveilleusement belle et lui dit qu'elle aurait cette fleur, mais après avoir passé par bien des peines. L'extase dura longtemps : quand Agnès revint à elle, il s'exhalait de sa personne une odeur admirable de roses.

La Supérieure l'ayant obligée, un jour, d'aller au réfectoire avec ses Sœurs, pour y prendre un peu de nourriture, notre obéissante Religieuse s'y rendit avec empressement. Mais, à peine eut-elle porté à sa bouche quelques petits morceaux de pain, que l'amour divin, s'emparant d'elle, la contraignit de sortir et de se retirer au jardin. Jésus-Christ lui apparut près d'un puits, et lui fit boire d'une eau mystérieuse qui la mit dans un état de jubilation indéfinissable. Les Religieuses, après leur réfection, la trouvèrent hors d'elle-même, et ne pouvaient admirer assez les saillies d'amour que manifestaient ses paroles embrasées.

Au reste, malgré sa crainte d'être trompée par les démons, ou ses vives appréhensions par rapport au salut de son âme, on peut dire que les flammes de l'amour de Dieu la consumaient sans cesse, et la faisaient languir comme l'épouse des saints Cantiques ou la séraphique Thérèse. Ayant entendu un prédicateur dire que Dieu aime toujours, sans se lasser jamais, elle en fut si transportée que, le reste de la journée, elle ne pouvait que prononcer ces paroles : *Dieu aime toujours, Dieu aime toujours !*

« J'ai un grand désir d'aimer, écrivait-elle au Père Boyre, son ancien confesseur, j'ai un grand désir d'aimer, mais je ne le puis comme je le souhaiterais. Je voudrais aimer Dieu tout mon *soûl*; ce désir est si violent qu'il me paraît brûler mon intérieur, tant j'y sens un immense brasier. Cela me rend toute languissante et me donne un vif désir de sortir de cette vie, afin de jouir un peu de cet amour. Quelquefois je répands une telle abondance de larmes qu'il me semble que je dois mourir si je n'aime. C'est ce qui fait que, réduite en cet état, je m'écrie quelquefois : « Mon doux Jésus, faites que je meure « ou que je vous aime... » A l'oraison, il me semble de temps en temps que les membres de mon corps doivent se séparer, tant ces excès m'emportent. »

Et au sujet de la sainte Communion elle écrivait au même Religieux : « Je ne communie que les dimanches ou quand il se trouve dans la semaine quelque fête de Notre-Dame. Je ne saurais vous exprimer combien les jours me paraissent longs jusqu'au dimanche :

je crois que mon désir me rend malade ; car quelquefois je suis tout en feu, tant est grand le brasier que je sens dans mon cœur, et je ne crois pas pouvoir vivre longtemps de cette manière. J'éprouve encore un si ardent désir de mourir que les jours me paraissent des années... »

Et une autre fois, ayant eu le bonheur de faire une communion supplémentaire, à raison de la fête de notre B. Père saint Dominique, elle écrivait en se congratulant : « Aujourd'hui Il est venu ! Ah ! mon Amour, demeurez si vous voulez que je vive : il est impossible de vivre sans son Jésus... »

On se rappelle qu'après sa profession religieuse, le Père Panassière lui avait offert de communier dans la semaine, et que pour se conformer uniquement à la pratique en usage dans le monastère, elle avait humblement refusé. Plus tard, ses dispositions saintes obligèrent le confesseur à la faire communier plus souvent ; il arriva même à lui permettre la communion quotidienne, au grand avantage de son âme. Telles étaient les ardeurs de l'amour qui la remplissait que parfois son visage paraissait enflammé comme celui d'un séraphin, son cœur battait avec une telle violence que l'on dut élargir sa tunique afin de lui procurer un peu de soulagement, et l'eau froide appliquée sur sa poitrine bouillonnait comme si on l'eût jetée sur des charbons ardents ; ainsi l'atteste un des confesseurs de la Vénérable, témoin des faits.

XII. — Les connaissances et les lumières surnaturelles que recevait la Mère Agnès étaient proportionnées aux élans de son cœur.

L'ardent désir qu'elle avait de voir le Père Panassière, son confesseur, vivre avec la perfection convenable à son état, l'obligea de prier longtemps et de pratiquer à son intention de rigoureuses pénitences. Formé à la vie religieuse dans un temps où la pleine régularité était loin de faire l'ornement du cloître, ce Père se mettait peu en peine d'éviter certaines transgressions de la Règle. Il se dispensait aisément du jeûne et de l'abstinence, aimait à sortir de sa résidence, et à converser avec les séculiers ; bref, par un ensemble de vie tout extérieure, il arrivait à commettre des fautes parfois même assez notables. Sa tiédeur faisait gémir devant Dieu la Mère Agnès. Elle adressait souvent au coupable de sévères réprimandes, et comme, par une grâce miraculeuse elle acquérait la connaissance distincte de toutes ses actions, si éloigné d'elle que fût ce Religieux, sitôt qu'il tombait

dans quelque manquement, elle l'en avertissait avec autant d'énergie que de charité. La fidélité d'Agnès à importuner Dieu en faveur de son confesseur obtint la promesse que celui-ci finirait par changer de conduite et deviendrait un Religieux modèle. Ce qui arriva, après la mort de notre Vénérable. Retiré au couvent de Tarascon, où l'on avait introduit la réforme, et devenu aveugle dans sa vieillesse, ainsi qu'Agnès le lui avait prédit, le Père Panassière vécut d'une manière fort édifiante et mourut en bonne odeur de vertu.

Ce ne fut pas la seule occasion où la Mère Agnès connut les choses éloignées et futures. Plusieurs autres personnes profitèrent avantageusement de ses lumières. Le servant de messe du monastère de Langeac allait se noyer dans l'Allier. Agnès en fut informée par son Ange gardien, qui lui ordonna de prier pour ce jeune homme. Elle obéit exactement, et l'infortuné, qu'on venait de retirer de l'eau sans donner signe de vie, reprit aussitôt connaissance en présence du Père Panassière et du chanoine Martinon.

Un avocat du Puy, qu'Agnès avait connu autrefois, étant venu à Langeac, se présenta pour la voir. Avant d'aller au parloir, la servante de Dieu pria le Seigneur de lui inspirer ce qu'elle aurait à dire. Son bon Ange promit de l'assister. A peine fut-elle en présence du visiteur que la conscience de cet homme lui devint transparente, et sur-le-champ Agnès l'avertit d'avoir à confesser tels péchés dont il était coupable. L'avocat fut docile à cet avis, et de retour au Puy, raconta au Père Boyre ce qui lui était arrivé.

Une jeune demoiselle, sur le point de se marier, fut recommandée aux prières de la Mère Agnès. Celle-ci connut par révélation que cette personne entrait dans l'état du mariage par des considérations nullement chrétiennes, et que tout avertissement serait inutile. L'épouse du Christ se contenta de garder le silence. L'infortunée jeune femme mourut au bout de sept mois, accablée de malheurs et de chagrins.

Le fait suivant ne mérite pas moins d'attention.

Une jeune fille des environs de Langeac, appelée Marguerite, après avoir passé quelque temps dans le monastère, en était sortie par une protection spéciale de Dieu sur cette maison. Elle était pleine de suffisance et d'orgueil, et comme par ailleurs elle avait un extérieur suffisamment réglé, le démon abusa de cette disposition pour persuader à la malheureuse qu'elle était appelée à une sainteté éminente. Il lui procura des visions pleines de douceur, lui imprima enfin aux pieds, aux mains et au côté, certains stigmates d'où coulaient, dit-on, quelques gouttes de sang.

Marguerite, toujours infatuée d'elle-même, ne fut pas sensiblement affligée de cette faveur apparente, et alla jusqu'à la divulguer. Aussitôt nombre de personnes de la ville, et même des ecclésiastiques, rendirent visite à la sainte, afin de baiser ses plaies. Le confesseur d'Agnès entra dans ce sentiment ; mais la vénérable Mère, instruite à l'école de l'humilité, et éclairée d'ailleurs de lumières particulières, condamna d'hypocrisie tout ce dehors si bien composé, et déclara la visionnaire trompée par le démon. Une visite de la fausse dévote la confirma dans sa pensée. Agnès ayant demandé à voir une de ses plaies, la stigmatisée s'empressa d'avancer la main au travers de la grille ; mais, s'apercevant que la Mère Agnès voulait avec la pointe d'un couteau sonder la plaie, elle retira promptement la main, pour s'épargner une souffrance.

La servante de Dieu, qui déplorait et l'aveuglement de la pauvre abusée et l'obstination de son confesseur, priait de toute son âme afin de convertir la première et d'éclairer le second. Tout fut inutile : elle s'attira même des mortifications sensibles de la part du Père Panassière, opiniâtre pour voir l'esprit de Dieu dans la conduite de cette affaire. Enfin l'erreur fut découverte par l'adresse du Père Boyre, lequel présenta à la voyante un écrit, contenant une hérésie grossière, et la pria de faire approuver la rédaction par Notre-Seigneur, quand il lui apparaîtrait. La dévote prit le papier avec joie et le rapporta quelques jours après, signé de Jésus-Christ, avec le sang d'une de ses plaies. Le Père Boyre essaya, mais en vain, de ramener cette malheureuse ; et Dieu permit qu'elle tomba dans une faute honteuse qui la discrédita pour jamais.

Agnès de Jésus connut encore plusieurs fois l'intérieur de ceux qui la consultaient.

Un jeune homme, indécis sur sa vocation, lui demanda dans quelle Religion il devait entrer : « Dans le saint Ordre des Chartreux, répondit-elle, c'est là que Dieu vous appelle. » Le jeune homme obéit, et trouva tant de paix dans ce monastère qu'il lui écrivit, afin de la remercier de son conseil.

Une jeune fille, en butte à une tentation secrète, qu'elle ne voulait déclarer à personne, eut le bonheur d'entretenir la servante de Dieu. Celle-ci lui découvrit les secrets de son cœur et l'avertit que Dieu la voulait dans le monastère de Langeac, où elle entra en effet.

Ce fut encore par le conseil de la vénérable Mère qu'une novice du monastère fut raffermie dans sa vocation, sur cette parole qu'elle

lui fit dire par son confesseur : « Ma fille, aimez davantage votre saint habit. » M. Martinon, qu'elle préserva de la mort en l'avertissant de se retirer au plus tôt d'une galerie qui s'effondra dès qu'il en fut sorti, a publiquement avoué que la Mère Agnès avait une parfaite connaissance de son intérieur et l'avertissait de ses défauts et de ses imperfections, même les plus légères.

Enfin on était si intimement persuadé, dans le monastère, que l'épouse du Christ avait le don de pénétrer les cœurs qu'une des principales raisons alléguées par les Religieuses pour l'élire Supérieure, c'est que, connaissant déjà leurs pensées, elle les gouvernerait avec plus de sûreté et de profit pour leurs âmes.

Dieu accorda encore à sa servante une onction particulière pour instruire les ignorants, toucher les cœurs endurcis et réconcilier les personnes divisées. Elle prit un soin particulier du jeune enfant dont elle avait guéri les ulcères, et lui inspira une piété si solide qu'on le regardait dans Langeac comme un petit saint. Celui aussi qu'elle empêcha par ses prières d'être asphyxié dans la rivière, prit plus tard l'habit de Capucin, par l'avis et le conseil de la vénérable Mère. Un homme traitait sa femme avec une telle brutalité que la malheureuse paraissait tous les jours en péril de mort. Agnès le fit venir à la grille, et lui parla avec autant de tendresse que de force. Mais l'endurci ne voulut rien entendre et sortit brusquement. Les prières de l'épouse du Christ obtinrent ce que sa parole n'avait pu opérer. Cet homme était à dix pas à peine du monastère que rentrant en lui-même il retourne à la grille, où l'attendait Agnès, et lui promet de changer de vie.

Elle obtint un succès semblable auprès d'une jeune fille qui, ayant l'habitude invétérée de dérober tout ce qui lui tombait sous la main, causait de grands chagrins à sa famille. Prières, remontrances, menaces, châtiments, rien n'arrêtait cette funeste inclination. Seule, la Mère Agnès réussit à convertir la petite voleuse, par une simple conversation.

Dieu daigna l'honorer encore du don de prophétie et du don des miracles. Déjà nous en avons dit un mot : complétons le sujet.

Le Supérieur des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre avait un grave démêlé avec l'évêque du Puy touchant la juridiction. Agnès de Jésus l'assura qu'après bien des difficultés, il finirait par avoir gain de cause : ce qui arriva.

Une Religieuse du monastère se désolait grandement de ce que ses

infirmités l'empêchaient de suivre les exercices de communauté et même de réciter son Office en particulier : « Consolez-vous, lui dit Agnès, vos forces reviendront. » Il en fut ainsi.

Une jeune demoiselle demandait l'habit ; mais son père s'y opposait, sans que les prières, les larmes de la jeune fille, les observations de personnes sérieuses pussent le fléchir. Agnès, alors Prieure, dit à la postulante : « Mon enfant, ne craignez rien, cela ne durera pas ; le bon Dieu retirera bientôt votre père de ce monde. » La prédiction se vérifia, et la jeune fille, entrée au monastère, devint la Mère Jeanne de la Croix, dont nous avons parlé à la date du 27 septembre.

Quant au don des miracles, la servante de Dieu en fut honorée dès son enfance. Un plat de terre, lui ayant échappé des mains, se brisa en mille pièces. Pour épargner à ses parents une très vive contrariété, elle obtint de la toute-puissance divine que le plat fût miraculeusement raccommodé.

Vers douze ans, trouvant dans la campagne un paysan grièvement blessé, elle pria la Sainte Vierge de le guérir, et toucha de ses mains les plaies du malheureux. Elles se fermèrent à l'instant. Agnès, surprise d'une si prompte guérison et craignant qu'on ne la lui attribuât, alla chercher du vinaigre, en frotta les cicatrices du blessé et le congédia en parfaite santé.

Gabrielle Jacques raconte dans ses *Mémoires* qu'étant allée un jour avec Agnès hors de la ville, elle sentit tout à coup aux yeux une douleur si vive qu'elle ne voyait plus à se conduire. « Je priai ma chère compagne, ajoute-t-elle, de faire sur mes pauvres yeux le signe de la croix. Mais elle s'excusa en s'appelant une grande pécheresse. Je la conjurai, au nom de la charité, de m'aider au moins à marcher. Sitôt que j'eus pris sa main, je la portai à mes yeux et y traçai le signe de la croix. Incontinent toute douleur cessa, et je vis aussi clair qu'auparavant. »

L'an 1625, la rivière qui coulait près du monastère, ayant grossi d'une manière subite, donna lieu de craindre que le mur du jardin ne s'écroulât. Agnès, voyant le danger, se mit en prières et la rivière ne causa aucun dommage, bien qu'aux alentours l'impétuosité du courant emportât des habitations.

Un homme du Puy, appelé Barthélemy, qui s'était cassé la jambe en tombant de cheval, fut guéri en peu de jours, après s'être recommandé par lettre à la servante de Dieu.

Il est reconnu encore que par l'application de son rosaire ou par

une simple prière, la V. Mère a délivré plusieurs possédés, guéri divers malades désespérés, obtenu une pluie bienfaisante à l'époque d'une grande sécheresse, assaini les fruits de la terre gâtés par les mauvaises saisons, préservé la ville de Langeac de la peste qui ravageait les environs, conservé la vie à plusieurs Religieuses de son monastère, menacées de la perdre à la suite d'hémorragies, dissipé l'infection qu'exhalait le corps d'une Sœur inhumée au Chapitre dans une fosse trop peu profonde.

Pour tout résumer d'un mot, on peut dire que cette fidèle amante de Jésus-Christ semblait avoir en mains la toute-puissance de son divin Epoux.

XIII. — Cependant les Religieuses de Langeac qui, sous l'empire d'un fatal aveuglement, avaient sans motif fait déposer leur sainte Prieure, ne tardèrent pas à en concevoir un vif regret. L'humilité, la simplicité, la vraie piété de Sœur Agnès, qu'elles avaient osé traiter d'hypocrite, leur ouvrirent les yeux, et elles cherchèrent tous les moyens possibles de lui témoigner leur repentir et leur confiance. Elles n'eurent pas grand'peine à rentrer dans les bonnes grâces de celle qui les avait toujours aimées avec une tendresse de mère. Mais, étant persuadées qu'elles avaient donné au dehors un très mauvais exemple par leurs discours imprudents, elles crurent de leur devoir d'effacer les impressions fâcheuses conçues par les séculiers sur leur ancienne Supérieure. Afin de confirmer par des faits la vérité des louanges qu'elles lui décernaient en toute rencontre, elles l'instituèrent Maîtresse des novices, pour la seconde fois, puis Sous-Prieure, enfin Prieure du monastère, trois ans après son humiliante déposition.

Cette élévation raviva l'affliction de l'humble Sœur : elle versa beaucoup de larmes et supplia l'évêque de Saint-Flour de refuser sa confirmation. Mais la volonté divine se déclarait manifestement : Agnès dut prendre en mains le gouvernement de la communauté, et l'exerça deux années encore avec grand profit pour ses filles.

C'est principalement pendant cette période que son influence surnaturelle s'étendit extraordinairement au dehors du monastère, et que s'accomplirent un grand nombre des faits relatés en dernier lieu.

Il reste maintenant à rapporter la mission providentielle que la Mère Agnès eut à remplir auprès de l'illustre fondateur des Prêtres de Saint-Sulpice.

Jean-Jacques Olier, fils d'un conseiller au Parlement de Paris, était entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique. A dix-huit ans, nommé abbé commendataire de l'abbaye de Pébrac, située dans une solitude à deux lieues de Langeac, il mena quelque temps la vie mondaine des jeunes clercs de cette époque pourvus de bénéfices en usufruit. Les prières d'une sainte veuve lui valurent la grâce d'une première conversion, qui s'acheva à la *Santa-Casa* de Notre-Dame de Lorette; mais Dieu, qui l'appelait à une plus haute sainteté, à raison de l'œuvre éminente à laquelle il le destinait, choisit Agnès de Jésus pour être l'instrument de sa seconde et parfaite conversion. Voici, en abrégé, comment elle reçut et accomplit cette mission.

Un jour que la V. Mère demandait avec larmes la dissolution de son corps pour aller à Jésus-Christ, Notre-Seigneur lui dit : « Tu m'es encore nécessaire pour la sanctification d'une âme qui doit servir à ma gloire. » Une autre fois, en l'année 1631, elle connut plus clairement la volonté divine. Comme elle priait pour la conversion des pécheurs, et spécialement pour les habitants de l'Auvergne plongés, en grand nombre, dans l'ignorance et l'iniquité, la Sainte Vierge lui apparut et lui dit : « Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac. »

La servante de Dieu ne connaissait aucunement M. Olier ; mais, comprenant que le Seigneur avait sur lui de grands desseins, il n'est prières, larmes, pénitences auxquelles elle n'eut recours pendant trois années entières, pour lui obtenir la sainteté nécessaire à sa mission dans l'Eglise.

Pendant ce temps, le jeune abbé recevait les saints ordres, se mettait sous la direction de saint Vincent de Paul, se joignait même aux prêtres de la Congrégation de la Mission pour aller évangéliser avec eux les habitants des campagnes. Bientôt il résolut d'aller prêcher des missions dans les paroisses d'Auvergne qui dépendaient de son abbaye, et pour remplir ce ministère avec plus de fruit, voulut s'y préparer par une retraite sérieuse dans la maison de Saint-Lazare.

Un jour qu'il faisait oraison dans sa chambre, il aperçut près de lui une Religieuse qui semblait venir du ciel. D'une main elle tenait un crucifix, de l'autre un chapelet. Un Ange, admirablement beau, portait l'extrémité de son manteau de chœur, et recueillait sur un mouchoir les larmes dont son visage était baigné : « Je pleure pour toi », dit la merveilleuse apparition. Ces paroles, en tombant sur M. Olier, firent couler en son âme une douce tristesse, comme lui-même le déclare dans une relation écrite par ordre de son directeur.

« Cette sainte âme, ajoute-t-il, revint une autre fois, à peu de temps de là, pour me confirmer dans ladite vue, et je l'ai aussi présente à l'esprit que si je la voyais encore. »

Comme preuves évidentes de son apparition, elle lui laissa le crucifix qu'elle tenait à la main, et son mouchoir « tout plein de saintes larmes ».

La retraite finie, l'Abbé de Pébrac quitta Paris avec les prêtres qui devaient seconder son apostolat en Auvergne. A mesure qu'ils avancent, les zélés missionnaires apprennent des populations les faits merveilleux dont le monastère de Langeac est le théâtre. M. Olier sent naître en son cœur l'espoir de retrouver là celle qui verse pour lui des larmes si abondantes, et il se rend à Langeac. Il entrait dans une hôtellerie de cette ville, lorsqu'une Sœur tourière vient le saluer au nom de la Mère Prieure. De plus en plus étonné, M. Olier se présente au monastère sitôt qu'il le peut. Ce jour-là, Sœur Agnès ne put quitter l'infirmerie ; mais, à la grande surprise des Religieuses, elle envoya son chapelet au prêtre étranger. Après quelques visites infructueuses, celui-ci fut enfin reçu. La Mère Agnès entra au parloir, le voile baissé selon sa coutume. L'entretien commencé, M. Olier la prie humblement de lever son voile. « Ma Mère, s'écrie-t-il, je vous ai vue ailleurs. » Agnès répond simplement : « Cela est vrai, vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la Très Sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné à jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France. »

De ce moment s'établirent entre ces deux grandes âmes les plus nobles et les plus saintes relations. Pendant les six mois qu'il passa en Auvergne, M. Olier visita souvent la Mère Agnès et apprit d'elle à se corriger de ses moindres imperfections, à aimer la croix et à mourir entièrement à lui-même. De son côté, la vénérable Prieure, édifiée des progrès de son fils spirituel, n'hésita pas à lui ouvrir son cœur et se confessa à lui. Elle lui dit un jour : « Autrefois, je vous ai regardé comme l'enfant de mes larmes, en priant pour votre conversion ; maintenant, je vous regarde comme mon Père. » Elle lui prédit les principaux événements de sa vie et annonça, entre autres choses, que Dieu formerait par lui un grand nombre d'ecclésiastiques, que la Sainte Vierge le chérissait beaucoup, et qu'il aurait de grandes croix.

Sur les entrefaites, M. Olier fut rappelé à Paris pour une affaire

très importante. La Mère Agnès ressentit une vive douleur à la nouvelle de son départ. Mais elle accepta ce sacrifice, pressa même son très cher frère d'obéir fidèlement et diligemment à la volonté divine. En prenant congé d'elle, le 12 octobre 1634, M. Olier l'entendit s'écrier : « Adieu, parloirs, je ne vous reverrai plus. » C'était annoncer sa fin prochaine.

Aussitôt elle se rendit au chœur, et là, épanchant son âme devant son divin Epoux : « Eh! mon Dieu, dit-elle en versant des larmes brûlantes, que m'avez-vous fait ? Vous m'aviez donné un homme selon mon cœur, et vous me l'avez ôté. Eh bien, mon Tout, que votre très sainte volonté soit faite. » Puis elle pria Dieu de la retirer de ce monde. « Mon cher Epoux et ami, dit-elle, j'ai accompli par votre grâce l'œuvre que vous et votre sainte Mère m'aviez confiée, et pour laquelle vous avez voulu que je demeurasse encore sur la terre. Maintenant, tirez-moi à vous et donnez-moi place parmi ceux qui vous bénissent et vous adorent sans cesse ; car si vous ne le faites, je crois que je mourrai de langueur à chaque moment. Je vous remercie d'avoir écouté mes prières, et de m'avoir donné et fait voir celui que vous désiriez que je procurasse à votre Eglise. L'ayant vu et le sachant à vous, laissez aller mon esprit en paix. Je ne vous demande pas que vous le tiriez avec moi de ce monde, m'ayant fait voir qu'il vous devait rendre de grands services dans votre Eglise. Préservez-le du mal, ayez-le sous votre protection ; faites-lui la grâce de n'aimer que vous, de n'être possédé que de votre esprit et de ne vivre que de votre vie. Ce sont les prières que vous fait votre pauvre servante, résolue de ne bouger d'ici que vous ne l'ayez exaucée. »

Sur la demande de la Mère Agnès, qui lui écrivit à ce sujet, le Père de Condren, Supérieur de l'Oratoire, se chargea de la conduite spirituelle de M. Olier. Il le détourna de l'épiscopat, qu'on voulait lui faire accepter, et le prépara à sa grande mission de directeur de Séminaire. Quelques années plus tard, en effet, M. Olier, réalisant la prédiction d'Agnès de Jésus, jetait les premiers fondements des Séminaires du royaume de France, en instituant, à Vaugirard, un Séminaire et une Compagnie de prêtres qui, transférés peu après à Paris, sur la paroisse St-Sulpice, reçurent les noms de Séminaire et de Prêtres de Saint-Sulpice.

Lui-même, au souvenir de sa Mère spirituelle, et par reconnaissance pour l'Ordre de Saint-Dominique auquel il devait tant, revêtit

solennellement l'habit de Tertiaire l'an 1651, avec plusieurs de ses premiers collaborateurs (1).

XIV. — Il y avait longtemps que la vénérable Agnès de Jésus soupirait après l'heure où, quittant la terre, elle irait se joindre pour jamais au Bien-aimé de son cœur. Déjà nous l'avons vue écrire au P. Boyre, son premier directeur : « Je voudrais aimer Dieu *tout mon soûl*... Ce désir me rend toute languissante et me fait souhaiter ardemment de sortir de cette vie, afin de jouir un peu de cet amour... »

Toujours humble, et redoutant l'illusion jusque dans ce désir, elle lui écrivait, durant l'été de 1634, pour demander s'il regardait son impatience de mourir comme venant de Dieu. Le savant Religieux la rassura, et Agnès, en recevant sa réponse, s'écria devant ses filles réunies : « Voilà une lettre uniquement pour moi. » Dès lors, on remarqua en elle un recueillement plus profond et des aspirations plus fréquentes vers le terme de son pèlerinage terrestre.

Le 12 octobre 1634, le jour même de son dernier entretien avec M. Olier, elle tomba gravement malade. Les médecins crurent à une inflammation de poitrine et employèrent des remèdes énergiques. Ce fut sans succès. Ils avouèrent bientôt que ce mal dépassait leur science et était dû en grande partie aux excès de l'amour divin qui dévorait cette sainte âme.

Quant à la vénérée Prieure, ferme, inébranlable, ne laissant échapper aucune plainte, plus heureuse de se voir sur le Calvaire que sur le Thabor, elle répétait souvent : « O mon Dieu, ô mon doux et amoureux Jésus, soyez béni mille fois ! ou souffrir ou mourir ! »

Acceptant par condescendance les potions les plus amères, elle disait agréablement : « La charité a si bonne main, que tout ce qu'elle apprête est délicieux. » Son visage exprimait une tranquillité extraordinaire, bien qu'elle endurât des souffrances capables, déclarait-elle un jour, de faire concevoir une idée des peines de l'enfer.

Au plus fort de la douleur, elle s'écriait en regardant son crucifix : « Jésus, mon amour, miséricorde à la pauvre Agnès. » D'autres fois elle s'adressait à la Mère de Dieu et lui disait : « Sainte Vierge, priez pour moi, s'il vous plaît, ayez pitié de votre pauvre esclave. »

Durant cette dernière maladie, l'humilité et la charité de la sainte

(1) Voir, *Année Dominicaine* au 2 avril, la biographie du V. M. Olier.

Prieure ne parurent pas moins que sa patience. L'empressement de ses filles à la soigner la couvrait de confusion et de reconnaissance. Les voyait-elle pleurer autour de son lit, elle les consolait avec une tendresse toute maternelle. Une nuit, la Religieuse qui la veillait, craignant un prochain dénouement, la pria de trouver bon qu'elle allât réveiller les Sœurs : « Non, non, dit la malade, laissez reposer ces pauvres enfants, elles sont assez affligées. »

La violence de la fièvre ne permettant pas qu'on la fît trop parler, les bonnes Religieuses étaient dans une crainte continuelle de la fatiguer. Aussi, n'osant entrer dans la chambre, elles se tenaient à la porte, pour y répandre leurs larmes avec plus de liberté. L'affection de la vénérable Mère pour ses filles ne put permettre leur éloignement. Elle voulut qu'elles vinssent les unes après les autres; et elle les écoutait, les animait à la pratique de la vertu, leur recommandait la fidélité aux saints engagements de leur profession.

Le démon, cependant, voyant qu'il lui restait peu de temps, attaqua violemment celle qui l'avait si souvent couvert de honte ; mais ses efforts furent inutiles. Agnès triompha glorieusement du prince des ténèbres, en disant avec un geste de mépris : « Je te renonce, Satan. » Elle eut ensuite une longue extase, dans laquelle Dieu lui fit connaître bien des crimes qui se commettaient, notamment à Paris.

La sainte malade s'affaiblissait. Le 15 et le 18 octobre, elle reçut la sainte Communion, dans les sentiments d'une âme déjà mûre pour le ciel. Nonobstant son extrême faiblesse, elle se leva pour adorer et recevoir plus respectueusement son Bien-aimé. Le même jour, on lui administra l'Extrême-Onction, et le jeudi 19, au matin, elle communia encore en Viatique. Le désir de s'unir à Dieu pour toujours la pressait de plus en plus, et elle se plaignait amoureusement de la prolongation de son exil. « Une heure m'en dure mille, » s'écriait-elle parfois ; et réprimant ce désir lui-même, si saint qu'il fût : « Vivre tant que Dieu voudra, reprenait-elle, et mourir quand il lui plaira. »

Les Religieuses du monastère, comme aussi les habitants de Langeac, plongées dans une affliction profonde, multipliaient les prières, faisaient des vœux afin d'obtenir la conservation d'une santé si précieuse. La marquise de Langeac, qui, à titre de bienfaitrice insigne, avait obtenu de l'évêque de Saint-Flour la permission d'entrer dans la clôture, vint, le 18 octobre, visiter la malade. Elle lui dit en pleurant qu'elle avait promis d'aller pour elle en pèlerinage à Notre-Dame

du Puy et d'y laisser son pesant de cire. « Je vous remercie, Madame, répondit Agnès, mais je mourrai demain, qui est le jour de votre fête. »

Le ciel, en effet, disputait à la terre ce riche trésor. Les Religieuses, ayant perdu tout espoir, ne songèrent plus qu'à exposer à leur vénérée Supérieure leurs nécessités spirituelles, afin qu'elle les soulageât du séjour de la gloire. Agnès se prêta à leurs épanchements, et les voyant rassemblées autour de sa couche, leur adressa des paroles pleines de charité. Elle les remercia de la patience qu'elles avaient mise à la supporter onze ans dans leur compagnie. Par un excès d'humilité, elle osa qualifier d'hypocrisie tout ce qui avait paru de bon dans sa conduite, défendit à ses filles de lui rendre des honneurs particuliers après sa mort, enfin les exhorta à garder entre elles la paix et l'union, et à observer très exactement tout ce qui est prescrit dans les Constitutions. Attendries par ces dernières paroles et ne pouvant retenir leurs sanglots, les pauvres Sœurs tombèrent à genoux, suppliant leur Mère de donner à toutes sa bénédiction.

La mourante, levant les yeux et les mains au ciel, conjura Notre-Seigneur et sa divine Mère de bénir ses filles éplorées, et promit en même temps qu'elle ne les oublierait jamais. Elle leur dit enfin : « Adieu, mes filles, à Dieu ! »

Aussitôt après, sans rien perdre de sa lucidité d'esprit et de sa sérénité de visage, la sainte malade entra dans une douce agonie ; on surprenait sur ses lèvres d'amoureux colloques avec son Jésus. Ses gestes et son maintien recueilli firent assez comprendre qu'elle était honorée de la visite de quelques habitants du ciel, venus pour recevoir son âme et la porter devant le trône de Dieu. Sa précieuse mort arriva vers 10 heures du matin, le jeudi 19 octobre 1634, jour où l'on célébrait alors, dans l'Ordre de Saint-Dominique, la fête de saint Louis Bertrand, pour lequel Agnès de Jésus avait une particulière dévotion.

Sitôt qu'elle eut expiré, son visage parut d'une beauté surprenante ; cette beauté augmenta le lendemain, lorsqu'on exposa les restes de la vénérable Mère dans le chœur des Religieuses, auprès de la grille. La bouche était fraîche et les lèvres souriantes. Le marquis de Langeac, voulant faire prendre le portrait de cette grande servante de Dieu, fit venir du Puy un peintre de talent, nommé Solvin. Mais l'humble Religieuse qui, de son vivant, avait eu horreur de tout ce qui pouvait lui être honorable, ne permit point que le pieux des-

sein réussît : les traits de son visage se décomposèrent à tel point, que l'artiste ne put saisir aucune ressemblance. A peine fut-il parti, que la figure reprit sa première beauté. Les mains et les pieds également devinrent transparents comme le cristal : ce qui ravit d'admiration tous les assistants.

La mort de Sœur Agnès de Jésus, divulguée dans la ville de Langeac, y causa un deuil universel : les petits enfants eux-mêmes pleuraient à chaudes larmes. De toutes parts on accourut au monastère pour contempler la dépouille mortelle de *la Sainte* et y faire toucher des objets de piété.

Les funérailles furent célébrées le lendemain avec toute la solennité compatible avec la douleur commune, et le saint cadavre fut porté au Chapitre pour y recevoir la sépulture ordinaire. Mais, au moment de fermer le cercueil, on constata que le côté gauche de la poitrine était d'une chaleur intense. On jugea opportun de surseoir à l'inhumation, et pendant cinq jours le corps virginal de la M. Agnès resta exposé, exhalant une suave odeur et conservant la beauté de visage qui s'était produite immédiatement après le trépas. Des chirurgiens, appelés pour examiner le phénomène de cette chaleur extraordinaire, découvrirent diverses autres merveilles et déclarèrent y voir une cause surnaturelle et divine. On descendit enfin le cercueil dans le caveau creusé pour la sépulture des Religieuses; mais, quelques années après, Dieu opérant des miracles pour glorifier sa servante, Mgr de Noailles, évêque de Saint-Flour, fit placer le corps de la Mère Agnès dans un tombeau élevé du sol.

Le jour même de la mort de la vénérable Mère, M. Olier, voyageant à cheval aux environs de Paris, fut inopinément renversé de sa monture. Il attribua cette chute à un châtiment, parce que, peu d'instants avant, ayant rencontré un villageois sur le chemin, il ne l'avait pas évangélisé, contrairement à sa pieuse habitude. Tandis qu'il s'en humiliait devant Dieu, un Ange, merveilleux de beauté, vint fondre sur lui, pour employer ses expressions, et le couvrit de ses immenses ailes comme pour marquer qu'il le prenait sous sa protection. En même temps, le saint prêtre entendit la voix de son Ange gardien lui disant : « Honore bien cet Ange; c'est un des plus grands qui soient donnés à la créature sur terre. »

Quelques jours après, l'abbé de Pébrac eut l'explication du mystère. Il confessait dans l'église Saint-Paul, à Paris, quand on lui apporta une lettre annonçant la mort de la Mère Agnès. Pénétré de douleur,

il alla se prosterner devant le Très Saint Sacrement, gémissant aux pieds du Seigneur et implorant dans le ciel sa douce et insigne bienfaitrice. Tout à coup il distingua ces paroles au fond de son âme : « Ne t'afflige pas, je t'ai laissé mon Ange. » Dès lors, il lui devint impossible de s'abîmer dans la tristesse et, recueillant ses souvenirs, il s'aperçut que le jour et l'heure de l'apparition de l'Ange aux ailes déployées était le moment exact où la servante de Dieu avait passé à une meilleure vie.

XV. — On composerait un volume des miracles dus à l'intercession et aux mérites de la vénérable Agnès de Jésus. Il est bon de remarquer toutefois que les premiers ne furent pas juridiquement constatés, moins peut-être par négligence que par une fausse interprétation du célèbre décret d'Urbain VIII sur la canonisation des Saints; décret rendu très peu de temps après la mort de la Mère Agnès. En vertu de ce décret, les Congrégations romaines ne pouvaient examiner officiellement les vertus des personnages morts en odeur de sainteté que cinquante ans après leur trépas. La teneur du décret fut mal comprise. Longtemps on se comporta comme s'il défendait également aux évêques de faire les recherches juridiques pour préparer les procès de béatification. Pour Agnès de Jésus, ce ne fut guère que vers 1655 que, le peuple continuant à l'invoquer et recevant d'elle des faveurs signalées, on commença régulièrement à les enregistrer.

A cette époque environ, la ferveur s'étant ralentie dans le couvent de Langeac, on fit venir de Paris, du monastère de Saint-Thomas, les Révérendes Mères Anne du Blé et Geneviève le Fèvre, pour y rétablir la parfaite observance. A peine arrivées à Langeac, ces Religieuses demandèrent à voir le corps d'Agnès de Jésus. M. Chomel, Vicaire général, leur ayant accordé cette grâce, on ouvrit la caisse où le saint corps était renfermé. A l'instant même, une odeur céleste embauma l'assistance, tandis qu'une onction toute divine remplissait les cœurs. Les deux Sœurs de Paris demandèrent quelques reliques pour être envoyées à leur monastère de Saint-Thomas. Le Grand-Vicaire acquiesça à ce désir et permit d'enlever une dent. Mais vainement le chirurgien mandé à cet effet essaya-t-il de l'extraire. Ce que voyant, la Mère Anne du Blé, qui priait avec sa communauté devant la châsse, sollicita la permission d'y porter la main. M. Chomel y consentit : dès que cette vertueuse Mère eut touché une dent, toute

la mâchoire inférieure se détacha et se reposa sur sa main. Par cet événement inattendu, on jugea que Dieu faisait assez connaître sa volonté, et la précieuse relique fut envoyée au monastère de Saint-Thomas avec une déclaration authentique signée du Vicaire général.

En septembre 1695, messire Joachim d'Estaing, évêque de Saint-Flour, songeant à nommer une Commission pour la procédure préparatoire à la cause de béatification, vint à Langeac, pour reconnaître le corps de la vénérable Mère et le transférer dans une châsse scellée de son sceau. Ce fut l'occasion de manifestations extraordinaires. La multitude de ceux qui accoururent à Langeac afin de rendre hommage à la servante de Dieu fut si considérable, que les habitations ne pouvant les contenir tous, beaucoup durent camper dans les rues. L'église du monastère ne cessa de se remplir depuis 4 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. On enfonça même les portes du couvent, on escalada les murailles pour avoir la consolation de contempler à loisir les précieux restes et d'y faire toucher des chapelets. Dans le but de favoriser la dévotion populaire, l'évêque ordonna d'ôter le suaire qui enveloppait le corps et d'en distribuer des parcelles. A la stupéfaction des chirurgiens appelés pour reconnaître les divers ossements, le corps, enseveli depuis si longtemps, fut trouvé intact, moins la mâchoire et quelques doigts, précédemment détachés comme reliques; il était même capable de se tenir droit, pour peu qu'on l'appuyât. L'odeur qu'il exhalait surpassait celle des plus excellents parfums et se répandit dans l'église et le monastère tout le temps que dura la visite.

Deux ans plus tard, à la requête de Sœur Françoise des Cinq-Plaies, Prieure de Langeac, la Commission nommée par Mgr d'Estaing ouvrit le « Procès de l'Ordinaire », pour ainsi dire, en recueillant diverses dépositions reçues précédemment sous la foi du serment et déjà enregistrées par un Procureur d'office. Sur la demande de la même Religieuse, qui se trouvait encore Prieure, en l'an 1708, se fit une autre enquête juridique. De ces deux procédures principalement sont extraits les faits miraculeux que nous allons rapporter.

Jacques Chambon, habitant du Puy, étant devenu aveugle, recouvra la vue sitôt qu'il eut fait vœu d'aller visiter la tombe de la Mère Agnès : ce qu'il exécuta le 8 juin 1672.

Claude Mourgues, de la même ville, agité pendant treize mois d'une sorte de maladie furieuse qui le portait à se jeter sur les personnes pour les frapper, reçut une parfaite guérison par les mérites de la

V. Mère, dont il visita la tombe à Langeac, en actions de grâces, le 27 juin 1672.

Messire Agayt, chanoine régulier de Saint-Augustin, déclara, le 23 octobre 1673, qu'étant abandonné des médecins et presque réduit à l'extrémité, il se sentit guéri, au moment où il invoqua la V. Agnès de Jésus.

Le P. Decasimie des Fosses, Religieux franciscain, travaillé de fièvres prolongées sans espoir de guérison, se trouva en état de faire un voyage de vingt lieues le lendemain du jour où il fit un vœu à la Mère Agnès, et s'appliqua une relique de la servante de Dieu.

Marie Chouchal, après six semaines de fièvres malignes, parut avoir rendu l'âme et on lui avait couvert le visage pour la mise en bière, quand elle revint à la santé, aussitôt que sa mère l'eut recommandée à la V. Agnès de Jésus.

Anne Ayrand se trouva dans une situation analogue, avec cette différence qu'elle était déjà dans le cercueil, quand elle recouvra la santé par les mérites de la la Mère Agnès, à qui son père la recommanda.

François Salion, déjà remis, par l'intervention de la Mère Agnès, d'une maladie réputée mortelle, eut une rechute beaucoup plus dangereuse. Les médecins le crurent sans espoir de guérison, disant même que, nonobstant les vœux qu'on pourrait faire à la Mère Agnès, il mourrait certainement à bref délai, Dieu ne réitérant pas les miracles pour les mêmes personnes. On vit néanmoins le contraire; car le père du malade recourut de nouveau à sa bienfaitrice céleste, et obtint pour son fils une santé parfaite.

Joseph Bezut, fils d'un médecin de Pradelles, atteint de fièvres continues, se trouva réduit à l'extrémité. Il n'eut d'autre recours, dit-il dans sa déclaration du 6 octobre 1686, que de s'adresser à la V. Mère Agnès. Il promit d'aller à Langeac visiter ses reliques, d'y faire dire neuf messes et d'y porter cinq livres de cire. A peine eut-il formulé ce vœu que le jeune homme se trouva entièrement délivré. J'étais pour lors dans cette ville de Pradelles, ajoute le Père Lafon, et j'avoue qu'il était si commun, dans ce pays de montagnes, de ressentir la protection de cette servante de Dieu, que la plupart des malades y trouvaient leur guérison. Ce fut aussi pour ce sujet que je me transportai à Langeac, l'an 1687, afin de rendre mes hommages à ce saint corps, que j'ai eu l'honneur de voir entier, comme il l'est encore aujourd'hui.

Laissant de côté bien d'autres prodiges insérés dans la procédure

de l'année 1672, citons la relation adressée à la Mère Prieure de Langeac, le 24 août 1684, par un Conseiller au Parlement de Toulouse, M. Resseguier, magistrat jouissant alors d'une grande considération.

« Madame,

« La haute idée que j'ai conçue de la sainteté de la V. Mère Agnès m'a donné une très grande confiance en son intercession, par laquelle j'ai obtenu de Dieu plusieurs consolations dans mes besoins, et suis convaincu lui devoir la guérison d'une infirmité que j'avais il y a quinze ans. Je fis même vœu de donner une lampe d'argent, qui brûlât nuit et jour devant ses saintes reliques. N'ayant pas été jusqu'ici en état d'acquitter cette obligation, je n'ai pas cru à propos de vous manifester les secours que j'avais reçus grâce à sa protection, parce que les merveilles de sa vie et de sa mort l'ont assez rendue recommandable et que je ne pouvais rien ajouter à la dévotion dont Dieu a voulu l'honorer de la part des fidèles. Mais comme cette lampe est faite, et qu'il est bien temps que je lui rende cette faible marque de mon zèle, afin de participer aux prières de votre sainte communauté et de tant de bonnes âmes, qui ont le bonheur d'honorer tous les jours ces saintes reliques, je vous prie de m'indiquer au plus tôt une voie assurée pour vous l'envoyer. Je fournirai chaque année à l'entretien de cette lampe, jusqu'à ce que je sois en état de vous envoyer un fonds suffisant pour toujours. Cependant vous m'obligerez extrêmement de faire en sorte que votre communauté me fasse une aumône spirituelle, en m'accordant une communion générale, pour me recommander à votre Sainte, et m'obtenir par son intercession le pardon de mes fautes, la grâce de servir Dieu fidèlement, d'élever ma petite famille dans sa crainte et de faire mon salut dans ma profession. Je prie Dieu, en reconnaissance de cette faveur, qu'il continue de verser abondamment ses grâces sur vous et sur toutes les saintes filles qui composent votre communauté, qu'il vous éclaire et vous embrase toujours du feu de sa charité, afin que cette divine paix, qu'il laissa à ses Apôtres, règne parmi vous. C'est le vœu sincère de celui qui est avec respect, Madame,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Resseguier. »

La lampe dont il est question fut placée devant le Saint-Sacrement, les Religieuses ayant cru qu'il ne leur était pas permis de la mettre

près des reliques de leur V. Mère, sans violer la teneur du décret d'Urbain VIII. Elles étaient disposées d'ailleurs à la transférer selon l'intention du donateur, dès que le Saint-Siège aurait inscrit la servante de Dieu au catalogue des Bienheureux.

Un autre magistrat, M. Cholvy, Conseiller au Présidial de Tulle, en Limousin, adressait également à la Prieure de Langeac, en mai 1685, une lettre constatant la guérison de son épouse en des circonstances fort critiques, et y joignait comme reconnaissance une Prose à l'honneur de la V. Mère Agnès de Jésus. On la trouvera à l'Appendice.

XVI. — Il serait aisé de prolonger la série des miracles enregistrés dans les procédures subséquentes. L'on se convaincrait ainsi que bien à tort s'est accréditée la persuasion : « Elle n'envoie que des croix à ceux qui l'invoquent. » Mais à quoi bon insister ? Ce que nous avons rapporté suffit à établir le crédit de la V. Mère Agnès auprès de Dieu, et à expliquer le concours prodigieux qui se fit à son tombeau. Durant de longues années, on vit accourir des personnes de toute condition : grands et petits, riches et pauvres, intendants de provinces et officiers d'armées, des prêtres, des religieux, des évêques et dignitaires ecclésiastiques. L'on conçoit aussi le désir de tous de voir la servante de Dieu placée sur les autels. De nombreuses et importantes suppliques furent adressées en ce sens au Siège apostolique par les Religieuses du monastère dont la M. Agnès avait été Prieure, par l'Ordre de Saint-Dominique, la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, les municipalités de Langeac, du Puy, de Mende et autres villes de l'Auvergne. Louis XIV joignit ses instances par une supplique envoyée le 2 juin 1702 au Pape Clément XI, et suivie d'une lettre de Mme Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne.

Mgr d'Estaing, évêque de Saint-Flour, avait en 1698 et 1699 pris l'initiative du recours au Saint-Siège. Le 2 juin 1702, il adressa au Vicaire de Jésus-Christ une nouvelle supplique, suivie bientôt de lettres de Mgr Armand de Béthune, évêque du Puy, de Leurs Eminences, les Cardinaux le Camus, évêque de Grenoble, de Coislin, évêque d'Orléans, Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris.

Ces prélats appuyaient leurs demandes sur la sainteté d'Agnès, sur ses miracles, sur l'état d'incorruption de son corps depuis trois quarts de siècle, sur le concours incessant des peuples à son tombeau et leur dévotion toujours croissante envers la grande servante de Dieu.

Clément XI accueillit favorablement des sollicitations si bien motivées. Il autorisa, en 1713, l'introduction de la cause, et ordonna le procès de non-culte, qui fut approuvé en 1714, puis ceux des vertus et des miracles en général et en particulier. Ces deux derniers roulèrent, le premier sur vingt-quatre articles, le second sur soixante-douze articles indiqués par le Promoteur de la foi, Prosper Lambertini, élevé depuis sur la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Benoît XIV. Dans son célèbre traité *de la canonisation des saints,* ce savant Pape parle souvent de la procédure faite pour la canonisation de la Mère Agnès.

Au cours du dix-huitième siècle, de nouvelles et pressantes suppliques continuèrent d'être adressées au Siège apostolique. Louis XV écrivit à ce sujet au Pape Benoît XIII.

L'assemblée générale du clergé de France, présidée par l'archevêque de Paris, fit en 1730 de vives instances auprès de Clément XII, successeur de Benoît XIII. Les évêques disaient au Pape que son prédécesseur aurait couronné l'œuvre de cette béatification, s'il n'avait été prévenu par la mort, et, rendant hommage aux vertus d'Agnès, présentaient, comme le fruit le plus admirable de son zèle pour le salut des âmes, la parfaite conversion de M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice.

Rois et princes, bourgeois et seigneurs, prêtres et évêques, communautés religieuses, les bourgs, les cités, la France entière avaient les yeux tournés vers Rome, demandant avec ardeur et attendant avec impatience le décret qui décernerait les honneurs des autels à la vierge de Langeac.

Ce décret semblait devoir être bientôt rendu, lorsque des obstacles imprévus surgirent et remirent à plus tard l'heureuse conclusion de la cause. L'on arriva ainsi aux jours néfastes de la Révolution française.

Quand la paix eut été rendue à l'Eglise, le vénérable M. Emery, Supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, prit à cœur de procurer la gloire de la Mère Agnès. Sur son invitation, Mgr de Belmont, évêque de Saint-Flour, écrivit à Pie VII le 15 novembre 1805, pour lui demander avec instance la béatification de l'illustre vierge, et le cardinal Fesch, oncle de l'empereur Napoléon, s'intéressa vivement à cette cause. Par ordre du Pape, l'affaire fut reprise avec activité. La congrégation dite antépréparatoire, se tint à Rome, le 3 décembre 1805. Le cardinal Fesch, agissant comme ambassadeur près le Saint-Siège, M. Emery, le P. Gaddi, Général des Frères Prêcheurs,

différents autres personnages et les Sœurs de Langeac prièrent et agirent avec plus d'ardeur que jamais. La deuxième congrégation, relative aux vertus héroïques, eut lieu le 23 décembre 1806, en présence de dix cardinaux. Enfin, la troisième et dernière congrégation se tint le 8 mars 1808, en présence du Pape Pie VII, des cardinaux et des consulteurs. On y reconnut, à l'unanimité des suffrages, l'héroïcité des vertus pratiquées par la Mère Agnès. En conséquence, le 19 mars 1808, fête de saint Joseph, fut rendu le décret solennel par lequel Sa Sainteté déclarait et jugeait « qu'il était constant que la vénérable servante de Dieu, Agnès de Jésus, avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque, et qu'on pouvait procéder à la discussion de quatre miracles. »

La cause en est là : il reste à vérifier que la Mère Agnès, qui désormais porte légitimement le titre de *Vénérable*, a opéré quatre miracles.

Elle en a opéré sans doute un bien plus grand nombre ; mais les constatations n'en ont pas été faites dans les formes exigées par la Cour de Rome. Vers 1830, M. Péala, Supérieur du Grand Séminaire du Puy, et en 1856, le Père Rouard de Card, Dominicain français, sur la demande du Postulateur de la cause, ont fait de nouvelles enquêtes, mais n'ont pu aboutir au résultat désiré. Les personnes récemment guéries avaient presque toutes négligé de faire constater leur guérison par des médecins. Mgr Petit, devenu archevêque de Besançon, déploya, pendant les sept années qu'il gouverna l'Eglise du Puy, un très grand zèle pour la glorification de la Mère Agnès, et obtint du Souverain Pontife Léon XIII, que le Saint-Siège tînt pour nulles les irrégularités qui pouvaient s'être glissées dans les visites et reconnaissances des restes précieux de la servante de Dieu. Le même prélat, après avoir fait, suivant les instructions du Promoteur de la foi, un procès canonique pour établir l'identité des reliques, les transféra dans une nouvelle châsse, plus riche que l'ancienne, don d'une âme généreuse, entièrement dévouée à la cause de la Mère Agnès de Jésus.

Parmi des grâces nombreuses, obtenues de nos jours encore par les mérites de la servante de Dieu, citons ici deux guérisons vraiment merveilleuses. La première remonte à l'année 1854. Une personne de Venteuges, petit bourg de la Haute-Loire, était aveugle depuis sept ans. On lui conseilla de recourir à l'intercession de la Mère Agnès, et de boire de l'eau de son puits miraculeux. Elle le fit, et immédia-

tement après avoir bu de cette eau, elle recouvra la vue. Les attestations authentiques de ce fait se trouvent entre les mains des Religieuses de Sainte-Catherine à Langeac.

Sur la seconde guérison, nous avons des détails plus circonstanciés encore.

Une Carmélite d'Autun, Sœur Madeleine de la Passion, estropiée depuis deux ans, par suite d'une fracture à la cheville qui avait été mal remise, vint à Lyon, en 1880, sur l'ordre de ses supérieurs, pour consulter le docteur Olier, sommité chirurgicale de cette ville.

Après des essais infructueux pour guérir le mal sans recourir à un moyen extrême, il fut décidé que, le lundi 4 juillet 1881, on procéderait à une opération consistant dans le sciage des os de la jambe, afin de remettre le pied d'aplomb.

L'opération eut lieu, à l'établissement des Sœurs de Sainte-Marthe, où Sœur Madeleine avait pris domicile. Elle fut faite par le docteur Olier, en présence de trois autres docteurs et de huit élèves internes de l'Hôtel-Dieu, et dura deux heures et demie. Le pied fut rajusté, à angle droit, et l'on courba la jambe pour établir l'équilibre. Séance tenante, un fragment d'os, long d'environ deux phalanges de l'index, fut placé dans le bras d'un enfant infirme; les autres débris furent emportés à l'Hôtel-Dieu.

L'opération terminée, les praticiens mesurèrent le raccourcissement et se dirent entre eux : Six centimètres !

Les plaies se cicatrisèrent assez rapidement; mais le raccourcissement augmenta, et un mois après, la Religieuse opérée, posant les pieds à terre, constata entre l'une et l'aure jambe, une différence exacte de 7 centimètres et deux millimètres. Sensiblement affligée, elle demanda, un jour, au chirurgien qui la pansait, s'il n'y aurait pas moyen, à l'aide d'extenseurs, d'obtenir quelque allongement. — « Impossible, répondit-il, à votre âge (40 ans), les os ne repoussent pas. — Il ne me reste donc plus d'autre ressource que de recourir à la Sainte Vierge ! — C'est ce que vous pouvez faire de mieux. — Et alors, si la jambe opérée devient un jour aussi longue que l'autre, vous y verrez, comme moi, docteur, une intervention surnaturelle ? — Oh ! certainement, ce sera un vrai miracle. »

Notre Carmélite était femme d'énergie et de haute vertu. C'est elle-même qui avait poussé à une opération redoutée des docteurs comme fort dangereuse, et, ainsi que le porte sa relation, « ce fut *presque avec allégresse* qu'elle s'étendit sur le lit de torture, » offrant à Dieu les

souffrances qui lui incomberaient, pour la conversion de quelques âmes qui lui étaient chères.

A la suite de la conversation racontée plus haut, elle commença une neuvaine à la Très Sainte Vierge, associant à ses prières les supplications des Religieuses de Sainte-Marthe, et celles d'autres personnes pieuses de sa connaissance. Chaque jour, elle se faisait porter à un petit oratoire dédié à Notre-Dame des Sept-Douleurs, et y demeurait plusieurs heures en prières. La neuvaine s'acheva sans amener de résultat. La malade attribua cet insuccès à son indignité personnelle, et, par une permission de Dieu, perdit en même temps le parfait abandon qui avait soutenu son âme jusqu'alors. Il lui vint en pensée de s'adresser à la V. Mère Agnès de Jésus, dont elle lisait la Vie. Elle la conjura, en appliquant une relique de sa chair virginale sur la partie raccourcie, de lui obtenir, soit l'allongement de la jambe, soit une allègre résignation, si elle devait rester estropiée. En même temps, elle demandait à la Sainte Vierge de vouloir bien glorifier sa servante, la Mère Agnès, et de prouver par là que le Seigneur agréait un projet formé par elle-même pour le bien de son âme.

Dans ces jours-là, un Dominicain de Lyon prêchait une retraite à la communauté de Sainte-Marthe : il fut mis en rapport avec Sœur Madeleine. Le troisième jour de la neuvaine à la Mère Agnès, il vit le pied de la pauvre infirme, au moment du pansement, et remarqua avec tristesse son raccourcissement effrayant.

Cependant les dispositions intérieures de Sœur Madeleine s'étaient tournées peu à peu à la pleine résignation. Le 6 septembre, le chirurgien chargé des pansements, après avoir cautérisé la dernière plaie de la jambe, posa un bandage silicaté, afin de garantir la soudure encore molle, et fit monter ce bandage jusqu'à l'aine, pour être sûr qu'il ne se dérangeât pas.

Les jours suivants, la patiente éprouva certaines douleurs dans les os : il lui semblait que la jambe s'agitait dans le bandage et le repoussait vivement. — « Il me tarde de marcher, dit-elle à la Sœur qui la soignait, mon pied en sent le besoin. — Attendez, pour commencer, la visite du docteur, » répondit la Sœur.

Le docteur vint le 10 septembre, et permit d'essayer à faire quelques pas, bien lentement, et avec les béquilles, sans poser le pied à terre. Mais voici qu'au lieu de quelques pas, Sœur Madeleine put faire sans fatigue plusieurs tours de jardin. Le lendemain, le urlendemain, mêmes promenades avec succès. « On dirait que votre pied grandit, observa quelqu'un, et que vous l'appuyez un peu. »

Le 15 septembre, fête de la Commémoration de l'image miraculeuse de saint Dominique à Soriano, la malade voulut, simplement à titre de dévotion, recevoir du Religieux devenu par les circonstances le Père de son âme la ceinture de cuir que portent les tertiaires de Saint-Dominique. Après la petite cérémonie, célébrée dans sa chambre, elle s'étendit sur son lit, sous une impression profonde de recueillement et d'union à Dieu. Au bout de quelques minutes, instinctivement, sans délibération, elle place les deux jambes l'une contre l'autre, et demeure stupéfaite de les voir presque de même longueur. N'en croyant pas ses yeux, elle pose les jambes à terre, et trouve encore même longueur et parfait équilibre. Regardant alors l'extrémité supérieure du bandage, elle constate la distance d'une main de l'endroit jusqu'où il montait précédemment. Le doute n'était plus possible : une grâce merveilleuse avait été obtenue ! Le jour suivant, elle assistait à une Messe d'action de grâces : toutes les personnes qui jadis s'étaient apitoyées sur son sort, partageaient maintenant sa reconnaissance, et du dehors se présentèrent des visiteurs nombreux, désireux de contempler de leurs yeux le « miracle de la Mère Agnès », comme l'on disait.

Quant aux docteurs, appelés à constater l'allongement, ce ne fut pas sans stupéfaction, et même, disons-le, sans quelque désappointement au regard de l'art chirurgical, qu'il leur fallut se rendre à l'évidence, et déclarer le phénomène inexplicable d'après les données de la science.

Sœur Madeleine de la Passion, retournée à son Carmel, y vécut encore une vingtaine d'années, pouvant se tenir debout et marcher sans aucune difficulté. Elle n'avait jamais demandé le retour complet de la jambe malade à sa longueur normale, mais seulement une légère amélioration : la V. Mère Agnès de Jésus lui avait procuré gracieusement un allongement miraculeux de *six* centimètres.

Ces faits, parvenus à la connaissance des Consulteurs de la S. Congrégation des Rites, ont produit sur eux une vive impression, et le Souverain Pontife Léon XIII a trouvé bon que l'on traduisît en latin ou en italien la relation détaillée de la Sœur Madeleine, comme pouvant servir ultérieurement à la cause de la V. Agnès de Jésus.

Les biographes n'ont pas fait défaut à la vénérable servante de Dieu.

L'année qui suivit son bienheureux trépas, le P. Panassière, qui

l'avait dirigée pendant environ six ans, achevait un manuscrit de 343 pages in-4°, rédigé dans le dessein, déclare-t-il lui-même, non pas d'écrire pour le public, mais de soumettre à des personnes *doctes et très spirituelles* ce qu'il a remarqué d'admirable dans la Mère Agnès.

De son côté, le P. Boyre, confesseur d'Agnès en sa jeunesse et toujours resté de loin son directeur, composait deux Mémoires sur les vertus célestes de l'illustre Dominicaine.

Ces divers documents, en y joignant des manuscrits rédigés au couvent même de Langeac, furent les sources principales des nombreux ouvrages publiés à la mémoire de l'épouse du Christ. Ils servirent surtout à la *Vie de la Vénérable Mère Agnès de Jésus*, publiée en 1665 par un digne fils de M. Olier, M. de Lantages, premier supérieur du Grand Séminaire du Puy.

Traduite dans les principales langues de l'Europe, rééditée en français un grand nombre de fois, et assez récemment encore par un prêtre distingué du diocèse de Châlons, M. l'abbé Lucot, l'œuvre de M. de Lantages jouit d'une juste célébrité, et demeurera, dans l'histoire de l'hagiographie, comme un monument remarquable élevé à la gloire de la Vierge de Langeac.

Parmi les dernières publications relatives à l'humble fille de saint Dominique, n'oublions pas de mentionner deux biographies aux proportions plus modestes, mais par là même accessibles au grand nombre. Elles ont pour titres :

La Vénérable Mère Agnès de Jésus de l'Ordre de Saint-Dominique, par M^me^ la vicomtesse d'Ussel, et

Vie populaire de la Vénérable Mère Agnès de Jésus, par M. l'abbé Césaire Sire, prêtre de Saint-Sulpice.

A cette dernière Vie nous avons fait quelques légers emprunts pour notre présent travail, bien que nous nous soyons attachés pour ainsi dire pas à pas au texte de l'ancienne *Année Dominicaine*.

Enfin, comme la *Vie abrégée*, écrite par le P. Charles de Saint-Vincent et ajoutée aux notices du tome de septembre, est pour l'histoire de la Mère Agnès une source précieuse, en ce qu'elle contient presque intégralement l'un des Mémoires rédigés par le Père Boyre, il nous a semblé bon de la reproduire à l'Appendice de ce volume.

Daigne la vénérable Mère exaucer, pour nous-mêmes, la prière par laquelle le Père Jacques Lafon terminait sa biographie de la Vierge de Langeac !

« Jouissez donc à présent, épouse de Jésus-Christ, de Celui que vous

avez servi avec tant de fidélité pendant le cours de votre vie. Aimez ce souverain Bien, conformément à vos désirs, et ne cessez de louer et de bénir Celui qui vous a favorisée de tant de grâces. Il ne nous est point permis, servante de Dieu, de vous rendre en public le culte dû à ceux qui, comme vous, jouissent de l'éternité bienheureuse, parce que l'Eglise, qui est notre règle, ne l'a pas encore déclaré. Nous vous reconnaissons pourtant comme digne de cet honneur, et comme une âme qui, après avoir répandu l'odeur agréable de ses vertus, est entrée dans la gloire du Seigneur. C'est en cette vue que nous vous présentons nos soupirs et nos gémissements, que nous vous exposons nos misères et nos faiblesses. Jetez donc sur nous des regards favorables ; prenez-nous sous votre protection, et faites en sorte auprès de Dieu que nous vous soyons redevables des grâces nécessaires pour remplir dignement notre état et notre profession : nous vous le demandons avec humilité et confiance. Je ne prétends pas, grande Sainte, pour le petit travail que j'ai entrepris en vue de vous faire honorer, s'il était en mon pouvoir, de tous les fidèles, respirer l'odeur céleste que vous fîtes réellement sentir, en 1697, à celui qui finissait la dernière page des procès verbaux de votre canonisation. Ces grâces ne se communiquent pas à des personnes de mon caractère : ce serait pour moi une témérité punissable de les espérer. Je vous demande, illustre épouse de Jésus-Christ, et véritable fille de saint Dominique, l'odeur de vos vertus, dont je suis si dépourvu, l'esprit d'oraison et de pénitence, une soumission aveugle aux ordres de Dieu et aux mouvements de la grâce, le mépris de moi-même et de tout ce qu'il y a de créé : afin qu'enrichi de ces trésors inestimables, je puisse être la bonne odeur de Jésus-Christ à tous ceux que jusqu'ici j'ai si mal édifiés. »

La Vénérable CATHERINE PALUZZI, Fondatrice du Monastère de Morlupo, en Italie (*).

(1573-1645)

CATHERINE PALUZZI naquit à Morlupo, village du diocèse de Nepi, le 7 mars 1573. Elle eut pour pére Pierre Paluzzi et pour mère Hortense Giorgis, l'un et l'autre de très modeste condition, mais en revanche excellents chrétiens. Ils ne négligèrent rien pour assurer à leur fille le bienfait d'une bonne éducation. Françoise, c'est le nom qu'elle reçut au baptême, sut en profiter, ainsi que ses frères et sœurs.

A 4 ans, elle entendit une voix intérieure lui dire distinctement : « Sers Dieu ». Dans son empressement à chercher le moyen d'exécuter ce conseil, elle s'adressait à tous ceux qu'elle croyait aptes à l'instruire sur ce point. Tout d'abord elle en parla à son père. Le brave homme s'y prêta pendant quelque temps; puis, fatigué bientôt par les fréquentes interrogations de sa fille, il s'en débarrassa un jour en lui donnant un soufflet.

Françoise reçut le coup avec patience et humilité. Mais toujours sensiblement affligée de n'avoir pas assez de lumières sur les moyens à prendre pour acquérir la vie éternelle et éviter l'enfer, elle redoubla d'instances auprès de ses jeunes compagnes afin d'obtenir les éclaircissements désirés. Cependant, à son insu, Dieu opérait avec douceur dans son âme. Il lui inspira un vif attrait pour l'oraison, une grande dévotion au Rosaire et un désir ardent de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ. En même temps que se développaient de si belles dispositions, la jeune enfant se sentait éprise du culte de la sainte Eucharistie : elle passait une partie de son temps à l'église. Ce fut à cette époque qu'elle reçut le don des larmes, et sa première vision de Notre-Seigneur, lequel lui apparut tel qu'il était dans sa flagellation.

(*) P. Pierre de la Mère de Dieu, Religieux Carme; *Diario*.

Françoise se plaça vers le même temps sous la conduite de sainte Catherine de Sienne. La lecture de sa vie lui inspira un ardent désir de l'imiter dans ses exercices de charité et de pénitence. Non contente de se priver d'une partie de sa nourriture pour subvenir aux nécessités des indigents, elle prolongeait outre mesure son travail afin de pouvoir augmenter ses aumônes. Elle jeûnait rigoureusement trois fois la semaine; son père, par une disposition assez singulière, ajouta même un quatrième jeûne, qu'elle garda avec d'autant plus d'exactitude que c'était un fruit d'obéissance. Elle portait le cilice et la ceinture de fer. Comment expliquer sa tempérance si austère avec la multitude de ses occupations? Elle travaillait au-dessus de ses forces et ne donnait pas à la nature de quoi se remettre et se soutenir. Ses fatigues étaient continuelles, et ses repas si chétifs, que l'on pouvait dire que le pain et l'eau, pris parcimonieusement, faisaient toute son alimentation. Sa mortification en ce qui regarde le sommeil n'était pas moins sévère. Elle ne dormait qu'autant qu'il fallait pour réparer un peu ses forces. Exacte en toutes choses, prompte à obéir, elle évitait d'attirer l'attention sur son genre de vie dans le service de la maison. Au milieu des embarras où l'engageaient les besoins d'une famille pauvre, elle déployait une vigilance merveilleuse pour la garde de son cœur, s'appliquant à régler ses gestes, ses démarches, ses mouvements sous le regard de Dieu.

Une jeune fille de l'endroit, nommée Bernardine, la fréquentait assidûment pour apprendre à filer et à tisser de la toile. Françoise saisit l'occasion pour instruire sa compagne des maximes de la vie chrétienne. C'était vraiment un beau spectacle de voir ces deux villageoises s'adonner ensemble à l'oraison, garder le silence à certaines heures, ne parler que de Dieu et s'exercer aux bonnes œuvres.

A la mort du curé de Morlupo, un prêtre d'une vertu distinguée, nommé Alexandre Migliaci, fils spirituel de saint Philippe de Néri, fut désigné pour le remplacer. Françoise Paluzzi et sa compagne attirèrent bientôt son attention, et devant les prodiges de piété qu'il constatait, il les admit l'une et l'autre à la sainte Table; car bien qu'âgée de plus de quinze ans, Françoise, par la négligence de son précédent directeur, n'avait point fait encore sa première Communion. Peu après, en ayant conféré avec saint Philippe de Néri, dont il suivait fidèlement les conseils, l'abbé Migliaci prescrivit à sa pénitente la communion quotidienne.

Ce bienfait, joint à la docilité de la vertueuse fille pour les avis de

son père spirituel, l'éleva en peu de temps à une haute sainteté. Déjà même, elle ressentait quelque chose des transports qui amenaient sur les lèvres de sainte Thérèse cet élan d'amour : « Ou souffrir ou mourir! » Mais cet attrait pour la souffrance demeura toujours contenue dans les bornes d'une soumission qui jamais ne se démentit. La mère de notre Françoise, mise au courant de ses pratiques, avait exigé qu'elle ne s'en imposât aucune sans la sanction de l'obéissance. Cela regardait la mortification extérieure, qui demande beaucoup de discrétion pour ne pas trop accabler la nature : car pour la pénitence intérieure, Françoise avait ses coudées franches et pouvait ne garder aucune mesure, soit en retenant sa langue, ses yeux, ses autres sens, soit en combattant ses inclinations naturelles dans les choses les plus innocentes. Elle était très assidue au travail, et en même temps admirablement détachée des avantages qu'elle en pouvait retirer. « Que mon travail, disait-elle, soit pour votre gloire, Seigneur, et tout le mérite qui m'en revient, en faveur des âmes en état de péché mortel; pour moi seule la peine et la fatigue. » Le désir du cloître se faisait sentir de plus en plus en son âme, et parmi tous les Ordres religieux, celui de Saint-Dominique l'attirait de préférence. Son confesseur consulté ne s'y opposait point ; mais, sans vouloir se prononcer, il attendit la décision du père de Françoise. Celui-ci parut sensiblement affligée à la première ouverture qui lui fut faite. Il comprenait que l'appui de sa fille lui serait trop précieux pour sa vieillesse, et pensait que Françoise pourrait continuer à se sanctifier au foyer domestique, où l'exercice de la charité et de la pitié filiale lui vaudrait de très grands mérites.

Cette réponse, approuvée par le directeur, ne fit pourtant point perdre à Françoise l'espoir d'embrasser un jour l'état monastique. Elle en eut même la certitude à la suite d'une révélation : ce serait à Morlupo même qu'elle revêtirait les livrées dominicaines. Tout d'abord elle craignit une illusion, mais la lumière se fit si complète à ce sujet, qu'elle ne pouvait révoquer la chose en doute. Elle était destinée à fonder elle-même le monastère ; l'endroit précis où s'élèverait la maison lui fut montré ; et ses premières compagnes désignées par leurs noms. Mais avant de voir l'heureuse issue d'une vision prophétique qui ne devait se réaliser qu'à trente ans de là, que de luttes et de combats eut à soutenir la servante de Dieu !

Déjà, n'ayant que 15 ans, elle avait connu l'épreuve des peines intérieures, épreuve d'autant plus rude que près d'elle ne se trouvait

alors aucun guide capable de l'éclairer. Vinrent ensuite des vexations aussi étranges que douloureuses. On finit par la croire possédée du démon, ce qui diminua sensiblement l'estime que l'on professait pour sa vertu. Malgré tout, la pieuse fille ne perdit point courage et garda son âme entière à son céleste Epoux. Elle fit vœu de virginité en dépit des attaques de l'ennemi. Toujours douce et patiente, elle disait : : « Ce que je souffre, mon Dieu, est peu de chose par rapport à ce que je mérite : mais vous, Seigneur, qui faites toutes choses avec poids et mesure, qui n'ignorez pas que mes forces ne sont pas assez grandes pour résister à tant d'assauts, et qui seul pouvez me fortifier pour porter la croix que vous m'imposez, donnez-moi un peu de trève et de soulagement. » A dater de ce moment la paix et le calme régnèrent dans son intérieur; reprenant un nouvel élan, elle s'engagea par un vœu spécial à servir Dieu avec plus de perfection que jamais.

L'entrée dans un monastère aurait comblé ses vœux; ne pouvant y songer encore, elle voulut se faire agréger au Tiers-Ordre.

Nos Pères de Rome, malgré les renseignements les plus flatteurs sur son compte, n'autorisèrent point qu'elle portât l'habit, sauf le scapulaire, qu'elle reçut avec autant de joie que de reconnaissance. On la fit attendre deux ans ; après quoi, on lui donna les livrées dominicaines, avec le nom de Sœur Catherine ; elle fit ensuite profession à l'époque fixée par les règlements.

II. — La pieuse Tertiaire venait à peine de prendre ses engagements avec S. Dominique, quand la mort lui enleva ses bien-aimés parents, lesquels lui laissaient la lourde charge d'élever six frères et sœurs, dont plusieurs en bas âge. Aidée de l'assistance de la Sainte Vierge, la pieuse jeune fille parvint avec son travail à entretenir cette nombreuse famille. Entre temps elle vaquait à l'oraison, pratiquait la pénitence et s'attirait du Ciel les plus rares faveurs.

Son confesseur crut devoir prendre conseil de saint Philippe de Néri sur la direction à donner à cette âme d'élite. Le Saint, si expérimenté dans les voies spirituelles, l'engaga à ne point lui ménager le pain de l'humiliation et de la mortification, à faire peu de cas de ses visions et à la maintenir dans une exacte obéissance. Cette règle de conduite fut exécutée avec rigueur. Le curé de Morlupo n'eut pour Catherine que sévérité et rudesse : il la traita de visionnaire, qualifia ses faveurs célestes d'illusions et chimères, lui ordonna de n'en tenir

aucun compte et de chercher à en être délivrée. La V. Sœur, ravie de se voir traitée de la sorte, remercia affectueusement son directeur et lui promit de mettre fidèlement ses avis en pratique. Mais les efforts qu'elle fit ne parvinrent point à arrêter les opérations de la grâce. Les lumières surnaturelles lui étaient communiquées avec plus de profusion que jamais. On la voyait souvent ravie hors d'elle-même, et au sortir de ses extases toute disposée à embrasser des choses qui semblaient de beaucoup dépasser les forces de la nature. Pour mieux l'éprouver, l'abbé Migliaci lui interdit ses pratiques de pénitence pendant tout un Carême. Quoiqu'il lui en coûtât,Catherine se soumit. Elle quitta sa chaîne de fer et son cilice, mit un matelas sur les ais qui lui servaient de lit et renonça à ses jeûnes au pain et à l'eau. A la même époque, le directeur lui refusa la réception de la sainte Eucharistie, un jour de grande fête. Retirée en un coin de l'église, l'humble vierge offrait au divin Maître son humiliation, quand une main invisible la communia miraculeusement. A la suite de cette faveur, elle goûta pendant quelque temps l'avantage d'une douce tranquillité.

Elle eut alors la révélation de la mort de saint Philippe de Néri. Ce grand serviteur de Dieu lui avait été recommandé au cours de sa maladie. Catherine pria beaucoup pour lui.

Le 26 mai 1595, elle assista en esprit à ses derniers moments, et le vit monter dans la gloire, escorté d'une foule d'âmes bienheureuses qui lui devaient le bonheur céleste. Aussitôt elle déclara la chose à son confesseur. Celui-ci n'en voulut rien croire, mais des lettres venues de Rome ne tardèrent pas à confirmer la parole de Catherine, et à justifier jusqu'aux moindres détails de sa vision. Citée plus tard, pour ce fait, devant les commissaires apostoliques, elle renouvela sa déposition, qui fut insérée au procès de Béatification de saint Philippe.

Dans une autre circonstance, elle avertit son directeur du grave danger qui le menaçait, au moment où il partait pour Rome. En effet, un pécheur public de Morlupo, sous le coup d'une excommunication, s'en prit à son curé, qui avait cherché vainement à le convertir, et résolut de l'assassiner. Dans ce but, il dressa une embuscade, réunit quelques bandits, et attendit le prêtre au passage. Mais la parole de Catherine sauva ce dernier d'une mort certaine. Migliaci prit un autre chemin et arriva sain et sauf au terme de son voyage. Son séjour se prolongea d'une année entière dans la Ville éternelle. Durant ce temps, sa pieuse pénitente resta sous la direction d'un prêtre peu instruit, incapable de comprendre sa voie. Rude épreuve pour la ser-

vante de Dieu. Devant la persistance des grâces extraordinaires qu'elle recevait, cet homme s'en alla consulter des théologiens romains, exposa les choses à sa façon, et ceux-ci tombèrent d'accord pour retrancher à Catherine ses communions fréquentes, et ses longues oraisons, afin de la renfermer exclusivement dans les œuvres extérieures.

La docile vierge se soumit sans mot dire. Mais ni son assiduité au travail, ni les embarras domestiques ne l'empêchèrent de jouir des faveurs dont le Ciel la gratifiait sans mesure. D'après les effets qu'elles produisaient dans son âme, on pouvait juger l'arbre à son fruit : c'est ce que le divin Maître lui fit remarquer lui-même afin de la rassurer, car elle craignait encore l'illusion ou les ruses du démon. Sa rare humilité, son obéissance aveugle montraient assez quel esprit l'animait. L'an 1600, s'ouvrait à Rome l'année jubilaire. Sur l'ordre de son confesseur, Catherine s'y rendit et dut se mettre en rapport avec le Père Pierre de la Mère de Dieu, Carme déchaussé, l'un des plus saints personnages qu'il y eût alors dans la Ville éternelle, au dire du cardinal Baronius. Sa candeur à expliquer tout ce que la grâce opérait en elle, jeta dans l'admiration le vénérable Religieux. Il approuva les dispositions de son esprit, rassura le confesseur, et exhorta ce dernier à ne plus s'opposer aux mouvements de l'Esprit saint.

Ravi de tenir pendant quelques mois sous sa conduite une âme si pure, le serviteur de Dieu nota avec soin ce qu'il remarquait de plus admirable dans sa vie, et devint ainsi son premier historien. Pendant son séjour à Rome, la pieuse Sœur donna des preuves d'une si haute sainteté, que les personnes charitables qui lui donnaient asile voulurent la produire en public. L'archiprêtre de Morlupo, consulté à cet égard, entra dans leurs vues et la fit placer à l'hôpital de la Trinité, qui regorgeait de pèlerins. On lui confia le soin des femmes. Catherine ne se borna pas à leur rendre les services corporels convenables ; elle s'appliqua surtout à les instruire, à les disposer à la réception des sacrements, afin qu'elles pussent gagner l'indulgence du Jubilé, et visiter les églises selon l'esprit du Seigneur. Sa ferveur, l'onction avec laquelle elle parlait des choses de Dieu excitèrent l'admiration de tout le monde. Sa renommée arriva jusqu'à la cour pontificale, et son éloge était sur toutes les lèvres.

Le frère de l'archiprêtre de Morlupo, alors confesseur des Religieuses du monastère de Sainte-Cécile, souffrait dans son âme du peu

de régularité qui régnait dans cette maison. Connaissant de réputation la sainte Tertiaire, il résolut de l'introduire dans la clôture, persuadé que sa vie exemplaire ferait sur les Sœurs une salutaire impression. Quelques personnages doctes et prudents consultés approuvèrent ce dessein.

Le Cardinal-Vicaire donna volontiers la permission nécessaire ; mais on comptait sans l'opposition des Religieuses. La qualité de l'instrument choisi pour les réformer n'était guère faite, il faut l'avouer, pour concilier les esprits. Ce labeur très délicat semblait réclamer une toute autre main que celle d'une villageoise illettrée.

On ne saurait imaginer tous les expédients employés pour arrêter sur le seuil du monastère cette étrangère. Le Cardinal-Vicaire, sans se laisser émouvoir par tant d'oppositions, maintint sa décision : il enjoignit aux parents des Religieuses de se désister de leurs récriminations, et à ces dernières d'accepter Catherine et de lui obéir en tout.

Dès le premier jour, la V. Sœur comprit que l'obéissance qu'on allait lui rendre serait de pure contrainte. Loin de s'alarmer de sa position, et sachant bien qu'en exécutant les ordres du Souverain Pontife, elle accomplissait la volonté de Dieu, elle se réjouit de souffrir pour son amour. Cependant on ne tarda pas à constater un grand changement dans le monastère. L'une des plus opposées à la venue de Catherine avait ressenti un tel chagrin de son entrée dans la maison, qu'elle en tomba malade. Dieu, qui voulait manifester la sainteté de sa servante et guérir ce pauvre cœur ulcéré, envoya à la Sœur un léger sommeil, pendant lequel une admirable vision se déroula devant ses yeux. Catherine Paluzzi, l'humble paysanne qu'on avait si mal accueillie, lui paraissait radieuse comme une Sainte, entourée d'Anges et de Bienheureux. A cette vue, toutes les idées préconçues s'évanouirent. La malade quitta sur-le-champ sa cellule, vint se jeter aux pieds de la servante de Dieu, lui promit obéissance et entraîna à sa suite toute la communauté.

Habile à profiter de cette circonstance providentielle, Catherine sut inspirer aux Sœurs l'amour de la retraite et de l'oraison, les amena sans trop de peine à renoncer à certains abus, et réussit finalement à les former aux pratiques de la vie régulière. Malgré ses soins à cacher les faveurs qu'elle recevait d'en haut, il en perçait assez pour convaincre ses nouvelles compagnes de la haute sainteté à laquelle Sœur Catherine était parvenue. Sans nul doute, elle aurait obtenu mieux encore, grâce à un séjour prolongé : mais les soucis domestiques la

rappelèrent à Morlupo. Son départ laissa d'unanimes et sincères regrets à Sainte-Cécile. Bon gré mal gré, il fallut se séparer. Un pressentiment dont elle ne pouvait se défendre lui donnait l'assurance que l'heure était venue de songer efficacement à la fondation d'une maison dominicaine dans sa ville natale.

III. — Certes, à juger le projet par les courtes vues humaines, la critique avait beau jeu. Comment cette pauvre villageoise, qui ne gagnait qu'à grand'peine pour son humble famille le morceau de pain de chaque jour, pourrait-elle bâtir et entretenir un monastère au milieu de paysans dénués de ressources ? Qui donc lui viendrait en aide dans son misérable village ? — Mais Catherine raisonnait d'une autre manière et beaucoup mieux. « J'ai du Ciel, se disait-elle, la promesse que cette maison s'établira, cela me suffit. » De fait, rien ne fut capable de la détourner de son entreprise.

Elle s'adressa à son confesseur et chercha quelques personnes vertueuses, dégagées du siècle et désireuses de mener la vie monastique. Or, tandis qu'elle poursuivait son œuvre, on faisait à Rome instance sur instance pour la rappeler. Le Cardinal-Vicaire lui enjoignit de revenir afin d'achever le bien qu'elle avait commencé. Ce fut pour Catherine un dur sacrifice. Elle l'accepta toutefois. Le pieux Cardinal assista souvent aux entretiens qu'elle adressait à la communauté de Sainte-Cécile ; de son aveu, il n'avait pas encore rencontré d'âme possédant à ce point le sens des choses mystiques, et honorée d'une telle abondance de lumières surnaturelles. Tous les abus, faisant loi depuis longtemps, furent abolis, la vie commune rétablie, l'usage des sacrements remis en honneur. Après de si beaux résultats, il n'y eut qu'une voix au monastère pour essayer de retenir Catherine. Peut-être eût-elle fléchi ; mais il lui en coûtait réellement trop de déposer les livrées dominicaines. Forte de l'appui du Père Pierre de Sainte-Marie, elle déclara que Dieu avait d'autres vues sur elle, et elle rentra dans son pays natal, où, dès son arrivée, après avoir réglé ses affaires domestiques, elle se retira dans une petite maison avec sa tante, deux nièces et une amie.

L'Archiprêtre de Morlupo les revêtit un peu plus tard de l'habit du Tiers-Ordre. Tels furent les humbles débuts du monastère, dont Catherine fut élue supérieure. Pour gagner leur pain, les Sœurs organisèrent quatre métiers de tissage. Le travail était en commun. Tandis que quatre Sœurs s'y employaient, la cinquième faisait oraison, une

heure durant : une autre venait la remplacer, et ainsi se réglait la journée.

A cette époque, le cardinal Sfondrate reçut à Rome le titre de Sainte-Cécile. Sa dévotion pour l'illustre vierge lui fit concevoir le dessein de rechercher ses reliques et de réparer avec une digne magnificence la basilique qui lui était dédiée. Après bien des recherches infructueuses, le prince de l'Eglise écrivit à Morlupo pour inviter Sœur Catherine à prier beaucoup à cette intention. Or, dans une de ses oraisons, elle eut un ravissement et reconnut l'endroit très précis où se trouvait inhumé le corps de la martyre. Sur ses indications, on creusa le sol et bientôt apparut le sépulcre de marbre, recouvrant la caisse qui renfermait les saintes reliques.

Cet événement tourna à la louange de la vertueuse fille et acheva de la poser dans la Ville éternelle comme une âme vraiment supérieure.

A la mort du curé de Morlupo, son successeur s'occupa pendant quelques années des Sœurs avec un réel dévouement, puis les fit placer sous la direction du Père David de Casale, religieux de l'Ordre. Ce V. Père reconnut sans peine que la sainteté de la fondatrice était bien au-dessus de sa renommée, et, très désireux de lui venir en aide, il réunit certaines aumônes, qui lui permirent l'achat du terrain et de quelques immeubles que l'on disposa en forme de monastère.

L'œuvre, entrée en bonne voie, s'annonçait sous de très heureux auspices, quand la mort du Père David de Casale faillit tout renverser. Le démon relança adroitement dans le public ses anciennes calomnies, représenta la fondatrice sous les dehors les plus malveillants et finit par soulever contre elle les personnes amies qui l'avaient soutenue jusqu'alors. Au milieu de ces rumeurs hostiles, le seigneur de Morlupo, vu l'extrême pauvreté des habitants, intervint lui-même et essaya d'amener Catherine à renoncer à son projet. Mais il n'obtint d'autre réponse que celle-ci : « La fondation sera au contraire d'un très grand avantage pour le pays, et, de ce chef, elle doit être maintenue. » Cette raison n'agréa pas au marquis, lequel adressa une supplique au Pape, priant Sa Sainteté de révoquer l'autorisation antérieurement concédée. Paul V s'y refusa. Le seigneur de Morlupo, blessé dans son orgueil, en voyant une simple villageoise lui tenir tête, déclara qu'il ne céderait à aucun prix, dût-il consumer tout son bien et se réduire à la mendicité. « Ce me sera une peine bien sensible, Monseigneur, répondit Catherine, de vous voir obligé, après

la fondation, d'aller, en effet, mendier votre pain comme un vagabond. » Parole prophétique que justifia l'avenir. Cet homme hautain tua son propre frère dans une querelle, et contraint de quitter le pays, après la confiscation de ses biens, vécut misérablement des aumônes qu'il recueillait çà et là. Cet événement mit fin aux obstacles, et l'œuvre fut aussitôt assise sur des bases solides. Avant de se renfermer dans le nouveau monastère, Sœur Catherine qui voulait y introduire une exacte observance, alla passer quelques mois à Rome auprès des pieuses Dominicaines, qui vivaient dans une grande régularité. A son retour, elle entra en clôture avec ses compagnes et fit profession la première, le 29 avril 1620, entre les mains de l'abbé Crescentio, venu tout exprès pour la cérémonie. Un décret de la Congrégation des Réguliers l'établit Prieure perpétuelle, avec charge de procurer le couronnement à l'édifice spirituel élevé par ses soins.

Douée d'un grand tact, Catherine Paluzzi employa tous ses soucis au gouvernement de son petit troupeau ; sa charité à prévenir et soulager ses filles, son zèle à les faire avancer dans la voie de la perfection et à les élever au niveau d'une rigoureuse observance, lui attirèrent une haute réputation. Pour elle, confuse des louanges qu'on lui décernait, elle ne songea qu'à se renfermer dans le silence et la retraite et à se renouveler dans l'esprit d'oraison et de pénitence.

Dieu l'enrichissait de sublimes connaissances, qui jetaient dans l'admiration les cardinaux et les théologiens, en l'entendant discourir des mystères de la religion. Telle était l'efficacité de ses prières, qu'elle obtenait infailliblement tout ce qu'elle sollicitait, soit pour elle-même, soit pour autrui.

Vraie fille de saint Dominique, Catherine Paluzzi répandait jour et nuit ses larmes et ses gémissements pour la conversion des pécheurs. Dieu lui révélait l'état des consciences afin qu'elle y portât remède par ses avis salutaires; il lui faisait connaître également les crimes qui se commettaient en plusieurs endroits, pour qu'elle apaisât sa justice.

La sainte Prieure fut honorée du don de prophétie. Elle prédit à dame Matthei-Ceuli la naissance d'un fils qui prendrait l'habit de Saint-Dominique. L'enfant, en effet, parvenu à l'âge d'homme, entra dans l'Ordre, sous le nom de Frère Hyacinthe Ceuli, devint évêque de Saint-Marc en Calabre, et mourut en odeur de sainteté l'an 1651. Catherine connut d'avance et annonça avec tous leurs détails la mort

des Souverains Pontifes Clément VIII et Urbain VIII. Le Père Pierre de la Mère de Dieu, fort en peine des missionnaires de son Ordre envoyés en Perse, s'ouvrit de ses inquiétudes à la V. Sœur. Catherine le rassura, lui fit le récit de toutes les péripéties de leur voyage, et ses paroles se trouvèrent conformes à la relation écrite peu de temps après par ces mêmes Religieux.

Une nièce du cardinal Virili, cédant à des vues humaines, se refusait de suivre sa vocation à l'état religieux. Catherine, encore vivante, lui apparut miraculeusement, lui reprocha sa lâcheté et la laissa tellement transformée que cette jeune personne se retira aussitôt chez nos Sœurs du monastère de l'Humilité à Rome.

Malgré l'estime que lui valaient tant de grâces, le cœur de Catherine ne s'enfla jamais. Elle renvoyait à Dieu tout honneur et toute gloire; et pour qu'on ne fût pas tenté de lui attribuer certaines guérisons miraculeuses, qu'elle opéra certainement, elle adressait ses clients à quelque Saint du ciel, ou se servait d'une relique pour les soulager. Une pauvre fille atteinte au genou d'un mal incurable s'en vit instantanément délivrée, dès que la servante de Dieu eut baisé sa plaie.

Une obéissance prompte et aveugle accompagnait l'humilité de Sœur Catherine. Rien de bas ou de pénible qu'elle n'exécutât avec joie. Aussi s'attira-t-elle par ce moyen un facile triomphe sur les pièges du démon. Les attaques de l'enfer, les tentations les plus violentes, vinrent échouer devant cette âme vraiment humble et obéissante.

Comme saint Antoine, elle se moquait de son ennemi, et conservait un calme inaltérable sous ses coups.

Sur la fin de l'année 1643, Catherine Paluzzi vit Notre-Seigneur lui présenter une lourde croix. C'était l'annonce prophétique des suprêmes souffrances qui allaient mettre le sceau à sa patience et achever d'embellir sa couronne.

Le même jour, elle ressentit des maux très violents qui la réduisirent à l'extrémité. Elle voulut néanmoins suivre encore la communauté. A Noël elle parut au chœur, bien qu'en entrant, elle reçût du démon un terrible coup, qui lui brisa l'os du genou.

Sa maladie dura près de deux ans. Pendant tout ce temps, la V. Mère, à l'exemple des forts d'Israël, eut constamment les armes en main. Le 19 octobre 1645, elle reçut les derniers sacrements. Après les prières de la recommandation de l'âme, elle se fit lire la

Passion du Sauveur. Quand on arriva à ces mots : *Emisit spiritum*, elle jeta un regard souriant à ses filles et se reposa dans le Seigneur, à l'âge de 72 ans.

Dès qu'elle eut expiré, son visage prit un éclat extraordinaire. Vingt-neuf heures après son décès, à la demande de quelques seigneurs, on fit l'autopsie du cadavre et il en sortit un sang frais et vermeil. Le cœur portait deux plaies profondes, dont l'une semblait avoir été faite par une flèche et l'autre par un poinçon. Une contusion externe correspondait à cette blessure : on remarqua des plaies semblables aux pieds et aux mains. Le doute n'était pas possible : Catherine Paluzzi avait été honorée des stigmates du Christ.

La dépouille mortelle de Catherine fut déposée dans le mur qui sépare l'église du cloître. Plus tard, comme on apercevait à cet endroit de brillantes lumières pendant la nuit, l'évêque de Nepi fit pratiquer l'ouverture du tombeau, et ordonna d'inhumer près du grand-autel ce corps vénérable qui fut retrouvé intact et flexible, exhalant une suave odeur.

La réputation de sainteté attachée au nom de Catherine Paluzzi, de son vivant, prit après sa mort des proportions considérables, et le Pape Innocent X, alors régnant, voulut que l'Ordinaire du lieu procédât sans tarder à l'enquête juridique préparatoire sur la vie, les actes, les vertus, les miracles de la servante de Dieu. L'évêque de Nepi s'empressa d'obéir; mais on fut obligé de s'arrêter, faute d'argent pour payer les frais de procédures. Sous Grégoire XVI, de vénérée mémoire, la cause fut reprise en 1840. Enfin, l'an 1862, sur les instances du R^me^ P. Jandel, Général des Dominicains, l'Eminentissime Altieri, agissant aux lieu et place du cardinal Gabriel Ferretti, rapporteur de la même cause, posa à la Sacrée Congrégation des Rites, dans une séance tenue au Vatican le 25 septembre, le doute suivant : *Convient-il de signer l'ordre d'introduire la cause de la servante de Dieu Sœur Catherine Paluzzi, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit?*

A la suite d'un mûr examen, et après avoir entendu le R.P.D. André-Marie Frattini, Promoteur de la foi, la Sacrée Congrégation se prononça pour l'affirmative, sous le bon plaisir de Sa Sainteté.

Le 30 du même mois, le Souverain Pontife Pie IX, ratifiant la sentence de la Sacrée Congrégation des Rites, signa de sa propre main commission d'introduire la cause de la servante de Dieu : dès lors, Sœur Catherine Paluzzi jouit dans l'Eglise du titre de *Vénérable*.

LE MÊME JOUR

1270 — A Toulouse, l'Illustrissime Père RAYMOND DE FELGAR, évêque de cette ville.

Raymond de Felgar, issu de l'ancienne famille des barons de Miremont, étudiait à Toulouse à l'époque où saint Dominique y jetait les premiers fondements de son Ordre. La sainteté du bienheureux Patriarche et celle de ses compagnons firent sur ce jeune homme si douce impression qu'il se présenta au fondateur, lequel le reçut avec joie au nombre de ses disciples et prit un soin particulier de son avancement dans la vertu. Appliqué à la prière et à l'étude, s'efforçant d'imiter ce qu'il voyait de parfait dans la conduite de ses frères, Raymond se rendit habile théologien, prédicateur éloquent, homme intérieur et très saint Religieux. A la mort de Guillaume Syssac, troisième Provincial de la Province de Toulouse, alors unie à celle de Provence, il fut désigné pour lui succéder. L'élévation de son intelligence, sa prudence dans le maniement des affaires, sa douceur et sa sagesse à ménager les esprits brillèrent d'un vif éclat dans cet emploi, et le préparèrent, à son insu, à en donner des preuves plus éclatantes dans le poste éminent où devait l'appeler la divine Providence. Ses brillantes qualités le rendirent très cher à l'évêque de Toulouse et à son clergé. Foulques avait parfois témoigné qu'il mourrait content, s'il pouvait se promettre d'avoir Raymond de Felgar pour successeur. Ce désir discret fut exaucé. Quand il mourut (25 décembre 1231), le pieux Provincial, désigné par les suffrages unanimes du Chapitre de Saint-Etienne pour le remplacer sur le siège de Toulouse, vit l'élection immédiatement confirmée par Gauthier, évêque de Tournay, Légat du Saint-Siège. Il fut sacré le quatrième dimanche de Carême 1232.

Suivant fidèlement les traces de son illustre prédécesseur, Raymond montra toujours la même vigilance sur son troupeau, le même zèle pour conserver ou rétablir la pureté de la foi, pour défendre les droits de l'Eglise et amener par la douceur et la fermeté le comte de Toulouse à tout ce que la religion exigeait de lui.

Il fut d'abord en butte aux mêmes contradictions qui avaient longtemps éprouvé la patience de Foulques, de la part des hérétiques ou des gentilshommes qui ne pouvaient se résoudre à se dessaisir des biens dont les troubles leur avaient donné occasion de s'emparer, au préjudice du sanctuaire. Par son invincible patience, l'homme de Dieu parvint à tourner ces difficultés et à surmonter ces obstacles. Le plus ardent de ses désirs était

de rappeler à la profession de la foi catholique tous ceux qui s'en étaient écartés, sans toutefois négliger les fidèles qui réclamaient son appui et son secours. Non content de répandre sur les indigents de toutes classes d'abondantes aumônes, il parvint encore à édifier en partie la magnifique église de son Ordre, encore debout de nos jours. Foulques en avait béni la première pierre ; Raymond de Felgar en fit élever les murs et laissa à sa mort la bâtisse fort avancée. La simplicité de son train de vie et la frugalité de sa table lui permettaient d'être vraiment magnifique dans tout ce qui intéressait le culte et l'honneur de Dieu.

Son diocèse lui dut un avantage non moins considérable, car il fit confirmer par une Bulle de Grégoire IX l'établissement de l'Université de Toulouse ; plus tard, il obtint deux nouvelles Bulles d'Innocent IV pour le même sujet. Or, tandis qu'à sa demande le Saint-Siège accordait de très grands privilèges aux étudiants, le vaillant Prélat leur fournissait des maîtres capables d'exciter leur émulation ; entre plusieurs autres nous citerons l'illustre Roland de Crémone, jadis l'oracle de l'Université de Bologne, et celui des docteurs de son Ordre, qui avait paru avec le plus d'éclat dans le collège de Saint-Jacques, à Paris.

La conduite si noble du V. Prélat donnait le branle au zèle de tous les prêtres placés sous sa juridiction. Tous, sans exception, s'appliquaient avec ardeur à ramener les hérétiques au giron de l'Eglise, ou à leur ôter le moyen de répandre leurs erreurs. Raymond VII, comte de Toulouse, favorisait les uns par politique et les autres par inclination. L'évêque, après l'avoir inutilement sollicité de se montrer plus constant dans la cause de Dieu, avisa enfin le Légat du Pape de la situation. Une conférence se réunit à Melun, où se trouvait saint Louis. Après avoir entendu les intéressés, le roi de France chargea Raymond de Felgar de rédiger un mémoire sur la ligne de conduite à tenir pour avancer le progrès de la foi dans le Midi. Raymond VII souscrivit aux articles, que saint Louis confirma par un édit, publié le 12 février 1234.

Si cette ordonnance eût été fidèlement observée, le Languedoc n'aurait certes pas tant souffert des ravages de l'hérésie.

Mais ceux qui en étaient infectés rejetèrent l'ordonnance avec mépris. Tandis que le Prélat employait tous ses soins à réduire les Albigeois et le comte de Toulouse lui-même, toujours porté à les favoriser, une étrange persécution l'atteignit aussi bien que nos Religieux. Le courage des inquisiteurs à poursuivre les hérétiques et à les punir n'était du goût ni du comte Raymond ni des Toulousains. Les uns et les autres tâchèrent d'arrêter l'œuvre salutaire et féconde des ministres du Saint-Siège.

Le comte demanda au Légat du Pape d'enlever à Pierre Cellani la charge d'Inquisiteur, sous prétexte que ce Religieux était devenu son ennemi déclaré. Le Légat lui accorda ce qu'il souhaitait et envoya le Père Cellani à Cahors avec Guillaume Pelhisse.

Cette complaisance à l'égard de gens qui n'avaient aucun ménagement pour l'Eglise et les catholiques semblait devoir calmer tous ces esprits révoltés. Il n'en fut rien. Les Albigeois, s'estimant traités avec trop de rigueur, dès qu'on ne leur laissait pas liberté entière de répandre leurs erreurs, se soulevèrent contre l'Evêque et nos Religieux : ce fut à l'occasion de la sommation faite par le Père Guillaume Arnaud à douze hérétiques de la ville. Non seulement les hérétiques refusèrent de comparaître, mais ils menacèrent de mort l'Inquisiteur, s'il ne se désistait de ses poursuites. De telles menaces ne firent aucune impression sur le V. Religieux. Devant l'irritation de la populace, Raymond VII lui enjoignit de quitter Toulouse et ses terres.

La communauté l'accompagna en procession jusqu'au delà du pont de la Daurade. L'Inquisiteur, retiré à Carcassonne, écrivit au Prévôt de Saint-Etienne et aux curés de Toulouse de citer de nouveau les hérétiques. Mais les Albigeois arrêtèrent tous ces prêtres, et après les avoir conduits à l'Hôtel de Ville, où ils les retinrent toute la nuit, les chassèrent le lendemain, avec défense à tous les habitants de porter aucune nourriture ni à l'évêque, ni aux chanoines de Saint-Etienne, ni à nos Religieux.

Cette rigoureuse mesure empêcha les catholiques d'agir contre les hérétiques. Le Père Arnaud s'adressa au Père Ponce de Saint-Gilles, prieur de Toulouse, pour nommer quatre Religieux chargés de citer les capitouls à comparaître à Carcassonne.

C'étaient les Pères Raymond de Foix, Jean de Saint-Michel, Gui Navarre et Guillaume Pelhisse, lesquels s'étant confessés et ayant communié pour se disposer au martyre, exécutèrent les ordres de l'Inquisiteur. On devine les injures et les insultes qu'ils eurent à essuyer. Peut-être eussent-ils été massacrés, sans l'intervention généreuse des catholiques.

Les capitouls réunis en conseil décidèrent de chasser l'évêque et les Religieux. La décision fut exécutée avec la dernière violence. Les Frères sortirent de leur demeure en chantant le *Credo* et le *Salve Regina*. Ils se retirèrent à Bracqueville et se dispersèrent ensuite en plusieurs couvents de la Province. Ponce de Saint-Gilles resta dans les environs de Toulouse, à Portet, où il donna l'habit au Père Guillaume de Saint-Gaudens, maître ès-arts en l'Université de Montpellier.

L'Archevêque de Narbonne fut bientôt informé de ces tristes événements. Le Pape, de son côté, parfaitement instruit de ce qui s'était passé, écrivit au comte Raymond et lui ordonna de rappeler à Toulouse l'Evêque, l'Inquisiteur et les Religieux qu'il avait chassés; ce qu'il exécuta, en effet, l'année suivante.

Raymond de Felgar fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par les bons catholiques. Son zèle à conserver la pureté de la foi et à ramener dans le sein de l'Eglise tous les obstinés parut de nouveau avec plus d'éclat, et il n'eût pas mieux souhaité de se renfermer exclusivement dans les

devoirs de sa charge pastorale, quand le bien public le réclama sur le terrain de la lutte.

Les Provençaux en révolte contre leur comte, qui les accablait d'impôts, appelèrent à leur secours Raymond de Toulouse pour se placer sous sa domination. Le comte, dépouillé d'une partie de ses états en faveur de saint Louis, par le traité conclu l'an 1228, accepta l'invitation. Il s'empara de la Camargue, prit la ville de Trinquetaille, qui appartenait au comte d'Aix et humilia beaucoup la Provence.

D'autre part, Trencavel, fils de Raymond Roger, anciennement vicomte de Béziers, ayant formé une puissante ligue avec plusieurs seigneurs du pays, parut en armes, pendant l'été de l'année 1240, dans les diocèses de Narbonne et de Carcassonne, suivi de quelques chevaliers Aragonais et de plusieurs autres de la province, dont la plupart avaient été proscrits comme hérétiques. Trencavel, après s'être emparé de diverses places fortes, vint assiéger Carcassonne. Raymond de Felgar s'y était déjà rendu pour soutenir le courage des habitants, aux approches de l'ennemi, et les exhorter à rester fidèles à l'Eglise et au roi.

Par son éloquence il amena les citoyens de la ville basse à promettre qu'ils ne s'écarteraient jamais de cette fidélité. Cependant la banlieue fut forcée, ou livrée peut-être par trahison. Mais les habitants de la cité, animés par les discours de l'évêque de Toulouse, tinrent en échec pendant un mois tous les efforts des assiégeants. Le roi de France eut le temps d'envoyer du secours, et les Albigeois se replièrent confus et humiliés.

Saint Louis ne cacha pas son admiration pour la belle conduite de Raymond de Felgar en cette circonstance. L'année suivante, il eut également l'occasion de constater la droiture de son caractère et son profond attachement à la religion. Le comte de Toulouse voulant répudier Sancie d'Aragon, sa première femme, pour épouser Sancie de Provence, dont il espérait avoir des enfants mâles, qui pussent lui succéder, à l'exclusion de Jeanne, sa fille, femme d'Alphonse, frère du roi, engagea des témoins à certifier que Raymond VI, son père, avait tenu Sancie d'Aragon sur les fonts du Baptême. D'après cette assurance, l'évêque d'Albi et le prévôt de Saint-Salvi, tous deux commissaires du Pape, déclarèrent nul le mariage du comte avec cette princesse. Mais notre Prélat, tenant pour suspects les témoins cités à déposer dans cette affaire, ne voulut point autoriser la décision par sa présence. Il refusa constamment de se rendre aux réunions, montrant par ce refus qu'il ne pouvait approuver un jugement que sa conscience réprouvait. De ce chef, il s'attira l'estime et l'affection de saint Louis, du comte de Poitiers, son frère, et de la princesse dont on avait prétendu casser le mariage.

Raymond de Felgar ne se rendit pas moins recommandable dans une autre rencontre.

Le comte de Toulouse, souffrant avec peine la perte de ses Etats, se ligua contre saint Louis avec le roi d'Angleterre et le comte de la Marche. Plusieurs

seigneurs de Navarre, de Castille, d'Aragon, les comtes de Foix, d'Armagnac, de Comminges et un très grand nombre de nobles étaient entrés dans cette ligue, qui paraissait formidable.

Cependant, malgré les avantages que semblaient lui assurer ces puissants renforts, le comte de Toulouse, étonné du succès des armes de saint Louis et craignant que le prince, victorieux de ses ennemis, ne lui fît porter la peine de sa révolte, eut recours à la médiation de son évêque, Raymond de Felgar. Ce dernier assurément ne devait aucun service à celui qui, tout dernièrement encore, avait fait cruellement massacrer, à Avignonet, Guillaume Arnaud et ses compagnons, placés depuis sur les autels. Mais le Prélat qui aimait toujours le comte, malgré ses fautes, ne lui refusa ni sa médiation, ni ses conseils dans le besoin. Il se hâta d'aller trouver saint Louis et de négocier auprès de lui la paix et la réconciliation du comte Raymond. Lui-même mit les premières dispositions au traité qui fut conclu l'année suivante, à Lorris, dans le Gâtinais.

Les dernières années de l'illustre Prélat furent employées exclusivement à l'administration de son diocèse. Son épiscopat de trente-neuf ans lui fournit de fréquentes occasions d'exercer sa charité envers les fidèles et de faire paraître tout ce que Dieu lui avait donné de sagesse et de zèle pour le bien général de l'Eglise. Il avait été appelé au Concile que Grégoire IX avait convoqué en Italie en 1240. Mais à Marseille, où il se proposait de s'embarquer, il apprit que les évêques qui l'avaient devancé étaient tombés aux mains de l'empereur Frédéric, lequel finalement réussit à empêcher la tenue du Concile. Quatre ans plus tard, Innocent IV, plus heureux, réunit le premier Concile général de Lyon. Raymond de Felgar eut l'honneur d'y assister, de même qu'à celui de Béziers en 1246. Il eut grande part à tout ce qui y fut réglé pour l'extirpation de l'hérésie, l'exercice de l'Inquisition, la réforme des mœurs, et la conduite que devaient tenir les fidèles à l'égard des Juifs. Défense fut faite à ces derniers de prendre des domestiques chrétiens et de continuer leurs scandaleuses pratiques de l'usure.

Telle fut la vie du saint évêque de Toulouse. Chéri de son troupeau, malgré les vains efforts des hérétiques, honoré de l'estime de saint Louis et de la confiance de plusieurs Papes, il s'opposa toujours comme un mur d'airain aux entreprises des méchants, soutint en toute occasion les intérêts de la religion, pardonna de bon cœur les injures qui lui furent faites et ne refusa jamais de rendre le bien pour le mal.

Raymond de Felgar mourut le 19 octobre 1270. Suivant son désir formel, on l'inhuma dans l'église des Frères Prêcheurs de Toulouse.

Sur la pierre qui recouvrait ses cendres, au milieu du chœur, on grava l'épitaphe suivante :

Præsul Raymundus jacet hic, quem flet modo mundus,
Cujus erat fundus Mirus Mons, hinc oriundus :

Verbis facundus, paucis probitate secundus,
Factis fecundus magnis sensuque profundus.
Ordo facit Fratrem, Fratrum Provincia Patrem ;
Mons Pessulanus eum de Fratre priorat;
Sed Tholozanus cathedralis chorus honorat.
Virgo Maria Dei præsentet eum faciei,
Ut sic fiat ei, dic : « Miserere mei. »

Ci-git l'évêque Raymond, que le monde pleure maintenant,
Le domaine de Miremont, qui était sien, lui donna naissance ;
Eloquent en paroles, à bien peu inférieur en vertu ;
Il fut fécond en grandes actions et d'un jugement profond.
L'Ordre en fit un Frère Prêcheur, et sa Province le Père de ses frères ;
Redevenu simple Frère, Montpellier le choisit pour Prieur ;
Mais le Chapitre de la cathédrale de Toulouse le porta aux honneurs.
Daigne la Vierge Marie le présenter devant Dieu,
Pour qu'il en soit ainsi, dites : « Miserere mei ».
(*Monum. conv. Tolos ; Mss. Guid. ; Chron. Guliel. de Pod-Laur.*)

1586 — A Alatri, ville épiscopale d'Italie, dans la campagne de Rome, l'Illustrissime Père IGNACE DANTÈS, natif de Pérouse, et profès du couvent de Saint-Marc de Florence, l'un des plus habiles mathématiciens de son siècle et, pour cette raison, très en faveur auprès des princes, particulièrement de Cosme I^er^ et de François I^er^, son fils, grands-ducs de Toscane. Grégoire XIII l'éleva sur le siège d'Alatri le 14 novembre 1583. Ignace Dantès ne gouverna cette Eglise que durant trois ans, mais avec un si grand zèle, une vigilance si pastorale, pour subvenir aux besoins tant spirituels que corporels de son troupeau, qu'il en était considéré comme le père et le protecteur. Il décéda le 19 octobre 1586 et fut inhumé dans sa cathédrale. — (Ughelli ; Fontana.)

1621 — A Rennes, le V. Père NICOLAS KIRIER, profès du couvent d'Evreux, mais député à Rennes pour introduire et soutenir la réforme dans cette maison. Plusieurs Religieux, soigneux de leur salut et de leur perfection, s'y rendirent volontiers afin d'y vivre conformément aux engagements de leur profession. D'autres accoutumés à une vie molle et relâchée, ennemis de toute discipline, se donnèrent de si grands mouvements, qu'ils chassèrent et dispersèrent tous ces bons Religieux. Nicolas Kirier, l'un des premiers visés, s'adressa au Père Sébastien Michaëlis, et fut reçu dans la Congrégation de Saint-Louis avec autant de joie que de charité. Sa piété solide frappa tellement ses nouveaux confrères, que le Père Michaëlis le choisit pour son confesseur. On le nomma Maître des novices à Bordeaux, et de là il se rendit à Rennes, sur l'ordre du R^me^ P. Sicchi, afin de promouvoir la vie régulière qu'on venait d'y introduire (15 juillet 1619). Il y donna des

marques d'une grande sainteté. Sa conduite exemplaire, sa douceur, sa charité, touchaient les plus insensibles et les moins fervents. Sa modestie frappait à ce point que sa seule retenue inspirait de la dévotion. Dans ce milieu, le V. Père trouva ample occasion d'exercer sa patience par les contradictions et les humiliations que lui attirèrent son zèle et son exactitude à l'observance. Rien pourtant ne fut capable de le troubler. Il était toujours appliqué à Dieu, retenu dans ses paroles, gai en conversation, attentif à prévenir surtout ses contradicteurs, et soigneux de ne rien dire ou faire qui ne fût convenable à son état. Il eut révélation de sa mort six mois avant qu'elle arrivât. A dater de ce moment, détaché plus que jamais des choses créées, vivant dans la retraite et le silence, il ne songeait qu'à l'éternité. La patience, dont il avait donné d'illustres marques pendant sa vie, parut avec beaucoup plus d'éclat sur la fin de ses jours.

Jamais on n'entendit une plainte tomber de ses lèvres pendant les opérations très douloureuses qu'il eut à subir. Il reçut les derniers sacrements avec beaucoup de piété, et, tout occupé à remercier Dieu de ses grâces, il lui rendit son âme le 19 octobre 1621. — (*Monum. P. Albert. Briton.*)

1643 — Au couvent de la Santé, à Naples, le V. Père CORNEILLE D'AVITABLE. Ce religieux, si recommandable par son esprit d'observance et de ferveur, avait posé dans sa jeunesse les fondements de la solide piété qui devait le distinguer toute sa vie. A peine sorti de l'enfance, il accusait déjà une aversion vivement sentie pour le monde et ses vains plaisirs.

Suivre les prédications, visiter les églises, fréquenter les sacrements, c'était là tout son bonheur. Dès qu'il eut embrassé l'état religieux, il apparut bientôt comme un parfait obéissant, comme un grand amateur de la pauvreté, un homme d'oraison et un ennemi déclaré de l'oisiveté. A l'exemple de notre Bienheureux Patriarche, il ne parlait que de Dieu ou des choses célestes. Dans ce but, il recherchait de préférence la conversation des Pères les plus recommandables par leur piété et leur science. Institué maître des novices. Corneille d'Avitable remplit dignement et à l'avantage de la religion cette fonction importante. Au dire de Théodore Vallée, témoin oculaire de la vie du vénérable Père et son ancien novice, c'était un homme consommé dans toutes les vertus de son état; très zélé pour la loi du silence et armé d'une invincible patience au milieu des plus violentes souffrances. Sa réputation de sainteté s'étant répandue dans toute sa province et bien au delà, nos Pères de Sicile furent unanimes à l'élire Provincial. Son amour pour la vie régulière, qui se traduisait par ses exemples et par ses discours, mit partout son nom en bénédiction. La Congrégation réformée de la Santé le choisit à son tour pour vicaire général. Sa vigilance et sa sagesse dans le gouvernement secondèrent heureusement les belles espérances que l'on avait conçues de son mérite ; et l'on s'aperçut vite que rien n'était capable d'ébranler sa

constante fermeté, lorsque les intérêts de la religion se trouvaient en jeu. Entre temps, les personnages distingués de Naples recherchaient à l'envi sa direction : il en était de même des principaux monastères, avides de profiter des avis salutaires de l'homme de Dieu.

Une vie tout entière consacrée à l'honneur de la religion et au bien des âmes méritait, comme couronnement, la grâce suprême d'une sainte mort. Le vénérable Père s'endormit dans la paix du Seigneur, l'an 1643. Un concours extraordinaire se fit à ses obsèques. Malgré les précautions d'usage, on ne put arrêter l'élan des fidèles, qui coupèrent les vêtements du défunt, en emportèrent les lambeaux comme de saintes reliques. — (Theod. Valle; *Acta cap. Gen.* 1644.)

1685 — A Fo-gan, en Chine, le V. Père RAYMOND DE LA VALLÉE, natif de Ronda, en Andalousie, et profès du couvent de cette ville. Après de brillantes études à Cordoue et à Grenade, il passa aux Philippines et arriva à Manille le 20 juillet 1643. Son application à remplir dignement les devoirs de l'apostolat l'a fait considérer comme l'un des plus zélés missionnaires que l'Ordre ait donnés à la Chine. Il s'acquit par ses fonctions évangéliques une si haute réputation, même parmi les idolâtres, qu'il a été regardé jusqu'à sa mort comme un Saint.

Raymond de la Vallée, en effet, uniquement attentif à se perfectionner, joignait à ses travaux apostoliques une observance rigoureuse. Aussi, dans les diverses parties des Philippines et en Chine, était-il cité comme un modèle accompli d'humilité, d'obéissance, de simplicité de cœur et de mortification. Il fut élevé à un état sublime d'oraison et honoré du don des larmes. Au Fo-Kien, lieu de sa mission, il convertit et baptisa un grand nombre de Chinois, après les avoir obligés à renoncer à toutes les cérémonies superstitieuses en usage dans ces pays. Adversaire résolu des rites chinois, il refusait les sacrements à quiconque ne voulait pas se soumettre aux conditions qu'il exigeait.

Tandis que le vénérable Père cultivait le champ confié à ses soins, sa sainteté se manifestait par d'éclatants prodiges. Un mandarin de Fo-gan, nommé depuis Alexis, ayant un de ses enfants dangereusement malade, céda aux instances de sa famille et offrit un sacrifice aux idoles pour la conservation de son fils. Loin de recouvrer la santé, le malade empira. Le père vint alors confier sa peine au Père Raymond. Le charitable missionnaire le reçut avec bonté. Il lui représenta sa faute, le peu de pouvoir du démon, et lui dit que l'unique moyen d'obtenir la guérison de son fils, c'était de se faire chrétien; qu'il n'aurait ensuite qu'à s'adresser à saint Dominique de Soriano pour obtenir sûrement la guérison du jeune homme. Le mandarin accueillit la proposition, se fit baptiser, pria le Père de célébrer la messe en l'honneur de saint Dominique. Après quoi le missionnaire lut sur le malade un évangile, lui appliqua l'image de saint Dominique de Soriano, et tout aussitôt l'enfant se leva parfaitement guéri.

Une dame de qualité de la même province tomba sans connaissance et se trouva par là même dans l'impossibilité de se confesser. Le Père Raymond exhorta la famille, qui était chrétienne, à s'adresser à notre glorieux Patriarche. On suivit le conseil, et à peine le saint missionnaire eut-il célébré la messe, que la malade se trouva en état de confesser ses fautes, et revint à une parfaite santé.

Dieu accorda à son zélé serviteur un pouvoir absolu sur les démons ; ce qui ne contribua pas peu à la conversion des païens et à la propagation de la foi chrétienne. Pendant la persécution des Tartares, le vénérable Religieux eut beaucoup à souffrir; mais rien ne put abattre son courage au milieu de tant de périls. Les démons l'attaquèrent avec fureur, se vengeant sur lui des merveilleuses et innombrables conversions qu'il opérait.

Dieu permit aussi qu'il fût éprouvé durant plusieurs années par d'étranges scrupules : mais aussi, ce Seigneur plein de bonté le réconfortait d'ineffables consolations dans la mesure de ses peines.

Les Actes du Chapitre Provincial de l'année 1686 rapportent que le divin Maître l'honora maintes fois de ses visites pour l'encourager au milieu de ses travaux apostoliques et de ses pénitences. Enfin, après avoir travaillé l'espace de vingt-six ans en Chine avec tout le zèle et toute la ferveur dignes d'un ministre de l'Evangile, Raymond de la Vallée, chargé de mérites, mourut en odeur de sainteté vers l'an 1685, dans la soixante-dixième année de son âge. — (*Acta Cap. Prov. Manil. 1686; Hist. Philip.*)

XX OCTOBRE

Le V. P. LUC DU SAINT-ESPRIT, & les Frères DOMINIQUE CACUSQUE et MATTHIEU DU ROSAIRE, Martyrs au Japon(*).

(1633)

Luc du Saint-Esprit, l'un des grands apôtres du Japon, dont il parcourut presque tous les districts au prix de labeurs incroyables, naquit le 18 octobre 1594, à Benavente, au royaume de Léon, et prit l'habit dominicain dans cette ville, le lundi de la Pentecôte 1610, ainsi que lui-même nous l'apprend dans une lettre adressée, quatre jours avant son martyre, au Provincial de la Province du Rosaire. Son noviciat achevé, il fut assigné au couvent de Trianos pour ses études philosophiques, et passa ensuite au collège de Valladolid afin de suivre les cours de théologie. Ses grandes aptitudes le signalèrent à l'attention de ses supérieurs, heureux de fonder sur ce sujet d'élite les plus belles espérances. Tandis qu'il s'adonnait avec entrain aux exercices du noviciat profès, la perte des âmes qui se damnaient en Extrême-Orient, faute d'ouvriers évangéliques, fit sur son cœur une telle impression, qu'il conçut le projet, avant même sa prêtrise, de partir pour les Philippines ; ce qu'il réalisa en quittant Valladolid l'an 1617. Il fut ordonné prêtre à Mexico, ville

(*) *Hist. Philip.; Diario.*

par laquelle les missionnaires européens passaient d'ordinaire pour se rendre aux Philippines.

Quelque désir qu'eût le V. Père de pénétrer au Japon, sitôt après être débarqué à Manille, on ne jugea pas à propos de l'engager dans une mission si importante et pour lors très périlleuse. On le destina à la Nouvelle-Ségovie où il travailla fort utilement. Rappelé à Manille et chargé de l'enseignement théologique, il attira par la renommée de son savoir une foule d'écoliers à ses cours et forma d'excellents disciples de saint Thomas. Cet emploi sédentaire devint pour lui le moyen de se perfectionner de plus en plus; car, joignant aux savantes discussions de l'école une exacte observance de la vie régulière et de rigoureuses pénitences, il se sentit si vivement poussé vers le Japon, qu'il résolut de se sacrifier à cette mission.

Le Provincial, obligé de réparer les vides causés par la persécution dans les rang des missionnaires, jeta les yeux sur les Pères Diégo de Ribera, Luc du Saint-Esprit, Louis Bertrand Exarch et Dominique de Erquicia. Le Père Luc accepta cette obédience avec une joie extrême. La petite troupe débarqua non loin de Nangasaki et fit son entrée dans cette ville, l'an 1623.

Retiré chez un brave Japonais, le V. Père s'appliqua à fortifier les chrétiens au milieu de tant d'angoisses. Il n'est pas aisé de dire les fatigues et les incommodités qu'il eut à souffrir. Il suffira de noter que l'empereur ayant publié des édits rigoureux contre les chrétiens et les missionnaires, le Père Luc était contraint de se cacher sous un déguisement pour n'être pas découvert, de parcourir le pays, d'affronter les neiges et les glaces, et, accablé de faim et de soif, d'employer ses nuits à l'administration des sacrements et à l'instruction des fidèles.

Le bien qu'il opéra dans ces régions fut incalculable. A l'exemple du bon Pasteur, il allait à la recherche de ses brebis dans les forêts et les cavernes, consolait les affligés, encourageait les timides, subvenait aux nécessités corporelles autant qu'il était en son pouvoir. Tant de dévouement lui concilia l'estime des infidèles eux-mêmes. Bon nombre d'entre eux, sans avoir égard aux édits impériaux, demandèrent le baptême. Mais le zélé missionnaire s'occupa surtout des régions dépourvues de prêtres et de religieux. Pendant dix à onze ans, il organisa ses courses dans les districts d'Izzuno, d'Inaba, de Voxu et d'Uto. Bien que sa présence fût signalée aux officiers de l'empereur, par une protection spéciale de la divine Providence, on n'arriva pas à le découvrir.

Dépourvu de tout secours humain, souvent serré de près, le pauvre missionnaire trouvait à peine le temps d'instruire les chrétiens. Bientôt même, pour échapper à la mort, il dut se réfugier sur une montagne et rester blotti tout le jour dans une caverne, n'ayant d'autre nourriture que des racines sauvages. La nuit était occupée encore à la visite des familles chrétiennes.

Cependant la persécution s'accentuait davantage. Le gouverneur de Nangasaki porta un édit de bannissement contre tous les sectateurs de la « religion de Jésus. » Tous ceux qui furent découverts durent prendre la route de l'exil et se fixer sur des montagnes désertes, exposés aux injures du temps, aux privations de toute sorte. Pour la presque totalité c'était la mort certaine et à brève échéance. Plus d'un millier de Japonais furent contraints de se soumettre à cet ordre barbare. Ils essayèrent de se construire quelques misérables cabanes afin de se mettre à couvert de la pluie, de la neige et du froid. Mais le gouverneur envoyait de temps en temps des émissaires pour examiner la conduite des chrétiens et faisait renverser et brûler leurs cabanes. Informé du triste état où se trouvaient ses fidèles, le Père Luc quitta sa retraite et vint se fixer au milieu d'eux.

Sa charité à leur égard parut avec un éclat merveilleux, et quand enfin, à bout de ressources, il se vit dans l'impossibilité d'améliorer leur condition, il les prépara à la mort, et ce fut pour son cœur d'apôtre une bien douce consolation de constater avec quelle joie et quelle piété ces chrétiens, décimés par la faim et le froid, faisaient à Dieu le sacrifice de leur vie.

Lui-même, enflammé par tant d'héroïsme, attendait avec impatience l'heureux moment de les imiter.

Il se rendit à Méaco, au mois d'août 1633, et de là à Bozuva, où il ne travailla pas moins utilement à l'établissement et au soutien de la foi. Les circonstances critiques l'obligeaient à aller trouver le Père Antoine Souza, jésuite, afin de conférer ensemble sur les mesures à prendre dans des conjonctures si pressantes.

Le 6 septembre, les deux missionnaires ayant eu vent de l'arrivée des officiers chargés de les capturer, n'eurent que le temps de passer en barque à Usacca. Mais deux jours après, le 8, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ils tombèrent aux mains des satellites, qui firent également prisonniers leurs compagnons, c'est-à-dire, du côté du Père Luc du Saint-Esprit, Dominique Cacusque, tertiaire déjà ancien, et Matthieu du Rosaire, jeune homme de 18 ans, qui

accompagnait le Père depuis une année, et avait reçu de ses mains les livrées du Tiers-Ordre.

II. — A peine arrêté, le Père revêtit ostensiblement son habit religieux, ce qu'il n'avait pu faire depuis longtemps ; puis il se mit à genoux, lorsqu'on voulut lui lier les pieds et les mains. Sa joie était telle qu'il entonna de grand cœur le *Te Deum*. Tandis qu'on les conduisait en prison, le frère d'un des compagnons des deux Pères se déclara chrétien. On l'arrêta pour le garrotter comme les autres.

Dans son cachot, le Père Luc récita son Office avec la même ferveur et tranquillité que s'il eût été dans un couvent. Les ministres de la justice en étaient très surpris, ne pouvant comprendre comment des hommes conservaient une joie pareille au milieu de tant de souffrances et du péril de mort.

Plusieurs même, édifiés et touchés malgré eux, avouaient ingénument qu'ils se feraient volontiers chrétiens si les édits en vigueur ne s'y opposaient.

On voulut bien laisser prendre aux prisonniers un peu de nourriture. Un soldat poussa l'obligeance jusqu'à offrir de l'eau au Père Luc, afin qu'il se lavât les pieds. Le bon Religieux accepta, puis venant se jeter aux pieds du Père Antoine Souza, il tint résolument à les lui laver. Le V. Père en agit de même à son égard. Cette conduite étonna les satellites. Mais le Père Luc leur en expliqua la raison, par l'exemple de son divin Maître, qui, la veille de sa mort, avait rendu pareil office à ses disciples.

Dans la partie de la prison où l'on conduisit les généreux confesseurs, se trouvaient des Religieux de Saint-François : tous ensemble se souhaitèrent la bienvenue au chant du *Magnificat*. Des bonzes de Nangasaki se présentèrent le lendemain pour prendre leurs noms et tâcher de savoir par eux le lieu où se cachait le Père Thomas de Saint-Hyacinthe, de notre Ordre.

Le Père Luc répondit au nom de tous qu'on ne leur arracherait jamais un mot capable de compromettre qui que ce fût. Sur cette parole, on les condamna au tourment de l'eau. Le Père Souza le souffrit le premier ; après lui, le Père Luc en sortit tellement affaibli, qu'on eut bien de la peine à le faire revenir à la vie.

La grâce rendit invincibles ces généreux athlètes. On les ramena en prison en les avertissant de se tenir prêts pour des supplices plus cruels encore.

En effet, le 2 octobre, jour consacré à la solennité du Rosaire, on tira de nouveau de leur cachot le Père Luc et ses neuf compagnons. On leur mit aux pieds de grosses pièces de bois liées avec des crampons : une chaîne leur attachait le cou. C'est en cet état que, sur l'ordre de l'empereur, on les conduisit à Nangasaki, pour y consommer leur sacrifice. Ils traversèrent ainsi les royaumes de Buyen, de Chicuien, de Fisen, de Safay, ce qui attira sur leur passage une foule de personnes. Les martyrs en profitèrent pour prêcher la vraie religion à ces idolâtres. Car, quoique enchaînés, ils annonçaient sans relâche l'Evangile et ne cessaient de bénir Celui pour le nom duquel ils étaient si maltraités.

Arrivés à Nangazaki, ils furent présentés au gouverneur, puis renfermés dans la prison, toujours chargés de fers.

Là les attendaient trois Jésuites : les Pères Christophe Ferreyra, Jean Matthieu et Julien : ils étaient donc en tout, cinq prêtres, deux Frères du Tiers-Ordre et douze Japonais. Les confesseurs restèrent en prison jusqu'au 18 octobre, endurant des maux incroyables avec une constance et une joie qu'on ne saurait exprimer. Ce jour-là même, la sentence capitale fut prononcée contre eux. On conduisit au lieu du supplice le Père du Saint-Esprit avec les deux Frères.

Chacun fut attaché à un poteau, la tête en bas, dans une fosse jusqu'à mi-corps : puis les fosses furent recouvertes par des planches, et on plaça par dessus de grosses pierres afin de presser davantage les corps des patients. Les trois martyrs demeurèrent en cet état un jour entier, louant et bénissant Dieu à haute voix, malgré des souffrances intolérables.

On les retira de ce supplice et on les ramena en prison. Tandis que les chrétiens se réjouissaient de la fidélité de ces valeureux soldats du Christ, les mandarins, irrités de l'insuccès de leurs manœuvres et profitant de la malheureuse défection de l'un des prisonniers, répandirent le bruit que le P. Luc et ses compagnons venaient d'être relâchés après avoir renoncé à Jésus-Christ. Cette invention diabolique jeta le trouble parmi les fidèles. Averti de ce qui se passait, le vénérable Père en éprouva une peine très sensible. Avec une rare intrépidité, il ne craignit pas de faire retomber sur les juges tout l'odieux de leur conduite, et ces derniers, confus de voir leur malice découverte, le ramenèrent au supplice. Il le subit une seconde fois avec le Frère Matthieu du Rosaire; Dominique Cacusque avait succombé dans le premier tourment. L'un et l'autre trouvèrent ainsi la palme du martyre.

Leur bienheureuse mort arriva le 20 octobre 1633. Luc du Saint-Esprit était âgé de trente-neuf ans. Il en avait passé onze environ à fortifier les chrétientés du Japon avec un zèle tout apostolique.

La V. Mère FRANÇOISE DES SÉRAPHINS, au Monastère de Saint-Thomas, à Paris(*).

(1604-1660)

Françoise des Séraphins naquit au château d'Argombat, en Gascogne, l'an 1604, de l'ancienne et illustre famille de Saliné. Le soin que sa mère apporta à son éducation tendait surtout à faire de cette enfant une personne vertueuse dans sa condition. Mais Dieu montra qu'il avait de plus grands desseins sur cette âme choisie. Par un attrait extraordinaire de sa grâce, il l'appela, fort jeune, à renoncer à tous les plaisirs du monde et à n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ.

Françoise avait à peine dix ou onze ans, lorsqu'elle fit vœu d'être Religieuse, et quoique son esprit ne fût pas sans crainte du genre de vie dans lequel elle s'engageait, elle résolut de vaincre ses répugnances et tous les obstacles que l'amour maternel apporterait infailliblement à l'exécution de son dessein. Pour cela, elle fit un second vœu, celui de ne jamais se dédire du premier.

Ainsi fortifiée dans sa résolution, la pieuse enfant s'appliqua à demander à Dieu l'accomplissement de sa sainte volonté. Amie de la retraite et du silence, elle laissait les divertissements du jeune âge pour vaquer à l'oraison.

Sa mère l'aimait sans mesure. Fille unique, douée des qualités les plus rares et les plus aimables, Françoise était sous tous les rapports digne de cette affection. Un brillant avenir lui semblait réservé dans le monde et M^me^ d'Argombat se plaisait à caresser ce rêve. Quand elle s'aperçut que sa fille avait beaucoup plus de dévotion qu'elle n'avait prétendu lui en inspirer, elle s'attrista sensiblement. Voulant

(*) *Ex vita ejus impressa an. 1669.*

en avoir le cœur net, elle l'interrogea sur ses dispositions intimes. Françoise lui déclara franchement qu'ayant fait vœu d'entrer dans un monastère régulier, elle n'avait qu'un désir, celui de l'exécuter au plus tôt. En vain eut-on recours à tous les moyens imaginables pour la détourner de son entreprise : rien n'y fit. — « Mais tu étais trop jeune, lui dit sa mère, lorsque tu as prononcé ton vœu : aucune obligation ne saurait te lier de ce côté. » Françoise répondait qu'elle l'avait fait en parfaite connaissance de cause, et l'avait souvent renouvelé ; qu'elle s'y engageait de nouveau, et que, Dieu l'appelant à son service, pas une créature au monde ne pourrait l'empêcher de suivre l'attrait d'en haut.

Pendant plusieurs années, on mit en œuvre tout ce qui paraissait capable de la retenir dans le siècle.

La jeune fille demeura inébranlanble, et quand elle atteignit sa dix-neuvième année, elle jugea le moment venu de faire le pas décisif. Son embarras était grand. Elle ne connaissait d'autre monastère régulier que celui de l'Ordre de Saint-Dominique à Toulouse, après lequel elle soupirait vivement.

Mais Toulouse se trouvait à plus de vingt lieues de sa résidence. La crainte d'être poursuivie par ses parents la mit dans l'incertitude d'entreprendre secrètement ce voyage. Le démon essayait en même temps de rompre son projet en lui remettant sous les yeux les plaisirs honnêtes du foyer domestique, les austérités du cloître et la faiblesse de sa complexion. Ce fut pour cette âme candide une heure terrible ; peut-être aurait-elle succombé, si Dieu ne l'eût soutenue par sa grâce. Cependant le calme se fit dans son esprit, et apercevant, au milieu des ténèbres épaisses qui l'enveloppaient, la beauté radieuse de l'Epoux qu'elle cherchait, elle résolut de quitter, coûte que coûte, et au plus vite, la maison paternelle. Sa fidélité à obéir à la voix de Dieu fut bien remarquable ; car foulant aux pieds toutes les considérations humaines, elle prit un guide et un cheval, sortit à la faveur de la nuit et s'avança rapidement dans la direction de Toulouse, où elle arriva le surlendemain, non sans grande fatigue.

Une pieuse veuve, que la Providence lui fit rencontrer, la conduisit au monastère de Sainte-Catherine.

Cette action si généreuse, dans une jeune fille de qualité et de mérite, mit en admiration toutes les Religieuses. Elles-mêmes, écoutant la voix de Celui qui l'avait si heureusement conduite au port du salut, la reçurent avec joie, sans l'examiner davantage et sans s'enquérir de la question de dot.

Dès que Mme d'Argombat eut remarqué l'absence de sa fille, elle s'élança à sa poursuite, et apprenant qu'elle s'était retirée à Toulouse, accourut en toute hâte au monastère. La générosité avec laquelle sa sainte fille résista aux efforts entrepris pour la ramener au toit paternel, engagea la Supérieure à ne pas différer la cérémonie de vêture : au bout de trois jours, du consentement de la mère, revenue à de meilleures dispositions, on lui donna l'habit religieux avec le nom de Françoise des Séraphins (1623).

Le noviciat de notre jeune Sœur se passa dans la pratique des plus excellentes vertus. Elle trouva tout d'abord dans la délicatesse de sa complexion et les tendances de son esprit une vive répugnance aux observances régulières ; mais cette épreuve ne servit qu'à exercer sa ferveur et à lui fournir une occasion habituelle de victoire. Son courage à embrasser tout ce qui était opposé à ses inclinations, sa vigilance à étouffer les moindres mouvements de vanité et de complaisance, ses précautions à ne parler jamais à son avantage et à ne se point justifier sous le blâme, son application continuelle à retenir dans une modestie convenable ses sens extérieurs et à se crucifier en toutes choses, sa charité à prévenir ses Sœurs dans les emplois les plus laborieux et son adresse à se charger de ce qu'il y avait de plus pénible et de plus humble, la signalèrent dès le début.

Les Religieuses, qui l'avaient revêtue du saint habit sans beaucoup délibérer, eurent encore moins besoin de se consulter longtemps pour l'admettre à la profession. Dieu qui aime les âmes de désirs, et qui en voyait de si purs et de si ardents dans ce cœur généreux, ne permit pas qu'on différât d'un seul moment à les satisfaire. Françoise des Séraphins prononça ses vœux à la fête de la Toussaint, anniversaire de sa vêture.

Le même jour, au milieu des consolations qui surabondaient dans son âme, le Seigneur voulut mettre à l'épreuve sa disposition de victime et lui faire part de la croix de Jésus-Christ. Quelques heures après sa profession, Françoise fut saisie d'un violent mal de tête, accompagné d'une forte fièvre, et l'on vit aussitôt se déclarer la petite vérole. Son pauvre corps souffrit beaucoup et fut réduit à la dernière extrémité. Mais ni la maladie, ni la convalescence ne nuisirent à son âme : au contraire, son intérieur en reçut un accroissement notable de perfection, et cet accident servit à montrer que la Sœur Françoise des Séraphins aimait et suivait son céleste Epoux sur le Calvaire aussi volontiers que sur le Thabor, et qu'outre les vertus

que nous avons déjà remarquées, elle possédait encore excellemment celle qui achève l'œuvre de Dieu dans une âme, à savoir la patience.

Bientôt tout prouva que la jeune religieuse était plus avancée dans les voies spirituelles que beaucoup d'autres ne le sont après grand nombre d'années. Aussi fut-elle choisie comme compagne de la V. Mère Marguerite de Jésus pour aller fonder à Paris le monastère de Saint-Thomas d'Aquin. Plus tard, elle y remplit successivement les fonctions de Maîtresse des novices et de Prieure, et se sanctifia par l'union intime avec Dieu et l'observance exacte des pratiques claustrales : aussi les historiens de sa vie s'étendent-ils longuement sur ses vertus religieuses.

II. — Ce cœur séraphique était sans cesse consumé des flammes du divin amour. Tous ses exercices tendaient à cet unique nécessaire. Faisait-elle quelque pénitence, traitait-elle avec le prochain, vaquait-elle à la prière, c'était toujours l'amour de Dieu qui l'inspirait.

Dans une lettre à une Religieuse qui lui était fort intime, elle parle ainsi : « Tout passe, tout n'est rien. Mais n'est-il pas étrange que l'esprit, qui peut sans cesse voler à Dieu et ravir son Cœur adorable, rampe si misérablement sur la terre et s'occupe à de petites fourmis, telles que sont toutes les créatures au regard de ce grand Etre ! Je le supplie de nous éclairer si fortement des rayons de sa divine lumière, que notre esprit ne voie que lui seul en tout, que notre cœur n'ait d'amour que pour lui seul, et que ce divin amour nous suffise tout seul. »

Dans une autre lettre à la même Religieuse, elle disait encore : « Tout ce qui n'est pas Dieu, ma très chère Mère, ou ne tend pas à son amour, est indigne d'attacher nos cœurs. Oui certainement, tout ce qui n'est pas Dieu est une grande folie. A quoi songeons-nous de ne pas aimer, de tout l'effort dont nous sommes capables, cet aimable Seigneur, puisque tout le reste n'est qu'une chimère? »

Attentive jour et nuit à se perfectionner, elle n'omettait rien pour inspirer aux autres Religieuses un désir ardent de plaire à Dieu seul : « Ce n'est pas tout de vouloir le bien, disait-elle, il faut le faire : ce n'est pas assez de le faire, il faut le faire excellemment. » Entre toutes les maximes, contenues dans un petit recueil écrit de sa main, nous trouvons la suivante, qu'elle goûta particulièrement : « Un acte de vertu est pour moi une plus grande affaire que toutes celles du monde. »

Mais quoi qu'elle fît, quoi qu'elle souffrît, quoi qu'elle sacrifiât pour son Dieu, tout cela lui paraissait fort peu de chose en comparaison de ce que méritent sa grandeur et sa bonté. « Quand il s'agit des intérêts de Dieu et de sa gloire, disait-elle souvent, il ne faut plus avoir de vues ni de raisonnements : il faut tout perdre, tout immoler, tout consumer, tout donner sans réserve, sans ressource ni retour. »

Rendant compte de son intérieur, elle s'exprime ainsi : « Je sors de retraite. Mon sujet de méditation a roulé tout entier sur l'amour de Dieu : celui qu'il nous porte, et celui qu'il exige si justement de nous : l'excellence, l'importance et les avantages de cet amour, le néant de tout le reste, le peu de temps que nous avons pour aimer un Dieu si aimable, ou du moins pour croître en son amour. Je trouve que tout le bonheur du ciel et de la terre consiste à le posséder. Il faut le demander jour et nuit au Saint-Esprit avec gémissement; mettre tous nos désirs et toute notre ambition à ce seul exercice nécessaire, qui rend la vie sainte, la mort précieuse et l'éternité bienheureuse. Oh ! que de trésors on trouve en cet abîme impénétrable ! Il faut se défaire de toute occupation pour ne vaquer qu'à celle-là, ou plutôt y faire aboutir toutes nos actions. Faire la volonté de Dieu, souffrir et s'anéantir pour lui, étendre son règne dans les âmes : voilà l'aliment de cet amour, qu'il faut entretenir d'une manière incessante par l'ardeur de nos désirs et notre union avec le Cœur de Dieu, véritable incendie de charité. »

Ce qu'elle disait, elle le pratiquait, et avec quelle générosité !

Son amour n'était pas seulement un de ces sentiments délicats qui se nourrissent des douceurs de la dévotion : le bois dont s'alimenta ce feu céleste ne fut que croix, privations, mort entière à toutes choses; ce qui maintenait son esprit également content dans les lumières et dans les ténèbres, dans les consolations et dans les aridités. « Que nous importe, répétait-elle, que nous sentions ou ne sentions pas, puisque en tout état nous pouvons avec la foi pure et le pur amour aller à notre Dieu ! Quand toute la nature et tout l'enfer s'y opposeraient, il faut que Dieu, si bon, soit aimé et servi ! »

On a pensé que Sœur Françoise des Séraphins s'était engagée par vœu à faire en toute rencontre ce qu'elle connaîtrait être le plus parfait. Il est certain qu'elle le faisait si généreusement, qu'il n'y avait point de considération humaine qui pût tant soit peu l'en détourner.

Cette attention à se rendre de plus en plus agréable à Dieu lui

attira une très grande vénération de la part de ses Sœurs et la fit considérer comme une des pierres précieuses, qui devaient servir de fondement au monastère projeté dans la capitale.

Elle seule était confuse des louanges qu'on lui décernait, et surprise de ce qu'on la supportât dans la maison. Le silence qu'elle garda toute sa vie sur la noblesse de sa naissance, produisit dans la communauté une édification dont la mémoire et la bonne odeur ne se perdirent jamais.

Dieu semblait ôter à sa servante la connaissance de ce qu'il opérait en elle, pour la maintenir dans l'humilité. « Je me trouve si pauvre et si indigne des dons de Dieu, disait-elle, que je ne puis en aucune façon en parler. » Et encore : « Mon Dieu, je voudrais bien commencer ! Je ne sais ce qui me retient, car il me semble que tout doit me porter à Vous, mon unique bien, n'ayant plus rien à quoi m'attacher, que ce malheureux moi-même, qui produit, en effet, tous les désordres de ma vie. Je me vois sur le bord de ma fosse, sans avoir rien fait qu'offenser Dieu. Cette vue est terrible et fait frémir. Mais il faut envisager un Dieu mourant qui nous donne le prix de son sang pour nous rendre la vie. C'est sur lui seul que je m'appuie : tout le reste me condamne, mais j'espère tout de sa bonté. »

Ce qui marque la sincérité de son humilité, c'est que Françoise des Séraphins embrassa toujours avec joie les humiliations que la divine Providence sut lui ménager. Toute sa vie, elle reçut avec la simplicité d'une petite novice les confusions qu'on ne lui épargnait point. Dans ces rencontres, elle écoutait ce qu'on lui disait, prosternée à terre plus d'esprit que de corps, et jamais, ni sur-le-champ, ni après, elle ne donna aucun signe du moindre mécontentement. Il lui arriva parfois qu'apportant à la Supérieure plusieurs lettres, après avoir passé une grande partie de la nuit à les écrire par son ordre, malgré son mal de tête et des douleurs de dents qui ne la quittaient guère, la bonne Mère les déchirait sur un futile prétexte : « Vous n'avez rien fait qui vaille, disait-elle, allez recommencer ! » Et Sœur Françoise, sans répliquer une parole, de se prosterner, de ramasser une à une les pièces éparses, et de s'en aller refaire son travail avec une parfaite soumission et une paix absolue.

C'est parce qu'elle était profondément pénétrée de cet esprit d'humilité, qu'elle ne tarissait pas en excellentes maximes sur cette matière. Dans ses instructions du Chapitre, soit pendant son Priorat, soit au Noviciat, elle insistait à temps et à contretemps sur ce sujet.

« Que chacune de nous, disait-elle à ses filles, considère les grandes raisons qu'elle a de s'asseoir à la dernière place, c'est-à-dire de s'estimer la dernière des créatures. Premièrement, il n'y en a pas une qui ne se doive croire obligée à cela par justice : la place d'un néant, d'une pécheresse, est bien sous les pieds de tout le monde. Secondement, nous y sommes encore plus étroitement obligées par l'imitation que nous devons à l'anéantissement du Verbe de Dieu dans l'Incarnation, aux humiliations étonnantes auxquelles notre divin Epoux a voulu se soumettre pendant toute sa vie jusqu'au dernier instant, et à l'abaissement encore plus prodigieux qu'Il pratique tous les jours sur nos autels. Oui, mes Sœurs, pour honorer l'anéantissement du Verbe divin, nous devons désirer de n'être rien dans l'esprit de qui que ce soit, et d'être comptées pour rien dans la communauté et partout.

« Pour honorer la petitesse de l'Enfant-Jésus, chacune de nous doit être bien aise de n'avoir aucune sorte de grandeur, ni aucune élévation sur la terre. Pour honorer la vie cachée de Notre-Seigneur à Nazareth, une Religieuse ne doit point avoir de plus grande joie que de demeurer inconnue et ignorée toute sa vie. Pour honorer les ignominies dont notre adorable Sauveur a été chargé en sa Passion et en sa mort, une âme qui lui est consacrée ne doit savoir ce que c'est que de se plaindre jamais d'aucun mépris, et doit trouver son repos et sa consolation à être avilie en toute manière. Enfin pour honorer les abaissements prodigieux du Fils de Dieu dans l'Eucharistie, nous ne devons jamais rien trouver de trop bas pour nous, mais croire toujours que, de quelque façon qu'on nous abaisse, on nous fait assurément trop d'honneur, oui, trop d'honneur, non seulement parce que toute place qui n'est pas le fond de l'enfer est toujours trop élevée pour une âme pécheresse, mais encore parce que la ressemblance avec Jésus-Christ humilié est la grande gloire d'une âme chrétienne et religieuse.

« Ce nous doit être encore un puissant motif de nous tenir toujours très petites, en voyant l'amour particulier que Dieu accorde aux humbles. Il nous dit dans l'Ecriture qu'il les exaltera à proportion qu'ils se seront humiliés ; que c'est aux humbles qu'il donne sa grâce, sa lumière, sa protection et ses consolations, et que c'est sur les humbles que reposera son Saint-Esprit.

« Jésus embrassa ce petit enfant de l'Evangile pour nous signifier que son Cœur, qui est le trône de l'amour divin, est aussi la place

des humbles. Enfin, il faut que nous soyons du nombre des vrais humbles à quelque prix que ce soit, par cette grande et aimable raison : que ce sont les humbles qui honorent Dieu, ainsi que lui-même nous l'apprend. Autant donc qu'il est vrai que notre nom, notre habit, notre état de Religieuses nous obligent à ne songer à autre chose qu'à honorer ce grand Dieu, autant est-il certain que nous ne devons rien avoir à cœur que de nous bien humilier en toute rencontre. »

Et comme pratique elle résumait ses enseignements dans cette conclusion : « Quand on nous reprendra, prenons garde d'écouter les vaines raisons que l'orgueil nous suggère, pour nous excuser : détestons notre faute pour l'amour de Dieu, agréons l'abjection qui nous en revient, remercions affectueusement ceux qui ont cette charité pour nous, demandons-leur pardon de la peine que nous leur donnons, et résolvons-nous enfin à nous corriger. »

III. — La Mère Françoise des Séraphins, si solidement établie dans l'humilité, reçut du Ciel plusieurs grâces singulières. Une des principales fut un amour tendre et respectueux pour l'adorable Sacrement de l'autel. Autant qu'elle le pouvait, elle se tenait prosternée en présence de Jésus-Hostie, afin de lui rendre ses hommages. Du consentement de ses directeurs, elle s'approchait fréquemment de la sainte table. Elle se disposait à la communion par de rigoureuses pénitences, de longues veilles et par une pureté de cœur et des désirs vehéments, qui l'eussent portée à embrasser avec plaisir les humiliations les plus sensibles, pour ne pas être privée de cette divine nourriture.

Non moins favorisée du côté de l'oraison, elle s'y perfectionna de plus en plus dès son entrée en Religion. Voilà pourquoi elle aima tant la retraite et le silence, afin de s'entretenir sans relâche avec son adorable Epoux. Elle trouva là, dans ce céleste commerce, une source inépuisable des plus grandes richesses, des lumières plus profondes, des connaissances plus pures.

Elle était si affectionnée et si fidèle à ce saint exercice, disent les mémoires du monastère, que rien n'était capable de le lui faire omettre. Se trouvant quelquefois accablée de sommeil à l'oraison, après Matines, à cause de ses grandes veilles, bien loin de céder à l'infirmité et au besoin de la nature, elle se flagellait avec beaucoup de ferveur ; ou bien elle se tenait les bras en croix, et se contraignait

à demeurer à genoux, quoique son corps semblât défaillir. Souvent elle se levait à 4 heures pour reprendre son oraison, quand elle n'avait pu la faire selon ses désirs ; et au lieu d'une heure, elle en employait deux ou trois de suite.

Voici comment elle s'y comportait, d'après le recueil écrit de sa main. « Pour obéir à votre Révérence, dit-elle, j'ai mis ici tout ce que j'éprouve dans mon oraison. Je me mets en la présence de Dieu par un acte de foi. Pour l'ordinaire, je ne prends aucun sujet, me sentant attirée à Dieu; quelquefois c'est par un doux recueillement et dans un parfait désir de l'aimer, d'être toute à lui, de mourir à tout, de ne m'appliquer qu'à lui seul, trouvant mon esprit comme séparé de toutes les choses créées, en sorte qu'il me semble qu'il n'y a plus de terre pour moi, et je sens une faim et une soif ardentes de mon Dieu, de le glorifier et de faire sa volonté sainte, avec une vue claire qu'il n'y a que cela de désirable et que tout le reste n'est que néant. Je passe le temps de l'oraison dans ces vues, ces désirs et ces dispositions.

« D'autres fois, Dieu me donne de ses grandeurs une vue qui porte cette lumière dans mon esprit : que Dieu est tout, et que rien hormis lui seul n'est digne de notre application. L'effet de cette vérité porte paix et suavité au fond de l'âme, et l'incline vers Dieu après lequel elle soupire, lui adressant diverses demandes et divers colloques, selon que le mouvement présent le lui suggère. Quelquefois, cette vue confuse des grandeurs de Dieu opère un silence intérieur, où il semble que je ne fais que regarder ses attributs avec admiration, d'où procèdent une douceur intime et un dégagement de toutes les créatures.

« Ou bien je m'entretiens avec Jésus-Christ sur la Sainte Écriture, spécialement sur les paroles de l'Evangile, faisant mes actes intérieurs et mes demandes, selon que ces textes m'y portent.

« D'autres fois, Dieu me prévient par des touches vives qui me font aussi agir vers lui vivement ; en sorte qu'il me semble le voir, le sentir, le toucher, d'où procèdent de grands sentiments de douleur de mes fautes, de confiance en sa bonté, de désir de l'aimer. Je forme alors mille résolutions de rechercher le mépris, d'embrasser la souffrance, d'être fidèle à Dieu en tout, ou de mourir en la peine ; et habituellement, Dieu m'attire et me presse beaucoup pour me tenir en esprit d'abaissement et de petitesse, de solitude et de dégagement de tout.

« Parfois, il me fait voir certaines vérités, mais si fortement, qu'elles m'inspirent une crainte terrible, qui est pourtant sans trouble et accompagnée d'une certaine douceur. J'estime cela une des plus grandes et des plus solides consolations que je reçoive. Ces vérités ont pour objet la durée de l'éternité, les grands biens ou les grands maux de l'autre vie. C'est alors que l'âme s'épanche devant Dieu et lui fait mille belles promesses de se convertir, de travailler de toute l'étendue de la grâce à la plus haute perfection.

« Je passe encore mon oraison à produire certains actes intérieurs que je me suis formés moi-même, et où j'ai quelque particulière dévotion, et c'est toujours avec ce désir, qui accompagne toutes mes oraisons, d'être toute à Dieu et de m'unir à lui par la foi, l'espérance et la charité.

« Enfin je m'applique à quelque mystère de Jésus-Christ, surtout de sa Passion, mais sans considération distincte, par une simple vue qui me porte à l'entretenir avec de doux colloques, dont mon âme se sent souvent fort attendrie. Ce n'est qu'une simple vue qui m'excite au désir de l'aimer et de l'imiter.

« Il arrive aussi que je fais mes oraisons avec grande peine, ne pouvant agir vers Dieu, demeurant en sa sainte présence comme une pierre, sans pouvoir rien faire que souffrir, étant dans une insensibilité, une obscurité extrêmes, et dans une divagation de mon esprit qui m'échappe de nouveau, dès que je l'ai ramené. Sur la fin pourtant, l'âme a ordinairement plus d'ouverture et se sent plus reposée en Dieu.

« Parfois je passe toute l'oraison à m'appliquer vers Dieu sans distraction, mais avec une peine si grande, que la nature en désire la fin. »

Voilà ce qui peut nous donner une idée des oraisons de cette fidèle Religieuse. Elle s'y comportait en divers temps, de différentes manières, mais toujours bien et selon la conduite du Saint-Esprit, qui n'agit pas toujours de la même façon.

La V. Mère s'étudiait à inspirer à ses filles cette sainte pratique de l'oraison, qu'elle appelait fort à propos « l'art de diviniser les âmes. » Prieure, elle donnait souvent cet avis aux Religieuses : « Si l'obéissance vous retient au service de la communauté, et vous ôte la liberté de vaquer à l'oraison et aux autres exercices de dévotion, vous devez compenser cela par une plus fréquente et plus actuelle présence de Dieu, l'envisager résidant au milieu de votre cœur, et lancer

dans le sien des regards pleins de respect et de sainte affection ; enfin dans vos emplois extérieurs renouveler votre intention de n'y chercher uniquement que Dieu et sa gloire. »

IV.— La dévotion de Françoise des Séraphins pour la Très Sainte Vierge mérite notre attention. Un prêtre qui l'avait dirigée longtemps écrivait à ce sujet : « La première chose que j'ai à dire sur cette grande servante de Dieu, c'est qu'elle tenait sa vocation religieuse des mains de la très pure et immaculée Vierge. Cela la rendit si reconnaissante envers cette Mère de bonté et la porta à lui rendre un si fidèle service qu'elle me dit plusieurs fois, avec le zèle d'un véritable Séraphin, qu'elle n'aurait pas de plus grande joie que de donner sa vie pour justifier en présence du ciel et de la terre, des Anges et des hommes, ces belles vérités : que cette auguste Reine est la vraie et digne Mère de Dieu ; qu'elle est la Vierge par excellence et qu'elle a été conçue sans aucune tache. « Je voudrais, ajoutait-elle, que les « Religieuses de ce monastère fussent appelées *les Filles de l'Imma-* « *culée Conception de la très pure Vierge Marie Mère de Dieu.* » Parfois, dans des entretiens sur cette divine Mère, elle était si fort transportée d'amour qu'il fallait la faire revenir à elle. Un jour elle me pria d'agréer qu'elle lui fit la donation de tout elle-même. Je lui en remis la formule, lui disant de la signer de son sang. « Hélas ! me répondit-elle, que tout ce que j'en ai dans les veines ne puisse-t-il être répandu pour la gloire de son Immaculée Conception ! je me trouverais bien fortunée, si je pouvais être victime de cette vérité ! »

D'autre part, une Religieuse nous a laissé les pensées suivantes d'une instruction adressée par la vénérable Mère à ses Sœurs sur la Très Sainte Vierge.

« Oh ! que de raisons nous obligent à honorer l'auguste Mère de Dieu, et qu'elles sont puissantes !

« Premièrement, qu'est-ce que la Mère de Dieu? C'est un firmament où toutes les vertus brillent avec plus d'éclat que les étoiles dans le ciel ; c'est un soleil qui paraît à nos yeux toujours plus lumineux et plus beau ; c'est un océan dont on ne peut mesurer les abîmes. Si Dieu a jugé bon de créer les Anges dans sa grâce, il ne faut pas douter qu'il n'ait aussi créé dans sa grâce l'incomparable Marie, et avec un privilège d'autant plus grand que sa dignité est relevée au-dessus de toutes les leurs.

« Secondement, que devons-nous, ou plutôt que ne devons-nous

pas à la Mère de Dieu ? Nous lui devons toutes choses, puisque nous lui devons Jésus-Christ Notre-Seigneur. Cet adorable Fils de Dieu s'est voulu faire notre pain, et c'est du sang virginal de Marie que le Saint-Esprit a pétri ce pain céleste. Son corps très pur a été comme le four mystérieux où il a été consumé par le feu de la charité divine.

« En troisième lieu, que ne peut point faire pour nous la Mère de Dieu ? Elle a droit, en quelque sorte, sur les diverses missions du Saint-Esprit, c'est-à-dire sur les effets de grâce que ce Dieu d'amour produit dans les âmes. Elle continue sans cesse à l'attirer sur l'Eglise ainsi qu'elle commença de le faire dans le Cénacle le jour de la Pentecôte. Comme il est certain que celui qui néglige de recourir à elle ne va jamais loin dans la piété, pas une âme aussi, de celles qui implorent son secours avec confiance, ne manque d'expérimenter son merveilleux pouvoir auprès de Dieu. Pour nourrir en nous les sentiments de vénération, d'amour, de reconnaissance dont nos cœurs doivent toujours être remplis envers cette divine Reine, il sera fort utile que, pendant que nous chantons son saint Office, nous nous appliquions à elle intérieurement, de cette sorte :

« Au *Venite*, nous la saluerons très profondément avec tous les Anges et tous les Saints.

« A l'*Hymne*, nous désirerons qu'elle soit aimée de tous les cœurs.

« Au *premier Psaume*, nous nous réjouirons de ce que le Père éternel l'a choisie pour sa Fille, et nous la supplierons de nous adopter pour ses enfants.

« Au *second Psaume*, nous nous réjouirons de ce que le Fils de Dieu l'a choisie pour sa Mère, et la conjurerons, par cette grâce inestimable, de daigner nous regarder commme ses pauvres enfants.

« Au *troisième Psaume*, nous nous réjouirons de ce que le Saint-Esprit l'a envisagée de toute éternité, pour en faire sa digne épouse, et nous la prierons instamment de nous agréer pour ses humbles servantes.

« Aux *trois Leçons*, nous produirons des actes de foi, d'espérance et de charité, en union de l'exercice qu'elle a fait de ces trois vertus durant sa vie sur la terre.

« Au *Te Deum*, nous entrerons dans de grands sentiments de complaisance sur ses grandeurs.

« Au *premier Psaume de Laudes*, *Dominus regnavit*, nous la regarderons comme la Reine du ciel et de la terre, et nous lui demanderons qu'elle exerce puissamment sur nos cœurs son empire plein d'amour.

« Au *second*, nous la regarderons comme notre Mère très miséricordieuse, et nous nous jetterons entre ses bras, nous abandonnant à sa conduite et à sa protection.

« Au *troisième*, nous la considérerons comme notre avocate et notre médiatrice, et nous lui demanderons affectueusement son assistance pour l'heure de la mort.

« Au *quatrième*, nous espèrerons en elle comme dans le puissant refuge des pécheurs.

« Au *cinquième*, nous l'admirerons et la reconnaîtrons plus sainte et plus parfaite que toutes les créatures ensemble, et souhaiterons que toutes soient occupées à jamais à l'honorer et à l'aimer.

« A l'*Hymne de Laudes*, nous nous jetterons en esprit à ses pieds, lui demandant sa bénédiction.

« Au *Benedictus*, nous prierons les neuf chœurs des Anges de la louer pour nous, et de nous associer à eux pour honorer dignement sa divine maternité.

« A l'*Oraison*, nous lui ferons quelque demande, avec humilité et confiance, selon notre besoin.

« Au *commencement de Complies* nous penserons combien excellemment la Très Sainte Vierge a été remplie du Saint-Esprit ; nous en bénirons Dieu, et demanderons par ses mérites les sept dons de ce divin Esprit pour la conduite du nôtre.

« Nous considérerons ensuite la joie indicible dont elle fut comblée au moment de son entrée dans le ciel, et la supplierons de nous attirer promptement à elle.

« Nous passerons le reste du divin Office à nous unir aux devoirs qu'on lui rend dans la cour céleste, à nous réjouir de sa gloire et de sa félicité incomparable, et à la supplier d'avoir soin de notre âme et de la conduire au terme de Dieu à l'heure de notre mort. »

Tels étaient les admirables sentiments de Sœur Françoise des Séraphins touchant la bienheureuse Vierge Marie.

Nous pourrions nous étendre pareillement sur sa dévotion envers les Saints, principalement ceux qui s'étaient distingués par un plus grand amour pour Dieu, saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, saint Augustin, saint François d'Assise, son patron, et tout spécialement aussi saint Dominique, son glorieux Père, saint Thomas d'Aquin, saint Hyacinthe, sainte Catherine de Sienne. La veille d'une fête de notre saint Fondateur, elle prononça au Chapitre de la communauté, une

allocution qui ravit toutes ses filles ; et une autre fois, veille de la fête de saint Thomas, lequel était le titulaire du monastère, elle exalta l'innocence angélique de l'illustre docteur, sa fidélité à la grâce de sa vocation et la science sublime qui fit de lui une des plus grandes lumières de la sainte Eglise ; puis elle conclut en engageant les Sœurs à solliciter une part abondante à l'humilité de saint Thomas et à sa grâce d'oraison.

V. — La vénérable Mère, animée d'une dévotion si solide, élevée à une si haute contemplation et si instruite dans les voies de l'oraison, ne pouvait manquer d'être pénétrée de l'esprit de mortification et de pénitence. Dieu ne se comunique d'ordinaire qu'à mesure que l'on s'afflige et se crucifie. De fait, la vie de la M. Françoise des Séraphins fut une mort continuelle à tout ce qui pouvait lui être agréable, et un saint empressement à rechercher ce qu'il y avait de plus dur et de plus rigoureux. Sa mortification intérieure ne fut ni moins exacte, ni moins générale.

On n'a jamais remarqué dans ses paroles la moindre émotion ou la moindre plainte, quelque sujet qu'elle en pût avoir ; ses passions paraissaient entièrement mortes, tant sa vigilance à en réprimer les saillies était énergique. Par ce moyen elle acquit une pureté de cœur admirable. L'ombre seule d'une imperfection la jetait dans de continuelles alarmes, ce qui fit que son confesseur, comme il le déclara depuis, trouvait à peine matière à absolution, dans ses confessions quotidiennes, pendant les vingt-cinq ans qu'il la dirigea.

Cet esprit de pénitence, qui distingua surtout la servante de Dieu pendant sa charge priorale et à l'époque où elle eut la direction du noviciat, n'altéra jamais ses dispositions intimes de charité pour ses Sœurs. Tous les moments lui étaient précieux, dès qu'elle trouvait occasion de leur rendre service.

Les malades éprouvèrent particulièrement la tendresse de son vrai cœur de mère ; et s'il n'était pas en son pouvoir de les soulager selon l'ardeur de ses désirs, elle les consolait toutefois avec tant d'effusion, qu'elle les laissait toujours heureuses. Les petites antipathies dont les communautés ne sont pas toujours exemptes n'eurent jamais accès auprès d'elle. Les personnes qui l'humiliaient ressentaient plus promptement son amour et ses prévenances : ce fut toujours une de ses maximes pour sa conduite privée et celle des autres, de ne répondre jamais avec émotion, de suspendre les plaintes les plus justes, de

demander pardon avec humilité, quoiqu'on ne se sente point coupable.

La vertu d'obéissance éclata singulièrement aussi dans la Mère Françoise des Séraphins.

Toute sa vie, elle se montra si parfaitement soumise qu'elle se laissait conduire comme un enfant. Jamais elle ne trouva à redire à quoi que ce fût, en dépit des difficultés et des répugnances. Elle avait en si haute vénération ses supérieures, qu'elle se tenait en leur présence comme la dernière des novices. Elle les soulageait en tout ce qui lui était possible, et si, par une conduite spéciale de Dieu, il s'en trouvait qui voulussent l'éprouver dans les choses les plus capables d'ébranler une âme sensible, elle demeurait ferme comme un rocher, n'omettant rien de ce qu'il fallait faire dans ces rencontres pour s'y comporter en vraie Religieuse.

Elle apportait une extrême vigilance à bien observer ses vœux et ses règles, et à obéir en tout au moindre signe de la volonté de Dieu. On la vit souvent laisser une parole à demi prononcée ou une lettre à moitié formée, pour obéir à la cloche qui marquait le silence ou quelque exercice de communauté. L'impuissance seule à se traîner était capable d'arrêter ce zèle pour toutes les observances régulières. Trois jours avant sa mort, elle voulut encore se rendre au chœur pour faire oraison avec les Sœurs ; et malgré la violence du mal, elle resta tout le temps à genoux, comme ses compagnes.

Plusieurs fois on l'entendit répéter qu'il faudrait toujours être dans la disposition de mourir pour un seul point de la Règle. Elle reprenait sévèrement les manquements à la régularité, quand ce n'eût été qu'une infraction au silence ou un défaut de promptitude dans l'obéissance.

L'un de ses entretiens sur cette dernière vertu a été recueilli précieusement. Voici comment elle s'exprimait : « Notre-Seigneur a aimé et pratiqué si ponctuellement l'obéissance, qu'il a mieux aimé perdre la vie que cette vertu, ainsi que le remarque saint Bernard. Dès le premier instant de son Incarnation, il s'offrit de grand cœur à toutes les volontés de son Père, comme premier modèle d'obéissance.

« Pendant tout le temps de son passage au milieu des hommes, il a fait état de n'être venu sur la terre que pour obéir, non seulement à son Père, mais aussi aux créatures pour son amour ; et non seulement à des créatures saintes et chères au cœur de Dieu, telles

que Marie et Joseph, auxquels il se soumit, mais encore à des créatures abominables et possédées du démon, telles que Caïphe, Pilate et les bourreaux qui le firent mourir.

« Or, si un Dieu, indépendant par sa nature, a voulu se faire homme pour nous donner l'exemple de l'obéissance, cela ne doit-il pas toucher nos cœurs et les porter puissamment à chérir et à embrasser cette vertu, quelque peine que nous puissions y avoir? Si nous le faisons joyeusement, nous participerons à cette promesse remarquable faite par Dieu, à savoir que l'homme obéissant chantera des victoires. Le texte sacré ne spécifie pas de quoi les âmes obéissantes seront victorieuses, pour nous signifier qu'elles le seront de plusieurs grands ennemis, parce qu'elles vaincront tout l'enfer avec sa malice, le monde avec ses amorces et ses menaces, et leur propre chair avec ses inclinations perverses et ses malheureuses répugnances; il nous signifie encore que Dieu même prendra plaisir à se laisser vaincre en quelque sorte, faisant la volonté des âmes obéissantes, en récompense de ce qu'elles auront fait la sienne. Mais faire cette volonté divine, n'est-ce pas un assez grand bien, quand il ne serait suivi d'aucun autre?

« Il est écrit que la vie est en la volonté de Dieu. Donc accomplir cette volonté adorable, c'est participer à la vie de Dieu même. Il est écrit encore que la volonté de Dieu est notre sanctification : ce qui veut dire que la volonté de Dieu est que nous soyons des saintes, et qu'effectivement nous nous sanctifiions en faisant cette adorable volonté. O Dieu! que de trésors de grâces dans la vraie obéissance!

« Demandons-la instamment au Seigneur, et mettons-nous à l'accomplir fidèlement avec le secours divin. Or, voici en partie en quoi consiste cette pratique. La vraie obéissance est prompte sans délai, volontaire sans contestation, joyeuse sans chagrin, et universelle sans autre exception que celle du péché. C'est la gloire d'un instrument d'être parfaitement souple entre les mains de celui qui s'en sert. Le vrai obéissant dit toujours : « Que voulez-vous que je fasse? » et jamais : « Pourquoi voulez-vous que je le fasse? » L'obéissance est un peu suspecte, tandis que nous ne l'exerçons que dans les choses où la nature se porte d'elle-même; mais elle devient parfaite, quand elle nous fait violenter toutes nos inclinations pour obéir à la voix de Dieu. C'est pour cette raison que l'obéissance d'Abraham est si fort louée de tous les Saints. Enfin la vraie obéissance est tellement pour Dieu seul, qu'elle n'envisage rien que son autorité suprême dans la

personne des Supérieures, rien que sa très sainte volonté dans les commandements qui lui sont faits, ne pouvant souffrir qu'on se porte jamais à obéir par aucune vue humaine. »

Ce fut sur ces principes d'un ordre si relevé que la Mère Françoise des Séraphins fonda toute la vie religieuse de ses filles pendant qu'elle fut à leur tête. Elle les éleva toutes dans cette sainte coutume, devenue invariable depuis au monastère de Saint-Thomas, d'avoir pour leur Supérieure un respect sincère, une confiance cordiale, un amour intime et une soumission à ne savoir ce que c'est que d'examiner jamais ses ordres, ou de faire paraître la moindre difficulté à les accomplir.

La V. Religieuse n'arriva pas au terme de sa charge priorale. Huit mois avant la fin, elle écrivait à la Supérieure de Langeac, avec qui elle était unie d'une sainte amitié : « J'ai bien besoin que vous ayez compassion de moi et que vous priiez le Seigneur de me faire miséricorde et de me disposer à bien mourir, en me détachant tout à fait de moi-même par la force de son divin amour. Travaillons, selon le conseil du Fils de Dieu, non pour les choses qui périssent, mais pour celles qui demeurent éternellement. Sans cesse élançons nos cœurs où est notre trésor; portons avec ardeur nos désirs dans le sein de notre Dieu, heureux centre où se trouve le vrai repos. »

Toutes ses lettres à cette époque exprimaient les mêmes désirs d'aller s'unir au Bien-Aimé de son âme.

La dernière maladie de la Mère Françoise des Séraphins commença par une grande fluxion qui lui ôtait presque entièrement le sommeil, et lui causait des douleurs extrêmes. Ce mal dura deux mois, mais redoubla de violence les quatre derniers jours. Pour obéir à la Mère Sous-Prieure, et en vue du bien de la communauté, elle se soumit à une opération très douloureuse, qui malheureusement n'eut aucun succès. Se voyant menacée de mort prochaine, la sainte malade demanda les Sacrements. La fréquence des vomissements ne permit pas de lui donner la sainte hostie : elle reçut l'Extrême-Onction avec une très grande piété. Un Père Récollet, qui l'assistait, en l'absence de l'aumônier du monastère, la pria de bénir ses chères filles et de leur dire ce qu'elle désirait principalement d'elle.

« Sur toutes choses, répondit la mourante, la charité; qu'elles ne soient entre elles qu'un cœur et qu'une âme, et qu'elles marchent fidèlement dans l'obéissance et dans une régularité très exacte. »

Puis aux jeunes pensionnaires, venues pour demander sa bénédic-

tion : « Soyez bien fidèles à Dieu, mes chères enfants, et n'écoutez pas la tentation de retourner au monde. Ah ! si vous saviez la joie que l'on éprouve à la dernière heure de mourir Religieuse, vous n'auriez garde de songer jamais à une autre condition ! »

Telles furent ses recommandations suprêmes. Contre son attente, quelques heures avant de mourir, elle put recevoir le saint Viatique, et après sa communion elle demeura fort longtemps comme abîmée en Dieu. En proie à des douleurs atroces, elle suppliait les personnes qui l'entouraient de demander pour elle la patience : elle-même prononçait souvent les saints noms de Jésus et de Marie, et faisait des actes de contrition, d'espérance et d'amour.

Une demi-heure avant d'expirer, elle demanda le cierge bénit, pensant que son agonie allait commencer ; puis, comme pour aller au-devant du divin Epoux, elle dit : « Çà, levons-nous ! » Elle se leva, en effet, sur son séant. La Sœur infirmière lui demanda où elle voulait aller, et elle répondit d'une voix ferme : « En Paradis ! » Comme elle achevait cette parole, sa tête tomba sur le chevet du lit dans la direction de l'église, et elle rendit son âme à Dieu.

Françoise des Séraphins était dans la cinquante-septième année de son âge et la trente-septième de sa vie religieuse. Elle mourut le 19 octobre 1660, le même jour du mois que la V. Agnès de Langeac pour qui elle avait tant d'estime et de dévotion.

Son visage parut d'une beauté extraordinaire, dès qu'elle eut expiré. On exposa son corps à la grille, où l'on fut longtemps occupé à lui faire toucher des chapelets et des médailles. Les grains de son Rosaire, et autres objets qui avaient été à son usage furent distribués à diverses personnes qui en firent la demande. Au monastère et au dehors il n'y eut qu'une voix pour proclamer l'éminente sainteté de la V. Mère Françoise des Séraphins.

La V. Sœur CATHERINE-THÉRÈSE PHÉLIS, Tertiaire Dominicaine, surnommée la « Sainte de Valfleury » (*).

(1665-1705)

Dans le volume de juillet de notre *Année dominicaine*, nous avons, par erreur de date, donné une notice — courte d'ailleurs — sur Catherine-Thérèse Phélis, Tertiaire dominicaine. Aujourd'hui, 20 octobre, date précise de sa mort, il nous semble bon de faire connaître avec plus de détails cette existence, marquée par de grandes souffrances, une union très étroite avec Dieu et des faveurs particulières du Ciel. Dans cet exposé, nous suivons pas à pas le récit du Père Blanc, Lazariste, qui fut le confesseur de la servante de Dieu pendant la plus grande partie de sa vie.

I. — Le Seigneur, plein de délicatesse pour les âmes qu'il se propose d'épouser dans la chasteté parfaite, voulut que Catherine-Thérèse Phélis vécût à l'ombre d'un sanctuaire consacré par un pèlerinage antique à la bienheureuse Vierge Marie.

Sur la fin du VIII^e^ siècle, aux environs de Noël, des pâtres conduisant leurs troupeaux dans un vallon des Monts Lyonnais, non loin de Saint-Etienne, aperçurent, au milieu de genêts fleuris, une statue de la Vierge-Mère représentée assise avec l'Enfant-Jésus sur ses genoux.

Surpris et joyeux de leur merveilleuse trouvaille, ils s'empressèrent de porter la Madone miraculeuse à l'église paroissiale : Saint-Christo-en-Jarez. Mais voici que, la nuit suivante, la statue revient près de la source et du genêt où les pâtres l'avaient découverte. Plus de doute, Marie voulait être honorée dans cet endroit même, que la nature a d'ailleurs entouré des plus gracieuses beautés. Un oratoire

(*) *Notice sur la vie de Catherine Phélis*, par le P. Blanc, Lazariste. — Abbé Sasse : *Histoire du Pèlerinage de Notre-Dame de Valfleury*.

modeste s'éleva d'abord, puis un sanctuaire plus convenable, enfin une église qui devint le siège d'un pèlerinage célèbre dans la région et fréquenté par de nombreux fidèles.

Le pèlerinage fut desservi tour à tour par le clergé de Saint-Christo et par des Bénédictins venus de l'abbaye de la Chaise-Dieu ; en 1687, il fut confié aux Lazaristes, qui maintenant encore administrent la petite paroisse, formée autour de l'église de Valfleury, à l'issue de la Révolution.

La pieuse vierge dont nous racontons l'histoire naquit le 3 juillet 1665, au hameau de La Faverge, dépendant de la paroisse Saint-Christo. Son père, Jean Philys ou Phélis, passementier de son état, était un chrétien fervent, et sa mère, Pierrette Mellier, une femme de grande vertu. Un détail peut, du reste, nous faire apprécier les qualités chrétiennes de cette famille.

Jean Phélis avait six garçons qui demeuraient avec lui et partageaient ses modestes travaux. Ces jeunes gens, voulant obéir à ce que chacun d'eux regardait comme une inspiration divine, formèrent de concert le projet de quitter le toit paternel pour entrer au Grand Séminaire ; des études préliminaires les avaient préparés aux cours de théologie. Au moment jugé par eux propice, ils se lèvent, la nuit, et partent tous ensemble.

Revenu de sa première surprise, le père, qui ne pouvait ignorer totalement les intentions de ses fils, se rend à Lyon, frappe à la porte du Séminaire et demande si l'on peut lui donner des nouvelles de ses jeunes gens. — « Ils sont ici depuis hier, répond le Supérieur, et je vous avoue que je suis fort peu disposé à vous les rendre. — Et qui donc travaillera à mes côtés? » reprend le père désolé. Puis il ajoute : « Je vous en cède cinq ; mais, pour Dieu ! rendez-m'en un. » La proposition est acceptée. On appelle les six déserteurs et le sort est chargé de désigner celui qui doit consoler le vieux père de l'absence des autres. Les cinq que le Seigneur se réserva, devenus prêtres, entrèrent, les uns dans le clergé paroissial, les autres dans les Ordres religieux. L'un d'eux, Lazariste, fut attaché à la maison de Valfleury et s'y fit remarquer par la pratique de toutes les vertus sacerdotales.

Catherine Phélis apparut, dès son plus bas âge, comme une enfant de douleur, non moins que de bénédiction. Sa complexion délicate repoussait tout aliment substantiel, œufs, viande, bouillon ; et l'on put craindre plusieurs fois de la voir périr d'inanition. Une tante,

sœur de son père, s'attacha particulièrement à elle et se chargea en quelque sorte de son éducation.

La douce petite fille n'avait pas cinq ans qu'elle était initiée déjà à la connaissance de la religion et aux pratiques de la piété. Dès ce moment, la crainte de Dieu pénétra son âme et lui inspira l'amour de la sagesse. Lui échappait-il quelqu'une de ces fautes dont on ne peut accuser que la légèreté de l'âge, il suffisait de lui dire : *Dieu vous voit*, pour qu'aussitôt elle s'arrêtât : à la place de l'étourderie qui l'avait un instant entraînée, on ne trouvait plus en elle que retenue et modestie.

La tante de Catherine ne bornait pas son zèle aux soins qu'elle donnait à sa nièce ; d'autres petits enfants venaient apprendre chez elle les éléments de la religion. Le démon, qui déjà en voulait à l'innocence de la candide petite vierge, jeta le trouble dans son imagination, à l'occasion de la présence de ces enfants. Se voyant contrainte, dit son historien, de ne plus se trouver dans une compagnie où sa vertu lui semblait en péril, elle s'en plaignit au Seigneur avec cette sainte liberté que donne l'innocence : « Bon Jésus, dit-elle, comment apprendrai-je ce que je dois savoir, si vous ne voulez pas que je m'instruise avec les autres? Il faudra donc que vous me l'enseigniez vous-même ! » Cette prière fut suivie d'un long ravissement, et à partir de ce moment, toute leçon de catéchisme devint superflue pour elle : la connaissance approfondie qui lui fut donnée des mystères chrétiens, la netteté avec laquelle elle en parlait, attestèrent suffisamment la supériorité du Maître qui s'était réservé de l'instruire.

Le premier effet de cette science fut de lui donner une grande intuition de l'excellence de la divine Eucharistie et un ardent désir de la recevoir. Elle en fit la demande au curé de la paroisse ; mais celui-ci refusa net, objectant la trop grande jeunesse de l'enfant. Privée de l'aliment céleste dont son âme était affamée, Catherine donnait libre cours à ses larmes, et ne trouvait d'adoucissement à sa peine qu'en s'approchant le plus possible des personnes qu'elle voyait communier : trait en tout semblable à celui de sainte Madeleine de Pazzi qui, avant sa première Communion, accompagnait toujours sa mère, quand celle-ci se rendait à la table sainte.

Le jour désiré arriva enfin pour Catherine : il fut même avancé, à raison de ses admirables dispositions ; et, quand elle posséda pour la première fois dans son cœur le Corps sacré de Jésus-Christ, son ravissement fut tel que, les créatures ayant en quelque sorte disparu à ses

yeux, elle croyait exister seule avec Dieu seul. Toutefois, le Seigneur ne lui permit pas de dresser sa tente sur le Thabor : des hauteurs sublimes de la douce contemplation, il lui fallut descendre aux alarmes d'une conscience toujours effrayée.

Son empressement à faire la sainte Communion était d'ordinaire si vivement combattu par la pensée de son indignité, que depuis elle ne communia jamais que par obéissance. Dieu, toujours admirable dans ses Saints, conduisait donc par les âpres sentiers des sécheresses intérieures celle qui était déjà toute à lui, et dont lui-même voulait faire son épouse chérie. Bientôt cependant un rayon de soleil éclaira le ciel de son âme.

Catherine était un jour occupée à garder le troupeau de son père, quand une petite fille de son âge et habillée comme elle, l'aborda gracieusement et l'entretint des choses de Dieu. Elle lui conseilla de vouer au Seigneur sa virginité, ajoutant qu'elle en aurait une brillante récompense en Paradis. Elle lui recommanda l'amour de Dieu par dessus toute chose, le souvenir fréquent de la Passion, l'acceptation de toutes les maladies qui lui seraient envoyées, et enfin la prière assidue. Joignant l'exemple au conseil, l'aimable visiteuse fit prier Catherine avec elle. « Qui êtes-vous? demanda Catherine, à quelle maison appartenez-vous? Quel est votre nom? — Bornez-vous à savoir que je m'appelle Thérèse », répondit la jeune étrangère. Cette première visite ne fut pas la dernière, et à l'école de la réformatrice du Carmel, cette grande maîtresse dans l'oraison, la vierge de Valfleury s'initia davantage au secret de converser habituellement avec Dieu.

Dès l'âge de 9 ans, écrit le P. Blanc, son attrait pour la contemplation fut si puissant que, chaque nuit, elle faisait oraison pendant six heures; et, le jour, quand elle se livrait à ses occupations ordinaires, comme garder les brebis ou tisser des rubans, c'était sans perdre jamais Dieu de vue. Afin d'être fidèle à se lever à minuit, elle s'était engagée à faire une heure d'oraison en l'honneur de son Ange gardien, et autant pour les âmes du Purgatoire. Lui arrivait-il de ne pas se réveiller, elle en était désolée et s'imposait quelque pénitence. Le repos de la nuit finit par lui sembler une chose qu'elle devait s'interdire; aussi quelquefois, après avoir commencé à s'y livrer, elle se levait subitement et se prosternait la face contre terre, comme pour apaiser la colère divine, qu'elle croyait voir allumée contre elle.

Une si généreuse docilité à l'attrait de la grâce ne demeura pas sans fruit. Catherine travaillait tout le jour; elle ne donnait, chaque nuit, qu'une heure et demie au repos; néanmoins dans la journée elle ne sentait point le besoin de sommeil. Vêtue légèrement, et à demi chaussée, pendant les nuits d'hiver où le froid était le plus rigoureux, jamais elle n'en fut incommodée.

A la vérité, le démon déploya toute sa rage pour lui faire quitter un exercice où la vertu divine la soutenait visiblement. Il lui apparut sous les formes les plus hideuses, menaçant de la tuer si elle ne renonçait à la prière : mais la faible enfant n'en éprouvait nulle frayeur.

II. — *Dans la tribulation se perfectionne la vertu*, a dit saint Paul (II. Cor., XII, 9). Dieu, qui voulait que dans Catherine Phélis la vertu fût pure comme de l'or sans alliage, la soumit aux plus rudes épreuves. D'atroces souffrances torturèrent son corps, presque sans discontinuité, jusqu'à son trépas, et les tentations les plus pénibles à un cœur épris de Dieu, celles des pensées déshonnêtes et du désespoir, désolèrent son âme.

Le démon, on s'en souvient, n'avait pas attendu qu'elle fût sortie de l'enfance pour l'attaquer. La honte de la défaite ne découragea pas l'agresseur. Il sembla au contraire s'acharner plus vivement à poursuivre celle dont il voulait faire sa proie, et il usa largement, pour lui faire abandonner la vertu, de la permission reçue d'en haut de la tourmenter.

De ce corps exténué et accablé de maux, dit textuellement le Père Blanc, il sut faire une fournaise où le feu impur brûlait continuellement. L'esprit et les sens livraient à la volonté un combat où la vertu divine pouvait seule triompher. « Lorsque je me porte mieux, disait-elle à son directeur, je me défends, je me mortifie, je prends la discipline, je me prosterne à terre; mais, étant dans le lit sans pouvoir remuer, je ne puis me châtier. — Oh! si je pouvais me lever, s'écriait-elle, je te châtierais bien, malheureux corps! »

Combien plus encore souffrait-elle dans son esprit par le désespoir dans lequel l'ennemi cherchait à la submerger! Sous l'empire de l'astuce infernale, une grande obscurité se répandait dans son âme, où il lui semblait que le feu de la charité était éteint. Dieu ne lui apparaissait plus que comme le vengeur terrible des grâces méprisées, de la vertu outragée; ses communions, pensait-elle, n'étaient que d'horribles sacrilèges, ses oraisons des occasions de péchés, à cause

des pensées détestables qui s'y présentaient à son esprit. Aussi crut-elle devoir demander à son confesseur d'être dispensée de ces deux exercices. Il fallut toute l'autorité du sage directeur pour l'obliger à y persévérer. Cependant le blasphème semblait toujours prêt à sortir de son cœur, pour retentir sur ses lèvres. Se croyant grande pécheresse et abandonnée de Dieu, son salut lui paraissait impossible, quelque bien qu'elle pût faire. L'obéissance était son dernier retranchement; ce fut jusque-là que l'ennemi vint la poursuivre. Le choix qu'elle avait fait du Père Blanc pour directeur spirituel, la soumission qu'elle lui gardait fidèlement, irritaient l'esprit superbe, et suscitèrent de sa part de cruels traitements : Catherine en conçut de la haine pour son confesseur. « J'ai été irritée contre vous, lui dit-elle, parce que c'est à cause de vous que j'ai tant souffert; mais j'ai bien vite reconnu que ce sentiment venait du démon. »

En 1692, aux fêtes de la Pentecôte, ses terreurs augmentèrent. Elle se figura qu'après avoir souffert à l'excès, elle serait néanmoins réprouvée. De là des pensées de désespoir et d'affreuses tentations contre Dieu même. Cette tempête dura assez longtemps; et lorsque le moment des consolations fut arrivé, c'est-à-dire pendant un entretien avec Dieu, le calme rentra dans son âme, la lumière céleste y brilla de nouveau, et la prépara à l'acte le plus héroïque auquel puisse se porter la charité chrétienne.

Cet acte n'était rien moins que l'acceptation complète de la vie crucifiée, en union avec Jésus sur la croix, pour l'expiation des péchés dont la malice des hommes remplit le monde. Mais avant de rapporter la circonstance dans laquelle Catherine s'engagea de la sorte, il convient de dire quel fut le prélude de cette vie de réparation.

III. — Un jour que la servante de Dieu, âgée alors de quinze ans, faisait paître des vaches sur la lisière d'un bois, elle s'agenouilla pour prier, devant un crucifix qu'elle avait suspendu à une branche. Tout à coup elle voit venir un homme couvert de plaies saignantes et chargé d'une lourde croix. Malgré l'étonnement et la crainte dont elle fut saisie, Catherine lui demanda : « Qui êtes-vous? d'où venez-vous et que venez-vous faire ici? — Je suis ton Rédempteur, répondit l'inconnu; regarde en quel état les pécheurs m'ont mis. — Que pourrais-je faire pour vous soulager? reprend Catherine attendrie, je mourrais volontiers pour cela. — Mais quand tu seras morte, tu ne mériteras plus. — Eh bien ! dit alors Catherine, devinant la pensée du

Sauveur, je m'offre à souffrir toute ma vie ce qu'il vous plaira. » Puis elle se prosterne aux pieds de l'Homme des douleurs, pour l'adorer. En se relevant, elle n'aperçoit plus rien.

Cette vision fut suivie d'un sentiment profond de tristesse qu'aucune considération ne pouvait adoucir : Catherine refusait toute nourriture et ne goûtait plus aucun repos. Ayant toujours présent à l'esprit l'état où les pécheurs avaient mis Jésus-Christ, son cœur en était pénétré de douleur. Elle s'efforçait d'offrir une juste satisfaction par des macérations et des prières multipliées. On la crut malade, et, dans cette idée, ses parents la contraignirent à prendre quelques remèdes. Mais ce qui devint un grand surcroît de peines, ce furent les soupçons injurieux, les jugements téméraires que se permirent à son égard ses voisins et ses proches. La pauvre fille, se voyant ainsi en butte tantôt au sarcasme, tantôt à une insultante compassion, serait tombée dans une désolation extrême, si Notre-Seigneur ne l'eût secourue. Il lui apparaissait fréquemment, et traitait avec elle comme fait un père avec son enfant. La patience, l'humilité, la charité, la pureté étaient les vertus que ce divin Maître voulait lui voir pratiquer à un haut degré de perfection. Il demandait aussi qu'elle priât assidument pour les pécheurs, qui renouvellent par leurs offenses les douleurs de sa Passion. « Je veux, lui dit-il un jour, que tu sois seule avec moi, bien que vivant au milieu du monde ; et, pour me trouver seul, il faut oublier toutes les créatures et ne voir que moi. Vivant ainsi en ma présence, tu m'adoreras, tu me demanderas mes grâces, tu me présenteras ce que j'ai souffert pour toi et pour les autres pécheurs, tu m'offriras l'amour que j'ai pour tous les hommes. »

Sur la plainte que fit Catherine à son bon Maître, d'être exposée à entendre souvent des paroles inconvenantes dans la bouche de ceux qui fréquentaient la chaumière de son père, Jésus lui dit de mettre en solitude tous ses sens, et de n'en user que par nécessité, pour l'amour de lui. Dès lors, par une faveur spéciale du Ciel, les oreilles de la chaste vierge se trouvèrent comme fermées, quand elle était avec des gens peu circonspects dans leur langage, tandis qu'elle entendait à merveille, lorsqu'on parlait des choses de Dieu. Son état de tristesse et d'angoisse, aggravé en même temps des tentations rapportées plus haut, dura trois ans, pendant lesquels Catherine ne pouvait, pour ainsi dire, ni manger ni dormir, et semblait totalement étrangère aux actes de la vie corporelle.

Le Seigneur, qui la voulait toute semblable à lui, après l'avoir fait

marcher dans la voie douloureuse, l'établit fixement sur le Calvaire.

Elle avait atteint sa vingt-deuxième année.

Pendant une nuit qu'elle passa tout entière en oraison, et au milieu des consolations les plus douces, Notre-Seigneur lui montra alternativement la gloire de la Transfiguration et les ignominies du Golgotha. Il lui dit ensuite de faire son choix. Catherine, sans trop réfléchir, se sentit poussée intérieurement à préférer le Calvaire. « Ah! si j'osais, disait-elle plus tard, je me repentirais de cette préférence, mais je ne fis que suivre alors l'inspiration du moment. » Dès le lendemain, elle sentit les premières atteintes d'une maladie qui la força de demeurer au lit pendant un an et demi : ce lit devint pour elle une croix sur laquelle il ne lui était pas même permis de chercher du soulagement dans le changement de position. Ses souffrances s'étendaient de la tête aux pieds. Elle éprouvait surtout à la tête des douleurs si atroces qu'elle les comparait à ce qu'elle aurait à endurer, si l'on mettait sa tête sur une pierre et qu'on la frappât avec un marteau. Ses yeux étaient dévorés par une ardeur incessante qui l'empêchait de dormir, malgré l'extrême besoin qu'elle en ressentait. Sa sœur, qui l'a servie tout le temps de cette première maladie, a déclaré qu'elle entendait souvent dans le corps de la malade un craquement faisant croire que les os se disloquaient ou se brisaient. On se demande comment ce corps a pu conserver une existence qui n'était soutenue que par une alimentation presque nulle, et qu'une insomnie de neuf mois entiers devait achever de détruire.

Dix-huit mois se passèrent de la sorte, pendant lesquels son état inspirait la plus vive compassion. Elle était vraiment sur la croix, suivant l'expression de son confesseur. Ses maux lui laissèrent alors quelque relâche : elle put descendre quelquefois de ce lit de douleur, mais sans trouver assez de force pour se rendre à l'église et y faire la sainte communion.

Un jour de fête, toute la famille était allée assister à la Messe. Cette circonstance fit sentir à Catherine plus vivement que jamais l'amertume de la privation. « Hélas! mon doux Sauveur, disait-elle tristement, il y a si longtemps que je n'ai pu vous recevoir : quand donc pourrai-je jouir de ce bonheur? » Et, son imagination suivant le désir de son cœur, il lui sembla qu'un prêtre, revêtu des habits sacerdotaux et précédé d'un clerc, entrait dans sa chambre, et lui présentait la sainte hostie. « Je suis trop grande pécheresse, s'écria Catherine, pour

que Dieu m'accorde pareil honneur ! » Ce qui n'était peut-être qu'une illusion s'évanouit à l'instant ; mais ce qui n'en était pas une, à savoir ce profond sentiment d'humilité dont elle ne se départait jamais, lui procura sans doute, aux regards de l'Eternel, un mérite de plus.

L'an 1690, depuis le dimanche de la Passion jusqu'à l'octave de Pâques, Jésus lui fit une part abondante à son calice d'amertume : Catherine fut comme investie de tortures nouvelles. Victime volontaire, elle s'était offerte à souffrir pour les péchés des autres. L'époque de l'année dont nous parlons est celle où se commettent malheureusement le plus de sacrilèges, et il semble que la responsabilité dût en retomber sur l'épouse du Christ. Le Seigneur lui fit connaître qu'il la frappait si rigoureusement, à cause des nombreux outrages que lui font les communions indignes. L'année suivante, ce fut pendant le Carnaval qu'elle eut le plus à souffrir. Aux douleurs corporelles s'en joignirent de plus poignantes encore, je veux dire les peines intérieures. Pendant qu'elle en était accablée, il s'alluma dans son corps une sorte d'incendie dont les brûlantes ardeurs se faisaient sentir aux personnes mêmes qui l'approchaient. Sa sœur affirmait au P. Blanc, qu'en touchant la malade, elle-même éprouvait une chaleur insupportable. Avec la joie de l'âme, ce supplice eût été déjà bien terrible ; mais ce qui le rendit plus affreux à la pauvre patiente, c'est qu'elle le regarda comme un commencement de son enfer. Elle ne pouvait s'expliquer autrement que son corps brûlât sans être réduit en cendres. Toutefois, le divin Maître ne lui laissa pas ignorer qu'elle devait offrir en personne une expiation des désordres qui affligent son Cœur adorable, aux approches de la sainte Quarantaine. Après avoir tenu assez longtemps son humble servante plongée dans d'épaisses ténèbres, tourmentée par des pensées horribles, désespérant de son salut, la Miséricorde divine fit briller tout à coup sur elle une radieuse lumière.

Il fut révélé à Catherine que désormais elle souffrirait beaucoup moins et mériterait tout autant. Dieu seul a pu peser l'abondance des mérites recueillis par l'innocente victime, dans cette nouvelle période de sa vie ; mais ceux qui la voyaient de près, son directeur en particulier, furent témoins du changement opéré à l'extérieur. Le feu extraordinaire qui la dévorait parut s'éteindre, ou du moins fut comme assoupi. Les grandes pensées des fins dernières continuaient à occuper son esprit, mais sans l'abîmer de frayeur, comme aupara-

vant. L'épouse du Christ souffrait à la vérité, souffrait sans cesse; mais elle trouvait en Dieu consolation, force et courage.

IV. — C'est ici le lieu de mentionner la piété toute filiale de Catherine Phélis pour la bienheureuse Vierge Marie : dévotion qui remontait aux jours de sa plus tendre enfance. Elle sentait au fond du cœur un désir ardent d'être agréable à cette divine Mère et de mériter sa protection toute-puissante : de là un grand empressement à la faire connaître et aimer. Elle aurait voulu que tout le monde invoquât Marie. Aussi, en quelque lieu, quelque société qu'elle se trouvât, sitôt qu'elle entendait sonner l'*Angelus*, elle se mettait à genoux, pour réciter la prière composée en l'honneur du mystère de l'Incarnation et de la Maternité divine. Etant aux champs, elle disait souvent aux petites bergères qui gardaient leurs troupeaux en sa compagnie : « Allons, disons notre chapelet toutes ensemble. » On montre encore, près du village de La Faverge, la prairie où se tenaient ces réunions pieuses, et le bois témoin des entretiens de Catherine avec Jésus et Marie. A une compagne qui lui demandait, un jour, pourquoi elle était plus recueillie que d'habitude, elle répondit : « Je me prépare à célébrer la fête de ma Mère du ciel! » Et, en effet, à l'approche des solennités de la Reine des Anges, on la voyait plus silencieuse, plus occupée de bonnes œuvres. C'était aussi, et surtout, au fort de ses tentations si violentes et de ses pénibles maladies, que se faisaient jour son entière confiance envers la Très Sainte Vierge. On l'entendait alors répéter à satiété : « Marie! ô Marie! » Et elle avouait ingénument qu'elle trouvait un puissant secours, une grâce nouvelle, à prononcer ce nom si consolant et si doux.

Catherine entra dans le Tiers-Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique, et à cause de sa grande dévotion pour sainte Thérèse, prit en cette circonstance le nom de l'illustre amante de Jésus-Christ.

On peut se demander comment cette pauvre paysanne, perdue dans un pays de montagnes, connut notre Tiers-Ordre et s'y affilia. Peut-être l'existence de la famille dominicaine fut-elle divulguée dans la région, à la suite du pèlerinage que la Vénérable Agnès de Jésus fit, en 1620, à Notre-Dame de Valfleury, avant d'entrer en Religion. Le souvenir de son pèlerinage put se transmettre d'autant mieux que la servante de Dieu y avait été l'objet d'un miracle, ainsi que nous l'avons rapporté dans sa Vie. Aucun prêtre ne se trouvant présent pour la communier, elle reçut la sainte Eucharistie par le ministère

de son Ange gardien. Une plaque commémorative rappelle, dans l'église de Valfleury, cette merveilleuse faveur.

Dix ans avant sa mort, Sœur Catherine-Thérèse quitta la maison paternelle, et vint s'établir, avec la tante qui avait pris soin de son enfance, dans une modeste habitation, que l'on voit encore, au village de Valfleury, presque en face du portail de l'église. De la sorte, elle ne se trouvait plus privée d'entendre la Messe et de communier suivant ses désirs. Encore n'était-ce pas sans grandes difficultés qu'elle pouvait se rendre à la maison de Dieu. Dans les commencements, un bâton aidait suffisamment sa marche; plus tard, elle s'appuya sur des béquilles; finalement on fut obligé de la porter.

Demanda-t-elle jamais sa guérison, par l'entremise de Celle dont la puissance a éclaté en ce lieu béni par tant de faveurs miraculeuses? Vraisemblablement non. Marie est saluée par l'Eglise comme le *Salut des infirmes*, mais aussi comme la *Reine des martyrs*. Aux yeux de notre héroïque villageoise, les infirmités étaient un trésor dont elle ne voulait pas être dépouillée, et son long martyre lui semblait glorieux pour Dieu même, dans les conditions où elle l'avait accepté. Le Ciel parut en effet approuver cette résignation, qui vaut sans doute la grâce d'un miracle.

Les trois dernières années de sa vie, Catherine fut reprise de ses maux avec une telle intensité qu'elle demeura clouée sur son pauvre grabat. Sous l'empire d'une affection nerveuse qui lui causa des souffrances indicibles, ses jambes et ses pieds éprouvèrent une contraction si considérable que ses genoux touchaient à son estomac. Cette torture incessante était accompagnée de vomissements violents, et dans les moments de crise, l'état misérable de ses membres ne l'aurait pas empêchée de se jeter hors du lit, si on ne l'eût retenue.

Le jour de la fête de sainte Thérèse de l'an 1705, elle eut révélation de sa mort prochaine. Aussitôt elle se confessa, et, le lendemain, put communier en viatique. Ses dernières heures furent pleines de calme et de consolation. Les souffrances l'avaient quittée : on eût dit que le repos de l'éternité bienheureuse commençait à investir son âme et se répandait jusque sur son corps. Elle expira doucement, le 20 octobre, entre les bras de sa vertueuse tante, et probablement aussi, de sa sœur Clémence, qui, pendant vingt-cinq ans lui avait prodigué ses soins avec une affection non pareille. « Il y a, disait celle-ci, quelque chose d'extraordinaire dans ma sœur Catherine, car j'éprouve un grand plaisir à la servir. »

V. — Catherine Phélis, avant de mourir avait témoigné un très vif désir d'être enterrée dans l'église même de Valfleury, sous le regard de la Madone. « Me ferez-vous cette grâce ? » demandait-elle humblement au Père Blanc. Celui-ci le lui promit, et Catherine, animée d'une douce confiance, s'engagea à se souvenir de lui devant Dieu.

Une pieuse personne, qui avait eu l'avantage de converser avec Catherine de son vivant, affirma qu'elle lui était apparue après son trépas, et lui avait dit qu'au ciel elle portait deux couronnes, celle des vierges et celle des martyrs.

D'après la tradition locale, une enquête fut commencée en vue d'un procès de béatification.

En l'année 1846, d'arrière-petites-nièces de Catherine Phélis, mesdemoiselles Pinchon, parentes de Mgr Pinchon, évêque missionnaire en Chine, obtinrent du Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, qu'on fît une exhumation de leur grand'tante vénérée. L'ouverture de la tombe eut lieu le 3 juin, en présence de quarante personnes.

Quoique les funérailles de la servante de Dieu eussent été célébrées avec solennité, aucun monument remarquable ne recouvrait ses restes, et les ouvriers chargés des fouilles procédèrent avec plus d'activité que de précaution. Des coups imprudents brisèrent le cercueil, d'ailleurs parfaitement conservé, et dérangèrent l'ordonnance du squelette, demeuré dans son intégrité.

On trouva la tête entière, avec toutes ses dents, et quelques touffes de cheveux en plusieurs endroits, surtout au-dessus des oreilles. Elle portait un voile de laine, avec trois fragments de ruban satin clair, et un bluet bien conservé, provenant sans doute d'une couronne mise au front de la défunte. Un chapelet à petits grains noirs, complet, tenait à la seconde phalange de l'un des pouces ; un autre chapelet à gros grains, monté sur laiton et terminé par une croix en cuivre, reposait sur la poitrine. Le corps était recouvert en partie de l'habit du Tiers-Ordre avec ceinture, d'une étoffe forte et comme neuve, mais brunie par le temps. La chair adhérait à la plupart des ossements ; les gencives étaient molles et rougeâtres.

Le docteur Mocquin, médecin à Saint-Chamond, reconnut l'identité du corps et donna une attestation en règle : procès-verbal fut dressé aussi par M. James Lugan, curé de Valfleury, témoin oculaire.

A l'exception des objets de piété et de quelques os, conservés comme reliques, on plaça dans une châsse de noyer, construite aux frais de

la famille, le précieux corps, autrefois le temple du Saint-Esprit et réservé à la résurrection glorieuse.

Ce dépôt fut confié à la même tombe que précédemment et sur la pierre sépulcrale on mit cette inscription :

ICI REPOSE CATHERINE-THÉRÈSE PHÉLIS
MORTE EN 1705

Lors de la réédification de l'église, en 1853, on exhuma de nouveau les restes de la vénérable Sœur. La bière qui les contient fut trouvée intacte. Sitôt que le nivellement du sol le permit, on la replaça au même endroit, du côté de l'Evangile, à un pas à droite du pilier le plus rapproché de la fontaine miraculeuse.

Plus récemment, dans le courant de 1901, on a posé contre ce pilier, à la base, un beau marbre de Carrare, apporté d'Italie par une Tertiaire saintement éprise de tout ce qui est souvenir dominicain, et on y a gravé :

CATHERINE PHÉLIS,
DANS LE TIERS-ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE,
SŒUR THÉRÈSE.
1665-1705

La mémoire de Catherine-Thérèse Phélis est consacrée d'une autre façon encore dans la gracieuse église ogivale de Valfleury. Un des vitraux la représente à genoux, soutenue par deux compagnes, et recevant la sainte hostie de la main du Père Blanc, en face de la Madone miraculeuse.

LE MÊME JOUR

1218 — Au couvent de Sainte-Croix, à Ségovie, mourut le R. Père CORBALAN, Quelques auteurs prétendent qu'il reçut l'habit des mains de notre Père saint Dominique. Sa vie innocente, ses pénitences rigoureuses, sa fidélité à observer tout ce qui convenait à son état, l'ont fait considérer pendant sa vie et après sa mort comme un Saint. En effet, dit le Père Lafon, on conserve encore de nos jours à Ségovie ses ossements avec beaucoup de

respect. Ils reposent dans un caveau spécial, entouré d'une grille de fer. Au-dessus on lit que ce bienheureux personnage fut compagnon de notre saint Patriarche. Lopez note qu'il fut inquisiteur d'Espagne pendant trente ans. Mais évidemment il se trompe ; comme la mort de ce saint Religieux est arrivée selon lui l'an 1218, il faudrait qu'il eût commencé à exercer cette charge dès 1188, ce qu'on ne saurait soutenir, puisque l'Inquisition n'a été en usage que vingt-huit ans plus tard environ. — (Lopez.)

1322 — A Spolète, le vénérable Père JACQUES DE SAN-MARIANO, natif de Pérouse, homme vraiment apostolique. Gardant avec une fidélité inviolable l'abstinence, les jeûnes et les autres austérités de l'Ordre, il s'employa très utilement au salut des âmes. Il mourut saintement à Spolète, l'an 1322, et apparut revêtu du manteau de la gloire au V. Père Raymond, son compagnon, pour l'inviter à venir le rejoindre : ce qui arriva, en effet, trois jours après, lorsque ce Religieux, muni de tous les sacrements, se reposa en Notre-Seigneur. — (Fontana.)

1584 — Dans la Province du Mexique, le vénérable Frère GONZALEZ D'ANDRADA, noble Portugais, lequel, dégoûté des choses de ce monde, préféra l'humble état de Frère convers à la grandeur de sa naissance. Il ne vécut que six ans dans l'Ordre, mais avec tant de perfection et de régularité, qu'oubliant entièrement la noblesse de son extraction, il ne s'occupait qu'aux exercices les plus communs de la maison. Ce fut par ce moyen qu'il devint un parfait modèle des vertus d'humilité, d'obéissance et de charité. Il eut toute sa vie une très grande dévotion à sainte Catherine de Sienne, et la priait assidûment de l'assister à l'heure de sa mort. On a cru avec fondement que la Vierge séraphique lui accorda cette faveur. Le Père Augustin Davila rapporte dans son *Histoire du Mexique*, comme témoin oculaire, que les paroles qu'il entendit prononcer au saint Religieux, un peu avant sa mort, ne permettent guère d'en douter.

Le vertueux Frère Gonzalez d'Andrada mourut l'an 1584. — (*Hist. Prov., Mexic.*)

1605 — Dans la Nouvelle-Ségovie, le vénérable Père HYACINTHE PARDO, originaire de Cuellar, en Catalogne, profès du couvent de Saint-Paul à Valladolid. Après s'être exercé à la pénitence, à l'oraison et à l'étude, le V. Père conçut le dessein de passer aux Philippines afin de travailler à la conversion des infidèles. Ses confrères, heureux de posséder un Religieux d'une piété si distinguée, cherchèrent à l'en détourner, persuadés qu'il ferait tout autant de bien auprès des âmes en Espagne. Un Père ancien, entre autres, qui lui avait enseigné la théologie, s'efforça de l'amener à son sentiment et de le retenir. Toutefois, comme ni l'un ni l'autre ne voulaient s'opposer à la volonté de Dieu, ils convinrent de prier beaucoup et de recom-

mander cette affaire aux personnes pieuses. La V. Marine d'Escobar, dont la sainteté jetait un grand éclat en Espagne, s'y intéressa particulièrement. Après plusieurs jours passés en oraison, la vertueuse fille déclara qu'il serait à propos d'arrêter l'un des deux Religieux, désireux de partir ; quant à l'autre, il deviendrait, aux Philippines, un missionnaire selon le cœur de Dieu, vraiment digne de ce nom. La description qu'elle fit de ce dernier, dont on lui avait caché le nom, convenait si bien au Père Hyacinthe Pardo, que nul ne s'y trompa. Il partit donc emmenant quand même son compagnon, qu'il eut la douleur de perdre dans la traversée.

Arrivé à Manille, il fut assigné au poste de la Nouvelle-Ségovie et voué à l'instruction des idolâtres. Son application à l'étude de la langue l'ayant bientôt mis en état d'annoncer les vérités évangéliques et de composer la première grammaire à l'usage des missionnaires, il se servit de cet avantage avec un tel succès, qu'un très grand nombre de païens renoncèrent à leurs superstitions.

L'état déplorable de certaines peuplades du district de Tuguegaras le toucha vivement et l'attira de préférence au milieu d'elles. Ces sauvages, barbares et cruels, n'avaient d'humain que la figure d'homme. Vivant d'une manière différente de celle des autres Indiens, ils parlaient un idiome fort difficile à saisir. Aucun missionnaire n'avait pu se fixer au milieu d'eux. Ces difficultés ne rebutèrent point le courage du Père Hyacinthe Pardo, qui s'installa dans leur voisinage et chercha à les aborder. Il n'est pas aisé d'expliquer les travaux et les privations qu'il eut à endurer. Son succès fut très médiocre : fatigués de sa présence, ces sauvages, après s'être soulevés contre les Espagnols, chassèrent l'apôtre intrépide qui se dévouait jour et nuit à leur instruction.

L'homme de Dieu, plus touché de leur aveuglement que de leurs mauvais procédés à son égard, revint à quelque temps de là dans leur pays, afin d'essayer de nouveau de les gagner à Jésus-Christ. Ce fut en pure perte. Ces sauvages exaspérés lui administrèrent un poison très violent, qui l'enleva de ce monde au mois d'octobre de l'année 1605.

Le Père Hyacinthe mourait ainsi victime de son dévouement. — *(Diario.)*

1590 — A Valence, en Espagne, Sœur DOMINIQUE TORREZ, native de Chulilla, à huit lieues de Valence. Son père se nommait Jean de Foro et sa mère Elisabeth Torrez. Dès son bas âge, cette enfant de bénédiction accusa un grand esprit de pénitence. A six ans, elle couchait sur la dure, faisait au pain et à l'eau les jeûnes d'Eglise et passait les trois derniers jours de la semaine sainte sans prendre aucune nourriture. Les autres jours, quelques herbes cuites sans aucun assaisonnement servaient à la sustenter.

La vertueuse jeune fille vécut de la sorte jusqu'à sa seizième ou dix-septième année. A cette époque, dégoûtée du monde et attirée vers la solitude, elle se renferma dans l'ermitage de la Madeleine de Massagrel, où elle passa

quelque temps au milieu de compagnes très pieuses. Sur le conseil du B. Jean Micon, Prieur de Valence, son confesseur, elle reçut l'habit du Tiers-Ordre avec le nom de Dominique, qui allait remplacer désormais celui d'Elisabeth, qu'elle portait depuis son baptême.

Dès que la jeune Sœur eut revêtu nos saintes livrées, elle entreprit une vie plus austère encore. Non contente de prendre chaque nuit une sanglante discipline, de frotter de sel et de vinaigre les plaies que lui causait son instrument de pénitence, de passer une grande partie de ses nuits en oraison, elle se revêtit d'un rude cilice et s'entoura les reins d'une ceinture de fer armée de pointes. Cette vie innocente et mortifiée, son angélique modestie, lui attirèrent l'estime générale à Valence. Les Sœurs du Tiers-Ordre l'élurent alors pour Supérieure. La Mère Dominique les gouverna le reste de sa vie selon l'esprit de Dieu, avec autant d'humilité que de charité, les entraînant toutes, par ses discours et ses exemples, à la pratique de la perfection. Sa compassion pour les pauvres et les malades la signalait dans le public. Telle était sa miséricordieuse tendresse à l'égard des prisonniers, qu'elle n'hésitait pas à se faire leur avocate auprès des membres distingués de la justice : par égard pour sa vertu, le vice-roi se montra plus d'une fois d'une indulgence extrême à pardonner les crimes de ces malheureux.

L'assiduité à l'oraison fut l'échelle mystique qui éleva la servante de Dieu à une si haute perfection. Les nuits entières lui paraissaient de peu de durée, lorsqu'elle conversait avec son céleste Epoux.

Le démon, ennemi déclaré de ceux qui s'adonnent à ce saint exercice, n'omit rien pour l'en détourner. Il l'accablait de coups, et un jour qu'il la jeta par la fenêtre, la sainte fille ne dut la vie sauve qu'à une intervention visible du Ciel.

Tandis qu'elle s'affligeait elle-même avec un si grand courage, et qu'elle subissait les persécutions violentes de l'enfer, Dieu la comblait d'ineffables bénédictions. Il l'enrichit du don de prophétie et de la grâce des miracles.

Son confesseur, atteint d'un mal à la main, se donnait grand souci pour en arrêter les progrès, dans la crainte de ne pouvoir à l'avenir célébrer la messe. Sœur Catherine le rassura de ce côté, et lui prédit bien d'autres choses auxquelles il était loin de s'attendre.

Elle déclara à un notaire de Valence, nommé Sanchez, réduit à toute extrémité, qu'il guérirait, mais qu'un de ses enfants, légèrement indisposé, mourrait bientôt. L'événement justifia ses prédictions. Elle-même, au plus mal, à la suite de onze saignées pratiquées par les chirurgiens, semblant près d'expirer et abandonnée des médecins, prophétisa qu'elle en reviendrait et vivrait encore dix ans.

Tout ce temps fut une préparation continuelle à aller au-devant de l'Epoux, auquel elle s'était unie par la Communion quotidienne l'espace de quarante ans.

Dans sa dernière maladie, elle reçut cet adorable Sacrement et celui de l'Extrême-Onction avec une ferveur extraordinaire; et, le 19 ou 20 octobre 1590, mourut de la mort des justes. Son corps fut inhumé dans notre église de Valence, après avoir reçu tous les témoignages de la vénération populaire. — (Diago.)

1678 — Au Monastère de la Vierge, à Bordeaux, la V. Mère MARIE DE NOTRE-DAME. — Cette servante de Dieu naquit à Bordeaux, de parents honnêtes, qui s'appliquèrent à lui donner de bonnes instructions. La douceur de son naturel, ses manières engageantes la rendirent aimable à toute la famille et aux personnes du voisinage, lesquelles montraient grand empressement à la posséder en leur compagnie. Ses frères, voyant que ses rares qualités lui attiraient une certaine préférence, savaient user de cet avantage pour obtenir, par son intermédiaire, ce qu'ils désiraient : la petite fille s'y prêtait avec autant d'humilité que de charité.

Sa fidélité à la grâce lui mérita d'entendre de bonne heure l'appel du Seigneur. Elle s'ouvrit du désir de se faire religieuse à son frère aîné, gardien des Récollets de Bordeaux, qui la fortifia dans sa résolution, lui promit d'en parler à ses parents et lui proposa le monastère des Religieuses de Sainte-Claire, à Sarlat, dont il était le supérieur.

Le succès de la démarche ne fut pas encourageant. Le père de Marie, déjà âgé, rejeta la proposition, et le Religieux crut devoir, par prudence, s'abstenir d'insister. Sa sœur, mieux avisée, comprit qu'elle n'exécuterait son dessein qu'à la condition d'y travailler elle-même efficacement. Elle s'adressa donc sans crainte à celui qui l'avait toujours entourée d'une affection si tendre. Les prières, larmes, raisons que la ferveur lui fournit, eurent pour lors peu d'effet; mais la vertueuse jeune fille, devenue plus courageuse par les difficultés mêmes qui se présentaient, fit tant d'instances, que le père, fatigué de ses importunités, lui dit enfin avec hauteur d'agir comme elle l'entendrait.

Cette parole était une manière de se débarrasser d'une chose déplaisante. Marie n'en jugea pas ainsi, et prit la réponse pour un véritable consentement. Après avoir remercié affectueusement son père, elle épia l'occasion de mettre à exécution son projet. L'amour respectueux de la jeune fille pour son père rendait la séparation difficile. Pour ce motif, la généreuse enfant sortit en secret de la maison de campagne où elle se trouvait avec sa famille, et prenant des chemins détournés, se rendit toute seule au monastère des Dominicaines de Bordeaux, le 20 novembre 1630. Elle était âgée de dix-neuf ans. Elle fut introduite le même jour dans la maison et reçut l'habit religieux le 8 décembre suivant.

Une décision si peu attendue affligea grandement son père, qui refusa d'aller la voir pendant son noviciat. La jeune Sœur fut touchée de ce peu de soumission aux ordres de la Providence; mais, par ailleurs, toute

à la joie de se voir dégagée des liens que la nature rendait si forts, elle s'appliqua avec soin à assurer sa vocation.

L'année de probation se passa dans la ferveur et une exatitude scrupuleuse aux moindres choses. Déjà même on pouvait la citer comme un modèle de régularité. Toutes ses actions publiaient son humilité, sa soumission et sa charité à l'égard des Sœurs. La communauté, très édifiée, la reçut avec empressement à la profession, le 14 décembre 1631, et désormais on la désigna sous le nom de Marie de Notre-Dame.

Dieu, qui avait destiné cette Religieuse à devenir une colonne de la vie claustrale, lui donna les grâces convenables afin de remplir avec ferveur tous ses devoirs. Rien de plus pur et de plus innocent que sa conduite. La seule pensée de son saint état la mettait dans une vigilance continuelle à ne rien faire qui pût tant soit peu ternir la pureté de son âme : si quelquefois elle tombait par surprise dans une légère imperfection, elle en répandait beaucoup de larmes et ne se consolait qu'après avoir expié sa faute par une sévère pénitence. Jusqu'à la mort elle montra un zèle inviolable pour l'observance, toujours ennemie des dispenses, et si ingénieuse à se crucifier qu'elle ne laissait passer aucune occasion de souffrir quelque chose. Comme elle était fort appliquée à l'oraison et très dévouée à l'égard de toutes ses Sœurs, on lui confia la direction du noviciat. La Mère Marie de Notre-Dame s'acquitta avec autant de zèle que de prudence de cet emploi important. Elle-même se considérait comme une novice.

Grâce à sa vigilance, à son bon exemple, à sa sévérité également, elle s'attira l'amour, la confiance et la crainte des jeunes Sœurs.

Après plusieurs années passées à la tête du noviciat, la vénérable Mère fut élue Prieure de la communauté. Elle fut même maintenue en charge à trois reprises différentes. Prudente, charitable, ferme, désintéressée, elle se montra le modèle accompli des supérieures. Sa tendresse pour ses filles la rendait très attentive à les prévenir dans tous leurs besoins. Mais on remarquait en même temps dans sa conduite un éloignement caractéristique de faiblesse et de compromission, qui jamais ne lui fit rien omettre de ce qui pouvait promouvoir le bien et autoriser la vie régulière.

Ses grandes qualités la rendirent recommandable aux gens du monde eux-mêmes. On recherchait sa conversation : c'est qu'en effet, la Mère Marie de Notre-Dame donnait des instructions si pures et si solides pour arriver à la perfection, parlait à ceux qui la consultaient avec tant de liberté, qu'elle égalait les plus sages et les plus expérimentés directeurs. Plusieurs profitèrent avantageusement de ses avis, et réglant leur vie sur ses maximes, se rendirent très agréables à Dieu.

Cependant cette vénérable Mère, quoique si éclairée dans le chemin de la perfection, ne perdit jamais de vue son néant. Elle se trouva même presque toute sa vie accablée sous le poids des jugements de Dieu ; et bien que sa

confiance en ce Père des miséricordes, son assiduité à l'oraison, le fréquent usage de l'Eucharistie et son application à se conserver en la présence de Dieu la fortifiassent au milieu de ces vives craintes, elle était parfois si pénétrée de la rigueur de la justice divine, qu'on la voyait souvent comme hors d'elle-même. Cette crainte lui fut très salutaire : toujours plus humble et plus charitable, se mettant sous les pieds de ses Sœurs, elle s'étudiait à les prévenir toutes en égards et bons offices.

La vénérable Mère vécut dans cette ferveur et cette fidélité jusqu'à l'âge de soixante-six ans, lorsque Dieu, pour la purifier davantage, avant de l'introduire dans les tabernacles éternels, lui envoya une maladie qui exerça sa patience deux années entières. Mais ce temps fut pour son âme une occasion d'abondants mérites. Entièrement détachée du créé, elle ne voulut s'occuper que de Celui devant lequel elle allait bientôt paraître.

La Mère Marie de Notre-Dame s'endormit dans le Seigneur le 20 octobre 1678, âgée de soixante-huit ans, après en avoir passé quarante-huit en Religion.

Sa mort affligea grandement les Religieuses, qui la considéraient comme leur mère et un appui solide de régularité. Les personnes séculières n'en ressentirent pas une moindre douleur. Plusieurs demandèrent quelques-uns des objets qui avaient été à son usage afin de les conserver comme des reliques : ce qu'on ne put leur refuser. Des Religieuses ont attesté avoir été guéries de leurs infirmités, dès qu'elles se furent adressées à la servante de Dieu. — (*Mém. de Bordeaux.*)

XXI OCTOBRE

Le V. P. DOMINIQUE BANEZ,
Profès du Couvent de Saint-Étienne de Salamanque, Professeur dans les Universités d'Alcala, de Salamanque et de Valladolid, Confesseur de Sainte Thérèse (*)

(1528-1604)

DOMINIQUE Bañez naquit à Medina del Campo, le 29 février 1528. Après ses premières études, il se transporta à Salamanque pour y suivre les cours de philosophie, bien qu'il n'eût alors que quinze ans. Le désir qu'il nourrissait dès son enfance d'entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs ne fit que s'aviver lorsqu'il vit de près nos Religieux, qui se distinguaient par leur piété et leur érudition. Il demanda et reçut l'habit de Saint-Dominique avec beaucoup de ferveur et d'humilité ; et le 3 mai 1547, il prononçait ses vœux solennels. On l'appliqua de nouveau à la philosophie, où il eut pour condisciples des Religieux qui devinrent dans la suite aussi recommandables par leur vertu que par leur savoir.

La vivacité d'esprit qu'on remarquait dans ce jeune étudiant, son solide jugement, sa mémoire prodigieuse le firent considérer comme un sujet d'élite appelé à rendre un jour les plus grands services à l'Eglise. En théologie, il eut pour maîtres : le célèbre Melchior Cano,

(*) Lopez ; Echard ; Vie de sainte Thérèse.

dont nous avons donné l'éloge au 30 septembre; Diégo de Chaves, qui, en qualité de théologien du roi d'Espagne dont il était le confesseur, assista au Concile de Trente, et le V. Père Pierre Soto, lequel ne cédait en rien ni à l'un ni à l'autre.

Dès qu'il eut achevé son cours de théologie, il fut, par ordre du P. Dominique Soto, institué maître ès-arts et régent des Etudes (1552).

Le P. Bañez s'acquitta de cet emploi avec un brillant succès et s'attira l'estime de l'Université, qui lui confia le soin de suppléer les professeurs absents ou malades, bien qu'il fût déjà chargé de l'instruction des Religieux du couvent. De fait, il continua ses leçons dans le cloître de Salamanque, et depuis, au *Studium* de Saint-Thomas à Avila, au collège de Saint-Grégoire de Valladolid, et à l'Université d'Alcala.

Quand la chaire de Durand devint vacante à l'Université de Salamanque, Dominique Bañez se présenta et l'emporta au concours. Quelque temps après, il concourut également pour la première chaire de théologie dans la même Université, et l'obtint par les suffrages unanimes de tous les Docteurs présents; ce fut là le dernier comme le plus beau théâtre de sa gloire. Ses leçons, ses écrits donnèrent un nouveau lustre à sa réputation.

« Dominique Bañez, écrit le P. de Régnon, Jésuite, est historiquement l'une des plus grandes figures d'une époque féconde en illustres théologiens. D'une part, son attachement déclaré pour saint Thomas, sur qui il avait concentré ses veilles, et l'éclat d'un enseignement prolongé pendant plus de trente ans dans la principale chaire de Salamanque; d'autre part, la sévérité de ses mœurs et la dignité de sa vie: tout lui assurait une prépondérante influence. Pour son éloge, il suffit d'un témoignage; c'est celui d'une femme que l'Eglise honore comme un docteur dans les plus hautes voies de la théologie mystique : sainte Thérèse, si prudente dans ses choix, l'avait pris pour confesseur et déclarait qu'elle était comme fascinée par lui (1). »

II. — Nous venons de nommer sainte Thérèse. Certes, ce ne fut pas une des moindres gloires pour notre V. Religieux d'avoir été choisi par la divine Providence pour soutenir, défendre et diriger

(1) *Banez et Molina* : Th. de Régnon, S. J.

l'illustre Réformatrice du Carmel. Ses rapports avec la Sainte datent de la fondation du premier monastère de son observance à Avila.

Au risque de répéter ce que nous avons dit ailleurs, nous devons rappeler que la tentative de Thérèse de Jésus souleva la ville entière contre elle. On fermait les maisons, les habitants remplissaient les rues, formant des groupes hostiles pour blâmer son entreprise. Une soudaine apparition des Maures aux portes d'Avila n'y eût pas produit plus de rumeur.

Les principaux magistrats, le gouverneur, quelques membres du Chapitre épiscopal s'assemblèrent pour délibérer; et, d'une voix unanime, tous jugèrent que le nouveau monastère, étant manifestement nuisible au bien public, ne devait point être toléré; qu'il fallait en ôter le Très Saint Sacrement, et empêcher la fondatrice d'aller en avant.

Ils ne tardèrent pas à convoquer une nouvelle assemblée ou junte solennelle à l'Hôtel de Ville, comme s'il se fût agi du salut de l'Espagne. A cette junte furent invités, outre les membres de la dernière réunion, deux députés des Ordres religieux, choisis parmi les hommes les plus capables, lesquels devaient dire leur sentiment. Le gouverneur ouvrit la séance, et après une violente diatribe, demanda que la résolution prise dans l'assemblée précédente fût strictement exécutée. La conclusion était qu'il fallait sans délai détruire le monastère.

Les raisons de l'orateur semblèrent si concluantes, que la grande majorité se prononça pour lui, tandis que le reste gardait le silence. Tout à coup un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, se levant de sa place, demande la parole et seul contre tous se met à plaider la cause abandonnée.

Son discours mérite d'être cité. Nous l'avons résumé ailleurs : nous n'hésitons pas à le reproduire ici en entier, comme à sa place naturelle.

« C'est de ma part une hardiesse téméraire, je le reconnais, de m'opposer au sentiment unanime d'une réunion aussi éminente que celle devant laquelle j'ai l'honneur de parler. Néanmoins je ne puis résister à ma conscience qui m'ordonne de soutenir les droits de la justice. Je n'ai jamais vu doña Thérèse de Ahumada, je ne lui ai jamais parlé, je ne la connais pas, j'ignorais ses projets; je suis donc entièrement désintéressé dans cette affaire et je la traite avec impartialité. Cet établissement est nouveau, dites-vous : mais suffit-il qu'une

chose soit nouvelle pour être répréhensible? Est-ce que tous les Ordres religieux à l'heure de leur naissance au sein de l'Eglise n'étaient pas des nouveautés? Et quand Notre-Seigneur a fondé la sainte Eglise elle-même, son œuvre n'avait-elle pas aussi un caractère nouveau?

« Laissons d'ailleurs ce mot, s'il vous déplaît. Je dis que les changements, les essais et les tentatives qui s'introduisent dans la vie chrétienne pour la plus grande gloire de Dieu et pour la réforme des mœurs, ne doivent pas s'appeler nouveauté ou invention, mais renouvellement dans la vertu, qui est toujours ancienne.

« Si vous n'appelez pas les arbres *nouveaux* quand ils se couvrent au printemps d'une verdure renaissante, pourquoi condamnerez-vous comme une nouveauté coupable la ferveur d'une âme qui veut rendre à un Ordre antique sa splendeur passée, ou du moins faire sortir de son tronc vieilli un jeune et vigoureux rameau? Le couvent de Carmélites fondé d'hier est une réforme de l'ancien institut; il relève ce qui était tombé; il restaure une règle affaiblie; il tend à l'édification du peuple chrétien, à l'honneur de la sainte religion. A tous ces titres non seulement il doit être toléré, mais favorisé, protégé par les puissants de la ville et de l'Etat.

« Ah! vraiment, s'écriait ensuite le Religieux avec ironie, je me demande comment quelqu'un peut croire que de pauvres femmes, reléguées dans un coin et priant Dieu pour nous, puissent devenir un fardeau si pesant et un péril public. C'est donc là ce qui inquiète, ce qui trouble une cité!

« Et pourquoi sommes-nous ici assemblés? Quelles armées ennemies battent nos murailles? Quel feu dévore la ville? Quelle peste la ravage? Quelle ruine la menace? Quatre Carmélites bien humbles et bien paisibles établies à l'extrémité de l'un de nos faubourgs : voilà tout le fléau, voilà toute la cause d'une telle agitation dans Avila. Qu'on me permette de le dire : il me semble peu digne d'Avila de provoquer une junte pour un si faible sujet. »

C'était le Père Dominique Banez qui parlait ainsi avec l'intrépidité de son caractère et l'ardeur de sa grande âme. Debout, au milieu de l'assemblée, il la foudroyait de son regard, de l'accent vibrant de sa voix. Nouveau venu à Avila, il arrivait de Saint-Etienne de Salamanque au couvent de Saint-Thomas. Ses diplômes de docteur, sa renommée naissante eussent suffi à rendre son autorité redoutable :

tout céda devant sa parole indignée. On l'écouta d'abord avec surprise, puis les esprits droits se laissèrent convaincre, les autres eurent peur.

Il termina du reste son discours en déclarant qu'il regrettait le manque de revenus, non par crainte de la charge bien légère qui pourrait en résulter pour la ville, mais parce que les Religieuses seraient exposées à de trop dures privations. « Seulement, dit-il, c'est à l'évêque et non à l'autorité séculière d'examiner cette question. Quant à l'existence même du monastère, elle est inviolable, Mgr Alvaro de Mendoza le prenant sous sa protection, et le Saint-Siège l'ayant gratifié d'un bref contre lequel tout Avila ne peut rien. S'il y a quelque chose d'irrégulier, d'illégal dans la manière dont la fondatrice a établi sa maison, sans l'agrément du gouverneur, que celui-ci porte donc ses plaintes à l'évêché au lieu de prendre des mesures précipitées, contre lesquelles protestent le droit commun, le sentiment chrétien et l'honneur de la cité. »

Par ces raisons et d'autres semblables le V. Religieux calma les esprits vivement surexcités, et l'on regarda comme une merveille que le dessein de démolir le monastère ne fût pas exécuté sur-le-champ. Sainte Thérèse déclare que ce fut le Père Banez seul qui fit suspendre l'exécution de l'arrêt et apaisa par son autorité la populace mutinée. Les services que Dominique Banez rendit à l'illustre réformatrice ne se bornèrent pas là. Le monastère de Saint-Joseph, d'où dépendait tout le succès de la réforme n'était que commencé ; il fallait le conduire à sa perfection et l'affermir en surmontant une infinité de nouveaux obstacles. La Sainte en tout cela fut puissamment aidée par les conseils et le crédit de l'homme de Dieu. Bientôt elle remit la direction de son âme entre ses mains.

III. — Le Père Banez atteignait alors, avec la maturité de l'âge, cette plénitude de vie où les dons de la nature et de la grâce, développés par le travail et l'épreuve, entrent dans une harmonie parfaite et donnent à une nature supérieure sa physionomie propre, son caractère définitif. Thérèse trouvait en lui ce qu'elle aimait tant à rencontrer ensemble : un savant et un saint. Aux labeurs de sa jeunesse studieuse avait succédé, depuis son entrée dans la famille dominicaine, nous l'avons vu, une application constante, exclusive, à l'étude de saint Thomas. Non content de se pénétrer des enseignements du Maître, glorieux d'être son disciple, heureux d'être son

frère, il vivait avec lui dans une véritable intimité. C'est ce qui explique comment le nom du Père Dominique Banez devint quelques années plus tard si célèbre parmi les théologiens, à la suite des discussions sur le systéme de Molina.

Grand théologien, en effet, le V. Père était de même grand Religieux, humble, fervent, austère jusqu'à l'héroïsme, homme de contemplation et d'action. Dès que la Sainte fut entrée en rapports spirituels avec lui, sa satisfaction s'accrut à mesure qu'elle le connut davantage. Il sut bientôt lui faire trouver bon et lui faire vouloir tout ce qu'il voulait lui-même. « L'amitié que j'ai pour le V. Père Dominique, écrit-elle, a tant de pouvoir sur moi, que tout ce qu'il trouve bon, je le trouve aussi bon, et je veux tout ce qu'il veut. Je ne sais à quoi cet enchantement doit aboutir. » Le Père lui avait adressé une jeune fille pauvre, n'ayant point de dot. Thérèse, ravie et consolée, lui répondit en ces termes : « Assurez-vous, mon Père, que ce m'est un contentement indicible, toutes les fois que je reçois des filles qui n'apportent rien au couvent, et que je les reçois seulement pour l'amour de Dieu ; quand je vois qu'elles n'ont pas de quoi pour entrer au couvent et qu'elles ne peuvent pas suivre leur vocation, faute d'argent, je connais que Dieu me fait une grâce toute particulière de me les adresser, afin que je leur procure ce bien. Si je pouvais faire qu'elles fussent toutes reçues de la sorte, j'en serais grandement ravie. Il ne me souvient pas toutefois d'en avoir refusé aucune, pour n'avoir pas de quoi, pourvu qu'elle m'ait contentée... J'ai reçu une satisfaction extrême de voir les grandes faveurs que Dieu vous fait, de vous employer dans de semblables œuvres. J'ai été aussi toute consolée de recevoir cette pauvre fille. Vous êtes devenu le Père de ceux qui ne peuvent pas beaucoup par eux-mêmes ; et la charité que Notre-Seigneur vous a donnée pour cet effet me réjouit tellement, que je ferai tout pour vous aider dans de semblables occasions, si je le puis. »

Avec Dominique Banez, la Sainte entra dans un nouveau genre de direction. Témoin respectueux des merveilles de Dieu, le V. Père s'appliqua à la tenir dans l'humilité de l'action de grâces, mais en même temps il la protégeait avec l'autorité de sa science contre le moindre retour vers ses alarmes passées. Immense bienfait et pour elle le plus grand, dont elle fut redevable à ce Père de son âme ! Dominique Banez fit plus encore et lui enjoignit de résumer par écrit les conseils qu'elle donnait chaque jour à ses filles sur l'orai-

son et les vertus religieuses. Thérèse obéit et composa, sous le titre de « Chemin de la perfection », un chef-d'œuvre de bon sens et de doctrine. Elle-même déclare qu'elle écrivit ce nouvel ouvrage *con licencia del Padre Banez*. Elle reçut plus qu'une permission, il fallut un ordre pour la décider à écrire.

IV. — Après de longues années passées dans l'enseignement à Alcala, à Avila et à Salamanque, le P. Banez se retira au couvent de Saint-André de Medina del Campo, soit pour remettre sa santé, qui était fort ébranlée, soit afin de vaquer plus tranquillement à l'oraison. Libre de toute autre occupation dans sa retraite, il se livra aux douceurs de la contemplation, sanctifiant ses études par la pénitence et la prière. Mais tandis qu'il ne semblait occupé que du soin de sa propre perfection, le Seigneur voulut que son ministère fût encore utile à sainte Thérèse. La fondation du monastère qu'elle voulait établir à Medina del Campo rencontra des difficultés : les Religieux de Saint-Augustin s'y opposaient fortement, trouvant la maison choisie beaucoup trop près de leur couvent. Le P. Banez vint au secours de la servante de Dieu et aplanit tous les obstacles. Voici ce qu'elle marque à ce sujet dans le livre de ses Fondations.

« Etant arrivée à ce logis de Medina del Campo, j'appris qu'il y avait en ce lieu un Religieux de Saint-Dominique de très grande piété à qui je m'étais confessée, lorsque j'étais au monastère de Saint-Joseph d'Avila, et parce que j'ai beaucoup parlé de sa vertu dans ce que j'ai écrit de cette fondation, je me contenterai de dire ici, qu'il se nommait le P. Dominique Banez. Comme il n'était pas moins prudent que savant, je suivais volontiers ses avis, et il ne croyait pas, comme les autres, qu'il y eût tant de difficultés à faire réussir mon dessein, d'autant que plus on connaît Dieu, moins on trouve de peine dans ce que l'on entreprend pour son service. Outre qu'il n'ignorait pas les grâces que le Seigneur me faisait, il se souvenait de ce qu'il avait vu arriver dans la fondation du monastère de Saint-Joseph. Ce Père me consola beaucoup... »

Dominique Banez s'était engagé à avoir le consentement des Augustins et il l'obtint. Son séjour à Medina del Campo ne fut pas de longue durée. Attristés de son absence, les Religieux de Salamanque le rappelèrent au plus vite. La charité seule obligea le V. Père à se rendre aux prières de ses frères. Il quitta donc sa chère solitude et revint à Salamanque où il se signala par son éminente piété.

Cependant la Providence le ramena une seconde fois à Medina del Campo. Son amour pour la retraite et l'oraison ne fit que grandir au millieu des exercices de l'école. En même temps, il montra une fidélité inviolable pour la vie régulière, un grand zèle pour le salut des âmes, une tendre affection pour les Religieux et une telle retenue dans ses paroles, que tous ses entretiens roulaient uniquement sur les choses de Dieu. La réputation dont il jouissait, sa qualité de consulteur du Saint-Office, sa vaste érudition lui attirèrent la plus haute considération. On le consultait de toutes parts, et ses décisions étaient souveraines au regard de chacun.

En résumé, Alcala, Avila, Medina del Campo, Valladolid et surtout Salamanque, furent les principaux théâtres où la science du grand Religieux jeta le plus vif éclat. D'après Echard, Banez aurait occupé pendant cinquante ans, à des titres divers, les chaires de théologie. D'autres auteurs diminuent le chiffre. Ce qui semble hors de conteste, c'est que le vénérable Père enseigna huit ans à Avila, autant à Alcala ou à Valladolid, et qu'en outre il professa pendant près de vingt-cinq ans sans interruption à l'Université de Salamanque.

Il décéda plein de jours et de mérites à Medina del Campo le 21 octobre 1604, dans la soixante-dix-septième année de son âge.

Disciple fidèle et défenseur zélé de la doctrine de saint Thomas, Banez ne put souffrir qu'on y donnât la moindre atteinte; voilà pourquoi il s'opposa de toutes ses forces au nouveau système qu'on voulut introduire de son temps dans les écoles. Ses disputes, ses leçons, ses écrits donnèrent un nouveau lustre à sa réputation. Il eut bien soin de mettre en plus belle lumière la doctrine de saint Thomas, alors attaquée ou amoindrie, et il la défendit avec une ardeur qui a immortalisé son nom. Ses *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas datent de 1584. Il publia depuis des traités *de la foi, de l'espérance et de la charité; du mérite et de l'accroissement de la charité; du droit et de la justice.* Ces écrits et quelques autres valurent à leur auteur les éloges les plus flatteurs et furent souvent réimprimés en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Les éditions de Salamanque, de Venise et de Douai parurent du vivant de l'auteur. Celle de Cologne ne fut faite qu'en 1618.

La V. Sœur ANGÈLE DE LA PAIX, Du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, dans la ville de Naples (*).

(1610 — 1662)

La vie d'Angèle de la Paix n'est pas moins admirable que celle de la Vénérable Agnès de Jésus. L'une et l'autre vivaient à la même époque, et lorsque la France se glorifiait de posséder Agnès, le royaume de Naples pouvait montrer avec une légitime fierté dans l'enceinte des murs de sa capitale Sœur Angèle de la Paix. Les faveurs, les prodiges, les caresses du Ciel sont, à peu de chose près, les mêmes dans ces deux servantes de Dieu. Si donc il nous a fallu user d'une grande circonspection en publiant la vie d'Agnès de Jésus, nous ne devons pas être moins réservé dans celle de sa contemporaine. Triste nécessité où se trouvent actuellement réduits ceux qui entreprennent de donner au public les vies des serviteurs et des servantes de Dieu qui renferment du merveilleux. Le zèle de la gloire de Dieu semble exiger d'eux qu'ils n'omettent rien de tout ce qui peut montrer avec quelle magnificence le Seigneur se communique à ses créatures et combien grande est sa tendresse pour ses amis. Cependant, comme si les hommes ignoraient que les miséricordes du Ciel surabondent lorsque l'iniquité et la malice se répandent sur toute la terre, ce qui est au-dessus du commun devient suspect et méprisable : et sans avoir égard aux prodiges qu'on admire dans la vie des Saints, qui font la beauté et la force de l'Eglise militante, on voudrait nous obliger, malgré les lumières de la foi, à avouer que le bras du Tout-Puissant est raccourci; qu'il n'accorde rien à ses amis au delà de notre faible conception, et que toutes ces grâces extraordinaires que l'Eglise même reconnaît et approuve dans la canonisation des Saints, sont plutôt le produit d'une imagination exaltée que l'effet de l'amour du Créateur à l'égard de ses créatures.

(*) *Diario* ; *Acta Cap. Gen.* 1670.

Plaise au Ciel que dans le dessein où nous sommes de ne point voiler ni amoindrir l'action de Dieu, malgré la critique et les préventions modernes, nous n'avancions rien de tant soit peu indigne de la grandeur de cet Etre souverain.

Dieu prend plaisir à s'épancher sur ses créatures, il les caresse et les enrichit de faveurs ; mais, lorsqu'il use de familiarité avec elles, il ne sacrifie rien de sa grandeur, de sa majesté infinie, qui commande toujours le respect et l'adoration.

Nous nous inspirerons du même procédé, soucieux d'éviter avant tout, ce qui pourrait blesser tant soit peu le regard du souverain Maître, ou nous rendre imprudents aux yeux des hommes.

I. — Angèle de la Paix naquit le 25 mars 1610 dans un village du territoire de Lauro-Marchia, au royaume de Naples. Son père se nommait Alphonse de la Paix et sa mère Indorée Mazzoca, tous deux très dévots à sainte Catherine martyre, car ils avaient l'habitude, le jour de sa fête, de donner à manger à onze jeunes filles pauvres, en mémoire des onze jours que la Sainte avait passés en prison. A plusieurs signes bien saillants on put conjecturer que cette enfant serait une âme privilégiée. Sa mère la mit au monde sans aucune douleur, et à peine née, la petite leva aussitôt les yeux au ciel, ramena ses mains et les joignit sur sa poitrine, comme si elle eût voulu prier. Une colombe d'une blancheur extraordinaire vint se reposer sur son berceau et y resta l'espace de quinze jours, nonobstant les soins qu'on se donnait pour la chasser. Ces événements ravirent d'admiration tous ceux qui en furent les heureux témoins, et un Religieux de l'Ordre de Saint-François, d'une vertu distinguée, ne put s'empêcher de dire que cette fille de bénédiction deviendrait une grande servante de Dieu.

Il y eut contestation sur le nom qu'on devait lui donner au baptême ; mais sa mère s'étant crue favorisée d'une apparition de la sainte Vierge et de sainte Catherine, on imposa à l'enfant pour cette raison les noms d'Angèle-Marie-Catherine. Chose remarquable ! à l'exemple de certains Saints, l'enfant ne consentit jamais à prendre le sein maternel le vendredi ; et le samedi, elle ne le faisait qu'une seule fois.

Cette conduite, ces différents présages de future sainteté, jetèrent l'épouvante dans le camp des Assyriens, je veux dire, parmi les puissances de l'enfer. Le démon résolut d'étouffer dans son germe la division qu'il prévoyait déjà pour son royaume.

A cette fin il souffla la discorde entre les parents; puis, par un raffinement inouï de malice, il inspira à la mère une aversion profonde pour l'innocente créature. Il lui suggéra même la pensée de la faire mourir comme étant la cause de querelles journalières, qui finiraient par ruiner la maison. Cette infortunée prêta l'oreille à la voix de l'antique serpent : elle s'approcha du berceau où reposait l'enfant, lui tourna la face contre terre et posa sur sa tête plusieurs coussins lourds et épais. Cela fait, elle se retira à l'église où elle demeura longtemps, persuadée qu'à son retour la mort aurait fait son œuvre. Immanquablement il en devait être ainsi ; mais Dieu, qui veille sur les siens et renverse en un moment les desseins des hommes, préserva Angèle de ce péril évident. Qui le croirait ? La mère dénaturée, rendue plus furieuse encore, enveloppe son enfant, qui n'avait qu'un mois, dans des langes glacés. Tout à coup elle voit Satan se dresser devant elle sous la forme d'un chien hideux, et en même temps une voix lui reproche son crime. Alors, pleine d'effroi et reconnaissant sa faute, elle parvient à écarter le danger auquel elle avait exposé sa fille.

Le démon vaincu essaya lui-même de se débarrasser de l'enfant. Ayant allumé un grand feu, il la plaça au milieu des flammes. Aux cris poussés par la mère, alors absente, et qui en rentrant vit la chambre remplie de fumée, les voisins accoururent et éteignirent le feu. La pauvre petite fut retirée du brasier sans aucune blessure ni lésion.Que sera cette enfant? se demandait-on, à la vue des prodiges remarquables que Dieu opérait en sa faveur.

A peine sevrée, au bout d'une année environ, Angèle inaugura une vie austère et pénitente. Un peu de pain trempé dans le bouillon faisait sa nourriture habituelle : le samedi, elle ne l'acceptait que trempé dans l'eau froide et le vendredi ne prenait absolument rien. Un peu plus tard, elle se fit remarquer par sa charité précoce et délicate : elle donnait aux pauvres tout ce qu'elle pouvait saisir, ou amenait au logis ceux qu'elle rencontrait dans la rue. On l'en reprit sévèrement « Mère, calmez-vous, répondit-elle doucement, je ne donnerai aux pauvres qu'autant que j'aurai à ma diposition pour les soulager. »

A trois ans, chose à peine croyable et pourtant certaine, Angèle jeûnait au pain et à l'eau ; puis, la nuit venue, quand toute la famille reposait, elle sortait secrètement de son lit et s'étendait à terre. On ne s'en aperçut pas d'abord ; à la longue cependant on finit par la

surprendre dans cette pratique de mortification. Elle se justifia en disant qu'une dame, qui était à l'église, lui commandait de dormir ainsi.

La mère, étonnée de cette réponse, l'emmena aussitôt à l'église; et l'enfant, apercevant l'image de Notre-Dame du Carmel, s'écria aussitôt: « Tenez, ma mère, c'est cette dame qui m'ordonne de coucher par terre ! » Malgré sa surprise en constatant les faveurs dont sa fille était gratifiée, la mère lui ordonna de dormir dans son lit. L'enfant obéit ; mais, ingénieuse à se crucifier, elle ramassa en cachette des épines qu'elle se mettait sur le corps et prenait ainsi son repos. Longtemps personne ne soupçonna rien, pas même sa sœur qui couchait avec elle ; mais un jour on découvrit l'artifice et défense fut faite à Angèle de se meurtrir de la sorte. L'enfant ne répliqua point : elle déposa tout son habillement d'épines, se bornant à s'en faire une ceinture piquante.

II. — Angèle avait cinq ans, quand, sur l'ordre de sainte Catherine, elle renonça aux amusements de son âge pour chercher les croix qui la rendraient conforme à Jésus crucifié.

Agenouillée au pied de la statue de l'Enfant-Jésus, qu'elle s'avisait d'orner et de parer de son mieux, elle entendit tout à coup une voix sortir de la bouche du divin Enfant.

« Pourquoi ne m'aimes-tu pas ? » lui disait-il, et Angèle de répondre naïvement : — « Mais pourquoi ne m'enseignez-vous pas à vous aimer ? — Donne-moi ton cœur, et tu en verras les suites ? — Eh bien ! prenez-le, Seigneur, prenez-le : je vous le consacre dès ce moment, et je ne veux pas qu'à l'avenir il aime autre chose que vous ! »

Cette disposition opéra aussitôt son effet. Les discours de l'enfant ne furent plus que de Dieu ou sur Dieu. Son oraison devint assidue, elle y consacrait plusieurs heures chaque jour en présence du Saint-Sacrement. Elle se condamna à un jeûne rigoureux au pain et à l'eau, tous les jours sauf le dimanche, pendant sept ans. Sa charité pour les pauvres devint plus intense : elle se montrait soucieuse de ne laisser passer aucune occasion de les soulager.

Un jour, se présente une femme tenant dans ses bras un enfant demi-nu, mais d'une rare beauté. La candide jeune fille demande à cette mère pourquoi elle ne couvre pas mieux son enfant. « Je n'en ai pas le moyen, répondit-elle, car je suis pauvre et personne ne me

fait la charité. » A ces mots, Angèle se dépouille d'une partie de ses vêtements, les donne pour l'enfant et rentre aussitôt, n'ayant plus de robe ni de souliers. Sa mère la rencontre en cet état, la frappe rudement et l'enferme dans une chambre noire comme dans une prison. La pieuse enfant y fut aussitôt réconfortée par la douce apparition de Celle à qui elle avait fait l'aumône et qui n'était autre que la Très Sainte Vierge Marie. Cette divine Mère la consola et la revêtit d'une robe précieuse, en échange du vêtement dont elle s'était dépouillée en sa faveur. Pendant ce temps, la mère d'Angèle s'épuisait en recherches pour découvrir la mendiante qui s'était adressée à sa fille. Ne trouvant personne, elle se rendit à la garde-robe de la famille et fut stupéfaite de voir étalés tous les vêtements dont Angèle s'était dessaisie. Elle put comprendre alors combien l'aumône de sa fille avait été agréable au Seigneur.

Défense lui ayant été intimée de se rendre désormais seule à l'église, Angèle se trouva dans l'impossibilité de se faire instruire aussi souvent qu'elle l'eût souhaité. Sans se déconcerter, elle s'adressa au divin Maître et le pria, avec une grande simplicité, de daigner lui-même l'instruire. A dater de ce jour, elle vit venir à elle un jeune enfant chargé de lui enseigner les voies de la perfection. A l'école de ce docteur céleste, Angèle s'éprit d'amour pour la retraite et résolut de s'enfuir dans quelque solitude, où, loin du bruit du monde, elle pourrait à loisir contempler les choses du ciel. Elle quitta donc secrètement la maison paternelle et gagna un bois éloigné.

Dieu, qui la destinait à devenir un ornement de grande valeur dans l'Ordre de Saint-Dominique, se contenta de sa bonne volonté. Un ermite vénérable chargé d'ans et de mérites la rencontra. Informé de son héroïque dessein, il l'en félicita, l'exhorta à demeurer toujours fidèle à la grâce, mais lui conseilla de rentrer dans sa famille, afin de mûrir avec plus de soin l'état de vie qu'elle devait embrasser; il ajouta que telle était la volonté de Dieu. Frappée de ce langage, l'enfant laissa sa retraite et reprit le chemin de son village. Elle trouva en route une femme turque, récemment baptisée, qui était en train de se faire couper la chevelure par ses filles. Angèle, fort étonnée, lui demande pourquoi elle fait cela? — « C'est, répond la femme, que nous sommes très misérables, il me faut vendre mes cheveux afin d'avoir de quoi vivre. » La jeune fille touchée de compassion, prend les ciseaux, coupe sa chevelure blonde, et la remet à l'infortunée mère, en disant : « Prenez, je vous prie, vous aurez un plus grand secours. »

Mais il fallait qu'on ne s'aperçût de rien dans la famille ; Angèle usa de grandes précautions dans sa manière de se couvrir la tête. Malheureusement elle avait été vue : elle fut dénoncée. La mère, furieuse et voulant s'assurer du fait par elle-même, entre brusquement dans la chambre de sa fille, et la décoiffe pendant qu'elle faisait oraison. O surprise ! les beaux cheveux blonds sont intacts. La mère s'en prend alors aux personnes qui ont calomnié son Angèle : ces dernières, non moins étonnées, vont à la recherche de la femme turque et apprennent d'elle toute la vérité.

On dut se rendre à l'évidence et reconnaître l'approbation donnée par Dieu aux actes charitables de la sainte enfant.

Retirée sous le toit paternel, Angèle y vécut d'une façon très rigide. Sa mère lui ayant enlevé la ceinture d'épines qu'elle portait sur la chair, cette émule des plus grands pénitents avisa un peigne de fer, et, pendant deux ans, s'en déchira le corps chaque nuit, tandis que ses parents dormaient. L'espace de trente ans, elle porta autour des reins une corde à nœuds, dans le genre du cordon franciscain ; elle était tellement serrée que, pour la retirer, il fallut, après sa mort, pratiquer des incisions. Les Pères Cordeliers l'ont depuis conservée comme une précieuse relique.

III. — Pour être l'objet de faveurs extraordinaires du Ciel, Angèle n'était pas exempte de tous les défauts de son âge : c'est ainsi qu'elle racontait naïvement les grâces qu'elle recevait ; on l'en reprit comme d'une faute, et dès lors elle ne s'en ouvrit plus qu'à son confesseur, le Père Ange, Religieux de Saint-François. Ce prudent directeur, pour l'éprouver, commença par lui interdire toutes ses mortifications. Angèle se soumit avec une obéissance parfaite ; mais bientôt, cédant à son attrait prononcé pour la pénitence, elle demanda à reprendre ses anciennes pratiques. Pour se défaire de ses importunités, le Père Ange, croyant la rebuter, lui présenta une chaîne de fer très piquante et une discipline fort rude. La joie qu'Angèle fit paraître, en acceptant le cadeau, l'usage qu'elle en fit avec un mâle courage, frappèrent d'admiration le Religieux : lui-même, dès ce jour se renouvela dans une vie plus retirée et plus pénitente.

Nous ne saurions trop le redire, Angèle avait sept ans lorsqu'elle pratiquait de pareilles austérités, et elle y mettait une constance que ni la délicatesse de sa complexion, ni le démon, par ses apparitions ou ses coups, ne purent lui faire lâcher prise. Elle sollicita la permission

de porter le cilice ; devant le refus du confesseur, elle demanda la tunique franciscaine, pensant que la rigidité du tissu suppléerait d'une certaine façon au cilice de crin. Le Père Ange acquiesça à son désir : mais Dieu fit bientôt comprendre à sa petite servante que telle n'était point sa vocation.

Elle conserva néanmoins une tendre dévotion au Patriarche séraphique. En retour, le Saint l'honorait de ses visites et lui accordait des grâces signalées. L'une des plus remarquables lui arriva dans les circonstances suivantes. L'enfant avait neuf ans. Retirée dans la chapelle de saint François, elle contemplait avec émotion les stigmates représentés sur les pieds et les mains du Bienheureux. — « Qui vous a fait ces blessures ? » demanda-t-elle avec une candeur naïve. — « Ces plaies sont ma joie et ma consolation » répondit miraculeusement la sainte image. — « Oh ! comment pouvez-vous dire que c'est votre joie, quand je vois du sang couler de ces plaies ? » — « Mon enfant, je te le ferai comprendre, si tu veux ! » A ces mots, Jésus en croix se présente devant elle et lui imprime ses plaies sacrées aux mains, aux pieds, et au côté.

La douleur qu'Angèle ressentit fut si aiguë, qu'elle poussa un grand cri et tomba comme morte. Une compagne, la croyant près d'expirer, appela au secours. On porta la jeune fille dans sa petite chambre, et l'on aperçut alors avec saisissement les stigmates sacrés. A tout instant de la journée, les défaillances de la miraculée menaçaient de l'emporter. Angèle essaya des remèdes prescrits par la science, puis y renonça, les jugeant inutiles pour la guérison d'un mal qui n'avait d'autre cause que la main bienfaisante du Seigneur. S'oubliant elle-même pour rassurer sa mère, elle lui disait que ses plaies lui laissaient à l'âme une consolation ineffable, dépassant même les joies sensibles qu'elle goûtait dans la sainte communion.

Cette grâce insigne de l'impression des stigmates, accordée à une petite fille de neuf ans, paraît de prime abord assez invraisemblable, « toutefois, remarque le Père Jacques Lafon, ayant appris des auteurs de sa vie qu'on a examiné avec un soin scrupuleux cet événement et que des personnes très dignes de foi en ont rendu un témoignage authentique, je me rassure de ce côté. »

Angèle, accablée sous le poids de douleurs très vives, se trouva bientôt dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement. Cet état de souffrance la retint clouée sur son lit l'espace de deux ans et lui fournit ample matière à sacrifice ; car, la longueur de sa maladie la

rendant à charge à ceux qui l'entouraient, sa mère eut assez de dureté pour lui refuser ses soins. Le nécessaire manqua à la petite infirme, et en peu de temps la mort l'eût moissonnée, si Celui qui autrefois avait nourri le Prophète par le secours d'un corbeau, n'eût renouvelé le prodige en envoyant à l'innocente enfant un oiseau extraordinaire, qui lui portait un peu de nourriture. Une nouvelle maladie, la teigne, vint exercer quelque temps la patience de la douce jeune fille. Dans son entourage, on ne se montra guère plus charitable à son endroit qu'à l'époque de son épreuve précédente. Angèle, supérieure à tout, bien loin de se plaindre ou de témoigner de l'inquiétude au milieu de tant de maux, marquait une joie réelle de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ.

Ce qu'elle endura du côté du démon n'est pas moins considérable. Aux injures, aux insultes, aux menaces, Satan fit succéder la violence des coups, brisant le faible corps de l'innocente victime. Après deux ans de ce martyre, ses maux de tête cessèrent, mais ses plaies étaient toujours là, l'empêchant de faire un pas. Le désir d'aller à l'église et d'approcher de la sainte table lui fit demander à Dieu son entière guérison.

Elle l'obtint, en effet, et tout d'un coup : ses plaies se fermèrent et disparurent, excepté celle du côté, qui, moins profonde qu'auparavant, resta néanmoins toujours ouverte pendant sa vie, ainsi qu'on put le constater.

IV. — La piété d'Angèle, les grâces dont Dieu l'honorait lui ayant attiré l'estime générale, les Religieuses Bénédictines de son pays la réclamèrent avec instance, quoiqu'elle n'eût encore que douze ans. Elle ressentit une extrême répugnance à entrer dans cette maison : toutefois elle céda au désir de sa mère qui avait bien accueilli la proposition, et qui la conduisit elle-même au monastère.

Dieu procura de grands biens à plusieurs Sœurs en considération d'Angèle et par son entremise. Une Religieuse à l'extrémité fut ranimée, encouragée et consolée dans ses derniers moments par la sainte enfant. Une pensionnaire, après avoir renoncé à des légèretés coupables, lui dut le bienfait d'une vocation sérieuse à l'état religieux. D'autres encore profitèrent avantageusement de ses instructions, pas toutes cependant.

En entrant dans le monastère, Angèle n'avait-elle pas trouvé les Sœurs occupées aux préparatifs d'une cavalcade, à l'occasion du

Carnaval ! Son cœur saigna à cette vue, et ne pouvant supporter des excès si étranges, elle voulut se retirer. L'abbesse lui demanda le motif de sa résolution ; la pieuse enfant répondit sans hésiter que les tristes exemples qu'elle avait sous les yeux la contraignaient à ce parti.

« Comment, ajouta-t-elle, des épouses de Jésus-Christ osent-elles se permettre des actions qu'on ne pourrait tolérer sans tristesse, voire même sans indignation, chez des personnes séculières, et cela dans un temps où les amis de Dieu devraient se présenter à Lui en victimes pour apaiser sa justice ? »

Quelques Religieuses, vivement touchées de cette sage et courageuse réplique, allaient se retirer avec elle pour vaquer à l'oraison. L'abbesse s'y opposa, donnant pour motif qu'on ne pouvait s'adonner à des exercices de surérogation sans sa permission. « Eh ! quoi, reprit Angèle, vous usez de votre autorité pour permettre à vos filles un divertissement scandaleux, et vous osez vous montrer inflexible lorsqu'il s'agit de leur accorder la liberté de prier ou de se mortifier, deux choses inséparables de leur état ! »

C'en fut assez pour arrêter net la cavalcade et pour jeter d'heureuses semences qui produisirent leurs fruits en leur temps.

Les Sœurs rentrèrent en elles-mêmes, renoncèrent aux plaisirs séculiers, et désormais attentives à se rendre agréables à Celui qu'elles avaient choisi pour Epoux, vécurent dans la pratique d'une plus sérieuse piété.

Mais Angèle ne voulut plus demeurer dans ce monastère ; retournée à la maison paternelle, elle adopta un genre de vie plus austère que jamais. Elle quittait sa chambre seulement pour se rendre à l'église. Une grande partie de ses nuits se passait en oraison : le jour, elle y consacrait encore de très longues heures. Si elle s'occupait ensuite à coudre, à filer ou à broder, toutes ces actions étaient accompagnées de pieuses affections et d'oraisons jaculatoires.

Elle jouit quelque temps des douceurs d'une sainte solitude ; mais Dieu, qui voulait éprouver de plus en plus sa fidélité, permit qu'elle se trouvât dans des agitations fâcheuses. Sa mère, la voyant en âge de se marier, traita de l'affaire à son insu avec un jeune homme de la même condition. Dès qu'Angèle fut mise au courant de ce qui se tramait dans l'ombre, elle eut recours à la prière afin de conserver précieusement sa virginité. Chargée d'une chaîne de fer, revêtue d'un cilice, portant sur la tête une couronne d'épines qui ensanglantait son

front, elle se présenta ainsi devant le divin Maître pour le conjurer de la fortifier dans le combat. Elle fit de même vis-à-vis de sa mère, afin de bien lui témoigner la disposition de son cœur : puis elle lui remit en main sa belle chevelure qu'elle s'était coupée. Surprise autant qu'émue à un tel spectacle, la pauvre mère se sentit désarmée et dès lors ne souffla mot sur ce sujet.

Dieu ne laissa pas sans récompense une action si héroïque : dans la communion que fit Agnès en action de grâces, il la remplit d'une consolation si douce qu'elle déclarait n'en avoir jamais ressenti de pareille.

Cette céleste nourriture était toujours sa joie et son soutien dans les alarmes et les tentations qui l'assaillaient. Dès l'âge de huit ou neuf ans, on lui avait permis de s'approcher de la sainte Table ; ses admirables dispositions ne firent que se perfectionner par la fréquence même de la communion. On la voyait souvent au pied de l'autel, immobile, anéantie, quatre ou cinq heures de suite.

L'arbre se juge à son fruit : or les communions d'Angèle opéraient dans cette âme choisie des effets merveilleux : sa fidélité à répondre aux grâces intimes qu'elle y puisait lui valut plus d'une fois de communier de la main des Anges.

Non moins remarquable fut sa dévotion à la Passion du Sauveur. Angèle ne pouvait y appliquer son esprit sans verser d'abondantes larmes, et sans se renouveler dans l'impression d'une immense charité à l'égard du prochain. Que de traits charmants nous pourrions citer !

Une pauvre femme des environs, nommée Paule, était tombée dans une affreuse misère. Angèle se chargea de cette malheureuse. Elle lui fournit un lit, du linge, une couverture, bref, tout ce qu'elle rencontrait sous sa main. Un jour, profitant de l'absence de son père, elle remplit un panier de provisions et partit toute joyeuse pour aller voir sa protégée. Le bonheur qu'elle ressentait lui faisait presser le pas.

Tout à coup elle se trouve en présence de son père, qu'une affaire pressante rappelait chez lui. « Que portes-tu dans ton panier ? » lui dit-il d'un ton assez rude.— « Tout simplement des fleurs, » répondit Angèle. On était en plein hiver, saison où, chacun le sait, les fleurs ne germent guère. Etonné de cette réponse et voulant montrer qu'il ne se payait pas de belles paroles, le père découvre le panier. Mais, ô surprise, à n'en pas croire ses yeux ! il le trouve rempli de jasmins et de fleurs d'oranger.

Ce miracle le ravit ; hors de lui-même et, constatant ainsi combien

Dieu était favorable aux aumônes d'Angèle, il lui accorda pleine liberté de donner aux pauvres tout ce qu'elle pourrait.

Ce n'est pas le seul prodige que le Ciel opéra pour autoriser les actes de charité de la vertueuse vierge.

Elle avait reçu de sa mère une pièce de toile dont elle passa cinq aunes à une femme qui lui demandait l'aumône. Colère de la mère, qui saisit un bâton pour frapper sa fille. Angèle demande qu'on veuille bien au moins mesurer la toile. On le fait séance tenante, et l'on constate que rien ne manque à la pièce. Nouvel emportement de la mère, cette fois contre les calomniateurs de sa fille. Cependant les prétendus détracteurs maintiennent l'exactitude d'un fait dont ils ont été témoins : et bientôt, la mendiante vient leur donner raison en montrant les cinq aunes de toile qu'elle a reçues.

La charité d'Angèle pour les malades fut également éclatante et favorisée du Ciel. Les infirmités les plus rebutantes l'attiraient avec une sorte de délices, et il n'y en eut aucune, si fâcheuse fût-elle, qui pût imposer des bornes à sa compassion. Une pauvre femme, nommée Antoinette, avait un ulcère à la jambe tellement fétide qu'on n'osait l'approcher. Angèle se présente ; la malade, qui connaissait la gravité de son mal et la délicatesse de la jeune fille, âgée alors d'environ quatorze ans, lui fit observer qu'elle ne parviendrait pas à supporter l'infection de la plaie. La nature se révolta, en effet, malgré l'admirable courage de l'enfant. Celle-ci alors, pour vaincre sa répugnance, colle ses lèvres sur cette plaie en putréfaction et les y laisse longtemps fixés. Quand elle les retira, toute trace du mal avait disparu.

Mêmes prévenances, même bonté à l'égard d'une pauvre fille tombée dans le péché et atteinte d'une maladie honteuse. Abandonnée de tout le monde, la malheureuse créature se voyait l'objet d'un mépris universel. Seule, notre pieuse Angèle s'engage à la servir et à la soigner : ce qu'elle fit avec une tendresse de mère. Puis elle la disposa à mourir dans les sentiments d'une véritable pénitence.

V. — A quinze ans, Agnès perdit sa mère : ce fut pour elle une très grande douleur. Se tournant plus que jamais vers la Très Sainte Vierge, elle la supplia de lui servir de mère, et conçut en même temps le plus vif désir de se faire agréger à l'Ordre de Saint-Dominique, qui est particulièrement l'Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie. Elle en parla à son père, qui consentit volontiers et ne refusa point

de la conduire à Naples, où elle pourrait à son gré choisir un couvent convenable. La Providence l'adressa au monastère de la Santé. Là elle rencontra le Père Avitable, saint Religieux, qui connut par une lumière surnaturelle les trésors cachés dans cette âme innocente et le dessein qui l'amenait à Naples. Il la prit sous sa direction, et muni de pouvoirs spéciaux, la revêtit des livrées du Tiers-Ordre, l'an 1623. Angèle avait alors quinze ans.

Sa consolation, en se voyant revêtue d'un habit donné par la Sainte Vierge et qui la rendait fille de saint Dominique, ne saurait s'exprimer. C'est assez dire que, remplie d'une parfaite reconnaissance, et attentive à s'acquitter dignement des obligations de son état, elle s'adonna comme jamais au service de Dieu, protestant qu'elle ne voulait que lui seul. En rentrant dans son pays, elle eut l'occasion d'opérer un miracle analogue à celui que nous avons rapporté plus haut, en guérissant un jeune homme rongé par un mal horrible. Son retour à Lauro fut salué par des démonstrations de joie et de vénération.

Ces mêmes témoignages se renouvelaient lorsqu'elle apparaissait en public, revêtue de son habit religieux. Le parfum de sainteté qu'exhalait sa personne lui attira un nombre incroyable de visiteurs : gens du peuple, pour la plupart, dans l'embarras ou l'affliction, heureux de se recommander à ses prières ou de faire appel à sa charité. La marquise de Lauro avait pleine confiance dans les mérites de la pieuse tertiaire. Son fils aîné, estropié et perclus, était tombé malade. Recourir à Angèle, lui laisser le soin de l'enfant, fut affaire vite conclue. Mais l'humble vierge déclara en toute franchise qu'elle ne comprenait rien à la nature de ce mal. Toutefois l'état pitoyable où se trouvait le pauvre petit la toucha vivement. L'idée lui vint aussitôt de lui faire quelques onctions avec l'huile d'une lampe qui brûlait devant une image de Notre-Dame : par ce moyen, elle le ramena à une santé parfaite.

Au bruit de ce miracle on accourut en foule chez la V. Sœur, et comme sa demeure ne désemplissait pas, lasse de ce concours, Angèle prit le parti de se retirer à Naples. Le Père Corneille d'Avitable lui trouva une petite chambre près de l'église de Notre-Dame de la Santé. Là, elle reprit ses pratiques de mortification avec un entrain qu'il fallut bientôt modérer. Un peu de pain et d'eau composait son unique repas de chaque jour ; une fois la semaine, elle y ajoutait quelques légumes cuits à l'huile. La nuit, deux heures de repos lui suffisaient,

le reste était consacré à l'oraison. Le jour y était encore employé en grande partie, puis donné au travail et aux œuvres de miséricorde. La charité d'Angèle ne connaissait réellement aucune borne, et ses libéralités surprenaient ceux-là mêmes qui en étaient le sujet. Chaque année à la fête de sainte Catherine, martyre, elle réunissait, comme l'avait toujours fait sa mère, onze pauvres filles, et les traitait magnifiquement. Souvent elle en réunissait d'autres chez elle pour leur instruction religieuse, et ne les congédiait qu'après leur avoir donné une aumône. Pas un pauvre ne se présenta à sa porte sans recevoir quelque secours.

Les nécessités spirituelles du prochain ne lui étaient pas moins sensibles. Il n'y avait rien qu'elle n'entreprît de bon cœur pour retirer une âme du péché. Dans ces occasions, elle se montrait réellement supérieure à son âge et à son sexe. Sachant qu'un jeune homme vivait très mal, sans que les remontrances et les avis salutaires fissent sur son cœur la moindre impression, elle demanda à Dieu sa conversion avec une ferveur extraordinaire et en pratiquant plusieurs pénitences. Pendant quelque temps les larmes, les gémissements parurent inutiles ; alors entrant dans les sentiments dont Moïse avait été autrefois animé en faveur d'Israël : « Seigneur, s'écria-t-elle, donnez-moi cette âme, ou effacez-moi du livre de vie ! » Angèle dit ces paroles avec tant de confiance qu'elle eut à l'instant même la certitude que sa prière avait été exaucée. En effet, le jeune homme vint la trouver le lendemain, répara le scandale de sa conduite et passa le reste de sa vie dans la pénitence.

VI. — Angèle de la Paix vécut cinq ans dans la chambrette que lui avait procurée son directeur, s'occupant à la contemplation des perfections divines ou aux pratiques de la pénitence et de la charité. L'éclat de ses vertus, rayonnant dans toute la ville, lui valut la vénération universelle. Plusieurs personnes de qualité essayèrent de l'attirer dans leurs maisons, et, pour mieux y réussir, s'adressèrent au confesseur d'Angèle.

En homme prudent, celui-ci opposa un refus énergique, et consentit seulement à ce que sa pénitente acceptât l'hospitalité que lui offraient deux personnes de médiocre fortune, mais d'une grande vertu.

On lui donna une chambre écartée pour vaquer à ses exercices spirituels et à son travail ordinaire. Dieu répandit sa bénédiction sur

cette maison, eu égard aux mérites de la sainte fille : Antoine Tango et sa femme se virent en très peu de temps à la tête d'un commerce considérable, qui leur apporta une aisance sur laquelle ils n'auraient jamais osé compter.

Dans sa nouvelle retraite, Angèle s'appliqua à se rendre agréable à son Epoux céleste par une vie plus austère et plus recueillie. Les douleurs de ses stigmates s'étant accrues, elle ne pouvait sortir pour se rendre à l'église. Cet état de souffrance toutefois n'interrompit ni ses pénitences, ni son oraison. Elle passait presque toute la nuit en prières à genoux, ou prosternée à terre, et restait, malgré la fatigue, une heure et demie les bras étendus en croix. Elle prenait ensuite un court repos, puis recommençait son oraison. De nouvelles douleurs, non moins terribles, accablèrent encore ce pauvre corps si exténué. La paix de la servante de Dieu se maintenait pourtant inaltérable et son courage toujours invincible. Quelque événement fâcheux ou imprévu qu'il lui arrivât, elle n'en ressentit jamais de trouble.

Les transports de l'amour divin furent une nouvelle souffrance ajoutée à tant d'autres. Ces flammes sacrées la dévoraient nuit et jour : on était même obligé de lui rafraîchir la poitrine avec de l'eau. Le jour de la Pentecôte de l'année 1633, elle ressentit les heureux effets de cet amour d'une façon si extraordinaire, que, succombant sous le poids de ses délices, elle déclara que si Dieu n'en modérait la violence, c'en était fait de sa vie.

Cet état lui fit croire qu'elle ne pouvait trouver d'autre soulagement dans ses langueurs qu'en demandant les souffrances et les douleurs. Ce fut en effet le sujet de son oraison pendant quelque temps : et bientôt sa prière fut exaucée. Un vendredi, il lui sembla voir Notre-Seigneur accompagné des Anges, de sainte Catherine, martyre, de sainte Catherine de Sienne, portant les instruments de sa Passion pour lui en faire ressentir les douleurs. Elle se sentit aussitôt comme blessée et tomba à la renverse. On la crut morte. Le Père Avitable, mandé en toute hâte, accourut, et ne sachant point la cause de cet accident, lui ordonna de revenir à elle-même et de rapporter ce qui s'était passé. La V. Sœur ne put dissimuler que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'avait honorée d'une grâce extraordinaire, en lui faisant éprouver dans toutes les parties de son corps ce que lui-même avait enduré sur la Croix. Elle ne ressentit pas néanmoins le coup de lance. Cette faveur signalée lui fut accordée seulement le Jeudi saint de l'année 1634, mais d'une manière si authentique, que plusieurs personnes virent sortir de son côté une abondance de sang.

Cette plaie extraordinaire dont fait mention le Chapitre général de Rome de 1670, et que le Père Avitable déclara sous serment avoir vue et sur laquelle il appliqua un linge, qu'il retira teint de sang, cette plaie, dis-je, lui causa une douleur extrême et la laissa pendant un mois entre la vie et la mort. Son confesseur, craignant de perdre cette vierge si utile à l'Eglise et au salut des âmes, conjura Dieu de lui accorder quelque soulagement. Ses prières, ce semble, furent entendues. Angèle se sentit beaucoup mieux, mais la blessure qu'elle avait reçue au côté subsista toujours. Il en coulait un sang vermeil, très abondant; car, malgré les précautions prises, ses vêtements en étaient comme inondés.

Un autre prodige s'y fit également remarquer. Il sortait quelquefois de cette plaie une eau, qui, outre sa fluidité naturelle, était si chaude, qu'une seule goutte tombant sur la main y causait des pustules, comme si c'eût été de l'eau bouillante.

La blessure resta ouverte durant plusieurs années: comme la quantité du sang qu'elle rendait affaiblissait la vénérable Sœur, son directeur, qui en redoutait les suites, lui signifia que c'était sa volonté formelle que la plaie se fermât et ne rendît plus de sang. O prodige! Celui qui autrefois, pour obéir à la voix d'un homme, avait arrêté le cours du soleil, opéra encore une nouvelle merveille. Dès ce moment, la plaie fut entièrement fermée et demeura en cet état trois ans, jusqu'à la mort du Père Avitable. La mort de ce saint homme renouvela ce prodige : à peine eut-il expiré que la blessure se rouvrit, donna beaucoup de sang, sinon dans la même proportion et d'une façon continue, du moins à certains jours de l'année. On vit dans la suite le même phénomène se renouveler sur l'ordre d'un autre confesseur, un Carme déchaussé, et à dater de cette époque, la plaie demeura fermée jusqu'à la mort de la servante de Dieu, bien que la cicatrice ait subsisté.

Privée des lumières du Père Corneille d'Avitable, Angèle répandit son cœur en présence du Seigneur pour lui demander un homme rempli de son esprit. Elle s'adressa même à celui qui l'avait si saintement dirigée pendant sa vie, persuadée que s'il avait eu tant de charité pour elle, lorsqu'il était encore en ce monde, il la regarderait favorablement du haut du ciel. Ses espérances ne furent pas vaines : le Père lui apparut, la consola et lui ordonna de s'adresser au Père Isidore de Saint-François, Carme déchaussé, comme à celui que Dieu lui destinait pour directeur.

La Sœur obéit; elle se plaça sous la conduite de ce Religieux et correspondit si bien à ses soins, qu'on la vit s'avancer à pas de géant dans l'amour de Dieu. Ses amoureuses langueurs devinrent plus fréquentes, ses extases et ses ravissements plus longs : le seul nom de Jésus-Christ la mettait hors d'elle-même.

VII. — Les faveurs célestes la maintenaient dans la connaissance de son néant et dans l'esprit de pénitence. Un jour pourtant, elle eut sujet de répandre bien des larmes et d'être couverte d'une amère confusion. Il lui sembla voir Notre-Seigneur, accompagné de sa sainte Mère, qui, bien loin de lui donner des marques de son amour, comme à l'ordinaire, lui tournait le dos d'une manière dédaigneuse. Ce fut pour Angèle un coup très rude. Elle se crut coupable de quelque grande infidélité. Elle était en effet répréhensible de s'être donné trop de mouvement pour retirer l'un de ses frères des mains de la justice, et témoignait trop d'empressement à vouloir quitter la demeure où on l'avait jadis si bien accueillie. Il est vrai, ce séjour lui était devenu fort pénible, depuis que le maître de la maison, devenu veuf, avait pris une seconde épouse qui affectait pour Angèle le mépris et le dédain.

Cependant, quoique la servante de Dieu eût été reprise de cette faute avec beaucoup de sévérité, la Providence lui procura bientôt le moyen d'exécuter son dessein. Un noble gentilhomme lui offrit une chambre dans sa maison, située près du couvent des Carmes. Angèle s'y retira du consentement de son directeur. Mais la croix l'attendait là encore.

Les personnes qui lui procuraient le nécessaire, se reposant sur la charité et l'aisance du gentilhomme qui l'avait demandée avec beaucoup d'instance, se mirent peu en peine de sa nourriture. Un tel malentendu, concevable d'ailleurs, fournit à la vertueuse Sœur une large occasion de souffrir. Pendant six mois, elle ne mangea, sans se plaindre, que des feuilles d'herbes plantées dans un vase de terre, et qui, par un miracle d'en haut, repoussaient chaque jour.

Une de ses belles-sœurs, retirée auprès d'elle, aggrava sa situation, déjà si délicate. L'état de pauvreté d'Angèle aurait dû toucher cette parente et lui rendre plus chers les services que lui rendait, à ses dépens, l'épouse de Jésus-Christ, Mais Dieu, qui se plaît à purifier de plus en plus ceux qui le servent, permit que cette femme la traitât avec dureté et insultes, l'accablât de travail malgré sa faiblesse

et ses infirmités, s'appliquât enfin à la mortifier en toutes rencontres. Angèle se renferma dans le silence : attentive à faire valoir ce précieux talent que la divine Providence lui mettait en main, elle comblait de bienfaits et d'honnêtetés celle qui agissait à son égard avec tant d'ingratitude.

Les pénitences, cependant, affaiblissaient beaucoup cette amante de la Croix, et les maux qui l'accablaient augmentant de jour en jour, elle fut attaquée d'une fièvre violente au mois d'août 1662. On crut sa fin prochaine et on lui proposa les derniers Sacrements. Elle accepta de grand cœur la sainte Eucharistie, tout en demandant qu'on voulût bien ne pas la lui administrer sous forme de Viatique, car, depuis plusieurs années, elle avait eu révélation de sa mort, et elle savait que le moment n'en était pas encore venu. La ferveur avec laquelle elle communia édifia tous les assistants, et quelques-uns, réfléchissant à ce qu'elle avait dit, crurent qu'elle se relèverait de cette maladie. Son confesseur entra dans ce sentiment et lui ordonna même de demander à Dieu sa guérison. — « Je vous obéirai, mon Père, répondit la malade, mais sachez que demain en huit — on était au 13 octobre — je m'unirai pour toujours à mon Epoux, après avoir reçu votre bénédiction. — Pour ce qui est de ma bénédiction, je vous assure bien que vous ne l'aurez pas, reprit le confesseur : ainsi, si vous êtes obéissante, je me flatte que vous ne mourrez pas de cette maladie. — Je mourrai le jour que je vous ai annoncé. Vous serez comme forcé de me donner votre bénédiction, et vous m'administrerez même les derniers Sacrements. »

L'événement allait justifier la prédiction. Ses douleurs, surtout celles des pieds, des mains, du côté, devenant presque intolérables, l'état d'Angèle inspira des craintes. La beauté et la gaieté de son visage montraient la joie intime qu'elle goûtait à souffrir; toutefois, l'absence de son confesseur, la privation de sa bénédiction qu'elle réclamait en vain avant d'expirer, lui furent très sensibles. Elle s'adressa à Dieu qui lui avait marqué toutes les circonstances de sa mort et lui en avait noté d'avance jusqu'aux moindres détails. A peine eut-elle prié, qu'elle se vit transportée auprès de son confesseur. Là, à ses pieds, elle attend sa bénédiction, la sollicite malgré le refus de celui-ci, persiste dans sa demande et obtient enfin la grâce désirée.

Il est aisé de comprendre combien fut grande la surprise du confesseur : ce qui suit ne l'étonna pas moins. A peine fut-il levé, que réfléchissant à tout ce qui s'était passé, et ne sachant au juste si

c'était une réalité ou un songe, il se mit à la fenêtre et donna derechef sa bénédiction à la mourante, en se tournant du côté de sa maison.

La V. Sœur approchait de sa fin. Le curé malade chargea le confesseur de le remplacer auprès d'elle. Ce dernier y consentit sans peine, reçut sa confession générale, lui administra les Sacrements, mais pour l'éprouver lui signifia qu'il ne lui donnerait pas sa bénédiction. — « Je l'ai déjà reçue de vous-même trois fois, répondit Angèle, et vous en avez ajouté une quatrième de la fenêtre de votre chambre. »

Dès que la V. Sœur eut reçu les Sacrements de l'Eglise, on la vit tout absorbée dans la considération des perfections divines, et ses derniers moments furent regardés bien plus comme une sublime contemplation que comme une agonie.

Elle expira dans la douce compagnie de sainte Catherine, martyre, et de plusieurs autres Saints, venus pour recevoir son âme, le 21 octobre 1662, âgée de cinquante-deux ans. Son visage parut aussitôt éclatant de beauté, et l'on put admirer la plaie de son côté. Les Carmes, craignant que nos Pères ne réclamassent le saint corps, prirent toutes les précautions convenables pour le faire porter secrètement dans leur église. On l'inhuma dans la chapelle du Crucifix, du côté de l'Epître. Six ans après, on le retrouva aussi entier et aussi frais que le jour de sa mort. Plusieurs personnes ont assuré avoir reçu de nombreuses faveurs par son intercession, ainsi que nous l'apprend le Chapître Général de 1670.

LE MÊME JOUR

1256 — A Pérouse, mourut le bon Frère THADDÉE SCALZI, Convers, très recommandable par sa piété et son obéissance. Il était assidu au travail, retenu dans ses paroles, édifiant dans toute sa conduite. Chaque nuit il assistait aux Matines, vaquait ensuite à l'oraison jusqu'au jour avec une dévotion qui lui faisait répandre beaucoup de larmes.

Enfin, après s'être acquis la réputation d'un saint Religieux par la pureté et l'innocence de sa vie, il se reposa en Notre-Seigneur, l'an 1256. — (Pio.)

1279 — Au même couvent, le V. Frère PIERRE D'ASSISE autre convers, non moins illustre en sainteté que le précédent. Sa fidélité à observer ce qui est prescrit par nos Constitutions, nonobstant les exercices laborieux où son état l'engageait, son obéissance aveugle aux ordres des supérieurs, son respect pour les Pères et les Frères destinés au sacerdoce, sa charité pour tous les Religieux, le firent aimer de toute la communauté. Il remplit plusieurs années les charges de cuisinier et de jardinier, et s'en acquitta d'une façon exemplaire. Toute sa vie il montra beaucoup de reconnaissance pour les bienfaiteurs du couvent, et récitait même pour eux certaines prières. Enfin, après avoir été un modèle accompli des vertus religieuses, le Fr. Pierre, ayant connu par révélation le jour de sa mort, passa de cette vie mortelle à la bienheureuse éternité, l'an 1279. — (Razzi).

1409 — A Metz, le V. Père MARTIN D'AMANCE, Religieux recommandable par sa piété et par sa science. Après avoir enseigné pendant plusieurs années l'Ecriture Sainte avec grand succès, et exercé la charge d'Inquisiteur dans les diocèses de Metz, de Verdun, de Toul et de Besançon, il mourut de la mort des justes le 21 octobre 1409. — (*Monum. Conv. Metens.*)

1430 — Le V. Père GABRIEL DE SANTOYO, profès du couvent de Jaën, en Andalousie. — Il était d'une noble famille ; après avoir reçu l'habit de l'Ordre, il fut assigné au collège de Saint-Thomas de Séville. Joignant à une piété exemplaire une grande application à l'étude, il devint en peu de temps un excellent et savant Religieux. On le nomma supérieur du collège : dans cette charge il s'attira l'estime et l'affection de la communauté entière. Elu ensuite Prieur de Sainte-Croix de Grenade, il ne montra pas moins de zèle à soutenir la vie régulière, que de sagesse à traiter les autres affaires. Ce fut pendant ce temps qu'il eut occasion de faire paraître sa grande érudition contre des hérétiques qui infectaient le pays de leur venin, et même contre certains théologiens, qui avançaient des propositions malsonnantes touchant le secret inviolable de la confession. Il combattit les uns et les autres avec solidité, et montra qu'un véritable enfant de saint Dominique, et un disciple de saint Thomas, ne souffre pas qu'on attaque impunément la vérité.

A quarante-trois ans, le P. Gabriel de Santoyo était placé à la tête de sa Province. Ses rares qualités brillèrent d'un vif éclat dès qu'il fut revêtu de cette dignité. Son zèle, sa régularité, sa modestie, sa charité le rendirent aimable à toute la Province. Il la visitait chaque année avec une exactitude scrupuleuse, quoiqu'elle fût très étendue. Il conserva un amour égal pour tous les Religieux, se montrant éloigné d'attachement pour quelques-uns et d'indifférence pour les autres. Ainsi, nullement accessible aux considérations humaines, il était attentif à récompenser le mérite de ceux qui servaient utilement la Religion, et à réprimer ceux dont les actes offensaient la régularité.

Grâce à cette sagesse de conduite, et aux utiles règlements qu'il porta

pour le maintien de la vie régulière, sa mémoire est longtemps restée en bénédiction. Le R^me^ Père Vincent Justiniani, durant sa visite en Espagne, ne pouvait assez louer ce grand Religieux et les services signalés qu'il rendait à son Ordre.

Sa bienheureuse mort arriva vers l'an 1430. — (Lopez.)

1619 — A Tuguegaras, dans la Nouvelle-Ségovie, le V. Père JEAN DE LEYVA, profès du couvent de Notre-Dame d'Atocha. Orphelin dès son bas âge, rempli d'une confiance extraordinaire en la Mère de Dieu, selon les pieuses instructions que ses parents lui avaient inspirées, l'enfant s'était mis sous sa protection spéciale. Il s'appliqua dès lors à la servir et à l'honorer avec beaucoup de tendresse et de fidélité : ce qui lui attira dans la suite des grâces singulières. Dépourvu de tout secours humain, il résolut de quitter l'Amérique, son pays natal, pour venir à Madrid. Une personne de qualité, à qui on l'avait recommandé, l'emmena à Valence. Mais, à peine fut-il arrivé dans cette ville, que sa bienfaitrice vint à lui manquer, et cet adolescent, de treize ans à peine, dut quitter Valence et reprendre le chemin de Madrid. Jean de Leyva appartenait à une famille noble : la délicatesse de sa complexion, la faiblesse de son âge lui firent bientôt ressentir les fatigues d'un voyage qu'il entreprenait à pied : et il se trouva hors d'état de continuer sa route. C'est ce qui l'obligea à se mettre à genoux au pied d'une croix ; il demanda avec confiance à la sainte Vierge la force de reprendre son chemin. La prière de cette âme innocente lui valut un soulagement immédiat. Se sentant comme refait, il se dirigea vers le sanctuaire de Notre-Dame d'Atocha, près Madrid, et vint se prosterner, en arrivant, devant l'image miraculeuse de la sainte Mère de Dieu. Là il reçut une nouvelle faveur. Un homme distingué, l'ayant rencontré non loin de la ville, avait compris à sa contenance et à ses manières honnêtes que cet adolescent était de grande naissance. Emu de compassion en le voyant exténué de fatigue, il le suivit au pieux sanctuaire, et s'offrit à le retirer dans sa maison, où il se proposait d'en prendre soin comme de l'un de ses enfants. Il l'occupa d'abord à la lecture et à la transcription de papiers d'affaires ; puis s'apercevant que ce genre de travail entrait peu dans ses goûts, il le fit étudier. Ce fut pour Jean de Leyva toute une fortune. Unissant la prière à l'étude, fréquentant assidument les sacrements, pratiquant la pénitence, le jeune homme résolut de se présenter au Prieur de Notre-Dame d'Atocha, lequel, après avoir examiné sa vocation et ses qualités, lui accorda l'habit de l'Ordre.

Le novice fit toutes ses études à Alcala, et, honoré du sacerdoce, il résolut de passer aux Philippines (1605).

On chercha bien à le retenir ; mais attentif à obéir au Maître qui lui avait inspiré une pensée si noble, Jean de Leyva quitta l'Espagne, malgré les avantages qu'il pouvait y trouver, et partit avec un Religieux du couvent de Saint-Grégoire de Valladolid, auquel il rendit une soumission aveugle, bien

qu'il fût son aîné. Il garda pendant ce long voyage un profond esprit de pénitence et de récollection. Sa modestie et sa piété, surtout lorsqu'on le voyait vaquer à la prière et à la récitation de son Office, le faisaient regarder comme un ange. La mort de son compagnon, décédé sur le navire, l'affligea vivement. Il arriva, encore tout affecté de ce coup imprévu, au lieu de sa destination, et se mit aussitôt, sur le conseil de ses supérieurs, à l'étude du dialecte de Binondoc. Cette occupation lui fut de peu d'utilité, car l'obéissance l'assigna dans la Nouvelle-Ségovie, où se parlait une langue toute différente, qu'il parvint à posséder suffisamment pour le succès de son ministère.

Après plusieurs années de séjour dans cette région, pendant lesquelles le V. Père s'était distingué par son assiduité à l'oraison, ses rigoureuses pénitences et son étroite abstinence, au milieu de ses labeurs apostoliques, la communauté de Manille l'élut pour Prieur. Cette charge donna un nouvel éclat à sa vertu. Jean de Leyva s'acquit, en effet, une haute réputation parmi les autres Ordres Religieux. L'administration civile, qui connaissait son mérite, ayant une affaire importante à traiter en cour d'Espagne, lui en confia le mandat et le choisit pour son agent. Mais Dieu avait d'autres desseins. Le projet n'eut pas de suite, et le vénérable Père reprit le chemin de la Nouvelle-Ségovie, où il travailla derechef avec beaucoup d'utilité. Résidant à Ygeig, il obtint à Don Ambroise Dupo et à son épouse, sensiblement affligés de n'avoir point d'héritiers, la joie d'une naissance sur laquelle ni l'un ni l'autre ne comptaient plus et qu'ils attribuèrent aux prières du serviteur de Dieu. A quelque temps de là, l'enfant tomba gravement malade et se trouva réduit à l'extrémité. Les parents eurent encore recours au Père Jean de Leyva, qui obtint sa parfaite guérison.

A trois reprises différentes, ils expérimentèrent le même bienfait : de sorte qu'ils se plaisaient à considérer le saint Religieux comme le père et le protecteur de leur fils.

La bienheureuse mort du Père Jean de Leyva arriva au mois d'octobre de l'année 1619. — (*Hist. Philip.*)

1665 — A Beauvais, le V. Père JEAN L'HOTESSE, profès du couvent de cette ville, religieux d'une piété et d'une érudition distinguées. Son assiduité à visiter les malades était si reconnue à Beauvais, qu'il n'y en avait aucun qui n'eût recours à lui pour recevoir sa bénédiction. Il ne se montra pas moins zélé à établir les confréries du Rosaire et du Saint Nom de Jésus. Grâce à ses soins, l'une et l'autre furent très florissantes dans tout le diocèse. L'évêque de Beauvais, accompagné des chanoines de son Chapitre, assistait régulièrement à la procession du premier dimanche du mois dans notre couvent. Les chanoines étaient les administrateurs et les marguilliers de la confrérie du Rosaire : les notables de la ville avaient soin de celle du Saint Nom de Jésus.

Le V. Père Jean l'Hotesse fut Prieur du couvent de Beauvais, Pénitencier de

l'évêque et Prédicateur du diocèse. Après y avoir utilement travaillé et donné des marques de sa haute piété, il mourut d'une mort précieuse devant Dieu, le 14 octobre 1665, âgé de quatre-vingt-deux ans. — (*Mém. de Beauvais.*)

1542 — Au monastère d'Aveiro, la V. Mère ISABELLE LOUISE, qui entra dans cette maison sous le priorat de la Mère Béatrix de Leytoa. La docilité de cette jeune fille et la douceur de son naturel l'ayant rendue susceptible des impressions de la grâce et des salutaires instructions qu'on lui donnait, on vit avec plaisir se développer ses heureuses inclinations pour la vertu. On lui donna l'habit à l'âge de 9 ans : elle fit paraître dès lors tant de piété et une exactitude si grande pour les jeûnes et les austérités de l'Ordre, qu'elle devint un modèle accompli de régularité et de perfection. Son assiduité à l'oraison, son amour pour la retraite et la pénitence, et sa grande prudence la firent choisir comme supérieure des quatre Religieuses qui, sur l'ordre du roi don Emmanuel, s'en allèrent, l'an 1518, fonder un nouveau monastère à Lisbonne, sous le vocable de l'Annonciation. Elle gouverna cette maison pendant plusieurs années avec un zèle et une sagesse admirables, de sorte que toutes les Sœurs y vivaient en grande perfection. Les supérieures consentirent ensuite à ce que la vénérable Mère se retirât à Aveiro. Elle avait alors soixante-dix ans. Ce grand âge ne diminua ni sa ferveur, ni sa fidélité à observer ce qu'elle avait toujours gardé si exactement. On l'eût prise pour une novice, tant elle était assidue aux exercices de la communauté. Elle vécut de cette manière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et mourut le 21 octobre 1542. — (*Diario.*)

1648 — Au monastère de la Vierge, à Bordeaux, la V. Mère MARGUERITE DE SAINT-MICHEL, professe de celui de Sainte-Catherine à Toulouse. Dès son noviciat, elle fit paraître une régularité admirable et une patience invincible en plusieurs occasions considérables que la Providence lui fournit.

La Mère Alexis, sur le point de partir pour fonder un nouvel établissement à Bordeaux, emmena avec elle la Sœur Marguerite de Saint-Michel, qui travailla avec un zèle infatigable au bien de cette maison, et but à longs traits toutes les amertumes inséparables de ces sortes d'entreprises. Sa piété, son assiduité à l'oraison, sa dextérité dans le maniement des affaires la firent élire supérieure.

Elle gouverna la maison selon l'esprit de Dieu et vécut jusqu'à un âge avancé, toujours fidèle aux mortifications et austérités de l'Ordre. Sa bienheureuse mort arriva le 21 octobre 1648. — (*Mém. de Toulouse et de Bordeaux*).

XXII OCTOBRE

Le Bienheureux PIERRE CAPUCCI, De Tiferne(*).

(1390-1445)

Nous possédons fort peu de chose sur ce Bienheureux, et ce peu, il nous faut l'emprunter à des historiens pour la plupart étrangers à notre Ordre. Un terrible incendie, en dévorant le couvent de Saint-Dominique de Cortone, où l'homme de Dieu passa la plus grande partie de sa vie, a détruit tous les mémoires de nature à nous faire connaître le détail de ses actes et de ses vertus.

Pierre Capucci, de la noble famille de ce nom, naquit en 1390, à Tiferne, ville appelée aujourd'hui Citta-di-Castello. Dès sa plus tendre enfance, il fit prévoir ce qu'il serait un jour par son empressement à s'éloigner des amusements de son âge et par son goût prononcé pour les choses de Dieu. Craignant que le démon, qui se plaît à pervertir les âmes innocentes, ne lui enlevât le trésor de pureté qu'il possédait dans son cœur, il vint à quinze ans le mettre en sûreté dans notre couvent de Tiferne.

Sa profession faite et ses études achevées, le jeune Religieux fut envoyé au couvent de Cortone et honoré du sacerdoce. Il ne devait plus quitter cette ville. L'amour qu'il eut pour la régularité, l'oraison

(*) *Histoire de Cortone*, par Ange Conti, Capucin ; *Vie des Saints et Bienheureux de Citta-di-Castello ;* Bréviaire Dominicain.

et la pénitence, en fit bientôt un Religieux accompli, digne de travailler avec succès au salut des âmes. En peu de temps, il s'acquit par sa sainteté et son savoir la vénération des habitants. Mais, bien loin de s'enorgueillir de ces louanges, il se considéra toujours comme un vase inutile dans la maison du Seigneur. Dans cette vue, il se faisait un honneur d'être employé aux fonctions les plus viles ; et pour mieux fouler aux pieds la noblesse de sa naissance, il voulut se charger de la quête à travers la ville, du soin des malades et des secours à distribuer aux pauvres. Le détachement du Père Pierre, sa modestie, son affabilité prévenaient en sa faveur. Ceux à qui il s'adressait aimaient d'ordinaire à lui donner de larges aumônes : toutefois plusieurs le rebutèrent assez rudement. Parmi ces derniers un gentilhomme, à l'époque des vendanges, refusa avec rudesse un peu de vin que le vénérable Père demandait pour la communauté. Les instances modestes de notre Religieux, sa réponse aux faux prétextes allégués par le gentilhomme ne purent fléchir celui-ci. Dieu se chargea par un miracle de punir l'avarice de cet homme et de l'amener en même temps à résipiscence.

Etant descendu à sa cave avec le Père, le gentilhomme fut stupéfait de trouver vides tous les tonneaux qu'il venait de remplir. Alors, touché de repentir, il se jette aux pieds du Religieux et lui fait l'aveu de sa faute. Le Bienheureux le releva, donna sa bénédiction aux tonneaux, et aussitôt les fûts se trouvèrent pleins d'un vin exquis.

Ce ne fut pas le seul miracle que le serviteur de Dieu ait opéré pendant sa vie. On cite, entre plusieurs autres, celui d'une pauvre femme dont la main était désséchée et qui se vit instantanément guérie en recevant la bénédiction de Pierre Capucci.

Deux jeunes gens, condamnés à mort injustement, furent arrachés par lui aux mains de la justice : on doit regretter que les historiens ne nous disent pas comment il s'y prit.

II. — Dévoré de zèle pour le salut du prochain, le Bienheureux ne se contentait pas d'annoncer la parole de Dieu avec une vigueur tout apostolique ; il joignait à ses prédications l'oraison et la pénitence. Par ce moyen il eut une grande action sur les âmes et ramena de nombreux pécheurs dans la voie du bien.

Un jeune libertin se promenait un jour sous les cloîtres du couvent de Cortone, ruminant je ne sais quel forfait. Le Père Capucci eut révélation de la mauvaise disposition de son âme. Il l'aborde

poliment et le fixant du regard : « Malheureux, dit-il, à quoi donc pensez-vous? ne cesserez-vous pas de rouler dans votre esprit des pensées infâmes et de vouloir entasser crime sur crime? Eh bien! sachez-le, dans vingt-quatre heures, il vous faudra rendre compte à Dieu de vos iniquités! »

Atterré par ces paroles qui atteignaient juste au fond de son cœur, le jeune homme rentra chez lui tout pensif, mais non encore converti. Le Bienheureux le poursuivit de sa prière aux pieds des autels. La nuit suivante, saisi tout à coup d'une maladie grave, notre libertin se rappelle la prophétie du Père Capucci. Il le fait mander, lui confesse sa vie tout entière, et assisté jusqu'à la fin par le saint Religieux, meurt entre ses bras dans de grands sentiments de pénitence, à l'heure même prédite par l'homme de Dieu.

Grâce surtout aux lumières surnaturelles qu'il puisait dans la prière, Pierre Capucci obtenait ainsi des conversions remarquables. Continuellement occupé de la pensée de la mort, il avait coutume d'en tenir l'image à la main, quand il prêchait ou qu'il priait. C'est pour cela qu'on le représente toujours avec une tête de mort près de lui. Ainsi pénétré de ce souvenir salutaire, il alla avec confiance devant son Créateur et Sauveur, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il mourut le 21 octobre 1445, après avoir reçu très dévotement tous les sacrements de l'Eglise, et donné l'assurance à ses Religieux et aux représentants de la cité de Cortone qu'il les assisterait du séjour de la gloire. Son corps fut inhumé dans une fosse très humble. Mais bientôt, en présence des miracles qui s'opéraient sur cette tombe, et de la dévotion toujours croissante des fidèles, tant de Tiferne que de Cortone, on transféra les restes du Bienheureux dans une châsse de bois sculpté, représentant en bas-reliefs quelques traits de sa vie. L'an 1597, se fit une seconde translation; une nouvelle église ayant remplacé l'ancienne, le corps du serviteur de Dieu, renfermé dans une châsse plus ornée encore que la précédente, fut placé, sous le maître-autel.

Parmi les divers miracles dus à l'intervention du B. Pierre Capucci, notons le suivant :

François de Paule Bardelli, gentilhomme de Cortone, avait perdu l'usage de tous ses membres pendant l'espace de trois ans, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il se trouva entièrement guéri, après avoir fait vœu de payer une fois la dépense de la solennité célébrée annuellement en l'honneur du B. Pierre Capucci, le jour de l'ostension de ses reliques.

Voici, d'après Fontana, l'épitaphe qui fut gravée sur la tombe du serviteur de Dieu.

B. Petrus Capuccius de Tipherno, Ord. Præd.
Virtutibus præditus, miraculis clarus,
Prophetico spiritu repletus, plenus meritis,
Ac omnibus Ecclesiæ Sacramentis receptis,
Ex hac mortali vita ad immortalem evolavit,
12 Kalendas Novembris circa annum MCDXLIV.

Le B. Pierre Capucci de Tiferne, des Frères Prêcheurs,
Doué de vertus, illustre en miracles,
Rempli de l'esprit prophétique et plein de mérites,
Après avoir reçu tous les Sacrements de l'Eglise,
S'envola de cette vie mortelle à celle qui ne finira pas,
Le 12 des Calendes de Novembre, vers l'an 1444.

Les reliques du serviteur de Dieu, placées sous le maître-autel de la nouvelle église des Dominicains, en 1597, comme nous l'avons dit, y demeurèrent jusqu'à l'année 1786. A cette date, Ferdinand I^er^, Infant d'Espagne, qui professait la règle du Tiers-Ordre et portait au B. Pierre Capucci une grande dévotion, obtint de posséder ses restes dans l'église de Saint-Liboire de Colorno, près de Parme, où ce religieux prince avait réuni un très grand nombre de reliques. Mais à sa mort, l'évêque de Cortone, très dévoué à l'Ordre de Saint-Dominique et en particulier à notre Bienheureux, recouvra les précieux ossements, les remit à leur place précédente et commença d'actives démarches pour obtenir du Siège Apostolique la confirmation du culte immémorial. Après avoir consulté la Sacrée Congrégation des Rites, le Souverain Pontife Pie VII daigna approuver ce culte et autoriser l'Ordre des Frères Prêcheurs, ainsi que les clergés de Cortone et de Tiferne, à célébrer l'Office et la Messe en l'honneur du B. Pierre Capucci.

Le dévot Frère RAYMOND TEXIER, Convers, profès du Couvent de Béziers (*).

(1602-1689)

Ce fidèle serviteur de Dieu naquit l'an 1602 au village de Nisas, dans l'ancien diocèse de Béziers. Ses parents, remplis de la crainte de Dieu, prirent un soin tout particulier de son éducation. Le jeune Raymond, fidèle à correspondre aux mouvements de la grâce, passa ses premières années dans la pratique de la vertu et des œuvres de charité. La crainte de faire un triste naufrage sur la mer orageuse du siècle, l'obligea de se prémunir contre des dangers si manifestes. Dans cette vue, il se présenta au couvent de Béziers et demanda l'habit de convers, qu'il reçut, étant âgé de trente ans.

Dès ce moment parut dans sa conduite cet esprit de ferveur, d'humilité, d'obéissance et de charité qu'on a pu admirer en lui le reste de sa vie. Son amour pour la retraite, son assiduité à l'oraison furent si constants, qu'on ne remarqua jamais rien qui ne témoignât d'une parfaite application à Dieu. On lui donna le soin de la cuisine, et il s'acquitta de ce pénible emploi l'espace de cinquante-huit ans, avec autant de douceur que de modestie et de charité. A ses yeux, cette charge était l'unique moyen que la divine Providence lui avait destiné de toute éternité pour se sanctifier dans son état : voilà pourquoi on ne vit jamais prédicateurs, lecteurs, confesseurs plus attentifs à remplir dignement leurs honorables emplois, que ne le fut Frère Raymond Texier à s'acquitter de son humble office.

Il ne viola jamais les règles qu'un Frère doit observer pour la nourriture des Religieux; mais il n'omit rien non plus de ce qui était capable de rendre agréable ce qu'il leur présentait. S'il apercevait des Pères qui, par esprit de mortification, laissaient intacte leur portion, il se croyait en faute et s'accusait, les larmes aux yeux, de n'avoir pas préparé les pitances comme il fallait.

(*) *Mém. de Béziers.*

Cette charité ardente était pour ainsi dire sans bornes à l'égard des Religieux étrangers, de passage au couvent de Béziers. On remarquait sur son visage une sainte effusion de cœur qu'on ne saurait exprimer, et je suis témoin oculaire, écrit le P. Lafon, que sa douceur, son humilité, ses manières honnêtes couvraient de confusion les hôtes de la maison. Cette application à remplir saintement son office n'avait d'autre principe qu'une idée sublime de son état de Frère convers, lequel, en lui fournissant l'occasion de servir les Religieux employés à des fonctions relevées, comme ministres du Seigneur et coadjuteurs de Dieu, le faisait entrer par là même — il en était convaincu — en communication du mérite de leurs œuvres saintes. Cette pensée fut en quelque sorte le fondement de toutes ses actions : aussi, les difficultés qui se présentaient, les embarras multipliés, la rigueur des saisons, les humeurs différentes des Religieux, ne purent jamais altérer la paix et la tranquillité de son âme. Toujours appliqué à utiliser ses ressources naturelles, il regardait ces inconvénients comme inséparables de son état et très aptes à embellir sa couronne.

Cet emploi extérieur, si absorbant dans une communauté nombreuse, ne fut jamais un obstacle au Frère Raymond Texier pour se maintenir dans la présence de Dieu. La grâce semblait paraître sur son visage. Toujours égal et content parmi ses pénitences et ses mortifications, toujours modeste et recueilli au milieu de ses conversations, toujours humble et obligeant à l'égard de qui que ce fût, il se rendait aimable et serviable à tout le monde. Il assistait aux exercices de communauté avec ferveur et édification, et, se fortifiant le matin par une sérieuse méditation, restait uni à Dieu le reste du jour.

Ses entretiens n'étaient que de Dieu ou pour Dieu. Il avait sans cesse sur les lèvres ces paroles : *Gloire à Dieu !* Extrêmement zélé pour la loi du silence, qui fait la force de la Religion, il régla toute sa vie sur cette sainte maxime : « Il faut parler peu avec les hommes mais beaucoup avec Dieu. »

II. — Tel était bien, en effet, le caractère de ce bon Religieux. On le voyait toujours en oraison, et il y paraissait si appliqué qu'on eût dit quelquefois qu'il oubliait un peu le soin de sa cuisine. Cette manière de faire, hors de saison dans un autre dont la vertu n'eût pas été si solide, ne lui attira jamais ni réprimandes, ni plaintes. Les Religieux, au contraire, admiraient le calme et la tranquillité de ce

Frère; et, chose plus surprenante, il arriva souvent que l'heure du dîner étant proche, sans que rien ne parût prêt pour le repas, on trouvait cependant, au moment voulu, pitances et portions si bien préparées, que plusieurs n'hésitaient pas à en attribuer la cause à une intervention surnaturelle.

Cette application à l'oraison rendait le saint Religieux fort circonspect dans ses paroles. Il évitait avec soin tout ce qui pouvait choquer ou altérer la charité, et n'omettait rien afin de justifier ceux dont on blâmait la conduite. Son angélique modestie ne l'a pas rendu moins recommandable. On eût dit de lui, comme de saint Bernard, que la piété et la sainteté étaient empreintes sur ses traits : sa présence inspirait un si grand amour pour la pureté qu'on ne se serait jamais permis devant lui un seul mot déplacé. Son profond recueillement, joint à une extrême défiance de lui-même et aux pratiques d'une sévère mortification, le conservèrent dans une pureté de cœur et de corps admirable. Son respect pour ses supérieurs, son obéissance aveugle à leurs ordres, le firent également considérer comme un des plus parfaits Religieux qu'on pût trouver. Leurs commandements étaient à ses yeux des lois qu'on ne peut enfreindre sans crime : et quoique Dieu lui eût donné assez de connaissance pour distinguer les préceptes des simples conseils, il ne mettait aucune différence dans l'exécution des uns et des autres. En vertu de ce principe de dépendance absolue, pendant les cinquante-huit ans qu'il resta dans le même emploi, il n'aurait jamais donné même un verre d'eau sans une permission spéciale. Non moins exact, quand il s'agissait de faire la quête en ville, il se montrait toujours content, malgré les rebuts ou les humiliations attachés à cette pénible fonction, et plein de reconnaissance envers ceux qui lui faisaient l'aumône.

Tandis que le vertueux Frère remplissait ainsi avec une rare perfection les obligations de son état, le Ciel se plaisait à le favoriser de grâces particulières. On le voyait souvent, au temps de l'oraison, comme hors de lui-même, baigné de larmes, pénétré de la grandeur de Dieu et vivement touché de ses propres misères. Son amour respectueux pour le plus auguste de nos mystères faisait qu'il ne s'approchait de la sainte Table qu'avec une préparation des plus édifiantes. Là, il puisait sa consolation et sa force; et comme l'entretien avec les créatures lui était à charge, il avait peine à se retirer de la maison de Dieu.

Frère Raymond Texier mena cette vie pure et innocente l'espace de

cinquante-huit ans au couvent de Béziers, qu'il ne quitta jamais. Il y termina ses jours et fit paraître une patience héroïque dans les douleurs de sa dernière maladie. L'affection des Religieux, leur application à le soulager le couvraient de confusion; il ne pouvait assez admirer que des prêtres voulussent bien lui rendre service. Occupé de Dieu et de ses miséricordes, il paraissait gai et content. Comme il avait été fort dévot à la sainte Vierge pendant sa vie, il ranima sa ferveur envers cette Mère de bonté à ses derniers moments, trouvant un bonheur ineffable à réciter le Rosaire.

Enfin, affaibli par la violence du mal, mais fortifié par la grâce des Sacrements qu'il reçut avec de grands sentiments de piété, il mourut le 21 octobre 1689, âgé de quatre-vingt-huit ans.

On accourut en foule pour honorer sa dépouille mortelle. Plusieurs personnes ont attesté qu'elles avaient reçu des grâces du Ciel en invoquant le serviteur de Dieu ou en touchant son chapelet. Un membre de sa famille déclara, par lettre adressée à l'ancien auteur de cette biographie, qu'ayant été surpris en voyage par une très grave infirmité, il fut guéri instantanément après s'être recommandé au vénérable Frère et avoir récité quelques prières en l'honneur de la Très Sainte Trinité.

LE MÊME JOUR

1260 — A Paris, au couvent de Saint-Jacques, mourut le B. Père GUERRIC DE SAINT-QUENTIN, l'un des principaux ornements de cette illustre maison. « De quelle sainteté fut sa vie, dit Gérard de Frachet, et combien il se rendit utile, et quel éclat répandit sa doctrine, c'est ce que tout le monde sait et proclame dans l'Ordre et dans l'Eglise de Dieu. » Guerric était très versé dans les sciences naturelles et mathématiques. Ce fut la branche qu'il enseigna d'abord à Paris. Il s'était également appliqué à l'étude de la médecine, comme le Bienheureux Gilles de Santarem et le Vénérable Jean de Saint-Gilles.

Enfin, il ouvrit des cours qui le rendirent célèbre. Un jour, entrant dans une église, il entendit lire ce passage de la Genèse : « *Adam vécut neuf cent trente ans, et il mourut* », et ainsi des autres Patriarches, le texte sacré ramenant constamment cette conclusion : « Et il mourut — *et mortuus est* ».

Remué par cette sorte de refrain, Guerric s'écria : « Eh quoi! mon Dieu, tout le monde meurt, même ceux qui ont vécu si longtemps ! Que faire donc puisqu'il faut mourir ! » Et là-dessus il alla demander aux Frères Prêcheurs de l'admettre dans leur Ordre.

Devenu Religieux, il allait être lui-même le témoin et l'instrument d'une vocation, marquée, comme la sienne, du doigt de Dieu.

La scène se passe non plus à Paris mais à Bologne. « Il y avait alors, écrit le Père Danzas, une république des lettres, l'unité dans le mouvement intellectuel des esprits, comme il y avait une république chrétienne, l'unité dans les aspirations des peuples. L'une et l'autre étaient dues à la même cause : une seule foi, un seul baptême, un même bercail. L'Eglise abaissait les barrières politiques; le noble essor du savoir supprimait les distances. Toute école tant soit peu célèbre offrait une image de la république des lettres. Chacun y retrouvait sa patrie ; les universités avaient dû s'organiser par nations. Les habitudes voyageuses d'une école vers une autre entretenaient l'échange des idées : Bologne par exemple, la reine de la jurisprudence, et Paris, la reine de la théologie, se faisaient de mutuels emprunts, et tel qui avait été maître dans une de ces deux villes ne dédaignait pas de redescendre dans l'autre au rang d'écolier, afin d'ajouter un fleuron de plus à sa couronne de docteur. A Bologne, nous retrouvons en face l'un de l'autre deux Français. L'un est maître, installé dans sa chaire : c'est le Frère Guerric, qui apporte à la ville du droit le concours de sa science théologique. L'autre est maître, lui aussi : mais, après avoir enseigné à Paris, il veut, redevenu disciple, écouter les leçons des plus célèbres jurisconsultes de l'Europe. « Frère Guerric, dit l'auteur des *Vies des Frères,* l'engageait par lui-même, et par l'intermédiaire des autres Religieux, à entrer dans l'Ordre, ce à quoi, il se sentait bien quelque disposition. Toutefois, un Vendredi Saint, se rendant aux Offices, il eut soin de choisir une autre église que celle des Frères Prêcheurs, de peur qu'en un jour de larmes et de componction, ceux-ci venant à l'exhorter à embrasser leur vie, il ne se sentît pas la force de résister. Trouvant un Psautier sous sa main, il l'ouvrit, et ses yeux tombèrent sur ce verset : *Si vous ne vous convertissez, le Seigneur brandira son glaive : il bandera son arc, et déjà il a préparé ses traits.* Cette parole transperça son cœur ; il la prit pour un avertissement céleste.

« Fondant en larmes, il ferma le Psautier et courut auprès du Frère Guerric, auquel il dit, sans autre préambule et comme dans une sorte d'ivresse : « Frère Guerric, que tardez-vous ! » Et celui-ci interdit et ne comprenant pas encore, il ajouta : « Faites donner le signal du Chapitre. » Alors le Frère Guerric se rendit compte de ses désirs, et tout joyeux, à la vue du changement opéré dans cette âme, il fit donner le signal demandé. Ce maître reçut ainsi l'habit, à la grande admiration des Frères qui louaient Dieu d'une conversion si admirable et si soudaine, car celui qu'ils voyaient introduit

dans leur Ordre n'avait tardé ni d'un mois, ni d'un jour, ni d'une heure, ne s'étant pas même donné le temps de retourner à son logis. »

Le Bienheureux Guerric remplit l'office de Prieur du couvent de Saint-Jacques. Il avait, en effet, été élu à cette charge l'an 1248, après avoir enseigné avec applaudissement la théologie à Bologne.

Nons savons, d'après le mot cité plus haut de l'auteur de la *Vie des Frères*, en quelle estime était tenu le vénérable Religieux par l'éclat de sa piété et de son érudition. « *Ejus vita quam sancta, doctrina quam clara et utilis fuit, notum est toti ordini et Ecclesiæ Dei.* » Sa mort arrivée vers l'an 1260, fut révélée à un Père de Saint-François, très intimement uni au B. Guerric. Voici comment les Vies des Frères rapportent le fait. » Un Frère Mineur, Guillaume de Meliton, maître en théologie à Paris, bon Religieux et très véridique, racontait à nos Frères que, une nuit, il avait aperçu en songe un vase de cristal plein d'un vin exquis. Comme il le considérait avec étonnement, soudain le vase se brisa et le vin se répandit. Il fit part de cette vision à ses frères et, entre autres, à Maître Alexandre et à Jean de la Rochelle. Ceux-ci en inférèrent qu'un Maître de Paris devait mourir sous peu. Quelques jours après, mourait, en effet, Guerric de Saint-Quentin de l'Ordre des Frères Prêcheurs et Maître en théologie. Alors Fr. Guillaume se prit à dire : « Vraiment c'était un vase de cristal par l'excellence de sa sagesse, par sa profondeur, par son humilité et par l'éclat de sa doctrine. » Il l'avait aimé tendrement, et s'était affligé de sa mort plus qu'on ne saurait dire. Or, une nuit, se trouvant au Chapitre, il vit d'un côté la Vierge Marie entourée d'un éclat inexprimable, et, de l'autre, le Frère Guerric ayant son capuce tiré sur les yeux, ce qu'il avait coutume de faire par un sentiment d'humilité. La glorieuse Vierge l'appelait et lui disait : « Frère Guerric, approche, et ins cris les noms des élus au Livre de vie. » Et, revenant à lui. le Frère Guillaume se trouva consolé de la mort de son ami très cher, et il raconta aux Frères ce qu'il avait vu. » — (*Vitæ Fratr.* ; P. Danzas. *Etudes*, etc.)

1365 — A Patras, l'illustrissime Père BARTHÉLEMI DE CARBONNE ou de PAPAZURRIS, noble Romain, lequel méprisant les grandeurs du siècle, reçut l'habit de l'Ordre à Rome. Il y vécut avec beaucoup d'édification, et mérita par sa piété, par sa science et son humilité, la bienveillance du Pape Clément VI. Ce Pontife voulant récompenser ses mérites, l'éleva sur le siège de Téano, qu'il occupa l'espace de quatre ans.

Il fut ensuite transféré à l'évêché de Chieti en 1353 par le Pape Innocent VI, qui se refusa à sanctionner l'élection capitulaire faite en faveur de Nicolas Mascioti, archidiacre de Tarente. Notre Prélat eut soin de cette Eglise pendant neuf ans et y donna des marques d'un grand zèle pour la gloire de Dieu, et le bien des âmes qui lui étaient confiées. Enfin le vénérable Père fut nommé archevêque de Patras le 12 août 1362 par le Pape Urbain V, et ne fit pas

paraître moins de vigilance et de sagesse que dans ses deux autres diocèses.

Il mourut de la mort des justes, après avoir répandu au milieu de son peuple la bonne odeur de ses vertus (1365). — (Fontana ; Ughelli).

1453 — En Allemagne, le V. Père JEAN DE DACE, recommandable par sa vigilance à ranimer l'ardeur des Religieux et sa prudence dans le gouvernement de la Province d'Allemagne. Il se montra toujours grand ami de la pénitence et de l'austérité. Voulant finir sa vie dans ces pieux sentiments, il se fit étendre sur un peu de paille, revêtu de tous ses habits, et après s'être entretenu amoureusement avec son crucifix, se reposa en Notre-Seigneur l'an 1453. — (Leandre Albert ; Pio ; Razzi).

1608 — A Rome, au couvent de la Minerve, le V. Père RAYMOND MERCIER. Il était consul de la ville de Béziers en Languedoc, quand, édifié de la sainteté du P. Sébastien Michaëlis et de ses Religieux, il renonça à sa charge et au monde pour les suivre dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il se distingua toujours par un zèle sage et prudent pour la vie régulière, et mérita par son exactitude la confiance du vénérable réformateur. Il l'accompagna à Rome, où l'appelaient les affaires de sa Congrégation, et, comme lui, embauma du parfum de ses vertus la capitale du monde chrétien. Le P. Sébastien Michaëlis étant tombé gravement malade, le P. Raymond le servit avec toute la tendresse d'un fils à l'égard d'un bon père ; et sachant combien la vie de ce saint homme était précieuse à l'Ordre, il s'offrit en victime à Dieu pour conserver le P. Michaëlis. On a tout lieu de croire que ses désirs furent exaucés : car à mesure que le P. Raymond Mercier s'affaiblissait la santé du malade se rétablissait ; et dès que le P. Michaëlis fut hors de danger, le P. Raymond mourut dans les ardeurs de la charité, le 22 octobre 1608. — (*Ex vita P. Seb. Michaëlis.*)

1550 — Au monastère de Sainte-Madeleine, à Valence, la V. Mère VIOLENTE DE TORRENTE. Elle avait reçu avec l'habit de l'Ordre le véritable esprit de saint Dominique ; aussi conserva-t-elle toute sa vie une ferveur et une fidélité inviolables pour les observances régulières. On ne saurait dire la peine qu'elle éprouva en voyant le relâchement s'introduire dans le monastère. Ce triste état de choses lui fit verser bien des larmes devant Dieu : nuit et jour elle faisait appel à sa miséricorde pour qu'il daignât rendre à cette maison son premier lustre. Elle eut bientôt révélation que ses vœux ne tarderaient pas à être exaucés. En effet, le Pape Paul III, à la requête de don Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre, enleva à la juridiction de l'évêque diocésain le monastère de Sainte-Madeleine, (17 novembre 1547) et le plaça pour toujours sous celle de l'Ordre.

Le Père Jean de Hizquierdo, alors Provincial, devenu depuis évêque de Tortose, accompagné du B. Jean Micon et du V. Père Jacques Ferran, en prit

possession le 6 février 1548, et y laissa sept Religieuses pour y introduire la vie régulière. La Mère Violente de Torrente parut dans ce couvent comme un astre étincelant. Elle y mourut en odeur de sainteté vers l'an 1550. — (*Diario.*)

1558 — Au monastère de Prouille, décéda la V. Mère BÉRAUDE D'ARZAC, Religieuse d'une très grande vertu. Affligée depuis longtemps d'un horrible et douloureux mal à la tête, où s'étaient formées une multitude de pustules, elle souffrait sans être soulagée par aucun remède, toujours patiente, entièrement soumise à la volonté de Dieu. Plusieurs médecins, consultés à ce sujet, déclarèrent d'un commun accord qu'il fallait lui appliquer des boutons de feu. Sœur Béraude accepta de subir cette dangereuse opération, quoi qu'il pût lui en arriver : ce qu'elle fit, tenant les mains jointes, les yeux élevés au ciel, assise sur son lit, « semblable à une Véronique », disent les anciens mémoires. Le sang ruisselait sur ses joues ; mais elle souffrait son cruel martyre avec une douce patience, pour l'amour de Jésus qui l'unissait aux douleurs du Calvaire ; on ne l'entendit pas proférer la moindre plainte. Après quelques jours d'agonie, Sœur Béraude rendit son âme à Dieu : c'était vers minuit. Aussitôt les cloches du monastère se mirent en branle, le clocher étant fermé et le frère sacristain ainsi que le clerc sonneur des cloches se trouvant pour lors dans la chambre de la défunte, avec d'autres Religieux qui venaient de lui administrer les derniers Sacrements. Chose plus merveilleuse encore, ce ne furent pas les sons lugubres du glas mortuaire que l'on entendit, mais bien le carillon joyeux des plus grandes solennités, lequel se prolongea pendant un bon quart d'heure.

C'était la main des Anges qui sonnait ainsi joyeusement l'entrée en Paradis de l'âme de la vertueuse Béraude d'Arzac, laquelle, dans les angoisses de l'exil et de la douleur, n'avait jamais cessé d'être généreuse et fervente. Ce prodige arriva le 22 octobre de l'an 1558.

Les Religieuses alors présentes dans le monastère attestèrent dans la suite la vérité de ce fait, d'une manière authentique, notamment les deux Sœurs de Rieux et la Mère Louise de Villelongue, qui fut Sous-Prieure. — (Cambefort : *Manuscrit de Prouille.*)

XXIII OCTOBRE

Le B. BARTHÉLEMY DE BRÉGANCE,
Évêque de Vicence (*).

(1267)

BARTHÉLEMY DE BRÉGANCE, un des disciples immédiats de saint Dominique, naquit à Vicence, vers le commencement du XIIIe siècle. Sa famille se rattachait, par les liens du sang, à l'antique maison des comtes de Briganzi ou Brégance, fort célèbre en Lombardie. De fait, notre Bienheureux en retint toujours le nom, et les auteurs italiens sont unanimes à revendiquer la légitimité de ce titre, sur la foi d'Antoine Godi, sérieux historien de l'époque. Seuls, les Bollandistes émirent certaines réserves à cet égard. Pour plus d'éclaircissements, on consulta la Société Palatine de Milan, qui avait fait imprimer la chronique d'Antoine Godi dans le grand recueil intitulé : *Rerum italicarum scriptores*. Le directeur de la savante société répondit que, d'après la teneur des anciens manuscrits, on pouvait affirmer, sans hésitation aucune, que le B. Barthélemy, évêque de Vicence, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, était issu de la maison des comtes de Brégance, seigneurs du château de ce nom.

Au cours de ses études qu'il fit à Padoue, le pieux adolescent eut le bonheur de connaître saint Dominique et d'entendre quelquefois ses prédications. Les paroles ardentes de l'homme apostolique, ses admirables exemples, lui firent concevoir tant de mépris pour les

(*) *Acta SS. t. I. Jul.*; Echard; Touron, etc.

vanités du siècle, et un si grand désir de consacrer ses talents au service de l'Eglise, qu'il voulut suivre le saint Patriarche et recevoir l'habit de ses mains. Il était encore fort jeune, car il assure lui-même que, dès son enfance, il avait été formé par les soins du serviteur de Dieu et nourri dans son Ordre.

A peine fut-il honoré du sacerdoce, qu'on le chargea d'annoncer l'Evangile, de combattre le libertinage et l'hérésie, et de travailler à la pacification des troubles, très accentués dans les villes Lombardes. C'est à cette mission, délicate et importante, qu'il s'attacha de préférence. Convaincu que ces malheureuses dissensions empêcheraient le fruit de la prédication, notre Bienheureux, tout en travaillant avec un zèle infatigable à extirper l'esprit de discorde et à réconcilier les familles, crut qu'à ce mal sans cesse renaissant il était bon d'opposer un remède énergique. Dans cette vue, il institua une congrégation, sorte d'Ordre militaire, dont les membres furent appelés « Chevaliers de Sainte-Marie la Glorieuse », ayant pour mission de conserver ou de rétablir la paix parmi les peuples.

Cette institution eut des suites très heureuses, et le Pape Urbain IV daigna la sanctionner par une Bulle donnée l'an 1261.

Pour rendre les peuples plus dociles aux exhortations et aux conseils de ceux qui s'employaient à leur procurer le salut, ou pour punir l'endurcissement des séditieux, que rien ne paraissait capable de réduire, Dieu frappa l'Italie de plusieurs fléaux. A de grands tremblements de terre succédèrent la famine, la peste, puis des inondations qui désolèrent villes et campagnes. Ces coups redoublés disposèrent merveilleusement les peuples à la pénitence.

Barthélemy de Brégance se montra l'un des plus intrépides champions à promouvoir et à entretenir ces sentiments. Ne serait-ce pas à lui qu'il faudrait faire remonter l'organisation de ces processions publiques, où l'on voyait des personnes de tout âge, de toute condition, de tout sexe, marcher pieds nus, un crucifix ou un flambeau à la main, chantant les louanges de Dieu et pratiquant toutes sortes de mortifications, si bien que l'année 1233 fut appelée en Italie « l'Année de la dévotion générale » ?

Or, tandis que notre Bienheureux se signalait par son zèle à ramener les peuples vers Dieu, à combattre les déchirements civils, l'hérésie, le schisme et les autres plaies sociales, le Pape l'appela auprès de lui, en qualité de théologien et le nomma Maître du Sacré Palais.

Certains auteurs, Fontana entre autres, ont prétendu faire de lui le

successeur immédiat de saint Dominique dans cette charge, inaugurée par le B. Patriarche et toujours occupée depuis par un de ses enfants. D'après Touron, ce serait manifestement une erreur. La raison qu'il en donne est qu'à la mort du saint fondateur, Barthélemy de Brégance ne comptait que vingt ou vingt-un ans d'âge. Sa nomination comme Maître du Sacré Palais, due à l'initiative de Grégoire IX, se placerait donc seulement vers l'année 1235. Longtemps sans doute il retint cet office honorable, car c'est à ce titre, nous le présumons du moins, qu'il suivit Innocent IV à Lyon, en 1244; et tout porte à croire qu'il resta Maître du Sacré Palais jusqu'au jour où il fut élevé sur le siège de Nimosie ou Limisso dans l'île de Chypre, sous la métropole de Nicosie; ce fut en l'an 1250, selon Ughelli, ou en 1248, d'après les Bollandistes : cette dernière opinion paraît plus probable (1).

II. — A cette époque, saint Louis allait entreprendre sa première croisade pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Le pieux monarque avait eu déjà l'occasion de rencontrer notre Bienheureux, et, plein d'estime pour sa personne, l'avait pris pour confesseur. Ce fut, croit-on pendant son séjour à la cour que Barthélemy de Brégance écrivit son traité de l'Education des Princes, et le dédia à Marguerite de Provence, reine de France. Or, il allait prendre possession de son siège, quand saint Louis passa la mer, et il est très probable que le nouvel évêque eut l'honneur de l'accompagner jusqu'à l'île de Chypre, où il aborda le 17 septembre 1248. Et quand, l'année suivante, le saint roi quitta cette île pour traverser en Egypte et mettre le siège devant Damiette, le Bienheureux était tout entier à sa charge pastorale, appliqué à instruire son peuple, à régler les mœurs du clergé, à nourrir et consoler les pauvres, et à donner à tous l'exemple d'une piété parfaite. Telle fut son œuvre pendant cinq ou six ans.

Tandis qu'il travaillait ainsi au salut des fidèles confiés à sa garde, des besoins plus urgents l'arrachèrent à son troupeau.

Saint Louis, sorti de captivité, s'employait à réparer les places fortes de Palestine et à relever le courage des chrétiens. Par une atten-

(1) Ce siège épiscopal, dont fait mention Etienne de Lusignan, auteur dominicain, et aussi le Pape Alexandre IV dans une Constitution de 1260, adressée à l'évêque du lieu, n'existe plus depuis longtemps. L'ancienne ville a perdu sous la domination des Turcs toute son importance. Ce n'est plus qu'un misérable village, ce qui a fait dire aux Bollandistes qu'ils n'avaient aucune connaissance de cette localité.

tion tout-à-fait digne du Vicaire de Jésus-Christ, notre V. Prélat fut chargé d'aller soutenir le roi de France de ses conseils, et lui porter les encouragements du Saint-Père, dans la cruelle épreuve où l'avait jeté la destruction de son armée, par les Sarrasins. Barthélemy s'acquitta immédiatement de ce glorieux message, et suivit saint Louis à Jaffa, à Sidon et à Ptolémaïde, accueilli partout comme un ami et un saint. « Nous fûmes reçus, écrivait-il lui-même, avec la plus grande bénignité. Le Roi et la Reine nous témoignèrent tant d'affection que, sur le point de retourner dans leur royaume, ils nous pressèrent avec instance de les accompagner à Paris, en nous faisant espérer des dons en saintes Reliques. »

Pour le moment le Bienheureux ne put accéder aux prières du pieux monarque, mais la Providence lui réservait pour plus tard, ainsi qu'au roi, cette commune consolation.

Alexandre IV, désireux d'avoir auprès de lui un si digne Prélat, le rappela en Italie et le nomma évêque de son pays natal. Placé sur le siège épiscopal de Vicence, à l'époque agitée qui suivit la déposition de Frédéric II, Barthélemy ne tarda pas à être menacé dans sa vie, et finalement fut expulsé de son siège par le gendre de l'empereur, le farouche Eccelin, dont le pouvoir égalait la cruauté. Proscrit, il ne pouvait rester inactif. Le Pape, auprès duquel il s'était retiré, l'envoya, pour les affaires de l'Eglise, au roi d'Angleterre Henri III.

Celui-ci, se rendant à Paris, prit à sa suite l'évêque de Vicence. Au milieu des pompes d'une réception toute royale, saint Louis ne perdit pas de vue l'hôte qu'il avait accueilli en Palestine, ni ses promesses d'autrefois.

« Notre espoir fut exaucé, écrit encore le Bienheureux, car le très pieux roi de France fit détacher une épine de la Sainte Couronne, et s'étant mis à genoux d'un côté, tandis que du nôtre nous en faisions autant, il fit passer de ses mains royales dans nos mains épiscopales ce très précieux trésor. Ensuite, ayant échangé un saint baiser et de mutuelles recommandations, nous nous éloignâmes avec le congé du prince. »

Chargé de ces inestimables richesses, le pieux Pasteur reprit la route de son diocèse, et fit son entrée solennelle à Vicence, l'an 1260, après la défaite et la mort violente de son persécuteur. Le clergé et le peuple allèrent à sa rencontre, portant des cierges et des branches d'olivier, au chant des paroles : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. »

III. — Le Bienheureux répondit à ces témoignages de vénération par la sollicitude qu'il fit paraître pour rendre à son Eglise sa première beauté, réparer les ravages qu'y avaient accumulés les hérétiques ou leurs fauteurs, et enfin pour ramener les pécheurs à la pénitence et les sectaires à la foi.

Rude besogne, si l'on songe que la ville de Vicence et tout le diocèse se trouvaient alors infectés par la présence des principaux coryphées du parti cathare et des autres ennemis jurés de l'Eglise. L'un d'eux, nommé Gallus, à la tête du mouvement, s'opposait comme un forcené à toutes les tentatives du zélé Prélat, sans toutefois lasser sa patience. Il défendit avec une rare opiniâtreté les dogmes de sa secte dans plusieurs conférences publiques qu'il eut avec le serviteur de Dieu : mais la vérité triompha de l'obstination et de l'erreur. La défaite et la conversion de Gallus fut comme le dernier coup, qui acheva de dissiper son parti. Dans le même temps, le vénérable évêque ménageait une entente durable entre Vicence et Padoue, et éteignait par là même de cruelles divisions, également funestes aux deux cités. En retour, comme témoignage de reconnaissance, les habitants de Vicence le nommèrent seigneur de la ville et de tout son territoire.

Tandis que le peuple, docile à sa voix, commençait à goûter les douceurs de la paix, Barthélemy de Brégance porta son activité d'un autre côté. Depuis son voyage de Paris, il caressait le projet d'avoir sa Sainte-Chapelle. Les heureuses dispositions qu'il trouvait autour de lui allaient lui fournir l'occasion de réaliser ce dessein. Il s'en ouvrit à ses familiers, prit toutes ses mesures et parvint à construire, sous le vocable de la Sainte-Couronne, un sanctuaire destiné à recevoir l'insigne Relique que lui avait donnée le roi saint Louis. Il en confia la garde aux Religieux de son Ordre, et leur laissa, par acte authentique, l'église, ses ornements et la sainte Epine.

En 1267, eut lieu, à Bologne, la seconde translation des restes de saint Dominique, que l'on déposa dans un tombeau plus richement orné. Cette translation se fit pendant le Chapitre général. Lorsque les Frères et plusieurs évêques présents eurent baisé avec dévotion le chef sacré du Saint, on l'exposa à la vénération des fidèles sur une estrade élevée en dehors de l'église de Saint-Nicolas. A cette occasion, le Bienheureux Barthélemy prononça le discours de circonstance, et annonça au peuple les indulgences accordées par le Métropolitain et chacun des évêques assistants.

A quelle date précise le vénérable Prélat rendit-il son âme à

Dieu ? On l'ignore. On sait seulement qu'il fit son testament le 23 septembre 1270, avec un précis de son existence et qu'il mourut peu de temps après. Les pauvres, les veuves, les orphelins le pleurèrent, ainsi que tous les vrais amis de Dieu. Il n'y eut qu'une voix pour louer la vivacité de sa foi, son zèle pour le culte de Dieu et le salut des âmes, sa douceur et l'humilité chrétienne dont il sut toujours unir la pratique avec une rare érudition et avec les emplois les plus éclatants. Sa mémoire demeura en bénédiction à Vicence, et, sitôt après son trépas, les fidèles lui décernèrent le titre de Bienheureux. Une lampe brûlait constamment devant ses reliques, et son image était exposée dans notre église, entourée de rayons. De nombreux miracles opérés à son tombeau engagèrent les habitants à demander une translation solennelle des restes de leur Evêque. Cette translation se fit quatre-vingts ans après la mort du Bienheureux, et son corps fut trouvé sans trace de corruption, ce qui contribua grandement à augmenter la dévotion publique envers le serviteur de Dieu.

Pie VI, d'heureuse mémoire, confirma le culte immémorial et permit à l'Ordre entier des Frères Prêcheurs, ainsi qu'au clergé de Vicence, de célébrer l'Office et la Messe, en l'honneur du B. Barthélemy de Brégance.

Les Bollandistes, après certains auteurs, ont pensé que le V. Prélat avait été Patriarche de Jérusalem, et, après avoir gouverné cette Eglise pendant deux ans, était revenu à son siège de Vicence, alors vacant. Le fait est pour le moins douteux. Sans parler du silence de la plupart des historiens, Barthélemy lui-même n'a jamais pris ce titre dans aucun acte, ni dans son testament, qui renferme néanmoins un abrégé fidèle de sa vie, et où l'Eglise de Jérusalem n'est pas seulement nommée, tandis qu'il y est fait une mention expresse de celles de Nimosie et de Vicence. L'épitaphe qu'on lit sur la tombe du serviteur de Dieu, dans l'église de la Couronne, et où il est appelé Patriarche de Jérusalem ne mérite aucune considération, parce que, — dit Echard, — ce n'est point la première qu'on y lisait d'abord, mais une autre qu'on y mit en 1353, lors de la translation de son corps dans un nouveau tombeau.

Barthélemy de Brégance a laissé des commentaires sur l'Ecriture sainte et sur le livre de la *Hiérarchie*, attribué à saint Denys l'Aréopagite, deux volumes de sermons et plusieurs opuscules. Il a composé, en outre, divers ouvrages restés manuscrits.

La V. M. BÉATRICE DE SAINTE-CROIX,
Professe du monastère de Sainte-Catherine de Toulouse, & Fondatrice de celui de St-Joseph, à Rodez(*).

(1599-1680)

CETTE grande servante de Dieu naquit à Toulouse le 3 janvier 1599, et eut pour mère Catherine de Benoît, connue dans le monde sous le nom de Madame la Présidente d'Aussonne, laquelle, à la mort de son époux, embrassa l'Ordre de Saint-Dominique et mourut en odeur de sainteté au couvent de Saint-Thomas à Paris (1).

L'enfant de bénédiction, appelée Béatrice sur les fonts du baptême, reçut avec docilité les saintes instructions de sa vertueuse mère. Soigneusement appliquée à imiter le grand modèle qu'elle avait sous les yeux, elle évita les compagnies suspectes, aima la retraite et l'oraison, s'exerça aux actions de piété et conçut dès lors un ardent désir de suivre sa sœur, qui était entrée au monastère de Sainte-Catherine à Toulouse. Cependant, elle ne put mettre à exécution son projet à cause de l'opposition de sa famille : mais elle en conserva au fond du cœur la volonté; et dans le secret de son âme, elle se considérait comme une fille de saint Dominique.

Sa déférence aux désirs de sa mère l'engagea dans les liens du mariage : elle épousa M. de Calvet, trésorier de France. Cet état lui fournit pendant trente-cinq ans une ample moisson de mérites, car sa patience fut mise à l'épreuve de la façon la plus dure par les mauvais traitements qu'elle reçut de son mari. Toujours douce et patiente, elle conserva pour celui qui la faisait tant souffrir tout le respect et l'amour qui lui étaient dus; et rien ne fut capable d'arracher jamais de ses lèvres une réponse fâcheuse. C'est dans cette vue que, malgré son inclination contraire, elle consentit à se revêtir d'habits convenables à sa condition, afin de plaire à son époux. Mais dès qu'il quittait

(*) *Mémoires de Toulouse et de Rodez.*

(1) Voir sa Vie au 28 janvier.

Toulouse, pour aller à la guerre ou entreprendre un long voyage, la vertueuse dame déposait ses riches vêtements et les échangeait contre des robes très communes et très modestes.

Le désir de se donner à Dieu sans réserve lui fit néanmoins renoncer, à l'âge de trente ans, à toutes les pompes et vanités séculières, pour recevoir l'habit des Sœurs du Tiers-Ordre dans la Congrégation établie par le Père Sébastien Michaëlis. Sa vie fut dès lors une pénitence et une oraison continuelles. Levée la première, elle vaquait à l'oraison pendant une heure, puis venait éveiller ses servantes et présidait à la prière en commun. Elle prenait de fréquentes disciplines, couchait sur des ais durant l'absence de son mari, et se ceignait les reins d'une grosse chaîne de fer.

Cette vie trop austère pour sa complexion délicate, et son adresse à dissimuler ses souffrances l'affaiblirent bientôt et lui occasionnèrent une grave maladie. Madame de Calvet ne se troubla pas pour si peu : mais la crainte qu'on en découvrît la cause l'alarma beaucoup : et dans cette vue, elle se dessaisit de ses instruments de pénitence et les déposa provisoirement entre les mains d'une vertueuse Sœur, qui avait toute sa confiance.

A peine remise, on la vit reprendre un nouvel élan et s'acheminer à grands pas dans le chemin de la perfection. Visiter les prisonniers, soigner les malades à l'hôpital, consoler et encourager les uns et les autres avec une tendresse de mère : telle était sa tâche de tous les jours, et avec quel courage elle la remplissait !

Mais son zèle ne s'arrêtait pas là. Touchée du triste sort de tant de malheureuses, livrées au désordre, elle bravait tout pour tenter de les arracher au vice : et faisant peu de cas des injures et des insultes, elle pénétrait dans les repaires les plus mal famés pour retirer ces pécheresses, qu'elle plaçait ensuite dans une maison spéciale, destinée à les recevoir.

Ces occupations extérieures, qui lui attiraient l'applaudissement de toute la ville, ne l'empêchèrent jamais de vaquer à celles qu'elle considérait comme indispensables à son état. Elle mit en première ligne ses devoirs d'épouse et de mère. M. de Calvet eut beau lui donner, comme nous l'avons dit, l'occasion d'exercer sa patience par d'indignes procédés, il la trouva néanmoins toujours égale à son égard.

L'amour et la tendresse de son épouse, son application à le prévenir en toutes choses, sa complaisance à supporter ses défauts, son respect pour tout ce qu'il disait, ont formé les plus beaux joyaux de

sa couronne. Parfois elle reçut des soufflets de cet homme brutal, en présence même de plusieurs personnes de qualité ; mais sous cet affront, on ne voyait ni trouble ni altération dans les traits de l'humble femme. Si parfois l'inconduite de M. de Calvet l'engageait dans des affaires fâcheuses et délicates, sa vertueuse compagne mettait ses soins à le couvrir, et, quoiqu'il advînt, demeurait paisible et tranquille.

Sa vigilance pour l'éducation de ses enfants ne fut pas moins remarquable : son affection pour eux n'excluait jamais la fermeté. Elle eut plus particulièrement les yeux fixés sur sa fille, celle-là même qui devait la suivre dans l'Ordre de Saint-Dominique. Elle la tenait auprès d'elle avec un soin jaloux, afin de la préserver de toute occasion dangereuse et de l'accoutumer aux œuvres de charité. La jeune fille, encore assez mondaine, contrainte d'accompagner sa mère et de faire beaucoup d'actions contraires à son inclination naturelle, regardait ce genre de vie comme bien rude et s'en plaignait parfois. Ces murmures cependant n'impressionnèrent point la mère, dans la persuasion où elle était qu'une vigilance moins exacte ne pourrait être que très préjudiciable à l'âme de sa fille, dont Dieu lui demanderait un compte rigoureux.

II. — Une vie d'un idéal si relevé rendit Madame de Calvet agréable au Seigneur et digne du respect des hommes : mais elle lui attira aussi plusieurs afflictions, outre celles que lui causa la mauvaise humeur de son époux.

Un jour qu'elle se rendait à la campagne, en remontant la Garonne, son bateau, saisi par un courant, alla heurter un moulin et coula à pic. Trois personnes furent noyées : elle-même demeura sous la meule du moulin un temps considérable, toujours tranquille et occupée à faire des actes de contrition. Par une protection spéciale de la Providence, elle parvint à se dégager, et étant maintenue à fleur d'eau, un batelier accourut à son secours et la délivra du danger.

La mort de Monsieur de Calvet fut pour son cœur aimant un coup très sensible. Mais déjà sa résolution était prise. Attentive à suivre la voix de Dieu, elle fit vœu d'embrasser l'état religieux et envoya demander une place au monastère de Sainte-Catherine. La Supérieure, qui connaissait la vertu de cette dame, lui accorda ce qu'elle souhaitait : et dès qu'elle eut rendu les derniers devoirs à son mari, elle voulut se retirer au monastère. Mais son fils s'y opposa fortement;

et, sur l'ordre de son confesseur, elle dut attendre encore trois mois.

Ce délai fut pour elle un combat continuel : il est difficile d'expliquer les attaques qu'elle eut à essuyer. L'archevêque de Toulouse, Messire de Montchal, persuadé qu'une dame de cette qualité serait beaucoup plus utile dans le monde par sa vie exemplaire que renfermée dans la solitude d'un cloître, s'efforça de la dissuader de son dessein.

Ses remontrances étant de nul effet, il défendit aux Religieuses de la recevoir. Cette défense fut très pénible à la servante de Dieu, mais ne put l'empêcher de dire à l'Archevêque, avec une admirable fermeté, qu'ayant depuis quarante ans l'intention d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, pour rien au monde elle n'abandonnerait son dessein, et s'il ne voulait pas permettre qu'on la reçût au monastère de Sainte-Catherine de Sienne de Toulouse, elle se retirerait dans celui de Saint-Thomas de Paris. Plusieurs communautés de la ville tentèrent de l'attirer de leur côté. La Maréchale de Roquelaure voulut aussi la faire venir auprès d'elle à Paris, car elle songeait à établir dans la capitale une maison de retraite pour les Dames veuves. Sa fille elle-même l'engagea un jour à bien peser sa démarche, attendu qu'en Religion il fallait devenir comme une enfant et ne se mêler de rien : ce qui serait bien dur à une personne de son âge, habituée depuis de longues années au commandement. « Ma fille, répondit la sainte femme, je ne puis assurer mon salut que par le moyen de l'obéissance, des souffrances et des humiliations; votre père a pris soin de m'humilier pendant sa vie, mais aujourd'hui on n'a pour moi que de la complaisance et des louanges. La vanité me perdrait, il faut fuir l'occasion. »

Victorieuse de la chair et du sang, Madame de Calvet entra au monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse, la nuit de Noël 1659. Elle y reçut l'habit le 6 janvier suivant, avec une joie et une ferveur qu'on ne saurait exprimer, et ajouta au nom de Béatrice qu'elle portait dans le monde, celui de Sainte-Croix. Son noviciat fut une pratique exacte de toutes les observances régulières. Elle assista toujours à Matines, garda les jeûnes avec une sainte rigueur, et pratiqua la pénitence avec tant d'entrain qu'on était obligé de la modérer.

III. — Dès qu'elle eut fait profession, on vit dans sa conduite une nouvelle ferveur, qui, en peu de temps, la rendit un modèle de

toutes les vertus religieuses. Son obéissance, sa soumission aveugle aux volontés de ses supérieures, sa fidélité inviolable à observer tout ce qui était prescrit, ses soins et sa vigilance à cacher les talents dont la nature et la grâce l'avaient ornée, son application à se mortifier et se crucifier, sa tendre charité pour ses Sœurs ; toutes ces qualités réunies lui avaient conquis, dès la première heure, l'estime générale, et la communauté se réjouissait de posséder un si précieux trésor.

Mais cette consolation ne lui était pas ménagée pour longtemps. On remarquait dans la vénérable Religieuse un zèle pour la régularité, une sagesse et une entente des affaires, qui la firent juger apte à quelque chose de considérable. On la destina avec sa fille, entrée dans le même monastère, pour aller fonder à Rodez un nouvel établissement. En cette circonstance, la servante de Dieu fit paraître une énergie, une fermeté peu communes à vaincre les difficultés semées sur son chemin.

Comme ces sortes de fondations ne peuvent guère subsister, ni contribuer efficacement à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain, si elles ne sont soutenues par une exacte observance, la Mère Béatrice n'eut rien de plus à cœur que d'établir à Rodez la parfaite régularité, telle qu'elle l'avait trouvée au monastère de Toulouse.

Elle eut à braver de fortes contradictions ; mais ses soins, sa vigilance, sa prudence et ses prières l'ayant mise au-dessus de toutes ces entraves, elle eut la consolation de voir ses Religieuses s'animer les unes les autres à la perfection, et s'attirer l'estime et la vénération du pays. La vénérable Mère exerça deux fois la charge priorale.

La crainte de voir le nerf de la vie régulière se détendre dans la suite, la rendait inexorable à punir les transgressions. Son amour tendre et compatissant, la confusion qu'elle éprouvait de se voir obligée de commander à celles qu'elle estimait meilleures qu'elle-même, lui inspiraient de grands sentiments de charité, de condescendance et de douceur, si bien qu'en sauvegardant ce qu'elle devait à Dieu et à la religion, elle ne blessa aucun de ses devoirs vis-à-vis du prochain.

Ses exhortations étaient vives et touchantes ; la sainte Prieure fortifiait et consolait avec tant d'onction, qu'on la regardait comme le soutien de quiconque s'adressait à elle. Son amour et ses soins pour les malades la recommandaient particulièrement aux yeux de toute la communauté. Rien d'humiliant qu'elle n'embrassât avec joie pour les soulager.

La Providence ayant élevé au Priorat la V. Mère Marie de Jésus-Christ, sa propre fille, la Mère Béatrice fut heureuse d'avoir une occasion si favorable de pratiquer la soumission. Elle regarda la nouvelle Prieure non comme celle à qui elle avait donné la vie, et qui lui devait, nonobstant son rang, un respect et un amour particuliers, mais comme sa Supérieure ou, pour mieux dire, comme Dieu en sa personne, et dans cette vue, elle obéissait à sa fille ainsi que l'eût fait une novice, se mettait à ses pieds pour lui demander des permissions, et lui faisait sa coulpe avec une rare humilité.

Elle vécut de la sorte jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, toujours assidue aux exercices de la communauté, fidèle à la pratique de la pénitence, et saintement avide de souffrances. Pendant vingt-deux mois, une paralysie la retint clouée sur son lit, percluse, il est vrai, de tous ses membres, mais toujours occupée de Dieu et dégagée des créatures. Sa patience et sa tranquillité, sa parfaite résignation aux desseins de Dieu sur elle, la confusion que lui causaient les empressements charitables dont elle était l'objet, firent éclater sa vertu plus que jamais. Comme son état empirait, on lui administra les derniers Sacrements, qu'elle reçut avec un redoublement de ferveur, en répétant souvent ces paroles du Prophète : *J'ai espéré en vous, Seigneur, je ne serai pas confondue.*

La V. Mère Béatrice de Sainte-Croix rendit son âme à Dieu le 23 octobre 1680, dans la quatre-vingt et unième année de son âge.

LE MÊME JOUR

1276 — A Fano, en Ombrie, mourut l'Illustrissime Père MORAND DE SEGNI, florentin. Il avait reçu l'habit des mains du Bienheureux Jean de Salerne, Prieur du couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, et se rendit recommandable dans toute l'Italie par sa piété et son érudition. Ce fut un des plus célèbres prédicateurs de son temps, à qui Dieu donna beaucoup d'onction pour faire revenir de nombreux pécheurs dans le chemin de la vertu. L'évêché de Cagli étant devenu vacant par la mort de Gilles, moine de Saint-Benoît, le Pape Alexandre IV jeta les yeux sur le P. Morand et le plaça sur ce siège en 1259. A peine fut-il intronisé, que la faction des Gibelins com-

mença à se soulever dans la ville de Cagli, pour prendre le parti de Manfred de Tarente, l'ennemi juré de l'Eglise Romaine. Ils chassèrent en même temps les Guelfes, ce qui fut cause que le Pape Urbain IV mit la ville en interdit, et ordonna à l'évêque de se retirer à Gubbio. Un an se passa sans que ces rebelles rentrassent en eux-mêmes; enfin, à la persuasion de leur évêque, ils abandonnèrent Manfred et se réconcilièrent avec le Saint-Siège. Le Prélat plaida leur cause auprès du Pape, fit lever les censures fulminées et rentra à Cagli. Dès son retour, il se remit à l'œuvre, et eut la joie de voir la paix et l'union reprendre, au milieu de son peuple, leur premier éclat. Il fut transféré à Fano, après avoir siégé à Cagli environ six ans. Pendant onze années, il gouverna son nouveau troupeau et l'édifia par la sainteté de sa vie; après quoi il mourut de la mort des justes, l'an 1276. — (Ughelli.)

1460 — A Tarse, en Cilicie, l'Illustrissime Père JACQUES DE CLUSI, profès du couvent d'Orviéto, Religieux zélé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Comme il était très versé dans les langues orientales, le Pape Nicolas V le nomma évêque de Tarse, persuadé que ses grandes qualités seraient très utiles à l'Eglise Romaine. Le Prélat remplit avec beaucoup de perfection tous les devoirs d'un vigilant Pasteur, soutint courageusement les intérêts du Vicaire de Jésus-Christ, et convertit par ses prédications et par sa vie exemplaire un grand nombre d'infidèles. Sa mort arriva vers l'an 1460. — (Fontana.)

1607 — En Irlande, le martyre de sir JOHN BURKE. Les grands services que ce pieux associé du Rosaire rendit à nos Pères, sous les règnes d'Elisabeth et de Jacques Ier, nous imposent le très doux devoir de conserver sa mémoire dans notre *Année dominicaine*.

C'était un gentilhomme de noble extraction, possesseur de vastes domaines en Irlande. Jeune encore, il épousa une demoiselle anglaise, Grâce Thornthon, fille de sir Georges Thornthon. Quelques années après, étant devenu père d'une nombreuse famille, les troubles qui agitaient son pays, l'état de persécution sous lequel gémissait l'Eglise d'Irlande, lui firent désirer de se retirer en Espagne, dans l'espoir d'y pratiquer sa religion en sûreté. Mais son projet parvint aux oreilles de sir Georges Thornthon, son beau-père, qui gouvernait alors le comté de Munster, et celui-ci usa de toute son autorité pour le retenir. Sir John Burke resta donc dans sa patrie, observant au grand jour les pratiques catholiques et protégeant les prêtres persécutés, spécialement ceux de l'Ordre de Saint-Dominique.

Lorsque la reine Elisabeth mourut, les catholiques d'Irlande commencèrent à respirer : ils espéraient que son successeur, Jacques Ier, fils de Marie Stuart, reine d'Ecosse, tolérerait le catholicisme. Durant l'interrègne, se berçant de cet espoir, ils commencèrent à pratiquer leur religion avec plus de hardiesse et à célébrer publiquement le service divin dans plusieurs églises abandon-

nées. Mais leurs espérances étaient vaines ; le triste monarque, aussi peu soucieux de la religion de sa mère qu'il l'avait été du sort de cette reine infortunée, persécuta les catholiques d'Angleterre et d'Irlande avec autant de cruauté que l'impie Elisabeth. Bientôt après son avènement au trône, lord Mountjoy, vice-roi d'Irlande, étant venu à Munster, sir John Burke, accusé d'avoir essayé de rétablir la foi catholique, fut enfermé dans le château de Dublin.

Durant sa prison, il mena la plus sainte vie, consacrant tout son temps aux pratiques de dévotion. Il récitait chaque jour l'Office divin et le Rosaire entier ; la méditation et de pieuses lectures remplissaient le reste de ses journées. Sur ces entrefaites, la peste éclata à Dublin. Les officiers de la couronne s'enfuirent pour échapper à la contagion et les prisonniers furent mis en liberté. Peu après son élargissement, sir John fut reçu dans la Confrérie du Rosaire par le P. Edmond Halaghan, dominicain, qui devint son ami intime. Il accomplit avec la plus scrupuleuse fidélité tous les devoirs imposés aux associés du Rosaire ; il récitait le chapelet tous les jours et s'approchait de la sainte Table le premier dimanche de chaque mois, suivant les règles de la Confrérie. Non content d'observer ces règles lui-même, il désirait les faire observer autour de lui ; dans ce but, il transforma la grande salle de son château (Brittas-Castle) en une chapelle, de sorte que les membres de la Confrérie, très nombreux en cette partie de l'Irlande, pouvaient se réunir le premier dimanche du mois pour recevoir la sainte communion.

Mais il fut dénoncé au président de Munster, qui envoya une troupe de soldats pour l'arrêter avec son chapelain, tandis que ce dernier célébrait la messe de la Confrérie, le premier dimanche d'octobre, fête du Saint Rosaire. Lorsqu'on connut l'approche des soldats, les assistants terrifiés s'enfuirent dans toutes les directions : mais sir John défendit le château jusqu'à ce que le saint Sacrifice eût été achevé ; alors accompagné du prêtre, de deux serviteurs, d'un écuyer et de deux femmes, il enleva toute la garniture de l'autel, et se réfugia dans une tour intérieure pour se mettre en sûreté. Les troupes assiégèrent la tour et leur capitaine offrit à sir John la vie sauve s'il voulait se rendre ; mais lui, sachant qu'on n'épargnerait pas son chapelain, refusa. Le prêtre, ayant essayé de s'évader sous un déguisement, fut reconnu et fait prisonnier ; sir John, dans une courageuse sortie contre les assaillants, le délivra. Après avoir défendu le château pendant quinze jours, il s'échappa durant la nuit, accompagné de son écuyer. Il emportait avec lui les vases sacrés ; ayant été aperçu, il les cacha dans les broussailles pour faciliter sa fuite, et, après beaucoup de dangers, il parvint à gagner la côte, espérant trouver un navire en partance pour l'Espagne. Une femme le trahit lâchement à Carrick-on-Suir. Il y fut emprisonné, puis envoyé à Limerick et traduit devant le président.

Ses juges furent, dit-on, touchés de compassion pour lui et le traitèrent avec tous les égards qui étaient en leur pouvoir ; cependant aucun moyen de

persuasion ne put ébranler sa constance, et, avec la plus noble fermeté, il refusa de reconnaître la prétention sacrilège du roi à être appelé « Chef suprême de l'Eglise d'Angleterre et d'Irlande ». Il fut en conséquence déclaré coupable de haute trahison et condamné à être pendu, puis décapité et enfin écartelé. Il entendit avec joie cette cruelle sentence et professa aussitôt sa foi inébranlable à toutes les doctrines catholiques et son attachement au Vicaire de Jésus-Christ, chef suprême de l'Eglise. Lorsque la charrette qui le conduisit au supplice fut proche de la potence, il demanda la permission de descendre et fit sur ses genoux le reste du trajet. Il subit la mort avec calme, et après qu'il eut été pendu, quelques nobles gentilshommes obtinrent que la mutilation ordonnée par l'atroce jugement fût épargnée au corps du martyr. Il fut enseveli dans l'église Saint-Jean, à Limerick. La date de son martyre est incertaine : ce fut dans la troisième ou quatrième semaine d'octobre 1607.

Bien que sir John Burke soit mort pour n'avoir pas voulu renier la foi catholique, nous pouvons l'appeler avec justice *martyr du Rosaire*, puisque son amour et son zèle pour cette dévotion furent la cause de son arrestation et de son supplice. Le Rosaire avait été sa prière favorite, et il avait appris à cette école comment un chrétien doit mourir. Faut-il nous étonner qu'après avoir si souvent médité les Mystères douloureux, il ait été trouvé ferme à l'heure de l'épreuve ? — (*Monthly Magazine of the Holy Rosary*, Revue mensuelle du Rosaire, publiée par nos Pères d'Angleterre).

1525 — Au monastère de Sainte-Marie des Anges de Jaën, ville d'Andalousie, la V. Mère SCHOLASTIQUE DE TOUS LES SAINTS, religieuse d'une profonde humilité et d'une grande oraison. Elle consumait presque toutes ses nuits dans ce saint exercice, répandait beaucoup de larmes et y joignait de sanglantes disciplines, ce qu'elle pratiqua jusqu'à l'âge de soixante-dix ans.

Son abstinence fut très rigoureuse : tous les vendredis, elle jeûnait au pain et à l'eau. L'amour de la solitude lui ayant fait demander la permission de se retirer dans un lieu écarté du monastère, afin de vaquer plus librement à l'oraison et à la pénitence, on lui accorda cette grâce. Le temps qu'elle passa dans cette retraite donna à sa mâle vertu plus d'éclat que jamais. Sa mort arriva vers l'an 1525.

Le parfum de sa sainteté attira une foule énorme au monastère. Chacun était avide d'honorer sa dépouille mortelle et d'emporter comme reliques quelques lambeaux de ses vêtements. Don Ferdinand de Torrez, comte de Villar, reçut avec bonheur un morceau de sa ceinture, lequel, appliqué sur plusieurs malades, leur rendit la santé. — (Lopez.)

1580 — Au monastère de Sainte-Catherine, à Toro, en Espagne, la V. Mère ELISABETH DE LOMAS, recommandable par son zèle pour l'observance régulière. Quelques pieuses filles du Tiers-Ordre, après avoir grandement

édifié la ville, résolurent de se renfermer dans une maison, afin d'y mener une vie plus retirée et d'y observer avec la dernière rigueur les Constitutions de l'Ordre. Elles exécutèrent ce pieux dessein avec un courage admirable, gardant les jeûnes, l'abstinence et les autres austérités de la règle, et si soucieuses de la pauvreté, qu'elles ne voulurent jamais recevoir de rentes pour soutenir leur établissement.

Nos Pères de Toro leur furent d'un grand secours, et mandèrent quelques Religieuses du monastère de Sainte-Catherine d'Aldea, pour les former aux pratiques religieuses. Bientôt la nouvelle maison fut sur un si bon pied, qu'on autorisa l'élection d'une supérieure suivant les formes canoniques.

On jeta les yeux sur la Mère Elisabeth de Lomas, que distinguait une éminente piété. Son assiduité à l'oraison, son application à pratiquer la pénitence la firent regarder comme une grande amante de la croix. La sagesse et la charité avec lesquelles elle gouverna cette maison, lui acquirent l'affection et l'estime des Religieuses. Mais celles-ci n'eurent pas la consolation de la voir achever son triennat ; car, avant l'expiration de sa charge, leur vénérable Prieure couronna sa sainte vie par une mort précieuse devant Dieu, l'an 1580. — (Lopez.)

1664 — A Lille, au monastère de l'Abiette, la dévote Sœur NICOLE ROSAI, converse. Dieu l'affligea d'une maladie cruelle, qu'elle supporta avec une patience et une résignation admirables. Ses supérieurs, pensant que la charité exigeait qu'on lui procurât tous les soulagements convenables, lui offrirent d'aller à Saint-Marcou en pèlerinage, pour obtenir sa guérison. La vertueuse Sœur remercia avec reconnaissance le Provincial de sa prévenance ; mais elle le conjura de ne point la forcer à sortir de son monastère, persuadée que Dieu pourvoirait d'une autre manière au recouvrement de ses forces. Bientôt, en effet, elle en fit l'expérience. S'étant engagée par un vœu, si le Saint daignait la guérir, elle le vit apparaître et lui rendre une parfaite santé. Cette grâce nouvelle obligea la servante de Dieu à travailler avec plus de ferveur à sa perfection. Elle y réussit si bien qu'on la regarda comme un modèle accompli des vertus religieuses.

Elle mourut âgée de quatre-vingt-quatre ans, le 23 octobre 1664. — (*Mém. de Lille.*)

XXIV OCTOBRE

Le V. Père CONSTANCE MAGNI, Profès du couvent de Pistoie et Missionnaire chez les Maures (*)

(1604)

SAINT Pierre Chrysologue dit avec raison que l'amour de Dieu n'a ni bornes, ni mesure, dans ceux qu'il embrase; qu'il leur ôte même le temps de réfléchir, et que, les conduisant par des voies qui paraissent folie aux sages du monde, il leur rend aisées et faciles les entreprises les plus ardues. C'est ce que nous pourrons admirer dans la vie du Père Constance Magni.

Originaire de Pistoie, issu d'une noble famille, il répondit si bien à l'éducation chrétienne dont ses pieux parents lui assurèrent le bienfait, qu'au sortir de ses humanités et après avoir étudié la théologie, ce bon jeune homme fit vœu de chasteté et de pauvreté. Cependant les dangers dont il se voyait environné et la crainte de ne pouvoir assurer son salut lui inspirèrent un autre vœu, par lequel il s'engagea à ne jamais manger de viande, ni boire de vin. Dès lors, il apparut aux yeux de tous comme un modèle de vertu. Ces précautions ne lui semblèrent pas encore suffisantes pour se mettre à couvert des embûches du démon. Il crut qu'il ne serait en sûreté que dans le cloître; c'est pourquoi, il demanda le saint habit au couvent de Pistoie et y fit profession. Après avoir achevé ses études avec un grand succès, il fut employé au ministère apostolique. Il s'y exerça

(*) Sousa.

avec un zèle infatigable, menant une vie pénitente et austère. La Providence l'ayant conduit à Rome, sur la fin de l'année 1593, il apprit, pendant le séjour qu'il y fit, le martyre de quatre Religieux de l'Ordre de Saint-François, mis à mort cruellement par les Turcs d'Alger et de Tunis. Le récit de leurs souffrances l'émut à tel point qu'il conçut aussitôt un ardent désir de finir ainsi sa vie, pour rendre en quelque manière à Jésus-Christ le sang que ce divin Sauveur avait daigné répandre pour lui. En conséquence, il résolut de s'en aller chez les Maures, afin de servir, de consoler et d'instruire les chrétiens retenus en esclavage. Il obtint du Pape Clément VIII la permission de passer en Barbarie. De Palerme, où il s'était retiré, il s'embarqua sur un navire qui devait le conduire à Valence, d'où il pourrait gagner Alger ou Tunis à la première occasion.

Tels étaient les plans du vénérable Religieux. Mais Dieu, en le destinant à un fructueux ministère auprès des esclaves, voulait aussi se servir de lui pour le salut de plusieurs autres ; voilà pourquoi il renversa son projet. Une furieuse tempête jeta le vaisseau sur les côtes de Gibraltar et obligea le Père Constance de prendre terre. Ce fâcheux événement lui fut fort sensible, sans toutefois ralentir son désir d'atteindre son but à tout prix. Durant cet arrêt forcé, il sut se concilier l'estime et l'affection des gens du pays. Sur ces entrefaites, un vaisseau en partance pour Barcelone étant signalé, le Père Magni saisit avec empressement cette occasion et traita avec le capitaine pour son embarquement.

Ce grand serviteur de Dieu ne devait point encore exécuter son dessein.

Au moment de monter sur le navire, un homme le reconnaissant parmi les passagers accourt à lui, et le prie de se rendre auprès d'un jeune homme blessé à mort et sur le point d'expirer. A cette nouvelle, le vénérable Père éprouva un terrible embarras. A quoi se résoudre? Le vaisseau, déjà prêt à appareiller, n'attendrait certainement pas son retour ; d'autre part, l'état du moribond exigeait un secours immédiat. Ce dernier parti l'emporta. Le charitable prêtre arriva auprès du blessé et le trouva plus malade encore dans son âme que dans son corps. Il l'exhorta à la pénitence avec une force admirable : Dieu répandit tant d'onction sur ses paroles, que le jeune homme, vivement touché de ses désordres, fit assez connaître par une mort vraiment chrétienne que la venue du saint Religieux était un effet de sa prédestination. Le Père Constance, après l'avoir assisté

à ses derniers moments, voulut présider ses obsèques. Puis il revint au port ; mais déjà le vaisseau voguait en pleine mer.

II. — Contraint de prolonger son séjour à Gibraltar, Constance Magni s'appliqua avec ardeur à tout ce qu'une charité bien entendue pouvait lui inspirer, épiant toujours néanmoins l'occasion favorable pour passer au pays des Maures. La ville de Ceuta, en Afrique, se trouvant peu distante de celle de Gibraltar, il jugea bon de s'y rendre. C'était du reste se rapprocher de son but. Dès son arrivée, il apprit que les esclaves chrétiens du Maroc ne jouissaient pas d'un sort meilleur que leurs frères de Tunis et d'Alger. Cette nouvelle attendrit le cœur compatissant du Père Constance ; dès ce moment sa résolution fut prise de voler au secours de ces infortunés.

Il consulta d'abord le gouverneur de Ceuta, qui était le marquis de Villa-Real, duc de Caminha. Ce seigneur l'écouta avec beaucoup de bienveillance, mais ne lui cacha pas la difficulté de l'entreprise, parce que, sans nul doute, le roi maure ne lui permettrait jamais l'entrée de son pays, et que, s'il y pénétrait, ce serait au péril de ses jours.

Cependant, édifié par son zèle et sa fermeté, le gouverneur consentit à écrire à un riche marchand de Valence, agent du roi d'Espagne auprès de celui du Maroc, afin de lui obtenir du calife l'autorisation de circuler sur son territoire. Mais cette tentative avorta, et le Père Constance, perdant tout espoir du côté de Ceuta, revint à Gibraltar dans le dessein de prendre la route de Mazagran.

Il demeura environ trois mois dans cette ville et prêcha le Carême avec une ferveur extraordinaire, persuadé que ce serait le dernier qu'il passerait parmi les chrétiens. Il se fit ensuite conduire en rase campagne sans découvrir sa résolution et se rendit fort secrètement à Azamor, place éloignée de deux lieues de Mazagran, occupée jadis par les Portugais, mais tombée, depuis l'an 1513, sous la domination des Maures. Il y arriva de nuit et, à la pointe du jour, essaya d'en sortir. Malgré ses précautions, il fut reconnu, dénoncé au gouverneur, arrêté et chargé de chaînes pour être conduit au Maroc.

Le Père Constance Magni, pleinement satisfait de se voir dans l'état après lequel il soupirait depuis si longtemps, s'appliqua à exécuter son dessein en consolant et en soulageant les autres esclaves chrétiens.

Il leur adressa une lettre remplie de l'esprit de Dieu, dans laquelle il les avertissait qu'il était venu uniquement dans le but de leur

rendre tous les services en son pouvoir; puis il les priait de ne point songer à le racheter, de peur de lui faire perdre la couronne qu'il ambitionnait. Mais les chrétiens raisonnèrent d'une autre manière. Convaincus qu'ils ne pourraient recevoir de ce Religieux les secours et les instructions convenables, tant qu'il ne jouirait pas de la liberté, tous résolurent de payer sa rançon afin de l'avoir auprès d'eux. L'élan fut vite donné. Antoine de Saldanha d'Albuquerque et Diégo Morin traitèrent le lendemain avec le gouverneur, et grâce à la somme de mille écus d'or qu'ils lui remirent, le Père Constance recouvra sa liberté et put agir à sa guise vis-à-vis des autres captifs.

Dès lors, le courageux missionnaire se mit à exercer les fonctions apostoliques. Chaque jour, avant l'aube, il célébrait la messe et adressait aux malheureux prisonniers des exhortations de circonstance dont on profitait toujours. Ceux qui depuis plusieurs années se trouvaient retenus en captivité, ou renfermés dans les hôpitaux, ressentirent également les effets de sa charité. Il visitait les uns et les autres, les encourageait dans leurs maux, leur administrait les sacrements, qu'ils n'avaient pas reçus depuis dix ou douze ans, et n'omettait rien de ce qui pouvait les attirer à Jésus-Christ.

III. — Cependant, ce grand serviteur de Dieu, tout adonné qu'il fût à ces œuvres d'héroïsme, ne parvenait pas à dominer une vive crainte pour son salut. Voilà pourquoi il voulut s'astreindre à une vie très pénitente, garder exactement l'abstinence et les jeûnes, macérer son corps par de sanglantes disciplines et des veilles continuelles; en un mot se refuser tout soulagement. Il vécut de la sorte l'espace de deux ans et demi, jusqu'en l'année 1598, époque où la peste ravagea la ville de Maroc et lui donna une nouvelle occasion d'exercer sa charité.

Le mal contagieux fut extrêmement violent; en moins de dix jours quatre mille personnes succombèrent. Le calife lui-même prit la fuite, malgré la loi qui lui interdit de quitter son poste en pareille conjoncture.

On peut juger du pitoyable état où se trouvèrent réduits les esclaves chrétiens pour lesquels on avait tant de dureté. Quinze cents d'entre eux moururent, tous assistés et bénits par le Père Constance, qui leur conféra en secret les derniers sacrements. Puis frappé à son tour, il résista si bien qu'il continua, malgré sa faiblesse et ses

souffrances, à parcourir les quartiers de la ville afin de secourir les moribonds.

Quatre mois se passèrent dans cette pratique héroïque de la charité, ce qui lui attira l'estime et la confiance des captifs. Plusieurs riches marchands et esclaves, que la peste enleva, lui remirent tout ce qu'ils possédaient, pour être employé à des œuvres pies, comme il le jugerait à propos. Ces sommes servirent ou à faire dire des messes pour les défunts, ou à racheter un certain nombre de captifs.

Le vénérable Père eut la joie de délivrer de la sorte trente jeunes gens ou jeunes filles, en danger de renoncer à la foi, et les renvoya dans leur patrie : pour lui, il ne songea nullement à se procurer cet avantage, plus soigneux du salut de son prochain que de sa propre vie.

Cette charité était trop éclatante pour n'être pas remarquée dans un pays d'où on l'avait depuis longtemps bannie. La multitude des renégats qui se réconciliaient avec l'Eglise, la conduite de tant d'autres qui regagnèrent l'Andalousie, leur lieu d'origine, et allèrent réparer par une vie toute nouvelle les scandales qu'ils avaient jadis donnés, tout ce mouvement de conversions ne pouvait rester dans l'ombre.

On en avisa le Cadi, officier de justice chez les Musulmans, et celui-ci reçut du roi du Maroc l'ordre d'arrêter le missionnaire, ce qu'il exécuta avec rigueur. L'homme de Dieu, chargé de chaînes, jeté dans une basse fosse, se vit dans un cruel abandon ; car défense avait été faite de laisser approcher de lui aucun chrétien. Mais quel jour de triomphe pour le Père Constance Magni, lui qui souhaitait depuis si longtemps de répandre son sang pour Jésus-Christ ! Il demeura dans cette prison, accablé de maux et d'incommodités, pendant vingt jours. Alors se présenta le premier officier de la justice, homme d'autorité ayant droit de vie et de mort sur les détenus. Il ignorait la détention du Père Magni. Sur le rapport qu'on lui avait fait, que cet homme mérite un châtiment exemplaire pour avoir favorisé la retraite de plusieurs chrétiens, il le cite à son tribunal et l'interroge sur le crime dont on l'accuse. « Je ne m'en connais point d'autre, répondit le serviteur de Dieu, que d'avoir conseillé à quiconque veut sauver son âme de mépriser les choses de ce monde, qui passent comme une ombre, pour s'attacher aux biens qui ne finiront jamais. »

L'officier admira cette réponse, et s'étant entretenu en particulier

avec le saint homme, ordonna qu'on lui ôtât la moitié de ses chaînes et qu'on le transférât dans la prison des Juifs, d'où il pourrait visiter et consoler les autres esclaves. Cette conduite occasionna quelques murmures de la part des agents subalternes : l'un d'eux fit observer que ce prisonnier était arrêté d'après la volonté du roi : mais l'officier lui ferma la bouche en disant que ce serait folie de se persuader que la colère du roi eût duré plus d'une heure. On conduisit donc le Père Constance dans la prison des Juifs, qui ressemblait plus à une fosse qu'à une chambre, et où il demeura enfermé cinq ans, jusqu'au 24 août 1604, jour de la mort du calife. Son fils et successeur, Coroa Muley, visitant les prisons pour la première fois, rendit au Père Constance sa liberté d'action, et le vénérable Religieux reprit son ministère tout de charité. Ce fut néanmoins pour peu de temps : usé par les pénitences et les privations, Constance Magni se vit bientôt réduit à la dernière extrémité. Suffoqué par les chaleurs très fortes du pays et dévoré par une soif brûlante, il s'éteignit dans le baiser du Seigneur, le 24 octobre 1604.

Le V. P. DIÉGO D'OJEDA,
Profès du Couvent du Rosaire, à Lima (*).

(1615)

DIÉGO D'OJEDA naquit à Séville d'une famille honorable. Son père, Diégo Perez Nuñez, et sa mère, Eléonore Caravajal, quittèrent l'Espagne et vinrent se fixer à Lima, emmenant avec eux leur jeune fils. Celui-ci demeura peu de temps incertain sur l'état qu'il devait embrasser ; car, renonçant bientôt à la fortune que ses parents recherchaient avec tant d'empressement, et qui ne pouvait lui procurer autre chose que l'or et l'argent du Pérou, il se tourna du côté du ciel, où il espérait des biens infinis.

L'exemple des Religieux du célèbre couvent du Rosaire ayant fait grande impression sur son esprit, il demanda la grâce d'être admis

(*) Melendez.

dans leurs rangs. Le Prieur, qui connaissait la ferveur de ce jeune homme et les belles qualités dont il était doué, écouta sa proposition ; mais les parents, fort désireux de le voir se fixer dans le monde, s'opposèrent à son projet. Le combat fut rude : néanmoins le postulant, fidèle à la voix de Celui qui l'appelait à une vie parfaite, triompha des caresses, des plaintes et des menaces de ses proches, et eut la consolation de se voir revêtu de l'habit de saint Dominique.

A peine entré au noviciat, il regarda notre glorieux Patriarche comme le modèle sur lequel il devait régler toutes ses actions. Ainsi uniquement occupé à porter dignement la qualité d'enfant d'un père si saint, il se montra inviolablement attaché aux Constitutions et cérémonies, assidu à l'oraison, grand ami de la pénitence, impitoyable pour son corps, qu'il châtiait par des jeûnes rigoureux et de sanglantes disciplines : tout cela avec tant d'ardeur qu'on fut contraint de modérer son zèle.

La ferveur du vertueux Frère lui obtint sans peine les suffrages de la communauté ; et, le 1er avril 1591, il prononça ses vœux solennels entre les mains du Père Dominique de Valderama, devenu, à quelque temps de là, archevêque de Saint-Domingue. Après de brillantes études, Diégo d'Ojeda fut institué Lecteur de philosophie et de théologie, puis Maître des étudiants. Il remplit ces emplois honorables, conservant l'esprit d'oraison et de pénitence, observant avec beaucoup d'exactitude les Constitutions, inspirant à ses disciples des sentiments de piété et de dévotion, et si prudent dans ses paroles, que ses entretiens n'étaient que de Dieu ou pour Dieu.

Un jour qu'il s'entretenait avec quelques Religieux distingués, sur la crainte du salut et le danger où l'on est exposé à chaque moment de se perdre pour une éternité, plusieurs d'entre eux ne cachèrent pas leur vive appréhension. « Pour moi, dit le Père Diégo, je me console dans la pensée que ma prédestination est entre les mains de Dieu, et par ce moyen en sûreté : au lieu que si j'en étais le seul maître, le péril serait continuel, et il n'y aurait rien d'assuré. »

A la suite de ses austérités excessives, le Père Ojeda contracta une grave maladie qui peu à peu lui fit perdre l'ouïe. Cette infirmité le mettant hors d'état de satisfaire son zèle pour le salut des âmes, il en ressentit une peine très vive. Les médecins usèrent de tout ce que leur science pouvait leur inspirer, mais sans résultat. Alors, le saint Religieux s'adressa à Dieu avec autant de confiance en ses miséricordes que de résignation à sa volonté. Sa prière fut exaucée ;

en un moment la surdité disparut, et, dans sa joie, il ne cessa jusqu'à sa mort de se répandre en actions de grâces pour un tel bienfait.

II. — Les Supérieurs voulurent ensuite engager le vénérable Père à prendre les grades selon la coutume de l'Ordre ; mais l'humble Religieux, uniquement occupé de sa perfection et soigneux d'éviter tout ce qui pouvait lui donner de l'éclat, refusa constamment le titre de docteur. Il put jouir un peu de ce qu'il souhaitait : mais la Province, persuadée qu'il rendrait de plus grands services à la Religion avec les grades théologiques, l'obligea, nonobstant sa répugnance, à les recevoir. Ces titres, dûment acquis, ne diminuèrent en lui ni son assiduité à l'oraison, ni ses pratiques de pénitence. Sa charité pour les pauvres le rendit particulièrement recommandable. Tout ce qu'il recevait de sa famille ou de ses amis était destiné au soulagement des nécessiteux. A l'époque où la famine vint désoler la ville et les campagnes de Cuzco, le P. Diégo d'Ojeda, alors Prieur, fit de vrais prodiges, et l'on ne s'expliqua pas comment, avec la mince provision de blé que recélait le couvent, il parvint à assurer pendant de longs mois l'entretien de la communauté et d'une foule incalculable de pauvres, accourus même de fort loin pour demander l'aumône.

Le vénérable Père fut nommé Vicaire Provincial des couvents du diocèse de Cuzco, puis élu Prieur de celui de Lima. Sa patience, sa prudence et sa fermeté le firent triompher de toutes les difficultés qu'il trouva dans ses charges. Il revint ensuite à Cuzco, et passa au couvent de Huanuco, où il eut le pressentiment de sa fin prochaine. En effet, peu de temps après son arrivée, fatigué et affaibli par les travaux et les pénitences, il tomba malade. Comme ses forces diminuaient sensiblement, on lui administra les derniers sacrements : il les reçut avec beaucoup de ferveur. Dès qu'on lui eut fait les saintes onctions, il demeura quelque temps silencieux ; puis ayant témoigné combien sont à plaindre ceux qui renvoient leur conversion à la dernière heure, plein de joie de s'être engagé dans la voie royale de la pénitence et de la vie religieuse dès son adolescence, il mourut, dans le baiser du Seigneur, âgé de quarante-quatre ans, le 24 octobre 1615.

Ses obsèques se firent le lendemain avec beaucoup de solennité : toutes les communautés y assistèrent ainsi qu'une foule immense de fidèles, tant on avait de vénération pour ce grand Religieux. Son corps, d'abord déposé dans le caveau commun des Frères, fut, quel-

ques années après, sur l'ordre du Père Nicolas d'Aguero, Vicaire Provincial, transféré, en présence du clergé séculier et régulier, dans une des chapelles de l'église. Enfin, plus tard, les Religieux du couvent du Rosaire de Lima ayant réclamé les restes de celui qui avait si grandement honoré leur maison par sa piété, le Provincial enjoignit par précepte formel aux Pères de Huanuco d'en faire une nouvelle translation et de les conduire à Lima.

Le Vénérable Père
JEAN-HYACINTHE DE SILVESTRE,
Profès de la Congrégation du Très Saint Sacrement (*).

(1673-1727)

Voici un vrai chevalier. Caractère ardent, volonté inflexible, courage indomptable, il servit avec la même vaillance son roi et son Dieu. Bon sang, dit-on, ne peut mentir. Cet adage s'applique bien à notre héros. Il avait dans sa famille de nobles exemples, il sut les imiter.

I. — Jean-Hyacinthe naquit à Gardes, petite ville du Comtat-Venaissin, le 24 février 1673. Son père s'appelait Laurent de Sylvestre et sa mère Marie de Pierrousset (1). Dieu bénit leur union. Ils eurent quatorze enfants, dix fils et quatre filles. De ces dix fils, sept furent élevés aux honneurs du sacerdoce ; et parmi ceux-ci trois embrassèrent la vie religieuse. Une des filles entra aussi dans le cloître.

(*) Sources : *Vie du P. Jean-Hyacinthe de Sylvestre,* par le P. Bruno Faraudy, et *Livre de raison de la famille.*

Nota. — Régulièrement cette biographie ne devrait pas prendre place ici, parce que celui qui en est le héros mourut à une date postérieure à la publication de l'ancienne *Année Dominicaine.* C'est donc à titre d'exception que nous l'insérons, bien sûrs du moins qu'elle intéressera et édifiera le lecteur.

(1) Le nom complet de la mère est Marie de Sylvestre de Châteauneuf de Pierrousset. Comme elle signait Marie de Pierrousset, nous lui avons conservé ce nom. C'est ainsi également que le Père Faraudy l'appelle.

Voilà comment Dieu récompense ceux qui le craignent et observent ses préceptes.

Bienheureux l'homme qui craint le Seigneur et marche dans la voie de ses commandements, dit le Prophète royal ! *Tout prospère entre ses mains laborieuses. Son épouse se tient à ses côtés comme la vigne fertile aux parois de sa demeure ; et ses nombreux enfants entourent sa table comme les jeunes pousses de l'olivier. Ainsi Dieu bénit l'homme qui craint le Seigneur.* — (Ps. 127.)

La bénédiction divine est bien autrement précieuse quand ces nombreux enfants, par la grâce du sacerdoce ou de la vocation religieuse, deviennent des anges sur terre.

Jean-Hyacinthe fut le troisième de cette nombreuse et sainte lignée. Baptisé le lendemain de sa naissance, il eut pour parrain Jean de Sylvestre, son aïeul, et pour marraine Jeanne de Bonin, sa tante.

Madame de Sylvestre prit un soin particulier de ce fils. Non seulement elle l'éleva, comme ses autres enfants, dans la crainte et l'amour de Dieu, et lui inspira de bonne heure l'horreur du vice et de tout ce qui pouvait porter atteinte à sa vertu; mais elle s'efforça de le rendre pieux et saint. Elle veillait sur lui comme sur la prunelle de ses yeux, et Jean-Hyacinthe correspondit parfaitement au dévoûment de celle qui lui avait donné le jour.

A l'âge de sept ans, il fut envoyé, en compagnie de son frère aîné, au collège des Jésuites d'Avignon. Cet éloignement de son cher Hyacinthe fut pour la mère un coup terrible. Elle en était inconsolable. Pour lui adoucir la douleur de cette séparation, M. de Sylvestre condescendit à prendre un logement à Avignon. Ils allaient de temps à autre s'installer là et y séjourner des semaines entières près de leurs enfants.

Au collège, Jean-Hyacinthe se fit remarquer par une intelligence vive, un jugement droit, une piété solide et par son application au travail et son ardeur au jeu. D'une nature ambitieuse et quelque peu fière, il voulait être le premier en tout.

Les études terminées, il entra dans la compagnie des cadets pour s'y former au métier des armes. Il avait alors quinze ans.

Cette nouvelle séparation déchira le cœur de Madame de Sylvestre. Elle lui fut d'autant plus douloureuse qu'elle ne pourrait voir que rarement son fils. Elle se résigna cependant, en pensant que c'était la volonté de Dieu et l'intérêt de son cher enfant.

Notre jeune soldat se distingua, dans la compagnie des cadets, par

un grand amour de sa profession et par des aptitudes peu communes. Aussi arriva-t-il bientôt au grade de lieutenant.

Avec ce grade, il passa au régiment d'Anjou et fit plusieurs campagnes. C'était le moment des grandes guerres de Louis XIV. Dans tous les combats où il prit part, Jean-Hyacinthe se conduisit en brave.

En 1695 il perdit son père. Dans cette triste conjoncture, il revint à Gardes et y demeura quelque temps, mêlant ses larmes aux larmes de sa mère et s'efforçant, par un redoublement d'affection, de la consoler de la perte de l'époux qu'elle aimait tendrement.

L'année suivante, Jean-Hyacinthe fut nommé capitaine au régiment de Marignac. Il rétablit l'ordre et la discipline dans sa compagnie, paya toutes ses dettes et la mit dans le meilleur état matériel et moral.

Son ardeur belliqueuse et son grand désir de la gloire lui firent affronter de nouveau les périls des combats. Il avait toutes les qualités d'un bon capitaine : sagesse prévoyante, coup d'œil sûr, décision prompte, commandement énergique. Il savait aussi quand il le fallait payer de sa personne. Il se jetait alors dans la mêlée, frappait d'estoc et de taille, entraînait ses soldats et mettait la terreur dans les rangs ennemis. Les armées des coalisés eurent en lui un redoutable adversaire.

Au milieu des désordres de la vie des camps, il conserva toujours une foi profonde et des mœurs pures. Il avait une dévotion toute filiale pour la Très Sainte Vierge. Il s'était mis sous sa protection, l'invoquait souvent et ne faisait rien sans la consulter. Il aimait beaucoup à lui redire le salut de l'Ange, à réciter le Rosaire. Le Rosaire était la douce chaîne qui reliait son cœur au cœur de Marie immaculée.

Il se plaisait aussi à fréquenter des personnes pieuses. Elisabeth Graille, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique et parente de notre capitaine, illustrait alors par la sainteté de sa vie la ville de Gardes. Jean-Hyacinthe, quand il venait voir ses parents, ne manquait pas, durant son séjour au pays natal, de visiter sa pieuse cousine, de s'entretenir longuement avec elle et de se recommander à ses ferventes prières. Il sortait de ces visites toujours meilleur, plus affermi dans le bien et plus généreux au service de Dieu.

Il passa ainsi sa jeunesse servant en même temps Dieu et sa patrie.

Arrivé à l'âge de trente-quatre ans, après un long entretien avec sœur Elisabeth sur les vanités du siècle et le mépris qu'elles nous doivent inspirer, il se sentit appeler à une vie plus parfaite, et sous

le souffle de la grâce, il résolut de changer de milice et de combattre, dans l'ordre des Frères Prêcheurs, pour le Roi du ciel.

Il quittait l'armée avec les plus beaux états de service, et alors que le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui.

II. — Notre capitaine demanda humblement l'habit religieux au T. R. Père Hyacinthe Mercier, Vicaire général de la Congrégation du Très Saint Sacrement, fondée par le vénérable Père Antoine Lequieu. Pour éprouver sa vocation on le fit attendre cinq mois. Cette longue attente ne fit que l'affermir dans son dessein : sa prière fut enfin exaucée. Il revêtit le saint habit, le 2 février 1703, fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie.

Sa pieuse mère, qui l'aimait entre tous ses enfants, en éprouva une joie immense. Elle était si heureuse de cette détermination de son fils préféré, qu'elle voulut s'enrôler elle-même sous la bannière de saint Dominique, dans le Tiers-Ordre de la Pénitence.

Ses vertus et sa piété lui méritèrent bientôt d'être élue Prieure de la Fraternité de Gardes. Les Sœurs estimèrent qu'une femme d'un tel mérite et mère d'un Frère Prêcheur, aurait plus à cœur qu'une autre de faire observer la règle et de les conduire dans les voies de la perfection. Elles ne se trompaient pas. Madame de Silvestre, pendant son priorat qui dura plus de vingt ans, fut vraiment le modèle de ses sœurs en saint Dominique.

Entré au noviciat, Frère Jean-Hyacinthe de la Bienheureuse Vierge s'appliqua à marcher sur les traces du Père Antoine du Saint-Sacrement. Il voulait à tout prix reproduire son esprit d'oraison, sa patience, sa mortification, son humilité, son obéissance, sa charité, son zèle, toute sa sainte vie. Pour s'encourager à poursuivre sans relâche ce but sublime, il partagea son temps entre la prière et l'étude des écrits du saint fondateur. Il lisait souvent aussi la vie de saint Dominique, de saint Ignace de Loyola, qui avait été, comme lui, capitaine ; et il notait avec soin les exemples de vertus qui le frappaient le plus. Mais ses livres préférés étaient l'Evangile et l'Imitation de Jésus-Christ. Il les avait sans cesse entre les mains et les savait presque par cœur.

C'est ainsi qu'en peu de temps il se dépouilla du vieil homme, pour se revêtir de l'homme nouveau. L'emportement fit place à la douceur, l'indépendance à la soumission, la raideur à la condescendance. Il devint si pieux qu'il faisait l'admiration de tous. Son abnégation, son humilité, le mépris de soi-même, son amour de la solitude et du

silence, son esprit de recueillement et d'oraison, en un mot, la pratique de toutes les vertus religieuses le rendait de plus en plus agréable à Dieu et aux hommes.

Les fautes qu'il avait commises pendant son service militaire, il les pleurait amèrement et s'efforçait de les expier par les plus rudes pénitences. Jeûnes, veilles, cilices, disciplines sanglantes, ceintures de fer, étaient pour lui un jeu. Pénétré de la plus vive componction, il ne trouvait aucune austérité trop dure, aucune mortification trop amère, aucun sacrifice trop pénible. Il se délectait dans les abaissements et les opprobres. Plus on l'humiliait et couvrait de confusion, plus il était content. Alors il estimait que Dieu l'aimait réellement ; et il bénissait ceux qui le corrigeaient ainsi de ses défauts.

III. — Sa profession solennelle acheva de le transformer. Elle eut lieu le 4 février 1704. Le Père Dominique de Saint-Etienne gouvernait alors comme Vicaire général la Congrégation du Saint-Sacrement. Il avait succédé au T. R. Pére Hyacinthe Mercier, six mois auparavant.

A partir de ce jour, le Père Jean-Hyacinthe courut dans les voies de la perfection.

Quelques traits de sa vie vont nous donner une idée de sa modestie, de sa patience et de sa charité.

« Il ne parlait jamais, dit le Père Faraudy, des choses de la guerre: combats livrés, ennemis taillés en pièces, victoires remportées, places fortes prises d'assaut, blessures faites ou reçues, étapes parcourues, il semblait avoir tout oublié.

« Il fut un jour invité dans un château des environs d'Aix en Provence. Les châtelains étaient tout heureux de le recevoir au sein de leur famille. C'était pour eux une vraie fête. Là se trouvaient deux hommes très connus par leurs exploits militaires (1). Ils avaient pris part jadis à trois expéditions dirigées par le capitaine Jean-Hyacinthe de Silvestre. Compagnons d'armes, ayant couru les mêmes périls et partagé les mêmes honneurs, ils s'étaient attachés à lui et l'aimaient beaucoup. Apprenant son arrivée, ils vont au-devant de leur ancien chef, l'embrassent avec effusion, le cœur débordant d'allégresse, l'amènent au château. Bientôt la conversation s'engage sur les choses de

(1) Il est regrettable que le Père Faraudy n'ait pas donné les noms du château et des deux militaires.

la guerre. On raconte les divers incidents des combats, on rappelle les dangers courus, les batailles gagnées, on loue la science des chefs, la bravoure des soldats, on exalte surtout les entreprises hardies du capitaine de Silvestre. On ne tarit pas d'éloges sur sa perspicacité, son sang-froid, son courage, ses grandes qualités militaires, sa belle et noble conduite. Comme s'il eût été étranger à tout cela, le Père Jean-Hyacinthe, les yeux modestement baissés vers la terre, garde le silence. A la fin, il dit seulement ces mots : « *Il y en a qui combattent pour une couronne corruptible ; nous, nous combattons pour une couronne incorruptible* » (I Cor. XI, 25).

« Cela m'a été raconté, ajoute le Père Faraudy, par des personnes présentes à l'entretien.

« J'ai eu quelquefois, continue le même auteur, le Père Jean-Hyacinthe pour compagnon de voyage. Au commencement du mois de novembre de l'année 1710, nous nous rendions à notre couvent de Sault. Arrivés sur les flancs du Ventoux, nous fûmes surpris par un orage terrible. Dans un clin d'œil, nos habits furent tout trempés. Je ne l'ai jamais vu plus content. Lui, qui était accoutumé d'aller à cheval, ne se plaignait pas d'aller à pied par ce temps affreux.

« La nuit arrivant, force nous fut de chercher un gîte. Nous entrâmes dans une ferme où l'on nous reçut avec la plus grande cordialité. On nous servit à souper après avoir fait sécher nos vêtements, et l'on nous donna une chambre. Comme il pleuvait partout, même sur le lit, nous passâmes la nuit sans dormir. J'admirai son calme et sa patience. Il prit son rosaire et, le visage rayonnant de joie, il se mit à l'égrener. Jamais peut être prière ne fut plus fervente. »

Sa charité n'était pas moins remarquable. Il ne parlait mal de personne. Quand il ne pouvait pas nier les actes, il les excusait. Il supposait toujours des intentions droites. Bon, affable, indulgent, il était porté à voir le bien partout. Il avait des attentions exquises, des procédés délicats, des paroles aimables pour tout le monde. Il compatissait aux peines des autres, s'efforçait de répandre un peu de baume sur la blessure de leur cœur. Consoler les affligés, adoucir les chagrins, soulager les souffrances, c'était pour lui le devoir le plus doux. Mais les pauvres étaient l'objet de sa prédilection. Il aimait à leur faire l'aumône. Il rencontra un jour, au cœur de l'hiver, un mendiant à moitié nu et grelottant de froid. Touché de compassion il se dépouille de son manteau et le lui donne, renouvelant ainsi l'exemple de saint Martin.

Voilà bien l'homme vertueux, l'homme qui vit de Dieu, en Dieu et pour Dieu. Soldat du Christ, il sert son céleste Roi avec plus encore de générosité et de courage qu'il n'avait servi son roi terrestre.

IV. — Parmi les dix fils de Laurent de Silvestre, avons-nous dit, sept devinrent prêtres. Chose remarquable et peut-être unique dans l'histoire de l'Eglise ! un jour ces sept frères prêtres se trouvèrent ensemble autour du même autel, participant à la même cérémonie, au même mystère. Ce fut le jour où le plus jeune d'entre eux célébra sa première messe. Les six frères tinrent à honneur de l'assister dans cette fonction si sainte et si redoutable. Revêtus de chapes d'or ou de dalmatiques d'argent, ils l'entouraient et le servaient, comme des ministres dévoués entourent et servent un jeune roi, ou plutôt, comme les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, revêtus de blanches robes et portant sur la tête des couronnes d'or, entourent et servent, en le glorifiant, Celui qui est assis sur le trône.

Cette messe fut un événement pour la paroisse. Tous les habitants se firent un devoir et un bonheur d'y assister. Tous étaient saisis d'une profonde émotion, tous versaient des larmes d'attendrissement, tous bénissaient Dieu de leur avoir donné de voir pareil spectacle. Tous voulurent aussi recevoir la bénédiction et baiser les mains non seulement du nouveau prêtre, mais encore de ses six frères. Ils ne pouvaient se lasser de répéter : « Oh ! quelle heureuse famille ! Quelle heureuse famille ! »

Le Père Jean-Hyacinthe, plus que personne, remerciait Dieu de cet honneur et de ce bonheur qu'il accordait à sa famille. Plus d'une fois pendant le saint sacrifice de la messe, on vit les larmes inonder son visage.

Sa piété le fit mettre à la tête du noviciat. Homme de bonne compagnie, il recommandait aux novices d'unir la politesse aux vertus religieuses : « Les bonnes manières, leur disait-il, ne nuisent en rien à la modestie, à la douceur, à l'humilité. Elles leur donnent, au contraire, de nouveaux charmes. »

Il les exhortait, aussi, à aimer la sainte Vierge, à se placer sous sa protection, à l'invoquer souvent, à s'attacher étroitement à Elle par la chaîne bénie du Rosaire. « C'est par Marie, leur disait-il, que vous irez à Jésus, que vous vous unirez à Dieu, que vous vous donnerez entièrement à Lui. »

Etre à Dieu, lui appartenir totalement, tel est le but sublime vers lequel il poussait ses novices : « Serrez-vous tendrement contre Jésus-Christ, leur répétait-il souvent en empruntant un texte du Psalmiste, donnez-vous à Lui sans partage. *Il vous soutiendra de sa droite; il vous protègera contre vos ennemis.* » (Ps. LXII, 9).

Et s'appropriant les paroles du V. Père Antoine du Saint Sacrement, il ajoutait : « Comment serez-vous tout à Dieu? Par la vie intérieure. L'esprit d'oraison, le saint exercice de la présence de Dieu, solidement appuyés sur la mortification, nous unissent à Lui, et nous font pratiquer toutes les vertus et progresser dans le chemin de la perfection : « *Marche en ma présence*, disait le Seigneur à Abraham, *et tu seras parfait* (Gen, XVII, 1).

« C'est bien là, en effet, le moyen le plus sûr de parvenir à la perfection. Se tenir toujours en la présence de Dieu, être attentif à accomplir sa loi, à se conformer à sa volonté, à suivre ses inspirations, voilà, disent les Pères de la vie spirituelle, le vrai chemin de la sainteté. En s'accoutumant ainsi à penser à Dieu, notre conversation est plutôt dans le ciel que sur la terre, nous imitons, en quelque sorte, les Anges qui voient sans cesse la face du Père céleste. Nous ne sommes plus des hôtes et des étrangers ; nous sommes les concitoyens des Saints et les familiers de Dieu ; nous devenons, selon la parole de saint Paul, un même esprit avec Lui » — (I Cor. XVI, 17.)

« Mais cette vie intérieure, ai-je dit, pour qu'elle soit solide, il faut l'établir sur la mortification. Une âme immortifiée ne peut pas vivre au dedans d'elle-même, sous le regard de Dieu, unie à Dieu, et conversant familièrement avec lui : « *L'homme animal*, dit l'Apôtre, *ne connaît pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu; il ne peut pas même les comprendre, parce qu'il faut avoir une lumière spirituelle pour en bien juger.* » (I Cor. II, 14).

« La véritable mortification consiste à retrancher et à faire mourir en nous tout ce qui est opposé à la volonté de Dieu. Dieu veut que nous soyons saints et parfaits. Il créa l'homme dans une grande droiture et sainteté ; le corps et l'appétit sensitif obéissaient à la raison, et la raison était soumise à Dieu.

« Mais depuis que l'homme a péché, sa vie est un combat continuel; la chair a des désirs opposés à l'esprit, et l'esprit des désirs opposés à la chair. La mortification est nécessaire pour remettre, pour ainsi dire, l'homme dans sa première droiture, en réprimant les mouvements et les désirs déréglés qui y sont contraires.

« Il y a une mortification intérieure qui consiste à régler les puissances de l'âme et les passions, afin qu'elles soient soumises à l'ordre de Dieu. Il y a une mortification extérieure qui consiste à régler les sens et à faire souffrir le corps, de peur qu'il ne soit une occasion à l'âme de sortir de l'ordre de Dieu. L'apôtre saint Paul ne se contentait pas de châtier son corps, de le traiter rudement, de le réduire en servitude; il ordonnait encore à tous les chrétiens de mortifier leurs membres; il assurait que *ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés.* — (Gal., v, 24.)

« En mortifiant nos sens et en vivant de la vie intérieure nous serons donc tout entiers à Jésus-Christ. Alors nous pourrons en toute vérité nous écrier, avec le saint roi David : « *ô mon Dieu! mon âme a soif de vous, et ma chair aussi est altérée de vous.* » (Ps. LXII, 2).

A l'exemple du divin Maître, ce que le Père Jean-Hyacinthe conseillait aux autres, il avait commencé par le faire lui-même. Nous l'avons vu, sa vie était toute de recueillement et de mortification.

Sous la direction d'un guide si sûr, les novices s'affermissaient dans la vertu, s'attachaient de plus en plus à leur sainte vocation et s'avançaient dans le chemin de la perfection. Pouvait-il en être autrement?

V. — Cependant la santé du Père s'affaiblissait de jour en jour. Fréquemment affligé de cruels maux de tête, l'estomac tout délabré, il ne prenait presque plus de nourriture. Malgré son état de faiblesse, il ne s'inquiétait pas et n'usait d'aucun adoucissement. Si ses supérieurs ne fussent intervenus, il aurait observé sa règle dans toute sa rigueur jusqu'à la fin. Selon le précepte du Sauveur, *il haïssait son âme en ce monde, afin de la conserver pour la vie éternelle.* — (Joan, XII, 25.)

La mort de sa sœur, Religieuse des Dames de la Miséricorde à Aix, arrivée en 1725, fut pour lui un avertissement. Il se prépara avec un soin encore plus grand à paraître devant son Juge et ne s'occupa plus que de son âme.

Il languit encore près de deux ans. Durant cette longue et cruelle maladie, il ne laissa échapper aucune plainte, aucun murmure. Parfaitement soumis à la volonté divine, il attendit dans la patience l'heure marquée par le Seigneur. Il était heureux d'être sur la croix avec Jésus-Christ.

Enfin, épuisé et menacé d'être emporté par le mal, il reçut les

derniers sacrements. Avant de prendre le saint Viatique, il demanda pardon à ses Frères des mauvais exemples qu'il pensait leur avoir donnés. Il le fit en termes si humbles et si touchants que tous les Religieux fondaient en larmes. Après la communion, vivement pénétré de la grande grâce qu'il venait de recevoir, il s'absorba un long moment en Dieu. Puis, ouvrant les yeux, il dit au Prieur : « Ma bonne Mère du Ciel vient me chercher. Vous pouvez faire chanter le *Salve Regina.* » Alors, sur un signe du Supérieur, le Chantre entonne la pieuse antienne, selon l'usage de l'Ordre, et les autres Frères continuent à demi-voix les strophes du suave cantique.

Lorsqu'on fut arrivé à ces paroles : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende*, le saint malade, le sourire sur les lèvres, s'endormit dans la paix du Seigneur. On eût dit que la Mère de miséricorde lui montrait vraiment son divin Fils.

Cette bienheureuse mort arriva le 24 octobre 1727, au couvent du Thor.

LE MÊME JOUR

1230 — A Metz, le V. Père HENRI DE MESTRING, second Prieur du couvent de cette ville. Après avoir vécu fort saintement et s'être signalé par une profonde érudition, soit en enseignant la théologie, soit en prêchant l'Evangile, il se reposa dans le Seigneur, l'an 1230. On grava sur son tombeau ce distique :

Henricus jacet hic, virtute insignis in omni,
Œthereis animam dixeris esse locis.

(*Mss. Metens.*)

1530 — Au couvent de Saint-Onuphre, en Espagne, le B. Père ANTONIN DE VALENCE. Nous manquons de détails sur son origine et sa famille : mais ses œuvres, ses vertus, ses mérites l'ont tellement ennobli que les auteurs de l'Ordre lui décernent à l'envi le titre de Bienheureux. C'était un Religieux très observant, fort adonné à l'oraison, où il puisa des trésors de lumière, des bénédictions ineffables, et un don de prophétie qu'il fit paraître en beaucoup de rencontres. On nous permettra de citer ces deux traits. Une nuit que, selon sa coutume, le V. Père prolongeait son oraison dans notre église, il aperçut

tout à coup une brillante lumière couvrir le caveau où l'on ensevelissait les Frères, puis s'élever vers le ciel et disparaître. En même temps, il eut révélation qu'on lui annonçait la mort d'un Religieux de la ville même de Valence. En toute simplicité, Antoine alla informer son Prieur de la mystérieuse nouvelle, et le pressa de partir immédiatement s'il voulait arriver à temps pour assister aux funérailles du défunt. Le Prieur de Saint-Onuphre ajouta foi à la parole du vénérable Religieux, et tout se trouva conforme à ce qu'il avait dit.

A l'époque où la peste causa de très grands ravages dans la ville de Valence, le Père Antoine quitta son couvent et s'en alla, guidé par sa charité, offrir ses soins aux pestiférés. Un de ses confrères, le voyant partir, lui dit sur un ton plaisant : « Frère Antoine, qui sait si vous ne serez pas le premier à succomber victime de votre dévouement ? » — A quoi le bon Père répondit : « Le premier ! non pas. Ce sera vous. — Et moi ? repartit un autre ? — Le second, mon ami ! — Et de moi, qu'en sera-t-il ? ajouta un troisième. — Vous mourrez de la peste, après les deux autres ; puis mon tour viendra ; mais non du même mal. »

Or, tout arriva comme il l'avait prédit. Les trois Religieux susdits moururent de la peste à Valence, dans l'ordre indiqué par le serviteur de Dieu. Pour lui, il succomba le quatrième, non pas aux atteintes du fléau, mais emporté par une maladie qu'il contracta de retour à Saint-Onuphre, après avoir embaumé cette maison et toute la ville du suave parfum de ses vertus. — (Diago.)

1624 — A Manille, le V. P. FRANÇOIS DE CABRERA, natif de Carmena, en Andalousie, et profès du couvent de San-Lucar. C'était un religieux recommandable par son obéissance, son humilité, sa douceur, sa dévotion, aussi bien que par son exacte observance. Tant de qualités lui attirèrent l'estime et la vénération de ses supérieurs, qui s'empressèrent de lui confier l'éducation des novices du couvent de Xérès. Il s'acquitta pendant quelque temps de cet emploi ; puis, embrasé du zèle du salut des âmes, il résolut de passer aux Philippines. Dès son arrivée, il se livra aux fonctions apostoliques avec un courage infatigable. Ni l'incommodité des saisons, ni la difficulté des voyages, ni son peu de santé ne furent jamais capables de lui faire prendre quelques dispenses. Ses prédications étaient accompagnées d'une vie austère. Il obligeait même souvent un Indien à lui donner la discipline, et ce dernier s'y prêtait avec la dernière rigueur. Le serviteur de Dieu attira à la foi un nombre incalculable d'infidèles. Après avoir donné des exemples d'une patience invincible et d'une admirable candeur, il se reposa en Notre-Seigneur, l'an 1624. Les actes du Chapitre général tenu à Manille l'année suivante ont consacré une notice élogieuse à la mémoire du Père François de Cabrera. — *(Hist. Philip.)*

1605 — A Ottinente, au royaume de Valence, en Espagne, le V. Père JACQUES REBELLO, portugais.

Ce vénérable Religieux, après avoir vécu dans une étroite observance et pratiqué avec une grande fidélité ses Constitutions et toutes les vertus de son état, mourut en odeur de sainteté. Les habitants d'Ottinente, qui l'avaient toujours considéré comme une vivante image de saint Dominique, se portèrent en foule à notre couvent pour honorer sa dépouille mortelle. On lui baisait les pieds et les mains, on lui faisait toucher des médailles et des chapelets. La vénération populaire s'accrut encore lorsque, à onze mois de là, son corps fut retrouvé dans un parfait état de conservation, aussi frais que le jour de sa mort, arrivée le 24 octobre 1605. — (Pio.)

1635 — A Wilna, capitale de la Lithuanie, le V. Père VALÉRIEN, originaire de Cracovie, Religieux recommandable par sa pitié et sa science. Le zèle qu'il mit à implanter la vie régulière dans sa Province jeta un vif éclat, et sa conduite fit assez connaître qu'un homme rempli de l'esprit de Dieu, dégagé de tout ce qui est périssable, ne perd rien de son courage devant l'opposition et les obstacles. Le R^me^ P. Nicolas Ridolfi, plein d'estime pour ce Religieux, le nomma son commissaire dans la Province de Pologne. Il fut ensuite élu Prieur de Cracovie et s'acquit dans ces emplois une haute réputation. Sa dévotion à Marie le signala particulièrement : il n'y avait aucune occasion dont il ne se servit très avantageusement pour étendre son culte. Il travailla surtout à propager le Rosaire, et eut la joie d'y réussir au delà de ses espérances par le moyen de ses ferventes prédications et par les pieux ouvrages qu'il composa sur cette matière. C'est au saint Religieux que revient l'institution, à Cracovie, de la célèbre procession du premier dimanche d'octobre. On y portait l'image miraculeuse de la sainte Vierge, vénérée dans notre couvent de la Trinité, avec le chef de saint Hyacinthe, patron de la ville, renfermé dans une châsse magnifique. Le sénat, la noblesse, tous les corps constitués y assistaient, escortés d'une foule immense. Et c'est une pieuse croyance que cette grande démonstration de foi religieuse arrêta les ravages de la peste, les années 1632 et 1633, ainsi que le note le Père Justin Miechow, historien et témoin oculaire.

Le Père Valérien fut élu Provincial de la Province de Pologne ; mais à peine les Religieux eurent-ils goûté les avantages de son gouvernement, que Dieu le rappela à Lui pour le récompenser de ses travaux. Sa mort arriva le 24 octobre 1635. — (Miechow).

XXV OCTOBRE

L'Illustrissime Père JÉROME DE LOAYSA, Évêque de Carthagène et Archevêque de Lima (*).

(1575)

JÉROME DE LOAYSA, frère du cardinal Garcias de Loaysa, ex-Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs et archevêque de Séville, naquit à Truxillo, en Estramadure. Jeune encore, il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Paul de Cordoue et, de là, se rendit en qualité de collégial au collège de Saint-Grégoire de Valladolid.

Ses études terminées, il remplit l'office de professeur de théologie et de philosophie dans plusieurs couvents, puis fut nommé Prieur de Sainte-Croix de Grenade, charge qu'il occupa à deux reprises différentes. Le vénérable Religieux était maître en théologie et considéré comme une des grandes lumières de l'Espagne, quand le divin Maître lui inspira la généreuse pensée de se consacrer au salut des Indiens du Nouveau-Monde.

Il s'embarqua pour l'Amérique en 1526, et dès son arrivée à Carthagène, s'appliqua à la conversion des indigènes avec une ardeur et un zèle qu'aucune difficulté ne pouvait ralentir.

Malgré les dangers de tout genre auxquels est exposé le voyageur qui s'aventure dans ces pays, il visita seul les peuplades barbares du littoral et eut la joie d'en amener plusieurs au christianisme.

Après cinq ans de ce rude apostolat, il retourna en Espagne, non

(*) Melendez ; P. Roze : *Les Dominicains en Amérique.*

point pour se reposer de ses fatigues, mais pour plaider la cause des Indiens et dénoncer l'odieuse conduite des conquérants, qui s'opiniâtraient, malgré les ordres réitérés de l'empereur, à assujettir les indigènes au service personnel, c'est-à-dire à l'esclavage. Cette manière d'agir empêchait l'expansion du christianisme, et faisait autant de déserts de ces pays, jadis si riches et si peuplés.

Le P. Jérôme se trouvait en Espagne en 1537, lorsqu'arriva à la cour la nouvelle de la mort du P. Thomas Toro, Dominicain, premier évêque de Carthagène. L'empereur et le conseil des Indes jetèrent immédiatement les yeux sur lui pour remplacer le Prélat défunt. Personne, en effet, ne pouvait être plus digne d'un tel choix. Car si sa naissance, sa piété connue, ses talents lui donnaient quelque autorité, il ajoutait à tout cela des lumières fort étendues et une expérience acquise pendant cinq années exclusivement consacrées à l'instruction des Indiens. Jérôme de Loaysa fut donc nommé évêque de Carthagène, et pour l'engager à accepter cette charge, Sa Majesté lui offrit gracieusement de lui accorder ce qu'il réclamerait dans l'intérêt des âmes qui allaient lui être confiées.

L'élu demanda :

1° Qu'il plût au roi de protéger énergiquement les Indiens contre leurs oppresseurs.

2° De faire construire une cathédrale à Carthagène.

3° De faire bâtir dans la même ville un couvent pour les Religieux dominicains, et de veiller à ce que six missionnaires du même Ordre passassent chaque année d'Espagne à Carthagène.

Tout fut accordé sans difficulté et exécuté de même.

Aussitôt après sa consécration, le nouvel évêque se mit en route pour Carthagène, emmenant avec lui une colonie de prêtres et de Religieux qu'il avait choisis dans son Ordre et dans différents autres instituts. A son arrivée, il les distribua dans diverses parties de son grand diocèse et lui-même se livra tout entier aux fonctions du saint ministère.

Comme il ne cherchait qu'à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, en faisant connaître et adorer le nom de Jésus-Christ, il eut bientôt gagné la confiance des Indiens. Sa douceur, son désintéressement, sa charité lui concilièrent l'amour et l'estime de ces peuples, tout à fait édifiées de le voir pratiquer lui-même ce qu'il prêchait aux autres.

Pendant qu'il s'occupait ainsi du bien spirituel de son troupeau,

il ne négligeait pas sa cathédrale dont il fit la dédicace dans le mois de janvier 1538, sous le vocable de sainte Catherine, martyre.

Ensuite il rassembla tous les missionnaires de son diocèse en synode, et, avec leur concours, il rédigea de très utiles réglements pour la discipline ecclésiastique. Il défendit, par exemple, aux prêtres séculiers ou réguliers, qui accompagnaient les armées, de porter un habit militaire ou tout autre qui cachât leur profession. Cette interdiction, en ces temps de trouble, n'était certes point indifférente ou inutile.

Mais ce qui montre surtout l'élévation de l'esprit et la grandeur du zèle du saint évêque, c'est le projet qu'il conçut de fonder à Carthagène un Collège à l'instar de celui de la Propagande à Rome et pour le même but. En ce collège, des Religieux nommés par lui, principalement des Dominicains, seraient chargés d'enseigner les principes de la foi, le latin, la philosophie, la théologie, les lois et les bonnes coutumes d'Espagne, aux enfants des Caciques et des principaux Indiens, afin que les bons sujets, formés dans cette école, pussent se répandre ensuite et travailler utilement à la propagation de la foi dans les autres provinces de l'Amérique.

Déjà le vaillant évêque avait mis la main à l'œuvre, et on pouvait espérer de voir dans peu d'années le succès de cette belle entreprise, lorsqu'il reçut des Lettres du roi lui annonçant sa translation du siège de Carthagène à celui de Lima, la nouvelle capitale du Pérou, que le Pape Paul III, par bulle de 1541, venait d'ériger en évêché.

La connaissance qu'avait déjà notre Prélat des mœurs et des coutumes des Indiens, comme aussi sa sagesse, son expérience, son amour de la justice et de la paix, furent sans doute les raisons qui déterminèrent le Pape et l'Empereur à le transférer sur ce nouveau siège, dans un pays dont la conversion et la conservation intéressaient vivement Sa Majesté catholique.

II. — Jérôme de Loaysa partit donc de Carthagène, emportant avec lui les regrets d'un troupeau chéri, et arriva à Lima en 1543, au moment de la grande insurrection qui menaça d'enlever le Pérou à la couronne d'Espagne.

Le vice-roi, Blasco de Nunez était venu de la Péninsule porteur de nouvelles ordonnances dont le peuple était tout à fait indigné. Gonzalve Pizarre profita de ce mécontentement pour se créer des partisans, et il réussit bien vite à se faire nommer capitaine général du

royaume. Le pays était donc entièrement divisé et les deux partis sur le point d'en venir aux mains.

L'évêque de Lima, arrivant sur ces entrefaites, justifia pleinement les hautes espérances que le roi avait conçues de son esprit de conciliation et de son grand cœur. Il vint trouver le vice-roi et offrit spontanément de se rendre auprès de Pizarre, à Cuzco, le centre de la rébellion, et d'employer son influence pour l'amener pacifiquement à faire sa soumission.

C'était là une entreprise dangereuse, en ce temps d'effervescence : mais, malgré toutes les observations, il persista dans sa résolution, disant que sa vie appartenait à Dieu et au roi.

Dès son entrée dans le camp de Pizarre, après bien des dangers et des aventures, les rebelles le prièrent malicieusement d'exhiber les pouvoirs qu'il devait tenir du vice-roi pour traiter en son nom. Ils savaient parfaitement qu'il n'en avait point demandé et qu'il s'était contenté d'une simple mission verbale.

L'évêque répondit qu'il était assez connu dans le pays pour n'avoir pas besoin de Lettres de créance, et que d'ailleurs il était venu, non pas tant pour traiter que pour les conjurer de cesser une rébellion d'autant plus coupable, que les motifs sur lesquels elle s'appuyait n'existaient plus, le vice-roi étant résolu à suspendre les ordonnances jusqu'à nouvel ordre de la cour de Madrid.

Les rebelles furent touchés de ce langage, et plusieurs même parlaient de se rendre à Lima pour faire leur soumission : mais les événements, plus puissants que les volontés humaines, brisèrent les plans de réconciliation et précipitèrent la fin de la catastrophe.

Les membres de l'Audicence royale, irrités de l'entêtement du vice-roi, l'emprisonnèrent et ouvrirent les portes de la ville à Gonzalve Pizarre, qui fut reçu avec allégresse par toute la population.

Le vice-roi, quelques mois après, reparut sur la scène, mais il fut vaincu et tué par Pizarre à la bataille de Anaquito.

Gonzalve, resté seul maître du terrain, mais n'étant pas encore assez hardi pour se faire proclamer roi, comme ses amis le lui conseillaient, résolut d'envoyer des ambassadeurs en Espagne pour demander l'amnistie complète du passé, et le maintien pour lui du titre de gouverneur général. Il choisit pour cette ambassade l'évêque de Lima, qui accepta, car il lui était difficile de refuser. Arrivé à Panama, il dut s'arrêter auprès du président, Pierre de la Gasca, que le roi avait envoyé avec les pouvoirs les plus étendus pour pacifier le Pérou et détruire l'insurrection.

Dès ce moment, Jérôme de Loaysa devint le bras droit du Président. Il le suivit au Pérou, et assista à la bataille de Sacsahuana, où Pizarre fut pris et la rebellion vaincue. Après la victoire, il fut le seul à l'aider dans le travail difficile de la répartition des récompenses entre les vainqueurs, et plus tard, il fut chargé d'en faire la lecture du haut de la cathédrale de Cuzco.

Au milieu de ces tragiques événemeuts, le siège de Lima fut érigé en archevêché, et le digne Prélat reçut le *pallium* et la Bulle par laquelle il était nommé archevêque de cette cité.

Le président Pierre de la Gasca confia toujours au nouvel archevêque les missions les plus importantes et les plus délicates. Avant de retourner en Europe, il le nomma avec les Pères Thomas de Saint-Martin et Dominique de Saint-Thomas, membre de la commission chargée de parcourir le pays pour fixer la taxe à laquelle on pouvait soumettre les Indiens, sans aggraver leur sort, et le salaire dont on devrait récompenser leurs travaux, sans nuire à l'industrie du pays.

La paix rétablie, Jérôme de Loaysa s'occupa de la construction de son église métropolitaine, puis il songea à réunir un Concile provincial pour traiter des affaires spirituelles du Pérou.

Les évêques de Quito, de Panama et de Cuzco, ses suffragants, ne purent s'y rendre, mais ils se firent représenter par leurs procureurs.

En ce concile, on définit la marche à suivre pour l'instruction des Indiens, et on approuva la traduction faite par les Dominicains du catéchisme, de la doctrine chrétienne et des principales prières de l'Eglise, en langues Quichua et Aymara, généralement parlées dans toutes les parties du Pérou.

En outre, les Pères du concile firent plusieurs règlements dans le but de ramener le clergé séculier à la ferveur et à la piété, dont il s'était un peu relâché au milieu des guerres civiles et des troubles, qui, pendant quelques années, n'avaient cessé de bouleverser le pays.

L'archevêque, en cette circonstance, fit connaître une lettre qu'il avait reçue de la cour d'Espagne, à la date du 6 janvier 1551, dans laquelle l'empereur lui concédait le droit de donner ou de retirer à son gré aux prêtres de son diocèse les bénéfices ecclésiastiques, lorsqu'il le jugerait nécessaire pour le bien de son Eglise et le salut des âmes, sans qu'il eût à recourir pour cela au vice-roi ni aux autres

membres de l'Audience royale. Cette autorisation fut aux mains du Prélat un grand moyen pour mettre à la raison des prêtres insoumis. « Plût à Dieu, s'écrie Melendez, qu'il en eût toujours été ainsi! »

Quand il apprenait qu'un prêtre ne menait pas une vie exemplaire et conforme à sa vocation, il le faisait venir en son palais épiscopal: et là, secrètement et avec une bonté paternelle, il lui rappelait la grandeur et la sainteté du ministère sacerdotal, et il le priait en conséquence de vouloir bien se corriger pour ne pas le mettre dans la triste obligation de sévir contre lui. Si le prêtre averti s'amendait, l'archevêque le soutenait, l'encourageait, l'honorait; mais s'il avait le malheur de persister dans son égarement, aucune supplication, aucune considération n'arrêtait le prélat; il le châtiait sévèrement, et le plus souvent l'obligeait à retourner en Espagne.

Pendant que Loaysa était ainsi appliqué au bien spirituel de son diocèse, une nouvelle rebellion vint encore bouleverser le Pérou.

Un riche Espagnol, nommé François-Fernand Giron, lors de la répartition des récompenses par le président Pierre de la Gasca, après la défaite de Gonzalve de Pizarre, crut n'avoir point été rémunéré en raison des services qu'il avait rendus à la cause du roi, et en conséquence, il leva l'étendard de la révolte, à la tête de tous les mécontents, dont malheureusement le nombre était fort grand.

Le vice-roi, Antoine de Mendoza, étant mort, les auditeurs de l'Audience royale, de concert avec l'archevêque, prirent la direction des affaires. Ils commencèrent par nommer des capitaines et des officiers dans toutes les cités et villages afin d'arrêter le progrès de la rébellion. Mais cela n'était pas suffisant, il fallut désigner un chef unique pour gouverner le pays et prendre le commandement des armées.

Cette nomination offrait plus d'une difficulté, car chacun des quatre auditeurs avait l'ambition d'occuper ce poste élevé et ne voulait pas en laisser l'honneur à d'autres.

Cependant, après bien des discussions, ils finirent par s'entendre. Il fut convenu que l'archevêque de Lima gouvernerait le pays et commanderait les armées, conjointement avec le licencié Fernand de Santillon, un des membres de l'Audience royale.

Les deux chefs se mirent donc à l'œuvre et prirent de concert toutes les mesures nécessaires pour arrêter l'insurrection.

De son côté, Fernand Giron sentait parfaitement que l'archevêque était son plus redoutable adversaire, car il était chéri des Indiens et

très respecté de tous les Espagnols; il comprenait aussi que s'il pouvait l'attirer dans son parti, il s'emparerait facilement de tout le royaume. Il envoya donc à l'archevêque une lettre dans laquelle il lui disait que ce n'était ni la nécessité, ni la crainte qui le poussait à cette démarche, puisqu'il commandait à une forte armée et que, de plus, il jouissait de la sympathie de tous les grands propriétaires du Pérou; mais bien par amour du pays qu'il le conjurait de s'entendre avec son envoyé, François de Ayala, et de lui faire savoir ses conditions et ce qu'il convenait de faire pour rétablir la paix.

L'homme de Dieu ne tomba pas dans le piège et, rassemblant son armée, marcha contre les rebelles.

La campagne dura longtemps et le Prélat, obligé de revenir à Lima, n'eut point l'honneur de la terminer; mais la victoire n'en resta pas moins à ses soldats. Les rebelles furent défaits et Fernand Giron pris et exécuté.

La paix rétablie, Jérôme de Loaysa entreprit la visite de son diocèse pour achever la pacification des esprits et remédier aux maux que la guerre entraîne toujours avec elle. Il s'appliquait à tout, dit Melendez, car il était réellement propre aux choses de la paix comme à celles de la guerre. Il pouvait commander une armée de soldats aussi bien que gouverner un diocèse. Avec les savants il était savant; avec les grands il était grand; avec les petits il savait se faire petit : en un mot, selon l'exemple de l'Apôtre, il se faisait tout à tous.

Un jour, le vice-roi, don François de Tolède, parlant, devant notre archevêque et plusieurs de ses suffragants, des vices qui désolaient le Pérou, se permit de dire : « Si vous, Messeigneurs, veilliez sur votre troupeau avec le soin désirable, je ne serais pas obligé de remédier moi-même aux maux dont nous nous entretenons. »

Jérôme de Loaysa, prenant la parole au nom de ses collègues, répondit : « Si vous, Monsieur le vice-roi, aviez toujours eu le zèle que requiert le service de Dieu et du roi, et si vous eussiez aidé les Prélats autant que vous le deviez, vous ne seriez point obligé aujourd'hui d'employer des moyens énergiques pour réprimer les vices dont vous vous plaignez. Nous, évêques, nous avons besoin de vous; vous aussi, vous avez besoin de nous; et si nous ne nous donnons pas la main, ni vous, ni moi ne pourrons jamais remédier aux maux dont on vient de parler. »

Dans une autre circonstance, l'homme de Dieu montra encore

toute sa fermeté. Le même vice-roi, François de Tolède, avait amené avec lui d'Espagne un prêtre dont la conduite laissait à désirer. Le saint Prélat, selon sa coutume, le fit appeler pour lui adresser en secret des observations nécessaires. Mais au bout de quelque temps, voyant que ce prêtre persistait dans son égarement, il le fit arrêter, juger et par suite condamner à retourner en Espagne.

En apprenant la sentence portée contre son favori, le vice-roi vint trouver l'archevêque pour le prier de commuer la peine de bannissement en toute autre qu'il lui plairait d'imposer. L'archevêque s'excusa ; alors le vice-roi, irrité, s'écria que c'était une indignité de refuser une telle faveur à sa demande ; puis il ajouta avec menace que si le prêtre en question partait pour l'Espagne, Sa Grandeur risquait bien de l'accompagner.

Le Prélat, sans changer de visage, lui répondit de sa voix douce et ferme : « Que Son Excellence fasse ce qui lui plaît ; mais en ce cas j'aime à croire que le prêtre et moi ne partirons pas seuls. » Sur cette réplique, le vice-roi quitta le palais sans ajouter un mot (1).

Il y avait à Lima un prêtre qui, bien que riche, était toujours vêtu misérablement. Jérôme de Loaysa le fit appeler et lui dit : « Père Godoy, j'ai besoin d'argent ; voulez-vous m'en prêter? Je vous le rendrai bientôt. »

Ce prêtre s'empressa d'apporter la somme demandée, et la remit aux mains du majordome de Sa Grandeur. Après son départ, le

(1) A cette occasion, nous citerons un autre exemple de liberté tout évangélique : Le Père Francisco de Sanabria, du couvent de Lima, était un grand prédicateur et en même temps un saint homme, « qu'on rencontrait seulement dans l'église, mais jamais dans les rues », dit Melendez. Le même vice-roi, don Francisco de Tolède, aimait à l'entendre et ne manquait jamais à ses sermons, quoiqu'il eût été souvent froissé par des traits qu'il comprenait avoir été dirigés contre lui par le prédicateur. Néanmoins il invita un jour le Père Sanabria à prêcher, dans la chapelle royale, sur la Samaritaine. Celui-ci accepta, et quand il arriva à cette parole du Christ à cette femme : « *Mulier, da mihi bibere* », se tournant vers le vice-roi, il lui dit : « A la Samaritaine Notre-Seigneur demanda à boire ; et à vous, Excellence, les conquérants du royaume, comme fidèles serviteurs de Sa Majesté, demandent à boire et à manger pour leurs enfants... Que votre Excellence leur donne donc quelque chose, et que toutes les richesses du Pérou ne servent point pour vos favoris. Ce n'est point bonne justice de refuser à ceux qui méritent, pour donner à ceux qui n'ont rien fait et ne méritent rien » — Le vice-roi, non seulement ne l'invita plus à prêcher, mais il ordonna au Provincial de l'exiler du Pérou. Le Père Sanabria mourut à Panama en 1586.

Prélat fit acheter deux vêtements complets et les envoya au prêtre comme cadeau, en reconnaissance de l'argent prêté. Le Père Godoy ne voulait rien recevoir ; mais quand il sut que telle était la volonté de son premier Pasteur, il accepta le présent et, peu après, revêtu de ses nouveaux habits, se rendit auprès de l'archevêque, pour lui exprimer sa profonde gratitude. « Mais, mon ami, répondit plaisamment le Prélat, je ne suis pas aussi généreux que vous le supposez. Je n'ai point demandé votre argent pour m'en servir, mais simplement pour vous acheter des habits plus décents, car vraiment vous n'êtes pas toujours assez convenablement vêtu. Si désormais vous n'y prenez garde, j'ajouterai à tous mes soucis celui de veiller à votre garde-robe. » La leçon fut comprise.

III. — Après avoir fait connaître le caractère et les grandes qualités de l'archevêque de Lima, disons quelques mots sur l'œuvre capitale de sa vie.

Depuis longtemps, Jérôme de Loaysa avait conçu la pensée de fonder un hôpital pour les Indiens infirmes, lesquels, le plus souvent, ne sachant où se réfugier dans leurs maladies, mouraient au milieu des champs, sans secours et sans sacrements. Cette pieuse pensée le travaillant de plus en plus, il résolut de la mettre à exécution.

Il commença par vendre tout ce qu'il possédait, et avec l'argent de cette vente, il jeta les fondements du grand hôpital, qui aujourd'hui sous le nom de Sainte-Anne, existe encore à Lima.

A peine l'établissement fut-il en état de recevoir des hôtes, que l'archevêque y fit transporter tous les Indiens malades qu'il put rencontrer dans la ville ; lui-même ensuite s'y installa dans un misérable réduit, afin d'être plus à portée d'assister les moribonds et de veiller à tout ce qui se faisait dans l'hôpital.

Ce fut là surtout que se révélèrent la bonté et le dévouement du saint Prélat. Chaque jour on le voyait remplir les offices les plus divers et les plus humbles ; il veillait, à la cuisine, à la préparation des mets et des remèdes ; il assistait à toutes les visites des médecins et prenait ensuite grand soin à ce que les prescriptions fussent rigoureusement observées. A l'heure des repas, il se plaisait à présenter de sa propre main la nourriture aux malades, et leur rendait les services les plus répugnants, comme s'il eût été un simple infirmier.

Mais les rentes de l'archevêché étaient trop insuffisantes pour l'entretien de cet hôpital ; le saint Prélat se vit contraint de se faire men-

diant. Il alla lui-même frapper à la porte des maisons de la capitale, et il envoya quêter non seulement au Pérou, mais encore en Europe.

Les rois d'Espagne lui envoyèrent en plusieurs occasions des sommes considérables, car ils avaient à cœur le bien-être des Indiens autant que leur conversion.

Voici la circulaire que l'archevêque adressa à ses prêtres, à ce sujet. Elle se trouve encore aujourd'hui, en tête des règlements écrits par le Prélat pour le susdit hôpital.

« Parmi les choses dont nous aurons à rendre compte à Dieu au jour du jugement, les premières que mentionne le saint Evangile sont les œuvres de miséricorde. Saint Matthieu nous apprend qu'un jour le souverain Juge dira : « Venez à moi, vous les bénis de mon Père, parce que, quand j'étais sans abri,vous m'avez recueilli ; quand j'étais en prison, vous m'avez visité ; quand j'étais malade, vous m'avez soigné ; quand j'étais affamé, vous m'avez donné à manger ; quand j'étais altéré, vous m'avez donné à boire ; car ce que vous avez fait à un pauvre, vous l'avez fait à moi-même, et je le prends à mon compte. (Ch. xxv.)

« En un autre chapitre, le même apôtre ajoute que celui qui, au nom de Dieu, aura donné un verre d'eau froide en sera récompensé, tandis qu'au contraire, il sera dit aux méchants : « Allez, maudits de mon Père, allez au feu éternel, parce que, quand j'étais malade, vous ne m'avez point soigné ; quand j'avais faim, vous ne m'avez point donné à manger ; quand j'étais nu, vous ne m'avez point vêtu, et tout ce que vous avez refusé aux nécessiteux, c'est à moi-même que vous l'avez refusé. » Tel est aussi le compte que Dieu tient des œuvres de piété que nous accomplissons envers les pauvres.

« C'est pourquoi, considérant combien nombreux sont les Indiens pauvres et nécessiteux dans la ville de Lima, nous croyons que fonder un hôpital pour y recevoir tous ces malheureux sera une œuvre très agréable à Notre-Seigneur et un grand bien pour le pays ; car, outre la guérison des malades, des œuvres de miséricorde plus importantes pourront s'accomplir en cet hôpital. Les Indiens infidèles, par exemple, soignés en cet hôpital, voyant que l'on s'occupe d'eux sans autre intérêt que leur bien propre et par amour pour Dieu seul, seront plus facilement amenés à demander le saint baptême. Les Indiens, déjà baptisés, trouveront non seulement en cet hôpital la guérison de leur

corps, mais encore, par la réception des sacrements, la guérison de leur âme.

« Les Espagnols eux-mêmes, en contribuant à la construction et à l'entretien de cet hôpital, trouveront une heureuse occasion de faire l'aumône qui rachète les péchés, ou bien un moyen certain de restituer aux Indiens les biens mal acquis dont ils sont détenteurs, alors même qu'ils ne savent pas au juste à qui ils ont fait tort.

« Donc, pour ces diverses considérations, nous avons résolu de fonder un hôpital pour les seuls Indiens, et nous demandons et nous demanderons toujours des aumônes, jusqu'à ce que notre projet soit entièrement réalisé, et nous espérons, par la grâce de Dieu, que les aumônes ne nous manqueront jamais. Et comme, parmi tous les Saints que l'histoire nous apprend avoir partagé leurs biens avec les pauvres, saint Joachim et sainte Anne, les parents de la Bienheureuse Vierge Marie, ne tiennent pas le moindre rang, nous voulons donc que le dit hôpital soit placé sous le patronage et le vocable de sainte Anne. »

Jérôme de Loaysa eut la consolation de terminer cette œuvre, et quand il en eut posé la dernière pierre et pris toutes les dispositions nécessaires pour en assurer l'existence dans l'avenir, il chanta avec joie son *Nunc dimittis*.

Peu de mois après, la mort vint le saisir dans cette même petite chambre qu'il s'était fait préparer, afin d'être toujours au milieu de ses brebis les plus chères.

Il fut inhumé dans l'église de l'hôpital ; et sur sa tombe on grava l'épitaphe suivante :

D. O. M.
Civitatis hujus ecclesiæ cathedralis erector
et primus ejus archiepiscopus
Carthagenæ olim præsul
Ordinis Prædicatorum ornamentum.
Illustrissimus D. D. Fr. Hieronymus de Loaysa;
Cui Lima hanc parochiam et Xenodochium,
indigenæ amorem,
et omnes imitationem
Debent.
H. C. S.
Religione, clementia, liberalitate clarus.
Obiit anno M.D.LXXV die XXV octobris
Da tumulo flores, dic ultima verba jacenti :
Disce etiam sancte vivere, disce mori.

Au Dieu très bon et très grand !
L'édificateur de la cathédrale de cette ville
et son premier archevêque
Jadis évêque de Carthagène,
Ornement de l'Ordre des Prêcheurs,
Illustrissime Seigneur Fr. Jérôme de Loaysa,
A qui Lima est redevable de cette paroisse et de cet hôpital.
A qui les indigènes doivent amour
Et tous imitation,
Repose ici.
Recommandable par sa religion, sa clémence, sa libéralité,
Il mourut l'an 1575, le 25 octobre.
Couvrez sa tombe de fleurs, dites à sa dépouille l'adieu suprême,
Apprenez aussi à vivre et à mourir saintement.

Aujourd'hui encore, dans l'hôpital Sainte-Anne, au centre de la croix formée par les quatre grandes salles de l'infirmerie, se trouve un autel consacré à la patronne de l'hôpital, et sur cet autel, on voit un grand tableau représentant cette même sainte Anne ayant notre archevêque agenouillé à ses pieds.

Sur la muraille on lit en espagnol l'inscription suivante :

« Tel est le portrait de don Jérôme Loaysa, originaire de Truxillo, en Estramadure, noble par le sang, dominicain de profession, homme très savant.

« En l'année 1537, il fut nommé évêque de Carthagène ; en 1541, évêque de Lima. Il érigea sa cathédrale le 17 septembre 1543, et recut le *pallium* de premier archevêque de Lima en 1548. Il fut intègre dans la justice, d'un zèle extraordinaire et d'une charité rare, spécialement envers les Indiens qu'il aimait tendrement et pour le bien desquels, il fonda en l'an 1549 cet hôpital, auquel il donna, de son vivant, tout ce qu'il avait, et après sa mort, son propre corps. Il légua, en outre, une rente de seize mille écus pour l'entretien des pauvres, au milieu desquels il avait passé sa vie dans l'exercice de la charité et de la prière. Il convoqua deux conciles provinciaux, gouverna son Eglise trente-deux ans, et mourut plein de mérites, le 25 octobre 1575. »

Dans tous les ouvrages écrits sur le Pérou et sur les grands hommes que ce pays a donnés à l'Eglise et à l'Amérique, Jérôme de Loaysa est placé au nombre des personnages les plus illustres, et l'Ordre de Saint-Dominique glorifié pour avoir produit un prélat si éminent.

Le V. Père Osman, en religion
DOMINIQUE DE SAINT-THOMAS,
Prince Ottoman, fils d'Ibrahim, empereur des Turcs, et frère de Mahomet IV (*).

(1676)

OSMAN, connu longtemps sous le nom de Père Ottoman, était fils aîné d'Ibrahim, empereur des Turcs, et de Zafira, l'une des femmes de son sérail. Son père s'étant attiré par son mauvais gouvernement la haine de Riosem, sa mère, et du mufti, l'un et l'autre conspirèrent contre lui, et saisirent le prétexte du vœu qu'il avait fait de consacrer à Mahomet le premier enfant qui lui naîtrait, et de l'envoyer circoncire à la Mecque, pour soustraire Osman à sa cruauté. Ayant réussi à faire équiper, à cet effet, le galion *la grande Sultane*, monté de cent ving canons et escorté par neuf vaisseaux de guerre, Osman et Zafira s'embarquèrent et arrivèrent heureusement à Rhodes vers la mi-septembre 1644. Ayant repris leur route, ils rencontrèrent en pleine mer sept vaisseaux de Malte, commandés par le chevalier du Bois-Baudran, lequel, après un combat de cinq heures, se rendit maître de la flotte ottomane et de tout l'équipage. Le respect que les Turcs portaient à Zafira et à Osman, les richesses qu'ils avaient avec eux et le grand nombre d'esclaves qui les accom-

(*) L'histoire de ce prince fut écrite de son vivant par un chevalier de Malte, M. de Jant, en réponse à un ouvrage anglais, publié sous ce titre : *Histoire des trois fameux imposteurs de ce siècle : le Père Ottoman ; Mahomet Bey*, etc. Le livre du chevalier de Jant, imprimé à Paris, l'an 1670, était dédié à Son Altesse, Mgr le duc d'Orléans, frère du Roi. Le Père Octavien Bulgarini, Vicaire général de la Congrégation de la Santé à Naples, mit à profit ce travail, le compléta et l'édita en italien, par ordre du cardinal Pignatelli, plus tard Pape, sous le nom d'Innocent XII.

L'auteur avait connu son héros, et cette circonstance ajoute en valeur à son récit, qui fut deux fois imprimé à Naples, en 1689 et 1698, puis traduit en français. Le grand dictionnaire historique de Moreri contient un abrégé de cette vie.

pagnaient, ne laissèrent aucun doute sur l'éminente qualité de leurs prisonniers, et bientôt l'aveu de quelques officiers indiscrets acheva de prouver la vraie condition d'Osman et de sa mère. Celle-ci étant morte le 6 janvier 1646, Ibrahim, rendu furieux, déclara la guerre aux Maltais. La Canée fut prise sur les Vénitiens, sous prétexte qu'on y avait donné retraite aux Maltais après la prise d'Osman. Mais bientôt après, Ibrahim fut saisi et mis à mort par les conjurés. Mahomet, son second fils, encore en bas âge, lui succéda sur le trône.

Pendant que l'on était en confusion à Constantinople, et que la guerre entreprise contre les Vénitiens se poursuivait avec vigueur de part et d'autre, les chevaliers de Malte, que les Turcs n'avaient pas osé attaquer dans leur île, se rendaient d'autant plus attentifs à l'éducation d'Osman, qu'ils remarquaient beaucoup de prudence dans sa conduite, de solidité dans son esprit et une rare distinction dans toute sa personne.

Le Bey de Tunis lui avait envoyé une somme considérable pour servir à sa propre rançon : mais quand le jeune prince eut appris par le Grand-Prieur de Toulouse que tout l'or du monde ne ferait point changer les chevaliers de Malte, il s'empressa de remercier son bienfaiteur et de lui dire qu'il lui retournerait l'argent si obligeamment envoyé. Qui n'admirerait ici la générosité de ces deux princes? Le Bey de Tunis répondit à Osman que ce qui était une fois sorti de sa bourse n'y rentrait jamais; libre à lui, par conséquent, d'employer la somme comme il l'entendrait. Osman, de son côté, s'oubliant en quelque sorte lui-même, ne crut pas tirer meilleur parti de cet argent, qu'en le consacrant au rachat des personnes attachées au service de sa mère, et qui revinrent, en effet, à Constantinople.

Le prince captif était entré dans sa treizième année. Il était temps de le confier aux mains d'un homme capable de lui donner les premières notions du christianisme. Il fut décidé en conseil qu'on le ferait élever dans un couvent. Celui des Frères Prêcheurs de Porto-Salvo, à la Valette, fut désigné d'un choix unanime. Le Grand-Maître ordonna au bailli, don Thomas de Hozes, d'y conduire le jeune homme, ce qu'il fit un mardi matin, 17 novembre 1654. Les Religieux l'accueillirent avec grande joie, mais un seul d'entre eux fut chargé de son éducation.

Celui auquel échut ce ministère était un théologien grave, pieux et savant, vénérable entre tous par ses grandes vertus. Et certes, il

avait besoin d'être ainsi armé pour se raidir contre les difficultés et n'être pas tenté de renoncer à sa lourde tâche. Quelque douces et honnêtes que fussent en toute autre occasion les manières du jeune Turc, on le trouvait absolument intraitable, dès qu'on lui parlait de la religion chrétienne : et il était encore moins capable de se posséder, lorsqu'on essayait de lui montrer le côté faux et immoral de la religion de Mahomet. Il portait même l'entêtement si loin, qu'il était décidé, il l'avoua plus tard, s'il venait à tomber malade, de cacher son mal et de se laisser ainsi mourir, pour éviter qu'un chrétien ne le baptisât peut-être à son insu. Un mot contre le Coran était à ses yeux une impiété et un blasphème : et jamais, quoi que l'on dît ou que l'on fît, il n'entendait se résoudre à abandonner la religion de ses pères. Au reste, il l'avait solennellement promis : et jusqu'ici, il ne se montrait que trop constant à tenir sa parole.

II. — On conçoit ce qu'il fallut de sagesse, d'adresse et surtout de patience au zélé Religieux qui travaillait à la conversion d'Osman. Longtemps ses peines restèrent infructueuses; et l'on ne prévoyait guère à quoi aboutiraient tant de soins. Mais il était écrit dans le ciel que ce Turc obstiné serait un jour un parfait disciple de Jésus-Christ; aussi quand sonna l'heure de la miséricorde, un changement subit s'opéra dans le jeune prince; bientôt convaincu, il sollicita la grâce d'être régénéré dans les eaux du baptême.

« Cette conversion, écrit le chevalier de Jant, se fit avec beaucoup de solennité, au milieu d'un grand concours de peuple, devant l'autel du Rosaire, où Osman se tenait agenouillé. On chanta le *Te Deum*. Plusieurs grands-croix, commandeurs et chevaliers, se trouvaient présents, et tout notre Ordre de Malte ne témoigna pas moins de joie en ce commencement qu'il fit paraître d'allégresse dans la célébration de son baptême, au sujet duquel on tint conseil. Il fut décidé que le baptême aurait lieu dans l'église conventuelle de Saint-Jean avec toute la solennité possible et aux frais du Trésor. Le Grand-Maître Lascaris s'offrant de tenir l'enfant sur les fonts, on jugea que personne n'était plus digne de cet honneur que cette Eminence ; et comme l'on prévit que le concours du peuple pourrait troubler l'ordre de la cérémonie, on résolut de mettre une barrière en forme de balustrade, de la grande porte de l'église jusqu'au maître-autel. Le 23 février 1656, un jour de mercredi, au matin, toutes choses étant préparées pour la cérémonie, deux commandeurs des plus anciens allèrent chercher en

carrosse le nouveau converti, l'amenèrent en grand apparat jusqu'à la porte de l'église, près de laquelle on avait dressé un buffet magnifique. A droite se tenait le Grand-Maître, accompagné de tous les grands-croix selon leur rang ; et de l'autre côté, le Prieur de Saint-Jean, en habits pontificaux, assisté de tout le clergé, et le Prince, qui portait une robe d'étoffe d'argent. L'église était richement parée, éclairée comme aux jours les plus solennels, et retentissait d'une agréable symphonie. La ville y mêlait le bruit du canon, auquel répondait celui des forteresses.

« Les premières cérémonies achevées, le Grand-Maître s'approcha de l'autel, auprès duquel on avait préparé des fonts superbes, tenant le Prince par la main. Le Grand-Prieur de l'église administra aussitôt le baptême, puis célébra une messe pontificale, à laquelle le jeune Prince communia. On lui assigna dès lors une pension pour son entretien, et la table lui fut donnée comme aux autres chevaliers. Ainsi l'Ordre de Malte n'omit rien pour faire connaître à tout le monde l'estime qu'il faisait d'un gage si précieux.

« Osman, ayant changé son nom en celui de Dominique Ottoman, demeura toujours depuis ce temps au couvent des Pères Dominicains, où il poursuivit ses études. Mais en l'année 1658, ayant résolu de choisir un état plus parfait, il obtint permission de Son Eminence de prendre l'habit de la religion où il était élevé, après toutefois qu'on eût reconnu que le motif de son dessein venait d'une véritable vocation. »

Ainsi s'exprime le chevalier de Jant. Nous ajouterons avec Bulgarini que la conduite du jeune prince fut la preuve de la sincérité de sa conversion. On ne vit jamais en lui ni inconstance, ni légèreté. Modeste, docile, patient, assidu à l'étude et à la prière, il édifiait tous ceux qui l'approchaient. Quiconque l'abordait, bien qu'il ne fît jamais rien pour attirer à lui, goûtait le charme de ses entretiens. Il parlait volontiers des miséricordes du Seigneur, de la douceur de la Providence à son égard, qui ne l'avait laissé tomber dans la servitude que pour le rendre à jamais libre en Jésus-Christ.

Il y avait un peu plus de deux ans qu'il avait reçu la grâce du baptême, lorsqu'il commença à solliciter le bienfait de la profession religieuse. Ce fut un nouveau sujet de consolation pour le Grand-Maître, qui jugea à propos de faire examiner avec soin cette vocation et de la favoriser. Luc Bon, Prieur de Saint-Jean, et le commandeur Raymond d'Albito furent députés pour cet examen, après lequel ils

firent le rapport suivant, consigné dans les livres du Conseil de la Religion :

« Eminentissime et Révérendissime Seigneur,

« Pour remplir la commission qui nous fut donnée le 23 du mois de mai passé, nous avons avant toutes choses examiné soigneusement Dominique de Saint-Thomas (1), esclave de votre Eminence et de notre Religion. Nous avons trouvé qu'il avait un ferme propos de se faire Religieux de Saint-Dominique, supposé le bon plaisir de Votre Eminence et le consentement de notre Conseil. Et parce que, dès le moment qu'il s'est fait chrétien, notre Religion a montré qu'elle faisait beaucoup plus de cas de la conquête d'une âme que de tout autre intérêt, si grand qu'il puisse être, elle s'est reconnue dans l'obligation de lui procurer un état pour qu'il pût vivre non seulement en bon chrétien, mais encore d'une manière parfaite et avec tranquillité d'esprit. Nous jugeons à propos, sous le bon plaisir de Votre Eminence et de nos vénérables Seigneurs, qu'on lui accorde ledit consentement, mais sous les conditions suivantes, et non autrement. Savoir : que dans le terme de deux ans, à compter du jour présent, il se rendra capable de faire expressément la profession régulière; que l'année de son noviciat se passera dans un des couvents de l'île; et que pour cet effet on obtiendra du Saint-Siège la permission nécessaire; et qu'il ne pourra en aucune manière, ni pour quelque raison que ce soit, sortir de l'île avant d'avoir fait la profession solennelle. Et afin, une fois Religieux, qu'il soit pourvu honnêtement de tout ce qui sera jugé convenable, soit pour ses vêtements, soit pour ses livres, nous estimons à propos que, dès le jour de sa profession, à partir duquel il ne retirera plus la somme annuelle qui lui fut assignée à son baptême, on lui accorde avec l'agrément de Votre Eminence et de notre Conseil, douze écus de Sicile, chaque mois, ou la valeur équivalente, au lieu où il fera sa résidence. »

Fr. Luc Bon, *Prieur de l'Eglise de Saint-Jean.*

Fr. Raymond d'Albito, *Commandeur.*

Ce rapport, dressé le 4 juillet 1658, ayant été approuvé par le Grand-Maître et son Conseil, la ferveur du jeune postulant augmenta

(1) Nous avons dit plus haut, avec le chevalier de Jant, que le prince Osman, en se faisant chrétien, prit le nom de Dominique Ottoman ; ici, il est appelé Dominique de Saint-Thomas ; et c'est en effet le nom qu'il retint toujours depuis.

avec sa joie. Il ne pensa plus qu'à se préparer à son sacrifice par le jeûne et la prière. L'évêque de Malte, Michel Bélaguer, pour seconder ses pieux désirs, lui conféra le sacrement de confirmation, le 4 août, dans la chapelle de Saint-Dominique. On ne tarda pas à recevoir les permissions qu'on attendait de Rome, c'est-à-dire un Bref du Pape Alexandre VII, et les Lettres du R^me^ Père Jean-Baptiste de Marinis, Général des Frères Prêcheurs. Toutes choses ainsi disposées, Dominique de Saint-Thomas, âgé alors de seize ans, neuf mois et dix-huit jours, fut revêtu de l'habit religieux, le 20 octobre 1658, dans notre couvent de la Vieille-Ville, en présence du Grand-Maître de Malte, des chevaliers, de toute la noblesse et d'une grande multitude de peuple.

III. — Pendant son année de probation, dans une communauté fort régulière, le jeune prince ne voulut user d'aucune dispense, quoiqu'il fût d'une santé délicate. Son courage semblait lui donner des forces, et la grâce agissait en lui en proportion de sa fidélité à en suivre les attraits. A quel autre principe qu'à l'onction de l'Esprit saint, aurait-on pu attribuer tout ce que l'on remarquait dans le nouveau disciple de Jésus-Christ? Cette piété si soutenue, cet oubli et ce mépris des grandeurs mondaines, cette exactitude scrupuleuse à tous les points de la règle, à toutes les cérémonies de la religion, ce goût enfin de la prière et de la modestie chrétienne?

Aussi, l'Ordre de Saint-Jean et celui de Saint-Dominique, également édifiés de sa conduite, résolurent de ne point différer sa profession, et le novice prononça ses vœux le 21 octobre 1659. Le jour même, il fut guéri d'une fièvre quarte, qui depuis près d'un an l'affaiblissait.

Le Père Général, informé de tout par les Religieux de Malte et ne voulant rien négliger pour l'avancement d'un tel sujet, songea à l'envoyer à Salamanque, où les études étaient très florissantes. Mais le Pape ne vit point la chose avec satisfaction; pour accéder à ses désirs, on se rejeta sur Naples, ville beaucoup plus rapprochée. Le nouveau profès sortit de Malte sur la fin de mars 1660, laissant d'unanimes regrets. Il s'embarqua avec quelques-uns de ses Frères, sous la conduite du P. Vincent Maffia, célèbre Dominicain, alors Provincial de Sicile, depuis évêque de Patti, où il mourut en odeur de sainteté. Son séjour en Sicile fut de courte durée. En partant de Messine pour se rendre à Naples, il demanda qu'on le conduisît à Soriano, où il vou-

lait visiter l'image miraculeuse de saint Dominique et faire ses dévotions dans la chapelle du saint patriarche, à la protection duquel il se croyait redevable de la grâce de sa vocation. Il serait difficile de raconter tous les témoignages de respect qui lui furent prodigués dans les différentes maisons de l'Ordre, à Naples surtout. Cette ville renfermait alors dans ses murs onze couvents dominicains, outre les neuf monastères de nos religieuses. Le couvent de la Santé fut choisi pour la résidence du jeune prince. Le Père Thomas de Lazio, Religieux très érudit, y fut aussitôt envoyé pour prendre la direction de ses études. La piété et l'application du nouvel étudiant répondaient à toutes les espérances qu'on avaient conçues. Mais comme l'air du pays lui était contraire, le Père Général l'appela à Rome avant la fin de l'année 1660.

Le Pape Alexandre VII lui fit un accueil très paternel et recommanda expressément au Général de prendre un soin particulier de sa conservation et de sa formation. Dominique de Saint-Thomas reprit avec une nouvelle ferveur ses exercices de piété et d'étude. Ami de la solitude et du travail, il ne paraissait au dehors, dans les palais des ambassadeurs ou des cardinaux, qu'autant que les lois de la bienséance l'y contraignaient. Le Saint-Père, très édifié de sa conduite, l'assigna de sa propre autorité au couvent de la Minerve, et le Général, par un autre privilège, voulut que désormais il ne dépendît que de lui seul ; privilège confirmé depuis par le Pape Clément X. Loin de s'en prévaloir, l'humble Religieux obéissait ponctuellement à tous les supérieurs quels qu'ils fussent, et même encore au Frère Convers attaché à sa personne.

IV. — Il y avait près de quatre ans que Frère Dominique Ottoman édifiait la communauté de la Minerve et la ville de Rome, quand le cardinal Antoine Barberini, Protecteur de l'Ordre, le manda à Paris où il se trouvait alors.

Le motif probable de cette démarche était la prévision très fondée d'une guerre imminente entre la France et la Turquie, dont la formidable puissance devenait très inquiétante pour les chrétiens, et surtout pour la République de Venise. Le cardinal ne doutait pas que la présence du prince Ottoman ne fût précieuse à plus d'un titre pour Mazarin. Alexandre VII voulut que notre Religieux accompagnât le cardinal Chigi, neveu de Sa Sainteté, lequel se rendait en France en qualité de Légat *a latere*. Mais Dominique de Saint-Thomas

obtint la permission de faire son voyage avec moins d'éclat et partit de Rome le 30 août avec deux Religieux de son Ordre : le Père Thomas Ignozzi, italien, et le Père Henri Chamois, profès du couvent d'Avignon (1).

Malgré ses précautions, Dominique Ottoman fut reconnu et ne put échapper aux ovations que la Providence lui ménagea sur sa route.

Le duc de Toscane le reçut à Florence avec le cérémonial d'usage pour les princes du sang. Le doge de Venise lui dit, qu'étant la cause innocente de la guerre déclarée par les Turcs à la République, il espérait qu'il contribuerait beaucoup par ses prières au succès des armes chrétiennes.

La duchesse de Modène lui députa un gentilhomme pour le complimenter, et le lendemain, elle le reçut sous un magnifique dais.

A Bologne, le serviteur de Dieu put passer inaperçu. Il goûta la joie de prier longtemps près du tombeau de saint Dominique ; puis il reprit sa route, ayant bon espoir d'éviter les embarras des honneurs. Il se trompait. Le duc de Savoie n'eut pas plutôt appris son arrivée à Turin, qu'il l'envoya chercher dans son carrosse et voulut qu'on le traitât à la cour et dans tous ses Etats avec les égards dus à son rang. Les témoignages de bienveillance et d'estime que lui prodigua la famille royale furent extraordinaires, mais rien ne le toucha comme l'attention du duc, qui engagea l'archevêque de Turin à exposer en son honneur le Saint-Suaire. A la vue de la précieuse relique, le jeune prince fut ému jusqu'aux larmes et satisfit largement sa tendre piété. Enfin il put quitter la cour et reprendre son voyage avec ses deux compagnons. Au passage des Alpes, ayant été surpris par la nuit dans un lieu fort désert, il ne trouva pour gîte qu'une cabane misérable, ouverte à tous les vents. En y entrant, il dit aux Pères, moins tranquilles que lui : « Enfin nous aurons ce soir une retraite bien conforme à notre condition de Religieux mendiants ; elle nous agréera mille fois mieux que tout l'éclat de la cour. » Le Bienheureux Jourdain de Saxe avait tenu un langage analogue, quand, après avoir dîné à la table du Pape, il n'eut, poursuivant sa route, qu'un peu de paille, le soir, dans une grange isolée, pour prendre son repos.

(1) Le Père Ignozzi, était un homme de grand mérite. Il avait passé plusieurs années à la cour de l'Empereur et du roi de Pologne, et était très entendu dans les affaires. Son attachement au jeune Prince fit qu'il ne le quitta plus jusqu'à la mort. Il écrivit exactement toutes ses actions et laissa des mémoires au Père Bulgarini.

Dominique de Saint-Thomas reçut à Lyon, où il arriva en janvier 1665, des lettres du cardinal Barberini, le pressant de venir au plus vite à Paris. Il touchait la capitale, quand le chevalier de Souvré, ambassadeur de Malte auprès du roi, vint à sa rencontre avec le carrosse de la duchesse de Chevreuse et le conduisit en grande pompe au couvent de la rue Saint-Honoré. Quelques jours après, le jeune prince était introduit avec le cérémonial d'usage auprès de Sa Majesté. Le Nonce du Pape, les ambassadeurs, l'Archevêque de Paris et les corps constitués l'honorèrent de leurs visites et se retirèrent charmés de sa grâce et de ses manières. Les ambassadeurs de Turquie se prosternèrent devant lui, et l'un d'eux lui témoigna avec larmes sa surprise de le voir, lui, prince du sang, si pauvrement vêtu. Dominique de Saint-Thomas répondit qu'il éprouvait une douleur autrement plus vive de leur aveuglement, et que son habit, regardé par eux si méprisable, lui paraissait incomparablement plus précieux que la pourpre qu'ils lui souhaitaient. La suite de sa vie prouva bien, en effet, que cette parole exprimait la sincérité de ses sentiments.

Le roi d'Angleterre lui donna une marque particulière de sa considération. Certains Arméniens, dont les vaisseaux chargés de riches marchandises avaient été capturés par les Anglais près de Smyrne, s'étaient inutilement adressés à plusieurs cours d'Occident pour obtenir la restitution de leurs biens. Ils se rendirent au couvent de Saint-Honoré et exposèrent à notre Religieux l'insuccès de leurs démarches. Celui-ci, touché de leur infortune, écrivit en leur faveur à Sa Majesté Britannique; et le monarque, à sa prière, fit rendre aux Arméniens leurs vaisseaux et leurs marchandises.

Après deux ans de séjour dans la capitale, Dominique de Saint-Thomas demanda d'être rappelé en Italie, où il trouverait beaucoup plus de facilité pour vaquer à ses exercices de piété et d'étude. Mais on jugea sa présence encore nécessaire à Paris. A cette époque, le jeune prince reçut des lettres des Patriarches grecs, lui promettant le secours des peuples de la Valachie et autres provinces limitrophes, s'il voulait faire valoir ses droits à la couronne, contre son frère le sultan Mahomet IV. Les progrès et les efforts des infidèles devenaient de plus en plus menaçants pour la chrétienté. Assurément le désir de régner touchait peu l'humble Religieux, mais dans des circonstances si critiques, il était décidé à affronter tous les dangers pour étendre l'empire de Jésus-Christ et procurer à ses compatriotes les lumières de la foi.

L'ambassadeur de Venise près la cour de France le pressait en même temps de mettre à profit les ouvertures qui lui étaient faites, ou du moins de consentir à en conférer avec le Sénat. Dominique de Saint-Thomas, rappelé à Rome par le Père Général, s'arrêta à Venise où il fut reçut avec grand éclat. Le Sénat et le Doge ayant examiné avec soin les Lettres des Patriarches grecs, particulièrement celle de l'archevêque d'Alexandrie et de son grand-vicaire, Cosme-Maurice Paléologue, furent d'avis que la présence du prince Ottoman dans l'île de Candie ne pouvait manquer d'avoir les plus heureux effets. En conséquence, ils s'adressèrent au Pape Clément IX, lequel entra pleinement dans leurs vues. Ce Pontife, extrêmement zélé pour les intérêts de l'Eglise, faisait équiper ses galères pour s'unir à celles de Malte, de Sicile et de Venise. Sur son désir, Dominique de Saint-Thomas se rendit auprès de lui et reçut l'ordre de s'embarquer à Civita-Vecchia, sur le « Saint-Pierre ».

L'escadre, commandée par Rospigliosi, joignit celle de Malte à Messine; et, au commencement du mois d'août, elle trouva l'armée chrétienne vers la Canée. Dominique de Saint-Thomas adressa aux chrétiens du Péloponèse une lettre pressante pour les engager à secouer le joug des Turcs.

Les fidèles d'Albanie lui firent aussitôt savoir qu'ils étaient prêts à se dévouer pour lui et à le soutenir de toutes leurs forces, s'il voulait venir se mettre à leur tête. Mais il fallait avant tout voler au secours de Candie, vivement attaquée par l'ennemi. Notre Religieux chercha le moyen de s'entendre avec les principaux chefs, espérant les engager dans ses intérêts ou tout au moins négocier une paix avantageuse pour la République de Venise. Dans ce but, il écrivit en langue turque au Grand-Vizir, au Pacha de la Canée et à l'Aga des Janissaires, pour leur donner avis de son arrivée dans l'île et leur déclarer qu'il avait à leur faire des communications très importantes. Le Grand-Vizir et ses officiers ne se trouvaient pas à beaucoup près dans les dispositions des chrétiens soumis à leur domination. Il fut donc décidé qu'on enverrait au sultan la lettre du prince, mais qu'on aurait soin d'en cacher le contenu aux troupes, dans la crainte de complications, si l'arrivée du fils aîné d'Ibrahim était connue.

Cependant les secours attendus n'arrivant pas, la ville de Candie, après avoir soutenu un siège mémorable, dut se rendre. Le traité de paix ayant été signé le 27 septembre 1669, Dominique de Saint-Thomas partit immédiatement pour Venise. Un vaisseau français de-

vait le conduire à Ancône ; mais une furieuse tempête le jeta sur les côtes de Raguse et l'arrêta pendant près d'un mois dans la ville. Un spectacle lamentable s'offrit alors à ses yeux. Raguse venait d'être détruite par un violent tremblement de terre et un incendie comme de mémoire d'homme on n'en avait vu.

Le compatissant Religieux se vit dans une gêne extrême, car il voulut distribuer aux pauvres toute sa pension et ce qui lui restait pour sa subsistance. Un navire anglais l'emmena à Ravenne où le cardinal Légat le reçut avec distinction et le fit même conduire à Lorette. Enfin Dominique Ottoman arriva à Rome le 9 décembre 1669.

Clément IX venait de mourir et le R^me^ Père Jean-Baptiste de Marinis l'avait précédé de quelques mois dans la tombe.

V. — Le nouveau Pape, Clément X, et Thomas de Rocaberti, récemment promu au Généralat, eurent à son égard les mêmes attentions que leurs prédécesseurs. Depuis la paix conclue entre les Vénitiens et les Turcs, les raisons politiques qui avaient fait ajourner son admission dans les ordres sacrés n'existant plus, Dominique de Saint-Thomas put enfin, à la grande joie de son âme, être honoré du caractère sacerdotal. Dès lors, coupant court à toute visite d'apparat, on ne le vit plus qu'à l'autel ou dans l'exercice des œuvres de miséricorde. Un pauvre prêtre espagnol, réduit à une grande indigence, vint un jour lui exposer sa détresse. Le V. Père lui donna séance tenante la somme que les chevaliers de Malte lui envoyaient pour sa pension annuelle, et ne se réserva que la joie du sacrifice, en souffrant lui-même à la place du prêtre infortuné.

Son zèle pour le salut des âmes lui inspira le désir de s'en aller prêcher l'Evangile à ses compatriotes. Il insista avec tant de cœur auprès du P. Général, que celui-ci, vaincu par ses prières, lui eût donné la permission de se rendre en Arménie, si le cardinal Altieri, alors Protecteur de l'Ordre, ne s'y fût opposé, pour des raisons de prudence.

Mais l'an 1675, le R^me^ Père, après avoir créé docteur le jeune Religieux, le nomma Vicaire Général des couvents situés dans l'île de Malte. C'était lui ménager une bonne occasion d'exercer son zèle. Dominique de Saint-Thomas partit de Rome sur la fin d'octobre et se rendit en Sicile.

Il attendait à Syracuse un vaisseau et le vent favorable pour aller à Malte, quand il apprit que la peste venait d'éclater dans ces régions.

Cette nouvelle ne fit qu'enflammer son ardeur, et, le 28 mars 1676, il entrait au couvent de Porto-Salvo. A peine eut-il pris possession de sa charge, qu'il se montra bien décidé à en remplir les devoirs avec un souci qui édifia profondément tous les Religieux. Il commença par rétablir les exercices réguliers, interrompus dans quelques maisons depuis l'apparition du fléau ; puis il résolut d'exposer sa vie au soulagement des pestiférés. En vain les chevaliers de Malte et les Religieux cherchèrent-ils à modérer son ardeur ! Rien n'y fit. Mais bientôt ses forces trahirent son courage. Sans cesse au chevet des malades et des moribonds, et n'usant d'aucun ménagement, il finit par tomber dans un état d'épuisement qui mit ses jours en danger. Il lutta quand même contre le mal et ne quitta son poste qu'à la dernière extrémité.

Cependant vers la fin de septembre, il dut rendre les armes. Dans l'espoir qu'un changement d'air lui serait salutaire, on le transféra dans une maison de campagne. Le Grand-Maître de Malte le faisait visiter tous les jours par son médecin. Les chevaliers se rendaient assidûment auprès de lui, témoignant de toutes manières combien le malade leur était cher. Le V. Père se montrait sensible à ces marques d'attention, mais portait plus haut les élans de son cœur. Il reçut plusieurs fois les sacrements avec une piété angélique, et, bien que purifié par les eaux du baptême à l'âge de quinze ans, il voulut néanmoins faire sa confession générale depuis sa première enfance. Il demanda ensuite avec instance d'être ramené au couvent de Porto-Salvo ; mais vu son état de faiblesse, on ne put lui procurer cette consolation. Il accepta le sacrifice, se fit revêtir de son habit religieux, reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction, et s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 25 octobre 1676. Il était dans la trente-cinquième année de son âge.

Sa mort causa d'immenses regrets dans toute l'île de Malte. Le Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean ordonna qu'on lui fit les obsèques les plus solennelles dans notre église. Douze des plus anciens commandeurs et un très grand nombre de chevaliers accompagnèrent le corps de l'illustre défunt, pendant que les canons des forteresses et des galères annonçaient cette mort au peuple.

On grava sur la tombe du pieux Religieux l'inscription suivante :

Religiosa Principi, P. Dominico Ottomano, Vicario et Commissario Generali conventuum Melitensium Ordinis FF. Prœdicatorum.

Epitaphium perennis memoriæ.
Invidit fortuna viro, ne Regna teneret
Maxima quæ nato jura paterna dabant.
At nimium felix, cui sacra Palatia cœli
Obveniant, captus dum sua sceptra fugit.
Magna pericla manent alios; invenit in alto
Pignora vivendi hic non meditata Polo.
Dum melior placuit, Mahumetis prima recessit
Religio, gremio perfida corda favens.
Natus erat Princeps; ast infeliciter orbi;
Felicior Frater vixit in æde Dei.
Cœlesti peperit Guzmanus sorte Ibrahimi
Prolem, quam Domino rediddit ipse suo.

En écrivant cette vie, nous n'avons point entrepris de réfuter quelques historiens, qui ont prétendu que le P. Dominique Ottoman ou de Saint-Thomas n'était point le véritable fils de l'empereur des Turcs Ibrahim. Ce que nous avons rapporté des circonstances de sa prise et des honneurs qu'il reçut non seulement à Malte, mais encore à Rome, à Paris, à Venise, à Turin et ailleurs, est plus que suffisant pour montrer que ce sentiment est le plus chimérique qui fût jamais.

On rapporte qu'un Prélat, surpris de l'accueil solennel fait à l'humble Religieux par le Pape Alexandre VII, se permit de dire à Sa Sainteté que quelques-uns doutaient qu'il fût réellement issu de la familles des princes Ottomans. « J'en suis tout aussi sûr, répondit le Saint-Père, que je suis sûr d'être à Rome. »

En effet, il faut entrer dans ce sentiment, avec tous les auteurs dont le témoignage ne saurait être mis en doute, tels que Jean-Baptiste Nani, le comte de Galeazzo, le comte Alphonse Loschi, Pierre Bertelli, le P. Vincent de Sainte-Catherine de Sienne, Carme déchaussé, qui prononça l'oraison funèbre du prince, et bien d'autres, ou reconnaître que pendant plus de trente ans, quatre Papes, les rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, les ducs de Savoie, de Toscane, de Mantoue, de Modène, les Princes et les Républiques, les cardinaux, évêques et seigneurs sont tombés dans un aveuglement étrange en rendant tant d'honneurs à ce Religieux, sans avoir pu découvrir par leurs ambassadeurs, leurs envoyés et leurs officiers de justice, la condition et la qualité du P. Dominique de Saint-Thomas.

C'est donc avec infiniment de raison que le chevalier de Jant, auteur contemporain, publia l'histoire authentique du jeune Prince, et réduisit à néant les frivoles conjectures de ses adversaires. Voici comment il débute dans son Epître dédicatoire à M. le duc d'Orléans : « A qui pourrait mieux s'adresser le frère du Grand Seigneur, qu'au frère du plus grand Monarque de l'Europe? Et quel secours plus puissant pourrait-il implorer, que celui de Votre Altesse Royale, contre l'injustice de ceux qui tâchent d'obscurcir sa gloire d'être sorti du plus illustre sang qui soit dans tout l'Orient? Si Votre Altesse Royale lui fait l'honneur d'agréer favorablement le récit détaillé de sa vie, il croira avoir trouvé un asile dans son Palais Royal contre la calomnie, et un abri contre le fer et le poison dont la cruelle politique des Turcs le menace partout ailleurs. »

LE MÊME JOUR

1655 — A Umbriatico, ville de la haute Calabre, l'Illustrissime Père THOMAS THOMASSONI, romain, docteur en théologie.

Innocent X, juste admirateur de son mérite, le nomma évêque de la petite ville d'Umbriatico, le 8 janvier 1652. Le vénérable Père essuya beaucoup de persécutions ; car le zèle dont il était embrasé ne lui permit point de se taire devant les désordres dont il était témoin. Il parla ferme et fit de sages réprimandes. Certains libertins spécialement visés le traitèrent avec mépris et l'insultèrent gravement. On a même pensé qu'ils n'avaient pas reculé devant le crime, car tout porte à croire que le vénérable Prélat mourut empoisonné, dans la trente-neuvième année de son âge et la troisième de son épiscopat, le 25 octobre 1655.

1695 — A Paris, le V. Père ANTOINE GOUDIN, l'un des plus célèbres philosophes de l'Ordre de Saint-Dominique.

Il naquit à Limoges, l'an 1639, et entra chez les Frères Prêcheurs de cette ville, le 5 juillet 1657, à l'âge de 18 ans. Son année de probation achevée, il fut aussitôt appliqué aux études philosophiques et théologiques. Le jeune profès s'y livra avec entrain et se fit bientôt remarquer par sa pénétration d'esprit et tout un ensemble de qualités hors ligne, si heureusement combinées, que d'écolier brillant il devint maître très habile dans ce même couvent de Limoges. Là, en effet, aux applaudissements de ses nombreux audi-

teurs, il enseigna les sciences sacrées, se faisant dans toute la ville et au delà une renommée d'érudition qui alla toujours grandissant. Ce fut précisément cette réputation justement méritée de doctrine, qui engagea Mgr Dominique de Marinis, archevêque d'Avignon, à appeler le Père Goudin, son ancien professeur, pour lui confier la chaire des arts, c'est-à-dire de philosophie, qu'il venait de fonder dans sa ville épiscopale, sous la double clause, que l'enseignement donné serait de tous points conforme à la pure doctrine thomiste et que cette chaire deviendrait l'apanage exclusif des Dominicains, ses frères en Religion.

Antoine Goudin répondit aux avances du Prélat et s'attira une estime qui dépassa de beaucoup l'attente de son saint ami, dont il resta toujours le bras droit et le conseiller indispensable. L'Université, de son côté, ne tarda pas à prodiguer son admiration au docte Religieux. Elle s'empressa même de l'agréger au corps de ses docteurs en lui décernant les honneurs de la maîtrise en théologie. Consulté comme un oracle par tous les hommes compétents, le vénérable Père rendit d'inappréciables services, non seulement en sa qualité de théologien et d'examinateur synodal, mais même dans l'ordre purement civil par les décisions qu'il était appelé à donner, décisions toujours marquées au coin de la plus haute sagesse.

A la mort de Dominique de Marinis, survenue l'an 1669, le Père Antoine Goudin fut élu Prieur à Brive, où il demeura trois ans. Le R^me^ Père Thomas de Rocaberti, Général de l'Ordre, l'appela alors à Paris pour y enseigner la théologie au Noviciat général : ce qu'il fit pendant plusieurs années. Affilié ensuite au grand couvent de Saint-Jacques, il y devint Prieur et fut reçu docteur en Sorbonne, le 9 mars 1685. Tandis qu'il remplissait sa nouvelle charge à l'unanime satisfaction des Religieux qui peuplaient cette maison, une mort imprévue l'enleva de ce monde, le 25 octobre 1695, dans la cinquante-sixième année de son âge. Outre l'oraison funèbre, en latin, de Mgr Dominique de Marinis, imprimée à Lyon, en 1669, et un cours de théologie que la mort ne lui permit pas d'éditer, et qui resta en manuscrit au couvent de Saint-Jacques, Antoine Goudin a publié un cours de philosophie fondé sur les principes et la doctrine ferme et solide de saint Thomas.

Cet ouvrage a immortalisé la mémoire du Père Goudin, lequel, de son vivant, le vit arriver à la dixième édition. L'auteur y révèle un esprit philosophique des plus remarquables, à coup sûr, par sa logique vigoureuse, sa dialectique profonde et son incomparable clarté.

Le vénéré Père Bourard, l'un des saints martyrs d'Arcueil, avait une véritable passion pour la philosophie scolastique, c'est pour cela qu'il traduisit en français l'ouvrage de Goudin, l'un de ses plus vigoureux champions. « Le monde périt, disait-il sérieusement, quoique d'un air plaisant, parce qu'on n'étudie plus Goudin. » Sa Sainteté Léon XIII, en donnant la forte impulsion que l'on sait aux études thomistes, a également remis en honneur toutes les doctrines philosophiques de l'angélique Docteur, qu'on ne trou-

vera nulle part ni mieux comprises, ni mieux exposées, que dans les œuvres du Père Goudin.

Citons encore du même auteur un Commentaire sur la Somme de saint Thomas, imprimé à Cologne en 1723. — (Echard, etc.)

1619 — Au monastère de Sainte-Marie-Nouvelle à Bologne, la V. Sœur MARCELLE ANSELMI, fille de Pierre Anselmi, fort estimé, pour son érudition, du cardinal Bembo et du duc de Savoie. Elle naquit le 9 juin 1560 et reçut le nom de Marie sur les fonts sacrés. A peine âgée de quatre ans, elle alla se renfermer dans le monastère de Sainte-Marie-Nouvelle, de l'Ordre de Saint-Dominique. A sept ans, elle s'engagea par des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et dès ce moment ne fit plus que soupirer après l'état religieux.

Elle eut enfin la consolation de revêtir l'habit de l'Ordre à l'âge de dix-sept ans, et fit profession le 5 octobre 1578, sous le nom de Sœur Marcelle. Cette servante de Dieu conçut une estime vraiment extraordinaire pour sa vocation; elle l'eût préférée à toutes les couronnes du monde : aussi s'obligea-t-elle à y vivre avec une haute perfection. Son abstinence, son exacte observance, son humilité, sa soumission, son respect pour les prêtres la rendirent un modèle accompli des vertus religieuses. Elle conserva toute sa vie une très vive dévotion envers la sainte Eucharistie, et se disposait à la communion par des mortifications spéciales, tant intérieures qu'extérieures. Son application à l'oraison fut le principal exercice de sa vie : elle y employait cinq heures au temps de la nuit et cinq autres pendant le jour. Dans ce commerce intime avec Dieu elle puisa l'habitude d'un profond recueillement et un courage invincible au milieu des tentations. La réserve qu'elle faisait paraître dans sa conduite engagea les Supérieures à lui confier le soin des affaires temporelles. Sœur Marcelle eut beaucoup de répugnance à accepter un emploi si propre à la dissiper : elle se soumit pourtant à ce qu'on exigeait d'elle ; et l'on remarqua dans la suite avec admiration qu'elle en devenait plus recueillie et plus intérieure. Dieu répandit ses bénédictions sur cette humble Religieuse ; les provisions du monastère se multipliaient par la vertu de ses prières. On trouvait de l'argent contre toute espérance pour subvenir aux nécessités les plus pressantes, et l'on se voyait comme à couvert de tous les malheurs ordinaires sous la conduite de cette servante de Dieu. Elle guérit une Religieuse atteinte aux yeux d'un mal horrible, dès qu'elle eut baisé sa plaie. Enfin après avoir fait paraître une patience inaltérable pendant une longue maladie et reçu tous les sacrements, elle mourut saintement le 25 octobre 1619, âgée de cinquante-neuf ans. — (*Diario.*)

XXVI OCTOBRE

Le Bienheureux DAMIEN DE FINALE(*).

(1484)

De l'illustre famille dominicaine, comme d'une source riche et féconde, sortirent toujours des hommes éminents en sainteté. Parmi eux, au xv^e^ siècle, nous aimons à ranger Frère Damien de Finale, issu de la noble famille des Furcheri.

Ainsi lisons-nous dans le décret d'approbation du culte.

Si nous plaçons au 26 octobre la biographie de ce Bienheureux, ce n'est pas qu'il soit mort à cette date, car l'on ne possède aucun monument contemporain. On ignore tout ensemble et le jour de sa naissance et celui de sa mort ; seule, l'année de son trépas est connue, fixée par la légende du Bréviaire à 1484. Mais Pie IX, de sainte mémoire, en confirmant le culte du serviteur de Dieu, l'an 1848, a marqué sa fête au 26 octobre et accordé à l'Ordre des Frères Prêcheurs l'Office et la Messe en l'honneur du nouveau Bienheureux, avec l'insertion suivante au Martyrologe : « A Reggio, dans le duché de Modène, mémoire du Bienheureux Damien de Finale, lequel sut allier à une grande innocence de vie une non moins grande mortification du corps : dévoré du salut des âmes, il devint un merveilleux prédicateur et, après sa mort, brilla par le don des miracles. »

Avant de donner la légende du Bréviaire, le témoignage authentique à notre connaissance qui résume le peu que l'on sait sur ce Bien-

(*) Boll., *Acta Sanctorum*, t. XII, oct.

heureux, nous citerons un ou deux documents échappés à l'oubli et puisés à bonne source ; ils nous montrent en quelle profonde estime était tenu le vénérable Religieux, non seulement pendant sa vie, mais encore après sa mort. Car à peine eut-il rendu le dernier soupir, qu'on commença à entourer sa tombe et sa mémoire des honneurs d'un culte public.

Damien était issu de la noble famille des Furcheri, dont il retint le nom. Quelques historiens l'appellent Damien de Reggio, du lieu où il quitta cette vallée de larmes pour s'envoler vers la patrie. Plus communément on le désigne sous ces trois noms, Damien de Furcheri de Finale.

Quand on se rend de Nice à Gênes en suivant le littoral, à peu près à mi-chemin, entre Albe et Savone, se trouve une grosse bourgade qui, du temps des Romains, s'appelait *ad Fines*. C'est actuellement la petite ville de Finale, qui comprend trois localités du même nom : le Finale Borgo, à l'endroit où se trouvait anciennement un camp ; le Finale Marina près de la mer, sur la route qui va de Nice à Gênes, et le Finale Pia, le moins important.

Finale Borgo fut toujours considéré comme la localité principale, bien que le nombre de ses villas ou de ses feux fût assez restreint. Non loin de là, à mille pas environ, se trouve Perti avec son antique temple de Saint-Sébastien, desservi par les Frères Prêcheurs de Finale : au pied, s'étend la plaine appelée encore de nos jours Plaine des Furcheri, et au milieu une villa du même nom.

C'est là, d'après la tradition locale, corroborée par une inscription conservée dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Sébastien, que naquit notre Bienheureux, au commencement du XV^e^ siècle. Où prit-il l'habit ? On ne saurait le préciser, mais tout porte à croire que ce fut au couvent de Sainte-Catherine de Finale, son pays natal, couvent fondé l'an 1359.

II. — En 1503, dix-neuf ans après la mort du Bienheureux Damien, les Religieux de Reggio, excellents témoins dans la cause, eurent à dresser un certificat en forme, adressé à leurs confrères de Vigevano.

Le Bienheureux, durant sa vie, appelé par les fonctions apostoliques dans cette région, passait souvent dans leur couvent : et chaque fois, la vénération due à sa vertu semblait grandir. Les Pères, non contents de posséder le corps du Bienheureux Matthieu Carreri de Mantoue, décédé au milieu d'eux en 1470, supplièrent les Domini-

cains de Reggio, leurs Frères, de leur accorder une relique du Bienheureux Damien. Ceux-ci s'empressèrent de faire droit à leur demande, et dans l'instrument qui fut dressé à cette occasion, nous relevons ces paroles significatives : « C'était un homme de tous points remarquable, jouissant d'une haute opinion de sainteté et d'une renommée merveilleuse. Il possédait, en effet, une dévotion aimable, une affabilité, une bonté pleine de douceur et d'humilité, une obéissance toujours égale, un grand esprit de compassion et une patience à l'épreuve. Il se montrait serviable envers tous, grâce à une parfaite charité. C'était, en outre, un prédicateur zélé, recommandable par l'ensemble et l'harmonie de ses qualités oratoires, non moins que par la modestie et la gravité de son maintien. »

A peu près à la même époque, c'est-à-dire peu de temps après la mort du Bienheureux, Taëgius parle de lui comme il suit, dans ses *Monumenta Ordinis :*

« Le B. Damien fut un Religieux d'une charité fervente, d'une humilité profonde, d'une rare abstinence, d'un zèle très ardent pour le salut des âmes, d'une éminente dévotion et très grande oraison : en un mot, d'une vie très sainte, que relevaient l'éclat de sa science et la pureté de ses mœurs. Après avoir pendant longtemps et en maints endroits prêché avec un feu tout apostolique; après avoir ramené dans les voies de la justice un nombre considérable d'égarés, il se trouvait de passage à Reggio, quand son âme très sainte, chargée de mérites, munie de tous les secours de la sainte religion, se dégagea du poids de la chair, et prit son heureux essor vers le ciel. Il fut inhumé dans l'église du couvent, où, peu après, sa sainteté éclata par de nombreux miracles. »

Faut-il ajouter un autre témoignage ?

André Rovetta de Brescia, qui, en 1691, édita à Bologne la Bibliothèque chronologique des hommes illustres de la Province de Lombardie, parle en termes élogieux du Bienheureux Damien de Finale : « Homme, dit-il, non moins célèbre par sa science que par le haut relief de sa sainteté. Avide de féconder le talent qu'il avait reçu du ciel, il sut le placer à bonne usure. Pour rendre son ministère plus recommandable et plus fructueux, il consacrait ses veilles nocturnes à l'étude de l'Ecriture sainte; et cela avec tant d'ardeur qu'en peu de temps il composa, au milieu de beaucoup de fatigues, différents ouvrages pleins d'onction : entre autres, un recueil de sermons *de*

tempore ; un autre, sur les Saints, puis de pieuses et doctes méditations conservées à la Bibliothèque du couvent de Saint-Dominique de Gênes. »

III. — Ecoutons maintenant la Légende du Bréviaire.

Le Bienheureux Damien naquit à Finale, dans le duché de Gênes, au commencement du XV^e^ siècle. de la noble et riche famille des Furcheri. Il était encore enfant, quand Dieu fit prévoir d'une manière merveilleuse quel serait son avenir.

Ayant été enlevé par un fou, un signe céleste révéla à ses parents le lieu où il se trouvait caché. Sa jeunesse s'écoula dans une innocence parfaite, et le reste de sa vie ne démentit jamais les saintes espérances de ses premières années. Tout entier aux biens du ciel, ne soupirant qu'après la patrie, il dit adieu aux richesses et aux plaisirs du monde, et entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Il se distingua à cette école de perfection par l'exercice de toutes les vertus. Pour donner à sa dévotion une base solide, il l'établit sur une profonde humilité. Il crucifia sa chair, et dompta son corps par le jeûne et l'abstinence.

Homme d'oraison et brûlant d'amour pour Dieu, toute sa conversation était dans le ciel. Donc, rien d'étonnant s'il vécut dans la chair comme n'en ayant pas : ange de Dieu dans un corps mortel. Cependant il ne négligea jamais les talents qu'il avait reçus de la Providence divine. Il étudia nuit et jour et, malgré de grandes souffrances, écrivit en peu de temps plusieurs ouvrages remplis de science et d'onction.

Une vie si sainte devait porter ses fruits dans les âmes. Le Bienheureux Damien fut apôtre. Il parcourut plusieurs contrées de l'Italie, prêchant partout la parole de Dieu. Son zèle apostolique obtint de merveilleux résultats : un grand nombre de pécheurs, tirés du bourbier du vice, durent à ses prédications leur changement de vie.

Enfin, tant de travaux et de mérites devaient recevoir leur récompense. Quand il comprit que sa dernière heure était venue, il demanda les derniers sacrements et mourut comme meurent les Saints, l'an 1484. Il reçut la sépulture dans l'église de son Ordre ; plusieurs miracles rendirent son tombeau glorieux, et ses reliques furent distribuées en diverses contrées. Un culte public, continué jusqu'à nos jours, n'a fait que proclamer davantage sa sainteté.

Le Souverain Pontife Pie IX l'a placé au nombre des Bienheureux.

Le V. P. VINCENT CANGIANO,

Missionnaire apostolique dans le royaume de Naples(*).

(1605-1647)

Le vénérable Religieux dont nous esquissons la biographie naquit à Naples, l'an 1605, de parents nobles, issus originairement de Florence. Son père se nommait Jean-Vincent Cangiano et sa mère Jérôme de Bottis. Lui-même reçut au baptême le nom de Jean-Baptiste, et passa sa jeunesse dans une grande pureté de cœur, une parfaite soumission aux ordres de ses parents, et une admirable docilité à leurs pieuses instructions. Sa fidélité à la grâce, son application à pratiquer la vertu et à faire des progrès dans les lettres, le rendirent aimable à tout le monde, principalement à sa famille, qui escomptait déjà à son profit et à son honneur l'avenir séduisant qui allait s'ouvrir devant lui.

Jean-Baptiste éprouvait des sentiments bien opposés. Dégoûté des vanités du siècle, désireux de vivre d'une manière plus parfaite, il vint demander l'habit de l'Ordre au couvent de Notre-Dame de la Santé, et le reçut des mains du Père Jourdain, Vicaire général de la Congrégation, le 8 décembre 1620. Il était âgé de quinze ans et demi, et il prit le nom de Vincent.

Sa ferveur et l'exactitude avec laquelle il passa l'année de son noviciat le firent aimer et estimer de la communauté, qui l'admit avec joie à la profession solennelle, quand le moment en fut venu. Les Supérieurs l'appliquèrent ensuite à l'étude : le fervent novice, joignant à cet exercice une attention et une vigilance continuelles par la pratique de la vertu, devint bientôt un bon philosophe et un excellent Religieux. Ses cours achevés, on l'honora du sacerdoce : et il parut dès lors si intérieur et si expérimenté dans les voies spirituelles, qu'il fut institué Maître des Novices dans le célèbre couvent de Notre-Dame de la Santé.

Le Père Vincent remplit cette charge avec un zèle et une prudence admirables : uniquement attentif à procurer l'avancement de ses

(*) *Diario.*

novices, il n'y avait rien qu'il n'entreprît pour leur inspirer l'esprit de l'Ordre. L'étude, l'oraison, la pénitence, le zèle du salut des âmes furent les points principaux sur lesquels roulaient tous ses entretiens. Il ne cessait d'animer les novices à la pratique de ces exercices, d'une nécessité absolue pour les ouvriers apostoliques, et de leur représenter qu'ayant été choisis pour travailler au salut des hommes — *In salutis humanæ officium missi estis*, — ils étaient dans une obligation étroite d'acquérir ces vertus, qui font le véritable caractère des ministres du Seigneur. Ses exhortations eurent tout le succès qu'on pouvait attendre; c'est ce qui a amené l'auteur du *Diario* à déclarer que la Congrégation de la Santé était redevable à ce saint Religieux de tous les personnages savants et pieux qu'elle conservait encore de son temps.

Parmi les exercices spirituels qu'il avait plus à cœur de recommander, la dévotion au mystère de la naissance de l'Enfant-Jésus occupait le premier rang. Ce mystère d'amour le jetait dans des transports extraordinaires : il ne pouvait en parler sans faire paraître les ardeurs dont il était embrasé : et ses novices, entraînés par ses discours, se mettaient à l'unisson de ses sentiments. Dieu approuva cette pieuse pratique par un prodige. On vit maintes fois près de la crèche, où il aimait à réunir ses fils, une colombe d'une blancheur extraordinaire, se reposer sur le berceau de l'Enfant Jésus, et venir ensuite caresser d'une manière singulière le serviteur de Dieu.

Cependant le saint Religieux ne pouvait contenir les flammes sacrées qui le consumaient : la vue d'un Dieu anéanti pour le salut des hommes opérant avec force sur lui, il chercha avec empressement l'occasion de répandre son sang pour celui qui s'était sacrifié si amoureusement en sa faveur. C'est pourquoi il demanda au R^me^ Père Nicolas Ridolfi la permission de pénétrer au sein des nations barbares, afin d'annoncer l'Evangile, même au péril de sa vie. Le Général reçut une grande consolation des dispositions du Père Vincent Cangiano; mais conduit, comme il y a lieu de le croire, par une providence spéciale du Ciel, qui destinait notre Religieux, non à établir la foi parmi les infidèles, mais bien à la ranimer dans le cœur des chrétiens, il lui refusa cette grâce.

Le vénérable Père ne douta plus que Dieu ne le destinait point à porter la lumière de l'Evangile dans des contrées éloignées : et il s'aperçut dès lors qu'il pouvait également travailler au salut des âmes dans son propre pays. Il se joignit aux missionnaires de l'Ordre qui

parcouraient le royaume de Naples avec un fruit admirable, sous la conduite du Père Thomas Manso. Ces hommes apostoliques reçurent avec joie dans leur compagnie le Père Vincent Cangiano, et ne tardèrent pas à comprendre la valeur de cette recrue.

La première conquête de cet illustre soldat de Jésus-Christ eut lieu, dans la terre d'Amalfi, sur deux troupes de bandits, acharnées l'une contre l'autre et pour ce motif se faisant une guerre sans merci.

C'était en outre la ruine du pays, car les rencontres sanglantes de ces scélérats entraînaient une infinité de maux. Le Père Cangiano, méprisant le danger auquel il s'exposait, obtint du Vicaire général de la Congrégation de la Santé la permission de se transporter en ces parages pour y faire une mission. Dieu bénit son entreprise. Le missionnaire s'adressa aux chefs des deux partis, leur parla avec tant de zèle et d'onction, qu'il les amena à se réconcilier et à mettre bas les armes.

Il agit ensuite auprès du vice-roi de Naples et obtint la révocation de leur bannissement, à condition qu'ils serviraient désormais dans les armées du Roi catholique.

Un succès si peu attendu inspira un plus grand zèle au P. Vincent Cangiano pour travailler au salut des âmes. Il le fit jusqu'à la mort avec une assiduité et des fatigues qu'on ne saurait exprimer.

Associé au P. Thomas Manso, il se rendit avec lui dans le diocèse de Marsico, et de là dans la Basilicate. Dieu versa sur leurs travaux une bénédiction extraordinaire. Désireux de répandre la divine semence plus au loin, le Père Vincent laissa le Père Manso achever ce qui avait été si heureusement commencé et se retira dans la Province de Bari, passa ensuite dans celles de Lecce et de Tarente, afin de ramener au divin bercail les brebis égarées.

II. — On put admirer dans tous ces pays les fruits abondants produits par les prédications et les immenses travaux de cet homme vraiment apostolique. Chaque jour, il annonçait la parole de Dieu trois ou quatre fois, et même, en certaines occasions, jusqu'à sept. Le reste de son temps était employé à entendre les confessions, à faire le catéchisme aux enfants, ou à prescrire des exercices à ceux qui embrassaient les congrégations qu'il établissait partout. Ces fonctions occupèrent toujours ce missionnaire infatigable, qui s'oubliait dans les choses même les plus indispensables et semblait ne chercher d'autre nourriture que le salut des âmes.

Sa nuit se passait presque toute à prier ou à se mortifier, afin d'obtenir du Ciel les grâces nécessaires à ceux qu'il instruisait des vérités de la religion. Il se revêtit d'un cilice très piquant, qu'il porta pendant toutes ses missions et qu'on ne découvrit qu'après sa mort. Sa fidélité à garder les abstinences et les jeûnes, à faire ses voyages à pied, à observer tous les autres points des Constitutions au milieu des fatigues de l'apostolat fut constamment inviolable. Il était persuadé qu'il est bien difficile à un prédicateur d'inspirer à ses auditeurs un amour sincère pour la loi de Dieu, si lui-même ne garde exactement celles de son état. Il ne voulut jamais rien recevoir dans les lieux où il prêchait, se contentant du peu de nourriture qu'on lui préparait et renvoyant tout ce qu'on lui offrait en surérogation.

Le vénérable Père célébrait la messe après avoir vaqué longtemps à l'oraison, et prêchait ensuite. L'église de la paroisse était le lieu ordinaire où il annonçait les vérités du salut : mais si vaste qu'elle fût, elle ne pouvait contenir le nombre prodigieux des auditeurs qui s'y rendaient; de là l'obligation de prêcher sur les places publiques ou en pleine campagne. Les discours du missionnaire étaient comme autant de flèches ardentes qui, éclairant l'esprit et embrasant le cœur, faisaient répandre des torrents de larmes et pousser des soupirs vers le ciel. Partout où il prêchait, on voyait les cœurs les plus endurcis se briser sous la force et l'onction de ses paroles. Plusieurs femmes de mauvaise vie abandonnèrent leurs désordres et se consacrèrent à la pénitence afin d'expier leurs crimes : et il ne se trouva guère de personnes dans ses auditoires qui ne se sentissent animées d'un ardent amour pour la vertu et d'une profonde horreur pour le vice.

Parmi les dons que le Seigneur départit à cet ouvrier apostolique, il l'enrichit d'une grâce particulière pour mettre la paix dans les familles et réconcilier les ennemis les plus opiniâtres. Aussitôt sa prédication terminée, ceux de ses auditeurs qui depuis longtemps conservaient dans le cœur de la haine ou de l'aversion pour le prochain, venaient se jeter aux pieds de l'apôtre afin de se réconcilier avec leurs ennemis. On ne saurait dire le nombre de conversions opérées par le vénérable Père. A chacune de ses prédications on constatait avec joie des changements surprenants. Citons quelques traits, bien propres à donner une juste idée des grâces dont le Ciel favorisait le saint Religieux, et à faire connaître en même temps les excès de la miséricorde de Dieu envers les pécheurs.

Une des plus fameuses conversions que fit notre missionnaire, avec le secours de la grâce, fut celle d'un usurier du diocèse de Marsico, dans la province de la Basilicate. C'était un homme d'une condition fort ravalée, qui par son négoce infâme exercé depuis longues années, avait acquis beaucoup de richesses et s'imposait à la multitude. Tout le monde était scandalisé de sa conduite, mais la puissance et l'argent le mettant à couvert des peines qu'il aurait méritées et des sages remontrances qu'on pouvait lui faire pour le convertir, il poursuivait sans pudeur sa vie criminelle. Informé du fait, le Père Vincent, qui donnait la mission dans le pays, réunit un groupe d'enfants et, le crucifix en main, se rendit processionnellement jusqu'à la maison de l'usurier en récitant le Rosaire. Arrivé là, il s'arrête et se met à prêcher sur les châtiments terribles que Dieu réserve à l'usure. Puis il apostrophe le coupable, le cite au tribunal de Jésus-Christ et lui prédit qu'il mourra promptement, s'il ne se convertit au plus tôt.

La parole du saint homme eut l'effet désiré. L'usurier, sortant de sa demeure, vient se prosterner devant le crucifix que tenait le prêtre, promet de rentrer en grâce avec Dieu et de restituer tout le bien mal acquis. Il tint parole. Après s'être purifié par une confession sincère, il fit afficher dans les lieux circonvoisins où il avait pratiqué ses usures, que tous ceux qui se savaient lésés par sa faute eussent à se présenter en tel endroit, afin d'y recevoir entière réparation. Il en fut ainsi, et comme il restait encore plusieurs dettes incertaines, cet homme répandit de grandes aumônes et en offrit même de considérables au saint missionnaire. Mais le Religieux, qui n'avait eu en vue que le bien de cette âme, refusa, ne voulant pas même loger dans sa maison, pendant le temps de la Mission.

La ville de Bari fut témoin d'un événement encore plus prodigieux, l'an 1645. Vincent Cangiano prêchait un soir à la Congrégation des gentilshommes qu'il avait établie et qui se réunissait au Chapitre de notre couvent. Tout à coup, après un moment de silence, il dit à haute voix : « Sachez que, par un juste jugement de Dieu, deux personnes ici présentes mourront aujourd'hui de mort subite : mais le même Seigneur, par un effet de sa miséricorde, et pour la consolation de son peuple, diminuera la rigueur de cette sentence. » Il n'est pas aisé d'expliquer l'épouvante de l'auditoire qui éclata en gémissements et en sanglots. Le Père commanda à ceux qui craignaient une punition exemplaire de s'approcher du Crucifix, afin

qu'unissant leurs prières et leurs larmes à celles des autres confrères, ils pussent apaiser le courroux de Dieu.

A ces mots, deux des auditeurs se sentirent pressés intérieurement de s'avancer; mais la frayeur et la honte les retinrent. « Vous ne voulez pas vous jeter aux pieds du Crucifix, reprit le Père Vincent, eh bien ! le Crucifix saura vous trouver. » On ne tarda pas à s'en convaincre. Le missionnaire ayant jeté son Crucifix vers l'assistance, l'emblème du salut, dirigé sans doute par une force invisible, alla tomber aux pieds d'un prêtre nommé Jean-Baptiste Masson, lequel s'affaissa sur lui-même, en criant : « c'est moi qui suis coupable, j'ai péché ! »

Le témoin oculaire qui rapporte cet événement n'ose pas affirmer que ce prêtre fût véritablement mort; il déclare pourtant que les médecins le jugèrent tel, et déposèrent juridiquement dans ce sens. Dès que ce prêtre fut étendu devant le crucifix, le Père Cangiano commanda de nouveau à l'un des assistants qui se reconnaissait en mauvaises dispositions d'approcher à son tour. Celui qu'il avait en vue était un jeune homme de 13 ans, que son père avait conduit comme par force à la Congrégation. Il se sentit vivement poussé à obéir; mais se raidissant avec opiniâtreté, il crut pouvoir résister à la puissance qui le pressait. Ses efforts furent inutiles : contraint de se lever, il courut vers le Crucifix, et après avoir jeté des cris horribles, tomba sans donner signe de vie.

La frayeur où se trouva l'assemblée ne peut s'expliquer. Le V. Père pour consoler son auditoire déclara que, par un exemple terrifiant, Dieu avait voulu leur instruction à tous, et qu'on ne devait pas regarder la mort de ce prêtre et de ce jeune homme comme une punition de leurs péchés, « car, ajouta-t-il, ils sont peut-être plus innocents que beaucoup d'entre vous. Prions, mes frères, afin que la miséricorde divine se manifeste à leur égard. » Ce disant, il se retire avec ses compagnons, et demeure en prière l'espace de deux heures. De retour à la Congrégation, il appelle à haute voix le prêtre toujours sans mouvement, et lui ordonne, s'il plaît à Dieu, de se lever. Aussitôt le prêtre reprend vie, vient se prosterner aux pieds du missionnaire et écoute docilement ses conseils pour mener une vie plus parfaite.

Puis s'adressant au jeune homme, étendu à terre, le Père Cangiano lui ordonne de venir écouter les avis qu'il veut lui donner pour son salut. On voit alors l'adolescent se relever et aller embrasser son

libérateur, qui lui déclare, de la part de Dieu, d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique. Le jeune homme exécuta fidèlement cette recommandation, bien qu'il n'eût jamais pensé auparavant à l'état religieux. Il reçut l'habit des mains du Père Jean-Baptiste Sensale, avec le nom de Vincent-Marie. Lui-même fit la relation de cet événement prodigieux, l'an 1661, se trouvant lecteur au couvent d'Andria.

Des faits si extraordinaires produisirent des résultats merveilleux sur ceux qui suivirent les prédications du serviteur de Dieu ; car frappés d'une crainte salutaire et sérieusement occupés à se convertir, ils s'attachaient à ses conseils et s'adonnaient généreusement à toutes les pratiques de la vie chrétienne.

III. — Ce ne sont pas du reste les seules grâces dont Dieu honora ce grand Religieux. Il est avéré qu'en maintes circonstances, il guérissait les malades en usant de l'oraison de saint Vincent Ferrier : *Super ægros manus imponent et bene habebunt.*

Un autre fait merveilleux, dû à l'intervention de l'illustre missionnaire, se passa à Viggiano, à l'époque d'une mission qu'il donnait avec le P. Thomas Manso.

Une nuit, tandis qu'il se reposait des fatigues du confessionnal, un violent incendie éclata. Le feu ayant pris à plusieurs maisons, et un vent très fort poussant les flammes, tout le village allait être réduit en cendres. La situation était des plus graves. Les deux missionnaires s'adressèrent à Dieu dans un besoin si pressant. Mais l'Archiprêtre, ne croyant pas la chose suffisante, fit beaucoup d'instances afin qu'ils donnassent leur bénédiction sur les flammes. Le P. Manso, supérieur de la mission, à qui la sainteté du P. Vincent Cangiano était connue, lui ordonna d'aller à l'endroit où le feu était le plus violent, et de lui commander au nom de Jésus et de Marie de s'arrêter et même de s'éteindre. Cet ordre couvrit de confusion le serviteur de Dieu : mais la confiance en celui qui parlait par la bouche de son Supérieur relevant son courage, il se transporta sur la place publique : « Flammes, dit-il, je vous commande, en vertu de l'obéissance, de ne faire aucun dommage à ce peuple affligé ; mais de vous éteindre à l'instant même. » O bonté divine, qui soumet l'activité des éléments à la volonté des hommes ! A peine le P. Vincent eut-il achevé ces paroles, que les flammes arrêtèrent leur cours, et le feu même qui dévorait les toits et les poutres s'éteignit d'une manière surprenante.

On vit semblable miracle à Gallipoli, dans la Province d'Otrante, au mois de juillet 1647. Le feu s'étant déclaré à un endroit nommé l'Abbaye, l'incendie devint en peu de temps si considérable, que toute la ville fut sur le point d'être consumée. Le gouverneur du château, qui prévoyait la destruction de cette forteresse et la perte de toutes ses munitions, tâchait d'arrêter la violence des flammes, en faisant jeter de l'eau en abondance.

Ce fut en vain, il n'y eut que l'autorité du P. Cangiano qui mit des bornes à l'activité de l'incendie, lorsque, sur l'ordre de l'évêque, dom Gonzalve de Rucda, il se transporta sur le lieu du sinistre. Là, à peine eut-il fait le signe de la croix du côté des flammes, qu'elles s'éteignirent sur le champ.

Dieu a favorisé aussi le V. Père du don de prophétie en plusieurs rencontres, et ne l'a pas moins secouru miraculeusement dans les nécessités où il se trouvait au temps de ses missions. Une nuit qu'il cheminait dans une forêt extrêmement épaisse, sans moyen d'en sortir, et en grand danger d'être attaqué par les fauves, le P. Vincent eut recours au Ciel. Sa prière fut exaucée : son ange gardien se présenta à lui et l'accompagna visiblement jusqu'au couvent voisin. Les Saints ne lui furent pas moins favorables ; entre autres, saint Antoine de Padoue, auquel il portait une dévotion particulière et qui le combla de nombreuses faveurs.

Une telle vie et des prédications qui opéraient de si grandes conversions ne pouvaient qu'irriter les puissances infernales. Le démon mit en effet tout en œuvre afin d'empêcher les fruits de ces fonctions apostoliques. Il attaqua le prédicateur et l'accabla de coups pour l'obliger d'abandonner le saint ministère. Il s'en prit ensuite aux auditeurs, cherchant à les épouvanter par des fantômes horribles. Tous ces efforts, toute cette malignité ne firent aucune impression sur le missionnaire, ni sur ceux qui le suivaient. On avait également le zèle et le désir d'entendre ses instructions salutaires. Son application à travailler au salut des âmes persista toujours, et il s'attira par sa parole ardente une si haute réputation, qu'il fut en vénération partout où il passait.

La ville de Tarente se signala surtout par ses témoignages d'estime envers le saint homme, lequel, pour cette raison, se retira dans la Province d'Otrante, pour y faire quelques missions pendant l'été de 1647. Les prodigieuses conversions qu'on remarqua, et le miracle dont nous avons parlé, le rendirent on ne peut plus recommandable.

Mais les égards dont il était entouré blessant son humilité, le serviteur de Dieu revint dans sa Province au mois d'octobre.

Dès son arrivée à Tarente, il fut attaqué d'une fièvre très forte, qui lui causait une chaleur extrême et tous les tourments d'une soif inextinguible. Cependant il ne voulut jamais demander une seule goutte d'eau pour se rafraîchir. Il s'occupa à réciter et à méditer les Psaumes de la Pénitence, et sa ferveur le fortifiant dans sa faiblesse, il supporta son mal avec une patience invincible. Dieu lui fit connaître qu'après trois jours il entrerait dans la gloire, ce qui se réalisa exactement.

Le 26 octobre 1647, après une courte agonie, le V. Père, muni de tous les sacrements, remit doucement son âme aux mains de son Créateur.

Il portait alors sur la chair le rude cilice qu'il avait toujours gardé, malgré les fatigues de ses missions.

Il y eut un concours extraordinaire aux funérailles du Père Vincent Cangiano. On mit ses vêtements en lambeaux par dévotion, et les morceaux conservés comme des reliques opérèrent des prodiges. Plusieurs personnes ont en effet déclaré avoir reçu du Ciel des grâces précieuses par l'intercession du saint Religieux.

La Vénérable Mère
CATHERINE DE L'ENFANT JÉSUS,
Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Toulouse, et Réformatrice de celui de Castelsarrasin (*).

(1609-1649)

Cette vénérable Religieuse était issue de l'illustre famille des comtes de Vaillac, unie à la maison de Foix, laquelle se glorifie d'avoir eu pour ancêtres les rois d'Aragon, et pour alliés plusieurs souverains de France et d'Angleterre. Cette famille ne se dis-

(*) *Mém. de Toulouse.*

tingua pas moins par la piété de ses membres. L'Eglise de Tulle fut gouvernée par trois grands Prélats sortis de cette maison. Jean de Vaillac, le dernier, introduisit dans sa ville épiscopale les RR. PP. Jésuites et les Feuillants, ainsi que les Sœurs de Sainte-Claire, de Sainte-Ursule et de Saint-Bernard. L'Ordre des Carmes se réjouit encore d'avoir eu dans ses rangs le Père Bernard de Saint-Joseph de la maison de Vaillac, mort en odeur de sainteté à Toulouse.

C'est aussi de cette illustre tige qu'est sortie la Mère Galiote de Sainte-Anne, sœur de la Mère Catherine de l'Enfant Jésus, vénérable religieuse qui prit l'habit des Sœurs de Saint-Jean de Jérusalem, réforma le monastère de l'hôpital Beaulieu, dans le Quercy où elle était Prieure, et laissa en mourant une mémoire de bénédiction. Celle dont nous donnons la vie n'a pas moins honoré cette noble famille. Elle naquit en 1609, et ses parents, soigneux de lui donner une éducation convenable à son rang, la placèrent chez des Religieuses de Saintes, où sa tante était abbesse.

Dans ce milieu choisi, la grâce agit facilement sur un cœur si docile. On admirait dans cette enfant un heureux penchant pour la vertu, une fidélité et une exactitude inviolables à tous les exercices de piété, une prudence et une sagesse qu'on aurait louées en des personnes d'un âge mûr, un si grand amour enfin pour la retraite et la solitude, qu'elle se distinguait déjà par son détachement des choses créées.

Ces heureux débuts se perfectionnèrent lorsque la jeune fille rentra dans sa famille. Sa charité pour les pauvres jeta surtout un grand éclat. Elle était très adroite à découvrir leurs misères, et toute à la joie lorsqu'elle les soulageait. Non contente de les considérer comme ses véritables frères en Jésus-Christ, de les visiter dans leurs maladies, de leur porter pain, viande, soulagements de toutes sortes, elle les introduisait encore au château paternel afin de se donner le plaisir de les servir. Elle exerça cette charité avec une ferveur et un courage admirables. On la vit quelquefois soigner les plaies d'un pauvre enfant, les panser, les laver, puis lui fournir son propre linge afin de l'habiller. Un de ses neveux, comte de Vaillac, plus tard premier écuyer du frère du roi, ne ressentit pas avec moins d'avantage les effets de son dévouement; car étant réduit à l'extrémité, il reçut de sa tante des soins si empressés, sans parler des prières faites par elle pour sa guérison, qu'il pensa toujours lui être redevable du retour à la santé.

Cependant la jeune fille se vit exposée à un grand danger pour son salut. Ses parents voulurent la produire dans le monde et elle se crut obligée d'obtempérer à leurs désirs. Ces réunions mondaines lui auraient été très préjudiciables si Dieu, par sa grâce, ne lui avait inspiré un profond dégoût pour ces sortes de passe-temps, et une inclination prononcée pour l'état religieux. Son père, entrant de quelque manière en ses vues, l'envoya au monastère de l'Hôpital Beaulieu. Mais les projets des hommes sont souvent bien éloignés des desseins de Dieu ; Catherine Vaillac ne put goûter la manière de vivre des Religieuses de cette maison, ni même s'astreindre à porter le linge grossier dont elles se servaient, tant sa complexion était délicate.

La suite montra que cette prétendue rigueur ne lui parut insupportable que parce que Dieu la destinait à l'Ordre de Saint-Dominique. Le moyen dont il se servit pour l'y attirer est d'autant plus admirable qu'il paraît très léger aux yeux des hommes ; mais il prouve quelles bénédictions Dieu aime à répandre sur les Religieux exacts à observer leurs Constitutions en présence des séculiers, au dehors du couvent. Un Père de Toulouse, prêchant le Carême dans la localité, vint plusieurs fois dîner avec le comte de Vaillac qui, ayant beaucoup de piété, tenait à honneur de l'inviter à sa table. Catherine examina avec soin les actions de ce Père et de son compagnon.

Leur manière de boire en tenant la coupe des deux mains, malgré la présence de convives, la surprit beaucoup, et regardant cet acte comme une rusticité qui les rendait ridicules, elle eut peine à retenir un rire moqueur. Toutefois, sa politesse et sa discrétion réprimèrent ces mouvements prime-sautiers, elle se contenta de demander au Prédicateur pourquoi il buvait d'une telle manière. Il lui répondit simplement que c'était un point de Constitution, et que, peu soucieux de la critique du monde, il se glorifiait dans ces pratiques tenues comme puériles par les séculiers. L'exactitude de ce Père aux moindres prescriptions de sa règle fit une profonde impression sur l'âme de la jeune fille. Elle se mit à réfléchir souvent sur l'état religieux, goûta les entretiens de l'homme apostolique, et s'informa auprès de lui s'il y avait des Sœurs de son Ordre.

Apprenant qu'il existait plusieurs monastères sur le pied d'une grande observance et d'une pénitence rigoureuse, elle se sentit puissamment attirée à l'Ordre de Saint-Dominique. Cependant la faiblesse de sa complexion et la délicatesse de sa vie habituelle la firent hésiter. Ne succomberait-elle pas sous un poids si lourd ! Elle resta quelque

temps dans cette incertitude. Dieu, qui la voulait à son service, l'en tira d'une manière inattendue. Un jour en suivant une chasse, la jeune fille tomba de cheval et se brisa presque le bras. Cet accident lui ouvrit les yeux ; persuadée que la Providence ne l'avait terrassée que pour la relever avec avantage, elle renonça hautement au monde et n'eut d'autre pensée que de se renfermer dans un cloître dominicain.

II. — Dès que ce dessein fut découvert, une lutte s'engagea pour la vertueuse enfant. Diverses communautés religieuses cherchèrent à l'attirer, surtout celle de Beaulieu, où sa tante vivait avec une grande perfection. Les Sœurs de Tulle, au milieu desquelles elle avait passé quelques années, ajoutèrent instances sur instances, faisant ressortir l'avantage qu'elle trouverait dans leur maison, placée sous la direction immédiate de son frère, alors évêque de Tulle. Catherine, préférant aux distinctions qu'on lui offrait la vie humble et crucifiée de Jésus-Christ, demeura inflexible dans son intention d'embrasser l'Ordre de Saint-Dominique. Le Père Bernard de Saint-Joseph, son frère, Carme Déchaussé, la confirma dans sa résolution : c'est pourquoi son père et ses autres frères la conduisirent au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.

Les Religieuses, établies depuis peu dans cette ville, n'eurent pas pour la postulante les ménagements et la déférence qu'on lui avait manifestés ailleurs, notamment à Tulle et à l'hôpital de Beaulieu.

Elles lui dirent clairement que sa complexion frêle, et par suite incapable de supporter les austérités de la règle, ne leur permettait pas de la recevoir. Ses frères, entrant dans le même sentiment, s'unirent aux Religieuses pour la détourner de son dessein. Elle-même, à ce moment, sentit en son âme une répulsion très vive pour les pénitences et les humiliations dont on lui faisait une peinture si sombre. La grâce triompha pourtant de la chair et du sang. Catherine répondit avec force et courage à tout ce qu'on lui avait objecté ; ses paroles furent si éloquentes que la Prieure et la Mère Marguerite de Jésus s'adoucissant l'engagèrent à se rendre à l'église, afin de prier Dieu de faire connaître sa volonté. Catherine obéit aussitôt et se retira en présence du Saint-Sacrement. Là, abîmée dans l'adoration, elle reçut l'assurance que ses vœux les plus chers seraient réalisés. Retournant au parloir, où les Sœurs l'attendaient, elle leur déclara que le doute sur sa vocation ne lui était plus possible, et qu'elle mourrait sur le seuil du monastère, plutôt que de rester dans le monde.

On l'introduisit sur-le-champ dans la clôture, sous la conduite de la Mère Jeanne de Saint-Thomas, Religieuse d'une vertu solide et de grande expérience dans les voies de Dieu. La ferveur de la postulante se manifesta dès son entrée, et la maîtresse des novices ne pouvait assez admirer avec quel courage elle s'appliquait à se faire violence et à surmonter la faiblesse de sa complexion. Après deux mois passés à examiner sa vocation et sa santé, on la revêtit de l'habit de l'Ordre, l'an 1626, étant âgée de dix-huit ans, et elle reçut le nom de Catherine de l'Enfant-Jésus. On remarqua sans peine la force de la grâce dans cette jeune novice. Elle, qui dans le siècle ne pouvait supporter que des aliments délicats, un linge très fin, les robes les plus soyeuses, se contentait maintenant des mets les plus communs, de tuniques grossières et rapiécées. Non moins mortifiée pour les autres pratiques de la Religion, elle couchait sur la dure, portait sa charge de bois pour le service de la communauté, balayait les dortoirs, travaillait au jardin, ne craignant pas d'arracher les orties avec ses mains nues et délicates, et se refusant les soulagements les plus innocents.

Une telle ardeur dans une jeune personne dont la naissance et le tempérament ne s'accommodaient guère à de pareilles pénitences, lui attira l'estime et la vénération de toute la communauté. Sa manière d'agir dénota tant de zèle pour la vie régulière, qu'on la destina, même avant sa profession, pour être une des compagnes de la Mère Marguerite de Jésus, dans la fondation du monastère de Saint-Thomas à Paris. Cette proposition couvrit de confusion la vertueuse Catherine, qui n'aspirait qu'au bonheur de finir ses jours dans le « petit nid » de la vie religieuse qu'elle s'était choisi, et sentait une invincible répulsion pour toute œuvre d'éclat. Dieu seconda ses désirs, en permettant que sa santé délicate vînt à ployer sous le faix des rigueurs monastiques. La pieuse Sœur tomba gravement malade, perdit la vue et l'ouïe et se trouva même abandonnée des médecins. La Communauté en éprouva une peine très vive, car, bien que la jeune novice édifiât grandement le monastère par sa patience inaltérable et l'égalité de son humeur au milieu de tant de maux, on pouvait craindre qu'elle ne fût obligée de se retirer. Tel était l'avis des médecins et des membres de sa famille. Mais toutes les remontrances ne purent rien sur l'esprit de notre Catherine. Fidèle à Celui qui l'appelait à son service dans le cloître, elle fit profession, le 2 juillet, fête de la Visitation.

Sitôt que sa santé fut rétablie, la ferveur de la jeune Sœur prit un nouvel essor. Catherine de l'Enfant-Jésus entendit réparer ce qu'elle appelait son temps perdu. Dès lors elle se remit au travail, aux occupations pénibles, aux pratiques de pénitence, et cela avec un entrain qui la fit considérer comme un modèle accompli des vertus religieuses. C'est pourquoi la Mère Maîtresse désira la retenir auprès d'elle en qualité de coadjutrice du Noviciat. Sœur Catherine, troublée dans son humilité, opposa une vive résistance; contrainte de céder, elle remplit cet office avec un tact, un esprit de dépendance et une exactitude admirables.

La Mère Antoinette de Sainte-Catherine, frappée de tant de sagesse et de prudence, voulut se l'associer dans l'œuvre difficile que l'obéissance venait de lui imposer, en lui confiant la réforme du monastère de Castelsarrasin au diocèse de Montauban.

III. — Depuis longtemps déjà les Religieuses de cette maison faisaient appel à leurs sœurs de Toulouse pour cette entreprise délicate et importante. Enfin le Vicaire Général de la Congrégation de Saint-Louis, le Père Gabriel Ranquet, put leur donner satisfaction. Les Mères Antoinette de Sainte-Catherine, Catherine de l'Enfant-Jésus, et la dévote Sœur Charlotte de l'Ascension, converse, quittèrent Toulouse le 26 octobre 1633, pour se rendre à Castelsarrasin, où elles furent accueillies avec grande joie.

Le monastère de cette ville était réduit par le malheur des temps à un état déplorable pour le spirituel et le temporel : on n'y voyait ni observance, ni régularité, ni clôture, en un mot aucune apparence de vie religieuse. La pauvreté, qui, par un juste jugement de Dieu, est presque toujours le partage des maisons relâchées, imposait aux Sœurs de rudes privations. L'arrivée des trois Religieuses de Toulouse n'améliora même pas la situation matériellement.

Les habitants de Castelsarrasin, fort mécontents d'une réforme qui leur restreignait notablement l'accès des parloirs, suscitèrent à ces saintes filles de grands ennuis. Ainsi dépourvues de tout secours, abandonnées de tout le monde, elles eurent à subir les plus graves incommodités, et pendant six ans ne reçurent qu'une novice de chœur et une converse.

La Mère Antoinette de Sainte-Catherine ayant été rappelée à Toulouse, sa fidèle compagne, la Mère Catherine de l'Enfant-Jésus se trouva complètement isolée dans ce pauvre monastère.

Deux anciennes Religieuses, qui avaient demandé la réforme, et quelques autres, entrées dans leurs sentiments, l'élurent Prieure. A peine fut-elle chargée de la direction de la maison, qu'elle résolut de lui rendre à tout prix son premier lustre. L'assiduité à l'oraison, les pratiques de la pénitence, furent les moyens dont elle se servit pour atteindre son but. Le divin Maître lui accorda un succès inespéré, pendant tout le temps qu'elle fut en fonction, c'est-à-dire neuf ans. Elle bâtit un dortoir, refit les murs de clôture, nonobstant sa pauvreté, reçut à l'habit quatorze jeunes filles des meilleures familles de la ville, lesquelles devinrent plus tard ses dignes coopératrices et les fermes appuis de son œuvre; bref, par sa douceur et sa sagesse, elle accomplit sa mission à la satisfaction générale de la communauté et de la ville.

Le monastère reprenant sa primitive ferveur, la vénérable Mère s'appliqua particulièrement à la formation des nouvelles recrues. Son premier soin fut de leur inspirer l'esprit d'oraison et de pénitence, les pratiques de l'humilité, un détachement général de ce qui n'est pas Dieu, l'assiduité aux exercices communs, l'attention la plus soutenue à la récitation de l'Office divin. Sa vie pure et innocente faisait sur ces jeunes cœurs encore plus d'impression que ses discours, quelque embrasés qu'ils fussent.

On remarqua toujours dans sa conduite un amour empressé, une tendresse peu commune pour ses filles; non contente de prévenir leurs besoins, elle était ingénieuse à les soulager dans les emplois pénibles que l'obéissance leur imposait. Son application à se conserver sous le regard de Dieu la rendait un modèle de modestie angélique.

La vie pauvre et souffrante de Jésus-Christ faisait le thème ordinaire de ses méditations : dans cette mine sans fond, elle puisa un mépris constant de toutes les choses créées, un oubli total de la grandeur de sa naissance, un désir ardent d'immolation, une force peu commune pour surmonter les obstacles accumulés contre le rétablissement de sa réforme.

La vie d'oraison de la vénérable Mère était accompagnée de très grandes austérités. Elle couvrait son corps de cilices et de chaînes, le meurtrissait par les disciplines, lui refusait une partie du sommeil nécessaire et des soulagements utiles; en même temps elle s'appliquait sans relâche à crucifier son intérieur.

Tout autres étaient ses dispositions à l'égard du prochain. Elle l'entoura toujours d'une compatissante tendresse, et sut conserver

pour les pauvres et les malades cette ardente charité qui l'avait signalée dans sa jeunesse. Malgré la détresse du monastère, la vénérable Prieure trouvait le secret de faire de larges aumônes. On était même surpris de tant de libéralités, et on les attribuait volontiers à une assistance spéciale de la Providence, toujours si magnifique envers ceux qui n'omettent rien pour le soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ. Une Sœur, qui ne lui avait pas donné le moins de soucis dans l'œuvre de la réforme, vint à tomber malade. Oubliant tous ses torts, la Mère Catherine de l'Enfant-Jésus se multiplia auprès d'elle et lui rendit les services les plus empressés avec une bonté toute maternelle. Sa charité s'étendait encore aux âmes du Purgatoire : elle offrait à leur intention ses jeûnes, ses disciplines et les autres austérités de la vie religieuse. Non moins remarquable était sa dévotion envers la Très Sainte Vierge : chaque jour, elle récitait en son honneur le Petit Office et le Rosaire entier. Cette dernière pratique lui était chère entre toutes ; elle s'en fit l'ardente propagatrice, et un grand nombre d'habitants de Castelsarrasin l'embrassèrent avec bonheur.

Il y avait vingt-trois ans que la servante de Dieu s'immolait à l'Epoux de son âme dans les sacrifices journaliers de la vie religieuse, quand elle ressentit les premières atteintes du mal qui allait clore son existence. A l'encontre des médecins, qui ne voyaient rien d'inquiétant dans son état, elle comprit que sa fin était proche. Sur son désir, on lui administra les derniers Sacrements ; bientôt après, la Mère Catherine de l'Enfant-Jésus remit son âme aux mains de son Créateur, étant âgée de 40 ans. Son corps, bien qu'exténué par les mortifications, sembla revêtir un éclat tout particulier, et plusieurs personnes se sont crues redevables à l'intervention de la vénérable Mère de grâces et de faveurs précieuses.

LE MÊME JOUR

1296 — A Montauban, le V. Père ELIE DE BRIVE, Religieux d'une vertu solide et d'une régularité indiscutable, dont il donna des preuves pendant les cinquante ans qu'il passa dans l'Ordre. Bernard Gui le cite comme le troisième Prieur de Montauban et de Rieux. Sous son priorat, le

couvent de Montauban fut complètement achevé. Sa piété, son zèle pour l'honneur de Dieu et les intérêts de la Religion l'ont toujours distingué. Le V. Père s'employa aussi très utilement aux fonctions apostoliques. Enfin après avoir persévéré dans sa sainte carrière jusqu'à un âge fort avancé, il mourut à Montauban le 26 ou le 28 octobre 1296. — (Mss. Guid.).

1489 — A Ravello, petite ville épiscopale de la Principauté citérieure dans le royaume de Naples, l'Illustrissime Père DOMINIQUE MIRCARIO, napolitain.

Il fut préposé à l'Eglise de Ravello, par le pape Calixte III, en 1456. Ses soins assidus à instruire son peuple, sa charité à soulager les nécessiteux, son zèle à soutenir la cause de Dieu contre les libertins et sa fidélité à défendre les intérêts de l'Eglise, le firent aimer et honorer comme un véritable Pasteur. Le vénérable Prélat gouverna son troupeau pendant trente-trois ans, et reçut la récompense de ses mérites l'an 1489. — (Ughelli).

1545 — A Copanabastla, dans la Province de Chiapa, le V. Père GEORGES DE LÉON, un des premiers missionnaires que Barthélemy de Las Cases conduisit dans ces contrées pour y établir la religion. Il avait pris l'habit dans le couvent de Saint-Etienne de Salamanque, où il vécut dans une grande ferveur d'esprit et dans la pratique de la soumission, de la mortification, de l'oraison et de l'observance régulière. Sa fidélité à la grâce le rendit digne des plus abondantes bénédictions. Il se sentit animé de ce zèle du salut des âmes qui fait le caractère des enfants de saint Dominique, et se joignit à quarante de ses confrères, sous la conduite du Père Thomas Casillas, lesquels passaient avec Barthélemy de Las Casas au Nouveau-Monde, afin d'instruire les infidèles. A Séville, où il devait s'embarquer, un contretemps l'arrêta. Ce fut le 9 juillet 1544 qu'il put prendre la mer. Arrivé à Chiapa, le Père Georges de Léon reçut pour partage de son apostolat Copanabastla, et eut l'avantage d'avoir avec lui quatre excellents Religieux, entre autres les VV. PP. Dominique de Ara et Christophe Pardave. En moins d'un mois et demi il apprit la langue du pays, et attira aussitôt plusieurs idolâtres à la foi.

Sa charité inaltérable pour leur procurer tout ce qui pouvait les sanctifier, et son zèle à les protéger contre la dureté des Espagnols, le firent considérer comme le véritable père de ces Indiens : mais en même temps il s'attira bien des persécutions du côté des gouverneurs et des officiers. Il endura tout avec une patience invincible. Comme les fatigues immenses qu'il s'imposait pour l'instruction de ces peuples l'affaiblissaient de plus en plus, il fut bientôt réduit à l'extrémité. La misère et la pauvreté dans laquelle vivaient ces saints missionnaires augmenta beaucoup son mal. Ses confrères, vivement désireux de conserver un Religieux si exemplaire, s'adressèrent à un

médecin, en résidence à six lieues de là. Cet homme fut touché de l'état du malade ; mais lui-même, n'ayant point de remède, répondit que sa visite serait inutile : que si néanmoins on voulait lui amener le vénérable Père, il chercherait par tous les moyens en son pouvoir à lui rendre la santé. Les missionnaires acceptèrent cette offre, et les PP. Dominique de Ara et Jérôme de Saint-Vincent conduisirent le malade chez le médecin, qui le reçut avec une grande effusion de charité et s'appliqua à réparer ses forces. Le mal ne put être conjuré et l'on fut contraint de lui porter le saint Viatique. Le moribond n'eut pas la consolation de recevoir l'Extrême-Onction, car on ne put se procurer à temps les Saintes Huiles. Réduit à l'agonie, les yeux fixés sur l'éternité où il allait entrer, le Père Georges de Léon s'adressa à la sainte Vierge, pour laquelle il avait conservé toute sa vie une tendre dévotion, et après avoir prononcé ces paroles : *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege et hora mortis suscipe* — il se reposa dans le Seigneur, le 26 octobre 1435. — (Remezal.)

1580 — A Evora, en Portugal, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, la V. Mère JEANNE DE JÉSUS-CHRIST, qui mérita par sa piété et son zèle pour les observances d'être choisie, avec deux de ses compagnes du monastère du Paradis, d'Evora, pour établir dans la même ville celui de Sainte-Catherine de Sienne, aux instantes prières de quelques vertueuses Sœurs du Tiers-Ordre. Ces bonnes filles vivaient ensemble avec beaucoup de perfection et souhaitaient embrasser la première Règle. La Mère Jeanne de Jésus-Christ parut dans ce nouveau milieu comme un modèle d'humilité, d'obéissance, d'oraison et de pénitence : ce qui engagea les Supérieurs à l'élire pour succéder à leur fondatrice. La servante de Dieu fit tout ce qu'elle put pour éluder la charge : contrainte de se soumettre, elle gouverna le monastère en qualité de Prieure, l'espace de vingt-trois ans, avec tant de prudence et de charité qu'elle en fut toujours regardée comme l'appui le plus ferme. L'oraison, la retraite, l'austérité faisaient les délices de ces épouses de Jésus-Christ, animées par les discours et les exemples de leur Supérieure, dont la seule présence portait à la piété et à la mortification.

La vénérable Mère couronna sa longue vie par une mort très édifiante. Elle s'endormit dans le baiser du Seigneur en prononçant ces paroles du Prophète : « *Me suscepit dextera tua :* Votre main m'a recueillie. » — (Lopez.)

XXVII OCTOBRE

Le V. P. CHRISTOPHE DE LA CROIX, Profès du Couvent de Saint-Dominique de Mexico(*).

(1569)

Cette vie du P. Christophe nous offre un contraste saisissant. Deux prodiges : l'un d'iniquité, l'autre de miséricorde. D'un côté, un jeune homme qui s'abandonne à toute la fougue de ses passions ; de l'autre, un Dieu miséricordieux à l'excès, qui brise, par la force de sa grâce, ce cœur endurci et retire cet enfant rebelle du plus profond abîme, afin de l'élever sur le trône de sa gloire.

I. — Christophe de la Croix, ou de Lugo, nom de sa famille, naquit à Séville, de parents vertueux, mais peu avantagés des biens de la fortune : ce qui les contraignit à placer leur enfant en service chez le docteur François Tello Sandoval. Christophe avait un excellent esprit, beaucoup de vivacité et une adresse rare.

Le docteur, qui pour ces motifs l'affectionnait grandement, l'appliqua à l'étude de la grammaire, où il fit d'heureux progrès en peu de temps. Christophe passa ensuite à l'étude de la philosophie, et ses succès n'eussent pas été moins remarquables, s'il s'était donné la peine de développer les riches talents qu'il avait reçus du ciel.

La compagnie des libertins le dérouta complètement. Les bons

(*) Lopez.

sentiments que la piété de ses parents et les exemples de son maître lui avaient inspirés s'effacèrent en peu de temps, et tout entier aux divertissements, aux jeux et à l'entraînement de ses passions, il devint bientôt l'un des plus effrontés de son âge.

Cette conduite déplut extrêmement au docteur. Néanmoins, désireux de cultiver les nobles talents de ce jeune homme, François Sandoval l'emmena avec lui à Tolède, où l'appelait sa charge d'Inquisiteur.

Là, son protégé reprit ses études, mais pour peu de temps, car le changement de pays ne détruisit point ses mauvaises habitudes; trouvant dans cette ville d'autres débauchés, il se joignit sans peine à leur compagnie. Il n'éprouva que trop ce que saint Grégoire avait dit longtemps avant, qu'un péché qu'on ne tente pas d'effacer par une sérieusé pénitence entraîne dans les plus grands crimes. Christophe devint, en effet, plus licencieux que jamais; à ce point, qu'il se faisait gloire de son inconduite et un jeu d'entraîner au mal ses compagnons d'âge. L'inclination pour le jeu fut en ce temps sa passion dominante : elle l'aurait infailliblement précipité dans l'abîme, si Dieu n'eût retenu par la main l'insensé qui s'y jetait avec tant d'impétuosité. Les pertes fréquentes qu'il éprouva dans ce divertissement criminel le mirent aux abois; pour sortir de ce mauvais pas, il résolut de s'aboucher avec des voleurs de profession et de se poser comme leur chef. Mais avant de s'engager, il voulut jouer tout ce qui lui restait. C'était peu de chose à la vérité, car le tout consistait dans les *Sommules* du savant Père Dominique Soto, et il eut l'impiété de dire que s'il perdait son livre, il perdrait aussi tout le respect qu'il devait à Dieu et aux hommes.

Cet excès fut, pour ainsi dire, le comble de son iniquité, mais en même temps l'heureux moment de la grâce. Dieu ne permit pas que notre insensé perdît son enjeu; il gagna même un peu d'argent, ce qui fit qu'il n'exécuta point son malheureux dessein.

Cependant il ne rentra pas encore en lui-même, bien que souvent le remords, à la vue de ses désordres, lui mît des larmes dans les yeux et une prière sur les lèvres. La miséricorde divine allait prendre une autre voie pour changer entièrement le coupable. L'inquisiteur de Tolède souffrait avec peine une conduite pareille, encore qu'il ignorât absolument les excès auxquels son protégé se laissait emporter, constatant seulement son peu d'application à l'étude, ses courses inutiles, qu'il attribuait bénévolement aux impatiences du

jeune âge. Il se contenta donc de pressantes remontrances, afin de l'engager à vivre d'une manière conforme à son état.

Il ne s'arrêta pourtant pas là dans la suite. Préoccupé et soucieux de faire rentrer Christophe de Lugo dans le bon chemin, il le poussa vers les ordres sacrés, dans la pensée qu'il trouverait là un puissant stimulant à une vie plus chrétienne.

Il est certain que si les désordres et le libertinage du jeune homme lui eussent été connus, jamais le docteur Sandoval n'aurait eu pareille idée d'élever aux saints ordres un sujet si indigne; mais Dieu, qui attirait à lui cet enfant prodigue, se servit de ce moyen pour briser les chaînes qui le tenaient depuis longtemps dans une captivité si cruelle. La suite montra bien que la pensée de l'Inquisiteur venait du ciel, car un changement merveilleux s'opéra dans notre libertin, dès qu'il eut reçu le sous-diaconat. Il s'enfonça dès lors dans la retraite et la solitude pour pleurer à loisir ses égarements, et vécut d'une manière si édifiante, que l'Inquisiteur n'hésita pas à le proposer pour le diaconat et la prêtrise.

La grâce du sacerdoce mit le sceau à ses bonnes dispositions. Christophe parut réellement mort à tout ce qu'il avait aimé avec tant de passion : ses soins à réparer par une vie exemplaire les scandales de sa vie passée mettaient dans l'admiration les témoins ou les complices de ses anciens écarts. En même temps, il accusait tant de sagesse et de prudence pour débrouiller les affaires les plus épineuses, que l'Inquisiteur, nommé visiteur de la Nouvelle-Espagne par l'empereur Charles-Quint, sur les instances de Barthélemy de Las Casas, voulut prendre auprès de lui Christophe de Lugo, afin de s'inspirer de ses conseils.

Ils quittèrent Tolède et passèrent au célèbre couvent des Hiéronimites de Notre-Dame de Guadeloupe. Les Religieux, édifiés de la conduite de Christophe de Lugo, ne se contentèrent pas de le recevoir avec beaucoup de charité et de vénération, ils lui offrirent en outre leur habit avec des prérogatives qu'on accorde seulement aux personnes d'un mérite distingué. Le vertueux prêtre, qui se sentait déjà appelé à l'Ordre de Saint-Dominique, témoigna sa reconnaissance pour une faveur si honorable, mais s'excusa pour le moment, et reprenant sa route, arriva après un heureux voyage à Mexico.

Christophe de Lugo n'avait que la qualité de chapelain de don Tello Sandoval. Mais ce dernier se gouvernait par ses conseils, et ce fut pour lui un avantage considérable.

Les habitants de Mexico témoignaient une grande répugnance à recevoir les ordres que l'Inquisiteur leur apportait de la part de l'empereur en faveur des indiens : cependant, grâce à la prudence du prêtre espagnol, les esprits se calmèrent et les négociations du visiteur eurent tout le succès désirable, bien plus heureux en cela, dit l'historien de la Province, que Blaise Nunez Vela, vice-roi du Pérou, lequel, chargé d'une mission analogue, perdit la vie en voulant imposer les instructions de la cour d'Espagne, pour n'avoir pas eu auprès de lui un autre Christophe de Lugo.

La vie retirée et innocente du compagnon de l'Inquisiteur lui attira la vénération des habitants de Mexico. On le regardait comme un saint, tant il paraissait dégagé de la terre et occupé de Dieu. Les personnes les plus considérables recherchaient sa conversation, afin de profiter de ses avis et de ses instructions : mais l'humble prêtre, toujours pénétré du souvenir de ses égarements, ne voulait que la solitude pour gémir et pleurer. Son attrait l'eût engagé dans les voies les plus rudes de la pénitence : mais, à cause de sa complexion délicate et des nécessités de sa charge, il dut y renoncer, tout en se plaignant à Dieu avec une confiance amoureuse des entraves apportées à ses désirs. Toutefois, il ne laissait passer aucune occasion de se mortifier. A la table de l'Inquisiteur, somptueusement servie, il gardait adroitement une abstinence très exacte : fréquemment encore, il se retirait dans des endroits solitaires et se flagellait avec rigueur.

L'archevêque de Mexico, religieux de Saint-François, portait à ce saint homme un amour sincère. Son plus grand bonheur était de l'entretenir; très désireux de conserver ce vase d'élection à son diocèse, il lui offrit dans ce but un bénéfice honorable. La tentative échoua. Christophe allégua ses engagements avec l'Inquisiteur ; mais ce n'était là qu'un prétexte, car il songeait à entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, et déjà il avait une chambre dans notre couvent de Mexico, et s'y retirait de temps en temps.

Les affaires qui avaient amené l'Inquisiteur se trouvant terminées, celui-ci songea au retour ; mais Christophe de Lugo lui demanda l'autorisation de se fixer à Mexico. Don Sandoval ressentit vivement cette proposition, et insista, pour le ramener en Espagne, lui promettant de très grands avantages ; puis se mettant dans l'idée que son compagnon, à l'imitation de plusieurs autres Espagnols, ne voulait rester dans ces pays que pour y faire fortune, il donna son consentement.

II. — A peine en possession de sa liberté, le pieux chapelain gagna le couvent de Saint-Dominique et y reçut l'habit, le 9 juillet 1547, sous le nom de Christophe de la Croix. Il eut d'abord pour maître le V. Père Gonzalez Lucero, d'une sainteté reconnue, et fit sous sa conduite de très grands progrès dans la vie intérieure ; plus tard, il passa sous la direction du Père Pierre Delgado, non moins recommandable par son zèle pour le salut des âmes et son éminente piété, lequel, fort expérimenté dans les voies spirituelles, s'étudia à humilier et à mortifier son novice en toute rencontre. Les emplois les plus vils lui étaient destinés ; et quoique prêtre, Christophe de la Croix pouvait se flatter de voir lui échoir tout ce qu'il y avait de plus pénible et de plus désagréable. Son obéissance et son humilité lui firent embrasser avec joie ces occasions mortifiantes ; bien loin de réfléchir sur ses qualités naturelles et sur l'estime dont il jouissait dans la ville de Mexico, il ne parut jamais si content que lorsqu'il se trouvait dans de semblables conjonctures.

Le 11 juillet 1548, il était admis à prononcer ses vœux solennels. La haute vertu dont il avait donné de si illustres témoignages engagea les supérieurs à le faire sortir du noviciat, afin qu'il pût édifier par ses exemples les Religieux. On l'envoya ensuite à Arzaca-Pulçaco, bourg peu éloigné de Mexico, où il commença à exercer le saint ministère. Il ne fit que passer dans cette localité, car on le rappela bientôt pour lui confier l'éducation des novices, bien qu'il ne comptât qu'une année de profession. Contraint d'accepter cette charge, malgré ses vives répugnances, il s'appliqua à former ses novices à la plus haute perfection.

La vie mortifiée du vénérable Père, son assiduité à l'oraison, sa fidélité inviolable à observer les Constitutions firent une impression profonde sur ces jeunes gens, attentifs à imiter celui qui marchait à pas de géant dans les voies de la sainteté. Bientôt on vit refleurir avec éclat la ferveur des temps antiques. Les novices, entraînés par les paroles et les exemples de leur Père-Maître, seraient même tombés dans quelques excès, si la prudence du saint Religieux n'y eût veillé. Il consentit cependant à ce qu'ils passassent à tour de rôle une nuit entière en prières. Quatre d'entre eux restaient en oraison jusqu'à minuit, pendant que leurs frères se reposaient ; les Matines achevées, quatre autres reprenaient le saint exercice jusqu'au jour. Le Ciel approuva cette ferveur par l'apparition de globes de feu, qui brillaient au-dessus du noviciat pendant le temps de la sainte veille, et dispa-

raissaient au temps des Matines, pour briller de nouveau dès que les novices reprenaient leur oraison.

Christophe de la Croix garda six ans l'instruction des novices, et l'on peut affirmer qu'il ne négligea aucun moyen pour en faire de véritables enfants de saint Dominique.

Parmi les pieuses pratiques qu'il leur inspira, la dévotion au Rosaire tient le premier rang. Comme il ne manquait pas de rendre lui-même chaque jour ce culte à la Reine des Anges, il voulait que ses Religieux lui payassent le même tribut de louanges et d'amour. Rempli d'un esprit compatissant, qu'il avait conservé au milieu des désordres de sa jeunesse, il portait aux âmes du Purgatoire un intérêt qu'il sut communiquer, et qui se perfectionna de plus en plus à mesure qu'il avançait en âge. Une large part de son temps était consacrée à la direction des âmes au confessionnal. Si l'on juge de la qualité de l'ouvrier par son œuvre, les merveilleux résultats qu'il obtint auprès des personnes confiées à ses soins restent la meilleure preuve de sa sagesse éclairée et son plus bel honneur devant Dieu. Un riche habitant de Mexico avait une fille fort distinguée qu'il voulut pousser au mariage en vue de mieux établir sa maison. La jeune demoiselle, s'étant consacrée au Seigneur par le vœu de virginité, s'y opposa d'abord énergiquement. Le combat fut aussi long qu'opiniâtre : enfin, vaincue par ses parents, la jeune fille s'engagea peu à peu dans les sociétés mondaines et se trouva sur le bord du précipice. Dieu, qui veillait sur cette âme, ne l'abandonna pas à la fureur de son ennemi, et lui inspira de se placer sous la conduite du Père Christophe de la Croix.

Le vénérable Religieux la fortifia si bien dans son premier dessein, que ni les larmes de sa famille, ni les prières, ni les menaces, ni les violences ne purent la faire fléchir, et l'empêcher de rester fidèle à son vœu de virginité. Elle revêtit les livrées du Tiers-Ordre, sous lesquelles elle vécut et mourut saintement à Mexico.

La conversion de Catherine d'Aranda, dame de qualité de la même ville, est un fait plus remarquable encore.

Sa rare beauté lui fut une occasion de commettre une infinité de péchés par les soins qu'elle prenait d'attirer par cette amorce les cœurs des créatures. Tout à coup l'inspiration lui vint de se confesser à notre saint Religieux. Elle fut si touchée des remontrances qu'il lui fit que, fondant en larmes, elle prit la ferme résolution de réparer à tout prix les scandales d'autrefois par une vie de pureté, de charité

et de pénitence. Combien d'autres furent ramenés à la pratique des maximes de l'Evangile par le secours du serviteur de Dieu?

III. — Nos Pères de Mexico, à la vue du vif éclat que projetait au loin la sainteté du P. Christophe, l'élurent Prieur de la Communauté. Cet événement le couvrit de confusion et le plongea dans une amère tristesse. Ses larmes, ses gémissements suppliaient le Père Bernard d'Alburquerque, Provincial du Mexique, de lui épargner ce fardeau. Vains efforts! Contraint sous le précepte formel de se soumettre, il reçut à genoux l'ordre du Supérieur, comme une sentence qui le condamnait au plus cruel supplice. Des dispositions si pieuses nous donnent une juste idée de la conduite qu'il observa dans la suite. Plus que jamais attentif à soutenir les intérêts de la Religion, il veilla avec beaucoup de soin sur ceux qui lui étaient confiés, et eut à cœur de conserver dans toute sa pureté l'observance régulière qui faisait l'ornement du couvent de Mexico, et d'où dépendait uniquement, pensait-il, la sanctification du Prieur et des Religieux. Pour ces motifs, il s'adonna plus que jamais aux pratiques de l'oraison et de la pénitence. La dureté de son lit, ses rudes disciplines, ses jeûnes austères, son assiduité aux exercices de communauté le firent considérer comme le modèle des supérieurs : il était difficile de rester en arrière, à la vue d'un Religieux si fervent, si soucieux de remplir tous ses devoirs.

L'archevêque de Mexico avait le saint homme en très haute estime et recherchait sa conversation avec encore plus d'empressement qu'autrefois. Il l'invitait souvent à sa table, persuadé que les Constitutions autorisant la chose, le Prieur ne lui refuserait pas cette consolation, nonobstant son amour pour la retraite. Le vénérable Père avoua au Prélat qu'il lui était permis de manger à sa table : mais rien ne fut capable de l'amener à user de ce privilège. « Si je ne fais que ce que je dois, dit-il, quelle récompense aurai-je devant Dieu? »

Le vice-roi de Mexico insista, de son côté pour qu'il vînt, ne fût-ce qu'une fois, lui faire l'honneur de déjeûner chez lui. Le Père Christophe s'y refusa absolument. « Eh bien, lui dit ce haut personnage, puisque je ne puis vous attirer à mon château, je vous demanderai d'aller dîner au couvent. — Ce sera de votre part un grand acte d'humilité, répondit le saint homme, et la Communauté sera profondément édifiée de voir un Seigneur de votre qualité venir s'asseoir à la

table de pauvres moines. Mais autant cette action sera louable chez vous, autant elle serait répréhensible en moi, si je m'avisais, simple Religieux, d'aller manger chez un prince. »

Tandis que le Père Christophe de la Croix s'acquittait consciencieusement des devoirs de sa charge, la ville de Mexico l'entourait d'une vénération qui grandissait de jour en jour. Les conversions de tout genre qu'il opérait n'y contribuaient pas peu. C'était merveille de voir des personnes jusque-là enlacées dans les pièges du monde, secouer leurs chaînes et s'adonner à la vie parfaite, soit en demeurant dans le siècle, soit en se retirant dans les cloîtres. De là, pour le vénérable Père, à côté des plus douces consolations devant ces changements qui l'étonnaient lui-même, des souffrances et des attaques terribles dont il fut longtemps le jouet et la victime de la part du démon. Il triompha cependant de son ennemi par le mépris qu'il fit toujours de ses viles suggestions.

Dieu lui accordait en même temps les faveurs qu'il réserve aux âmes pures et le comblait de grâces gratuites, entre autres, du don de prophétie qui lui faisait lire à découvert dans le secret des cœurs.

Si attentif qu'il fût à ses obligations de Prieur, il n'avait garde de négliger le salut des âmes. A peine avait-il appris que le prochain se trouvait dans quelque besoin spirituel, qu'aussitôt il renonçait aux charmes de la solitude pour voler à son secours. Don Pierre de Arellano, marquis de la Vallée et comte de Castellar, se mourait. Son entourage, bien loin de l'avertir de la gravité de son état, se portait à des excès indignes du christianisme en faisant chanter des musiciens auprès de son lit, sous prétexte de le divertir et plus encore de l'éloigner de toute pensée sérieuse. Le Père Christophe, averti de cette situation, se présente chez le malade et ne lui cache pas que ce qu'il a de mieux à faire, c'est de se préparer à paraître devant Dieu. Le comte, un peu surpris, reçut avec joie l'avis du saint Religieux, se confessa et mourut dans les sentiments d'une grande piété.

Dame Anne de Trivino avait tiré parti de ses avantages extérieurs pour séduire ceux qui la fréquentaient. Dieu, qui humilie et confond les superbes, la réduisit à un état fâcheux qui mit ses jours en danger. Cette dame, entichée de sa beauté et pensant qu'après sa mort elle ne serait ni louée ni estimée, tomba dans une noire tristesse et en vint jusqu'à demander à Dieu qu'il lui conservât du moins dans l'autre monde ce qui l'avait fait rechercher ici-bas avec tant d'empressement. Cette disposition était trop funeste pour ne pas donner lieu au

démon d'achever son ouvrage. Il lui représenta l'énormité de ses fautes et la jeta dans le désespoir. Inutile de lui parler de confession.

Aux instances les plus empressées qui lui furent faites, elle opposa toujours cette parole : « J'en ai trop fait ; je suis damnée. » Le Père Christophe se pressenta sur ce entrefaites. Le Seigneur, qui voulait sauver cette âme, lui inspira un moyen assez singulier pour la convertir. L'homme de Dieu se mit à détailler les désordres de sa propre jeunesse et à raconter la manière dont il avait été converti. « Si un grand pécheur, tel que j'étais, ajouta-t-il, a obtenu le pardon de ses crimes, que ne devez-vous pas espérer vous-même de la bonté divine? — Les grâces sont données à ceux qui ont fait pénitence, répliqua la malade : mais ayant vécu d'une manière bien différente, je n'ai plus lieu d'espérer : ma sentence est déjà prononcée : je me vois près d'être jetée dans l'enfer. » Le Père Christophe, un peu déconcerté, ne perdit pas courage. « Auriez-vous confiance en Dieu, ajouta-t-il, si je vous cédais toutes mes bonnes œuvres, et si, non content de prier pour vous, je m'engageais à expier sur mon corps la peine que méritent vos péchés? — Très grande confiance, » reprit la malade. Aussitôt, elle fit une confession générale ; et rendue à la santé, elle ne cessa de bénir le Ciel de ses miséricordes, et répara par une vie sainte ses anciens scandales.

Ce changement accrut encore la haute opinion dans laquelle on tenait le serviteur de Dieu. On eut recours à lui plus qu'à l'ordinaire. Une pauvre femme qui avait reçu, de son mari, un coup de poignard, allait mourir et ne voulait à aucun prix lui pardonner : une seule visite du saint Religieux changea ses dispositions.

IV. — Cependant comme le Père Christophe de la Croix s'était engagé à expier sur lui les peines qui étaient dues à la dame de Trivino, le temps de les ressentir s'approcha. Il en était à la seconde année de son priorat, quand, au mois de mars de l'année 1557, il apparut tout couvert d'une sorte de lèpre. C'était la réponse du Ciel à son offre héroïque. La maladie dura treize ans. Tous les remèdes employés demeurèrent sans effet. Pourtant il n'y eut aucun danger de contagion pour ceux qui le fréquentaient : et ce grand Religieux, toujours appliqué à Dieu, ne voulut point changer son régime, ni se dispenser de suivre les exercices réguliers.

Sur le désir du Prieur qui lui succéda, il se rendit à Teputzlan pour changer d'air. Là il enseigna quelque temps les lettres aux no-

vices; puis, ayant appris le départ de plusieurs missionnaires pour la Floride, il revint à Mexico, afin de se joindre à eux.

Les supérieurs ne goûtèrent pas ce dessein, et le V. Père retourna à Teputzlan. Cette retraite lui fut d'ailleurs très utile : vivant là comme s'il eût joui d'une bonne santé, il refusa tous les soulagements qu'on lui présenta. Il fut élu Prieur du couvent d'Oaxaca et nommé Définiteur du Chapitre Provincial tenu à Mexico l'an 1559. Ses infirmités l'ayant déchargé du premier emploi, il fut retenu à Mexico, où on lui confia de nouveau le soin des novices.

Christophe de la Croix s'acquitta de cette charge avec le zèle, la ferveur et la prudence qu'on avait autrefois remarqués dans sa conduite. Son application à instruire les novices, à fortifier ceux qui chancelaient, à animer les tièdes, mettait en admiration la communauté. On constatait par expérience que l'esprit se fortifie à mesure que le corps s'affaiblit.

Parmi les douleurs que ressentait ce saint lépreux, la plus cuisante fut peut-être une soif extrême. Cependant, désireux de ne violer en rien les Constitutions, il ne se permit jamais de boire entre les repas : et si parfois la violence du mal l'y contraignait, il eut toujours soin de se munir d'une permission.

La patience de ce grand Religieux à supporter le mal hideux que l'héroïsme de sa charité lui avait procuré, acheva de le poser dans la ville, où il était regardé comme un messager du Ciel, destiné à éclairer le Nouveau-Monde par l'éclat de ses vertus.

L'humble serviteur de Dieu n'ignorait pas les louanges qu'on lui décernait en public. De là ces plaintes amoureuses qui revenaient fréquemment sur ses lèvres : « Hélas! Seigneur, disait-il, quand dissiperez-vous l'aveuglement de ces gens-là! Comment permettez-vous qu'on me traite ainsi contre toute raison! Faites connaître ce que je suis, et ne souffrez pas que je sois regardé comme un homme de quelque mérite! »

Mais il avait beau protester, la vénération publique ne faisait que grandir à son endroit. L'an 1562, le Chapitre assemblé à Mexico l'élut Provincial de la Province de Saint-Jacques.

La maladie du V. Père, qui ne pouvait lui permettre de faire la visite de son vaste territoire, rendait, ce semble, l'élection assez irrégulière. Néanmoins elle fut accueillie avec les démonstrations d'une joie unanime. Contraint d'accepter, il se mit aussitôt en devoir de visiter les couvents de la Province de Tehuantepec, et régla son

gouvernement bien plus sur des maximes de douceur et d'amour que sur des principes de sévérité et de rigueur. On ne vit pourtant jamais dans sa conduite ni lâche complaisance, ni indigne bassesse ; et il ménagea tellement les esprits que, loin d'être prévaricateur par la crainte de contrister les hommes, il se montra toujours fidèle à soutenir les intérêts de Dieu et de la religion.

La ferveur qui portait le P. Christophe à observer dans ses voyages nos saintes Constitutions, malgré son mal habituel et une fièvre quarte qui le prit en route, ne lui ayant point permis d'user de certains soulagements, son état s'aggrava au point qu'on désespéra de ses jours. Il était alors à Ytzucan.

Le supérieur local, très inquiet, voulut le faire transporter à Oaxaca, où l'on pouvait croire qu'il serait mieux soigné. Mais le serviteur de Dieu s'y refusa, alléguant que le divin Maître pouvant le guérir partout, pas n'était besoin de tant de précautions. Cependant il dut céder aux instanees de son entourage ; et à peine arrivé à Puebla de los Angeles, il reprit ses pratiques d'oraison et de pénitence.

Le 22 juillet 1564, les supérieurs des couvents de la Province se réunissaient en assemblée générale à Cuextlava.

Le vénérable Père offrit sa démission, car sa lèpre devenait de plus en plus visible. Assurément le caractère de sa maladie était une raison plus que suffisante pour l'écouter ; mais la vénération dont tous les siens l'entouraient ferma les yeux à toute autre considération ; et il fut obligé d'achever son provincialat. Le mal paraissant plus dangereux, sur l'ordre des médecins, on l'emmena dans une autre résidence, où il devait vivre complètement séparé de la communauté. Malgré le danger de la contagion, les Religieux se faisaient un bonheur de lui tenir compagnie et de l'entendre discourir sur les moyens d'arriver à la perfection et sur le bonheur de souffrir quelque chose pour Dieu. Il demeura peu de temps en cet endroit. Tout remède devenant inutile, il revint à Mexico pour y attendre la mort.

On ne saurait dire tout ce qu'il endura de souffrances. Une multitude d'insectes, logées dans ses plaies, semblaient s'acharner sur ce pauvre corps pour le dévorer.

En cette occasion, la patience du serviteur de Dieu parut avec éclat. Toujours appliqué à Dieu et rempli d'une consolation profonde sous l'accablement de tant de maux, il ne perdait ni sa paix, ni son courage. Un de ses compagnons, le voyant s'affaiblir, exprima le souhait qu'il daignât venir, après sa mort, donner quelques instruc-

tions à ses Religieux, si c'était la volonté de Dieu. « De telles demandes sont inutiles, répondit le malade, Dieu n'accorde ces grâces que pour le bien de son Eglise : nous avons la foi, que ce soit là notre règle. »

Le Père Christophe eut comme une intuition de la gloire qui l'attendait. A la vue de ces joies ineffables, il s'écria avec une confiance amoureuse : « O Jérusalem ! Jérusalem, que tu es belle ! » Ce furent ses dernières paroles; peu après, muni des sacrements, il se reposa dans le Seigneur, l'an 1569.

Son corps, défait depuis treize ans par la lèpre, changea d'aspect, aussitôt que le serviteur de Dieu eut rendu le dernier soupir. Une foule énorme accourut pour le contempler. On lui faisait toucher des médailles, des chapelets, on enlevait des lambeaux de ses vêtements. Le P. Michel Ortis, atteint d'hémorragies fréquentes, fut instantanément guéri, en s'appliquant la ceinture du défunt. Le Frère Diégo Termino, souffrant de vertiges depuis plusieurs années, en fut délivré en se posant sur la tête un morceau de sa tunique. Il fallut renouveler plusieurs fois les habits du mort pour satisfaire la dévotion du peuple. La cérémonie des obsèques fut un vrai triomphe. On invoquait à haute voix l'illustre religieux : « Saint Christophe, priez pour nous ! » Son corps fut inhumé dans notre église de Mexico, en avant du maître-autel, et la vénération des fidèles ne cessa d'entourer sa tombe.

La B^se^ ANTONIA DE BRESCIA,
Professe du Monastère de cette ville et Réformatrice de celui de Ferrare(*).

(1407-1507)

Cette illustre vierge reçut dès le jour de sa mort les hommages publics réservés aux Saints. Non seulement on la décora tout aussitôt du titre de Bienheureuse, mais de plus son secours et son patronage furent pieusement invoqués, et des grâces miraculeuses

(1) Boll.: *Acta Sanctorum*, t. XII, Oct.

vinrent récompenser la foi des fidèles. Razzi, Michel Pio, Lopez, lui ont à l'envi conservé son titre de Bienheureuse, sans la moindre hésitation. Le docte Guarini, bénéficier de la cathédrale de Ferrare, écrivain très sûr et très précis, agit de même dans son *Compendium* historique des églises et autres lieux sacrés du diocèse de Ferrare, publié en 1621 ; constamment il fait précéder le nom d'Antonia du titre de Bienheureuse. Quand parurent les décrets d'Urbain VIII, on ne s'abstint nullement d'user du même vocable, comme si l'on eût scrupule de changer quoi que ce fût à ce qui avait été transmis par les auteurs plus anciens. Jean de Sainte-Marie a inséré la biographie d'Antonia parmi ses *Vies des Saintes et Bienheureuses de l'Ordre de Saint-Dominique.*

Marchese a donné également l'éloge de la Bienheureuse dans son ouvrage publié en 1679. Emmanuel de Lima a fait de même en 1712. En outre, l'anonyme dominicain qui édita à Rome et à Brescia, en 1758, un *Diario Domenicano,* lui aussi s'est bien gardé d'omettre l'éloge de la Bienheureuse Antonia. Enfin Joseph Brunati, dans ses vies si remarquables des Saints de Brescia, imprimées avec grand soin dans les années 1834 et 1854, l'appelle toujours Bienheureuse. D'où il ressort clairement — la remarque est des Bollandistes — que cent ans avant les décrets pontificaux, Antonia avait été publiquement placée parmi les Saintes et honorée comme telle, sans que son culte soit depuis tombé en désuétude.

I. — Quels furent les parents de la servante de Dieu? nous l'ignorons. Brunati, qui l'appelle Antonia Guaineri de Brescia, donne à entendre que son père portait ce nom : mais rien de précis sur ce point. Tous les auteurs s'accordent à la faire naître à Brescia et, comme elle vécut cent ans, sa naissance se place en l'an du Seigneur 1407.

La crainte de l'enfer et de ses tourments éternels fut le principal mobile qui détermina la généreuse enfant à renoncer au monde, et à venir se renfermer au monastère dominicain de Sainte-Catherine martyre dans sa ville natale.

La fidélité à la grâce de sa vocation se manifesta dès qu'elle fut revêtue de nos blanches livrées. Préoccupée uniquement de mourir à elle-même et à toutes ses inclinations naturelles, la jeune novice s'appliquait avec un soin jaloux à l'acquisition des vertus religieuses, mais plus spécialement à la recherche et au joyeux support du mé-

pris et des humiliations. Elle était depuis peu de temps dans le monastère quand, un jour, elle fut reprise au chœur par la Sœur chantre et invitée à psalmodier l'Office sur un ton moins élevé. Sans qu'on en sût la cause, probablement parce qu'elle ne put modérer sa voix, Antonia négligea de se soumettre à l'injonction. Pour cette raison la Sous-Prieure la condamna à l'une des plus graves pénitences, que la pieuse enfant endura d'un cœur allègre et avec une humilité parfaite. Elle dut se présenter au Chapitre, les épaules nues, et recevoir une rude discipline en présence de la communauté réunie.

Cependant cette âme choisie progressait de jour en jour dans les voies de la sainteté. Son exactitude aux observances régulières la recommandait tout particulièrement. Nos saintes Constitutions, en effet, furent toujours la règle de sa conduite. Egalement fidèle dans les moindres prescriptions comme dans les plus importantes, elle avait l'intime conviction que tout est grand et relevé dans l'état religieux, et qu'on n'y néglige jamais rien sans s'exposer au danger de déchoir.

II. — Les Supérieurs, qui pouvaient compter sur l'inviolable attachement de Sœur Antonia aux obligations religieuses, songèrent à elle lorsqu'il fut décidé que l'on enverrait quelques Sœurs à Ferrare pour en reformer le monastère, placé sous le vocable de Sainte-Catherine martyre, comme celui de Brescia.

Choisie la première pour cette tâche — elle avait alors quarante ans — la servante de Dieu se mit vaillamment à l'œuvre, et en peu de temps, grâce à ses soins, on vit refleurir l'antique observance dans cette maison. La vie exemplaire de la Bienheureuse contribua à cet heureux succès, plus encore que ses paroles convaincues. Elle était exacte à son poste, assidue au chœur, docile au moindre signe de la cloche, et si éloignée de rechercher les dispenses, que les plus graves infirmités ne pouvaient l'obliger à prendre un peu de soulagement. Supérieure à toutes en dignité et en sainteté, elle entendait néanmoins ne le céder à personne dans les corvées les plus rudes et les emplois les plus bas. On la voyait laver la vaisselle, s'occuper du jardinage, se réserver ce qu'il y avait de plus pénible à la cuisine, mettre son bonheur à décharger adroitement et à soulager les Sœurs de service.

Chaque nuit elle se levait pour Matines, et après l'Office, restait d'ordinaire en oraison, soit au chœur, soit dans sa cellule. Si parfois, vaincue par le sommeil, elle se sentait fléchir, elle appuyait sa tête

contre un meuble ou contre la muraille, pour quelques instants seulement. Abîmée dans la contemplation des choses célestes, étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle, la vénérable Mère éprouvait souvent des ravissements ineffables. Les mystères les plus sublimes lui étaient révélés alors, et elle sortait de là toute transfigurée. Son visage paraissait embrasé, quand elle essayait de communiquer à ses filles les flammes qui la dévoraient. Antonia était vraiment, au milieu d'elles, un flambeau ardent et luisant : elle n'avait pas de peine à les porter au souci des choses spirituelles, à l'esprit intérieur et à la générosité dans l'immolation. Sans cesse elle trouvait des paroles de feu pour exciter leur ferveur et leur faire mépriser tout bien terrestre.

Une fois, étant en oraison, elle fut surprise d'un moment de sommeil et aperçut, dans une mystérieuse vision, une vierge admirable de beauté, marchant comme une reine au milieu d'autres vierges, en nombre tel que tout le monastère se trouvait envahi. Antonia suivit des yeux ce brillant cortège et le vit se diriger vers une partie de la maison, occupée par une Sœur gravement malade. Tout à coup retentit à son oreille cette parole : *Elle est morte !* A l'instant la vénérable Mère se réveille et, se rendant en toute hâte à l'infirmerie, trouve que la malade venait d'expirer. Or, cette Sœur avait toujours eu grande dévotion à sainte Ursule : chaque année, la veille de sa fête, elle jeûnait au pain et à l'eau. Antonia comprit alors que la majestueuse reine de sa vision n'était autre que sainte Ursule, venant, avec ses onze mille compagnes, recueillir l'âme qui lui était si dévouée et la conduire triomphalement en Paradis.

III. — Notre Bienheureuse aimait tant la pauvreté qu'elle ne passait jamais une semaine sans visiter minutieusement sa cellule et enlever tout ce qui lui semblait superflu. Elle avait à son usage des habits plus grossiers que ceux des autres Sœurs, et autant que possible elle n'en voulait jamais étrenner de neufs. Douée d'un naturel pacifique et doux, elle n'hésitait pas, cependant, à employer la verge de la correction pour punir les négligences à l'Office divin et les infractions à la Règle.

Quelques-unes des Sœurs, ennuyées de cette vie exacte et trouvant excessive la sévérité de leur Mère Prieure, portèrent plainte au Vicaire général. C'est ainsi que les bons et les plus zélés pour la régularité ont eu maintes fois à essuyer de fortes contradictions, souvent même

de rudes persécutions de la part des mauvais ou des relâchés. Dieu, le jugeant opportun pour éprouver sa servante, permit que le Vicaire général acceptât la calomnie sans examen ; sur-le-champ, il déposa la Mère Antonia, la priva de toute voix au Chapitre et lui donna rang au-dessous des Sœurs converses. La Bienheureuse, toujours humble et patiente, obéit sans essayer aucune justification, et descendit à la place qui lui avait été assignée.

Cependant plusieurs Religieuses, sensiblement affligées de voir dans une humiliation imméritée une Sœur aussi recommandable, s'adressèrent au Vicaire général, en le priant de vouloir bien examiner de nouveau les chefs d'accusation. Le Supérieur accueillit de bonne grâce la supplique, reconnut sa précipitation imprudente, et répara immédiatement son erreur en réintégrant la servante de Dieu dans la charge dont il l'avait injustement privée.

Remise en fonction, Antonia continua d'édifier la communauté par la régularité de sa vie. On put alors constater combien sa vertu, épurée dans le creuset de l'humiliation, était forte et sincère. Sa charité jeta plus d'éclat qu'auparavant, et celles de ses filles qui l'avaient si odieusement poursuivie furent les premières à ressentir les effets de sa maternelle tendresse.

IV. — Jusqu'au terme de son existence, Antonia de Brescia porta le poids de nombreuses et graves infirmités avec une incroyable patience et un invincible courage. Mais Dieu la consolait lui-même et la récréait par d'admirables visions. Une nuit, étendue sur son lit de souffrances, elle vit en songe saint Dominique, opposant sa chape aux progrès d'un incendie. Après Matines, deux Religieuses eurent l'idée d'aller dans un réduit, où se trouvait entassée une grande quantité de lin : elles le virent presque tout consumé et appelèrent au secours.

La communauté accourut, et quand toute trace de feu eut disparu, on apprit de la bouche de la Bienheureuse que le désastre avait été conjuré par l'intervention miraculeuse du saint Patriarche. Une nuit de Noël, les infirmières de la Mère Antonia la quittèrent pour se rendre à la Messe de minuit. Laissée seule, Antonia se mit à méditer sur l'ineffable mystère de la fête. Tout à coup, par l'effet de sa ferveur et des flammes intérieures qui la dévoraient, son visage parut éclatant comme un soleil, si bien que les Sœurs à leur retour s'enfuirent épouvantées, se racontant l'une à l'autre la merveille dont elles avaient été témoins.

Dans une autre maladie, comme la Mère Antonia paraissait réduite à l'extrémité, ses filles furent convoquées autour de sa couche. Au moment même, la moribonde fut favorisée d'une apparition du divin Rédempteur. A cette vue, bien que n'ayant plus, pensait-on, qu'un souffle de vie, elle se sentit tressaillir d'un irrésistible élan de bonheur. Se prosternant à terre pour adorer Jésus-Christ et ne pouvant contenir ses larmes de joie, elle supplia le divin Maître de vouloir bien donner sa bénédiction aux Sœurs présentes. Toutes, en effet, la reçurent à genoux.

V. — Dieu s'apprêtait enfin à récompenser tant de veilles, tant de jeûnes, tant de maladies et de travaux supportés pour son amour. Antonia comptait alors cent ans; elle eut soin de le rappeler quand elle se sentit saisie d'une fièvre aiguë. Munie des sacrements des mourants, elle échangea les tristesses de l'exil pour les joies de la véritable patrie, le 27 octobre 1507, vigile des Apôtres Simon et Jude. On rapporte qu'elle avait prédit le jour de sa mort; car, peu avant, ayant demandé quand tombait la fête de ces Apôtres et ayant reçu la réponse : « Bien, dit-elle, ce jour-là, je serai délivrée de tous mes maux. »

Il y avait à l'infirmerie une pauvre Sœur souffrant depuis dix ans d'une maladie d'estomac qui ne lui permettait de garder aucun aliment. La Bienheureuse, pendant sa vie, l'avait tenue en grande affection et lui avait même promis que si Dieu l'appelait la première et l'introduisait dans le Paradis, elle prierait pour le rétablissement de sa santé. Or, le jour où mourut la servante de Dieu, la Sœur infirme garda parfaitement sa nourriture, et dès ce moment fut entièrement guérie.

Une autre Sœur, prise d'une rage de dents, en fut instantanément délivrée, sitôt qu'elle se fut adressée à la Mère Antonia. On cite bien d'autres miracles opérés par la Bienheureuse non seulement après sa mort, mais pendant sa vie. Ainsi, il est avéré que, par un simple signe de croix, elle a guéri de nombreux malades souffrant de diverses et graves infirmités.

Daigne la B. Antonia de Brescia prier maintenant pour nous!

LE MÊME JOUR

1280 — A Civita-Vecchia, le V. Père JACQUES SCALZA, zélé prédicateur, lequel, enrichi d'un don particulier pour annoncer l'Evangile et pour toucher les cœurs, parcourut l'Italie comme un véritable apôtre. Sa vie exemplaire, son exactitude à observer les Constitutions, en exerçant ces fonctions pénibles, et sa tendresse à chercher les brebis égarées le firent considérer comme un Religieux vraiment animé de l'esprit de saint Dominique. Le vénérable Père retira beaucoup de pécheurs de l'abîme de l'iniquité, par la force et l'onction de ses paroles : et après avoir laissé pour l'utilité des prédicateurs plusieurs tomes de sermons, il se reposa en Notre-Seigneur vers l'an 1280. — (Pio.)

1590. — Dans l'île de Majorque, le V. Père JEAN GARCIA, religieux d'une pénitence extraordinaire. Pour toute nourriture, il ne prenait qu'un peu de pain et d'eau, macérait son corps par de sanglantes disciplines et lui refusait les soulagements les plus innocents. Cette sainte rigueur lui attira beaucoup de grâces du Ciel. Dieu le favorisa d'un grand don d'oraison, il y était toujours appliqué. Sa vie pénitente lui ayant occasionné une grave maladie, qui bientôt le réduisit à l'extrémité, le saint homme regarda cette infirmité comme le commencement de son bonheur. Il reçut les Sacrements avec une foi vive et une ardente charité; et, soupirant sans cesse après la bienheureuse patrie, il expira très pieusement, le nom de Jésus sur les lèvres, vers l'an 1590. — (Diago.).

1607 — A Verceil, le V. Père CYPRIEN UBERTI, piémontais, religieux d'une profonde érudition, d'une solide piété et d'un grand zèle pour la gloire de Dieu. Le Pape saint Pie V le nomma inquisiteur de Verceil, charge qu'il exerça avec une fermeté inébranlable au milieu des plus grandes persécutions, l'espace de quarante-deux ans. Ses rapports avec Georges Oliveta ont signalé notre inquisiteur à l'attention de la postésité. Ce fameux hérésiarque répandait le venin de ses erreurs dans toute la Lombardie et y causait de grands maux. Le Père Uberti reçut du Saint-Siège l'ordre de se saisir de sa personne. Cette entreprise lui causa beaucoup de travaux et de persécutions. Sa fidélité néanmoins et son courage triomphèrent de toutes les difficultés. L'inquisiteur se rendit maître de l'hérésiarque, le convainquit de ses erreurs et, devant son

obstination, le livra au bras séculier. Il agit de même à l'égard de deux abbesses qui avaient scandaleusement apostasié : ce qui lui fournit encore l'occasion de pratiquer la patience. Saint Pie V le chargea de plusieurs autres commissions dans le Piémont et dans certaines villes de la péninsule.

Grégoire XIII l'envoya à Lyon et à Bourg-en-Bresse ; le V. Père remplit dignement les divers emplois qui lui furent confiés.

Il ne se distingua pas moins par son zèle à promouvoir le culte de saint Thomas.

On sait qu'à la mort du Docteur Angélique, le cordon céleste qu'il avait reçu du ciel, après sa victoire sur l'ennemi de sa chasteté, échut au couvent de Verceil, par la disposition du sixième maître de l'Ordre, le B. Jean de Verceil. Cette précieuse relique devint dès lors l'objet d'une vénération que le temps ne fit qu'accroître. Or, pour satisfaire l'empressement et la piété des pèlerins, le P. Cyprien Uberti eut l'idée, vers 1580, de distribuer de petits cordons entièrement semblables à celui de saint Thomas. Bientôt ces cordons se répandirent en tout pays et donnèrent lieu, un demi siècle plus tard, à l'institution de la confrérie de la *Milice Angélique*, approuvée et enrichie d'indulgences par les Souverains Pontifes.

Après avoir utilement servi l'Eglise et son Ordre, le V. Père Cyprien Uberti alla jouir de la récompense céleste, l'an 1607. — (Fontana : Pio.)

1629 — A l'hôpital de Champ-fleuri, près d'Avignon, le vertueux Frère JEAN GERVAIS, convers, profès de ce couvent, Religieux d'une grande piété et d'une ardente charité pour le prochain. Il en donna des marques éclatantes, l'an 1629, lorsque la peste ravageait la ville d'Avignon. Les Consuls firent alors appel au Père Jean Carquet, alors Prieur, et demandèrent quelques-uns de ses Religieux pour se mettre au service des pestiférés. La communauté s'offrit tout entière comme un seul homme. Cependant, comme on ne pouvait sacrifier tous les Religieux, on dut faire un choix, et le sort tomba sur le Père Pierre de la Bastide, dont nous donnerons l'éloge au 29 de ce mois. Les Consuls désignèrent avec lui un Frère convers pour remplir la place d'un séculier, lequel, en qualité d'économe, avait soin de l'hôpital de Champfleuri, où l'on transportait les pestiférés. Deux Frères entrèrent en pieuse contestation sur cet emploi ; mais Jean Gervais l'emporta. Tout aussitôt il mit ordre aux affaires de sa conscience par une confession générale et arriva, le cœur plein de joie, à l'hôpital, bien décidé à sacrifier sa vie au soulagement des malades.

On le vit à l'œuvre, déployant toutes les ressources de son incomparable charité, auprès des morts et des mourants. Ce fut pour peu de temps, car ayant rencontré un jeune homme frappé de la peste et en même temps frénétique qui, sortant de son lit, allait se précipiter dans une fosse remplie d'eau, il accourut à son secours et le retira du danger.

Le vertueux Frère trouva la mort dans cet acte de charité. Il fut atteint du mal contagieux en ce moment, et mourut le lendemain. — (*Prædic. Avenion.*)

1607 — Au monastère de la Mère de Dieu, à Valladolid, la V. Mère LAURENCE DE LA PRÉSENTATION. Elle s'est rendue un parfait modèle des vertus de son état pendant cinquante ans, par son assiduité aux exercices réguliers, par sa retraite et son silence, et par un attachement inviolable aux jeûnes, à l'abstinence et aux autres points de nos Constitutions. Son attrait pour l'oraison lui faisait trouver le moyen d'y vaquer plusieurs heures le jour et la nuit. Ses infirmités mêmes, si longues fussent-elles, ne l'empêchaient point de demeurer ordinairement à l'église depuis quatre heures du matin jusqu'à onze heures, tant pour y répandre son cœur, que pour s'unir aux autres Religieuses qui avaient la louable coutume de se tenir tour à tour en adoration devant le Saint-Sacrement. Elle exerça la charge de Sous-Prieure quatre fois : puis on jeta les yeux sur elle pour le Priorat. La Mère Laurence employa les larmes et les remontrances pour éviter cette charge, alla même jusqu'à affecter des manières disgracieuses et choquantes. Pieuses ruses qui demeurèrent inutiles. Contrainte de prendre en main la conduite du monastère, la vénérable Mère fit paraître une nouvelle ferveur et exactitude dans toute sa conduite. La tendre charité qui remplissait son âme lui concilia la confiance et l'amour de ses filles; mais, en même temps, son zèle pour la gloire de Dieu et pour la régularité la portait à punir sévèrement toute transgression. Vers la fin de sa vie, elle fut atteinte d'un mal très douloureux, qui exerça sa patience et lui fournit l'occasion de se rendre de plus en plus agréable à Celui qui la blessait si amoureusement. Cette infirmité ne l'empêcha point de vaquer à l'oraison et aux exercices de piété. Enfin, sous le coup d'une attaque d'hydropisie, elle se disposa au dernier passage. Elle l'avait souvent envisagé pendant sa vie, car c'était sa coutume de faire chacune de ses communions comme si c'eût été la dernière. La vénérable Mère mourut saintement le 27 octobre 1607. — (Lopez.)

1671 — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Langeac, la vertueuse Sœur VICTIME DE L'ENFANT-JÉSUS.

Voici un fruit bien tendre que le céleste Jardinier vint cueillir au monastère de Langeac, sans même attendre sa pleine maturité. La jeune Sœur Victime de l'Enfant-Jésus, en effet, fut enlevée de ce monde avant d'être arrivée à l'âge canonique pour faire profession.

C'était une pensionnaire, regardée avec respect comme un exemple de pureté, d'innocence, de ferveur et de mortification. Dès qu'elle eut atteint l'usage de la raison, elle fit paraître la puissance de la grâce en elle, donnant ainsi aux Religieuses, ses maîtresses, bon espoir qu'elle deviendrait un jour l'appui et le soutien de leur exacte observance. Son tendre amour pour les

pauvres lui attira l'estime et la vénération de tout le monde. La vue seule d'un indigent la touchait d'une manière extraordinaire, et c'était pour elle une mortification bien sensible, quand on lui défendait de se dépouiller en faveur des malheureux de ce qui lui était nécessaire à elle-même. C'est encore cette même charité qui, devenant plus ingénieuse à mesure que la jeune fille avançait en âge, la poussait à solliciter des Religieuses, au réfectoire, quelque chose pour ses pauvres. Ces Epouses de Jésus-Christ, édifiées d'un tel esprit de compassion, lui accordaient avec plaisir plus qu'elle n'eût souhaité : tout aussitôt la pieuse enfant, chargée de son précieux butin, s'en allait à la porte de la maison où l'attendaient ses protégés.

La tendresse et le dévouement dont Victime de l'Enfant-Jésus entourait les malades ne l'a pas rendue moins recommandable dans le monastère. Elle se chargea du soin d'une Sœur couverte d'ulcères et la servit avec un courage qu'on ne pouvait assez admirer. Personne n'osait s'approcher de la malade, dont les plaies répandaient une odeur insupportable. Sœur Victime de l'Enfant-Jésus, à raison de sa grande jeunesse et de sa complexion délicate, se vit exposée à de rudes et violents combats. Parfois elle sentait son cœur se soulever; mais, pour vaincre la nature, elle n'hésitait pas à s'imposer de ces actes héroïques que l'on admire dans la vie des plus grands Saints.

Cette charité merveilleuse était accompagnée d'une soumission et d'une humilité qui surprenaient toutes les Religieuses. L'aimable vierge ne fit jamais rien qui ne fût réglé par l'obéissance, tant elle était appliquée à combattre sa volonté et empressée de se conformer à celle des maîtresses chargées de sa conduite. On ne doute point que Dieu ne lui ait accordé plusieurs grâces extraordinaires et communiqué des lumières qui lui découvraient l'excellence et la beauté de la vertu d'obéissance. C'était aussi la règle de toutes ses actions, et elle en parlait d'une manière si touchante qu'on obligeait les novices à venir l'entendre afin de s'animer à la pratiqne de cette vertu. Sa candeur et sa simplicité à expliquer les dispositions de son âme à sa Supérieure, sa pratique ordinaire de s'accuser à genoux de ses fautes, même devant les Sœurs converses, sa soumission à recevoir joyeusement les pénitences qu'on lui imposait et son exactitude à les exécuter; bref, tout un ensemble de qualités précoces avait posé en haute vénération cette jeune Sœur. Elle excellait en toutes ces vertus et paraissait aussi éclairée dans les voies de Dieu que l'étaient les Sœurs les plus expérimentées.

Dès qu'elle fut en âge de fréquenter les Sacrements, elle le fit avec des dispositions admirables. Ses légères imperfections faisaient le sujet de ses larmes et de ses gémissements. Elle ne cessait de pousser de profonds soupirs en recevant le sacrement de Pénitence : vivement pénétrée de ses infidélités et persuadée qu'elle méritait les plus grandes confusions, elle se présentait souvent devant les Religieuses et les pensionnaires, la corde au cou, comme une criminelle.

La fidélité de la vertueuse enfant aux mouvements de la grâce la rendant de plus en plus constante et inflexible dans le dessein de se perfectioner et de s'attacher inviolablement au service de Dieu, elle fit le vœu de chasteté et celui d'embrasser l'Ordre de Saint-Dominique; elle écrivit ce double vœu de son propre sang. A peine engagée dans cette heureuse servitude, Sœur Victime s'appliqua avec plus de ferveur que jamais aux pratiques de la piété. Son amour tendre et respectueux pour l'Enfant Jésus, dont elle voulut porter le nom, fut vraiment remarquable. Elle ne parlait de ce Dieu Enfant qu'avec des transports de jubilation, et employait chaque jour plusieurs heures en amoureux colloques avec Lui. Le désir de le faire honorer lui fit inspirer les mêmes sentiments aux Religieuses et aux pensionnaires : on était surpris qu'une jeune fille trouvât tant de raisons à faire valoir pour rattacher les cœurs à un objet si aimable. La vertueuse Sœur eut encre une ardente dévotion à la Très Sainte Vierge, à son Ange gardien, à la Bienheureuse Jeanne de Portugal et à plusieurs autres Saints et Saintes, auxquels elle rendait chaque jour un hommage particulier.

Les Religieuses de Langeac ressentaient une grande consolation de posséder dans leur monastère un sujet qui leur donnait de si belles espérances; mais la mort leur enleva bientôt ce trésor. Sœur Victime de l'Enfant-Jésus tomba malade au seuil de l'adolescence : accablée d'infirmités qui la tinrent longtemps au lit avec des douleurs inexplicables, elle montra une patience invincible. Jamais on ne remarqua de sa part la moindre plainte ou inquiétude. « Je suis bien mal, disait-elle aux Religieuses qui lui demandaient l'état de sa santé; mais le plaisir de faire la volonté de Jésus, mon Sauveur, m'ôte la moitié de mes douleurs ! »

Son mal s'aggravant et son désir de jouir de Dieu devenant plus intense, elle demanda l'habit de l'Ordre qu'elle souhaitait depuis longtemps. Elle le reçut avec des sentiments de piété et de reconnaissance peu ordinaires : et revêtue de ces saintes livrées comme d'un bouclier à toute épreuve, elle entra en lutte avec le démon. L'esprit des ténèbres eut pour lui la confusion, dans les attaques qu'il livra à cette âme innocente. Fortifiée par la grâce divine, Sœur Victime de l'Enfant-Jésus se disposa à son dernier passage par des élans d'amour, des actes de foi et d'espérance. Elle expira doucement, munie de tous les secours de la religion, le 27 octobre 1671. — (*Mém. de Langeac.*)

XXVIII OCTOBRE

L'Illustrissime P. VINCENT JUSTINIANI, XLVII^e Maître Général de l'Ordre, Cardinal du titre de Ste-Sabine (*).

(1519-1582)

PARMI les grands hommes que l'illustre famille des Justiniani a donnés à l'Ordre de Saint-Dominique, et dont mention a été faite en plusieurs endroits de cet ouvrage, Vincent Justiniani occupe assurément le premier rang. Issu de la maison princière dont il retint le nom, et de la branche établie dans l'île de Chio, le V. Père naquit dans la capitale de cette île, le 28 août 1519.

Après avoir reçu l'éducation compétente à son rang, il embrassa l'Ordre des Frères Prêcheurs dans sa patrie et prononça ses vœux avant d'être envoyé à Gênes, au couvent de Santa-Maria del Castello, pour y suivre les cours de théologie. Les grandes qualités qui le distinguaient lui concilièrent l'affection de ses Frères et l'estime de plusieurs personnages de renom, qui se glorifiaient de lui être unis par les liens du sang.

Le P. Etienne Usodimare, ou Ususmaris, entoura ce jeune homme d'attentions délicates pour favoriser ses progrès déjà rapides. Devenu Procureur Général de l'Ordre l'an 1546, puis Maître Général en 1553, il voulut prendre son protégé pour assistant dans ces deux

(*) Ab. Mich. Justin : *Scio sacra* ; Echard.

charges, et n'eut qu'à s'applaudir d'un pareil choix. La prudence de ce tout jeune Religieux dans les affaires les plus épineuses, la droiture et l'équité de sa conduite, son zèle pour rendre à l'Ordre son premier éclat et le relever de l'état de relâchement où le malheur des temps et les hérésies l'avaient réduit, lui attirèrent l'estime et la vénération de la cour de Rome, et le posèrent, dans la plupart des Provinces dominicaines, comme un des hommes les plus méritants. On en acquit la preuve à la mort du R^me^ Père Usodimare survenue en mars 1537.

Ce fut lui d'abord qui fut chargé du gouvernement de tout l'Ordre jusqu'à l'arrivée du Père Thomas Manriquez, Procureur général, alors en Espagne. Puis au Chapitre d'élection, réuni à Rome, le 29 mai 1558, Vincent Justiniani fut élu à l'unanimité des suffrages. Il n'avait que trente-huit ans, et l'Ordre ne manquait pas d'excellents sujets ; quelques-uns d'entre eux avaient déjà brillé avec éclat au Concile de Trente, sous Paul III et sous Jules III. Il n'y eut cependant ni division ni partage parmi les électeurs, tant on était prévenu en faveur du mérite, du zèle, de la sagesse et de toutes les vertus du vénérable Religieux. Ne l'avait-on pas vu à l'œuvre dans les deux emplois dont nous avons parlé, et dans la fonction de Provincial d'Angleterre, qu'il avait exercée avec tout le succès que les circonstances permettaient d'espérer ?

En prenant possession de sa charge, le nouveau Général se proposa de résister de toutes ses forces au progrès des hérésies, qui infectaient déjà la plupart des Provinces de l'Europe ; puis il songea efficacement à envoyer dans les missions lointaines un certain nombre de ses fils en Religion. Pour remplir ce double dessein, il crut qu'il était d'un intérêt majeur de remédier aux désordres des temps, en favorisant de tout son pouvoir la restauration de la vie régulière : et l'on peut dire qu'il y réussit au delà de ses espérances.

Son prédécesseur avait montré tant de zèle dans l'accomplissement de nos lois, qu'il était respecté de tous, craint des méchants, vénéré des bons. Il n'avait cessé de promouvoir l'observance religieuse en visitant les provinces d'Italie, et en rétablissant dans le célèbre couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, la parfaite vie régulière. Vincent Justiniani, héritier de son esprit, tout entier à sa charge, n'omit rien pour rendre à l'Ordre son éclat, en Espagne et en Italie. De plus, par ses soins, la réforme commencée sous le nom de *Congrégation de France* s'organisa définitivement et s'appela Province Occitaine ou

d'Occitanie. C'est donc vers ce double but que convergeaient tous ses efforts, ses visites, ses Chapitres généraux, ses exhortations, ses lettres pressantes adressées à ceux de ses fils plus en état, par leur réputation de doctrine et de sainteté, de le seconder et de faire réussir ses intentions.

La première visite du Père Justiniani fut pour la France : malgré le malheur des temps, il eut la consolation de voir groupés autour de lui, au Chapitre d'Avignon, en 1561, plus de quatre cents Religieux, venus à son appel de toutes les parties du monde connu.

II. — Déjà le Révérendissime Père avait appris avec quel zèle nos théologiens polonais exécutaient ses ordres pour la défense de la foi dans leur patrie, où l'hérésie avait pénétré et commencé d'opérer au grand jour. L'un d'eux, le Père Melchior, célèbre prédicateur, inquisiteur à Cracovie, sut défendre les droits sacrés de la religion contre les novateurs et éclairer le roi Sigismond, que ces derniers cherchaient à circonvenir. Par ses écrits et ses prédications, le vénérable Père réveilla l'attention des peuples pour les empêcher de se laisser surprendre aux menées insidieuses des sectaires.

Les Luthériens n'étaient pas les seuls adversaires avec lesquels nos Pères avaient à se mesurer. Les Sociniens foisonnaient dans ces parages et agissaient avec d'autant plus d'audace qu'on laissait impunis tous les coups portés à la religion catholique.

La jeunesse polonaise, élevée dans les Universités allemandes, précipita le mouvement de décadence : là où elle était en nombre, s'emparer des églises, les mettre aux mains des ministres de l'erreur semblait devenir un jeu pour elle. Dans une assemblée des principaux seigneurs du pays, on en vint à décréter que les évêques seraient chassés de leurs sièges, et tous les prédicateurs poursuivis et interdits.

Mais loin de trembler ou de se taire, ce fut précisément à cette occasion que les nôtres élevèrent plus haut la voix. Le Père Melchior représenta au souverain que l'anéantissement de son autorité, le mépris des lois et la ruine de son peuple seraient la conséquence inévitable des mesures prises contre l'Eglise. Grâce à cette énergique remontrance, le décret susdit fut rapporté, et les évêques maintenus ou rétablis dans leurs droits.

Le Père Général encouragea ses Religieux de Pologne à continuer la lutte pour la foi jusqu'à l'effusion de leur sang, s'il était nécessaire :

puis, heureux autant que fier de leur noble conduite, il s'en applaudit devant tout le Chapitre.

D'Avignon, il se rendit à Paris, fit la visite des principales maisons de France, reprit la route d'Italie pour se rendre au Concile de Trente, où il se rencontra avec six archevêques, dix-sept évêques et une trentaine de théologiens de son Ordre. Vincent Justiniani assista très régulièrement à toutes les sessions qui se tinrent sous le pontificat de Pie IV. Il se déclara hautement pour le sentiment de ceux qui soutenaient la résidence comme de droit divin et défendit avec beaucoup de vigueur les privilèges des Réguliers : aussi est-ce à lui qu'on doit le maintien de la plus grande partie de ceux dont ils avaient joui jusqu'alors. Il fut également chargé par le Concile de préparer avec le Vénérable Barthélemy des Martyrs et trois autres évêques de l'Ordre les décrets que l'on se proposait de porter sur la réforme.

Les sessions terminées, le R^me^ Père, le premier des généraux d'Ordres présents, signa les actes du Concile, et se rendit en toute hâte à Bologne pour y présider le Chapitre, convoqué dans cette ville à la date du 21 mai 1564. L'Ordre y reçut avec autant de joie que de soumission les décrets du Concile. A cette occasion, le Père Général déclara publiquement que le saint Concile de Trente, ayant à formuler ses décrets contre le protestantisme, ne chercha point ses inspirations ailleurs qu'en saint Thomas, et que, par un honneur sans égal, au milieu de la salle conciliaire, se voyaient sur une même table l'Ecriture sainte et la Somme de saint Thomas.

Pendant son séjour à Rome, depuis le Chapitre de Bologne jusqu'à son départ pour l'Espagne, le R^me^ Père, tout en se réjouissant de voir bon nombre de ses Religieux, dans différents royaumes, lutter avec succès contre les ennemis de la Religion, ne put apprendre sans une vive douleur que la fureur des sectaires avait déjà brûlé et détruit plusieurs couvents, soit en France, soit en Allemagne et qu'on était menacé d'une persécution non moins audacieuse dans les Pays-Bas. Un autre sujet d'affliction lui vint de son pays natal. On lui annonça, en effet, que les barbares s'étaient emparés de l'île de Chio, profitant des fêtes de Pâques, pendant lesquelles les habitants, sans crainte, se livraient aux exercices de la piété.

Les vainqueurs conduisirent prisonniers à Caffa, en Chersonèse, les principaux membres de sa famille, souverains de l'île, et réservèrent leurs deux fils, âgés de dix à douze ans, pour servir à Constanti-

nople, dans le sérail du Grand Seigneur. Les deux jeunes princes Justiniani périrent sous le fouet des bourreaux et remportèrent ainsi la palme du martyre : ni les promesses, ni les menaces ne purent les amener à renier leur foi. Quant à leurs parents, le Général eut, dit-on, assez de crédit auprès de Sélim II pour obtenir leur rétablissment à Chio, avec toute liberté pour l'exercice du culte catholique dans cette île, où lui-même fit depuis diverses fondations, pour l'entretien des familles que l'invasion ottomane avait réduites à la misère.

III. — Avant la fin de l'été 1565, Vincent Justiniani quitta l'Italie et se rendit en Espagne pour y visiter les maisons de son Ordre. On sait qu'il s'employa avec un dévouement au-dessus de tout éloge auprès du Roi catholique, en faveur de l'archevêque de Tolède, Barthélemy de Carranza, détenu depuis plusieurs années dans les prisons de l'Inquisition espagnole. On sait aussi que les officiers du Tribunal ne reculèrent devant aucun moyen pour éluder toutes ses démarches et ses bonnes intentions. Il finit pourtant par triompher un peu plus tard, grâce à l'énergie du Pape saint Pie V, qui obtint enfin que l'archevêque de Tolède fût transféré à Rome, où on ne lui refusa aucun des égards dus à sa dignité et à sa vertu.

Nous venons de nommer Pie V. En apprenant son exaltation sur la chaire de Saint-Pierre, Vincent Justiniani s'empressa de rentrer dans la Ville éternelle pour saluer le nouveau Pontife.

Parmi les sollicitudes du gouvernement de l'Ordre, et au milieu des plus importantes affaires que Sa Sainteté Pie V confiait quelquefois à sa prudence, le Révérendissime Père continuait à soutenir le zèle de ses Religieux, en lutte contre les hérétiques. C'est ainsi que le Prieur de Nimègue soutint avec tant de succès, dans une discussion publique, les vérités catholiques, que plusieurs ministres détrompés voulurent rentrer dans le sein de l'Eglise romaine.

Mais en France, la lutte était plus vivement engagée contre les calvinistes. Bon nombre des nôtres eurent le bonheur de mourir pour la foi à Toulouse, à Pamiers, à Béziers, à Castres, à la Rochelle, à Angoulême et ailleurs.

Le Général présenta la relation de leur martyre au Souverain Pontife et la fit lire dans son Chapitre tenu à Rome au mois de juin 1569.

Saint Pie V daigna honorer de sa présence ce Chapitre et voulut qu'au lieu de porter de nouvelles ordonnances, on s'attachât à obser-

ver ce qui était déjà établi. Vincent Justiniani entra complètement dans les vues du Saint-Père, et, sans rien innover, travailla avec sagesse à faire fleurir la régularité et la science. La haine qu'il portait à l'hérésie lui fit prendre toutes les précautions imaginables pour faciliter à ses Religieux une lutte énergique contre ce monstre vomi par l'enfer. Ce fut surtout de ce côté qu'il porta ses vues, et dirigea ses admonitions et ses prescriptions.

Le vénérable Père eut la joie d'annoncer à ses Religieux la publication des Œuvres complètes de saint Thomas, que Pie V faisait éditer en dix-huit volumes in-folio, par les soins des plus habiles théologiens de l'Ordre, réunis pour ce travail au couvent de la Minerve. De toutes les éditions connues, ce fut à coup sûr la meilleure, jusqu'à la plus récente ordonnée par Sa Sainteté Léon XIII, et à laquelle ont collaboré et collaborent les sommités dominicaines de la Ville éternelle.

Le travail parut sur la fin de l'année 1569 : mais déjà Vincent Justiniani avait repris la route d'Espagne, honoré du titre de nonce apostolique, et chargé de traiter avec le roi Philippe II d'affaires importantes. Il était prié notamment de s'employer en faveur de l'Eglise de Milan, suivant les vues et les droits de saint Charles Borromée, alors aux prises avec de grandes difficultés locales. Pour le dire tout de suite, le nonce obtint au saint archevêque gain de cause sur toute la ligne. Il devait en outre intéresser Sa Majesté à la défense de la chrétienté contre les Turcs.

Vincent Justiniani était encore en Espagne lorsqu'il apprit son élévation à la pourpre romaine, dans la promotion que fit saint Pie V le 17 mai 1570 de seize cardinaux. En même temps il recevait un bref qui le confirmait dans sa charge de Général jusqu'au prochain Chapitre, lequel ne pouvait être réuni avant les fêtes de la Pentecôte.

La dignité de Prince de l'Eglise n'éleva point le cœur de ce grand homme, qui resta toujours profondément humble, charitable et bienfaisant.

L'accès facile qu'il avait auprès du Pape ne lui servit qu'à procurer le bien de l'Eglise et la gloire de Jésus-Christ. Il fut préfet de la Congrégation de l'Index, et de celle des évêques et des réguliers; puis protecteur de l'Ordre de Vallombreuse, vice-protecteur de son Ordre, abbé de Saint-Cyr à Gênes, employé dans toutes les affaires. Grégoire XIII, qui n'eut ni moins d'estime ni moins d'affection pour ce saint Religieux que n'en avait eu Pie V, son vénéré prédécesseur,

lui confia des commissions et des emplois très importants. Ce fut lui qui échangea son titre cardinalice de Saint-Nicolas pour celui de Sainte-Sabine.

Après avoir utilement servi son Ordre pendant douze ans de généralat et travaillé avec un zèle infatigable pour la plus grande gloire de Dieu, Vincent Justiniani mourut chargé de mérites, à l'âge de 63 ans, le 28 octobre 1582. Il fut inhumé au couvent de la Minerve dans la chapelle de Saint-Vincent, lieu de sépulture de la famille des Justiniani.

Le V. P. MICHEL LAZARE,
Profès du Couvent de Valence, en Espagne(*).

(1602)

Le couvent de Valence, en Espagne, s'est rendu si célèbre depuis plusieurs siècles par le grand nombre de Saints qui en sont sortis, qu'on peut le considérer à bon droit comme l'un des plus illustres sanctuaires de l'Ordre de Saint-Dominique. Michel Lazare fut l'un de ces grands serviteurs de Dieu.

Il était né sur le territoire de Daroca, dans un petit village nommé Pancrudo. Le désir qu'il conçut, dès sa jeunesse, de fuir la malheureuse Babylone, pour ne pas être empoisonné par le venin qu'elle présente à ses partisans, et la vie exemplaire de nos religieux de Valence, l'engagèrent à demander l'habit de l'Ordre avec beaucoup de ferveur et d'humilité. Cette grâce lui fut accordée l'an 1570 par le P. Laurent Ferrier. Après avoir passé son année de noviciat dans une observance exacte, et donné d'heureuses espérances à la communauté, le pieux jeune homme émit ses vœux solennels le 20 juin de l'année suivante.

Michel Lazare vécut dans l'Ordre l'espace de trente-deux ans, dans une haute réputation de sainteté, auprès des Religieux et des séculiers qui, tous, le considéraient comme un modèle achevé de régula-

(*) Lopez; *Diario.*

rité. Inviolablement attaché aux jeûnes, abstinences et autres austérités de l'Ordre, nonobstant ses fonctions apostoliques, il se distinguait encore, au milieu de ses frères, par son amour pour la retraite et le silence, par une obéissance aveugle, une humilité profonde, un désir insatiable des souffrances et des humiliations. Ses entretiens n'étaient que de Dieu et pour Dieu, à l'imitation de son Bienheureux Père saint Dominique.

Cette éminente piété engagea les Supérieurs du couvent de Valence à confier au Père Michel Lazare la direction du noviciat. L'application qu'il apporta à remplir cette charge fut très avantageuse à la religion, et la Province eut la consolation de voir sortir de cette école de sainteté un grand nombre de Religieux qui l'ont honorée par leur piété et par leur érudition. Les vertus du serviteur de Dieu répandant leur agréable parfum non seulement dans la ville de Valence, mais encore dans toutes les parties du royaume, l'archevêque, vice-roi du royaume, désireux de faire valoir les riches talents dont le Ciel avait comblé le saint homme, le chargea d'évangéliser certaines parties de son diocèse, alors habitées par les Maures. Il s'agissait donc de convertir ces infidèles, et, en même temps, de fortifier les chrétiens chancelants.

Les obstacles, pas plus que l'endurcissement de ces peuples sans foi ni loi, ne rebutèrent le généreux missionnaire, habitué à ne regarder en tout que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Les Maures reçurent d'abord avec assez de dureté le vénérable Père : mais la vie exemplaire et l'ardente charité qu'ils remarquèrent dans sa conduite, firent tomber toutes leurs préventions. Ils écoutèrent avec plaisir ses instructions, reçurent pour la plupart le saint baptême, l'aimèrent et l'honorèrent comme leur père et leur protecteur. Ils conçurent pour lui une telle confiance et une affection si grande, qu'ils ne voulaient plus permettre qu'il sortît de leur pays afin de porter ailleurs la bonne nouvelle de l'Evangile.

II. —Des conversions si peu attendues comblèrent de joie le cœur de l'archevêque, qui engagea aussitôt l'ardent missionnaire dans d'autres ministères non moins ardus. Dieu répandit l'abondance de ses bénédictions sur les travaux du Père Michel. Mais le saint homme, se sentant appelé à la retraite et à la solitude, demanda son congé et rentra à Valence, où il dut se replacer à la tête du noviciat. Il s'appliqua, comme par le passé, à élever ses jeunes gens dans un grand es-

prit de pénitence et de prière. Lui-même était assidu à l'exercice de l'oraison, et il en retira des grâces de choix et des faveurs vraiment signalées.

Tandis que l'estime et la vénération publique le poursuivaient jusque dans son cloître, Dieu s'apprêtait à récompenser ses travaux et ses pénitences. Une fièvre violente le saisit au mois de septembre. Les douleurs que le malade ressentit furent très vives : mais sa patience demeura invincible. Ni inquiétude, ni plainte d'aucune sorte au milieu de ses maux : tout occupé, au contraire, de la bonté de Celui qui l'appelait à l'éternel repos, il ne cessait de bénir et de louer le Père des miséricordes. Un peu avant sa mort, il eut le bonheur d'être visité par saint Dominique, saint François et saint Vincent Ferrier. Le moribond reçut les sacrements avec une grande ferveur et prononça ces paroles : « Seigneur, embrasez mon corps du feu le plus violent, afin que, purifié de mes fautes, je puisse vous voir sans retard ». Il mourut de la mort des justes, le 28 octobre 1602.

Dès que la nouvelle de son trépas se fut répandue à Valence, des foules compactes se pressèrent dans notre église, pour honorer la dépouille du serviteur de Dieu. Ses vêtements furent mis en lambeaux et emportés comme de pieuses reliques. En mémoire de sa grande réputation de vertu, on lui donna une sépulture particulière : plus tard, on transféra ses restes à la sacristie.

On rapporte un certain nombre de miracles, opérés par les mérites du V. Père Michel Lazare.

Le B. Dominique Anadon, qui lui survécut quelque temps, et dont nous publierons la notice en décembre, l'a toujours regardé comme l'une des gloires les plus pures du couvent de Valence ; c'est pour cette raison que, dans sa dernière maladie, il ne put souffrir que l'infirmier lui donnât la tunique du serviteur de Dieu ; « car, disait-il, étant si grand pécheur, je ne mérite point de porter l'habit d'un Religieux aussi saint que le Père Michel Lazare. »

LE MÊME JOUR

1260 — A Montpellier, le V. Père JEAN DE JOANNÈS, originaire des environs de cette ville. Ce Religieux, qui s'est rendu grandement recommandable par sa sainteté, fut le troisième Prieur du couvent de Toulouse. Il gouvernait cette maison, lorsque l'évêque Foulques transféra nos Pères du couvent de Saint-Romain, qu'ils occupaient depuis quinze ou seize ans, dans un endroit plus vaste et mieux disposé pour les exercices monastiques. Ce vénérable Supérieur donna dans sa conduite des marques de sa sagesse, de sa charité, de son zèle pour les intérêts de la religion. Il fut ensuite destiné pour aller bâtir un couvent à Figeac: lui-même présida à la fondation, d'abord en qualité de Vicaire, et plus tard (1254) comme Prieur.

Ses soins, son zèle, son application à jeter de solides fondements, pour élever l'édifice spirituel, grandirent encore sa réputation. Après quelques années de séjour à Figeac, le Père Jean de Joannès se retira à Montpellier où il mourut en grande opinion de sainteté, vers l'an 1260, le 28 octobre. — (*Mss. Guid.*)

1652 — A Rennes, le V. Père JEAN DE LA CROIX, singulièrement dévot à la Très Sainte Vierge. Il entra dans l'Ordre afin de perfectionner cet amour respectueux pour cette Reine des Anges, qui le guérit miraculeusement d'une grave blessure. Engagé dans les fonctions apostoliques, le vénérable Religieux avait reçu du Ciel un don particulier pour attirer les pécheurs. Le moyen le plus efficace dont il se servit pour retirer les âmes du bourbier du vice, fut le saint Rosaire. Il prêchait fréquemment, et chacune de ses prédications était toujours précédée de pénitences très rigoureuses.

Après avoir donné des exemples d'une vie sainte et innocente et brillé par une exacte observance des règles, le Père Jean de la Croix se reposa en Notre-Seigneur, le 28 octobre 1652. — (*Mém. de Rennes.*)

1685 — A Toulouse, le V. Père THOMAS BOUSQUET, lequel reçut l'habit des mains du Père Gabriel Ranguet, alors Prieur du couvent, l'an 1638. Dès ce jour, il parut posséder dans sa plénitude cet esprit de régularité qu'il a conservé toute sa vie. Ce fut un religieux véritablement humble. Un sanglant affront lui avait été fait en présence de son Prieur et d'une partie de la communauté. Loin de s'excuser, le vénérable Père demanda à genoux sa condamnation. Cette conduite héroïque émut jus-

qu'aux larmes ceux qui en furent témoins, et finit par attendrir celui-là même qui l'avait si gravement et si injustement flétri. Sa fidélité aux austérités de la Règle fut toujours inviolable. Le saint évêque de Pamiers, Messire François de Caulet, l'honora de son estime ; volontiers il eût souhaité qu'on le maintînt toujours Prieur du couvent de sa ville épiscopale, tant le frappaient la piété, la sagesse, la prudence de l'homme de Dieu. Sur la fin de sa vie, le Père Thomas se retira au couvent de Toulouse, et fut chargé de desservir le pieux sanctuaire de Notre-Dame de Bruguières, qui dépendait de ce grand couvent. Il y travailla utilement au salut des âmes et se fit remarquer par une candeur que ses frères en religion et les séculiers ne se lassaient pas d'admirer. Il termina sa carrière le 28 octobre 1685. — (*Monum. Conv. Tolos.*)

1704 — Au Noviciat général de Paris, le V. Père PHILIPPE VIGUIER, originaire d'Albi.

Dans le vif désir de se consacrer à Dieu sous l'habit de Saint-Dominique, il méprisa tous les biens de la fortune, notamment un très riche héritage, et vint frapper à la porte du couvent d'Albi. Il fit son année de noviciat à Toulouse et sa profession le 15 juillet 1635. Son ardente charité pour le prochain, sa fidélité à se rendre dans les hôpitaux et les prisons l'ont distingué toute sa vie. Il n'eut ni moins de zèle ni moins de ferveur à observer nos saintes Constitutions : ce qui le fit considérer, au Noviciat général de de Paris, où il passa près de quarante ans, comme un modèle accompli de régularité. Quand arriva pour lui la vieillesse avec son cortège inséparable d'infirmités, jamais on ne put l'amener à user de quelques soulagements. On voyait avec admiration ce grand Religieux assister chaque nuit à Matines, malgré ses quatre-vingts ans, et prolonger ensuite l'espace d'une heure son oraison. Sa vigilance à se conserver dans cet esprit de ferveur que notre bienheureux Patriarche mourant nous a légué comme testament, l'engageait à faire deux fois chaque année les exercices de la retraite. Il se chargea de l'instruction religieuse des serviteurs de la maison : dans cette vue, il se mêlait à leurs occupations et partageait leurs travaux, profitant de tout pour les élever vers Dieu. En dépit des graves symptômes de sa fin prochaine, il ne consentit point à se retirer à l'infirmerie : il dut le faire cependant en vertu de l'obéissance, mais à la dernière extrémité. Il y expira, muni des sacrements, le 28 octobre 1704. — (*Ex. Relat. fideli.*)

1568 — A Saragosse, au monastère de Sainte-Agnès, la V. Mère AGNÈS COMOR. Ce fut une Religieuse animée de l'esprit de pénitence, fort adonnée à l'oraison et ne perdant jamais de vue les misères de son âme. Le démon, irrité de ses progrès dans la vertu, essaya de la surprendre, en lui apparaissant environné d'une lumière éclatante ; mais l'humble servante de Dieu, se renfermant dans son néant et regardant avec dédain cet esprit

de ténèbres, le mit en fuite et le couvrit de confusion. La Mère Agnès conserva toute sa vie un ardent désir de souffrir pour Jésus-Chrsit, et eût bien souhaité répandre tout son sang pour la cause d'un si bon Maître : sa condition ne lui permettant pas cette consolation, Dieu y pourvut d'une autre manière. La sainte fille fut atteinte d'un mal horrible, qui lui causait des douleurs intolérables. On y appliqua le fer et le feu sans résultat; bientôt, réduite à l'extrémité, la Mère Agnès rendit son âme à Dieu, le 28 octobre 1568. — (Lopez.)

1576 — Au monastère royal de Poissy, la V. Mère ADRIENNE DE SOBRIÈS, religieuse entièrement détachée des créatures, faisant ses délices de s'occuper des choses du ciel, amie de l'oraison et vivant dans le recueillement. Elle eut un attrait particulier pour les souffrances et les humiliations : ayant profité avec avantage des occasions qui se présentèrent pour pratiquer une profonde humilité et une patience inaltérable, elle entra dans la gloire le 28 octobre 1576. — *(Monum. Pissiac.)*

1600 — Au monastère de Sainte-Marie-des-Grâces, à Séville, la V. Mère MARIE DE SAINTE-HÉLÈNE, l'une des fondatrices de cette maison en l'an 1524. Sa ferveur à observer exactement tout ce qui est écrit dans la Règle, sa fidélité à se trouver présente aux exercices de communauté et au travail ordinaire, et, même âgée de quatre-vingt-dix ans, à se lever encore à minuit pour les Matines, l'ont fait justement considérer comme une colonne inébranlable de la régularité.

On la trouvait toujours en prières et dans un grand recueillement. Sa dévotion aux dix mille martyrs d'Arménie et aux onze mille Vierges de Cologne lui attira des grâces précieuses. Elle n'eut pas moins de vénération pour les saints Apôtres Simon et Jude, et déclara que ce serait au jour de leur fête qu'elle échangerait les tristesses de l'exil pour les joies de la véritable patrie. En effet, ce jour-là même, la V. Mère s'endormit dans la paix du Seigneur, vers l'an 1600. — (Lopez.)

1669 — A Langres, au monastère des Sœurs du Tiers-Ordre, la V. Mère ANNE DE SAINTE-AGNÈS.

L'an 1630, deux Frères Prêcheurs, passant par le village de Dombrot, en Lorraine, furent logés dans une famille nommée Estienne, dont la maison était un asile ouvert, pour l'amour de Dieu, aux pauvres et aux Religieux de passage.

M. et M^me^ Estienne avaient quatre enfants, deux filles et deux garçons. L'aînée, Marguerite, était vaine, coquette, autant que sa sœur était humble, douce, charitable, ne songeant qu'à plaire à Dieu et à ses parents. Anne s'était fait remarquer par une piété au-dessus de son âge. Elle lisait avec délices la vie des Saints, afin d'imiter leurs vertus, et se plaisait à ras-

sembler de petites compagnes pour les exciter à la piété par ses conseils et ses exemples. Quand elle eut grandi, elle se mit à jeûner afin de mieux nourrir les pauvres de Jésus-Christ, et non contente de prier souvent dans la journée, elle interrompait son sommeil pour vaquer chaque nuit à l'oraison.

Ses parents, charmés de ses heureuses dispositions, la laissèrent agir librement. Elle ne s'en prévalut que pour s'attacher à Dieu davantage, remplir plus fidèlement ses devoirs domestiques, et faire passer dans le cœur de ses deux jeunes frères les sentiments qui l'animaient. Ses leçons et ses exemples ne furent point perdus. A peine adolescents, fidèles à la voix du Ciel, ils se rendirent à Langres et s'y consacrèrent à Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique, l'aîné, sous le nom de Frère Ambroise (1); le plus jeune, qui, par humilité, voulut rester simplement convers, prit le nom de Frère Alexis.

Anne avait alors vingt-quatre ans et soupirait après la vie religieuse, au point qu'elle disait parfois : « Je la désire tant et j'ai tant de confiance en Dieu, que s'il n'y avait point de couvent sur la terre, je crois qu'il en créerait un pour moi. » Elle fit part de son dessein aux deux Religieux logés sous le toit paternel et leur déclara qu'elle ne savait comment s'y prendre pour le réaliser, après avoir vainement tenté de se faire Clarisse. « Nous possédons déjà vos deux frères parmi nous, lui répondirent-ils ; il ne tient qu'à vous de servir Dieu sous le même habit, car une maison de Religieuses du Tiers-Ordre vient de se fonder à Langres. » Transportée de joie, la jeune fille alla tout raconter à sa chère compagne Nicole Robert, qui avait le même âge et la même vocation. Les deux amies s'animèrent mutuellement à quitter le monde ; après avoir reçu la bénédiction et les adieux de leurs parents, elles partirent pour Langres, ville distante de quinze lieues environ de leur village. Elles firent ce chemin avec grande diligence, portées, dit une relation, sur les ailes du zèle, qui leur faisait désirer de se renfermer incessamment dans le centre de la sainteté. » Arrivées à Langres, elles furent plutôt attirées que rebutées par l'humble aspect de la maison. Les fondatrices reçurent gracieusement l'offrande de leurs petites dots et surtout celles de leurs personnes, avec le pressentiment qu'elles seraient d'utiles soutiens à leur communauté. Les deux postulantes prirent ensemble l'habit le 15 septembre 1630. Nicole fut appelée Sœur de Sainte-Catherine, et Anne Estienne, Sœur Anne de Sainte-Agnès.

La vie exemplaire de cette dernière, son exactitude à observer tout ce qui est prescrit, édifia grandement la Communauté. Dès qu'elle eut prononcé ses vœux, sa ferveur prit de nouveaux accroissements ; et en peu de temps elle se rendit un vrai modèle d'une sainte Religieuse. Quand les fondatrices cru-

(1) Le Père Ambroise Estienne a traduit en français et publié à Langres, en 1678, le « Brief traité des Obligations, des Règles et Constitutions des Ordres Religieux », composé en latin par le P. Pierre Dierkens.

rent le moment venu de se démettre de leurs fonctions, on procéda à l'élection de la Prieure. Les voix se portèrent unanimement sur la Sœur Anne de Sainte-Agnès.

Pendant que chacune des Religieuses se félicitait d'un si bon choix, l'élue, accablée de tristesse, alla se prosterner aux pieds d'une image de la Très Sainte Vierge, pour lui protester qu'elle serait toujours sa servante et qu'elle plaçait la Communauté sous sa protection. Elle l'adjura de vouloir bien être la Prieure véritable et lui promit de n'agir que sous sa dépendance.

Il parut bien que cette ardente prière avait été exaucée, car le gouvernement de Sœur Anne de Sainte-Agnès fut aussi heureux qu'édifiant. En 1645, la V. Mère fut appelée pour la seconde fois au même poste, et, dit la chronique, « en habile pilote, elle commença à déplier ses voiles pour sa nouvelle navigation ». Elle n'eut ni moins de fermeté, ni moins de sagesse pour soutenir la vie régulière, soit en punissant les transgressions, soit en écartant les sujets impropres, soit en s'appliquant à conserver la paix et l'union dans le monastère. Ses procédés délicats, surtout à l'égard des malades, lui attirèrent l'amour et la confiance des Religieuses, qui ne pouvaient assez admirer sa vigilance et ses soins à les visiter et à les soigner, lorsqu'elle-même ne voulait prendre aucun soulagement, malgré les infirmités qui la travaillèrent pendant douze ans. Dieu lui fournit d'autres occasions de se purifier davantage. A raison de la grande pauvreté de la maison, le nécessaire manquait souvent. Dans ces rencontres, la vénérable Mère s'adressait à la Sainte Vierge ; et il est certain qu'elle en reçut des secours providentiels et presque miraculeux. Son zèle pour l'observance lui attira aussi des peines considérables. Les Religieuses vivaient avec beaucoup de régularité et d'exactitude ; mais, la clôture n'étant point installée, elles avaient toute liberté de sortir du monastère. Les inconvénients de cette situation donnèrent de grands soucis à la V. Prieure. Elle termina sa vie dans les soins qu'elle se donna pour y remédier.

Cette grande Religieuse, qui avait été l'âme de la maison depuis la mort des fondatrices, fut emportée en huit jours par une fièvre violente.

Avant de mourir, elle voulut rappeler à ses Sœurs tout ce qu'on avait fait pour obtenir la clôture. « Si mon corps, leur dit-elle, n'est pas renfermé avec vous dans notre maison, du moins mon âme, entrée dans la maison éternelle du Seigneur, s'unira à celles de nos chères Mères. Nous supplierons ensemble la divine bonté d'achever son œuvre. N'oubliez jamais que vous mériterez, surtout par votre fidélité aux devoirs de votre sainte vocation et de vos saintes règles, de recevoir les faveurs spirituelles et les bénédictions temporelles que vous désirez. »

Puis ayant demandé à rester seule afin de s'entretenir avec Dieu, « elle concentra toutes les puissances de son âme à l'aimer et à le louer », et expira doucement le 28 octobre 1669. — (*Mém. de Langres.*)

XXIX OCTOBRE

La Bienheureuse BIENVENUE BOJANI, du Tiers-Ordre séculier(*).

(1292)

La servante de Dieu naquit à Julium-Carnicum en Vénétie, aujourd'hui Zuglio, de parents non moins recommandables par leur probité que par leur foi et leur profond sentiment religieux. Son père se nommait Conrad Bojano, et sa mère Albertine de Buttinico. Par une alliance des plus honorables, le nom des Bojani allait se perpétuer dans une descendance nombreuse et illustre. Il était réservé à notre Bienheureuse de lui assurer une célébrité bien autrement grande.

Six sœurs l'avaient précédée au foyer domestique : c'est pourquoi personne n'osait annoncer au père la naissance de cette septième fille. Mais le vertueux chrétien montra en une telle circonstance qu'on préjugeait mal de ses dispositions intérieures. Loin de se plaindre d'être déçu de l'espérance d'avoir un fils, il accueillit avec allégresse le don de la Providence, et s'écria : « Que cette fille soit bien venue ! » Puis il voulut que le nom de Bienvenue lui fût imposé au baptême.

Prévenue par la grâce dès l'aube de sa vie, la charmante enfant méprisait les vains amusements de son âge et toute parure mondaine. Sa sœur aînée voulait lui donner de beaux habits et l'initier à des plaisirs frivoles : Bienvenue, au lieu de s'y prêter, s'enfuyait dans un

(*) Pio; Razzi; Castillo, etc.

coin du jardin pour prier plus à l'aise, ou se renfermait dans la chambre d'une autre sœur nommée Marie, dont les goûts ressemblaient pleinement aux siens. A sept ans, elle récitait chaque jour cent *Pater* et *Ave* à la gloire de l'adorable Trinité, et mille *Ave Maria* en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Elle en disait deux mille le samedi, et trois mille en la fête de l'Annonciation. Elle aimait surtout à passer de longues heures dans un verger de son père isolé en pleine campagne, d'où elle pouvait apercevoir, sur la crête d'une haute colline, une église dédiée à Notre-Dame. Tournée vers ce sanctuaire, loin du contact des hommes et de tout regard profane, elle donnait libre cours à sa naïve piété.

Mais déjà l'amour de la pénitence avait envahi son âme. Elle s'imposait la fatigue de prostrations et de génuflexions multipliées. Agée de douze ans, elle revêtit le cilice et le porta nuit et jour pendant six ans et demi. Elle porta aussi, l'espace de deux années, une ceinture de fer, puis s'entoura les reins d'une corde étroitement serrée : il en résulta que, le corps grandissant, cette corde lui pénétra dans la chair avec une souffrance indicible. Sa modestie s'alarmant de recourir à la main du chirurgien pour retirer cette ceinture, la pieuse enfant représenta sa peine à Celui pour l'amour de qui elle se crucifiait ainsi. Le Seigneur entendit sa prière : Bienvenue, au retour d'une extase, trouva la corde tombée à ses pieds.

Notre Bienheureuse était toute jeune encore quand la Très Sainte Vierge lui apparut, une première fois; elle lui inspira un tel amour de la pureté qu'aussitôt la chaste enfant fit le vœu de virginité. Une autre fois, Marie se montra, en compagnie de saint Dominique : Bienvenue les conjura de lui servir, l'un de père, l'autre de mère, ce qu'ils lui promirent avec des effusions de tendresse, et, peu après, la jeune fille entra dans le Tiers-Ordre de la Pénitence. Dès lors, elle s'appliqua avec un soin jaloux à suivre de très près saint Dominique dans ses veilles, ses disciplines, et sa pratique de l'oraison.

Souvent elle passait la plus grande partie de la nuit en prière, principalement aux vigiles des grandes solennités, et pour secouer le sommeil, elle se frottait les yeux avec du vinaigre ou du verjus. Longtemps, elle dormit sur la terre nue ou sur une simple planche, avec une pierre pour oreiller. Elle jeûnait tout l'Avent et le Carême, un jour sur deux au pain et à l'eau. Le reste de l'année elle jeûnait encore trois fois la semaine ; elle se retrancha à peu près constamment l'usage de la viande et demeura dix ans sans boire de vin.

A l'exemple de saint Dominique, elle se flagellait trois fois par nuit avec une rigueur extrême, n'obéissant qu'à l'ardeur qui l'entraînait; car le désir d'avoir Dieu seul pour témoin de ses pénitences les lui avait fait cacher à son confesseur. Mais saint Dominique l'en reprit, et lui commanda de ne pratiquer à l'avenir aucune mortification sans la permission de son père spirituel, à la direction duquel elle devait se conformer en tout. L'ordre parut si rigoureux à la Bienheureuse qu'elle n'eut pas le courage de l'exécuter et continua son train de vie comme auparavant. Le saint Patriarche lui apparut de nouveau et la gronda fort de n'avoir pas obéi. Bienvenue se rendit donc à l'église, mais succomba à la honte d'avoir à déclarer de pareilles choses. Saint Dominique se montra une troisième fois, et la reprit plus sévèrement que jamais de sa désobéissance et de son manque de confiance en Dieu. Il ajouta : « Sache, ma fille, que ton Epoux céleste a conduit Frère Conrad à l'Ordre des Prêcheurs, afin qu'il éclairât tes actions de son conseil et assurât leur valeur. Tu n'auras qu'à te louer de sa direction. »

Faisant alors effort sur elle-même pour triompher de sa répugnance, Bienvenue exposa, non sans beaucoup de larmes, à son confesseur, l'injonction du saint Patriarche et lui découvrit toute sa vie passée. Le Religieux, homme d'expérience et versé dans les choses de Dieu, se fit remettre la chaîne de fer avec laquelle sa pénitente se flagellait, retrancha dans ses austérités tout ce qui lui parut excessif, et l'établit dans la voie royale de l'obéissance, en lui inspirant une fidélité scrupuleuse à la Règle qu'elle professait. Ainsi que l'en avait prévenue saint Dominique, sous la conduite du P. Conrad, Bienvenue fit de rapides progrès dans la vie spirituelle.

Ses parents, forts édifiés de ses vertus au foyer domestique, et convaincus que l'esprit de Dieu dirigeait cette enfant de bénédiction, lui laissèrent toute liberté de vaquer à ses pieux exercices. Bienvenue profita de cette permission pour s'adonner avec une ferveur nouvelle à la prière et aux œuvres de charité. Désireuse de se rapprocher de plus en plus des Constitutions dominicaines, elle adopta l'usage de la laine, et pratiqua le long jeûne de l'Exaltation de la Sainte Croix jusqu'à Pâques. Elle fréquenta plus assidûment les sacrements. Bien que l'église des Frères Prêcheurs fût assez éloignée de la maison de son père, elle ne laissait pas de s'y rendre chaque matin pour entendre la messe, et y restait jusqu'à l'heure de Tierce. Le soir, elle y retournait pour assister aux Complies et à la procession du *Salve Regina*.

Dieu répandait l'abondance de ses grâces sur sa servante. Elle eut, dans l'oraison, des connaissances sublimes de nos augustes mystères, et fut remplie de ces consolations qui dépassent tout sentiment.

II. — Le père de Bienvenue laissait volontiers sa fille sortir de sa maison, malgré sa grande jeunesse, à cause de la haute opinion qu'il avait de sa gravité précoce et de sa sainteté. Il fut confirmé dans ce sentiment par le fait suivant. Un jour que Bienvenue, renfermée dans sa petite chambre, priait avec ferveur, elle reçut la visite des saintes vierges martyres Catherine, Agnès et Marguerite. Le père, passant devant l'appartement, entendit parler et comprit que sa fille s'entretenait avec plusieurs personnes : il ouvre la porte, mais à l'instant les Saintes disparurent, il ne trouva plus que sa fille seule et absorbée dans la prière. Vers la même époque, on remarqua plusieurs fois, au temps de la nuit, la chambre de la pieuse enfant comme illuminée des clartés du Paradis. Une de ses sœurs fut témoin de ce spectacle, un serviteur de la maison et plusieurs autres personnes logées en face de sa fenêtre attestèrent le même prodige.

Mais, comme des privilèges de ce genre ne font pas toute la beauté d'une âme prédestinée, le Seigneur se plut à parer sa servante de l'ornement bien plus précieux de la souffrance. Le monde et l'enfer firent tous leurs efforts pour abattre le courage de la vertueuse Sœur: on tâcha de la diffamer de la manière la plus sensible ; on la chargea d'injures et d'insultes : on l'accusa même d'un crime honteux, et, de ce chef, elle devint la risée de la ville entière. Rien n'altéra la paix de son âme. Elle resta constamment ferme dans le bien, se consola d'être un objet de mépris, et se montra remplie de la plus parfaite charité pour les auteurs de ces noires calomnies.

Confus de n'avoir rien obtenu par le moyen des hommes, le démon entra lui-même en lice, et tout d'abord prit avec elle des airs patelins. Voulant lui enlever la confiance qu'elle avait en son confesseur et le discréditer dans son esprit, il apparut un jour sous les traits de ce religieux : « Ma fille, lui dit-il, réflexion faite, je crois que vous ferez bien de rompre votre vœu de virginité. » A cette parole inattendue, Bienvenue fixe un regard sur son interlocuteur, et, à la lumière d'en haut, reconnaissant le tentateur, le met en fuite par la vertu du nom de Jésus-Christ.

Une autre fois, profitant du temps où le Père Conrad se trouvait au Chapitre provincial dans une ville éloignée, Satan se présenta

comme un religieux de passage, revenant lui-même du Chapitre : « Sœur Bienvenue, dit-il, j'ai appris de nos Pères combien vous aimez votre Ordre et tenez à sa réputation. Oh ! priez donc le Seigneur que sa divine providence remédie à l'affreux scandale qui vient de se donner. Les électeurs n'ont pu s'entendre sur le choix d'un Provincial : ils en sont arrivés à des altercations et des violences : finalement votre pauvre confesseur a jeté son froc et s'est enfui. » La pieuse vierge fut atterrée d'une semblable nouvelle : levant les yeux au ciel pour demander assistance, elle comprit aussitôt qu'elle avait en face le père du mensonge : « Misérable, s'écria-t-elle, de me dire de telles infamies sur mon saint Ordre et mon Père spirituel ! Je te commande, de la part de mon Epoux céleste, de te démasquer et de me confesser ta perfidie. » Et le démon fut contraint d'avouer qu'il avait cherché uniquement à jeter la tristesse dans son âme.

Ne se tenant point pour battu, l'esprit immonde revint d'autres fois sous des figures d'animaux horribles, ou de monstres à face humaine, jetant flammes et fumée par la bouche, les yeux, les narines : Bienvenue, rendue intrépide par l'assistance divine, daignait à peine prendre garde aux artifices de l'enfer. Un jour, cependant, que le prince des ténèbres lui avait apparu sous la forme d'un serpent, s'armant d'un bâton, elle le frappa si rudement contre la muraille que les anneaux du reptile semblaient être en mille pièces ; voyant qu'il dardait encore une tête menaçante : « Vilaine bête, s'écria-t-elle, n'as-tu pas honte de paraître ainsi ? Créé par Dieu sublime archange, tu est devenu, par ta faute, un affreux et infâme serpent ! » Et le monstre aussitôt de disparaître en sifflant.

Toutefois, l'épouse du Christ n'en avait pas fini avec l'esprit infernal, Dieu voulant accroître le mérite de cette admirable vierge. A diverses reprises, le démon s'acharna sur sa personne, l'accabla de coups, la foula aux pieds, tout cela, avec une telle violence que l'infortunée restait meurtrie, contusionnée, en danger de mourir. Sa fidélité dans ces combats opiniâtres l'ayant rendue victorieuse de son ennemi, la Bienheureuse se vit enfin comblée par le Ciel de consolations et de joies ineffables ; mais ces grâces elles-mêmes, tout en la maintenant humble et fervente, la faisaient soupirer davantage vers les croix et les souffrances. Ses désirs allaient être accomplis.

III. — La servante de Dieu fut frappée de paralysie, et, pendant cinq ans, ne put ni se mouvoir, ni même se retourner dans son lit

sans le secours d'autrui. La sixième année, son infirmité se compliqua d'un asthme fort pénible, qui l'empêchait de respirer librement. Ne pouvant plus alors se coucher, elle dut rester assise jour et nuit, ce qui lui occasionna des plaies très douloureuses. En même temps, son estomac débilité ne pouvait garder aucune nourriture, sinon un peu d'eau. Si parfois, pour complaire à son entourage, elle essayait de prendre quelque aliment solide, il en résultait des vomissements allant jusqu'au sang. La patience de la Bienheureuse parut avec éclat au milieu de douleurs si vives. On ne la voyait jamais triste ni abattue : pas une plainte ne s'échappait de ses lèvres, mais toujours des louanges et des actions de grâces à l'Epoux divin qui la tenait crucifiée avec lui. Sa plus grande peine était d'être privée d'aller à sa chère église de Saint-Dominique pour y recevoir les sacrements et les autres consolations spirituelles dont son âme était affamée. En vue d'alléger cette souffrance, sa sœur Marie, qui l'aimait tendrement, se préoccupa de chercher quelques femmes qui, moyennant salaire, la porteraient dans leurs bras à une église voisine. Mais la chose ne pouvant se faire sans une extrême fatigue, personne n'accepta de rendre ce service. La charitable sœur n'eut d'autre ressource que de prendre elle-même Bienvenue sur ses épaules, pour la porter à l'église, à la confusion de ses parents et au milieu des quolibets ou des invectives des témoins de cette scène insolite. C'est alors que notre Bienheureuse se sentit inspirée de demander à S. Dominique sa guérison, faisant vœu d'aller en pèlerinage au tombeau du Saint, si elle était exaucée. Arriva la fête de l'Annonciation, qu'elle avait coutume de célébrer avec une dévotion particulière. Vers minuit, comme elle contemplait pieusement le grand mystère qui s'accomplit à Nazareth, elle fut transportée en esprit dans une basilique immense et resplendissante de lumière. Elle aperçut Notre-Seigneur vêtu des ornements pontificaux, assisté d'un diacre, d'un sous-diacre et d'autres ministres sacrés, et se préparant à célébrer solennellement la Messe, en présence de la Très Sainte Vierge, des Anges et de tous les Saints du Paradis.

Les Anges entonnèrent l'introït : *Roraîe cœli desuper*, que poursuivirent d'un chant grave et majestueux les Apôtres et tous les Bienheureux. Tandis que la servante de Dieu se réjouissait d'entendre une si belle musique, la Reine du ciel lui fit dire par sainte Agnès d'avoir maintenant à se retirer. Bienvenue répondit par deux fois qu'elle se trouvait trop heureuse pour songer à partir. Marie lui

intima pour la troisième fois l'ordre de s'en aller, promettant d'ailleurs que, le jour même, elle irait la visiter dans sa demeure. A ce moment, Bienvenue reprit ses sens et aperçut en face de son lit la Très Sainte Vierge vêtue magnifiquement et accompagnée de saint Dominique : « En ce jour, dit Marie, il plaît à mon Fils de te rétablir, par les mérites et l'intercession de ton Père Dominique, ici présent, en parfaite santé de corps et d'âme : cette grâce obtenue, aie bien soin de dire à tout le monde que tu la dois aux mérites de ton Bienheureux Père. » Et la vision s'évanouit.

Le matin arrivé, Bienvenue se fit conduire à l'église des Dominicains pour y attendre l'effet de la promesse céleste ; elle entendit la Messe avec piété et reçut la sainte Communion. Le Patriarche des Prêcheurs lui apparut alors : « Levez-vous ma fille, lui dit-il, et suivez-moi. » Obéissant à cet ordre, elle se dressa sur ses pieds, sentit en un moment ses jambes s'affermir, ses mains cesser de trembler, l'asthme disparaître, les plaies de son corps se fermer, et son visage reprendre l'aspect d'une florissante santé. Son guide céleste la fit entrer dans le chœur, la conduisit au maître-autel, dédié sous son vocable, et l'y laissa parfaitement guérie. Grande fut la stupeur des assistants, notamment des Religieux, qui la savaient gravement malade, de la voir revenue miraculeusement à la santé. Voulant s'assurer si elle pouvait garder la nourriture, ce qu'elle n'avait pu faire depuis cinq ans, ils lui firent manger du riz cuit avec du lait d'amandes : elle le retint parfaitement et déclara dès lors qu'elle devait sa guérison à un miracle de son Père saint Dominique. Afin d'accomplir son vœu, elle se mit en chemin, en compagnie de sa sœur Marie et de plusieurs autres membres de sa famille, et passa par Venise, puis Padoue, ville où le sous-prieur des Dominicains, qui avait été quelque temps son confesseur, la contraignit à publier de nouveau le miracle. Bienvenue arriva enfin à Bologne, et visita avec une dévotion extrême et une grande tendresse d'affection, l'arche contenant les restes du saint fondateur. De retour dans son pays, elle jouit plusieurs années d'une parfaite santé, bien que les austérités qu'elle se remit à pratiquer, affaiblissant son corps, l'obligeassent à recourir souvent au bras de sa sœur pour se rendre à l'église.

L'événement miraculeux dont la Bienheureuse avait été l'objet accrut encore l'estime et la vénération dont elle jouissait déjà. Les Tertiaires dominicaines du monastère de Celles lui prodiguèrent notamment les marques d'une affection respectueuse et sincère. Afin

de profiter de ses exemples et de ses entretiens, elles lui ouvrirent les portes de leur maison, avec pleine liberté d'entrer, de sortir, de s'y installer tant qu'elle voudrait. Ce fut pour ces épouses de Jésus-Christ un avantage considérable. Sous l'influence salutaire de la vertueuse Sœur, elles se ranimèrent dans l'esprit de ferveur et de régularité. Quelques-unes reçurent même des grâces temporelles d'une grande importance, Sœur Aycha Strasolti, désespérée des médecins, et déjà munie des derniers sacrements, revint à une santé parfaite, sitôt que la B^se^ Bienvenue lui eut fait boire un peu d'eau qu'elle avait bénite par un signe de croix. Sœur Bartolotta, atteinte depuis de longues années d'un mal incurable, prit avec grande confiance la main de la Bienheureuse, et se trouva guérie. Vainement le démon essaya-t-il d'inquiéter, par des vexations de différents genres, les Religieuses plus spécialement en rapport avec la servante de Dieu ; les Sœurs s'enhardissant n'avaient qu'à commander au monstre infernal de s'éloigner, en vertu des mérites de la Bienheureuse, pour qu'à l'instant il les laissât en paix.

IV. — Il ne convient pas d'omettre certaines faveurs extraordinaires que Sœur Bienvenue reçut du Ciel. Pendant cinq années, avons-nous dit, il lui fut impossible de prendre aucun aliment substantiel sans éprouver aussitôt des vomissements de sang. Or, un jour, à l'heure de Tierce, lui apparut un beau jeune homme ayant sur le bras une serviette très blanche et à la main un vase de cristal d'une transparence parfaite. Il approcha le vase des lèvres de Bienvenue, lui fit boire quelques gouttes du liquide et disparut, lui laissant dans l'âme une consolation indicible et dans la bouche l'arome d'un nectar provenant du Paradis. La Bienheureuse ne douta pas qu'elle n'eût reçu la visite d'un messager céleste ; désirant en acquérir la certitude, elle conjura le Seigneur de le lui faire connaître. Le lendemain, à la même heure, reparut le gracieux jeune homme ; il lui dit qu'il était Gabriel, l'encouragea à redoubler de ferveur dans la prière, et lui présenta la céleste liqueur ; ainsi en fut-il chaque jour, le reste des cinq années qu'elle ne put se nourrir d'aucun aliment terrestre.

Autres merveilles :

Bienvenue priait dans une église dédiée à saint Etienne, le premier martyr, non loin de sa maison. Elle vit venir vers elle un enfant admirable de beauté et de gentillesse, et aussitôt elle se sentit inclinée intérieurement à l'aimer. « Mon petit, lui dit-elle, as-tu ta mère? »

L'enfant répondit avec une grâce charmante : « Oui, j'ai ma mère, et vous? — Hélas ! non ; ma mère est morte, il y a quelque temps. » Poursuivant ses demandes, Bienvenue reprit : « Sais-tu l'*Ave Maria?* — Et vous? répliqua l'enfant. — Oui je le sais ; mais dis-le donc, mon enfant, si tu le sais. — Je le sais très bien, mais je veux que vous le disiez d'abord. » La servante de Dieu se mit en mesure de réciter l'*Ave Maria*. A ces mots : *Et benedictus fructus ventris tui*, l'enfant l'arrêta : « C'est moi, dit-il, qui suis ce fruit béni. » En même temps il disparut, laissant la pieuse vierge inondée de consolation.

Bienvenue fut favorisée d'une autre belle vision. Il lui semblait que son confesseur sortait de la sacristie pour aller célébrer la Messe, et était assistée de l'auguste Mère de Dieu. Chaque fois qu'elle passait à droite ou à gauche de l'autel, Marie faisait au Saint-Sacrement une profonde révérence : au moment où le prêtre distribua la sainte Communion, la divine Vierge faisait une inclination de tête à toutes les personnes qui recevaient la sainte hostie : quand vint le tour de Bienvenue, outre l'inclination, Marie lui présenta le calice pour l'ablution d'usage, et ainsi la servante de Dieu prit son ablution des mains mêmes de la Reine des cieux.

Une nuit de Noël, se trouvant dans l'église de Saint-Dominique, Bienvenue supplia humblement la divine Mère de Jésus de vouloir bien lui montrer le saint Enfant, tel qu'il était, avec ses langes, dans la crèche de Bethléem. Aussitôt elle vit une vénérable dame ayant un petit enfant dans ses bras, et accompagnée d'un homme grave, le bâton de voyageur à la main. La dame lui dit : « Rentrez chez vous, car je vais aller vous visiter selon votre désir. » Bienvenue retourna vite à la maison, et s'enferma dans sa chambrette, où apparurent les trois saints personnages, dans lesquels elle reconnut Marie, Jésus et saint Joseph. Marie lui remit entre les bras son nouveau-né : « Prends mon fils, lui dit-elle, puisque tu en as un si grand désir. » La Bienheureuse garda l'Enfant Jésus une bonne heure, s'abandonnant envers lui à mille transports d'amour. Il lui fallut enfin remettre l'enfant à sa mère, et la vision disparut.

Une année, à l'approche de la fête de la Nativité de Notre-Dame, Bienvenue ayant redoublé d'austérités pour s'y mieux disposer, désira vivement voir la glorieuse Marie telle qu'elle se trouva, après sa naissance, entre les bras de sainte Anne. Elle demanda cette faveur à Dieu. La nuit qui précéda la fête, deux jeunes enfants d'une beauté ravissante lui apparurent, se disant être les archanges Gabriel et

Raphaël, chargés de lui apprendre que sa prière avait été entendue, et qu'elle se préparât à l'auguste visite. Ils la renseignèrent sur ce qu'elle aurait à faire et disparurent. Un instant après, la chambre se remplit d'une douce clarté : sainte Anne se montra tenant en mains son aimable enfant, qui tendit ses petits bras vers Bienvenue. La Bienheureuse, se rappelant les recommandations des deux archanges, se prosterna la face contre terre, puis, se relevant, reçut dans ses mains virginales la divine Vierge, et, l'espace d'une heure, la pressa sur son cœur. A ce moment, sainte Anne redemanda sa fille, et, l'ayant reprise, disparut aux yeux de Bienvenue.

Au temps de sa douloureuse infirmité, Bienvenue réfléchissant, une nuit, à la cruelle douleur soufferte par la Très Sainte Vierge dans la perte de son divin Fils à Jérusalem, sentit le désir, non seulement de compatir du fond du cœur à l'affliction de Marie, mais de ressentir elle-même les angoisses de la Mère de Dieu en cette circonstance. Marie lui apparut, avec l'Enfant-Jésus, lequel se tint près du lit mais ne se laissa pas prendre, et quand la vision se fut évanouie, il resta dans l'âme de Bienvenue une amertume si profonde qu'elle se crut sur le point d'expirer : pendant trois jours elle supplia Marie de venir à son aide. Marie se montra, en effet : « Tu m'as priée, lui dit-elle, de te faire sentir la douleur que j'éprouvai dans la perte de mon Fils : tu en as fait l'expérience. Ne t'avise plus, à l'avenir, de renouveler pareille demande. » Et, ce disant, elle lui remit entre les bras l'Enfant-Jésus, et bannit de son cœur toute tristesse et toute peine.

Plusieurs fois, en assistant à la procession du *Salve Regina*, notre Bienheureuse fut témoin de choses merveilleuses. Une fois que le Prieur manquait, elle vit saint Dominique occuper sa place, suivre l'hebdomadaire qui aspergeait les Frères et embrasser chacun d'eux après qu'il avait reçu l'eau bénite. Une autre fois, elle aperçut la Reine du ciel apparaître en face des Religieux agenouillés, et aux paroles : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende*, présenter l'Enfant-Jésus, et, lui prenant la main, bénir ainsi la pieuse assistance.

La dernière année de sa vie, Bienvenue mérita, pendant la Semaine sainte d'avoir une vision intellectuelle des mystères de la Passion. Elle ressentit alors des douleurs si aiguës qu'elle se crut obligée de prier l'archange Gabriel de lui obtenir un sursis, afin de pouvoir assister aux Offices de ces saints jours. De plus, dans la considération des souffrances du Sauveur, elle versa tant de larmes que son voile

en fut inondé, et ces larmes avaient une couleur de sang, ainsi que le témoigna une de ses compagnes, confidente de son âme et de sa dévotion. Quand arriva le dimanche de Pâques, Bienvenue vit un Ange qui avait en mains un vase magnifique, et lui dit : « J'ai recueilli dans cette coupe toutes vos larmes, et je les porte, comme des perles précieuses, dans le trésor du ciel, car il ne convient pas que des larmes versées sur la Passion de votre Rédempteur demeurent sur la terre. »

V. — Le Seigneur daigna communiquer à sa servante l'esprit de prophétie, qui lui fit connaître et prédire bien des choses lointaines et futures. Elle eut aussi la claire vue d'objets éloignés, assista en esprit aux cérémonies célébrées à Bologne, un jour de la fête de la Translation de saint Dominique, et se vit transportée à la porte du Purgatoire, en la fête de Saint-Michel ; elle aperçut alors quantité d'âmes, attendant du saint Archange leur délivrance. Elle-même offrait beaucoup de prières et de pénitences pour le soulagement des pauvres âmes, et eut révélation d'avoir délivré son père, son beau-frère, une religieuse de Zuglio et le frère de son confesseur, victime d'un assassinat : toutes ces âmes, entrées dans la gloire, vinrent la remercier de ses pieux suffrages.

Bienvenue, enrichie de faveurs célestes, soupirait ardemment après la bienheureuse patrie. Un jour que ce désir la pressait davantage, elle entra dans l'église de Saint-Dominique, et, prosternée devant un crucifix vénéré, pria ainsi : « Seigneur, je ne puis plus endurer cet exil qui me tient loin de vous : par le précieux Sang que vous avez versé pour moi et pour tous les pécheurs de la terre, je vous supplie de me délivrer de cette misérable vie, laquelle est une ombre de la mort ; faites briller à mes yeux la belle et éternelle lumière, qui n'est autre que vous-même ! » Elle prononça ces mots avec tant de ferveur, que deux compagnes présentes s'en affligèrent, prévoyant, aux signes d'allégresse que donnait la Bienheureuse, que sa demande avait été exaucée. Elles ne se trompaient pas : le jour même, qui était la fête des Bienheureux Apôtres Simon et Jude, Bienvenue fut saisie d'une vive douleur à la poitrine, avec une forte fièvre et un vomissement de sang. Elle demanda aussitôt les sacrements de l'Eglise. Grand nombre de personnes vinrent la visiter : elle avait pour toutes une parole de consolation. Elle réclama la présence des Religieux de son Ordre pour l'assister à sa dernière heure, ce qu'ils firent avec em-

pressement. Au moment d'entrer en agonie, elle manifesta un grand trouble sur son visage et poussa un cri affreux : puis le calme reparut, avec une expression de visage joyeuse et souriante : on comprit que le démon lui avait apparu sous une forme horrible, ainsi que la Très Sainte Vierge le lui avait annoncé précédemment, et que le recours à Marie avait ramené la sérénité. Bienvenue tourna vers les assistants un regard paisible et expira doucement, le 30 octobre 1292, à l'âge de trente-huit ans.

Au moment où elle mourut, plusieurs personnes crurent voir briller une éclatante lumière dans la direction de l'église de Saint-Dominique, et le Seigneur manifesta la gloire de sa servante par divers faits miraculeux. Une nièce de la Bienheureuse n'eut qu'à s'appliquer sur la tête une main de la défunte pour être délivrée d'atroces douleurs; une autre jeune fille, tombée de haut et tenue pour morte, reprit signe de vie dès qu'on eut invoqué Sœur Bienvenue.

Il se fit un concours prodigieux à la demeure mortuaire, puis à l'église des Frères-Prêcheurs, où le saint corps demeura exposé deux jours. Pendant ce temps, le P. Conrad prêcha deux fois à la louange de sa pénitente, publiant ses vertus et les grâces qu'elle avait reçues de Dieu. On célébra somptueusement les funérailles, et le corps fut inhumé dans l'église même du couvent. Au-dessus de la tombe on aperçut comme un reflet de lumière céleste, et l'on vit trois dames vêtues de blanc, semblant venir du ciel visiter le sépulcre. De nombreuses guérisons miraculeuses furent signalées, et dues parfois au simple contact de la poussière du tombeau.

Un culte commença aussitôt d'être rendu à la servante de Dieu, et continua dans la suite sans aucune interruption. Le Pape Clément XII daigna le ratifier de son autorité apostolique et permit à l'Ordre des Frères-Prêcheurs de célébrer la Messe et de réciter l'Office en l'honneur de la Bienheureuse Bienvenue Bojani. Sa fête a été fixée au 29 octobre.

L'Illustrissime P. THOMAS DE CASILLAS,
Missionnaire dans la Nouvelle-Espagne,
Evêque de Chiapa (*).

(1567)

Ce grand Religieux appartenait à la Province d'Andalousie. Profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque, il avait pris l'habit l'an 1529, au mois d'avril. Il parut dans cette maison comme un homme d'une solide piété et d'un vaste savoir, ayant occupé avec applaudissement plusieurs chaires dans les Universités. En outre, doué d'un talent remarquable pour la prédication et d'un zèle ardent pour le salut des âmes, il s'employa utilement à la conversion des pécheurs. Ses travaux apostoliques ne firent qu'accroître son désir de se consacrer entièrement à ces fonctions toutes divines. Aussi, quand l'illustrissime Barthélemy de las Casas, nommé évêque de Chiapa, réunit un certain nombre de Religieux qu'il se proposait d'emmener dans son vaste diocèse, Thomas de Casillas vint s'offrir et se donner à lui. Le saint Prélat se réjouit d'avoir un ouvrier si habile pour cultiver la vigne du Seigneur, et non content d'accueillir sa proposition, l'institua, au nom du Maître Général, supérieur de tous les missionnaires, alors au nombre de quarante-quatre.

Le jour du départ, 12 janvier 1544, on chanta une messe solennelle du Saint-Esprit dans la chapelle du noviciat. Le P. Thomas de Casillas officia, et tous les profès qui n'étaient pas prêtres communièrent de sa main.

La caravane sortit de Salamanque n'emportant ni argent, ni provisions, mais seulement quelques livres. On fit halte à Almozarabe, où don François de Herrera reçut avec grande cordialité ces bons Religieux. Avant le premier repas, Thomas de Casillas réunit ses compagnons, et, dans une exhortation pathétique, il représenta que tous devaient se considérer comme des enfants d'Israël s'en allant

(*) Remezal.

à la recherche d'une terre promise, parmi des travaux et des périls sans nombre : aussi devaient-ils garder fidèlement tout ce qui concernait leur état, c'est-à-dire les Constitutions et les cérémonies de l'Ordre, afin de se rendre agréables à Celui pour l'honneur duquel ils abandonnaient leur pays. Et il termina par ces mots : « Bien que le docte François Victoria nous ait déclaré que nous pouvions manger de la viande pendant la navigation, je suis pourtant d'avis de ne point le faire, mais d'observer rigoureusement notre abstinence et nos austérités de l'Ordre, afin d'attirer par ce moyen plus de grâces sur nous et sur les infidèles que nous allons instruire. »

Les missionnaires écoutèrent avec joie leur vénéré Supérieur et résolurent de se ranger à son avis, malgré les fatigues et les incommodités de la mer. Ils ne furent pas moins exacts dans leurs exercices de communauté : ils disaient ensemble l'Office divin, les Matines à minuit ; le soir, dès qu'ils arrivaient dans la localité où l'on devait s'arrêter, ils se retiraient immédiatement à l'église pour y chanter les Complies, le *Salve Regina* et faire oraison. Ils se comportèrent de la sorte jusqu'à leur entrée à Séville. L'embarquement ne devant avoir lieu qu'après Pâques, ils furent répartis en plusieurs couvents, et purent se livrer pendant le Carême aux fonctions de l'apostolat. Le 9 juillet, Barthélemy de las Casas, qui avait reçu le sacre à Séville même et terminé toutes ses affaires, groupa autour de lui ses missionnaires et s'embarqua le même jour avec eux sur le *Saint-Sauveur*.

Arrivés à Saint-Domingue, ils furent reçus avec de grandes marques d'estime et de vénération par nos Pères, qui vinrent processionnellement à leur rencontre. Mais les conquérants, irrités de voir le vénérable prélat prendre en toute occasion le parti et la défense des Indiens, lui firent mauvais accueil. Ce procédé bas et haineux n'intimida guère l'évêque de Chiapa ; foulant aux pieds tout respect humain, il fit signifier à l'Audience royale de rendre immédiatement la liberté aux Indiens, sur les ordres très précis qu'il apportait d'Espagne.

Les Religieux de Saint-Domingue s'étaient attiré de grandes persécutions en soutenant les indigènes contre leurs conquérants. Voyant que toutes les remontrances paraissaient inutiles et que les esprits devenaient plus aigris, ils gardaient depuis quelque temps un profond silence dans les écoles et dans les chaires. Thomas de Casillas ne partagea pas leur sentiment : il crut que la transgression du droit

naturel ne pouvant jamais prescrire contre l'Evangile, il fallait éclairer le peuple sur tant d'injustices dont il se rendait coupable. Les missionnaires se mirent donc à prêcher contre les cruautés des Espagnols; de là, à leur endroit, une recrudescence de violences qui, plus d'une fois, les mit en danger de perdre la vie. S'ils n'encoururent pas cette extrémité, ils se virent, du moins, privés de tout secours.

Ce fut pour ces bons Religieux un sujet d'exercer la patience et la pénitence; mais Dieu, qui veille sur les siens et qui nourrit les oiseaux du ciel, n'abandonna pas ses serviteurs. Une brave négresse, émue de les voir en un tel état de misère et de privation, entreprit de leur procurer le nécessaire; le divin Maître répandit tant de bénédictions sur les soins de cette femme charitable qu'elle venait chaque jour au couvent, chargée de pain, de poissons, de fruits. De leur côté, les Pères de Saint-François voulurent pourvoir à l'entretien de quinze ou seize Religieux dans leur couvent. Mais le plus considérable secours que reçurent nos missionnaires leur vint de la personne la plus riche du pays. Cette dame, touchée des reproches que les hommes de Dieu adressaient aux Espagnols sur leurs procédés à l'égard des Indiens, donna la liberté à plus de deux cents d'entre eux qu'elle retenait comme esclaves dans ses terres, et pourvut abondamment les intrépides prédicateurs de tout ce dont ils pouvaient avoir besoin.

Ils demeurèrent quelque temps à Saint-Domingue, où leur vie exemplaire, leur zèle pour le salut des âmes et leur patience héroïque jetèrent un très grand éclat : leurs contradicteurs en vinrent même à concevoir une affection et une estime singulières pour leurs personnes. Ils ne voulaient à aucun prix les laisser continuer leur route; et ils n'y consentirent que sur la promesse que leur fit le Père Thomas de Casillas de laisser à Saint-Domingue quatre de ses Religieux. Les autres s'embarquèrent le 14 décembre et arrivèrent à Campêche, ville du royaume de Yucatan, où ils furent accueillis avec charité par les Espagnols. La localité comptait cinq cents cases d'Indiens.

II. — Thomas de Casillas eut l'inspiration de bâtir un couvent dans cette ville, et comme le séjour des voyageurs devait se prolonger, le vénéré Supérieur donna certains règlements à observer, tels que le chant de la Messe conventuelle, des Matines, des Vêpres et des Complies, l'oraison pendant deux heures; le reste du temps était consacré à l'instruction des infidèles. Nos missionnaires virent

avec bonheur se réaliser la prophétie d'un prêtre des idoles, qui avait annoncé depuis quelque temps que bientôt viendraient du côté de l'Orient des hommes, vêtus de blanc, portant pour étendard une croix contre laquelle les dieux du pays ne pourraient se défendre.

Le Père Thomas de Casillas reconnut que la foi avait été jadis prêchée dans ces parages, mais que le démon y avait mêlé d'étranges superstitions. Pour dissiper ces erreurs et instruire à fond les Indiens du culte véritable dû au Dieu du ciel, il construisit à Campêche un couvent et y laissa quelques-uns des Pères. L'établissement achevé, Is continuèrent leur route vers Chiapa.

Plusieurs d'entre eux prirent les devants et le 18 janvier s'embarquèrent au nombre de douze. Par malheur, sous le coup d'une tempête, le navire sombra et neuf des nôtres avec vingt-trois Espagnols périrent dans le naufrage ; les autres purent gagner une île, et furent rejoints par le Père Thomas de Casillas, qui les conduisit à Tabasco.

Malgré des travaux et des fatigues immenses, ces dignes Religieux ne diminuèrent rien de leur exactitude et de leur observance, soutenus qu'ils étaient par les exemples et les discours de leur supérieur, lequel ne cessait de leur représenter que le plus grand miracle dont ils avaient besoin pour convertir les Indiens et réduire les Espagnols à leur devoir, était de mener une vie pénitente, et de conserver la même régularité pendant leur voyage que s'ils étaient au couvent de Salamanque.

Enfin, après quatorze mois écoulés depuis leur départ d'Europe, ils arrivèrent à la ville royale, le jour de saint Grégoire le Grand. Ils se rendirent d'abord à l'église pour remercier Dieu et y faire oraison. Les Religieux de la Merci tinrent à honneur de les recevoir dans leur couvent, où ils demeurèrent quelques jours pour reprendre un peu de forces.

Le Père Thomas de Casillas se mit à rechercher les moyens pratiques d'instruire les Indiens des mystères de la foi. L'établissement de son Ordre dans ces pays lui parut d'une nécessité absolue, afin de réussir dans ce pieux dessein. Après avoir tout mûrement examiné, il députa quelques Pères à Cinacantlan pour y établir une résidence. Dès leur arrivée, ils se virent entourés d'une foule d'Indiens, accourus vers eux pour se plaindre des cruautés et de l'avarice des Espagnols. Les missionnaires s'efforcèrent de consoler ces malheureux et les adressèrent à Don Barthélemy de las Casas, évêque de Chiapa, leur protecteur.

Ils passèrent ensuite à Yztapa, pour instruire les Indiens de cette contrée. Ces pauvres infidèles, édifiés de la douceur et de la charité des nouveaux venus, surpris surtout de leur frugalité, les écoutèrent avec toute la docilité possible. Thomas de Casillas leur expliqua par le moyen d'un interprète la doctrine chrétienne, leur apprit les commandements de Dieu, leur distribua des images et des chapelets, que les indigènes reçurent avec autant de reconnaissance que de respect.

Au bout d'un certain temps, le V. Père se dirigea du côté de Chiapa, dont il n'était éloigné que de quelques lieues. Espagnols et Indiens vinrent à sa rencontre et lui firent une entrée triomphale. A la vérité, les premiers n'étaient que médiocrement satisfaits ; quant aux Indiens, la joie de leur cœur était sincère, car ils sentaient que ce Religieux et ses compagnons n'hésiteraient pas à prendre fait et cause pour eux contre les odieux traitements dont ils étaient victimes.

C'est ce qui eut lieu, en effet. N'écoutant que la voix de leur conscience, celle de la justice et du droit, après avoir mis tout en œuvre pour amener les conquérants à cesser leurs exactions et leurs cruautés, nos Pères n'hésitèrent pas à stigmatiser du haut de la chaire leur odieuse conduite, et à se rendre eux-mêmes les protecteurs des Indiens.

Cette manière d'agir irrita vivement les Espagnols. A leurs yeux, les Dominicains étaient d'autant plus coupables que seuls ils se comportaient de la sorte.

En effet, comme le reconnaît l'historien de la Province de Chiapa et de Guatémala, dont nous tirons cette vie, seuls les Religieux de l'Ordre entraient dans le sentiment de Barthélemy de las Casas, qui défendait d'absoudre les Espagnols tant qu'ils se permettraient d'enlever les biens des Indiens et de les retenir eux-mêmes en esclavage : les autres confesseurs fermaient les yeux sur tant d'atrocités.

Cette pure et saine doctrine, généralement reçue de nos missionnaires du Nouveau-Monde, fut soutenue et mise en pratique par le Père Thomas de Casillas à Chiapa : c'est même ce qui accrut la joie des habitants de cette ville, lorsqu'il y entra avec tous ses Religieux. La mission dans ces pays, si dénués d'ouvriers apostoliques, fit bonne impression sur les Indiens et les Espagnols, et fut accueillie des uns et des autres avec bonheur. Mais quand, le dimanche suivant, le Père Alphonse de Villalva blâma publiquement les violences dont étaient victimes les Indiens, il y eut scission dans l'auditoire : la

plupart des Espagnols furent fort irrités, aussi bien que le gouverneur. Cependant ni ces grandes plaintes, ni ces murmures ne touchèrent le prédicateur, lequel, à l'imitation du prophète Michée, continua toujours de dire et de prêcher la vérité, si désagréable qu'elle fût au roi d'Israël.

Le zèle et la fermeté de cet homme apostolique produisit un effet contraire chez les Indiens. Un de ses compatriotes, fort attaché à l'Ordre, proposa au Père Thomas de Casillas de bâtir un couvent à Chiapa avec le secours des Indiens. Ce dessein fut goûté de l'évêque, lequel souhaitait l'établissement de ses Frères dans cette ville. Quand tout fut décidé, on se mit à l'œuvre, malgré les oppositions du gouverneur.

Barthélemy de las Casas, au comble de la joie, se proposa de diriger aussitôt un certain nombre des Religieux dans différentes parties du diocèse. La Terre de guerre, ainsi nommée à cause de la générosité des Indiens à résister aux Espagnols, fut celle sur laquelle il jeta d'abord les yeux. Il voulut même séparer les uns des autres les Pères destinés à ces contrées. Mais il dut y renoncer sur les observations très justes du Père Vicaire, lequel voyait un très grave inconvénient à donner suite au projet du Prélat. En conséquence, on nomma pour missionnaires du pays de la guerre les Pères Jean-Dominique de Ascona et Dominique Vico, qui avaient demandé avec instance et à genoux ce quartier, comme le plus difficile et le plus dangereux, pour y annoncer l'Evangile. Les Pères Jean Cambrera, Louis de Cuença, François de Quesada, Diego Hernandès, Jean Guerrero, et Jean Diaz, convers, reçurent pour champ à leur zèle la Province de Soconusco, éloignée de Chiapa de soixante lieues.

III. — Toutes choses ainsi réglées, Thomas de Casillas se rendit à Cinacantlan, ville peuplée et importante, pour y élever un couvent. Cela fait, il s'avança dans le pays afin d'évangéliser les Indiens, qui l'écoutèrent avec plaisir. Dieu bénissait ses travaux, et tout faisait espérer qu'on verrait avant peu la foi prendre racine dans ces contrées ; mais un incident survenu inopinément faillit tout compromettre : nous voulons parler de la décision de la cour d'Espagne relativement à la langue castillane que l'empereur Maximilien voulait imposer d'office dans tous les pays conquis.

Il voyait là un moyen de faciliter la conversion des Indiens. Sa Majesté adressa dans ce sens une lettre patente au Provincial de la

Province de Guatémala, afin de l'exhorter à faire en sorte que ses Religieux apprissent eux-mêmes cette langue à ces peuples. L'exécution d'un tel ordre fut très difficile ; les Indiens ne voulaient point quitter leurs anciens usages ni apprendre une langue propre à des gens qu'ils regardaient comme leurs pires ennemis. On n'en vint à bout qu'après bien des violences. Dans cette occasion, les Dominicains composèrent une grammaire en l'une et l'autre langue et quelques autres livres, qui furent d'un grand secours. D'autres s'occupaient uniquement à étudier l'idiome du pays : Dieu répandit tant de bénédictions sur leurs travaux, que plusieurs l'apprirent en peu de temps et se mirent à prêcher avec un véritable succès. Mais avant d'admettre au baptême les infidèles et les païens qui se présentaient pour le recevoir, on avait grand soin de s'informer de leurs dispositions, et s'ils étaient bien résolus à rejeter sincérement leurs pratiques idolâtriques. C'était suivre l'antique discipline de l'Eglise, qui enjoignait, comme le note Salvien, évêque de Marseille, de demander aux aspirants au baptême, s'ils renonçaient aux comédies et aux spectacles publics.

A ce propos on nous saura gré de rapporter le trait suivant. Un de nos missionnaires occupé à préparer au baptême un certain nombre d'infidèles dans la Province de Zacapula, vit venir à lui un vénérable vieillard, désireux de se faire instruire. Le Père l'accueillit très cordialement et l'interrogea pour savoir s'il renoncerait volontiers aux idoles. L'Indien se mit à rire. Le Religieux, un peu surpris, lui en demanda la raison : « Je ne saurais m'empêcher de rire sur la demande que vous me faites, dit le vieillard. Eh! quoi, moi qui n'ai jamais adoré les idoles, vous vous imaginez que je veuille me mettre à leur dévotion, le jour où je viens vous demander le baptême ! » De plus en plus étonné, le Père lui demanda si, dans le pays, dans son entourage on ne l'avait pas inquiété à ce sujet? « J'ai beaucoup souffert, en effet : on m'a maltraité, on m'a chargé de coups ; mais de quelque sorte qu'on ait usé à mon égard, je n'ai jamais adoré les idoles, ni cru devoir leur rendre ce culte. » — « Où avez-vous puisé cette doctrine ? » répliqua le missionnaire. — « Ecoutez, Père. Lorsque j'étais jeune enfant, deux hommes m'apparurent. L'un était noir, extrêmement vilain, affreux, plus horrible que je ne saurais dire. L'autre, au contraire, blanc, d'une beauté ravissante, éclatant de lumière, me témoignait une tendresse extraordinaire et ne se séparait presque jamais de moi. D'où vient que

j'avais pour lui beaucoup d'amour et de vénération. Le premier me disait d'adorer les idoles, parce que je devais les regarder comme des divinités ; mais le second m'affirmait le contraire, me défendant expressement de leur sacrifier, de les respecter ou de les remercier comme ayant reçu quelque bien par leur intermédiaire. Et lorsqu'il me tenait ce discours, celui qui était si affreux prenait la fuite, ne pouvant soutenir la présence de celui dont la beauté était si ravissante. Voilà pourquoi je n'ai jamais voulu me livrer au culte idolâtrique, quelques châtiments que j'aie reçus ! Alors que les coups pleuvaient sur mes épaules, le mystérieux personnage qui s'intéressait à moi, me consolait tendrement, m'engageant à prendre patience et à souffrir tous ces maux avec constance, jusqu'à ce que certains hommes vêtus de blanc vinssent dans le pays. « Croyez-les, me disait-il, ils vous apprendront tout ce que vous aurez à faire ; exécutez tout ce qu'ils vous diront, parce que cela vous est absolument nécessaire, afin que vous puissiez comme moi jouir de Dieu. » — C'est pour cette raison, ajoutait l'Indien, qu'en apprenant votre arrivée, j'ai pensé que vous étiez les personnages dont on m'avait parlé. Jugez donc à présent si je n'ai pas eu raison de rire, quand vous m'avez demandé si je voulais encore à l'avenir adorer les idoles. »

Thomas de Casillas, après avoir fondé quelques couvents, qui furent les commencements de la Province de Chiapa, et distribué les Religieux en différents endroits, afin d'instruire les habitants, prescrivit certains règlements outre l'exacte observance des Constitutions, convenables à des hommes apostoliques et capables d'édifier les Indiens. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces prescriptions, qui furent plus tard en partie supprimées ou notablement adoucies par le Chapitre de Guatémala en 1580. Toutefois l'entrain avec lequel nos missionnaires s'imposaient ou supportaient des privations qui paraissaient au-dessus des forces de la nature, leur gagna le cœur et la vénération des Indiens ; et l'on vit avec plaisir le royaume de Jésus-Christ s'établir sur la ruine de l'idolâtrie. Assurément ce ne fut pas sans lutte. Le démon essaya de tout pour entraver les projets des missionnaires. Usant de ruse et de finesse, il s'attaqua aux sacrements de Baptême et de Pénitence, chercha à en inspirer de l'horreur, en persuadant aux Indiens que le premier, sous prétexte qu'on ne l'administrait qu'à l'extrémité, faisait mourir leurs enfants. Pour la Pénitence, il eut recours à un autre stratagème en amenant les

idolâtres à déclarer leurs fautes à leurs prêtres : et comme ceux-ci se servaient de cette connaissance pour faire punir les coupables, il n'hésita pas à faire circuler le bruit que les prêtres des chrétiens agissaient de la même façon. Ce jeu fut découvert et aboutit, avec du temps et de la patience, à un piteux échec.

IV. — Mais l'esprit de ténèbres ne s'avoua pas vaincu : changeant de tactique, il tâcha de semer la zizanie et la division parmi les Frères, en se servant, pour arriver à ses fins, des tristes dispositions où se trouvaient trois Convers, qui, piqués par l'ambition, voulaient s'élever au-dessus de leur condition. En conséquence, ils réclamaient l'habit de clerc, le droit d'enseigner les Indiens, de prendre les grades, et ce qui dépasse toute supposition, de gouverner les couvents et les Provinces entières. On vit bientôt à quoi allaient aboutir de pareilles prétentions. S'imaginant, en effet, être des hommes indispensables, et, partant, convaincus que les supérieurs seraient obligés de se rendre à leurs désirs, ils cessèrent de vaquer à leur travail ordinaire.

Le Père Thomas de Casillas, sans avoir égard à leurs réclamations ou à leurs caprices, conserva une grande fermeté. Les Frères, dont l'un, nommé Jean Diaz, était à Soconusco ; l'autre, Alphonse de la Croix, à Capanabastla, et le dernier Pierre Rubio à Chiapa, devant l'insuccès de leur tentative, résolurent tous trois de retourner en Espagne, nourrissant le secret espoir qu'on les retiendrait, vu les services qu'ils pouvaient rendre, et qu'on leur donnerait l'habit de clerc, comme ils le souhaitaient.

Ils écrivirent donc dans ce sens au Père Vicaire, alléguant qu'ils ne pouvaient vivre d'une manière si pénitente et si pauvre.

Le Supérieur vit sans peine la ruse du démon et le danger évident que couraient ces Religieux. Il tâcha de relever leur courage, de les animer à souffrir les incommodités de la situation, et leur rappela que par état ils étaient obligés de travailler. Toutes ces remontrances furent inutiles. Ils firent même paraître une opiniâtreté si grande qu'il n'y avait murailles si élevées, dit l'auteur de la Province de Chiapa, qu'ils n'eussent escaladées, afin de retourner dans leurs pays.

Le P. Thomas, forcé de faire la volonté de ces hommes, qui n'avaient d'autre dessein que de sortir de leur état, leur accorda la permission qu'ils sollicitaient si vivement. Ils quittèrent cette province de Chiapa et de Guatémala, et s'embarquèrent joyeusement. Mais Dieu allait les punir comme ils le méritaient. Deux périrent en naufrage, et le troi-

sième, jeté sur la côte, erra misérablement, pendant quelque temps manquant de tout, et se noya dans un marais.

Cette triste nouvelle affligea profondément le Père Thomas et ses Religieux ; toutefois ils ne reçurent aucun dommage du départ de ces pauvres Frères. La divine Providence, qui favorise toujours les siens, et n'abandonne jamais ceux qui le servent avec fidélité, permit qu'un seul Frère, nommé Pierre Martyr, religieux plein de prudence, d'humilité et d'obéissance, lequel n'avait jamais voulu se laisser entraîner, remplît parfaitement les offices de sacristain, de portier, de réfectorier, et autres laissés vacants par le départ et la mort de ses trois collègues.

Après avoir séduit si misérablement les Frères convers, le démon pensa qu'il aurait le même avantage avec les Pères. L'attaque fut d'autant plus dangereuse qu'elle était plus subtile : solidement établis dans la vertu, inviolablement attachés à leurs Constitutions, ces Religieux étaient assurément très éloignés de s'écarter de leurs obligations. Il n'y eut donc que l'espérance d'un plus grand bien qui pût les gagner : la perspective d'une vie un peu moins rigoureuse, qui n'affaiblît pas tant le corps et leur permettrait de parcourir facilement le pays et de travailler avec plus d'assiduité à l'instruction des idolâtres.

C'est de ce côté que l'ange de ténèbres, transformé en ange de lumière, fit converger tous ses efforts. Il commença par inspirer aux Pères un certain dégoût de cette vie pénible qui paralysait parfois l'ardeur de leur zèle. Puis il insinua adroitement dans leur esprit le désir de passer dans la Nouvelle-Espagne pour s'employer à la conversion et à l'évangélisation des colons, avec l'espoir fondé d'un heureux succès auprès de ces peuples soumis à la domination des Espagnols.

Les missionnaires avaient encore une autre raison non moins spécieuse de quitter cette Province. Les Indiens de la Nouvelle-Espagne, doués de jugement et de sens, exécutaient plus docilement ce qu'on leur enseignait, tandis que ceux de Chiapa, plus sauvages, se retiraient souvent dans leurs montagnes pour se livrer à l'idolâtrie ; en outre, ne voulant pas se résoudre à renoncer à la pluralité des femmes, ils ne pouvaient recevoir le baptême.

Ces raisons leur paraissant très plausibles, les Pères adressèrent à Thomas de Casillas une lettre motivée pour lui expliquer leur projet. Le vénérable Supérieur, convaincu que le départ des missionnaires renverserait infailliblement les fruits de leurs travaux, n'omit rien pour dissiper cette tempête. Il répondit avec une grande effusion de

charité et représenta à ses fils qu'après s'être volontairement engagés dans cette mission pour le salut des Indiens, il était de leur devoir d'y persévérer : il leur rappela que saint Dominique s'était trouvé aux prises avec des difficultés semblables, lorsque, occupé à fonder son Ordre en Espagne, ses compagnons voulurent souvent l'abandonner; mais dans la suite ils avaient reconnu que, sous prétexte d'un plus grand bien, ils manquaient de fidélité à leur première vocation, et ne cherchaient que leur propre satisfaction : que leur vie était pénitente et austère, à la vérité, mais par là même plus conforme à celle de l'Apôtre des Gentils; qu'ils devaient se consoler dans la vue des récompenses et des bénédictions que Dieu répandait sur leurs travaux.

Cette réponse eut tout le succès qu'on pouvait attendre de la part de Religieux humbles et obéissants. Animés par les discours et les exemples de leur supérieur, loin de vouloir donner suite au projet un instant formé, ils se remirent avec une nouvelle ardeur à leur genre de vie et à l'évangélisation des Indiens.

Le Père Thomas de Casillas, très heureux de leurs dispositions, se rendit à Soconusco, afin d'examiner de près la conduite qu'ils observaient dans la conversion des infidèles. Soconusco est une ville considérable, dépendant de l'évêché de Chiapa, au spirituel. La présence de ce saint homme consola grandement les Religieux, bien décidés à se consacrer entièrement à l'instruction des idolâtres, partout où il les enverrait.

V. — Tandis que la foi s'établissait dans ces contrées, grâce aux efforts de nos Pères, les Espagnols suscitèrent bien des ennuis aux missionnaires par leurs procédés odieux et cruels à l'égard des Indiens.

Non contents de les dépouiller de leurs biens, voire même de les massacrer, les conquérants poussaient l'insulte jusqu'à leur choisir eux-mêmes des épouses qu'ils les obligeaient à prendre; d'ordinaire, c'étaient des personnes de basse condition et d'une moralité très douteuse.

Devant ce fait, les missionnaires, bravant la colère du gouverneur et des autres chefs, prêchèrent hardiment que le mariage était libre, que l'Eglise condamnait toutes ces violences, et que persone au monde ne pouvait sans crime y contrevenir. Le gouverneur se montra très irrité; cachant adroitement son animosité, il épia l'occasion favorable

pour faire éclater sa vengeance. Lorsqu'il fut question de construire le couvent de Chiapa, ce magistrat s'y opposa sournoisement en avisant les héritiers de l'Espagnol qui avait résolu de consacrer sa fortune à cette œuvre, que d'après les coutumes de la Couronne, ils ne devaient point détourner les biens de leurs pères, mais les garder dans la famille : d'où interdiction, sous peine d'amendes très fortes ou de prison, de vendre, de transférer le domaine de ces biens à qui que ce fût.

Cet homme, très redouté, obtint ce qu'il voulait. Ce qui n'empêcha pas nos Pères d'user envers tous de la même charité et du même désintéressement.

Quand on jeta les premiers fondements du christianisme dans ces pays, le Roi catholique avait ordonné que l'on choisirait trente enfants des familles des plus notables du lieu, destinés à être instruits des vérités de la foi dans la demeure du gouverneur. Chaque jour, on devait les envoyer à l'église. Cette mesure paraissait très avantageuse pour la religion, qui s'établissait dans les maisons les plus considérables, et, de là, aisément rayonnait partout. On avait compté sans les gouverneurs, lesquels, se mettant peu en peine des intérêts de la religion et du salut des Indiens, gardaient ces jeunes gens comme esclaves, les obligeaient à des services humiliants et leur ôtaient toute liberté d'aller à l'église pour être instruits.

Assurément les Indiens gémissaient sous une pareille captivité. Nos Pères adressèrent alors des remontrances qui demeurèrent sans effet. Dans cette circonstance Thomas de Casillas crut devoir expliquer publiquement l'intention de Sa Majesté. Il le fit du haut de la chaire, en présence des Indiens, des Espagnols et du gouverneur, lequel essaya, mais en vain, d'intimider l'orateur. Le vénérable Père termina en disant qu'il passerait volontiers en Espagne, s'il était nécessaire, pour porter à la Cour la cause des opprimés.

Le gouverneur fut tellement irrité de cette fermeté de langage, qu'il osa donner un soufflet au Religieux, au moment où celui-ci passait devant lui, en descendant de chaire. Très étonnés de cette conduite, les Indiens commencèrent à abandonner peu à peu le gouverneur, à honorer, à respecter les missionnaires et enfin à les pourvoir largement de vivres, nonobstant les défenses les plus rigoureuses. On devine l'embarras et la colère du gouverneur. Cet homme, en effet, perdait tout son ascendant et voyait avec dépit ces Religieux qu'il traitait avec tant de mépris, grandir de plus en plus

dans l'estime des Indiens. N'y tenant plus, il composa un mémoire odieux contre nos Pères, força plusieurs Indiens à le signer et l'expédia à l'Audience royale.

Que renfermait ce mémoire ? Des plaintes ridicules. On accusait nos Pères d'être négligents à instruire les Indiens de leurs devoirs envers les Gouverneurs ; de faire journellement de folles dépenses en œufs et en poisson : d'où provenait une lourde charge pour les Indiens; de manger de la viande en cachette, tout en affectant de faire maigre en public; finalement de n'opérer aucun bien dans ces régions.

Bientôt le bruit se répandit que le gouverneur allait enfin réussir à chasser les missionnaires de Chiapa. Ce fut partout une affliction profonde, principalement à Cinacantlan, où nos Pères jouissaient d'une juste réputation. Jean de Perrera, chanoine, et don Garcia de Mendano, trésorier du roi dans la même ville, prirent aussitôt avec eux quelques personnes influentes et se rendirent à l'Audience royale pour plaider chaleureusement la cause des inculpés. Le chanoine et le trésorier prirent la parole devant les juges et réfutèrent victorieusement les allégations misérables du gouverneur. « Si les Dominicains méritent d'être chassés de la ville pour avoir mangé de la viande, disaient-ils, il faudrait en même temps en faire sortir tous les Indiens, qui commettent des crimes bien autrement considérables ; et si le gouverneur les blâmait de demander aux Indiens quelques œufs et un peu de poisson, que dire de cet homme qui exigeait de ces peuples tant d'impôts odieux et iniques, sans se faire par ailleurs scrupule de les piller et de leur enlever de force leurs richesses? »

Ce plaidoyer parut fort concluant aux juges et à l'assemblée entière. On convint que le chanoine et le trésorier iraient eux-mêmes à Chiapa afin de conférer avec le P. Thomas de Casillas, pour terminer à l'amiable tous ces différends. Ni l'un ni l'autre ne purent donner suite à ce projet. Le chanoine Jean de Perrera adressa aussitôt au Père Thomas une longue lettre dans laquelle il lui explique ce qu'il a fait pour la défense des missionnaires et le succès de sa plaidoirie à l'Audience royale. Mais il ne lui cacha pas ses craintes au sujet des menées du gouverneur de Chiapa, tout-puissant dans la contrée, et bien décidé à les faire partir. Aussi était-il d'avis que, pour éviter de plus grands maux et sauvegarder l'honneur de leur Ordre, les Pères prissent eux-mêmes les devants, sans attendre un congé en règle.

Le P. Thomas n'eut pas de peine à démêler la ruse du démon, lequel se servait d'une personne de ce caractère pour les engager à

quitter un pays où on les tracassait ; prenant la plume à son tour, il répondit à son vénéré correspondant qu'il reconnaissait dans sa démarche la sincérité de son attachement à l'Ordre, vu les suites fâcheuses qu'il appréhendait des inquisitions provenant d'individus malveillants ou de témoins déjà corrompus. « Mais, ajouta-t-il, rien ne sera capable d'altérer la tranquillité de notre âme, ni de nous empêcher de travailler efficacement à la conversion des Indiens : car nous n'ignorons pas que tel est le partage de ceux qui veulent imiter Jésus-Christ : notre conscience ne nous reprochant rien, pourquoi nous mettre en peine de ce que les hommes peuvent dire ?

« Quant au crime dont on nous accuse, chacun sait le contraire, les pierres mêmes le publient. Les Indiens sont parfaitement instruits des mystères de la religion, et seraient aptes à les enseigner à nos contradicteurs. Nous nous sommes formés à leurs manières simples, nous avons composé quelques catéchismes proportionnés à leur degré d'intelligence : qu'on interroge les enfants, les jeunes gens et les vieillards, et l'on sera surpris qu'il ait été possible de si bien instruire ces infidèles en quatre mois.

« Que nous reproche-t-on encore? De recevoir des Indiens notre entretien? Saint Paul n'approuve-t-il pas cette conduite? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit lui-même que l'ouvrier mérite son salaire. Quoi ! nous avons quitté toutes les commodités dont nous pouvions jouir honnêtement en Espagne, pour venir annoncer l'Evangile aux Indiens et l'on prétend nous infliger un blâme énergique parce que nous demandons de quoi vivre dans notre pauvreté? Peut-on exiger moins que ce que nous faisons? Nous n'avons du reste jamais réclamé de farine, si ce n'est pour la confection des hosties. La case du plus pauvre des Indiens est encore mieux garnie que la nôtre. Aucun de nous ne boit du vin ; l'huile et tous les assaisonnements nous sont inconnus : tout ce que les indigènes nous fournissent chaque jour consiste en une douzaine d'œufs pour six Religieux, deux livres de poisson et un pain de blé de Turquie.

« Pour la viande, il est certain qu'elle n'est jamais entrée dans notre maison, sauf une fois pendant la maladie du Père Thomas de la Tour. Vraiment, n'est-ce pas chose surprenante que M. le Gouverneur nous accuse de pressurer les Indiens en leur demandant quelques œufs pour nourrir ceux qui les instruisent dans la voie du salut, lui, qui après avoir fait mourir leurs pères, leurs mères, leur frères et leurs sœurs, les dépouille encore de leurs biens et les laisse mourir dans les mines ?

« Lorsque nous sommes arrivés dans ces pays, le gouverneur se faisait un plaisir de nous nourrir; mais quand nous sûmes qu'il n'avait d'autres biens que les richesses enlevées de force aux Indiens, nous ne voulûmes pas recevoir de lui la moindre chose, aimant mieux mendier notre nourriture que de participer à ses concussions. »

Le V. Père termine sa lettre par ces mots : « Quant à la crainte que vous avez qu'on nous diffame, cela ne nous touche pas beaucoup. Nous sommes venus ici afin de travailler à la conversion des Indiens et pour leur procurer la liberté qu'on leur ôte. C'est la cause de Dieu et de son Eglise : il est assez puissant pour la défendre, nous sommes ses ministres, notre devoir est de suivre aveuglément sa voix et d'exécuter sa volonté. Ainsi, nous ne quitterons point cette contrée, malgré toutes les oppositions du gouverneur. Nous continuerons nos fonctions apostoliques : Dieu le veut; notre souverain ne nous a pas confié d'autre mandat; notre réputation même y est intéressée. »

Cette lettre, que son destinataire rendit publique, fit une telle impression sur les Indiens, que tous se détachèrent du gouverneur pour se rapprocher de nos Pères, en déclarant qu'ils voulaient absolument les conserver.

Ce fut pour cet homme haineux un coup de foudre. En vain employa-t-il tour à tour adulations et menaces? Le cacique et ses Indiens montrèrent tant de fermeté à justifier les missionnaires et à demander leur établissement, qu'il fallut céder.

A dater de ce moment, les événements prirent une autre tournure pour nos Pères. Le gouverneur jugea prudent de rentrer en Espagne; mais avant son départ, il tint à se réconcilier avec ceux qu'il n'avait jamais cessé de traiter en ennemis. Il se présenta dans l'attitude la plus humble et sollicita un pardon qui lui fut généreusement donné. Le P. Thomas de Casillas l'engagea à rentrer aussi en grâce avec Dieu par une sincère confession, et à restituer le bien qu'il avait enlevé par violence.

Sur ce dernier point il répondit qu'il y satisferait entièrement, lorsqu'il arriverait dans la Nouvelle-Espagne. C'est en ces dispositions de bienveillance et d'équité qu'il s'éloigna, et dès son retour en Espagne, l'Audience Royale déclara toute cette contrée annexée à la couronne du Roi catholique.

VI. — Cette affaire épineuse terminée, Thomas de Casillas se rendit

à Cinacantlan pour y faire sa visite. Les grands progrès que les Religieux avaient faits dans le pays, la docilité des Indiens à recevoir l'instruction religieuse remplirent son cœur d'allégresse. Il parcourut ensuite plusieurs cantons afin d'assembler et de catéchiser ces peuples; mais, au seul nom d'Espagnol, l'épouvante fut si grande parmi ces derniers qu'ils prirent la fuite, craignant qu'on ne leur fît subir de mauvais traitements. Il fallut toute la patience et la vertu du saint Religieux pour en gagner quelques-uns, et par leur moyen, rassurer les autres. Il n'eut pas beaucoup de peine, paraît-il, à détourner ces Indiens de l'idolâtrie; mais il se heurta à des difficultés autrement sérieuses, quand il parla contre la pluralité des femmes. Toutefois son ministère ne fut pas sans résultat : plusieurs, touchés par la grâce, se rendirent à son appel et se soumirent à la loi qui leur était prêchée.

Après la visite de cette région, le V. Père reçut des lettres pressantes de Guatémala d'abord, où l'appelaient les vœux de ses fils; puis de Vera-Paz, avec réclame de nouveaux renforts. Il satisfit à cette dernière demande et se mit bientôt en route pour venir prêter main-forte aux missionnaires. Il ne rentra à Chiapa que pour subir de nouvelles avanies de la part de l'économe de l'ancien gouverneur et de quelques-uns de ses adhérents. Son séjour fut de courte durée, et il repartit, parcourant les districts de Tabasco et de Chacula, toujours à la recherche des âmes.

La faim, la soif, les chaleurs excessives et les grands travaux qu'essuya le P. Thomas de Casillas lui attirèrent une grave maladie. Il revint cependant des portes du tombeau, grâce à un remède énergique que lui administra un charitable Indien. Enfin il arriva à Guatémala, le 15 octobre 1546, en compagnie du P. Thomas de la Tour. Leur principal soin était de traiter de l'établissement d'un couvent dominicain dans cette ville, sur l'ardent désir des habitants. Tout fut bientôt réglé, et le 26 du même mois, on prit possession du lieu où devait se bâtir la maison, par l'érection solennelle d'une grande croix.

Dès que l'église fut construite, les Espagnols et les Indiens y accoururent en foule, attirés par la vie exemplaire des Religieux et par la dignité qu'ils mettaient à l'Office divin. L'attention principale du Père de Casillas se porta sur l'instruction des indigènes; dans ce but, il fit prêcher chaque dimanche en quatre langues, celles de Mexico, de Chiapa, de Cinacantlan et de Copanabastla. En peu de temps, un changement total s'opéra dans cette région.

Les Indiens s'adressaient à nos Pères comme à leurs amis et à leurs protecteurs ; les Espagnols eux-mêmes, édifiés de leur régularité et de leur entier détachement, eurent pour eux une particulière vénération.

Le couvent de Guatémala terminé, le Chapitre Provincial réuni à Mexico, l'an 1546, y assigna treize Religieux et institua Prieur le P. Thomas de Casillas, lequel avait renoncé, à cause de ses infirmités, à son titre de Vicaire général de la Province. Son zèle à faire fleurir dans cette nouvelle maison la vie austère qui avait toujours distingué les missionnaires dominicains lui attira l'estime de toute la ville. Sa rare intrépidité à s'opposer aux violences de ses compatriotes lui valut l'honneur d'un redoublement de haine et de persécution. Mais, supérieur à toute considération humaine, le V. Père n'avait qu'une voix pour en appeler au tribunal et raffermir ses confrères que tant de luttes locales finissaient par décourager.

Comme on connaissait sa fermeté, on l'appela dans la ville de *Gracias a Dios* pour obvier à la triste situation où se trouvaient les Indiens, obligés de construire à leurs conquérants maisons et palais et traités ensuite avec la dernière barbarie. Cette conduite apportait d'énormes obstacles à l'établissement de la religion dans ces contrées. Le V. Père partit sans différer, et, dès son arrivée, conféra avec le président de l'endroit, chrétien fervent affectionné à notre Ordre, sur les moyens convenables pour remédier à tant d'injustices et de violences. On n'en trouva pas d'autres que de faire évacuer le pays et d'en transporter ailleurs les habitants. Ce fut pour les Indiens une mesure des plus pénibles. Ils l'acceptèrent cependant et n'eurent qu'à s'en louer dans la suite, attendu que Charles-Quint défendit à tous les Espagnols d'entrer dans la Province de Vera-Paz sans la permission expresse de nos Pères, qui s'y étaient retirés avec les Indiens.

VII. — Thomas de Casillas revint ensuite à Guatémala, et, dès qu'il eut achevé son Priorat, se rendit à la Ville royale en qualité de visiteur. Il remplissait cette charge quand il apprit sa nomination à l'évêché de Chiapa, rendu vacant par la démission de Barthélemy de Las Casas (1551).

Ses Bulles arrivèrent l'année suivante, avec précepte formel du Général d'accepter cet évêché. L'humble Père s'excusa avec beaucoup d'humilité, mais le Provincial ayant donné lecture des Bulles et intimé le précepte formel, Thomas de Casillas se soumit après avoir

baisé les pieds à tous les Religieux. Cette dignité ne diminua ni son exacte observance, ni la rigueur de ses pénitences, de sorte que, devenu évêque, il ne cessa de vivre en parfait Religieux.

Les Espagnols, qui s'étaient soulevés avec tant de violence contre son prédécesseur, n'eurent pas toute la satisfaction qu'ils attendaient; car le saint Prélat ne regarda jamais que la gloire de Dieu, les intérêts de l'Eglise et le salut de son troupeau. Sa fermeté à s'opposer aux mesures odieuses dirigées contre les Indiens devint plus inébranlable que jamais : au besoin, il n'hésitait pas à se servir des censures ecclésiastiques pour les réprimer. Il parcourut la plus grande partie de son diocèse, malgré son étendue, baptisant, confirmant, confessant quiconque se présentait; très attentif à consoler les affligés, à soulager les pauvres et à visiter les malades.

Le zèle et la vigilance de ce charitable Pasteur ne purent néanmoins arrêter les incursions des tribus idolâtres de la Province de Puchutla. Ces gens féroces, poussés par le démon, massacrèrent les Pères Dominique de Vic et André Lopez et se mirent à exercer de véritables cruautés contre les Indiens baptisés. Ils se ruèrent principalement sur le territoire de Chiapa, mettant tout à feu et à sang. Thomas de Casillas, affligé de tant de maux qui s'abattaient sur son diocèse, et ne pouvant rien obtenir par ses prières et ses remontrances, avisa la cour d'Espagne. La pieuse princesse, qui tenait alors les rênes du gouvernement, après l'abdication de Charles-Quint, donna l'ordre aux gouverneurs d'attaquer les infidèles s'ils persistaient à saccager les chrétientés de la Province, 25 janvier 1556. C'est ce qui arriva. Ces sauvages ne voulurent ni écouter l'évêque, ni modérer leur fureur. Défaits dans un combat, ils furent pour la plupart emmenés prisonniers à Guatémala.

Cette guerre finie, Thomas de Casillas se rendit dans la Province de Tabasco, en compagnie des Pères Dominique Tineo, sous-prieur de Chiapa, et François Penna. Son occupation principale fut de consoler les Indiens si injustement persécutés et de secourir les pauvres. Cette bonté, dont il ne se départit jamais, lui acquit le glorieux titre de Père des malheureux, et, dans aucune circonstance, il ne laissa échapper l'occasion de soutenir leurs intérêts. Après quinze ans d'épiscopat, le V. Père Thomas de Casillas mourut saintement, l'an 1567, vivement regretté de son peuple et surtout des Indiens. Il fut inhumé dans son église cathédrale. Quarante-sept ans après sa mort, son corps fut retrouvé tout entier, ainsi que ses habits pontificaux.

LE MÊME JOUR

1240 — A Metz, le V. Père WALTRIN DU FOUR, lequel, après avoir donné des preuves d'une piété solide dès sa jeunesse, foula aux pieds les richesses et les honneurs de sa maison pour entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique au couvent de Metz.

Il s'y fit remarquer autant par sa vertu que par sa science. Il enseigna la philosophie, la théologie, expliqua l'Ecriture sainte, exerça la charge de Prieur et remplit avec perfection tous ses devoirs. Sa mort arriva le 29 octobre 1240. — (*Mss. Met.*)

1586 — A Pérouse, l'illustrissime Père VINCENT HERCULANI, élu Provincial de la Province Romaine, après avoir vécu dans une grande innocence de mœurs, observé fidèlement ce qui fait la beauté de la vie régulière et rempli l'office prioral à Rome, à Florence, à Viterbe et ailleurs. S. Pie V, qui connaissait sa piété et sa prudence, l'envoya en qualité de Commissaire apostolique dans les Flandres : à son retour, le vénérable Père fut nommé évêque de Sarno dans le royaume de Naples.

Le même Pape le donna comme compagnon à son neveu, le Cardinal Alexandrin, qui se rendait, avec le titre de Légat, en France, en Espagne et en Portugal. Grégoire XIII transféra le vénérable Religieux sur le siège d'Imola, l'an 1573, d'où il passa à celui de Pérouse, sa patrie, en 1579. Son amour pour ses diocésains, son application à veiller sur leurs nécessités spirituelles et corporelles, le signalèrent à la vénération et à l'affection de tous. Il régla son diocèse conformément aux décisions du Concile de Trente, fit fleurir la discipline, édifia par sa vie exemplaire et ses instructions, puis couronna sa sainte vie par une mort précieuse aux yeux de Dieu, le 29 octobre 1586 ; il était âgé de soixante-cinq ans. Il fut inhumé dans notre église. — (Ughelli.)

1629 — A Avignon, le V. Père PIERRE DE LA BASTIDE, natif du Buis, en Dauphiné, et profès du couvent d'Avignon, l'an 1619. Il enseigna avec succès la philosophie et la théologie aux Religieux, se montrant également attentif à remplir cet emploi et à se rendre un modèle de vertus. Un jour qu'il était occupé à orner sa cellule de dévotes images, il entendit une voix lui disant de planter des arbres propres à être de quelque utilité pour l'autre vie : « *Seramus arbores quæ alteri sæculo prosint.* » Que pouvaient bien signifier

ces paroles ? Le V. Père crut y voir un avertissement de sa mort prochaine, et il s'y prépara par l'oraison, le jeûne et des pénitences extraordinaires. Ce fut, en effet, comme l'annonce prophétique de ce qui devait lui arriver. La peste faisait alors de grands ravages dans la ville. Le Grand Vicaire du Vice-Légat et les consuls demandèrent au Père Prieur un Religieux pour le service spirituel des malades de l'hôpital de Champ-Fleuri.

A cette proposition, tous les Pères se présentèrent ; pour ne pas contrister l'un en choisissant l'autre, le sage supérieur procéda par voie du sort : Pierre de la Bastide se trouva désigné. Le V. Père se disposa à son sacrifice par une confession générale et se rendit joyeusement à son poste, où il se dévoua corps et âme ; aucun des malades ne mourut sans sacrements.

Le 25 octobre, il fut frappé à son tour, reçut, deux jours après, de la main de son Prieur, les derniers sacrements, et, après un acte de résignation entière aux ordres de Dieu, mourut dans le baiser du Seigneur, le 29 octobre 1629. — (*Prædic. Avenion.*)

1649 — Dans la Province de Grèce, quatre vertueux convers : NICOLAS et JEAN DE CIDONIA, FÉLIX et JEAN-BAPTISTE DE CANDIE, et un Frère du Tiers-Ordre, nommé FRANÇOIS, animés d'une ardente charité pour le prochain, s'exposèrent généreusement pour servir les pestiférés, et méritèrent la couronne due à ceux qui sacrifient leur propre vie pour celle de leurs frères, l'an 1649. — (*Acta Cap. Gen.*, 1650.)

1520. — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Florence, la V. M. LUCIA BARTOLINI, de la famille des Rucellaï. Ses parents appartenaient à la noblesse. Engagée d'abord dans le mariage, elle honora cet état par la sainteté et la gravité de ses mœurs. Son mari lui demanda la permission de se retirer en religion, et l'exhorta à suivre son exemple. Lucia écouta avec bonheur la proposition ; l'un et l'autre reçurent l'habit religieux des mains de Jérôme Savonarole. Le mari ne persévéra pas : mais Luce resta ferme dans sa résolution et fidèle à la grâce qui l'avait appelée. Elle vécut dans une grande piété, sous l'habit du Tiers-Ordre.

Comme sa vie exemplaire jetait un vif éclat, plusieurs jeunes filles vertueuses se joignirent à elle. Il fallut bientôt construire un monastère, où l'on garderait exactement les Constitutions, Dieu répandit sa bénédiction sur l'œuvre naissante. On compta près de soixante postulantes, dès que la maison fut achevée : avant peu, ce chiffre avait triplé. Luce était pour toute la communauté un flambeau ardent et luisant, par son esprit de charité, d'oubli de soi-même, de pénitence et de ferveur. Quoique fondatrice, elle n'accepta jamais la charge priorale. La vénérable Mère mourut en odeur de sainteté, le 29 octobre 1520. — (Razzi.)

XXX OCTOBRE

Le V. P. ANTOINE-VINCENT DOMENECH, Profès du Couvent de Sainte-Catherine, à Barcelone (*).

(1553-1606)

La vocation de ce grand Religieux présente des circonstances si singulières, qu'on ne peut les considérer attentivement sans louer et admirer la conduite de cette aimable Providence qui fait réussir ses desseins au milieu des plus graves difficultés.

Antoine-Vincent Domenech, originaire de la Catalogne, naquit l'an 1553, au lieu nommé Saint-Gabriel de Grions, diocèse de Girone, dans la principauté de Cabrera. Il eut pour père un modeste laboureur, honnête homme, chrétien convaincu, forcé de cultiver la terre pour gagner son pain. Ce fut à ce labeur que Vincent consacra ses premières années.

Dieu, qui le destinait à quelque chose de plus relevé, prévint ce jeune homme d'une abondance de grâces extraordinaires, qui le rendaient aimable à tout le monde. On était réellement frappé de sa piété solide, de son humilité sincère, de sa sobriété, de sa vigilance extrême à ne converser qu'avec des personnes vertueuses. De si belles qualités étaient jointes à un vif désir de l'étude, et à une inclination très marquée pour l'état ecclésiastique. Dans son désir de suivre

(*) Lopez.

ce qu'il croyait être sa véritable voie, Antoine-Vincent s'ouvrit de ses aspirations à son père. Le bon laboureur, malgré sa très médiocre aisance, consentit à envoyer son fils à Girone, après lui avoir donné sa bénédiction. Le jeune homme fit ses humanités et sa rhétorique, et demanda ensuite à se rendre à Barcelone pour suivre les cours de philosophie et de théologie. La réponse qu'il reçut ne fut pas celle qu'il attendait.

Son père, en effet, lui représenta l'impossibilité où il était de s'imposer de nouvelles dépenses ; à son avis, Antoine n'avait rien de mieux à faire, que de se remettre aux travaux des champs. Non seulement il ne pouvait lui donner quoi que ce fût, mais encore, il entendait que lui-même se dessaisît en faveur de sa sœur du peu qu'il pourrait avoir plus tard, s'il était décidé à poursuivre malgré tout ses études pour arriver au sacerdoce.

Cette décision ne troubla aucunement Antoine-Vincent et n'altéra en rien l'amour respectueux qu'il portait à son père. Il accepta la dernière proposition ; puis, animé comme un autre saint François du désir de se détacher entièrement des créatures pour ne plus regarder que le Père céleste, il renonça joyeusement à toutes ses prétentions à l'héritage paternel et se retira à Barcelone. Il fit bientôt paraître dans les discussions scolastiques l'élévation de son intelligence et s'attira par ce moyen quelques amis, avec l'estime des esprits sérieux. Toutefois, n'ayant rien d'attrayant dans les formes extérieures, il devint pour plusieurs un sujet de raillerie et de mépris. Sa candeur et sa sincérité, tournées en ridicule, le firent passer pour un homme simple et maladroit. Il était d'ailleurs pauvrement vêtu. Ces disgrâces de la nature et de la fortune obscurcissaient, devant ceux qui ne se règlent que par des vues humaines, les autres belles qualités de Domenech. Mais Dieu, qui relève ses plus chers amis au temps où il les humilie, permit qu'un écolier de l'Université, nommé Sylvestre Arnella, frappé de ce qu'il y avait de solide et de bon chez le vertueux jeune homme, se liât avec lui d'une amitié sincère et se plût à lui venir en aide par des secours discrets et délicats.

Notre étudiant vaquait à la philosophie lorsqu'il apprit que son père était à l'extrémité. Il se rendit aussitôt à Saint-Gabriel de Grions, consola le malade par la pensée de la bienheureuse éternité, l'encouragea dans ce dernier passage, lui fit administrer les sacrements, et ne l'abandonna point avant de lui avoir rendu les derniers devoirs. Domenech se sentit alors pressé intérieurement de faire le vœu d'en-

trer en religion. Il suivit avec joie ce mouvement de la grâce et retourna à Barcelone pour commencer sa théologie.

Il se livra de tout cœur à cette étude, et ses efforts furent couronnés de succès; mais constamment agité de scrupules pour l'exécution de son vœu, il se trouva en d'étranges perplexités. Il craignit que la faiblesse de sa santé ne l'empêchât de mener une vie pénitente, inséparable de l'état religieux : pour ce motif, il résolut de se rendre à Rome afin d'obtenir dispense de son vœu.

Ce dessein, loin de diminuer ses scrupules, le jeta au contraire dans un plus grand embarras ; car, n'ayant point d'argent pour le voyage, il ne put trouver aucune tranquillité de conscience. Cette position intolérable le contraignit de sortir de Barcelone; et le pauvre jeune homme vint se fixer à Figueras, où, tout en poursuivant l'étude de la théologie, il se mit à enseigner aux enfants les premiers rudiments de la grammaire.

Telle était la vivacité de son intelligence, qu'il put écrire quelques commentaires sérieux sur la morale d'Aristote. Dès qu'il eut réalisé la somme d'argent suffisante, il partit pour Rome, et obtint du Pape Grégoire XIII dispense de son vœu d'entrer en religion, à condition de vivre dans la continence le reste de ses jours, de réciter chaque jour les Psaumes de la Pénitence, de jeûner deux fois la semaine, de se confesser et de communier une fois dans le même intervalle. Vincent Domenech, après avoir visité les églises et les stations de Rome, s'embarqua pour Barcelone. Durant la traversée, une furieuse tempête le mit à deux doigts de la mort. En face du danger, qu'il attribua à une punition du Ciel pour avoir demandé dispense de son vœu, il le renouvela incontinent. Le péril cessa, il est vrai ; mais la tempête continuant, l'équipage fut contraint de prendre terre sur les côtes de France. Notre pauvre passager avait le corps brisé : on le déposa à la porte d'une église, où il reçut des aumônes et quelques soins.

Quand il se sentit de force à reprendre sa route, il se rendit à Barcelone, et ensuite à Valence, où se trouvait son ami Sylvestre Arnella, qui étudiait la médecine. Il lui raconta les phases diverses de son voyage et ce récit émut le cœur si bon de son confident. Celui-ci le plaça chez un notaire, en qualité de précepteur des enfants. Cette heureuse circonstance procura à Vincent Domenech le moyen d'étudier pendant deux ans la théologie à l'Université de Valence, où il se fit remarquer par la solidité de son esprit et l'excellence de sa vertu. Il se confessait et communiait une ou deux fois la semaine,

pratiquait la pénitence, aimait les pauvres, surtout les écoliers, et tâchait de les secourir autant qu'il dépendait de lui. Sa dévotion à Marie et à son Rosaire était admirable ; toute sa vie, il conserva avec un soin jaloux cette sainte pratique, et il lui dut, à n'en pas douter, le don d'une pureté virginale jusqu'à son dernier soupir.

Les attaques contre sa vertu ne manquèrent pas, à la vérité; mais Vincent s'entoura toujours des plus sages précautions, évitant la conversation des personnes du sexe, et se montrant intrépide à combattre contre l'esprit impur. Tout cela ne lui parut pas suffisant pour se mettre à couvert des orages de ce monde; et il songea efficacement à exécuter son second vœu. Il était encore incertain sur le choix de l'Ordre qu'il embrasserait: toutefois sa dévotion au Rosaire, son attrait pour l'étude, la vie exemplaire de nos Pères de Valence, parmi lesquels se trouvaient des Religieux d'une éminente sainteté, saint Louis Bertrand entre autres, l'inclinèrent vers l'Ordre de Saint-Dominique. Résolu de suivre cette voie, il quitta Valence avec son fidèle ami pour se rendre à Barcelone. Tous deux firent à pied ce voyage, et, après de grandes incommodités, arrivèrent au terme de leur course dans un état de dépouillement lamentable. Des voleurs, en effet, les avaient assaillis en chemin, leur enlevant argent et habits.

La pauvreté où se vit de nouveau réduit Vincent Domenech, l'obligea de reprendre une place de précepteur, pour remonter tant soit peu sa garde-robe et solder quelques dettes à Girone. Une fois dégagé de ce côté, il entreprit le pèlerinage de Mont-Ferrat, pour implorer le secours de la Mère de pureté et lui confier son avenir. De retour à Barcelone, il demanda l'habit de l'Ordre, et le reçut le 3 août, l'an 1580. Il avait alors 27 ans.

II. — On peut dire sans crainte que l'entrée en Religion d'Antoine-Vincent Domenech fut l'ouvrage de Dieu seul. A en juger par le dehors, ce jeune homme ne semblait avoir rien qui dût lui procurer cette grâce. Son esprit paraissait de prime abord assez peu délié; son extérieur était fort désagréable, et, à raison de son âge, on pouvait douter qu'il eût les aptitudes nécessaires pour les fonctions apostoliques. Mais Celui qui le destinait pour honorer par sa sainteté l'Ordre de Saint-Dominique, et en particulier le couvent de Barcelone, permit qu'on n'eût aucun égard à ces obstacles. La conduite du novice, pendant son année de probation, donna une idée bien

différente de celle qu'on aurait pu concevoir. Sa dévotion, son humilité, son assiduité à l'oraison, sa sobriété et son obéissance aveugle mirent en admiration tous les Religieux. Il n'y eut qu'une voix pour le recevoir à la profession.

Cette année de noviciat fut pour Vincent Domenech le fondement et la règle de tout ce qu'il fit le reste de sa vie ; jamais il ne se démentit de ses pieux exercices. Il ne se proposa que l'exemple de saint Dominique pour l'imiter, et les Constitutions qu'il nous a laissées, afin de s'y conformer. Son exactitude à obéir montra qu'il avait entièrement enseveli sa volonté dans celle de ses supérieurs et des autres Religieux eux-mêmes : ne considérant ni le mérite de ceux qui lui commandaient, ni la qualité de leurs ordres, il apparaissait également prompt, fidèle et constant à exécuter sans réplique ce que chacun voulait. Cette attention d'Antoine-Vincent à écouter la voix de ses supérieurs et de ses frères surprenait toute la communauté ; et l'historien de sa vie nous assure que l'intrépide Religieux aurait succombé à tant de fatigues, si Dieu, pour l'amour duquel il agissait, ne l'eût fortifié dans son travail.

Domenech ne se distingua pas moins par son esprit de pauvreté. Rien de terrestre n'attira jamais son cœur. Il se contentait des habits les plus usés et les moins commodes, n'avait dans sa cellule pour ameublement qu'un crucifix, quelques images pieuses, une planche servant de lit ; on n'y trouvait pas même une chaise, tant était grand son désir de se mortifier en tout. D'une modestie angélique, il s'entourait des mêmes précautions que dans le siècle pour maintenir intact le lis de sa virginité. Modèle de piété et d'observance, Vincent Domenech était en outre un vrai savant. Il enseigna avec succès à Barcelone, l'espace de dix ans, la philosophie et la théologie, et il fut Maître des étudiants. Jamais il ne donna aucune leçon qu'après avoir fait oraison devant l'image de Notre-Dame du Rosaire : et l'on ne pouvait douter qu'il n'apprît plus dans la prière que dans les livres les matières relevées qu'il dictait à ses élèves.

Le vénérable Père, fidèle en cela à l'esprit de son Ordre, voulut s'adonner à la prédication. Le dessein fut assez mal accueilli de ses confrères, qui, tout en admirant les qualités hors ligne dont il était doué, constataient que l'extérieur ne répondait nullement à l'intérieur. La voix, le langage, le geste étaient à l'avenant du physique, c'est-à-dire de nature à déconsidérer le Religieux.

Qu'attendre d'un essai condamné d'avance à un échec humiliant ?

Cependant la pureté d'intention du saint homme, sa confiance en Dieu, son zèle pour la conversion des pécheurs attirèrent sur lui une abondance de grâces célestes. Il parla vivement et avec courage contre les vices, brisa les cœurs les plus endurcis, effraya les plus opiniâtres, opéra des conversions importantes, et finalement s'acquit une haute réputation. On le répétait à l'envi, le Père Vincent Domenech était un prédicateur vraiment apostolique, annonçant les vérités comme il fallait ; un homme dont on devait baiser les pieds ; l'un de ces prédestinés enfin, qui après avoir instruit les âmes dans les voies de la justice, brilleront dans le ciel comme des astres étincelants.

Ce désir ardent d'attirer à Jésus-Christ les pécheurs, d'évangéliser les fidèles, lui faisait rechercher toutes les occasions favorables : dans ce but, en voyage, en conversation, il s'efforçait d'inspirer à tous l'amour de la vertu, l'horreur du vice, proposant les excès de l'infinie charité de Dieu, les exemples des Saints, les peines de l'enfer. Il convertit plusieurs personnes de cette manière, par ses procédés simples et familiers : et c'est aussi ce qui lui attirait une quantité prodigieuse d'auditeurs. Sa dévotion et son recueillement à célébrer la sainte messe ne contribuèrent pas peu à tant de conversions. On venait en foule l'entendre, et chacun s'estimait heureux de voir ce Religieux offrir le saint sacrifice avec tant d'amour et de ferveur. Dieu lui accorda une grâce particulière pour réconcilier les ennemis. Divers seigneurs du pays avaient recours à lui dans tous leurs différends, et acceptaient volontiers la décision de son arbitrage.

Toujours dans cette même vue du salut des âmes, le vénérable Père remplit avec assiduité et selon l'esprit de Dieu, le ministère de la confession. Il retira un nombre inouï de personnes de l'abîme du péché. Les habitants de Barcelone eurent une entière confiance dans ce docteur éclairé. De tous côtés on avait recours à ses lumières : les malades eux-mêmes se plaisaient à recourir à lui. Quelques-uns d'entre eux reçurent avec la santé de l'âme la guérison corporelle, en touchant son scapulaire, ou par la vertu de sa bénédiction. Dieu l'honora en plusieurs occasions de cette grâce, non moins que d'autres faveurs extraordinaires. Souvent on a vu l'homme de Dieu, dans ses voyages, marcher au milieu de la pluie sans ressentir la moindre incommodité du mauvais temps, tandis que ses compagnons de route étaient trempés jusqu'aux os. Souvent il a traversé à pied sec des rivières, où des hommes à cheval pouvaient à peine passer. Sa face

a paru quelquefois lumineuse comme un soleil. Le docteur Raphaël Rubi, l'ayant aperçu un jour dans cet état, descendit immédiatement de cheval pour lui baiser les mains.

III — La charité du Père Domenech pour le prochain, et son zèle pour l'honneur des Bienheureux lui firent entreprendre de longues courses, en vue de donner au public la vie des Saints de la Principauté de Catalogne. Il visita les bibliothèques et les archives des monastères et des collégiales, les châteaux et les villes de la région, afin de recueillir ce qui regardait les actions mémorables de ces serviteurs de Dieu. Il le fit avec beaucoup d'exactitude et de fidélité, et publia ensuite la vie de plusieurs saints de ces pays. De retour à Barcelone, il reprit les observances avec une ferveur et une régularité qui le faisaient regarder de tous comme un saint.

Quelque temps après, il se retira à Girone, persévérant toujours dans ses actes de charité et ses rigoureuses pénitences. Il y tomba malade. Le serviteur de Dieu avait eu déjà révélation du jour de sa mort et en avait informé un de ses amis ; mais la communauté, dans son désir de conserver une vie si précieuse, s'appliqua à le tirer de ce mauvais pas par des remèdes énergiques. Les chirurgiens voulurent lui appliquer des ventouses. La crainte où était le malade qu'on ne vît ses épaules déchirées par les sanglantes disciplines, lui fit lever les yeux au ciel, afin que le tout restât caché. C'est ce qui arriva, les chirurgiens procédèrent à l'opération sans rien apercevoir : on ne découvrit ces plaies honorables qu'après sa mort. Cependant le vénérable Père se disposa au grand passage par une confession générale ; puis, muni de tous les sacrements, rendit son âme à son Créateur, le 30 octobre 1606, à l'âge de cinquante-trois ans : il en avait passé vingt-six en religion.

Dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue à Girone, il y eut un concours extraordinaire dans notre église, laquelle, malgré ses vastes proportions, se trouva trop étroite pour contenir la foule des fidèles.

Les obsèques furent célébrées avec beaucoup de solennité. L'évêque et les corps constitués, suivis de la noblesse, y assistèrent. Toutes les chambres de justice s'y rendirent également.

L'oraison funèbre du serviteur de Dieu fut prononcée par le Prieur du couvent : et l'évêque, ne doutant point que celui qui avait fait des miracles pendant sa vie, ne fût très favorable après sa mort à

quiconque s'adresserait à lui, voulut qu'on lui donnât une sépulture particulière, dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire. Le vénérable corps y fut porté par don François Joffre de Rocaberti, comte de Perolada, Gau de Saint-Martin, archidiacre, et deux autres personnages de qualité. Sur la plaque de marbre qui le recouvre, on grava cette épitaphe :

Hoc marmore conditus requiescit
Venerabilis Pater Frater Antonius-Vincentius Domenech,
Cathalanus, Ordinis Prædicatorum, Religiosus observantissimus,
Humilitate, charitateque Dei ac proximorum præclarus,
Prædicator zelo fervidus,
Erga divinum cultum et sanctos devotus,
De quorum gestis diligentissimè perquisivit per Cathaloniam.
Migravit a sæculo tertio kalendas novembris 1606.

Sous ce marbre repose
Vénérable Père Fr.-Antoine-Vincent Domenech,
Catalan, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Religieux très observant,
Eminent par son humilité et sa charité envers Dieu et le prochain,
Prédicateur plein de zèle:
Dévoué pour le culte divin et l'honneur des Saints,
Il rechercha soigneusement à travers la Catalogne
Les faits illustres des serviteurs de Dieu
Et quitta ce siècle le 3 des Calendes de novembre 1606.

Les *ex-voto* nombreux, déposés sur son tombeau, sont des marques authentiques des miracles que Dieu opéra par les mérites de ce saint Religieux. Le Père Raphaël Rifos, Provincial et qualificateur du Saint-Office, ayant prescrit des enquêtes juridiques sur la vie et les miracles du serviteur de Dieu, on les commença, l'an 1610, par ordre de l'évêque de Girone, don François Arevalo de Zuaço.

Les témoignages les plus sérieux et les dépositions de plusieurs personnes de considération furent enregistrés soigneusement.

Les miracles continuant, le syndic et ses adjoints résolurent de transférer le saint corps dans un lieu plus honorable. L'évêque fixa la date du 19 juillet 1614 pour la cérémonie, qu'il présida en présence de toutes les autorités constituées. Le corps du défunt fut trouvé parfaitement intact, ainsi que ses habits, et le parchemin sur lequel on avait écrit l'abrégé de sa vie. Don Pierre Felin, bénéficier de

l'église, fut guéri d'une paralysie en touchant les restes du serviteur de Dieu. Une femme, nommée Marie Martine, percluse de tous ses membres, ne pouvant s'approcher du tombeau, invoqua le saint Religieux, et reçut le même bienfait. On signala d'autres guérisons, pendant les vingt-quatre heures que le corps resta exposé. Information juridique de ces faits et de la translation fut dressée et déposée près du saint corps, qu'on laissa dans la même chapelle, sous un sarcophage plus riche et plus en vue.

Le V. Père FRANÇOIS DE MYNAIO,
Profès du Couvent de Palencia et Missionnaire dans la Nouvelle-Ségovie (*).

(1622)

Voici un missionnaire espagnol, fils de la sainte Province des Philippines, non moins recommandable par ses travaux apostoliques que tant d'autres Religieux dont nous avons parlé dans le cours de cet ouvrage.

Natif d'Arevalo, en Vieille-Castille, il prit l'habit au couvent de Palencia. Sa ferveur, son exactitude à observer tout ce qui est prescrit par nos Constitutions ayant donné pleine satisfaction, les supérieurs l'admirent à la profession et l'envoyèrent au couvent de Sainte-Croix de Ségovie pour y suivre les cours de théologie.

L'application soutenue du jeune étudiant le rendit bientôt apte à communiquer aux autres les trésors de science qu'il avait amassés sous d'excellents maîtres. Mais sa vigilance à unir à cet exercice l'oraison et la pénitence lui ayant fait concevoir le dessein de consacrer le reste de sa vie au salut des âmes, il quitta l'Espagne et se rangea sous la conduite du Père Michel Benavidez, qui emmenait aux Philippines un certain nombre de ses Frères. L'embarquement eut lieu au mois de juillet 1594, et, après d'immenses fatigues, la petite caravane arriva enfin à sa destination.

(*) *Hist. Philip.*

La Nouvelle-Ségovie fut le champ assigné au zèle du Père François : soit que le Père Michel de Benavidez, qui en était le premier Evêque, l'eût demandé à cause de son éminente vertu, soit que le Provincial le crût de taille à occuper ce poste important. Le missionnaire apprit avec facilité la langue du pays et, dès qu'il fut en état de la parler, il commença à parcourir cette vaste province pour instruire de pauvres peuples plongés pour la plupart dans l'idolâtrie. Il n'est pas aisé d'expliquer les difficultés qu'eut à surmonter notre Religieux dans l'exercice de ses fonctions, et les efforts inouïs qu'il dut tenter pour soumettre au joug de l'Evangile ces peuplades païennes et barbares. Le succès ne vint point d'abord couronner son zèle : ce ne fut qu'à la longue que ses manières honnêtes et engageantes fléchirent le cœur et adoucirent la dureté des Indiens. Continuellement il s'occupait à visiter les malades, à consoler les affligés, à procurer à tous les soulagements en son pouvoir : il partageait même avec eux sa chétive nourriture. Une telle charité finit par triompher. François de Mynaio gagna peu à peu la confiance des habitants, leur fit goûter ses instructions, leur inspira de l'éloignement pour le culte idolâtrique, et finalement de l'estime et du respect pour la loi de Jésus-Christ.

Plusieurs infidèles reçurent le baptême, nonobstant la persécution des démons, qui exerçaient de véritables cruautés sur les néophytes. On se mit bientôt à la construction des églises et la moisson devenant de plus en plus abondante, on donna au Père François, comme compagnon, le Père Louis Florès, depuis martyr au Japon. L'un et l'autre, aguerris par les obstacles mêmes, s'en allaient à la recherche des idolâtres, les poursuivant, au péril de leur propre vie, dans des forêts presque inaccessibles, dans les cavernes des montagnes, dans les repaires les plus secrets, où ces malheureux offraient aux fausses divinités des sacrifices abominables.

On brûla un grand nombre de ces endroits maudits : les démons irrités jetaient des hurlements sauvages pour se plaindre aux Indiens de ce qu'ils souffraient des étrangers, ennemis de leurs vieilles coutumes. Ces peuples, encore peu instruits de notre religion, car ils ne faisaient que commencer à écouter les missionnaires, répondirent que les Espagnols leur avaient envoyé ces prédicateurs et qu'il n'était pas en leur pouvoir de les chasser, mais que, si ces hommes blancs leur étaient si incommodes, eux-mêmes les fissent sortir du pays. Les démons répliquèrent qu'ils n'avaient pas assez d'autorité pour cela. La réponse éclaira un certain nombre d'infidèles; ils comprirent la

faiblesse de ces esprits malins qu'ils adoraient comme des dieux : la plupart se firent instruire des vérités de la foi et reçurent le baptême.

II. — Le Père François de Mynaio demeura quelque temps dans la région afin de fortifier les nouveaux chrétiens; puis, ayant laissé son compagnon achever ce qui avait été si heureusement commencé, il se transporta dans des plaines d'une vaste étendue, aux environs de Pilitan, appelées *Zimbucy*. Il fit ce voyage à pied et tout seul. Dès son arrivée, il se mit à converser avec les idolâtres, fort nombreux dans cette région, et à les entretenir avec une douceur et une charité admirables. Cette conduite eut tout l'effet désiré. Le V. Père s'insinua dans les esprits de ces pauvres gens, gagna leur cœur, leur fit bientôt connaître l'aveuglement où ils étaient d'adorer comme dieux des esprits si faciles à mettre en fuite, et finalement leur expliqua la sainteté et la pureté de la foi chrétienne.

Après avoir construit églises et résidences, baptisé la plus grande partie de ces idolâtres, et séjourné quelque temps au milieu d'eux pour les affermir dans le devoir, le missionnaire se tourna vers les Indiens de Pilitan, afin de les consoler et de les fortifier à leur tour. La maladie d'un chef du pays retarda un peu son voyage. Cet homme, nommé Guiab, atteint d'une infirmité douloureuse, souhaita de conférer avec le Père François, lequel s'empressa de lui rendre visite et l'entretint de l'affaire importante du salut, Comme le mal ne paraissait pas dangereux, il se contenta de l'encourager et le quitta en priant qu'on le fît avertir en cas d'aggravation. L'état du chef indien empira peu après. Les médecins du pays, sorciers pour la plupart, profitèrent de l'absence du missionnaire pour déclarer au malade que l'unique remède était d'égorger un enfant et de se laver dans son sang. On le pressait d'agir au plus tôt : mais quelles que fussent les prières et sollicitations employées, le malade ne voulut consentir à rien avant d'avoir consulté le Père François. Ces circonstances connues du vénérable Religieux lui firent hâter le pas, bien qu'on cherchât par tous les moyens possibles à l'empêcher de se rendre à la maison du chef. Il n'écouta que sa conscience et arriva juste au moment où l'entourage du malade s'apprêtait à l'infâme sacrifice. La présence subite du Père François renversa ces desseins diaboliques. Guiab reconnut son erreur, fit remettre au missionnaire l'innocente victime, et détacher son père, qu'on avait lié étroitement pour être

témoin de l'horrible barbarie. L'enfant fut ensuite baptisé. Le malade demanda la même grâce, et, l'ayant reçue, il rendit la liberté à tous ses esclaves et mourut peu après en laissant par testament tout son bien au Père François de Mynaio.

III. — Dans le district de Pilitan, le grand serviteur de Dieu travailla très utilement à la conversion des indigènes. Le nombre des chrétiens augmentant de jour en jour, le démon chercha à renverser par sa malice ce que le zèle du missionnaire avait édifié. Le moyen dont il se servit fut de noircir sa réputation, persuadé qu'un homme ainsi malfamé ne parviendrait pas à établir par ses prédications la foi de Jésus-Christ. Un calomniateur l'accusa donc d'un crime énorme; la chose ayant eu du retentissement dans le pays, quelques Indiens eurent la faiblesse d'y croire. La vie innocente du missionnaire, sa conduite entièrement conforme aux maximes qu'il prêchait, persuadèrent aisément aux autres la fausseté de ces rapports, qui ne tendaient qu'à ôter au vénérable Père l'autorité que sa sainteté lui donnait sur les Indiens.

Le calomniateur, déçu de son insuccès, poussa la malice plus loin. Il écrivit au Père Louis Gandulo, Vicaire provincial, une lettre contrefaite au nom du Père François de Mynaio lui-même, dans laquelle il faisait un aveu de sa faute et le priait de le retirer de cette mission. Le supérieur, surpris d'une chute si peu attendue, répondit au prétendu coupable une lettre sévère, et lui enjoignit de revenir au plus tôt.

Le coup fut si sensible au vénérable Religieux, qu'à la lecture de la lettre, il tomba en défaillance. Retourné dans son couvent, il se laissa mettre en prison, sans vouloir se justifier. Mais il demeura peu de temps sous le poids d'une pareille épreuve : Dieu, qui humilie et qui relève quand il lui plaît, permit que la calomnie fût découverte, et le vrai coupable puni.

On reconnut plus que jamais la piété et la patience du saint Religieux. Elu prieur de Manille, il fit paraître autant de prudence et de sagesse pour l'administration du temporel, que de zèle et de vigilance pour le spirituel. Sa confiance filiale en la divine Providence, dans les besoins de la maison, lui valut plusieurs fois des secours miraculeux. Animé d'une charité extraordinaire pour les pauvres, il ne paraissait content que s'il avait pu leur donner l'aumône avec profusion. Son priorat à peine achevé, il revint au milieu de ses chers Indiens, qu'il avait instruits, et qui le considéraient tous comme leur véritable Père. On

l'accueillit avec une joie extrême, à tel point que ces pauvres gens ne faisaient pas difficulté de faire cinquante lieues pour venir le voir. Le Père François de Mynaio continua ses fonctions pendant quelques années, et mourut saintement, emportant dans la tombe les regrets des Indiens et l'estime du clergé séculier et régulier de la Nouvelle-Ségovie.

LE MÊME JOUR

1290 — A Spolète, l'Illustrissime Père PAPARON DE PAPARONIS, noble romain. Il entra dans l'Ordre, dès les premières années de sa fondation et vécut jusqu'à un âge très avancé. Habile théologien, prédicateur de renom, il fut choisi par Clément IV pour occuper le siège épiscopal de Foligno (1265). Son principal soin fut de ramener à des mœurs irréprochables son peuple et son clergé. Il se servit avec avantage des prédications de nos Religieux, établis depuis peu près de cette ville. Mais vu le petit nombre des ouvriers évangéliques pour une œuvre si complexe, le prélat adjoignit à ses Frères en religion les Augustins, qu'il appela à Foligno, puis les Servites. De plus, il construisit à ses frais un vaste hôpital, placé sous le vocable de saint Félicien martyr, et érigea une confrérie sous la protection du même Saint. Sa charité pour les pauvres le rendit ainsi très recommandable; il en était le père par ses libéralités et le protecteur par sa vigilance. Nos Pères ressentirent particulièrement ses bienfaits. Il voulut les avoir dans sa ville épiscopale et leur donna d'abondants secours pour bâtir un couvent.

Le Père Paparon fut du nombre des trente-cinq archevêques et évêques dominicains présents au Concile général de Lyon, l'an 1274.

Le zèle de l'évêque de Foligno était si bien établi que les habitants de Spolète le demandèrent au Pape Honorius IV, persuadé que sa présence dans ce vaste diocèse serait une source de bénédictions. En effet, l'an 1285, l'illustre prélat prit possesssion de son nouveau siège, et y remplit dignement les devoirs de sa charge. Quelques Religieux d'un certain Ordre avaient usurpé à Nursie, patrie de saint Benoît, dépendant alors de l'évêché de Spolète, le couvent des fils du grand Patriarche. Le Prélat les en chassa par l'autorité du Pape Honorius IV ; mais ces moines effrontés se rendirent maîtres de nouveau de cette maison, ce qui obligea le Père Paparonis à recourir au Pape saint Célestin, qui lui donna tout pouvoir pour les faire partir une seconde fois.

La mort du pieux évêque arriva en 1290. Il laissa un suave parfum des

vertus pastorales, qu'il avait cultivées avec tant de soin pour le bien des âmes qui lui furent confiées. — (Ughelli.)

1532 — A Rouen, le V. Père RODULPHE LAMBERT, profond théologien. Après avoir exercé pendant plusieurs années la charge de Prieur et d'Inquisiteur avec beaucoup de prudence et de zèle, il se reposa en Notre-Seigneur le 30 octobre 1532, et fut inhumé dans l'église de notre couvent. Son éloge fut gravé sur la plaque qui recouvrait ses restes. — (*Monum. Conv. Rothom.*)

1598 — Au couvent de Villapanda, en Espagne, le V. Père DIÉGO DORANTES, natif de Valladolid, et profès du couvent de Valence. Encore séculier, comme il était doué d'excellentes qualités, il venait enseigner les humanités aux jeunes Religieux, récemment établis à Villapanda (1557). Il reçut ensuite l'habit au couvent de Palencia, où il brilla par son humilité, son obéissance et son exactitude. De retour à Villapanda, il continua les cours qu'il faisait avant d'être Religieux.

L'an 1598, la peste qui ravageait l'Espagne frappa le vénérable Religieux, qui n'avait cessé de donner des marques d'une grande sainteté. Ce mal contagieux lui causa des douleurs excessives ; il les endura avec patience et joie jusqu'à sa mort, arrivée fin octobre de la même année. Son corps fut trouvé revêtu d'un cilice qu'il avait porté toute sa vie. Quelques années après, on voulut transférer ses restes dans l'église de Saint-Isidore. Le corps avec ses habits fut retrouvé intact, sans trace aucune de la peste qui avait enlevé le saint religieux. Sa chair même était si ferme qu'un chirurgien présent à l'ouverture du tombeau, eut peine à détacher un doigt que l'on désirait posséder comme relique.

Cette circonstance attira un grand nombre de personnes, venues pour honorer le corps du serviteur de Dieu, baiser ses mains, et emporter quelques parcelles de ses vêtements, comme protection dans leurs difficultés. — (Lopez.)

1606 — A Vilna, en Lithuanie, l'Illustrissime Père CYPRIEN DE STRIDA, placé par saint Pie V, le 3 mars 1572, sur le siège épiscopal de Modon, suffragant de Patras, en Morée ; il devint plus tard titulaire de Vilna.

La profonde érudition de ce maître en théologie, son zèle intrépide pour la gloire de Dieu et le soutien de la foi catholique le rendirent extrêmement recommandable.

Au temps qu'il habita la Pologne, sa patrie, l'hérésie luthérienne avait envahi tout le royaume, accumulant ruines sur ruines, renversant ce qu'il y avait de plus auguste et de plus sacré.

Le Père Cyprien, dont l'éloquence égalait la science, s'opposa avec force aux erreurs nouvelles par ses prédications et ses discussions publiques. Il

reprenait avec une sainte liberté les crimes et les désordres des fidèles, attaquait ouvertement les hérétiques, les couvrait de confusion dans ses conférences, en s'appuyant sur le témoignagne des Pères, notamment de saint Augustin et de saint Cyprien son patron, dont il citait des chapitres entiers, afin d'autoriser ses raisonnements.

Il ramena un grand nombre d'apostats ; mais sa fidélité à défendre la foi et la sainteté de l'Eglise romaine le rendant odieux aux autres, ces forcenés l'accablèrent d'injures, d'insultes et de coups.

Rien ne put l'empêcher de parcourir cités et villages, afin d'instruire le peuple des vérités que l'on cherchait à dénaturer, ni de prêcher sur les places publiques, pour fortifier les catholiques que ces impies tachaient de pervertir.

Le courageux Prélat combattit pour la Religion dans les provinces polonaises durant l'espace de trente-cinq ans, et mourut sur la brèche, épuisé par les persécutions et les travaux, chargé d'ans et de mérites, vers 1606. — (Pio.)

1626 — Au couvent de Bemfica, le V. Père JEAN DE VALADARES, issu d'une noble famille de Guimaraens. Son inclination pour la piété et son affection à l'Ordre de Saint-Dominique le portèrent à demander notre saint habit ; il le reçut à l'âge de quinze ans, le 17 octobre 1561.

Dès qu'il eut fait profession, on l'envoya à Lisbonne étudier la philosophie. Là, il rencontra pour maître le Père Ferdinand de Tavora, devenu plus tard évêque de Funchal, capitale de l'île Madère. Le Père Vincent Justiniani, qui était alors en Portugal, informé des rares qualités du vertueux novice, permit de l'envoyer à Louvain ou à Paris pour ses cours de théologie. Mais Jean de Valadarès dut prendre une autre direction et se retirer à Coïmbre avec quatre autres Religieux, car tout était mis à feu et à sang par les Calvinistes en France et dans les Pays-Bas. Il fit de grands progrès dans les sciences sacrées, et mérita d'être nommé Lecteur à Elvas, puis au couvent de Batalha — La Bataille, — où il enseigna aussi la théologie.

Le soin qu'il prit constamment de joindre à l'étude la pratique exacte des exercices réguliers le fit considérer comme un vertueux et savant Religieux : pour ce motif, les Supérieurs le renvoyèrent à Coïmbre, où il fut substitué au Professeur de la première chaire de l'Université.

En 1583, nous le trouvons à Rome figurant parmi les électeurs du Chapitre général ; et à son retour on l'élut successivement Prieur de Lisbonne, de Coïmbre, de Santarem et de Bemfica.

Le Père Jean de Valadarès donna dans ces emplois des marques de son zèle et de sa fermeté pour le soutien de l'observance : on connut jusqu'à l'évidence qu'il n'eut jamais de vues humaines dans sa conduite, ni ne fit acception des personnes.

Le désir de ne plaire qu'à Dieu le mit au-dessus des plaintes et des criti-

ques, et ne lui permit jamais de fermer les yeux sur les trangressions. Il était le premier à déplorer la conduite de ceux qui, pour s'élever ou se faire des amis, sacrifient indignement les intérêts de la religion. Sa manière de voir, goûtée des gens de bien, blâmée des hommes dissimulés et politiques, le rendit aimable aux uns, redoutable aux autres. Il reprenait et punissait sans crainte toute infraction à la règle et au bon ordre, encourageait les faibles, soutenait les fervents et procurait à tous l'avantage qui leur convenait. Sa vie était une règle vivante sur laquelle les Religieux pouvaient se former. Il se trouvait aux exercices de communauté, observait les jeûnes, gardait l'abstinence et ne voulait jamais se distinguer en ce qui aurait blessé tant soit peu la régularité. Diégo de Chaves, confesseur de Philippe II, roi d'Espagne, voulut le faire nommer Inquisiteur des Indes. On lui offrait aussi l'évêché de Malaga : mais l'humble Religieux, effrayé des responsabilités de ces dignités, refusa constamment. Le roi de Portugal le tenait en haute vénération, le consultait sur les plus importantes affaires de l'Etat, l'appelait aux assemblées où se trouvaient les Grands du royaume et ses décisions étaient reçues comme des oracles.

Le Père Jean de Valadarès vécut avec beaucoup de ferveur dans le service de Dieu, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, ayant toujours la mort devant les yeux. Il succomba à la faiblesse que lui occasionna un vomissement; purifié par une confession générale et la réception des sacrements de l'Eglise. il rendit son âme à Dieu, le 30 octobre 1626. — (Sousa.)

1628 — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse, la V. Mère ANNE DE SAINT-FRANÇOIS. Elle naquit dans cette ville l'an 1593, de Messire François Depin et de dame de Bourrassol, dotés l'un et l'autre d'un riche fonds de piété qui assura à leur fille le bienfait d'une sainte éducation. La douceur, la modestie, l'obéissance ornaient à l'envi cette petite âme et la rendaient fort chère à ses parents, quand la mort inopinée de sa mère vint tout changer dans cet intérieur, jusque-là si favorisé. L'enfant ressentit plus que les autres la perte qu'elle venait de faire, car son père s'étant remarié, la compagne qu'il avait choisie se montra vis-à-vis d'Anne une marâtre dure et brutale. Elle l'envoya à la campagne, vêtue comme une villageoise, pour y garder les oies, et la traita d'une manière vraiment odieuse. La vertueuse jeune fille endura tout avec une patience invincible : mais quelques-uns de ses proches, indignés de pareils procédés, la retirèrent en leur maison pour l'entretenir et l'élever. Là, cependant, les occasions de souffrir ne lui manquèrent pas : on la regardait comme une étrangère, parfois même les insultes et les violences ne lui étaient pas épargnées. Dieu, qui voulait purifier sa servante pour la rendre digne d'être son épouse, permit qu'on la plaçât dans un monastère de Toulouse, sous la conduite d'une portière acariâtre qui eut le talent de lui donner beaucoup à souffrir par son caractère. A cette époque, la pieuse enfant conçut le désir

d'entrer chez les Dominicaines de Sainte-Catherine. Elle demanda le saint habit et le reçut avec ferveur le 8 septembre 1615, après avoir essuyé tous les rebuts et les mépris imaginables. Dès qu'elle se fut consacrée à Dieu, on la vit faire de grands progrès dans la vertu : bientôt elle égala les plus dignes de ses compagnes. Elle s'adonna principalement à l'oraison et à l'observance exacte des Constitutions. Zélée pour la gloire de Dieu et le culte qui lui est dû, attentive à écouter et à suivre les mouvements de la grâce, appliquée à mourir à elle-même par les pratiques de pénitence et un courage constant à combattre les inclinations de la nature, Anne atteignit en peu de temps les sommets de la perfection religieuse. On avait beau l'humilier, rien ne diminuait ni la confiance, ni la tendre affection qu'elle portait à ses supérieures : les emplois les plus pénibles laissaient subsister en elle la même douceur, la même tranquillité d'âme, la même promptitude d'obéissance. Sa charité à l'égard de ses Sœurs, sa compassion pour les malades n'étaient pas moins remarquées. Anne mettait son bonheur à se faire leur humble servante et à leur rendre les devoirs les plus minutieux. Saisie à son tour d'une attaque de la peste et contrainte de s'aliter, elle reconnut tout de suite la gravité de son état et ne cessa plus de soupirer vers l'éternité. Malgré sa faiblesse, elle se faisait porter à l'église pour entendre la messe. Sa mort précieuse arriva le 30 octobre 1628. La sainte Religieuse comptait seulement trente-cinq ans d'âge. Elle apparut toute rayonnante de gloire au mari d'une de ses sœurs. A cause de la peste qui ravageait Toulouse, on creusa sa tombe à une extrémité du jardin; mais les Sœurs, voulant conserver la mémoire d'une compagne qui avait donné des marques signalées d'une héroïque vertu, élevèrent à cet endroit un modeste oratoire, dédié à saint Roch, en souvenir de l'entrée au monastère de la V. Mère Anne de Saint-François, et placèrent une épitaphe relatant son éloge. — (*Mém. de Toulouse.*)

1677 — Au monastère d'Abbeville, la vertueuse Sœur GENEVIEVE RIBAUCOUR. Dès sa jeunesse, elle marqua un grand éloignement pour les compagnies et les amusements du siècle, une grande inclination pour la retraite et la fréquentation des sacrements, enfin une charité ardente envers les pauvres. Elle reçut l'habit religieux au monastère d'Abbeville le 12 mars 1664, et fit profession l'année suivante. Son application à écouter la voix de Celui qui l'avait appelée la signala tout de suite, aux yeux mêmes de ses compagnes; car elle veillait continuellement sur son âme pour exécuter sans délai ce que le divin Maître attendait d'elle. Le soin de se crucifier en toutes choses, de refuser à la nature les moindres soulagements, de se charger de ce qu'il y avait de plus pénible, de prévenir ses sœurs en leurs besoins, de servir les infirmes avec une charité constante, et de joindre à toutes ces pratiques une exacte observance des règles : tout cet ensemble de qualités hors ligne fut comme le relief et le caractère distinctif de l'éminente vertu de Sœur Geneviève Ribaucour. Elle se reposa en Notre-Seigneur, le 30 octobre 1677, à l'âge de quarante-et-un-ans. — (*Mém. d'Abbeville.*)

1679 — A Saint-Etienne, en Forest, au monastère de Sainte-Catherine, la V. Mère CATHERINE-SÉRAPHINE BRONORD. Native de Lyon, elle témoigna, dès un âge fort tendre, beaucoup d'attrait pour la retraite, l'état religieux et l'éloignement du monde. Ce désir d'entrer dans le cloître devenant de plus en plus impérieux, elle se disposa à cette faveur par des pratiques de pénitence. A douze ans, elle manifesta à ses parents son dessein d'embrasser l'Ordre de Saint-Dominique. Mais ils s'y opposèrent, alléguant leur tendre affection pour cette enfant, puis l'absence d'un monastère de Religieuses Dominicaines à Lyon. Ces difficultés durèrent quelques mois seulement : car la vertueuse Catherine fit tant par ses prières et ses larmes, qu'on céda à ses instances. On la conduisit à Saint-Etienne, où elle prit l'habit et passa un noviciat d'environ quatre ans dans une exacte pratique des vertus d'humilité, d'obéissance, de modestie, de mortification intérieure et extérieure. Elle fit profession avec grande allégresse, dès qu'elle eut atteint l'âge requis. A dater du jour où elle se vit inviolablement attachée à l'état religieux, elle s'appliqua à se rendre agréable à Celui qui l'avait appelée dans sa maison. Une pureté angélique, une soumission entière, une application soutenue à s'humilier et à se crucifier, un saint empressement à soulager et à prévenir les Sœurs dans leurs nécessités, furent les principaux traits de la vertu de cette servante de Dieu. Un tel ensemble de qualités précieuses, unies à une inviolable fidélité aux Constitutions de l'Ordre, portèrent les Religieuses à l'élire Prieure. La Mère Catherine remplit dignement cette charge trois fois, se montrant ferme et constante à soutenir le bien, inexorable à punir les transgressions du silence et des autres points de la Règle. Elle veilla particulièrement à ce que l'Office divin fût récité avec la décence et la gravité convenables. Elle fut en outre chargée de l'éducation des Novices, qu'elle forma par ses exemples et ses discours à la pratique de l'oraison et de la pénitence. Dieu qui favorise les siens de la grâce qui purifie, c'est-à-dire, selon saint Augustin, des peines et des afflictions, fit passer par le creuset de la tribulation cette âme choisie. Pendant son dernier Priorat, sa patience fut soumise à une rude épreuve par les contradictions qu'elle eut à subir.

Une maladie de langueur, qui la mina pendant deux ans, s'ajouta à ces peines extérieures : mais l'épreuve, d'où qu'elle vînt, ne put altérer, ni la paix, ni la tranquillité d'âme de Sœur Catherine, ni son amour pour la pénitence, ni sa soumission aux ordres de Dieu. Son mal s'aggrava par la violence des souffrances morales. Réduite à l'extrémité, la vénérable Mère reçut les suprêmes consolations de la religion et mourut très saintement, le 30 octobre 1679, à l'âge de soixante-quatorze ans, après avoir porté l'habit soixante-deux. Sa mémoire resta en bénédiction : quelques personnes affirmèrent avoir reçu du Ciel plusieurs grâces particulières par l'intercession de cette servante de Dieu. — (*Mém. de Saint-Etienne*).

XXXI OCTOBRE

Le V. Frère BARTOLOMMEO DELLA PORTA, Profès du Couvent de Saint-Marc, à Florence(*).

(1469-1517)

Après Fra Angelico, surnommé *il Beato*, le Bienheureux, l'Ordre de Saint-Dominique s'honore de présenter à l'admiration de la postérité un autre peintre de génie, qui ne fut pas moins un grand religieux. Il est connu sous le nom de Fra Bartolommeo della Porta, ou simplement *il Frate*, le Frère, et s'appelait dans le siècle Bartolommeo di Paolo del Fattorino, par abréviation Baccio. L'addition *della Porta* à son nom vient de ce qu'il habita longtemps, à Florence, près de la *Porta Romana*, avant d'entrer dans l'Ordre.

Né en 1469, à Savignano, petit bourg assez voisin de Prato, en Toscane, et élevé dans les habitudes simples et frugales de la vie champêtre, Baccio ne connut, au temps de son enfance, ni l'opulence, ni la pauvreté. Son père, découvrant en lui des aptitudes pour les beaux-arts, le conduisit à Florence et le confia aux soins de Cosimo Rosselli, peintre non sans valeur, mais déjà vieux, plus soucieux de gain que de renommée, et alors passionné pour l'alchimie : ce qui lui faisait assez oublier la formation de ses élèves.

Parmi les disciples du maître, se trouvait un jeune homme de vingt

(*) P. Vincent Marchese, O. P.. *Memorie dei piu insigni pittori... domenicani.* L'auteur cite souvent Vasari, peintre du XVI^e^ siècle, qui a laissé les Vies des principaux artistes de la Renaissance.

ans, nommé Mariotto Albertinelli, avec lequel notre Savignanais devait contracter d'étroites relations, bien que les sentiments et les habitudes de l'un et de l'autre fussent diamétralement opposés. Mariotto, ami de la bonne chère et du plaisir, courait aux tavernes, après le labeur de la journée : Baccio, doué d'un naturel candide, grandi aux exemples des vertus domestiques et formé de bonne heure à la piété, avait tout à craindre pour son innocence dans le milieu corrompu où il était tombé. Par une protection spéciale de Dieu, il sut conserver des mœurs pures, et, plutôt que de se joindre à la compagnie des libertins, il cherchait son délassement dans la prière, l'assistance aux offices religieux, l'audition de la parole sainte.

Après quelques années passées à l'atelier de Rosselli, les deux amis, réfléchissant que sous un tel maître, ils ne s'élèveraient jamais au-dessus du médiocre, se séparèrent de lui et conclurent entre eux une société artistique pour travailler de concert. Supérieur à Mariotto par la correction du dessin, Baccio ne lui était nullement inférieur pour l'éclat du coloris et le mélange des ombres et des lumières. Afin de donner plus de relief encore à ses figures, il se mit à étudier les chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Laurent le Magnifique avait réuni, à grands frais, des trésors des meilleurs maîtres. Son palais, ses jardins étaient devenus comme une Académie, où les jeunes peintres, sculpteurs, architectes, s'assemblaient pour se communiquer leurs idées et copier les riches modèles étalés sous leurs yeux.

Dans le même temps se trouvait au couvent de Saint-Marc un homme dont l'éloquence enflammée remuait toute la cité florentine : c'était Jérôme Savonarole. L'ardent réformateur tonnait avec une vigueur sans pareille contre la corruption des mœurs, le paganisme de la littérature moderne, et la dépravation de l'art, détourné de sa vraie voie pour ne plus flatter que les sens et les passions. Ces accents indignés faisaient vibrer surtout le cœur de la jeunesse studieuse, et on voyait ces artistes, poètes, philosophes, qui s'étaient coudoyés dans les jardins Médicis, entrer, à la tombée du jour, dans l'église Saint-Marc, pour entendre la chaude parole de l'éminent prédicateur. Baccio se sentit subjugué : non seulement il se fit l'auditeur assidu de Savonarole, mais son disciple, son ami, son fils. Aussi, quand le rigide Dominicain invita les artistes à faire un solennel autodafé de toutes leurs productions obscènes, fut-il des premiers à placer sur le bûcher expiatoire les cartons où il lui semblait avoir violé la pudeur.

Le 8 avril 1498, lorsque les ennemis de Savonarole envahissent Saint-Marc en proférant des cris de mort, nous trouvons notre jeune peintre parmi les amis dévoués qui défendent, à main armée, la vie de leur prophète. Mais, en voyant l'église et les cloîtres se rougir de sang, le pauvre Baccio, plus habitué à tenir la palette qu'à manier l'arquebuse, sentit faiblir son courage, et s'adressant à Dieu, promit de se consacrer à son service sous l'habit dominicain, s'il échappait au trépas. On sait comment Savonarole se constitua prisonnier de la Seigneurie de Florence, et de quelle manière on lui fit expier la hardiesse de son langage et l'héroïsme de sa vertu.

Témoin de la sanglante tragédie, frappé au cœur et incapable de consolation, Baccio della Porta forma le dessein de jeter ses pinceaux, et ne songea plus qu'à réaliser la promesse faite par lui au Seigneur. Après avoir réglé la situation d'un frère plus jeune, auquel il céda sa part d'héritage paternel, et qu'il confia aux soins de Mariotto pour le former à la peinture, il prit le saint habit au couvent de Prato, le 26 juillet 1500, étant âgé de trente et un ans. L'année suivante, il fit sa profession solennelle et fut assigné au couvent de Saint-Marc, parmi les Frères de chœur.

II. — La culture des beaux-arts est de tradition dans l'Ordre de Saint-Dominique, et pour s'être fait religieux, Baccio della Porta, que nous appellerons désormais Fra Bartolommeo, ne devait pas à tout jamais abandonner la peinture. Mais, dans le silence de la cellule, livré aux réflexions sérieuses, plein des souvenirs de Savonarole et songeant à l'insuccès de l'œuvre tentée par ce grand homme : « A quoi bon, se dit-il, travailler à réformer l'art, quand les œuvres obscènes sont seules appréciées ? » Sous cette impression de découragement, il demeura six ans sans toucher à ses pinceaux.

Son temps se passait uniquement dans la prière, l'étude, le chant de l'Office, l'assistance aux exercices communs, la pratique des vertus religieuses. Il fut promu aux saints ordres, y compris celui du diaconat. L'absence de science théologique suffisante l'empêcha seule de recevoir la prêtrise.

Cependant ses amis du siècle et ses frères en Religion s'attristaient de voir une si vive lumière artistique cachée sous le boisseau. Vainement le pressaient-ils de se remettre à l'œuvre : il fallut, pour vaincre sa répugnance, un ordre formel de son Prieur, qui était alors le célèbre orientaliste, Santès Pagnini (1).

(1) Voir sa biographie : *Année Dominicaine*, au 24 août.

Par obéissance, notre Religieux reprit ses pinceaux, et son premier travail fut un chef-d'œuvre : saint Bernard en extase devant la Vierge Marie. En même temps, son atelier devint une école, où jeunes religieux et jeunes artistes séculiers s'instruisaient, sous la direction du savant maître, dans l'art de la peinture.

De son côté, Bartolommeo ne négligeait aucun moyen de perfectionner son génie. A l'heure où il se remettait à peindre, Léonard de Vinci, le prince de l'école lombarde, quittait Milan, que les armes de Louis XII avaient enlevées à Ludovic Sforza, et se réfugiait à Florence. Bientôt y arrivait également Michel-Ange Buonarroti. Le gonfalonnier Soderini mettait en lice les deux grands artistes, en leur commandant à chacun une vaste toile pour décorer la salle du conseil, et quand parurent les deux œuvres, l'admiration ne se lassait pas d'aller de l'une à l'autre. Presque tous les artistes florentins se firent disciples de Léonard et de Michel-Ange. Bartolommeo, qui goûtait particulièrement en Léonard de Vinci l'harmonie des formes et l'éclat du coloris, dut sans nul doute recevoir sa direction et ses conseils, notamment dans la théorie du clair-obscur, où ce grand maître excellait. Une fresque du *Frate* au couvent de Saint-Marc, *les disciples d'Emmaüs*, datant de cette époque, confirme cette opinion.

En octobre 1506, Raphaël Sanzio arrivait à Florence pour la seconde fois, Vinci et Buonarroti venaient d'en partir pour se rendre à Rome. Mais à leur place se trouvait, dit un auteur, l' « étoile de l'école florentine », Bartolommeo.

Entre ce dernier et Raphaël s'établit une amitié étroite et durable. De l'aveu de tous les historiens, il en résulta une influence décisive de l'un sur l'autre au profit de leur réciproque génie. Pendant les deux années environ qu'ils se trouvèrent ensemble à Florence, Bartolommeo apprit de Raphaël la vraie théorie de la perspective, et lui communiqua en retour la science du clair-obscur et de la disposition des draperies, genre dans lequel il était passé maître et pour lequel il avait inventé le mannequin articulé. La *Vierge au baldaquin* de Raphaël est considérée généralement comme une imitation du peintre de Saint-Marc.

Toujours en quête de perfectionnements, Della Porta obtint de ses supérieurs, en 1508, d'aller passer quelque mois à Venise, afin d'étudier, à l'école de Giorgione, la vigueur de l'empâtement qui faisait la supériorité de la peinture vénitienne, et d'acquérir un coup de pinceau plus chaud que ne le possédait l'école florentine. Il eut aussi

la consolation de rencontrer au couvent des Saints-Jean-et-Paul de Venise, des artistes de mérite qui ornaient leurs cloîtres de belles et pieuses fresques. Lui-même fut prié par les Dominicains de Murano, de leur laisser une toile, ce à quoi il consentit.

De retour à Florence, Fra Bartolommeo peignit un merveilleux tableau de sainte Madeleine et sainte Catherine de Sienne, aujourd'hui à Saint-Romain de Lucques ; puis un saint Vincent Ferrier prêchant le jugement dernier.

C'est la période de sa fécondité et de la plénitude de son génie : les toiles se multiplient sous ses pinceaux et ces toiles sont des chefs-d'œuvre. Parfois, il est vrai, quelque autre artiste, notamment son ancien compagnon Albertinelli, l'aidait pour la disposition des couleurs, car notre *Frate* se réservait le dessin. Les tableaux entièrement de sa main se reconnaissent d'ordinaire à l'inscription de son nom et de la date d'exécution. Ainsi dans un tableau de la cathédrale de Lucques, on lit sur le gradin du trône où la Vierge est assise : *Fr. Bartholomœus Florentinus, O. P. 1509.* Sur le tableau du Mariage mystique de sainte Catherine, maintenant au Louvre : *Orate pro pictore, MDXI.*

La République de Florence lui commanda, pour la grande salle du Conseil, un vaste tableau représentant la Vierge Marie entourée de tous les saints protecteurs de la cité. Notre artiste se mit à l'œuvre ; mais, dérangé par d'autres travaux pressants, il dut laisser cette toile inachevée.

Au printemps de 1514, il se rend à Rome où Michel-Ange et Raphaël s'illustraient, l'un par ses merveilleuses sculptures pour le tombeau de Jules II, l'autre par ses fresques gracieuses aux galeries du Vatican. Le *Frate* retrouve dans Raphaël l'ami demeuré fidèle, et se complaît dans le progrès de son génie. Mais il est frappé plus encore des productions grandioses de Buonarroti, et il forme le dessein d'agrandir désormais ses conceptions artistiques. Il fait à Rome même son premier essai du style de Michel-Ange, en peignant un saint Pierre et un saint Paul pour l'église de Saint-Silvestre de Monte-Cavallo. Il ne put finir que le saint Paul : Raphaël se chargea de terminer l'œuvre de celui qu'il aimait et vénérait comme son ancien maître. La vue des marbres antiques amoncelés dans la Ville éternelle et la présence de tant d'hommes illustres attirés par la faveur que le nouveau Pontife, Léon X, accordait aux lettres et aux arts, avaient comme ébloui le modeste Religieux ; aussi, après deux mois à peine de séjour à Rome,

s'empressa-t-il de regagner Florence. Il y arriva, triste, rêveur, sentant déjà le germe du mal qui devait le conduire au tombeau.

Dans les premiers jours de juillet de la même année, nous le trouvons à l'hospice dominicain du Pian di Mugnone, près de Florence, occupé à réparer ses forces, mais aussi employant ses loisirs à peindre une Vierge avec l'Enfant Jésus sur les bras, très belle fresque, portant le signe du style plus grandiose qu'il a désormais inauguré. Il importe de le remarquer d'ailleurs. Génie d'une merveilleuse souplesse et d'un talent particulier d'assimilation, Fra Bartolommeo savait, tout en restant lui-même, s'approprier les styles des grands maîtres, ses contemporains, unir aux formes gracieuses de Raphaël la noblesse sévère et le clair-obscur de Vinci; marier aux larges contours de Michel-Ange le coloris éclatant de Giorgione. Toutefois ses envieux l'accusaient de dissimuler sous l'abondance des draperies la faiblesse de ses connaissances en anatomie. Pour fermer la bouche aux détracteurs, le *Frate* composa un saint Sébastien percé de flèches. Le tableau est exposé dans l'église Saint-Marc. Les artistes sont ravis : ils s'extasient devant la vigueur des membres, le jeu des muscles, la richesse de la carnation; mais les confesseurs peuvent juger de l'impression fâcheuse produite par cette peinture sur les consciences délicates. Le malencontreux tableau est relégué dans la salle du Chapitre, et Bartholommeo, pris de remords, bien que le Saint Sébastien n'excédât aucunement les limites de la décence, jura de ne plus aborder pareils sujets.

On lui reprochait encore de manquer d'ampleur dans ses compositions. Pour faire taire la critique, Bartolommeo entreprend sur une toile de cinq coudées, un saint Marc, prodige de l'art, dit un auteur compétent, chef-d'œuvre qui est en peinture ce qu'est pour la sculpture le Moïse de Michel-Ange. Assis dans une niche, toute la personne en relief, ce saint Marc, au visage inspiré, à la pose noble et fière, semble prêt à se lever et à parler. Cette toile fut achetée plus tard au prix, dit-on, de 4.800 écus, par le prince Ferdinand d'Allemagne.

III. — Après avoir étudié le peintre avec assez d'étendue, il nous faut, avant de clore cette biographie, nous arrêter quelques instants devant le Religieux.

Trop souvent, dans les artistes, il y a comme deux âmes distinctes : l'une contemplative, admiratrice du vrai et du beau; l'autre pesante,

penchée vers la terre ; l'une céleste, l'autre tout animale. Dans le *Frate*, comme dans l'*Angelico*, rien de semblable : l'un et l'autre, génies sublimes dans la peinture, furent, en des temps de corruption, des modèles de vertu pour les artistes, leurs contemporains, non moins que pour leurs Frères du cloître.

Si les anciennes chroniques de Saint-Marc sont sobres dedétails sur la vie intérieure de Fra Bartolommeo, Vasari, dans ses *Vies des peintres illustres*, fait suffisamment connaître les mœurs privées et la bonté d'âme de notre artiste. Porté par nature aux pensées graves et religieuses, Della Porta trouva dans la solitude du cloître cette paix qui est le fruit de la vertu. On n'aura pas de peine à croire quelles secrètes jouissances il goûtait à se nourrir de l'avenir plus encore que du présent, du ciel plutôt que de la terre. Ses sens, comprimés par l'obéissance et la mortification, permettaient à l'âme de se promener librement dans les plus hautes régions de l'intelligence et de l'amour, de s'élever de la considération du beau dans les arts à la source première de toute beauté qui est Dieu. Le Docteur angélique estimait que toute recherche du vrai doit être un hymne de louanges au Créateur, Bartolommeo pensait de même de toute imitation du beau, et pour lui l'art était porté de la sorte jusqu'à la sainteté de la prière. Souvent, dit Vasari, des couleurs appliquées à une image de la Vierge, *il Frate* passait à la contemplation de la mort. D'autres fois, par manière de délassement, il se mettait à chanter, en s'accompagnant du luth, et même composait des strophes dans lesquelles la cadence des vers se mariait merveilleusement avec l'harmonie du son.

Bartolommeo fut, comme Fra Angelico, large et non ami du lucre. Les profits de ses labeurs artistiques, il les déposait entre les mains de ses supérieurs, satisfait d'avoir honorablement gagné sa vie et de pouvoir subvenir à l'entretien de ses frères. En ces temps de relâchement, il n'était pas rare de voir les moines artistes abandonner leurs asiles sacrés, déposer même les livrées claustrales pour vivre plus à l'aise dans l'exercice de leur art : Bartolommeo della Porta demeura jusqu'à la mort fidèle aux lois dont il avait juré l'observance au pied des autels.

Sur la fin de 1514 ou au commencement de 1515, Bartolommeo se rendit à Lucques, où son ami et protecteur, Santès Pagnini, se trouvait Prieur du couvent de Saint-Romain. A sa demande, il composa pour l'église conventuelle une immense toile : *la Mère de miséricorde*

ou *Vierge du patronage*. On y retrouve l'influence de Michel-Ange : couleur, vie, mouvement, variété des scènes, présence de quarante-huit personnages en des attitudes diverses. Gens de tout âge, tout sexe, toute condition, adressent leurs supplications à Marie, et Marie, debout à son trône, les transmet à son Fils, qu'elle aperçoit au-dessus d'elle dans une gloire céleste. Sur le gradin du trône on lit : *M D X V. Frater Bartholomœus, O. P. Pictor Florentinus*.

Le vénérable Frère revint à Florence, en s'arrêtant, sur son passage, aux couvents de Pistoie et de Prato. A six milles de cette dernière localité, se trouvait Savignano, son village natal. Il y fit une excursion. L'auteur de la Bibliographie de Prato, au XVI^e^ siècle, mentionne cette visite en des termes qui mettent parfaitement en lumière la candeur et la simplicité d'âme de notre Religieux.

« Fra Bartolommeo vint avec un autre Frère de Saint-Dominique au hameau de la Lastruccia, et s'aboucha, un jour, avec Juste, son vieil oncle, en présence de Pagolo di Vito, enfant d'environ dix ans. Ils se tenaient à l'ombre, sous un chêne, dans le voisinage d'une petite fontaine. Fra Bartolommeo dit alors : « Juste, n'y a-t-il pas un Frère Prêcheur qui est votre neveu? — Mais oui, répond Juste. — Si vous le voyiez, le reconnaîtriez-vous? » Pagolo dit alors : « Ce doit être vous. » Et tous, se reconnaissant, de s'embrasser avec affection et de causer longtemps ensemble. En quittant son oncle, Fra Bartolommeo lui dit : « Je pars, mais peut-être vous reverrai-je; car le roi de France m'a fait savoir qu'il désirait user de mes services. — Ces détails, continue le chroniqueur, je les tiens de Pagolo lui-même, aujourd'hui fermier d'André Comparini et petit-cousin de Fra Bartolommeo. »

Ce récit nous apprend un fait important, c'est que le peintre dominicain fut invité par François I^er^ à venir en France, au service de ce monarque, qui aimait et protégeait les arts et qui manda à sa cour Léonard de Vinci.

Quelle cause arrêta Bartolommeo dans la réalisation de ce projet? Peut-être la maladie dont il souffrait, ou ses nombreux travaux en cours d'exécution pour Florence et les environs.

Aux années 1515 et 1516, en effet, correspondent une *Assomption* pour le couvent de Prato; l'*Annonciation* ravissante, qui est maintenant au Louvre; une autre *Assomption* en fresque à l'hospice de la Maddalena; différentes têtes de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, de saint Dominique et saint François, de saint Thomas d'Aquin, de

saint Pierre martyr, où l'on reconnaît les traits de Savonarole; une *Présentation de Jésus au temple* pour la chapelle du Noviciat de Saint-Marc, avec l'inscription : *Orate pro pictore, olim sacelli hujus novitio;* un tableau du Sauveur des hommes au milieu des prophètes et des apôtres, pour la chapelle d'un riche marchand de Florence nommé Salvator Billi; plusieurs autres belles toiles encore. Mais il faut abréger.

Nous sommes à l'année 1517 : Fra Bartolommeo avait 48 ans. Une maladie de langueur consumait ses forces, mais sans abattre son courage. A l'hôpital de la Maddalena, où il aimait à venir respirer un air plus pur, il représenta en une belle fresque l'apparition du Christ ressuscité à Marie-Madeleine. Sur le dessin d'une pierre où la pécheresse convertie pose la main, on lit ce texte du Cantique des cantiques, que l'auteur s'appliquait peut-être à lui-même, en songeant à l'éternité : *Inveni quem diligit anima mea, 1517.*

Vers le milieu de l'été, sur le conseil des médecins, il se rend aux bains Saint-Philippe, mais n'y trouve point d'amélioration. Il revient à Florence, veut se remettre à son grand tableau patriotique de la Salle du Conseil, mais au bout de quelque temps se trouve arrêté par la fièvre. Une nouvelle station aux bains Saint-Philippe lui est prescrite : il n'en éprouve aucun bien et se hâte de regagner son couvent. Un matin, rapporte Vasari, Fra Bartolommeo commit l'imprudence de manger des fruits qu'il aimait. Il en résulta une recrudescence de fièvre qui amena la mort en quatre jours. Sa fin fut très édifiante : c'est pourquoi l'âme de notre artiste, consolée par la présence de ses frères et purifiée par les sacrements, alla jouir au ciel du beau sans ombre et du bien sans mélange.

La mort de Fra Bartolommeo fut un deuil pour la religion et les Beaux-Arts. Ses frères l'inhumèrent avec honneur dans les caveaux de l'église Saint-Marc; les artistes, ses amis, le pleurèrent et lui composèrent un petit éloge funèbre que Vasari a inséré dans son ouvrage et qui serait parfait s'il n'était moins profane(1).

(1) Voici cet éloge :

Apelle nel colore, e'l Buonarroto
Imitai nel disegno; e la natura
Vinci, dando vigor 'n ogni figura
E carne, ed ossa, e pelle, e spirti, e moto.

Son acte de décès est rédigé comme il suit, aux Registres mortuaires du couvent de Saint-Marc :

Fr. Bartholomœus Pauli Jacobi de Florentia professus in conventu Pratensi; sua œtate in pictura et prospectiva supremum locum tenens; sicut testantur plura opera ab eo facta, Florentiæ, Lucæ, Pistorii et Romæ, tum etiam ad Gallias ac Flandriam multas tabulas ab eo pictas. Cum redisset ex balneis S. Philippi, mortuus est in hoc conventu die ultima Octobris 1517, cujus obitus propter eximiam ejus virtutem in arte pictoria, magno fuit omnibus detrimento. In omnibus benedictus Deus. Obiit vero œtatis suæ anno 48. Erat autem Diaconus.

Frère Barthélemy de Paul-Jacques de Florence, profès au couvent de Prato, en son temps occupa le premier rang pour la peinture et la perspective, comme l'attestent plusieurs œuvres faites par lui à Florence, Lucques, Pistoie et Rome, ainsi que de nombreuses toiles peintes par lui pour la France et la Flandre. Comme il revenait des bains Saint-Philippe, il mourut dans ce couvent, le dernier jour d'octobre 1517, et, à raison de son merveilleux talent dans la peinture, son trépas fut pour tous une grande perte. Dieu soit béni en tout! Il mourut dans la 48e année de son âge. Il était diacre.

L'Illustrissime P. TÉRENCE ALBERT O'BRIEN, Evêque d'Emly (*).

(1651)

L'UNE des plus grandes figures de l'histoire d'Irlande, au XVIIe siècle, est celle de Térence-Albert O'Brien, évêque d'Emly. Il descendait, d'après O'Heine, des Mac Brien-Arra, dont la principale résidence était à Keeper-Hill, et qui possédaient les châteaux de Ballina, de Cnoc-an-Ein-Finn et de Kilmostully. Les Brien remontaient à Brian Roc O'Brien, prince de Thomond (1260), huitième descendant

(*) Marchese : *Diario;* Acta cap. Gener., 1556; Père Walsh : *Les Martyrs d'Irlande.*

de Brian-Boru et frère de Teige, ancêtre des comtes de Thomond et d'Inchiquin.

Térence, en langue celtique Turlough, nom de famille que l'on rencontre souvent dans la branche des O'Brien Arra, naquit à Limerick en 1600; il eut le bonheur d'avoir pour mère une pieuse et noble femme, qui prit soin elle-même de sa première éducation. Encore jeune, il conçut le projet de se consacrer à Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique et s'ouvrit de son dessein à son oncle le Père Maurice O'Brien, alors Prieur du couvent de Saint-Sauveur à Limerick.

Le rêve du courageux adolescent ne tarda pas à se réaliser. Son oncle le reçut à l'habit et lui donna le nom d'Albert, cher aux Dominicains, depuis que l'a rendu illustre le B. Albert le Grand.

Pendant son année de noviciat, Frère Albert se montra à la hauteur des dons merveilleux dont la nature et la grâce l'avaient comblé comme à l'envi. Avec toute la dévotion dont est capable un cœur jeune, ardent, dont aucun souffle impur n'a terni la beauté morale, le pieux novice, sa probation finie, prononça les vœux qui le liaient à jamais, et, peu après, dit adieu pour un temps à son pays natal. Il fut d'abord envoyé à Toulouse, où il commença ses études; puis, parti pour l'Espagne, il y resta sept ans. Dans son Histoire des évêques irlandais, l'archidiacre Lynch de Tuam prétend que ce fut au couvent de Saint-Pierre Martyr à Tolède, qu'étudia le Père O'Brien.

Nous avons la liste des jeunes Dominicains Irlandais qui faisaient leurs études en Espagne, en 1627. Dans cette liste, nous trouvons le nom du Père O'Brien, et, à côté, les noms non moins glorieux des Frères Arthur Geoghegan, Thaddée Moriarti, Jean Cuillain, qui, eux aussi, devaient verser leur sang pour la foi. Animés d'une même charité, fidèles à leur sainte vocation, ces vaillants Religieux, si loin qu'ils fussent de leur patrie, n'oubliaient point que cette patrie avait les yeux sur eux, les attendait, et que bientôt ils auraient à y subir de rudes assauts pour la défense de la vérité. Avec quelle ferveur ils priaient Dieu de protéger l'*Ile des Saints* et de les rendre dignes de défendre ses intérêts et son honneur!

Rentré en Irlande, vers 1630, le Père O'Brien fut assigné à son couvent de Limerick. Là, pendant seize ans, inconnu aux hommes, il travailla à sa propre sanctification et à celle de ses Frères. Il semble n'avoir quitté Limerick, durant ces seize années que pour remplir la charge de Prieur dans le couvent de Saint-Pierre-Martyr à Lorrha, près de Portumna : il fut aussi, à deux reprises, appelé à gouverner

son propre couvent natal, « dont les ruines imposantes, dit un poète irlandais, éclairées par les pâles rayons de la lune, parlent si éloquemment des gloires et des souffrances du passé et rappellent le souvenir des nombreux Saints qui dorment sous les dalles du cloître, où tant ils s'aimèrent et aimèrent leur Dieu ».

Nous n'avons malheureusement aucun détail sur la vie du Père Albert à cette époque : nous voyons seulement l'estime que ses Frères avaient pour lui dans ces trois élections successives et dans le choix qu'on fit de sa personne pour la charge de Provincial d'Irlande, au Chapitre qui se tint l'an 1643, au couvent de Kilkenny. Les lettres par lesquelles le R^me^ Père Candido, Vicaire général de l'Ordre, confirme l'élection du Père Albert, sont de décembre 1643. A cette époque, on travaillait de toutes parts et avec ardeur à réparer les désastres des règnes précédents et à rendre au catholicisme en Irlande son ancienne splendeur. Les quelques Religieux qui avaient survécu à la persécution, avaient repris la vie commune ; les écoles étaient de nouveau ouvertes et les catholiques respiraient librement.

En 1644, le Père O'Brien fut appelé à Rome pour assister au Chapitre général. Il partit avec des lettres de recommandation et un sauf-conduit du conseil suprême de la confédération irlandaise, en compagnie du Père Jean Nolan, qui fut plus tard Régent des Etudes à la Minerve et ensuite au couvent de Rennes, en Bretagne, où il mourut. Les deux voyageurs arrivèrent, le 24 avril 1644, dans la Ville Eternelle. En ce temps-là la confédération irlandaise avait comme représentant près du Pape le Père Luc Wadding, de l'Ordre de Saint-François. Le choix avait été excellent, car toujours cet humble Religieux se montra à la hauteur de ses délicates fonctions. Il reçut comme des frères les deux Dominicains irlandais, qui lui apportaient des nouvelles récentes de la patrie.

Le Chapitre de 1644 prit plusieurs dispositions d'une grande importance, relatives à la Province dominicaine d'Irlande. Le Père O'Brien en fut l'inspirateur. Nous n'en mentionnerons qu'une, celle qui accorde à tout Irlandais catholique qui portera le blanc scapulaire donné par la Très Sainte Vierge à la famille dominicaine, la participation à tous les travaux et à tous les mérites de l'Ordre entier. L'un des premiers qui profita de cette grâce fut le célèbre général Owon Roc O'Neill, qui vécut comme un héros et mourut comme un saint. Nous savons qu'à ce Chapitre de 1644, le Provincial d'Irlande reconnut qu'il y avait encore dans son pays environ six cents Frères Prêcheurs, et qu'un

plus grand nombre étaient morts pour la foi, soit en captivité, soit de mort violente. Le 28 mai, à la fin du Chapitre, Térence-Albert O'Brien et Dominique du Rosaire, ainsi que quelques autres Pères Irlandais, reçurent la plus haute distinction qui s'accorde dans l'Ordre : ils furent nommés Maîtres en théologie. Pendant ce Chapitre, les vertus et la science du Provincial d'Irlande firent l'admiration générale et lui concilièrent l'estime du Pape Urbain VIII.

II. — Cependant, dès que sa présence ne fut plus nécessaire à Rome, Le Père Albert O'Brien s'empressa de regagner sa patrie; il s'arrêta à Lisbonne afin de faire la visite canonique des deux couvents irlandais établis dans cette ville, le couvent du *Corpo Santo*, où se trouvaient les Religieux, et celui de Belem — Bethléem — qu'hataient les Sœurs.

Ce fut pendant ce séjour à Lisbonne, qu'il reçut l'avis de sa promotion à l'évêché d'Emly. Aussitôt il dit adieu à ses Frères, parmi lesquels se trouvait son meilleur ami, Dominique du Rosaire, et retourna en Irlande afin de convoquer le Chapitre provincial pour l'élection de son successeur. La date de son élévation à l'épiscopat était inconnue à de Burgo et aux historiens qui l'ont précédé; car, par suite de la mort du pape Urbain VIII (29 juillet 1644), le Père Albert ne fut nommé que la troisième année du règne d'Innocent X. Voici, en effet, ce que nous trouvons dans une lettre de Rinuccini au cardinal Panfilio, datée de Kilkenny, le 31 décembre 1645 : « Le Père Térence, Provincial des Dominicains, a été en Italie. C'est un homme prudent, discret et habile dans le maniement des affaires, il réussira dans toutes ses entreprises, et l'évêque qui désire l'avoir comme coadjuteur se sent lui-même bien malade. Il est nécessaire de lui nommer un remplaçant ; or il n'est pas possible d'en trouver un meilleur que le Père Térence O'Brien, dont le zèle pour la religion catholique mérite les plus hautes récompenses, ainsi que le prouve le mémoire présenté par le clergé (11 août 1646). »

Le vénérable Père fut autorisé par le Père de Marinis à accepter l'évêché qui lui était offert; et le 11 mars, il fut préconisé, en consistoire secret, coadjuteur de l'évêque d'Emly avec future succession. Peu après, il reçut à Kilkenny la consécration épiscopale des mains du Nonce.

Son sacre fut comme le point de départ d'une ère nouvelle pour les catholiques d'Irlande ; mais par ailleurs les qualités qui rendirent

le nouvel évêque si cher à son troupeau, firent de lui, comme le dit un vieil écrivain, l'homme d'Irlande que les protestants haïssaient le plus. Malgré les soucis de sa nouvelle charge et les difficultés de ces temps de persécution, le savant prélat trouvait des loisirs pour l'étude: une lettre du Général de l'Ordre, datée du 23 février 1646, lui donne pour son usage personnel les Commentaires de Cajétan.

Cependant, peu après l'élévation de Térence au siège d'Emly, son diocèse fut un des premiers à subir les terribles conséquences de la défaite éprouvée par les confédérés d'Irlande, le 13 novembre 1647, à Conor-na-noss. Inchiquin, avec l'insolence de la victoire, parcourut la contrée, portant partout le fer et le feu ; et, dans sa haine pour l'Eglise romaine, il s'attaqua de préférence à l'évêque d'Emly qu'il regardait comme le protégé du nonce apostolique. De son côté, notre vertueux Prélat mit tout en œuvre pour défendre et consoler ses diocésains. Le jour, la nuit, à travers champs et forêts, le bon Pasteur cherchait ses brebis pour les mettre à l'abri des loups. Il fut un des treize évêques qui, le 27 avril 1648, signèrent à Kilkenny la fameuse déclaration portant qu'aucun traité ne pourrait être conclu avec Inchiquin.

Comme il professait vis-à-vis du Saint-Siège et de ses représentants cette fidélité et ce dévouement qui sont un des caractères spéciaux de l'Ordre de Saint-Dominique, Térence-Albert O'Brien donna de nombreuses preuves de son inaltérable attachement à Rinuccini, jusqu'au moment où ce Prélat partit de Galway, le 23 janvier 1649. Il eût souhaité lui dire un dernier adieu; mais, quand il atteignit le port d'Orannac il apprit avec douleur que le *Saint-Pierre*, vaisseau qui emportait le nonce pontifical, avait déjà levé l'ancre.

Se trouvant encore à Galway, le 23 août 1650, Térence O'Brien souscrivit, avec quatre autres évêques, à la protestation de Jamestown contre la criminelle politique d'Ormond, et par une de ses lettres datée de la même ville, le 29 mars 1651, nous voyons qu'il resta plus d'un an sans pouvoir rentrer dans son diocèse.

III. — Nous voici arrivés à l'époque la plus glorieuse de la vie du saint Prélat. Il était à Limerick, quand l'armée protestante vint mettre le siège devant cette ville. Ireton, général anglais, gendre de Cromwel, connaissait si bien son énergie et son influence, qu'il lui offrit secrètement quarante mille couronnes d'or et un sauf-conduit pour aller partout où il voudrait hors du royaume, à condition qu'au lieu d'en-

gager les habitants de Limerick à se défendre, il leur conseillât d'entrer en négociation avec les assiégeants. Or, depuis le commencement des hostilités, l'évêque d'Emly avait combattu tout projet de traité et usé de son autorité pour encourager les soldats à tenir bon. Evidemment Ireton se rendait compte du crédit dont jouissait le vénérable Prélat, mais à coup sûr il ne connaissait guère son caractère. Sa proposition fut rejetée avec le mépris qu'elle méritait. Rendu furieux par cet échec, le commandant de l'armée protestante jura d'excepter le prélat de toute amnistie et menaça les assiégés des plus terribles châtiments, s'ils ne lui livraient de suite l'évêque et les vingt citoyens de Limerick qui s'étaient opposés le plus énergiquement à la reddition de la place. Les assiégés tinrent une assemblée pour délibérer sur ce qu'il convenait de répondre : à cette réunion assistèrent deux cents ecclésiastiques. A l'unanimité on résolut de ne pas livrer les victimes vouées d'avance à la vengeance du tyran. En vain l'évêque offrit-il d'aller se remettre lui-même entre les mains de son ennemi ; on n'y voulut point consentir. Le 27 octobre la ville fut prise d'assaut et le courageux évêque arrêté au moment où, accompagné du P. Dominique Wolf, destiné lui aussi à la gloire du martyre, il s'acquittait des devoirs du saint ministère auprès des pestiférés. Enchaîné comme un criminel, O'Brien fut conduit immédiatement en présence du chef anglican, qui ne put contenir sa joie de se voir maître enfin du vaillant Prélat. Aux reproches que lui fit Ireton d'avoir excité le peuple à la révolte contre les lois et la religion de l'Angleterre, comme aussi à la menace d'être traduit devant une cour martiale, Térence-Albert répondit avec calme qu'il était évêque, qu'en tout ce qu'on lui reprochait il n'avait fait que son devoir d'évêque et que volontiers, pour une si noble cause, il était prêt à sacrifier sa vie. Puis, comme Ireton, en sa présence, le laissait en butte aux outrages des assistants, le courageux Prélat lui représenta l'indignité de sa conduite et lui prédit que sous peu il aurait à comparaître devant le tribunal de Dieu.

Cette prophétie ne tarda pas à s'accomplir. A peine le misérable eut-il mis le comble à ses forfaits par le meurtre de ceux dont il avait juré la perte, que le bras vengeur de la justice divine s'appesantit sur lui. Il tomba malade de la peste. Le remords et la terreur rendirent son agonie terrible. Confessant qu'il était frappé pour s'être couvert du sang de l'évêque d'Emly, on l'entendait s'écrier : « Ce n'est pas moi, ce n'est pas moi qui l'ai condamné, c'est le conseil de

guerre ; que je voudrais n'avoir jamais connu ce Papiste ! » Cependant, dès le lendemain de son arrestation, O'Brien fut conduit à l'échafaud. On le vit encore, pendant qu'il marchait au supplice, chercher à consoler les catholiques qui, suivant le récit de Lynch, pleuraient à la vue des souffrances de leur évêque et à la pensée de perdre leur meilleur ami. Au moment de se livrer à l'exécuteur, s'adressant aux assistants, le martyr prononça ces simples paroles : « Conservez la foi, gardez les commandements, soyez résignés à la volonté de Dieu ; ainsi vous posséderez vos âmes. Ne pleurez pas sur moi, mais priez pour que je reçoive la mort avec reconnaissance et qu'ainsi se terminent heureusement les jours de mon pèlerinage. »

On était à la veille de la Toussaint. Le corps du martyr resta exposé pendant trois jours et eut à subir les insultes des soldats puritains. Le 3 novembre, Ireton envoya à Lenthal, speaker du Parlement, un message ainsi conçu : « Il a plu à Dieu de faire tomber entre nos mains l'évêque d'Emly et le major général Purcell qui, par leur activité et leur influence, ont puissamment contribué à la résistance de Limerick ; nous les avons immédiatement fait pendre et nous avons exposé leurs têtes aux portes de la ville. » La tête de l'évêque-martyr fut fixée à une longue perche et placée sur le donjon du château royal, et elle y resta longtemps sans se corrompre : le sang demeurait vermeil. Ce prodige continuait encore quatre ans plus tard, quand Dominique du Rosaire écrivit son Histoire, et il a toujours été considéré comme l'indice de la parfaite chasteté du vénérable Prélat. Pendant toute sa vie, O'Brien avait donné des preuves d'une sainteté remarquable. Sa haute vertu a été attestée par le P. Denis Hanrahan, dominicain, qui entendit la confession générale de l'évêque le jour même où les Anglais entrèrent dans Limerick.

La mémoire de Térence O'Brien n'a point péri sur la terre. Son nom est resté un des plus glorieux parmi ceux des martyrs irlandais ; et dans le diocèse d'Emly on l'invoque avec dévotion. Il y a quelques années, le clergé offrait à la nouvelle église d'Emly un vitrail représentant les deux illustres pontifes de ce diocèse morts pour la foi : Dermot Hurley et Térence-Albert O'Brien.

LE MÊME JOUR

1548 — A Valladolid, le V. Père JEAN VALCAZAR, du couvent de Villala, dans la Province de Castille, fondé l'an 1488. Ce Religieux s'est distingué par une ardente charité, et une grande pureté de vie. Son assiduité à l'oraison, sa fidélité à assister nuit et jour aux exercices réguliers, quelque avancé qu'il fût en âge, l'ont toujours fait considérer comme un homme de Dieu. Il fut Recteur du collège et Prieur du couvent de Saint-Paul de Valladolid et de celui de Trianos, qu'il gouverna avec autant de zèle et de sagesse que de fermeté et de douceur. Il s'acquit par sa conduite l'estime et la vénération des personnes du siècle, et mourut le 31 octobre 1548. — (Lopez.)

1560 — A Alcaniz, en Aragon, le V. Père DOMINIQUE DE FUMONIA, Religieux d'une grande sainteté. On l'envoya à Paris pour y suivre les cours de théologie. Unissant aux travaux de l'étude l'assiduité à l'oraison, la rigueur de la pénitence et les autres vertus de son état, il ne se distingua pas moins par sa piété que par sa science. Il se rendit ensuite en Italie et passa quelque temps au couvent de la Quercia, puis revint à Alcaniz, où il acheva de se sanctifier. Sa bienheureuse mort arriva vers l'an 1560. — (Diago.)

1562 — A Pueblos de los Angeles, au Mexique, le V. Père JEAN CABRERA, lequel, après avoir fait ses études au couvent de Saint-Paul de Cordoue, où il avait pris l'habit, passa dans la Province du Mexique, afin de travailler à la conversion des infidèles. Sa ferveur à remplir les fonctions apostoliques lui fit mépriser tous les soulagements que sa santé faible et chancelante aurait pu justement réclamer. Sa vie fut très pénitente pendant ses missions, il ne se dispensa jamais ni des jeûnes ni de l'abstinence, et fit tous ses voyages à pied.

Thomas de Casillas lui confia dans la suite l'évangélisation des Indiens Mistèques. Le V. Père se rendit joyeusement dans cette région, prodiguant à son nouveau peuple tous les trésors de son inépuisable charité. Mais bientôt il contracta une grave maladie, n'ayant point pris, au cours de ses visites, les précautions que la prudence exigeait. Par ordre de ses supérieurs, il dut rentrer à Pueblos ; il y mourut en odeur de sainteté, l'an 1563. — (*Histor. Mexic.*)

1696 — A Cadenet, le V. Père JEAN-VINCENT BERNARD DU SAINT-ROSAIRE, profès du couvent royal de Saint-Maximin, lequel,

après un noviciat fervent, fut envoyé par le P. Général à Pignerol pour y faire ses études. Il revint ensuite dans son couvent, où il donna toujours les marques d'une haute piété et d'un grand zèle pour la vie régulière. La Province de Toulouse, quoique fort exacte, ne lui paraissant pas telle qu'il l'eût souhaitée, il passa à la Congrégation du Saint-Sacrement, l'an 1656, et y resta huit ans. Son occupation principale fut de vaquer aux fonctions apostoliques et de faire des missions avec les Pères Antoine Le Quieu et Jean de Dalmassy. Dieu répandit d'abondantes bénédictions sur les travaux de ces dignes Religieux. Le sujet ordinaire des prédications du P. Jean-Vincent Bernard était le saint Rosaire ; il propagea cette dévotion et érigea la Confrérie en maints endroits de la Provence, du Languedoc et du Dauphiné. Tous ces pays éprouvèrent l'utilité de cette pieuse pratique, et l'on ne pouvait assez admirer qu'un homme dont la parole s'inspirait bien plus de la simplicité de l'Evangile que de l'éloquence des orateurs, pût attirer un si grand nombre d'auditeurs. Tous ces travaux ne furent point capables de l'amener à user de dispenses. Il fit toujours à pied ses voyages, observa exactement les jeûnes, l'abstinence, le silence et les moindres points des Constitutions ; cette vie exemplaire produisait souvent les effets les plus heureux et les plus inattendus. Les personnes qui recevaient dans leur maison le saint missionnaire étaient les premières à en ressentir les influences bénies. Les Pères de Saint-Maximin ayant écrit au Maître général pour rappeler le P. Bernard au milieu d'eux, celui-ci se rendit à la voix de l'obéissance, tout en conservant un ardent désir de finir ses jours dans une Congrégation qu'il ne quittait qu'à regret. Dès son retour à Saint-Maximin, il donna des marques de son zèle à conserver dans ce couvent la régularité que quelques-uns voulaient altérer.

Sa soif du salut des âmes croissant de jour en jour, il résolut de passer chez les infidèles ; mais des personnes d'une piété éminente lui firent comprendre que Dieu ne demandait pas cela de lui et, déférant à leurs conseils, il se mit à parcourir plusieurs provinces annonçant avec feu la parole divine. Un saint Religieux italien, venu à Saint-Maximin pour honorer les reliques de sainte Marie-Madeleine, et très zélé pour le culte de la bienheureuse Vierge Marie, l'engagea à faire en France pour ne pas être châtié, ce que lui-même faisait en Italie en l'honneur de la Mère de Dieu : *Tu debes facere in Gallia quod ego facio in Italia, alioquin vapulabis.*

La conseil ne fut point perdu : on peut affirmer qu'on n'a guère vu dans la province de Toulouse, de Religieux plus ardent propagateur du Rosaire, plus enflammé pour la dévotion à Marie, que le Père Jean-Vincent Bernard. Il reçut des faveurs extraordinaires de cette Mère de miséricorde, laquelle non contente de le préserver de bien des dangers, se montrait en outre très soucieuse de sa perfection, le faisant avertir de ses moindres défauts par des personnes de grande sainteté, ainsi qu'il le dit plusieurs fois en ma présence à Toulouse, écrit le Père Archange, auteur de cette notice. La liaison sainte qu'il eut avec la Mère Madeleine, fondatrice des Filles de la Miséricorde, ne

lui fut pas peu avantageuse. La vénérable Mère fut l'une des personnes qui surent le mieux ne lui point ménager le bon pain de la correction.

Jean-Vincent Bernard était également très intimement lié avec le Père Grégoire de Cavaillon, dont nous avons donné la biographie, le 17 de ce mois. Il lui manifestait, à titre de directeur ordinaire, ses peines intérieures souvent très vives, et toutes les dispositions de son âme. Un jour, saisi d'une frayeur extrême pour son salut, à cause des tentations violentes dont il se trouvait agité, il écrivit au Père Grégoire qui lui adressa cette sage et judicieuse réponse, le 19 août 1687.

« Mon Révérend Père, Dieu s'est servi de vous pour la sanctification de plusieurs, maintenant il se sert de vos peines, de vos misères, de vos tentations pour vous sanctifier vous-même. Souffrez-les avec patience et parfaite résignation, comme autant de limes employées par Dieu pour purifier votre âme. Il n'en faut pas davantage pour lui être agréable et pour demeurer dans la voie du salut. Je prie pour vous, priez pour moi, Fr. Grégoire. »

Ces fortes tentations furent souvent accompagnées de grandes humiliations, et il éprouva à la lettre ce que lui avait dit le Frère Jacques Olivier, dont nous avons également donné la vie, à la date du 11 octobre, qu'il aurait beau coup à souffrir. Ces coups n'abattirent point le courage du serviteur de Dieu et il fut toujours fidèle à ses pieuses pratiques, adorant et baisant la main de la divine Providence. Sur ses derniers jours, il demanda au Père Général la permission de retourner dans la Congrégation du Saint-Sacrement, pour y finir sa course. Cette grâce lui fut refusée d'abord, et il ne l'obtint qu'après de vives instances. Les Religieux même de cette Congrégation témoignèrent beaucoup de difficulté à le recevoir à cause de son grand âge. Cependant il vit l'accomplissement de ses désirs, l'an 1692. Le peu de temps qu'il passa à Cadenet, fut employé à faire des missions très fructueuses dans la localité et aux environs, et à vaquer plus que jamais à l'oraison et la pénitence.

Il tomba malade dans un voyage que la charité lui fit entreprendre. Ramené à Cadenet, il reconnut que le mal était mortel. Le vénérable Père reçut tous les sacrements avec une piété exemplaire : et, après avoir fait paraître une grande paix et tranquillité intérieure, se reposa en Notre-Seigneur, dans le courant d'octobre 1696. Son corps fut inhumé entre ceux des Pères Antoine du Saint-Sacrement et Jean de Dalmassy, dont il avait été le compagnon dans leurs missions et l'imitateur en leurs vertus. Tant que sa dépouille mortelle resta exposée, il y eut grand concours de peuple dans notre église. On coupa ses habits afin d'en conserver les morceaux et de pouvoir s'adresser à lui comme à un véritable ami de Dieu, capable de soulager ses clients dans leurs besoins. — (*Ex relat. P. Archangeli ab Annunt.*)

12.. — Mémoire de la B. LUCIE, surnommée la Chaste. Douée d'une rare beauté, elle devint l'objet de la passion d'un jeune homme. La vertueuse fille, émue de la disposition criminelle de ce malheureux, lui demanda ce qui

le charmait le plus dans sa personne. « Ce sont vos yeux », répondit le libertin. Lucie se retira dans sa chambre, pour vaquer à l'oraison ; puis, animée du Saint-Esprit, elle s'arracha les yeux et les envoya comme présent dans un plat à ce jeune homme. La vue de cet objet lui fit une telle impression que, touché d'une contrition profonde, il entra dans l'Ordre pour y faire pénitence.

Lucie fut guérie miraculeusement, en s'adressant à la Sainte Vierge, et reçut des yeux beaucoup plus beaux que ceux qu'elle avait perdus. Elle aussi entra dans l'Ordre, y vécut et y mourut saintement. On ne sait pas l'année exacte de sa mort ; mais les auteurs dominicains conviennent tous qu'elle remonte à une date très éloignée. Il est bon de faire observer que c'est cette vertueuse vierge que, sous le nom de sainte Luce ou Lucie de Syracuse, l'on dépeint ordinairement avec un bassin où se trouvent deux yeux.

Il y a ici erreur de nom, puisqu'on ne lit rien de pareil dans la vie de sainte Lucie la martyre. Cette remarque est de Michel Pio et d'Antoine de Sienne. Ce dernier affirme dans sa Chronique avoir lu, dans un de nos couvents de Séville, un manuscrit où ce fait est attribué à une Religieuse de l'Ordre. En effet on peut voir au couvent de Xerez de la Frontera la B. Lucie, vêtue des livrées dominicaines, d'après une peinture fort ancienne. Deux autels lui ont été érigés : son image est portée en procession, et on l'invoque avec succès dans les maladies d'yeux. — (Pio).

1575 — A Valladolid, au monastère de la Mère de Dieu, la V. Mère ELISABETH DE JÉSUS ou BONADILLA, fille des comtes de Puna. Pleine de mépris pour les grandeurs du siècle, elle entra dans le monastère pour suivre Jésus humilié et anéanti, avec un désir ardent de plaire uniquement à Celui qui l'appelait à la Religion. Sa fidèle correspondance à la grâce, son exactitude inviolable aux observances régulières, son zèle pour tout ce qui regardait l'honneur et le culte de Dieu, la distinguèrent dans cette sainte maison. Elle vaquait à l'oraison avec autant d'assiduité que d'attention ; absorbée entièrement par la contemplation des choses célestes, elle n'entendait ni ne voyait rien de ce qui se disait ou se passait autour d'elle.

Ce grand recueillement lui était ordinaire : elle jouissait même de ce bonheur lorsqu'elle était occupée au travail avec ses Sœurs. Elue prieure, la Mère Elisabeth de Jésus, remplit cette charge avec une fermeté constante ; sans aucune acception des personnes, elle punissait rigoureusement les transgressions, retranchait autant que la bienséance le permettait les entretiens trop fréquents du parloir, et n'omettait rien pour fermer l'entrée aux abus que le relâchement ou la complaisance introduisent ordinairement. Dieu lui fit connaître la mort de son père à Rome, quelque temps avant qu'elle arrivât ; elle-même, chargée de mérites et d'années, entra dans la voie de toute chair, l'an 1575. — (Lopez).

1580 — Au même monastère de Valladolid. la V. Mère MARIE DE LÉON, fille aînée de don Pierre Gonzalès de Léon et de Dame Marie Coronel, fondateurs de cette maison, en 1550. Elle y reçut la première le saint habit, avec quelques jeunes filles de qualité, des mains de l'Illustrissime Père Barthélemy Carranza, alors Provincial. L'humilité, l'obéissance, la ferveur d'esprit rendirent vénérable cette Religieuse, dont l'unique souci était de travailler à sa perfection et de donner l'exemple à ses compagnes, pour asseoir sur des bases solides la fondation. Elle aima beaucoup la retraite, ce qui lui permettait de s'appliquer librement à l'oraison : puis, imitatrice des saints, elle avait à cœur la pieuse pratique des oraisons jaculatoires. Dieu l'affligea de grandes infirmités; elle les endura avec autant de joie que de patience. Malgré cela, elle assistait régulièrement aux Matines, la nuit, et à tous les Offices du chœur pendant le jour. Elue Prieure, elle remplit saintement les obligations de sa charge. Sa bienheureuse mort arriva vers l'an 1580. — (Lopez.)

1694 — A Albi, Sœur FRANÇOISE DE DALES, issue de l'une des plus honorables familles de cette ville. Elle avait glissé, comme les jeunes filles de sa condition, dans la recherche des vanités et des parures mondaines; mais la prédication du Père André Faure, Religieux de notre Ordre, la fit rentrer en elle-même.

Cet homme de Dieu reprochait à ces personnes de la noblesse de refuser au Seigneur jusqu'à une épingle, pour mieux se parer. Cette parole donna tant de confusion à la jeune Françoise, qu'immédiatement, devant toutes ses compagnes, elle donna pleine satisfaction au prédicateur. Dès ce moment elle commença à se rapprocher davantage de Dieu, et vécut avec une si grande modestie, qu'elle devint le modèle de toutes les personnes de son sexe. Elle entra ensuite dans la Congrégation des Sœurs du Tiers-Ordre, dont elle remplit exactement les devoirs. Sa candeur et sa sincérité, sa soumission aux ordres de la Providence en diverses maladies, son obéissance à son directeur pour tout ce qui regardait les intérêts de son salut, lui attirèrent de très grandes grâces du Ciel.

Elle aima beaucoup l'oraison et la retraite, fréquenta les sacrements avec des dispositions excellentes, fut attentive à se cacher aux yeux des hommes afin de plaire à Dieu seul; en même temps elle se montrait si ardente pour les pénitences que ses directeurs avaient peine à modérer son zèle. Son amour pour la solitude augmentant de plus en plus, la servante de Dieu quitta la maison de ses parents et se retira dans celle où les Sœurs du Tiers-Ordre tenaient leurs réunions. Là, profitant de sa retraite, Sœur Françoise de Dales renouvela toutes ses pratiques d'oraison, de pénitence et d'obéissance, et ne les finit que par une mort précieuse, qui l'enleva de ce monde le 31 octobre 1694, pour la mettre en possession de la vie éternelle. — (*Mém. d'Albi.*)

APPENDICE

LITTERA PASTORALIS

Cardinalis tituli S. Praxedis archiepiscopi

SANCTI CAROLI

DE ROSARII INSTITUTIONE

Ubi sanctus ille Præsul ostendit quanta sit excellentia et utilitas hujus devotionis.

Nostri est officii omni cura et sollicitudine ad Ecclesiæ nostræ religiosorum institutorum cultum et augmentum identidem attendere.

Hujus scilicet nobis tot prædecessores nostri Simplicianus, Eusebius, et imprimis B. Ambrosius, se in exemplum et imitationem præbuere, ita ut hanc Ecclesiam sacris ritibus divinisque exercitiis continuo ornare curantes amplissimam rerum piarum messem, quasi jure hæreditario, nobis reliquerint.

Unde eorum nos ducti exemplo, et moniti Divi Gregorii verbis, quæ ad sanctum Episcopum Legatum suum scribit eum imprimis adhortantis ut omni modo Provinciæ illi commissæ spirituali augmento daret operam ; divina item gratia charitatis erga vos moti, studio, nos ab initio, quo sumus ad hujus Ecclesiae regimen vocati, continuo pro virili curavimus non nihil christianæ devotionis in salutis vestræ bonum statuere, illudque quantum tenuitati nostræ licuit, promovere.

Nostris siquidem quod præter instituta et gratiarum spiritualium nobis authoritate Apostolica a Gregorio XIII concessum nuper thesaurum, in Ecclesia nostra Metropolitana cum locupletissimo Indulgentiarum munere Sanctissimi Sacramenti Sodalitatem instituimus, nunc ex eadem authoritate in eadem Ecclesia statuere decrevimus Rosarii Sodalitatem, quæ pietatis exercitiis Deoque gratissimis devotionibus tota constat et pluribus Indulgentiarum insignioribus gratiis donatur. Consentaneum erat siquidem ut ubi

Christi Domini instituta est Sodalitas, ibi et piissimæ Dominæ et Patronæ Matris ejus sanctissimæ, ibidem alia sub ejus nomine haberetur : imo sic hæc Sodalitas alicubi in hac urbe celebretur, ut in Metropolitana imprimis Ecclesia quæ aliarum mater est quæve a Divo Ambrosio tanto in Beatam Virginem devotionis studio condita est, cum non modo de ea speciatim multa in ejus honorem scripserit, sed templa adhuc ejus nomini augustiora consecraverit, æquum est instituatur.

Adde etiam Metropolitanam Ecclesiam esse piam quasi parentem, ad quam frequentiores ejus filii sæpius confugiant. Unde juvat ibi præcipue religiosam et in Dei Matrem devotionem haberi, cum huic, ut Gregorius VII testatur, universus hic clerus et populus addictissimus semper fuerit et hujus Patronæ Beatæ precibus et intercessione a Dei misericordia infinita prope beneficia obtinuerit, hinc sane tot in hac Diœcesi et urbe Ecclesiæ multo plures quam alibi ob gregis nostri in Beatam Virginem devotionem et studium in ejus honorem erectæ, ejusque nomini dicatæ sint. Nos ergo cum studeamus imprimis, ut majori in dies mentis ardore fidelium nostrorum dilectissimorum sancta antiqua sinceraque pietas restituatur, nos ex Festi occasione divini hujus Rosarii Sodalitatem inchoare hodie decrevimus; hæc enim festa dies, quam celebramus, Christo Domino ejusque Matri Beatissimæ communis est.

Hodie siquidem Palmarum Dominica habetur qua solemnis hujus Triumphi, quem Jesus Jerusalem ingrediens olim egit, memoria renovatur, unaque simul Beatæ Virginis Annunciatio celebratur; ita ut amborum Festum auspicato Ecclesiæ observet. Idem adhuc festus dies ea ratione utrique communis est, quod licet Beatæ Virgini præcipue addictus videatur, cum ab ea nomen acceperit, cum tamen Christi Domini Incarnationis mysterium in eo habeatur, tam Christo quam Beatissimæ hujus Matri festus dies communis nuncupari potest : ab hoc ergo die hanc, ut par est, solemnitatem utpote utrique communem, utrique proinde addictam inchoavimus.

Quæ ut melius intelligatis magisque in devoti adeo instituti quod proponimus studium accendamini, novisse nos juvat sanctum Patrem Dominicum in Beatissimæ Virginis Mariæ honorem, Rosarii Sodalitatem suo tempore primo condidisse, hancque a Summis Pontificibus confirmatam pluribus Indulgentiis et Privilegiis donatam evasisse.

Pius autem hic sanctus, ut ter in hebdomada prædictum Rosarium a singulis ejus sodalibus devote recitaretur statuit : quod sane ingenti mysterio institutum est ; numerus siquidem centum et quinquaginta *Ave Maria*, ex quibus Rosarium coalescit, totidem David psalmis respondet : quod vero ad ejus divisionem spectat, quinque *Pater noster* totidem Christi plagas referunt. Decem *Ave Maria* totidem Dei præcepta; numerus vero quinquaginta *Ave Maria* solemnis illius Jubilæi annum, quo ex Scriptura peccatorum remissio adumbratur, nobis exhibet.

Quicumque ergo prædicto orationum numero ad Christum Dominum

habet orationem ejusque Matrem reveretur, hic a Deo intendit exposcere per Christi Passionem ejusque Matris intercessionem et preces, ut integram omnium peccatorum remissionem obtineat, et gratiam, qua tota mente divina ejus præcepta valeat observare. Ideoque hæc devotio ad Christum Dominum, ejusque Beatissimam Matrem una simul conferat, facile est conjecisse.

Præterea devote admodum statutum est ut integrum Rosarium in quindecim mysteriorum meditatione contineretur, ut dum ore verba pronunciantur, in his contemplandis mens occuparetur : 1° scilicet Rosario quinque gaudia assignantur, quibus Beatissima Virgo ex Christi Filii occasione donata est. Hæc sunt Christi incarnati Annunciatio, Visitatio Sanctæ Elisabeth, Christi Nativitas, ejus Oblatio in Templo, ejus denique inter doctores disputantis adhuc adolescentis Inventio.

In 2° Rosario, quinque Passionis Christi mysteriorum habetur memoria, scilicet, cum ille orationem agens sanguinem, ex angustia in horto sudans, emisit ; 2° cum ad columnam tot acerbis flagellis exceptus est ; 3° cum spinarum corona capiti fuit imposita ; 4° cum ad Calvarii montem crucem gerens humeris progressus est ; 5° cum cruci fuit affixus et pro salute nostra obiit.

In 3° Rosario, animo meditanda proponuntur quinque gloriæ mysteria, nempe Christi Domini Resurrectio, ejus in cœlum Ascensio, Sancti Spiritus ad apostolos et discipulos Missio, Beatæ Virginis Mariæ Assumptio, ejusdem jam assumptæ in cœlorum terræque Reginam Coronatio. Unde omnibus perspectum sit ex his mysteriis Rosarii devotionem tam ad Christum quam ad ejus Matrem beatissimam spectare, cumque doloris mysteriis acerbissimi hujus doloris memoria renovetur, quem tam Christus Dominus quam ejus piissima Mater ex iis, quæ illis contigerunt, perpessi sunt : hinc cum votis id imprimis habuerimus, ut non modo hoc Quadragesimali tempore, sed etiam continuo et semper Christi Domini Passionem mente contemplemini, ea item de causa hanc Rosarii devotionem instituendam curavimus.

Est adhuc unum, quo hanc Rosarii Sodalitatem in Metropolitana Ecclesia habendam duximus, nempe quod ibi, sic dicta (Dell'arbore) pia Effigies, quæ ut nostis tanto hujus urbis concursu et devotione colitur, unde consentaneum erat ibi singularem in Beatam Virginem cultum et devotionem stabiliri, ubi a tot annis ejus Imago omnium votis suspicitur, quæ equidem prima quavis mensium Dominica processionaliter, ut mandabimus, ideo gestabitur,

Nunc autem hujus Instituti rationem noveritis quantique momenti hæc devotio futura sit, vos cum omni studio ut circa vigesimam horam ad Ecclesiam nostram Metropolitanam, ubi in hunc finem Processio habebitur, conveniatis, invitamus. Ideo singulos et omnes, ut huic Sodalitati nomen suum dent, collocatis ut adscribantur hinc inde in ecclesia plurimis, qui inscribendorum nomina libro inserant, adhortamur.

Sed nec ullus erit qui sic inscribi refugiat cum præter alias, quas enarra-

vimus rationes, Sodalitas sit authoritate Apostolica a nobis erecta in prædicta Capella his omnibus Privilegiis et Indulgentiis locupletata, quibus quævis alia Sodalitas Rosarii Romæ etiam aut alibi instituta donatur.

Singuli ergo cum tantæ pietatis exercitium, totque spiritualium bonorum acquisitio proponatur, quam cito poterunt prædictæ Sodalitati nomen tradant, exemplo moti tot virorum nobilium, piissimorum, et doctorum, qui jam in eam tanta utilitate ad Dei gloriam, Beatæ Virginis honorem et Ecclesiæ Catholicæ gaudium admissi sunt.

Nos præterea ex aliorum imitatione ut quotidie hæc Rosarii devotio promoveatur, aliud adhuc in spirituale salutis vestræ beneficium, annuente Deo, superaddere aliquando decrevimus, in quibus pacem interim a Domino gratiam, et benedictionem vobis communicatam peroptamus.

Ex Archiepiscopatu 25 Martii 1584.

Mandamus hodie inter Parochiæ Missarum solemnia nostram Litteram populo promulgari, et per sex menses postea continuos et amplius juxta nostra monita primis mensium Dominicis, quibus scilicet sancti Rosarii Processio in Ecclesia Metropolitana celebrabitur.

In Actibus Ecclesiæ Mediol. tomo 2, de institutione Rosarii, p. 1030.

DECRETUM

ROMANA

seu

ORDINIS PRÆDICATORUM

Confirmationis cultus ab immemorabili tempore præstito

servo Dei

RAYMUNDO A CAPUA

XXIII° MAGISTRO GENERALI EJUSDEM ORDINIS BEATO NUNCUPATO

Inter viros gloriosos et parentes suos inclyta Fratrum Prædicatorum familia merito collaudat Raymundum Capuanum, XXIII Generalem Ordinis Magistrum. Qui ortus Capuæ circiter anno 1330 ex nobili progenie de Vineis, Deiparæ Virgini ab infantia se dicavit, cujus ope, succrescente ætate et humaniorum litterarum curriculo laudabiliter emenso, quindennis a Sancto Patro Dominico vocatus ad ejusdem Ordinem convolavit. Expleto tyrocinio, sacerdotio auctus, docendique munere instructus, adhuc juvenis ita virtute prudentiæ eluxit, ut ad confessiones audiendas illi concreditum fuerit asceterium quod ineunte sæculo XIV B. Agnes a Monte Politiano instituerat, cujus etiam vitam ipse descripsit. Inde Romam accitus, cœnobio ad ædem Minervæ moderando præpositus fuit : attamen officio Prioris paulo post

dimisso est præhabita suorum præsidum licentia, sacris missionibus operam dedit præstantissimam, in salutem animarum et incrementum pietatis. Anno autem 1374, Senas missus ibique studiis præfectus, Angelicæ quoque Virgini Catharinæ datus est conscientiæ moderator. Cum eadem plurimum adlaboravit sive ad disciplinam regularem instaurandam sive ad domicilium stabile Romani Pontificis huic Almæ Urbi restituendum, atque unius præclare gesta et gloriam in meritum et laudem alterius redundasse compertum est. Antequam Catharina in cælestem patriam migraret Raymundo incepta opera perficienda commendavit. Deinceps Ven. Dei Famulus Ordinis Prædicatorum Generalis Magister electus, nulli pepercit labori et industriæ ut religiosam observantiam ad primævum splendorem revocaret; unde post sanctissimum Patrem Legiferum Dominicum, glorioso titulo Parentis et Restitutoris Ordinis a suis alumnis meruit cohonestari. Jurium Sanctæ Sedis Summorumque Pontificum vindex et assertor egregius, pro restituenda Ecclesiæ unitate diro schismate dilaniata indefessus ac veluti Angelus consilii et pacis permagnam Europæ peragravit partem, populorum ac principum sibi concilians admirationem atque amorem. Nil igitur mirum quod acceptissimus fuerit Summis Pontificibus Gregorio XI, Urbano VI et Bonifacio IX; amplissimos tamen honores in laborum præmium et benevolentiæ signum ab ipsis delatos, humilis Servus Dei demisse recusavit. Tandem, dum in Germania religiosæ disciplinæ reformandæ toto pectore incumberet, Nurimbergæ, lethali morbo affectus sanctissime obiit anno 1399, tertio Nonas Octobris. Sacræ exuviæ splendido apparatu elatæ in Ordinis Prædicatorum templo depositæ fuerunt, quæ, exordiente seculo XVI, a Fratribus ejusdem Ordinis Neapolim in ecclesiam S. Dominici translatæ sunt. Interim Raymundus sanctimoniæ fama, quam adhuc vivens adeptus fuerat, post obitum celebratus etiam, pluribus ecclesiastici cultus signis magis in dies auctis honoratus est. Quare instante Postulatore Generali Ordinis Prædicatorum P. Vincentio Ligiez cl. me. quum valida haberentur argumenta ad probandum ejusmodi cultum publicum, ecclesiasticum et immemorialem, nempe longe ante ævum Urbanianum, eidem Servo Dei exhibitum, illumque nunquam intermissum ad hæc usque tempora perseverare, Inquisitio Ordinaria super eodem cultu Romæ adornata est, et ab Emo Cardinali Urbis Vicario etiam prolata sententia. Delatis autem actis ad Sacrorum Rituum Congregationem, rogante Rmo P. Andrea Frühwirth, Ordinis Prædicatorum Magistro Generali, una cum R. P. Mauro Maria Kaiser, hodierno ejusdem Ordinis Postulatore, attentisque litteris postulatoriis quorumdam Emorum S. R. E. Cardinalium, ac Rmorum Sacrorum Antistitum necnon Præpositorum Generalium Ordinum et Congregationum regularium, Emus et Rmus Dnus Cardinalis Cajetanus Aloisi-Masella hujusce causæ Relator in Ordinariis Comitiis subsignata die ad Vaticanum habitis, sequens dubium discutiendum proposuit:

« *An sententia lata ab Emo ac Rmo Dno Cardinali Urbis Vicario super cultu ab immemorabili tempore præstito Servo Dei Raymundo a Capua, seu*

super casu excepto a Decretis sa. me. Urbani Papæ VIII, sit confirmanda in casu et ad effectum de quo agitur ? » Et Sacra eadem Congregatio, omnibus maturo examine perpensis, auditoque voce et scripto R. P. D. Joanne Baptista Lugari Sanctæ Fidei Promotore, rescribendum censuit : *Affirmative seu sententiam esse confirmandam.* Die 9 Maii 1899.

Facta postmodum de iis Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII per infrascriptum Cardinalem Sacræ Rituum Congregationi Præfectum relatione, Sanctitas Sua Rescriptum Sacræ ipsius Congregationis ratum habuit et confirmavit, die decimaquinta iisdem mense et anno.

C. Ep. Prænestinus Card. MAZZELLA,
S. R. C. Præfectus.

L. ✝ S.

Diomedes PANICI,
S. R. C. Secretarius.

PROSE

EN L'HONNEUR DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE AGNÈS DE JÉSUS

Composée par M. Cholvy

Conseiller au Présidial de Tulle en Limousin, l'an 1671.

Agnella Christi pudica,
Agnes sponsa, virgo, amica,
Agnum quovis sequitur,

Per aspera, per petrosa,
Perque spinas dolorosa,
Quærit, amat, patitur.

Notus paucis Agnus nascens,
Vili præsepio jacens :
Verbum Patris, Verbum tacens,
Vagit tecto numine.

Ore, corde, pio cultu,
Igne mixto cum singultu,
Fovet servili sub vultu,
Deum hæc in homine.

Pastor fit Agnus dum crevit,
Quærit oves, verbum sevit,
Colligit, et segregat.

Agnes adest, vocem audit,
Lotas oves secum claudit,
Plures ipsi congregat.

Res mira, cibus evadit,
Seque manducandum tradit,
Pani, vino similis.

Agneti germinat vinum,
Castum corpus, cor divinum,
Nec minus fit humilis.

De pabulo fit victima
Christus Patri gratissima,
Humanum crudelissima
Morte crimen dum abluit.

Mors, amor, crux non sufficit.
Agnus vobis en deficit,
Agnes mori dum conspicit,
Calix in illam confluit.

Aculeo victo mortis,
Surgit Christus, vivus, fortis,
Jubilate Virgines.

Agnes ait : Vigilate,
Sponso nuptias parate,
Miras ad dulcedines.

De victima Rex effectus,
Christus Regno fit electus,
Frendet serpens, gaudet rectus,
Eversa tyrannide.

Fides, spes, amor, cohortes
Sororum ministrant fortes ;
Mors, inferne, dæmon, hostes,
Agni turmas fugite.

Deus erat, cœlum scandit,
Æternales portas pandit,
Dextræ Patris assidet.

Languet Agnes in deserto,
Plorat, orat, ut reperto
Quem diligit, doceant.

Vidistisne, colles, montes,
Sylvæ, saltus, prata, fontes ?
Fletus, heu ! vos moveant.

Audit amor et exclamat,
Soror, quem cor tuum amat
Golgotha pertransiit.

Perge, quære, viam stravit,
Sanguine delineavit,
Sentibus communivit.

Cucurrit hæc in odorem,
Crucem, clavos, et cruorem,
Mortem et agoniam.

Vidi, dixit : at ovantis,
Redivivi, triumphantis
Nondum vidi gloriam.

Nec mora : crucem conscendit.
Ad cœlum manus tetendit,
Sic, sic, ait, rapitur.

Pulsat, petit, obtestatur,
Crucifixa consummatur,
In cœlum suscipitur.

Christus ipsi fit obviam,
Suique præbet copiam,
Sacræ parantur nuptiæ.

Virgo virginem suscipit,
Agnes coronam recipit,
Dotemque æternæ gloriæ.

Jesu mitis, Agnus Dei,
Pastor, cibus, hostia,
Memor esto, quæso, mei,
Mortis in agonia :

Ut delicta solvens rei,
Et fugata bestia,
Meæ præmium sis spei
Cum Agnete in Patria.

Amen.

La vie abrégée de la Vénérable Mère AGNÈS DE JÉSUS, Religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique, au Couvent de Langeac en Auvergne

Par le R. P. CHARLES ARROUX DE SAINT-VINCENT (*).

AVANT de rien écrire de cette vierge incomparable, que Dieu a donnée à la France dans le siècle dernier, et dont les actes et les miracles sont actuellement sous l'examen du Saint-Siège, pour décider définitivement, par une béatification solennelle, du culte qu'elle peut mériter dans l'Eglise, je dois, à l'exemple de saint Ambroise en semblable occasion (1), me prosterner devant le trône de l'Epoux des vierges, et le supplier de conduire ma plume, pour ne rien écrire d'indigne de son épouse, dont le nom tout seul semble n'être pas vide de louange : *Cuius ne nomen quidem vacuum est laudis.*

Un prêtre habile et pieux, du clergé séculier, imprima un gros volume de cette vie admirable il y a environ quarante ans. Elle fut si bien reçue et l'Eglise de France en vit tant de fruits qu'il fallut en faire plusieurs éditions. Les esprits les plus forts et les moins crédules furent forcés d'avouer par sa lecture que la main de Dieu n'est pas raccourcie de nos jours, que la Sagesse éternelle fait encore ses délices d'être avec les enfants des hommes, et que Dieu tout puissant révèle aux petits et aux humbles ce qu'il cache aux grands et aux superbes.

Que je serais heureux, si cet abrégé, que je donne à la sollicitation des personnes d'un rang et d'un mérite auquels est due l'obéissance la plus prompte, pouvait avoir de semblables effets!

Pour lever les prétextes d'incrédulité qui pourraient les empêcher, j'ai cru qu'il fallait donner un abrégé, qui ne fût autre que les actes principaux des vertus et des grâces de cette vierge, tels que les ont écrits ceux qui l'ont connue et qui l'ont plus sévèrement examinée ; car enfin il est naturel de penser que ce qui passe par tant de plumes différentes peut avoir laissé ou

(*) Ex origin. Actis, ex Processu pro Beatif.

(1) De sancta Agnete mart. ex Libr. de Virg.

même avoir acquis quelque chose sur son passage. Au moins est-il sûr que l'on n'y voit plus ce caractère de simplicité et de naïveté qui entraîne les esprits à donner une créance tout entière. Je vais donc produire ici ce qui vient immédiatement de source, ce qui vient de la première main, et de la main d'un homme d'autant plus croyable, qu'étant étranger à l'Ordre que professait cette servante de Dieu, il n'est pas censurable de trop de prévention en sa faveur. C'est d'un ancien manuscrit d'un P. Jésuite que je parle.

Ce sage Religieux, étant recteur du collège de la ville du Puy, fut consulté souvent par le Père Esprit Panassière, dominicain, confesseur ordinaire de la Mère Agnès, sur la conduite admirable de Dieu envers elle. Il l'examina à fond, et eut plusieurs conférences avec elle, où il employa toute son adresse pour bien découvrir son caractère d'esprit et le secret de sa conscience. Pleinement convaincu que le Saint-Esprit la gouvernait, il fit des mémoires de ce qu'il voyait et pour ainsi dire de ce qu'il touchait lui-même. La Providence m'en a fait tomber un dans les mains, que je crois devoir donner comme une pièce convaincante de la sainte vie de cette vénérable vierge. J'y ai inséré, pour faire un abrégé un peu moins imparfait, ce que le même Père avait écrit dans d'autres recueils, qui, joints à ceux que M. Martinon, archiprêtre de Langeac, et le Père Panassière, dominicain, avaient fournis et attestés par serment devant les juges et les commissaires ecclésiastiques, servirent à la composition de sa grande vie. Il a fallu aussi que j'y aie mis de l'ordre, de la liaison, et un peu de français et d'ornement; car étant assez ancien manuscrit, et n'ayant pas été fait pour être mis au jour, il lui manquait toutes ces choses-là, et il aurait assurément rebuté le lecteur. Je me suis pourtant bien donné de garde de rien y changer du sens, ni même des paroles à l'égard des faits extraordinaires où l'auteur rapporte l'examen qu'il en fit et les conférenees qu'il eut avec cette âme prédestinée, spécialement lorsqu'elle parle elle-même; car c'est par là que nous pourrons être nous-mêmes les juges de ce qu'on y rapporte.

Après cet aveu sincère, il ne reste qu'à donner le mémoire et à dire que son auteur s'appelait Arnaud Boyre, qu'il fut Supérieur Provincial de sa Province, et qu'il le fit l'année même de la mort de la V. Mère Agnès, ainsi que l'on verra par le titre qu'il lui donne et même par la lecture de tout l'écrit dont je n'ai retranché que le superflu.

Mémoire sur la vie et la mort de SŒUR AGNÈS GALAND dite AGNÈS DE JÉSUS, décédée au mois d'octobre dernier 1634.

Dieu se communique à ses amis ou d'une manière purement spirituelle ou d'une manière sensible. L'une et l'autre façon a ses attraits et l'homme étant en grâce attache amoureusement à lui sa pensée et son affection, sans éprouver nul rebut ni dégoût. Nous allons en voir la preuve.

Agnès de Jésus, religieuse de Saint-Dominique, au couvent de Sainte-Catherine de Sienne, à Langeac, décédée le 19 octobre de l'année 1634, était

issue d'une assez basse condition dans la ville du Puy. Elle faisait gloire de sa petite extraction, s'appelant elle-même fille de coutelier. Elle naquit un dimanche, 18 de novembre 1602. Elle fut baptisée le lendemain et nommée Agnès. A peine avait-elle trois ou quatre ans que la beauté de la nature et celle de la grâce, que Dieu avait pris plaisir à mettre en son corps et son âme, la rendaient tout aimable. Dès cet âge elle commença à être une fille de la croix par les persécutions que lui faisait un petit frère, qui sans nul sujet l'injuriait et la battait impitoyablement; mais elle souffrait tout avec la douceur et le silence d'un agneau.

A l'âge de cinq ans, apprenant à lire avec ses compagnes, son maître, qui était un homme fort pieux et qui voyait d'admirables dispositions à la vertu dans cette enfant, lui dit un jour : « Ma petite Agnès, il y a un Dieu qui gouverne le ciel et la terre. Il a défendu de jurer, de tuer, de dérober, ni de faire aucun mal. Il a créé un enfer pour ceux qui lui désobéiront et un paradis pour ses amis. Or ses amis sont ceux qui lui obéissent en gardant avec fidélité tous ses commandements. Parmi ceux-là il en est qui ne se marient jamais, afin de le mieux aimer. Souviens-toi de cela, ma chère enfant. — *Oui, je m'en souviendrai,* » répondit-elle. Après quoi, sortant de l'école, elle monta à l'église de Notre-Dame qui est sur une petite colline, et s'agenouillant devant l'image de la Sainte Vierge qui tient l'Enfant Jésus entre ses bras, elle fit vœu à Dieu de ne jamais se marier.

Quelque temps après, ses compagnes l'ayant menée voir l'exécution d'un criminel, elle demanda ingénûment pourquoi on traitait si mal ce pauvre homme, qu'on traînait dans les rues la corde au cou. On lui répondit que le monde en usait de la sorte envers ceux qui faisaient mal au monde. *Voilà un mauvais maître,* répliqua Agnès, *il paie bien mal ceux qui le servent : jamais je ne le servirai : c'est à Dieu seul que je veux être. Ma sœur,* dit-elle à sa compagne, *allons prendre la discipline pour nos péchés.*

Elle fuyait l'entretien des petites filles mondaines, et le Saint-Esprit, qui la conduisait, la rendait ingénieuse pour inventer des pratiques de dévotion auxquelles elle engageait ses jeunes compagnes.

Elle avait horreur de la vue des garçons et elle les fuyait comme la peste. Un jour elle se jeta de la hauteur d'un escalier en bas, pour échapper aux mains d'un jeune folâtre qui voulait tenter à la pudeur de cette petite enfant.

Entre six et sept ans, elle fit vœu plein et absolu de virginité dans la chapelle de Saint-François où le Saint lui était apparu, et où les démons firent leurs efforts pour la troubler; car ils se jetèrent sur elle en forme de gros et de vilains chiens. Elle ratifia ce vœu quelques jours après devant la sainte image de Notre-Dame, dans l'église qui lui est dédiée et qui est la cathédrale du Puy. Agnès se donna dès lors au service de la Reine des Anges, et pour marquer tant au fils qu'à la mère son espèce d'esclavage en ce point, elle prit étant retournée en sa maison une chaîne de fer sur ses reins, qu'elle n'a quittée que huit ans après par ordre de son confesseur.

Les anges et les saints lui devinrent fort familiers, spécialement jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans. Son Ange gardien avait soin de l'instruire de ce qui était de plus parfait pour la pudeur virginale, à quoi à peine une âme moins chaste ferait-elle réflexion.

Je me souviens avoir lu dans le cahier de son confesseur qu'étant alitée de maladie, et souffrant une grande chaleur — elle était alors aux eaux de Sales avec sa mère — elle sortit le bout des pieds de dessous la couverture pour avoir quelque rafraîchissement. Aussitôt son saint Ange la reprit de cette faute et lui fit sentir une douleur si piquante aux pieds qu'elle fut obligée de les retirer au plus vite.

Elle a ignoré jusqu'à la fin la signification des termes de la chair et du sang ; et si le démon n'avait eu la permission une ou deux années avant sa mort de la tenter en matière d'impureté — à sa honte néanmoins, car elle est toujours demeurée souverainement victorieuse — elle en aurait absolument ignoré toutes les idées.

De là vient qu'elle avait le bonheur de jouir dès son bas âge de la conversation des anges et des saints aussi familièrement que si elle fût venue du ciel. Le saint Ange gardien la gardait véritablement et la conduisait dans les chemins difficiles, d'une manière sensible, même à plusieurs personnes, qui virent une espèce de petite colombe fort agréable demeurer fixe sur la tête d'Agnès, tandis qu'elles allaient ensemble à un pèlerinage de dévotion qui est à Valfleury, au diocèse de Lyon.

Agée seulement de six ans, entendant dire à son maître d'école qu'il fallait toujours aimer Dieu, elle en demanda le moyen à son confesseur. Ce bon Père lui répondit qu'il fallait pour cela s'adonner à l'oraison. Elle s'appliqua aussitôt fort sérieusement à cet exercice. Dieu lui inspira de marcher toujours en sa présence, et de renouveler l'intention de lui plaire au commencement de chaque action qu'elle ferait. Elle disait qu'il lui fallut travailler deux ans entiers pour s'habituer à ces deux points. Son confesseur, le R. P. Panassière, de l'Ordre de Saint-Dominique, m'a assuré qu'ayant crû en âge, elle pratiquait ces deux exercices essentiels à la vie spirituelle sans aucune peine, même parlant à ceux qui l'abordaient ou traitant des affaires capables de distraire les plus spirituels.

Cette petite fille s'accoutuma dès l'âge de sept ans à faire de forts longues méditations. Dieu lui inspira de s'attacher assidûment à considérer la passion, les douleurs et la mort de son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Agnès, pour fixer à ces sacrés mystères son esprit, que son âge aussi bien que son tempérament rendait extrêmement vif et mobile, se disait à elle-même, comme pour se tromper : *Et bien, mon âme, il faut nous tenir un quart d'heure devant Dieu pour son amour et pour penser à lui.* Le quart d'heure étant passé, elle en ajoutait un autre, et à celui-ci un autre, jusqu'à une, deux, trois heures d'oraison. Elle ne pensait qu'aux souffrances de son Epoux. C'est ainsi qu'elle commença dès lors d'appeler Jésus-Christ. *Mon Epoux*, disait-elle, *veut que je pense*

à lui. Elle montait vers la nuit au haut de la maison, s'agenouillait, joignait les mains et demeurait cinq heures de suite en cette posture.

Un jour, considérant comme quoi Notre-Seigneur montant au Calvaire fut chargé du pesant fardeau de la croix, elle se dit à elle-même : *Tu pries bien à ton aise, ton oraison est bien délicate, tandis que ton époux porte une grosse charge sur ses épaules, penses-tu ne pas l'imiter?* Depuis ce temps-là, elle fit son oraison ayant ses épaules chargées d'une bûche, qu'à peine elle pouvait lever de terre, et cela durant cinq heures consécutives.

Son cœur n'était pas seulement pénétré d'un vif sentiment de compassion pour son divin Maître ; mais aussi sa chair par une grâce spéciale du ciel en sentait souvent les douleurs, et cela selon le mystère auquel elle s'appliquait : de sorte que ces paroles de l'Apôtre : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu*, s'accomplissaient à la lettre en sa personne.

La petite Agnès était si fort absorbée en Dieu dans son oraison que rien ne l'en divertissait : ce qui fut cause qu'il fallut qu'elle en changeât l'heure par ordre de son confesseur ; car sa bonne mère, l'appelant quelquefois de toutes ses forces, crut que c'était par mépris d'elle qu'elle ne répondait pas, ou bien qu'elle dormait d'un si profond sommeil que rien n'était capable de l'éveiller. Agnès recevait la correction et même les mauvais traitements de son père en humilité et en silence, sans ouvrir la bouche pour s'excuser, de peur de découvrir son secret. Elle prit l'heure de minuit pour faire sa méditation. Quelque temps qu'il fît, gelât-il à fendre les pierres, elle se levait précisément à minuit, lorsqu'on sonnait les matines au couvent de Saint-Dominique, et elle demeurait en oraison les pieds nus, en la posture que j'ai dite, ou bien ayant une grosse chaîne au cou, jusqu'à environ les quatre heures du matin qu'elle se glissait adroitement dans son lit auprès de sa sœur.

Dieu fit connaître que cette oraison lui était agréable ; car un jour qu'elle n'avait pas entendu la cloche de minuit, elle fut éveillée par ces paroles de son saint Ange : « Lève-toi, Agnès, pour faire ton oraison et servir ton Epoux, car l'heure passe. » Hélas! il lui était facile de s'éveiller, puisqu'elle ne dormait ordinairement que sur un ais fort étroit, qu'elle glissait dans son lit avec un gros morceau de bois pour lui servir d'oreiller. Elle prenait la discipline quatre ou cinq fois la semaine et souvent trois fois le jour, à l'exemple de saint Dominique. Elle ne vivait que de quelques herbes cuites. Tous les vendredis, durant sept ou huit années, elle buvait de la suie détrempée dans le vinaigre, en mémoire de l'amertume dont son Sauveur fut abreuvé, étant attaché à la croix pour le salut des hommes.

Le confesseur de cette admirable fille lui fit faire sa première communion à l'âge de huit ans ; mais comme il ne lui permit la communion que tous les quinze jours, elle était dans des langueurs extrêmes que lui causait le désir inconcevable de cette divine nourriture. Etant parvenue à sa quatorzième ou quinzième année, le R. P. Gérald, Prieur du Couvent de Saint-Dominique au Puy, homme fort savant et spirituel, qu'elle avait choisi depuis peu pour

son confesseur et auquel elle fit une confession générale qui jeta ce Père dans l'admiration, voyant dans une âme aussi innocente une contrition à la faire mourir, lui permit de communier les fêtes, les dimanches et tous les jeudis. Notre-Seigneur approuva cette disposition de son confesseur, et même il fit connaître par des choses tout à fait extraordinaires qu'il voulait lui communiquer tous les jours la grâce de ce divin Sacrement.

Un jour, le Père Raboly, Directeur du Monastère des Dominicaines du Puy, ayant confessé Agnès en l'absence de son confesseur ordinaire, et pour la mortifier vivement lui ayant défendu la communion — c'était le jour de la fête du B. Louis Bertrand, du même Ordre — une main, invisible à tous autres qu'à la dévote fille, prit une hostie dans le saint Ciboire tandis que le Prêtre donnait la communion dans l'église des Frères-Prêcheurs, où elle était toute anéantie en elle-même, et la lui porta dans la bouche par une faveur semblable à celle qu'on écrit avoir été accordée à saint Bonaventure, docteur de l'Eglise, et à beaucoup d'autres saints. Son Ange gardien continua depuis le milieu du Carême jusqu'à Pâques à lui porter une hostie consacrée durant son oraison d'après minuit, excepté les fêtes, les dimanches et les jeudis, qu'elle devait communier à l'église. Il lui fut impossible, quelque débile qn'elle fût, de rien manger durant tout ce temps-là.

Une voie aussi extraordinaire la faisait marcher dans de grandes frayeurs, et la fit à la fin résoudre de vaincre son extrême répugnance à découvrir, de peur d'être estimée, ce qui se passait en elle. Elle se jeta aux pieds du Père Panassière, Supérieur du couvent de Saint-Dominique, que le R. P. Gérald, allant demeurer à une autre maison, lui avait laissé pour son confesseur. *Mon Père, pour l'amour de Jésus,* lui dit-elle, *assistez la plus misérable fille du monde et la plus affligée : il y a plus de trois semaines que j'avais résolu de vous communiquer l'état intérieur de mon âme; mais j'ai une telle honte que je tremble, et je ne sais où j'en suis quand il en faut venir là.* Le Père la rassura, et lui commanda de s'expliquer. Elle le fit et elle lui déclara ingénûment, d'un air de simplicité admirable, ce que je viens de rapporter. Ce directeur sage et prudent, ne se fiant pas trop à ses propres lumières en des choses aussi extraordinaires, consulta d'autres théologiens qui passaient pour habiles dans les voies intérieures. Ils furent d'avis qu'elle ne tînt pas les yeux fermés durant son oraison et qu'elle considérât attentivement ce qui se passerait devant ses yeux. Elle le fit, et elle voyait, comme elle avait vu auparavant seulement en esprit, un prêtre très respectable en habits sacerdotaux qui lui offrait la communion. Son confesseur crut pourtant qu'il serait mieux qu'elle ne communiât plus de la sorte. Elle répondit avec la douceur d'un agneau : *Mon Père, je ne le ferai plus, ma volonté n'est autre que de vous obéir.* En effet, elle refusa le lendemain la communion qui lui fut offerte de la même manière, mais avec autant de constance qu'étant prosternée devant Dieu la face contre terre, elle protesta avec une humilité pleine d'amour qu'elle ne se lèverait pas, que cet Ange qui paraissait devant ses yeux et qui lui offrait

la sainte hostie, ne se fût retiré. Elle obtint ce qu'elle demandait ; mais Notre-Seigneur, voulant marquer combien l'obéissance qu'elle avait rendue à son directeur lui était agréable, la favorisa le jour d'après d'une autre grâce toute pareille à celle que nous lisons dans la vie de sainte Thérèse. Elle se sentit percer le cœur d'un coup de flèche qui la fit tomber à terre et elle souffrit une douleur très violente. Il s'alluma en même temps un amour pour Dieu si fort et si tendre dans sa poitrine, qu'elle ne pouvait plus en supporter les douces ardeurs. Son confesseur consulta beaucoup de docteurs mystiques et scolastiques sur ces nouveaux événements, et tous estimèrent qu'il n'y avait rien à craindre dans son état, quelque extraordinaire qu'il parût.

Au milieu de tant de caresses du divin Epoux, Agnès ne manqua pas d'être éprouvée d'une infinité de croix. Persécutions, calomnies, reproches, injures, maladies, abandon de toutes les créatures, mauvais traitements de ses proches, et même de son confesseur, tout vint fondre sur elle. Elle souffrait tout d'une tranquillité et d'une douceur qui convenait parfaitement à son nom ; elle n'ouvrait pas la bouche contre ceux dont elle était la victime. De toutes ces croix celle qu'elle sentit davantage fut la résolution qu'avait prise son père de la marier. Elle n'était alors âgée que de quinze à seize ans. Ce bon homme, considérant qu'il était trop pauvre pour la pouvoir faire entrer dans un monastère, crut qu'il était temps de lui chercher un parti : il lui en fit l'ouverture. Il prévint même son confesseur qui n'y répugna aucunement, parce qu'il ne savait pas qu'Agnès eût fait vœu de virginité.

Elle triompha néanmoins du piège, disant à son père avec respect et avec générosité qu'il travaillait en vain, qu'elle avait un époux qui n'était pas sujet à la mort comme ceux qu'il avait donnés à ses deux sœurs, lesquels moururent peu de temps après leurs noces, qu'elle se confiait en Dieu et qu'il pourvoirait un jour à ce qui serait nécessaire pour qu'elle fût religieuse. Le père se rendit et ne voulut pas contrister davantage sa chère fille.

Agnès, de son côté, pour contenter en quelque façon le désir qu'elle avait d'être tout à fait séparée du monde par la vie religieuse, et marquer de plus en plus son affection à sainte Catherine de Sienne, qu'elle appelait ordinairement sa bonne mère, demanda l'habit du Tiers-Ordre de Saint-Dominique au Père Panassière, son confesseur. Ce Père la fit soupirer longtemps après cet avantage, car il ne s'étudiait qu'à l'humilier et à la mortifier en tout, même aux choses les plus spirituelles, jusqu'à lui défendre, durant un mois, de faire son oraison de minuit. A la fin, les sollicitations d'Agnès auprès de Dieu le fléchirent. Elle reçut ce saint habit de sa main, avec des sentiments merveilleux d'humilité et de dévotion, et elle en pratiqua fidèlement les statuts jusqu'au temps qu'il plut à Dieu de la faire entrer en qualité de religieuse dans l'Ordre de Saint-Dominique. Sa joie, dans ce nouvel état était de voir que par ce moyen elle était religieuse autant qu'une fille le peut être dans le monde. Ses exercices de vertu, spécialement sa charité envers les pauvres, envers les malades et envers les pécheurs, s'accrurent d'une façon merveilleuse.

Cette admirable vierge avait eu, dès son premier âge, une tendre compassion pour les pauvres. Elle les cherchait dans toute la ville pour les mener à l'hôpital lorsqu'ils étaient malades. On l'a même vue, quand elle fut plus grande, les porter sur ses épaules, d'une force et d'une vigueur qu'il fallait nécessairement qu'elle eût reçue du ciel pour ces sortes d'actions ; car elle était de trop faible tempérament pour pouvoir les entreprendre sans cela. Elle souffrait avec patience et vainquait par sa douceur les rebuts et les gronderies des hospitalières qui n'avaient ni tant de patience, ni tant de charité qu'Agnès, pour recevoir de bon cœur les pauvres et les moribonds qu'elle leur apportait. Elle mourait dans son cœur lorsqu'elle les trouvait au milieu des rues, délaissés et abandonnés de tout le monde. Elle recevait d'une égale tranquillité les mauvais traitements de ceux de sa maison, qui n'approuvaient pas trop ses longs exercices de charité ; car elle faisait tous les jours une quête chez les personnes de piété pour secourir ces pauvres membres de Jésus-Christ. On l'a vue, travestie en mendiante, demander l'aumône à la porte des églises ou sur les chemins publics, pour pouvoir les secourir de quelques liards lorsqu'elle ne pouvait pas avoir d'autre ressource. Tout le fruit de son travail manuel était consacré aux personnes que la honte de demander rend plus misérables que les misérables mêmes. Elle leur donnait son linge, elle leur prêtait ses robes pour venir à la messe, et les leur aurait données si elle eût pu en obtenir la permission de sa mère. En un mot, rien de plus ingénieux ni de plus généreux que cette fille lorsqu'il s'agissait de l'exercice des œuvres de miséricorde.

J'estime que ce fut Dieu lui-même qui, sous la forme d'un pauvre, ainsi qu'il arriva à saint Martin et à saint Grégoire pape, s'adressa à cette petite fille dans une église, la priant de lui faire l'aumône pour l'amour de Dieu ; car s'excusant humblement de ne rien lui donner, sur ce qu'elle n'avait aucune monnaie sur elle : « Vous en avez », répliqua le pauvre. Elle, qui était certaine du contraire, persista à dire qu'assurément elle n'avait rien . « Mettez la main dans votre poche, répondit-il en souriant, vous en trouverez ». Elle le fit et elle y trouva de l'argent, ce qui la surprit beaucoup, mais comme elle voulut le lui donner, il disparut, la laissant comblée d'une joie intérieure inexplicable. Chose pareille lui est arrivée plusieurs fois, et Dieu a suppléé à sa pauvreté, lui fournissant miraculeusement de quoi donner aux pauvres.Sa charité ne pouvait jamais les renvoyer.

Ces principes de ne refuser jamais aucun pauvre me paraissant être trop gardés à la lettre, même lorsqu'elle était supérieure — car ce fut alors que je la connus — je lui conseillai de se décharger des aumônes de la maison sur une autre religieuse qui était présente quand je lui parlais. Elle le fit avec une exactitude admirable, nonobstant le regret qu'elle avait de s'abstenir de donner les aumônes. En quoi il parut bien qu'elle était parfaitement anéantie dans ses désirs quelque pieux qu'ils lui parussent, et qu'elle avait absolument renoncé à son propre sens ; car je n'avais aucun pouvoir d'en ordonner de la

sorte, n'étant ni son confesseur, ni son supérieur. Je ne croyais pas même qu'elle dût être aussi exacte en ce point.

Le naturel d'Agnès était si doux et si aimable que chacun cherchait de l'aborder. Lorsqu'elle était fort jeune, deux demoiselles allant aux eaux de Sales, proche la Loire, l'emmenèrent en leur compagnie. La petite Agnès y souffrait beaucoup à cause des paroles grossières et peu honnêtes des paysans. Un jour qu'elle était sur le bord de la Loire soupirant après la solitude et disant dans son cœur : *Hélas ! si j'étais dans ce bois au delà de la rivière, que je prierais bien Dieu et j'y ferais mon oraison fort en repos ;* elle sentit en même temps un mouvement intérieur de s'avancer sur les bords. Elle obéit, et effectivement elle traversa la Loire, marchant dessus à pas assurés comme sur la terre ferme. Les paysans, tout étonnés de ce spectacle, se mirent à crier : « Voyez, voyez cette fille, elle marche sur les eaux ». Quand elle eut passé, elle entra fort avant dans le bois et y demeura bien longtemps en oraison. Je ne sais pas si elle repassa de la même manière.

Je voulus savoir ce fait par elle-même lorsqu'elle fut religieuse. Voici comment je m'y pris. Quand je la voyais, j'étais accoutumé de la traiter rudement et avec mépris pour des choses qui méritaient davantage de louange. Je lui dis donc un jour : « Je découvre toujours quelque nouveau dans votre procédé : quelle imprudence signalée ne faites-vous pas ? Il est vrai qu'il y a fort longtemps, mais elle est digne de mémoire pour votre confusion. » Elle eut un peu de honte, et baissant la tête elle dit : *Je le crois, mon Père,* et puis demeura dans le silence. Alors cherchant de découvrir la chose par son retour du bois au village, où était sa compagnie, je lui dis : « N'est-ce pas chose bien répréhensible qu'une jeune fille se soit fait porter au travers de la rivière sur les épaules d'un paysan ! Vous avez fait là une belle action, il faisait beau vous voir en cet état. — *Il est vrai,* répliqua-t-elle, *mais qu'eussé-je fait, voyant la rivière devant moi?* — Je ne vous dirai pas ce que vous eussiez dû faire, mais je veux que vous me disiez ce que vous fîtes et comment vous le fîtes. — *Mon Père,* dit Agnès, *j'étais au bord de l'eau, après que je me fus levée de l'oraison, je baissai la tête ne sachant comment passer ; je vis comme un garçon de village qui me dit : Vous voudriez bien être à l'autre bord ! » Oui, lui dis-je, et il me répliqua : je vous y passerai volontiers : je me laissai prendre, il me chargea sur ses épaules et me porta au delà de la rivière.* — Je lui dis alors : Cela suffit, je n'en veux pas savoir davantage, voilà qui est bien sage pour une fille, je vous recommande la prudence » ; et tandis qu'elle se confondait elle-même, je changeai de discours, car je n'avais pas besoin d'autres preuves que celles-là. Il est croyable que ce garçon était un ange, qui, l'ayant menée au delà de l'eau la ramena. Elle crut être portée sur ses épaules, quoique ceux qui la virent passer ont dit qu'elle marchait sur l'eau, en allant au delà de la rivière. Le R. Père Panassière, Dominicain, son confesseur, doit savoir beaucoup plus de circons-

tances de ce fait, et quelles sont les femmes avec qui elle était et les paysans qui la virent.

Il lui arriva, dans une autre semblable rencontre, d'être portée par la puissance divine au delà et en deçà de cette rivière. Dieu fit voir par ces merveilles et par plusieurs autres, combien l'innocence et les vertus de cette vierge lui étaient agréables.

Etant encore en la maison de son père, et même fort peu avancée en âge, un plat de terre lui étant échappé des mains se cassa en plusieurs pièces. Alors la pauvre enfant, craignant que cet accident fît mettre en colère son père et sa mère, éleva son cœur à Dieu avec sa confiance ordinaire; après quoi, ramassant ces pièces, elle les mit sur un coffre, et continua sa prière à genoux. Il plut à Dieu de faire dans cette conjoncture le même miracle que saint Grégoire, pape, rapporte avoir été fait en faveur de saint Benoît, lorsqu'il était encore enfant. Le plat se trouva réuni et aussi entier qu'il avait été, avant que la petite Agnès le laissât tomber. Elle en remercia son bienfaiteur avec une joie inexplicable, sans néanmoins en rien dire à personne. Les vierges folles qui s'empressent à publier d'abord ce qui semble pouvoir leur faire quelque honneur, semblables en cela à ces oiseaux domestiques qui se font enlever le fruit de leur peine à force de chanter, n'auraient pas imité ce silence.

Agnès ne pouvait souffrir rien qui pût donner quelque estime d'elle-même. Une fois, s'étant aperçue que les plaies que venait de recevoir un malheureux paysan dans une querelle de moissonneurs se fermèrent dès qu'elle voulut y mettre la main, elle envoya aussitôt chercher du vinaigre dans le village voisin et s'en servit pour cacher le miracle, attribuant à la vertu de ce vinaigre l'entière guérison de cet homme blessé. Elle n'avait alors que onze ou douze ans.

Notre-Seigneur lui donna, peu de temps après, la connaissance de plusieurs choses que Lui seul pouvait connaître. Etant encore séculière, elle prédit à son père, qui doit être encore en vie, qu'il se mettrait en grand danger d'être tué, s'il allait au champ en un certain jour, et qu'il y avait des assassins qui l'attendaient où il devait passer. Il fut, en effet, bien marri d'y être allé, car, ainsi que sa fille avait dit, il fut environné d'assassins, et il courut risque de sa vie. Les prières d'Agnès le préservèrent sans doute des dernières violences de ces hommes sanguinaires.

Ces lumières prophétiques augmentèrent beaucoup en elle lorsqu'elle eut obtenu, à la suite de mille traverses et mille oppositions, le bonheur après lequel elle soupirait tant, je veux dire l'état religieux dans le monastère de l'Ordre de Saint-Dominique à Langeac, qui est une petite ville du diocèse de Saint-Flour, à six lieues du Puy. Elle y accompagna les quatre religieuses de Sainte-Catherine de Sienne, de la même ville du Puy, qui furent choisies, pour fonder, à Langeac, ce monastère de leur Ordre. Le R. Père Panassière, Dominicain, confesseur d'Agnès depuis cinq ou six ans, fut aussi choisi pour

être le confesseur de cette nouvelle maison ; et il eut la consolation jusqu'en 1627 d'être le témoin et le juge des merveilles que Dieu opérait dans cette fidèle épouse de Jésus-Christ.

Je dis un jour à ce Révérend Père, lorsqu'il commença à me parler de cette vertueuse vierge, qu'il était étonnant que le démon endurât une telle vie sans s'efforcer d'en interrompre le cours. Alors il me répondit que Satan s'en était bien alarmé, et que dès l'enfance d'Agnès il lui avait fait une étrange guerre, qui ne finit qu'au temps de sa profession religieuse. Les attaques de cet ennemi étaient principalement durant l'oraison de la fille. Il s'élançait sur elle en forme de lion, de dogue, de serpent et de monstre au corps humain, la menaçant, la chargeant d'injures et lui disant avec des grincements de dents effroyables, surtout attendu qu'elle n'était alors qu'une enfant : « Va, maudite, il semble que Dieu t'est redevable de beaucoup, je te perdrai sans ressource. » Il la poussait, il s'efforçait de lui faire changer de situation durant la prière ; mais l'enfant demeurait immobile, et elle disait à son confesseur qu'il ne faut jamais se divertir de ce qu'on fait, si fortes que soient les attaques du démon. Le mépris qu'on en fait le rend toujours plus faible, parce qu'il en est plus confus.

Les combats que saint Athanase raconte de saint Antoine avec Satan et ceux de cette petite vierge n'ont guère de différence, à la réserve qu'on peut dire que la faiblesse de l'âge et du sexe d'Agnès donne beaucoup plus d'éclat à ceux-ci. Etant parvenue à quatorze ou quinze ans, la grâce ayant crû en elle aussi bien que la nature, Dieu leva les digues qu'il avait posées contre la rage des démons. Il sembla leur donner le pouvoir qu'il leur avait laissé sur le B. Job de frapper et de couvrir son corps de plaies et de meurtrissures, pourvu qu'ils ne lui ôtassent pas la vie.

Ils déployèrent dès lors toute leur furie, et la continuèrent durant six ou sept ans contre cet agneau innocent, même durant son noviciat. Ils la laissaient quelquefois pour morte à force de la battre. Les religieuses entendaient les bruits et les coups, en sorte que la supérieure qui la fit coucher dans sa chambre, croyant qu'elle serait un rempart contre les assauts du démon, devint malade par la frayeur quelle eut au bruit des coups que ces esprits infernaux déchargeaient sur le corps très pur de cette vierge.

Je répondis alors au R. P. Panassière, ne connaissant pas encore la vertu de la personne sur qui Dieu avait laissé au démon tant de pouvoir, que Notre-Seigneur permettait cette cruelle persécution de la part des démons, en punition des parents de la personne, ou bien pour exercer sa vertu si elle était éminente en perfection.

Au reste les tentations et les traverses ne lui manquèrent pas durant son noviciat, quoique Dieu lui fît en même temps des faveurs bien extraordinaires. Elle exerçait l'office de la cuisine avec beaucoup de charité, car elle avait été habillée pour Sœur converse. On lui donna l'habit de Sœur de chœur quatre mois avant sa profession. Elle ne le rechercha pas : au contraire, elle eût in-

finiment mieux aimé n'être jamais que Sœur converse, parce que cet état convenait mieux au bas sentiment qu'elle avait d'elle-même et au désir qu'elle avait d'être toujours la plus abjecte dans la maison de Dieu; mais les Religieuses et son confesseur l'y contraignirent, d'autant plus que, la voyant d'une part fort faible pour les œuvres manuelles, et de l'autre d'une sainteté éminente, ils jugèrent les uns et les autres qu'elle servirait beaucoup plus utilement la religion dans l'état de Religieuse de chœur.

En effet, après avoir été sous-portière et maîtresse des novices, elle succéda, à l'âge de 25 ans, à la première Prieure de la maison, en qualité de Vicaire en chef. Elle eut toute l'autorité de Prieure. Elle fut même trois ans dans cette charge; mais elle ne porta que le nom de Vicaire, à cause de la contestation qu'il y avait alors entre M. l'Evêque de Saint-Flour et les Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique touchant la juridiction du monastère. Son élection fut néanmoins confirmée tant par M. l'Evêque que par les Religieux de son Ordre. Après quatorze mois d'intervalle on la rétablit maîtresse des novices, ensuite Sous-Prieure, d'où elle fut réélue Prieure, dans laquelle charge elle mourut.

Le démon, qui semblait pressentir le bien qu'elle devait faire dans toutes ces charges pour le salut des âmes et pour la sanctification de ses Sœurs, n'omit rien afin d'empêcher qu'elle ne passât de l'état de Sœur converse à celui de Sœur de chœur.

Il lui déclara une guerre plus ouverte que jamais. Il l'attaqua partout jusqu'à la lasser et en fatiguer les Religieuses. Bien plus, il la tenta, mais d'une manière la plus forte du monde, à retourner au siècle, sous le prétexte que ses infirmités ne pourraient pas lui permettre d'observer la règle à laquelle elle allait s'engager. Il s'efforçait de l'épouvanter et de l'inquiéter dans toutes les rencontres; mais elle était revêtue de la force de Celui qui vainquit ce puissant adversaire sur la croix. Une nuit qu'elle veillait dans l'infirmerie auprès de la Mère Prieure, qui était en danger de mourir, la malade lui demanda quelque chose qui était dans la cuisine. La charitable et obéissante fille y alla aussitôt sans chandelle; mais étant au haut d'un escalier qui conduit au réfectoire, et disant, selon sa coutume, l'*Ave Maria* sur la première marche, le démon parut au bas de l'escalier sous une figure très horrible. Voici comme j'en ai appris la vérité de sa propre bouche. Je lui reprochais longtemps après qu'elle avait peur du démon. Elle me répondit humblement qu'elle ne craignait pas cet ennemi de son Epoux. « Oui, répliquai-je, témoin cette fois que vous sautâtes l'escalier de la peur que vous en eûtes. — *Il est vrai,* répondit Agnès, *que je sautai tout à coup en bas, mais je ne saurais dire comment; ce fut toutefois sans nulle frayeur de cet ennemi.* — Dites-moi comment il vous traita et en quelle figure il parut. — *Il semblait un homme,* dit cette fille forte, *mais qui jetait feu et flamme par les yeux, les narines, les oreilles et par toute la tête. L'ayant vu d'en haut, je me trouvai aussitôt en bas étendue par terre. Le démon me prit par les flancs et me jeta fort haut contre la muraille à*

main gauche; je retombai sur le pavé comme un sac de blé. Il m'empoigna derechef et me lança contre le mur à ma droite. — Vous blessâtes-vous ? — *Je ne me fis aucun mal.* — Vous parla-t-il ? — *Non, je l'entendis seulement murmurer et grincer des dents contre moi. Il s'évanouit, me laissant dans les ténèbres, car auparavant je voyais fort clair par la lueur des flammes du démon. Je mis alors les deux mains contre la muraille, et à tâtons je trouvai la porte de la cuisine, et portai à notre Mère ce qu'elle m'avait demandé.*» Elle l'avait trop souvent vu et méprisé pour s'en effrayer. Ayant Dieu aussi présent qu'elle avait et les Anges la consolant comme ils faisaient partout, que pouvait-elle craindre ? Elle en triompha toujours.

Elle fit heureusement profession de l'Ordre de Saint-Dominique entre les mains de la Prieure, en présence du Père Panassière, le confesseur, et alors le supérieur du monastère, le jour de la Purification de la Vierge de l'année mil six cent vingt-cinq, âgée de vingt-deux ans, deux mois et quatre jours.

Une des grandes caresses de Dieu envers Agnès fut celle qu'il lui fit dans ce moment de sa profession ; car saint Dominique lui apparut sensiblement, et Jésus-Christ lui donna un anneau qu'il lui mit au doigt invisiblement, ainsi qu'il est arrivé à sainte Agnès la martyre et à bien d'autres amis de Dieu. Saint Dominique, son glorieux Patriarche, lui recommanda, comme il avait fait à sa prise d'habit, de bien garder ses Règles et ses Constitutions, d'être toujours parfaitement humble, obéissante, et reconnaissante envers son divin Epoux, de l'avoir appelée à la Religion qu'elle désirait tant, et enfin de l'aimer de plus en plus. Elle a parfaitement accompli tous ces célestes conseils.

Rien de grossier, rien d'imprudent, rien d'affecté, rien qui sentît la vanité, la présomption, le mépris d'autrui, ne paraissait dans cette vierge. Elle avait une souveraine liberté d'esprit, elle n'était attachée à chose du monde, elle n'aimait que Dieu.

Oh ! qu'il fait bon lire ses lettres ! mais je n'en ai que bien peu. On y voit un style tout différent de l'ordinaire des hommes ; il est plein d'un caractère d'humilité et de componction sur son misérable état, dit-elle. Il est tout embaumé de l'amour de son Epoux céleste et il n'y a rien de si beau, ni de plus spirituel dans sa simplicité et sa naïveté. La raison est que cette sainte âme regardait les choses tout autrement qu'on ne fait. N'ayant aucune attache au monde, elle avait une grande liberté d'esprit pour tout ce qui regarde Dieu et la vertu, sans nul respect humain. Elle déclarait tout. Elle disait et faisait tout sans réfléchir au sentiment qu'en pouvaient avoir les autres, jusqu'à faire des miracles devant tout le monde, se plaindre très amoureusement à Notre-Seigneur, être dans les jubilations extraordinaires sans faire réflexion ni se soucier, pour ainsi dire, de ce que les hommes pourraient en penser.

Agnès était excellente en humilité. Je connus par là, dès le commencement que je la vis, ce qui ne fut que quelques années après sa profession reli-

gieuse, qu'elle était conduite de Dieu. Je lui dis d'abord que j'avais fort ouï parler d'elle; et que des personnes très spirituelles n'en avaient pas grande opinion. « N'êtes-vous pas, lui dis-je, un peu superbe intérieurement? Parlez franchement. — *Je n'entends pas assez*, répliqua-t-elle, *ce que veut dire ce mot : expliquez-le moi, s'il vous plaît, afin que je puisse vous répondre.* — Ce mot veut dire que vous vous estimez plus sage et plus habile que les autres lorsqu'on parle de quelque affaire (elle était alors supérieure de la maison) et que chacune des Religieuses dit son avis; que vous vous aimez vous-même et que vous préférez vos commodités à celles d'autrui. » Elle me regarda et me dit avec une grande simplicité : « *Je ne pense pas avoir jamais fait cela; mais j'étais bien de celles qui aiment à passer le temps ensemble, et, à la vérité, j'étais joyeuse avec mes compagnes allant çà et là.* » Elle prenait plaisir à être humiliée, et elle n'avait aucune satisfaction à me parler, si ce n'est, me disait-elle un jour, à cause que je ne la flattais pas et que je lui disais hautement toutes ses vérités, de quoi elle remerciait Dieu.

De cette humilité procédait qu'elle s'estimait chargée des péchés les plus énormes et d'une conscience la plus cautérisée du monde. Elle frémissait à la seule pensée des jugements de Dieu jusqu'à en trembler de tout le corps. Elle en tombait parfois dans des hauts cris et dans des frayeurs si étranges, que ceux qui la voyaient ainsi tremblante de peur entraient en eux-mêmes par la crainte d'être damnés, pensant à cette sentence de saint Pierre : *Si justus vix salvabitur, impius et perversus ubi parebunt?* Car c'était une très innocente et très sainte vierge.

Etant portière du monastère, elle exerça excellemment la charité envers les pauvres et, pour la rendre plus méritoire, elle y joignait un grand esprit de mortification. Un jour, elle pansait le pied à un pauvre enfant dont les plaies étaient si infectes et remplies d'ordure que, quelque accoutumée qu'elle fût dès son enfance à ces sortes d'œuvres de charité, le cœur lui bondissait et la nature en ressentait une extrême répugnance. Elle, néanmoins, d'une force et d'un courage bien au-dessus de son sexe, imita sainte Catherine de Sienne en pareille conjoncture. J'ai horreur de l'écrire, on m'entend assez. Je le sus par adresse de sa propre bouche et j'admirai ce grand cœur dans une fille, quoique je fisse mine de ne pas l'approuver. Je puis bien assurer que je n'ai jamais vu personne plus déterminé à la mortification des sens que ne l'était cette véritable servante de Dieu.

Son obéissance était égale. Elle en faisait plus de cas que de toutes les grâces extérieures ou élévations d'esprit qu'on pourrait avoir dans l'oraison. Pour bien persuader ses novices et de la valeur de cette vertu et que tout doit y céder, elle fit une espèce de miracle en leur présence. Un animal domestique courant sur le bord des murs du monastère dans le moment qu'elle leur parlait fervemment de cette vertu, elle cria à cet animal : *Arrête par obéissance.* L'animal, qui naturellement devait courir davantage, étant le plus timide de tous les animaux, s'arrêta tout court, regardant cette véné-

rable Maîtresse des novices, sans oser faire un pas qu'elle ne lui eût ordonné de marcher.

Alors se tournant vers ses filles qui étaient dans l'admiration de ce fait, elle leur dit : *Vous voyez, mes Sœurs, comme les bêtes mêmes obéissent ; apprenez donc à obéir, et laissez-vous conduire par ceux qui vous gouvernent.* Cette vertu lui semblait si nécessaire que c'était en cela principalement qu'elle éprouvait les postulantes à la religion; et quand elle remarquait que l'obéissance n'était pas entière en elles, rien n'était capable de la fléchir pour les recevoir.

L'esprit de pénitence et de mortification était si ardent dans cette incomparable Religieuse que je ne puis dire ce que j'en pense. J'avancerai seulement que je n'ai jamais vu soldat aussi déterminé à souffrir qu'elle l'était. Elle ne mettait pas la mortification à certaines austérités délicates, comme font plusieurs personnes qui professent la piété; mais elle se jetait, pour ainsi dire à corps perdu, dans toutes les rigueurs de la plus affreuse pénitence.

Elle aurait tout entrepris, si ses Directeurs ne l'eussent arrêtée. Elle aimait si fort d'être toujours attachée à la croix par l'observance exacte de ses Constitutions qu'elle faisait pitié à la voir, tant sa peine était grande, lorsque l'obéissance l'obligeait d'user de quelque dispense, à cause de ses maladies. Il n'en était pas de même à l'égard de ses filles; car, bien qu'elle mortifiât jusqu'au plus vif et d'une manière extraordinaire celles qu'elle voyait fort disposées à un grand esprit de perfection, elle usait néanmoins avec elles des condescendances de la charité la plus douce et la plus prudente, gardant toujours un juste milieu entre le zèle amer et la lâche complaisance.

La conversation et la conduite de cette digne Supérieure n'étaient qu'un tissu des vertus de charité, de bonté, de dévotion, de mortification, de magnanimité, de patience et de tout ce qui peut porter au bien.

La simplicité et la prudence étaient deux vertus qu'elle possédait dans un degré si éminent qu'à mon sens il y avait du miracle. Je le remarquai spécialement un jour auquel ayant dit à ses filles qu'elles devaient plutôt considérer les vertus de leur Mère que ses miracles, je la fis appeler et, ayant à dessein obligé une de ses Religieuses à lui faire des reproches injurieux sur sa manière de gouverner, Agnès répondit avec tant de sagesse que, d'une part, elle conserva la patience sans la moindre altération et, de l'autre, elle fit connaître à son inférieure qu'elle devait demeurer dans son devoir sans rien inventer de faux. Nous admirâmes tous comme quoi elle répondait naïvement, paisiblement, sagement, et toujours selon la vérité. Elle seule demeura confuse et humiliée, quand elle s'aperçut de notre fiction.

Elle ne voulait pas qu'on l'estimât en rien. Pour ne pas se distinguer de ses sœurs, elle ne communiait qu'avec la Communauté, c'est-à-dire les fêtes et les dimanches, les communions n'étant pas alors fréquentes dans ce saint monastère. La peine qu'elle souffrait d'être si rarement visitée de son Epoux lui était rude. Elle la souffrait néanmoins avec paix et tranquillité. Mais Jésus-Christ, qui aimait de se communiquer à cette sainte âme, daigna

faire connaître lui-même encore une fois, comme il avait fait avant qu'elle entrât en Religion, qu'il voulait qu'on lui permît de s'approcher plus souvent du divin Sacrement de son Corps et de son Sang adorable. Il le lui fit porter par ses Anges. M. Martinon, archiprêtre de Langeac, le vérifia un jour d'une manière authentique ; car ayant appris de la bouche de la V. Mère Agnès, par les interrogations qu'il lui fit, que ce jour, qui était le 19 octobre, un Ange l'avait communiée, alla vérifier promptement le saint Ciboire, et n'y trouva que trois hosties, quoiqu'il fût très certain qu'il y en avait laissé quatre, et que nul prêtre n'avait ouvert depuis lui le saint Ciboire.

Ces communions miraculeuses, quant à l'administration du Sacrement, lui devinrent ordinaires presque tous les jeudis. Le confesseur me demanda mon sentiment sur ce fait. Je lui répondis qu'il était arrivé à d'autres saintes âmes de communier de la main des anges et des saints, mais non pas si souvent, ni dans un jour déterminé, au moins autant que je me souvienne. Il me pria d'aller sur les lieux.

Etant donc allé à Langeac, à cinq ou six lieues de la ville du Puy où j'étais alors, je m'informai d'elle si la chose était comme on me l'avait rapporté. Elle me répondit que oui. « Ce n'est pas une chose fort nouvelle, lui répliquai-je ; mais si vous craignez quelque illusion, vous avez le Saint-Sacrement à cet autel, le prêtre ne vous le refusera pas, c'est le grand chemin où il ne peut y avoir aucune erreur. Ce n'est pas toutefois que je veuille condamner votre procédé, je m'en remets à Dieu qui fait ce que bon lui semble avec ses créatures. « *Hélas!* dit Agnès, *j'ai toujours désiré qu'il plût à Notre-Seigneur de me conduire par le chemin ordinaire, de peur de quelque tromperie de l'ennemi ; j'ai souvent demandé à Dieu de ne pas me donner ces grâces extraordinaires qui me font peur ; je suis absolument résolue de ne suivre que la voie ordinaire de l'Eglise, et de m'excuser du reste.* » C'était le mercredi que nous eûmes cette conférence, et je partis dès aussitôt de Langeac. Après quelques mois j'y retournai et lui demandai si rien ne lui était arrivé. Elle me dit que le lendemain de notre conférence, c'est-à-dire le jeudi, celui qui avait accoutumé de lui administrer la communion se présenta à elle portant le Saint-Sacrement. — « Quel était son habillement, lui dis-je, et que vous dit-il ? — *Rien,* répliqua Agnès, *il était vêtu en Prélat qui officie actuellement. Comme il venait vers moi, je le prévins, et lui dis : « Excusez-moi, mon Seigneur, je désire doréna-« vant de communier comme les autres. » Ces paroles ne l'arrêtant pas, et moi, voyant qu'il s'avançait : « Pardonnez-moi, lui dis-je encore, si je me tiens à la voie « ordinaire de l'Eglise, et si je suis le conseil que ses prêtres me donnent. Il n'y a « point d'erreur ni d'illusion en cela, si fait bien dans ces voies extraordinaires. « D'ailleurs vous qui êtes un Ange, vous ne consacrez pas, ce sont les Prêtres qui consacrent. » A ces paroles, l'Ange se retira après avoir incliné profondément la tête vers le Saint-Sacrement, qu'il tenait en sa main.* »

Le lendemain, jour de vendredi, un jeune homme apparut à Agnès, c'est ainsi qu'elle parlait, car par modestie elle ne le nommait jamais Ange, quoi-

qu'elle sût fort bien que c'était un Ange. « Que fis-tu hier », lui dit-il? « *Je refusai de prendre la communion d'autres mains que de celles des Prêtres, parce qu'on m'avait conseillé de suivre la voie commune de l'Eglise où il n'y a point d'illusion; je voulus être obéissante.*—Tu fis bien, répliqua l'Ange; je suis ici pour te dire que tu dois toujours te tenir à l'obéissance de l'Eglise, et aimer et pratiquer l'humilité. » On lui permit alors de communier tous les jours, et dès lors ces communions miraculeuses cessèrent. Mais il arriva une autre merveille.

Durant plus de six mois depuis ce temps-là, elle vécut de la seule Eucharistie. Lorsqu'elle prenait quelque peu de nourriture, ce qui était fort rare et en se faisant de grandes violences à la sollicitation de ses filles—car elle était alors supérieure du monastère,— elle la vomissait aussitôt, son estomac ne pouvant la supporter. Le confesseur me demanda mon sentiment sur un cas aussi étrange; je répondis qu'en matière de direction spirituelle il fallait considérer comment Dieu conduit une âme, et n'y voyant rien de dangereux, il fallait suivre et ne pas s'opposer à la conduite de Dieu, le Saint-Esprit ayant mille et mille manières d'attirer les âmes à soi; qu'au reste ce fait n'était pas sans exemple, et qu'on ferait bien de continuer à lui permettre la communion de chaque jour, en prenant garde néanmoins que faute de nourriture elle ne s'affaiblît par trop.

La V. Mère Agnès passa de la sorte environ six mois; mais au septième, elle se trouva tout à coup si débile que son confesseur en fut alarmé. Il me pria d'y aller. Etant arrivé, on la porta dans une chaise à la grille du chœur, où j'étais. Je m'étonnai de la voir si en bonpoint d'une part, et de l'autre si débile. Elle était en meilleur état que les Religieuses présentes et nulle n'approchait de son embonpoint. Elle avait le visage plein et refait, les joues vermeilles, la voix ferme, et tout en elle paraissait en bonnes dispositions. Je lui dis de se dresser sur ses pieds; mais, l'ayant voulu faire, elle ne put aucunement se tenir debout. « Voilà qui est beau, lui dis-je, que ne vivons-nous avec les vivants? — *Je le veux bien*, répliqua-t-elle, *je ferai l'obéissance en tout.* » Il lui en coûta bien; car, ses supérieurs lui ayant ordonné de manger, difficilement put-elle se réduire à la nourriture corporelle. Son estomac rejetait tout ce qu'elle mangeait. Elle y vint néanmoins peu à peu, et quelque temps après, elle s'accoutuma à prendre quelque peu de nourriture.

Cette fille de la Croix avait une sainte ardeur de penser à la Passion de Jésus-Christ avec un désir véhément d'en être participante. Elle était mécontente, si elle n'endurait pas quelque peine. Dieu lui fit sentir des douleurs insupportables aux mains, aux pieds et au côté, et lui grava au milieu des deux mains des croix d'un rouge extrêmement vermeil. Bien étonnée de cela, elle retirait ses mains dans la manche de sa robe, pour les couvrir et les cacher à ses filles; mais comme le sexe est fort curieux, cette précaution extraordinaire de retirer ses mains dans sa manche fit qu'elles l'observèrent de près et découvrirent enfin ce qu'elle cachait tant.

Elle s'en aperçut, et pénétrée d'une vive douleur, ne sachant comment faire, ni à qui décharger son cœur, son refuge fut de courir promptement au jardin dans l'espèce de cabane où l'on enfermait les outils des jardiniers et choses semblables, et se prosternant la face collée contre la terre, elle dit à son divin Epoux dans la ferveur que lui causait sa peine et avec sa sainte simplicité : « *Tant de croix, ô mon Dieu, qu'il vous plaira ; mais de ces croix en peinture, je n'en veux point. Il n'y a rien, mon Epoux, que vous ayez enduré sur le Calvaire, que je ne sois prête et très aise d'endurer ; mais ôtez-moi ces marques, mon Seigneur, ôtez-les-moi, je ne puis paraître devant mes Sœurs avec ces sortes de croix ; non, je ne le ferai jamais, ce sont des choses trop délicates : je ne vous demande que des clous, des fouets et des bourreaux, et la mort même, si c'est votre volonté.* »

Durant cette affliction, elle regardait de temps en temps ses mains, et toute désolée elle se tourmentait de plus en plus, se plaignant à Dieu avec cette simplicité d'enfant, qui ne peut-être que le caractère d'une âme souverainement purifiée. Elle disait même à son céleste Epoux que s'il ne lui ôtait pas ces marques extérieures, elle serait contrainte de s'enfuir en un lieu où elle ne pût jamais être vue.

A la fin un Ange parut, qui lui dit : « Que faites-vous ici? et pourquoi vous tourmentez-vous? » Agnès, lui montrant ses mains marquées des croix, lui dit : « *Voilà, mon Seigneur, pourquoi je pleure et je m'afflige, je ne veux point ces choses-là; si cela dure, je m'enfuirai de cette maison.* — Si Dieu le veut, repartit l'Ange, il faut bien le vouloir, laisse-toi gouverner à sa Majesté. » Agnès s'attrista fort à ces paroles, et elle lui dit : « *Mon Epoux sait que je n'ai jamais refusé les croix, ni la douleur, ni la mort; s'il veut que je meure, j'en suis contente; mais ce sont de très petites faveurs que ces marques, je veux endurer de véritables croix, je ne veux que la croix de Jésus. Eh! dites-lui qu'il donne ceci à d'autres, et à moi la vraie croix, les douleurs, et rien de tout cela; effacez-les, s'il vous plaît, ou je m'en vais sauter les murailles et me cacher.* — Dieu voulait que tu fusses marquée de sa croix, répliqua l'Ange, mais tu auras ce que tu demandes tant; sache donc que tu endureras d'autres croix bien plus effroyables. — *Je suis préparée*, dit-elle, *à souffrir tout ce que mon Epoux a enduré sur le Calvaire ; dites-le lui, je vous prie, et qu'il ne me donne plus de ces petites choses.* » L'Ange lui effaça à l'heure même ces croix, et, disparaissant, Agnès se retira.

Peu de temps après, son confesseur me fit savoir ce qui s'était passé, et me demanda ce que j'en pensais : je trouvai le cas assez particulier. M'étant transporté sur les lieux longtemps après, et voulant savoir d'elle-même le fait : « Ma bonne fille, lui dis-je, vous êtes tout à fait extravagante dans votre procédé. Est-il vrai que vous avez été sur le point de vouloir sauter les murailles du couvent et de vous enfuir? — *Il est vrai*, répliqua-t-elle. — Il est donc vrai conséquemment que vous avez presque voulu apostasier, vous perdre et scandaliser tout le monde? — *Je n'avais pas toutes ces considérations*, dit-elle, — Où fussiez-vous allée? — *Dieu m'eût aidée, et j'eusse*

avancé dans les bois, je ne songeais pas aux inconvénients. »Je ne voulus plus alors lui rien dire, et passant à d'autres choses, je lui demandai si elle avait communiqué ces grâces extérieures à quelqu'un. Elle me dit en avoir parlé entre autres au Père Théodose, capucin du Puy, natif de Bergame en Italie, homme d'une grande réputation de vertu. Elle ajouta que ce bon vieillard n'avait pas eu mauvaise opinion de ce fait, qu'elle ne m'expliqua pas davantage, disant que ce bon Père l'avait assurée qu'il sentait aussi de grandes douleurs intérieures au milieu des pieds, des mains et du côté, sans qu'il parût rien d'extérieur, et que d'autres personnes avaient cela.

A ceux qui me demanderont si cette servante de Dieu a senti et eu les douleurs de la croix, et du crucifiement qu'elle souhaitait alors avec tant de ferveur, je répondrai qu'elle les a endurées, et je crois même qu'elle a souffert la mort de la croix. Je vais le montrer et de quelle manière la chose arriva. Son confesseur et toutes les Religieuses sont autant de témoins irréprochables de ce que je vais dire. Je l'ai appris du même confesseur.

La V. Agnès se trouva si mal une nuit que tout le monastère, en étant alarmé, fit appeler le Père Panassière pour l'assister. Ce Père la trouvant à l'extrémité lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction. Les symptômes de la maladie étaient les mêmes qu'on les voit en ceux qui vont mourir. Elle perdit la parole et se trouva dans une posture semblable à celle d'un crucifié, ou plutôt semblable à celle où pouvait être Jésus-Christ quand il mourut en la croix. Son corps était invariable et raide comme si on l'eût attaché avec des clous; ses bras étendus en croix, ses pieds joints ensemble, ses yeux fermés et ses dents serrées. On entendait craquer ses os comme s'ils se fussent disloqués les uns des autres. Sa contenance était d'une personne qui souffre extrêmement et qui meurt d'une mort violente.

Toutes les Religieuses, étonnées à non plus de ce spectacle, environnèrent son lit. Le Père leur dit de voir si les pieds de la moribonde se tenaient si fort unis ensemble, qu'il ne fût pas possible de les détacher, pour les mettre dans une autre situation. Elles le firent et elles ne purent jamais les séparer par aucune force. Les lèvres de cette crucifiée se retirèrent et elles devinrent toutes noires. Il paraissait qu'elle n'avait plus l'usage de l'ouïe. On s'approcha de sa face et on la vit agoniser. Alors on commença à dire les prières des agonisants jusqu'à ce qu'on crût qu'elle était morte, ayant la bouche ouverte, sans pouls, sans respiration. Le confesseur me dit qu'il ne doutait pas qu'elle ne fût réellement morte, tant à cause des tourments et des dernières convulsions de la mort qui parurent en elle, qu'à cause que lui ayant approché la lumière de la bouche et des narines, il n'en sortait aucun souffle. Aussi l'abandonna-t-il comme morte, disant aux Religieuses qu'on pouvait se retirer puisqu'elle avait rendu l'âme. Il demeura néanmoins avec plusieurs Religieuses dans la chambre de la défunte, qui revint tout à coup quelque temps après, jetant un soupir de douleur de se voir retournée dans cette vie mortelle. Ce qui est merveilleux est qu'elle fut en parfaite santé dès ce mo-

ment et qu'elle alla à Complies. Son confesseur l'obligea de lui découvrir tout ce qui s'était passé en elle. Elle obéit, et l'assura qu'elle était véritablement morte; mais que Notre-Seigneur l'avait obligée de revenir dans son corps pour souffrir, et pour l'accomplissement des desseins qu'il avait pour le salut de quelques âmes. Je ne me souviens pas bien de quelle façon elle revint en vie. Ceci arriva au mois de février 1626.

Il lui resta toujours de très violentes douleurs aux pieds, aux mains et au côté, en sorte qu'elle ne pouvait presque pas se servir de ses mains, et elle eut souvent besoin du secours des Anges qui l'assistaient fort familièrement dans tous ses besoins.

Sa rare simplicité et sa grande pureté lui rendaient les Anges très familiers. Cette simplicité n'avait rien de niais, ni de défectueux; elle était au contraire unie à une prudence admirable que l'on ne voit pas dans le monde.

Son oraison et sa confiance en Dieu obtenaient ordinairement ce qu'elle lui demandait. En voici des preuves. Etant supérieure, elle tenait ses Chapitres toutes les semaines. Il arriva qu'on avait enterré une sœur défunte au lieu où l'on s'assemblait; et comme les fossoyeurs n'avaient pas assez creusé dans la terre pour couvrir ce corps, il en sortait une infection insupportable à toutes les Sœurs. La Vénérable Mère Agnès, soit qu'elle dissimulât la chose par mortification ou qu'embaumée, comme elle était ordinairement, de plusieurs célestes odeurs, elle ne sentît pas l'infection de ce cadavre, ne laissa pas de conduire au premier jour ses filles dans le Chapitre. Une Sœur lui dit alors : « Hélas, ma Mère, où allons-nous ? le lieu est si infecté, que nous y mourrons de la méchante odeur qui sort du corps de la défunte. « *Allons mes Sœurs*, répliqua Agnès, *allons, Dieu y pourvoira.* » Les Religieuses la suivirent fort tremblantes de peur de sentir cette horrible puanteur; mais Dieu fit la merveille tout entière. Elles ne sentirent rien de mauvais ni alors ni depuis ce temps-là. Je l'ai su de leur bouche, et j'ai admiré autant la vertu des prières de cette sainte âme que les impressions du Saint-Esprit dans ce cœur. Voici quelques autres marques des lumières surnaturelles qu'elle recevait de Dieu et du pouvoir qu'elle avait auprès de sa divine Majesté.

On la sollicita de prier pour une jeune dame de grande qualité qui était fort malade. Elle me dit d'abord que cette personne ne devait pas attendre la guérison, mais bien se préparer à la mort, qui lui arriverait en punition de ce qu'elle n'avait pas répondu à la vocation de Dieu qui l'appelait à la Religion, et nullement au mariage. Cette pauvre dame mourut effectivement dans l'année.

Un jeune avocat de sa connaissance étant dans de terribles craintes sur son salut, elle le consola, et lui dit par une inspiration extraordinaire : *Allez, vous mourrez en bon chrétien.* La suite a donné tous les préjugés possibles que Dieu l'avait fait parler.

La première fois que son confesseur me demanda mon avis sur des choses

qui regardaient la direction de cette âme extraordinaire : « *J'eusse désiré*, lui dit-elle aussitôt qu'elle l'eut vu à son retour, *que vous n'eussiez communiqué à personne ces grâces extérieures.* — L'ai-je fait, répliqua le Père ? A qui et comment puis-je les avoir communiquées ? —*Vous l'avez dit, mon Révérend Père, au Recteur du collège des Jésuites du Puy; vous le lui avez dit le mardi, à huit heures du matin, à la salle basse qui est à main gauche; vous en avez aussi parlé à d'autres personnes.* — Mais peut-on ne pas consulter quelqu'un, puisque vous marchez par un chemin aussi hétéroclite ? — *Je trouve bon*, dit-elle, *que vous preniez conseil et rien de plus.* » Tout ce qu'elle disait était vrai, et le Père m'assura qu'il s'était cru obligé d'en conférer avec d'autres personnes.

Un certain Religieux, fort homme de bien, l'ayant priée de l'avertir charitablement de tout ce qu'elle connaîtrait en lui qui pourrait déplaire à Dieu, elle le faisait avec beaucoup de zèle et d'humilité. Or il arriva que le Père s'étant trouvé dans quelque indisposition alla se baigner à une demi-lieue de la ville dans un endroit fort à l'écart, et hors de vue d'aucune personne. Etant revenu, il fut fort surpris quand la Vénérable Mère Agnès lui dit en l'abordant : « *Oh ! qu'il est mal séant à un religieux de se dépouiller de son habit religieux et de se baigner comme les séculiers !* » Il en fut tout confus, sachant qu'elle ne pouvait le savoir que par des voies surnaturelles, et il prit une forte résolution d'être plus modeste qu'il n'avait jamais été.

Le Père Panassière, allant à Saint-Flour avec un chanoine de Langeac, eut occasion de secourir un pauvre paysan qui se noyait dans la rivière. Etant revenu à Langeac, il voulut voir si sa fille spirituelle aurait eu quelque connaissance surnaturelle du péril de ce malheureux. Il commença son discours par des reproches, lui disant que les Religieuses étant bien à leur aise dans leur monastère ne sont point exposées à mille dangers de la vie où l'on est dans le monde. « Le pis est, ajouta-t-il, qu'elles ne prient pas assez Dieu pour ceux qui sont en péril. — *Oh ! que nous prions pour le peuple !* répliqua Agnès, *et j'ai prié pour celui que vous savez ; mais je ne l'ai vu que lorsqu'il s'est accroché au roc.* » Cela était véritable ; car ce pauvre homme n'avait été sauvé que parce qu'il s'était pris avec les ongles à un rocher. Or il était impossible qu'Agnès le sût autrement que par révélation. Elle dit alors d'un grand zèle : « *Dites à cet homme quand vous le verrez que s'il ne se corrige pas de son péché, il lui arrivera bien autre chose.* »

Un jeune garçon, nommé Mathieu, domestique au monastère, étant en pareil danger dans la rivière de l'Allier qui passe proche des murs du monastère, les Religieuses entendirent un grand tumulte du peuple qui criait au secours. Elles sortirent de leurs chambres, et vinrent dans celle de leur Mère, pour l'avertir de prier Dieu pour quelqu'un qui se noyait infailliblement. Agnès se mit à genoux pour cela et après l'espace d'environ cinq *Pater* et cinq *Ave*, elle sortit de sa cellule, et fit signe à ses filles qu'elles fussent tranquilles, que tout allait bien, que c'était Mathieu qui se noyait ; mais qu'il n'aurait point de mal. Elles la crurent et admirèrent en même temps

les lumières de leur supérieure, qui n'avait pu rien voir, ni rien entendre de cet événement. En effet cet enfant, qui était déjà à demi noyé, fut retiré des bras de la mort et porté au monastère en bonne santé.

Elle connut encore par une vision mystérieuse l'heure et le jour de la mort d'une fille très vertueuse que j'avais confessée quelque temps, nommée Marie Gaïse. Elle l'assista même en esprit au moment de son trépas.

Cette digne Prieure avait un admirable discernement des esprits et une grande sagesse pour les éprouver. Une de ses filles, étant auprès d'elle lorsqu'elle était malade à l'infirmerie, s'avisa de lui dire qu'elle avait des collections qui pourraient être fort utiles aux Prédicateurs. Agnès commanda à la Religieuse de lui apporter ce beau livre de collections, et en présence de toutes les Sœurs et de celle qui l'avait composé, elle le jeta dans le feu ; mais l'attisant avec son bâton, un gros rat, faisant un grand bruit, se jeta dans le feu. Alors la Mère dit à ses filles : « *Voilà l'esprit qui a fait faire ce livre à notre Sœur, c'est un démon sous cette figure ; une Religieuse bien humble n'aurait pas eu la pensée de pouvoir rien faire qui pût servir aux Prédicateurs ; vivons en humilité, mes Sœurs, c'est là notre grande affaire.* » Je ne nomme pas la Religieuse, quoiqu'en cela elle n'eût pas commis un crime ; mais les yeux pénétrants d'Agnès voyaient des fautes là où les autres n'en pouvaient pas découvrir. Je me persuade que la Religieuse ne trouvera pas mauvais que nous disions ceci, sachant bien elle-même qu'il y eut en cela du miracle, et que les merveilles de Dieu ne peuvent se cacher qu'au préjudice de sa gloire.

Par cet esprit encore de sagesse toute divine où plutôt par l'instinct et l'onction de la grâce qui l'instruisait, elle découvrit l'illusion d'une fausse dévote, nommée Marguerite, dont Satan abusait jusqu'au point de lui faire croire qu'elle était stigmatisée, et qu'elle était admirablement caressée de Dieu et de ses saints. Je demandai un jour à Agnès quel sentiment elle en avait. Elle me dit que c'était à elle à s'en remettre à notre jugement, ajoutant qu'elle n'avait jamais cru que ce qui paraissait en elle fût un effet de la grâce, ni que cela vînt de Dieu. — « Sur quoi fondez-vous votre jugement? — *Je le fonde*, répliqua cette humble vierge, *sur ce principe que là où n'est pas l'humilité, Dieu ne peut pas être. Voici ce que je fis un jour pour en découvrir le fond. Je priai cette pauvre Marguerite qu'elle me fît la grâce de me montrer ses stigmates. Elle le fit d'abord sans nulle peine. Je me mis à genoux devant elle, lui disant que si cela était de Dieu je la prierais de me les donner à baiser. Elle le fit fort volontiers. Or, mon Père, il est sûr que si cela était de Dieu, elle eût caché ses mains et n'eût pas permis qu'on les baisât. Alors je ne balançai pas à dire en moi-même : cela ne vaut rien.* » Et en effet l'humilité seule est la preuve authentique de l'esprit de Dieu et je connus par l'humilité d'Agnès qu'elle en était conduite.

De là sans doute provenait le grand amour que Dieu avait pour elle, et les grandes faveurs qu'il lui faisait. Elle fut une deuxième fois percée au côté d'un coup de flèche, même visiblement par un esprit céleste venant d'en haut.

Alors elle était devant une fenêtre, priant avec beaucoup d'ardeur du côté de l'église de Notre-Dame du Puy ; car, bien qu'elle en fût éloignée de cinq à six lieues, elle aimait beaucoup cette église, et elle faisait souvent sa prière de ce côté-là. Elle tomba pâmée de ce coup de flèche, et fut comme morte, sans doute par les douces ardeurs de l'amour. Chose semblable est arrivée diverses fois, mais je ne me souviens pas bien si celui qui lui tirait ces coups du ciel était en forme d'ange ou en quelque autre figure. Elle tombait alors en extase. Ces extases lui étaient alors fort fréquentes. Un Religieux de Saint-Benoît la vit une fois élevée de terre dans l'église de Saint-Dominique. Il lui en arriva une fois une en ma présence. Voici comment : je lui parlais un jour de je ne sais quoi avec reproche, pour la laisser toujours en humilité. Recevant cette réprimande elle était debout. Elle se mit bientôt la face contre terre appuyée dans ses mains, je continuai à lui parler ; mais sa compagne qui était présente pour nous écouter selon l'usage de ce monastère, me dit que je parlais en vain, que la Mère Agnès ne m'entendait pas, parce qu'elle n'était plus à elle-même. J'attendis quelque temps ; ensuite de quoi je dis à la Religieuse d'appeler quelqu'un pour être aidée à la lever de terre, afin que je pusse la voir. Elle pèse si peu, me répliqua la Religieuse que je la lèverai moi seule fort aisément. En effet elle la prit à travers le corps, et la levant de terre elle me la présenta. Je la considérai fort attentivement. Elle était comme dans un doux sommeil, la face fort vermeille, les yeux légèrement fermés, les bras pendants, tout le corps abandonné, sans se soutenir. Après qu'elle eut demeuré quelque temps en cet état, elle revint à soi, et, ouvrant les yeux, sans néanmoins se dresser sur ses pieds, ni nous dire un seul mot, elle semblait tout interdite, n'ayant que la contenance d'un enfant qui ne sait que dire. « Voilà qui est beau, ma Sœur, lui dis-je ! Quelle façon de faire avez-vous ? On vous parlait de votre devoir, et au lieu d'être attentive, vous allez je ne sais où. A quoi pensiez-vous ? — *Ah, mon Père*, répliqua-t-elle, *êtes-vous là ? j'écoutais votre discours qui me plaisait beaucoup, parce que vous ne me flattiez pas dans mes défauts, comme font ordinairement ceux qui me viennent voir.* » Je lui dis alors : « Je pense que vous dormiez et que vous n'aviez aucune pensée. — *Pardonnez-moi, je pensais.* » Puis elle tira une croix de je ne sais où, pour me la donner, ne sachant encore ce qu'elle faisait.

Or ce fait démontre que ses extases n'étaient pas des sommeils ni de ces quiétudes oiseuses et inutiles de plusieurs personnes, mais que son oraison était agissante, et pleine de saintes pensées et de pieuses affections.

Je le reconnus davantage deux ans après, que j'allai la voir à la demande de ses supérieurs. Je l'interrogeai comme elle priait, et si le repos où elle était n'était pas plutôt un assoupissement qu'une oraison. Elle me répondit qu'avant son oraison de chaque jour elle préparait trois points, le soir auparavant, sur lesquels elle jetait sa première pensée dès son réveil ; que l'heure de l'oraison étant donnée, elle se mettait à genoux avec les autres. Je lui dis : « Mais suivez-vous les trois points que vous avez préparés ? — *Non*, répliqua

Agnès. — Pourquoi donc les préparez-vous? — *Pour faire ce qui est de mon devoir ; mais étant devant Dieu, mon esprit se contente en Dieu et en demeure là.* — Cela est dormir, lui dis-je. — *Excusez-moi, mon Père, ce n'est pas dormir. Je ne puis mieux vous expliquer que par la comparaison d'un enfant qui étant entre les bras de sa mère, tette, et se plaît sur son sein.* — Il y dort aussi, ajoutai-je. — *Il est vrai,* dit-elle *; mais je vous assure que je ne dors point et que mon esprit regarde Dieu, et s'attache à Dieu par la pensée, dans la majesté duquel je me plais tant que je demeure contente devant lui comme devant mon Père, sans prendre le change, ni aller de cette pensée à une autre, de sorte que je me trouve à la fin telle qu'au commencement, ayant un indicible plaisir de cet objet que je vois et aime invariablement.* »

Ce n'est donc pas là, pensai-je en moi-même, une adhérence de l'âme à Dieu immédiatement, sans se servir d'aucune puissance de l'âme, mais c'est l'entendement qui voit, la volonté qui aime, et l'un et l'autre qui se plait dans son objet, l'admire, le désire et l'atteint par diverses affections.

Cette fille ne faisait aucune réflexion sur sa manière de prier, pour connaître de quelle espèce son oraison était. Moins encore faisait-elle des distinctions, pour ainsi dire, de son objet, afin de le distinguer, et y chercher le plus ou le moins parfait par mille contraintes d'imagination qui ne sont que des alambiquements d'esprit et des curiosités fort vaines et souvent mal conduites par des têtes faibles de femmes. Elle demeurait fixe devant Dieu avec humilité pour le laisser faire; et quoiqu'elle agît toujours, elle tenait plus du patient que de l'agent.

Or, ce n'était pas seulement durant les heures de son oraison qu'elle était absorbée et élevée en Dieu par ces espèces d'extase. Elle y était les quinze jours et les trois semaines entières; et alors ne sachant pas se conduire elle-même, pas même pour aller de sa chambre au chœur, son saint Ange la conduisait où elle devait aller, la menait au chœur, la dirigeait dans les fonctions qu'elle y devait faire; de sorte qu'on la voyait accomplir ses offices avec une admirable présence d'esprit. On observa même plus d'une fois que donnant l'eau bénite aux Religieuses, elle faisait une profonde inclination en passant devant une place du chœur où il n'y avait personne. Son confesseur l'ayant obligée d'en déclarer le sujet, elle avoua qu'elle y voyait Notre-Seigneur qui accomplissait la parole qu'il nous a donnée, de se trouver au milieu de nous, lorsque nous serons assemblés en son nom dans un même lieu. Les Religieuses ont aussi ouï plusieurs fois une voix douce et fort mélodieuse auprès de la Sœur Agnès, qui psalmodiait, lorsqu'elle ne pouvait pas chanter elle-même à cause de ses extases et élévations en Dieu.

De plus, lorsqu'elle était dans ces heureux états d'oraison et de jubilation intérieure, on eût dit, à la voir et à l'entendre, que c'était un enfant. Elle parlait de son céleste Epoux, de la sainte Vierge et des Saints tout comme si elle eût été en leur compagnie et qu'elle ne fût plus sur la terre mais dans le ciel. Elle croyait alors que tout le monde était de même, et sans réfléchir

à rien de ce qu'on pourrait dire de bon ou de mauvais d'elle, elle découvrait ingénûment tous les secrets de son cœur, les grâces intérieures et extérieures que Dieu lui faisait, pourvu néanmoins qu'elle fût interrogée de ses Sœurs. Elle les reprenait de leurs défauts en disant qu'elle s'en plaindrait à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge, comme fait un enfant bien-aimé, lorsqu'il parle de son cher père et de sa chère mère.

Etant dans cet état aux fêtes de Noël, elle criait une fois, mais d'une voix forte et redoublée : « *Je veux Jésus, je veux Jésus.* — Vous l'aurez, » dirent les Religieuses. Elles allèrent, ne pouvant autrement l'apaiser, lui quérir la statue de l'Enfant Jésus qui était exposée à l'église durant ces fêtes-là. « Voici, lui dit celle qui l'apportait, voici votre Jésus, ne criez plus tant. » Agnès la rebuta aussitôt, en lui disant : « *Oh ! ce n'est pas là ce que je demande; je veux Jésus en lui-même, mon Seigneur et mon Dieu.* » Il fallut la laisser de la sorte dans les élancements de son amour.

Une autre fois, ses Sœurs assemblées, la voyant toute transportée de l'amour de Jésus crucifié, lui dirent, et même la Supérieure lui commanda de leur faire un discours de l'amour crucifié : c'est ainsi qu'elle appelait alors Notre-Seigneur. Elle le fit. Toutes les Religieuses furent ravies d'admiration en entendant de si belles choses. On recueillit ses premières paroles, et j'avoue que les lisant, j'admirai l'élévation de son esprit et la force de ses paroles; mais malheureusement je ne m'en souviens pas à présent. Elle ne se ressouvenait jamais elle-même de ce qu'elle avait dit ou fait dans ces temps-là.

Cette céleste amante ne dormait presque pas. Lui demandant un jour ce qu'elle faisait durant la nuit, elle me répondit qu'elle priait et parlait à Dieu et que c'étaient toutes ses délices. Elle se levait souvent pendant la nuit pour aller au chœur; et parce qu'étant alors dans ses célestes abstractions elle se perdait dans les dortoirs en y allant, son Ange la conduisait et la ramenait dans sa chambre.

Le cœur de cette vierge était dégagé de tout le créé. Son confesseur la priva de son chapelet et d'un crucifix devant lequel elle faisait sa prière et obtenait de Dieu ce qu'elle demandait, et que même les Religieuses virent quelquefois suspendu en l'air devant ses yeux, sans être soutenu par aucune main visible. Elle souffrit cette privation avec beaucoup d'indifférence et de joie. Elle témoigna être fâchée quand on lui rendit l'un et l'autre à la sollicitation de ses filles.

Je recommandai une fois à cette sainte âme de prier Dieu pour la cessation du terrible fléau de la peste qui dépeuplait plusieurs villes et plusieurs provinces du Royaume. « *Hélas ! mon Père,* répliqua-t-elle, *prier Dieu pour cela ! Hé! les péchés du monde sont si grands et si énormes!* » Elle me fit ensuite signe, en secouant la tête, qu'elle n'était pas portée à le faire, marquant en même temps combien elle avait le cœur percé des offenses qu'on commettait contre

la divine Majesté. Je n'osai alors plus rien dire, mais la contagion augmentant de plus en plus, je retournai la voir l'année suivante, et je la pressai si vivement de prier Dieu pour cela, lui représentant que les villes et les provinces de France allaient être tout à fait perdues, et que la terre était partout remplie de corps morts, qu'enfin elle se rendit à mes sollicitations, promettant de supplier sa divine Majesté pour qu'il nous regardât en pitié. Effectivement j'appris quelque temps après qu'elle avait prié longtemps d'une manière très fervente, ne demandant autre chose à Dieu que le pardon de son peuple et la cessation de la peste. Aussi le mal cessa tout à coup : Dieu en soit glorifié et honoré, qui par une petite Religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique a délivré toute la France d'un fléau aussi formidable que celui-là !

Les excellentes vertus, les actions héroïques, les caresses que recevait du ciel, et les merveilles que faisait cette incomparable vierge, la rendaient vénérable à toutes les Religieuses de son monastère, à toute la ville de Langeac, à toute la Province, à tout son Ordre, à tout le Royaume. On s'empressait, pour se recommander à ses prières, et pour recevoir quelque instruction de sa bouche. M. l'Evêque de Mende désirait de l'avoir dans sa ville, au moins pour quelque temps. Il offrait en vue de cela d'y fonder un monastère de son Ordre. Je me chargeai moi-même de la commission ; mais dès que j'en fis la première proposition à M. le marquis et à M^me^ la marquise de Langeac, ils s'y opposèrent si vivement, et les Religieuses me dirent avec tant de force qu'elles ne permettraient jamais qu'elle fût tirée de leur monastère que par pièces et par morceaux, que je désistai d'abord de l'entreprise ; mais elle n'était plus pour elles, ni pour ce monde. Dieu la leur ôta bientôt après, pour la mettre dans son Paradis.

Je fus bien trompé en cela ; car étant aussi jeune qu'elle était, je croyais sa mort encore bien éloignée. Elle me fit l'honneur de m'écrire l'été dernier. Sa lettre portait qu'elle désirait extraordinairement de mourir. « *Ayant bien recherché en mon âme*, marquait-elle, *d'où pouvait provenir cette affection si véhémente, je n'en ai pu trouver autre principe que l'expérience que j'ai, qu'on aime que bien peu Dieu durant cette vie, et cela ne me contente pas, parce que je voudrais aimer une fois tout mon saoûl.* » Comme je vis que c'était là le désir de saint Paul, quand il disait : *Cupio dissolvi et esse cum Christo*, je ne pus pas le condamner. Je crus par conséquent ne devoir pas la déconseiller d'en demander à Dieu l'accomplissement ; mais je ne croyais pas que Dieu l'exaucerait en si peu de temps : j'ai été trompé. Elle mourut le 19 du mois d'octobre dernier 1634, âgée de 32 ans moins un mois. Vivant peu de temps, elle a surpassé la vie la plus longue, quand elle serait même de plusieurs milliers d'années : *Non in plurimis diebus, sed in modico tempore, annorum etiam millia superavit.*

Elle était Prieure de son monastère quand elle mourut. Elle a fait durant ce temps-là des choses merveilleuses et reçu des grâces extraordinaires. Elle eût bien désiré qu'elles n'eussent été connues que de Dieu, mais pour éviter toute

illusion je lui conseillai, il y a environ un an, de les déclarer à son nouveau confesseur — car elle n'avait plus alors le R. P. Panassière, Religieux de son Ordre, auquel elle avait toute confiance. — Elle me récrivit qu'elle désirait bien que ces petites chosettes — c'est ainsi qu'elle les appelait — demeurassent cachées, que néanmoins elle les déclarait au confesseur. M. son confesseur verra ce qui s'en pourra publier dans la vie de cette servante de Dieu, si elle est mise au jour, comme j'estime qu'il l'y faut mettre. J'y fournis de ma part cet échantillon, me remettant du surplus à ceux qui en savent davantage, spécialement à Mgr l'Evêque de Saint-Flour, au R. P. Panassière, qui en sait plus que tous, ayant été son confesseur jusqu'au temps que la juridiction du monastère fut toute de l'Evêque, à M. Martinon, chanoine archiprêtre de Langeac, à M. Terrisse, que je crois avoir été son dernier confesseur, et à plusieurs Pères de son Ordre d'un grand mérite. Ses compagnes du siècle, de même que ses sœurs de la Religion doivent aussi dire ce qu'elles ont vu de leurs yeux de cette incomparable fille, afin que Dieu en soit honoré et glorifié.

Après cet écrit, qui vient d'un témoin oculaire et d'une main tout à fait étrangère, conséquemment plus croyable, et que pour cela j'ai dû préférer à tous les autres manuscrits, il ne reste qu'à dire un mot de ce qui se passa au temps de la mort et après la mort de cette admirable Dominicaine. Il sera bon de remarquer auparavant les vertus qui font son caractère et qui l'ont élevée à ce sublime degré de perfection.

L'humilité la plus intime, l'amour de Notre-Seigneur le plus ardent et le désir insatiable de souffrir, sont les trois vertus sur lesquelles sa vie roule depuis un bout jusqu'à l'autre. Commençons par l'humilité.

On doit juger l'arbre par le fruit qu'il porte. Le fruit de l'humilité chrétienne est de faire connaître à l'homme ce qu'il est, l'abaisser, et anéantir au fond de son cœur tout désir de propre excellence et d'estime des hommes, et substituer en sa place l'amour sincère du mépris et de l'humiliation. Agnès a porté dans toutes les saisons de son âge ces fruits merveilleux, aujourd'hui si rares dans le monde. Dès sa cinquième ou sixième année, elle cachait soigneusement ses oraisons, ses mortifications et tout ce qui pouvait la faire estimer. Elle souffrait avec joie les injures de ses parents et de ses frères. Jamais elle ne dit rien pour s'excuser ou pour repousser la calomnie, quelque atroce, quelque humiliante qu'elle fût, soit dans le monde, soit dans la Religion.

On semait dans le monde des soupçons désavantageux de sa vertu. On tournait en mal les actes de charité et de miséricorde qu'elle faisait. On la rendait suspecte à son père, à sa mère, à son propre confesseur. Elle ne recevait de toute part que des injures, des déboires, des rebuts, des affronts, même des coups. On lui mettait les pieds sur la gorge. On la montrait au

doigt comme une superbe et une ambitieuse qui a manqué son coup. Elle souffre tout avec humilité, elle se range du côté des accusateurs, elle n'ouvre pas la bouche pour se plaindre, elle ne dit rien pour se justifier.

On la fait passer dans la Religion pour une abusée, une hypocrite, une superbe, une pierre de scandale. Ses propres filles, qui l'avaient élevée à la charge de Prieure avec une joie sans pareille et qui avaient admiré mille et mille fois les vertus et les merveilles de Dieu en elle, demandent à cris redoublés qu'elle soit déposée de sa charge, qu'elle soit humiliée. Les Supérieurs, quoique malgré eux, condescendent à cette demande, quelque injuste qu'elle soit. Agnès ne dit mot, elle est contente, elle est joyeuse, elle porte même les bas sentiments d'elle-même plus loin que ses calomniateurs. Son humilité la rend craintive, elle demande d'être exorcisée, et elle l'aurait volontiers souffert si on l'eût jugé à propos. Mais Dieu, à qui seul elle laissait le soin de sa justification, qui est le Père des humbles et qui a coutume de les élever, lui a toujours rendu le centuple de toute l'estime que le démon avait tâché de lui faire perdre dans l'esprit des hommes. Il a fait que les réparations d'honneur ont été pleines et authentiques, tant de la part des Religieuses que des séculiers.

Peut-on connaître la faiblesse et le fond de corruption du cœur humain plus que l'a connu cette fille de grâce?

Tous les confesseurs ont déclaré qu'à peine trouvaient-ils dans ses confessions une légère matière de pénitence; et cependant elle pleurait, elle gémissait, elle était dans une douleur intérieure qui les obligeait à lui donner l'absolution, jugeant qu'elle voyait en elle des défauts que les lumières de la théologie morale ne pouvaient pas leur découvrir. Elle était du nombre de ces bonnes âmes, dont saint Grégoire pape a dit : qu'elles découvrent des fautes là où il ne semble pas y en avoir aucune. Le Père Gérald, son premier confesseur, de l'Ordre de Saint-Dominique, assura qu'il croyait une fois qu'elle mourrait de douleur à ses pieds, tant sa contrition était véhémente. Aussi tremblait-elle sous les jugements de Dieu, comme l'homme qui fait naufrage, lorsqu'il voit venir fondre sur lui les flots d'une mer enflée et irritée.

De ce fond d'humilité provenait un anéantissement parfait de son jugement, de sa volonté, de ses lumières et de tous ses désirs propres par la vertu d'obéissance. Elle disait quelquefois, *qu'elle estimait infiniment plus un acte d'obéissance et de soumission que toutes les choses extraordinaires qui se pouvaient passer dans une âme. Ces sortes de grâces,* ajoutait-elle, *doivent être tenues pour illusoires, si elles ne sont pas accompagnées d'une vraie et solide humilité.*

Bon Dieu! que d'horreur avait cette fille des louanges et de l'estime du monde! et que n'a-t-elle pas fait pour les éviter! Elle voulut un jour s'enfuir dans les déserts avant qu'elle fût Religieuse, parce qu'un homme de bien lui avait dit, en passant, une seule parole d'estime. La douleur dont son cœur était pressé, quand on touchait tant soit peu rien qui fût à sa louange, était si évidemment sincère et si véhémente, qu'on était obligé, par compassion,

de ne rien dire à son avantage. Ceux-là seuls qui la blâmaient, qui la traitaient rudement, qui l'injuriaient étaient ses meilleurs amis, pour qui elle priait Dieu de meilleur cœur.

Par cet esprit d'humilité, elle était ingénieuse à cacher, à envelopper, à couvrir, à diminuer ce que Dieu opérait en elle d'extraordinaire; et si la bonté divine n'avait fait voir plusieurs de ses merveilles aux yeux de tout le monde, ou que l'obéissance qu'elle devait à ses confesseurs ne l'eût forcée de les déclarer, jamais nous n'en aurions rien su. Par ce motif, elle n'osait pas quelquefois approcher de la communion, et elle priait Jésus-Christ de ne pas lui faire ces faveurs qui font éclat.

Autant qu'elle avait des bas sentiments d'elle-même, et des désirs d'être méprisée, autant estimait-elle les autres. Son confesseur ayant voulu savoir pourquoi elle ne levait jamais les yeux pour regarder ceux à qui elle parlait, elle lui dit : *Mon Père, je crois que les personnes à qui je parle sont saintes, et moi si misérable, que je n'ose ni ne dois lever les yeux pour les regarder.* Elle employait toute son industrie pour persuader que tout ce qui était en elle, et tout ce qu'elle faisait n'était que des choses si petites, qu'on ne devait pas seulement y réfléchir. Bien plus, elle eût voulu, mais sincèrement, qu'on l'eût toujours tenue pour la plus abominable et la plus diffamée de toutes les pécheresses. Elle se croyait effectivement être de ce caractère ; d'où vient qu'elle se servait, au bas de ses lettres, de ces humiliantes expressions ; *Agnès la misérable, Agnès l'abominable pécheresse, Agnès l'endiablée et l'ennemie de Jésus.* M. Olier, instituteur du Séminaire de Saint-Sulpice, qui disait souvent qu'il avait connu de grandes âmes, mais que la Mère Agnès les surpassait toutes en la perfection de ses vertus et en l'excellence de ses dons divins, nous a laissé une de ses lettres dans laquelle elle dit, parlant d'elle-même : *Préparez-vous, mon cher Frère, à souffrir les abominations de cette misérable, qui vous causeront plus de mal que la mort, de la voir toujours se vautrer dans les vices.* Quoique chacun la trouvât d'un naturel le plus doux et le plus débonnaire qu'on eût jamais vu, elle se croyait d'un naturel et d'une humeur capable de faire peine à tout le monde. Elle ne se considérait parmi ses Sœurs que comme une charogne horrible, ou, selon ses expressions, que comme *un bouc d'iniquité parmi les agneaux d'innocence.*

Elle n'était jamais plus contente que lorsqu'elle avait l'occasion de parler de ses imperfections, ni jamais plus affligée que lorsqu'il fallait qu'elle découvrît les excellents dons que Dieu lui faisait. Elle ne se fiait jamais à elle-même, et elle aimait toujours à suivre les lumières, même des dernières de ses filles.

L'humilité causait dans son cœur un combat digne des regards de Dieu. D'une part cette vertu l'inclinait à tenir caché dans son cœur tout ce qui pouvait lui attirer l'estime des hommes ; mais de l'autre, elle lui ôtait jusqu'à la racine la confiance en ses propres lumières, et conséquemment la laissait dans des frayeurs terribles d'être trompée si elle ne se découvrait pas à ses direc-

teurs. Il n'y avait donc que l'obéissance qui pût terminer ce combat intérieur, en l'obligeant à découvrir les merveilles de Dieu en elle. Elle le faisait avec des anéantissements et des confusions d'elle-même qui ravissaient ceux qui l'écoutaient, plus que les mêmes grâces dont elle leur faisait le récit, quelque admirables qu'elles fussent. En un mot, l'humilité de cette vierge, qui n'avait pourtant rien de pusillanime, la plongeait dans de si grandes craintes des jugements de Dieu, qu'elle en tomba une fois dans les tremblements, ou espèces de convulsions de tout son corps ; en sorte que les Religieuses firent appeler le confesseur, croyant qu'elle allait mourir. Les premiers directeurs lui disant quelquefois par pitié, lorsqu'elle se confessait, qu'elle ne s'affligeât point tant, que par la grâce de Dieu, ses fautes étaient petites, elle répondait avec ingénuité et une douleur très vive, même lorsqu'elle n'était que fort jeune enfant : *Ah ! mon Dieu ! c'est que je ne sais pas bien les découvrir ; si vous me connaissiez bien, vous me chasseriez de votre présence.*

Voilà l'effet des lumières que Dieu communiquait à cette âme, que tous ses confesseurs et tous ceux qui l'ont soigneusement examinée, assurent avoir été toujours très innocente. Voilà les fruits des méditations qu'elle faisait dès l'âge de six à sept ans, sur la Passion de Notre-Seigneur, et à l'âge de quinze ans sur tous les sujets qui pouvaient la porter davantage à la connaissance d'elle-même et à l'horreur du péché. Oh ! qu'il est donc bien vrai que le soleil de justice, lorsqu'il luit dans une âme sans aucun nuage, y découvre un nombre infini d'atomes que d'autres yeux n'y voient pas, et que la sainteté de Dieu fait remarquer d'horribles difformités dans le cœur humain, lorsqu'il a le bonheur de s'approcher de ce divin miroir !

Après cela on ne doit pas être surpris de l'admirable douceur et de la simplicité étonnante de cette humble fille. Ce sont les deux compagnes inséparables de son humilité, qui ont fait dire à tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître qu'elle a été un Agneau de nom et d'effet, et qu'en elle on a vu la perfection de ces vertus que notre souverain Maître nous recommande si fort d'apprendre de lui et auxquelles il veut que nous aspirions sans cesse, sous peine d'être exclus à jamais de son royaume. *Nisi conversi fueritis et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.*

La divine charité, toujours proportionnée à la grâce sanctifiante dont Dieu remplit les âmes humbles, ne pouvait être que bien parfaite dans le cœur de l'humble Agnès. Tout ce qui en est écrit et tout ce qu'on en peut écrire est moins que ce qu'on en pense, et ce qu'on en pense n'approche pas de ce qui est. On peut en juger quelque chose par les sacrés effets de ce divin amour, soit du côté d'Agnès, soit du côté de Dieu. Il semble que les siècles passés ne nous fournissent rien de pareil.

Dès l'âge de cinq ou six ans, elle prit Jésus-Christ pour son divin Epoux, et elle s'embrasa si fort de son chaste amour qu'elle ne pouvait, ni le jour, ni la nuit, ni dans la prospérité, ni dans l'adversité, penser à autre chose qu'à lui et aux moyens de lui plaire. Elle ne savait même pas l'appeler autrement

que *son divin Epoux, son ami, son fidèle amour*. Il faudrait que je fusse animé du même feu qui la consumait pour en pouvoir écrire quelque chose.

Les mémoires de ses directeurs et de ses compagnes nous apprennent que souvent elle était saisie d'assauts d'amour si violents que le feu lui en montait au visage et l'obligeait à quitter le travail, à faire un tour de chambre pour empêcher le ravissement et à s'écrier à voix redoublée : *Mon Dieu, que vous êtes admirable ! Mon Dieu que vous êtes bon !*

Voici le témoignage qu'une de ses plus fidèles et plus judicieuses compagnes rendit sur ce point. « Agnès nous parlait presque continuellement de son bien-aimé en des termes si beaux et si pressants qu'il eût fallu avoir un cœur d'acier pour n'en être pas touché. Parfois elle me disait : *O ma Sœur, donnons tous nos cœurs sans réserve et sans retour à l'amour. A quoi nous amusons-nous, tandis que nos affections ne sont pas entièrement dévouées à ce souverain bien?* Puis elle s'adressait à son Epoux en se frottant les deux mains l'une contre l'autre; car elle avait accoutumé d'en user de la sorte, afin d'empêcher par ce mouvement ou par l'application qu'elle y donnait les ravissements qui l'enlevaient quelquefois tout à coup. Elle lui disait : *Mon Bien-Aimé, ne différez plus, consumez mon cœur de votre ardeur ; non, non, je ne m'étonne pas de la constance des martyrs dans les tourments. L'amour est assez fort pour adoucir les peines les plus cruelles et pour en faire désirer de plus atroces.* La merveille était de voir avec quel sentiment et quelle ferveur elle tenait ces discours. Son visage devenait tout enflammé par le feu de son cœur : ce que nous remarquions arriver spécialement après son oraison. Elle était même alors contrainte de mettre sur sa poitrine des serviettes mouillées ou des assiettes froides pour tempérer un peu la chaleur qui l'embrasait. »

L'amour qui ne dit jamais : *C'est assez*, la poussait vivement à demander à son céleste Epoux un cœur nouveau, selon qu'il le promet à ses fidèles serviteurs pour pouvoir l'aimer davantage. Elle fut exaucée en cela par des surcroits d'amour extraordinaires. Dieu voulut lui donner même des marques sensibles de ce céleste accroissement par des visions mystérieuses qui lui représentaient ce changement de cœur comme réel et effectif : ce qui fait dire au Père Boyre, dans un autre Mémoire que celui que nous venons de voir, que le cœur de cette amante du Fils de Dieu lui fut changé plusieurs fois : « Vous devez être contente, Agnès, lui dit son saint Ange, le jour de l'Epiphanie de 1618, puisque votre Epoux a changé votre cœur, selon le désir que vous en avez témoigné souvent et si ardemment. »

Elle se retirait dans sa cellule autant qu'il lui était possible pour ne penser qu'à son Bien-Aimé. Elle ne pouvait plus parler d'autres choses que de Dieu et il fallait qu'elle se fît de grands efforts pour n'être pas aussi souvent ravie en extase qu'elle s'y sentait enlevée par l'attrait du divin amour. Elle avait toujours cette vérité dans l'esprit, dans la bouche et au bout de la plume : *Qui a Dieu a tout*. Un jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur, ravie en extase en présence des Religieuses et du Père Panassière, son confesseur, on

lui entendait dire ces paroles : *Oh! quel amour de mon Sauveur! quand l'aimerai-je? Je le veux aimer, je le veux aimer; et vous, mon Père, ne le voulez-vous pas aimer? Je l'ai prié pour les pauvres pécheurs et pour les personnes auxquelles j'ai des obligations.* Puis n'étant pas encore revenue à soi, elle découvrit tout l'intérieur de son confesseur que Dieu lui faisait alors connaître.

Une des Sœurs l'entendit dans sa cellule dire ces paroles, mais d'un cœur tout de feu : *O amour! où irai-je sans vous? Que ferai-je ici-bas? O amour! ne me délaissez pas. O amour! toute à vous, rien que vous, rien que vous, votre volonté soit faite et non pas la mienne.* Puis, ayant les bras en croix, elle souffrit un crucifiement très douloureux.

Lorsque Agnès se trouva dans cet état de crucifiée et de mourante dont il a été parlé dans le Mémoire qu'on vient de lire, ce qui lui est arrivé par deux fois en présence de toutes les Religieuses et du confesseur, elle répétait à trois diverses reprises ces paroles toutes de feu d'une façon et d'un air à amollir les cœurs de bronze : *O amour, que tu es puissant! amour, que tu es fort! amour, que tu es invincible! Non, mes Sœurs, je n'ai point de cœur, l'amour l'a emporté. Je ne dis rien de moi; c'est l'amour qui parle. Aimons, aimons l'amour qui nous a tant aimés. Ah! pécheurs! ne voulez-vous pas vous convertir? Voyez le sang de votre Sauveur. Mon Tout, je désire de pâtir jusqu'au dernier soupir de ma vie. Mon Père, je viens de la maison de l'amour, c'est le Calvaire.*

Il semblait quelquefois à cette amante du Fils de Dieu d'être dans des brasiers de feu. Son cœur et sa poitrine ne pouvaient plus en supporter la chaleur. Ses Sœurs n'auraient pas pu lui toucher l'estomac du bout des doigts, c'était comme si elles eussent touché un charbon de feu. Il fallait lui tenir des bassins d'eau, qu'elle versait continuellement sur sa poitrine; encore le soulagement qu'elle en recevait était bien petit. Cette eau était consumée en un moment par le feu intérieur qui s'était allumé dans son cœur. Elle rendait bien alors à la lettre ces paroles de David : « Le feu s'allumera dans ma méditation : *In meditatione mea exardescet ignis.* »

Il semblait d'autres fois que ce brasier l'allait toute fondre en eau par l'abondance des larmes de consolation intérieure et de contrition amoureuse qui sortaient de ses yeux. Un jour, étant en oraison, elle entendit cette voix de son bien-aimé Rédempteur : *Aime-moi.* Aussitôt ses yeux sans nulle violence versèrent tant de larmes que ses habits en furent tout traversés.

Ces différents mouvements de l'amour divin, ces consolations et ces jubilations intérieures lui dilatèrent quelquefois le cœur d'une manière si véhémente et si forte, qu'on l'entendait s'écrier : *Hé, mon Jésus, mon ami! un peu de patience, je n'en puis plus.*

Elle revenait quelquefois des ravissements qu'elle avait après la communion si extraordinairement joyeuse, que c'était merveille de la voir. Au temps que son estomac ne pouvait supporter aucun aliment, vivant de la seule sacrée Eucharistie, elle dit à ses Sœurs, qui la trouvèrent un jour tout absor-

bée dans une joie céleste et encore toute hors d'elle-même : *Vous croyez, mes Sœurs, que j'ai l'estomac vide, je suis plus rassasiée que vous ; pendant que vous dînez, j'ai trouvé ici mon divin Epoux, qui m'a comblée de consolation.*

Enfin elle parvint à un tel amour envers ce Bien-Aimé de son âme, qu'elle ne pouvait presque plus rien voir, ni rien entendre qui pût avoir quelque rapport à lui, qu'aussitôt elle ne fût ravie hors d'elle-même, et intimement unie d'esprit à Jésus, son Seigneur et son Dieu.

Après cela, on ne doit pas être fort surpris des caresses célestes, des miracles, des visions et des apparitions tant de Notre-Seigneur que de la Sainte Vierge, de son Ange gardien, de saint Dominique et de plusieurs saints et saintes, dont on fait le récit dans l'histoire de sa vie, imprimée depuis trente ou quarante ans ; car enfin le premier et le plus précieux de tous les dons, c'est l'amour. Ce don-là étant supposé, tous les autres suivent, pour ainsi dire, naturellement. Puis donc qu'il a plu au souverain sanctificateur des âmes, de communiquer à celle-ci un amour très parfait, et un cœur dégagé de tout ce qui est créé, il n'est pas fort surprenant qu'il l'ait prévenue en tant de manières, qu'il l'ait consolée tant de fois par le ministère de ses Anges, et qu'il ait, pour ainsi dire, voulu s'accommoder à la simplicité de cette âme innocente, pour conserver le saint amour dans son cœur, et le lui augmenter de plus en plus. L'amour n'est jamais oisif, s'il est véritable, et il agit continuellement pour faire devenir semblable à l'objet que l'on aime. Il n'est donc pas étonnant encore un coup qu'Agnès, aimant aussi fervemment Notre-Seigneur qu'elle l'aimait, ait obtenu à la fin par ses ardentes prières, et par les victoires qu'elle remportait sur elle-même, la grâce de participer d'une façon spéciale aux douleurs, aux souffrances et à la mort de Jésus-Christ. Nous en avons vu beaucoup de marques, et nous en allons voir davantage en finissant cet abrégé de sa vie.

Il est impossible d'expliquer le désir insatiable de souffrir qu'avait cette digne amante de Jésus crucifié. La croix était son héritage. Elle l'avait préférée dès sa jeunesse à toutes les consolations de la vie. Elle avait commencé de châtier son petit corps avant qu'il fût capable d'aucun plaisir. Il fallut qu'une de ses compagnes lui fît verser beaucoup de sang et lui arrachât plusieurs morceaux de chair en lui arrachant une ceinture de fer, armée de pointes, qui s'était incarnée dans ses reins. Elle était morte à tous ses sens. Elle ne s'étudiait qu'à crucifier ses désirs, faire mourir la nature et porter sur son corps la mortification de Jésus. Dès son bas âge, elle commença à ne vivre que de légumes, et encore n'en mangeait-elle qu'une fois le jour. Souvent elle ne prenait aucune nourriture que le Pain du ciel qui donne la vie au monde ; ou si elle mangeait, ce n'était que par obéissance.

Agnès fut depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort une très parfaite observatrice des Règles et des Constitutions de l'Ordre de Saint-Dominique, qui assurément est d'une austérité de vie qui n'a guère de semblable. Abstinence perpétuelle de la viande, jeûne presque continuel, privation de linge,

même dans la maladie, interruption du sommeil, retraite, disciplines, silence, longues oraisons et offices du chœur, sont les devoirs indispensables de cet Ordre, qu'elle garda de la manière du monde la plus parfaite. Tout cela n'était pourtant rien par rapport à ce grand cœur. Son corps faible et délicat empêchait que ses confesseurs ne lui permissent tout ce qu'elle souhaitait de faire pour se rendre conforme à son Epoux crucifié; et si Dieu n'y avait mis la main lui-même, elle n'aurait été jamais contente. *Je désire de souffrir pour l'amour de Dieu jusqu'au jour du jugement*, dit-elle à l'Ange qui l'assurait qu'elle endurerait les cruelles douleurs du crucifiement : *Je suis disposée à tout ce qu'il lui plaira, pourvu que sa miséricorde daigne augmenter mes forces.* Et lorsque, la violence des peines ayant séparé son âme de son corps, au moins selon le sentiment de ceux qui étaient présents, de tous ceux qui en ont écrit, et selon elle-même, l'Ange lui eut dit de la part de Dieu qu'il fallait qu'elle retournât à son corps pour y souffrir davantage, elle répondit par ces mêmes paroles : *Je veux pâtir jusqu'au jour du jugement, si c'est la volonté de Dieu.* Quel courage dans une fille! ou plutôt quel amour des souffrances pour pouvoir triompher si généreusement de toutes les forces de la mort!

Cette fille de la croix ne comptait pour rien les maladies, les austérités et les persécutions, quelque grandes qu'elles fussent. Elle souhaitait de sentir les peines et les douleurs des Martyrs.

L'amour qui lui inspirait ces désirs lui en fit mériter l'accomplissement au moins en partie; car un jour de saint Laurent avant qu'elle fût Religieuse, Dieu lui fit sentir les cuisantes douleurs de ce saint martyr. Elles commencèrent à son oraison de minuit, et elles ne finirent qu'à la même heure du jour suivant. Depuis ce temps, elles les a souffertes toutes les années de sa vie à pareil jour.

Agée de dix-huit ans, elle commença d'éprouver les douleurs de la couronne d'épines de Notre-Seigneur, le Roi et le prince des martyrs. Elle en fut assaillie pour la première fois le 7 mai, jour auquel on fait la fête du couronnement d'épines du Sauveur dans l'Ordre de Saint-Dominique. Depuis ce temps-là, ces sortes de douleurs augmentèrent de plus en plus, spécialement tous les vendredis, jusqu'à lui causer des pâmoisons durant trois heures entières.

Mais ce qui est plus merveilleux est qu'il lui sortait du sang tout à l'entour de la tête, comme si elle eût eu effectivement une couronne d'épines. Son bandeau et sa coiffe furent trempés de ce sang. Il est à remarquer que Notre-Seigneur lui avait laissé cette impression douloureuse, en lui apparaissant en l'état où il était, quand il fut couronné par les Juifs et par les soldats romains, et que le tourment en fut alors si extrême, qu'il lui fut impossible de continuer la récitation de son Office qu'elle avait commencé, ni même de marcher pour se présenter à la sainte Communion. *Mon Dieu*, disait-elle, *je ne sais où j'en suis, cette douleur me pénètre jusque dans les yeux.* Aussi avait-elle vu, lors de l'apparition de son adorable Maître, qu'il ver-

sait des larmes de sang par la violence insupportable des piqûres de sa couronne.

Agnès eut aussi plus d'une fois des participations admirables aux douleurs du crucifiement de son aimable Epoux. On peut en voir les circonstances dans la grande histoire de sa vie. Le Mémoire que j'ai donné en rapporte assez pour nous convaincre. J'ajouterai seulement qu'un jour, son saint Ange lui ayant présenté des fleurs et des épines, elle dit généreusement qu'elle ne voulait que des croix et qu'elle entendit alors cette voix de son Epoux de sang : *Je t'en donnerai tant, qu'à peine pourras-tu les porter*. Elle sentit à l'heure même des douleurs très violentes par tout le corps, spécialement aux pieds et aux mains, en sorte qu'elle fut assez longtemps sans pouvoir s'en servir, et qu'il fallut que les Sœurs lui rendissent les mêmes services que l'on rend aux plus petits enfants.

Les douleurs s'accrurent vivement une autre fois que Notre-Seigneur lui fit voir en esprit tout ce qui s'était passé de plus cruel sur le Calvaire, lorsque pour le salut du monde, il fut attaché et élevé en croix. Alors il lui semblait qu'on lui écrasait le cœur, et qu'ensuite on le lui arrachait. Elle fut six heures dans cette pâmoison. Ses douleurs aux pieds et aux mains étaient comme si on les lui avait percés avec des clous ; et depuis ce temps-là elle porta, à l'exemple de l'Apôtre, ces stigmates sacrés de Jésus, dont les douleurs, plus violentes les vendredis que les autres jours, la mettaient hors d'état de pouvoir se servir ni des pieds, ni des mains, même pour les usages les plus nécessaires et les moins difficiles.

Elle aperçut, un vendredi, les croix rouges qui parurent au milieu de ses mains. Nous avons vu, dans le Mémoire comme quoi son humilité força, pour ainsi dire, Notre-Seigneur à les lui ôter. On a cru néanmoins avec fondement que ces précieuses plaies de l'amour crucifié lui demeurèrent fort longtemps aux pieds, car les Religieuses les plus exactes à la bien observer, remarquèrent qu'elle appliquait souvent du linge à ses pieds et qu'il en sortait tout sanglant. Elles découvrirent encore, nonobstant les précautions inimaginables de son humilité, qu'elle devait avoir une plaie au côté, car elle mettait du linge, qui était tout plein de sang quand elle le retirait. Aussi les confesseurs de cette amante du divin Crucifié apprirent d'elle-même qu'un jour, considérant le coup de la lance qui lui avait percé le cœur, elle s'était sentie blessée tout à coup au côté, et avait versé dans cet instant une prodigieuse quantité de sang par le nez et par la bouche. Ce n'était donc pas en vain qu'au jour de sa vêture on la surnomma Agnès de Jésus. Elle fut réellement la victime de ce divin Sauveur.

Ces croix, ces douleurs, ces martyres de l'incomparable Agnès ne contentaient pas son amour. Elle aurait voulu endurer infiniment davantage, surtout depuis qu'elle eut appris de Notre-Seigneur qu'il la martyrisait de la sorte, afin que ses souffrances, unies au sang de Jésus-Christ, fussent de quelque utilité aux pécheurs pour leur obtenir une entière conversion. Fortifiée

de cette pensée, elle répondit à son saint Ange, qui l'avertissait de la part de Dieu de se préparer à endurer pour les pécheurs une partie des effroyables peines de Jésus-Christ mourant : *Puisque c'est pour les pauvres pécheurs que je dois souffrir, j'ai encore un grand courage.* Et le lendemain que le confesseur l'exhortait à la patience dans les grands maux où elle était plongée intérieurement et extérieurement, sans que la nature parût y avoir aucune part, elle lui répondit : *Mon Dieu ! mon divin Epoux me fait cette grâce, que je suis dans une entière indifférence sur mes grandes douleurs : souffrir ou mourir m'est égal ; d'un côté j'ai toujours un grand désir d'aller où l'on aime parfaitement ; mais de l'autre, voyant que mes souffrances sont de quelque utilité aux pécheurs, je ne puis que m'abandonner à mon Tout, qu'il fasse de moi selon son bon plaisir.*

Voilà une admirable charité pour le salut des pécheurs, puisqu'elle est capable non seulement de faire souffrir tant de maux avec un courage immense, mais encore de balancer le désir véhément que cette vierge avait d'aller bientôt où l'on aime parfaitement. C'est par là que nous pouvons connaître combien sincèrement elle aimait Celui qui est descendu du Ciel et a donné sa vie pour les pécheurs. Arrêtons-nous-y un moment, nous n'y perdrons rien.

Toute la vie de l'admirable Agnès est pleine des saillies fructueuses de ce zèle ardent qu'elle avait pour le salut et pour la sanctification des âmes.

N'étant que fort petite fille, elle convertit un hérétique de condition et fort obstiné. En lui parlant, elle le convainquit de ses erreurs par cet esprit de grâce qui était répandu sur ses lèvres. En ce bas âge, elle formait déjà des congrégations de filles, qu'elle instruisait dans la piété et dans la perfection chrétienne. Elle allait chercher la brebis égarée partout où elle était. On a admiré en cela un exemple qui n'a point de pareil dans toute l'Histoire ecclésiastique. Elle s'exposa une fois au péril évident de perdre tout ensemble et la réputation et la vie pour pouvoir retirer du désespoir une malheureuse fille de qualité, devenue la meurtrière abominable du fruît de son péché. Les crimes que l'on commettait dans le monde, spécialement aux temps du Carnaval, lui tiraient tant de larmes des yeux et tant de soupirs de la poitrine, qu'elle faisait compassion à voir. Dieu lui montrait fort souvent la mauvaise vie de plusieurs personnes pour lesquelles il voulait qu'elle s'employât auprès de sa divine Majesté. Diverses personnes, livrées à leur brutale passion, en furent affranchies par des corrections dignes de son zèle. Ils ne pouvaient pas s'empêcher de pleurer leurs désordres, et elle faisait de grandes pénitences pour l'expiation des péchés de ceux qu'elle connaissait en avoir plus besoin.

Par ce même mouvement de charité et de compassion pour le prochain, elle avait consacré dès sa jeunesse une partie de tout ce qu'elle pourrait faire de bonnes œuvres, afin d'en soulager les âmes qui expient leurs fautes dans le Purgatoire. Elle en a délivré plusieurs par ses prières et par les peines qu'elle offrait à Dieu pour cela. Elle le faisait de si bon cœur, spécialement pour les Frères et les Sœurs de son Ordre, que l'Ange se servit de ce motif pour l'animer à souffrir un redoublement de douleurs aux pieds et aux mains, aussi

insupportables que le peuvent être celles des crucifiés. « Souffre ces peines, lui dit son Ange gardien, pour les âmes du Purgatoire, et particulièrement pour celles de ton Ordre qui y sont en grand nombre ».

Qui peut exprimer le zèle de cette amante de Jésus pour la sanctification des personnes qu'il lui faisait connaître pouvoir être utiles à l'Eglise et à la conversion des pécheurs ? Son propre confesseur, le Père Panassière, reconnaît dans ses mémoires combien longtemps elle a gémi pour le sanctifier. Notre-Seigneur l'exauça si parfaitement en ce point que le Père Boyre, considérant les progrès qu'avait faits ce vrai Religieux dans la perfection, proteste qu'il se repent bien de n'avoir pas prié la Mère Agnès de lui faire la même grâce.

Toute l'Eglise est redevable en un sens à cette fervente Religieuse du trésor de sainteté qu'elle a possédé au dernier siècle en la personne de Messire Jean-Jacques Olier, abbé de Pébrac, instituteur du séminaire de Saint-Sulpice et curé de la même paroisse. J'ai montré dans la vie de ce grand homme comme quoi cette âme innocente avait contribué à sa sanctification. On le sait par lui-même, par les lettres et les mémoires qu'il laissa sur ce sujet.

La Mère Agnès gémissant continuellement devant Dieu sur le déplorable état de tant d'âmes, que l'ignorance et le vice perdaient dans les provinces de de la Haute-Auvergne et du Velay qui sont les plus proches de Langeac, la Sainte Vierge lui apparut. Elle lui dit : « Prie mon fils pour un tel, » lui nommant M. Olier, alors abbé de Pébrac, et entièrement inconnu à la pieuse fille. Elle se mit dès lors à faire pour lui les prières les plus ardentes et les plus saintes qu'elle eût jamais faites. Elle persista trois années entières à prier, à gémir, à pleurer, à faire des pénitences rigoureuses, à verser beaucoup de sang pour un aussi digne sujet. Le Saint-Esprit, qui la poussait à lui demander la pleine sanctification de cette âme avec tant de persévérance, l'exauça à la fin. Il opéra puissamment dans le cœur de M. l'abbé de Pébrac. Il lui inspira de faire une retraite à Saint-Lazare, après son retour d'Italie à Paris ; et là lui ayant parlé au cœur, il lui fit voir celle qui avait servi d'instrument à sa miséricorde pour obtenir les sentiments de piété qu'il avait. Voici de quelle manière il l'écrivait lui-même longtemps après par l'ordre de son directeur. Nous y apprendrons aussi tout ce que la V. Mère Agnès fit pour lui avant et après sa mort.

« Un jour, dit-il, étant dans la retraite, et me disposant à entreprendre le premier voyage de la mission d'Auvergne, je vis cette sainte âme venir à moi. J'étais effectivement assis, mais à genoux en esprit. Elle portait en une main un crucifix, et un chapelet dans l'autre. Son Ange parfaitement beau portait d'une main son manteau, et un mouchoir de l'autre pour recevoir les larmes dont elle était baignée. Avec un visage pénitent et affligé, elle me dit : *Je pleure pour toi.* Ce qui me donna beaucoup au cœur et me remplit d'une douce tristesse. Elle me présenta en même temps le crucifix et le chapelet,

pour m'apprendre que la croix et la dévotion à la Sainte Vierge devaient être les instruments de mon salut et la conduite de ma vie.

« Elle revint encore une fois à peu de temps de là pour confirmer sa première apparition par une seconde. Je l'ai aussi présente à l'esprit que si je la voyais encore. Cela passé, je le dis aussitôt à mon Directeur.

« Je crus sur l'heure que c'était la Sainte Vierge, tant à cause de sa sainte charité et de la douce gravité avec laquelle elle parut qu'à cause de l'Ange qui lui rendait cet office ; joint à cela que je ne sentais alors que la dévotion à la Très Sainte Vierge. Mais après l'avoir vue en personne dans son monastère en Auvergne et avoir remarqué toutes les particularités de l'apparition, je connus bien que c'était elle, car elle me donna son chapelet ; et même étant malade à mon arrivée, elle voulait, avant qu'elle m'eût vu, me l'envoyer au parloir par ses Sœurs, qui s'étonnaient fort de ce procédé qui semblait supposer de fréquents entretiens avec elle, qu'elles ne savaient pas avoir été suppléés d'ailleurs. Toutefois les Religieuses se doutèrent de quelque chose ; car pendant que j'étais en chemin elle disait : *Un tel arrivera bientôt*. Elle parlait ainsi parce que son Ange m'avait fait voir à elle comme je partais de Paris, à ce qu'elle m'a dit depuis. J'ai encore son crucifix, et j'ai reçu son mouchoir plein de saintes larmes.

« Son bon Ange, que l'on croit être d'un ordre supérieur, sur des paroles qu'elle disait avant sa mort par une bonté particulière dont je ne puis assez rendre de reconnaissance à Dieu, m'a été donné l'avant-veille du jour que j'ai appris sa mort.

« Etant par la campagne, fort affligé de n'avoir pas exhorté quelque pauvre paysan que j'avais rencontré en chemin, je fus tout à coup renversé par terre sous mon cheval ; et voulant remonter, je me sentis dans l'impuissance de le faire. Je fus au contraire forcé de me mettre à genoux, pour demander pardon à Dieu de mon infidélité, ce qu'il me fit faire avec larmes, et une douleur assez notable. Ausitôt après, étant remonté à cheval, voilà un Ange du ciel qui fond sur moi, comme un aigle ferait sur sa proie ; et comme il m'embrassait, j'entendis ces paroles de mon bon Ange : « Honore bien l'Ange « qui est auprès de toi, c'est un des plus grands qui soient donnés à aucune « créature sur la terre. » J'avais bien ressenti autrefois, approchant du même lieu, où j'allais pendant qu'on y faisait la mission, quelques caresses ou sentiments de joie du bon Ange de la paroisse ; mais il ne laissait pas ce respect ni un témoignage de sa grandeur comme celui-ci...

« Or le jour que j'appris la nouvelle de la mort de la Mère Agnès, en étant fort touché, je fus d'abord devant le Saint-Sacrement faire mes plaintes à Notre-Seigneur de ce qu'il m'ôtait ce secours, qu'il m'avait donné pour mon salut, à l'imitation de ce que pratiquait cette fille en de pareilles rencontres. Je m'adressai même à elle, et j'entendis cette voix dans mon cœur qui partait comme du Tabernacle : *Je t'ai laissé mon Ange*. Ces paroles me fortifièrent tellement qu'elles m'empêchèrent de pleurer et de m'affliger davantage.

Depuis ce temps-là je sens de grands respects en mon âme quand j'invoque cet Ange. Quand je remercie Dieu tous les jours à la messe des grâces qu'il a faites à cette sainte âme, et de celles qu'il a faites à son saint Ange, je ne puis m'empêcher que je ne le nomme mien.

« Cette sainte âme en disposait pendant sa vie comme elle voulait. Elle le voyait, et elle lui parlait très familièrement. Je me souviens que comme je partais d'auprès d'elle pour m'en aller par des chemins dangereux pendant la nuit, elle me le donnait pour m'aider à passer le danger, et ayant passé le péril, il me disait *Adieu*, en s'en retournant vers sa bonne âme. Elle le donnait à des personnes qui avaient à faire des chemins longs et difficiles où ils n'avaient jamais passé. Au retour ils remarquaient qu'ils ne s'étaient pas détournés d'un seul pas.

« C'est une chose admirable de voir dans les mémoires de cette sainte fille les services qu'elle recevait de son bon Ange dans tous ses besoins. J'adore et je bénis Dieu de la société qu'il met entre les saints de la terre et ceux du ciel et de la communion qu'il a établie dans l'Eglise.

« Que mon Dieu soit béni pour jamais à mon égard, qui a voulu donner tant de secours à ma misère, et des appuis aussi puissants à mon infirmité ! C'est ainsi que fait l'amour de Dieu envers les faibles ; il les appuie de toute part, et force doucement leur infidélité. »

Voilà ce que porte le mémoire très fidèle de M. Olier, ce grand homme de Dieu, cet illustre instituteur des Séminaires de France, la forme et la règle du clergé.

La Mère Agnès lui avait prédit qu'il était choisi de Dieu pour ce grand œuvre et qu'il lui ferait la grâce d'y réussir. Elle l'avertit en même temps qu'il aurait bien des croix. Elle l'aimait en Dieu comme le fils de ses larmes. Elle le reprenait de tous ses défauts, quelque légers qu'ils fussent. Elle usait en cela avec cette sainte liberté que donne l'esprit de Dieu. Elle ne lui souhaitait que ce qu'elle désirait pour elle-même, c'est-à-dire l'amour de Dieu et la croix de Jésus-Christ. Dans une lettre qu'elle lui écrivait en son abbaye de Pébrac, elle s'élève à son céleste Epoux par ces paroles qui marquent la passion qu'elle avait pour que M. Olier fût tout consumé du feu sacré de l'amour divin. *O amour*, dit-elle, *rendez digne de votre amour mon pauvre frère et moi, qui sommes tout à vous !* Elle commence ses lettres en ces termes : *Mon très cher frère, mille croix pour humble salut. Je ne veux que des croix pour mon cher frère et pour moi pendant cette vie.* Elle l'appelait *son cher frère*, tant à cause de l'union et de la ressemblance que la charité et la communication de bonnes œuvres avaient formées dans leurs cœurs, que parce qu'elle prévoyait qu'il serait un jour du Tiers-Ordre de son Père saint Dominique. En effet, l'estime et l'affection que M. Olier eut spécialement depuis ce temps-là pour l'Ordre de Saint-Dominique, le porta à en embrasser le Tiers-Ordre, ainsi qu'on l'a montré dans sa vie au deuxième jour d'avril de l'*Année dominicaine*.

La sainte liaison que l'esprit de Jésus-Christ avait formée entre ces deux cœurs ne finit pas avec la mort de la V. Mère Agnès. M. Olier déclara à ses directeurs qu'elle se communiquait à lui bien souvent d'une manière admirable par de célestes visites qui lui étaient infiniment utiles et toujours très consolantes. Il disait ordinairement, lorsqu'il avait de grandes croix à supporter : « Ce sont là les présents et les faveurs de la Mère Agnès. » Nous ne finirions pas cet Abrégé, s'il fallait rapporter tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il a pensé de la sainteté de cette vierge incomparable, que la terre n'était pas digne de posséder longtemps. La divine charité qui possédait parfaitement ce cœur et qui n'est dans ce monde que comme une terre étrangère, demandait de monter à la patrie qui est le ciel. Agnès ne pouvait plus supporter les douces violences de l'amour divin : il fallut qu'elle cédât enfin à sa force, qui est semblable à celle de la mort.

Elle connut sa mort par avance, et elle la prédit à M. Olier, soit en le quittant lorsqu'il revint à Paris, soit dans une lettre qu'elle lui écrivit trois semaines avant sa dernière maladie. *Je ne puis*, disait-elle souvent, *vivre contente jusqu'à ce que je voie Dieu ; j'ai un grand désir de mourir, les jours me sont des années, il brûle tout mon intérieur ; mon doux Jésus, faites que je meure, ou que je vous aime tout mon soûl.* Peu de temps après elle tomba dans une maladie, que les médecins appelèrent d'abord fièvre et inflammation des poumons ; mais qu'ils avouèrent ensuite ne pas pouvoir connaître tant elle était extraordinaire.

La patience, la dévotion, l'obéissance, la charité et l'humilité de la malade furent plus admirables que son mal. Ses douleurs étaient si aiguës, qu'elle dit au médecin que sans l'amour de Dieu il lui était impossible de les supporter. *Que nous sommes aveugles*, ajouta-t-elle, *car si j'endure aussi terriblement sur un bon lit, que doivent faire les damnés dans l'enfer? Les douleurs que je souffre me serviront bien de méditation pour me faire appréhender l'excès de ces supplices éternels.* Dans cet état de souffrances si extrêmes, il ne sortait jamais une parole de sa bouche pour se plaindre. Jamais on ne la vit faire un seul geste qui marquât la moindre inquiétude du monde. Elle se remuait si peu, qu'on eût dit qu'elle était immobile. Quand les douleurs la pressaient plus vivement, elle portait ses regards amoureux sur son crucifix et disait à Notre-Seigneur d'un air tout dévot : *Jésus, mon amour, ayez pitié de moi; hé! Jésus, miséricorde à la pauvre Agnès.*

La pieuse malade parut avoir plus que dans ses autres maladies cette grâce admirable de conserver son intime union et sa continuelle communication avec Dieu. Aussitôt qu'on cessait de lui parler, on la voyait en oraison. La Sœur infirmière l'entendit une fois répéter d'une voix basse : *Je suis la cause de tout, mon Dieu, je suis la cause de tout.* On apprit ensuite que Notre-Seigneur se montrait alors à elle tout environné d'épines, et qu'il lui faisait connaître en même temps combien grièvement il était en ce temps-là offensé à Paris. C'est ainsi que Dieu lui révélait souvent les crimes et les

désordres de plusieurs personnes, tant ecclésiastiques que séculières, qui la faisaient souffrir infiniment plus que tous les maux extérieurs où elle était plongée.

Ses grandes peines ne diminuèrent rien de son application et de sa charité envers ses Sœurs, dont elle était alors la Supérieure. *Dites-moi, je vous prie, où sont ces pauvres Sœurs. Que font-elles? Laissez-les, ces pauvres enfants, elles sont assez affligées.* C'est ainsi qu'elle parlait à l'infirmière. On ne vit pas seulement l'ombre de l'impatience en elle. Elle prenait tous les breuvages qu'on lui offrait, même les plus horribles à la nature, comme s'ils eussent été des potions les plus agréables du monde. Son humilité lui persuadait de prier l'infirmière de la bien souffleter et de la fouler aux pieds, à cause, disait-elle, de ses impatiences.

Durant les sept jours de sa maladie, elle communia deux fois. La dernière fut la veille de sa mort, jour de saint Luc. On ne peut exprimer combien furent sincères les sentiments de révérence, d'amour, de foi et de contrition avec lesquels elle reçut pour la dernière fois cet adorable Sacrement. Son extrême faiblesse ne l'empêcha pas de se lever sur son séant pour aller au devant de son Epoux. On eût dit alors qu'elle n'était plus malade. On voyait sur sa face une beauté et une joie qui tenaient beaucoup de celles des bienheureux. Après avoir témoigné un grand contentement de voir approcher l'éternité, elle demeura longtemps dans un repos tout à fait admirable. On lui donna ensuite l'Extrême-Onction. Elle la reçut avec de semblables démonstrations de piété et de ferveur. Sa charité incomparable fit qu'elle entendit volontiers toutes ses filles l'une après l'autre, qui lui avaient demandé cette grâce pour lui découvrir leur intérieur. Elle leur donna à chacune des avis très salutaires.

Ces pauvres filles firent plusieurs vœux à Dieu pour sa guérison. Quantité de personnes séculières avaient fait la même chose. M^me^ la marquise de Langeac, qui obtint permission d'entrer dans le monastère, pour visiter la malade, fit vœu que, s'il plaisait à Dieu de la conserver, elle ferait un pèlerinage à Notre-Dame du Puy et y offrirait autant de cire qu'elle pesait. Mais Dieu ne voulut pas retarder davantage l'espérance amoureuse de sa fidèle servante. Elle disait à haute voix : *Hé! pauvre bannie, que ton exil est long! Une heure en dure mille.* D'autres fois, l'humilité et la crainte lui faisaient dire dans une amoureuse componction : *Hélas! que mes péchés sont grands! quel passage vais-je faire!* Puis se relevant par la confiance et sa joie de mourir, elle disait : *Tout me quittera bientôt et je quitterai tout, pour aller jouir de mon Tout.* Ensuite, se résignant au bon plaisir de Dieu, elle ajoutait : *Vivre tant que Dieu voudra, et mourir quand il lui plaira.*

Enfin, arrivée à son dernier moment, elle fit assembler ses Religieuses, et leur parla dans des termes dignes de son humilité. Elle ne se traitait que de misérable et d'abominable, qu'elles avaient bien voulu souffrir en leur compagnie depuis dix ou douze ans. Elle les pria d'enterrer promptement son

corps, *de peur*, disait-elle, *que le peuple abusé, me croyant vertueuse, fasse quelque chose pour honorer cette carcasse*. Elle les supplia très affectueusement de faire que la charité de Jésus régnât toujours parmi elles. *Aimez-vous les unes les autres, mes chères Sœurs, comme Jésus-Christ vous a aimées. Je vous recommande aussi de tout mon possible l'obéissance et l'observance ponctuelle de nos saintes Règles et de toutes nos Constitutions*. Comme toutes fondaient en larmes et jetaient des cris pitoyables, la sainte Prieure, et toujours charitable mourante, leur dit : *Mes chères filles, et mes bonnes Sœurs, je vous promets que je ne vous abandonnerai pas*. Ensuite ayant levé les yeux et les mains au ciel, elle pria Notre-Seigneur, puis la Sainte Vierge de les bénir, et leur donna sa bénédiction elle-même avec une charité inexprimable. *Adieu*, leur dit-elle, *mes filles, adieu*. Puis, entrant dans l'agonie, on entendit qu'elle disait : *Je te renonce, Satan*, faisant en même temps un signe de la main, qui marquait son mépris pour cet ennemi de notre salut. Les Religieuses et le confesseur connurent peu de temps après qu'elle était honorée de quelque visite du ciel. Le visage, l'air et la posture d'une personne qui adore, qu'on lui vit prendre tout à coup, démontraient assez clairement que c'était d'une visite de son Epoux qu'elle était honorée. Ainsi, appuyée sur son bien-aimé, mourut celle qui aurait dû toujours vivre, qui avait conservé durant tous les moments de sa vie son âme et son corps purs et innocents, qui avait toujours été la victime de l'amour, l'amante du Fils de Dieu, la dévote de la Vierge, la digne fille de saint Dominique, le miracle de la grâce et le modèle de la ferveur chrétienne.

Les prêtres, les ecclésiastiques séculiers et réguliers, les gens de qualité, et tout le peuple, furent affligés de cette mort, y considérant les pertes du plus rare trésor qui fût dans le royaume. M. Terrisse, curé de Langeac, alors confesseur du monastère, qui l'avait assistée dans sa dernière maladie, en écrivit en ces termes à un de ses amis : « La fin couronne l'œuvre ; si cette fidèle servante de Dieu, la V. Mère Agnès a brûlé des flammes du divin amour durant sa vie, elle en a été embrasée admirablement en sa mort ; rien ne l'a pu séparer de cette ardeur sainte de sa charité envers son Dieu. Elle était toujours collée à Notre-Seigneur par des élans et des soupirs amoureux, etc. »

Aussitôt que cette digne épouse de l'Agneau eut expiré, sa face devint toute belle, et son corps fut aussi blanc que l'albâtre. Le lendemain elle parut d'un visage riant, sa bouche était fraîche et plus vermeille que lorsqu'elle vivait. M. Branche, Prieur-Mage de l'Abbaye de Pébrac, homme craignant Dieu, fort habile et judicieux, auquel le public est redevable d'un recueil des Vies des Saints d'Auvergne, assure qu'étant venu voir ce vénérable corps il aperçut son visage, ses mains et ses pieds si parfaitement transparents, qu'il voyait distinctement les os, les artères et les veines à travers la peau, marque assez convaincante de la clarté dont ce corps doit être revêtu après la résurrection générale. Sulpice Sévère assure qu'on remarqua la même chose sur le corps de saint Martin, évêque de Tours : *Testati sunt, qui*

B. Martini morti adfuerunt jam in exanimi corpore glorificati hominis gloriam se vidisse, etc.

La chair de la dévote défunte contre la règle générale de tous les corps morts demeura molle et maniable, comme si elle eût été vivante. M. le marquis de Langeac l'éprouva lui-même en présence d'une grande multitude de gens. Un des pieds de la défunte s'allongea pour se rendre pareil à l'autre, dès que la Religieuse qui ne pouvait pas en venir à bout l'eut priée pour cela. Au lieu de l'horrible puanteur, toujours inséparable de nos corps après la mort, celui de la Mère Agnès répandait une odeur très douce et très suave. La merveille de cette odeur était de récréer extraordinairement l'esprit et de fortifier le cœur. A sa faveur les Religieuses purent chanter la Messe, et faire tout l'Office des funérailles, contre toute espérauce, car la douleur semblait leur avoir ôté ce pouvoir.

Comme l'on eut porté le saint corps, pour être inhumé avec les autres dans la sépulture des Sœurs, on s'aperçut que le côté gauche était extrêmement chaud. Alors le confesseur et toute la communauté ne purent s'empêcher de chanter trois fois le *Gloria Patri* avec beaucoup de dévotion. Ils conclurent de différer l'enterrement pour quelques jours. On envoya quérir un très habile médecin, qui l'avait vue durant sa maladie, avec un chirurgien de grande expérience. Tous deux admirèrent le fait, et ne purent dire autre chose, sinon que la cause de cette grande chaleur devait être surnaturelle. Ils furent eux-mêmes pénétrés d'une grande dévotion, voyant combien Dieu est admirable en ceux qu'il sanctifie. Notre-Seigneur a voulu vraisemblablement que nous apprissions de ce prodige que le cœur d'Agnès avait toujours été rempli de la charité la plus ardente, que rien ne l'avait pu éteindre, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'en sentir la chaleur, si nous voulions imiter ses vertus.

Tant de merveilles augmentèrent beaucoup l'estime et la dévotion du peuple envers la vénérable défunte. Elles ont continué jusqu'à présent, au moins quant à l'odeur céleste, que le saint corps de la Vénérable Mère Agnès répand du lieu où il est. Toutes sortes de personnes n'ont pas le bonheur de la sentir, Dieu voulant de la sorte persuader davantage qu'elle est tout à fait surnaturelle. Il faudrait néanmoins un volume assez gros pour faire le seul catalogue des personnes qui l'ont éprouvée avec admiration, car elle surpasse infiniment toutes les senteurs que la nature donne, ou que l'art peut inventer. Entre les personnes plus illustres et plus dignes de foi qui ont eu ce bonheur, l'Illustrissime Evêque de l'Eglise de Saint-Flour, et qui la gouverne aujourd'hui avec tant de zèle et de mérite, doit tenir le premier rang. Il donna son attestation de cette odeur admirable, à laquelle il a participé lui-même lors de la visite du vénérable corps. Ce digne Prélat a fait selon toutes les formes les plus juridiques les procédures nécessaires pour la béatification et canonisation de la Vénérable Mère Agnès, et il veut bien que l'on sache qu'il a éprouvé plus d'une fois le pouvoir des intercessions de cette vierge incomparable.

M. Chomel, ancien Grand-Vicaire de la même Eglise, avait senti et admiré plusieurs fois la bonne odeur que son corps répand. Il avoua qu'elle surpassait tous les parfums du monde, et tous les onguents les plus précieux. Diverses personnes ecclésiastiques, curés, religieux, religieuses, laïques, gens de qualité, et autres, ont eu le même avantage.

Ainsi Dieu, qui a conservé tant d'années ce corps virginal sans nulle corruption, nous apprend que la Vénérable Mère Agnès fut, durant tout le cours de sa vie, une hostie vivante, immolée en odeur de suavité devant la Majesté divine, et qu'elle doit être par rapport à nous la bonne odeur de Jésus-Christ, son Epoux.

La dévotion des peuples envers cette servante de Dieu s'est accrue de plus en plus depuis son trépas. L'opinion de sainteté, qu'elle avait dans leur esprit, s'est augmentée puissamment par les miracles que Dieu a faits pour ceux qui ont eu recours à son intercession.

Les Religieuses de son monastère, toujours attentives à leurs devoirs, ont apporté des précautions sages et prudentes pour empêcher qu'on ne lui rendît pas même l'ombre de culte, ni vénération publique, sachant qu'il n'appartient qu'à l'Eglise, souverainement éclairée du Saint-Esprit, de le permettre aux fidèles. Elles n'ont pu toutefois, et elles ne le devaient pas, empêcher qu'on ne vînt dans leur église des provinces même les plus reculées du royaume pour y remercier Dieu des grâces reçues par l'invocation particulière et privée de cette vénérable servante de Jésus-Christ. Le concours fut si grand et si continuel qu'il fallut que l'évêque diocésain déléguât des commissaires ecclésiastiques et des officiers de justice pour recevoir juridiquement les dépositions de ceux qui confessaient hautement les miracles dont ils étaient ou les témoins ou les sujets. Dieu continue aujourd'hui à donner ces témoignages authentiques de la sainte vie de sa servante.

Je n'ai pas vu les procès-verbaux qui furent faits en dernier lieu sur ce sujet, ils sont envoyés à Rome ; mais j'ai actuellement sous les yeux les dépositions juridiques d'un grand nombre de personnes de toutes conditions : prêtres, curés, chanoines, religieux, gentilshommes, médecins, chirurgiens, gens de robe, gens d'épée, hommes, femmes de tous les âges et de toutes les provinces, spécialement des diocèses de Saint-Flour, du Puy, de Clermont, de Rodez, de Toulouse, de Tulle, de Limoges et de Paris.

Entre les choses merveilleuses contenues dans ces déclarations, j'ai remarqué qu'un enfant, né sans donner aucun signe de vie, et tenu pour mort durant plus de quatre heures, reçut la vie et la santé parfaite dès que sa mère eut fait vœu d'aller à Langeac, remercier Dieu de la résurrection de son fils, s'il lui plaisait de le ressusciter par l'intercession de la V. Mère Agnès. De plus, qu'une fille âgée de dix-huit ans, abandonnée des médecins, après une longue et mortelle maladie, reconnue et délaissée comme véritablement morte durant plus de trois heures, en sorte qu'on avait déjà fait sa bière et qu'elle était couverte du drap, reprit la vie et la santé aussitôt que son père, nommé

Pierre Cyran, mû d'une grande dévotion, l'eut recommandé à la V. Mère Agnès, et eut promis de la mener dans l'église du monastère, où son corps repose. J'ai remarqué qu'une jeune femme de Saint-Germain-en-Laye, nommée Benoîte Bertellet, se trouvant dans un cas à peu près semblable, avait repris l'usage des sens, s'était levée et mise à table avec les autres de la famille, dès le moment que sa mère eut imploré le pouvoir de la V. Mère Agnès auprès de Jésus-Christ, notre unique médiateur. Enfin, qu'un jeune garçon de neuf ans, qui n'avait jamais marché, et qui, par surcroît de malheur, s'était cassé une jambe, tandis qu'il versait des larmes de la douleur qu'il sentait et que sa pauvre mère se désolait, s'écria tout à coup : « Ma mère, ne pleurez pas, la Mère Agnès de Langeac m'a guéri » ; cela fut vrai : mais ce qu'il y a de plus merveilleux c'est qu'il n'avait jamais entendu parler de la Mère Agnès.

Ce sont là les œuvres de la puissance de Dieu, et les témoignages de l'amour de Jésus-Christ envers cette vierge; mais la merveille qui me touche le plus, et qui, à mon sens, n'est pas une moindre preuve de l'esprit de Dieu en elle, est l'onction sainte et les mouvements secrets de piété que ressentent au fond de leur âme tous ceux qui lisent un peu sérieusement et d'un esprit docile l'histoire de sa vie. Elle avait cette vertu céleste avant sa mort de laisser à ceux auxquels elle parlait une certaine componction que l'esprit de Jésus-Christ, dont elle était remplie, imprimait secrètement, et dont on ne pouvait pas se défendre. Dieu veut à présent que le récit de ses vertus serve d'instrument à sa bonté pour produire les mêmes effets. Qu'il en soit béni et adoré éternellement; qu'il veuille exaucer les vœux de notre très pieux et toujours grand monarque, qui demande au Saint-Siège qu'elle soit mise au catalogue des bienheureux et des saints ; qu'il accomplisse les désirs des princes et des prélats qui sont dans la même attente; qu'il donne au royaume pour nouvelle protectrice celle qui a tant gémi et prié pour le rendre saint, qui a si souvent arrêté la main vengeresse de Dieu dans les temps de calamité publique, pour lequel elle a fait venir la pluie du ciel lors des sécheresses les plus désolantes, elle a arrêté le fléau de la peste qui le dépeuplait, et enfin obtenu de Jésus-Christ un homme selon le cœur de Dieu en un temps où la perfection des ecclésiastiques de France demandait une telle main !

Bénissons Dieu, ce sont les paroles d'un digne disciple de ce grand Maître, et par lesquelles je finis ; *bénissons-le très affectueusement, d'avoir mis cette fille forte dans son Eglise pour le bien de tant d'âmes, d'avoir voulu d'une pauvre petite fille d'artisan faire la Mère de M. Olier, père de tant de prêtres, afin que de la sorte elle fût, comme une nouvelle Judith, non seulement la gloire et le bonheur de sa patrie, mais encore la source des grands biens que font et feront à l'avenir dans l'Eglise tous les disciples et tous les enfants de cet homme de Dieu. La Providence divine ayant eu d'aussi grands desseins sur cette petite et heureuse créature, il ne faut pas s'étonner si elle l'a enrichie de tant de grâces extraordinaires et honorée de tant de miracles.*

Il ne me reste rien à dire après cela, sinon à protester pour obéir aux saints décrets du Saint-Siège, que persuadé qu'il n'appartient qu'à l'Eglise de décider définitivement de la sainteté des serviteurs et des servantes de Dieu, je ne prétends pas attribuer la qualité de sainte ou de bienheureuse à la Mère Agnès qu'autant qu'elle peut l'avoir méritée, selon l'opinion commune des peuples et le sentiment particulier des personnes qui ont eu le bonheur de la connaître, et de voir les prodiges de grâce que Dieu avait opérés en elle et par elle, tant devant qu'après sa mort. En un mot, dans le sens auquel messire Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour, l'appelait *la sainte fille*, et avait voulu avoir, après qu'elle fut morte, une de ses dents qu'il porta sur soi comme une relique.

Je ne prétends pas non plus que cet abrégé de ses vertus, de ses grâces et de ses miracles mérite autre créance que celle qu'on doit à des témoins et à des auteurs qui ont de la sagesse et de la crainte de Dieu. Il ne m'appartient pas de rien conclure de tous ces faits ; c'est à l'Eglise et au suprême Tribunal qui les examine actuellement, à en décider. C'est assez que je l'aie représentée naïvement, telle qu'elle a vécu et telle qu'elle vit encore dans l'opinion des hommes, c'est-à-dire *d'une dévotion au-dessus de l'âge, d'une force au-dessus de la nature, et d'une charité qui l'a rendue, selon son nom, une martyre d'amour et une victime de Jésus.* APPELLABO MARTYREM, PRÆDICAVI SATIS.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

Noms des Religieux	Décès		Pages
André Blachère	1645	Thor	290
André Gioscinda (B.)	1617	Japon	37
Ange Acciajoli	1357	Naples	171
Alexandre Capocchi	1581	Florence	293
Alphonse de Almazora	1564	Salamanque	38
Alphonse d'Avendan	1596	Valladolid	395
Alphonse Madaloni	1618	Naples	362
Anonyme	1240	Trani	98
Antoine Goudin	1695	Paris	732
Antoine de Penaranda	1636	Lima	493
Antoine du Saint-Sacrement	1676	Cadenet	215
Antoine-Vincent Domenech	1606	Barcelone	825
Arnaud Velerx	1370	Puycerda	395
Augustin	1649	Malaga	422
Balthazar Carayol	1664	Gap	488
Barnabé Capograsso	1509	Salerne	165
Barthélemy de Brégance (B.)	1267	Vicence	671
Barthélemy de Carbonne	1365	Patras	668
Barthélemy Martinez	1622	Lima	483
Barthélemy Texier	1449	Lyon	423
Barthélemy de Valence	1604	Chiapa	463
Bartolommeo della Porta	1517	Florence	843
Basile Pica	1664	Venise	362
Berenger de Peralta	1256	Lerida	57
Bernard d'Agrevolo	1365	Crotone	463
Bernard Fabri	1269	Périgueux	420

Bernard de Michaëlis	1454	Usel	50
Bernard du Rosaire	1696	Cadenet	859
Bernard de Tournes	1299	Milhau	113
Buzad	1262	Hongrie	65
Charles Réginald de Mauléon	1636	Toul	361
Christophe de la Croix	1569	Mexico	757
Chrysostome de Saint-Thomas	1675	Cadenet	396
Claude Didier	1528	Metz	477
Claude Roux	1639	Paris	417
Constance Magni	1604	Maroc	687
Constantin Testa	1637	Fratta	117
Corbalan	1218	Ségovie	622
Corneille d'Avitable	1643	Naples	584
Cyprien de Strida	1606	Vilna	838
Cyprien Uberti	1607	Verceil	774
Damien de Finale (B.)	1484	Reggio	735
Diego Advarte	1637	Nouvelle-Ségovie	386
Diego Dorantas	1598	Villapenda	838
Diego d'Ojeda	1615	Lima	692
Dominique Banez	1604	Medina del Campo	629
Dominique Cacusque	1633	Japon	587
Dominique de Fumonia	1560	Alcaniz	859
Dominique Mircario	1489	Ravello	755
Dominique de Sainte-Marie	1598	Astudiglio	195
Elie de Brive	1296	Montauban	754
Elie Telfond	1311	Toulouse	117
Eustache Locatelli	1575	Reggio	184
Félix de Candie	1649	Grèce	824
Fernand Pirez de Ayala	1385	Victoria	443
Fernando de Cadaval	1555	Lisbonne	204
François	1649	Grèce	824
François de Cabrera,	1624	Manille	705
François Martyr Ballasteros	1660	Philippines	378
François Monticelli	1327	Comacchio	463
François de Mynajo	1622	Nouvelle-Ségovie	833
François d'Olmedo	1649	Alcobaça	68
François Valera	1643	Séville	478

Gabriel Roca	1585	Lombay	410
Gabriel de Santoyo	1430	Espagne	655
Gaspard Ficoyoro (B.)	1617	Japon	37
Georges de Léon	1545	Copanabastla	755
Georges Volgado	1540	Portugal	315
Gérard de Frachet	1271	Limoges	103
Gonzalez d'Andrada	1584	Mexique	623
Grégoire Picard	1693	Cavaillon	465
Grégoire de San-Severino	1608	Camerino	410
Guérin	1323	Sagone	410
Guerric de Saint-Quentin	1260	Paris	666
Guillaume d'Auvilat	1285	Condom	183
Guillaume Galin	1561	Pamiers	420
Guillaume du Puy	1285	Condom	99
Henri de Calstres	13..	Louvain	492
Henri Filangerio	1258	Naples	377
Henri Kalteisen	1465	Coblentz	65
Henri de Mestring	1230	Metz	704
Hugues Stoquet	1408	Vannes	360
Humbert Locati	1587	Plaisance	477
Hyacinthe Pardo	1605	Nouvelle-Ségovie	623
Hyacinthe Subieni	1656	Rome	493
Ignace Dantès	1586	Alatri	583
Ignace de Prado	1670	Lima	292
Ildefonse Tamariz	1642	Séville	165
Jacques de Clusi	1460	Tarse	683
Jacques Le Maître	1567	Bourges	395
Jacques Rebello	1605	Ottinente	706
Jacques Samper	1516	Castellon	360
Jacques de San-Mariano	1322	Spolète	623
Jacques Scalza	1280	Civita-Vecchia	774
Jacques Stubach	1490	Vienne	312
Jacques d'Ulm (B.)	1491	Bologne	379
Jacques Weitz	1498	Gand	313
Jean d'Aldobrandini	1383	Florence	312
Jean des Alleux	1303	Paris	394
Jean d'Altamura	1675	Naples	445
Jean Ambroni	1611	Puycerda	478
Jean d'Arguinao	1679	Santa-Fé	179

Jean-Baptiste	1649	Grèce	824
Jean Cabrera	1562	Mexique	859
Jean de Cidonia	1649	Grèce	824
Jean de la Croix	1652	Rennes	788
Jean de Dace	1453	Allemagne	669
Jean de Dalmassy	1662	Cadenet	205
Jean Damascène Sokolowski	1640	Russie	117
Jean Garcia	1590	Majorque	774
Jean Gervais	1629	Champ-fleuri	775
Jean Henten	1566	Louvain	395
Jean de Hongrie	1230	Pannonie	50
Jean l'Hôtesse	1665	Beauvais	657
Jean Hyacinthe de Silvestre	1727	Thor	695
Jean de Joannes	1260	Montpellier	788
Jean Lampier	1509	Malines	203
Jean de Lapa	1663	St-Maximin	100
Jean de Leyva	1619	Nouvelle-Ségovie	656
Jean Massias (B.)	1645	Lima	71
Jean de Monchartres	1583	Paris	360
Jean de Saint-Thomas	1638	Paris	165
Jean de Saint-Thomas	1645	Morlaix	361
Jean de Valadarès	1626	Bemfica	839
Jean Valéazar	1548	Valladolid	859
Jean-Vincent Carrière	1710	Toulouse	479
Jérôme de Loaysa	1575	Lima	707
John Burke	1607	Irlande	683
Julien de Mileto	1410	Céphalu	99
Louis Bertrand (St)	1581	Valence	317
Louis-Jacques Olivier	1686	Lambesc	365
Louis Yaquichi (B.)	1622	Japon	55
Luc du Saint-Esprit	1633	Japon	587
Marguillans	1630	Le Puy	289
Martin d'Amance	1409	Metz	655
Martin Suarez	1608	Valence	52
Mathias des Armes	1655	Nouvelle-Ségovie	165
Matthieu Carreri (B.)	1470	Vigevano	187
Matthieu du Rosaire	1633	Japon	587
Michel Lazare	1602	Valence	785
Michel-Paul de Pelagallo	1420	Viterbe	183
Michel de Saint-Nicolas	1682	Morlaix	412
Morand de Segni	1276	Fano	682

Nicolas de Cidonia ..... 1649 Grèce 824
Nicolas Kirier ..... 1621 Rennes 583

Osman (Dominique de Saint-Thomas) ... 1676 Malte 719

Paparon de Paparonis ..... 1290 Spolète 837
Paul Butigella ..... 1531 Naples 313
Philippe Viguier ..... 1704 Paris 789
Pierre de la Bastide ..... 1629 Avignon 823
Pierre Berquet ..... 1250 Limoges 311
Pierre Capucci (B.) ..... 1445 Cortone 659
Pierre Giron ..... 1635 Lima 411
Pierre Listrac ..... 1285 Condom 116

Raymond de Capoue (B.) ..... 1399 Nuremberg 123
Raymond de Felgar ..... 1270 Toulouse 578
Raymond Keogha ..... 1653 Roscommen 493
Raymond Mercier ..... 1608 Rome 669
Raymond Texier ..... 1689 Béziers 663
Raymond de la Vallée ..... 1685 Fo-gan 585
Réginald de Léontino ..... 1287 Messine 99
Réginald de Montoro ..... 1511 Espagne 67
Rodolphe de Faënza ..... 1259 Bologne 399
Rodulphe Lambert ..... 1532 Rouen 838

Silvestre de Maraddi ..... 1517 Pise 51
Sébastien d'Olmedo ..... 1559 Espagne 69
Thaddée Scalzi ..... 1256 Pérouse 654
Thomas Bousquet ..... 1685 Toulouse 788
Thomas de Casillas ..... 1567 Chiapa 805
Thomas de Sutton ..... 1320 Angleterre 312
Thomas Thomassoni ..... 1655 Umbriatico 732
Timothée Botilly ..... 1662 Che-Kiang 43

Valérien ..... 1635 Vilna 706
Vincent Cangiano ..... 1647 Tarente 739
Vincent Herculani ..... 1586 Pérouse, ... 823
Vincent Justiniani ..... 1582 Rome 785

Waltrin du Four ..... 1240 Metz 823

Noms des Sœurs	Décès.		Pages.
Adrienne de Sobriès	1576	Poissy	790
Agathe de Beauchamps	1688	Avignon	168
Agnès Comor	1568	Saragosse	789
Agnès de Jésus (V.)	1634	Langeac	497
Agnès de la Présentation	1681	Toul	209
Agnès de Saint-Bernard	1640	Toul	102
Angèle Danis	1673	Milan	356
Angèle de la Paix	1662	Naples	637
Anne du Christ	1566	Tolède	166
Anne de Marquez	169.	Poissy	214
Anne de Sainte-Agnès	1669	Langres	790
Anne de Saint-François	1628	Toulouse	840
Antonia de Brescia	1507	Ferrare	768
Béatrice de Sainte-Croix	1680	Rodez	677
Beraude d'Arzac	1558	Prouille	670
Bernardine de Guzman	1500	Majorque	422
Bienvenue (B^se^)	1292	Zuglio	793
Catherine de l'Enfant-Jésus	1649	Castelsarrasin	747
Catherine de Jésus-Christ	1570	Evora	444
Catherine Paluzzi	1645	Morlupo	566
Catherine Phélis	1705	Valfleury	610
Catherine de Sainte-Marie	1652	Toulouse	404
Catherine de la Place	14..	Poissy	54
Catherine du Saint-Esprit	1625	Séville	102
Catherine de Sainte-Marie	1652	Toulouse	404
Catherine-Séraphine Bronord	1679	Saint-Etienne	842
Dominique Torrez	1590	Valence	624
Eléonore	1435	Medina-del-Campo	494
Eléonore Bouée	1632	Poissy	185
Eléonore Cisneros	1390	Benavente	363
Eléonore Godoy	1585	Cordoue	363
Elisabeth des Anges	1681	Toul	167
Elisabeth de Gancourt	1530	Poissy	166
Elisabeth de Jésus	1575	Valladolid	862
Elisabeth de Lomas	1580	Toro	685
Elisabeth de Salinier	1669	Prouille	186

Françoise de Dales	1694	Albi	863
Françoise Mercado	1540	Medina	101
Françoise Odeau	1644	Poissy	118
Françoise des Séraphins	1645	Rennes	118
Françoise des Séraphins	1660	Paris	592
Françoise de Viterbe	1609	Viterbe	303
Gasparde-Marie	1686	Thor	213
Geneviève Ribaucour	1677	Abbeville	841
Gertrude de Reinfelden	13..	Colmar	396
Guiomar Ferreyra	1610	Aveiro	207
Isabelle-Louise	1542	Aveiro	658
Jeanne-Angèle	1616	Naples	101
Jeanne de l'Annonciation	1667	Dinan	372
Jeanne Bernard	1681	Aix	95
Jeanne de la Croix	1550	Sétubal	292
Jeanne de Jésus-Christ	1580	Evora	756
Jeanne Neveu	1559	Poissy	207
Jeanne d'Orval	1588	Poissy	378
Jeanne de Saint-Ouen	1640	Abbeville	363
Jérôme Mira	1610	Onteniente	316
Laurence de la Présentation	1607	Valladolid	776
Laurence de Sainte- Marie	1618	Lima	474
Louise Bourgeat	1631	Le Puy	282
Lucia Bartolini	1520	Florence	824
Lucie (B^{se})	1622	Japon	55
Lucie	12..	Espagne	861
Lucrèce Sarroca	1530	Sarno	378
Madeleine de l'Ascension	1589	Valladolid	463
Madeleine de Bosco	1634	Palerme	431
Madeleine de Nangasaki	1634	Japon	459
Madeleine de Panatieri (B^{se})	1503	Trino	413
Madeleine de Saint-Pierre	1638	Toulouse	160
Marcelle Anselmi	1619	Bologne	734
Marguerite de Rond	1605	Abbeville	70
Marguerite de Saint-Dominique	1637	Toulouse	482
Marguerite de Saint-Michel	1648	Bordeaux	658

Marie de Chabanes	1575	Poissy	167
Marie-Dominique des Cinq-Plaies	1661	Autun	60
Marie de Jésus	1671	Toulouse	364
Marie de Léon	1580	Valladolid	863
Marie-Madeleine	1652	Toulouse	120
Marie de Notre-Dame	1678	Bordeaux	626
Marie de Pons	1584	Poissy	316
Marie de Sainte-Hélène	1600	Séville	790
Marie de Saint-Ildefonse	1590	Séville	69
Marie de Saint-Joseph	1633	Toulouse	495
Marie Sanguin	1598	Poissy	185
Marie de Vergara	1502	Jaën	315
Marie Ximenez	1500	Jaën	412
Mincie de Pereyra	1464	Aveiro	90
Nicole Rosai	1664	Lille	686
Odine de Bohansi	1545	Poissy	101
Quintine de tous les Saints	1681	Aumale	213
Renée de l'Annonciation	1674	Rennes	208
Renée de Lohéac	1664	Dinan	186
Scholastique de tous les Saiuts	1525	Jaën	685
Ursule des Vierges	1660	Sétubal	102
Victime de l'Enfant-Jésus	1671	Langeac	776
Violente de Torrente	1550	Valence	669

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace v
Lettre du R^me^ Père André Frühwirth vii
Approbations ix
Biographie du V. Père Jacques Lafon, troisième continuateur de l'*Année Dominicaine* xiii

1^er^ Dimanche d'Octobre.

Solennité du Très Saint Rosaire 1

1^er^ Octobre

Les BB. Gaspard Ficoyoro et André Gioscinda, martyrs japonais ... 37
Le Bienheureux Alphonse de Almazora, profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque 38
Le V. Père missionnaire Timothée Botilly de Saint-Antonin, profès du couvent de Saint-Marc de Florence 43
Notices 50

2 Octobre

Les quatre martyrs japonais Louis Yaquichi, tertiaire de Saint-Dominique, Lucie, sa femme, et leurs deux enfants 55
Le B. Berenger de Péralta, évêque nommé de Lérida 57
La vénérable Mère Marie-Dominique des Cinq-Plaies, Professe du monastère de Chalon-sur-Saône, et l'une des Fondatrices de celui d'Autun 60
Notices 65

3 Octobre

Le Bienheureux Jean Massias, Profès du couvent de Sainte-Madeleine, à Lima 71
La V. Sœur Mincie de Pereyra, au monastère d'Aveiro, en Portugal .. 90

La dévote Sœur Jeanne-Bernard, du Tiers-Ordre séculier..... 95
Notices..... 98

4 Octobre

Le V. Père Gérard de Frachet..... 103
Le Bienheureux Père Bernard de Tournes, Profès du couvent de Milhau 113
Notices..... 116

5 Octobre

Le Bienheureux Raymond de Capoue, XXIII[e] Maître Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, confesseur et historien de sainte Catherine de Sienne..... 123
La V. Mère Madeleine de Saint-Pierre, Professe du monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse..... 160
Notices..... 165

6 Octobre

L'Illustrissime Père Ange Acciajoli, évêque d'Aquila, de Florence et du Mont-Cassin..... 171
L'Illustrissime Père Jean d'Arguinao, archevêque de Santa-Fé, dans la Nouvelle-Grenade..... 179
Notices..... 183

7 Octobre

Le Bienheureux Matthieu Carreri de Mantoue..... 187
Le V. Père Dominique de Sainte-Marie, profès du couvent de Salamanque..... 195
Notices..... 203

8 Octobre

Le V. Père Antoine du Saint-Sacrement, Profès du couvent de l'Annonciation de Paris, fondateur de la Congrégation dominicaine du Saint-Sacrement et de l'Institut des Sœurs de l'Adoration perpétuelle, appelées communément Sacramentines..... 215
La V. Mère Louise Bourgeat, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, dans la ville du Puy..... 282
Notices..... 289

9 Octobre

Le Bienheureux Père Alexandre Capocchi, Profès du couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence..... 293

La vertueuse Sœur Françoise de Viterbe, tertiaire de Saint-Dominique. 303
Notices 311

10 Octobre

Saint Louis Bertrand, profès du couvent de Valence, et missionnaire apostolique aux Indes Occidentales 317
La vertueuse Sœur Angèle Danis, religieuse converse du monastère de Saint-Lazare, à Milan 356
Notices 360

11 Octobre

Le dévot Frère Louis-Jacques Olivier, du Tiers-Ordre séculier 365
La V. Mère Jeanne de l'Annonciation, l'une des premières religieuses du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Dinan 372
Notices 377

12 Octobre

Le Bienheureux Jacques d'Ulm, convers du Couvent de Bologne 379
L'illustrissime Père Diego Advarte, évêque de la Nouvelle-Ségovie 386
Notices 394

13 Octobre

Le Bienheureux Rodolphe de Faenza, profès du couvent de Bologne, compagnon de saint Dominique 399
La V. Mère Catherine de Sainte-Marie, professe du monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse 404
Notices 410

14 Octobre

La Bienheureuse Madeleine de Panatieri, vierge du Tiers-Ordre 413
Le V. P. Claude Roux, surnommé de Sainte-Catherine, profès du couvent de Saint-Honoré, à Paris 417
Notices 420

15 Octobre

Le R^me^ P. Barthélemy Texier, vingt-sixième Maître général 423
La vertueuse Sœur Madeleine de Bosco, du Tiers-Ordre, à Palerme ... 431
Sainte Thérèse et l'Ordre de Saint-Dominique 436
Notices 443

16 Octobre

Le V. P. Jean d'Altamura, profès du couvent royal de Saint-Dominique de Naples 445

Sœur Madeleine de Nangasaki, tertiaire, martyre au Japon..... 459
Notices..... 463

17 Octobre

Le V. P. Grégoire Picard, profès du couvent de Cavaillon, et premier Vicaire général de la Congrégation des Anges..... 465
La vertueuse Sœur Laurence de Sainte-Marie, du Tiers-Ordre séculier, à Lima..... 474
Notices..... 477

18 Octobre

Le V. P. Barthélemy Martinez, profès du couvent du Rosaire, à Lima.. 483
Le V. Frère Balthazar Carayol, convers du couvent de Gap..... 488
Notices..... 492

19 Octobre

La V. Agnès de Jésus, religieuse du monatère de Sainte-Catherine de Sienne, à Langeac..... 497
La V.Catherine Paluzzi, fondatrice du monastère de Morlupo, en Italie. 566
Notices..... 578

20 Octobre

Le V. P. Luc du Saint-Esprit, et les Frères Dominique Cacusque et Matthieu du Rosaire, martyrs au Japon..... 587
La V. Mère Françoise des Séraphins, au monastère de Saint-Thomas, à Paris..... 592
La V. Sœur Catherine-Thérèse Phélis, Tertiaire dominicaine, surnommée la « Sainte de Valfleury »..... 610
Notices..... 622

21 Octobre

Le V. P. Dominique Banez, profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque, professeur dans les Universités d'Alcala, de Salamanque et de Valladolid, confesseur de sainte Thérèse..... 629
La V. Sœur Angèle de la Paix, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, dans la ville de Naples..... 637
Notices..... 654

22 Octobre

Le B. Pierre Capucci, de Tiferne..... 659
Le dévot Frère Raymond Texier, convers, profès du couvent de Béziers. 663
Notices..... 666

23 Octobre

Le B. Barthélemy de Brégance, évêque de Vicence..... 671
La V. M. Béatrice de Sainte-Croix, professe du monastère de Sainte-Catherine de Toulouse, et fondatrice de celui de Saint-Joseph, à Rodez... 677
Notices..... 682

24 Octobre

Le V. P. Constance Magni, profès du couvent de Pistoie et missionnaire chez les Maures..... 687
Le V. P. Diego d'Ojeda, profès du couvent du Rosaire, à Lima..... 692
Le V. P. Jean-Hyacinthe de Silvestre, profès de la Congrégation du Très Saint Sacrement..... 695
Notices..... 704

25 Octobre

L'Illustrissime Père Jérôme de Loaysa, évêque de Carthagène et archevêque de Lima..... 707
Le V. P. Osman, en religion Dominique de Saint-Thomas, prince ottoman, fils d'Ibrahim, empereur des Turcs, et frère de Mahomet IV. 719
Notices..... 732

26 Octobre

Le B. Damien de Finale..... 735
Le V. P. Vincent Cangiano, missionnaire apostolique dans le royaume de Naples..... 739
La V. Mère Catherine de l'Enfant-Jésus, professe du monastère de Sainte-Catherine de Toulouse, et réformatrice de celui de Castelsarrasin..... 747
Notices..... 754

27 Octobre

Le V. P. Christophe de la Croix, profès du couvent de Saint-Dominique de Mexico..... 757
La B^se^ Antonia de Brescia, professe du monastère de cette ville et réformatrice de celui de Ferrare..... 768
Notices..... 774

28 Octobre

L'Illustrissime P. Vincent Justiniani, XLVII^e^ Maître Général de l'Ordre, cardinal du titre de Sainte-Sabine..... 779

Le V. P. Michel Lazare, profès du couvent de Valence, en Espagne... 785
Notices..... 788

29 Octobre

La Bse Bienvenue Bojani, du Tiers-Ordre séculier..... 793
L'Illustrissime P. Thomas de Casillas, missionnaire dans la Nouvelle-Espagne, évêque de Chiapa..... 805
Notices..... 823

30 Octobre

Le V. P. Antoine-Vincent Domenech, profès du couvent de Sainte-Catherine, à Barcelone..... 825
Le V. P. François de Mynajo, profès du couvent de Palencia et missionnaire dans la Nouvelle-Ségovie..... 833
Notices..... 837

31 Octobre

Le V. Frère Bartolommeo della Porta, profès du couvent de Saint-Marc, à Florence..... 843
L'Illustrissime P. Térence-Albert O'Brien, évêque d'Emly..... 852
Notices..... 859

Appendice

Lettre pastorale de saint Charles Borromée sur le Rosaire..... 865
Décret pour la confirmation du culte immémorial rendu au B. Raymond de Capoue..... 869
Prose en l'honneur de la V. Agnès de Jésus..... 871
Vie abrégée de la V. Mère Agnès de Jésus, par le P. Charles de Saint-Vincent..... 872

LYON, IMPRIMERIE X. JEVAIN, RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18.

4383 271.2
AN 74
Annee Dominicaine (Octobre)
AUTHOR
TITLE